

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

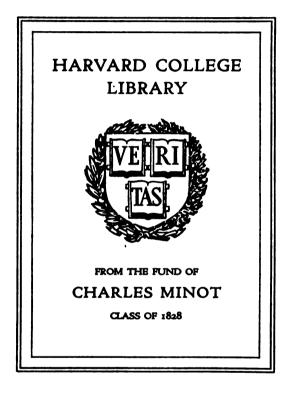
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



Arc 1500.21









.

•

۰. • .

TRAITÉ

DES

MONNAIES GAULOISES

PAR

Adrien **BLANCHET**

BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, membre du comité des travaux historiques et de la société nationale des antiquaires de france, etc.

PREMIÈRE PARTIE



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR 28, rue bonaparte (VI^e)

1905

Tous droits réservés.

Arc 1500.21

(I BRART. IBRART. Minet Jund



Digitized by Google

A LA MÉMOIRE

D'ANATOLE DE BARTHÉLEMY

QUI ÉTUDIA LES MONNAIES GAULOISES PENDANT SOIXANTE-CINQ ANNÉES ET QUI FUT LE GUIDE BIENVEILLANT ET EXCELLENT DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS D'ÉRUDITS

١

,



· · ·

٠

Digitized by Google

PRÉFACE

Depuis soixante-dix années environ, c'est-à-dire depuis la fondation de la *Revue de la Numismatique française* (1), on a étudié les monnaies gauloises avec beaucoup de zèle, quoique rarement avec une méthode rigoureusement scientifique; mais aucun auteur n'a tenté de rédiger un traité général concernant cette branche de la Numismatique.

Assurément ce travail de synthèse n'est devenu possible que depuis la publication du *Catalogue* de la Bibliothèque Nationale (2) et de l'*Atlas des monnaies gauloises*. Mais l'étude de la numismatique celtique était cependant très délaissée, et l'on pourrait croire que ces publications avaient plutôt découragé les érudits en leur laissant mieux entrevoir les difficultés qu'il fallait affronter pour étudier les origines de notre monnaie nationale. Multiplicité des publications, incohérence des théories, dispersion des matériaux, médiocrité des monnaies sous le double rapport de l'art et de la conservation : telles sont les causes principales du discrédit où est tombée la numismatique gauloise. Ceux qui l'avaient cultivée avec ferveur ont disparu l'un après l'autre et la pléiade qu'ils formaient ne s'est point perpétuée.

En Autriche, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, les monnaies celtiques attirent de plus en plus l'attention de plusieurs savants. Il devenait urgent de démontrer que la

Digitized by Google

⁽¹⁾ L'abréviation R. N. est employée dans le présent Traité pour désigner ce périodique, qui porte aujourd'hui le titre de Revue numismatique.

⁽²⁾ Abréviation employée : Cat. B. N.

France s'intéresse toujours à cette branche de la Numismatique, éminemment nationale et vraiment digne de l'intérêt des archéologues.

Les monnaies gauloises n'ont pas l'attrait artistique de leurs sœurs de la Grèce et de Rome, et il est raisonnable de reconnaître franchement que le style, réellement particulier des monnaies celtiques, a peu de rapports avec le grand art. Quelques graveurs gaulois ont réussi avec assez de bonheur des copies de monnaies grecques ou romaines et même quelques créations personnelles; mais la plupart des pièces sont grossières et souvent informes.

Toutefois si les monnaies celtiques sont d'un intérêt secondaire au point de vue de l'art, elles apportent des renseignements importants au sujet des relations des peuples gaulois avec d'autres nations du monde ancien. N'oublions pas que ces monnaies sont les meilleurs témoins que nous puissions invoquer quand il s'agit de reconstituer l'histoire et la géographie de pays pour lesquels nous avons si peu de sources anciennes.

Dans le présent traité, j'ai étudié surtout les monnaies de la Gaule proprement dite. Mais j'ai consacré un chapitre assez important aux monnaies de l'Europe centrale dont les caractères celtiques sont indéniables et qui ont, avec le numéraire de la Gaule, des rapports nombreux et très étroits, qu'expliquent d'ailleurs des relations commerciales avérées. Nous savons bien aussi que des peuplades celtiques ont habité le bassin du Danube; et, en 70 avant notre ère, l'historien Sempronius Asellio écrivait que la ville de Noreia (aujourd'hui Neumarkt en Styrie) était *in Gallia*.

Les monnaies de l'île de Bretagne ont fait l'objet d'un court chapitre qui suffira pour établir quelques comparaisons.

Au contraire, j'ai laissé de côté les Celtes de la péninsule ibérique, dont les monnaies ont peu de ressemblance avec celles de la Gaule et dont la langue et l'alphabet étaient du reste différents. J'ai noté seulement les influences intéressantes qui ont existé dans le Midi.

Pour la numismatique de la Gaule proprement dite, j'ai suivi un plan qui est à moitié historique et à moitié géogra-

PRÉFACE

phique, mais qui se justifie facilement de son désordre apparent. En effet, on trouvera d'abord des chapitres sur les imitations du « philippe » et sur Massalia. C'est dans cette partie qu'il est question des premières monnaies de la Gaule. Pour le reste, comme nous ne pouvons encore déterminer une succession chronologique certaine, j'ai repris un ordre géographique, commençant par les monnaies du Sud pour terminer par l'étude des pièces des Arverni. En dernier lieu, il y a un retour au plan historique en ce qui concerne les colonies romaines, dont les monnaies sont nécessairement parmi les plus récentes de la Gaule.

Pour abréger, j'ai donné peu de développement aux descriptions de monnaies. Mais j'ai recueilli toutes les provenances qui m'ont paru de nature à jeter quelque jour sur le classement de diverses pièces. Ces provenances sont au nombre de plusieurs milliers; et, pour ne point allonger inutilement la table des matières, j'ai préféré ne les pas reporter à la fin de l'ouvrage, jugeant que la plupart de ces lieux de provenance étaient assez inconnus pour n'être jamais cherchés dans une table.

La carte, qui forme la planche IV du *Traité*, n'a d'autre but que de permettre de reconnaître la situation géographique des principaux peuples de la Gaule proprement dite, sans recourir à des ouvrages spéciaux.

Quelques érudits regretteront peut-être que les nombreuses provenances, indiquées dans les notes de ce livre, n'aient pas été reportées sur des cartes. Mais la grande variété des types des monnaies gauloises rendait impossible ce travail dont l'exécution est pratique seulement pour la monographie d'une série.

L'illustration d'un livre sur les monnaies gauloises est particulièrement difficile, car beaucoup de ces pièces ne se prêtent guère à la reproduction par la phototypie, et, même quand les types sont nets, ils sont fréquemment incomplets par suite de défauts dans la frappe. C'est pour cette raison que beaucoup des pièces gravées sur les planches de l'Atlas des monnaies gauloises (publié en 1892) ont été composées à l'aide de plusieurs exemplaires. Ne pouvant reproduire aussi

PRÉFACE

qu'une seule pièce de chaque type, j'ai dû accepter ce système, et, dans beaucoup de cas, je n'ai rien trouvé de plus satisfaisant que d'emprunter les figures mêmes de l'Atlas. Pour un certain nombre de pièces les dessins du Traité sont préférables. Enfin, trois planches en phototypie ont été jointes à l'ouvrage et permettront de comprendre le style particulier des monnaies gauloises, mieux qu'on ne saurait le faire avec des dessins, qui sont plus nets, mais moins fidèles.

Parmi les 620 monnaies figurées dans ce *Traité*, près d'une centaine n'ont pas été publiées dans l'*Atlas*. Je suis persuadé que le nombre de pièces reproduites dans mon ouvrage est suffisant pour fournir une base à des études sérieuses. Aussi bien il n'était pas possible d'augmenter le nombre de ces figures, car il fallait faire un ouvrage pratique, et l'*Atlas* même, qui comprend plus de 2,000 pièces, est loin d'être complet. Le *Corpus* des monnaies gauloises ne saurait d'ailleurs être publié maintenant; peut-être conviendrait-il cependant de commencer à y travailler.

Je ne puis terminer cette courte préface sans dire que mon regretté maître et ami Anatole de Barthélemy avait mis à ma disposition un important recueil formé de lettres adressées à Félicien de Saulcy et à Charles Robert, et de celles qu'il avait reçues lui-même lorsqu'il était membre de la Commission de la topographie des Gaules. Ce recueil m'a fourni d'utiles renseignements pour les provenances, renseignements qui ont complété ou rectifié ceux que j'avais trouvés dans les ouvrages spéciaux et les publications de Sociétés provinciales. Anatole de Barthélemy, qui m'ouvrait libéralement sa bibliothèque, s'informait souvent du degré d'avancement de mon travail; mais il douta longtemps que l'entreprise pût être menée à bien, car il connaissait les difficultés du sujet. C'eût été pour moi une véritable joie de lui remettre un exemplaire du Traité des monnaies gauloises : je n'ai pu que dédier cet ouvrage à sa mémoire.

J'adresse ici un cordial remerciement à M. A. Changarnier, de Beaune, qui a bien voulu me donner de nombreuses empreintes de monnaies de sa riche collection et m'indiquer des provenances notées au cours d'une longue carrière, consacrée spécialement à la numismatique gauloise.

Je dois aussi des remerciements à M. H. de la Tour, qui, avec une patience inlassable, m'a communiqué les cartons de la collection nationale; à MM. S. Ambrosoli, A. Beauvais, baron F. Béthune, E. Bonnet, P. Bordeaux, L. Capitan, P. Castelfranco, P. du Châtellier, E. Chénon, C. Coliez, F. Collombier, H. Corot, L. Coutil, J. Creusot, H. Creuzé, Ch. Dangibeaud, J. Déchelette, P. Dissard, H. Dressel, L. Dumuÿs, J. Gauthier, E. Gohl, L. Joulin, W. Kubitschek, R. P. C. de la Croix, E. Lalanne, E. Lespinas, L. Le Clert, H. Lorimy, V. Luneau, G. Macdonald, A. Magni, G. Martin, D. Mater, L. Morel, R. Mowat, A. Naef, B. Pick, M. Pineau, J. Protat, J. Puig, A. Richard, H. Riggauer, E. Roschach, G. Schlumberger, O. Vauvillé. Tous ces conservateurs de musées ou collectionneurs m'ont obligé en me procurant des renseignements divers.

Paris, 15 novembre 1904.

A. Bl.

Digitized by Google

.

.

.

INTRODUCTION

Aperçu historique sur le développement de la numismatique gauloise. —
 II. Erreurs de doctrine qui ont entravé ce développement. — 111. Difficultés de cette branche de la Numismatique.

I. L'aspect généralement grossier des monnaies de la Gaule et les difficultés qu'on rencontre dès qu'on aborde l'étude de cette série ont évidemment contribué à les faire délaisser depuis longtemps (1). L'antiquité classique absorbait trop les esprits pour que notre archéologie nationale fût étudiée, comme elle eût dû l'être. Quelques pages sont suffisantes pour établir la vérité de cette assertion.

Paul Petau fut l'un des premiers qui portèrent quelque intérêt aux monnaies gauloises et il en fit graver un certain nombre, choisies dans sa collection (2).

(1) Les traditions populaires n'ont même pas gardé le souvenir d'un monnayage gaulois. Les paysans du Poitou donnent le nom de pièces aux lunettes à des monnaies d'argent, qui portent un fleuron sous le cavalier. Les pièces à la croix sont qualifiées de Sarrasines dans le Midi (Baron Chaudruc de Crazannes, Dissert. sur les monnaies gaul. au type de la croix, 1839, p. 4). Dans les environs de Boviolles (Meuse), les paysans désignent sous le nom de chèrres de Moise, les bronzes coulés des Leuci, au type du sanglier (L. Maxe-Werly, Études sur les m. antiques rec. au châtel de Boviolles, 1876, p. 51).

(2) Veterum Nummorum Gnorisma, Paris, 1610; réimprimé dans Sallengre, Novus Thesaurus Antiquit. romanarum, 1718, t. II, p. 1001 et s.; et encore sous le titre Explication de plus. antiquités recueillies par Paul Petau, Amsterdam, 1757, in-4^{*}. Dans l'édition de 1610, il n'y a pas de lettres pour

Son contemporain, le célèbre Fabri de Peiresc, en avait sans doute aussi dans sa collection, car Bouterouë (1) attribue à cet érudit l'explication suivante d'une pièce d'or dite « à l'œil » : « Pei-« resc y voyait un œil plus grand que la forme ordinaire qui estoit « au revers et que c'estoit un hiéroglyphique des druides pour « représenter la divinité. »

En 1719, Bernard de Montfaucon constatait qu'on trouvait en France un grand nombre de monnaies gauloises « qui ont été fort « négligées jusqu'à présent. Elles sont d'un si mauvais goût que la « plupart les rejettent et ne veulent pas leur donner place dans « leurs cabinets. » (2) Le savant Bénédictin eut la hardiesse de consacrer une planche à la reproduction de pièces recueillies près de Breteuil, entre Beauvais et Amiens, et de quelques autres envoyées par M. le Mellier, général des finances à Nantes. Montfaucon prenait les plus grossières de ces monnaies pour les plus anciennes (3).

C'est peut-être l'influence de Montfaucon, qui détermina plusieurs amateurs à introduire, quelques années plus tard, les monnaies gauloises dans leurs collections (4). Mais les érudits mirent plus de temps que les collectionneurs à comprendre l'intérêt des monnaies celtiques: « Plusieurs antiquaires ont rapporté des « médailles gauloises, mais sans autre objet qu'un simple mouve-« ment de curiosité; car elles ne peuvent instruire sur l'histoire, « et il est impossible de rien conjecturer sur le temps et les lieux « de leur fabrique » (5).

désigner les planches; celles qui contiennent des monnaies gauloises sont marquées B, C, G, H, I, K, L, N, O, dans l'édition de 1757. On y reconnaît un bon nombre de pièces avec légendes; mais malheureusement il n'y a aucune provenance.

(1) Claude Bouterouë, Recherches curieuses des monnoyes de France, Paris, 1666, p. 50 (l'auteur cite, entre autres, les pièces Vocaran et Lucotio; les monnaies gauloises, assez nombreuses, sont décrites aux pages 38 à 70, avec quelques figures).

(2) L'Antiq. expliquée, t. III, 1^{re} partie, 1719, p, 88, pl. LII.

(3) Cette erreur fut commise aussi par E. Lambert, qui classe dans sa première période (300-278 av. J.-C.) les bronzes coulés au quadrupède déformé (Essai sur la num. du Nord-ouest, 1ⁿ partie, 1844, p. 14 et pl. I.).

(4) S. Maffei, Galliæ antiquitates, 1733, p. 112.

(5) Comte de Caylus, *Recueil d'Antiq.*, t. VI, 1764, p. 328. Malgré cette opinion, le célèbre amateur Michelet d'Ennery recueillit un certain nombre de

Eckhel avait du mépris pour les monnaies barbares et négligeait même de les décrire, sous prétexte qu'on n'en pouvait tirer aucun enseignement (1).

Pellerin leur avait accordé plus d'attention et nous lui devons les attributions des pièces avec *Epad* et *Verga* à Epasnactus et à Vergasivellaunus (2). Mionnet décrivit un certain nombre de monnaies gauloises, mais l'ère scientifique de la numismatique de la Gaule ne commença qu'avec la *Revue française de Numismatique*, en 1836. En imême temps qu'ils publiaient de nombreux articles dans cette revue, le marquis de Lagoy (3), le baron Chaudruc de Crazannes (4), L. de la Saussaye (5), Charles Lenormant, éditaient de divers côtés des notices et des monographies encore utiles. Conbrouse publiait une liste d'environ 621 pièces gauloises (6) et Joachim Lelewel donnait, en 1841, son volume sur le *Type gaulois*, qui, bien que diffus, a rendu des services, surtout à cause de l'Atlas qui l'accompagne (7). L'auteur y a réuni de nombreuses figures de

monnaies gauloises (Catal. des méd. ant. et mod. du Cabinet de M. d'Ennery, Paris, 1788, pp. 119 et 120).

(1) Doctrina Numorum veterum, t. IV, 1794, p. 171.

(2) Recueil de méd., t. I^{...}, 1762, pp. 33 et 36. – Cf. R. N., 1837, p. 241, et 1856, p. 300.

(3) Notice sur l'attribution de quelques médailles des Gaules, 1837.

(4) Dissertation sur les monnaies gauloises au type de la croix, 1839.

(5) Numismatique de la Gaule Narbonnaise, 1842.

(6) Catalogue raisonné des monnaies nationales de France; Essai de Guillaume Conbrouse, Paris, 1839, in-4°; Atlas, 1840.

(7) Il faut reconnaître que l'auteur avoue lui-même (p. 21), n'avoir basé son étude que sur 500 pièces gauloises seulement dont 190 sont gravées dans son Atlas. Cet atlas est de 1840. La date est d'autant plus intéressante qu'elle permet de croire que Lelewel a emprunté à Conbrouse une bonne partie des éléments dont il s'est servi. En effet le Catalogue de Conbrouse (1839) comprend la description de 621 pièces; il est accompagné de deux planches donnant l'une un alphabet gaulois, l'autre des symboles gaulois. Dans l'Atlas du même ouvrage (1840), la planche 4 donne 57 types de têtes de monnaies gauloises, 21 types de chevaux, 19 de symboles; la planche 5 comprend 132 symboles divers, 37 types de festons et ornements, 21 de plantes. L'Atlas de Lelewel (1840) montre des types et symboles réunis de la même manière (pl. X, 132 emblèmes et symboles). — M. G. Cumont a indiqué un certain nombre de corrections faites à l'ouvrage de Lelewel par divers travaux de la seconde moitié du XIX[•] siècle (Les progrès de la Numismatique gauloise depuis Lelewel, Genève, 1891; Extr. du Bull. Soc. Suisse de Num.).

monnaies gauloises, généralement exactes, et le texte de ces planches indique souvent des provenances que les recherches ultérieures ont confirmées.

L'Etude sur la numismatique du Nord-ouest de la Gaule, par E. Lambert, est postérieure de trois années et également précieuse à cause des provenances enregistrées.

Depuis cette époque, la numismatique de la Gaule a fait l'objet de nombreux travaux de tout genre. Toutefois elle attend encore un traité ou manuel qui résume l'état de la science et les caractères propres à des monnaies, qui ont bien des analogies avec celles de la Grèce et de Rome, mais aussi, pour la plupart, un style spécial, avec des anomalies étranges.

A. Duchalais avait donné, en 1846, un catalogue intéressant de la série du Cabinet de France (1).

F. de Saulcy, le premier, tenta de présenter une vue d'ensemble de la Numismatique de la Gaule (2); mais je crois bien que son petit travail ne répondit pas à ce qu'on attendait de lui. L'auteur eut néanmoins une influence considérable dans la rédaction du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, dont presque tous les articles numismatiques reflètent ses idées, quand ils ne sont pas entièrement rédigés par lui (3).

Malgré la prodigieuse activité scientifique de F. de Saulcy et le nombre des articles qu'il écrivit sur les monnaies de la Gaule (4),

(1) Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale, avec notes explicatives. Paris, 1846, in-8^o, 4 pl. (812 pièces décrites).

(2) Aperçu général sur la Numismatique gauloise rédigé pour l'introduction du Dictionnaire archéologique, dans Rev. Archéol., 1866, t. XIII, pp. 400-418, pl. X et XI (II y a un tirage à part, format in-4°, de 23 pp.). Cf. du même auteur un autre tableau d'ensemble dans les Comptes rendus de la Soc. fr. de Num., 1869, pp. 85-97.

(3) Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par les soins de la Commission de la Topographie des Gaules. Paris, 1867-1878, in-4°; les planches reproduisent 294 pièces. — La publication, arrêtée au mot Ligures (p. 96 du t. II), a été reprise récemment.

(4) Outre divers articles que je citerai dans le corps du *Traité*, je signalerai ici la série de 30 *Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise*, publiées dans la *R. N.*, de 1858 à 1869-70, et réunies en un vol. in-8°, avec pl. (Je citerai cet ouvrage sous le titre: *Lettres*).

INTRODUCTION

j'estime que son plus grand titre à notre reconnaissance est la formation de cette magnifique série de 8,000 pièces, qui, après les 1,400 monnaies gauloises de la collection donnee par le duc de Luynes (en 1862) (1), vinrent au Cabinet de France (acquisition en 1872).

La collection, formée par F. de Saulcy, contient non seulement des pièces provenant de nombreuses trouvailles, mais aussi des suites réunies par Tôchon d'Annecy, Lemesle (Nantes), de Roucy (Compiègne), E. Hucher (Le Mans), Soulages (Toulouse), Rigollot (Amiens), Mioche (Clermond-Ferrand), Colson (Noyon), Breidbach (Bruxelles).

T. Mommsen s'était occupé incidemment des monnaies de la Gaule, surtout dans les rapports qu'elles pouvaient avoir avec les pièces romaines. Mais son travail, qui peut passer pour une vue générale, s'appuie surtout sur les ouvrages antérieurs et renferme de notables erreurs (2).

En 1874 parut la seconde partie d'un ouvrage d'Eugène Hucher dont la première avait été publiée en 1865 (3). Ce travail contient des matériaux utiles, bien que les figures, agrandies par l'auteur, éveillent quelquefois des doutes au sujet de l'exactitude. D'ailleurs ce système ne permet pas de reconnaître les divisions monétaires dans des cas où l'auteur a oublié de donner des indications les plus utiles. Hucher connaissait assez bien les monnaies gauloises et en avait réuni d'intéressantes. Aussi son livre contient des remarques judicieuses, mais elles sont malheureusement noyées dans des développements fastidieux, et disposées sans méthode. L'ouvrage répond mal au titre qu'il porte ; il n'est pas non plus un manuel de numismatique gauloise, mais un recueil de monnaies.

Le meilleur manuel pratique de numismatique gauloise fut le

(1) Comprenant la belle collection du marquis de Lagoy.

(2) Histoire de la Monnaie romaine, éd. Blacas-de Witte, t. III, 1873, pp. 250-275. L'auteur admet l'existence d'une monnaie d'or frappée à Massalia (p. 259); il ne connaît comme légende grecque, sur des monnaies de la Gaule, que **KANETEAOY** (p. 269); le monnayage de l'argent n'aurait eu lieu qu'après la conquête de César (p. 270). On pourrait relever dans ce chapitre encore d'autres erreurs.

(3) L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles. Paris et Le Mans, 1865, in-4[•], 53 pp. et 101 pl.; 1874, 160 pp. et 220 fig.

catalogue de la collection P.-Ch. Robert (1), dont les classifications et les remarques sont en général plus sages que celles de F. de Saulcy. Mais c'est encore là un guide bien succinct, car les descriptions y tiennent la plus grande place.

En 1889, parut enfin le catalogue du Cabinet de France, élaboré par E. Muret (2), en grande partie d'après les notes de F. de Saulcy. Muret, qui mourut du reste avant l'achèvement de sa tâche, n'était pas familier avec les monnaies gauloises. C'est pour cette raison sans doute qu'il ne sut pas retrouver des provenances indiquées dans des travaux antérieurs et qu'il donna souvent des descriptions inexactes.

Dès 1876, sous le ministère de M. Waddington, la Commission de la Topographie des Gaules avait décidé de publier un corpus des monnaies gauloises. Elle en avait confié la préparation à une souscommission composée de MM. de Saulcy, Ch. Robert et A. de Barthélemy, auxquels furent adjoints MM. A. Chabouillet et E. Muret: ces deux derniers, après la dissolution de la Commisde topographie des Gaules, en 1883, étaient restés seuls chargés de publier le Catalogue, paru en 1889. Quant à l'Atlas (dont 54 planches sur 55 étaient déjà gravées par Dardel, en 1890 (3), on le publia (4) après que M. H. de la Tour eût donné aux pièces figurées des numéros correspondant au texte du Catalogue. C'était là un travail assez ardu, car, suivant la théorie adoptée par Ch. Robert,

(1) P.-Charles Robert, Monnaies gauloises; description raisonnée de la collection de M. P.-Ch. Robert, dans Annuaire Soc. Num., t. V, 1877-81, pp. 259-348, pl. V, et 5 fig. (t. à part, 1880, in-8°, avec table). L'auteur a exclu de son catalogue les bronzes coulés dit en « potin ».

(2) Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothéque nationale, rédigé par Ernest Muret et publié par les soins de M. A. Chabouillet. Paris 1889, in-4, 327 pp. (10413 nº*). A. Chabouillet a rédigé, pour cet ouvrage, une préface de 27 pages, qui eût suffi pour présenter une intéressante vue d'ensemble. Mais il recula devant la tâche et se contenta de parler de quelques pièces, choisies un peu au hasard. Les tables du catalogue ont été dressées par M. H. de la Tour. (3) A. de Barthélemy, dans R. N., 1890, p. 139.

(4) Atlas des monnaies gauloises, préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, par Henri de la Tour. Paris, Plon, 1892. In-f. de viii et 12 pp. et de LV pl. gravées sur cuivre (Environ 2000 figures). La pl. LV, gravée sous la direction de M. de la Tour, comprend des monnaies de la collection Danicourt, aujourd'hui au Musée de Péronne.

INTRODUCTION

beaucoup de pièces gravées dans l'Atlas sont complétées au moyen de plusieurs exemplaires, et par conséquent idéales, quoique généralement exactes.

L'Atlas présente des défauts qui ont leur origine dans la manière dont il a été composé, à des époques diverses, par des mains différentes; et d'autre part, malgré la grande quantité de figures qu'il contient, on y remarque de nombreuses lacunes, souvent difficiles à comprendre, car il s'agit, dans plusieurs cas, de pièces conservées au Cabinet de France et souvent publiées déjà dans d'autres ouvrages (1).

Quoi qu'il en soit, l'Atlas forme avec le Catalogue une base d'études sans laquelle il serait difficile d'entreprendre un travail d'ensemble sur la Numismatique gauloise.

Vers la même époque parut un travail contenant une vue générale sur les monnaies de la Gaule (2).

L'analyse des travaux de mes devanciers remplirait un volume (3). Mais il ne s'agit pas de donner ici une étude bibliographique; les citations qu'on trouvera au bas des pages de ce volume sont suffisantes.

(1) ll y a des doubles emplois (dans les pl. XX et XXIV; XV, XXV et LV); des attributions fausses (pl. VII, 2935, pl. XVI, 5878, etc.); des pièces mal dessinées (pl. VII, 4622, 4797, et autres assez nombreuses); des figures disposées dans un mauvais sens (pl. XI, 3587, etc.); enfin des pièces qui ne sont pas celtiques (pl. XXXVIII, 9377; pl. I, 9603). Il faut remarquer que les critiques, assez nombreuses, qu'on peut formuler à l'égard de l'*Atlas*, ne peuvent être adressées à M. H. de la Tour qui a dû se borner à mettre en état d'être publié un travail préparé par d'autres.

(2) Instructions adressées par le Comité des travaux historiques; Numismatique de la France, par Anatole de Barthélemy. 1^m partie. Époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne. Paris, 1891, gr. in-8° (Les monnaies gauloises occupent les pages 1 à 21, avec 33 fig.). Le même auteur a publié de nombreux articles, qui ont fourni d'utiles contributions au classement des monnaies gauloises (M. trouvées au Mont César, au Mont Beuvray, en Poitou, à Jersey, etc.). Ces travaux seront cités dans le présent volume.

(3) Je citerai seulement encore, au point de vue général, la notice Gaule (Numismatique, par E. Babelon) dans la Grande Encyclopédie, t. XVIII, pp. 608-612, fig. — M. R. Forrer a entrepris, en 1901, la publication d'une étude sur la Numismatique celtique des pays du Rhin et du Danube (Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde, t. XIII et suiv.). Ce travail, plus général que son titre l'indique, contient des renseignements intéressants.

II. Il est plus utile de rechercher les tendances d'esprit des premiers pionniers qui ont défriché le champ de la numismatique gauloise. Cette étude permettra de comprendre pourquoi les progrès ont été relativement lents.

Signalons en passant, la curieuse erreur d'Eckhel, qui niait l'existence de monnaies de l'île de Bretagne, antérieures à celles frappées par Carausius (1).

Joachim Lelewel, à côté de bonnes observations, a condensé quelquefois de multiples erreurs en peu de lignes. Voici un passage de cet auteur comme exemple : « Non seulement on retrouve ça « et là un mélange de monnaie, évidemment de différentes parties « de la Gaule; mais très souvent, même les espèces d'un pays sont « exhumées en masse dans un autre pays très éloigné. On trouve à « la fois, à Valence, 300 pièces de la monnaie gauloise de Tour-« nay; on retrouve continuellement dans le pays des Leuks, la « monnaie des Kaletins, et les monnaies des Leuks de Solimariaca « se rencontrent souvent avec celles des Santones et différentes « autres, aux environs de la Loire (2) ».

On sait maintenant que les pièces d'argent avec le nom Durnacus portent un nom d'homme (3) et qu'elles appartiennent précisément à la région située entre le Rhône et les Alpes où l'on a trouvé plusieurs trésors, qui en contenaient avec d'autres monnaies analogues. On sait aussi que les pièces d'argent à la légende Kal ou Kaletedou, qu'elles aient été frappées par les Eduens ou par un autre peuple, appartiennent certainement à l'Est de la Gaule (4), où l'on a trouvé plusieurs trésors qui ne contenaient que ce numéraire. Quant aux pièces d'argent à la légende Solima, on s'accorde à y voir plutôt un nom d'homme (Solimarus par

(1) Cette erreur a été réfutée, dès 1826, par le marquis de Lagoy, dans son *Essai sur les médailles de Cunobelinus;* Aix, in-4°, 20 pp., 1 pl.

(2) Type gaulois ou celtique, 1841, p. 19. Lelewel s'est contredit du reste à six pages d'intervalle, car il avait écrit (p. 13) que « Durnak » était un nom de roi.

(3) L'attribution erronée à Tournai est déjà dans Eckhel, Doctrina Numorum vet., t. I, 1792, p. 74. Cf. R. N., 1847, pp. 220 et 376, et A. Hermand, Num. Gallo-Belge, 1864 p. 151.

(4) F. de Saulcy avait attribué ces pièces aux Leuci, mais il a reconnu luimême son erreur; R. N., 1837, p. 6. exemple) (1); et de plus, il n'est pas certain qu'elles ont été frappées par les Leuci.

L'attribution des pièces d'argent Solima à Solimariaca avait été soutenue aussi par L. de la Saussaye (2) et par F. de Saulcy (3).

Aussi bien, les premiers écrivains de la *Revue numismatique* étaient fortement imbus d'une idée préconçue : retrouver des noms de villes et de peuples dans les légendes de monnaies gauloises. Cette tendance leur venait sans doute d'une mauvaise compréhension des exemples que leur fournissait la Numismatique grecque. C'est qu'en effet à l'époque où le monnayage gaulois atteignit son plus grand développement, les villes grecques avaient pour la plupart perdu leur autonomie. La localisation dans le temps des exemples empruntés à la civilisation grecque eût dû être par conséquent l'objet des premiers soins de ceux qui étudiaient les monnaies de la Gaule.

Le désir de retrouver des monnaies de la plupart des villes celtiques était servi, on peut le dire, par l'état arriéré de la philologie. On pouvait alors se permettre toutes les hardiesses dans des rapprochements qui nous font sourire aujourd'hui (4). Ainsi L. de la Saussaye, attribuant les monnaies Ateula-Ulatos et Caledu-Senodon aux Senones, admettait un atelier appelé Caledunum et identifié avec Chaumont (5). Le même auteur lisant, d'ailleurs à tort, sur une monnaie d'argent, la légende CON Γ , y reconnaissait le nom des Consuanetes ! (6). Et il retrouvait Montluçon dans Luccio (7). Chaudruc de Crazannes attribuait à Solonium, Solonum ou Solo, les monnaies qui portent SOLLOS (8).

(1) E. Lambert (Essai, p. 111), avait déjà prososé Solimarius. Cf. Comptes rendus Soc. Num. et d'Archéol., t. V, 1874, p. 124.

(2) R. N., 1838, p. 405, pl. XVI.

(3) Monnaies des Leuks ou Leuquois; m. de Solimariaca aujourd'hui Soulosse, dans R. N., 1836, pp. 162-174, pl. III. On n'admet même plus que Solimariaca ait existé sur l'emplacement de Soulosse.

(4) C'est peut-être Cl. Bouterouë qui trace ce mauvais chemin en proposant de voir l'ancien nom de Paris sur une pièce de Lucotio (Rech., pp. 49-50).

(5) R. N., 1840, p. 181. Il proposait aussi pour les pièces de la Série Kal, un Caldeniacum (Chaudency). Cf. l'opinion de J. Lelewel, Type gaulois, p. 240, n. 531.

(6) R. N., 1844, p. 403. - Il s'agit d'une pièce de la Série Kal.

(7) R. N., 1840, pl. IX, 38.

(8) R. N., 1844, p. 85, fig.

Le marquis de Lagoy reprenait l'attribution aux Aulerci Diablintes, proposée par Pellerin, des pièces d'argent sur lesquelles on lisait à tort *Diaoulos* (1). F. de Saulcy donna la bonne lecture **DIASVLOS**, mais, avec la hardiesse qui le caractérisait, il proposa d'y reconnaître le nom de Divitiac. M. de Lagoy, reprenant une hypothèse de Conbrouse, attribuait aux Veromandui, des bronzes avec *Ver* ou *Vero* (qui, en réalité, portent VIROS), et fut suivi par Duchalais (2).

Eugène Hucher était tenté d'attribuer les bronzes portant la légende Vandelos à Vendeuil (Oise), et ceux avec Caliagiis pouvaient, dans une hypothèse analogue, être donnés à Caply ou à Chailly (3).

Adrien de Longpérier eut sa part dans cette longue série d'attributions téméraires. Celle à Agedincum Senonum de la pièce portant $A\Gamma H \Delta$ (4), a été admise pendant longtemps. Ces lettres sont simplement les premières d'un nom d'homme, comme Agedillus (5).

Le même savant émit l'avis que le nom *Roveca* pouvait bien être le nom de *Roviacum* (Crouy-sur-Ourcq) (6), et proposa d'attribuer aux Catalauni un bronze (probablement Carnute) dont le monogramme pouvait, à la rigueur se décomposer en **KTAL** (7).

M. A. de Barthélemy, qui dans un de ses premiers articles,

(1) Pellerin, Recueil, t, III, p. 182; marquis de Lagoy, Notice sur l'attrib. de qq. méd. des Gaules, p. 40, pl. n° 25. Il faut rendre justice à E. Lambert; bien que paraissant approuver l'attribution (Essai, I, p. 116), il dit cependant que cette lecture est douteuse (Ibid., p. 42). M. A. de Barthélemy dans une notice sur les monnaies des Aulerci, repoussa le premier l'attribution et proposa de voir un nom de chef sur cette pièce dont la fabrique lui paraissait avec raison appartenir à l'Est de la Gaule (R. N., 1847; p. 6 du t. à p.).

(2) Conbrouse, Cat. raisonné des m. nat. de France, 1829, p. 43; marquis de Lagoy, Notice..., 1837, p. 43; Duchalais, Descr., p. 269, nº 643. Cf. Cat. B. N., p. 203.

(3) R. N., 1855, pp. 369 et s., pl. X. Cf. le Cat. du Cabinet de France, qui a maintenu le classement aux Bellovaques (pp. 184-186), que je repousse complètement.

(4) R. N., 1844, p. 165 = Œuvres, t. II, p. 73.

(5) A. Holder, Alt-Celtischer Sprachschatz, I, col. 55.

(6) R. N., 1859, p. 100 = Œuvres, t. II, p. 416.

(7) R. N., 1863, p. 74. — Il s'agit de la pièce que Saulcy attribue plus tard, tout aussi témérairement, au chef Cotuat.

avait attribué à tort des pièces de Q. Doci Sami f. aux Santones, tint à se corriger lui-même en restituant ces pièces à un chef de l'Est de la Gaule, vraisemblablement des Sequani (1). Il faut abandonner aussi l'hypothèse du pagus Corilissus (territoire des Abrincatui), basé seulement sur une lecture incomplète (2). L'attribution au pagus Vennecticus des bronzes Venextos n'est pas mieux fondée (3).

C'est encore le marquis de Lagoy qui accumula les fausses attributions que voici. Une monnaie sur laquelle il lisait à tort Biso devait appartenir à Vesontio (4). Une pièce d'argent au cavalier, à la légende COSII-CALITIX, fut donnée à Cossio ou Cossium-Vasatum, Bazas! (5). Une pièce retouchée fut attribuée à Magusa ou Magusum, ville des Bataves (6), et une monnaie de bronze de Viredios à Vissec, dans le Gard! (7). M. de Lagoy classa encore deux pièces aux Belindi (8), une obole, du type massaliète, aux Anatili, peuple localisé à l'embouchure du Rhône (9), et diverses pièces aux Jemerii (donné comme Saint-Jemmes, près de Sisteron) et à Sostomagus (Castelnaudary)! (10). Cet auteur avait donné à Cantilia (Chantelle, diocèse de Bourges), une monnaie analogue à celles de Pixtilos, et L. de la Saussaye s'appuya sur cette opinion pour faire de Pixtilos un chef arverne (11). Le bronze Caballos,

 (1) R. N., 1846, pp. 257-265, pl. XIV, corrigeant R. N., 1838, pp. 1-7, pl. I.
 (2) R. N., 1842, p. 403. — Lelewel, a peu près à la même date, classait avec raison, ce bronze au type du lion, à la cité des Remi (*Type gaulois*, p. 334).

(3) F. de Saulcy, R. N., 1858, p. 437. M. Deloche a fait aussi le rapprochement (Études sur la géographie historique de la Gaule, 1860, p. 374).

(4) R. N., 1837, p. 401.

(5) R. N., 1839, p. 402. Le marquis de Lagoy attribua encore des pièces de la même série à Brigantium (BRI) et aux Vediantii (VIID); Supplément à l'essai de monogr. d'une série de méd. gaul., imitées des deniers consulaires aux types des Dioscures, Aix, 1856. G. Vallier et C.-A. Serrure ont proposé de nouveau la dernière attribution (Annuaire Soc. Num., 1896, p. 248).

(6) R. N., 1840, p. 16; cf. Annuaire Soc. Num., 1896, p. 109.

(7) R. N., 1841, p. 12. Cf. E. Hucher, R. N., 1859, p. 82.

(8) R. N., 1842, p. 12, pl. I.

(9) R. N., 1847, p. 397.

(10) R. N., 1857, pp. 381-402.

(11) R. N., 1838, 128. — Cependant Lelewel avait considéré comme carnutes les bronzes portant ce nom (Type gaulois, p. 369). Et cette opinion est bien préférable.

souvent mal lu, fut attribué à diverses villes, à Chalon-sur-Saône (par Bouterouë, Mionnet et Lagoy), à Avallon (par Pellerin et Mionnet), et à une ville hypothétique de *Caballodunum* (1). Millin, numismatiste par occasion, entrait dans la mêlée, et basait, sur la fausse lecture *Conovio*, l'attribution à *Conovium* de Bretagne, d'un bronze portant le nom *Contoutos* (2). Et de son côté, J. de Pétigny attribuait à Toul un denier mal lu de la série *Kaletedou* (3). La tendance persista, et, en 1864, Lambert publiait, comme pièce inédite de sa collection, un bronze, au type du sanglier, avec la prétendue légende **ACVJNO** où il reconnaissait le nom d'un *Acunum* (Ancône, Drôme)! (4).

On aurait pu croire que F. de Saulcy songeait à réagir contre la doctrine erronée dont je viens de tracer l'historique, car, dans la *Revue numismatique*, en 1860, il disait à propos d'une pièce d'argent, de la série au cavalier (5), que *Brico* ne pouvait représenter *Brigantium*, et il ajoutait : « D'ailleurs, a priori, je suis dis-« posé à chercher autre chose que des noms de villes dans les « légendes gauloises » (6). Pourquoi oubliait-il ces lignes en donnant des monnaies à Apta Julia (7), à Mastramela (Miramas) (8), à Cimiez (9) et à *Noviodunum Suessionum* (10)? Les mots de

(1) Bouterouë, p. 53; Pellerin, *Recueil*, t. I, p. 16; Mionnet, t. I, pp. 79 et 81, n^{ei} 203 et 210; Lagoy, R. N., 1855, pp, 327-335, pl. VIII. — Ajoutez l'attribution aux Gaballi par Peghoux.

(2) R. N., 1838, p. 158.

(3) R. N., 1836, p. 282.

(4) Essai, II, p. 116, pl. XVII, 14.

(5) Cette série des pièces au cavalier a souvent induit les numismatistes en erreur. Ainsi, les pièces avec *Eburo* ont été données à Embrun. Elles avaient déjà été attribuées, tout aussi à tort, aux Aulerci-Eburovices (*R. N.*, 1847, p. 91-94; 1848, p. 348), et Duchalais les classait aux Eburons (*Description*, 1846, p. 206). D'autre part, on a attribué les pièces de *Durnacus* à Tournai; Voy. plus haut. Les pièces *Virodu-Turoca* ont été, également à tort, données à Verdun (Voy. sur la question L. Maxe-Werly, dans *Rev. belge de Num.*, 1891, p. 500).

(6) F. de Saulcy, Lettres à M. de Longpérier sur la Numismatique gauloise, 1870, p. 87.

(7) R. N., 1866, p. 402.

(8) R. N., 1867, p. 333.

(9) Ibid. et Lettres, p. 315.

(10) Annuaire soc. fr. de Num., 1867, p. 18.

I 2

INTRODUCTION

Saulcy que je viens de citer nous amènent à étudier une autre phase de l'histoire de la Numismatique gauloise, qui se résume pour ainsi dire dans les travaux de cet érudit. Il voulut retrouver des monnaies de la plupart des chefs gaulois mentionnés par César. Si quelques-unes de ses attributions peuvent être défendues, beaucoup d'autres ne résistent pas à une critique sérieuse. Telles sont ses conclusions relatives à Cotuat ou Gutruat, chef carnute (1) à Votomapatis, roi des Nitiobriges (2), à Dumnacus, chef des Andes (3), et à plusieurs autres, qui firent l'objet d'un travail spécial (4). Je reviendrai sur certaines attributions lorsque je m'occuperai des noms inscrits sur les monnaies de la Gaule.

Une tendance dangereuse, résultant d'un mauvais emploi du vocabulaire néo-celtique, se dessine dans les attributions suivantes : aux « Blesenses » des bronzes avec une tête de loup (bleiz); aux Ædui, des statères avec un épi (edh signifiant blé); à Luern, père de Bituit, des bronzes avec un quadrupède que Saulcy appelle un renard (louern) pour les besoins de sa cause (5). D'ailleurs, depuis Lelewel, qui trouvait des affinités entre certaines légendes de monnaies gauloises et des noms slaves (6), les études reposant sur la linguistique, appliquée à la numismatique gauloise, ont été souvent peu heureuses. Les plus étendues et en même temps les moins scientifiques sont assurément celles d'Adolphe Breulier (7), de Monin (8) et de Beale Poste (9). Aujourd'hui, grâce à l'estimable

(1) R. N., 1867, p. 167. Il s'agit de pièces classées aux Catalauni; voy. plus haut, p. 10.

(2) R. N., 1862, p. 324.

(3) R. N., 1860, p. 265.

(4) F. de Saulcy, Numismatique de chefs gaulois mentionnés dans les commentaires de César, dans l'Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 1-32, pl. I-IV.

(5) Ajoutez la branche de viorne (vern) donnée comme armoirie parlante des Arverni.

(6) Type gaulois, p. 13.

(7) Considérations nouvelles sur la numismatique gauloise, dans Rev. archéol., 1851, p. 474-491 et 753-859; 1852, 617-644. Il suffira de lire le compterendu dans R. N., 1852, p. 306-313 (par A. de Barthélemy).

(8) H. Monin, Monuments des anciens idiomes gaulois, Besançon et Paris, 1861, in-8^o. Compte rendu dans R. N. 1863, p. 41 à 73 (par E. Hucher).

(9) Celtic inscriptions on Gaulish and british coins, etc. Londres, 1861, in-8*, 180 p. et 11 pl.

dictionnaire de M. Alfred Holder (1), on peut entreprendre, avec une méthode plus sûre, l'étude des noms gaulois inscrits sur les monnaies.

La Saussaye avait eu, je crois, une autre préoccupation : il recherchait, sur les monnaies, des représentations de divinités celtiques, et reconnut ainsi la déesse *Cambona* sur des pièces attribuées alors aux Cambiovenses (2), puis la déesse *Solimara* (3), et la tête casquée de Nemausus, fils d'Hercule et fondateur mythique de Nemausus (4). A la même époque, Chaudruc de Crazannes voyait la tête de la déesse *Divona* sur une pièce d'ailleurs mal lue (5).

Aucune de ces interprétations n'est restée dans le souvenir de ceux qui s'occupent d'archéologie celtique.

Ceci nous amène à dire quelques mots de l'école symboliste qui joua, pendant longtemps, un rôle important dans la numismatique gauloise et contribua à jeter le discrédit sur cette source si importante de renseignements pour nos antiquités nationales,

Le baron de Donop développa le premier peut-être, des théories extravagantes et sans portée (6).

Lelewel était acquis à la théorie symboliste (7). On a pensé que L. de la Saussaye avait eu une part dans l'avènement du symbolisme et on a cité de lui la phrase suivante, écrite à propos des oboles massaliètes : « La roue pourrait être une sorte de signe « abrégé du char d'Apollon » (8). Mais cette idée, qui n'est pas très

(1) Alt-Celtischer Sprachschatz, en cours de publication (jusqu'à la lettre T).

(2) R. N., 1838, p. 142. Cf. J. Lelewel, Type gaulois, 1841, p. 261.

(3) R. N., 1838, p. 415.

(4) Numismatique de la Gaule Narbonnaise, 1842, p. 155.

(5) R. N., 1841, p. 165. Cf. Dissertation sur Divona des Cadurci, Cahors, 1842, in-8°, 10 p. (Extr. de l'Annuaire du Lot, 1842, p. 80-86). — J. Lelewel était, de son côté, assez porté à voir des têtes de divinité (Belisana et Camul) sur les monnaies celtiques ($T\gamma pe$ gaulois, p. 262). M. de Lagoy reconnaissait aussi Apollon Belenus et Epona sur une même pièce (R. N., 1842, p. 13); et E. Cartier a admis la déesse topique Turona (R. N. 1846, p. 132).

(6) Les médailles gallo-gaéliques. Description de la trouvaille de l'île de Jersey. Hanovre, 1838, in-4°, 40 p. et 32 pl. On peut consulter cet ouvrage pour les planches qui reproduisent de nombreuses variétés.

(7) Type Gaulois, 1841, p. 55, 96, 267, et passim.

(8) Num. Gaule narbonnaise, 1842, p. 56.

INTRODUCTION

très téméraire (1) lorsqu'il s'agit de pièces de Massalia, ville plus grecque que gauloise, ne peut être appliquée à l'exégèse de monnaies véritablement gauloises. C'est surtout dans la phrase suivante que se dessinent les tendances de la Saussaye : « Rien n'est donc « plus naturel que de chercher sur les monnaies de la Gaule le « symbole ordinaire du peuple qui l'habitait et d'interroger la « mythologie celtique sur les motifs qui l'avaient fait choisir (2) ». Ed. Lambert fut un des pères du symbolisme, adapté à la numismatique celtique; il l'introduisit dans la première partie de son Essai, en 1844 (3), et en accentua les déductions dans la deuxième partie, en 1864. Mais, on eût pu lui être reconnaissant d'avoir développé des hypothèses dont quelques-unes renferment peut-être le germe de la vérité, s'il n'eût été le chef d'une école téméraire. A sa suite, l'abbé Desroches (4) paraphrasa ses développements; Maudet de Penhouet découvrit sur les monnaies armoricaines des symboles du culte de Bel (5); A. Jeuffrain suivit la même voie (6), et A. Fillioux, s'appuyant sur les Astronomica de Manilius et sur un passage de César (B. G., VI, 14), prétendit reconstituer toute la doctrine astronomique des Druides (7).

(1) La Saussaye avait raison sans s'en douter peut-être. C'est ce qu'on verra d'après l'explication que je donne de l'origine du type massaliète de la rouc.

(2) R. N., 1840, p. 245.

(3) Voy. surtout les pp. 56 à 108.

(4) Recherches sur les monnaies gauloises, dans Bull. soc. d'Arch. l. sc. et arts d'Avranches, t. II, 1845, pp. 26-36.

(5) [Comte Maudet de Penhouet], Archéologie armoricaine ; médailles attribuées aux Armoricains avant la conquête du pays par les Romains. Rennes, [1824], in-8°, 24 p. (p. 6 et seq.). C'est évidemment, après avoir accepté cette théorie qu'Ed. Rapp reproduisit des monnaies gauloises à l'appui de sa thèse sur les rapports entre le labarum et le culte du soleil (Jahrb. des Vereins von Alterthumsfr. im Rheinlande, t. XXXIX-XL, 1866. pp. 115-145, pl. II). L'identification de la tête avec celle de Belen, acceptée par Duchalais, est encore indiquée par M. R. Forrer, dans Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande, § XIII.

(6) Essai d'interprétation des types de quelques médailles muettes, émises par les Celtes-Gaulois. Tours, 1846, in-8°.

(7) Nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule, 1867. — Peu après, Fortuné Parenteau reconnaissait une bécasse sur certaines monnaies gauloises de l'Ouest et attribuait à cet oiseau une signification astronomique (Odyssée de la bécasse en Gaule, dans Bull. soc. archéol. de Nantes,

Déjà en 1836, Cartier avait parlé des pièces muettes que devaient avoir les druides (1) et, en 1841, Lelewel avait reconnu, dans une figure assise d'une monnaie d'argent de la rive droite du Rhin, le « mannequin acariâtre d'un Druide assis » (2). Lambert n'oublia pas le célèbre collège religieux des Gaulois et revint à plusieurs reprises sur son influence présumée : « Ces êtres [Le Soleil, la Lune, la Terre, les astres], motifs d'un culte direct, étaient aussi l'objet « d'un culte secret, figurés dans le culte public et à l'usage de tous, « par des personnages fictifs, dont l'explication réelle ne pouvait « appartenir qu'aux druides et à leurs initiés » (3).

Cette phraséologie obscure fit fortune. Alexandre Hermand n'hésita pas à reconnaitre, dans le type dit « à l'œil », l'expression graphique des idées religieuses des Celtes du nord de la Gaule et l'influence druidique(4). A. Duchalais, que sa *Description des monnaies gauloises* du Cabinet de France avait fait un des maîtres de la numismatique gauloise, versa, à la fin de sa vie, dans le symbolisme excessif, et écrivit à Fillioux une lettre, qui est comme le manifeste de sa nouvelle manière. « L'imitation des monnaies « grecques et romaines par les Gaulois » disait-il, « a été d'abord « entreprise dans un but purement commercial; plus tard elle est « devenue intelligente et nos ancêtres ont alors emprunté à des « peuples plus civilisés la manière d'exprimer leurs idées religieuses

t. XII, 1873; t. à p., Nantes, 1872, in-8°). Cf. dans le même ordre d'idées, les divagations publiées par A. de Vertus sous le titre : les Zodiaques gaulois, temps sacrés des Celtes, d'après les médailles religieuses des bords de la Marne et de Caranda, dans Annales Soc. hist. et archéol. de Château-Thierry, t. X, 1874, pp. 145 et s., pl. I à VIII.

(1) R. N. 1836, p. 150.

(2) Type gaulois, p. 359. Pour Lelewel, un bon nombre de types obscurs des monnaies celtiques sont « le produit du symbolisme druidique » (p. 55. Cf. p. 267). On a vu plus haut que Peiresc, d'après Bouteroue, associait déjà les druides au monnayage gaulois. Cf. au sujet d'une hypothèse de Streber, *Rev. belge de Num.*, 1863, p. 448.

(3) Essai, 1^{re} partie, pp. 107-108; cf. p. 60. Comme autre exemple de réverie exégétique, voy. D^r Faux, Quelques réflexions sur d'anciennes monnaies bretonnes, d'après la mythologie des druides bretons de Davies, Amiens, 1863, in-8°, 52 pp., 1 pl. (Extr. de La Picardie).

(4) Rev. num. belge, 4° série, t. II = Numismatique gallo-belge, 1864, pp. 5, 61, 66, 84, etc. Il semble cependant qu'Hermand ait plus de réserve que quelques-uns de ces devanciers (*Ibid.*, pp. 3 et 4).

INTRODUCTION

« tout en conservant leur propre individualité. Je n'entrerai pas « dans plus de détails ; ce serait trop long ; un exemple cependant, « à propos de Vercingétorix : l'Apollon du droit, c'est Belenus, le « cheval du revers, l'emblème de la course du Soleil, Sol in-« victus ; l' (\mathcal{O}) , comme l'a dit M. Lambert, le signe du cours des « astres ; le vase enfin, un athlon ou prix de la course, dont « parle le vieux et obscur Pindare. Tout le reste est dans le même « goût » (1).

Eug. Hucher fut un des adeptes fervents de l'école symboliste et écrivit entre autres phrases, celle-ci : « Du reste, nous reconnais-« sons qu'il existe dans la pose des doigts, et notamment du pouce, « dans toutes les monnaies que nous allons décrire, une intention « symbolique qui peut avoir sa source dans l'expression de l'idée « génératrice » (2).

Bien qu'Eugène Hucher fût devenu par la suite plus circonspect, en particulier au sujet de la théorie des types astronomiques (3), il introduisit encore beaucoup de symbolisme dans son livre sur *l'Art gaulois*. A. de Longpérier, Charles Robert (4), F. de Saulcy se gardèrent de verser dans les idées de l'école de Lambert, et, de la part de Saulcy, dont l'esprit manquait quelquefois de pondération, ce fut une réelle preuve de critique éclairée.

Mais un des représentants les plus autorisés de l'archéologie celtique communique un peu du prestige de son nom aux doctrines de Lambert et se fit un ardent défenseur de l'influence des

(1) Dans A. Fillioux, Nouvel essai d'interp. et de classif. des m. de la Gaule, 1867, p. 13.

(2) Etudes sur le symbolisme des plus anciennes médailles gauloises, compr. la monogr. des m. des Aulerces-Cénomans, dans R. N., 1850, p. 93. Il est presque superflu de dire qu'on ne peut distinguer avec certitude le pouce dont parlait Hucher. — Hucher se laissait encore entraîner par son imagination, en écrivant, à propos d'une pièce de la trouvaille de Charnizay: « Le loup prend part à la joie du triomphe en poussant des cris » (L'art gaulois, 2° partie, pp. 14 et 29).

(3) Il la combattit dans la R. N., 1867, pp. 291, et s., dans un compte rendu du travail de Fillioux.

(4) Celui-ci démontra l'inanité des explications de Fr. Streber, tirées de la mythologie germanique; Voy. R. N., 1864, p. 146. Ch. Robert ne cessa du reste de critiquer les tendances symbolistes; Cf. Annuaire Soc. Num., t. V, p. 327.

Druides sur le monnayage de la Gaule, et en particulier de l'Armorique (1). Alexandre Bertrand dévelop pa, à plusieurs reprises, ses idées, basées malheureusement sur une étude superficielle de la numismatique gauloise. La critique que je formule ici n'est pas sans motifs, et, pour le prouver, je citerai une des phrases d'Alexandre Bertrand, écrites à propos des monnaies armoricaines, Il disait, que ces pièces, avaient été frappées, sur une très grande étendue de pays (France et Angleterre), sous la même inspiration religieuse, et il concluait à « l'existence d'un pouvoir central obéi, « ayant à son service des artistes d'une réelle habileté, entre 300 et « 400 ans avant notre ère » (2).

Or, quand on parle de monnaies armoricaines (3), il s'agit, non de quelques pièces d'assez bon style et d'un classement incertain, mais de la masse de monnaies de mauvais or et de mauvais billon, d'un art fort médiocre, qui sont bien spéciales aux départements de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan. Et, s'il est une question qui ne fait pas de doute, c'est que ces monnaies appartiennent aux derniers temps de l'indépendance gauloise.

Alexandre Bertrand, qui approuvait Maudet de Penhouet, critiquait (4) les prudentes réserves de M. A. de Barthélemy, exprimées dans la phrase suivante : « Évitons de chercher sur les mon-« naies gauloises des faits dans lesquels l'imagination seule prête « à ceux qui les ont fabriquées des idées qu'ils n'avaient pas (5). » Et cependant, si Alexandre Bertrand eût été plus familier avec la bibliographie de la question, il eût reconnu que M. A. de Barthélemy n'était pas hostile aux recherches qui peuvent nous éclairer sur la part de l'influence religieuse dans la création des types monétaires gaulois. Les mots suivants le prouvent surabondamment : « L'aurige des statères macédoniens se transforme peu à « peu en oiseau; mais, lorsqu'il eût revêtu cette forme, il fut

(1) Alexandre Bertrand, Rev. Archéol., 1896, II, pp. 277-278; et La religion des Gaulois; les Druides et le Druidisme, 1897, pp. 228-244.

(2) La religion des Gaulois, 1897, p. 244.

(3) Surtout avec les indications déterminantes qu'Alexandre Bertrand introduisait dans sa phrase.

(5) R. N., 1884, p. 201, note.

⁽⁴⁾ Op. cit., p. 229.

« adapté à certaines idées locales qui sont à chercher, sinon à retrouver (1). »

III. C'est, qu'en effet, avant de tirer des conclusions aussi formelles que celles de Lambert et de Bertrand, il faut accumuler des observations nombreuses et exactes. Il n'est pas douteux que la civilisation celtique a imprimé son caractère particulier aux monnaies que les peuples gaulois ont fabriquées : soutenir le contraire ne serait pas raisonnable. Mais on a trop souvent perdu de vue que le monnayage gaulois est, dans une proportion considérable (2), composé d'imitations, sorties de modèles grecs et romains ou dérivant même d'imitations, plus ou moins déformées elles-mêmes. Les types sont souvent méconnaissables et on pourrait croire qu'ils sont des créations locales, alors qu'une étude approfondie permet, dans des cas fréquents, de retrouver le prototype grec, romain, ou même gaulois.

Une autre raison de l'obscurité qui règne encore sur de nombreuses séries monétaires de la Gaule est la négligence apportée pendant longtemps au classement chronologique. On s'est occupé de localiser dans l'espace les monnaies gauloises (3); on était plus enclin à les attribuer aux peuples et chefs, cités par César, qu'à déterminer la date de fabrication de ces pièces. Il en résulte que des émissions successives, dont les unes sont sûrement bien antérieures aux autres, restent confondues et souvent aussi disséminées

(1) A. de Barthélemy, dans R. N., 1885, p. 156. Le même auteur avait déjà dit, en 1881, à propos de certains bronzes de la région des Ambiani : « qui ont une signification mythologiqne que nous ne pouvons encore deviner » (Note sur les monnaies gauloises tr. au Mont-César, p. 6; extr. de la Rev. Archéol.). — P. Lemière avait fait aussi un juste départ entre les types originels et les symboles qui peuvent être locaux (Bull. archéol. de l'Association bretonne, t. III, 1852, p. 233).

(2) Évidemment, il ne faut pas dire, comme Carl von Böse, que les gauloises sont de simples imitations de monnaies grecques et romaines (Hannoversche numismatische Zeitschrift de Grote, 1837, nº 11).

(3) Je ne veux pas dire que cette localisation est inutile; loin de là. On est parvenu à classer géographiquement la plus grande partie des monnaies celtiques. Dès 1881, Alfred Danicourt disposait un choix de monnaies gauloises sur une carte de la France (cf. *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 71, fig.). M. H. de la Tour a dressé une carte analogue sur laquelle sont exposées un certain nombre de pièces de la collection du Cabinet de France (Cf. *Journal des Arts*, 6 juillet 1895).

au détriment de la science. Il est évident que la détermination de l'âge de ces diverses émissions est une œuvre singulièrement ardue et sujette à l'erreur. Mais par des comparaisons nombreuses et par l'étude minutieuse des trésors monétaires, on peut, on doit entrevoir l'amélioration du classement chronologique. Dans un ouvrage comme celui-ci, il serait impossible, imprudent même d'apporter des changements trop nombreux dans les classements adoptés. Aussi bien chaque série de monnaies gauloises devrait être étudiée dans une monographie spéciale. Les suites gauloises sont encore mal connues et chaque trouvaille apporte des pièces nouvelles qui éclairent un côté de la question.

Souvent d'ailleurs, pour étudier utilement une monnaie gauloise, on doit en voir dix exemplaires et même davantage, car ces pièces sont souvent mal frappées et les beaux exemplaires sont rares.

C'est pourquoi on ne saurait prétendre encore établir le classement méthodique, qui ne pourra se faire que lentement.



CHAPITRE II

LA MONNAIE 'PRIMITIVE EN GAULE

I. Le Celt et les fragments de métal pesés. — II. Lingots avec marques. — III. Anneaux et rouelles.

I. Les monnaies véritables étant, en Gaule, beaucoup plus récentes que dans les pays grecs, on peut se demander si les peuples celtes n'avaient pas déjà, avant l'introduction de la monnaie d'argent de Massalia et du statère d'or macédonien, un moyen d'échange autre que le troc des produits naturels.

Peut-être pourrait-on songer à la hache ou coin de bronze, qui a reçu le nom de *celt* et dont on a découvert plus de 300 cachettes, sur le sol de la Gaule (1).

M. Michele-Stephano de Rossi, étudiant le contenu d'une cachette, découverte à Narni (Ombrie), où les fragments de bronze et les celts étaient associés à des monnaies véritables, aurait trouvé de nombreux fragments, rompus intentionnellement, qui appartiendraient, par leur poids, à un système ayant le nombre 6 pour type. M. de Rossi, constatant, d'autre part, que les celts n'avaient généralement pas servi, concluait que ces coins pouvaient être, en quelque sorte, l'unité pondérale dont on aurait fait des divisions par rupture.

L'hypothèse fut combattue par le comte Gozzadini, au congrès

(1) On a donné des listes de trouvailles. Voy. G. de Mortillet, Cachettes de l'âge du bronze, dans Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris, 1894, pp. 298-340; cf. G. Chauvet, Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, Angoulème, 1895, in-8°, et Bull. Soc. Arch. Charente, 1894, pp. 274 et s.

CHAPITRE II

d'archéologie préhistorique de Bologne, et M. H. Schuermans, adoptant cette seconde opinion, reconnut dans les cachettes de bronze de simples dépôts destinés à la fonte (1).

L. Frati, en signalant le trésor de 1438 kilogrammes de bronze, découvert à Bologne, appuya l'opinion de M. St. de Rossi (2). On a comparé les haches de bronze avec des plaques d'argent, trouvées à Troie, et dont Schliemann faisait des « talents » de l'époque homérique (3).

En faveur de la théorie du *celt-monnaie*, on pourrait présenter des arguments tirés des faits suivants.

Dans une cachette d'objets de bronze découverte à Plurien (Côtes-du-Nord), il y avait 240 haches à douille rectangulaire dont la cavité se prolongeait jusqu'au tranchant. On est donc autorisé à croire, que ces haches, d'ailleurs beaucoup plus minces que d'autres de la même cachette, n'étaient pas des outils. Dans le même dépôt, il y avait aussi une vingtaine de haches ornementées de cercles simples ou doubles et de nervures saillantes rectilignes, décoration placée près du tranchant et qui, par conséquent, eût disparu dès qu'on aurait frappé avec le *celt* (4). Une hache, ornée de deux cercles près du tranchant, a été recueillie aussi dans le Finistère (5).

Remarquons qu'à Maure-de-Bretagne (arr. de Redon, Ille-et-Villaine), près du village de la Couture, on trouva, vers 1865, envi-

(1) Voy. le résumé de la question dans H. Schuermans, Celt, Cateia, monnaie; lettre à M. Châlon, dans Rev. belge de Num., 1874, pp. 288 et s.; cf. Comptes rendus Soc. franç. de Num., t. V, 1874, p. 444.

(2) L. Frati, Tesoro monetale di bronzi primitivi scoperto in Bologna, Bologne, 1877, in-12°, 8 pp. (Extr. de la Gazzetta dell' Emilia, 16 février 1877, n° 47).

(3) D^{*} A. Gœtze, Die Trojanischen Silberbarren der Schliemann-Sammlung. Ein Useitrag zur Urgeschichte des Geldes; Extr. du Globus, t. LXXI, 1897, n° 14. Cf. compte rendu de Th. Volkov, dans L'Anthropologie, t. IX, 1898, p. 455.

(4) Jules Lemoine, Trouvaille d'objets en bronze de l'époque larnaudienne, à Plurien (Côtes-du-Nord), 7 p. et 1 pl. (Extr. des Bullet. et mém. Soc. d'émul. des Côtes-du-Nord, 1888). Cf. compte rendu d'E. Cartailhac, dans L'Anthropologie, t. 1^{er}, 1890, p. 434. La cachette contenait plusieurs centaines de celts de formes et de poids divers et des fragments.

(5) P. du Châtellier, Cachette de fondeur de Saint-Honoré, commune de Plogastel-Saint-Germain (Finistère) dans L'Anthropologie, t. II, 1891, p. 24, fig. 13.

ron 4000 celts, très petits coins de bronze, réunis par des fils métalliques passés dans l'anneau latéral (1).

On pourrait supposer que les *celts* ornés n'étaient pas destinés à servir comme outils, et que les coins de la dernière cachette précitée, étaient, à la fois, trop petits et trop nombreux pour être des outils.

L'étude des cachettes « de l'âge du bronze » démontre à mon avis qu'il ne faut y voir qu'exceptionnellement des dépôts de fondeurs. Le fait que beaucoup de ces masses d'objets de bronze étaient renfermées dans des vases de terre permet de croire qu'il s'agit de trésors cachés à des époques de trouble (2). Quelle apparence que les fondeurs se soient aussi souvent préoccupés de garantir contre l'humidité de la terre des masses de métal destinées à passer par le creuset presque immédiatement?

Comment expliquer aussi que la plupart des cachettes renferment des objets entiers et des débris, des *celts* neufs et usés? La condition primordiale du commerce était de séparer les objets de valeur de ceux qui étaient destinés à la fonte.

Les pesées de *celts* que j'ai relevées et que j'ai faites ne m'ont fourni aucun argument en faveur de la théorie du *celt-monnaie*; mais il faut dire qu'elles étaient trop peu nombreuses pour qu'on soit autorisé à conclure que ce mode d'investigation est inutile,

Aussi bien, je ne dois pas oublier de signaler la phrase suivante dont l'importance n'échappera à personne : « A Brécy (canton de « Fère-en-Tardenois), plusieurs kilogrammes de débris de haches « à douille, de faucilles, de lances, etc. Chacun des morceaux, dont « la brisure avait été faite intentionnellement, avait un poids sen-« siblement uniforme, ce qui semblerait faire croire que l'on pou-« vait s'en servir comme monnaies courantes » (3).

(1) Les Musées de Saint-Germain-en-Laye et de Rennes conservent des spécimens de cette trouvaille (*Matériaux p. servir à l'hist. nat. de l'homme*, 1868, p. 24).

(2) On verra que la plupart des trésors de monnaies gauloises que j'ai réunis étaient renfermés dans des vases.

(3) J. Pilloy, dans Congrès Archéol. de France, à Soissons et Laon, 1887, p. 125. — M. P. Hauberg pense aussi que les menus fragments de bronze des cachettes du Nord servaient à faciliter les pesées au cours des échanges (Myntforhold og Udmyntninger i Danmark indtil 1146. Copenhague, 1900, p. 261).

CHAPITRE II

Cette hypothèse séduisante n'a rien contre elle. Elle est même fortifiée par ce fait qu'on a trouvé des morceaux d'æs rude, en abondance, à Marzabotto (1), nécropole où les Gaulois d'Italie ont laissé des mobiliers funéraires du plus grand intérêt. On sait d'autre part que, dans des sépultures, découvertes par Zannoni, les squelettes tenaient dans la main droite des morceaux d'æs rude (2), qui étaient évidemment des oboles à Caron.

Retenons de plus que l'æs rude, le bronze non frappé, était répandu dans l'Italie centrale à une époque où les villes grecques de la Grande-Grèce se servaient de monnaies, frappées selon des étalons pondéraux nettement déterminés.

Le fait qu'on trouve souvent, en Gaule, dans les cachettes de bronze, des bracelets, des fibules et des colliers, en fragments, est à rapprocher du passage d'Arrien, relatif aux peuples de l'Ethiopie : «... l'orichalque dont ils se servent comme parure et « qu'ils coupent en morceaux pour leur tenir lieu de monnaie » (3).

J'ai déjà traité autrefois la question du bracelet-monnaie dont nous connaissons des exemples indubitables pour l'antiquité et l'époque moderne (4). Je rappellerai encore que les trouvailles monétaires de l'Allemagne et des pays scandinaves renferment souvent des bijoux d'argent, brisés, mêlés à des monnaies (5). On a dit aussi que les lingots d'argent et les bijoux brisés avaient servi de monnaies dans des pays arabes (6).

(1) Comte J. Gozzadini et D^r J. Nicolucci, Di ulteriori scoperte nell'antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese, Bologne, 1870, in-f^{*}. Cf. Matériaux, t. VI, p. 275.

(2) Museo Civico de Bologne. Voy. L. Frati, loc. cit., p. 5.

(3) *Périple* de la mer Erythrée, éd. Blancard, p. 45 : Προχωρεί δε και δρείχαλκος, ῷ χρῶνται πρός κόσμον, και εἰς συχκοπὴν ἀντινομίσματος. L'orichalque peut être assimilé au laiton ou cuivre jaune; J. Rossignol, *Les métaux dans l'antiq.*, 1863, p. 261.

(4) Le bracelet considéré comme moyen d'échange antérieur à la monnaie frappée, dans Rev. belge de Num. 1891, pp. 129-135, et Etudes de numism., t. Ier, 1892, pp. 85-91.

(5) Les monnaies coupées, dans mes Études de Numism., t. II, 1901, pp. 122-123.

(6) Dans le Soûs, en 460 de l'Hégire. Voy. Henri Sauvaire, Matériaux pour servir à l'histoire de la Numismatique et de la métrologie musulmanes, Paris, 1882, pp. 96, 125 et 276.

On voit que rien ne s'oppose à ce que les fragments de bijoux des trésors de bronze aient eu une valeur monétaire.

II. Si nous admettons que le développement de la monnaie a suivi, en Gaule, les mêmes phases que dans l'Italie centrale, où l'on s'est servi de l'æs rude, nous ne nous étonnerons pas de rencontrer des monuments analogues aux premiers lingots monétaires italiotes, marqués de points ou d'une tige à plusieurs rameaux (1).

Commençons par citer la trouvaille d'objets d'or, faite dans l'étang de Nesmy et connue par des pièces de procédure de 1760 (2). Ce trésor renfermait des lingots d'or, marqués de traits, dont l'un portant 12 coches parallèles, pesait 2 onces, 7 gros, 12 grains, c'est-à-dire, comme l'a constaté B. Fillon, 1 gros et 67 grains pour chaque douzième. Or ce poids correspond à celui des statères d'or de l'ouest de la Gaule, et on pourrait en conclure que les lingots étaient employés comme monnaies de compte, pour la valeur d'autant de statères qu'on y avait fait de coches (3).

III. Nous avons maintenant à examiner la question des anneaux et rouelles.

De nombreux auteurs, s'appuyant sur le texte de César (4), ont conclu que les Gaulois ont dû employer les anneaux comme monnaies. Mais on peut dire que la question n'a pas été traitée avec la rigueur scientifique qu'elle comporte. Nous retiendrons seulement comme utiles les faits suivants. En 1848, on trouva, dans un tombeau gaulois, à Berchères-les-Pierres (Eure-et-Loir), deux anneaux de bronze conservés actuellement au Musée de Chartres. M. de

(1) Voy. le P. R. Garruci, Le Monete dell' Italia antica, 1885, pl. I et s.; Cf. E. Babelon, Les origines de la monnaie, 1897, p. 179.

(2) Benjamin Fillon, Lettre sur une découverte d'objets en or, faite en 1759, dans l'étang de Nesmy (Vendée), 1879, in-8°, pp. 23-24. — Le nom de B. Fillon est de ceux qui éveillent une légitime défiance. Mais, en ce qui concerne la découverte de Nesmy, il ne paraît pas que l'auteur eût inventé des documents. Fillon a communiqué les documents à J. Quicherat, et ce savant éminent a répondu aux questions de l'auteur, dans des termes qui ne laissent voir aucune suspicion.

(3) Au sujet de marques analogues sur des monnaies primitives, voy. E. Babelon, Les origines de la Monnaie, 1897, pp. 77, 78 et 89.

(4) De B. G., V, 12 (à propos des habitants de l'ile de Bretagne): « Utuntur « [aut aere] aut nummo aureo, aut taleis ferreis ad certum pondus examinatis, « pro nummo ».

CHAPITRE II

Widranges a écrit qu'ils portent sur chacune de leurs faces l'un quatre points (::) et l'autre deux points (:) (1). Selon le même auteur, ces signes indiquent que le premier anneau avait une valeur double de celle du second; du reste, le plus grand de ces anneaux pèse 11 grammes, tandis que le plus petit ne pèse que 5 gr. 50, c'est-à-dire la moitié du premier (2).

Les autres anneaux, décrits et figurés par M. de Widranges, ont des poids très variables, qui ne peuvent jeter aucun jour sur la question. Le fait qu'on a trouvé des anneaux dans des vases, en 1819 et 1844, à Charmont et à Scrupt (Marne) (3), ne prouve rien en faveur de la théorie monétaire. Ces anneaux peuvent provenir de vêtements ou d'ustensiles divers; ils n'ont sans doute aucun rapport avec « l'obole à Caron ».

D'autre part, M. Desor a considéré comme des monnaies, les centaines d'anneaux de bronze trouvés dans les lacs de la Suisse. A Estavayer, quatre anneaux de bronze étaient enfilés dans un anneau d'étain (4), comme si l'on avait voulu les préserver d'une perte, facile s'ils eussent été isolés.

Citons encore les deux anneaux d'or, trouvés, en 1864, à Besné (canton de Pont-Château, arrondissement de Savenay, Loire-Inférieure). L'un de ces anneaux, acheté par le Musée des Antiquités nationales (à Saint-Germain-en-Laye), est composé d'une baguette, courbée en croissant peu ouvert, pesant 314 grammes (5). Un

(1) Comte H. de Widranges, Des anneaux et des rouelles, antique monnaie des Gaulois. Bar-le-Duc, 1861, 16 p., 6 pl.; Voy. pp. 5 et 9-10. Cf. Journal de Chartres, 24 mars 1850.

(2) Le plus grand de ces anneaux est dessiné dans l'ouvrage de M. de Widranges, pl. II, n° 6; l'autre, pl. III, n° 1.

(3) Comte de Widranges, op. cit., p. 5.

(4) Matériaux p. l'hist. de l'homme, t. VI, 1870-71, pp. 246-248, fig. et p. 377. Cf. A. Morel-Fatio, Les annelets lacustres de bronze ont-il fonctionné comme monnaie? dans le Bull. soc. suisse de num., t. V, 1886, pp. 54-55. La Suède et la Norwège ont employé certainement des anneaux comme monnaies; voy. même vol., p. 230, fig. 78; cf. p. 433. Le Musée national de Copenhague conserve de nombreux anneaux d'or en spirale, de poids assez constant; voy. P. Hauberg, Myntforhold og Udmyntninger i Danmark indtil 1446. Copenhague, 1900, p. 260.

(5) Il est trop facile de trouver dans ce poids un multiple de statères gaulois pour que l'argument me paraisse utile.

Digitized by Google

anneau semblable, trouvé à Caudos (Landes), est conservé au même Musée. On a considéré ces objets d'or, non comme de véritables bracelets, mais comme représentant « la forme sous laquelle « le commerce de l'or se faisait » (1).

Signalons encore la trouvaille, faite à Fontenay-le-Comte (2), d'une trentaine d'anneaux d'or associés à des statères pictons. Ces anneaux ont-il circulé comme moyens d'échange ou faisaient-ils simplement partie d'une parure?

En Angleterre, on a trouvé, à plusieurs reprises, des anneaux d'or qu'on a considérés comme des monnaies (3). C'est une hypothèse plausible, mais qui aurait besoin d'être appuyée sur des pesées et des observations précises.

Quant aux rouelles, la question est aussi difficile à résoudre. En faveur de la théorie d'après laquelle les rouelles seraient des monnaies on a fait valoir qu'on les trouve souvent réunies en nombre (4). Par exemple, en 1860, trois cultivateurs de la commune de Boviolles découvrirent trois dépôts de rouelles (25 rouelles à huit rayons; une moitié de grande rouelle à 10 rayons; une grande quantité de petites rouelles à quatre rayons, dont une en plomb) (5). Mais que prouve cette série de trouvailles au point de vue de la circulation monétaire? Ce qu'il faudrait établir, c'est que les rouelles, de formes et de poids si différents, sont recueillies dans des conditions telles qu'elles ont dû servir pour les échanges.

En faveur de ce point de vue, je dois citer la petite trouvaille du Châté de Boviolles, qui, selon M. Liénard, aurait contenu des pièces d'electrum, de bronze coulé et 38 rouelles de divers

(1) Dict. archéol. de la Gaule, t. I⁴⁷, p. 150. Le Musée des antiquités nationales conserve aussi de gros fils d'or, pliés en deux et roulés en spirale, dont le poids paraît en rapport constant (provenant d'Alsace; d'Heidolsheim, selon le Cata-logue de ce musée, 3° édition, p. 177).

(2) Voy. inventaire des trésors, nº 256.

(3) John Yonge Akerman, dans The Numismatic Journal, t. I, 1836-37, pp. 209 et s., citant : Sir William Beetham, On the Ring-money of the Celtæ (Dublin, 1836); W. B. Dickinson, dans le Num. Chronicle, t. XIV, 1851-1852, pp. 57-65, fig.; Edw. Hoare, dans le même recueil, t. XVII, 1854-1855, pp. 62-83. Cf. t. VII, 1844-45, p. 1.

(4) Annuaire Soc. Num., 1867, p. 62.

(5) Comte H. de Widranges, op. cit., p. 7. L'auteur n'a pu étudier complètement les trouvailles.

CHAPITRE II

modules (1). Mais je ne sais pas si les circonstances de cette découverte ont une précision suffisante, et s'il s'agit réellement de pièces trouvées ensemble. On a découvert aussi, à Reims, deux bandes de plomb, l'une de six rouelles, l'autre de quatre, en même temps qu'une monnaie de bronze à la tête de Janus (2). Mais des faits de ce genre ne prouvent rien; on pourrait seulement déduire de ceuxci que ces rouelles sont contemporaines de monnaies réelles appartenant à une basse époque. Disons encore, qu'on aurait trouvé à Orrouy (arrondissement de Senlis) trois rouelles avec 54 monnaies gauloises (3). Mais les monnaies ne sont même pas déterminées, et il faudrait savoir dans quelles conditions les rouelles ont été recueillies. On a voulu tirer une preuve de ce fait qu'une rouelle un peu usée pesait 33 grains, alors qu'une pièce des Leuci en pesait 34 (4). C'est un argument bien fragile.

En ce qui concerne les rouelles de plomb, il faut citer un fait affirmé dès 1863 : « Les rouelles de plomb sont des pesons de « fuseaux. De nos jours, on en en fabrique d'identiques à Ploër-« mel et à Josselin (Morbihan); elles se vendent, à raison de deux « pour un sou, aux femmes de la campagne, qui s'en servent pour « donner du poids à leurs fuseaux » (5).

En résumé, je ne saurais actuellement considérer les rouelles comme des monnaies (6).

(1) Voy. inventaire des trésors, nº 178.

(2) F. Duquénelle, dans R. N., 1850, pp. 299-301.

(3) Dict. d'archéol. Gaule, t. II (feuille non parue).

(4) R. N., 1836, pp. 162-174. Opinions de F. de Saulcy et L. de la Saussaye.

(5) Fortuné Parenteau, Essai sur les monnaies des Namnètes, Nantes, 1863, p. 4 (Extr. du Bull. archéol. de Nantes, t. II, 1862). — Cette explication a été donnée de nouveau par M. Aveneau de la Grancière, Les rouelles gauloises et les fusaioles en plomb du Morbihan, dans Bull. archéol. de l'Association bretonne, t. XVI, 38° congrès à Rennes, 1897 (Saint-Brieuc, 1898), pp. 98-111, 2 pl.; voy. p. 101.

(6) Sur les rouelles, on pourra consulter encore les ouvrages suivants : Grivaud de la Vincelle, Arts et métiers des Anciens, 1819, pl. CXIV (Cet auteur les considère comme des roues votives); Dufresne, Essai de classification et observation sur les rouelles métalliques trouvées au Châtelet, dans Revue d'Austrasie, 1839, p. 265 (favorable à la théorie monétaire); J. Lelewel, Type gaulois, 1841, pp. 161-163 (favor. à la théorie mon.); Éd. Lambert, Num. gaul. nord-ouest de la France. 1^{re} partie, 1844, p. 16, et 2^e partie, 1864, pp. 4 et 5 (favorable); Achille Deville, dans R. N., 1846, p. 166 (contraire); F. de Saulcy, R. N., 1836,

p. 169, et Comptes rendus Soc. Num., t. I, 1867, p. 96 (favorable puis contraire); E. Hucher, dans R. N., 1862, p. 157 (p. 161, il propose timidement de considérer les rouelles comme des anulettes, théorie déjà mise en avant par Victor Simon, dans la Rev. d'Austrasie, en 1839); A. Hermand, Numism. gallobelge, 1864, p. 79 (contraire à la théorie monétaire, au moins pour le Nord de la Gaule); Ch. Cournault, De l'usage des rouelles chez les Gaulois, dans Journal Soc. d'Archéologie lorraine, t. XIV, 1865, pp. 139 et s. (penche à voir dans les rouelles de simples boutons); Henri de Longpérier, Des rouelles et des anneaux antiques considérés comme agents de suspension, 1867, p. 15 (Extrait de la Rev. Archéol., 1867, t. II, pp. 334, 397 et s., 3 pl.); L. Maxe-Werly, dans Mém. Soc. d'Agricult., commerce, sc. et arts de la Marne, année 1874-1875, pp. 163 et s. (plutôt indécis); Alex. Bertrand, La religion des Gaulois, 1897, p. 186, pl. XXII (les rouelles sont des amulettes relatives au culte du soleil).

CHAPITRE III

LES MÉTAUX

I. Les Mines en Gaule. — II. Les métaux des monnaies gauloises; Alliages.
 — III. Analyses de monnaies gauloises. — IV. Déductions qu'on peut tirer de ces analyses.

I. L'or était abondant en Gaule (1), mais bien que Strabon parle des mines d'or des Tarbelli (2) et de l'or des Tolosates, il semble que l'or était recueilli par les Gaulois, surtout en paillettes charriées par les fleuves et rivières (3). L'or recueilli dans le Rhin était presque pur, car les analyses faites à notre époque donnent une teneur de 0,934 d'or et seulement de 0,066 d'argent (4). L'or des Salasses (5) provenait sans doute des nombreux torrents qui

(1) Diodore Sic., V. xxvII (Cougny, t. II, p. 378).

(2) Strabon, IV, 11, 1 (Cougny, t. 1^{er}, p. 113). Cf. la mine d'or *albicratense*, près de Tarbes, citée par Pline, H. N., XXXIII, 3.

(3) On a cité le Rhin, le Rhòne, le Gardon, l'Aguesnière, le Cèze, le Tarn et l'Ariège; voy. G. Debombourg, Gallia aurifera; étude sur les alluvions aurifères de la France, dans Mém. Soc. littér. de Lyon, 1868, VI, pp. 17 et s.; A. Daubrée, Aperçu histor. sur l'exploitation des mines métalliques dans la Gaule, 1881, p. 5 (Extr. de la Rev. archéol.). Cf. E. Cartailhac, L'or gaulois dans Rev. d'Anthropologie, t. IV, 1889, p. 273.

(4) Das Grossherzogthum Baden, Karlsruhe, 1885, p. 477; cité par Schaaffhausen, dans Bonner Jahrbücher, LXXXVI, 1888, p. 70. On a des documents, dès 667, sur le lavage de l'or du Rhin, droit concédé par le duc d'Alsace.

(5) Strabon (IV, vi, 6; Cougny, t. I^{**}, p. 163) dit que les Salasses avaient des mines d'or, qu'ils se servaient du fleuve Durias pour le lavage du métal, et qu'ils détournèrent les caux lorsque les Romains s'établirent dans leur pays pour y recueillir l'or. — On a reconnu des gisements d'or à Macugnaga (Sausdescendaient des Alpes. Il pouvait aussi exister sous forme de filon, car les minéralogistes connaissent le filon d'or de la Gardette, près du Bourg d'Oisans (Isère), découvert en 1700.

On a signalé la présence de l'or à Saint-Martin-la-Plaine, dans le Lyonnais, sous Henri IV (1). D'autre part, un plan inédit de Bagnères-de-Bigorre en 1668, porte l'indication de trois mines d'or et d'une d'argent, dont une passait pour avoir un filon de quatre pieds de diamètre (2). L'or serait associé au minerai d'étain dans le Limousin, le Morbihan et la Loire-Inférieure (3).

Pour l'argent, les Gaulois n'avaient guère à envier les riches gisements de l'Ibérie (4), car sur de nombreux points de notre sol, le sulfure de plomb ou galène, traité par le procédé très ancien de la coupellation, fournissait le métal précieux. Tacite citait les mines des Ruteni comme très productives, et de fait on a constaté des traces d'exploitation antique sur une dizaine de points de l'Aveyron (5). Dans les excavations anciennes, au filon de la Maladrerie, à un kilomètre sud de Villefranche, on a trouvé un vase dont la forme romaine est certaine. Un autre vase analogue a été recueilli, dans des déblais anciens au filon de la Baume, toujours près de Villefranche (6). Or on a fait des trouvailles importantes de

sure, Voyage dans les Alpes, t. VIII, § 2132), d'autres à Gondo (Valais), à Crodo (vallée de Formazza). Sur les anciennes mines de la Savoie et du Piémont, voy. Robilant, dans Mém. Acad. roy. des sc. de Turin, 1784-85, t. I, pp. 191, 217 et 262.

(1) R. N., 1850, p. 287. On aurait aussi trouvé une mine d'or en Bresse (Journal d'Agriculture de l'Ain, 1819, p. 134).

(2) Bibl. Nationale, Département des Estampes, V^a 162. — Cf. Ch. L. Frossard, *L'Or des Pyrénées*, Bagnères-de-Bigorre, 1894, in-8°, 11 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. Ramond*). — Les journaux de novembre 1901 ont annoncé la découverte de gisements aurifères à Clairac (Lot-et-Garonne).

(3) A. Daubrée, loc. cit., p. 6. - A Vaulry et Cieux (Haute-Vienne), ibid., p. 39.

(4) Il est fort probable que les Massaliètes ont tiré de l'argent de l'Ibérie, où leur commerce avait dû prendre une grande extension, et où ils avaient fondé des colonies.

(5' Strabon, IV, 11, 2, parle des mines d'argent des Rutènes et des Gabales.

(6) A. Daubrée, loc. cit.. pp. 7 et 8, fig. 1 et 4 (vases). — Cf. Chanoine Vialettes, dans Congrès archéol. de France, LXIII^o s., à Clermont-Ferrand, en 1895, pp. 350-354; Bull. Soc. Antiq. France, 1891, p. 62 et 1896, p. 308. — En 1901, les mines argentifères de Vézis (Aveyron), occupaient plusieurs centaines d'ouvriers.

CHAPITRE III

monnaies gauloises d'argent, aux types du sanglier et de la croix. dans les environs de Limogne (non loin de Villefranche-de-Rouergue), à la Gasse (commune de Villefranche), dans une autre localité des environs de Villefranche et à Goutrens (Aveyron) (1). Dans cette dernière localité, avec plusieurs milliers de monnaies on recueillit environ quatre kilogrammes d'argent en lingots dont le titre est de 951,5 à 978 plus un millième et demi d'or (2). On a dit que les monnaies étaient à fleur de coin; ce fait et celui de la présence des lingots, ainsi que les autres trouvailles faites près de Villefranche, portent à croire que l'argent exploité dans les environs de cette localité était converti sur place en monnaies (3). Dans le Tarn, on a étudié des exploitations de galène remontant à l'antiquité (près de Courris et de Réalmont) (4) et en particulier à Peyrebrune, près de Lafenasse, où l'on a recueilli des vases, des lampes de terre et des monnaies depuis Auguste jusqu'à Constantin (5). A Rosiers (Puy-de-Dôme), on a trouvé une lampe romaine, dans une exploitation de galène (6), et les gisements de Pontgibaud furent creusés par les Romains et au moyen âge (7).

Les gisements du Pouëch de Guaff et de Seix (Ariège) (8) et la mine Saint-Félix de Pallières (Gard) étaient exploités dans l'antiquité, ainsi que ceux de Saint-Paul-la-Coste et de Saint-Sauveurdes-Pourcils, et des restes d'anciens travaux existent sur divers

(1) Voy. mon inventaire des trésors.

(2) A. Daubrée, loc. cit., p. 11. Cf. Congrès scient. de France, 40⁴ sess. à Rodez, 1874, t. II, p. 58.

(3) Sous la domination romaine, les mines d'argent des Ruteni étaient la propriété de l'empereur; C. I. L., t. XIII, 1550.

(4) A. Daubrée, loc. cit., p. 11, d'après un travail manuscrit de Caraven-Cachin, qui a été publié sous le titre : Mines et mineurs gaulois dans le Tarn, dans Bull. Commission des Antiq. de Castres, t. III, 1880, p. 89. — Cf. Pierre Borel, Les Antiquités, raretés... de Castres, 1649, l. II, p. 72 : « A Gouriade « et à La Bruguière, des mines de plomb meslées à d'argent et de l'argent de « paillette dans l'Agoust. »

(5) Alfred Caraven-Cachin, dans Bull. Commission des Antiq. de Castres, t. V, 1882, p. 63 à 73.

(6) Annales des mines, 4º série, t. XVIII, p. 198.

(7) Marcellin Boudet, dans Mém. Acad. de Clermont-Ferrand, t. XXIII, 1881, pp. 580 et s.

(8) A. Daubrée, loc. cit., p. 30.

points de l'arrondissement du Vigan, notamment à la montagne de Blatcouzel où l'on a exploré des puits très curieux (1). Dans la Lozère, des mines du pays des Gabales était exploitées anciennement et dans l'Ardèche, celles de la ville de Largentière, en pleine activité dès le x1^e siècle, étaient connues probablement des Gaulois (2). Les mines célèbres de (Melle Deux-Sèvres), qui ont fourni tant de métal aux rois Carolingiens, étaient sûrement connues des Romains et il est probable que les Gaulois les exploitaient déjà (3). A Alloue (Charente) on a reconnu l'existence d'anciens puits (4).

Aux environs d'Olonne, les mines d'argent de l'Essart furent fouillées par les Romains (5). Signalons encore des mines de plomb exploitées au moyen âge et peut-être antérieurement, à Saint-Jean de la Blaquière et à La Baume-Auriol (Hérault) (6), à Villemagne (Hérault) (7), dans le Nivernais (8), dans le Forez (9), à l'Argentière, à Rame et à Brandes (Hautes-Alpes) (10), à Macot et Bramans (Savoie) (11), près d'Avallon (12) et aux environs de Saint-

(1) A. Daubrée, loc. cit., pp. 12 à 22, fig.

(2) Ibid., pp. 22-24. Cf. Vaschalde, Les mines d'argent de Largentière, Privas, 1868, in-8°.

(3) Cf. R. F. Rondier, Historique des mines de Melle, 1870, pp. 37 et 44.

(4) A. Daubrée, loc. cit., pp. 28-30. Cf. Annales des mines, 1[™] série, t. VII, 1822, p. 151.

(5) B. Fillon, Mém. sur l'anc. configuration du littoral Bas-poitevin... par Charles Louis Joussemet, 1876, p. 8, n. 4.

(6) Émile Bonnet, Les m. des évéques de Lodève, 1900, p. 4, n. 4.

(7) Privat, Aperçu histor. sur les anciennes mines de plomb argentifère de Villemagne, dans Bull. Soc. archéol. sc. et litt. de Béziers, 2° série, t. XVI, 1893, p. 608-614.

(8) Bull. Soc. nivernaise 1. sc. et arts, t. VII, 1872, p. 267.

(9) L. Gruner, Descr. des anciennes mines de plomb du Forez, daus Annales sc., phys. et nat. de Lyon, t. XXI, 1857, p. 1. Cf. F. Noelas, dans Congrès scient. de France, 37° s., à Moulins, en 1870, t. I, p. 384.

(10) P. Guillaume, L'industrie métallurgique dans les Hautes-Alpes avant 1790, dans Bull. soc. d'études des Hautes-Alpes, t. V, 1886, pp. 486, 487 et 505. Cf. J. Roman, même Bull., 1895, p. 59.

(11) A. Daubrée, loc. cit., p. 31; cf. La Grande Encycl., t. III, p. 841.

(12) Dumay, dans Mém. Acad. sc. arts et Belles-Lettres de Dijon, 4[•] s., t. VIII, 1901-1902 (1903), p. LXXXIII. — On a signalé encore des mines de plomb argentifère à Pierre-Perthuis, à Cure, à Saint-Brisson et à la montagne de Gamez, près de Glux (J. F. Baudiau, Le Morvand, t. I, 1865, p. 25).

Avold (Lorraine) (1). Je laisse de côté les mines connues anciennement au-delà du Rhin (2).

Quant au cuivre on a dit avec quelque raison que les Gaulois avaient exploité des mines de la chaîne des Pyrénées (3). Il est certain que les gisements de Baigorry (Basses-Pyrénées) renferment une cinquantaine de galeries et de puits dans lesquels on a recueilli des monnaies de la République romaine (4). On a signalé des mines de cuivre sur divers points des départements de l'Aude (Couise, Davejan, Auriac, Montgaillard, Padern), de l'Ariège (La Bastide-de-Serou, aux Gardes, à Méras, aux Atiels, près d'Eychel), dans les Pyrénées-Orientales (à La Preste), dans l'Isère (près d'Huez, à Maronne), dans la Savoie et la Haute-Savoie (vallée de Beaufort, val Montjoie) (5). La mine des Ceutrons (Savoie) est citée par Pline l'Ancien (6). On a retrouvé à La Glacière, non loin de Vichy, un lingot de cuivre en forme de tuile creuse, pesant 4 kilogrammes; il sortait probablement d'une fonderie locale très ancienne (7).

Pour faire le bronze il fallait allier de l'étain au cuivre. Il n'est pas douteux que les mines d'étain de l'île de Bretagne furent exploitées de très bonne heure (8). Mais la Gaule elle-même pro-

(1) Mém. Acad. Metz, t. XLI, 1857-58, p. 531.

(2) Par exemple celles de la vallée de la Lahn inférieure, exploitées sous Claude I⁴ (Tacite, Ann., XI, 20).

(3) Anciens minéralogistes de France, publiés par Gobet, Paris, 1779, t. II, pp. 477-481.

(4) A. Daubrée, dans Rev. Archéol., 1868, I, p. 304.

(5) A. Daubréc, Aperçu..., 1881, pp. 32 à 35.

(6) H. N., XXXIV, 2. – Cf. E. L. Borrel, Notice historique sur les Mines de la Savoie, dans Mém. Acad. de la Val d'Isère, t. IV, 1891, p. 298.

(7) Beaulieu, Antiq. des eaux min. de Vichy, 1851, pp. 56 et s. — On connaît aussi des mines de cuivre sur d'autres points de notre sol : à Huelgoat (Finistère), à La Prugne (Allier), et à Chessy (Rhône), dont l'exploitation remonte à l'époque romaine. Il y aurait 88 gisements en France (La Grande Encycl., t. XIII, p. 587).

(8) Polybe, III, LVII (Cougny, t. 11, p. 180); Diodore Sic., V, 22 et 38 (Cougny, t. II, 364-368; 404-406). — Cf. Simonin, Sur l'anc. exploit. des mines d'étain de la Bretagne, dans Comptes rendus Acad. des Sciences, 12 février 1866, t. LXII, p. 346; Matér. p. l'Hist. de l'Homme, t. II, 1865-66, p. 327. — Je ne veux pas donner ici la bibliographie de la question si importante et si complexe de l'étain. Je citerai seulement les articles suivants, utiles à consulter : S. Reinach, dans l'Anthropologie, t. III, p. 275-281; t. IV, 1893, p. 563duisait de l'étain. Aristote en parle peut-être (1), et, d'autre part, on sait que les gisements stannifères du Limousin et de la Marche ont été travaillés dans l'Antiquité (près de Montebras, à Monsac, Bénévent, Mourioux et Marsac, dans la Creuse; à Vaubry, à Lecuras, près de Saint-Yrieix, dans la Haute-Vienne; dans la Corrèze) (2). L'étain, associé au kaolin de La Lizolle et d'Échassières (Allier), était exploité au moins à l'époque romaine (3). On a reconnu aussi des traces antiques, certaines, aux gisements d'étain de La Villeder et du Haut-Quily (Morbihan), de Penestin et de Piriac (Loire-Inférieure (4).

On voit donc que les Gaulois ont pu trouver de l'étain dans leur propre sol. Du reste, sans parler des gisements de la péninsule ibérique (5), les Gaulois pouvaient tirer de Bretagne l'étain nécessaire à leur bronze, puisqu'on le transportait jusqu'aux ports de Massalia et de Narbo Martius (6).

II. Tels sont les métaux généralement employés pour la monnaie. Les Gaulois en ont fait des alliages assez divers. Aussi, bien que l'électrum natif existe (mais pas en France, je crois) (7), les mon-

572; dans *Rev. celtique*, t. XV, 1894, p. 107; dans *l'Anthropologie*, t. X, 1899, p. 397-409 (La conclusion de ce dernier travail est que longtemps avant l'an mille, il y avait un commerce presque exclusivement terrestre entre les iles britanniques d'une part, la Thrace et la Macédoine, de l'autre).

(1) Aristote, Sing. merv., 50 (Cougny, t. VI, p. 10).

(2) Mallard, dans Annales des Mines, 6^o série, t. X, 1866, cité par A. Daubrée, Aperçu..., 1881, pp. 36-43. — Pour les gisements d'étain entre La Garde et La Tournerie (Haute-Vienne), voy. aussi Bull. Soc. arch. Charente, 1894, p. 283. — Cf. pour les mines du Limousin, Annuaire dép. de la Haute-Vienne, 1814, p. 135, et A. Daubrée, dans le Gay-Lussac, 1891, p. 101.

(3) Comptes rendus Acad. des Sc., t. LXVIII, 1869, p. 1135.

(4) A. Daubrée, Aperçu..., 1881, p. 48-51. – A l'île d'Er (canton de Saint-Nazaire), à Saint-Nom, près de Guérande, et à Branru (Morbihan), on a trouvé un grand nombre de « coins en plomb » (G. de Mortillet, dans Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris, 1894, p. 317 et 321). Ces coins n'étaient-ils pas plutôt d'étain? – Les bronzes préhistoriques contiennent jusqu'à 10 et 15 pour cent d'étain; le plomb s'y trouve aussi mélé à l'étain, et le zinc y paraît quelquefois (Rev. Archéol., 1903, II, p. 375).

(5) Ceux des Asturies étaient exploités dans l'antiquité (A. Daubrée, Aperçu..., 1881, p. 52).

(6) Sur l'importance du marché de Narbonne, voy. Strabon, IV, 1, 6.

(7) On en trouve en Transylvanie (Museum d'Histoire naturelle).

CHAPITRE III

naies gauloises en or blanc ou rouge sont certainement formées d'alliages d'or et d'argent ou d'or et de cuivre (1). La présence de plus en plus forte de ce dernier métal dans les statères santons, pictons et armoricains (Première moitié du 1er siècle av. J.-C.) est un indice de décadence. M. Changarnier est convaincu que les diverses peuplades de la Gaule ont employé l'électrum au moment où les guerres les avaient appauvries (2). Mais il convient de remarquer que les luttes entre les divers peuples celtes ne suffisent pas à expliquer l'exode du métal précieux : on devrait alors reconnaître des monnaies de bon or chez les peuples vainqueurs; mais nous ne retrouvons pas de pièces de ce genre. Je crois plutôt que la Gaule, après avoir exporté plus qu'elle n'importait, subit bientôt la conséquence du phénomène inverse. Le développement du commerce romain en Gaule fit plus pour raréfier l'or que les victoires des généraux de Rome sur Bituit, sur les Allobroges et sur quelques autres peuples, avant l'arrivée de César.

III. L'analyse des monnaies antiques apporterait souvent des données très utiles au point de vue du classement des pièces. Mais les monnaies que nous étudions sont généralement conservées dans les musées ou les collections particulières. On comprend que l'analyse est impossible à faire, car cette opération exige le cisaillement de la pièce et la fonte d'une partie de celle-ci. Les trésors qu'on découvre de temps à autre offrent l'occasion de sacrifier, au profit de la science, quelques exemplaires usés. Enfin, on peut agir de même quand il s'agit de pièces communes. Voici quelques renseignements sur le titre de diverses monnaies.

Des pièces du trésor de Ledringhem (Nord), unifaces, au type du cheval désarticulé, ont été analysées à l'Hôtel des Monnaies, en 1852. Elles contenaient : or, 456; argent, 352; cuivre, 192; total, 1,000 (3). On en a signalé d'un métal rouge qui étaient sans doute d'un titre plus bas (4). La trouvaille de Pierregot (Somme) a

⁽¹⁾ Sur l'électrum gaulois, cf. J. Rossignol, Les métaux dans l'Antiquité, p. 370. — Cf., pour les alliages de ce genre, la notice Asèm par M. Berthelot, dans La Grande Encycl., t. IV, p. 83.

⁽²⁾ Annuaire Soc. de Numism., 1889, p. 271.

⁽³⁾ Jér. Landron, dans Mém. Soc. dunkerquoise, t. XX, 1875-76, p. 254. — Cf. mon inventaire de trésors.

⁽⁴⁾ Cf. A. Hermand, Numism. gallo-belge, 1864, p. 102.

fourni des pièces d'or analogues dont le titre était de 500 à 504 millièmes.

Une pièce « à l'œil », analogue à celles qu'on attribue aux Treveri, pesant 6 gr. 08, a donné à l'analyse : or, 503; argent, 245; cuivre, 252. Ces proportions formaient un alliage très dur, difficilement attaquable par l'acier et les acides (1). Ed. Lambert évaluait à un tiers la proportion de chacun des métaux, or, argent et cuivre, qui composaient l'alliage des statères de Creniat-sur-Yen (Finistère).

L'analyse d'une trouvaille de monnaies d'or bretonnes, faite dans le comté de Sussex, a donné les résultats suivants (2) :

Monnaies sans légende.				Monnaies avec légende.			
				(Tinc	:om	mius)	(Verica)
0r	57,3	à	51,75	47,37	à	48,55	75,2
Argent	16,4	à	34,60	12,91	à	13,56	7,6
Étain	2,4			Traces	à	1,15	ο
Cuivre	23,9	à	13,65	39,72	à	36,74	17,2
	100,0		100,00	100,00		100,00	100,0

Je signale aussi le titre 720 millièmes de l'or des lingots qui faisaient partie du trésor monétaire de Tayac (3).

Je parlerai plus loin d'une autre analyse de pièces d'électrum ou mauvais or. Passons maintenant à l'argent.

Le titre des pièces à la croix de Goutrens était très élevé, 987, 989, 994 et 997, avec quelques traces d'or (4), métal plus pur par conséquent que celui des lingots qui les accompagnaient dans le même dépôt. Il s'ensuit que ces lingots, s'ils étaient destinés au monnayage, auraient dû subir diverses opérations d'affinage.

Des monnaies de la trouvaille de Bédée (Ille-et-Vilaine), dont le le type armoricain était différencié par le nez (en upsilon couché)

(1) E. Maumené, dans Travaux de l'Acad. de Reims, t. XIII, 1851, pp. 289-290. L'auteur renvoie pour l'identification de la pièce analysée à Lambert [1¹⁰ partie], pl. VIII, 18.

(2) John Evans, The Coins of the Ancient Britons, Suppl., 1890, p. 497.

(3) Congrès intern. de Numism., Paris, 1900, p. 86.

(4) Annuaire Soc. Numism. t. III, 1868, p. 373; Rev. Archéol., 1881, I, p. 209.



de la tête du droit et par un sanglier sous l'androcéphale (cf. Atlas, pl. XXVI, J. 28 et 63), ont été analysées et ont donné le résultat suivant : Argent : 330; cuivre : 504; étain : 166 (1).

Des pièces trouvées à Combrée, avec la tête entourée de lacets perlés, et l'androcéphale au revers (je les suppose analogues au 6723 du cabinet de France) ont donné, à l'analyse : or, 70; argent, 80; cuivre, 850 (2).

Le titre des monnaies des Elusates, provenant du trésor de Laujuzan (Gers), est de 65 à 78 pour cent d'argent et le reste de cuivre (3).

Les petites pièces de la trouvaille du pont de La Chaloire, à Angers, ont donné des essais différents : (4)

Premier essai		Deuxième essai		
Or	r 35	0r	300	
Argent	305	Argent	472	
Cuivre	560	Cuivre	220	
		Etain	8	
	1,000		1,000	

Signalons maintenant le trésor découvert à Poitiers, le 17 janvier 1852. Il contenait 236 monnaies d'argent, du type picton avec le génie ailé à cheval au revers. D'après une analyse faite par M. Meillet, ces pièces, d'un poids moyen de 3 grammes, contenaient 1 gr. 29 d'argent, et, pour le reste, une proportion à peu près égale de cuivre et d'étain (5). Dans le même vase que ces monnaies, il y en avait d'autres de bas or, avec le différent de la main

(1). E. Lambert, *Essai...*, I, 1844, p. 160, n. L'essai a été fait par M. Sarzeau, essayeur de la garantie de Rennes. Une analyse ayant fourni les mêmes résultats et faite aussi par Sarzeau, pour des monnaies de la trouvaille d'Amanlis, a été notée par Moët de la Forte-Maison, dans sa lettre du 15 novembre 1841, au rédacteur de l'*Album breton*, p. 7. Il s'agit probablement d'une seule et unique analyse.

(2) Commission archéol. de Maine-et-Loire, Répert. archéol., t. II, 1860, p. 114.

(3) E. Taillebois, dans Bull. soc. Borda, 1882, pp. 224-228.

(4) A. Jeuffrain, Essai d'interprétation des types de qq. méd. muettes, émises par les Celtes-Gaulois, Tours, 1846, p. 8.

(5) B. Fillon, dans Rev. des Provinces de l'Ouest, t. II, 1854-1855, p. 332.

sous le cheval à tête humaine, dont l'analyse donna les résultats suivants : 1 gr. 83 d'or, 6 décigrammes d'argent, et le reste du cuivre, pour un poids moyen de 6 gr. 032 (1).

Le métal des tétradrachmes imités par les Celtes du Danube était aussi fort mauvais, du moins pour les pièces particulières à la Transylvanie. Ainsi les analyses des tétradrachmes de la trouvaille de Birk (Petele) ont donné les résultats que voici : (2).

Pièces à la tête défo (cf. Atlas, pl. XLIX, 96	Pièces à la tête de Diane. (cf. Atlas, pl. L, 9857)	
Or	0,35	0,31
Argent	33,89	31,18
<i>Cuivre</i>	55,63	58,98
Etain	8,26	8,22
Plomb, fer,		
Zinc, antimoine	traces	traces
Résidus	1,87	1,31
	100,00	100,00

Pour avoir des éléments d'étude plus nombreux, j'ai fait analyser à la Monnaie de Paris, un certain nombre de pièces frustes dont voici la teneur en argent (4) :

....

1. Pièce provenant du trésor d'Auriol (tête cas-			
quée)	956 n	nillièmes.	
2. Massalia, obole	952		
3. Imitation de la drachme de Massalia par les			
peuples des Alpes	658		
4. Tectosages (croix cantonnée de la hache; type			
du nº 3132; [fourrée])	108	— (5)	

(1) Je ne sépare pas l'analyse des deux sortes de monnaies, de métaux différents, à cause de l'origine qui leur est commune.

(2) E. Albert Bielz, Die dakischen Tetradrachmen Siebenbürgens, Hermannstadt, 1874, pp. 12 et 13.

(3) Voy. la figure, ch. xix, § VI.

- - -

(4) Les opérations d'une analyse complète sont nombreuses et délicates. On ne trouvera dans ce tableau que l'analyse quantitative de l'argent. On se reportera au tableau qui vient ensuite, pour des indications complémentaires.

(5) On se demandera pourquoi j'ai fait analyser des pièces fourrées (nº⁶ 4, 7 et 8). Je n'ai reçonnu la nature de ces pièces que lorsqu'elles ont été coupées

CHAPITRE III

5. Arivos-Santonos; (tête entaillée)	932	millièmes.
6. Ateula-Ulatos	922	
7. Togirix [fourrée]	256	
8. Q. Doci Sam. f. [fourrée]	262	·
9. Carnutes (5975 ; tête entaillée)	876	
10. Incertaine de l'Est (Kalet.)	976	
11. Trouvaille de Pomarez (Landes)	896	
12. Armoricaine semblable à celle de la trou-	2	
vaille de Jersey (Atlas, pl. XXVI, J. 33)	506	— (I)
13. Division de la pièce précédente	225	
14. Armoricaine, type Osismii (6541; sanglier		
sous l'androcéphale)	302	_
15. Armoricaine, type Curiosolites (6598; san-		
glier sous l'androcéphale)	153	
16. Autre (6703; lyre couchée sous l'androcé-		
phale)	223	_
17. Armoricaine, analogue comme types à la		
pièce de la trouvaille de Jersey, pl. XXVI,		
28, mais de bas métal)	100	
20, maio do bao montecal/	100	

Par l'intermédiaire de M. V. Luneau, qui a fort bien compris l'intérêt des recherches concernant le titre des monnaies, j'ai pu obtenir les analyses qualitatives suivantes (2):

1. Pièce de la trouvaille de Vichy : cuivre.

2. Pièce de la trouvaille des Ouldes (Indre-et-Loire): cuivre; étain.

3. Pièce de la trouvaille de l'Hôtellerie de Flée (Mayenne): or; argent, cuivre.

4. Pièce d'argent, série Kaletedou : argent, abondant ; cuivre, très petite quantité ; or, très petite quantité.

pour l'analyse. Ce fait démontre que nous avons souvent, entre les mains, des monnaies gauloises fourrées, sans que nous puissions soupçonner la supercherie.

(1) On a cité l'analyse de deux pièces qu'on trouve ordinairement dans les illes de la Manche : argent, 0,41 et 177; cuivre 841 et 795; étain, 116 et 026; fer et or, traces (baron de Donop, *Méd. gallo-gaëliques*, p. 24; J. Evans, *The Coins of the ancient Britons*, 1864, p. 128).

(2) Exécutées par M. E. Jory, directeur du cabinet d'analyses et d'essais à la droguerie centrale du sud-ouest, à Agen.

5. Pièce d'argent, de la trouvaille de Pomarez (Landes): argent, abondant ; cuivre et or, très petites quantités.

6. Pièce attribuée aux Euriosolites (nº 6598; sanglier sous l'androcéphale) : *cuivre*, abondant; *argent*, assez abondant; *or*, petite quantité (1).

7. Autre pièce attribuée aux Curiosolites (nº 6703; lyre sous l'androcéphale): cuivre, abondant; argent, assez abondant; or, petite quantité.

8. Exemplaire analogue comme types à celui de la trouvaille de Jersey (Cf. *Atlas*, pl. XXVI, J. 33); couleur gris-argent: *argent*, abondant; *cuivre*, abondant; *or*, petite quantité.

9. Exemplaire analogue à celui de la trouvaille de Jersey (cf. Atlas, pl. XXVI, 28; sanglier sous l'androcéphale); aspect du cuivre : *argent*, quantité appréciable; *cuivre* abondant; or, quantité appréciable.

10. Pièce attribuée aux Osismii (nº 6541; sanglier sous l'androcéphale à gauche); aspect gris noirâtre: *argent*, assez abondant; *cuivre*, assez abondant; *or* abondant.

11. Imitation de la drachme de Massalia; provenant d'une trouvaille faite probablement dans les environs de Côme : *argent* abondant; *cuivre*, très petite quantité; *or*, petite quantité.

12. Pièce d'argent Arivos-Santonos : argent, abondant; cuivre, très petite quantité; or, petite quantité.

Signalons maintenant quelques analyses de pièces de bronze.

La trouvaille de Saint-Marcel (commune de Marseille) a donné des bronzes de Massalia, pesant en moyenne 11 gr. 50, aux types de la tête d'Apollon et du taureau cornupète et dont la composition est celle-ci (2) :

Cuivre	789
Zinc	165
Étain	028
Plomb	012
Argent	006

(1) Cette analyse qualitative des pièces 6, 7, 8, 9 et 10, a été faite avec du métal prélevé sur les témoins des n° 15, 16, 12, 17, 14 du tableau précédent (analyse quantitative de l'argent).

(2) Rev. Numism. belge, 1857, p. 319.

CHAPITRE III

Le zinc, qui entre, en quantité importante, dans cet alliage, provient de la fusion de la calamine avec du minerai de cuivre ou du cuivre métallique (1).

Une analyse d'un bronze de Nemausus a donné : 78 gr. 45 de cuivre, 12 gr. 96 d'étain, 8 gr. 62 de plomb, et des traces de fer et soufre (2). D'autres essais ont donné pour des pièces de Nîmes : 78 gr. 58 et 78 gr. 33 de cuivre; 12 gr. 91 et 13 gr. 01 d'étain; 8 gr. 53 et 8 gr. 71 de plomb (3).

En ce qui concerne les pièces dites en *potin*, on s'est préoccupé de déterminer la nature exacte du métal ainsi dénommé. Déjà le comte de Caylus avait fait analyser des pièces de ce genre, en 1762, par Quevanne, essayeur général des monnaies de France, qui lui communiqua la remarque suivante : « Les pièces qui m'ont été « remises..., ont été fabriquées avec un poun composé de six « parties de cuivre, deux parties de plomb et une partie d'étain; ces « métaux joint au cuivre, en détruisent la ductilité, ce qui fait « qu'elles n'ont pu être fabriquées que par le moule (4) ».

La composition du potin est assez variable, soit qu'elle soit formée de cuivre jaune et de rouge ou d'une sorte de cuivre issu de lavures produites par la fabrication du laiton et auxquelles on mêle du plomb ou de l'étain (5).

Récemment M. Joseph Déchelette a fait analyser (6) le métal de pièces, dites de potin, recueillies au Mont-Beuvray et dont la pro-

(1) Les Anciens ne paraissent pas avoir connu le zinc métallique. Voy. à ce sujet A. Daubrée, Aperçu, 1881, p. 31.

(2) Mommsen-Blacas de Witte, Hist. Monnaie rom., t. III, p. 256, n. 1.

(3) H. Willers, dans Numism. Zeitschrift de Vienne, t. XXXIV, 1902, p. 125.

(4) Comte de Caylus, *Recueil d'Antiq.*, t. VI, 1764, p. 331. Caylus dit que les pièces dont l'essai a été fait étaient semblables à celles figurées sur la planche CIV de son ouvrage (Pièces au personnage accroupi; au bucrâne; au guerrier tenant un torques et une lance; pièce des Leuci au sanglier; pièces des Senones et des Carnutes).

(5) Littré en fait un mélange de cuivre jaune et de quelques parties de cuivre rouge ou de plomb et d'étain (L'exemple tiré de Mongez contient une erreur). *L'Encyclopédie du* xix^e siècle (1872, t. XIX, p. 231) distingue le potin jaune et le potin gris et fait entrer dans ces alliages du cuivre, du zinc, du plomb, de l'étain et du fer.

(6) Analyses faites en partie par M. Boymond, pharmacien à Paris et en partie par le laboratoire de l'École des mines de Saint-Étienne.

venance ordinaire permet de supposer qu'elles représentent une partie du numéraire émis par les Eduens. Les analyses ont donné les résultats suivants (1) :

(<i>Atlas</i> , pl. XVI, 5368 et 5401.)		(Atlas, pl. XVI, 5253.)	(Atlas, pl. VII, 2935 (2). (Atlas, pl. VII, 4628; Segisu		
Cuivre	73,420	82,720	81,911	68,065	
Étain	26,580	17,190	17,930	31,935	
Argent	Traces	0,090	0,159 (3)	Traces	

Les pièces dont l'analyse précède sont coulées. M. Déchelette a eu l'heureuse idée de faire analyser deux monnaies frappées, qui ont la même provenance et qui appartiennent certainement à la même région.

(Atlas, pl. XV	1, 5086)	(Atlas, pl. XVI, 5093)		
Cuivre	81,830	74,500		
Étain	18,170	25,500		
<i>Plomb</i>	Traces	Néant.		

Il résulte de ce qui précède que l'étain et le cuivre entrent en proportions assez variables dans la composition du métal des pièces coulées aussi bien que des pièces frappées. « Il semblerait que, « pour les unes et les autres, le rapport simple d'une partie d'étain « pour 4 parties de cuivre ait été l'objectif des fondeurs (4) ».

On remarquera que deux des pièces analysées contiennent des traces sensibles d'argent. Les analyses de quelques monnaies, dites de *potin*, que j'ai fait faire, démontre que la présence de l'argent est constante dans les pièces de ce métal. Ainsi pour des bronzes des Leuci (9078), elle varie de 2 millièmes à 5 (métal plus noir); 3 millièmes (Meldi, 7606); 4 millièmes (Pièce avec personnage

(1) R. N., 1899, pp. 169-172.

(2) L'attribution de cette pièce aux Allobroges, donnée par le Catalogue du Cabinet de France et par l'Atlas n'est plus acceptable. Cf. R. N., 1899, p. 142.

(3) Je ne tiens pas compte d'une analyse enregistrée par M. Déchelette (loc. cit., p. 169), parce qu'elle a été taite d'après un lingot composé d'un exemplaire de chacune des pièces précédentes. Ces monnaies appartiennent certainement à des émissions différentes; on ne saurait donc les confondre.

(4) J. Déchelette, dans R. N., 1899, p. 170.

CHAPITRE III

tenant un torques). Mais des monnaies frappées contiennent aussi de l'argent. Ainsi un bronze de Nemausus en a 2 millièmes et un *Germanus* en contient 1 millième (1).

Il est probable que cet argent provient de minerais dont l'imperfection des procédés métallurgiques ne permettait pas un traitement complet. On peut en dire autant pour les traces de plomb.

Disons, en passant qu'on connaît quelques exemplaires en plomb de monnaies gauloises (2). Ce sont des singularités auxquelles il n'y a pas lieu, je crois, d'attacher une grande importance. Il est possible que les exemplaires de ce genre soient des monnaies fausses du temps. Dans la même catégorie il faut sans doute ranger une pièce de terre cuite conservée dans la collection Saulcy (3).

La fausseté est évidente pour diverses pièces de la collection Saulcy, qui sont en argent ou en billon doré, et dont la dorure paraît ancienne (4).

Quant à l'existence d'une monnaie de verre chez les Gaulois, elle reposerait sur une découverte trop imparfaitement connue pour que je puisse faire fonds de ce qui a été publié à ce sujet (5).

L'étain a servi exceptionnellement pour des monnaies bre-

(1) Les fragments de ces monnaies, témoins des analyses, sont conservés dans ma collection.

(2) E. Lambert, Essai, II, p. 67, pl. I, 24 (Musée de Rouen); Achille Deville, Mém. sur des médailles gauloises de plomb, dans R. N., 1846, pp. 165-167, 2 fig. (Pièces au type des Senones et avec quadrupède déformé). Cf. un plomb au type à la croix (A. Duchalais, Descr., 1846, p. 103, pl. I, 12; cf. R. N., 1866, p. 394, pl. XV, 26, et Cat. B. N., 3181 et 3415). On connaît aussi deux petites pièces de plomb portant la roue de Massalia (Cat. B. N., 674 et 675). Peghoux possédait un Cicedubri-Epad frappé sur un flan de plomb avec le revers seul (Essai sur les mon. des Arverni, p. 59).

(3) Tête de loup; R Pégase, 3 gr. 85. Cat. B. N., 4264.

(4) Pièces attribuées au Remi, Cat., 8031 et 8036; quarts de statères des Namnètes ou des Andecavi, Cat., 6734 et 6754.

(5) L. Dancoisne, A-t-il existé des monnaies de verre chez les Gaulois, spécialement chez les Gallo-Belges, dans Congrès scient. de France, 20° série, à Arras, en 1853, t. II, pp. 374-377. On aurait trouvé, en 1851, à Fresnicourt, entre Arras et Béthune, deux monnaies gauloises de bronze (cheval et branche; M. des Atrébates?) associées à une pièce de verre représentent un cheval, galopant à gauche, au-dessus duquel étaient un croissant et un segment de rouelle. Al. Hermand a reproduit le dessin de cette monnaie (?) de verre; Numism. gallo-belge, 1864, pp. 107 et 166, pl. VIII, 95.

tonnes (1), qui étaient peut-être fabriquées par des particuliers.

IV. Revenons maintenant aux analyses que nous avons énumérées, et examinons s'il est possible d'en tirer des conclusions. On remarquera que les pièces de Ledringhem et de Pierregot, bien qu'appartenant à la même époque, sont de titres assez différents. Les monnaies d'or de l'île de Bretagne comme celles de Ledringhem et celles des Pictons (trésor de Poitiers) contiennent de l'argent et du cuivre, en notables proportions (2).

L'argent des pièces de Goutrens (type au sanglier; type à la croix cantonnée de cercles de feuilles avec point au centre) est presque pur. On s'explique la faveur de la pièce Kalet (attribuée aux Éduens par Saulcy), répandue dans tout l'Est de la Gaule, quand on en considère le titre élevé. Les Togirix qui circulaient en même temps que les Q. Doci Sam. f., sont souvent fourrés, sans que l'aspect extérieur permette de reconnaître cette anomalie. Sont à peu près du même titre les Arivos et les Ateula, qui paraissent en effet contemporains.

Les monnaies informes de Pomarez devraient, d'après leur titre élevé, remonter à une époque plus ancienne que celle des Élusates (même région).

La proportion élevée de l'or dans les pièces du pont de La Chaloire me porte à croire, que ces monnaies étaient peut-être des divisions de statère. Les petites pièces des Carnutes à la tête casquée sont, d'après leur titre, fort anciennes.

Quant aux armoricaines, on peut voir aussi, d'après les analyses de la trouvaille de Bédée et celles que j'ai fournies, que le titre d'argent paraît s'abaisser en même temps que le type se déforme.

Il convient de remarquer que l'or existe dans diverses monnaies frappées sur des points différents de la Gaule. C'est sans doute par

(1) J. Evans, The coins of the ancient Britons, 1864, pl. H, 9. — On en a trouvé au camp du Mount Caburn; Archeologia, t. XLVI, 1881, p. 495, XXV, 61-63.

(2) Il y a cependant des pièces des Pictons d'un titre encore plus bas. *Rev.* des provinces de l'Ouest, t. II, 1854-1855, p. 332. — Il est remarquable que les trois métaux sont aussi associés, dans les tombes de Hallstatt. L'or, analysé par M. de Fellenberg, était composé ainsi : or, 73,78; argent 11,06; cuivre, 15,16 (Voy. Matériaux hist. de l'homme, t. I, 1864-65, p. 212).

CHAPITRE III

suite de procédés d'affinage assez rudimentaires (1) que l'or figure dans des pièces qui n'ont sûrement eu cours que comme monnaie d'argent (n° 4, 5, 11, 12, du tableau de l'analyse qualitative). Mais, dans les monnaies armoricaines, l'or, quelquefois assez abondant, a été incorporé dans l'alliage, certainement à dessein. Il est évident que beaucoup de ces pièces, à l'état neuf, devaient avoir l'apparence de véritables statères d'or (et de divisions du statère).

Les analyses deviendront, à l'avenir, une base nécessaire au classement chronologique des monnaies gauloises; mais je restreins cette manière de voir aux monnaies d'or et d'argent, les seules dont la valeur intrinsèque soit modifiée d'une manière sensible par les événements économiques (2).

On a remarqué depuis longtemps que les monnaies d'or étaient réparties inégalement sur la surface du sol gaulois. Ainsi le midi de la Gaule, malgré les mines si riches des Tarbelli et les réserves d'or des Tolosates (3), n'a pas de monnaies d'or, tandis que le Centre et le Nord ont débuté certainement par frapper ce métal. Charles Robert a vu très nettement la raison de cette anomalie dans des causes économiques dépendant du commerce (4).

L'Aquitaine ne se servait que de monnaies d'argent, sans doute parce que son commerce se faisait presque entièrement avec la presqu'île ibérique. Or, Strabon a pris soin de nous avertir que les Aquitains ressemblaient davantage aux Ibères (5) et ce renseignement fournit l'explication d'un fait qui, au premier abord, pourrait paraître singulier. Les Ibères n'ont, en effet, jamais frappé de monnaies d'or.

(1) Cf. plus haut pour l'argent.

(2) On a pensé que la quantité plus ou moins grande d'étain, contenue dans les monnaies éduennes, était peut-être en rapport avec des périodes de trouble. On supposait pour cela que la Gaule était tributaire de la Bretagne et de l'Espagne, pour l'étain (R. N., 1899, p. 171-172). Mais l'étain des monnaies éduennes pouvait venir simplement du pays des Lemovices ou des gisements de l'Allier.

(3) Strabon, IV, 11, 1, et IV, 1, 13.

(4) Annuaire Soc. Num., t. V, 1877-1881, p. 265. — Cf. E. Babelon, Origines de la Monnaie, 1897, p. 275, et Traité des m. gr. et rom., 1901, t. I, c. 786. (5) Strabon, IV, 1, 1, et IV, 1, 13.

CHAPITRE IV

FABRICATION DES MONNAIES

I. Procédés monétaires; flans. - II. Monnaies fourrées et dentelées. - III. Coins. - IV. Moules. - V. Poids des monnaies. - VI. Remarques sur ces poids; utilité des pesées pour le classement des monnaies.

I. Les Gaulois gardaient les métaux précieux en lingots; on en a trouvé à Courcoury (Charente-Infér.), au Plessis-Grimoult (Calvados), à Tayac (Gironde), à Goutrens (Aveyron) (1), à Retère (Creuse) (2), à Saint-Babel (Puy-de-Dôme) (3). On a découvert aussi des bijoux d'or avec des monnaies (4), mais on ne peut assurer qu'ils étaient destinés à être convertis en monnaies (5). Il est bien plus vraisemblable que ces bijoux ont été cachés, avec le numéraire, dans une période de troubles. Ces cachettes ont le même caractère que celles de la Gaule, sous la domination romaine, dont beaucoup comprenaient également des bijoux (6).

(1) Voy. ces noms dans mon inventaire de trésors.

(2) J.-F. Bonnafoux, Archéologie, dans Mém. Soc. sc. nat. et antiq. Creuse, t. I (Bulletin de 1842), p. 12 (Lingot d'or pur, triangulaire, de 863 gr.; facsimilé au musée de Guéret).

(3) Barres d'or associées à des bracelets; L'Anthropologie, t. IX, 1898, p. 358.

(4) A Frasnes-lez-Buissemal (Belgique); à Tayac.

(5) Je ne puis donc accepter comme prouvée l'assertion suivante : « Des « monnayeurs suivaient leurs armées, toujours prêts à transformer en flans les « colliers d'or et à ouvrer les flans en pièces figurées ». (C. Jullian, Vercingétorix, 1901, p. 51).

(6) Voy. mon livre sur Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule, 1900, nº 233, 297, 300, 315, 318, 319, 433, 434, 501, 579, etc.

CHAPITRE IV

Il est probable que les Gaulois prirent aux Grecs les procédés de la fabrication de la monnaie. F. de Saulcy a supposé que des esclaves grecs avaient aidé les Gaulois dans la frappe de leurs monnaies et que le déclin de l'art monétaire avait commencé après la disparition de ces initiateurs (1). Il est possible que cette hypothèse renferme quelque part de vérité; mais il ne faudrait pas croire que les Celtes étaient complètement privés d'intelligence artistique et inhabiles au travail des métaux. Ce que nous savons de la civilisation des Celtes des vallées du Pô et du Danube et des restes qu'ils nous ont laissés (2), autorise bien à penser que ceux de la Gaule proprement dite étaient aptes à profiter du contact de Massalia, la principale ville commerçante du pays, intermédiaire de la culture grecque de l'Italie méridionale, plus encore qu'initiatrice elle-même.

Il n'est pas douteux que les Massaliètes coulaient d'abord les flans de leurs monnaies. On croirait même qu'ils se sont servi de pièces sans type, car on a trouvé des rondelles de cuivre, fort minces, non frappées, de deux et trois centimètres de diamètre, au Castelar, près de Cadenet (3). Les Gaulois ont fait de même, et l'on a recueilli des flans d'or, du poids exact des statères contemporains, à Tayac (4) et dans l'enceinte de Pommiers (Aisne) (5), deux flans de bronze, au Mont-César (Oise) (6); et enfin à Stradonic (Bohème), on a trouvé un certain nombre de flans d'argent de petit module, sans empreinte (7). Il est intéressant de remarquer que le mélange des pièces frappées et non frappées a été constaté aussi en Etrurie (8).

(1) Comptes Rendus Soc. fr. de Num., 1869, pp. 89-90. C'est une explication analogue à celle qu'on a donné pour le monnayage de Carthage.

(2) Alex. Bertrand et Salomon Reinach, Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube, 1894, in-8^o.

(3) A. Sagnier, Le Castelar près Cadenet, Avignon, 1884, p. 7, note (= Mém. Acad. de Vaucluse, t. III, 1884, p. 19).

(4) Voy. le nº 95 de mon inventaire des trésors; 73 flans de 7 gr. 60.

(5) Un flan de 7 gr. 61, en or bas. R. N., 1899, p. 262, nº 45, pl. VI, 10.

(6) A. de Barthélemy, dans Rev. Archéol., 1881, I, pl. VII, 54.

(7) J. Déchelette, Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte, Måcon, 1901, gr. in-8°, p. 10.

(8) Dans le trésor de Volterra, il y avait trois rondelles d'argent sans empreinte (Gamurrini, dans *Periodico di Numism.*, t. IV, p. 208, et VI, p. 52). Pour l'or, les lingots de Tayac ont été étudiés d'une manière particulière par M. Emile Lalanne. L'un de ces lingots, composé de fils d'or chauffés et martelés, aurait fourni la matière première pour la fabrication des flans. Ceux-ci, épais, auraient été fondus à l'aide du chalumeau et du charbon de chêne, procédé primitif que semble indiquer un gros globule, qui occupe à peu près la moitié de la surface (1).

Pour la série des monnaies gauloises dites « à la croix » (Pl. III, 7), il semble qu'on ait usé d'un autre procédé. On aurait aplati des lingots d'argent sur une enclume, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits à l'épaisseur voulue, puis à l'aide de cisailles, les flans auraient été coupés dans le lingot (2). Il est certain, en effet, que de nombreuses pièces de cette série présentent un flan irrégulier, à bords taillés en biseau, dont les arêtes ne peuvent être expliquées que par l'opération précitée. Mais ce procédé est resté local, pour ainsi dire. La plupart des flans de monnaies gauloises sont coulés (3).

On a dit que les flans des monnaies arvernes surtout étaient en forme de pastilles, convexes pour le côté de la tête et plates pour le revers ; et que cette disposition était cause du glissement du coin, qui produisait des types incomplets (4).

II. Les Gaulois avaient une habileté assez grande en métallurgie pour commettre la supercherie des monnaies *fourrées*, si connue pour les monnaies grecques et romaines (5). On connaît des

A Chiusi, on a recueilli un flan d'or dont le poids correspond à une subdivision du statère d'or de Phocée (*Periodico*, t. VI, p. 64, pl. III, 10). Cf. A. Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, t. I^{er}, 1904, p. 37.

(1) Remarques sur des monnaies gauloises trouvées dans le sud-ouest de la France, dans Congrès intern. de Numism., Paris, 1900, p. 87, fig.

(2) Vicomte Fr. de Saint-Remy, dans le Congrès scient. de France, 40^o s. à Rodez, en 1874, t. II, pp. 60 et s. Opinion adoptée par Léon Lacroix, dans Rev. belge de Num., 1880, pp. 92 et s.

(3) On a trouvé à Corent un creuset dont je parle plus loin. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye en possède un autre contenant du cuivre (?) fondu, qui a peut-être été trouvé dans le département de l'Eure-et-Loir, avec des monnaies gauloises (*Rev. Archéol.*, 1867, t. XV, p. 347).

(4) A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1884, p. 359.

(5) On a donné plusieurs explications de la technique des montaies fourrées. La meilleure paraît être celle qu'a proposée récemment M. Matteo Piccione (*Le Monete suberate*, Rome, 1903. in-8°; cf. *Bollettino di Numism.*, t. I, 1903,

CHAPITRE IV

pièces gauloises appartenant à diverses séries, dont la surface seule est formée d'une mince feuille de métal précieux, et dont le centre est généralement en cuivre. Citons, comme exemples, un statère des Aulerci Cenomani (Cat. B. N., 6870); de nombreux exemplaires de la série Kaletedou (8204, 8236, 8301), de la série au cavalier (5718, 5760, 5797, 5861, 5930), des Volcæ Arecomici (2629, 2631), de la série « à la croix » (2983, 2987, 3042, 3142, 3176, 3468), de Vepotal (1), des Bituriges (Cat. B. N., 4119-20), des Namnètes (2), des Arverni (Cat. B. N., 3748, 3783, 3792, 3831, 4011, 4032), des Segusiavi (4626), des Ædui (4847, quart de statère; 5033, 5043, 5125, 5139, 5167, 5170, 5240, argent), des Sequani (5356 et 5333, 5460, 5473, 5484), de Togirix (5551), des Carnutes (5956, quart de statère), des Helvetii (9354), de la série armoricaine (3), et de Bretagne (4). Toutes ces pièces sont naturellement plus légères que les monnaies normales. M. A. Changarnier possède un Criciru au Pégase qui est d'or fourré de cuivre. Les statères avec l'oiseau au-dessus du cheval (Pictones?) ont souvent une âme de cuivre (Col. Changarnier, Blanchet, etc.). Quelquefois l'âme de la pièce est de plomb (Statère au type déformé de Philippe; Musée des Antiq. nationales, à Saint-Germain-en-Laye), ou en fer, comme on le voit dans un Ateula-Ulatos (5), et dans un bronze de Nemausus (Cat. B. N., 2854)(6).

Nous savons du reste que les Gaulois étaient renommés pour les travaux de placage (7).

p. 41). Un flan de cuivre, placé entre deux feuilles d'argent et chauffé à blanc, aurait été recouvert par l'argent entré en fusion. Cf. M. Bahrfeldt, dans Berliner Munzblätter, 1904, p. 443 (= Antike Münztechnik, Berlin, 1903, p. 13).

(1) Coll. de la Soc. des antiq. de Normandie ; E. Lambert, *Essai*, I, p. 143, pl. X, 6; cf. p. 28.

(2). Cf. A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1885, p. 237.

(3) E. Lambert, loc. cit., pp. 29 et 131, pl. VI, 9; Cf. p. 125, pl. IV, 3. Cf. Cat. B. N., 6526.

(4) J. Evans, The coins of the ancient Britons, 1864, pp. 44, 85-86, 102 et 114. Les pièces fourrées sont nombreuses pour les monnaies d'or d'Addedomaros, Dubnovellaunus et Cunobelinus, et pour celles d'argent de Tasciovanus.

(5) R. Forrer, Eine antike gefälschte gallische Münze, dans Antiqua, 1888, p. 13, pl. II, 8.

(6) Les bronzes fourrés de fer de l'époque romaine sont fréquents. On en a trouvé plusieurs dans la Mayenne.

(7) Voy. A. Héron de Villefosse, Les Antiquités d'Entrain, 1879, p. 11, note

50

Jusqu'à ce jour on n'a pas signalé de monnaies gauloises, dentelées comme les deniers *serrati* de la République romaine (1). Cette lacune est comblée maintenant, car j'ai entre les mains une pièce d'argent dont le pourtour présente des dents intentionnelles, peu marquées, mais certaines et qui ne résultent pas de l'éclatement de la bordure du flan, au moment de la frappe. Sur cette pièce, qui est à la légende KAAETEAOY, les dents paraissent avoir été faites avant la frappe du flan. Nous ne devons pas nous étonner que les monnayeurs gaulois aient atteint à un degré d'habileté comparable à celui des ouvriers romains. Copiant les types, ils ont aussi copié les procédés, autant qu'ils l'ont pu. Les graveurs de monnaies gauloises ont donné de nombreuses preuves d'habileté; et si leur éducation artistique n'est pas toujours égale à celles des artistes romains, il faut cependant reconnaître que beaucoup de monnaies celtiques ont une belle allure.

Comme exemple d'habileté, on peut citer une pièce d'argent de *Roveca* dont l'inscription est composée de lettres extrêmement fines, disposées dans un cartouche rectangulaire (2).

III. Les coins gaulois sont rares, mais nous en connaissons cependant plusieurs.

C'est d'abord celui trouvé près de l'amphithéâtre d'Avenches (Suisse), qui est formé d'un morceau rond de fer, dans lequel est incrusté un disque de bronze portant gravée en creux une tête imitée de celle du statère de Philippe et qui correspond à un type fréquent en Suisse (cf. *Atlas*, pl. XXXVI, 8932) (3).

(Extr. de l'Histoire d'Entrain, par l'abbé Baudiau). Cf. D' Galy, L'Art du placage et de l'étamage chez les Gaulois, dans Bull. Soc. hist. et archéol. du Périgord, t. I, 1874, p. 236.

(1) Sur la technique encore mal connue des deniers serrati, voy. M. Bahrfeldt, dans Antike Manztechnik, Berlin, 1903, pp. 8-13. Cf. E. Babelon, Traité des m. grecques et rom., 1901, t. 1^{er}, c. 619 à 623 et passim.

(2) A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1885, p. 253, pl. II, 17.

(3) H. Meyer dans Anzeiger für schweiz. Geschichte und Alterthumskunde, 1862, nº 4, p. 72; du meme, Beschreibung der in der Schweiz Aufgefundenen gallischen Münzen, Zurich, 1863, pp. 111 et 1v, fig.; Archæological Journal, t. XIX, p. 253; J. Evans, The Coins of the anc. Britons, 1864, p. 43; A. de Barthélemy, dans Rev. Archéol., 1867, t. XV, p. 348, fig.; A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1884, p. 361, fig.; R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande (1901), p. 31, fig. 56; E. Babelon, Traité des m. gr. et

CHAPITRE IV

Un coin conique portant un cheval à droite et au dessous trois lignes de points a été trouvé sur le plateau de Corent (commune de Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme) (1), où exista un important oppidum, si riche en monnaies gauloises.

Un deuxième coin, en forme de bouton, muni d'une tige, a été recueilli à Corent, en 1845, dans des ruines, avec un creuset en grès arénacé qui contenait encore du métal pour les flans (2). Le coin présente très nettement l'empreinte d'un cheval (ithyphallique),



avec au dessous, une rouelle, et, au dessus un large poignard (3). Ce type correspond exactement à celui de pièces d'argent classées ordinairement aux Bituriges Cubi.

A peu de distance du camp de Sainte-Germaine, près de Bar-sur-Aube, on a trouvé un coin conique, en bronze, représentant un



Fig. 1.

cheval accompagné des lettres TOCIR (4). C'est le revers des pièces si communes de Togirix, qui appartiennent probablement aux Sequani. Enfin le Musée de Grenoble pos-

sède un coin de bronze au type de pièces d'argent attribuées aux Volcæ Arecomici (Fig. 1) (5).

rom., t. I, 1901, c. 907. — Le coin est conservé à la Bibliothèque de la ville d'Avenches.

(1) A. de Barthélemy, loc. cit., p. 348, fig. Ce coin, recueilli à Corent, en 1856, est égaré aujourd'hui.

(2) C'est du moins ce qu'on a dit (P. Mathieu, R. N., 1845, p. 250). Mais il aurait fallu signaler la nature de ce métal, qui devait être de l'argent, car les pièces semblables à l'empreinte du coin n'existent qu'en ce métal.

(3) R.N., 1845, p. 250; A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 349, fig.; A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 236 (pense que ce coin était destiné à la fonte); E. Babelon, *loc. cit.*, c. 907. — Le coin a été donné par F. de Saulcy au Musée des Antiq. Nationales (nº 1227³).

(4) Anc. coll. Marcilly, aujourd'hui au Cabinet de France. Bull. Soc. Antiq. France, 1860, p. 44; A. de Barthélemy, loc. cit., p. 350, fig. grossie; Dict. Archéol. Gaule, t. I, p. 122; E. Babelon et A. Blanchet, Cat. des bronzes de la Bibl. nat., nº 2395, fig.; E. Babelon, Traité, I, c. 908, fig.

(5) G. Vallier, dans Découverte de m. gaul. à Moirans, Grenoble, 1879, pl.

Il est donc bien certain que les Gaulois ont employé des coins pour fabriquer beaucoup de leurs monnaies. Mais il est probable que ces instruments différaient dans leur forme. Ainsi, on a dit, avec toute apparence de raison, que les brisures si fréquentes sur le pourtour des bronzes arvernes résultent probablement du mauvais alliage du métal et du défaut de concavité du coin du droit, par rapport au flan coulé (1).

D'après l'aspect des pièces d'argent des Élusates, provenant du trésor de Laujuzan, on peut croire que le coin du droit était concave et celui du revers convexe, car beaucoup de ces monnaies sont scyphates, c'est-à-dire en forme de cupules. On peut faire la même remarque pour des monnaies d'or des Bituriges (série Abudos), des Parisii, des Morini, et des Helvetii. Cette disposition avait évidemment été adoptée pour empêcher le glissement des coins, qui devait se produire fréquemment puisqu'il fallait plusieurs coups pour frapper les monnaies (2).

On a remarqué que la plupart des pièces d'argent à la croix, provenant de la trouvaille de Cuzance (Lot) et attribuées aux Cadurci, portaient d'un côté un type confus. On a pensé d'abord qu'il s'agissait de monnaies surfrappées seulement d'un seul côté et dont le revers porterait des restes des types primitifs (3). La véritable explication est celle de Léon Lacroix (4). La plupart des

fig. 24; A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1884, p. 362, fig.; E. Babelon, Traité, t. I, c. 908.

(1) A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1884, p. 359.

(2) Dans une même région on peut rencontrer des spécimens de fabrique différente. Ainsi un exemplaire de *Criciro* en bronze (type du Pégase avec l'aile arrondie) est frappé sur flan plat, alors que ces pièces sont généralement sur flan concave (O. Vauvillé, dans R. N., 1886, p. 202). De même la majorité des pièces d'argent *Sequanoiotuos* sont frappées sur des flans épais irréguliers et de petite dimension; mais on en voit d'autres avec des flans très larges et plats (Remarque de F. de Saulcy, d'après la trouvaille de la Villeneuve-au-Roi).

(3) A. de Barthélemy, dans Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. de la Corrèze, t. I, 1879, p. 489; L. Maxe-Werly, Note sur une nouvelle série de m. « à la croix », 1879, p. 7 (Extr. de la Rev. belge de Num.). Ces deux auteurs ont ensuite admis l'explication de Léon Lacroix.

(4) Bull. Soc. sc. histor. et archéol. de la Corrèze, t. II, 1880, pp. 713-715. Cf. du même, Nouvelles observ. sur les m. à la croix de Cuzance, p. 4 (Extr. de la Rev. belge de Num., 1880).

CHAPITRE IV

monnaies de Cuzance ont été frappées d'un seul côté, sur une enclume de fer ou de bronze. Le monnayeur, travaillant en hâte, ne s'attardait pas à couvrir exactement, avec le coin, les flans qui ont à peine un centimètre de diamètre. Il en résultait que le coin débordait et que les monnaies ne recevaient que les trois quarts. les deux tiers, ou même seulement la moitié de l'empreinte. Le flan étant très mince, la partie du coin qui débordait, atteignait l'enclume elle-même et y imprimait une partie du type. La surface de l'enclume fut bientôt couverte d'empreintes partielles en relief, entremélées et se troublant les unes les autres. Il en résulta que les flans d'argent, placés ensuite sur la surface de l'enclume y prenaient, en creux, au moment de la frappe, les empreintes enchevêtrées. La preuve que cette explication est la véritable peut être obtenue facilement. En examinant un certain nombre de monnaies de la trouvaille de Cuzance, on est arrivé à distinguer, dans ce revers si brouillé, tous les éléments du type du droit, croissants, haches, « upsilons », etc. De plus, les flans des pièces étaient certainement neufs, car l'empreinte de la croix est très nette; il ne doit pas y avoir eu de type antérieur. Enfin, un certain nombre de pièces de la trouvaille sont frappées avec deux coins et celui du revers représente divers symboles, triangle, croissants, etc. (1).

Des procédés de fabrication que je viens d'exposer, il faut rapprocher ceux des monnaies celtiques de la trouvaille de Nadasd (Hongrie). Les pièces d'or de cette provenance, d'un poids assez régulier, présentent des protubérances qui ne ressemblent guère à un type voulu. Voici l'explication que M. Edmond Gohl en a donnée (2). L'ouvrier plaçait les flans sur une surface relativement peu résistante (enclume de bronze ou de plomb allié à quelque autre métal). Puis, avec le coin supérieur, il frappait sur les flans globuleux, qui s'aplatissaient et formaient une dépression sur l'enclume. Ensuite, les flans, placés sans doute encore chauds dans la dite dépression, en recevaient une empreinte irrégulière en forme de bosse. En effet, sur plusieurs exemplaires provenant du même trésor, on distingue nettement des superpositions de bosses,

⁽¹⁾ Ces types épars sont évidemment des restes déformés d'une tête.

⁽²⁾ Bulletin intern. de Numismatique, t. 1ºr, 1902, pp. 3-4. Cf. Archaeologiai Ertesitö, 1901, pp. 351-359 et 403-421 (en magyar).

qui n'ont pas de relation logique entre elles. La frappe des pièces n'est pas douteuse, car elles présentent des traces du rayonnement caractéristique, et du reste, les droits et les revers sont placés de diverses manières, relativement les uns aux autres, ce qui exclut l'hypothèse d'une fabrication par moules.

Duchalais avait remarqué, dans la trouvaille de Bazoches, une quinzaine de pièces portant d'un côté une empreinte parfaitement nette (sans trace de surfrappe) et, de l'autre côté deux moitiés d'empreintes, laissant vide le centre de la pièce. Il émit l'hypothèse que certains coins avaient reçu plusieurs types, gravés côte à côte (1).

C'est un système qui donnerait en effet une assez bonne explication des pièces précitées, et l'on a pu y avoir recours pour des émissions urgentes. Mais jusqu'ici, rien n'est venu apporter de preuve à l'appui de cette hypothèse.

En général, les flans sont trop petits par rapport aux coins et les types sont incomplets très fréquemment. Il y a cependant des exceptions. Ainsi le R2 du bronze *Snia* (exemplaire 6377 du Cabinet de France) est frappé avec un coin très petit dont la circonférence est nettement marquée sur le flan par une dépression (2).

Les monnaies gauloises ont presque toujours un type au droit et un au R2. Même pour les statères des Morini, il y a peut-être eu un coin pour le droit qui paraît lisse (3).

Les surfrappes survenues pendant la frappe sont fréquentes sur les monnaies gauloises, comme sur les romaines. Par exemple, une pièce d'argent d'Orcetirix (4813 du Cabinet de France) porte sur chaque face une partie du type qui devrait former le côté opposé.

Les pièces incuses (4) portant en creux, d'un côté, le type qui est en relief sur l'autre face, sont aussi communes que dans le monnayage de la République romaine.

(1) R. N., 1840, pp. 176 et 177; pl. XII, 2 (exemple de pièce ainsi frappée). C'est évidemment à cet article que Lelewel a emprunté, sans le dire, ce qu'il a écrit sur la multiplicité des types gravés sur chaque coin (Type Gaulois, p. 364). J'ai constaté le même fait sur des pièces d'Andecom et des Bituriges.

(2) Le même fait peut être constaté sur un exemplaire du même bronze (mais de coin différent), conservé dans la collection de M. Changarnier.

(3) Voy. plus haut pour les monnaies d'argent attribuées aux Cadurci. — Certaines pièces du Cabinet de France, décrites comme ayant un côté lisse (nºs 2348, 4392, 10289) ont en réalité un type informe.

(4) Produites par la superposition d'un flan sur une pièce déjà frappée.

CHAPITRE IV

IV. Nous avons vu plus haut que les flans des monnaies gauloises étaient généralement obtenus au moyen de la fonte. On remarque même souvent sur la tranche des monnaies, des protubérances ou languettes, généralement au nombre de deux, qui nous renseignent déjà sur la méthode employée. Les flans étaient coulés par bande ou chapelet, dans des moules de terre ou de schiste ardoisier probablement (1), puis séparés les uns des autres au moyen de cisailles (2). C'est le procédé employé, encore au xix^e siècle, pour les monnaies marocaines (au type du pentagramme et avec la date en travers du champ). Non seulement ces témoins de la fonte sont visibles sur la tranche des bronzes massaliètes, mais je puis même affirmer que le procédé avait été emprunté à la Sicile (3). Ainsi un bronze de Syracuse, conservé au Cabinet de France (nº 1535 des cartons de Sicile. Tête à gauche : RE XYRA, dauphin et pétoncle), présente les deux témoins de la fonte par bande de flans, et l'une des languettes dépasse même la tranche de trois millimètres. Ce mode de fabrication des flans amena tout naturellement une transformation dans le monnayage. A une époque de décadence, et dans des moments où ils disposaient de peu de temps, les Gaulois furent amenés tout naturellement à couler immédiatement les monnaies et à supprimer ainsi les coins dont la gravure exigeait de l'habileté et du temps. Il est possible que le métal, — je parle du bronze, — composé d'une manière peu homogène et souvent cassant, soit devenu aussi une cause déterminante du changement de procédé (4).

En tout cas, la nouvelle fabrication, spéciale aux monnaies de bronze (métal appelé communément *potin*; voy. le chapitre précédent), a été employée dans de nombreuses régions de la Gaule,

(1) On connaît des moules en terre cuite pour des monnaies de l'Empire romain et des moules en schiste ardoisier pour les tessères de plomb de la même époque.

(2) A. Hermand (Num. gallo-belge, 1864, p. 107) a déjà fait remarquer que ces flans étaient coulés dans des moules dont ils sortaient attachés les uns aux autres en forme de chapelet. Cf. H. de La Tour, dans R. N., 1894, pp. 29-30 (t. à p., pp. 18 et 19).

(3) Cf. à ce sujet M. Bahrfeldt, Antike Münztechnik, Berlin, 1903, p. 4.

(4) Cf. Renet et Berton, Le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain (Oise), 1879, p. 51.

aussi bien chez les peuples de l'Est qu'au centre et même dans le Midi (Petits bronzes dits au T) (1). L'aspect des monnaies, l'absence du rayonnement caractéristique et de l'éclatement des flans, démontrent qu'il s'agit bien de monnaies coulées. On a du reste signalé la trouvaille de plusieurs monnaies de ce genre, qui tenaient encore les unes aux autres (2). Des moules de terre cuite, recueillis au Châté de Boviolles, portaient les types des pièces des Leuci au sanglier, bronzes si communs dans cette localité (3).

Signalons une anomalie très curieuse. Des bronzes coulés des Ædui portent en creux les légendes SEGISV et ALAVCOS. Il fallait pour obtenir ces lettres en creux les inscrire en relief dans le moule. Cette difficulté a peut-être été résolue au moyen de lettres mobiles (4). En tout cas, on doit croire que le monnayeur, auteur de cette innovation, avait remarqué que les légendes en relief s'usaient rapidement. C'est une preuve d'ingéniosité digne d'être signalée.

Des monnaies de l'île de Bretagne ont été sans doute coulées dans des moules de bois dont le grain est apparent. Sir John Evans a même obtenu des pièces, qui ont le même aspect que ces monnaies antiques, en se servant de morceaux de chêne et en chauffant au rouge le modèle qui brûle le bois en creux et produit ainsi le moule (5).

(1) Le procédé est resté en usage pendant longtemps pour les monnaies de bronze. Cf. A. Colson, Monnaies romaines de bronze coulées dans les Gaules, dans R. N., 1854, p. 107.

(2) Trouvaille de Buxières (Aube); Le Clert, Musée de Troyes, Monnaies gauloises, 1897, pp. 23 et 92.

(3) Lettre du comte de Widranges, 11 janvier 1868. M. de Widranges avait donné un de ces moules à M. Denis, de Commercy. Voy. L. Maxe-Werly, Études sur les m. antiques rec. au Châtel de Boviolles de 1802 à 1874, p. 51. — Il faut se garder d'accepter comme gaulois les moules publiés par M. Fr. Pérot (Notice sur deux moules à fondre les m. [gauloises], dans Bull. Soc. émulation de l'Allier, t. XVII, 1886, pp. 575-586). Il s'agit de moules d'ornements du moyen àge.

(4) Bien que l'emploi des caractères mobiles par les Romains ait été nié (C. I. L., t. XV, p. 3), plusieurs bagues portent des inscriptions en creux, qui paraissent avoir été obtenues par ce moyen (H. Thédenat, dans Comptes rendus Acad. Inscriptions et B.-L., 1901, p. 150; Cf. Rev. épigraphique, 1902, nº 1468).

(5) Sir John Evans, On a method of casting coins in use among the ancient

Il ne paraît pas que les Gaulois aient laissé des essais monétaires. Mais je suis tenté de ranger dans cette catégorie un bronze de Massalia, au type du taureau, qui est frappé sur un flan plus large de huit millimètres que les coins (*Atlas*, pl. IV, 1936).

V. On ne saurait douter que les Gaulois ont eu des mesures de longueur particulières, la lieue par exemple (1). Mais, en ce qui concerne les étalons monétaires, ils sont restés tributaires des Grecs et des Romains, comme pour les types et les procédés. Du moins les poids des monnaies d'or les plus anciennes se rapportent évidemment au poids du statère d'or grec, même quand ce poids est affaibli.

C'est du reste un principe, admis aussi bien pour les monnaies gauloises que pour celles de tous les temps, que le poids va généralement en diminuant quand le système monétaire reste le même (2).

Les Bituriges seuls paraissent avoir eu, à une époque tardive, des divisions répondant à un statère divisé en six parties. En effet, on connaît des pièces, de types semblables, correspondant à l'unité, au tiers et au sixième.

Voici des tableaux permettant d'embrasser les variations de poids de diverses monnaies d'or et d'argent.

Poids de monnaies d'or gauloises (3).

Statères.

Arverni? or pur et bon style: 7 gr. 34 à 8 gr. 50 (Cat. B. N., 3614-28; 3652; R. N., 1858, p. 289).

Britons, dans Num. Chron., t. XVII, 1854-55, p. 18 et 19. Cf. du même, The Coins of the ancient Britons, Supplement, 1890, p. 484. — Les monnaies en question sont précisément des pièces avec tête et quadrupède déformé, analogues à celles de Gaule, aux mêmes types.

 M. Aurès a conclu aussi à l'existence d'une coudée de o m. 54 de longueur, divisée en 20 pouces, et d'un pied de o m. 324, divisé en 12 pouces (*Rev. Archéol.*, 1870-71, p. 82; à propos des dimensions des murs de Bibracte).
 (2) J. Lelewel, Type gaulois, p. 288.

(3) Pour plus de détails sur les trouvailles indiquées, voyez mon *Inventaire* spécial. — M. Changarnier a publié un tableau analogue dans l'Annuaire. Soc. Num., en 1884. J'ai pris dans ce tableau quelques poids des pièces de la collection de M. Changarnier.

Arverni? bon or et bon style : 8 gr. 42 (Cat. B. N., 3429, classé aux Tectosages).

Arverni? or pur: 8 gr. 41 (Ch. Robert, Descr., p. 40).

Arverni? bon or (triskèle et foudre) : 7 gr. 82 (Ibid., p. 40).

Vercingétorix, or pâle: 7 gr. 40 à 7 gr. 48 (Cat. B. N., 3772-80).

Trouvaille de Pionsat (Puy-de-Dôme) : 7 gr. 32 à 7 gr. 61.

Arverni: ATAV (Trouvaille de Pionsat) : 7 gr. 35 (Cat. B. N., 3723).

Trouvaille de Chevenet (Loire) : 7 gr. 33 à 7 gr. 65 :

Trouvaille d'Orcines (Puy-de-Dôme), statères de la dernière époque: 7 gr. 20.

Arverni; CAMVLO: 7 g. 35 (Cat. B. N., 3727).

Arverni; SIINO (Pionsat): 7 gr. 42 (Cat. B. N., 3751).

Arverni; CAS: 7 gr. 32 à 7 gr. 47 (*Cat. B. N.*, 3761 à 3768; M. Changarnier en possède un de 7 gr. 43).

Arverni; OMONDON: 7 gr. 40 (Cat. B. N., 3760)

Lemovices (Philippes déformés), bon or: 7 gr. 56 à 8 gr. 32 (Cat. B. N., 4538-4543).

Salassi (légendes diverses); bon or : 7 gr. 12 à 7 gr. 30.

Mandubii (attr. aux —): 7 gr. 41 à 7 gr. 56 (*Cat. B. N.*, 5278 à 5282).

Ædui (?) or pur: 8 gr. 25 et 8 gr. 35 (Cat. B. Nat., 4832 et 4837).

Ædui, or pâle: 7 gr. 20 (Cat. B. N., 4843).

Ambarri (attr. très douteuse) : 7 gr. 95 à 8 gr. 05 (*Rev. Archéol.*, 1868, I, p. 222, et *Cat. B. N.*, 5315).

Andes (?): 7 gr. 42 (Coll. Changarnier).

Lingones (?) or pur: 8 gr. 50 (Coll. Changarnier).

Sequani, or jaune : 7 gr. 42 et 7 gr. 75 (Art gaul., 2^e partie, p. 22, et Cat. B. N., 5318).

Bituriges, or rouge: 7 gr. 20 (Coll. Changarnier).

Bituriges; ABVDOS, or pâle: 6 gr. 78 à 6 gr. 92 (Cat. B. N., 4146-53).

Bituriges; ABVCATOS, or pâle: 6 gr. 72 à 6 gr. 92 (Ibid., 4172-74).

Bituriges; SOLIMA, or pâle: 6 gr. 77 et 7 gr. 05 (*Ibid.*, 4196-97). Trouvaille du Chastellier (Loir-et-Cher); Bituriges: 7 gr. 74 à 7 gr. 79.

60

Parisii, or pâle: 6 gr. 67 à 7 gr. 60 (Cat. B. N., 7777-90). Meldi (ROVECA); or pâle: 5 gr. 72, 5 gr. 75 (Cat. B. N., 7631-32). Suessiones (CRICIRV); or pale: 5 gr. 85 à 5 gr. 92 (Ibid., 7941-45). Leuci (?) or bas : 7 gr. 70 à 7 gr. 75 (*Ibid*.: 9014-9016). Bellovaci, or pâle: 7 gr. 20, 7 gr. 63 (Cat. B. N., 7877-78; Art gaul., pl. 34). Trouvaille de Sainte-Preuve (Aisne): 7 gr. à 7 gr. 50. Trouvaille de Maincy (Seine-et-Marne): 7 gr. 10. Nervii (type à l'œil), or pâle : 6 gr. à 6 gr. 21. Nervii, pièces où l'œil est remplacé par des cercles concentriques: 6 gr. à 6 gr. o5. Nervii (? VIROS); 5 gr. 62 à 5 gr. 70. Atrebates (?) type ancien, bon or: 7 gr. 58 à 8 gr. 10 (Cat. B. N., 8586-89). Atrebates (uniface) bon or : 6 gr. 25 à 6 gr. 66. Atrebates, or pâle: 5 gr. 73 à 6 gr. Atrebates, or bas: 5 gr. 47 à 5 gr. 79. Trouvaille de Guignicourt-Variscourt (Aisne) : 6 gr. 20, poids moven. Trouvaille de Pierregot (Somme): 6 gr. 50, poids moyen. Trouvaille de Ledringhem (Nord), mauvais or rougeâtre: 6 gr., poids moyen. Trouvaille d'Aubigny (Pas-de-Calais), pièces à l'epsilon : 5 gr. 80 à 6 gr. 25. Morini (uniface): 5 gr. 55 à 6 gr. 33 (Cat. B. N., 8703 à 8721). Treveri ou Belgique (**IIOTTINA**), or pâle: 5 gr. 36 à 5 gr. 58. Treveri ou Belgique (LVCOTIO): 5 gr. 40. Carnutes, bon or: 7 gr. 32 à 7 gr. 50 (Cat. B. N., 5945 à 5948). Carnutes, or bas et rouge: 6 gr. 85 à 7 gr. 31 (Ibid., 5951-53; 6068). Carnutes, (KABAAA); or bas et rouge: 7 gr. 11 (Cat. B. N., 5957). Trouvaille de Craon (Mayenne), or pâle : 7 gr. 97 et 8 gr. 20. Aulerci-Cenomani, bon or : 7 gr. 85. Aulerci-Diablintes, or bas: 6 gr. 85 (Cat. B. N., 6487). Redones, or pále: 7 gr. 97 et 8 gr. 11 (Cat. B. N., 6756-57).

Namnetes? Trouvaille de Candé ou la Potherie (Maine-et-Loire), or pale: 7 gr. 40 à 7 gr. 50.

Namnetes ou Venetes (1), bon or: 7 gr. 78 (Ch. Robert, Descr.). Armoricains, bon or : 8 gr. o6. (Art. gaulois, 2° partie, nº 39). Bajocasses, or pale: 7 gr. 96 (Ibid., 1re partie, pl. 49).

Corisopites (?) 7 gr. 75 (Art gaul., pl. 39).

Trouvaille de Creniat-sur-Yen (Finistère), or rouge : 6 gr. 78.

Osismii, or blanc : 6 gr. 71 à 6 gr. 90 et 5 gr. 80 (Ibid., pl. 51; Cat. B. N., 6504).

Pictones, or vert: 5 gr. 90 (Art gaul., pl. 41).

Pictones (main sous l'androcéphale), or bas : 5 gr. 96 à 7 gr. 06 ; la plupart pèsent plus de 6 gr. (Cat. B. N., 4393-4412).

Santones (S A), or bas et rouge: 5 gr. 90 (Art gaul., pl. 41). Ile de Bretagne: 5 gr. 51 à 5 gr. 83 (Cat. B. N., 9497 et s.). « Regenbogenschüsselchen »:

- Trouvaille de Podmokl (Bohême), bon or : 7 gr. 80.

- Trouvailles de Gagers et d'Irsching (Bavière), bon or : 6 gr. 00 à 7 gr. 70.

- Trouvaille de Stradonic (Bohême), bon or : 7 gr. 20.

- Trouvaille de Doberna Rettye, bon or : 6 gr. à 6 gr. 70.

- Trouvaille de Deutsch-Jahrendorf, bon or : 6 gr. 50.

- Statères avec Biatec : 6 gr. 44 à 6 gr. 51.

- Trouvaille de Fribourg-en-Brisgau, bon or : 7 gr. 10 à 7 gr. 80.

- Trouvaille de Marburg (Nassau), bon or : 7 gr. 25 à 7 gr. 50.

- Trouvaille de Courcoury (France), bon or : 7 gr. 25 à 7 gr. 30.

- Trouvaille de Nádasd (Hongrie), bon or : 7 gr. 34 à 7 gr. 55.

- Trouvaille de Nagy-Biszterecz (Hongrie), or jaune verdâtre ou rougeátre : 5 gr. 20 à 5 gr. 43.

Nord de l'Italie; ATVLLOS, bon or : 7 gr. 30 (R. N., 1869, pl. I, 1).

Statères de Moravie, bon or : 8 gr. 30.

(1) C'est le type où la tête de bon style est entourée de quatre petites têtes et d'un support très ouvragé; classé aux Aulerci Cenomani dans le Cat. B. N., 6679.

Statères d'argent allié d'or ou d'étain et de cuivre.

Armoricains: 6 gr. 80 (Art gaul., pl. 31).

— 6 gr. 40 (*Ibid.*, pl. 41; Le Méné).

— (Abrincatui ?) 6 gr. 37 à 7 gr. 33 (Cat. B. N., 6813-6817).

Armoricains (Osismii?) 6 gr. 25 et 6 gr. 55 (Art gaul., pl. 42; Cat. B. N., 6539; Morlaix).

Armoricains (Unelli?): 5 gr. 70 (Ibid., pl. 63, Avranches).

Armoricains (Coriosolites?): 6 gr. 20 à 6 gr. 55 (Cat. B. N., 6593-6625, Avranches).

Armoricains: 6 gr. 50, 4 gr. 80 (Ibid., pl. 25, Jersey).

Trouvaille de Merdrignac (Côtes-du-Nord): 6 à 7 gr.

Trouvaille de l'Hôtellerie de Flée (Maine-et-Loire): 6 gr. 60 à 6 gr. 70.

Demi-statères d'or.

Bajocasses, bon or: 4 gr. à 4 gr. 20 (Cat. B. N., 6948; Art gaul., pl. 4).

Bajocasses, or pâle: 4 gr. 12 et 4 gr. 13 (Cat. B. N., 6953; Art g., pl. 100 et 11).

Unelli : 3 gr. 31, 3 gr. 61, 3 gr. 95 et 4 gr. 21 (*Cat. B. N.*, 6934-35; 6937-38).

Ambiani: 4 gr., 4 gr. 08 à 4 gr. 13 (*Cat. B. N.*, 8389, 8380-83).

Bellovaci, or pâle: 3 gr. 75 à 4 gr. 4 (Cat. B. N., 7895-98).

Carnutes (Rt Aigle), or pale: 3 gr. 60 à 3 gr. 73 (Ibid., 6069; 6074-76).

Bituriges (Trouvaille du Chastellier, Loir-et-Cher): 4 gr. 13.

Aulerci Eburovices, or pâle : 3 gr. 20, 3 gr. 35 à 4 gr. 02 (Cat. B. N., 7015-19).

Tiers de statère.

Bituriges (type Abudos et Abucatos : trouvaille de Moulins, Indre); or pale: 2 gr. 30, 2 gr. 50; — 2 gr. 22 (Cat. B. N., 4175). Quarts de statère.

Helvetii, or: 1 gr. 65 à 2 gr. 2 (Cat. B. N., 9308-21) (1). Helvetii, electrum: 2 gr., 2 gr. 20 (Coll. Changarnier). Ædui (?) bon or: 1 gr. 96 à 2 gr. 10 (Cat. B. N., 4834-36). Sequani, or pâle (tête cornue) : 1 gr. 75 à 2 gr. (Ibid., 5319-28). Arverni(?) bon or : 1 gr. 85 à 2 gr. 12 (Ibid., 3630-3651). Arverni (?) or pále : 1 gr. 82, 1 gr. 90 (Ibid., 3670-71). Lemovices, bon or : 1 gr. 90 et 1 gr. 92 (Cat. B. N., 4544-45). Mediomatrici, or pâle : 1 gr. 41 à 1 gr. 80 (Ibid., 8937-41). Mediomatrici (type tête de Janus) : 1 gr. 90 (Art gaul., 2º partie, p. 99). Namnètes, bon or : 2 gr. 12, 2 gr. 15 (Art gaul., pl. 45; Cat. **B.** N., 6721). Andecavi, or pâle : 1 gr. 86 (Ibid., 6724-25). Andecavi, mauvais alliage: 1 gr. 25 à 1 gr. 70 (Cat. B. N., 6733, 6745-54). Trouvaille de La Faucille (Maine-et-Loire) : 1 gr. 50. Aulerci Diablintes (?) : 1 gr. 85 (Art gaul., 2° partie, p. 11 et 40). Aulerci Cenomani, or pâle: 1 gr. 73 à 1 gr. 90 (Cat. B. N., 6838-42, 6851, 6874). Corisopites (?) or bas et rouge : 1 gr. 55 à 1 gr. 59 (Cat. B. N., 6580-84). Bajocasses ou Viducasses : 1 gr. 67, 2 gr. 06 et 2 gr. 10 (Cat. B. N., 6040; Art g., pl. 49 et 100). Ambarri (attr. très douteuse): 2 gr. 03 (Cat. B. N., 5317). Carnutes, bon or : 1 gr. 79, 1 gr. 82 (Ibid., 5950, 6060). Carnutes, or bas: 1 gr. 60 et 1 gr. 66 (Ibid., 5954-55). Trouvaille du Chastellier (Loir-et-Cher); Bituriges : 1 gr. 91. Unelli: 1 gr. 83 à 2 gr. 11 (Cat. B. N., 6932, 6940). Redones: 1 gr. 85 à 1 gr. 99 (Cat. B. N., 6763, 6758-60). Osismii, or : 1 gr. 61 à 1 gr. 95 (Cat. B. N., 6505, 6520). Osismii, mauvais alliage: 1 gr. 46 à 1 gr. 66 (Ibid., 6513, 6543). Série au griffon, bon or : 1 gr. 72 à 2 gr. 14 (Cat. B. N., 4600-4617).

(1) Un exemplaire du Cab. de France (9311) ne pèse que 1 gr. 26.

Ambiani : 1 gr. 85 à 2 gr. 06 (*Cat. B. N.*, 8384-8391). Bellovaci : 1 gr. 80 à 1 gr. 97 (*Cat. B. N.*, 7879-93). Leuci (?) : 1 gr. 88 (*Ibid.*, 9017). Ile de Bretagne : 1 gr. 35 (*Ibid.*, 9505).

Sixièmes de statère.

Bituriges (type Abudos et Abucatos: trouvaille de Moulins, Indre), or pâle: 1 gr.

Huitièmes de statère.

Carnutes (Rt Aigle), or pále : o gr. 75 à o gr. 92 (Cat. B. N., 6070 à 6073).

Redones (?) mauvais alliage : o gr. 57 à o gr. 82 (Ibid., 6796-6803).

POIDS DE MONNAIES D'ARGENT (1).

Massalia; drachme ancienne : 3 gr. 73 à 3 gr. 85. Massalia; drachme récente : 2 gr. 73 à 2 gr. 80. Massalia; obole : o gr. 53 à o gr. 71. Massalia; hémiobole : o gr. 20 à o gr. 36. Massalia; tartemorion : o gr. 14 à o gr. 17. Trouvaille de Breith ou Bridiers (Creuse): 3 gr. 82 à 4 gr. 52. Volcæ Arecomici? (VOL) : 2 gr. 13 à 2 gr. 40.Volcæ; obole au type massaliète : o gr. 47 à o gr. 55. Volcæ Tectosages; drachmes anciennes : 3 gr. 62. Volcæ Tectosages ; drachmes récentes : 1 gr. 75. Volcæ Tectosages; obole : o gr. 47 à o gr. 52. Volcæ Tectosages; hémiobole?: o gr. 20 à o gr. 26. Trouvaille d'Uzech-les-Oules (Lot) : 4 gr. 55 à 4 gr. 73. Trouvaille de Saint-Caprais (Dordogne) : 3 gr. 75. Trouvaille de Béziers : 3 gr. 50 à 4 gr. 70 ? Trouvaille de l'Isle de Noé (Gers) : 3 gr. 20 à 3 gr. 50. Trouvaille dite de Capdenac (Lot) : 3 gr. 15 à 3 gr. 30.

(1) Je ne donne pas les références au Cat. de la B. Nat., pour ne pas surcharger ce tableau.

Trouvaille de Saint-Etienne-des-Landes (Dordogne): 3 gr. 31. Trouvaille de Pinsaguel (Haute-Garonne): 3 gr. Trouvaille de Saint-Sauveur (Gironde) : 2 gr. 67. Trouvaille de Castelnau (Gers) : 2 gr. 70? Trouvaille de Blaye (Gironde) : 2 gr. 61, 2 gr. 65. Trouvaille de Sérignan (Hérault) : 2 gr. 50. Trouvaille de Vinaigre (Hérault) : 2 gr. à 2 gr. 28. Trouvaille de Goutrens (Aveyron): 2 gr. 22. Trouvaille de Cuzance (Lot) : 1 gr. 30. Trouvaille d'Eyres (Landes) : 2 gr. 62 à 3 gr. 32. Trouvaille de Pomarez (Landes) : 2 gr. 80 à 3 gr. 53. Trouvaille de Laujuzan (Gers), monnaies des Elusates : 2 gr. 30 à 3 gr. 45. Elusates; obole : 0 gr. 40. Cadurci; obole au cheval : o gr. 38 à o gr. 39. Arverni; Epasnactus : 2 gr. 10 à 2 gr. 40. - Pictilos : 2 gr. 25 à 2 gr. 35. Bituriges Cubi : 1 gr. 70 à 2 gr. - Cambotre : 1 gr. 85 à 2 gr. 01. - Cam: 1 gr. 82 à 1 gr. 90. Trouvaille de Buxeuil (Indre) : 3 gr. 30. Trouvaille de Charnizay (Indre-et-Loire) : 3 gr. à 3 gr. 85. Pictones; Durat Iulios; 1 gr. 37 à 2 gr. - Vepotal : 1 gr. 42 à 1 gr. 92. Santonos : 1 gr. 62 à 1 gr. 95. Nercod : 1 gr. 87 à 1 gr. 92. Diarilos : 1 gr. 57. Segusiaus-Arus : 1 gr. 74 à 1 gr. 95. Orcetirix Atpili f : 1 gr. 70 à 2 gr. 05. Orcitirix-Coios : 1 gr. 67 à 1 gr. 88. Orcetir-Eduis : 1 gr. 79 à 2 gr. 05. Diasulos : 1 gr. 44 à 2 gr. Litavicos : 1 gr. 72 à 2 gr. 02. Sequani : 1 gr. 85 à 2 gr. 02. Q. Doci Sam. f: 1 gr. 72 à 2 gr. 15. Carnutes (tête casquée) : 1 gr. 05 à 1 gr. 21. Carnutes (division) : o gr. 58. Trouvaille de la Chaloire (Angers) : o gr. 30 à o gr. 55. 5

Série au Cavalier : Brico-Coma : 2 gr. à 2 gr. 22.

- Ambillos-Eburo : 1 gr. 95 à 2 gr. 19.

- Durnacus-Auscrocus et Durnacus-Donnus : 1 gr. 61 à 2 gr. 05. Allobroges ? (Hippocampe à gauche). Poids moyen (pesée de G. Vallier) : 2 gr. 27.

Allobroges? (Hippocampe à droite). Poids moyen (G. Vallier) : 2 gr. 30.

Caledu-Senodon: 1 gr. 66 à 2 gr. 05.

Ateula-Ulatos : 1 gr. 56 à 1 gr. 90.

Esvios (tr. de Jersey) : 0 gr. 47.

Viducasses (?) : 2 gr. 96.

Meldi, Roveca : 2 gr. 26 à 2 gr. 32.

— Pennoovindos : 2 gr. 45 à 2 gr. 85.

Suessiones, Criciru: 2 gr. à 2 gr. 32.

Nide-Alabrodeos : 2 gr. 30 à 2 gr. 57.

Incertaines de l'Est (groupe Kaletedou) : 1 gr. 30 à 2 gr. 10.

Carmanos-Comios : 1 gr. 50 à 1 gr. 83.

Anna-Roveci: 1 gr. 13 à 1 gr. 66.

Leuci? Solima : 1 gr. 55 à 1 gr. 98.

Helvetii (pièces au rameau) : 1 gr. 40 à 1 gr. 82.

- Ninno-Mauc : 1 gr. 47 à 1 gr. 75.

Vindélicie ; 1 gr. 40 à 1 gr. 74.

Treveri : 1 gr. 45 à 2 gr. 75.

Ile de Bretagne : o gr. 89 à 1 gr. 45.

Gaulois du Danube : Trouvaille de Lemberg (Doberna-Rettye), tétradachmes : 10 gr. 50.

— Trouvaille d'Eiss-sur-la-Drave (Carinthie); tétradrachmes : 10 gr. 17 à 10 gr. 26.

- Même trouvaille; douzièmes : o gr. 69 à o gr. 79.

- Trouvailles de Pressburg, Deutsch-Jahrendorf, Parndorf et Simmering (Autriche), tétradrachmes : 17 gr. 30.

- Mêmes trouvailles; divisions : 6 gr. à 6 gr. 50.

- Mêmes trouvailles; divisions : 2 gr. 27 à 2 gr. 50.

Trouvaille de Galishegy (Hongrie), tétradrachmes; divisions de 3 gr. 30.

Trouvaille d'Aranyos-Medgyes (Hongrie) : 9 gr. 56, 10 gr. 30. Trouvailles de Transylvanie : 10 gr. à 13 gr. 50.

Trouvaille de Chantenay (Nièvre) (1). Poids moyen des monnaies, d'après F. de Saulcy : Durnacos-Auscro : 1 gr. 91. Durnacus Donnus : 1 gr. 93. Donnus-Esianni : 1 gr. 92. Toutes les variétés d'Orgetirix : 1 gr. 80 à 1 gr. 82. Eduennes anépigraphes : 1 gr. 81. Série à la légende KAA : 1 gr. 86. Anorbo-Dubnorix : 1 gr. 86. Dubnorix-Dubnocov (à l'étendard) : 1 gr. 82. Dubnorix-Dubnocov (à la tête coupée) : 1 gr. 87. Q. Doci Sam f : 1 gr. 80. Togirix : 1 gr. 80. Imioci : 1 gr. 80. Epomed (deux têtes accolées) : 2 gr. 35. Sequanoiotuos (très usées) : 1 gr. 86. Segusiaus-Arus (bien conservées) : 1 gr. 82. Lucios : 1 gr. 84. Vepotal: 1 gr. 88. Agedomapatis : 1 gr. 85. Diasulos : 1 gr. 80 à 1 gr. 86. Durat-Iulios : 1 gr. 80 et 1 gr. 95. Santonos et Arivos-Santonos : 1 gr. 84, 1 gr. 88. Ateula-Ulatos : 1 gr. 80. Bituriges (branche au-dessus du cheval) : 1 gr. 80. Bituriges; Cam (très usé) : 1 gr. 55; Bituriges (épée au-dessus du cheval : 1 gr. 80. Bituriges (sanglier) : 1 gr. 80. Solima : 1 gr. 90. Litavicos : 1 gr. 90.

Trouvaille de La Villeneuve-au-Roi (Haute-Marne). Poids moyen des monnaies d'après F. de Saulcy :

Eduennes anépigraphes (annelet centré sous le cheval): 1 gr. 90. Eduennes (Lyre sous le cheval): 2 gr.

(1) Dépôt enfoui vers 36 av. J.-C.

Anorbos-Dubnorix : 1 gr. 93. Kaletedou (très usées) : 1 gr. 84 à 1 gr. 88. Kal (roue sous le cheval) : 1 gr. 90. Kaledou : 1 gr. 80. Sequanoiotuos : 1 gr. 92. Q. Doci Sam. f : 1 gr. 93. Togirix : 1 gr. 95. Solima (bien conservées) : 1 gr. 91. Diasulos : 1 gr. 85 à 1 gr. 94.

VI. Il est visible que les plus anciennes monnaies d'or gauloises, les meilleures au double point de vue de l'aloi et du style, sont des copies du statère de Philippe II de Macédoine, aussi bien pour le poids que pour les types. En effet, le poids normal du statère macédonien est de 8 gr. 60; or les plus anciens statères gaulois, attribués aux Arverni, atteignent 8 gr. 50, de même que le statère attribué par M. Changarnier aux Lingones. D'autres pièces classées aux Ædui et aux Lemovices atteignent 8 gr. 35 et 8 gr. 32. En général les monnaies de bon or sont aussi les plus lourdes, à l'exception des statères des Redones, que je considère comme les plus anciens de ce peuple et qui, en or pâle, pèsent cependant jusqu'à 8 gr. 11. De même, les grandes pièces des Parisii et des Bellovaci, en or pâle, atteignent jusqu'à 7 gr. 60 et 7 gr. 63.

Mais, en général, je le répète, le poids et le titre sont en relation directe et constante. On en a une preuve certaine dans la succession des nombreux statères qu'on peut attribuer aux Atrebates, et qui, en tout cas, doivent être localisés avec certitude entre la Somme et l'Escaut. Celles de ces pièces où l'or paraît le meilleur atteignent 6 gr. 25 à 6 gr. 66; celles où l'or prédomine encore à l'argent pèsent de 6 gr. 05 à 6 gr. 25; celles où l'argent prédomine au contraire ne pèsent que 5 gr. 73 à 6 gr; enfin les statères d'un mauvais alliage, qui contient sûrement une forte proportion de cuivre, ont un poids variant de 5 gr. 47 à 5 gr. 79 au maximum (1).

On peut faire la même observation pour les monnaies armori-

⁽¹⁾ Voy. Al. Hermand, Numismatique gallo-belge, Bruxelles, 1864, pp. 137 et 138.

caines (1). Après les pièces d'or, d'assez bon aloi, attribuées aux Bajocasses, aux Namnetes ou Venetes et aux Corisopites, et dont le poids s'élève jusqu'à 7 gr. 75, 7 gr. 96 et même 8 gr. 06, on a cette nombreuse série d'un mauvais métal (or ou étain, argent et cuivre) dont le poids varie généralement de 6 à 7 gr. et dépasse exceptionnellement 7 gr. (2).

Les Gaulois ont émis des demi-statères en petit nombre et des quarts de statères en grande quantité, dont les poids sont en rapport exact avec celui des statères correspondants. Il faut naturellement tenir compte de l'usure qui n'est pas toujours facilement appréciable; et, d'autre part, l'exactitude rigoureuse n'ayant presque jamais existé dans la pesée des flans, chez les Anciens, il s'ensuit qu'il ne faut pas chercher des divisions monétaires correspondant absolument à l'unité. Ajoutez à ces remarques que nous ne pouvons jamais assurer formellement qu'un demi ou quart de statère est de la même émission que le statère connu de nous. Pendant trois siècles, durée approximative du monnayage gaulois, les émissions ont été nécessairement nombreuses, et l'on comprendra aisément que les musées et les collections n'aient pas encore réuni des spécimens de toutes les monnaies de la Gaule (3).

Mais il est facile de voir que la loi, établie plus haut pour les statères, vaut également pour les divisions. Ainsi, les demi-statères de bon or, attribués aux Bajocasses, sont les plus lourds, tandis que ceux des Carnutes et des Aulerci Eburovices, en or pâle, probablement très allié d'argent, sont respectivement de 3 gr. 60 à 3 gr. 73, et de 3 gr. 20 à 4 gr. 02 (ce dernier poids fourni par un seul exemplaire).

Il en est de même pour les quarts de statère. Ainsi ceux des Namnetes, de bon or, ont un poids qui correspond au quart du statère grec de 8 gr. 60, tandis que les quarts de statère qu'on peut attribuer aux Andecavi sont en or pâle, pesant 1 gr. 86, puis

í

(3) On est déjà étonné de la quantité de variétés de monnaies gauloises que renferment les musées et les collections particulières. Cf. Ch. Robert dans *Rev. Archéol.*, 1885, t. II, p. 325.

⁽¹⁾ P. Lemière a déjà fait remarquer l'avilissement progressif du métal dans cette série (Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 232).

⁽²⁾ Cat. B. N., 6815, 7 gr. 33; cf. 6657, 6810, 6959, etc.

ensuite en mauvais alliage et d'un poids variant de 1 gr. 25 à 1 gr. 70.

On n'a pas encore signalé de huitièmes de statère dans la série gauloise. Je dois donc expliquer les raisons qui m'amènent à introduire dans le tableau, donné plus haut, cette nouvelle division monétaire.

Des pièces d'or pâle, portant au revers un aigle et qui peuvent être classées aux Carnutes, autant pour la provenance ordinaire que pour la ressemblance avec des bronzes trouvés fréquemment sur le territoire du même peuple, ont été considérées comme des demi-statères à cause du poids, 3 gr. 60 à 3 gr. 73, beaucoup trop élevé pour des quarts de statère. Or à côté de ces pièces on peut en placer de beaucoup plus petites dont les exemplaires, conservés au Cabinet de France, pèsent o gr. 75, o gr. 83, o gr. 85 et o gr. 92. Ces trois derniers poids surtout donnent un rapport suffisamment exact avec les poids des pièces plus lourdes, puisque le quart de 3 gr. 60 et de 3 gr. 73 serait o gr. 90 et o gr. 93. On peut donc considérer comme des divisions de statère toutes les pièces d'or portant un aigle, qui seraient ainsi des demis et des huitièmes.

Si l'on repoussait cette explication, il faudrait admettre que les pièces de 3 gr. 73 sont des statères très affaiblis, et les pièces plus petites, des quarts. Mais cela est peu vraisemblable, car les Carnutes auraient sans doute préféré abaisser l'aloi beaucoup plus que le poids, se conformant en cela aux habitudes des peuples qui les environnaient (1).

D'autre part, sous la rubrique *Redones*, on trouve au Cabinet de France de petites pièces, de mauvais alliage (6796 à 6803), portant une roue sous l'androcéphale au revers et qui pèsent o gr. 70, o gr. 82, o gr. 67, o gr. 75, o gr. 77, o gr. 70, o gr. 57 et o gr. 41. Si nous négligeons les deux dernières pesées pour cause de conservation défectueuse, nous pourrons, en multipliant les autres chiffres par 8, obtenir un statère dont le poids variera de 5 gr. 36 à 6 gr. 56. Or le poids des statères, de métal analogue, avec le

⁽¹⁾ Remarquons que toutes les divisions précitées existent dans le monnayage d'or d'Alexandre le Grand.

même différent, varie de 6 gr. 12 à 6 gr. 95 et descend même à 5 gr. 62 (Cat. B. N., 6770 à 6795).

L'étude des poids des monnaies d'argent conduit à un résultat semblable à celui des pièces d'or en ce qui regarde la relation de l'abaissement du poids avec la décadence monétaire. Toutefois la question est compliquée par la diversité des types, par le nombre des étalons imités et surtout par les différences de poids qui existent entre des exemplaires de types presque semblables (1). Je dis « presque semblables », car, pour les monnaies gauloises, plus encore que pour les autres monnaies antiques, on trouve fort rarement deux pièces identiquement pareilles.

Il est certain que les lourdes drachmes d'Emporiæ et de Rhoda ont été introduites par le commerce d'Ibérie en Gaule et imitées dans les contrées correspondant au Languedoc et au Limousin : les trouvailles de Bridiers et d'Uzech-les-Oules tendent à le prouver. Les drachmes anciennes des Volcæ Tectosages, se rattachent sans doute à ce système, bien qu'elles aient déjà un poids affaibli qui autoriserait à les rapprocher aussi du poids de la drachme ancienne de Massalia (Voy. le tableau). D'ailleurs, à l'époque où les Volcæ Tectosages commencèrent à monnaver, le numéraire massaliète devait nécessairement étendre son influence sur le sudouest de la Gaule. En effet, il convient de remarquer que les Volcæ Tectosages ont adopté l'obole du monnayage massaliète, qui n'existe pas dans la série des monnaies d'Emporiæ et de Rhoda. L'examen des poids des petites pièces cataloguées jusqu'à ce jour comme oboles, pour Massalia, permet de reconnaître des divisions plus petites, pesant seulement o gr. 29 à o gr. 36 (Cat. B. N., 763, 766, 770, 776-777), et dans lesquelles je crois pouvoir reconnaître des hémi-oboles. En effet, bien que le poids des oboles de Massalia soit peu constant, il semble difficile d'admettre que l'obole ait pu être abaissée aussi fortement. Or nous constatons dans la série des monnaies classées aux Volcæ Tectosages la présence de petites divisions ne pesant que o gr. 20 à o gr. 26 (Cat. B. N., 3379, 3386, 3389, 3391, 3396, 3403), qui paraissent correspondre à des hémioboles. Du reste en admettant même que ces petites pièces

(1) Je ne parle pas ici des pièces dégénérées, dont une des caractéristiques est précisément l'abaissement des poids. sont précisément l'obole de la drachme affaiblie des Tectosages, il restera toujours l'obole pour former le trait d'union entre le monnayage de ce peuple et celui de Massalia.

On peut avoir une idée des difficultés auxquelles nous nous heurtons, dans l'étude des poids des monnaies d'argent, quand on saura que des monnaies du trésor de Laujuzan (imitations probables de la drachme d'Emporiæ), ont des poids variant entre 2 gr. 70 et 3 gr. 45, pour des exemplaires de conservation parfaite. Les monnaies de la trouvaille de Charnizay varient de 3 gr. à 3 gr. 85, et même pour les petites pièces du pont de La Chaloire (1), la différence est considérable, puisqu'on a, comme poids extrêmes, o gr. 30 et o gr. 55.

L'étude des trouvailles nous apporte des renseignements utiles au point de vue de la circulation monétaire en nous montrant la réunion de pièces de types différents, mais de poids sensiblement égal. Il suffit, par exemple de comparer l'énumération des monnaies des trouvailles de Chantenay et de La Villeneuve-au-Roi, pour voir quelles sont les espèces contemporaines. On remarque immédiatement que les pièces à la légende Epomeduos appartiennent à un autre système, plus lourd, apparenté peut-être à celui des pièces d'argent arvernes de Pictilos et d'Epasnactus. F. de Saulcy a tiré de la comparaison des deux trouvailles des conclusions qui ne sont pas toutes également solides et que je signale ici simplement comme des bases de recherches ultérieures. Les monnaies de Q. Doci Sam. f. seraient contemporaines de celles de Dubnorix; les pièces du chef séquane Togirix seraient les plus récentes de la trouvaille de La Villeneuve-au-Roi; les monnaies de Diasulos seraient contemporaines de celles de Togirix (2); les pièces de Dubnorix-Anorbos seraient plus anciennes que celles de Dubnorix-Dubnocov (3). Tout en admettant que les Togirix sont postérieurs aux Q. Doci, F. de Saulcy croit que ces deux noms appartiennent au même personnage (4). Enfin les Q. Doci seraient

(1) En admettant que ces petites pièces, qui contiennent de l'or, puissent être classées parmi les espèces d'argent.

(2) F. de Saulcy, Lettres, p. 237.

(3) *Ibid.*, p. 241; conclusion contraire à celle donnée antérieurement à propos de la trouvaille de Chantenay.

(4) Ibid., p. 250 et 252.

postérieurs aux pièces Sequanoiotuos, qui elles-mêmes seraient un peu plus anciennes que les Anorbos-Dubnorix (1).

Il suffira de comparer les poids des deux trouvailles pour reconnaître que les conclusions de F. de Saulcy portent l'empreinte de son esprit trop aventureux. Mais il faut lui rendre justice, parce qu'en cette occasion, il a reconnu lui-même que le classement chronologique par poids n'est que relatif, car « malheureusement « rien ne prouve qu'il n'y ait pas eu, à un moment donné, quelque « abaissement du poids réglementaire des deniers gaulois (2). »

Sans insister sur l'expression *réglementaire*, qui n'a qu'une valeur relative, je pense qu'il y a bien d'autres causes d'erreur dans les données fournies par le poids. En voici quelques unes.

D'abord le manque de précision dans la fabrication des flans; ensuite la faveur plus ou moins grande accordée à des espèces contemporaines, faveur qui déterminait nécessairement une usure plus rapide; puis encore l'usure plus grande des pièces émises dans un centre commercial plus actif; enfin les erreurs que nous commettons inévitablement en pesant des produits de faux-monnayeurs et des pièces fourrées dont rien ne décèle extérieurement la nature spéciale.

Mais, pourvu que nous nous tenions en garde contre les multiples chances d'erreur, les renseignements fournis par les poids sont encore parmi les meilleurs que nous puissions utiliser pour tenter le classement chronologique des monnaies de la Gaule.

Avant de terminer ce chapitre, disons quelques mots d'une question importante. Les pièces d'argent gauloises, pesant 1 gr. 80 à 2 gr. environ, sont-elles des deniers ou des quinaires?

En ce qui concerne les pièces de la série au cavalier (Vallée du Rhône), nous avons — je crois pouvoir l'établir (3), — le résultat d'un affaiblissement graduel, dans une région déterminée, du poids de la drachme légère de Massalia. C'est une solution analogue qu'il faut donner pour les monnaies à la croix, issues évidemment de la drachme lourde de Rhoda.

Que certaines monnaies gauloises aient été taillées sur le pied du

(1) *Ibid.*, p. 250.
 (2) *Ibid.*, p. 234.
 (3) Voy. Ch. VI.

quinaire (1) romain, c'est ce qu'on peut admettre volontiers pour les monnaies gauloises de la dernière époque. Mais on se tromperait sans doute en appelant quinaires toutes les pièces d'argent d'un module à peu près semblable.

Il est probable que beaucoup de monnaies d'argent, frappées par les Gaulois, étaient destinées à circuler comme des deniers, malgré un affaiblissement de poids, qui d'ailleurs n'est pas plus surprenant que celui dont les statères nous offrent des exemples indubitables.

(1) A. Duchalais paraît avoir considéré comme quinaires la plupart des pièces d'argent de la Gaule (R. N., 1840, p. 176). Les auteurs postérieurs ont eu des opinions diverses.

LÉGENDES MONÉTAIRES

 I. Légendes des monnaies gauloises. — II. Les noms géographiques. — III. Absence de noms de divinités. — IV. Noms d'hommes; chefs et magistrats divers. — V. Formes des noms. — VI. Remarques sur la prononciation. — VII. Particularités graphiques. — VIII. Légendes grecques, latines et diverses. — IX. Liste des légendes.

I. Pendant longtemps, le nom plus ou moins déformé (1) de Philippe de Macédoine fut la seule légende des monnaies gauloises, abstraction faite de celles de Massalia. Je ne puis dire si les noms géographiques ont précédé les noms d'hommes sur les monnaies de la Gaule. Du reste, sans qu'on puisse proposer de dates certaines, il est très probable que les légendes des monnaies celtiques apparaissent à une époque tardive, vers le milieu du deuxième siècle avant notre ère. C'est du moins la conviction que je me suis faite, après examen du style des monnaies celtiques portant des inscriptions, autres que le nom déformé de Philippe. Il faut cependant faire exception pour quelques monnaies du Midi qui portent la trace de l'influence indéniable du monnayage grec.

II. Parmi les noms géographiques, je distingue trois séries :
1º Les noms grecs; 2º Les noms qui, écrits soit en lettres latines, soit en lettres grecques, peuvent être considérés comme gaulois;
3º Les noms latins.

(1) Voy. dans la liste de légendes que je donne plus loin, les formes dégénérées du nom grec. On a quelquefois pris pour des noms gaulois des parties de cette légende. Ainsi M. Alfred Holder a inséré, à son rang alphabétique, le groupe final ΠOY de $\Phi I \land I \Pi \Pi OY$, qui existe sur des monnaies attribuées aux Lemovices (Altceltischer Sprachschatz, t. II, c. 1040).

76

Parmi les noms grecs, on trouve ANTIM pour ANTIMOAEITON, car selon l'usage grec, les monnaies portaient le nom des habitants (1) et non celui de la ville (2). Pour **FAANIKON**, on a dit que le nom *Glano-n* pourrait être ligure (3). **KAINIKHTON** est une autre légende de colonie de Massalia, calquée sur l'inscription des monnaies de cette ville, **MAZZAAIHTON**, souvent abrégé en **MAZZA**. Quant au nom **AAKYAON**, malgré son apparence de génitif pluriel, on sait qu'il s'agit du nom du port de Massalia (4). Il est donné sous la forme nominative, comme certains noms de dieux-fleuves sur des monnaies antiques de la Sicile (5).

En citant le nom KIMENOYAO lu par F. de Saulcy, je dirai plus loin que je n'admets pas cette lecture et que je repousse, par suite, l'attribution à Cimiez du bronze au type massaliète, publié par Saulcy. On remarquera que la lecture de cet auteur produit une inscription dont la forme est insolite : on s'attendrait à trouver KIMENOYAON, en admettant que le nom ait existé.

On connaît bien des monnaies analogues, qui portent la légende KPIZZO, terminée par un O, et ces pièces ont été attribuées à une ville; mais cette interprétation est elle-même sujette à caution.

Je vais énumérer maintenant quelques noms géographiques (6), probablement gaulois, en y joignant les noms qui ont aussi passé pour des noms de peuples ou de villes.

AFH Δ . J'ai déjà dit (p. 10), que, malgré l'autorité d'A. de Longpérier, il ne fallait pas y chercher le nom de Sens (*Agedincum*), C'est plutôt un nom d'homme, comme *Agedillus*, *Agedomopatis*, *Agedovirus* ou *Agedinus*.

(1) Cf. les inscriptions des monnaies des villes de la Sicile et de la Grande-Grèce.

(2) Le Cabinet de France possède un petit bronze de Massalia sur lequel on lit $MA\Sigma\SigmaA-\Lambda |A|$ (n° 1742; autre exemplaire très net dans ma collection). Mais cependant cette légende n'offre peut-être pas le nom de la ville. En effet les trois dernières lettres se lisent à l'exergue du revers, à la place même où l'on trouve fréquemment d'autres groupes de lettres variables, qui sont certainement des différents monétaires (ΛA , $Z\Delta E$, etc).

(3) A. Holder, Altceltischer Sprachschatz, I, 2025.

(4) Eustathe, Comment. ad Dionys., V, 75; Pomponius Mela, I. II, c. 5.

(5) Akragas (à Agrigente), Crysas (à Assorus), Hipparis (à Camarina), Amenanos (à Catane), Gelas (à Gela), Assinos (à Naxos).

(6) Ou considérés comme tels, quelquefois à tort.

' ..**.**

Al Δ OYIN. Ce groupe qu'on a lu aussi VINDIA se présente en réalité sous la forme OYIN Δ IA en deux lignes, d'après la monnaie 8318 du Cabinet de France et des exemplaires de la collection de M. Changarnier. Il me paraît donc inutile d'y chercher l'ethnique des Eduens; car supposer une inscription en *boustrophédon* sur une monnaie gauloise, c'est introduire dans la question une anomalie qu'aucun autre exemple n'autorise.

AM. Ce groupe de lettres indiquerait, selon F. de Saulcy (1), le peuple des Ambarres. En réalité, il s'agit d'une déformation du nom de Philippe qu'on peut voir à l'exergue du revers du n° 5317 du Cabinet de France, et si l'on reconnaît un M, la lettre A me paraît fort douteuse.

AOYE, AYE (Avignon). Bien que ces formes aient été laissées de côté par M. Holder, je pense qu'elles sont gauloises. C'était du reste l'opinion de Desjardins (2).

BHTAPPATIC (Béziers). Nom qui est évidemment terminé par le suffixe celtique comme le nom *Namaus-atis* de l'inscription de Vaison (3).

EBVROVICOM. Le droit de la pièce porte le nom AVLIRCO, et la réunion de ces deux noms autorise pleinement à y reconnaître une forme de l'ethnique des Aulerci Eburovices. Les formes **EBVRO** et **EBVROV**, associées aux noms d'hommes Ambili, Durnac et Ricant, pourraient être, sur ces monnaies, l'indice de la nationalité (4). Ce n'est pas l'opinion de M. Holder qui fait de la forme **EBVRO** un nom d'homme, Ebur-o(n) (5). Cette hypothèse ne tient pas compte de la forme Eburov, qui existe certainement sur une pièce du Musée de Lyon. Toutefois, comme les monnaies de la même série portent souvent deux noms d'hommes, Eburov pourrait être un nom analogue à Dubnocov (qu'il faut peut-être compléter en Dubnocoveros).

ANDECOMBO (Cat. B. N., 6351 et 6354). Il faut renoncer à

(1) Dict. archéol. Gaule, I, p. 48.

(2) Ernest Desjardins, Géogr. de la Gaule rom., t. II, p. 181 et 226.

(3) A. Holder, Op. cit., I, 328.

(4) Je n'entends pas dire par là que les monnaies de cette série (au cavalier) doivent être localisées dans l'ouest de la Gaule.

(5) M. Holder cite le nom Antelus Eburo (C. I. Rhen., nº 905). Cf. Eburo-s latinisé en Eburus; A. Holder, I, 1402. chercher dans ce groupe l'ethnique des Andecavi. Il s'agit d'un nom d'homme, probablement Andecombogius (1). Saulcy avait proposé Andecomborius (2).

BRICA (Bronze. Je n'ai pu vérifier cette lecture). Cette forme, qui rappelle le briga (= collis ou mons) pourrait être un nom de lieu, puisque nous connaissons des monnaies mérovingiennes (Bricca vico et Brica vico f.) qui appartiennent peut-être à Brèches (arr. de Tours). Mais Brica est aussi un nom de femme correspondant au nom d'homme Bricos (3). Toutefois, comme je n'ai reconnu aucun nom de femme sur les monnaies gauloises et que, d'autre part, je n'accepte pas l'hypothèse de Brica, nom de lieu inscrit sur une monnaie gauloise, je propose de voir dans cette légende un nom d'homme analogue à Roveca et à Turoca.

CALEDV (4). Qu'il s'agisse des pièces d'argent avec CALEDV ou de celle de bronze où la lettre E a la forme II, on pourrait y voir l'ethnique des Calètes, mais sans attribuer, pour cela, les pièces à la région habitée par ce peuple. Cependant l'hypothèse d'un nom d'homme n'est pas à repousser.

EDVIS. Que ce nom désigne les Eduens, c'est ce dont personne ne doute (5). C'est une forme analogue à *Lixoviatis* et à *Namausatis*.

LIXOVIO. Ce mot est associé sur la monnaie à d'autres qui ne peuvent laisser aucun doute sur sa signification : *Publicos semissos Lixovio*. Il s'agit bien de l'ethnique des Lexovii.

AOFFOCTAAHTON (Longostalètes).

MEDIO, MEDIOMA (Mediomatrici).

NAMAZAT, NEMAY. Ces deux formes sont apparentées à celle de *Namausatis*, qui aurait la valeur « habitant de Nîmes », selon M. d'Arbois de Jubainville (6).

(1) A. Holder, op. cit., I, 143.

(2) Annuaire Soc. fr. de Num., t. II, 1867, p. 12. Cf. Cat. B. Nat., Préface, pp. x1 à x111.

(3) A. Holder, op. cit., I, 531. C'est sans doute ce nom qui est écrit sur des monnaies de la série au cavalier.

(4) On connaît KAAEAOY. Mais je pense qu'il s'agit d'une forme syncopée de KAAETEAOY, qui n'a qu'un rapport apparent avec Caledu.

(5) A Holder, op. cit., I, 65-70.

(6) Eléments de grammaire celtique, déclinaison, conjugaison, 1903, p. 24.

NEDENCN (en caractères celtibériens). Ce mot désigne probablement Narbonne, mais il est difficile d'en proposer une transcription plus précise.

EXAMNAFIT. C'est très probablement le peuple cité par Plin-(III, v, 6) dont les anciennes éditions donnent à tort la forme Sannagenses.

RATVMACOS est évidemment à rapprocher du 'Ρατόμαγος de Ptolémée (l. II, c. 8, § 7) (1); mais je suis porté à y voir un adjectif.

REMO, **REMOS**. Il faut probablement voir un adjectif ethnique dans la seconde de ces formes et peut-être l'abrévation de *Remorum* dans la première. En tout cas, il ne peut s'agir du nom même de la ville de Reims, au premier siècle avant J.-C. (*Durocortorum*).

SANTONOS, adjectif ethnique.

SEGVSIAVS, semble renfermer le verbe segu, « j'atteins, je conquiers (2) ». C'est peut-être un adjectif ethnique déterminant la nationalité du personnage Arus dont le nom se lit sur la même monnaie.

SEQVANOIOTVOS. Il n'est pas douteux que ce vocable se rapporte aux Sequani. Faut-il lire en coupant : Sequano(s) Iotuos, « le Séquane Iotuos (3) »?

SOTIOTA, ethnique qu'on pourrait rattacher au thème celtique en *a* (nominatif).

TPI. On a lu ainsi un groupe de trois lettres inscrit au revers d'une monnaie de bronze, imitée de celle de Marseille, et l'on a admis jusqu'à ce jour que la légende désignait les Tricorii. Mais je lis **FPF**, et je pense que l'interprétation ne saurait subsister. Quant à la légende **OKIPT**, on remarquera que les lettres sont disposées normalement et ne peuvent par suite être lues de droite à gauche comme on l'a fait (4).

(1) Pour les formes de ce nom, voy. Bull. Soc. Antiq. France, 1878, p. 162; 1879, p. 91 ; et Rev. Archéol., 1896, II, p. 97.

(2) H. d'Arbois de Jubainville, op. cit., p. 79.

(3) Conjecture de M. Changarnier (*Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 46). Cf. A. Holder, op. cit., II, 1520.

(4) Voy. OKIPT et TPIKO dans la liste de légendes.

VELIOCAOI. Il faut prononcer Veliocassi (1), comme l'indique, du reste une inscription : ex civitate Veliocassium (2).

TVRONOS, adjectif ethnique.

VOL; VOLC AR; VOLCAE AREC. Le nom des Arecomici vient de Are- et d'un nom comparable à Comum, Comanus (3).

On vient de voir, dans la liste précédente, que certaines légendes monétaires sont des adjectifs tirés d'un nom de peuple.

A propos de Cantorix-Turonos, de Triccos-Turonos, d'Arivos-Santonos et de Suticos-Velioca[®]i, M. A. de Barthélemy a rappelé que, dans les inscriptions latines, on trouvait souvent des noms d'hommes avec l'indication de leur nationalité, lorsqu'ils étaient établis hors de leur cité. Il s'est demandé si des chefs gaulois, mis, dans les premiers temps de la domination romaine, à la tête de peuples auxquels ils étaient étrangers d'origine, n'auraient pas inscrit leur nationalité sur des monnaies (4).

Cette hypothèse explique fort bien la mention *Turonos* sur les monnaies de Cantorix, qui sont en effet étrangères au pays des Turones. Mais les pièces de Triccos appartiennent plutôt à ce pays; Suticos ne paraît avoir été recueilli que rarement hors du pays des Veliocasses, et *Atisios-Remos* est certainement spécial au pays des Remi. La question n'est donc pas tranchée définitivement.

Les noms latins appartiennent à des villes romaines.

CABE (On connaît aussi la forme grecque KABE). Selon M. Holder Cabelli-o vient du gentilice Cabellius (5).

C. I. V (Colonia Iulia Viennensis, Vienne).

COL NEM (Colonia Nemausus, Nîmes).

COPIA FELIX MVNATIA. Sur la première monnaie frappée à Lyon, en 43 avant J.-C.

LVGVDVNI (Lyon). L'inscription ROMETAVG qu'on lit sur de nombreux bronzes de Lyon, sans autre indication, désigne suffisamment cette ville où se trouvait l'autel de Rome et d'Auguste.

(5) Op. cit., I, 660.

⁽¹⁾ Cf. H. d'Arbois de Jubainville, Les noms gaulois chez César, 1891, pp. 191 et 219. Ce mot signifie : « les supérieurs ». Cf. du même auteur, Études grammaticales sur les langues celtiques, 1^{er} partie, 1881, p. 33 et 75.

⁽²⁾ A. Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*; inscr. ant., t. II, p. 487, nº 181. (3) A. Holder, op. cit., I, 189.

⁽⁴⁾ R. N., 1885, p. 154.

⁽⁴⁾ 10.10, 1005, p. 15

III. Il n'y a pas de noms de divinités sur les monnaies gauloises. On trouve, il est vrai, AESV sur des monnaies de l'île de Bretagne, et aussi ESVIOS sur de petites pièces de la trouvaille de Jersey. Mais on sait que ce vocable divin a formé le gentilice de l'empereur Tetricus (1). De même CAMVLO, sur une monnaie arverne, ne désigne pas davantage une divinité et doit être complété en Camulorix ou Camulogenos (2). Enfin Belinos est certainement un nom d'homme et ne désigne pas Belenus.

IV. Les noms d'hommes sont évidemment les plus nombreux parmi les inscriptions des monnaies de la Gaule. La question importante qui se pose est celle-ci: Ces noms appartiennent-ils à des chefs, à divers magistrats ou à des monétaires? Bien que nous ne possédions pas les éléments nécessaires pour trancher une question aussi ardue, il est probable que la vérité procède de ces diverses hypothèses. Les noms sont rarement accompagnés de qualificatifs; c'est pourquoi la difficulté est grande. Adietuanus, qui prend le titre de roi des So(n)tiates, les rois des Longostalètes et des Bretons, sont des exceptions.

Il est bien évident que les chefs, connus historiquement, fournissent de nombreux noms qu'on peut prendre avec prudence comme bases de recherches.

S'inspirant de cette idée, F. de Saulcy, dans un travail qui résumait de nombreuses recherches antérieures, a donné la liste des chefs gaulois, mentionnés dans les Commentaires de César et auxquels des monnaies pouvaient être attribuées (3). Ce sont:

Orgetorix (Helvète; B. G., I, Dumnorix (Eduen; I, 3 à 20; 2 et 5). V, 6 et 7).

(1) Cf. R. N., 1890, p. 65 et 1892, p. 16, n° 20, et p. 22. Pour les noms d'hommes dont le premier terme est *Esu*, voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 66.

(2) Voy. H. d'Arbois de Jubainville, Esuvius et Camulorix, dans Les noms gaulois chez César et Hirtius, 1891, pp. 56 et 16. M. A. Holder préfère compléter en Camulo (genos i); op. cit., I, 727.

(3) Numismatique des chefs gaulois mentionnés dans les Commentaires de César, dans Annuaire Soc. Numism. et d'Archéol., t. II, 1867, p. 1-32, pl. I-IV. Je marque d'un astérisque ceux dont on peut reconnaître les monnaies avec une certitude presque entière. On pourrait peut-être ajouter à cette liste Commiss et Sedullus.

6

Antebrogius (Rème; II, 3).

Divitiacus (Suessions; II, 4). Galba (Suessions; II, 4, 13).

Viridovix (Unelle; III, 17 et 18).

* Adiatunnus (Sotiate; III, 22).

Commius (Atrébate; IV à VIII, *passim*).

• Tasgetius (Carnute; V, 25, 29).

Vertico (Nervien; V, 45, 49). Cavarinus (Sénon; V, 54, VI, 5).

Moristasgus (Sénon; V, 54). Acco (Sénon; VI, 4, 44, VII, 1).

Cotuatus (Carnute; VII, 3).

Conetodumnus (Carnute ; VII, 3).

* Vercingetorix (Arverne; VII, *passim*).

* Lucterius (Cadurque; VII,

5 à 8, VIII, 30 à 44).

Votomapatis *ou* Teutomatus (Nitiobrige; VII, 31, 46).

Cotus (Eduen; VII, 32, 33, 39, 67).

Valetiacus (Eduen; VII, 32). * Litavicus (Eduen; VII, 37

à 40, 42, 43, 54, 55, 67).

Camulogenus (Aulerque -Eburovique; VII, 57, 59, 62).

* Vercasivellaunus ou Vergasillaunus (Arverne; VII, 76, 83,

85, 88). Sedullus ou Sedulius (Lemovia

Sedullus ou Sedulius (Lemovique; VII, 88).

Correus (Bellovaque; VIII, 6, 7, 17 à 21).

* Duratius (Picton; VIII, 26, 27).

Gutruatus(Carnute; VIII, 38,

* Epasnactus (Arverne; VIII, 44).

Saulcy admettait aussi qu'on pourrait retrouver des monnaies des Séquanes Casticus et Catamantaled, des Eduens Divitiacus, Liscus, Eporedirix, Viridomarus, Cavarillus, Surus et Convictolitavis, du Rème Iccius, du Nervien Boduognatus, de l'Aquitain Piso, de l'Arverne Celtillus, du Nitiobrige Ollovico, de l'Andégave Dumnacus et du Sénon Drappes.

Même dans la série des chefs auxquels Saulcy attribuait des monnaies, nous ne pouvons, en bonne critique, accepter tout ce qui a été dit. Ainsi l'attribution au vergobret Valetiacus (1) repose uniquement sur une pièce d'argent, de provenance inconnue, dont les types (tête casquée et cheval) peuvent être éduens, mais dont la

⁽¹⁾ F. de Saulcy, *loc.cit.*, p. 11, pl. I, 12. (C'est aujourd'hui le nº 5049 du Cab. de France).

légende EFIA, me paraît fort douteuse. Pourquoi Saulcy a-t-il reconnu le nom du vergobret Cottus sur les monnaies des Lexovii portant la légende CATTOS VERGOBRETO et CISIAMBOS ? Parce que Cisiambos aurait reconnu, pendant un temps fort court, la suprématie de la cité éduenne (1). Je ne saurais admettre cette attribution, pas plus que celle des pièces à la légende ANDECOM (BO) que Saulcy donne au Rème Andecomborius (ou Antebrogius) (2). Une pièce (avec inscription lue CONE..D (3) est attribuée à Conetodumnus, de même qu'un bronze où Saulcy lit.... OBNOS (complété en Conetodobnos) autour d'une tête casquée (4), de même qu'une pièce d'argent portant des lettres informes derrière une tête à gauche et au Re la légende ONON sous un taureau portant un oiseau (5). Enfin des bronzes portant un quadrupède surmonté d'un oiseau avec la légende... ONAT et un revers indistinct sont encore attribués au même Conetodumnus (6). On peut lire sur certains exemplaires les lettres KONNO retrogrades. C'est une attribution bien précaire.

Quant à l'attribution à Catuat et à Gutruat (7), chefs carnutes, de monnaies de bronze qui portent un simple monogramme ou la

- (1) Loc. cit., p. 11.
- (2) Loc. cit., p. 12, pl. I, 15.

(3) Cette pièce de la collection Saulcy provient des dragages de la Seine (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 14). C'est le nº 6309 du Cabinet de France (le Catalogue ne donne pas de provenance). Voy. CONTIICIOD dans ma liste de légendes.

(4) Annuaire, 1867, p. 14, pl. II, 19; Cab. de France, 6310; un autre exemplaire, 6311, provient du camp d'Amboise. Mais cette provenance n'est pas suffisante pour appuyer l'attribution à un chef carnute. Quant à la ressemblance avec une pièce de *Pixtilos*, invoquée par Saulcy, elle ne s'impose pas suffisamment.

(5) Saulcy voit dans les lettres du droit une mauvaise copie de la légende d'une monnaie celtibérienne. (*Annuaire*, 1867, p. 14, pl. II, 20). Cette hypothèse ne me paraît pas fondée. La pièce est au Cabinet de France (n° 6308).

(6) R. N., 1859, p. 404; Annuaire, 1867, p. 15, pl. II, 21. Des exemplaires proviennent des dragages de la Seine et aussi du pays chartrain. Cf. Cat. B. N., 6312-6321.

(7) Sur le mot gutuater et le nom d'homme gutuatrus, voy. Rev. celtique, t. XIV, p. 355. Cf. J.-G. Bulliot, Notice sur deux inscriptions trouvées à Autun; Extr. des Mém. Soc. Eduenne, t. XXVIII, 1901. Le gutuatros (lat. gutuater) est un prêtre (H. d'Arbois de Jubainville, Les Celtes, 1904, p. 32).

légende CVTVL (1), je ne veux pas m'y attarder. Vouloir retrouver le nom de « Noviodunum Suessionum, capitale de Divitiac », sur une pièce d'argent, recueillie près de Laon (2), et classer à Divitiac une pièce de *Roveca*, en se basant sur une vague ressemblance (3), sont des hardiesses regrettables.

Je n'admettrai pas davantage l'attribution à Galba, roi des Suessiones, des petits bronzes portant la légende CAAOV (4). Pourquoi donner le petit bronze à la tête casquée et au lion, portant la légende VRDO RI :, au chef unelle Viridovix (5), alors que cette monnaie n'a aucun rapport de style avec les monnaies armoricaines, mais ressemble par contre à des bronzes recueillis constamment en Poitou et en Saintonge et se trouve du reste souvent aux environs de Périgueux? (6).

L'attribution à Cavarinus d'une pièce d'argent portant, sous un cheval, des traits confus dans lesquels Saulcy retrouvent les lettres CAVLN (7); celle à Moritasgus d'une pièce du même groupe, où Saulcy lit MV (8), et à un autre chef Sénon Acco, d'une autre monnaie, toujours du même groupe, portant simplement V sous le cheval (9); tout cela ne repose sur aucune base sérieuse. Saulcy attribue encore à Acco les pièces à la légende ECCAIOS (10).

Sans tomber dans des hypothèses aussi peu dignes d'attention, il faut prendre garde à une autre cause d'erreurs. De ce que nous

(1) F. de Saulcy, *Lettres*, p. 307, et *Annuaire*, 1867, p. 16, pl. II, 22 et 23. Nous reviendrons sur les provenances fournies par Saulcy, qui n'ont pas été signalées dans le *Catalogue* du Cabinet de France.

(2) Annuaire, 1867, p. 18, pl. II, 28. D'abord la lecture NOVIIOD me paraît douteuse; ensuite l'enceinte de Pommiers, qui est probablement le Noviodunum des Suessiones (Congrès Archéol. de France, à Soissons et Laon, 1887, p. 183), n'a livré aucun exemplaire de cette monnaie.

(3) Annuaire, 1867, p. 18, pl. II, 29.

(4) Ibid., p. 18, pl. II, 30 et 31.

(5) Ibid., p. 19, pl. II, 32.

(6) Cf. Cat. B. N., préface, p. XVI. Saulcy a ensuite attribué cette pièce à l'Eduen Virdomarus (*Rev. Archéol.*, t. XVII, 1868, p. 132).

(7) Annuaire, 1867, p. 22, pl. III, 36. Cab. de France, 9338.

(8) Ibid., p. 22, pl. III, 37 et 38. Saulcy enregistre la provenance suivante :

« Trouvée en nombre près d'Aarau en Suisse ». Cab. de France, 9339.

(9) Ibid., p. 23, pl. III, 40.

(10) Ibid., p. 23, pl. III, 41 et 42. Attribution déjà repoussée; Cat. B. N., p. 172.

connaissons un personnage historique, il ne s'ensuit pas que toutes les monnaies, portant le nom de ce personnage, doivent lui être attribuées. C'est probablement le cas pour les pièces avec le nom d'Orgetirix (1), avec celui de Giamilos, avec Ambactus.

Aussi, quoique beaucoup de chefs aient sans doute frappé monnaie en vertu du commandement dont ils étaient investis (c'est évidemment le cas de Vercingétorix, de Litavicus, etc.), l'absence presque générale de titre rend les attributions difficiles.

C'est par exception que nous connaissons le mot arcantodan, déchiffré sur des monnaies des Meldi, au nom de Roveca, et sur des bronzes des Lexovii, signés de Maufennos; et il est probable que les lettres Arc sur les bronzes d'Ambactus (Mediomatrici) ont la même valeur. Charles Robert attribuait au mot Arcantodan le sens de Judex argenti, en s'appuyant sur une glose du glossaire d'Endlicher (vur^e siècle), d'après laquelle dan signifie judex en celtique (2). La présence du même mot, associé à des noms d'hommes différents, sur des monnaies de régions diverses, permet de conclure que nous avons là un titre véritable. Remarquons qu'une autre monnaie des Lexovii, contemporaine de celle de Maufennos, mais signée de Cisiambos (3), porte le titre de Vercobreto que César nous fait connaître, à propos des Ædui (4). Mais aucune monnaie de ce dernier peuple ne porte un nom accompagné de ce titre.

Partant de cette idée que la Numismatique gauloise a cherché ses modèles d'abord chez les Grecs, puis chez les Romains, lorsque l'influence de ceux-ci fut devenue prépondérante, il faut voir, sur un bon nombre de monnaies de la Gaule, des noms de magistrats monétaires (5), analogues aux magistrats de villes grecques et aux

(1) Nom fréquent. On connaît peut-être un C. Iulius Orgetorix Orgetirigis fil., par une inscription de Meaux; C. I. L., t. XIII, nº 3024.

(2) P. Ch. Robert, Arcantodan, en gaulois, est un nom commun et, suivant toute apparence, un titre de magistrat monétaire. Rome, 1886, in-8°, 15 p. et 1 pl. (Extr. des Mél. Ecole de Rome, t. VI, p. 14-24); Rev. Archéol., 1886, t. VIII, p. 354. Cf. R. N., 1886, p. 504. et A. Holder, op. cit., I, 1030, qui enregistre Arcanto-dănos, de Arcanto pour Arganto, d'après M. Ernault.

(3) Les noms de ces deux personnages sont associés sur une pièce.

(4) « Quem vergobretum appellant Ædui » (De b. g., I, 16, 5).

(5) C'était l'opinion, exprimée sans développements, par P. Ch. Robert : « Ce sont des noms de magistrat qui figurent la plupart du temps sur les mon-

triumviri monetales de Rome. Remarquez que cette hypothèse s'accorde avec le sens donné au mot Arcantodan. D'autre part, on connaît des monnaies gauloises avec deux noms d'hommes, entre lesquels on ne saurait faire de différence : Andobru et Carma; Carsicios et Commios; Connos Epillos (1) et Sedullus; Dubnoreix et Dubnocov; Dubnoreix et Anorbos; Toutobocio et Atepilos; Durnacus et Donnus; Durnacus et Auscrocus; Perrucori et Acincovepus, etc.

N'avons-nous pas aussi à Rome des deniers portant, associés, les noms des questeurs Q. Servilius Cæpio et L. Calpurnius Piso Cœsoninus, des questeurs Ap. Claudius Pulcher et T. Mallius, des édiles M. Fannius et L. Critonius? Je cite les noms de ces magistrats, associés sur les mêmes deniers, — comme ceux des trois *triumviri monetales* sur beaucoup d'autres, — afin de démontrer qu'il est logique de chercher sur les monnaies gauloises des noms de magistrats, autorisés à faire des émissions, à l'instar des magistrats de Rome et aussi de ceux de Massalia, dont on trouve les initiales et les marques sur des drachmes (2).

Est-ce pour indiquer l'autorité dont il est revêtue qu'un Gaulois, *Lemiso*, fait suivre son nom de la mention **EX SC**, si commune sur des deniers de la République romaine? Ou bien la monnaie d'argent du trésor de Vernon, qui porte cette mention, est-elle simplement une imitation d'une monnaie romaine, sans signification spéciale? Dans un cas comme dans l'autre, l'imitation est flagrante.

V. En ce qui concerne le vocabulaire celtique, nous devons signaler d'une manière particulière le dictionnaire de M. Alfred Holder, bien qu'il renferme des erreurs (3). Les lapsus de M. Hol-

« naies de la Celtique » (*Rev. archéol.*, 1885, t. II, p. 327). M. A. de Barthélemy est d'avis que les noms inscrits sur les monnaies gauloises sont ceux de magistrats politiques (*Instructions; Numismatique de la France*, I, p. 12).

(1) Il y a peut-être deux noms au droit de cette monnaie et un au revers. Ce serait un exemple de trois noms sur une monnaie celtique.

(2) Voy. aussi le paragraphe concernant les Remi, à propos des pièces avec le nom d'Hirtius associé à des noms gaulois.

(3) Notons quelques-uns de ces lapsus :

Sous le nom An-are-kartoi, la monnaie signalée comme étant de Massalia, est simplement imitée des pièces de cette ville. Il est inutile d'enregistrer la légende AOPA pour Arausio. La légende APOYEPNOI n'existe pas sur les monnaies. La légende **MAP** des oboles de Massalia ne saurait être considérée

der sont bien pardonnables, venant de la part d'un savant qui n'est certainement pas numismatiste.

La langue des Gaulois est encore fort mal connue; et d'autre part, je ne suis guère versé dans les études de littérature celtique (1). Je m'abstiendrai donc de donner un développement important aux questions qui concernent la langue celtique dont, en dehors des noms propres, les monnaies fournissent du reste peu d'éléments (Vercobreto, arcantodan) (2).

Il faut retenir surtout que la plupart des noms inscrits sur les monnaies gauloises suivent le thème en -o (Ex. : nominatif, viros (3); génitif, viri; datif, viru; accusatif, viron; vocatif, vire) (4). A côté, il faut signaler les thèmes en -io et en -ia. (5). Je rattacherai à ces groupes les noms Anniccoios, Aremacios, Bugios, Cupinacios, Eccaios; Avaucia. Au thème celtique en -a (6), il faut sans doute rattacher, outre Ateula, les noms Coura, Drucca,

comme ligure (M. Holder a été évidemment entraîné vers cette assertion, Sprachschatz, II, 928, à cause d'une remarque de M. d'Arbois de Jubainville, qui considère comme ligures, Par-ma et Par-ra); c'est le commencement d'un nom (de graveur probablement) qui est certainement grec. Les groupes ΠN et ΠO , sur d'autres pièces de Massalia, ne peuvent être considérés que comme des abréviations de noms grecs. La lecture Nidi n'est plus acceptée depuis longtemps déjà (La référence donnée par M. Holder est empruntée à la R. N., 1838, p. 305. On comprendra que des lectures, remontant à une époque ancienne, doivent être soumises à une critique sévère); de même la leçon Senua (A. Holder, II, 1503, d'après la R. N., 1868, p. 417) est moins bonne que celle admise aujourd'hui.

(1) D'ailleurs, un maître en ces matières n'a pas craint d'écrire « que si l'évo« lution historique de l'irlandais est bien connue, et que si pour cette langue
» la reconstitution d'un état antérieur aux premiers documents est possible
» le gaulois et le celtique continental resteront à peu près inconnus tant qu'on
» n'aura pas découvert en grand nombre des textes inédits ou des inscriptions
» nouvelles » (G. Dottin, dans *Rev. critique*, 21 sept. 1903, p. 229).

(2) Je ne classe pas comme celtiques les mots simissos et publicos (ou puplicos); ce sont des mots latins dont la désinence seule peut être considérée comme celtique.

(3) Ce nom existe sur une monnaie d'or.

(4) H. d'Arbois de Jubainville, Éléments de grammaire celtique, déclinaison, conjugaison, 1903, p. 2 (J'ai omis, pour simplifier, les notations de l'orthographe philologique).

(5) Ibid., p. 19.

(6) Ibid., p. 12; M. d'Arbois de Jubainville donne Ateula comme exemple.

÷

Kari θa , Pottina, Roveca, Sotiota, Suicca, Turoca, Verga. Au thème en -i, pour lequel on donne Namausatis et Lixoviatis comme exemples (1), se rattachent probablement BHTAPPATIC. Il me paraît évident que beaucoup de noms sont abrégés sur les monnaies; nous en avons la certitude par les formes Amb = Ambilli, $Ausc = Auscrocos, Durn \Rightarrow Durnacos$. Nous savons d'autre part que Verga désigne Vergasillaunus, Epad = Epasnactus et Durat = Duratius. On comprend que ces formes abrégées ne laissent pas toujours deviner le nom entier : c'est encore une des difficultés de la numismatique gauloise.

On a émis l'opinion qu'il y avait un duel gaulois en o (2). Mais cela ne paraît guère fondé; et en tout cas, on ne saurait expliquer ainsi toutes les formes de ce genre, assez fréquentes dans la numismatique gauloise (Eburovico, Toutobocio, Vaceco). Je serais très porté à croire que ces noms ont perdu la lettre finale s, peut-être par abréviation (3). C'est ce que paraissent prouver les monnaies, portant les unes Eccaio, les autres Eccaios (4), et celles portant Nonno et Nonnos. D'autres formes, qui se présentent avec la lettre finale o, sont certainement des abréviations (Doubno, Camulo, Cuno, etc.).

VI. Pour la prononciation, nous avons quelques renseignements utiles à consigner.

Ainsi des monnaies, attribuées avec certitude à *Epasnactus*, portent le nom abrégé **EPAD** ou **IIPAD**. Nous avons donc quelque raison de croire que le D remplace le D barré (\mathbf{D}) (5), qui, sur les inscriptions de la Gaule romaine, était destiné à rendre un son sifflant qu'on pouvait exprimer par deux S ou par un TH (prononciation anglaise). Ainsi le nom d'homme *Carassounus* existe sous les formes **CARATHOVNVS** et **CARADDOVNVS** (6). On connaît aussi

(1) Ibid., p. 24.

(2) R. Mowat, Le duel dans la déclinaison gauloise à propos du nouvel exemple du mot « Vergobretus », dans Rev. celtique, t. V, 1881-1883, pp. 121-124.

(3) Je ne crois pas qu'on puisse admettre un o long final. Car, en celtique, cette désinence devient plutôt u. Ainsi Criciru venant de Criciro.

(4) Elles ne sont pas de la même région; mais il s'agit évidemment du même nom. — M. Holder a, du reste, donné la forme Cubio sous la rubrique Cu-bios.

(5) Cf. C. I. L., t. XIII, p. 193, n. 4.

(6) Ch. Robert, Epigraphie de la Moselle, I, p. 95; II, p. 28. R. Cagnat, Traité d'épigraphie latine, 3° éd., p. 13-14. Cf. R. Mowat, dans Rev. celtique, t. IX,

COMELIDDVS qu'il faut lire Comelissus (1); et MADDACATVS, Massacatus (2).

Le groupe XT est équivalent à CT, ainsi que les formes du nom *Pixtilos, Pictilos,* le prouvent en toute évidence (3).

Il semble que les Gaulois ont exprimé pendant une certaine période, les deux valeurs C et G à l'aide du même signe (4). On a indifféremment Orgetirix et Orcetirix.

D'autre part, on peut croire que certaines anomalies dans les inscriptions monétaires proviennent de la difficulté qu'avaient les graveurs à transcrire, à l'aide d'un alphabet, d'ailleurs étranger, des noms qu'ils entendaient journellement, mais qu'ils n'avaient jamais vus écrits. Par exemple la forme ATPILLI I¹, que nous transcrivons *Atepilli f.* (5), se prononçait peut-être avec un *e* très bref que le graveur n'a pas noté. Aussi bien on a des monnaies où un même nom est écrit en lettres grecques et en lettres latines (ROVECA et POO-VIKA), et d'une manière différente, ce qui indique évidemment l'incertitude de la notation des sons (6).

VII. La lettre E est fréquemment figurée par II; et les deux formes paraissent avoir existé simultanément (EPAD et IIPAD; TASGETI et TASGIITIOS) (7).

La lettre F semble avoir affecté quelquefois la forme d'un K (8), à moins qu'il ne s'agisse d'une prononciation différente que nous ne connaissons pas, ou encore mieux de formes irrégulières dues à

p. 295. — Sur le **Đ** des Gaulois comparé au caractère analogue, employé par les Étrusques, voy. Carl Pauli, *Altitalische Studien*, fasc. V, 1887, p. 81 et 90.

(1) Inscription de Périgueux; C. I. L., t. XIII, 959.

(2) Inscription de Langres; Bull. Soc. Antiq. France, 1902, p. 215; Rev. épigr., 1902, nº 1489. Cf. aussi A. Holder, Altcelt. Sprachschatz, s. v. Teddius, Tessius; t. II, c. 1787.

(3) Cf. R. Mowat, Notice épigraphique sur diverses antiquités galloromaines, 1887, p. 59, note.

(4) Cf. A. de Longpérier, Œuvres, t. III, p. 468.

(5) Le nom Atepilos se lit sur une autre monnaie celtique.

(6) A notre époque, on éprouve la même difficulté pour transcrire les noms de personnes, les noms géographiques et les mots des langues mal connues.

(7) Cf. A. de Longpérier, dans R. N., 1856, pp. 73 et s.; Œuvres, t. 11, p. 470, et t. 111, p. 345.

(8) A. de Longpérier, dans R. N., 1860, p. 175; Œuvres, t. II, p. 480.

à des graveurs peu habiles. Quant au C lunaire, il est évidemment antérieur à l'Empire romain (1).

Il y a, je crois, peu de renseignements précis à tirer de la forme des caractères sur les monnaies gauloises, et cela par suite de la négligence dans la fabrication. On trouve souvent des lettres dont les extrémités se terminent par des globules; maison peut observer ces formes sur les monnaies grecques des Séleucides, des Ptolémées, et sur bon nombre de deniers de la République romaine. Cela vient sans doute de procédés de technique analogues à ceux des graveurs sur pierres fines (2). Les monnaies des Arverni offrent peut-être le plus de particularités au point de vue de la forme des lettres. Ainsi, on y trouve souvent la forme II de E. La boucle du P n'est pas fermée (même fait sur des monnaies romaines contemporaines). Le A est quelquefois sans barre ou avec la barre parallèle à la branche de gauche (A dans Caledu). Cette dernière forme se trouve aussi sur les monnaies du groupe Vandenos et Caliageis, sur des bronzes classés aux Carnutes, etc. On a aussi des A avec la barre médiane perpendiculaire, par exemple A (Diasulos).

Le **R** affecte sur certaines monnaies du nord de la Gaule la forme **Q**, et cette forme a fait douter de la lecture *Ioverc* (3). Mais j'ai trouvé cette même forme sur un bronze *Arda* (8846 du Cab. de France), qui est de la même région et dont la lecture ne peut être mise en doute.

Les lettres liées sont assez fréquentes. Ainsi l'on a V et E liés dans Verga et dans Veli (au Rt de Suticcos); N et T sont liés dans Contoutos.

J'ai déjà parlé de négligences de gravure. C'est, je crois, l'explication qui convient le mieux pour les formes singulières de noms connus avec leur forme intégrale sur des pièces nombreuses (4).

(1) Bull. épigr. de la Gaule, 1886, p. 70, réfutant Rev. histor., 1885, p. 1.

(2) Sur les globules produits par la bouterolle, voy. E. Babelon, La gravure en pierres fines, p. 25.

(3) Cat. B. N., p. 203.

(4) M. Changarnier a dit que les suppressions de lettres et les ligatures dans les légendes monétaires de la Gaule étaient souvent rendues nécessaires par le manque de place (*Examen de quelques monnaies des Arvernes*, Beaune, 1884, p. 27). Mais beaucoup d'omissions résultent sûrement de la négligence des graveurs.

M. Changarnier pense qu'Atesos est une forme d'Atesios dont la lettre *i* serait tombée, comme dans la forme Togrix et la lettre *r* dans Togiix, sur des pièces de sa collection (1).

Mais d'autre part, on a PIXIILOS (pour Pixtilos) et CIRMANVS (pour Germanus) (2), et un ATEVRA (3). On connaît aussi un DVBOREIX, des CRICRV, des ABVDS et AVDOS, des VIREDIOS, etc. M. Changarnier possède un ANNICLOIS (pour Anniccoios), et un ANCOMBO (pour Andecombo).

Enfin le Vercingétorix du musée de Péronne porte le T ajouté après coup entre les lettres E et O, et au-dessus (*Atlas*, pl. LV, D 6) (4).

On a remarqué sur un exemplaire du bronze de *Lucterios*, conservé au Musée de Rouen, la forme LVXTIIKIOS (5) qui résulte nécessairement d'une erreur du graveur.

Une autre observation démontre que les graveurs de monnaies gauloises étaient souvent inhabiles. On trouve les mêmes légendes dans le sens normal et aussi rétrogrades. Par exemple, un bronze avec la légende rétrograde *Cambil* de la collection Changarnier (autre, *Cat. B. N.*, 6374) (6). Evidemment le graveur inexpérimenté copiait son modèle sans réfléchir que le type et la légende seraient renversés par la frappe. Ainsi s'explique la différence de direction des types dans les modèles et les copies. La légende romaine *Sula*, copiée et retournée sur une ancienne pièce à la légende *Kaletedou* (7), en est encore une preuve.

Quelques monnaies de Massalia portent seules des noms qui sont probablement des signatures de graveurs (8).

On a déjà vu que les caractères employés dans les légendes des monnaies gauloises sont le plus souvent grecs ou latins.

- (1) Lettres des 10 et 16 novembre 1903.
- (2) Exemplaires de la collection Changarnier.
- (3) R. Mowat, dans Bull. Soc. Antiq. France, 1873, p. 89.

(4) On connaît une correction analogue sur un denier du monétaire romain Cn. Numitori dont les **T** et **O** ont été ajoutés au-dessus (M. Bahrfeldt, dans Berliner Münzblätter, 1904, p. 445).

- (5) R. N., 1885, p. 245, n. 1.
- (6) La légende de gauche à droite est très nette sur les 6367 et s.
- (7) Voy. mon article dans la R. N., 1904, p. 31.
- (8) Voy. au chapitre IX.

On sait que les druides se servaient des caractères grecs (1), que la liste des Helvètes était inscrite en lettres grecques sur des tables, trouvées dans leur camp, qui furent portées à César (2). On sait, d'autre part, qu'à une époque un peu plus ancienne les Gaulois écrivaient des contrats en grec (3).

Mais il semble que l'usage de la langue grecque fût déjà tombée en désuétude à l'arrivée de César, puisque le druide Divitiac ne put s'entretenir avec César sans l'aide d'un interprète (4).

En tout cas, les caractères grecs furent employés sur des monnaies gauloises, jusqu'à la fin de l'indépendance ($\Delta OYBNO$, $\in AK \in SOOYIZ$, HCOYAFEFIO, APAA, ECOA, AFHA, etc). On trouve quelquefois un mélange de lettres grecques et latines (KARIOA, VELIOCAOI, COLIMA) et aussi des légendes bilingues

(1) César, De b. g., VI, 14: « Græcis litteris utantur ».

(2) César, De b. g., I, 29: « In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt « litteris græcis confectæ ».

(3) Strabon, IV, 1, 5 : τά συμβόλαια ίλληνιστι γράφειν. Cf. le symbolon des Velauni, main de bronze avec inscription grecque, trouvée dans le Midi de la France. (E. Babelon et A. Blanchet, *Cat. des bronzes antiques de la Bibliothèque Nat.*, p. 461, n° 1065).

(4) César, De b. g., I, 19. — Un autre passage de César (V, 48) soulève un problème dont la solution est encore incertaine. Etant arrivé chez les Nerviens, César envoya à son lieutenant Q. Cicero (le frère de l'orateur), une lettre græcis litteris, « ne, intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur ». Les caractères grecs étant connus en Gaule, certains commentateurs ont traduit par *langue grecque*, car ils supposaient que l'emploi de l'écriture grecque était une précaution insuffisante. Mais, il convient de remarquer que l'expression græcis litteris a été employée par César dans les deux passages que j'ai cités plus haut, où le sens de *caractères grecs* paraît bien établi. Il est donc peu probable que César ait donné des valeurs différentes à la même expression.

Je propose de préférence l'explication que voici. Nous savons, par un passage de Cicéron, que le pays des Nervii était une terre sauvage par excellence (*Epist.* CLXI, à son frère Quintus), que les Nervii défendaient l'accès de leur pays aux marchands étrangers (César, *De b. g.*, II, 15) et qu'à l'époque de Tacite (*Germ.* 28), ce peuple se proclamait plutôt de race germaine. Il est donc probable que César jugea la cryptographie en lettres grecques suffisante pour dissimuler ses projets à cette peuplade moins civilisée que les autres nations gauloises. Cf. sur cette question, T. Rice Holmes, *Caesar's Conquest of Gaul*, 1899, p. 715, et à la bibliographie donnée, ajoutez : J. Lelewel, *Type gaulois*, 1841, p. 216.

(POOYIKA & ROVECA; EPENOS & ETHNOC; la pièce au Pégase de *Tasgetios*). Il ne faut du reste pas attacher une grande importance à certaines lettres, qui prennent une apparence grecque ou latine, selon qu'elles sont gravées plus ou moins régulièrement, Ainsi le Δ peut devenir facilement un D, ou *vice-versa* (1).

VIII. Il est remarquable que les inscriptions sur marbre ne sont pas distribuées, sur la surface du sol gaulois, par rapport aux caractères employés, de la même manière que les monnaies. Ainsi nous connaissons des monnaies avec lettres grecques, qui appartiennent aux Carnutes, aux Suessiones, aux Meldi et à d'autres peuples, sans parler des pièces de villes subissant l'influence de Massalia. Au contraire les inscriptions sur pierre, en caractères grecs, sont spéciales à la Narbonnaise (2). Cette remarque permet de supposer que les inscriptions lapidaires dites gauloises, en lettres grecques, sont d'une époque assez basse et qu'elles sont peu antérieures aux inscriptions latines, qui, peu à peu, ont couvert toute la Gaule (3).

En effet, si les inscriptions en caractères grecs étaient contemporaines des monnaies analogues, on devrait en trouver dans des régions de la Gaule autres que la Narbonnaise.

Que les Gaulois aient eu de grandes affinités avec les Grecs, cela s'explique assez par les relations commerciales que les auteurs nous font connaître, par l'influence de Massalia, et aussi par les expéditions militaires qui mirent les Celtes en contact avec les Grecs (4).

On ne peut donc dire, avec A. de Longpérier, que les Gaulois

(1) Le graphisme de l'alphabet de tous les pays permet de voir une loi dans ces transformations fréquemment observées.

(2) Cf. A. Héron de Villefosse, dans Bull. monumental, 1879, p. 41.

(3) Les inscriptions dites gauloises sont très difficiles à expliquer par les dialectes celtiques connus. Voy. à ce sujet, H. d'Arbois de Jubainville, qui a conclu à l'existence d'un « dialecte italique, usité dans la Narbonnaise sous la « domination gauloise, concurremment avec le latin et avec le gaulois, sans « parler du grec chez les Marseillais ». (Sur quelques inscr. en car. grecs de la Gaule Narbonnaise, dans Rev. celtique, t. XVIII, 1897, p. 323).

(4) Il n'est pas inutile de rappeler que pendant la panique, à Delphes, les Gaulois, à chaque mot qui frappait leurs oreilles, s'imaginaient entendre parler grec, comme s'ils eussent oublié leur propre langue (Pausanias, X, xxIII, 8). Ce phénomène peut facilement s'expliquer, je crois. Ce que nous savons du vocabulaire celtique permet de voir qu'il possède beaucoup de désinences en os, tout comme le grec.

ont appris à écrire, pendant leurs campagnes d'Italie, aux 10° et 111° siècles avant notre ère (1), et que la Gaule avait une grande propension à se romaniser, à cause de l'emprunt de l'alphabet italiote et de diverses variations de l'orthographe latine (2).

L'influence romaine ne se fit sans doute guère sentir en Gaule qu'après la fondation de Narbo Martius en 118 avant J.-C. C'est surtout à partir de cette époque, la même où la puissance des Arverni fut détruite dans la défaite de Bituit (en 121), que les Romains acquirent leur prépondérance. Elle fut d'abord plus étendue au point de vue commercial qu'au point de vue politique. Ainsi dès 69 avant J.-C., le commerce de la Gaule était tout entier entre les mains des marchands romains et, selon Cicéron, aucune monnaie ne circulait en Gaule sans passer par les mains des citoyens romains (3). Nous savons, d'autre part, que des négociants romains furent massacrés à *Genabum* et à *Noviodunum* (4), et que des citoyens romains, résidant à Bibracte, avaient été tués ou vendus comme esclaves et leurs biens pillés (5).

On comprend que les Gaulois aient introduit, sur leurs monnaies, l'alphabet d'un peuple avec lequel ils avaient des relations aussi fréquentes. C'est pourquoi la logique exige que l'alphabet latin ait paru sur les monnaies de la Gaule après les lettres grecques.

A côté de ces deux éléments, nous devons faire une place moindre à l'alphabet ibérique, qui a été employé sur diverses monnaies des Longostalètes et du voisinage; puis à un alphabet qui se rattache à ceux du nord de l'Italie et dont les caractères figurent sur des pièces fréquemment rencontrées dans les vallées de l'Isère et du Rhône. C'est un alphabet apparenté au dernier qui a servi pour les légendes des pièces d'or qu'on peut attribuer aux Salasses.

(2) A. de Longpérier, R. N., 1863, p. 160-168; cf. Œuvres, t. III, p. 29, 36, et 394. Cet auteur remarque que la désinence en os se trouve aussi en Italie.

(3) Cicéron, Pro M'Fonteio, § II, IV : « Referta Gallia negotiatorum est, « plena civium romanorum: nemo Gallorum sine cive romano quidquam « negotii gerit; nummus in Gallia nullus sine civium romanorum tabulis « commovetur ».

(4) César, De b. g., VII, 3 et 55. Il n'est pas sûr que Noviodunum soit Nevers (Voy. A. Longnon, Atlas histor. de la France, 1^{re} livr., 1884. p. 2. Cf. T. Rice Holmes, Caesar's Conquest of Gaul, p. 467).

(5) César, De b. g., VII, 42.

⁽¹⁾ Œuvres, t. III, p. 31.

IX. Liste des légendes des monnaies (1).

A (Morini; or). Cat. B. N., 8707, 8742.

A (Bituriges; or, quart de stat.). C'est l'abréviation d'Abudos ou d'Abucatos. J. Creusot, Bull. Musée mun. Châteauroux, nº 16, 1894, p. 449, pl..

ABVCATOS (Bituriges, or) (2). R. N., 1836, pl. II, 11; Lelewel, Type gaulois, p. 265 et 293; E. Hucher, L'Art gaulois, pl. 79, 1, et 2° partie, p. 137, a proposé ABVGATO; Cat. B. N., n° 4172 à 4176. Le S final est visible sur beaucoup d'exemplaires, même sur le 4173 (Atlas, pl. XIV). J. Creusot, Bull. Musée mun. Châteauroux, n° 16, 1894, p. 448 (signale le S final, p. 449).

ABVDOS (Bituriges, or et br.). R. N., 1838, pl. XVI, 6; et **ABVDOD**, *ibid.*, pl. XVI, 7; **ABVDS**, E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 80, 2; Lelewel, *Type g.*, pl. VII, 44; Duchalais, *Descr.*, n°⁶ 559, et 560; *Dict. d'Arch. celt.*, pl. 144, 145; *Cat. B. N.*, n°⁶ 4146 à 4171 (n° 4155, **ABVDS**); J. Creusot, *Bull. Musée mun. Châteauroux*, n° 16, 1894, p. 448, pl.

ACIYO7H (Br.). Cat. B. N., 10310.

ACINCOVEPVS (3); au droit PERRVCORI (Série au cavalier; Arg.). R. N., 1851, pl. XV; F. de Saulcy, Lettres, p. 265; E. Hucher, L'art gaul., 1^{re} partie, pl. 98, 2; R. N., 1883, p. 7;

(1) Des listes de légendes de monnaies gauloises ont été dressées par M. A. de Barthélemy, dans la *Rev. celtique*, t. I, 1870-72, p. 290-298; t. II, 1873-75, p. 101; t. III, 1876-78, p. 249. (Cf. *Manuel de Num. ancienne*, 2° édition)
E. Hucher en a donné une dans l'*Art gaulois*, t. II, 1874, p. 137 à 157.

La présente liste, conçue sur le même plan, contient nécessairement des éléments communs aux précédentes, mais aussi des légendes nouvelles, des indications bibliographiques plus nombreuses, et des formes rectifiées d'après mes lectures.

J'ai indiqué en note un certain nombre de rapprochements entre les noms révélés par les monnaies gauloises et les inscriptions et marques de potiers de l'époque romaine. Mais il est certain que beaucoup d'autres comparaisons seront fournies par le Corpus Inscr. latin., et le Sprachschatz de M. Holder.

(2) On peut comparer les formes Ambi-catus, Ambi-gatos, dans le dictionnaire de M. Holder.

(3) C. A. Serrure croit, avec M. G. Cumont, que ce nom pourrait être décomposé en Asinius Covepus, de même qu'Auscrocus serait pour Ausonius Crocus (loc. cit., p. 237). C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 370 (Petrucori), L'exemplaire du Musée de Lyon porte Perrucori.

ACO (Or). M. A. Holder a enregistré sous cette forme (en la rapprochant d'Acco et d'Aconius) les lettres ACO de la pièce d'or, attribuée aux Mediomatrici dans le Cat. B. N., 8943. La lecture de ces trois lettres me paraît bonne; mais la base des lettres est restée en dehors du flan. Il s'ensuit aussi que nous ne pouvons être certains que le nom est complet à droite et à gauche. Je ne connais pas d'exemplaire plus complet.

ACVSSROS (Br.). R. N., 1838, pl. XXI. Cat. B. N., 6391.

ACVTIOS (Br.) (1). L'art gaul., pl. 52, 2; Cat. B. N., 6388.

ADCANAVNOS (Arverni; Br.) paraît une lecture meilleure que DCANAVNOS (Voy. cette légende). A. Changarnier, Annuaire Soc. Num., 1884, 357-359, pl. VII, 12 et 12 bis.

ADII. Voy. MIACO.

ADDEDOMAROS; ADDIDOM (Bretagne; or), Num. Chron., 1856, p. 159; J. Evans, pl. XIV, 1 à 9; Cat. B. N., 9546.

ADIETVANVS (Sotiates; arg.). La lég. complète est : REX ADIE-TVANVS FF B2 SOTIOTA. Pellerin, Recueil de Méd., p. 32, pl. V, n° 4 (lisant Daletuonus-Sotioga) et 4° suppl.; Marquis de Lagoy, Notice sur l'attrib. de quelques méd. des Gaules, 1837, p. 16 (sans FF); R. N., 1851, pl. I, 3 (sans FF); Duchalais, Descr., p. 16 (sans FF); A. de Longpérier, R. N., 1864, p. 333, et Œuvres, t. III, p. 65; E. Hucher, L'Art gaulois, pl. 90, 2, et 2° partie, p. 138; Rev. Arch., 1866, pl. X, 1; Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 20, pl. II, 33; Cat. B. N., n° 3604 (avec FE au lieu de FF).

ADNAMAT (2). (Noricum; Arg.). Lelewel, Type g., pl. III, 12; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., III, p. 6, 10 et 11; Cat. B. N., 10024 à 10028 (on trouve MA et AT liés). Voy. mon chapitre XIX.

AGEDOMAPATIS (3) RC GAIV-IVLI (Arg.). F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 28 et 325 (lisant Votomapatis), pl. I, 6; Rev. Arch., 1866,

(1) Une marque de potier, recueillie à Trèves, porte le même nom. Mais on le trouve également, avec la même forme, dans une inscription de Palestrina. Voy. les textes réunis dans le dictionnaire de M. Holder, s. v.

(2) Cf. Adnamatius, Adnamatus, dans diverses inscriptions, dont une trouvée près d'Utrecht (C. I. Rhen., nº 52). Cf. le dictionnaire de M. Holder.

(3) Cf. ce génitif à celui de l'inscription d'Auch: Torsteginno Urupatis fil., C. I. L., t. XIII, nº 487. Cf. Esumopas; Rev. celtique, t. XV, 1894, p. 413.

pl. XI, 34; Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 24; A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 10, pl. I, 5; C. Robert, R. N., 1885, p. 478; Cat. B. N., préface, p. XVI, et nºº 4599 et 10412.

AFHA (Bronze coulé). A. de Longpérier, R. N., 1844, p. 165, *Œuvres*, t. II, p. 73, et t. V, p. 332; Duchalais, *Descr.*, pl. II, 5; E. Hucher, l'Art gaulois, 2^e partie, p. 121 et 138; Dict. archéol. Gaule, I, p. 18; Cat. B. N., 7467; [Le Clert], Musée de Troyes, m. gauloises, 1897, p. 76; Holder, Altc. S., col. 55 (= Agedillus?).

AEZV (1) Bretagne; Arg.). J. Evans, The coins of the anc. Britons, p. 386, pl. XV, 8; Holder, Altc. S., c. 1479.

AI (Br.). Cat. B. N., 8483.

Alla (Arg.; Boiens). Voy. ATTA.

AI Δ -OYIN (Br.). Saulcy, Lettres, p. 100; Cat. B. N., 8318. La légende se présente ainsi en deux lignes : $\Delta I \Lambda$ OYIN. Voy. aussi l'autre lecture : VINDIA.

AINORIX (Arg. Europe centrale).

AKA (Br.). Cat. B. N., 7111 à 7115.

ALABPOAIIOC R^L NIDE (Suessiones; arg.). Lelewel, Type g., p. 211, pl. VI, 12; Duchalais, Descr., p. 18; La Saussaye, Num. G. narbonnaise, p. 126, pl. XV (attr. aux Allobroges); E. Hucher, L'Art gaulois, 1^{re} partie, pl. 76, 1; A. de Barthélemy, Rev. celt., 1871-1872, p. 293; Cat. B. N., 8101; L. Maxe-Werly, Etat actuel Num. rémoise, 1889, p. 21, pl. I, 10.

ALAV; ALAVCOS (Br.) (2). A. de Barthélemy, Et. sur les m. du Mont-Beuvray, pl. I, nº 11; Pistollet de Saint-Ferjeux, Ann. Soc. Num., t. II, pl. VII, 49; Art g., p. 107 et 135, pl. 19, 2, et 2º partie, p. 174 et 220; Cat. B. N., 5080, 5083; J. Déchelette, R. N., 1899, 144.

AAEE.. (Imitation des statères d'Alexandre par les Rhæti? or). Cat. B. N., 9478; AVEEA.. (Imit. tétradr., Pannonie; arg.), 9647; AEAV, 9659; AAEEYHA, 10062.

(1) On trouve une marque céramique, Aesu m. Cf. le cognomen Aeso (C. I. L., t. XI, 1619).

(2) On trouve le cognomen Alaucus sur des inscriptions de Spoleto (C. I. L., t. I, 1406) et de Narbonne (t. XII, 4801). On connait aussi la marque de potier Alauci m(anu), recueillie à Tours et au Bernard. Cf. Alocos sur une poterie, au Mont-Beuvray (R. N., 1899, p. 145).

7

AMBACTV2 (Br.) (1), Pellerin, Rec., t. I, pl. III, nº 2; Lelewel, Type g., pl. IX, 9; Duchalais, Descr., p. 159. (Ces trois auteurs traduisent clients ou vassaux); E. Hucher, L'art g., pl. 78, 1, et 2° partie, p. 138; A. Bretagne, Mém. Soc. d'arch. lorraine, 1882, p. 311; Cat. B. N., 8362. Voy. aussi ARC.

AM (Or). Saulcy, Dict. Arch. G., p. 48 (attr. aux Ambarres); Cat. B. N., 5317.

AM ou AM (Br.). Cat. B. N., 8975, 8976. (Je lis AMA sur 8975; et AM sur 8976).

AMB (Bituriges; Br.). Les lettres A et M sont liées; il semble qu'elles étaient précédées d'une autre lettre (C?); le B est sous le M. Cette pièce inédite de ma collection ressemble aux pièces attribuées aux Bituriges.

AMACOS (Allobroges; Arg.). Les lettres M et A liées. Voy. MIACO.

AMBIE (Bituriges, Br.). M. au type Abudos de la Coll. Saulcy. A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, 1871-1872, p. 293. Il s'agit probablement du nº 4190. Voy. EMBAV.

AMBILLI RE EBVRO (Arg.). On trouve AMB, AMBIL, AMBILO, AMBILL et AMBILLI (2). L'A et le M, le V et le R sont souvent liés. Lelewel, pl. VI, 17; M^{is} de Lagoy, ouvr. sur les trouvailles de Lyon; Duchalais, *Descr.*, pl. III, 1; A. de Longpérier, R. N., 1860, p. 425; F. de Saulcy, R. N., 1869, p. 1; E. Hucher, *L'art g.*, p. 24, et 2^o partie, p. 78, 130 et 138; *Cat. B. N.*, 5715 à 5732; 5746 (AMB); C. A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, 366.

AMIORIX (Pannonie; Arg.); Cat. B. N., 10155 (Je lis: AIIIIO et XIR).

AMI? (Ambiani? Br.). E. Hucher, L'Art g., 2° partie, p. 37, nº 53.

(1) Nous savons par Festus, que, d'après Ennius, Ambactus signifiait « esclave » en gaulois. On le trouve, comme cognomen, dans plusieurs inscriptions d'Italie (C. 1. L., t. VI, 13402; t. X, 6494, 6). Pour le sens du mot, voy. aussi : P. C. Robert, Annuaire Soc. Num., t. V, p. 326, et Mél. Ecole de Rome, 1886, p. 15; Ernault, Mél. Ecole de Rome, 1886, p. 23; Thurneysen, Keltoromanisches, Halle, 1884, p. 29. L'Ile de Zélande (Pays-Bas) est encore divisée aujourd'hui en quatre Ambachten.

(2) On connaît le génitif Ambilli par une inscription de Sainte-Gemme (Gers).

AMMI (1) B2 ECS (*Arg.*). *R. N.*, 1884, pl. V. 4, p. 185; *Atlas.* p. LV, 36 (Coll. Danicourt); Evans, p. 209, fig.; *Cat. B. N.*, 9580.

AM; AMMI; AMMINVS B2 DVN (Bretagne, *Arg.*, *Br.*) (2). J. Evans, p. 209, p. V, 1 et 2.

AMYTO BA(σιλεύς) (3) (Br.). Cat. B. N., 2431; G. Amardel, Les m. de chefs gaulois attr. à Narbonne, 1893, p. 24.

ANDECOMBO R ANDECOM (Arg.). Lelewel, pl. III, 44 et 45, IV, 47; Duchalais, R. N., 1840, p. 168, pl. XVII, 2; Saulcy, R. N., 1865, p. 137, et Annuaire, 1867, p. 13; Cat. Rousseau, p. 3, n° 4; Art gaul., pl. 62, 1, p. 63, et 2° partie, p. 139; Rev. arch., 1866, pl. X, 2; Cat. B. N., préface, p. XI à XIII et n° 6342 à 6357; C. Robert, R. N., 1885, p. 480.

AND. ANDO; ANDOCO, ANDOCOMIVS (Bretagne; or, arg. br.). J. Evans, p. 216-220, pl. V, 4 à 6.

AN R. CAI... (Voy. ce nom). Cat. B. N., 2616, 2619.

ANDOBRV Rt CARMA (Br.). Lelewel, pl. III, 50; Duchalais, n° 295; L'art gaul., 2° partie, p. 101, n° 162; Hermant, Rev. Num. belge, 1865, pl. IV, = Num. gallo-belge, p. 157, pl. XV; Rev. archéol., 1886, I, p. 74, pl. III, 5; Cat. B. N., 8671; Holder, Altc. S., c. 790 (réunit les pièces Andobru-Carma et Carmanos-Comios).

ANDV (Arg.). A. de Barthélemy, M. Poitou et Saintonge, p. 36, nº 92 ter, fig. (Vernon); Cat. B. N., 10376.

ANDVGOVONI B¢ CIILIICORIX (Br.). E. Hucher, R. N., 1863, p. 309, pl. XVI, 6; Saulcy, R. N., 1864, p. 253, et 1865, p. 134; 1869, p. 11; Dict. arch. G., p. 59-60, nº 68; l'Art gaul., p. 29, fig. et 2° partie, p. 140; Cat. B. N., 10377 et 10378; Holder, Altc. S., c. 884.

ANNAROVECI R² même légende (Belgique; Arg.). Rev. num. belge, 1862, p. 106, pl. IV, 1; Saulcy, R. N., 1868, p. 409 et Lettres, p. 329; Cat. B. N., 8893.

ANNICCOIOS (Poitou; Br.). Lelewel, pl. IX, 23; Chaudruc de Crazannes, R. N., 1838, p. 77; La Saussaye, R. N., 1851, pl. XVI,

(1) Je crois que cette pièce appartient à l'île de Bretagne; cf. la légende suivante.

(2) Cf. Amminius dans C. I. L., t. II, 454.

(3) C'est aussi un nom de roi de Galatie; C. I. Gr. nº 4039 (13).

5; Saulcy, Lettres, p. 262; l'Art. gaul., 2° partie, p. 97 et 139; Cat. B. N., n° 4325.

ANORBO. Voy. Dubnoreix.

AMINIOIA (Or; Musée de Semur). Déform. du nom de Philippe. F. de Saulcy, Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur, IX, 1872, p. 145.

ANSALI (Europe centrale; arg.). Lambert, 1^{re} partie, pl. VIII, 17; Art gaul., 2° partie, n° 72, p. 53 et 140.

ANTEO; ANTED (les 4 premières lettres en monogramme); ANTEDRIGV (Bretagne; or, arg.). J. Evans, p. 144, 386, 489, pl. I, 7 et 8, XV, 9 à 11 XVIII, 1 et 2; Cat. B. N., 9529 à 9533, 9587.

ANTILIOS. Voyez COVRA.

ΑΝΤΙΠ-ΛΕΠ-ΙΣ ΔΗΜ (lu Εἰς Δῆμον 'Δντίπολιτῶν Λεπίδος; Br.) Pellerin, pl. III, 5 à 8; Lelewel, p. 214; Num. Gaule narbon., p. 110, pl. XIV, 11 à 17; Duchalais, Descr., p. 25; Cat. B. N., nºs 2179 à 2208.

ANTONI IMP A XLI B III VIR R P C (Arg.). Cat. B. N., 4651. AOPA (Br. type massaliète). R. N., 1863, p. 159; Cat. B. N., 2226.

AOYE, AYE (Arg.; Br.). Pellerin, pl. III, 10; Lelewel, pl. VIII, 32; Lagoy, Notice, 1838, p. 19, n° 8; La Saussaye, Gaule Narbon., pl. XVI, 3, 4, 5; Duchalais, Descr., p. 20; Saulcy, R. N., 1867, p. 331 et Lettres, p. 313; Dict. arch. G., n° 3; l'Art gaul., 2° partie, n° 201, p. 126; Cat. B. N., n° 2509, 2515.

AOYENIOA (Br., type massaliète). Cat. B. N., 2520 (Atlas, pl. V). Légende douteuse.

ATTAMOC BC L·MVNAT (Br.). C. Robert, R. N., 1859, p. 229; Hucher, Mél. de Num., t. I, p. 326; Cat. B. N., 4794, 4795.

ANOA (Helvetii; Or). Cat. B. N., 9302. Il n'y a en réalité sur la pièce que des points disposés à peu près comme les deux premières et la dernière lettre; le Q seul est formé.

AP en monogramme (Or). Voy. ch. VIII.

1° ARC AMBACTV; 2° ARC AMBA (Br.). Combe, Musée Hunter, pl. IV, 3; Plantet et Jeannez, M. comté Bourg., pl. I, n° 9 et 10; Ch. Robert, Mél. École de Rome, 1886, p. 17, pl. I, 8; Cat. B. N., 1° 8985; 2° 8987.

ARCANTODAN ROVECA (Meldi; Br.). Duchalais, Descr. p. 182

à 186; R. N., 1860, p. 352; Lambert, 2° partie, pl. XVI, 16; Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, pl. n° 6; L'Art gaul., pl. 48, 1; P. Ch. Robert, Mél. arch. Ecole Rome, 1886, p. 14; C. A. Serrure, Le Museon, t. V, 1886, p. 580; Cat. B. N., 7684, 7690; Atlas, pl. LV, 17 (Coll. Danicourt). Voy. aussi ROVECA.

ARCANTODA. **MAVFENNOS** (*Br.*). *R. N.*, 1857, p. 403, 1862, pl. VI, 1 bis et 4; *Cat. B. N.*, 7166 à 7168.

1° APΔA; 2° ARDA B2 APDA (1) (Or, br.). Lelewel, pl. IX, 31 à 34; R. N., 1857, p. 393, pl. XII, 5; Saulcy, R. N., 1859, p. 313, et 1868, p. 412, et Rev. arch., 1872, t. XXIII, p. 259; Dict. arch. G., n° 96; A. de Barthélemy, R. N., 1885, p. 150, pl. VI, 14; Bull. de Num. et d'arch., t. IV, 1884-85, p. 122, t. V, 1885-86, p. 89; Cat. B. N., n° 8839; 2° 8841 à 8858; Holder, Altc. S., c. 185.

AREC. Voy. Volcae.

AREMACIOS ou AREMAGIOS (Br.). Cat. Conbrouse, nº 361; Duchalais, Descr., p. 255, nº 610; L'Art. gaul., pl. 82, 1 (lit un G; ex. Cab. Fr.) et 2º partie, p. 141; Cat. B. N., 6358 (AREMACIOS).

APHTOIAMOS BL NAMAY (Br.). Duchalais, Descr., p. 81 à 83; L'Art gaul., 2° partie, p. 141; Cat. B. N., 2707. Je préfère lire APHTOIAMOS BL NAVMV (Les lettres 2, 3 et 4, au droit; 3 et 4, au BL, sont liées).

APKANTI (Br.). Cette pièce de la collection A. Changarnier a été trouvée dans la Seine. Elle porte au droit des traces de lettres que M. Changarnier suppose être **AIVIE**. A. Changarnier, *Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 56.

ARIM (Br.). Cat. B. N., 6376 (au Rz, il y a RI..).

ARIVOS (2). Voy. Santonos.

ARS (Ambiani; Br.). F. Collombier, Bull. Soc. Antiq. Picardie, 1900, p. 610. — J'ai pu vérifier cette lecture; les deux premières lettres sont certaines; le S couché placé au dessus d'un sanglier pourrait être un symbole.

ARTOS (3) (Carnutes; *Br.*). Cartier, *R. N.*, 1842, p. 431, pl. XXI, 17; *Cat. B. N.*, 6382.

- (2) On connaît Arivus L. f. sur une marque de céramiste à Poitiers.
- (3) Artos signifie ours; Voy. le dictionnaire de M. Holder, s. v.

⁽¹⁾ Le nom Arda se lit sur une inscription de Feurs (C. I. L., t. XIII, 1632).

ARVS. Voy. Segusiaus.

ATAV (Arverni; or.). Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, p. 107; l'Art gaul., pl. 19, 1, et 2° partie, p. 141; Cat. B. N., n° 3722, M. A. Changarnier possède un exemplaire sur lequel il lit ATAVI...

ATECTORI (Petrucorii; Br.). Lelewel, pl. IX, 24; F. de Saulcy, Lettres, p. 264; A. de Barthélemy, Etude m. tr. Poitou et Saintonge, 1874, p. 6; Cat. B. N., nºº 4344.

ATEPILOS. Voy. Toutobocio.

ATESOS (Br.). L. Maxe-Werly, Mél. de Num., 1875, t. I, p. 165; Cat. B. N., 8084; Rev. num. belge, 1888, p. 428.

ATIIVLOIB. Voy. **ΠΑVAOIB**.

ATEVLA (1) R VLATOS (Arg.). Lelewel, p. 23 et 329, pl. III, 43 et V, 10; R. N., 1840, p. 178; Cat. Rousseau, n° 34; Duchalais, R. N., 1840, p. 165, pl. XII, 6 à 8; Saulcy, R. N., 1869, p. 7; l'Art gaul., pl. 44, 1, et 2° partie, n° 210, p. 130; Cat. B. N., 7185 à 7202; Holder, Altc. S., c. 261.

AOEN ou AOEY rétrograde (Br.; type massaliète). Cat. B. N., nº 2229.

AOIIDIAC B2 A · HIR · IMP. (Br.). Mionnet, n° 91, et Suppl., n° 1; Duchalais, Descr., 164 (mauv. lect.); Saulcy, R N., 1858, p. 444 (Atisios, chef des Rèmes); Annuaire Soc. Num., 1867, pl. XI, 27; R. N. 1868, p. 410; R. N., 1886, p. 199, n° 44; Rev. n. belge, 1888, p. 436; Holder, Altc. S., c. 267; Dict. Arch. G., n° 120; Cat. B. N., 8086 à 8091.

ATISIOS. Voy. REMO.

ATPILLIF (2). Voy. Orcetirix.

ATPI au droit d'une obole de Massalia. Num. Gaul. Narbon., pl. I, 33; Cat. B. N., nº 689.

ATTA (3) (Noricum; arg.). Lelewel, pl. I, 12 et III, 11; Saulcy, Ann. Soc. Num., III, 1868, p. 5; Cat. B. N., 10014 à 10018. Voy. mon chapitre XIX.

(1) Cf. R. Mowat, dans Bull. Soc. Antiq. France, 1873, p. 89. Ce nom paraît sur deux inscriptions de Bordeaux; C. I. L., t. XIII, n.º 800 et 1036.

(2) Cf. Atepilla, dans une inscription de Nîmes; C. I. L., t. XII, nº 3429.

(3) Nom italique dont M. A. Holder a réuni plusieurs exemples (Altc. Sprachschatz, I, 272).

ATTALV (1) (Br.). Cat. B. N., 4792-4797. Il faut peut-être lire VLATTV; Voy. A. de Barthélemy, Libertés gauloises, p. 10. Cependant le nº 4792 paraît donner ATTALV2.

ATVLL\$\$ (Europe centrale ; or). R. N., 1869, p. 16, pl. I, 1.

AVAVCIA (Br.). Lelewel, pl. IX, 26; Saulcy, R. N., 1858, p. 440; 1868, p. 408; 1863, p. 7; Dict. arch. G., nº 115; L'Art. gaul., 2° partie, nº 169; Rev. belge num., 1884, p. 79; Cat. B. N., 8881 à 8884.

AVDOS (Bituriges, Br.) Pellerin, Recueil, pl. VI, 24; Duchalais, Descr., nº 561; R. N., 1838, p. 412; 1847, pl. XI; Cat. B. N., nº 4183; Holder, Altc. S., c. 285 (renvoyant avec raison à ABV-DOS).

AV $\Delta\Omega\Lambda EONTO\Sigma$ (Imit. d'Audoléon, roi de Péonie; Arg.). Cat. B. N., 9853.

AVGII. On a donné cette forme; mais je pense qu'elle résulte simplement d'une faute d'impression.

AVIII (Arg. Série au cavalier). Rev. num. belge, 1865, p. 298, pl. XIII, 5. C'est, je crois, une forme incomplète et déformée de **AVSCROCOS**.

2° AVLIRCVS; 2° AVLIRCO B¢ EBVROVICOM (Br.). Lelewel, pl. IX, n° 46 et 47; R. N., 1847, p. 85; Art. gaul., 2° partie, pp. 54, 55 et 142: Cat. B. N., 1°, 7046, 2°, 7047 à 7049; Holder, Altc. S., c. 292 et 1403.

AVN-T (Bretagne; Arg., Br.). J. Evans, p. 413, pl. XVII, 8.

AVOT (Voy. TOVA). Holder, Altc. S., c. 317.

AVRC (Arg.); rétrograde et les trois premières lettres liées. Lelewel, pl. I, 10; L'art gaul., 2° partie, p. 75; D. Mater, Bull. numism. (n° 17, Soc. Antiq. du Centre), 1892, p. 8 et 9, pl. II. Voy. aussi Ca-iur et Iur-ca.

AVSC, AVSCRO, AVSCROCOS, AVSCROCVS. Voy. Durnacos. AVS; AVSC (Arg.). Cat. B. N., 5747 et 5748.

AVTINOS. Voyez COVRA.

AYOAAC (Br. Déformation du type NIDE). L. Maxe-Werly, Etat actuel Num. rémoise, 1889, p. 21.

BAAAAIOY rétrograde (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10132-35. Bien que ces pièces soient barbares, je ne crois pas qu'on doive les séparer des

(1) On connaît la marque de potier Attali m. (Bordeaux, etc.).

autres bronzes de Ballæus, roi d'Illyrie (Cf. B. V. Head, Hist. Numorum, p. 267).

BAOATIFOON (Imit. de Thasos; Hercule agenouillé; arg.). Cat. B. N., 9689.

BAO (Belgique ? Br.). R. N., 1859, p. 81, pl. II, 11.

BELINOC (1) (Arg.). Lelewel, pl. VII, 4; Duchalais, Descr., p. 59; Lambert, 1^{re} partie, pl. XI, 16; Lagoy, Not. sur l'attr. de quelques m., 1837, pl. nº 30; La Saussaye, R. N., 1851, p. 381, pl. XV, 1; L'art gaul., 2º partie, pp. 86, 87 et 143 (Hucher donne Belinos comme lecture certaine); Cat. B. N., 6378; Holder, Altc. S., c. 373 (groupe avec la forme suivante). M. A. Changarnier, qui a deux exemplaires variés dont un avec **BEFINOC** rétrograde, considère cette monnaie comme frappée chez les Helvetii.

BIIINOC (Arg.). Lagoy, R. N., 1842, p. 12; Duchalais, Descr., p. 5; nº 8; L'art gaul., 2^e partie, p. 143 (Hucher dit que c'est peutêtre BPENOZ ou BEINOC ou BIENOC, mais non Belinos); Cat. B. N., 7050 à 7055.

BHTAPPATIC (Br.). La Saussaye. Num. Gaule Narb., pl. XXII, 1 à 3; P. Ch. Robert, Num. prov. Languedoc, p. 60-61, pl. IV, 20; Cat. B. N., nº 2432 à 2443; Holder, Altc. S., c. 328.

BI (Arg.). Voy. MAV.

BIATEC (Europe centrale; or ; arg.). Lelewel, pl. I, 4, et III, 15; R. N., 1869, p. 285; P.-C. Robert, Examen d'un trésor de m. g., 1884, p. 13; Cat. B. N., 10165 (or), 10166 à 10179 (10177, au droit **BIA** et au BC **BIATEC**); Num. Zeitschrift, t. XXVII, 1895, p. 75; Monatsblatt de Vienne, 1896, p. 353.

BIRACOS (2) ou BIRAGOS (Arg.). Mionnet, « chefs gaulois » nº 11; Saulcy, R. N., 1860, p. 173, pl. VIII, 11 et Lettres, p. 40; J. Evans, R. N., 1861, p. 62, cf. 1868, p. 414; Cat. B. N., 9579; Holder, Altc. S., c. 423.

(1) Signifie « brillant » et peut se rapporter à Apollon (Holder, Altc. S.). Voy. une estampille de potier avec ce nom (Adrien Blanchet, Mélanges d'archéologie gallo-romaine, 1902, p. 105).

(2) Biracos serait un mot insubre, auquel on devrait rattacher les noms de lieux Biraghi, Birago, Biraga (région de Milan), Birac (Charente, Gironde et Lot-et-Garonne), Biré (Sarthe). (Holder; cf. Rev. celtique, t. II, p. 156). C'est peut-être le même nom que Pir-ákos des monnaies imitées des drachmes massaliètes (Voy. plus loin). Cf. Biraci dans l'inscr. de Ventabrun; Rev. archéol., 1903, I, p. 269.

BITOYKOC BACIAEYC (Br.) (1). Cat. B. N., no² 2406 à 2408. BITOYIOC BACIAEY (Br.). Lelewel, p. 109; Mionnet, t. IV, 404 et Suppl., t. VII, 654; Lagoy, R. N., 1839, p. 17; P. Ch. Robert, Num. prov. Languedoc, p. 57, pl. IV, 16; Cat. B. N., no 2409 et suiv. (Les no² 2411 et 2413 semblent porter BITOYIOY); G. Amardel, Les m. de chefs gaulois attrib. à Narbonne, 1893, pp. 13 et 14.

BITOYCOC BACI (Br.). P. Ch. Robert, Num. prov. Lang., p. 58.

BITOYIOFOFO BACIAEYC (Br.). Cat. B. N., 2415; C. Robert, Num. Languedoc, p. 58 (dit que la lég. est refaite); G. Amardel, Les m. de chefs gaulois attrib. à Narbonne, 1893, p. 25 (la lég. est bonne).

BODVO; BODVOC (2) (Bretagne; or, arg.). Lelewel, pl. VIII, 18 et 19; R. N., 1839, pl. XIII, 8; J. Evans, p. 135, pl. I, 2 et 3, Holder, Altc. S., c. 460.

BOIO (Pannonie; Arg., Cab. de Vienne). Holder Altc. S., c. 473 (3).

ΒΩΚΙΟC. Voy. **ΛΟΓΓΟCΤΑΛΗΤΩΝ**. P.-Ch. Robert, Num. Languedoc, I, 1876, p. 56, pl. IV, 15; Cat. B. N., n^{os} 2359 et 2393.

BOVIBITOY (4) (*Arg.*). Lambert, 1^{re} partie, pl. IX; 16 (cf. pl. IX, 4: **BOYIBIION**); *L'Art gaul.*, 2^o partie, n^o 73, p. 54; *Cat. B. N.*, 10336. Je vois : **BOYIII**.

BRICA (Br.). A. de Barthélemy, Rev. celt., 1873, p. 293.

1° BRI B¢ BRI; 2° BRIC B¢ COMAN, les lettres M et A liées; BRI B¢ COMA ou COM∆; BRICO B¢ COMA (Arg.). Lelewel, pl. III, 49; Duchalais, Descr., p. 271 (mauv. lect.); Lagoy, Not. sur l'attrib. de qq. m. de la G., 1837; L'art gaul., 2° partie, p. 80, n° 125; Cf. F. de Saulcy, R. N., 1860, p. 419; G. Vallier, Déc. m. g. d Moirans, 1879, p. 10, pl. fig. 6; comte de la Sizeranne, Le trésor de Lavey-

(1) On connaît Bitucus en Angleterre (C. I. L., t. VII, 66) et Bituka à Nimes (C. I. L., t. XII, 3114).

(2) Cf. le nom Boduacus dans une inscription de Nimes; C. I. L., t. XII, nº 3205.

(3) Cf. le nom Boiiorix ; C.I. L., t. XIII, nº 2656. On connaîtaussi Boio comme cognomen.

(4) M. Holder donne les formes Bovibitovios et Bovibitovia (Altc. S. I, 500; cf. 629). Il convient d'observer que la lecture de Lambert ne peut être contrôlée. ron, 1880, p. 17 et pl. I; du même, *Ex. du tr. d'Hostun*, 1882, p. 9; *Cat. B. N.*, 1°, 5803 à 5806, 5927; 2°, 5807 à 5857.

BRIGIOS (Arverni; Br.). Cat. d'Ennery, p. 120; Lagoy, Not., 1837, p. 11, pl. nº 1; R. N., 1838, p. 142; La Saussaye, R. N., 1851, p. 394, pl. XVI, 1; L'art gau!., pl. 98, 1; Peghoux, M. des Arverni, pl. III, 39; P.-Ch. Robert, Annuaire Soc. Num., t. V, p. 296; Cat. B. N., 3948.

BVGIOS (1) ou **BVCIOS** (Arverni? *Br.*; Mus. Saint-Germain). *Dict. arch. G.*, n° 153; Hucher, *L'art gaul.*, 2° partie, p. 51, n° 70.

BV2V, **BVS2V**; 2° **BVSSVMARVS** (Europe centrale; *Arg.*; Cab. de Vienne). Lelewel, pl. III, 14; *R. N.*, 1869, p. 287; *Cat. B. N.*, 1°, 1041: 2°, 10144; Holder, *Altc. S.*, c. 645.

CABALLOS (2) (Br.). M¹⁶ de Lagoy, R. N., 1855, p. 322, pl. VIII, 4; L'art gaul., pl. 38, 2, et 101, 4; Cat. B. N., 5958; Holder, Altc. S., c. 658.

^{1°} CABE R² LEPI (Arg.); 2° COL CABE R² IMP CAESAR AVG COS XI (Br.); 3° CABE R² COL (Br.). Lelewel, pl. VIII, 14; Cat. Rousseau, n° 9; Marquis de Lagoy, Not., 1837, n° 9; Num. Gaule Narb., p. 145, pl. XVII; l'Art gaul., 2° partie, p. 127 et 144, n° 204 à 207; Cat. B. N., (1°) n° 2544; (2°) 2550; (3°) n° 2563.

CAESAR; CAESAR AVGVSTVS DIVI F PATER PATRIAE RCM ETAVG; CAESAR PONT MAX RC ROM ET AVG (Lyon; Br.). Cat. B. N., 4685 à 4729.

CAITIO R^L AN (Br.). La Saussaye, Num. Gaule Narb., p. 143, pl. XVII, 5 (à Cabellio); F. de Saulcy, R. N., 1866 = Lettres p. 269, fig. 1 (Colonia Apta Julia); Dict. arch. Gaule, p. 66 (à Apta Julia); Cat. B. N., nº 2617.

CA-IVR (Bituriges; Arg.). L'Art gaul., 2° partie, p. 75, nos 111 et 112; Dict. arch. Gaule, no 142 (IVRC); D. Mater, Bull. numism. (no 17, Soc. Antiq. Centre), 1892, p. 9, pl. II, 12 et 13. Comme me l'a écrit M. J. Creusot, divers exemplaires de la trouvaille de Moulins (Musée de Châteauroux) permettent de lire plutôt IVRC-A, rétrograde pour les quatre premières lettres dont les deuxième et troisième sont liées; la lettre A est au-dessus du cheval.

(1) M. Holder cite le nom féminin Bugia (Altc. S., I, 629).

(2) On connaît le nom Caballo (C. I. L., t. III, 4890).

CAIC R. OYOAV (Bellovaci? Br.). Cat. B. N., 7979. La première lettre au droit est peut-être un J.

CAL R/ MOR (on lit aussi ROVV pour le second mot. Arg.). Lagoy, Not. 1847; F. de Saulcy, R. N., 1860, p. 417; Cat. B. N., 5916 à 5926.

CALEDV (*Arg.*). Lelewel, pl. IV, 51; Mⁱⁿ de Lagoy, Not., p. 41; Duchalais, R. N., 1840, p. 165 à 177; La Saussaye, R. N., 1838, p. 304, et 1840, p. 178 à 187; Cat. Rousseau, nº 34; L'Art gaul., 2° partie, nº⁶ 67, 68 et 212, et p. 144; Cat. B. N., 7174 à 7180; Holder, Altc. S., c. 691.

CALEDV R2 SENODON (Arg.). Léon Fallue, R. N., 1855, p. 271; A. de Longpérier, R. N., 1860, p. 188; Saulcy. R. N., 1869, p. 7; L'Art gaul., pl. 67, 1, et 2° partie, p. 48; C. A. Serrure, dans le Museon, t. V, 1886, p. 567; Cat. B. N., 7181 à 7184.

CALIIDV (Arverni); Br.). Lelewel, pl. VII, 11; Dict. arch. G., nº 130; Peghoux, M. des Arverni, pl. I, nº 10; L'Art gaul., p. 51, nº 69; Cat. B. N., 3931.

CALIAGIIIS; CALIAGIIID; CALIAGHID; CALLIAGIIID (1) (Bituriges? Br.). Duchalais, Descr. (mauv. lect.); E. Hucher, R. N., 1855, p. 365; Dict. Arch. G., nº 158; L'Art gaul., 1^{re} partie, nº 2, pl. 10 et pl. 33, nº 1; Cat. B. N., 8000 à 8014.

CALITIX. Voy. Cosii (Série au cavalier).

CALLE. Voy. Eppil.

CALMINOXOV (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10343. J'enregistre cette légende, uniquement pour exprimer que je désire exclure de la numismatique gauloise la pièce qui la porte.

1° CAAOY (?); 2° ...AAOYA (Br.). F. de Saulcy, R. N., 1859, p. 316 et Annuaire. Soc. Num., 1867, p. 19, pl. II, 30 et 3i; Cat. B. N., 7738 à 7761. Le n° 7741 pourrait être lu: KYOM, et le 7742 : IMYC...

CAM (Bituriges; Arg., Br.). Lelewel, pl. VIII, 2; La Saussaye, R. N., 1836, p. 310, pl. VIII, 11; L'Art gaul., 2° partie, p. 74, n° 108; R. N., 1884, 182; Cat. B. N., n° 4139 à 4144; J. Creusot, Bull. Musée. mun. Châteauroux, 1894, p. 450, pl.

CAMBIL (Bituriges? Br.). Dict. arch. G., nº 135; Rev. arch.,

(1) Cf. le nom Caliaci de l'inscription ogamique d'Emlagh East.

1866, pl. X, 4; R. N., 1868, p. 6; Cat. B. N., 6367 (6374 avec... A); Holder, Altc. S., c. 713.

CAMBOTRE (Bituriges; Arg.). Lelewel, pl. V, 11; Lagoy, Not., 1837, p. 12; La Saussaye, R. N., 1838, p. 142; Duchalais, Descr., p. 8; L'Art gaul., pl. 64, 2; Cat. B. N., n° 4131 (n° 4134, avec le T barré au milieu); J. Creusot, Bull. Musée mun. Châteauroux, 1894, p. 450.

CAMVL B¢ CVNOBELINI; CAMV B¢ CVNO; CAM B¢ CVN; CAMVLODVNO B¢ CVNO (Bretagne; or; arg.; br.). Lelewel, pl. VIII, 51 à 56; J. Evans, pl. IX, 1 à 3 et 14; pl. XI, 1 à 4, pl. XII, 9 à 14, et XIII, 1 à 4. Cat. B. N., 9557 à 9566 et 9576. Holder, Altc. S., c. 726. Voy. Cunobelini.

CAMVLO (Arverni; or) (1). E. Hucher, R. N., 1863, p. 301 et pl. XVI, 1; l'Art gaul., pl. 101, 6; Cat. B. N., 3727; Holder, Altc. S., c. 727.

CAND (Arg.). Lagoy, Not., 1847, fig. 23; l'Art gaul., 2° partie, n° 132, p. 82; R. N., 1857, p. 459; G. Vallier, Déc. de méd. g. d Moirans, 1879, p. 12, pl. n° 13 et 14; [comte F. de La Sizeranne], Le trésor de Laveyron, 1880, p. 18 et 22, pl. III, n° 45; [comte F. de La Sizeranne], Exam. broch. G. Vallier sur la trouv. d'Hostun, 1882, p. 15 et 16; A. de Barthélemy, R. N., 1885, p. 141, pl. VI, 8. M. A. de Barthélemy a écrit: « Il se pourrait que cette « légende lue à rebours DNAC, fût une abréviation de Durnac; le « type [du cavalier] autorise cette hypothèse ». (Rev. celt., 1888, p. 30). Cat. B. N., 5893 (au droit, VIID); 5894 (DNAC); C.-A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 374.

CANTORIX. Voy. Turonos.

C ANNI TFTN PROCOS (Imit. denier de C. Annius; Arg.). Cat. B. N., 10092.

CARMANOS R2 COMIOS ou COMMIOS (Arg.). Duchalais, Descr., pl. I, 10; E. Hucher, R. N., 1863, pl. XVI, 9; Hermand, Num. gallo-belge, 1864, p. 142-156, pl. XV, nor 163-165; Dict. arch. G., no 89; L'Art gaul., pl. 62, 2, et 2° partie, p. 100; Rev. arch., 1886, pl. X, 7; Cat. B. N., 8680 à 8686 (8685 avec COMMIIOS); Atlas, pl. LV, 27 (Coll. Danicourt); Holder, Altc. S., 1077.

(1) Cf. Camula, dans C. I. L., t. XII, 744.

CARSICIOS (1) B/[CO]MMIOS (Arg.). Mionnet, t. I, p. 87; Lelewel, p. 244; R. N., 1847, p. 220 et 266; Duchalais, Descr., nº 45, p. 24 et 209; Cat. B. N., 8687.

CAS (Br.). Cat. B. N., 8493 et 8494. Cette légende est très incertaine, car, à mon avis, on a pris les pieds du cheval pour des lettres.

CAS ou GAS (Or). R. N., 1848, p. 150; R. N., 1863, pl. XVI, 2; Peghoux, M. des Arverni, p. 46, pl. II, 19; Cat. B. N., 3761, 3764, 3767 (CAS).

CASSISVRATOS R. LANTOS (Arg.). E. Lambert (pl. XVI, 15) semble avoir lu ILANTOS; mais c'est trop douteux. A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 11, pl. I, 7; Cat. B. N. 10384 (avec... GIAN-TOS); Holder, Altc. S., c. 828.

CATAL ou CATAL (Br.). R. N., 1837, p. 81; Saulcy, R. N., 1867, p. 169; Lettres, p. 307, et Annuaire, 1867, p. 16 (CVTVL); L'Art gaul., p. 63, pl. V, 1 et 2; Cat. B. N., 6331; 6326; Holder, Altc. S., c. 838.

CATTI (Bretagne; or). Lelewel, pl. VIII, 17; J. Evans, pl. I, 4; Cat. B. N., 9545; Holder, Altc. S., c. 847.

CATTOS. Voy. Cisiambos.

...CAVCE (Arg.) (2). R. N., 1884, p. 185, pl. V, 3; Cat. B. N., 10405 (CN. CE BL... RA); Atlas, pl. XXV.

CAVLN (Arg.). Saulcy, R. N., 1860, p. 259 et Ann. Soc. Num., 1867, p. 22 (lecture douteuse); Cat. B. N., 9338. — Je repousse absolument cette lecture d'un groupe de cinq caractères angulaires disposés entre les jambes du cheval. M. Changarnier propose de lire AVNVL (Aunulcos).

CA-VR (Bituriges; Arg.). Cat. B. N., nº 4145; J. Creusot, Bull. Musée mun. Cháteauroux, nº 16, 1894, p. 750. Voy. IVRCA.

CCV (Br.). Cat. B. N., 4062. Je crois qu'il y a aussi une lettre devant le cheval.

CEL (Br.). Cat. B. N., 10315.

CELIIGORIX. Voy. Andugovoni.

CESICOV. Voy. à la lettre S.

(1) Outre la forme Carsici, citée par M. Holder, on connaît le gentilice Carsicius, dans une inscription de Cumes (C. I. L., t. X, 3699, 2, 34).

(2) Je crois que cette pièce a été frappée dans l'île de Bretagne.

CELNM-ZE (Moravie; Or). L'Art gaul., 2^e partie, p. 24, nº 30 et 31. Cette lecture est douteuse. Voy. ch. XIX.

...CIICA (Br.). Cat. B. N., 8458.

CESTIANVS BUNFLNTORIVS A (Imit. denier de M. Plætorius Cestianus; Arg.). Cat. B. N., 10117.

CICIIDVBRI-IIPAD (Arverni; Br.). Duchalais, Descr. p. 4, n° 5; R. N., 1856, p. 84; Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, t. XIII, p. 116; l'Art gaul., pl. 20, n° 2, et 2° partie, p. 145; Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 26, pl. III, 51; Cat. B. N., 3888 à 3899; Holder, Altc. S., c. 1011 (lit la légende ainsi: Cicedu Bri).

CICVTANOS (lég. rétrograde; Br.). A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 9, pl. I, 4; Holder, Altc. S., II, c. 213 (lit : Licutanos?).

CIECIMVI (Moravie; or). L'Art gaul., 2^e partie, p. 25, n^o 32. Lecture douteuse. Voy. mon chapitre XIX.

1° CISIAMBOS; 2° CISIAMBOS & PVBLICOS, etc.; 3° CISIAM-BOS & ARCANT...M; 4° CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO Rt SIMISSOS, etc. (Lexovii; Br.). Lelewel, pl. VII, 41 et 42; Saulcy, R. N., 1837, p. 12, 1857, p, 403, 1861, p. 165 et 1862, p. 177 et pl. VI; Rev. archéol., 1866, pl. X, n° 5; F. Lenormant, La M. dans l'Ant., t. II, p. 122; l'Art gaul., pl. 56, 1; Dict. arch. G., n° 77 et 78; C. Robert, Rev. arch., 1885, II, 336; Rev. belge de Num., 1886, 104; C. A. Serrure, dans Le Museon, t. V, 1886, p. 577 à 581; Cat. B. N., 1° 7151 à 7155; 2° 7157; 3° 7158; 4° 7159 à 7165; Holder, Altc. S., c. 1030.

CIV (Ambiani; Br.). F. Collombier, Bull. Soc. Antiq. Picardie, 1900, p. 610. — J'ai pu vérifier cette lecture qui est exacte.

C·I·V; au droit : 1° IMP CAESAR DIVI F·DIVI IVLI; 2° CAESAR (Br.). Colonia Julia Viennensis. La Saussaye, Num Gaul. Narb., pl. XV, 2; Cat. B. N., 1° 2938; 2° 2948.

CNCE B& RA (Arg.). Cat. B. N., 10405. Voy. Cauce. CN VOL. Voy. Volunt.

COBROVOMARVS (Europe centrale; Arg.) (1). R. N., 1840, pl. XIX, 9; Duchalais, Descr., p. 406; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1868, p. 19; Cat. B. N., 10180. Cf. mon chapitre XIX.

COGESTLVS (Europe centrale; Arg.). Lelewel, pl. VII, 38;

(1) Cf. Cobrovillus, dans C. I. L., t. XII, 2356.

F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1868, p. 3 et 11; Cat. B N., 10003 (il faut lire COGESTLVS).

COIOS. Voy. Orgetirix.

COISA (Europe centrale; Arg.). F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1868, p. 19; R. N., 1869, p. 287; Cat. B. N., 10163 (je lis : CCOISA).

COAL ... Voy. Soli.

COL NEM; au droit: IMP DIVIF (Br.). Cat. B. N., 2740 à 2877. COM, COMA, COMAN (1) (Arg.). Cat. B. N., 5867 à 5878 et 5929. Voy. aussi: Cose, Bri, Coom, Tino, Ved.

COMMIOS (2). Voy. Carmanos, Carsicios.

COMMIOS (Bretagne; or). J. Evans, pl. I, 10; pl. II, 2 et s.; pl. III.

COMVX (Bretagne; or). J. Evans, p. 141, pl. I, 5; Holder, Altc. S., I, 1086.

CONAT (Br.). R. N., 1859, pl. XIII, 18; Annuaire Soc. Num. 1867, p. 15.

CONE...D (Carnutes; Br.). Lambert, I[•] partie, pl. X, 4; F. de Saulcy, R. N., 1865, p. 148 et Lettres, pp. 217 et 333, et Annuaire Soc. Num., 1867, p. 14, pl. II, 18; Dict. arch. G., n° 112; Rev. arch., 1866, pl. X, 8; Cat. B. N., 6309.

CONGE (3); CONGESA (Europe centrale; Arg.). Lelewel, p. 282; Cat. B. N., 10,001, 10,002; Holder, Altc. S., c. 1096 (Cf. Concesus).

CONNOS (4) EPILLOS B¢ SEDVLLVS (Br.). Lagoy, Not., 1837, p. 44, n° 29; F. de Saulcy, R. N., 1865, p. 137; Rev. arch., 1866, pl. XI, 26; Cat. B. N., 4578 à 4580 (le 4580 ne porte pas la lég.

(1) Coma et Coman sont probablement des formes abrégées de Comanos, Comanus, qu'on trouve à Marseille et à Narbonne (C. I. L., t. XII, 5963).

(2) Cf. Commius, et marque de potier à Reims (Bull. Soc. Antiq. Fr., 1881, p. 245).

(3) On connaît le nom Congeistlus, par une inscription de Carinthie (C. I. L., t. III, 4887) que M. Holder décompose en Con-geitslus pour Con-geid-tlos (I, 1899). Cf. le nom Congennicus, dans une inscr. de South Shields (Academy, 20 avril 1895).

(4) Cf. le gentilice romain Connius, assez commun dans la Narbonnaise; C. I. L., t. XII, p. 870. Voy. aussi l'inscription Conni Tytici, à Briord, dans l'Ain; Rev. épigr., 1902, p. 263, nº 1506. — M Holder donne à Conno-s, le sens de callidus (I, 1104).

du Rt); Holder, Altc. S., I. 1445. Je lis le S final de Connos sur le 4578.

CONE ou CONTE (Arg.). R. N., 1844, p. 104; 1847, p. 266; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 12; Cat. B. N., 5051. La bonne lecture est CONTE avec N et T liés (Exemplaire communiqué par M. A. Changarnier).

CONTII-V-O (Br.). Lambert, 1^{re} partie, pl. X, 4, pp. 40 et 143; F. de Saulcy, R. N., 1865, p. 150 et Lettres, p. 219. Cette pièce du Musée de Falaise était déjà perdue en 1865; on ne peut donc en contrôler la lecture. Mais je pense qu'il faut la rapprocher du 6309 du Cab. de France (= Annuaire Soc. Num., 1867, p. 14). D'autre part, j'ai entre les mains les moulages de deux autres exemplaires (Collection E. Poncet, communiqué par M. Changarnier; pièce de la trouvaille de Verneuil, com. par M. L. Coutil), et, en combinant tous ces éléments, je crois pouvoir proposer la lecture CONTIIZ IOD ou mieux peut-être CONTIICIOD.

CONTOVTOS (1) (Br.). Pellerin, Recueil, t. I, pl. VI, 26; Lelewel. p. 226 (mauv. lect.); Chaudruc de Crazannes, R. N., 1838, p. 157; Jeuffrain, R. N., 1839, p. 405, et 1840, 292; Saulcy, Lettres, p. 261; l'Art gaul., pl. 20, 1; Cat. B. N., n°⁶ 4316 à 4324 (n°⁶ 4321 à 4324, avec N et T liés); Holder, Alt-c. S., I, 1109.

COOV ou COOM R2 COM ou COMA ou COMAN (Arg.). R. N., 1860, p. 417; G. Vallier, Déc. de m. g. à Moirans, 1879, p. 8, et Rev. belge de Num., 1882, p. 11 et 20 à 24; comte F. de la Sizeranne, Le trésor de Laveyron, 1880, p. 14, pl. I et II; du même, Ex. trouv. d'Hostun, 1882, p. 13 à 18; Cat. B. N., 5886 à 5890.

COPIA (au droit : IMP CAESAR DIVI F DIVI IVLI) (Lyon; Br.). Cat. B. N., nos 4665 à 4684.

COPIA FELIX RC MVNATIA (Br.). H. de la Tour, dans les Comptes rendus de l'acad. des Inscr. et b. l., 1901, p. 82; R. N., 1901, p. 532; H. Willers, dans Num. Zeitschrift de Vienne, t. 34, 1902, p. 65; D^r Dourif, dans Bull. histor. et scient. de l'Auvergne, 1901, p. 375.

COPO (Europe centrale; Arg.). F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 7; Cat. B. N., 9996 (COP; je lis COPO).

CORIARCOS IUVICON... BL A HIR IMP (Br.). Duchalais, Descr.

(1) Contoutos, conterraneus (Holder, I, 1109).

p. 157; R. N., 1842, p. 403 (mauv. lect.); R. N., 1858, p. 144; Saulcy, R. N., 1868, p. 410 et Lettres, p. 329; Cat. B. N., 8093; L. Maxe-Werly, Etat actuel Num. rémoise, 1889, p. 16, pl. I, 8 (avec toutes les lectures). Sur un exemplaire de la collection de M. A. de Barthélemy, je lis : CORIARILICIVCI.

COSII-CALITIX (Arg.). La Saussaye, R. N., 1851, pl. 1, 6; R. N., 1860, p. 417; Cat. B. N., 5858; Holder, Altc. S., I, 700 et 1138; C.-A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 372.

COSII-COMAN, les lettres M et A liées (Arg.). Lagoy, Supplém. à l'Essai, 1856, p. 10, pl. nºs 12 et 13; l'Art. gaul., 2° partie, n° 128, p. 81; Cat. B. N., 5860; C.-A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 372.

COV; COVV (Arg.). G. Vallier, Déc. Moirans, p. 10, pl. nº 12; comte de la Sizeranne, Le trésor de Laveyron, p. 13, pl, I, 8; du même, Ex. br. Vallier tr. d'Hostun, p. 14.

COVED, COVEDOM (Arg.). F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 9 et Lettres, p. 283; P. Ch. Robert, Num. Languedoc, p. 34, pl. III, 14 à 17; Cat. B. N., n° 3559 et 3560; Holder, Altc. S., I, 1151 (lisant: Co-vedento-s). Voy. le nom suivant.

COVERTOMOTVL (Pièces à la croix; *arg.*). Trouvaille du Cauze (Tarn-et-Garonne). Lecture de M. E. Roschach; les moulages qu'il a bien voulu m'envoyer me permettent de confirmer sa lecture. D'ailleurs M. F. Collombier, d'Amiens, possède une pièce de cette trouvaille avec la légende entière. Il y a donc lieu de rectifier la légende précédente.

COVI (Arg.). Cat. B. N., 5891. Je préfère lire COVV. Voy. COV.

COVIOYVAYIII (Europe centrale; arg.). Cat. B. N., 10183. Cf. mon chapitre XIX.

COVNOS (Europe centrale; arg.). F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 14; Cat. B. N., 10182.

COVRA ou COLRA (Pièces à la croix; arg.). F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 12 = Lettres, p. 286; P. Ch. Robert, Num. Languedoc, p. 37, pl. III, 21; Cat. B. N., n° 3569; Holder, Altc. S., c. 1067. La trouvaille du Cauze, étudiée par M. E. Roschach, montre la légende COVRA associée à AVTINOS (les deux premières lettres, liées, peuvent être aussi An).

COVS (Arg.). Cat. B. N., nº 3565.

CRAB (Bretagne; Arg.). J. Evans, p. 214, pl. V, 3; Holder, Altc. S., I, 1153.

CRICR, CRICRV, CIRCIRO, CRICIRONI, CRICIRV (1) (Suessiones; Or; Arg.; Br.) R. N., 1836, pl. X, 6, p. 387; Lelewel, pl. VI, 40; Duchalais, Descr., p. 166; Cat. Rousseau, p. 8, n° 21; E. Hucher, R. N., 1853, p. 13; Longpérier, R. N., 1859, p. 103; Saulcy, R. N., 1860, p. 353 et Lettres, p. 71 et 337; l'Art gaul., p. 42; Dict. arch. G., n° 113; Rev. arch., 1867, pl. 111, 4; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 31, pl. IV, 66 à 75; A. de Barthelemy. R. N., 1885, p. 143 à 150, pl. VI, n°^s 10 à 13; R. N., 1886, p. 199; R. N., 1893, 318, pl. VIII; Cat. B. N., 7941 à 7975; Holder, Altc. S., I, 1166.

CVBIIO (Br.). F. de Saulcy, R. N., 1868, pl. I, 13; Cat. B. N., n° 4126.

CVBIO (*Arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 225, n° 553; F. de Saulcy, *R. N.*, 1866, p. 242, et 1868, p. 71, pl. I, 9 et 10, et *Lettres*, p. 236 (mauv. lect.); *Cat. B. N.*, n° 4123; Holder, *Altc. S.*, I, 1181, s. v. *Cub-ios*.

CVNOBELI-CVN; CVNO-SOLIDV; CVNOBELINVS-REX-TASC; CVNOBELINI-TASCIO; CVNO-TASCF; CVNO-TASCIO; CVNO-BIL-TASC-FIL; CVNOBELINI-TASCIOVANI F; CVNOB-TAS-CIIOVANTIS (Bretagne; or; arg.; br.). J. Evans, pl. XX, I à 14; pl. XI, 6 à 14; pl. XII, I à 7; Cat. B. N., 9567 à 9575; Holder, Altc. S., I, 1194.

CVNVANOS (Arverni; *Br.*). *Cat. B. N.*, n^{os} 3865; 3871 et 3872. (Voy. **DCANAVNOS**).

CVCINACIOS B& VLATOS (Arg.). Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest, t. XXXVII, pp. 510-511, nºº 41 et 42 (avec Cupinacios); Mélanges de Num., t. I, 1874-75, p. 81; Cat. B. N., 7203 (cette pièce paraît porter un C comme troisième lettre. Toutefois un bel exemplaire de la collection du Dr Poncet, dont le moulage m'a été communiqué par M. Changarnier, porte sûrement Cupinacios).

DARA. Voy. Diarilos.

DCANAVNOS, DCANAOS (Arverni; Br.). Peghoux, M. des

(1) Un bas-relief avec figure d'homme conservé à la Bibliothèque de Beaune, porte le nom *Criciru* (C. I. L., t. XIII, 2642). La forme *Cricironis* serait le génitif (C. Robert, dans R. N., 1885, p. 479).



Arverni, 1857, pl. II, n° 17; *l'Art gaul.*, 2° partie, n° 140 et 141, p. 89; Changarnier-Moissenet, *Ex. monn. des Arvernes*, 1884, p. 32, et *Annuaire*, 1884, 357, pl. VII, 12; *Cat. B. N.*, n° 13868 (Voy. CVNVANOS et ADCANAVNOS).

GDEGD (Bituriges; arg.). R. N., 1868, pl. I, 11, et Saulcy, Lettres, p. 323; Cat. B. N., 4127 (lu **BOB**). M. A. Changarnier croit pouvoir lire **MEDD** (en rapprochant du graffite de Saintes, Meddillus). Mais le groupe initial me paraît identique au groupe final de l'inscription. Le nº 4129 du Cabinet de France, apparenté au nº précédent, porte une sorte de monogramme comprenant deux **E** liés à un O central qui est barré.

△EIOYIGIIA R¢ **△EIVICAC** (Br.). Saulcy, R. N., 1859, p. 314, pl. 11, et 1863, pl. XVI, 8; l'Art gaul., pl. XII, 2 et pl. 66, 1; Dict. arch. G., n° 109; Rev. arch., 1866, pl. X, 12; Cat. B. N., 7729 à 7737.

 $\Delta \in IOYIGIIAGOC$ (Br.). E. Hucher, R. N., 1854, p. 85; R. N., 1859, p. 313, pl. 11, 10 et XIII, 2; Bull. Soc. archéol. de Soissons, t. XV, 1860, 16; Cat. Rousseau, n° 3 ($\Delta \in IOY$); cf. R. N., 1841, 165; R. N., 1867, p. 86; 1886, 197; l'Art gaul., 2° partie, p. 68 et 147; C. A. Serrure, dans le Museon, t. V, 1886, p. 585; Cat. B. N., 7717.

DEVILA (Europe centrale; *arg.*). *R. N.*, 1869, p. 287; *Cat. B. N.*, 10164. Cf. mon chapitre XIX.

DIARILOS Rt (DA)RA (Arg.). Lagoy, Notice, p. 45, nº 32; Dict. arch. G., nº 184; l'Art gaul., pl. 86, 1; Cat. B. N., 4537.

DIASVLOS (Arg.). Duchalais, Descr., p. 117; F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 28; Ann. Soc. Num., 1867, 269; Rev. archéol., 1868, t. XVII, p. 130; l'Art. gaul., pl. 94, 2; Cat. B. N., 4870.

DIIM (Boiens? Arg.). Cat. B. N., 9999.

DIKOA (Cisalpine; arg.; type de Massalia). F. de Saulcy, R. N., 1863, p. 155; La Saussaye, Num. Gaule Narb., pl. XIV; Dict. archéol. Gaule, nº 48; G. Oberziner, I Reti, pl. XXVII, 4 et 5; F. von Duhn et Erm. Ferrero, dans Memorie della R. Accad. della Sc. di Torino, s. II, t. XLI, 1891, p. 382, n. 3; Cat. B. N., nº 2164. Il faut probablement lire Rikoa.

DNAC. Voy. Cand et Durnac.

1° Q DOCI (Br.); 2° Q DOCI SAM F, les lettres A et M liées (Arg.). Lelewel, pl. IV, 35 et 36, pl. VII, 45 et 46; Duchalais,

Descr., nº 565; R. N., 1838, p. 1 à 7; Cat. Rousseau, nº 40; A. de Longpérier, R. N., 1840, p. 187 et 1860, p. 175; F. de Saulcy, R. N., 1861, p. 88, 1868, p. 1 à 8; Dict. archéol. G., nº 177; L'Art gaul., 2° partie, p. 107; Cat. B. N., 1° 5508 à 5541 (5542, DOCI sur la tête); 2°, 5402 à 5507; Holder, Altc. S., c. 1299.

DOMISA (Imit. denier de Marcius Philippus; Arg.). Cat. B. N., 10063. Voy. mon chapitre XIX.

DON... (*Arg.*; Incertaine). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 12, pl. I, 9.

DONNADV (1) (Br.). Péghoux, M. des Arverni, nº 38; Cat. B. N., nºº 3921 à 3930. Un bel exemplaire de la collection Changarnier permet de lire **DONNIIDV** de même que le nº 3923 du Cabinet de France. Mais d'autres exemplaires paraissent porter Donnadu (3921).

DONNVS. Voy. Durnacus.

DONNVS-ESIANNII (Arg.). R. N., 1862, pl. I, 1 et 2; l'Art gaul., 2° partie, n° 135, p. 83 et 148; Cat. B. N., 5801; Holder, Altc. S., c. 1307; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 369.

 $\Delta OYBNO; \Delta OB; \Delta OBNO; \Delta ONO; \Delta OVNO; \Delta BNO (Arg.). R. N., 1866, p. 237; Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 8; l'Art gaul., 2• partie, p. 132 et 148; Cat. B. N., 4885, 4941, 4910, 4926 et 4940, 4944; Holder, Altc. S., c. 1360 (formant de cette série de légendes une classe distincte de celles classées à Dubno-reix).$

DRVCCA (Br.). R. N., 1846, pl. VII, 3 et 4; l'Art gaul., pl. 52, 1; Cat. B. N., 6395 à 6397.

 $\Delta SS (Br.; type ALOYIN)$. Cat. B. N., 8326. En admettant que les deux derniers caractères soient bien des lettres, il est utile de savoir que le second S est renversé sous le premier.

1° ATO; 2° AO (Bellovaci; or). Cat. B. N., 1°, 7885; 2°, 7888. Je ne puis accepter ces légendes. Il n'y a que des symboles.

DVBNOCOV. Voy. Dubnoreix.

1° DVBNOREX ou DVBNOREIX ou DVBNOX BL DVBNOCOV; 2° DVBNOREIX ou DVBNOR ou DVBNORI ou DVBNORX ou DVBN-

(1) M. Holder a rapproché cette forme de Donnedo(n) fourni par le C. I. L., t. V, 5596.



REIX (1) B¢ **ANORBOS** (Arg.). R N., 1853, p. 5; La Saussaye, Ann. Inst. arch., 1846, p. 98, pl. II, 3 à 6, et R. N., 1860, pl. V, 3 à 6; F. de Saulcy, R. N., 1866, p. 244; l'Art gaul., pl. 84, et 2° partie, p. 140; Dict. arch. G., n° 65, 66 et 163; Rev. arch., 1866, pl. X, 13 et 14; C. A. Serrure, dans Le Museon, t. V, 1886, p. 591; Cat. B. N., 1°, 5026 à 5048; 2°, 4945 à 5025; Holder, Altc. S., c. 1357 et 1360.

DVBNOVIILLAVNOS (2) (Bretagne; or). J. Evans, pl. IV, 6 à 12; Cat. B. N., 9554 et 9555 (DVBNOVELLAN;.... OYIILLA); Holder, Altc. S., c. 1361.

DVMN-TIGIPSENO (Bretagne; or). J. Evans, pl. XVII, 3. DVMNOCOVEROS. Voy. Volisios.

(DVMN)OCOVIRV (Billon). A. de Barthélemy, R. N., 1884, pl. V, 2; C. Robert, R. N., 1885, p. 480.

DVMNOVEROS (3) (Bretagne; *or*). J. Evans, p. 409, pl. XVII, 2; Holder, *Altc. S.*, c. 1372.

DVN. Voy. Amminus.

DVRAT B¢ IVLIOS (Pictones; arg.). Bouteroue, p. 47; Pellerin, t. III, p. 179; Lelewel, pl. VII, 12; J. Mangon de la Lande, dans *Mém. Soc. Antiq. Ouest*, t. II, 1836, p. 337; R. N., 1836, p. 443; marquis de Lagoy, Not., 1837, p. 14, pl. n° 3; Duchalais, Descr. p. 14, n° 26; Lecointre-Dupont, M. du Poitou, 1840, p. 7; La Saussaye, R. N., 1851, p. 394; Dict. arch. G., n° 20; l'Art gaul., pl. 90, 1, et 2° partie, p. 148; Rev. arch., 1866, pl. X, 15; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 25, pl. III, 46; Cat. B. N., n° 4478; Holder, Altc. S., c. 1379, s. v. Dur-at-io-s.

DVRNACOS (4) B¢ AVSCRO ou AVSCROCOS; 2° DVRNACVS

(1) M. Holder a admis (I, 1358), d'après M. d'Arbois de Jubainville, le sens de « roi élevé », « roi puissant ». Quant à *Dubnocov*, M. Changarnier a sans doute raison de penser à le compléter en *Dubnocoveros (Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 28).

(2) La forme donnée par l'inscription d'Ancyre est *Dumnobellaunus*; mais on sait que *Dumno = Dubno*, « profond » (Holder, I, 1357).

(3) Avec ces noms, cf. dans une inscription de Saintes, Dumnomotus; C. I. L. t. XIII, nº 1069.

(4) Sur ce nom, voy. E. Hucher, dans *Rev. celtique*, t. II, p. 104; H. d'Arbois de Jubainville, *ibid.*, p. 107. — Voy. d'autres exemples du nom dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1879, p. 136 et C. *I. L.*, t. XIII, nº 726. Cf. *Dubnacus*, dans C. I. L., t. XII, nº 2356, et t. XIII, nº 1579.

R: **AVSCROCVS**; 3° **DVRNAC R**: **AVSC** (Arg.). J. Rouyer, Archives histor. Sarthe, 1848, p. 130; R. N., 1853, p. 5; F. de Saulcy. R. N., 1862, p. 9, 1864, 169 et 1869, 2; cf. Lagoy, Suppl., 1856, p. 7; Dict. arch. G., n°* 83 et 167; l'Art gaul., pl. 44, 48 et 64, et 2° partie, n°* 119 et 134; C. Piot, dans Messager des Sc. histor. de Belgique, 1874, p. 131; Rev. celtique, t. II, 1873-75, p. 104; Mélanges de Num., t. 1, 1874-1875, p. 10; Cat. B. N., 1° 5749 à 5773; 2° 5779, 3° 5780 (AVSC dans les cantons d'une croix; pour ce type, voy. Lagoy, Méd. inéd., p. 32; La Saussaye, R. N., 1851, p. 10; Saulcy, R. N., 1864, p. 172 et Lettres, p. 195; Rev. belge de Num., 1865, pl. XIII, 8).

DVRNAC-AVIII (Arg.). Rev. belge de Num., 1865, p. 298 et pl. XIII, 5.

DVRNACVS BC DONNVS (Arg.). Cat. B. N., 5786 à 5800; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 369.

DVRNAC By EBVRO ou EBVROV (Arg.). R. N., 1847, p. 92; 1855, 85; Rev. belge Num., 1866, 334; R. N., 1884, 8; Cat. B. N., 5743, 5745; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, 368.

EABIARIX (Europe centrale; *arg.*). F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 15; *Cat. B. N.*, 10157. — Il y a des lettres liées et mal formées. Aussi cette lecture est fort douteuse.

HAROS (Bituriges; Br.). L'Art gaul., 2° partie, p. 76 (Lecture douteuse); Cat. B. N., n° 4179.

EBVRO, EBVROV. Voy. Ambili, Durnac et Ricant.

EBVROVICOM. Voy. Aulircus.

IIBVROVIX. Voy. IBRVIX.

^{1°} ECCAIOS B¢ ECCAIOS; 2° ECCAIOS (Br.). Duchalais, Descr., n° 616; Rev. arch., 1866, pl. X, 16; F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 173 et Annuaire Soc. Num., 1867, p. 23, pl. III, 41 et 42; Dict. arch. G., n° 86; Cat. B. N., 1° 7471; 2° 7483; Holder, Altc. S., c. 1404.

1° ECCAIO; 2° IICCAIO (Noricum; *arg.*). *R. N.*, 1867, 173. F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 4; *Cat. B. N.*, 1° 10005, 10006; 2° 10008 (au droit, ⊃∃). Sur une autre pièce, 10008 A, on lit : EICCAIO. Voy. mon chapitre XIX.

ECEN; ECE (Bretagne; Arg.). J. Evans. pl. XV, 1 à 5; Cat. B. N., 9581 à 9585; Holder, Altc. S., 1405.

ECOA R... VM (Br.). Cat. B. N., 8469 (Saulcy lisait AOCE et AHIRIMP au R.). Je crois voir, au $\mathbf{R} : \mathbf{NVMA}$.

EDVIS BL ORGETIRI (Arg.). Lelewel, pl. VII, 9; La Saussaye, Num. des Eduens, Ann. Inst. arch. de Rome, 1846, t. XV, p. 101, pl. I, 1; R. N. 1860, p. 97, pl. IV, 1, et 1862, pl. I, 9 et 10; l'Art gaul., pl. 72, 1, p. 27; Dict. arch. G., nºº 63 et 64; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., t. I, 1867, p. 6, pl. II, 1; C. A. Serrure, dans Le Museon, t. V, 1886, p. 570.

..EDVNI NNI.. (Br.) (1). Il y a au droit OR.....S. C'est pourquoi F. de Saulcy l'a classée à la suite des pièces d'Orgetirix; Ann. Soc. Num., t. I, 1867, p. 8, pl. I, 7.

EICCAIO (Noricum; Arg.). Cab. de France, nº 10008 A.

EIVICIAC; EIVICIACOS (Br.). F. de Saulcy, R. N., 1868, p. 407; L. Maxe-Werly, dans Mélanges de Num., t. I^{er}, 1874, p. 179; C. A. Serrure, dans Le Museon, t. V, 1886, p. 587; Cat. B. N., 7207 à 7219.

EKPIT retrograde (*Br.*) (2) F. de Saulcy, *R. N.*, 1868, p. 409; *Dict. arch. G.*, nº 194; *Cat. B. N.*, 8369 (Le 8372 donne OTI9X3).

EIQITIAICO (*Or*). F. Lenormant, R. N., 1852, p. 201. Cf. A. de Barthélemy, R. N., 1885, p. 137, pl. VI, 1; *Cat. B. N.*, 10289. Je lis -**EIOILIVKO**.

ELVIOMAR (M et A liés; Europe centrale; Arg.). Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 3; Cat. B. N., 10029.

HAIKIOT-MAZZA (Br.; type massialète). Cat. B. N., nº 2230; Holder, Altc. S., c. 1414.

EAKESOOYIZ R& TASGIITIOC (Carnutes; Br.). La Saussaye et Lagoy, R. N., 1837, p. 1 et 137; R. N., 1864, p. 251; Dict. arch. G., nº 73, cf. 74; l'Art gaul., p. 36, pl. 2, 1 (où la légende est dessinée inexactement); Rev. arch., 1866, pl. XI, 28; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 13, pl. I, 16; Cat. B. N., préf., p. xxiv, et nº 6295 à 6305; Holder, Altc. S., I c. 1413 et II, 1749.

EAVCII (Imit. denier de M. Lucilius Rufus; Arg.). Cat. B. N., 10086. AVCII; au droit, CTOC), 10087 (au droit, OVEV), 10088, 10090 (VCII; au droit, TT).

(1) On connaît le génitif Edunnis (voy. Holder).

(2) On connaît Ecrito par les nºs 5008 et 5037 du C. I. L., t. XII.

EMBAV, avec Λ et V liés par le haut (Bituriges; *Br.*). *Cat. B. N.*, n° 4190. L'*Atlas* (pl. XIV) donne **MBAV** qui est inexact.

ENNO (Imit. d'Emporiæ; Arg., Br.). Cat. B. N., n° 2277, 2278.
EPAD (1) (Arg.; Br.). Mionnet, n° 53; Conbrouse, n° 471;
Lelewel, pl. VI, 21; Duchalais, Descr., n° 1 et 2; l'Art gaul.,
pl. 3, 2 et 2° partie, p. 95; Rev. arch., 1866, pl. X, 17 et XI, 18;
Peghoux, M. des Arverni, pl. III; Saulcy, Annuaire Soc. Num.,
1867, p. 26, pl. III et IV; Cat. B. N., n° 3884; 3901 à 3920;
Holder, Altc. S., c. 1442.

IIPAD. Voy. CICIIDV BRI.

EPADVNAC (Belgique?; Br.). A. de Barthélemy, Congr. de Num. 1900, p. 79.

EPATI; TACI F-EPATICCV (Bretagne; or, arg.). J. Evans, pl. VIII, 12 à 14; Holder, Altc. S., c. 1444.

1° EPENOS; 2° EPENOS ou aussi EPENOS BL ENHNOC (Br.). Cat. d'Ennery, p. 120; E. Hucher, R. N., 1859, p. 81; A. de Longpérier, R. N., 1859, p. 100; Saulcy, R. N., 1860, p. 357; Dict. arch. G., nº 43; l'Art gaul., pl. XVI, 2; Rev. arch., 1867, pl. III, 8; Cat. B. N., 1º 7620; 2º 7616, 7623, 7626; Holder, Altc. S., c. 1444. — On a lu jusqu'à ce jour Epenos (je possède un bel exemplaire avec cette légende très nette); mais, comme me l'a fait remarquer M. A. Changarnier, il y a des exemplaires très nets, avec le P muni à sa base d'un crochet horizontal. On pourrait donc lire aussi Eplenos ou Elpenos.

EPI (Br.; Musée de Saint-Germain-en-Laye). L. Maxe-Werly, Mélanges de Num., 1878, p. 371; Rev. belge Num., 1888, p. 430, et Etat actuel Num. rémoise, 1889, p. 7, pl. I, 3.

EPILLOS (2). Voy. Conno.

IIPOS (Arverni; Br.). Lagoy, R. N., 1857, p. 391, pl. XI, 4 (lisant SOSTI); Cat. B. N., nº^a 3950 à 3962; A. Changarnier, Annuaire Soc. Num., 1884, p. 353, pl. VII, 6.

ETTOC (Br.). Lecture de M. A. Changarnier qui possède cette pièce.

ENTTA (Br.). Marquis de Lagoy, Not., 1845, p. 7, pl. nº 2.

EPPIL COM F; EPPILLVS (2) COM F; EPPI COM F; EPP REX

(1) Ep-aD vient d'Epos, « cheval ».

(2) On trouve le nom Eppillus dans diverses inscriptions (cf. Holder).



(Bretagne; or; arg.; br.). J. Evans, pl. III, 8 à 13; IV, 1 à 5; Holder, Altc. S., I, 1455.

IIFOMIIDVOS, [II]FOMIIDOVS (Arg.). Lelewel, p. 250 (d'après Conbrouse, 487; mauv. lecture); Duchalais, Descr., p. 91, n° 305 (lisant EROMELOS); La Saussaye, R. N., 1843, p. 411 (lisant RICOM); F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 22, 1868, p. 6, et Lettres, p. 164; Longpérier, R. N., 1864, p. 349 (transcrivant Epomenduos, avec anousvara); Dict. arch. G., n° 164; Cat. B. N., n° 4028 à 4033 (à la suite des Arvernes); Holder, Altc., S. I, 1447 (Epomeduos, « ivre de cheval », d'après M. d'Arbois de Jubainville).

ESIANNII. Voy. Donnus.

IISVPAS (Bretagne). L'Art gaul., 2º partie, p. 149; J. Evans, p. 411, pl. XVII, 4.

ESVIOS (Arg.). Mélanges de Num., t. I, 1874, p. 321; C. Robert, Descr., 1880, p. 58; et R. N., 1885, 477; A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 9, pl. I, 3; Cat. B. N., 10380 et 10381; Holder, Altc. S., I, 1476.

EVOIVRIX (Europe centrale; arg.). F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 21; Cat. B. N., 10160, 10162. La lecture **EVGIV**-**RIX** a été proposée par M. Arthur Engel (*Etude sur les grandes* coll. de Num. de l'Allemagne, Mulhouse, 1879). Cf. mon chapitre XIX.

EVORNOS (*Br.*). *R. N.*, 1886, p. 195, pl, XI, 2; Holder, *Altc. S.*, I, 1486.

EX< (Or). Cat. B. N., préf., p. xxiv, et Atlas, pl. XXVII, 6421 A.

...EXTOC (Or). Cat. B. N., 7845. Je ne puis admettre cette lecture, car l'examen de la monnaie m'a fait comprendre que, pour l'obtenir, on avait considéré comme des lettres divers éléments du type gravé.

FAPIARIVS (Europe centrale; arg.). Voy. mon chapitre XIX.

GARMANOS (1). Voy. CARMANOS. En faveur de la lecture Garmanos, variante gauloise de Germanus, voy. Holder, Altc. S., I, 1983 et 2012.

GERMANVS INDVTILLI.L. (Treveri? Br.). W. H. Scott, Num. Chronicle, t. XVI, 1853-54, p. 21, et t. XVII, 1854-55, 215; A. de

(1) On a la forme Garmanus f. à Bregenz (C. I. L., t. III, 6010, 93).

Longpérier, R. N., 1860, p. 180, et Œuvres, t. II, p. 474; E. Hucher, R. N., 1867, p. 81; Dict. arch. G., n° 118; l'Art gaul., pl. 50, 2, p. 41 (soutenant qu'il y a un F final; mais son exemplaire est certainement déjà déformé); Cat. B. N., 9245 (9246, IN-DIVITLLII). Je possède un exemplaire et M. Changarnier-Moissenet en possède trois sur lesquels on lit sans hésitation possible : INDVTILLI·L· (Cette lecture est du reste déjà donnée par J. Lelewel, p. 247). Sur les pièces dégénérées on trouve aussi la forme CIRMANVS.

GIAMILOS (1), GIAMILO-SIINV (Arg.; Br.). Duchalais, Descr., n° 617 et 618; Lelewel, pl. VII, 3; L'Art gaul., pl. 82, 2; Th. Ducrocq, dans Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest, 1877 (tir. à p. de 15 p.) et Rev. Soc. sav., 1877, 407; Holder, Altc. S. I, 2019.

ΓΛΑΝΙΚΩΝ (Arg.). Th. Dumersan, dans Méd. inéd. ou nouvellement expliquées, 1833, p. 19-24; Lelewel, pl. 111, 8; Lagoy, Not., 1834, p. 17; La Saussaye, Num. G. narbonnaise, pl. XIII; Dict. arch. G., n° 7; L'Art gaul., 2° partie, p. 197, n° 123; Cat. B. N., préf., p. xxII et n° 2247.

HCOYAFCFI (Br.). F. de Saulcy, R. N., 1865, p. 151, et Lettres, p. 221; Cat. B. N., 7139. La forme exacte serait MHCOYAFEFselon une communication de M. A. Changarnier. Toutefois le trait ondulé avant H me paraît trop petit pour être une lettre. En revanche le I est suivi d'une lettre dont la partie supérieure arrondie fait supposer un Q.

HIRTIVS. Voy. Athediaci, Coriarco, Inecriturix.

1° AHIRTIV ou 2° rétrograde : VITRIHA (Treveri; Br.). Lelewel pl. IX, 14; R. N., 1858, p. 443; Dict. arch. G., nº 117; Cat. B. N., 1°, 9233; 2°, 9243.

HPAKA (au droit d'une obole de Marseille). Cat. B. N., 538 (Lecture douteuse).

HAEOYZ ZΩYHOEAEON; HHOYHZ EΠAHZ COHHOC; HYKOE OHHIIIAOHA; HIV. V:: OAZ YINOZ OAEA; HIIIIIIO HVHIIO IIYΩIIIIA; HAIO ANTIO YATH; HIAKYEOYZZΩTHPOZ (Imit. des tétradrachmes de Thasos; arg.). Cat. B. N., 9669, 9675 à 9678, 9681, 9682.

(1) Giamillus est fréquent dans les inscriptions et les marques de potiers (cf. Holder, I, 2018).

IANTVMARVS (1) (Europe centrale; arg.). Cf. Kupido, dans Wiener numismatische Monatshefte, t. II, 1866, p. 98-106. — Lecture admise aujourd'hui en Autriche. Cf. Lavomarus. Voy. mon chapitre XIX.

IBRVIX ou IIBVROVIX (Br.). Pellerin, Recueil, t. I, pl, IV, 20; E. Hucher, R. N., 1863, p. 306; l'Art gaul., p. 38; Cat. B. N., 7044 et 7045 (IIBVROVIX). Lecture très incertaine; il y a peut-être IFVCYIX.

IFK; IFKI; IFKK; déformations de KARIOA (Voy. ce nom).

IFKX et IFR (Carnutes; Br.). E. Hucher, Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, pl., n^{on} 8 et 9; Cat. B. N., 6400 à 6404 (je lis IFI sur le 6400).

IDOIXO B2...ABPOA.. (Arg.). Cat. B. N., 8015 (type NIDE). IANSIVW (Imit. du denier de C. Postumius; Arg.). Cat. B. N., 10111.

IMONIO (Br.). Cat. B. N., 8507 (imitation de la légende celtibérienne des m. de Balsio). Cf. Lambert, II, p. 119, pl. XVIII, 18 (lisant INONI).

IMIOCI (Arg.). F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 22 (Légende douteuse dans laquelle Ch. Robert voyait plutôt K ω KOCIOC); Cat. B. N., 5637 à 5643 (au R on lit S $\Delta \Lambda$). M. Changarnier possède des exemplaires sur lesquels il lit I.MIOCI et MNOC (rétrograde).

IMP DIVI F (Lyon; Br.). Cohen, 2° éd., t. I, p. 182 (Caïus César et Auguste, n° 1); Cat. B. N., 4660.

INAM ou INMA ou INARA. (Bretagne; or). J. Evans, p. 149.

INDVTILLIF (2). Voy. Germanus.

INONIO.. (Imit. de Thasos; Arg.). Cat. B. N., 9667.

INIICRITVRIX B& A HIR IMP (Br.). R. N., 1836, p. 387, pl. X, 7; Saulcy, R. N., 1858, p. 444; Ch. Robert, Descr. rais. de sa collection, p. 75, pl. V, 8; L. Maxe-Werly, Etat actuel. Num. rémoise, 1889, p. 15, pl. I, 7; Cat. B. N., 8092 (On ne peut vérifier la légende sur cet exemplaire).

INVC ou DMI (Br.; Senones). A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 17, pl. I, 14.

(1) En Styrie, les noms composés avec l'adjectif maros (grand), pour second terme, sont communs (Voy. H. d'Arbois de Jubainville, Les Celtes, 1904, p. 131).

(2) M. Holder décompose en Indut-illus, de Indutus (Altc. S., II, 41).

IOAXX (Imitation de Philippe; or). Cat. B. N., 5327.

IOTVRIX? (Europe centrale; arg.). Duchalais, Descr., p. 408.

IOVERC B¢ IOVERC (Br.). Lagoy, Not., 1837, p. 43 (lisant VERO); Duchalais, Descr., nº 643, p. 269; A. Hermand, R. belge de Num., 1864, p. 437; Cat. B. N., 8779 à 8791.

IRAVSCI (A et V liés; imit. denier de L. Papius; Arg.). Cat. B. N., 10078, 10081. Voy. Ravis.

IRNERIX? (Arg.) Lelewel, pl. VI, 11.

ISVNIS (Bituriges; Br.). Duchalais, nº 562; Dict. arch. G., nº 147; Cat. B. N., nº 4184 (le nº 4185 donne plutôt IVNIS). M. Changarnier possède une pièce avec ISVN[IS] au droit et ISVNIS au revers.

IVKOX (Br.). A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 18, pl. I, 16. IVLIOS. Voy. Durat.

IVLIV, IVLIVS. Voy. Agedomapatis et Togirix.

IVRCA (1). Probablement la bonne leçon, au lieu de CA-IVR et CA-VR. Voy. ces formes.

KABAAA (Or; type du bige). Cat. B. N., 5957; Holder, Altc. S., c. 658.

KABE (Cavaillon; arg.). L'Art gaul., p. 128, nº 207; Atlas, pl. VI.

KAIANTOAOY; KAIANTOAOY BA∑IA; KAIANTOA BA∑IAE $\Omega\Sigma$; KAIAN B¢ BA∑IAE Ω C (Br.). Attribuée autrefois aux rois de Galatie. Pellerin, p. 190; Eckhel, t. III, p. 183; Mionnet, t. IV, p. 404, et Suppl., t. VII, 654; marquis de Lagoy, R. N., 1839, p. 17; F. de Saulcy, R. N., 1856, p. 3 (lisant KAIANTOAEY Σ); Dict. arch. G., nº 31; Cat. B. N., 2415-2423; P. Ch. Robert, Num. du Languedoc, I, 1876, p. 58, pl. IV, 17; G. Amardel, Les m. des chefs gaulois attr. à Narbonne, 1893, p. 15 à 17; Holder, Altc. S., c. 682.

KAIIITOC (Br.). Duchalais, Descr., nº 370; Cat. B. N., 10349 (Je lis : **FAIJITOC**).

KAINIKHTON (Arg.). Lelewel, pl. III, 9; marquis de Lagoy, Descr., 1834, p. 25; La Saussaye, Num. G. narbonnaise, pl. XIII; F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 333, et Lettres, p. 315; Dict. arch. G., nº 1; l'Art gaul., 2º partie, p. 123, nº 198; Cat. B. N.,

(1) Le nom Iurca se rencontre dans C. I. L., t. XII, p. 152.

2245; Louis Blancard, Mon. attribuées aux Fosses mariennes, p. 1 et 15.

1° KAA; 2° KAAE ΔOY ; 3° KAAETE ΔOY (Arg.). Lagoy, Not., 1837, n° 24; Lelewel, pl. IV, 40 et 41; R. N., 1838, p. 302: R. N., 1858, p. 281; Ann. Soc. Num., t. II, pl. VII, 50; Dict. arch. G., n° 62; Cat. B. N., 1°, 8158; 2°, 8184 à 8278; 3°, 8279 à 8295 (8296 avec KAAETE $\Delta OYSVA$ rétrograde); Holder, Altc. S., c. 696 et 692.

KARIOA (Carnutes; br.). Cartier, R. N., 1842, pl. XXI, n° 14; E. Hucher, Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, pl. n° 7; l'Art gaul., pl. 18, 2; Cat. B. N., 6405; Altc. S., c. 789 et 790 (= Carissa).

KAO (Leuci; bronze coulé). J. Klein, Der Marberg bei Pommern, 1897 (Bonner Jahrbücher, n° 101, p. 100, n° 12).

KIZ (Br.). F. von Duhn et Erm. Ferrero, dans Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino, s. II, t. XLI, 1891, p. 374, pl. I, 14.

KACTIKO. Voy. Samnaget.

KATAL en monogramme (*Br.*). *R. N.*, 1863, p. 74; Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 175; *Cat. B. N.*, 6322.

KENVEIA (Br.). Lelewel, pl. IV, 55. Lecture douteuse.

KEKNI (Br.). Cat. B. N., 9269 (imitation du P. B. au taureau, Cohen, Méd. imp., 2° éd., Auguste, n° 36).

KA (Redones; or). Cat. B. N., 6762. On a pris pour des lettres le pied d'un cheval et un ornement. Il faut donc supprimer cette légende, qui serait du reste insolite sur une pièce de cette région.

KIMENOYAO (Br.). F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 333 et Lettres, p. 315; Cat. B. N., n° 2225. La pièce porte au BL AOYMO et à l'exergue, IMIK, On peut retrouver dans ces deux groupes les éléments de la lecture donnée par Saulcy. Mais cela ne suffit pas, à mon sens, pour baser l'attribution de pièces à Cimiez. Le n° 2225 n'est sans doute qu'une imitation barbare.

KOIIAKA (Carnutes; Br.). Hucher, R. N., 1863, p. 307, pl. XVI, 5 (KOIIARA, mauvaise lect.); Cat. B. N., 7490 (cl. aux Senones); Holder, Altc. S., c. 1062 (assimilé à Cogi-ácus, Coi-ácu-s).

KOIIOC rétrograde (Arg.). Saulcy, R. N., 1859, p. 402 et Lettres, p. 25; Cat. B. N., 6308.

KWKOCIOC. Voy. Imioci.

KONAT; voy. aussi CONAT (Br.). Saulcy, R. N., 1859, p. 404, pl. XIII; Cat. B. N., 6312 et 6317; Holder, Altc. S., c. 1090.

KONNO rétrograde (Br.). Cat. B. N., 6320.

KORA (Br.). O. Vauvillé, R. N., 1893, p. 318, pl. VIII, 25.

KPACCVS B& **R**[**E**]**M**[**OS**?] (Br). Lelewel, p. 209; Duchalais, Descr., p. 277; La Saussaye, R. N., 1851, pl. I, 5; E. Hucher, l'Art gaul., 2^e partie, p. 131, n^o 211; E. Hucher, Mélanges de Num., t. I^{er}, p. 169; Cat. B. N., 8085; L. Maxe-Werly, Etat act. Num. rémoise, 1889, p. 6, pl. I, 2; Holder, Altc. S., c. 1154, s. v. Craccus.

KPIZEO (Br.). R. N., 1866, pl. XIII, 1; F. de Saulcy, R. N., 1863, p. 158 et pl. VI, 4, 1869, p. 10, et Lettres, p. 190; Cat. B. N., n^o 2223. Nous rejetons la lecture **KPIEEO**.

LABEO ROMA Re M SERGI SILVS Q (Imit. de deniers de Q. Fabius Labeo et de M. Sergius Silus; arg.). Cat. B. N., 10120.

AAKYAON (Arg.). Pellerin, t. I, pl. IV, 21; Mionnet, n° 144; Lelewel, pl. VII, 28; Duchalais, Descr., p. 27; La Saussaye, Num. G. narbonnaise, p. 60, pl. I, 20; Laugier, dans Rev. de Marseille et de Provence, 1886, p. 447, pl. IV, n° 73; Cat. B. N., n° 534.

LAVOMARVS (Europe centrale; arg.). Duchalais, Descr., p. 409 (LANORVIARVS); F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 20; Cat. B. N., 10184 (avec la lecture de Duchalais). On a lu aussi Lavumarus. Voy. Iantumarus.

ACO. Voy. ACO.

LEMISO (1) **EX SC** (*Arg.*). *Mélanges de Num.*, t. I, p. 86; *Rev. belge de Num.*, 1875, p. 304; Holder, *Altc. S.*, t. II, 175.

AEM ATA TN (Imit. denier de P. Satrienus; Arg.). Cat. B. N., 10113.

LICVTANOS (Br.). Cat. B. N., 10400. Voy. CICVTANOS.

LI.. LIP (Imit. denier de C. Nævius Balbus; arg.). Cat. B. N., 10119.

LITA; LITAV; LITAVICOS (Arg.). Bouteroue, Rech. cur., p. 48; Lelewel, pl. VIII, 7; Lagoy, Not., 1837, p. 35, n° 22; Duchalais, Descr., p. 115 et 116; La Saussaye, R. N., 1860, pl. V, 7 à 9; Dict. arch. G., n° 67; l'Art gaul., pl. 2, 2; Rev. arch.,

(1) C'est sans doute le nom dont on trouve le datif *Lemisoni* dans une inscription de Nimes (C. I. L., t. XII, 3809, et add. p. 840).

1866, pl. XI, 19; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 11, pl. I, 14; Cat. B. N., 5057 à 5079.

LIXOVIO (1° SIMISSOS PVBLICOS ou PVPLICOS LIXOVIO; 2° PVBLICOS SEMISSOS LIXOVIO; Br.). Lelewel, pl. VII, 41 et 42; Duchalais, Descr., n° 376; Lambert, pl. IX, 2; R. N., 1837, p. 12; Saulcy, 1857, p. 403; 1861, p. 165 et 1862, p. 177, pl. XV; Rev. arch., 1866, pl. X, 5; L'Art gaul., pl. 56, 1; C. A. Serrure, dans le Museon, t. V, 1886, p. 280; Holder, Altc. S., c. 276, et II, c. 1053.

LIXOVIATIS (Br.). F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 177, pl. VI, n° 8 et 8 bis; Cat. B. N., préface, p. xv, et n° 7141 à 7144 (quelquefois la légende est répétée au R2).

LMVMVN, en lettres liées (Arg.). C Robert, R. N., 1859, p. 230, et 1860, p. 206 (lisant L. Munatius); Cat. B. N., 4787. Lecture douteuse. Voy. ATTALV et VLATTV et ATTAMOC.

AAA (Helvetii? Or). Cat. B. N., 9416.

AOFFOC TAAHTΩN-BΩKIOC ou AOYKOPIKNOC; AOFFOΣT-AAH et lettres celtibériennes (Br.). L'abbé Barthélemy, dans l'abbé Audibert, Dissert. sur les orig. de Toulouse, 1764, p. 16, pl.; Duchalais, Descr., p. 90 et 91; La Saussaye, Num. G. narbonnaise, p. 189, pl. XXIII; Marquis de Lagoy, R. N., 1841, p. 85; Ch. Lenormant, R. N., 1858, p. 132; Boudard, Numism. ibérienne, 1859, p. 270; F. de Saulcy, Rev. arch., 1867, p. 90; Dict. arch. G., n° 29; Al. Heiss, M. ant. de l'Espagne, p. 438, pl. LXVI; C. Robert, Num. Languedoc, p. 53 (AOYKOTIKN, p. 55, pl. IV, 14; BΩKIOC, p. 56, pl. IV, 15); Cat. B N., n°° 2350 à 2397; Holder, Altc. S., t. II, 285.

AOM ou **AOM** (Br.; type massaliète). F. de Saulcy, R. N., 1866, p. 416. Cat. B. N., nº 2227.

 $AO\Sigma\Sigma$ (Br.; type massaliète). Cat. B. N., 2228.

ATIL (Arg.). Cat. B. N., 4637.

AOYKOTIKNOC; AOYKOTIK.; AOYKOTNK. Voy. Longostalètes. Cat B. N., 2368 à 2376.

ΛΠΠ (Br.; type massaliète). *Cat. B. N.*, 2243.

LVCIOS (Arg.). LVCCIOS (1) (Br.). La Saussaye, R. N., 1840,

(1) Il faut peut-être rapprocher du nom Lucc-io-s, les marques céramiques Of. Lucc. (Cf. Holder, II, 296). pl. XVI, 6; F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 25 et pl. I, 7 et 8; l'Art gaul., p. 26 et 35, pl. 22, 2 et 2° partie, p. 98, n° 159; C. A. Serrure, dans le Museon, t. V, 1886, p. 581; Cat. B. N., 1° n° 4336 à 4339; 2° 4340 à 4343; Holder, Altc. S., t. II. c. 296.

LVCOTIOS B& LVCOTIO (Or; type à l'æil). Lelewel, pl. IV, 21; Hermand, dans Rev. belge de Num., 1865, pl. II, 140 et 141 = Num gallo-belge, p. 127, pl. XIII; Rev. arch., 1886, I, p. 74; Cat. B. N., 8820.

LVGVDVNI A XL (Arg.). Duchalais, Desc., p. 136; Cohen, 2° édition, t. I, p. 51, n° 4; Cat. B. N., 4639.

LVXTIIPIOS (Arg.; Br.). Duchalais, Descr., p. 13; Chaudruc de Crazannes, R. N., 1845, p. 333; Dict. arch. G., nº 71; l'Art gaul., 2º partie, nº 96; A. de Barthélemy, dans Rev. celtique, t. IV, p. 317 (dit que la forme LVXTIIRIOS avec R latin est visible sur la pièce d'argent « à la croix »); Cat. B. N., nº 4367 (Br.) (1).

AXEDLVI (Imit. denier Aurelius Rufus; arg.). P. Mérimée, R. N., 1845, p. 109; Cat B. N., 10074.

M. Voy. MV.

M, MA (Massalia; arg.). La Saussaye, Num. G. narbon.; E. Hucher, L'Art gaul., 2^e partie, p. 110, 113 et 114, nº 183; Cat. B. N., nº⁵ 537, 543, 566, 625, 714, etc.

MA (Sur la joue, au droit d'une obole de Massalia. Ce n'est pas le nom de la ville, mais probablement une signature de graveur). La Saussaye, pl. I, 33, p. 65; F. Lenormant, *La M. dans l'Ant.*, t. III, p. 259; *Cat. B. N.*, 676.

MA (Or; br.). F. de Saulcy, R. N., 1860, p. 166, pl. VIII; Cat. B. N., 5278 à 5312 (Mandubii?)

MAGVRIX (Br.) (2). Dict. arch. G., nº 229; Lagoy, R. N., 1855, p. 333, pl. VIII, 5; L'Art gaul., 2° partie, p. 45, n° 63; Cat. B. N., 6398.

MAC, MACCA; MAZZA, MAZZAA, MAZZAAIHT ΩN (Arg., Br.). La Saussaye, Num. G. narbonnaise; Laugier, dans Rev. de Marseille et de Provence, 1886 et 1887; Cat. B. N., n° 755, 673, 789, 330, 952, etc. (On lit aussi MAZZA (n° 812) et MZZM (n° 815).

(1) Cf. l'inscription du préfet Lucterius à Cahors; C. I. L., t. XIII, 1541; cf. aussi le n° 1024.

(2) Cf. une inscription avec Magiorix; Bulletin monum., 1869, p. 221.

On trouve aussi de nombreux groupes de deux et trois lettres, sous le lion ou le taureau.

MAGVS. Lelewel, *Type g.*, p. 375, pl. VIII, 11; G. Vallier, *Rev. belge de Num.*, 1882, p. 72 et s.; *Cat. B. N.*, p. 64, n° 2918 (où l'on reconnaît avec raison que cette légende a été gravée à notre époque).

MAV (Br.). E. Hucher, R. N., 1859, p. 96, pl. 11, 13; Cat. B. N., 7762 à 7771.

MAV (Arg.). Cat. B. N., 5892 (Type du cavalier; au droit, BI). MAVC. Voyez Ninno.

MAVFENN. Voy. Arcantodan.

MFIOM (Imit. d'Emporiæ; Arg.). Cat. B. N., 2302.

1° MEDIO; 2° MEDIOMA (Br.). Lelewel, pl. VI, 41 et 42; Duchalais, p. 543; Dict. arch. G., n° 101 et 102; l'Art gaul., 2° partie, p. 70; Cat. B. N., 1° 8946, 8948; 2° 8953; Holder, Altc. S., t. II, c. 523.

MHCOYAFEF- Voy. HCOYAFCFI.

MIACO ou MVACO (Allobroges; arg.); les deux premières lettres sont liées. G. Vallier, *Invent. m. g. d'Hostun*, 1882, pl. IV, 59, cf. p. 80; Comte de la Sizeranne, *Examen broch. tr. d'Hostun*, 1882, p. 25. M. A. Changarnier qui possède cette pièce lit au droit le nom *Amacos* et m'écrit que le revers porte les lettres ADII.

MIE (Atrebates; br.). Coll. A. de Barthélemy.

MOR. Voy. Volunt.

MOTVIDIACA (Arverni; br.). E. Hucher, l'Art gaul., 2° partie, p. 151 (donne MOTIIDV...IA); Cat. B. N., n° 3990 à 4005; Holder, Altc. S., t. II, c. 647 (Motuidi-ácos). La lecture que je donne m'a été communiquée par M. A. Changarnier qui possède 12 exemplaires de cette pièce. La finale A est certaine sur une pièce.

MPA (Arg.). Cat. B. N., 5935. Je préfère lire : 🧌 🔊

MTVCIINOS R MTVCIINOS (Br.) (1). Il y a un A lié avec M. Lelewel, pl. VI, 43; F. de Saulcy, Rev. archéol., 1860, I, p. 263;

(1) Il faut évidemment lire Matugenos, avec ligature de M et A. On connaît Matugenus par C. I. L., t. XII, 4986, 2865, 2880. Pour la racine Matu-, cf. Matutina (Korrespondenzblatt d. Wd. Z. f. Gesch. und Kunst, t. XV, 1896, c. 244).

L. Maxe-Werly, Études sur les m. ant. rec. au châtel de Boviolles, 1876, p. 47; Cat. B. N., 9203 à 9232; Holder, Altc. S. t. II, c. 488. MVNAT. Voy. Apamos.

MVR; MVRIIIO (Arg.; Musée de Metz). Lelewel, pl. VI, 126; R. N., 1847, pl. XIII, 8; R. N., 1868, p. 416; F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1867, p. 22, pl. III, 39; l'Art gaul., 2^e partie. p. 151 (Murino).

MV; M (Helvetii; arg.). Cat. B. N., 9339 à 9343.

NAMA. Voy. APHTOIAMOS.

NAMAZAT (Br.). Lelewel, pl. VII, 19; Duchalais, Descr., p. 72 et 73; Lagoy, Not., 1834, p. 34, pl. nº 24; La Saussaye, Num. g., Narbonnaise, pl. XIX, 2 à 4, p. 163; Cat. B. N., nº 2686.

NEMAY (Arg.). Duchalais, Descr., p. 72; La Saussaye, pl. XIX, 1; Dict. arch. G., nº 13; l'Art gaul., 2° partie, p. 126, nº 202; Cat. B. N., nº 2709.

NEM COL (1° Arg.; 2° Br.). Lelewel, pl. VIII, 15 et 16; Duchalais, Descr., p. 73; La Saussaye, pl. XIX, 5 à 7; l'Art gaul., p. 208; Cat. B. N., 1° n° 2717; 2° n° 2729. Voy. COL NEM.

NEMET (NE et ME sont liés. Noricum; arg.). Duchalais, Descr., p. 397; F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 5 et 10; Cat. B. N., 10019 à 10023. Voy. mon chapitre XIX.

NERCOD B& NERCOD (Arg.). Duchalais, Descr., p. 169, nº 455 (lisant : ERCOD); A. de Barthélemy, Mém. Soc. Antiq. Ouest, t. XXVII, 1873, nº 55; E. Hucher, Mél. de Num., t. I, 1874, p. 84; Cat. B. N., 4535.

NERO CLAVD CAESAR AVG GERM R ROM ET AVG (Lyon; (Br.); Cat. B. N., 4776.

NIDII. Voy. ALABPOAIIOC.

NIIS. Voy. SIIN

NIKOA et AZ (Imit. des statères de Tarente ; or). Rev. archéol., 1886, I, p. 73; R. N., 1903, p. 102.

^{1°} NINNO rétrograde; ^{2°} NINNO R même lég. rétrograde; ^{3°} NINNO R MAVC (Helvetii; arg.). Lelewel, pl. IV, 26 et Rev. num. belge, t. I, p. 217; E. Hucher, Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, pl. nº 17; R. N., 1857, p. 460 et 1859, 96; Rev. arch., 1868, t. XVII, p. 137; l'Art gaul., 2° partie, p. 67, n° 97; R. N., 1884, p. 184; Cat. B. N., 1° 9344; 2° 9355; 3° 9347, 9349.

NIREI MVTINVS R VORO (Br.). Cat. B. N., 7976 (NIREI seul est d'une lecture certaine. Pour le R, je lirais plutôt VOCO).

NONNO; NONNOC; NONNOS (1) (Europe centrale; arg.), Duchalais, Descr., p. 410; F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 12; Cat. B. N., 10145 à 10154; Holder, Altc. S., II, c. 759. Voy. mon chapitre XIX.

NOVIIOD (Suessiones; arg.). F. de Saulcy, R. N., 1859, p. 315, pl. XIII, et Annuaire Soc. Num. 1867, p. 18, pl. II, 28; Cat. B. N., 7713. Je lis: $\square O \square II \square \nabla$.

NZIM Ω (Imit. d'un tétrad. de la province de Macédoine; arg.). Cat. B. N., 9666 (Je lis IMZIM Ω Rt IN Ω I>Z/HIIF).

OBDVRV ou OBGIRV (3° et 4° lettres liées; arg.; série au cavalier). Comte de la Sizeranne, Le trésor de Laveyron, 1880, p. 16; du même, Examen... trésor d'Hostun, 1882, p. 16; G. Vallier, Rev. belge de Num., 1882, pl. II, 24; A. Changarnier-Moissenet, Examen de qq. m. des Arvernes, 1884, p. 25 (lisant OBGIRV); C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 373; Allotte de la Fuye, Le trésor de Sainte Blandine, Grenoble, 1891, p. 29, n° 54 à 56, pl. II (trois exempl. sur lesquels l'auteur lit OBGIRV).

•OA... (Br.). Lambert, 2° partie, pl. IV, 17; Cat. B. N., 7145.

OBCINO; OB.NOO; déformations de $\triangle OVBNO$ (Arg.). Cat. B. N., 4919 et 4900, 4901.

..OBNOS (Carnutes; br.). F. de Saulcy, R. N., 1865, p. 150; Cat. B. N., 6310. Il y a plutôt ORNOS. (Voy. Atlas, pl. XIX, 6311). Du reste, M. A. Changarnier me dit qu'il connaît un exemplaire complet avec EVORNOS.

OEXX (Imitation; Europe centrale; arg.). Cat. B. N., 9908 (9909: $\rightarrow OE \geq <$).

... OCOYIPY (Billon). Cat. B. N., 10382. A. de Barthélemy, dans R. N., 1884, p. 184, pl. V, 2; P. Ch. Robert, dans R. N., 1885, p. 480 (propose Dumnocovirus).

OINO (2) ou OIAIO (Arg.). Duchalais, Descr., nº 459; F. de Saulcy, R. N., 1866, p. 237 (lisant DINO); l'Art gaul., 2° partie, p. 133, nº 215 et 216; Cat. B. N., 10201.

(1) On a les noms Nonnus et Nonna dans diverses régions (Holder, II, 759).

(2) Oinos signifie « un » (Holder, II, 840).

OIOIXVO (Cisalpine; arg.). F. de Saulcy, R. N., 1863, p. 155. Cat. B. N., 2170.

OIIVKO (Br.). A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 17, pl. I, 15.

OAAA (Europe centrale; arg.). Cat. B. N., 10188.

OKIPT (Arg.; type massaliète). Lagoy, Not., 1834, p. 29; La Saussaye, G. narb., p. 117; Cat B. N., 2248.

OLTVBA (Pièce au cavalier; *arg.*). *Cat. B. N.*, 5937 (c'est sans doute la même légende qu'il faut plutôt lire OBGIRV ou OBDVRV).

OMA (Arg.). Cat. B. N., 5936.

OMAOS ou OMAOS (Br.). Duchalais, Descr. nº 550 (Lect. douteuse); Cat. B. N., 8081 (avec OMAOS). Je lis : OMAONA.

OMONOION ou OMONDON (Or). Ch. Lenormant, R. N., 1856, pl. X, 6; l'Art gaul., p. 20, pl. 101, 2. Saulcy et Hucher ont proposé aussi DMONSON; Cat. B. N., 3760 (OMONDON; cette leçon est la bonne).

OIIAT; OOIIAT (Br.). Cat. B. N., 6314; voy. KONAT.

ONNIN. Voy. Ninno.

ONKN (Imit. denier Domitia; arg.). Cat. B. N., 10073 (au droit, ΓK).

ONOBA (Arg.). On a signalé cette légende comme étant sur une pièce du Cabinet de France. Je suppose qu'il s'agit de la légende **OLTVBA**.

ORCOPRIL & SIISIIDI (Arg.). A. de Barthélemy, R. N., 1884, p. 184, pl. V, 1; Cat. B. N., 10413 (avec ODCOPRIL). Je préfère Orcopril.

1° ORGET (Br.). 2° ORGETIRIX B2 EDVIS (Arg.; br.); 3° ORCETIRIX B2 ATPILI F; 4° ORETIR B2 ATPILI F; 5° ORCII-TIRIX B2 COIOS (Arg.) (1). Lelewel. pl. IV, 50, et VIII, 7; Duchalais, Descr., n° 373 et 374; La Saussaye, R. N., 1860, p. 97, pl. IV, 1 et V, 1 et 2; cf. Annales Inst. arch. de Rome, t. XVII, 1845, p. 98, pl. K; Rev. arch.. 1866, pl. XI; Longpérier, R. N., 1861, p. 326 et Œuvres, t. II, p. 494; Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 6, pl. I, 1 à 7 et Rev. arch., 1868, p. 138; 22 à 25; Dict. arch. G., n° 63, 75 et 76; l'Art gaul., pl. 46, 2, et 72,

(1) On connaît Coius (R. épigr. Midi Gaule, 1891, p. 857).

Digitized by Google

1 et 2; C. A. Serrure, dans le *Museon*, t. V, 1886, p. 570 à 574; *Cat. B. N.*, 1°, 4830; 2°, 4824 et 4831; 3°, 4800, 4805; 5°, 4814 à 4820; Holder, *Altc. S.*, II, c. 868. M. Changarnier possède un exemplaire avec [O]RIITEXI[S].

OSNAII ou plutôt OSVAII, avec V et A liés (Bituriges; br.). Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, p. 109, pl. nº 15; Dict. arch. G., nº 146; l'Art gaul., pl, 40, 2; Cat. B. N., nº 4177.

OVEV rétrograde ou OAEA (Imit. denier de M. Lucilius Rufus; arg.). Cat. B. N., 10087 et 10097.

OYI·KY (Bituriges; arg.). R. N., 1836, pl. VIII, 12; Lelewel, pl. VIII, 3 et 4; Duchalais, Descr., p. 9; l'Art gaul., 2° partie, p. 73, n° 107; P. C. Robert, Annuaire Soc. Num., 1878, p. 299; Cat. B. N., 4114; D. Mater, Bull. numism. (n° 17, Soc. Antiq. Centre), 1892, p. 9, pl. II, 15.

OXOKN, OXDKNO, OKVIIO; BCOYAIIOC (Br.; déformations de la pièce NIDE-ALABPOAIIOC). L. Maxe-Werly, État actuel Num. rémoise, 1889, p. 21, pl. I, 12-17.

OYOAV. Voy. CAIC.

OYOAE (Leuci; or). L. Maxe-Werly, Et. sur les m. ant. rec. au châtel de Boviolles, 1876, p. 43 et 44; Cat. B. N., 8944. Je préfère lire : $\Theta IOAE$.

OVD (Arg.). Comte de la Sizeranne, Le trésor de Laveyron, p. 18 et pl. I, 9; du même, Ex. Hostun, p. 17. Cat. B. N., 5943 et 5944 (OVV et OV).

TAVAOIB R SOLIM (Or; Musée de Lyon). Lelewel, p. 265, pl. III, 31; R. N., 1846, p. 116; Cartier, *Type chartrain*, pl. XV (1/4 de statère); Conbrouse, *Cat.*, Atlas, pl. 7 bis, n° 9; *l'Art* gaul., pl. 70, 2. La lecture de la légende du droit est incertaine. Le premier caractère est formé de deux lettres liées, probablement A et T ou P; on a ensuite II (second exemplaire); puis V et L liés et les trois lettres OIB. M. A. Changarnier m'a communiqué sa lecture personnelle, qui est : ATIIVLOIB (en combinant les légendes du statère et du quart).

TAP (au droit d'une obole de Massalia). Cat. B. N., 682 à 688.

PENNILE B& RVPIL (Arg.). A. de Barthélemy, R. N. 1883, p. 11, pl. I, 16; Cat. B. N., 10383 (avec PENNILL; cf. Atlas, p. 5, pl. XXVI: lire PENNILLE ou PENNILLI). **TIENNOOVINAOC** (1) (Arg.). Légende rétrograde. Lelewel, pl. VI, 13 et 14; *l'Art gaul.*, pl. 76, 2; Cat. B. N., 8096 (sur le 8097, je lis plutôt un A au lieu du Δ ; mais il s'agit probablement d'une lettre mal gravée).

PETRVCORI ou plutôt **PERRVCORI** (cf. R. N., 1883, p. 7). Voy. Acincovepus.

ΦΙΛΙΠΠΟΥ (Or). Cat. B. N., 3429 à 3432; 3614 à 3668 (Cette série, classée aux Arverni, offre de nombreuses formes dégénérées); 3862; 4538à 4543 (formes dég.); 4600 (AIII); 4832, 4837 (Ædui); INTITI, 5315 (Ambarri, selon Saulcy, Dict. arch. G., p. 48); ΦΙΛΙΠΠΟΥ, 6410; ΠΝΠΝΠ, 6415; ΠΠ, 6939; ΠΠΠΠΠ, 8383, **ΑΠΙΛΠ**, 8388 (Ambiani); **ΙΠΠ**, 9308; **ΠΤΠΟ**, 9310 (Helvetii); **ΥΙΛΙΠΠΟΛ, ΛΛΙΜΙΜΙΜΟΛ, ΠΙΜΙΜΙΜ, ΙΔΙΔΙΠΙΠΙΠ, ΠΛΙΠΙΠΙ** 9635, 9636, 9639, 9655; INAAI, OAA, 9653, 9646 (Europe centrale; IAN, IVN, IAFO, etc. (Europe centrale; arg.), 9697 à 9716, 9731; **ΛΤΥΥ, ΤΥΥ, ΦΟΥ, ΠΥ, ΛΦΠ, ΥΛ, ΙΛΥΥΙΟ, ΠΛΙΛΙΠ, ΠΟΥΟΠ, ΦΥΥΓ,** 9734 à 9771; ΠΠΠΛΛ, ΦΜΛ, 9795, 9798; ΛΠΓ, 9811; ΤΛ, 9894; ΦΙLΙΠΠΟΙΥ (or; 18189 et Annuaire Soc. Num., 1884, 351, pl. VII, 2); $\Pi \wedge \Lambda \Pi$ (or, 10190); $|\Lambda \Pi$ (or; 10211 et 10249); $\Pi \Pi$ (or; 10212); ΠΛΠ (or; 10218); ΠΠΠΠΠ (or; 10223); ΟΙΠΙΛΙΠΟ (or; 10225); $\Psi\Psi\Psi\Psi$ (or; 10252); Φ [Λ [$\Pi\PiO\Lambda$, Φ [Λ [$\Pi\PiO$ [V (or; 10271, 10275); +ΠΙΠΠ, +ΙΛΙΠΠΙΙΙ (or; 10273, 10275); ΧΠΠΥ (10272); ΧΠΠ, $10282; 0000, 10285; \Pi\Pi\Pi\Pi\Pi, \Psi\Pi\Pi\Pi\Psi, \Phi\Lambda\Pi\Pi\Psi\Sigma, \Phi\Lambda\Pi\Pi\Pi\Psi,$ **ΦΙΛΠΠΟΥ** (or; Coll. Danicourt; Atlas, pl. LV, 22, 23, 38, 39 et 40); **ΦΙΛΠΙΠΟΥ** (or; Ch. Robert, Descr. rais. de sa coll., p. 40); **OIAIWOIV** (Suisse; R. Forrer, Keltische Num., 1901, p. 16, fig. 24); ΠΤΠΟ, Π.ΙΠΠΟ, ΙΙΙΙΠΠ, ٦ΓΙ (trouvaille de Tayac).

PICTILOS (Arverni; arg.). Duchalais, Descr., p. 171, nº 460; Lambert, 2° partie, pl. XV, nº 31; Dict. arch. G., nº 132; l'Art gaul., pl. 36, 2; Cat B. N., nº 4007 à 4012.

(1) Penno-vindos, signifie Capite albus. M. d'Arbois de Jubainville a signalé une localité dont le nom était au moyen âge, Pinne-vendus et Penvennum; c'est aujourd'hui, Pavant, canton de Charly (Aisne). On peut l'expliquer par « propriété du maître à la tête blanche » (Cf. Holder, II, 966). Quant au nom gaulois même, ce n'est qu'un nom d'homme (H. d'Arbois de Jubainville, Éléments de grammaire celtique, 1903, p. 27-28).



PIXTIL; PIXTILOS; PIXTILOC (1) (Carnutes; Br.). Pellerin, Recueil, t. I, pl. V, 17; Lelewel, pl. VII, 59 à 63; Lambert, 1^{re} partie, pl. X, 8 à 10, et 2^o partie, pl. XV, 23 à 30; *l'Art gaul.*, pl. 13, 1, pl. 23, 26, 33, 2, pl. 56, 2 et 101, 5; Cat. B. N., 7056 à 7110 (7063, Rt PILX); Holder, Altc. S., II, 1000.

PIRVKOI (Salassi; arg.). La Saussaye, Num. G. narbonnaise, pl. XIII, lisant LIBECI); A. de Longpérier, R. N., 1861, p. 345, et Œuvres, t. II, p. 506.

TIA (Armorique; or). Cat. B. N., 6984.

TAON (Lemovices; arg.). Cat. B. N., 4549. Déformation.

T. POM B& SEX F (Br.) La Saussaye, Num. G. narbonnaise, pl. XXII (classée à Sextantio); R. N., 1856, p. 57; A. de Longpérier, R. N., 1860, p. 175; F. de Saulcy, R. N., 1866, p. 407 et Lettres, p. 264; l'Art gaul., pl. 38, 1; A. de Barthélemy, M. gaul. tr. en Poitou et en Saintonge, p. 13 (ne se trouvent pas en Périgord); Cat. B. N., n° 4353.

POTTINA (2) (Treveri; or). Lelewel, pl. IV, 23 (sans l'initiale); Duchalais, Descr., nº 493 (COTTINA); A. Hermand, Rev. belge de Num., 1865, pl. III, nº 147 à 149 = Num. gallo-belge, p. 127, pl. XIV (lisant Gottina); Cat. B. N., 8825.

Q. SAM. Voy. Sam.

... RAOB (Br.). Cat. B. N.. nº 4370.

1° RATVMACOS; 2° RATVMACOS B¢ SVTICOS (Br.). Lelewel, pl. VI, 34 (lisant OSSVTICOS); Duchalais, Descr., n°* 440 et 441; Lambert, 1^{re} partie, pl. IX, 5 à 8; l'Art gaul., 2° partie, p. 48; n° 66; Cat. B. N., 1° 7372; 2° 7364, 7367; R. N., 1893, p. 309, n° 32; Holder, Altc. S., II, c. 1082. — (Sans SVTICOS). Dict. arch. G., n° 46; l'Art gaul., 2° partie; n° 62.

RAVIS (Imit. denier de Cn. Cornelius Lentulus; Europe centrale; arg.). Ch. Robert, R. N., 1860, p. 203; Lambert, 1^{re} partie, pl. XI, 1 (lisant LIAVSII); l'Art gaul., 2^e partie, p. 52, n^o 71

(1) Le nom Pictilos ou Pixtillos est fréquent en Gaule. On trouve le génitif Pictili à Vienne (C. I. L., t. XII, 5686, 690). Ce nom se présente avec des formes diverses sur des poteries et statuettes de la Gaule romaine. La forme adoucie Pistillus est particulièrement remarquable (Voy. mon Etude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine, 1891, p. 30-35).

(2) On connait le cognomen Pottinus (C. I. L., t. III, 559).

ł

(RAVIT); Cat. B. N., 10103 à 10110; E. Gohl, dans Numismatikai Közlöny, 1902, I, p. 21 à 23. Voy. IRAVSCI et mon chapitre XIX.

REMO B& **REMO** (Br.). Lelewel, pl. IV, 9; Duchalais, Descr., nº 544; Lambert, 2º partie, pl. XIV, 22; l'Art gaul., 2º partie, p. 103, nº 165; Cat. B. N., 8038; L. Maxe-Werly, État actuel Num. rémoise, 1889, p. 8.

REMOS (1) **ATISIOS** (*Br.*). La Saussaye, *R. N.*, 1838, p. 81; Lelewel, pl. VII, 10; Duchalais, *Descr.*, n° 545; *Cat. Rousseau*, p. 13, n° 36 et 37; Lambert, 1° partie, pl. VIII, 10 à 13; *Dict. arch. G.*, n° 108; L. Maxe-Werly, *Mélanges de Num.*. t. I, 1874-1875, p. 442, et *Etat actuel Num. rémoise*, 1889, p. 4. *Cat. B. N.*, 8054; Holder, *Altc. S.*, II, c. 1126.

PIFANTIKOC ou **PIFANTIKOY** (Br.). Marquis de Lagoy, R. N., 1839, p. 17; Lelewel, pl. VII. 36; Ch. Lenormant, Trésor de Num. et de Glyptique, Rois grecs, p. 77, pl. XXXII, 3; F. de Saulcy, R. N., 1856, p. 3 (restituée à la Gaule); P. Ch. Robert, Num. du Languedoc, p. 59, pl. IV, 19; Cat. B. N., n° 2401; G. Amardel, Les m. des chefs gaul. attrib. à Narbonne, 1893, p. 18; Holder, Altc. S., II, c. 1185.

RICANT R2 EBVRO (Arg.). Lagoy, Not., 1856, pl. nº 5 et 6; R. N., 1860, p. 415; l'Art gaul., 2° partie, nº 123 et 124; Cat. B. N., 5733 à 5742; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, 235 et 367.

RIKOA. Voy. Dikoa.

RICON. Voy. Tas.

RN (Arg.). Cat. B. N., 3573.

ROAE, les deux dernières lettres liées (Br.). A. de Barthélemy, R. N., 1885, p. 142, pl. VI, 9.

ROM ET AVG. Voy. CAESAR et TI CAESAR, etc., et NERO, etc. POA, 9OTN (Imit. de Rhoda; arg.). Cat. B. N., 2322 et 2319. 1° ROVECA (2) (Or, arg., br.); 2° POOVIKA B& ROVECA; 3° ROVECA (type Arcantodan; br.). (Meldi), Pellerin, Recueil, t. I, pl. V, 11, et t. III, pl. 124, 8; Lelewel, pl. VI, 48 et 49; Lambert, 2° partie, pl. XVI, 17 et 19; E. Hucher, Bull. Soc. Agric.

(1) Remus est un cognomen dans une inscription de Vicence (C. 1. L., t. V, 3180).

(2) M. Holder rapproche ce nom de la légende Annaroveci (Altc. S., II, 1236).

Digitized by Google

Sarthe, t. XIII, 1857-58, pl., n° 6; A. de Longpérier, R. N., 1859, p. 100 et Œuvres, t. II, p. 416; Saulcy, R. N., 1860, p. 348 et Lettres, p. 63; l'Art gaul., pl. 50, 1 et 66, 2; Dict. arch. G., n° 80; A. Changarnier, Annuaire Soc. Num., 1885, p. 254; Cat. B. N., 1°, 7631 à 7642 (ce dernier porte ROVECA et non ROMCA); 2° 7643 à 7683 (7659 avec ROAECA); 3°, 7691 à 7699.

ROVICV (Or). Musée de Saint-Germain. A. de Barthélemy, Rev. celt., 1887, p. 34.

ROVV, ROM ou MOR. Voy. Vol.

RVBIOS (Belgique; br.). A. Hermand, Rev. belge de Num., 1865, pl. IV, non 169 à 173; Cat. B. N., 8688-93.

RVFI; **RVFS** (Bretagne; *br*.). J. Evans, pl. VII, 12 et 14; pl. VIII, 1; *Cat. B. N.*, 9598.

RVPIL. Voy. PENNILLE.

SA (Santones? or). Dict. arch. G., nº 21; l'Art gaul., pl. 41, 1; Cat. B. N., 4511.

SACTO (Br.). B. Fillon, Etudes Num. pl. I, 5.

SACTNOS (Br.). R. N., 1853, pl. I, 7; l'Art gaul., pl. 30, 1; Cat. B. N., 4514.

SAEMV ou SAFMV (Bretagne; arg.). J. Evans, p. 385, pl. XV, 7; Cat. B. N., 9586.

Q. SAM. Les deux dernières lettres liées (*Br.*). *R. N.*, 1838, p. 1; F. de Saulcy, *R. N.*, 1861, p. 87; *l'Art gaul.*, 2° partie, p. 107, n° 173; *Cat. B. N.*, 5393.

EXAMNAFHT; au droit : $\Gamma \cdot KAAA - KACTIKO$; -**EXAMNFHT**; **EXAMN**; **EXAM** (Br.). Lagoy, Not. 1837, p. 38, n° 25; F. de Saulcy, R. N.. 1863, p. 153, pl. VI, 1 et 2 et Lettres, p. 189; Dict. arch. G., n° 8; Cat. B. N., n° 2256, 2266, 2262, 2275 (le n° 2258 porterait au droit, derrière la tête, .. $KO\Sigma$?); Holder, Altc. S., I, 836 et II, 1343. On a lu ACTIKO (La Saussaye, Num. G. narb., pl. XIII) et KAC-TIAO (A. de Barthélemy, Rev. celt., 1887, p. 32). Saulcy lisait aussi KACFIAO. La finale KO est visible sur les n° 2272 et 2273; celui-ci porte même... CTIKOY.

SANTONOS; SANTONOS R/ ARIVOS (Arg.). Lelewel, pl. V, 9; Duchalais, Descr., p. 15 et 16; Cat. Rousseau, nº 5; Lambert, 1^{re} partie, pl. XI, 5 à 9; Chaudruc de Crazannes, Bull. Soc. Antiq. Ouest, 1844-46, p. 9, pl. I; l'Art gaul., pl. 40, 1 et 2^e partie, p. 72; Cat. B. N., préf., p. XVIII, et nºs 4517 à 4524 (4522 avec SAN- TONOC); 4525 à 4534 (avec Arivos); Holder, Altc. S., II, 1356. SEDVLLVS. Voy. Connos Epillos.

SDINENIVS (Imit. denier de L. Livineius Regulus; arg.). Cat. B. N., 10116.

SEGISV (Br.). (1). Lelewel, pl. VII, 45; Duchalais, Descr., n° 564 (lisant GELISV); E. Hucher, Bull. Soc. Agr. Sarthe, 1857, pl. n° 14; Dict. arch. G., n° 205: l'Art gaul., pl. 28, 2; Cat. B. N., 4628 à 4636; J. Déchelette, R. N., 1899, p. 143; Holder, Altc. S., II, 1443. La lecture de cette inscription (dont les lettres sont en creux) ne me paraît pas aussi sûre qu'on l'admet aujourd'hui. Sur certains exemplaires (p. ex. le 4630 du Cab. de France), la 3^e lettre pourrait bien être un L. Enfin, il y a peut-être un C aussi en creux dans le second compartiment du champ. (Voy. pl. III, 21).

SEGO; TASCIO-SEGO (Or; arg.). J. Evans, pl. VIII, 10, 11. CEFOBI (Arg.). J. Feautrier, dans *Répertoire trav. Soc. Statist.* Marseille, t. VIII, 1843, p. 230; La Saussaye, Num. G. narb., pl. XIV, p. 121; R. N., 1842, p. 5; F. de Saulcy, R. N., 1863, p. 155 et Lettres, p. 186; l'Art gaul., 2° partie, p. 125, n° 200; Cat. B. N., préf., p. xxiv, et n° 2244.

SEGVSIAVS P2 ARVS (Arg.). Lelewel, pl. VIII, 5; R. N., 1847, p. 152; 1855, p. 150; R. N., 1862, p. 24; 1884, p. 186; Duchalais, Descr., p. 129, n° 377 et 378, pl. II, n° 3; Dict. arch. G., n° 23; l'Art gaul., pl. 7, 2; Cat. B. N., 4622.

SEMISSOS et SIMISSOS. Voy. Lixovio.

1° SIIN ou 2° NIIS (Arverni; or). Cat. B. N., 1° n° 3751; 2° n° 3750 (Je lis Seno). Un exemplaire de la coll. Danicourt au Musée de Péronne porte au R2 les légendes SIIN et au R2 COMOA. ON IIS? (Atlas, pl. LV, 5).

SENAS. Voy. plus loin les légendes en caractères nord-italiques. SENODON (2). Voy. Caledu.

SENV; SIINVI (?); SIINVS (?) (Br). A. de Longpérier, dans R. N., 1863, p. 297, pl. XVI, 4, et Œuvres, II, 404; Holder, Altc. S., II, 1498. Voy. Giamilos.

СЕПП rétrograde (*Billon*); *R. N.*, 1884, р. 186, pl. V, 5; *Cat. B. N.*, 7132 (avec СЕП).

(1) Cf. Segusio, Segisano, etc. (Voy. Rev. celtique, 1878, p. 306, et 1893, p. 168).
(2) Cf. Senorix à Aix, et Senovir à Nimes; C. I. L., t. XII, 2480 et 3584.

SEQVANOIOTVOS (Arg.). Lelewel, pl. IV, 27, et VI, 16; Duchalais, Descr., p. 151, n°* 434 et 435; Lambert, 1°* partie, pl. X, 5; Dict. arch. G., n° 25; l'Art gaul., pl. 78, 2; Cat. B. N., 5329 à 5367, (5355, SEQVANOIOTS); Holder, Altc. S., II, 1520. SIISIIDI. Voy. ORCOPRIL.

CESICOY (1) (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, p. 276 (mauv. lecture); A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 12, pl. I, 10; cf. *R. N.*, 1899, p. 158.

SETV; SETVBO (2) (Arg.; m. à la croix): Holder, Altc. S., II, 1529. C. Robert, Num. Languedoc, p. 34, pl. III, 11; Cat. B. N., nº 3563.

SEX.F. Voy. Pom.

SII... (Bituriges; br.). Cat. B. N., nº 4195.

SLAMB-GIANTOS (Br.). L'Art gaul., 2° partie, p. 90, n° 142. M. A. de Barthélemy dit que la légende du R¢ pourrait être la fin du mot Togiantos (Rev. celt., 1887, p. 34); Cat. B. N., 5088.

CMEP (Br.) (3). M^{is} de Lagoy, R. N., 1857, p. 389, pl. XI, 3 (lu IEMEP); F. de Saulcy, R. N., 1866, p. 415 et Lettres, p. 273; l'Art gaul., 2° partie, p. 120, n° 193. On a lu aussi SMEP, IEMEP et CEMEP, mais à tort. Cat. B. N., n° 4363-64; Atlas, pl. XIII; E. Bonnet, Description du médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier, 1896, p. 36, n° 779.

SNIA (Br.). Cat. B. N., 6377; H. de la Tour, R. N., 1894, p. 25 (lit plutôt CNIA). Un exemplaire de la collection de M. Changarnier donne plutôt GNIN.

SOBIVS. Voy. Togiant.

SOLIDV. Voy. Cunobeli.

COAI... (Or bas). Cat. B. N., 9020. Je crois qu'il faut tenir pour suspecte cette pièce aux types de la série d'argent Solima ou

(1) M. Holder rapproche aussi ce nom de Segisu (II, 1443).

(2) M. Holder dit que le nom Setu a été latinisé en Seto, gén. Setonis. Quant à Setubo, qu'il complète en Setubogios, il l'assimile à Setupokios qu'on trouve dans l'inscription de Briona (II, 1529). Mais comme les formes Setu et Setubo paraissent sur des monnaies identiques, je pense qu'il s'agit de deux abréviations du même nom. D'ailleurs, la forme Setu est peut-être incomplète, par suite de la frappe défectueuse des pièces de cette série.

(3) Cf. Smertullus, dans C. I. L., t. XII, 83. Cf. Smertullos, Smertorix, etc.

Colima. La couleur apparente n'est d'ailleurs pas suffisante pour qu'on puisse assurer que la pièce est en electrum.

1° SOLIMA (Or); 2° SOLIMAR B2 SOLIMA ou COLIMA (Arg.) (1). Lelewel, pl. III, 29 à 31, et IV, 37 à 39; Duchalais, Descr., nor 531 à 533; Dict. arch. G., nor 81 et 148; l'Art gaul., pl. 70, 1 et 2, et 2° partie, p. 134, no 217; Cat. B. N., 1°, n° 4196; 2°, 9020 à 9038.

SOLIM. Voy. **ΠΑVAOIB**.

1° SOLLOS; 2° SOLLOS R SOLLOS (Br.) (2). Chaudruc de Crazannes, R. N., 1844, p. 85; A. de Longpérier, Cat. Desains, n° 8; Duchalais, Descr., p. 70; Cat. Rousseau, p. 12; Rev. arch., 1886, I, p. 75, pl. III, 16; Cat. B. N., 1° 8570; 2°, 8573; A. Holder, Altc. S., II, c. 1610.

SONA; SONCAT; SONTCA (Br.). Cat. B. N., 10125 à 10131. Ces pièces imitées peut-être de celles de L. Axius Naso ne me paraissent pas de fabrique gauloise. M. A. Holder a accepté ces légendes.

SOSO (Br.). Cat. B. N., 7606. Je crois que des annelets et des détails du type ont été pris à tort pour des lettres et qu'il n'y a pas de légende.

SOTIOTA. Voy. Adietuanus.

STRATOS ou SIRATOS? (Br.). Duchalais, Descr., p. 187, nº 485; l'Art gaul., 2º partie, p. 55, nº 76; Cat. B. N., 7340 (STRATOS).

SVEI (Bretagne; br.). J. Evans, pl. I, 9; Cat. B. N., 9534.

SVI (Bituriges; arg.). Cat. B. N., nº 4117; J. Creusot, Bullet. Musée mun. Châteauroux, nº 16, 1894, p. 450 et pl.

SVICCA (Noricum; arg.). Duchalais, Descr. p. 398; F. de Saulcy, Ann. Soc. Num., 1868, p. 4; Cat. B. N., 10009 à 10013 (AR en monogramme). Sur le nº 10011, je vois une haste avant la lettre S, c'est-à-dire ISVICCA. Voy. mon chapitre XIX.

... SYOV (Arg.). A. de Barthélemy, M. rec. mont Beuvray, 1872, p. 10, pl. I, 5; Dict. archéol. Gaule, nº 208; J. Déchelette, R. N., 1899, p. 156 (lisant ... VOYS?). M. Changarnier croit qu'il faut

(1) On connaît Solimario, à Nimes; Solimarus, à Martigues, Narbonne, Brignon; C. I. L., t. XII, 3118, 652, 4812, 2921.

(2) On trouve Sollus comme nom de potier.

lire Dous et rapproche du nom Dousonnus. La légende est d'ailleurs incomplète.

1° SVTICOS; 2° SVTICCOS (Br.). Cat. B. N., 1° 7357, 7362 et 7363; 2° 7370. Voy. aussi RATVMACOS et VELIOCAOI.

T; TI (Noricum; arg.). Cat. B. N., 9915 et 9916.

TAD (Hongrie; arg.). E. Gohl, dans Numizmatikai Közlony, t. III, 1904, p. 4, fig.

TAKKA (Carnutes? Br). M. Changarnier m'a prévenu que la lecture de cette pièce inédite de sa collection n'était pas certaine. **TASCIO.** Voy. Cunobelinus, Sego, Epatticu, Ver.

TAS; TASC; TASCIA; TASCIAVA; TASCIOVAN; TASCIO VRICON; TASCIRICONI TAXCI (Bretagne, Or; arg.; br.). J. Evans, p. 267-272, pl. V, 7 à 14, VI, 1 à 9; VIII, 6 à 9; Cat. B. N., 9556 (TASCIORICON); Holder, Altc. S., II, c. 1185 et 1744.

TASGETI (Carnutes; br.). R. N., 1837, p. 1 et 137; Saulcy, R. N., 1864, p. 251 et Lettres, p. 197; Cat. Rousseau, n° 19; Dict. arch. G., n° 74; l'Art gaul., p. 36; Rev. arch., 1866, pl. XI, 27; Cat. B. N., 6306 (1).

TASGIITIOS. Voy. Elkesooviz.

TATINOS (Br.). Lelewel, p. 367; Duchalais, R. N., 1847, 254, et Descr., p. 110; Altc. S., II, c. 1752.

TEVT (Br.). Cat. B. N., 5401.

ΘΕΛΛ (*Br.*; type du taureau de Massalia). *R. N.*, 1855, p. 322; *Cat. B. N.*, nº 1961.

TIGIPSENO. Voy. Dumn.

TI et TINCO (Noricum; arg.). Voy. mon chapitre XIX.

TI CAESAR AVGVSTI F IMPERATOR V ou IMPERAT V (ou VI, ou VII) B2 ROM ET AVG; TI CLAVDIVS CAESAR AVG PMTRP IMP, même B2 (Lyon; br.). Cat. B. N., 4738 à 4775.

TINC-COMMI F, TIN-COM F., TINC-C. F., TIN-COM (Bretagne; or). J. Evans, pl. I, 1 à 14; II, 1 à 8.

TINDY (Bretagne; or). J. Evans, pl. I, 10.

T KAN. Voy. KACTIKO.

TOC-TOC (Sequani; br.). Lelewel, p. 103, 104 et 142; pl. I, 7; Combrouse, n° 586; Duchalais, *Descr.*, p. 582; Hucher, *l'Art* gaul., 2^e partie, p. 186, n° 171.

(1) Rapprocher Tasgillus; C. I. L., t. XII, nº 2581. Cf. t. XII, nº 3277.

TOCIANT ou TOGIANT-SOBIVS (Br.). A. de Barthélémy, Rev celt., 1872 et 1887, p. 34 (Cet auteur a donné la lecture SOBIVS et dit que TOGIANT semble accompagner sur une autre pièce le nom SLAMB); E. Hucher, l'Art. gaul., 2° partie, p. 56, n° 78; Cat. B. N., 5087 (TOGIANTOS), 5088 (... GIANTOS R SLAMB). M. A. Changarnier m'a dit qu'il possède un exemplaire semblable avec SLAMBOS indiscutable. Voy. SLAMB.

TOFIKAIOI[TOC?] et TYFIKAIO[TOC?] (Br.). L. Maxe-Werly, Mél. de Num., 1878, p. 372.

TOGIRIX, TOGI, TO et TOG (Br.); 2° TOGIRIX & TOGIRIX; 3° IVLIVS & TOGIRIX (Arg.). F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 12, et 1869, p. 12; Conbrouse, n° 587; Lelewel, p. 103, 104 et 142; Duchalais, Descr., n° 568 à 570; Lambert, 1° partie, pl. X, 18 à 28; Dict. arch. G., n° 176; l'Art gaul., p. 29; Cat. B. N., 1°, 5605 à 5608, 5620 à 5631; 2° 5546 à 5602; 3° 5632.

TOIM (Br.). Cat B. N., 10308.

TOVA (*Br.*). *R. N.*, 1846, pl. XIV, 5; *Cat. B. N.*, 7148 (lég. répétée au R2) et 7149.

TOVTOBOCIO (1) R¢ ATEPILOS (Br.). Lelewel, pl. VI, 35; Eckhel, Num. vet. anecd., p. 5 et 6, pl. I, 5; Duchalais, Descr., n° 448; E. Cartier, R. N., 1842, p. 428, pl. XXI; 1886, p. 195; Cat. B. N., 6361 à 6366.

TRICCOS. Voy. Turonos.

TPIKO (Arg.). Lelewel, pl. VIII, 17; F. de Saulcy, 1863, p. 155; Dict. arch. G., nº 14; l'Art gaul., 2º partie, p. 124, nº 199; voy. Okirt et plus haut, p. 79.

TPI (*Br.;* type massaliète). *Cat. B. N.*, nº 2249. Je préfère lire **FPF**. Voy. p. 79.

TVROCA Re VIRODV (Arg.). Lelewel, p. 322, pl. VIII, 22; Duchalais, Descr., n° 554; Lagoy, Not., 1847, pl., n° 21; F. de Saulcy, R. N., 1869, p. 4; l'Art gaul., pl. 46, 1; Cat. B. N., 5930 à 5934; C.-A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, 370.

TVRONA (Br.). R. N., 1846, pl. VII. 4. Le Re porte Drucca (Voy. ce mot).

TVRONOS By CANTORIX (Br.). Conbrouse, nº 592; Lelewel,

(1) Cf. le génitif Toutodivicis d'une inscription de Nîmes; C. I. L., t. XII, n° 3252; cf. n° 2817.

pl. IV, 58 et V, 12; Duchalais, Descr., p. 152, nºº 437-38; Dict. arch. G., nº 26; Lambert, 1^{re} partie, pl. IX, 26 à 29; Cat. B. N., 7002 à 7014; Holder, Altc. S., c. 754 (voit encore un nom de peuple dans la lég. Turonos, bien qu'indiquant les provenances de Basse-Alsace, Marne et Saône-et-Loire).

TVRONOS *R***CTRICCOS** (*Br.*). Pellerin, t. I, pl. IV, 35; Lelewel, pl. VI, 32 et 33, et IX, 41; Lambert, 1^{re} partie, pl. IX, 31; *Dict. arch. G.*, n^{os} 27 et 28; *l'Art gaul.*, pl. 54; *Cat. B. N.*, 6992, 6996.

VACIICO (Br.). Lelewel, pl. VII, 72; Duchalais, Descr., pl. I, 2; Lagoy, R. N., 1837, p. 401; Plantet et Jeannez, M. Comté de Bourgogne, pl. I, 4 et 5; Cat. B. N., 8442 (VACIICO). On pourrait lire : VACNCO.

VADNIILOS; VADNAIINOS; VANDIINOS; VANDIIAIOS; VANDIIALOS; AWDIIAIOS (Bituriges; br.). Lelewel, pl. IV, 5; E. Hucher, R. N., 1855, pl. X, p. 369; Dict. arch. G., n° 157; l'Art. gaul., pl. 10, 1, et 2° partie, p. 71, n° 103; Cat. B. N., 7980 à 7999. La lettre qui suit II(E) est sûrement un N sur un certain nombre d'exemplaires.

VARTICE (Atrebates; br.). Lelewel, p. 317; La Saussaye, R. N., 1847, p. 324; Saulcy, R. N., 1860, p. 254, pl. XI, 4 et Lettres, p. 47 ct 334; R. N., 1868, p. 414; Rev. arch., 1867, pl. XI, 30; Dict. arch. G., n° 104; Cat. B. N., 8645.

VAVO (Br.). Cat. B. N., 8447. Je n'admets pas cette lecture.

VIID B& COM ou COMA (Arg.; type au cavalier). Lagoy, Not., 1856, pl. 7 à 9; l'Art gaul., 2° partie, p. 80, n° 126; G. Vallier, Rev. belge Num., 1882, pl. II, 17-23; Comte F. de la Sizeranne, Le trésor de Laveyron, pl. I, 11-12; Cat. B. N., 5879 à 5885; C.-A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 374. Voy. aussi CAND.

VELIOCAOI B& SVTICCOS (Br.). Lagoy, Not., 1837, p. 45, pl. n° 33; Lelewel, pl. VII, 5; Dict. arch. G., n° 4; l'Art. gaul., 2° partie, p. 103, n° 166; Cat. B. N., 7360; O. Vauvillé, R. N. 1893, p. 314.

VENEXTOS (Parisii; br.). Duchalais, Descr., nº 807 (lisant **YFNELT**); E. Hucher, Bull. Soc. Agric. Sarthe, t. XIII, 1857-58, p. 2, pl. nº³ 1 à 3 (lisant YNNEXTOS ou YNANEXTOS); F. de Saulcy, R. N., 1858, p. 437 (Venextos), et 1868, p. 406 = Lettres, p. 4 et 326; Rev. arch., 1867, pl. III, 12; Cat. B. N., 7846.

CHAPITRE V

VEP-COR F (Bretagne; or). J. Evans, p. 411, pl. XVII, 5 et 6; Holder, Altc. S., c. 1135 (Vepotalos Correi filius, d'après Rhys).

VERCINGETORIXS (Arverni; or). La Saussaye, R. N., 1837, 161; Duchalais, Descr., p. 3; Peghoux, M. des Arverni, p. 44, pl. II, 19; Rev. arch., 1867, pl. III, 12; Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 28, pl. IV; Dict. arch. G., nº 69; l'Art gaul., pl. 59, 1; Cat. B. N., nº 3772 à 3780 (le nº 3775 donne TO-RIXIS) (1). C. Jullian, Vercingetorix, 1901, p. 353-357, fig.; E. Babelon, R. N., 1902, p. 1 à 35, pl. I.

VERCOBRETO. Voy. Cisiambos.

VERGA (2) les deux premières lettres sont liées (Arverni; br.). Bouteroue, Rech. cur., p. 64; Lelewel, pl. VI, 47; Duchalais, Descr., p. 3; Rev. arch., 1866, pl. XI, 32; l'Art gaul., pl. 36, 1; F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 28, pl. IV, 56; Cat. B. N., n° 3936. Je préfère lire Verca.

VERIC-COM F REX; VERICA-COMMI F REX (Bretagne; or; arg.). J. Evans, pl. II, 11 et 12, et III, 3, 5 et 6.

VIIRICIO (Br.). E. Hucher, Bull. Soc. agric. Sarthe, 1857, pl. nº 16.

VIIRICIV. Voy. Viriciu.

VER; VER-DIAS; VER-TASCIA; VERLAMIO; VIIR; V-TAS (Bretagne; or; arg.; br.). J. Evans, pl. VI, 11, 12 et 14, et VII, 1 à 3, 7 à 11; Cat. B. N., 9551.

VIIPOTAL (Arg.) (3). Bouteroue, p. 63; Duchalais, Descr., p. 4; A. de Longpérier, R. N., 1856, p. 74; E. Hucher, R. N., 1860, p. 112, pl. VI; Dict. arch. G., n° 171 et 172; l'Art gaul., pl. 22, 1, et 86, 2, et 2° partie, p. 46, n° 65; Cat. B. N., n° 4483 à 4497 (4488 avec [VII]POTALO).

VINDIA (Br.) (4). Duchalais, Descr., p. 289; marquis de Lagoy, R. N., 1841, p. 12. Voy. ALOYIN. La lecture OYIN/AIA paraît

(1) Le statère casqué de la coll. Changarnier, donne la même forme.

(2) Vercassivellaunus, composé de Cassivellaunus (comme Vercingetorix de Cingetorix), serait préférable à la forme syncopée Vergassillaunus (C. W. Glück, Die bei Casar vorkommenden keltischen Namen, 1857, p. 174; cf. Meusel, Lex. Caes., II, 2283).

(3) Cf. Vepotalos Correi f. (Holder, s. v. Correus). On connaît aussi Vepomulus, Vepogenus, etc.

(4) On connaît les noms Vindu, Vindia; Vindonissa, etc.

certaine d'après un bel exemplaire de la collection de M. Changarnier; cf. aussi *Cat. B. N.*, 8322. Voy. plus haut, p. 77.

... VIO (Br.). Cat. B. N., 7146. Je lirais volontiers : .. DVIO.

VIR (Helvetii; arg. au rameau). H. Meyer, Beschreibung, p. 5.

VIREDISOS; VIREDIOS; VIRETIOS (Pictavi; br.). Marquis de Lagoy, R. N., 1841, p. 12 (lisant VIRINN); E. Hucher, R. N., 1859, p. 82, pl. II, 1 à 3 (VIREDISOS); un exemplaire de la Coll. Saulcy donnerait VIRETIOS, selon l'Art gaul., pl. 30, 2; Cat. B. N., 4472 à 4477 (4473, Viredios; 4474, Viretios).

VIRICO F; VIRRE COM F; VIR COM F; VI-COM F; VIRI. (Bretagne; or; arg.). J. Evans, p. 184 et 185, pl. II, 9 à 11, 13 et 14, et III, 1, 2 et 4.

1° VIRICIV; 2° VIIRICIV (Bellovaci; br.). Duchalais, Descr., p. 188 et 189, nºs 486 et s.; E. Hucher, R. N., 1863, pl. XVI, 7; *l'Art gaul.*, 2° partie, p. 102, n°s 163 et 164; *Cat. B. N.*, 1°, 8541 à 8565; 2°, 8566.

VIRO (Pictones; br.). B. Fillon, Et. Num., 1856, pl. I, 3. VIRODV. Voy. Turoca.

VIROT (Br.). E. Hucher, R. N., 1853, pl. I, 6; B. Fillon, Ét. Num., 1856, p. 20; R. N., 1860, pl. VI, 7; Lambert, 2* partie, pl. XVI, 5; l'Art gaul., pl. 67, 2.

VIROS R VIROS (Or; br.). Lelewel, pl. IV, 17; Hermand, Rev. belge N., 1864, p. 435, pl. XXIII, no 120 à 126 = Num. gallo-belge, p. 120, pl. XI; Cat. B. N., 8766, 8772; Rev. archéol., 1886, I, p. 74, pl. III, 14.

VIRRI R/ EPPI COM F (Bretagne; arg.). J. Evans, pl. III, 7; Cat. B. N., 9552.

VIRT (Pictones; br.). Cat. B. N., 4498 à 4506.

VIRTV.. rétrograde (Pictones; Br.). Lu Virtuac par F. Parenteau, dans Bull. Soc. archéol. de Nantes, t. II, 1862, p. 119, pl. II, 13. (Je crois qu'il s'agit d'une déformation de Viretios).

VITRIHA. Cat. B. N., 9243; c'est A. Hirtiu retourné.

VIV (Or). Cat. B. N., 4605.

VKEA (Imit. denier Calpurnia; arg.). Cat. B. N., 10062.

VLAKOC (Senones; br.). Légende restituée d'après un exemplaire de ma collection et un autre que M. Changarnier a eu l'obligeance de me communiquer. M. Changarnier croit qu'il peut y avoir un A au commencement. Types de la pièce VLLVCCI.

CHAPITRE V

VLATT?-INAT (Br.). E. Hucher, Bull. Soc. Agric. Sarthe, 1857, pl., nº 19; l'Art gaul., 2^e partie, p. 155. Lecture douteuse.

VLATOS. Voy. Ateula et Cupinacios.

1° VLLVCCI; 2° VLL'VIII; VLIII; VLIII (Senones; br.). Pellerin, Recueil, t. I, pl. VI, 45; Lelewel, pl. VI, 46; R. N., 1859, pl. 11, 12; Dict. arch. G., n° 174; Cat. B. N., 1° 7493, 7508, 7518, 7527, 7531; 2° 7543, 7544, 7547.

VM ou MV (Helvetii; arg. au rameau). H. Meyer, Beschreibung, p. 5.

VLN (Helvetii; or). Cat. B. N., 9318. C'est une déformation du nom de Philippe. Mais cette lecture est arbitraire; un dessin seul, d'ailleurs inutile, pourrait rendre le groupe de traits.

VNV (Arg.). Cat. B. N., 2645. Il semble qu'on puisse lire plutôt MNV. Ce n'est du reste qu'une déformation de la légende MA des oboles de Massalia.

VOCARAN \mathcal{R} VOCARAN (A et N liés) (Or). Lelewel, pl. VI, 3; Duchalais, p. 192, nº 491; Hermand, Rev. belge N., 1865, pl. II, nº 138 à 141 = Num. gallo-belge, 1864, p. 126, pl. XIII; Cat. B. N., 8822.

VOCAS (Ambiani; *br.*). F. Collombier, *Bull. Soc. Antiq. Picardie*, 1900, p. 611. Les deux premières lettres sont certaines; les dernières sont complétées conjecturalement par comparaison avec le n° 8494 du *Cat. B. N.*

VOCORIX ou **VOCORIO** (Bretagne; or). J. Evans, pl. I, 6.

VOCV (Br.). La Saussaye, R. N., 1847, p. 324; Saulcy, R. N., 1860, p. 254, et 1868, p. 414; Cat. B. N., 8651.

VOCVNILIOS (Br.). Cat. B. N., 7575.

1° AR en monogramme Rt VOLC; 2° VOLCAE Rt AREC (Br.). Lelewel, pl. VII, 20; Duchalais, Descr., n° 250 à 252; La Saussaye, Num. G. narb., pl. XVIII, 6 à 9; Dict. arch. G., n° 11; l'Art gaul., p. 119, n° 192; C. Robert, Num. Languedoc, p. 38, pl. III, 25 et 26; Al. Heiss, Desc. m. antiques de l'Espagne, 1870, p. 433; A. de Barthélemy, R. N., 1885, p. 141, pl. VI, 7; Cat. B. N., 1° n° 2646; 2° n° 2662.

VOL (Arg.). Marquis de Lagoy, Descr., 1834, p. 23; cf. Not., 1837, p. 33, pl., 18à 21; La Saussaye, Num. G. narb., pl. XVIII, 4; Dict. archéol. G., n° 10; G. Vallier, Déc. m. gaul. à Moirans, 1879,

p. 45, pl. 19 et 20; F. de la Sizeranne, Le trésor de Laveyron, 1880, p. 28, pl. III, 36 et 37; Cat. B. N., 2620.

[Voluntillus]. 1° ROVV ou MOR R2 VOLVNT; 2° ROVV ou MOR R2 CN · VOL (Arg.; type du cavalier). Marquis de Lagoy, Not. 1847, p. 7 à 9; Lelewel, p. 322, cf. pl. VI, 38; Duchalais, Descr., pl. III, 4; La Saussaye, Num. G. narb., pl. XVI, 2 (lisant VOCVNT); A. de Longpérier, R. N., 1860, p. 425; l'Art gaul., 2° partie, p. 81, n° 129 à 131; Cat. B. N., 1° 5906 à 5915; 2° 5895 à 5905; C.-A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 371.

VOLISIOS BL DVMNOCOVEROS (Bretagne; or). J. Evans, pl. XVII, 1; Cat. B. N., 9577; Holder, Altc. S., c. 1357.

VOOC (Arg.). Lelewel, pl. VII, 16; Num. G. Narb., pl. XVI. VOOEX (Or). Ch. Robert, Descr. r. de sa collection, Annuaire Soc. Num., t. V, 1878, p. 323, pl. V, 11.

VOCK (Arg., m. à la croix). Cat. B. N., nº 3564.

VOSIINOS (Bretagne; or). J. Evans, pl. IV, 13 et 14.

VOVERC? (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, n^{∞} 641 et 642; cf. Lelewel, pl. I, 8 (lisant VEROIO). Cf. *Ioverc*.

VIIOA (Lemovices; Or). Cat. B. N., 4543. C'est une déformation du nom de Philippe.

YIINEXTOS. Voy. Venextos.

VRDO-RE (Petrucorii; br.). F. de Saulcy, R. N., 1862, p. 177, pl. I, n° 11 et 1869, p. 8; Dict. arch. G., n° 84; Rev. arch., 1866, pl. XI, 33; A. de Barthélemy, Etude m. g. Poitou, 1874, p. 11, n° 15; Cat. B. N., préface, p. xv1, et n° 4333. La lettre finale E est très douteuse; il y a R et | liés et des points qu'on a interprétés comme les barres horizontales de E. Les lettres VR sont liées aussi.

VRIPPANOS (Br.). Musée de Saint-Germain. L'Art. gaul., 2^e partie, p. 98, n° 158; Atlas M. G., pl. XIII.

VSSV-L · MVNAT (Br.). C. Robert, R. N., 1859, p. 229; Dict. arch. G., nº 119; A. de Barthélemy, Rev. celt., 1872, p. 298.

VV (?) Je crois voir ces deux lettres sur les n∞ 4063-4064 du Cab. de France.

X3@EX (Trèves; or). P. Ch. Robert, Annuaire Soc. Num., t. V, p. 323, pl. V, 9. Il est visible que c'est une légende simulée avec les mêmes lettres à droite et à gauche de la lettre centrale.

ZIIVNΞΛΙΙΟΝ; ZAVOMZ HSTAOZA OΩZIH (Imit. des tétradrachmes de Thasos; arg.). Cat. B. N., 9671, 9673.

CHAPITRE V

Légendes en caractères nord-italiques.

<0+09×30977 Imit. de Massalia; arg.). J. Friedlaen-

der, Zeitschrift. f. Num., t. V, 1878, p. 115 (lisant Unurekurtos); A. Holder, Altcelt. Sprachschatz, s. v. Anarekartoi; A. Sambon, Les m. ant. de l'Italie, t, I^{er}, p. 29 et 66.

0101XVQ (Salasses? arg.). A. de Longpérier, R. N., 1861, p. 345, et Œuvres, t. II, p. 506; Th. Mommsen, Mittheil. Zürich, t. VII, p. 205 (lisant Rutirio).

107 1011 (Imit. de Massalia; arg.). F. de Saulcy, R. N., 1863, p. 155; Cat. B. N., 2160. Pirekoi?

\$\$\k\$\$ (Tétradrachme; arg). F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num.,
t. III, 1868, p. 2; Cat. B. N., 9914.

¥**17** (Tétradrachme; arg.). Annuaire, t. III, p. 2; Cat. B. N., 9913.

 $F \bowtie E \bowtie$ (Salasses; or). Lu Ases ? A. de Longpérier, Œuvres, t. II, p. 105; pl. X, 5; Th. Mommsen, dans Mittheil. Zürich, t. VII, 1850-53, p. 282, pl. 1, 3.

∧DIKOV (Salasses; or). A. de Longpérier, R. N., 1861, p. 343; Dict. archéol. Gaule, nº 32.

VVK02 (Salasses; or). A. de Longpérier, R. N., 1861, p. 344, et Œuvres, t. II, p. 505, pl. 6 et 8.

171

. . .

VOXIX (Salasses; or). Lu Anatikou? Longpérier, Œuvres, t. II, p. 505, pl. X, 3; Th. Mommsen, dans Mittheil. Zürich, t. VII, 1850-53, p. 220, pl. I, 4 a; A. Fabretti, C. I. Ital., 1867, n° 5.

Kt/1101 (Salasses; or). A. de Longpérier, R. N., 1861, p. 344, et Œuvres, t. 11, p. 505, pl. X, 2; Th. Mommsen, Mittheil. Zürich, t. VII, p. 202, pl. I, 2.

メコオ (Salasses; or). Lu Kat. A. de Longpérier, R. N.,

1861, p. 344, pl. XV, 4, et Œuvres, t. II, p. 505; Atlas, pl. XXXVII.

(Arg). R. N., 1855, p. 322; E. Hucher, l'Art gaul., II, nº 195, p. 121 et 141; Dict. archéol. Gaule, t. Iºr, p. 337; A. Sambon, Les m. ant. de l'Italie, t. Iºr, p. 29 et 67.

18 HAS (Arg.). Bouterouë, Rech. sur les m. de France, nº 41; Lelewel, pl. IX, 1; Duchalais, Descr., p. 106; comte de la Sizeranne, Examen broch. de M. G. Vallier sur la tr. d'Hostun, p. 37; A. Changarnier, Examen de qq. m. des Arvernes, 1884, p. 36 à 42; Cat. B. N., 2901 et s.; Allotte de la Fuye, Le trésor de Tourdan, 1894, p. 25 à 28, 33, pl. II.

ikikovej, (Arg.). Lelewel, pl. VII, 8; Dureau de La

Malle, R. N., 1839, p. 321; Duchalais, Descr., p. 109; Cat. B. N., 2537 et s.; Allotte de la Fuye, Le trésor de Tourdan, p. 29 et 31, pl. II, 32.

KF3105 (Arg.). Légende directe ou rétrograde. Cat. B. N., 2524 et s.; A. Holder, Altcelt. Sprachschatz, I, c. 823; Allotte de la Fuye, Le trésor de Tourdan, p. 29, pl. II, n° 30.

Légendes en caractères celtibériens.

NEGHNEN (Narbonne; br.). Sestini, Medaglie ispane, p. 172; F. de Saulcy, Auton. d'Espagne, p. 128; Boudard, Num. ibérienne, p. 245; F. de Saulcy, R. N., 1856, p. 4; Ch. Lenormant, R. N., 1858, p. 147; A. Heiss, M. ant. Espagne, p. 434, pl. LXV; Dict. archéol. Gaule, nº 30; Cat. B. N., 2444-2498.

 $r \land \diamond r \Rightarrow p \Rightarrow \uparrow (Br.)$. Sur les m. des Longostalètes. Voy.

ΛΟΓΓΟCΤΑΛΗΤΩΝ.

Γ◊Γ∧×Ψ (Br.). F. de Saulcy, Essai classem. auton. Espagne, p. 46; Boudard, Num. ibérienne, p. 265 (provenance: environs de Béziers); Aloiss Heiss, M. ant. de l'Espagne, p. 437 (lisant Bricitze et proposant Béziers); Cat. B. N., 2499-2506.

1° Λ Λ Ψ Λ Α 2° Σ Ν Ш Ν Ρ ζ 0 κ (Monnaies à la croix;

arg.). 1° Sestini, Medaglie ispane, p. 208; F. de Saulcy, Essai class. auton. Espagne, p. 121 (lisant le nom des Vascones); Boudard, Num. ibérienne, p. 171; baron Chaudruc de Crazannes, Dissert. m. à la Croix, 1839, p. 17; L. de la Saussaye, R. N., 1866, p. 398; F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 11 (lisant Espan); Aloiss Heiss, M. ant. de l'Espagne (lisant Onthga, identifié avec Agde); Cat. B. N., 3558; P. Ch. Robert, Num. du Languedoc, I, p. 36, pl. III, 19. — 2° V. Luneau, R. N., 1901, p. 311, pl. VIII, 134.

CHAPITRE VI

LES TYPES DES MONNAIES CELTIQUES

 Divinités. — II. Portraits. — III. Figure humaine. — IV. Armes. — V. Parure. — VI. Lyre; char. — VII. Animaux. — VIII. Plantes; symboles divers. — IX. Observations relatives aux types monétaires et aux déformations qu'ils présentent. — X. Considérations sur les dates probables de divers types.

I. Lorsque les Gaulois eurent emprunté les types monétaires du statère de Philippe, ils ne cherchèrent guère sans doute à pénétrer la signification qui y était attachée, et ignorèrent probablement que d'un côté on y voyait la tête d'Apollon, et de l'autre un bige, qui faisait allusion aux jeux célébrés à Dium ou plutôt aux jeux olympiques dans lesquels les chars de Philippe II avaient été victorieux. Mais une énigme se pose, quand on constate, d'une part, la rareté des représentations figurées dans la Gaule préromaine (1), et, d'autre part, la quantité considérable de types très divers sur les monnaies gauloises, d'abord copies de quelques types grecs et romains, puis créations indigènes.

Le druidisme fit-il sentir son action sur le monnayage comme

(1) Du reste, il ne faut pas exagérer cette rareté de monuments figurés. On connaît déjà une vingtaine de menhirs-statues dans l'Aveyron et le Tarn (L'abbé Hermet, Association fr. pour l'avanc. des Sciences, 29° s., Paris, 1900, compte rendu, t. II, p. 747) et même plus au Nord (L'Anthropologie, t. V, 1874, p. 147 et s.). On doit faire aussi une place à part à l'intéressante statue de guerrier, trouvée à Grézan (Gard) et conservée au Musée de Nimes (S. Reinach, dans Comptes rendus Acad. Inscr. et b. l., 1901, p. 280, pl.; art grécoceltique ou gréco-ligure). Ce guerrier porte un torques.

CHAPITRE VI

l'ont admis certains auteurs (1)? Le druidisme répugnait-il à la représentation figurée des divinités (2)? Ces deux propositions s'excluent l'une l'autre; car il y a certainement des représentations de divinités sur les monnaies gauloises, sans parler de celles qui ont été empruntées à des monnaies étrangères. A dire vrai, nos con-



Fig. 2.

naissances actuelles ne permettent guère de reconnaître les divinités celtiques (3). Cependant, la figure accroupie de certaines monnaies gauloises (Fig. 2, cf. § Remi) doit évidemment être rapprochée des figures représentées dans la même

position sur des monuments, faits à l'époque romaine il est vrai, mais relatifs à des divinités anciennes (4).

Le guerrier portant une lance et un torques, sur un bronze de la même région que le précédent, est peut-être la représentation d'une divinité celtique. Mais il ne faut pas l'appeler Camulus (comme

(1) Voy. plus haut, p. 16 à 18.

(2) M. Salomon Reinach croit que le druidisme était conforme sur ce point au pythagorisme (Rev. celtique, t. XIII, 1892, p. 199; article intitulé l'Art plastique en Gaule et le druidisme).

(3) Pour en être convaincu, il suffit de lire l'article de M. C. Júllian, Notes gallo-romaines, XIV, dans Rev. des études anciennes, t. IV, 1902, pp. 101-114 et 217-234). Il se prononce, contre M. S. Reinach, en faveur de la thèse d'un Teutatès panceltique; les dieux topiques de forêts, rivières, monts, etc., sont d'origine préceltique; les Gaulois ont dû avoir de bonne heure une divinité solaire, connue sous le nom de Bélénus; et aussi une grande divinité féminine, polymorphe. D'ailleurs, « il ne faut pas chercher dans la religion celtique pri-« mitive des dieux à attributs nettement déterminés » (p. 228). Sur l'incertitude de nos connaissances, cf. Georges Dottin, La religion des Celtes, 1904, p. 10, 37, 56.

(4) Autel de Reims, autel de Saintes, statuette d'Autun. (Voy. Alex. Bertrand, dans Rev. archéol., juin-août 1880, pl. I à IV). La monnaie gauloise est reproduite p. 12 du t. à part. M. Ed. Fourdrignier en a donné aussi une reproduction grandie dans Divinités accroupies, 1899, p. 20. (Extr. Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris). D'autres figures accroupies ont été signalées près d'Avallon, à Clermont-Ferrand, à Besançon et Amiens (cf. S. Reinach, Répert. Sculpt. gr. et rom., t. II, 1898, p. 25). Citons encore les statues accroupies de Velaux, au Musée de Marseille, qui appartiennent surement à un art préromain (Cf. S. Reinach, Bronzes figurés de la Gaule romaine, p. 25).

l'a fait Saulcy); car on sait qu'un dieu celtique, parent du Mars romain, a porté le nom de Teutatès, dans certaines régions (1). Il est possible que le dieu au maillet (*Sucellus* d'après l'autel de Sarrebourg), soit représenté (2) sur des monnaies d'or frappées dans la presqu'île de la Manche (*Fig. 3*), bien que le maillet soit tenu d'une manière différente sur les monuments sculptés ou modelés à



l'époque romaine. Peut-être est-ce le même dieu qui est représenté sur des pièces attribuées aux Namnetes (*Fig.* 4)? En tout cas, si l'on peut admettre que la numismatique celtique offre des représentations de divinités, il est probable que Charles Robert a eu raison de repousser l'hypothèse d'après laquelle Ogmius aurait été figuré sur des monnaies (3).

II. Une autre question importante se rattache, par certains côtés, à la précédente. Les monnaies gauloises offrent-elles de véritables portraits? Depuis longtemps déjà, de nombreux auteurs se sont prononcés affirmativement (4), et ont reconnu en particulier le portrait de Vercingétorix sur les monnaies qui portent son nom (5).

(1) Rev. des études anciennes, t. IV, 1902, p. 219.

(2) A. de Barthélemy, dans *Rev. des questions histor.*, t. XXI, 1877, p. 381. Cf. Ed. Flouest, *Deux stèles de laraire*, 1885, p. 58, pl. XI.

(3) E. Hucher, dans R. N., 1850, p. 102 et Art gaulois, I, p. 10. Contre la théorie: P. Ch. Robert, Ogmius, dieu de l'éloquence figure-t-il sur les monnaies armoricaines, Paris, 1886, in-8°, 7 p. (Extr. Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres) = Bull. Soc. archéol. Finistère, t. XIII, 1886, p. 81.

(4) J. Lelewel croyait que toute monnaie gauloise porte l'effigie du personnage dont le nom est inscrit. (*Type gaulois*, p. 41). La Saussaye a dit que les têtes des chefs gaulois appartiennent seulement aux derniers temps de l'indépendance (*R. N.*, 1851, p. 388).

(5) A. Chabouillet avait dit que la tête des statères au nom de Vercingétorix, n'étant point couronnée de laurier, ne pouvait être celle d'Apollon (*Magasin pittoresque*, 1853, p. 135). Voy. Fillioux (*Nouvel essai...*, 1867, p. 24 et 27) et F. de Saulcy (*Annuaire*, t. II, 1867, p. 30). Cf. aussi Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise; types gaulois*, 1861, p. 97 à 104. M. C. Jullian a exposé la M. E. Babelon, qui a repris la question et l'a développée, reconnaît des portraits sur les pièces d'Atectorix, de Contoutos, d'Andobru, de Lucterius, d'Epasnactus et de Vergasillaunus, d'Epillos et de Togiantos (1). Pour Vercingétorix les arguments en faveur du portrait sur les monnaies gauloises seraient ceux-ci :

Le type de la tête nue des monnaies de Vercingétorix n'a aucun rapport avec les têtes d'Apollon des monnaies grecques et romaines. La tête casquée représente le même personnage que la tête nue. D'autres chefs gaulois ont mis leur portrait sur des monnaies. Les rois grecs et la plupart des genéraux romains à la fin de la République ont frappé des monnaies à leur effigie. Vercingétorix a dû agir de même, d'autant plus que son père Celtillus avait eu le principat de toute la Gaule, que lui-même fut appelé *rex* par les siens et que la plupart des peuples gaulois lui conférèrent l'*imperium*.

Les réponses qu'on peut faire à ces arguments sont les suivantes :

Le type de la tête nue paraît très différent de celui d'Apollon sur les monnaies grecques et romaines. Mais il ne faut pas faire la comparaison directement. Le type gaulois sur les pièces d'or arvernes est la résultante d'une série de transformations (2). D'ailleurs, on trouve dans le groupe de ces pièces des exemplaires avec la couronne de laurier bien formée, et d'autres avec la tête nue sans aucun

question du portrait du héros gaulois dans Vercingétorix, 1901, p. 353-357, fig. Le D^r L. Capitan a admis hypothétiquement que l'on pouvait reconnaître un portrait dans certaines pièces, plus spécialement celles à la tête casquée. (Possède-t-ön un portrait authentique de Vercingétorix, dans Revue hebdomadaire, 18 janvier 1902, p. 303-310, fig.).

(1) R. N., 1902, p. 29-30; article intitulé Vercingétorix; étude d'iconographie numismatique (p. 1 à 35, pl. I et Il). L'auteur reconnaît aussi le portrait de Vercingétorix sur diverses monnaies romaines, en particulier sur le denier de L. Hostilius Saserna, qui porte une tête à chevelure flottante, une barbe pointue et une moustache. Je laisserai de côté ces monnaies romaines dont l'examen nous entraînerait trop loin. Je ne crois pas d'ailleurs que cette pièce offre un véritable portrait de Vercingétorix, même si le graveur romain a eu l'intention de le représenter. Il est probable qu'il s'agit d'un Gaulois symbolisant la race.

(2) Je ne puis admettre, comme on l'a fait, que les statères de Vercingétorix sont les plus belles monnaies gauloises. Elles sont inférieures à divers points de vue.

nom (1). Il est peu probable que ces dernières offrent des portraits.

Que d'autres chefs gaulois aient mis leur portrait sur des monnaies, c'est un autre problème à résoudre et l'on ne peut le considérer d'avance comme résolu. D'ailleurs pour Epasnactus en particulier, il faut remarquer que la pièce d'argent, dont le témoignage est invoqué, porte une tête ornée d'un bandeau ou diadème. Si l'on admet que la tête de cette pièce est un portrait, il s'ensuit nécessairement que ce chef a pris les insignes de la royauté, fait du plus haut intérêt, mais tout à fait invraisemblable et qu'aucun texte ne laisse supposer. La vérité est plus simple. La monnaie d'argent d'Epasnactus avec le buste diadémé est probablement imitée, pour le droit, de la tête diadémée d'Apollon des deniers de C. Calpurnius Piso Frugi, monétaire romain vers 61 avant J.-C. (2). Le R de ce denier démontre la vraisemblance de cette hypothèse, car il porte un cavalier tenant une palme et galopant à droite. Or la pièce d'argent gauloise présente, au R2, un cavalier galopant à droite; derrière lui, un objet dont l'explication est très simple, si l'on admet avec nous qu'il s'agit d'une déformation de la palme du denier romain.

La question des portraits de chefs gaulois n'est donc pas facile à résoudre. D'ailleurs, il faut s'entendre sur le sens du mot *portrait*. S'agit-il d'une ressemblance officielle, voulue, commandée par le personnage qui a fait frapper la monnaie? Ou bien veut-on dire que certains graveurs ont cherché à donner aux visages dessinés par eux la physionomie des hommes de leur race ou même celle de chefs célèbres? Il y a une nuance, et, au point de vue monétaire, elle est d'une importance capitale.

En effet, si nous examinons un autre argument, nous constatons que, si les rois grecs ont en effet usé de leur droit d'effigie, leur exemple n'a pas influé sur les monnaies de la Gaule où les statères de Philippe II sont seuls copiés. C'est donc à Rome que les chefs gaulois, et Vercingétorix en particulier, auraient emprunté l'usage de placer leur effigie sur la monnaie. Mais, à Rome, le tout-puis-

⁽¹⁾ Je laisse de côté les statères avec la légende Cas, qui portent une tête avec bandeau ou diadème. Ces pièces constituent une énigme pour laquelle je n'ose proposer aucune solution. Mais je tiens à ne pas les oublier.

⁽²⁾ Voy. E. Babelon, Descr. m. républ. romaine, t. Ier, p. 300, fig. 24.

sant Sylla, qui frappa même des pièces d'or avec son nom et son titre d'*imperator*, n'osa pas y faire reproduire ses traits, et César fut le premier qui reçut du Sénat le droit de placer son effigie sur les monnaies (1). Or, ce décret est de l'an 710 de Rome (44 av. J.-C.), c'est-à-dire postérieur de huit années à l'émission des statères de Vercingétorix.

Enfin on n'est guère autorisé à citer l'exemple de Celtillus, car nous savons que ce chef fut mis à mort par ses propres compatriotes pour avoir voulu établir sa domination d'une manière qui porta ombrage aux autres chefs. Le pouvoir des rois (2) gaulois était en effet bien précaire au moment de l'arrivée de César en Gaule. Du reste, Vercingétorix ne cessa pas d'être accusé de trahison par certains de ceux qui l'entouraient. Il préférait, disait-on, pendant le siège d'Avaricum, tenir la royauté de la grâce de César plutôt que de la faveur des siens. Il répondit que la Victoire pourrait lui donner ce pouvoir suprême (3). Cette réponse était déjà peu prudente. N'eût-il pas été téméraire de la part du fils de Celtillus de s'arroger des prérogatives royales et de placer son effigie sur des monnaies ?

En admettant que Vercingétorix, âgé de moins de trente ans, n'eut pas encore les moustaches que portaient les nobles gaulois, il devait au moins avoir de longs cheveux (4) et on lui trouvait un aspect farouche. Aucune de ces caractéristiques n'est reconnaissable sur les monnaies gauloises. D'ailleurs, M. E. Babelon admet que le portrait de ces monnaies « a un caractère conventionnel, « stylisé, idéalisé », que les cheveux sont « frisés suivant une « mode gauloise observée sur la plupart des monnaies qui ont une tête humaine »; que « l'attache du nez entre les yeux est à la « grecque, par une convention d'atelier dont la numismatique gau-

(1) Dion Cassius, XLIV, 4. - Cf. E. Babelon, Descr. m. Rép. rom., t. II, p. 19.

(2) Il faudrait établir encore que le mot *rex* dont César se sert pour désigner le titre conféré à Vercingétorix a bien toute la valeur que nous attribuons au mot « roi ». Il est probable que certains rois gaulois eurent la suprématie sur de nombreux chefs (Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 163). Mais rien ne prouve que Vercingétorix eut un pouvoir de ce genre.

(3) Cæsar, De b. g., VII, 20, 2 et 7. — Cf. C. Jullian, Du patriotisme gaulois, p. 12 (Extr. de la Rev. celtique, oct. 1902).

(4) Sur les détails de la coiffure des Gaulois, voy. Diodore Sic., l. V, c. 28.

loise nous offre aussi de fréquents exemples (1) ». Avec de semblables restrictions, il n'y a déjà plus de portrait; il y a seulement une physionomie, qui est avant tout la création d'un graveur.

Pour en finir avec cette question, disons qu'on pourrait supposer que la tête casquée des statères de la seconde série représente peutêtre ce Mars gaulois des batailles dont nous parle César (2). Vercingétorix emprunta beaucoup aux Romains, au point de vue de la tactique et des ressources militaires (3), et il a pu s'inspirer aussi du Mars casqué dont la tête était représentée sur certains deniers romains. La tête du dieu a seulement reçu un casque gaulois, qui lui donnait un aspect national. Ce n'est qu'une hypothèse; mais je la crois aussi vraisemblable que beaucoup de celles qu'on a proposées. Si l'on objectait que le nom d'homme doit désigner la tête autour de laquelle il se lit, je répondrai que sur l'aureus de Sylla, cité plus haut, le nom du dictateur est écrit sous un buste de Vénus (4).

III. Sur les monnaies gauloises, la tête humaine est généralement de profil. Cependant on en connaît un certain nombre

placées de face (Petits bronzes Segisu et pièce d'argent qui s'y rattache; pièce d'or armoricaine; petites pièces classées aux Andecavi; monnaie à la croix; bronzes du champ de Lamoy; bronzes classés aux Lexovii et aux



Ambiani; bronzes coulés des Leuci, sous le sanglier; bronze d'attribution incertaine. Musée de Péronne; Atlas, pl. LV, D. 45 (Fig. 5) (5).

(1) R. N., 1902, p. 33. — Ces remarques sont très judicieuses et on devra en tenir compte dans l'étude des types de têtes.

(2) De b. g., VI, 17 : « Apollinem et Martem...; Martem bella gerere ».

(3) Cf. C. Jullian, Vercingétorix, p. 317.

(4) E. Babelon, Descr. m. Républ. romaine, t. I^{er}, p. 406.

(5) Pour le type de la tête de face, cf. les fragments de bronze du musée de Châteauroux (A. Blanchet, Antiquités du dép. de l'Indre, 1901, pl.; extr. du Bull. Soc. Antiq. France). Cf. aussi les ornements de bronze d'Horschowitz, au musée de Prague (P. Reinecke, Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone Nordwärts der Alpen, 1902, p. 21, fig. 1). La sépulture de Marson (Marne) renfermait une plaque de bronze décorée de trois têtes de face (L. Morel, Planches de la Champagne souterraine, 1890, pl. 2, fig. 9).

CHAPITRE VI '

On remarque souvent sur la joue de la tête du droit des signes qu'on pourrait à la rigueur considérer comme des tatouages. Ainsi un quart de statère (Caletes ou Aulerci Eburovices) porte sur la joue le *triskeles* cantonné de trois points (1). Un statère armoricain porte deux S adossés qui ont été traversés ensuite d'un coup de ciseau, preuve qu'on a vu dans ce signe une marque intentionnelle.





Le trésor de Jersey contenait de nombreuses pièces dont la tête portait, sur la joue, une lyre ou des cercles avec point au centre (2) (Fig. 6).

Les monnaies gauloises portent en dehors du char imité de celui

du statère macódonien, des cavaliers (série de la vallée du Rhône; pièce classée aux Bituriges; Pictones, Redones, *Ratumacos, Giamilos, Mediomatrici, Andobru*, etc. (3) qui sont souvent imités d'un prototype romain.

Il faut rapprocher deux pièces d'argent de classement très incertain, mais portant au R2 un cavalier lançant le gæsum et au-des-



sous un sanglier (*Fig.* 7 et 8) (4). Pour celles-ci, le type est peutêtre de création celtique.

(1) E. Hucher, *l'Art Gaulois*, II, p. 8, nº 5. Un quart de statère, trouvé dans le Doubs et un autre du Musée de Rouen, ont également le *triskeles* sur la joue (*Ibid.*, p. 22, nºº 26 et 27). Signalons encore la pièce d'argent des Pictones avec croisette à extrémités perlées, sur la joue; un statère avec un signe semblable, également sur la joue (*Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 295, pl. V. 3; anc. collection P. Ch. Robert, 7 gr. 42, classé aux Arverni), et un quart de statère des Parisii, avec croisette sur la joue (Musée de Péronne; *Atlas*, pl. LV).

(2) A. de Barthélemy, dans R. N., 1884, p. 190, pl. V, 18 à 20; pl. VI, 1 à 3.

(3) Pour les indications analogues qui suivent, je cite des exemples et ne fais pas un relevé complet.

(4) La première de ces pièces est figurée dans le Dict. archéol. Gaule, nº 294

L'homme est figuré debout sur beaucoup de pièces; mais la femme ne paraît jamais sur les monnaies gauloises; car les pièces Drucca, Magurix et certains bronzes de l'Est sont des copies de monnaies romaines et reproduisent des divinités (Hygie et la Vic-

toire). Il en est de même pour le buste de certaines pièces (*Pennille*, *Arda*, etc.).

Une figure humaine, quelquefois munie d'ailes se voit sous l'androcéphale de nombreuses monnaies armoricaines



et des Aulerci Cenomani (*Fig. g*). C'est un type dont l'explication est encore incertaine. Toutefois, il faut probablement y reconnaître une déformation de la Victoire qu'on voit sous le bige, au \mathbb{R} de certains statères macédoniens (1).

Un cavalier renversant un ennemi (Sedullus, Andu, Lexovii) est sans doute emprunté à un type étranger.

C'est à tort qu'on a vu des têtes couronnées sur des monnaies gauloises (2). Il n'y a que des casques, quand la tête n'est pas nue ou parée du diadème ou de la couronne de laurier (3).

IV. Les casques sont romains (et grecs), comme sur des pièces de Nemausus, des Segusiavi, d'Arivos, des Ædui, etc.; et, en ce

cas, ils indiquent presque toujours un prototype étranger. Quand ils ont une forme particulière, c'est que le type a été nationalisé. Ainsi on voit un casque gaulois sur un statère de Vercingétorix, sur des pièces de Ro-



veca, de Criciru, d'Andobru (Fig. 10), de Matugenos; il est de forme assez semblable à celle du casque de bronze trouvé à

des pl. de m.; on en a trouvé deux analogues à Vernon (Cf. Duchalais, Descr., nº 12, et Cat. B. N., 4788-91). La seconde monnaie est publiée dans R. N., 1884, p. 187, pl. V, 9 et Atlas, pl. XXVII, J. 60 (Trésor de Jersey).

⁽¹⁾ A. de Barthélemy, Note sur le monnayage du nord-ouest de la Gaule, 1891, p. 7.

⁽²⁾ J. Strzygowski, dans les Jahreshefte des öster. arch. Institutes, Vienne, t. IV, 1901, p. 196, fig. 216 et 217 (Monnaies de Cupinacios et d'Ulatos).

⁽³⁾ Les têtes tourelées de Cabellio et de Copia forment un classe à part.

Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) (1) et aussi au casque de la figurine de bronze d'Idria, près de Baća (comté de Gœritz, Autriche) (2).

Les armes qui paraissent sur ces monnaies gauloises sont d'abord le celt de bronze, à douille servant pour adapter le manche (3), puis





la hache ordinaire, sur les monnaies dites à la croix (4) (*Fig. 11*).

L'épée ou poignard, à lame large et lancéolée se voit sur des monnaies des Bituriges; et une intéressante pièce armoricaine présente la même forme

avec une poignée terminée par des antennes, comme dans les armes du même genre trouvées à Hallstatt (5). L'épée figurée sur

(1) Musée de Clermont-Ferrand. L'Anthropologie, t. III, p. 116, fig. — Le casque d'Amfreville (Eure), conservé au Musée du Louvre, est de forme différente, plus allongée.

(2) Musée de Vienne, Autriche. Josef Szombathy, Das Grabfeld zu Idria bei Baca in der Grafschaft Görz, Wien, 1901, in-4°, 73 p. (Extr. des Mittheilungen der prähistor. Com. der Kais. Akad. der Wissenschaften, n° 5, p. 292-363). La figurine, ressemblant comme style à des bronzes de la Haute-Italie, a été trouvée dans une tombe de la dernière époque d'Hallstatt (p. 66-69, fig.). Un casque de forme analogue à celui de cette statuette, fréquent d'ailleurs dans le Noricum, a été recueilli dans une autre tombe de la même nécropole. — Pour la statuette, cf. M. Hoernes, Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa, 1898 p. 677, fig. 203; Führer du Musée d'Hist. nat. de Vienne, 1892, p. 154, fig. — Cf. aussi les casques de Montefortino (J. Déchelette, dans Rev. archéol., 1902, l, p. 261).

Une pièce d'or pâle, trouvée à Etaples (Pas-de-Calais), porte un cavalier dont la tête paraît surmontée de trois cornes (*Cat. B. N.*, 6934; *Atlas*, pl. XXIV, classée sans raison suffisante aux Unelli). S'agit-il d'un casque avec deux cornes et tige centrale comme ceux trouvés en Grande-Grèce et en Etrurie? (Cf. *Dict. Ant. gr. et rom.*, s. v. *Galea*, fig. 3415; un au musée du Louvre). Il faut attendre d'autres exemplaires avant de conclure. C'est évidemment une pièce analogue que Ch. Robert a signalée dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1875, p. 77.

(3) R. Forrer, dans Zeitschrift für Ethnologie, fasc. 5, 1903, p. 712, fig. 9 et 10. – Cf. des pièces du trésor de Saint-Etienne-des-Landes, dans R. N., 1901, pl. VIII, fig. 126, 127, 131.

(4) Sur la signification religieuse que pourrait avoir le type de la hache, voy. ma note dans Bull. Soc. Antiq. de France, 1903, p. 137-141.

(5) Cf. un manche de poignard à antennes, trouvé dans le centre de la Gaule (Mém. Soc. Antiq. Centre, t. XIX, 1892-93, pl. I). — Sur le type de l'épée, voy.

la monnaie armoricaine (attribuée aux Unelli) est retenue par, une chaînette (1) à un objet encore indéterminé, qui est peut-être une fibule (*Fig. 12*). La grande épée, telle qu'on la trouve dans des sépultures de la Gaule, et de la Marne en particulier, se voit sur une pièce d'argent de *Dubnoreix* (2). Le guerrier figuré au R^L de cette même pièce paraît tenir aussi un carnyx et un sanglier-



enseigne et il porte sûrement une tête coupée (3) dans la main gauche (Fig 13). C'est bien là un type gaulois.

Les boucliers sont souvent ronds ou ovales (m. des Pictones, des Redones). Il est rond sur le denier de la seconde série des monnaies d'Epasnactus où est représenté un guerrier en costume romain tenant une enseigne romaine. Mais, par opposition, le R de la pièce de Vepotal porte un guerrier gaulois tenant le sanglier-

A. de Barthélemy, Etudes sur la Num. celtique, Paris, 1843; § 4. Extr. de la Rev. de la province et de Paris, t. V, 1843). — Chez les Irlandais, il y avait un serment par l'épée (Rev. celtique, t. IX, 1888, p. 144). — Sur une monnaie armoricaine le bige est conduit par une épée (Dict. archéol. Gaule, nº 283; Cat. B. N., 6922). M. C. Jullian dit que l'épée, dans ce cas, est l'instrument de la volonté divine (Rev. des études anciennes, t. IV, 1902, p. 279, n. 2). C'est une explication d'une grande hardiesse. M. Jullian dit aussi que « la Numismatique des « Gaulois, quand elle n'est pas d'imitation, est pleine de leurs légendes et de « leur religion ». Mais la grande difficulté est de connaître les frontières de ces deux domaines. C'est pourquoi j'ai tenu à garder une prudence extrême.

M. Jullian a supposé encore que divers emblèmes placés au-dessus du cheval, à la place de l'aurige (oiseau, épée, rameau, loup, roue, enseigne, hippocampe) pouvaient être quelquefois « la figuration symbolique de diverses formes « d'enseignes conduisant le peuple » (*Ibid*, p. 285, n. 6).

(1) Cf. la chaine de Coizard, Marne (J. de Baye, dans le *Musée archéol.*, t. I^{•*}, 1875, p. 233, fig.) et celle de Méry-sur-Seine, au Musée de Troyes (*Cat. des bronzes*, 1898, n° 343).

(2) Cette épée est pendue au côté droit, comme le dit Strabon (IV, 1v, 3).

(3) Cf. R. N., 1884, p. 11; Rev. archéol., 1889, I, p. 330; Rev. celtique, t. IX, 1888, p. 189. Les passages d'auteurs anciens relatifs à cette coutume sont nombreux. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'elle est spéciale aux Gaulois.

ιı

enseigne et appuyant la main gauche sur un bouclier allongé (1). Ce même guerrier semble revêtu d'une cuirasse et tient la lance dont parle Diodore (2) (*Fig. 14*). J'ai déjà cité le sanglier-enseigne. On le retrouve à plusieurs reprises dans la numismatique gau-



loise et figuré de telle manière qu'il ne peut être pris pour autre chose qu'une enseigne (Pièces de Litavicus (*Fig. 15*), d'*Andecombo* et des Aulerci Eburovices (3).

La trompette de guerre, carny x, est représentée sur des monnaies des Lemovices et de Dubnoreix (4).

V. Pour la parure, citons le torques dont les exemples sont très nombreux, comme on doit s'y attendre (M. de *Diasulos, Vadnenos, Suticos, Criciru, Atesos, Ateula, Caledu* et un certain nombre de pièces anépigraphes) (5). On voit souvent des bustes dont le cou est paré d'un collier perlé, comme celui de la Diane de Massalia. Et

(1) C'est la forme du bouclier gaulois tel qu'on le voit sur les semis d'Ariminum avec la tête de Gaulois (R. Garrucci, *Le Monete dell' Italia antica*, pl. XIV, LIX et LX).

(2) Diodore Sic., l. V, c. XXX. Dans ce passage il est aussi question de boucliers très hauts, de casques surmontés de cornes, de trompettes particulières, de l'épée large suspendue à des chaînettes de fer ou de bronze.

(3) Pour ces derniers, on a tenté, d'ailleurs avec des réserves, de reconnaître leur emblème, totem, dans le sanglier dont le nom aurait peut-être été ebur (C.Jullian. dans *Rev. études anciennes*, t. IV, 1902, p. 274, n. 2). Au sujet du sanglier-enseigne, cf. S. Reinach, dans *Rev. celtique*, t. XXI, 1900, p. 297.

(4) Nous en connaissons de nombreuses représentations sur les monnaies romaines, par exemple sur les deniers de L. Hostilius Saserna. On peut consulter à ce sujet : Marquis de Lagoy. Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois, Aix, 1849, in-4°, 38 p., 2 pl. Cf. E. Babe-. lon, Descr. m. républ. rom. (passim). — Rapprochez du carnyx les lurs de bronze dont on a trouvé au moins 25 spécimens en Danemark (Musée de Copenhague).

(5) Cf. J. de Baye, Le torques était porté par les hommes chez les Gaulois, Caen, 1886, in-8°, 28 p.; quelques fig. de m. gauloises. — Sur les Gaulois représentés avec cette parure, voy. aussi S. Reinach, Les Gaulois dans l'art antique, dans Rev. archéol., 1889, I, p. 322, 337 et passim.

l'on peut croire que dans la plupart des cas, cet ornement a été ajouté, en souvenir du type de la drachme massaliète, ou encore de celle de Rhoda (pour les pièces à la croix et celles qui s'en rapprochent). Mais, sur beaucoup d'autres pièces, surtout dans l'ouest de la Gaule, la section du cou est bordée de perles, bien qu'il ne s'agisse probablement pas d'un collier. C'est un genre d'ornemen-

tation qui indique un style particulier. D'ailleurs, sur les monnaies armoricaines, beaucoup d'ornements (rinceaux autour de la tête, symboles) sont perlés.

Certaines pièces (statère attribué aux Atrebates; Fig. 16)



Fig. 16.

portent, dans le champ, un objet qui parait être une sorte de haussecol, analogue à ceux qu'on a trouvés en Gaule et en Irlande (1).

La fibule n'est représentée nettement que sur les statères de Criciru (2). Les détails de la gravure des monnaies gauloises ne sont

pas assez nets (3) pour que nous puissions traiter utilement la question du costume et ce qu'on a écrit à ce sujet est peu concluant. Un bronze, attribué aux Ambiani, de très fort relief (*Fig. 17*), est utile pour la question, bien qu'on ne



Fig. 17.

puisse dire si la figure porte des bracelets sur les bras ou s'il s'agit des manches courtes d'une tunique.

VI. La lyre, si fréquente (Monnaies des Ædui, des Arverni, des Armoricains) est peut-être à l'origine une imitation d'un type étranger. Mais il est probable que les graveurs gaulois ont reproduit quelquefois la *crotta* ou lyre des bardes (4). En tout cas, cette lyre

(1) Cf. L'Anthropologie, t. V, 1894, p. 206, fig. et S. Reinach, dans *Rev. cel*tique, t. XXI, 1900, p. 75 et 95, fig. Cf. pour l'Espagne antique, *l'Anthropolo*gie, 1893, p. 114, et 1896, p. 373.

(2) La fibule représentée ressemble beaucoup à une fibule trouvée au Mont-César; L. Maxe-Werly, dans Bull. monumental, 1884, p. 397 et pl.

(3) De plus, les monnaies gauloises sont souvent mal frappées et beaucoup d'exemplaires retrouvés sont fort usés.

(4) Sur cet instrument, voy. *Rev. archéol.*, 1882, II, p. 227. — Diodore de Sicile dit que les Gaulois avaient des instruments semblables à la lyre grecque (l. V, c. xxxi). Pour celle-ci, voy. *Dict. des Antiq. gr. et rom.*, s. v. (Th. Rei-

était d'un type assez ancien, si l'on en juge par le petit nombre de cordes, quatre ou cinq, dont elle est pourvue.

On sait que les Gaulois ne se servaient plus de chars de guerre au premier siècle de notre ère (1). César n'en fait pas mention; tandis qu'il parle de cet engin à propos des Bretons. Cependant diverses sépultures de la Marne contenaient des débris de char (2). En tout cas, les monnaies gauloises, à l'exception de celles qui sont des copies du « philippe » (dont le char a une autre origine), ne représentent pas le char de guerre. Une seule (*Turonos-Triccos*) paraît contraire à cette assertion. Mais il est facile de voir que le R2, avec un guerrier lançant une arme, qui est évidemment le *gaesum* (3), a été copié sur le R2 du denier de M. Aurelius Scaurus ou d'un autre de la même série. (Voy. plus loin, ch. VII, § V).

VII. Le cheval seul est un des types les plus communs des monnaies de la Gaule. Il provient quelquefois d'une simplification d'un prototype. C'est probablement le cas pour les statères arvernes de la dernière époque. D'ailleurs, on connaît des pièces assez nombreuses où le char est traîné par un seul cheval, simplification facile à concevoir. En tous cas l'origine du cheval isolé apparaît péremptoirement pour la pièce de la série Kaletedou qui porte,

nach). — Contrairement à l'hypothèse de M. C. Jullian (*Rev. études anciennes*, t. V, 1903, p. 26, n. 8), je ne crois pas qu'on découvre, sur les monnaies gauloises, d'autres instruments de musique que la lyre et le carnyx. On en peut tout au plus reconnaître les variétés; mais avant même de chercher à donner un nom à ces formes différentes, il faut se demander si le graveur était assez habile pour que le détail relevé ait une valeur archéologique. Pour la même raison, je ne sais s'il faut admettre la représentation de la danse sur les monnaies gauloises (M. C. Jullian, *ibid.*, p. 26, n. 7, considère que le fait est prouvé).

(1) On voit un char de guerre, qualifié d'essedum, sur les deniers de L. Hostilius Saserna, et un autre char sur ceux de M. Aurelius Scaurus (dont le guerrier conducteur représente peut-être Bituit). Cf. H. d'Arbois de Jubainville, Le char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques, dans Rev. celtique, t. IX, 1888, p. 387; et aussi Bull. Soc. Antiq. France, 1898, p. 219 et 228.

(2) Rev. archéol., 1877, I, 154, et II, 133; cf. H. Hubert, Sépulture à char de Nanterre, dans l'Anthropologie, 1902, p. 66 (Bibliographie de la question).

(3) Sur ce javelot des peuples celtiques, cf. Dict des Antiq. gr. et rom., s.v. (S. Reinach). Je crois que je suis le premier à donner le nom de gaesum à l'arme de jet figurée sur le bronze gaulois et les deniers romains.

retourné, le nom Sula, copié sur le denier de P. Cornelius Sula : La monnaie romaine porte la Victoire dans un bige; la copie gauloise ne reproduit qu'un cheval (1).

Lelewel prétendait que le cheval des monnaies du nord de la Belgique était d'une race particulière (2), et il trouvait même des différences entre les chevaux éduens, les bituriges et les arvernes (3). En réalité, on peut parler de différences de style suivant les régions et suivant les époques; mais il faut renoncer à distinguer des races, quand on doit se borner à étudier de petits monuments, d'une fabrique souvent négligée et dont les types sont

quelquefois de simples copies. Cette observation peut d'ailleurs s'appliquer à la figure humaine.

On voit sur certaines pièces (Leuci, *Caledu-Senodon*, etc.) un lien joint à la

Fig. 18.

tête du cheval. Quelques auteurs ont voulu localiser dans le Nord-Est ce type de « la bride flottante » (4). Mais on le trouve aussi sur des monnaies de Volcæ Tectosages (*Fig. 18*) et de la région des Bituriges.

Après le cheval, le sanglier est certainement l'animal le plus fréquemment représenté dans la numismatique gauloise. On le trouve depuis Nemausus et Avenio jusqu'aux Petrucorii; depuis les Sequani (5) jusqu'aux Veliocasses, et même sur des monnaies armoricaines. Cet animal, dont les troupeaux étaient sans doute une des richesses de la Gaule (6), peut être considéré comme l'emblème national des Celtes (7). Il est tellement commun qu'on ne

(1) Voy. chap. VII, § 5.

(2) Type gaulois, p. 67; cf. p. 169.

(3) Ibid., p. 86, 188 et 282. Il se trompait complètement d'ailleurs pour les derniers, car les m. dont il parle à ce sujet appartiennent à l'Europe Centrale.
(4) L. Maxe-Werly, Etat actuel Num. rémoise, 1889, p. 7.

(5) Des sangliers de style analogue à celui de cette monnaie sont représentés sur le chaudron de l'Illemose, Danemark (*L'Anthropologie*, t. 1^{er}, 1890, p. 122, fig. 3).

(6) Cf. Strabon, IV, 1v, 3.

(7) Voy. L. de la Saussaye, Le véritable symbole de la nation gauloise démontré par les médailles, dans R. N., 1840, p. 245-260, pl. XV à XIX (réunissant un bon nombre de pièces au type du sanglier).

CHAPITRE VI

peut induire de la présence d'un sanglier sur diverses monnaies qu'il y figure comme marque d'alliance (1).

Le lion est très fréquent sur les monnaies gauloises, mais ne vivait probablement pas sur notre sol, à l'époque où le monnayage fut introduit. La drachme de Massalia suffit à expliquer la dispersion du type: l'imitation est flagrante pour des pièces d'argent de Vepotal et de Diarilos (classées aux Pictones).

Le taureau des bronzes de Massalia eut aussi une influence considérable sur le monnayage celtique (2). Souvent des quadrupèdes,



Fig. 19.

chevaux ou taureaux, portent sur leur dos ou au-dessus, un oiseau, qui paraît quelquefois une grue (Voy. Pictones, *Konat*, Leuci, etc.). Sur un statère armoricain, l'oiseau est posé sur une jambe antérieure de l'an-

drocéphale. Je ne crois pas qu'il s'agisse de faits se rapportant à des légendes comme celle de Tarvos Trigaranus. C'est plutôt un détail explicable par l'histoire naturelle (Fig. 19) (3).

(1) J. Lelewel, *Type gaulois*, pp. 154 et 158, disait à tort: « Les alliés des « Eduens prennent le sanglier sur leurs monnaies ».

(2) Voy. chapitre VIII; imitations des bronzes massaliètes. — C. A. Serrure a dit que les monnaies des Turones, des Carnutes, des Ædui et des Remi portent au \mathcal{R} un « taureau de sacrifice » qui ferait allusion aux actions de grâce décrétées par le Sénat romain pendant l'hiver 57-56 avant J.-C., à la suite de la conquête de la Gaule Belgique (Étude sur la Num. gaul. des Comment. dans le Museon, 1885). Cette hypothèse n'a aucune base sérieuse.

Au sujet du quadrupède stylisé, cf. le fourreau d'épée de la Tène et les bronzes d'Aylesford (Voy. ma notice sur les *Antiquités du dép. de l'Indre*, 1901, p. 13 et 14).

(3) Cf. E. Hucher, l'Art gaul., II, p. 28. — Beaucoup de quadrupèdes sont accompagnés d'oiseaux qui se nourrissent d'insectes parasites. Voy. à ce sujet ma note sur des types analogues de monnaies grecques (*Rev. belge de Num.*, 1895, p. 165). Cf. un fragment de poterie gauloise, trouvé dans l'oppidum du Terrail (Rhône), dont j'ai donné l'explication (*Rev. archéol.*, 1896, II, p. 386); on y voit un oiseau perché au-dessus d'un cheval. — S'appuyant sur le texte *Ducibus avibus* de Justin (XXIV, 4, 3). M. Jullian croit que c'est la représentation du « cavalier conquérant » (*Rev. des études anc.*, t. IV, 1902, p. 271, n. 1). Mais chez un historien romain, l'expression de *Ducibus avibus* doit avoir plutôt la valeur qu'on lui donnait à Rome depuis la fondation de la cité. C'est donc une base très fragile pour une théorie de mythologie celtique.

Une monnaie du Carnute *Tasgetios* porte un Pégase qui est sans doute emprunté à une monnaie romaine. En tout cas, le Pégase d'un des bronzes de *Pixtilos* est placé sur une base, comme celui du denier du monétaire romain Q. Titius. On trouve encore un Pégase sur des bronzes de *Roveca*, de *Criciru*, et d'autres anépigraphes de la Sologne (1). Quant au cheval des Parisii, surmonté d'une sorte d'aile très vaste, ce n'est pas un Pégase, il s'agit d'une déformation particulière du type du « philippe » dont le cheval s'est conservé, tandis que l'aurige ou conducteur se modifiait entièrement (2). Pour le cheval androcéphale, on n'a pas encore trouvé d'explication satisfaisante.

Parmi les autres animaux fantastiques, citons un lion ailé (bronze carnute), un griffon (pièces d'or sans légende; bronze de *Pixtilos*) (3) et l'hippocampe. Celui-ci est assez répandu puisqu'on le trouve sur des bronzes à légende celtibérienne, attribuées à Narbonne, sur des pièces des Allobroges, sur les bronzes arvernes de *Motuidiaca*; il paraît comme différent sur des pièces armoricaines (4).

Parmi les oiseaux, l'aigle (5) est le plus fréquent (Bronzes coulés des Ædui, des Carnutes, des Petrucorii; Senones, *Pixtilos*, Lexovii, etc.). Il est représenté quelquefois dévorant un serpent (*Giamilos*; bronzes coulés des Ædui) ou un lézard (Carnutes), ou un poisson (? Meldi). Il est souvent difficile de donner un nom à l'oiseau

(1) Il est probable que le Pégase d'Emporiæ a été imité par les Elusates. — Le Pégase a pénétré aussi dans l'île de Bretagne (J. Evans, *The coins of the ancient Britons*, 1864, p. 243, pl. VI, 6).

(2) Cette interprétation n'est pas une simple hypothèse. En effet la trouvaille d'Aranyos-Megyes (Hongrie) a fourni des imitations du tétradrachme de Philippe II dont le cavalier est remplacé par un angle perlé dessinant une sorte d'aile au-dessus du cheval.

(3) Rappelons que le bassin en bronze du tumulus de la Garenne (Sainte-Colombe, Côte-d'Or) est orné de têtes de griffon semblables à une autre trouvée à Olympie.

(4) On le trouve même dans l'île de Bretagne (Bronze de Verulam du Cabinet de Bruxelles; Num. Chronicle, 1899, p. 262). Sur le type de l'hippocampe, cf. Lambert, Essai, I, p. 96 et 152, et A. Changarnier, Examen de quelques monnaies des Arvernes, Beaune, 1884, p. 35 (une monnaie de bronze, trouvée à Andance, Ardèche, porterait un buste d'hippocampe).

(5) Sur le type de l'aigle et du serpent, voy. A. de Barthélemy, dans *Rev.* de la province et de Paris, t. III, 1842, p. 24-29. — Un bronze indéterminé parait porter un aigle sur un chapiteau (*Cat. B. N.*, 8469).

représenté : ni le corbeau, ni l'alouette, qu'on aimerait à signaler d'une manière spéciale, ne sauraient être reconnus avec certitude (1), bien que les graveurs gaulois aient sans doute eu l'intention d'en reproduire.

Le coq est rare et les pièces sur lesquelles on peut le reconnaître paraissent des copies, plus ou moins dégénérées d'un type de la Grande-Grèce (2).

Des statères arvernes de la dernière période portent, comme symbole accessoire, une grue (?) dévorant un serpent.

Sur les monnaies des Allobroges est figuré un quadrupède appelé souvent chamois, mais qui est plutôt un bouquetin et quelquefois peut-être un daim. C'est sans doute un loup qui est représenté sur des bronzes carnutes, sans légende ou avec le nom de *Tasgetios*, sur d'autres bronzes qui paraissent particuliers au département de l'Aube, sur des pièces d'or des Aulerci Eburovices, sur des pièces d'argent trouvées en nombre dans le département de l'Indre; enfin, on considère comme une tête de loup celle qui est figurée sur de nombreux bronzes portant un Pégase au Rt (décrits au § *Bituriges*) (3).

Signalons encore le dauphin, généralement employé comme symbole accessoire (Orcetirix, Atisios).

Le serpent est commun sur des bronzes des Carnutes et des Ambiani. Un dragon ailé se voit sur un bronze de *Pixtilos*, à côté du Pégase. Quelquefois, on peut hésiter entre la désignation de serpent ou de carnyx (par exemple, sous le cheval des pièces d'argent de *Togirix*).

VIII. Les plantes sont représentées sur les monnaies gauloises d'une manière plutôt conventionnelle (4). On a voulu reconnaître le gui sur des statères des Aulerci Eburovices et sur un bronze

(1) On en trouvera dans le Cat. B. N. Mais je n'ai pas accepté les désignations données dans ce recueil.

(2) Voy. plus loin, ch. vi. Le coq ne fut certainement pas l'emblème de la Gaule antique. Cf. ma note dans R. N., 1903, p. 116 et 117.

(3) Je ne dis rien du renard reconnu sur des bronzes arvernes. Je n'ai pas encore vu un exemplaire qui me permette d'accepter cette désignation.

(4) Il est difficile de reconnaître l'espèce des arbres représentés, même sur les bas-reliefs gallo-romains (cf. S. Reinach, dans *Rev. celtique*, t. XVIII, 1897, p. 259; C. Jullian, dans *Rev. études anc.*, t. IV, 1902, p. 276, n.).

de *Pixtilos*. Un épi (ou arbre) est figuré sur des monnaies des Lexovii.

Diverses pièces (Arverni, Leuci) portent un fleuron qui ressemble beaucoup à une fleur de lis (1). On ne peut donner de nom certain à la plante qui se dresse derrière le quadrupède au R2 d'un

bronze de *Tasgetios*. La vigne est reconnaissable sur un bronze attribué aux Aulerci Eburovices, mais il est difficile de donner un nom au rameau qui forme le type d'une des faces du statère dont voici le dessin (*Fig. 20*)(2).



La branche effeuillée qu'on distingue sur les petits bronzes concaves de la trouvaille d'Orange est sans doute celle d'un sapin.

Parmi les nombreux symboles relevés sur les monnaies celtiques (3) signalons la corne d'abondance (pièce d'argent *Belinos*), un chaudron sur une monnaie armoricaine, attribuée aux Baïocasses (4), de nombreux pentagones, astres divers (Carnutes, Senones, etc.), des cercles plus ou moins ornés (5), le signe en S (6), droit

(1) Cf. R. N., 1837, p. 15 à 21, pl. I.

(2) Or bas, 5 gr. 71; anc. collection P. Ch. Robert; classé aux Arverni, sans raisons suffisantes (Annuaire Soc. Num., t. V, p. 295, pl. V, 4).

(3) Outre les relevés de symboles signalés p. 3, note 7, voy. J. Y. Akerman, dans Numismatic Journal, t. I, 1836, pl. I et II.

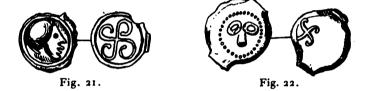
(4) Voy. Fig. 3. E. Hucher s'est livré au sujet de cet objet à des suppositions diverses (l'Art Gaulois, II, p. 6; cf. p. 30). — On trouve dans la littérature irlandaise, le chaudron, coire (gallois, peir), qui tient une place importante dans des cérémonies religieuses et poétiques (Voy. H. d'Arbois de Jubainville, Les Bardes en Irlande et dans le pays de Galles, 1878, p. 7 et 8; extr. de la Rev. histor.).

(5) Un cercle avec croix intérieure à angles garnis de croissants se voit sur une pièce à la croix, et se retrouve sous le cheval d'un statère arverne. Sur les cercles perlés des monnaies gauloises, cf. l'abbé Peyron, dans *Bull. Soc. archéol. de Touraine*, t. X, 1895, p. 91. — Sur la signification symbolique du cercle, voy. H. d'Arbois de Jubainville, dans *Cours de littérature celtique*, t. XII, p. 302.

(6) On a donné à ce signe une valeur symbolique qu'il n'a peut-être pas eu dans tous les cas où il est représenté. Voyez de nombreux exemples dans Ed. Flouest, *Deux stèles de laraire*, avec Note sur le signe symbolique en S, Paris 1885, p. 77-94, pl. XVII-XIX (L'auteur a reproduit quelques monnaies gauloises). Le meilleur argument qui fait du S un emblème de la foudre, est tiré de

CHAPITRE VI

ou couché (Arverni, Ateula, Veliocasses, Eburovices, etc.), le swastika ou croix gammée. Ce dernier symbole est formé en général, sur les monnaies gauloises, de deux S croisés auxquels les graveurs ont donné quelquefois des prolongements ondulés et très ornés. On en voit de ce style, comme symbole accessoire, sur des statères des Aulerci Eburovices et, comme type principal, sur les pièces à la croix avec la légende Covertomotul. Il faut en rapprocher le type des bronzes coulés des Silvanectes et des pièces des Aduatuci (1). Des bronzes sur lesquels un swastika de forme simple



constitue le type du R2 ont été recueillis sur divers points de la Gaule, mais on peut présumer qu'ils appartiennent plutôt au Nord (*Fig. 21*) (2). Une autre variété porte le swastika plus petit (*Fig. 22*) (3). Enfin sur un bronze de meilleur style, les bras de ce symbole se terminent en ondulant (*Fig. 23*) (4). Hucher a publié

la statuette du Châtelet de Saint-Dizier, qui représente un Jupiter armé de la foudre et portant neuf S passés dans un anneau. — Ce symbole paraît apparenté au triskeles, formé de la combinaison de deux S; on les trouve réunis sur un bracelet gaulois (Camille et Joseph Royer et Ed. Flouest, Les tumulus de Montsaugeon, Haute-Marne, Langres, 1888, p. 23, pl. nº 11. Musée de Saint-Germain-en-Laye). Il est intéressant de constater qu'un ornement en S est gravé sur un fragment d'os de la grande grotte d'Arudy (L'Anthropologie, t. V, 1894, p. 137. fig. 6).

(1) Une variété a été trouvée à Ehl, Alsace-Lorraine (Coll. Soc. des Mon. histor. de l'Alsace); d'autres variétés ont été recueillis à Saint-André-sur-Cailly, Seine-Inférieure (Cat. B. N., 8891. Cf. Bullet. Commission Antiq. Seine-Inf., t. VI, 1900, p. 552), et à Terminiers, Eure-et-Loir.

(2) Prov.: 17 au Mont-César, Oise; 1 au Mont-Beuvray; 3 à Néris; 2 à Bourges; plusieurs dans la Sologne blésoise (R. N., 1837, pl. VII, 9); Noyers Loir-et-Cher; Terminiers, Eure-et-Loir (Cat. B. N., 7930); Camp de Laudun, Gard.

(3) Prov. : Mont-César; autre au Musée de Rouen (Lambert, Essai, I, pl. I, 16).

(4) A. de Barthélemy, dans R. N., 1885, p. 140. Musée de Troyes (Cat., nº 245, pl. III); collection A. Blanchet. — On trouve sur des monnaies mérovin-



une pièce trouvée près d'Amiens, qui porte une croix bien formée

à branches pattées sous un cheval (1). Si le dessin est exact, cet objet serait à rapprocher de la croix en bronze, ornée de corail, partie d'un harnachement de cheval, trouvée dans la tombe de la Gorge-Meillet (Marne) (2).



Fig. 23.

Les monuments sont rares; on ne peut guère signaler que des pièces de *Pixtilos* et de *Bienos* portant une façade de temple sous

lequel est un aigle ou un cheval. Des pièces classées aux Pictones offrent au-dessus du cheval un symbole appelé ordinairement « édifice aquitanique ».

On trouve fréquemment sur les monnaies armoricaines un emblème carré (Fig. 24) ou



Fig. 24.

rond, placé devant l'androcéphale et relié par un lien au bras de l'aurige. De toutes les interprétations données jusqu'à ce jour, aucune ne me satisfait (3). Il est certain que cet emblème a

giennes une croix dont les bras sont terminés par des crochets (Annuaire Soc. Num., 1885, pl. III, 16), ce qui produit une figure analogue à celle des monnaies gauloises que nous venons de passer rapidement en revue. C'est peut-être un exemple de la persistance de certains types (Cf. pour cette question, Duchalais, Descr., p. 288). Je laisse de côté tous les rapprochements qu'on pourrait faire avec des swastikas, relevés sur des monuments de diverses civilisations (Pour des comparaisons, voyez le volumineux recueil, avec bibliographie, de Thomas Wilson, The Swastika, dans Annual Report of the Smithsonian Institution, pour 1894, Washington, 1896, p. 763-1011). Je citerai seulement la pierre de Kermaria en Pont-l'Abbé, Finistère (P. du Châtellier, dans Bull. archéol. du Comité, 1898, p. 400, pl. XV).

(1) L'Art Gaulois, II, p. 36, nº 51.

(2) S. Reinach, Guide illustré du Musée nat. de Saint-Germain, [1900], p. 40,
fig. 22. — Un autre ornement émaillé, en forme de croix de Malte, a été trouvé dans la sépulture à char de Nanterre (H. Hubert, dans l'Anthropologie, 1902, p. 68 et fig. 5). — On en a trouvé d'analogues dans les Kourgans de la Russie.

(3) Mionnet l'appelait un tableau suspendu (Incert. des Gaules, n^{es} 112-116); Lelewel, un guidon carré; Duchalais, une vitta ou « tapisserie sacrée, conservée dans les sanctuaires gaulois » (Description, p. 423); Lambert, un peplum

CHAPITRE VI

succédé progressivement au fouet qui se trouvait dans la main de l'aurige des statères de Philippe II. Mais, comment et pourquoi la transformation s'est-elle faite, spécialement sur les monnaies de l'ouest de la Gaule?(1). Aucune hypothèse n'a reçu de la numismatique et de l'archéologie un soutien suffisant pour qu'on puisse la défendre ici.

IX. Il est difficile de se rendre compte si les Gaulois s'attachaient à différencier les types des espèces d'or, d'argent et de bronze (2). Cependant, en mettant à part les pièces dont on connaît des exemplaires en or, en billon et même en cuivre, par suite d'abaissements progressifs, nous remarquons que le nom d'Epasnactus se lit sur des pièces d'argent et de bronze aux mêmes types, et celui d'Abudos sur des monnaies d'or et de bronze, à peu près semblables.

F. de Saulcy croyait que « chaque peuplade gauloise emprun-« tait presque toujours le type de quelque peuplade limitrophe pour « en faire un accessoire du type particulier à la nation (3) ». Cette règle est trop générale et n'est guère vérifiée dans la pratique. Il serait à souhaiter que le classement des monnaies par régions fût rendu aussi facile. Mais cela n'est exact ni pour les monnaies armoricaines, ni pour les pièces à la croix, ni pour les espèces anépigraphes du Nord.

Il est possible de retrouver des types communs à des monnaies que le classement géographique sépare quelquefois. Ainsi le lion et le Pégase sont assez semblables sur des bronzes de *Pixtilos* et de

ou voile divin (Essai, I, p. 77; et Réponse à la dissert. de M. A. Deville sur un symbole gaulois..., Caen, 1848, p. 7 et s.); A. Deville, une sorte de décoration ou un trophée (Mém. Soc. Antiq. Normandie, t. XVII, p. 1-10, pl.); A. de Longpérier, des phalères ou décorations militaires (R. N., 1848, p. 85-105; Œuvres, t. II, p. 177 et 262; cf. Rev. archéol., 1849, p. 324); E. Hucher, un vexillum, simulacre se rattachant à l'idée de Victoire, un totem de nationalité (L'Art Gaulois, I, p. 14, 61 et 62).

(1) Il faut remarquer du reste que d'autres monnaies armoricaines ont une croisette à la place de cet emblème (par exemple celles attribuées aux Corisopites).

(2) C'était l'habitude de le faire chez les Grecs et les Romains. Toutefois il y a des exceptions (Exemples : monnaies d'argent et de bronze de Larissa et monnaies romano-campaniennes).

(3) R. N., 1864, p. 252.

Roveca; un lion de même style est aussi sur des bronzes de Suticos et des Remi (cf. ceux avec le nom d'A. Hirtius). D'autre part, Roveca et Criciru, qui sont de la même région, adoptent le Pégase et une tête casquée, qui, avec le style, prouvent que les bronzes marqués de cestypes sont contemporains.

Il est évident, d'autre part, que des bronzes avec une tête à cheveux calamistrés (*Pixtilos*, *Tasgetios*, Lexovii, *Suticos*, Ambiani) doivent être de la même époque. On peut aussi grouper, pour une même région, les monnaies qui appartiennent à une même période (bronzes des Bituriges, des Arverni, des Lexovii, etc). Mais pour d'autres séries (Monnaies à la croix, armoricaines, imitations du philippe), les difficultés sont complexes; la localisation dans l'espace et dans le temps reste subordonnée à des éléments de comparaison que nous ne pouvons encore ni reconnaître, ni apprécier, ni classer avec une sûreté entière.

La Numismatique gauloise, sauf pour la dernière époque, comprend des spécimens très divers en apparence et qui se rattachent souvent les uns aux autres, bien qu'on ne saisisse pas toujours de quelle manière se fait la liaison. Ainsi, on ne s'expliquerait guère les fleurons qui paraissent sortir de la bouche, sur le statère de



Solima (Fig. 25), si l'on n'observait le même détail sur des monnaies à la croix (Fig. 26), et celles-ci donnent une interprétation maladroite des dauphins, placés devant le visage de la tête des pièces d'Emporiæ, type imité lui-même de celui des monnaies de Syracuse.

Avant de reconnaître une signification mythologique à un type monétaire gaulois, il faut être sûr qu'on ne peut trouver une explication par l'étude de la filiation des types. Ainsi l'on voit sur des monnaies de billon, fort communes dans le pays des Pictones, un cavalier ailé (*Fig.* 27), qu'on a considéré comme un type mytho-

logique celtique (1). En réalité, l'aile doit être la transformation du bouclier que tient le cavalier sur des monnaies (*Fig. 28*) qui sont



certainement plus anciennes, parce que le style en est le meilleur et le métal d'un titre plus élevé.

M. A. de Barthélemy a fort bien démontré comment la déformation de la tête s'était produite sur les statères d'or du nord de la Gaule (Bellovaci, Atrebates, types à l'epsilon et à l'œil, type de Criciru, type des Veliocasses) (2). La tête d'Apollon, de la pièce primitive est devenue une figure informe où la couronne de laurier et l'œil ont acquis généralement une importance considérable aux dépens des autres éléments.

La dégénérescence des types et l'affaiblissement du poids sont des lois dont on peut constater l'influence non seulement sur des monnaies d'or, mais encore sur celles d'argent et de cuivre. Aussi une imitation d'Arivos-Santonos ne pèse que 1 gr. 13 (3), au lieu de 1 gr. 90. Il y a aussi des imitations, plus légères que le modèle, de la pièce d'argent d'Orcetirix Atpili f. (Pl. II, 19) (4). Pour le bronze, on a déjà signalé des pièces d'Epasnactus de petit module (5); et j'aivu des exemplaires de pièces diverses qui sont des déformations plutôt que des monnaies divisionnaires (6).

(1) R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein und Donaulande, fig. 68 et texte qui s'y rapporte.

(2) R. N., 1885, p. 148 et 149; 8 fig. - Cf., sur le même sujet, quelques bonnes remarques de L. Maxe-Werly (Numismatique gauloise; de la transformation des types monétaires..., dans Bulletin monum., 1884, p. 403).

(3) Trouvaille de Jersey; Atlas, pl. XXV, (Cat. B. N., 10385); cf. un autre de petit module (4534; o gr. 80).

(4) Trouvée à Gergovie; Musée des Antiquités nationales à Saint-Germainen-Laye. Autre de la trouvaille de Jersey (*Atlas*, pl. XXV, J. 16). — Le trésor de Jersey contenait beaucoup d'imitations de ce genre (Pièces de Togirix, d'*Imioci*, etc. Cf. R. N., 1884, p. 183).

(5) F. de Saulcy, dans Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 27, nº 54 (3 ex. trouvés à Gergovie).

(6) Un Verca trouvé à Gergovie (collection du Dr L. Capitan); un Caliageis



La Numismatique gauloise n'a pas eu, comme le monnayage grec, des débuts, un apogée, une décadence. Les types monétaires les plus anciens sont des copies : la décadence commence lorsque ces copies sont imitées elles-mêmes dans d'autres régions ou à une date postérieure.

X. Une question peut être posée maintenant. Quelles dates doiton proposer pour les types monétaires de la Gaule? Je me suis efforcé de donner quelques solutions nouvelles concernant les monnaies de Massalia et des Longostalètes, les pièces à la croix, celles de la série au cavalier et quelques autres que j'ai étudiées dans les divers chapitres qui les concernent.

La plupart des dates proposées par divers numismatistes n'ont aucune base scientifique. Lelewel disait que les statères des Morini furent frappés dès 230 avant notre ère (1). La Saussaye croyait que le monnayage gaulois ne commençait que vers 170 (2), et faisait au contraire, remonter les monnaies de Massalia à une date très reculée. Lambert classe les monnaies qu'il décrit en trois périodes : 300 à 278, 278 à 100, et 100 à 21 (3). On comprend qu'il s'agit de chronologie arbitraire. Du même genre sont les dates proposées pour les pièces Ateula-Ulatos (57-56 av. J.-C.), Caledu (52 av. J.-C.), Caledu-Senodon (époque de la grande assemblée nationale, convoquée par les Ædui; cf. César, VII, 43) et celle de Senodon seul qui aurait été frappée par ordre de Litavicus (4).

Mommsen a émis l'opinion que les « quinaires » et les *semis* (par exemple celui des Lexovii) ont été frappés à la suite des règlements administratifs imposés à la Gaule par César, en 696 de Rome (5).

(ma collection). J'ai vu aussi des T. Pom. Sex. f., qui étaient de fabrique médiocre et plus petits que la pièce ordinaire. Enfin on trouve communément des bronzes dits à la « tête de loup », de fabrique grossière et de module plus petit que ceux dont le style est meilleur.

(1) Type gaulois, p. 149 (Mais il est moins affirmatif p. 304). Les autres dates données par Lelewel ne sont pas plus sérieuses.

(2) R. N., 1840, p. 260.

(3) Essai, 1, 1844, p. 14. Il place du reste en tête des séries les bronzes coulés au type du quadrupède déformé : c'est une erreur fondamentale.

(4) Ces hypothèses sont celles de C. A. Serrure, dans Le Museon de Louvain, t. V, 1886, p. 567.

(5) Mommsen-Blacas-de Witte, H. M. R., t. III, p. 270.

Le nom de Julius, qui se rencontre assez souvent sur des monnaies gauloises (pièces Durat, Togirix, Acedomapatis), paraît indiquer des personnages gaulois auxquels César avait accordé des droits de citoyen romain (1) et qui prirent le nom de sa gens. Cette théorie est logique et a pour résultat de fournir des dates utiles. Mais il faut se garder d'en tirer des déductions trop précises. Ainsi F. de Saulcy croyait que Togirix avait frappé monnaie pour les Ædui et les Sequani, et qu'après la défaite des Helvètes par César, en 58, il avait pris le nom de Julius par reconnaissance (2).

Plus vraisemblable est l'hypothèse suivant laquelle les bronzes au taureau cornupète et à l'aigle auraient été frappés même encore après le règne d'Auguste, et les bronzes attribués aux Leuci, aux Lingones et aux Senones, auraient été coulés encore sous l'Empire (3).

M. A. de Barthélemy a étudié à diverses reprises cette difficile question de la chronologie des types monétaires de la Gaule. Pour le Nord, il a émis l'opinion que les statères dits à l'œil étaient les dernières monnaies d'or frappées dans la Belgique méridionale avant la conquête romaine, et qu'ensuite on ne frappa plus dans cette région que des pièces d'argent et de bronze, surtout des bronzes sur lesquels on imita les types des deniers de la République (4).

Le même auteur admet que certaines cités alliées, socias ac bene meritas civitates, selon l'expression d'Hirtius, avaient été autorisées à frapper monnaie après la conquête romaine (5). Mais je crois que, sur ce point, nos connaissances sont encore trop remplies de lacunes pour qu'on puisse dresser la liste des monnaies frappées dans ces conditions. Toutefois cette théorie peut être le point de départ de recherches intéressantes.

(1) Cæsar, De b. g., VIII, 49; cf. 26 et 27; Suétone, Cæsar, LXXVI.

(2) Lettres, p. 319. Voy. aussi plus haut, p. 72.

(3) L. Maxe-Werly, dans R. N., 1886, p. 503; et Etat actuel Num. rémoise, 1891, p. 12.

(4) R. N., 1885, p. 153.

(5) Les cités alliées et libres de la Gaule d'après les monnaies, 1890, in-8°, 8 p. (Extr. des Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres). L'auteur considère les Lexovii, les Sequani, les Turones, les Veliocasses, comme peuples libres, à cause de l'ethnique correspondant qui se lit sur certaines monnaies. Cf. Instructions, Num. de la France, I, p. 10.

M. A. de Barthélemy a enfin proposé les dates suivantes pour l'introduction de certaines espèces (1):

Monnaies de Marseille, vers	450 av. JC.	
Imitation de Rhoda, vers	220	
Bronze de Beterra et des Longostaletes	id.	
Monnayage d'or	199	
Deniers d'argent du sud-est		—
Monnaies autonomes des villes libres et alliées	50	—

Pour les trois premières espèces et les pièces du Sud-est je renvoie aux chapitres correspondants de mon livre. En ce qui concerne le monnayage de l'or, je dois dire immédiatement que la date proposée est certainement trop basse (2). En effet, le « philippe macédonien, émis entre 359 et 336 avant J.-C., a été répandu immédiatement dans le monde grec, et les Massaliètes, dont le commerce devait être déjà très développé au 11^e siècle, ont dû l'apporter de bonne heure en Gaule. Il est donc probable que des imitations gauloises ont été fabriquées dans la première moitié du 11^e siècle. Pour les déformations déjà sensibles, — en particulier pour le type du R μ , — telles que les pièces des Aulerci Cenomani, des Redones et de divers peuples armoricains, on peut proposer la date du 11^e siècle. Et pour les monnaies armoricaines dont le métal et le style indiquent une basse époque, il s'agit évidemment du premier siècle avant notre ère (3).

Pour certaines pièces d'argent et de bronze dont les types sont évidemment inspirées par des monnaies romaines, on a souvent des dates assez précises (4). Ainsi, le bronze *Artos*, dont le R porte un athlète nu, est évidemment imité du denier de L. Plætorius L. f.

(1) Essai de classification chronologique de différents groupes de monnaies gauloises, dans Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, 1890, p. 25-32, et dans Rev. celtique, 1890, p. 173-179.

(3) Voy. au chapitre XXI, ce que je dis au sujet des nombreuses cachettes de monnaies armoricaines.

(4) Voy. les pièces citées au chapitre VII, § V.

⁽²⁾ M. A. de Barthélemy était plus près de la vérité, en disant : « Je crois que « les philippes furent apportés en Celtique, entre 356 et 300, par le commerce » (Les temps anciens de la Gaule, 1877, p. 38; extr. de Rev. quest. histor.).

Cestianus, qui fut questeur en 74 av. J.-C., et par suite la monnaie gauloise ne peut avoir été frappée avant cette date.

D'autre part, on est trop porté en général (1) à considérer les imitations gauloises de monnaies romaines comme étant contemporaines de la conquête ou postérieures. Il faut prendre en considération que le numéraire romain devait circuler depuis longtemps en Gaule, et, dès 69 av. J.-C., le commerce était tout entier entre les mains de marchands romains (2). Il est donc probable que beaucoup de types monétaires romains ont pu être imités en Gaule depuis 118 av. J.-C. (Fondation de Narbo Martius) jusqu'aux dernières campagnes de César. Les pièces des séries au cavalier et Kaletedou viennent du reste à l'appui de cette hypothèse.

Le monnayage du bronze fut sans doute le dernier, comme date d'introduction, et débuta dans le cours du 11^e siècle avant notre ère, par des imitations des bronzes de Massalia. Beaucoup de bronzes coulés, et même frappés, sont probablement postérieurs à la conquête romaine. Aussi bien il est probable que Rome toléra ces émissions nécessaires à la vie locale. Plus tard, l'atelier de Lugudunum fut créé pour répandre en Gaule un numéraire de bronze destiné à remplacer les échantillons plus ou moins grossiers de ces monnayages locaux.

Quant à la monnaie d'argent, nous devons supposer que Rome ne permit d'en frapper qu'exceptionnellement. Si quelques pièces gauloises, portant le gentilice *Julius*, sont par cela même datées, elles doivent avoir été frappées peu de temps après la conquête, alors que l'administration romaine n'avait pas encore étouffé toutes les libertés locales de la Gaule.

Enfin quelques monnaies ont dû être émises au cours des révoltes qui survinrent en Gaule, sous le règne d'Auguste (3); mais nous n'avons pu encore les reconnaître.

- (1) Cf. R. N., 1885, p. 153.
- (2) Cf. Chap. V, § VIII, p. 94.

(3) Sur ces mouvements mal connus, voy. Dion Cassius, l. LI, c. xxi; l. LIII, c. xxii et xxv; l. LIV, c. xi, xix et xx. Cf. mes *Etudes de Numismatique*, t. 1**, 1892, p. 21.

CHAPITRE VII

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES

 I. Monnaies grecques et romaines trouvées en Gaule. — II. Types dérivés de monnaies de Tarente. — III. Types de la Campanie. — IV. Types de l'Espagne antique et de divers pays. — V. Types de la République romaine. — VI. Types de l'Empire romain.

I. Il importe de rechercher d'abord si l'on a recueilli des monnaies grecques sur le sol de la Gaule. En voici une liste d'où j'ai exclu les pièces frappées dans les villes grecques, pendant l'Empire romain, parce que l'énumération en serait inutile pour la question qui nous intéresse.

Un bronze de Neapolis de Campanie a été trouvé, avec des monnaies gauloises, au Vieil-Evreux, et est conservé au Musée d'Evreux (1).

A Orléans, on a trouvé dans la Loire, des monnaies grecques, très variées : Agrigente, Gyrton de Thessalie, Corcyre, Philippe II (or), Hiéron I^{er}, Neapolis de Campanie, Sicyone, Lacédémone, Corinthe, Cardia (2). Et dans les travaux du pont de Vierzon, près d'Orléans, un ouvrier aurait découvert, avec diverses monnaies gauloises : 1 Syracuse, 1 Panorme, 1 Himera, 1 Hiéron, 1 Seleucus I^{er} et 1 pièce de Tenedos en plomb (3).

(1) E. Lambert, Essai, I, p. 139 et 149, pl. II, 11. (L'auteur n'a pas donné l'attribution exacte).

(2) Abbé Desnoyers, Objets trouvés dans la Loire pendant l'été de 1870, p. 17 et 26. Nouveaux objets tr. dans la Loire pendant les années 1872, 1873 et 1874, p. 20. (Extr. Mém. Soc. arch. Orléanais).

(3) L'abbé Desnoyers, dans Mém. Soc. arch. Orléanais, t. XXVIII, 1902, p. 400.

CHAPITRE VII

M. G. Bulliot possédait une petite pièce en argent d'Héraclée de Lucanie, trouvée à Fontaine, près de Châlon-sur-Saône (1). Cosne (Nièvre) aurait donné un médaillon de Syracuse (2), et dans le voisinage de la tour de Vésone (Périgueux), on aurait déterré, en 1786, environ 40 monnaies d'argent, grandes et petites, toutes provenant de différentes villes de la Sicile (3). L. Maxe-Werly possédait autrefois une petite pièce de bronze, avec belle patine verte, qui avait été trouvée à Boviolles. Cette monnaie porte sur chaque face une tête d'Hercule dont l'une est dans une couronne de laurier; j'ai reconnu récemment qu'il s'agit d'une pièce, considérée comme frappée par les Romains en Sicile (4).

A Béziers (Hérault) on aurait trouvé un statère de Philippe, pesant 8 gr.; une pièce d'Alexandre le Grand (fausse?); un petit bronze d'Alexandre; un tétradrachme de la Macédoine Première et une pièce d'Antiochus (5).

Aux environs de Brive on a déterré une drachme d'Apollonie d'Illyrie, qui fut vendue par un paysan à un horloger de Brive (6).

Un bronze d'Alexandre-le-Grand aurait été trouvé à Hedouville (Seine-et-Oise) (7).

Une monnaie de Corcyre a été trouvée dans une sépulture à Thun, près de Meulan (Seine-et-Oise), en 1832 (8).

En 1882, à Lavardac (Lot-et-Garonne), on a recueilli un petit bronze qui, d'après la description donnée (9), est évidemment d'Athènes. Un tétradrachme d'Athènes aurait été trouvé près du bourg de Landehen (arr. Saint-Brieuc), vers 1830 (10).

(1) Lettre datée du 15 avril 1899, adressée à M. A. de Barthélemy et communiquée par celui-ci.

(2) Bull. Soc. nivernaise des L. sc. et arts, t, II, p. 312; comte de Soultrait, Répert. archéol. Nièvre, 1875, c. 85.

(3) Wigrin de Taillefer, Antiq. de Vésone, t. I., p. 232.

(4) Un exemplaire de ce bronze est reproduit dans G. Macdonald, Hunterian Collection, t. I^{er}, p. 258, 5, pl. XIX, 2.

(5) Dict. archéol. Gaule, l, p. 153.

(6) A. Froidefond, dans Bull. Soc. sc. et arch. Corrèze, t. XV, 1893, p. 335.

(7) Musée de Saint-Germain-en-Laye (nº 3956).

(8) J. Quicherat, *Mélanges d'Archéol.*, t. I^{•r}, p. 248. Cette monnaie était peut-être associée à une autre d'Hadrien.

(9) Lettre de M. E. Camoreyt adressée à M. de Barthélemy et communiquée par celui-ci.

(10) J. Gaultier du Mottay, Répert. archéol. des Côtes-du-Nord, p. 232.

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 181

Des fouilles récentes, faites à Marseille, sur la butte de la Tourette, près de la place de Lenche, ont fait découvrir un certain nombre de monnaies grecques apportées par le commerce. Citons une pièce d'argent et un bronze de Larissa, un bronze d'Athènes, un bronze de Campanie et un Ptolémée (1).

Deux petites pièces d'argent d'Histiæa d'Eubée ont été recueillies au port d'Ouroux, sur les bords de la Saône (2). Une pièce semblable faisait partie du trésor de Tourdan (Isère) (3), et d'autres, également d'Histiæa, étaient dans un dépôt découvert probablement près de Nice (4).

Un bronze d'Erythrée d'Ionie a été trouvé dans l'arrondissement d'Abbeville (5); une pièce d'argent d'Antiochus le Grand a été recueillie, en 1840, à Hattenville (arr. d'Yvetot) (6), et un sicle de Jérusalem aurait été trouvé à Entrains (Nièvre) avec d'autres monnaies grecques (7).

On a signalé un grand bronze de Ptolémée VIII, à Ragis (Cher) (8), et un Ptolémée d'argent aurait été recueilli à Daspich, au sud-ouest de Thionville (9).

On aurait trouvé au Grand-Saint-Bernard, au *Plan de Joux*, des bronzes de Carthage à la tête de cheval, plusieurs monnaies de Tarente et un tétrobole d'Histiæa d'Eubée (10).

A Monaco, dans une carrière nommée *le Carnier*, on a mis au jour un petit dépôt de 19 bronzes de Carthage, avec la tête de cheval au revers, et de deux bronzes de Neapolis de Campanie (11).

(1) Michel Clerc et G. Arnaud d'Agnel, Découvertes archéol. à Marseille, Marseille, 1904, p. 97.

(2) Henri Batault, dans Mém. Soc. d'hist. et d'archéol. de Châlon-sur-Saône, t. VII, 1883-1888, p. 178.

(3) Allotte de la Fuye, Le Trésor de Tourdan, 1894, p. 13, pl. 11, 25.

(4) R. N., 1896, p. 131.

(5) Bull. et procès-verbaux Soc. d'émul. d'Abbeville, 1882, p. 26.

(6) Abbé Cochet, Rapert. archéol. Seine-Infér., c. 517.

(7) Al. Hermand, Num. gallo-belge, 1864, p. 88, n. 2.

(8) Mém. Soc. Antiq. Centre, t. X, 1882, p. 285.

(9) Bull. Soc. d'Arch. et d'hist. de la Moselle, t. V, 1862, p. 161.

(10) F. von Duhn et E. Ferrero, dans Memorie della R. Academia delle Scienze di Torino, série II, t. XLI, 1891, p. 378, note.

(11) Bull. Soc. Antiq. France, 1880, p. 114, fig. Cf. même recueil, 1895, p. 159.

Dans un dépôt de bronzes massaliètes, on recueillit, en 1849, dans les environs de Marseille, un bronze de Panorme [L. Müller, *Num. Anc. Afrique*, t. II, p. 146] et deux triens romains (1). Un autre bronze avec la tête de cheval et une pièce de Leptis Magna sont sortis des fouilles de Besançon (2). Deux pièces de Micipsa et trois de Panorme auraient été recueillies au Jeaudet (Ploulech, Côtes-du-Nord), et aussi une monnaie de Ptolémée, non loin de là (3). Une autre pièce de Panorme, avec le cheval à droite se retournant en arrière, et un plomb de Micipsa, ont été signalés comme trouvés à Pîtres (4). C'est évidemment aussi une monnaie d'Afrique que celle portant une tête d'Hercule et un crabe, qui a été recueillie au Brusq (Var) (5). Des pièces d'argent de Juba I^{er} et de Juba II ont été trouvées à Lissac (Haute-Loire) (6), à Laluque (Landes) (7), à Gémenos (Bouches-du-Rhône) (8), au Mont-Beuvray (9), à Vernon.

On aurait encore trouvé des monnaies grecques à Ussel (10), aux environs de Monteydier (Dordogne) (11), à Decize (Nièvre) (12), dans le département de l'Indre (13), à Mierry (canton de Poligny, Jura) (14), à Breteuil (15), à Vichy (16). Quant à la prétendue trouvaille de Valognes, qui aurait contenu des pièces de

(1) R. N., 1849, p. 323.

(2) A. Castan, Le Théâtre de Vesontio et le Square archéol. de Besançon, dans Mém. Soc. émul. du Doubs, 1872, p. 501.

(3) Note prise dans les papiers de M. de Penguern, communiquée par M. A. de Barthélemy.

(4) L. Coutil, Invent. m. gaul. départ. de l'Eure, p. 34.

(5) L. Fiessinger, Les fouilles du Brusq..., 1898, p. 18, 2.

(6) Soc. d'Agricult., Sc., Arts et Commerce du Puy, t. VIII, 1835-1836, p. 159.

(7) E. Taillebois, Rech. sur la Num. de la Novempopulanie, 1884, p. 23.

(8) Répert. des trav. de la Soc. de Statist. de Marseille, t. III, 1839, p. 441. (9) R. N., 1899, p. 163.

(10) Rev. belge de Num., 1890, p. 535.

(11) A. Chabouillet, dans Rev. Soc. savantes, t. XXX, 1872, p. 678.

(12) Bull. Soc. nivernaise, t. II, 1855, p. 309.

(13) Congrès archéol. de France, 40° session, à Châteauroux, en 1873, p. 556.

(14) Dict. archéol. Gaule, t. II.

(15) Cambry, Description du dép. de l'Oise, t. II, p. 342; Graves, Notice archéol. Oise, 1856, p. 118.

(16) Beaulieu, Antiq. des eaux minér. de Vichy, Plombières, etc., 1851, p. 71: « Je dois dire que je n'ai vu que des gauloises imitées de statères grecs ». Mithridate, de Cléopâtre, de Nicomède, d'Annibal, d'Asdrubal et de Philippe (1), il ne faut y prêter aucune attention.

A Namur, on aurait trouvé des monnaies de Panorme, de Nicée et de Bithynie (2). Sur divers points du Wurtemberg, on a recueilli des pièces de Rhodes, de Larissa, d'Athènes, de Syracuse, de Métaponte et de Neapolis, de Philippe II et d'Alexandre-le-Grand, de Prusias, roi de Bithynie (3).

A Sorens et à Villaz-Saint-Pierre (canton de Fribourg, Suisse), on aurait trouvé des monnaies grecques (4); enfin une monnaie de Sidon passe pour avoir été recueillie à Donleschg (Paspels-Rodels, Grisons (5).

Dans l'énumération que je viens de faire, j'ai réservé les pièces frappées dans l'Espagne antique et recueillies sur de nombreux points de la Gaule. L'Aquitaine faisait évidemment un commerce important avec l'Ibérie et nous savons bien que les habitants des deux contrées avaient de grandes affinités. Il est évident que de nombreux Ibères s'établirent dans la Gaule méridionale (6), et c'est pour eux que furent frappées, dans cette région, les pièces d'argent (au type de la croix) et de bronze (Longostalètes, Narbonne, Béziers) qui portent des légendes en caractères celtibériens. Nous ne nous étonnerons donc pas d'avoir à signaler tant de monnaies ibériennes en Gaule et la liste donnée ci-dessous est certainement fort incomplète.

Tout d'abord signalons une belle pièce de Rhoda avec la légende POAHTON, trouvée à Foix (7). Une autre drachme de

(1) Al. Boutkowski, Dict. numism., c. 1708.

(2) A. G. B. Schayes, La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la dom. romaine, 1877, t. III, p. 507.

(3) W. Nestle, Funde antiker Manzen im Königreich Warttemberg, Stuttgart 1893, p. 49, 51, 55, 58, 62, 63, 69 et 94.

(4) F. Reichlen, Archéologie fribourgeoise, 2º fasc., Fribourg, 1894.

(5) Mittheil. d. antiq. Gesellschaft in Zürich, t. XXVI, 1903, p. 39.

(6) Sur la question des lbères en Gaule, voy. H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, 2° éd., 1889-1894; P. Garofalo, Iberi nella Gallia, dans le Bolletin de la Real Academia de la Historia, 1898, p. 294 et s. Cf. E. Hubner, Monum. linguæ ibericæ, 1893, p. 13 et 244.

(7) Lettre de M. Joseph Puig, datée du 22 octobre 1893, communiquée par M. A. de Barthélemy.

CHAPITRE VII

Rhoda, aussi de style très pur, a été recueillie à Castres (1). Ce sont des jalons précieux pour la dispersion du type de Rhoda d'où est sorti le type à la croix.

Emporiæ est la ville d'Espagne dont on recueille le plus souvent les bronzes (généralement avec la tête casquée; RL Pégase) en Gaule : au Brusq (Var) (2); à Vieille-Toulouse (3); à Saint-Jean, près de Castres (4); plusieurs à Montans (Tarn) (5); Montans a donné aussi une pièce au type du Pégase et à légende celtibérienne (6), et des bronzes analogues, au nombre de 90, ont été trouvés en mars 1849, à « Bruguos cramados », près de Pedelort (commune de Lugan, Tarn) (7). Dans l'Aude, à Sainte-Lucie et à Bize, bronzes d'Emporiæ; à Couilhac-du-Plat-Pays, un bronze de Tarraco (cavalier avec palme); à Narbonne, sept pièces des Baléares au type du Cabire; enfin, le Musée de Carcassonne conserve, comme trouvées dans le département : 7 pièces d'Emporiæ, 2 de Tarraco, 3 d'Osca, 1 de Celsa, 6 indéterminées (8). Un grand bronze de Sagonte a été trouvée à Nîmes (9). Un bronze d'Emporiæ provient du plateau de Lectoure (10). On aurait trouvé des monnaies celtibériennes à Castet-Jaloux (canton d'Arudy, Basses-Pyrénées) (11). En tout cas, Barcus (Basses-Pyrénées) a livré un grand trésor de deniers d'argent des villes ibériennes de Balsio, Turiaso, Ontzan, Aregrat et Segobriga (12). Des bronzes d'Empo-

(1) Caraven-Cachin, Commission Antiq. du Tarn, 1880, p. 1.

(2) L. Fiessinger, Les fouilles du Brusq..., 1898, p. 18.

(3) L. de La Saussaye, Num. Gaule Narb., 1842, p. 187, n. 3.

(4) Soc. littér. et scient. de Castres, t. V, 1862, p. 584.

(5) E. Rossignol, dans Mém. Soc. archéol. Midi France, t. IX, p. 227; ct. Rev. histor. scient. et littér. du Tarn, 1899, p. 16.

(6) Mém. Soc. archéol. Midi France, t. IX, p. 227.

(7) Rev. histor. du départ. du Tarn, 1881, p. 191-192, pl., nº 14.

(8) Communication de M. Berthomieu à la Commission de topographie des Gaules. Cf. Dict. Arch. Gaule, I, p. 306, et Mém. Soc. Carcassonne, t. III, 1870, p. 478. — Une pièce d'Emporiæ et une autre à légende celtibérienne ont été trouvées à Bagnoles, canton de Conques (Aude).

(9) Mém. Acad. du Gard, 1869-70, p. 58.

(10) Musée de Lectoure. Cf. Eug. Camoreyt, La ville des Sotiates, 1897, p. 139.

(11) E. Dufourcet, Les Landes et les Landais, 1892, p. 30.

(12) E. Taillebois, Le trésor de Barcus, découverte de 1750 deniers celtibériens, Dax, 1879, in-8° (Extr. du Bull. Soc. de Borda); cf. Bull. Soc. Archéol. Midi, France, t._VII, 1879-80, p. 9.

184

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 185

riæ ont encore été recueillis à Labrione (Creuse) et à l'oppidum de Saint-Nicolas (canton de Chalus, Haute-Vienne) (1). On a trouvé aussi une monnaie celtibérienne dans le Bas-Limousin (2). Deux bronzes celtibériens ont été trouvés à Barri-Aeria (Vaucluse) (3). L'oppidum d'Essalois (Loire) a donné un bronze d'Emporiæ et l'oppidum du Crêt-Châtelard (commune de Saint-Marcel-de-Félines, Loire), un bronze de Tarraco (au cavalier avec palme) (4).

Le Mont-Beuvray a donné aussi un autre exemplaire de cette monnaie de Tarraco (5). Les grands bronzes d'Emporiæ seraient assez fréquents à Langres (6). Une moitié de bronze de Cissa a été trouvé au Mont-Chyprès (forêt de Compiègne) (7).

On a donné au Cabinet de France, comme trouvé à Puteaux (Seine), un grand bronze de Gadès, aux types de la tête d'Hercule et du temple (8).

De la Vilaine, à Rennes, on a retiré des pièces de Bilbilis, Celsa, Turiaso et d'Emporiæ (9).

Dans l'Ain, on a signalé une pièce d'Emporiæ (10); et l'on aurait même trouvé une pièce d'Obulco à Riedlingen (Wurtemberg) (11), deux pièces d'Osca et un bronze de Bersaba(?) dans les environs de Genève (12), un bronze d'Emporiæ, à Baden (Argovie) (13).

II. L'inventaire, un peu fastidieux, mais nécessaire, que je viens de dresser permet de voir que des monnaies grecques ont réelle-

(1) Notes communiquées par M. A. de Barthélemy.

(2) M. Deloche, dans Bull. Soc. des lettres de la Corrèze, t. VI, 1884, p. 13.

(3) A. Sagnier, Numism. appliquée à la topographie des villes antiques de Vaucluse, 1891, I, p. 36.

(4) R. N., 1899, p. 163.

(5) J. Déchelette, dans R. N., 1899, p. 162. — J.-G. Bulliot avait signalé aussi « une grande médaille celtibérienne de la ville d'Iluro en Tarraconaise » (Fouilles du Mont Beuvray de 1867 à 1895; Autun, 1899, t. I^{er}, p. 413).

(6) Annuaire Soc. Num., 1867, p. 44, pl. VII, 43 ter.

- (7) R. N., 1894, p. 19.
- (8) R. N., 1895, p. 99.

(9) A. Toulmouche, Hist. arch. de Rennes, 1847, p. 97, 101 et 118.

(10) Journal agricult. de l'Ain, 1820, p. 309.

(11) W. Nestle, loc. cit., p. 87.

(12) Lettre de Rod. Blanchet à F. de Saulcy; communiquée par M. A. de Barthélemy.

(13) Coll. R. Forrer. R. Forrer, Keltische Numismatik..., fig. 117.

CHAPITRE VII

ment pénétré en Gaule. Il est vrai que, d'une part, on ne peut pas toujours fixer la date d'introduction et établir par suite que ces monnaies ont pu avoir une influence sur la formation des types monétaires gaulois. Et que, d'autre part, les pièces grecques dont la présence a été signalée sur le sol de la Gaule ne sont pas généralement celles dont les types pourraient avoir servi de modèles. Mais le hasard des trouvailles nous réserve peut-être des surprises intéressantes.

Du reste cette question de l'origine étrangère de certains types gaulois (1) est pleine de difficultés. Pour en être convaincu il suffit de voir des pièces d'or de styles très divers, qui, recueillies sur différents points de la Gaule, sont toutes dérivées du statère de Philippe II de Macédoine. Souvent, nous n'avons sous les yeux qu'une imitation tardive, inspirée de copies successives de l'original grec: la chaîne est brisée et de nombreux maillons intermédiaires font défaut (2).

Quelquefois les Gaulois empruntaient le type d'une monnaie étrangère d'argent pour émettre une monnaie de bronze, et ce fait rend plus difficile encore la recherche du prototype.

Je parlerai plus loin de l'introduction des statères de Philippe, ainsi que des imitations gauloises qui en sont dérivées, et j'exposerai l'origine de certains types massaliètes.

Parmi les autres modèles aujourd'hui reconnus pour les monnaies de la Gaule, il faut citer comme l'un des plus remarquables,

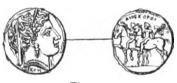


Fig. 29.

le statère d'or, frappé à Tarente, dont voici la figure (Fig. 29) et la description : Tête d'Amphitrite à droite, coiffée d'une stéphané ornée de palmettes et d'annelets; elle porte un voile diaphane fixé au sommet de la chevelure et rejeté

en arrière (on voit nettement la base de ce voile à droite et à

(1) Ce qui suit (p. 186 à 193) est un résumé, avec corrections et additions, de l'article que j'ai publié dans la R. N., 1903, p. 100 à 117.

(2) M. R. Forrer a eu l'ingénieuse idée de faire exécuter par des enfants des copies successives de tétradrachmes de Thasos. Les résultats obtenus sont très analogues, pour la barbarie, aux types des imitations frappées par les peuples du Danube (*Keltische Numismatik...*, fig. 96 et 97).

gauche du cou, sur les exemplaires des Cabinets de Naples, de Paris et de Londres). Dans le champ, à droite, un dauphin et la légende TAPA; sous le cou, KON.

Re Les Dioscures à cheval à gauche; l'un couronne son cheval et l'autre tient une palme à laquelle pend une couronne attachée par une bandelette. Au-dessus, $\Delta IO\Sigma KOPOI$; à l'exergue, ΣA (1).

On a déjà reconnu qu'une monnaie gauloise. dont les trois exemplaires connus ont été trouvés séparément près d'Amiens, était imitée de la pièce de Tarente (2).

Un exemplaire du Musée de Berlin (3) permet de reconnaître nettement la tête ornée du diadème et du voile; au-dessous, on lit KOA; au revers, les Dioscures à cheval, tournés à droite, dont l'un tient la palme ornée d'une bandelette (4).

L'exemplaire de la collection Danicourt (au Musée de Péronne) (5) (Fig. 30) doit être une imitation postérieure aux deux pièces que je viens de citer, car les lettres sont remplacées par des enroulements



et le pli du voile n'existe plus sous le buste. Il est remarquable que ces trois imitations de la pièce de Tarente pèsent de 4 gr. 14 à 4 gr. 18, c'est-à-dire seulement le poids d'un hémistatère.

(1) M. P. Vlasto, Les monnaies d'or de Tarente, dans Journ. intern. d'Archéol. num., t. II, 1899, p. 320, pl. XVI, 1 et 2. Huit exemplaires connus; 8 gr. 54 à 8 gr. 60.

(2) J. Rigollot, dans R. Num., 1838, p. 238, pl. VIII, nº 1. — On a même dit que les statères tarentins avaient pu parvenir en Gaule par l'intermédiaire de mercenaires gaulois. (Fr. Lenormant, La Grande-Grèce, 1880, p. 60; Arthur J. Evans, The Horsemen of Tarentum, p. 208-209). — Sur l'imitation gauloise, voy. encore John Evans, The Coins of the ancient Britons, supplément, p. 424.

(3) Beschreibung..., nº 17, pl. X, 156; M. P. Vlasto, op. laud., p. 339, W, pl. XVIII, 25.

(4) L'exergue est fruste, mais il est probable qu'il présentait les lettres Aズ comme l'exemplaire de la collection Imhoof-Blumer.

(5) A. Danicourt, Rev. archéol., 1886, I, p. 73, pl. III, 1. Cf. Atlas de m. gauloises, pl. LV, D. 21.

CHAPITRE VII

Il faut aussi mentionner une autre pièce d'or, également de la collection Danicourt, trouvée à Fresnes-Mazancourt, près de Péronne (Fig. 31) (1). Sur cette pièce, la déformation apparaît plus complète encore : le voile et la palme tenue par l'un des Dioscures ne sont plus guère reconnaissables; et, fait remarquable, on voit à l'exergue une sorte de légende composée de quatre Π et d'un O, qui est un souvenir des monnaies imitées des statères de Philippe (2). A côté de cette pièce, je placerai une pièce plus petite dont on a dit peu de chose jusqu'à présent (Fig. 32) (3). Elle porte au droit une tête dont l'analogie avec celle de la pièce précédente est frappante. Mais le type du revers est différent et représente un cavalier à gauche tenant un bouclier au bras gauche. Cette pièce provient des



environs d'Amiens. Elle appartient donc à la même région que la pièce précédente, trouvée à Fresnes-Mazancourt. Mais il y a plus. Le type du cavalier est emprunté à un autre statère de Tarente, dont voici la figure (*Fig. 33*) (4).

Que la tête de la pièce gauloise soit imitée de celle de Tarente, c'est ce qui est bien établi. Quant au revers, on comprendra facilement comment un graveur gaulois a pris pour attribut du cavalier ce bouclier qui n'était qu'un différent monétaire, sur le statère de Tarente. Le cavalier est tourné à gauche; mais le même fait s'est produit pour le type des Dioscures (5).

(1) A. Danicourt, loc. cit., pl. III, nº 9, p. 75. Cf. Atlas, pl. LV, D. 20.

(2) On connaît aussi un statère dont le **B**^L porte encore le nom de Philippe mais dont le droit n'est pas copié sur celui du statère macédonien (Voy. ch. VIII). Cette association de types, empruntés à des pièces différentes, est assez fréquente. Ainsi on connaît des tétradrachmes de l'Europe centrale dont la tête de face est imitée de celle des monnaies d'Amphipolis, tandis que le cavalier du **B**^L est emprunté aux tétradrachmes de Philippe II.

(3) A. Danicourt. *loc. cit.*, pl. III, 19. — Selon le texte de la pl. LV de l'Atlas (D. 24), cette pièce ne fait plus partie de la collection Danicourt.

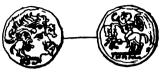
- (4) M. P. Vlasto, op. laud., p. 308, pl. XV, 7.
- (5) Et aussi pour les lettres **ZA**. J'ai proposé (R. N., 1903, pp. 105-106)

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 189

C'est au même groupe que nous devons rattacher les deux pièces

d'or (*Fig. 34*), recueillies aussi en Picardie (1), dont voici la description :

Tête diadémée, à droite; devant, on distingue la partie antérieure d'un cheval, et derrière, on voit la croupe de ce quadrupède. Au Rt, deux che-





vaux dont l'un seulement porte un cavalier tenant un torques et un bouclier; à l'exergue, on voit une pseudo-légende composée de Π et de 1.

Il y a dans ces pièces un mélange de types qui en fait des pièces de transition. La présence des deux chevaux et du cavalier portant un bouclier (emprunté au statère tarentin) et un torques (interprétation gauloise de la couronne que le cavalier pose sur la tête de



son cheval) démontre amplement la vraisemblance de l'explication proposée pour la pièce précédente.

Je propose encore de comparer des pièces de même provenance (2) dont voici le dessin (Fig. 35 et 36) avec un statère de Tarente

de reconnaître un autre statère de Tarente, avec le différent du gouvernail, comme prototype d'une pièce de la collection Danicourt, trouvée à Bapaume (A. Danicourt, *loc. cit.*, pl. III, 8, p. 75. — Cette monnaie présente la plus grande ressemblance avec celle du Cabinet du comte de Kergariou, sans provenance, publiée par E. Lambert, 1^{re} partie, pl. XI *bis*, n^o 5, p. 124 = A. Fillioux, *nouvel essai... m. de la Gaule*, pl. IV, n^o 14).

(1) Publiées par M. A. de Barthélemy, dans *Rev. Numism.*, 1883, p. 8, pl. I, 1 et 2. La seconde pièce est de style plus barbare que la première; celle-ci porte le nº 10379 au Cabinet de France (*Atlas*, pl. XXXIII).

(2) Environs d'Amiens (Musée de Péronne; A. Danicourt, loc. cit., pl. III, 17, p. 75); Amiens et Charbonnières, Somme (Cat. B. N., 8380, 8385. Cf. Atlas, pl. XXXIII). Autre, tr. à Amiens (Musée archéol. du Mans; E. Hucher, l'Art. gaulois, p. 16, pl. 68, 1). Un autre exemplaire de la coll. Danicourt présente deux chevaux (Atlas, pl. LV, D. 22).

(Fig. 3_7) (1), qui était certainement fait pour circuler avec les statères de Philippe.

Je pense que les pièces gauloises sont inspirées plutôt par le statère de Tarente que par celui de Philippe, pour les raisons sui-



Fig. 37.

vantes. Lorsque la tête d'Apollon a été imitée sur les monnaies de la Gaule, elle a conservé le plus souvent son aspect jeune et des traces de la couronne de laurier, et, de plus, le bas du visage est non seulement imberbe mais dégagé de

tout attribut. Les pièces recueillies dans la Somme portent au contraire un visage barbu, dont la chevelure est bizarrement contournée et dont le cou est orné de fleurons. N'est-ce pas l'imitation de la tête d'Héraclès, coiffée de la peau de lion nouée sous le menton, attribut incompréhensible pour le copiste gaulois?

Au revers, sur la pièce de Tarente, les extrémités de la chlamyde flottent derrière Taras. Or, c'est un détail important qui n'existe pas sur les statères de Philippe, et le graveur gaulois, ne le compre-



nant pas, l'a traduit en donnant à son aurige la chevelure épaisse et flottante que nous remarquons sur les pièces du territoire de la Somme.

III. Passons maintenant à un groupe de monnaies de bronze, portant toutes un coq plus ou moins déformé. Voici la pièce que considère comme présentant le type le plus ancien (Fig. 38) (2).

(1) M. P. Vlasto, Op. laud., pl. XVI, 8 et 9; pl. XVIII, 21 et 22; cf. pl. XVI, 10 à 19. — Quatre exemplaires de ce statère ont été trouvés dans un trésor à Tarente avec quatre-vingt statères de Philippe et cinq d'Alexandre le Grand.

(2) Prov. : Lewarde, près de Douai (C. Robert, Description d'une monnaie gauloise lue à la commission historique du département du Nord, le 20 avril 1844. Metz, 1846, in-8°, 7 p., 1 pl.); Corbie, Somme (Cat. B. N., 7223. Le Cabinet de

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES IGI

A côté de ces pièces, plaçons d'autres variétés (Cab. de France, 7224 à 7227; Atlas, pl. XXIX, 7224), sur lesquels la déformation s'accentue.

Plus bas encore dans l'échelle des déformations, nous mettrons les exemplaires avec la tête casquée et le coq dont la panse représente une tête humaine barbue (1) (*Fig. 39*). Un exemplaire de ce type a été recueilli dans la *Cité de Limes*, près de Dieppe, ou dans les environs (2), en même temps qu'un exemplaire analogue au 7224 du Cabinet de France (3).

A côté, plaçons une autre variété (4) où la tête devient méconnaissable, mais dont le revers conserve le coq avec une tête imberbe sur la panse et devant, une sorte d'astre dont les rayons à enroulements rappellent le triskeles du premier type. Le Cabinet de France en conserve quatre exemplaires (nºª 8581 à 8584) dont le dernier, de la Collection Saulcy, provient de Vermand (Aisne). Un



Fig. 40.

Fig. 41.

autre exemplaire a été recueilli dans la forêt de Compiègne (5), de même qu'un exemplaire (6) dont la tête échevelée, analogue à celle

France en possède deux autres exemplaires sans provenance; Atlas, pl. XXIX, 7221); Pierrefonds (Fouilles exécutées par M. de Roucy, au Mont-Berny, canton de la Queue-Saint-Étienne, forêt de Compiègne); Hermes, Oise (Bull. archéol. du Comité, 1897, p. 544). Un autre exemplaire, déjà légèrement déformé, commune d'Ambleny, Aisne (R. N., 1886, p. 201, n° 57, pl. XII, 23).

(1) E. Hucher, l'Art gaulois, 2° partie, p. 42, n° 59. Je signale seulement le rapprochement avec les pierres gravées (grylles) qui a été proposé par E. Hucher, *Ibid.*, p. 109 à 112. Voy. à ce sujet, A. de Barthélemy, dans *Rev. archéol.*, 1881, I, p. 129-130.

(2) E. Lambert, Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France, 1^{ro} partie, 1844, p. 137, pl. VII, 35; cf. p. 90.

(3) Ibid., nº 34.

(4) E. Hucher, Op. laud., p. 43, nº 60. - Atlas, pl. XXXIV, nº 8584.

(5) H. de la Tour, Monnaies gauloises recueillies dans la forêt de Compiègne,

dans R. N., 1894, p. 44 (Musée des Antiq. Nat., à Saint-Germain-en-Laye). (6) Ibid., p. 44, pl. I, 13. de la pièce précédente, est fort éloignée de la tête casquée primitive (Fig. 40); mais par contre, le coq, sans addition de tête humaine, est très semblable à celui de la première pièce.

Enfin, le Mont César, qui domine Bailleul-le-Sec (Oise), avait déjà livré trois pièces de bronze, portant, l'une, la tête casquée et au revers le coq avec la panse à tête humaine (*Fig. 41*), et les deux autres, la tête hirsute à gauche et le même coq d'un style plus barbare (1).

Ainsi donc, toutes les pièces au coq se rencontrent sur un territoire circonscrit entre la Seine et l'Oise, et les lieux de provenance (Douai, Vermand, Corbie, Ambleny, Dieppe, Mont César,



Fig. 42.

forêt de Compiègne) sont même peu éloignés les uns des autres.

J'ai déjà proposé (2) de chercher le prototype des pièces gauloises parmi les monnaies de bronze frappées, vers le milieu du 111° siècle,

par une confédération de villes de la Campanie, du Samnium et du Latium (3), à un type uniforme (*Fig.* 42) (4).

Voyons comment le graveur gaulois a transformé ces types (5).

(1) A. de Barthélemy, Note sur les monnaies trouvées au Mont César, dans Rev. archéol., 1881, I, pl. VI, n^{es} 26 et 27; cf. Renet et Berton, Le Mont-César de Bailleul.sur-Thérain, 1879, p. 37, pl. V, 4. L'une de ces pièces a été donnée par M. Berton au Musée des Antiquités nationales (Ibid., p. 39, n. 1).

(2) R. N., 1903, p. 114.

(3) B. Head, Historia Numorum, 1887, p. 27. Ces villes sont Cales, Caiatia, Suessa Aurunca, Teanum en Campanie, Telesia en Samnium, Aquinum en Latium et une ville incertaine dont la pièce porte une légende osque. Ce type des monnaies de Cales et des cités alliées a été adopté aussi par Emporiæ, ville dont on connaît les relations commerciales avec la Gaule; voy. la pièce avec la tête de Pallas et le coq, décrite par Aloïss Heiss, Description gén. des monnaies antiques de l'Espagne, Paris, 1870, in-4°, p. 94, pl. III, n° 53.

(4) R. Garrucci, Le monete dell'Italia antica, 1885, pl. 83, nº 17; G. Macdonald, Catalogue of Greek coins in the Hunterian Collection, 1899, t. I, p. 28, pl. I, 16; cf. p. 150.

(5) Il est probable que Ch. Robert avait entrevu l'origine de la monnaie au coq. Voici en effet une phrase écrite par ce savant, en 1885 : « et l'on emprunta

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 193

Ne comprenant pas le panache retombant du casque corinthien (1), il l'a détaché et transformé en un fleuron dont on retrouve des traces sur toutes les pièces du groupe gaulois. Au B2, la légende est transformée en ornement triangulaire qui se métamorphose ensuite en une sorte de serpent (Cab. de France, nº 7224) ou en S avec deux points (Musée de Saint-Germain-en-Laye) (2). L'astre de la monnaie grecque, transformé d'abord en triskeles à branches recourbées (ce qui figure encore assez bien un astre), redevient par la suite une étoile à rayons multiples, placée généralement devant le coq et non derrière, comme sur la pièce grecque. Mais cela n'est pas une grosse difficulté, et du reste, sur la pièce précitée du Musée des Antiquités nationales, l'astre est figuré par un point derrière la tête du coq.

Ainsi, il est avéré que des pièces gauloises de la Belgique ont emprunté des types à des monnaies, qui appartiennent à une cité maritime de la Grande-Grèce, dont les navires suivaient probablement les côtes pour faire le commerce. Et d'autre part des villes de la Campanie ont pu fournir le type du coq, qui fut assez répandu chez certaines peuplades belges.

Quelques-unes de ces monnaies ont peut-être été apportées dans la Belgique par la voie commerciale indiquée dans Strabon, c'està-dire par Marseille, le Rhône, la Saône et la Seine (3). En tout cas, le commerce de la Belgique avec l'Italie a dû exister bien avant la conquête de la Gaule, car des passages du même auteur, empruntés vraisemblablement à Poseidonios, nous apprennent que les Celtes, et particulièrement les Séquanes, fournissaient des saies et des salaisons, non seulement à Rome, mais à la plupart des régions de l'Italie (4).

à l'Italie, le type du coq. » (*Rev. archéol.*, 1885, II, p. 326). Cf. F. de Saulcy, dans Dict. archéol. Gaule, I, p. 220.

(1) Il a modifié le casque qui s'éloignait trop de la forme des casques gaulois.

(2) Rev. Num., 1894, pl. I, 13 (Forêt de Compiègne).

(3) Strabon, IV, 1, 14.

(4) Strabon, IV, IV, 3 : Τῶν εάγων καὶ τῆς ταριχείας ἀφθονίαν μὴ τῆ Ῥώμῃ χορηγεῖσθα: μονον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι τῆς Ἰταλίας. Cf. Ibid., IV, 111, 2 : öθεν (du pays des Séquanes) αἱ κάλλισται ταριχεῖαι τῶν ὑείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην κατακομίζονται. — Sur les emprunts faits par Strabon à Poseidonios, voy. H. d'Arbois de Jubainville, Cours de littérature celtique, t. XII, 1902, p. 180 et 261. Cicéron avait été l'élève de Poseidonios en 78 avant J.-C. : les rensei-

CHAPITRE VII

Et nous savons encore que les objets fabriqués en Etrurie et chez les peuples grecs de l'Italie ont été accueillis avec faveur par les Celtes (1).

IV. Outre ce que je viens d'exposer, un peu longuement peutêtre, il faut rappeler qu'on a proposé de comparer les chevaux de face de la pièce *Ammi*, avec le type analogue des monnaies de Périnthe (3). Je ne crois guère à la valeur du rapprochement entre le Minotaure de Cnossos et le personnage courant des bronzes dits des Veliocasses (3). La comparaison des animaux (chèvres) affrontés sur les bronzes coulés, attribués aux Senones, avec les boucs affrontés des bronzes d'Amphipolis (4), est certes utile; mais on n'en saurait rien conclure.

Lelewel a signalé un bon nombre de types qui se voient sur des monnaies de la Gaule, aussi bien que sur des pièces de plusieurs villes de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce propre (5). Mais il n'y a rien de précis dans ces rapprochements.

Ch. Robert a écrit qu'on rencontre en Gaule des copies de monnaies d'or siciliennes (6). Comme il n'a pas développé son idée j'en suis réduit à conjecturer qu'il a considéré la tête de femme avec boucle d'oreille à trois pendeloques (statère d'or classé aux Arverni, avec $\Phi|A|\Pi\PiOY$ sous le bige au Bz; voy. ch. VIII) comme

(1) Monuments de bronze ou de terre cuite recueillis sur divers points de l'ancienne Gaule : à Saint-Wendel, Eygenbilsen, Armsheim, Weisskirchen, Græchwyl, Schwarzenbach, Jägersweiler, Durkheim, Rodenbach, Klein-Aspergle, Mercey-sur-Saône, la Garenne-Sainte-Colombe, Conliège, Somme-Bionne, Courcelles-en-Montagne. Pour la question de l'influence grecque, cf. P. Reinecke, Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen, 1902, p. 2 et notes 4 et 5 (qui ajoute Horhausen près d'Holzappel, Loisnitz dans le Haut-Palatinat, Borscher près de Geisa, le Hradischt de Pisek et Horschin près de Melnik).

(2) A. de Barthélemy, dans R. N., 1884, p. 185. Le même auteur a cité aussi Gaza, dans Congrès intern. de Num., à Paris, en 1900, p. 84.

(3) E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 39.

(4) A. de Longpérier, Œuvres, t. V, p. 332.

(5) Type Gaulois, p. 145-148, 163-165, 175, 180 (Influence supposée de Tuder).

(6) Numismatique de la prov. du Languedoc, I, 1876, p. 8, note 3.

gnements de l'auteur grec, recueillis antérieurement (peut-être vers l'an 100 av. J.-C.) concernent donc une époque ancienne, probablement voisine de celle où les monnaies de Tarente furent copiées dans la Belgique.

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 195

imitée de la tête des statères frappés par les Carthaginois en Sicile, Mais, bien que je sois porté à croire à l'influence de la Sicile sur la Gaule, je pense que cette influence agissait surtout par l'intermédiaire de Massalia. Or, les drachmes de cette ville portent aussi une tête analogue avec des pendants d'oreille du même genre (1). On ne saurait objecter que les pièces d'argent de Massalia n'ont pu être le prototype d'un type de monnaie d'or, car nous connaissons, d'autre part, des pièces d'argent, gauloises, du trésor de Breith (Creuse), dont le droit porte une tête de femme et dont le revers est marqué du bige macédonien.

Il est admis généralement que les pièces d'argent portant une tête de cheval accompagnée d'une légende en caractères nord-italiques (?), trouvées dans la vallée du Rhône (trésors de Beauregard, de Valence et de Tourdan) ont été imitées des monnaies d'argent frappées par les Romains en Campanie, pendant les guerres puniques, au 111° siècle avant notre ère (2). La question de poids ne peut guider dans la recherche du prototype, car les pièces romaines, au type du buste de cheval, pèsent 7 gr. 30, puis 7 grammes, tandis que les petites pièces, trouvées en Gaule, pèsent seulement 2 gr. 35 à 2 gr. 63 (3).

Dans ces conditions, on doit chercher si des monnaies, autres que celles des Romains, ont pu avoir une influence sur le choix du type des pièces fabriquées en Gaule. Or, voici un fait historique qui peut jeter quelque jour sur la question. Quand Hannibal voulut passer le Rhône, en 218, il fit des dons importants aux riverains de ce fleuve pour se procurer des embarcations (4). Or, parmi les tétradrachmes carthaginois frappés en Sicile, les plus communs

(1) Je ferai remarquer en passant que si les *Philippes* ont été introduits en Gaule par Massalia, il faut moins s'étonner de voir le bige macédonien associé, sur une pièce gauloise, à une tête imitée de celle des drachmes massaliètes.

(2) A. Duchalais, Description, p. 109 (réfutant avec raison du reste une hypothèse absurde de Dureau de la Malle, R. N., 1839, p. 331); cf. Mommsen-Blacas-de-Witte, H. M. R., t. III, p. 251. — Sur la date d'émission des prototypes romains (317 à 211), voy. E. Babelon, Descr. m. Républ. rom., t. I, p. 10 et 27.
(3) Cat. B. N., n^a 2524-2543.

(4) Tite Live, l. XXI, c. xxvi : « Ceteros accolas fluminis Hannibal et eorum ipsorum quos sedes suæ tenuerant simul pellicit donis ad naves undique contrahendas fabricandasque. »

Digitized by Google

چ ج sont ceux qui portent un buste de cheval (1). Ne peut-on supposer que des tétradrachmes à ce type ont fait partie des sommes payées par Hannibal? Les poids ne correspondent pas avec ceux des monnaies gauloises; mais cette objection est la même pour les monnaies romano-campaniennes.

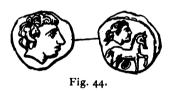
Pour terminer l'énumération des emprunts faits à la numisma-



tique grecque, rappelons encore qu'une pièce d'or (*Fig. 43*, classée aux Unelli dans le *Cat. B. N.*, 6925), porte un lion qui, selon divers auteurs, paraît copié sur une monnaie de Milet (2).

Du côté de l'Espagne antique nous trouvons les traces d'une influence évidente. Dans la liste de monnaies celtibériennes trouvées en Gaule, on remarquera les deux exemplaires de la belle monnaie de Rhoda (3), recueillis à Foix et à Castres. C'est sur des pièces semblables qu'ont été copiées, par des ouvriers inhabiles, les pièces d'argent de la trouvaille d'Uzech-des-Oules (Lot).

Les premières drachmes d'Emporiæ avec la victoire planant audessus d'un cheval ont été imitées par les Gaulois à une époque ancienne, car les pièces d'argent de Breith (Creuse) pèsent jusqu'à



4 gr. 52, poids qui se rapproche beaucoup de celui du prototype (4 gr. 60 à 5 gr. 06).

Une monnaie d'argent (4), trouvée dans les fouilles du Puy-Duchalard (Loire-Inférieure), porte, au revers,

un cheval dont la tête paraît formée par le corps d'un enfant (Fig. 44), comme les drachmes d'Emporiæ de la seconde époque, dont le Pégase à la tête figurée de cette manière si curieuse. Ce

(1) Les plus récents sont du 111° siècle avant notre ère (cf. British Museum Guide, 1881, pl. 26, n° 40 et pl. 35, n° 36). Les poids sont 17 gr. 10 et 16 gr. 65.

(2) Cf. E. Hucher, dans *Mélanges de Num.*, t. I, p. 323. Opinion acceptée par M. E. Babelon, dans *La Grande Encyclopédie*, t. XVIII, p. 611. — Les statères d'or de Milet, au type du lion retournant la tête en arrière vers un astre, ont été frappés à diverses époques.

(3) Cf. Alois Heiss, Descr. génér. des m. ant. de l'Espagne, 1870, p. 84, pl. l.
(4) F. Parenteau, Inventaire archéol., 1878, p. 81, pl. XLI, nº 3.

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 197

type du Pégase d'Emporiæ a évidemment donné naissance au quadrupède ailé, de formes très barbares, qu'on voit sur les pièces d'argent attribuées aux Elusates (trouvailles de Manciet et de Laujuzan) (1).

Sur de rares pièces d'argent au revers du type de la croix, on trouve au droit, une tête de face à larges oreilles (Pl. II, 8) (2). On a dit que ce type insolite rappelait les monnaies au cabire de face (avec une tête analogue), frappées dans les Baléares, et dont on aurait trouvé des exemplaires dans un trésor exhumé en Languedoc (3). On pourrait citer aussi les monnaies de Gaza avec la tête de Bésa de face (4).

Pour F. de Saulcy, les caractères tracés derrière la tête d'une pièce d'argent attribuée aux Carnutes (BL DOIION, taureau; Cat. B. N., 6308; Atlas, pl. XIX; voy. Pl. II, 23), seraient le résultat de la copie maladroite d'un groupe de quatre lettres celtibériennes qu'on lit sur des deniers et des bronzes attribués à Carabaca et Contrebia (5). C'est peut-être douteux. Mais, par contre, il est évident que le trésor de Saint-André-sur-Cailly contenait un bronze dont le revers représente un cavalier au dessous duquel on lit INONI (selon Lambert) ou plutôt IMONIO selon les exemplaires de la Bibliothèque Nationale (Pl. III, 18; nom 8507-8508, sans provenance, classés aux Ambiani). C'est évidemment une copie du revers du denier attribué à Balsio ou Belsinum de Tarraconaise (6).

(1) L'origine de ce type avait déjà été indiquée par Chaudruc de Crazannes dans la R. N., 1847, p. 176. — J. Zobel de Zangroniz a publié une pièce d'or aux types d'Emporiæ, qu'il considérait plutôt comme gauloise (*Rev. archéol.*, 1882, t, XLIV, p. 28, fig.). Mais, si la pièce est authentique, la provenance en est inconnue; on ne saurait donc en tirer une indication utile.

(2) Un exemplaire provenant de l'Isle de Noé (Gers), anc. coll. de la Saussaye, au Musée de Lyon, 3 gr. 50 (R. N., 1840, p. 413, pl. XXIII, n° 5); variété, coll. E. Lespinas, à Périgueux (provenant du trésor de Saint-Étienne des Landes).

(3) P. Ch. Robert, Num. de la prov. de Languedoc, I, 1876, p. 24, fig.

(4) Cf. E. Babelon, Cat. de la Bibl. nat.; Les Perses Achéménides, p. 51 et 52, pl. VIII, 20-22. — Gaza est fort éloigné de la Gaule; mais il faut se rappeler que l'influence commerciale des Phéniciens a été considérable dans l'Espagne antique. Et les rapports de cette région avec le midi de la Gaule sont bien évidents.

(5) F. de Saulcy, Lettres à M. A. de Longpérier sur la Num. gauloise, p. 25. Cf. Al. Heiss, op. cit., p. 261, pl. XXXIV, 1, 2 et 8.

(6) Cf. A. Heiss, op. cit., p. 185, pl. XX, 1 à 3.

CHAPITRE VII

V. Le commerce romain avait fait pénétrer en Gaule de nombreux deniers de la République. J'ai déjà signalé ailleurs des trésors composés de pièces romaines et enfouis en Gaule probablement avant l'avènement d'Auguste (1). Il est probable, qu'au moment de la guerre des Gaules, l'argent romain fut répandu aussi par César, dans le but de se procurer des alliances et des amitiés. De plus, nous pouvons croire que les Gaulois enlevèrent beaucoup de numéraire aux marchands et aux citoyens romains, à Genabum, à Noviodunum et à Bibracte (2), nous savons qu'au sac de Noviodunum, Eporedorix et Viridomar s'emparèrent de la caisse de César (3).

On ne s'étonnera donc pas, après cela, que des deniers romains soient mélés à des pièces gauloises dans un certain nombre de trésors (4), enfouis dans les trois premiers quarts du premier siècle avant notre ère.

Le dépôt de la Jante-Compreignac (mon Inventaire, n° 268), contenait 60 deniers dont les plus récents étaient de l'année 54 (et peut-être 43 avant J.-C.). Le trésor de Vernon comprenait des deniers de 45 avant J.-C. (Inventaire, n° 261). Celui de la Rousselière-Cheverny (Invent., n° 133) renfermait une pièce de C. Allius Bala, frappée vers 90 avant J.-C. A Chaûtenay (Invent., n° 185), la série romaine s'arrête à 36 avant J.-C.; les pièces romaines de la cachette du Beuvray (Invent., n° 187) ne sont pas postérieures à 34-31 avant notre ère.

A Migné (Invent., n° 117), il y avait un denier de 84 avant J.-C. Le dépôt du col de la Crusille (Invent., n° 214) contenait un quinaire frappé vers 83 avant J.-C. A Beauvoisin (Invent., n° 64), il y avait onze quinaires romains dont les plus récents sont des années 29-27 avant notre ère. Les plus récentes des pièces romaines du dépôt de Jersey sont de l'année 39 avant J.-C. (5). A Pommiers, la der-

(1) Adrien Blanchet, Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule, 1900, p. 148, 149, 156, 161, 238, 247, 250.

(2) César, De bello gall., VII, 3, 55 et 42.

(3) Ibid., VII, 55 : « ... pecuniam publicam »; et plus loin : « pecuniam « atque equos inter se partiti sunt ».

(4) Mommsen avait peu de renseignements sur cette question (voy. H. M. rom., éd. Blacas-de-Witte, t. II. p. 146).

(5) C'est à peu près la même date (38 avant J.-C.), qu'on peut donner pour

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 199

nière en date du trésor découvert (*Invent.*, n° 8) permettait de placer l'enfouissement après 50 avant notre ère.

On peut conclure des renseignements qui précèdent que les Gaulois ont eu entre les mains de nombreuses monnaies romaines (1), surtout dans les derniers temps de leur indépendance.

Aussi, il est presque superflu de dire que certains deniers de la République romaine ont fourni le modèle de divers types de monnaies celtiques.

C'est d'abord la série des pièces d'argent au cavalier, si fréquentes dans la vallée du Rhône (voy. ch. X), qu'on a considérées comme imitées des monnaies romaines au type des Dioscures (2). Que cette origine soit réelle ou que ces monnaies aient été plutôt inspirées par un denier de Q. Marcius Pilipus, comme je suis porté à le croire, l'influence romaine est indéniable.

La tête à la barbe cunéiforme du denier de Q. Titius (vers 90 avant J.-C.) a été imitée sur les bronzes gaulois au nom de *Tatinos* (3).

Le Pégase, qui se voit au revers de la même pièce de Q. Titius, pourrait avoir inspiré celui d'un bronze de *Pixtilos*, car, sur les deux pièces, le Pégase est figuré comme une statue avec une base.

La tête à boucles de cheveux calamistrés, retombant sur l'oreille et la nuque, qui se voit sur les deniers de L. Calpurnius Piso Frugi (89 av. J.-C.) et aussi sur ceux de C. Calpurnius Piso Frugi (vers 61 av. J.-C.) a, je crois, servi de modèle pour les têtes gravées sur les pièces suivantes :

1º Bronze de Pixtilos (Re cavalier ailé);

2º Bronze de Tasgetios (RL Pégase);

3º Bronze des Lexovii (R2 cheval avec épi);

l'enfouissement du trésor de 966 deniers romains, à Arbanats (Gironde), qui contenait aussi une pièce d'Ateula-Ulatos (R. N., 1860, p. 230; Cavedoni, Bul. dell' Inst. di Cor. archeol., 1863, p. 14 et s.).

(1) Cf. plus haut, p. 94, ce que j'ai dit au sujet de l'influence du commerce romain.

(2) Le marquis de Lagoy a dit que les Gaulois avaient cherché à rendre national ce type étranger et que l'effigie équestre avait remplacé les Dioscures (R. N., 1839, p. 404).

(3) A. Duchalais, dans R. N., 1847, p. 254. Cf. E. Babelon, Description M. de la Rép. rom., t. II, p. 489.

Digitized by Google

1º Bronze de Suticos (RL taureau);

5º Bronzes des Ambiani (R2 cheval; 8416 et 8424).

Le bronze Giamilos (Re aigle; 7570) porte une tête qui offre une grande ressemblance avec celle d'Apollon du denier de C. Considius Paetus (49 av. J.-C.) (1). Des pièces d'argent et de bronze d'Epasnactus portent un buste casqué et lauré, qui est imité de celui de la déesse Vacuna empreint sur un denier de M. Plaetorius Cestianus (édile curule en 69 av. J.-C.) (2).

J'ai constaté d'autre part (3) que la tête de la pièce d'argent de



Litavicus (Fig. 45) est une copie fidèle de la tête d'un autre denier de M. Plaetorius Cestianus, « avec les cheveux tressés en réseau, et les bandeaux relevés autour d'un diadème comme les arcs d'un croissant. » (Fig. 46) (4).



On a reconnu depuis longtemps (5) que le bronze à la légende Artos, portant un « athlète nu courant, tenant une palme et un ceste dénoué » (6), est emprunté au denier de L. Plaetorius L. f. Cestianus (questeur en 74 av. J.-C.). Le sanglier du bronze Acussros paraît copié sur celui du denier de M. Volteius M. f. (vers 88 av. J.-C.) (7). Enfin, la figure d'Hygie, appuyée contre une colonne et nourrissant un serpent, type du revers du denier de Man. Acilius Glabrio (vers 54 av. J.-C.) (8), est reproduite sur le bronze à la légende Drucca. Il est remarquable que ces trois bronzes gaulois, imités de deniers romains, ont été recueillis dans le camp d'Amboise (9). Cette localité n'étant pas très éloignée d'Orléans, on peut supposer, avec quelque vraisemblance, que ces

(1) Remarque faite dans Cat. B. N., p. 174.

(2) Remarque faite dans Cat. B. N., p. 87. A. Duchalais, Descr., p. 426.

(3) R. N., 1904, p. 26.

(4) J'emprunte cette description du denier romain, dont on connaît plusieurs variétés, à l'ouvrage de M. E. Babelon, t. II, p. 313 et 314, nº 6 et 7.

(5) Cf. Cat. B. N., p. 142.

(6) E. Babelon, op. cit., t. II, p. 309.

(7) Cat. B. N., p. 142.

(8) On connaît de ce denier des imitations barbares avec légendes déformées (Voy. E. Babelon, t. I, p. 106, et Zeitschrift f. N., t. IV, 1877, p. 47).

(9) E.-J.-B. Cartier, dans R. N., 1842, p. 431, pl. XXI; Cat. B. N., 6386, 6394, 6397.

imitations de types monétaires romains ont été frappées après le massacre des marchands romains à Genabum, en 52. Comme nous avons vu que le bronze *Drucca* a pour prototype un denier frappé vers 54, rien ne s'oppose à ce que les bronzes du camp d'Amboise aient été inspirés par des pièces provenant du pillage de Genabum.

On peut se demander si le bronze Acutios, dont on a aussi recueilli des exemplaires au camp d'Amboise, ne serait pas imité d'une pièce romaine au type de la Victoire couronnant un trophée (1), car on voit sur ce bronze un personnage ailé dont une main touche une sorte de pilier planté droit devant lui. Le revers du bronze gaulois de Magurix est probablement dérivé aussi de la Victoire d'une monnaie romaine, tandis que la tête du droit représente certainement une Diane classique avec le carquois sur l'épaule (2).

Le groupe des bronzes Kariba, au type des guerriers se faisant face, doit être l'imitation éloignée d'un type romain (3).

Des bronzes, recueillis seulement dans l'Est, présentent sur l'une des faces, une Victoire assise sur un siège, qui est certainement imitée de la Victoire des deniers de M. Porcius Cato (101 av. J.-C.), ou de M. Porcius Cato (48-46 av. J.-C.).

La pièce d'argent à la légende Andu, provenant du trésor de Vernon (4), porte une tête casquée à gauche et, au revers, un cavalier, sous lequel est un ennemi renversé. De même, le bronze Conno-Epillos-Sedullus, dont les exemplaires ont été recueillis dans le Poitou, porte aussi un cavalier et un homme renversé au dessous. Je ne sais s'il faut voir sur ces monnaies un retour (5) au

(1) Un quinaire romain, au type de la Victoire couronnant le trophée, a été trouvé dans les fouilles du Vieil-Évreux (Musée d'Évreux. Lambert, I, p. 149, pl. XII, 10).

(2) Les pièces romaines qu'on pourrait citer sont très nombreuses. Il ne faut pas oublier du reste la tête d'Artémis de Massalia. En tout cas, l'influence étrangère est indéniable.

(3) J'ai pensé au groupe des guerriers se faisant face, au revers des deniers de L. Titurius Sabinus (vers 88?). Le personnage qui passe pour représenter Tarpeia aurait disparu de la composition.

(4) A. de Barthélemy, Étude sur les m. gaul. tr. en Poitou, 1874, p. 36. La pièce est maintenant au Cab. de France (Cat., 10376).

(5) Hypothèse de J. Lelewel.

CHAPITRE VII

type du personnage renversé sous l'androcéphale, assez fréquent sur des statères de la Gaule occidentale. Je préfère (1) chercher un prototype romain. La tête casquée de la pièce Andu est certainement romaine (Pl. II, 18). Et le revers pourrait être inspiré du denier d'A. Licinius Nerva (49-45 av. J.-C.), qui porte un cavalier traînant un ennemi par les cheveux. Le trésor de Vernon a été enfoui vers 45 avant J.-C.; par conséquent, le denier romain pouvait être connu.

J'ai reconnu quelques autres prototypes (2). Ainsi le buste à cheveux calamistrés de la pièce d'argent *Bienos (Fig. 47 ; Rt che-val dans un temple) est accompagné d'un objet en forme de tige.* noueuse, surmontée d'une tête cornue, analogue à celle d'un bouquetin. C'est exactement le même objet qui figure à la même place,



derrière le buste d'Apollon, avec coiffure semblable, sur un denier de C. Piso L. F. Frugi (vers 61 avant J. C.) (Fig. 48).

Un bronze Turonos-Triccos porte, au \mathbb{R} (Fig. 49), un char attelé de deux chevaux et conduit par un guerrier tenant un bouclier et brandissant une arme dont la pointe est très grande par rapport à la hampe. C'est un Gaulois lançant un javelot, qui est probablement le gaesum (3). Le type est imité de celui des deniers des monétaires M. Aurelius Scurus (Fig. 50), L. Cosconius, C. Poblicius Malleolus, L. Pomponius et L. Porcius, sur lesquel le guerrier paraît tenir aussi un carnyx. Cet instrument a permis de reconnaître que le \mathbb{R} des deniers romains fait allusion à la victoire rem-

⁽¹⁾ Je ne crois pas à l'influence du type analogue qu'on voit sur les monnaies de Patraos, roi de Pæonie.

⁽²⁾ Types monétaires gaulois imités de types romains, dans R. N., 1904, p. 27 à 32, fig.

⁽³⁾ Comme le chef Virdomar dans une description de Properce (IV, 10, 42). Sur le gaesum dont on n'avait pas jusqu'à ce jour signalé de représentation, cf. Dict. des Antiq. gr. et rom. (Daremberg et Saglio; art. S. Reinach).

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIRS CELTIQUES 203

portée par le proconsul Cn. Domitius Ahenobarbus, à Vindalium, sur le roi arverne Bituit et les Allobroges (121 avant J.-C.). Le type monétaire romain représenterait ce roi, Bituitus ou Betultus, combattant sur son char d'argent (1).

Le graveur gaulois a copié le type en supprimant le carnyx que le guerrier ne devait pas tenir dans le combat et que l'artiste romain avait introduit dans la composition pour désigner nettement le roi arverne.

Parmi les nombreuses variétés de la série Kaletedou, la plus intéressante et la moins connue est celle qui porte une légende dont on a donné la transcription suivante : KAAETE Δ OY SVA (2). La pièce porte une tête casquée à droite, et derrière un X; au R2 autour d'un cheval galopant, on lit, de droite à gauche, une inscription dont les lettres ont la base du côté de la tranche du flan; l'avant-dernière est certainement double et il faut lire : KAAETE Δ OY SVLA (Pl. II, 17, et Fig. 51). La pièce gauloise est évidemment la



copie du denier de P. Cornelius Sula, monétaire vers 200 avant J.-C. (Fig. 52) (3). Les deuxième et troisième lettres du cognomen Sula sont liées de la même manière sur les deux pièces. La légende est retournée sur la monnaie gauloise, mais on sait que cette anomalie est fréquente dans la numismatique celtique. La tête de Rome est très reconnaissable et le X, marque du denier, est très net. Quant au cheval qui a remplacé le bige du denier romain, c'est un type simplifié, analogue à celui du char attelé d'un seul

(1) J. de Witte, dans *Rev. archéol.*, 1887, II, p. 134-137, pl. XIV. Cf. E. Babelon, *Description m. Rép. rom.*, t. I, p. 464. La date des deniers romains est incertaine; mais il faut la placer entre 121 et 92 avant J.-C. — Sur les formes du nom de Bituit, cf. J. Lelewel, *Type gaulois*, p. 144, n. 291, et l'ouvrage de M. Holder.

(2) Cat. B. N., p. 191, nº 8296; 1 gr. 81.

(3) Pour ce dernier, voy. E. Babelon, Descr. m. Rep. rom., t. I, p. 387, nº 1.

CHAPITRE VII

cheval, qui, sur divers statères gaulois, a remplacé le bige du *philippe*.

La pièce d'argent avec *Conte* (qu'on a recueillie associée à des monnaies de la série précédente) porte aussi la tête casquée, imitée de celle de divers deniers romains.

M. A. de Barthélemy a rapproché des types de monnaies de *Roveca*, la tête de Vénus (1) du denier de César et le griffon du denier de L. Papius Celsus (79 avant J.-C.). Le même auteur a comparé avec raison la tête barbue d'un bronze d'*Arda* avec celle



Fig. 53.

du Jupiter Terminalis gravée sur un denier de M. Terentius Varro (2).

La monnaie gauloise aux légendes *Pennille-Rupil* porte, au droit, un buste ailé de la Victoire (imité de celui du denier de T.

Carisius, 48 avant J.-C.), et, au RL, un bélier (qui ressemble beaucoup à celui du denier de L. Rustius, 71 avant J.-C.) (Fig. 53) (3).

Est-ce le denier de César avec l'éléphant écrasant un serpent qui a donné naissance au type des bronzes coulés (dits des Catalauni) portant un quadrupède avec un serpent? (4). On a admis aussi que le bige du bronze *Remo*, aux trois bustes accolés, était imité du bige gravé au revers du denier de C. Cœlius Caldus (vers 54 avant J.-C.) (5). Si ce rapprochement n'impose pas la certitude, il est évident toutefois que le type est emprunté au monnayage romain.

E. Hucher a démontré qu'un bronze des Volcæ Arecomici avec aigle posé sur un épi et tenant une couronne devait être l'imitation du denier de Q. Pomponius Rufus (vers 71 avant J.-C.), qui porte un aigle posé sur un sceptre et tenant une couronne (6).

(1) Certaines têtes de monnaies gauloises peuvent avoir été imitées de celle des drachmes de Massalia. Ainsi, sur la pièce de *Pixtilos* au griffon, il y aurait non une tête de Vénus (Duchalais, *Descr.*, nº 465), mais une tête de Diane (E. Hucher, R. N., 1863, p. 62).

(2)A. de Barthélemy, dans R. N., 1885, p. 146. — Je n'accepte pas le rapprochement avec la tête du denier de Q. Titius, car le bronze d'Arda présente un buste dont l'épaule se détache bien comme celle d'un Terme.

(3) A. de Barthélemy, dans R. N., 1883, p. 11, pl. I, 6.

(4) Hypothèse ingénieuse de M. A. de Barthélemy, dans Rev. archéol., 1881, I, p. 132 (Monnaies tr. au Mont-César, p. 14).

- (5) Cat. B. N., p. 186.
- (6) E. Hucher, Art gaul., 2º partie, p. 119.

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES 205

On pourrait encore penser au masque de Méduse de L. Plautius Plancus pour expliquer la tête de face du bronze Segisu; au griffon de L. Papius Celsus comparable à celui d'un bronze de Pixtilos; aux têtes des Dioscures du denier de M' Fonteius (104 avant J.-C.) qui ont de l'analogie avec les têtes accolées sur les pièces d'argent au revers du lion avec la légende Epomeduos (Pl. II, 9) (1).

La tête de Janus des pièces d'or gauloises de l'Est est évidemment emprunté à une monnaie de Rome, mais c'est plutôt aux pièces d'electrum et d'or (2) qu'au denier de C. Fonteius, comme le disait Ch. Robert (3).

Je ne crois pas que les bronzes du « Champ de Lamoy » soient imités, pour la tête de face, du denier de L. Plautius Plancus (vers 45) (4), car, sur un des deux exemplaires que je possède, on voit nettement le cou de la tête, ce qui ne peut dériver du masque de Méduse.

Citons encore l'imitation du denier de César à l'éléphant dont nous parlerons à propos des Remi.

Quant aux copies de monnaies consulaires fabriquées en Hongrie (voy. mon chapitre xix), il faut les considérer comme de barbares contrefaçons plutôt que comme des imitations libres.

VI. Peut-on trouver des prototypes de monnaies celtiques dans des pièces frappées sous l'Empire romain? S'il s'agissait du numéraire de l'île de Bretagne, la réponse serait aisée et affirmative, car on connaît une pièce avec le capricorne d'Auguste (5), sans parler de plusieurs autres dont la tête a une analogie évidente avec celle du fondateur de l'Empire. On a même publié récemment une petite pièce d'argent de Verica dont la tête paraît être celle de Tibère (6).

Pour les monnaies frappées en Gaule il est plus difficile d'établir

(1) Je ne puis accepter l'hypothèse d'après laquelle les pièces au bouquetin seraient imitées d'un denier de la famille Fonteia (C. A. Serrure, dans Annuaire Soc. Num., 1896, p. 391).

(2) Pièces frappées en dehors de Rome au 111^e avant J.-C. (E. Babelon, op. cit., t. I, p. 23, n^{ee} 26-28).

(3) Voy. Descr. de sa coll., dans Annuaire Soc. Num., t. V, 1877-81, p. 323.

(4) H. de la Tour, dans Gaz. num. française, 1897, p. 160.

(5) Sir John Evans, The Coins of the ancient Britons, pl. III, 7.

(6) H. A. Grueber, dans Num. Chronicle, 1900, p. 264-265, fig.

CHAPITRE VII

une filiation dont la date serait aussi récente. On a dit que le type de l'aigle sur un poisson (bronzes des Carnutes) avait été emprunté à un bronze d'Auguste, frappé à Lyon (1). Mais l'aigle de la pièce romaine n'est posé sur un aucun animal et le rapprochement ne s'impose pas.

(1) R. N., 1894, p. 24 et 25.

CHAPITRE VIII

LES IMITATIONS DU STATÈRE MACEDONIEN

I. — Introduction du statère de Philippe II, roi de Macédoine. Théorie du pillage de Delphes. — II. Rôle de Massalia. — III. Les *Phillipes* de fabrication grecque trouvés en Gaule. — IV. Les principaux centres d'imitation chez les peuples celtiques.

I. L'étude de l'origine du monnayage de l'or gaulois se rattache à une question qui avait déjà soulevé une polémique chez les Anciens. Timagène avait dit que l'or de Delphes constituait la plus grande part du trésor de Volcae Tectosages. Poseidonios paraît avoir montré un sens critique véritable en élevant contre cette hypothèse les objections suivantes : les richesses trouvées dans les lacs de Tolosa étaient composées de lingots d'or et d'argent dont rien ne trahissait l'origine; le trésor de Delphes avait déjà été pillé par les Phocidiens et devait se trouver vide à l'arrivée des Gaulois; enfin ceux-ci, décimés, avaient dû revenir en fort petit nombre et avec peu de butin (1). Même, en admettant que les Phocidiens eussent restitué les offrandes qu'ils avaient dérobées (2), deux des

(1) Tel est le sens des passages de Poseidonios, rapportés par Strabon (IV, 1, XIII). Après avoir admis longtemps la théorie de l'or venu de Delphes en Gaule, on commence à l'abandonner et avec juste raison. Cf. un article de M. B. Niese, publié dans la Zeitschrift f. deutsch. Alterth., t. XXIV, 1898. D'ailleurs, il n'est pas certain que les pillards de Delphes fussent des Gaulois de notre sol. Les Volcæ Tectosages qui envahirent la Grèce, puis l'Asie-Mineure, venaient du centre de l'Allemagne moderne (Voy. H. d'Arbois de Jubainville, Les Celtes, 1904, p. 197).

(2) Diodore Sic., XVI, 60.

arguments précédents conservent une valeur sérieuse. Je ne saisis pas bien la raison pour laquelle Ch. Lenormant a repris l'opinion de Timagène et admis que les statères macédoniens, prototypes de la monnaie gauloise, provenaient du pillage de Delphes par les Gaulois (278 av. J.-C.)(1). Cette théorie est assez séduisante quand on ne l'envisage que superficiellement. Aussi F. de Saulcy l'approuva (2) et en tira la conséquence logique et nécessaire en concluant que les Tolosates ont frappé les premières imitations des statères de Philippe. C'est pourquoi le catalogue du Cabinet de France (rédigé par Muret, en grande partie d'après les notes de F. de Saulcy) comprend des pièces d'or classées aux Volcae Tectosages (nºs 3429-3432) (3). Ch. Robert a été plus prudent et n'a mentionné qu'avec des restrictions ce prétendu monnayage de l'or par les Tectosages (4). En réalité, aucune trouvaille n'autorise à admettre l'opinion de Saulcy, et si l'on a recueilli des statères gaulois dans le Languedoc, on peut supposer qu'ils y ont été amenés par les relations commerciales et qu'ils n'y ont pas été frappés.

II. On a dit depuis longtemps déjà que les statères de Philippe avaient du pénétrer en Gaule par la voie de Massalia (5). M. A. de Barthélemy a fort bien développé cette théorie (6) et a fait remarquer que les statères grecs ne se trouvent pas dans les pays traversés par le Danube (7).

(1) R. N., 1856, p. 306 et s. Opinion admise par Fr. Lenormant (Rev. archéol., 1872, I, p. 153). Il l'a abandonnée dans Monnaies et médailles, p. 157-160.

(2) Comptes rendus Soc. fr. de Num., 1869, p. 89.

(3) Le symbole du trident (considéré à tort comme un \mathbf{T} , initiale du nom du peuple) qui figure sur ces pièces, est probablement la principale cause du rapprochement. Mais il suffit d'examiner les monnaies ainsi réunies dans les cartons du Cabinet de France, pour reconnaître qu'elles n'ont pas été frappées dans la même région.

(4) P. Ch. Robert, Numism. du Languedoc, 1876, p. 8; cf. p. 66, et Annuaire Soc. Num., t. V, p. 294.

(5) Alex. Hermand, Num. gallo-belge, 1864, p. 55, n. 1.

(6) Rev des questions historiques, t. XXI, 1877, p. 397 à 400; le même dans R. N., 1884, p. 196; dans Rev. celtique, 1890, p. 178; et dans Instructions du Comité, Numism. de la France, 1²⁰ partie, 1891, p. 8.

(7) Pour être exact, je dois dire qu'on a signalé la présence d'un statère de Philippe à Reutlingen et d'un autre à Obernau (Wurtemberg). Mais, même si ces statères sont bien madédoniens, on peut supposer qu'ils sont venus, dans le Wurtemberg, par l'Helvétie. C'est pourquoi il ne faudrait pas s'étonner Il est vrai que jusqu'à ce jour on n'a pas trouvé beaucoup de statères macédoniens en Gaule. Mais il est évident que les statères de Philippe II ont été imités par les Gaulois. Au contraire il est non moins certain que les Celtes de l'Europe centrale n'ont pas fabriqué de contrefaçons de ce numéraire grec, tandis qu'ils ont frappé de nombreuses imitations du tétradrachme de ce même Philippe II. Nous devons conclure de ces faits que le statère de Philippe II n'eut pas cours dans le centre de l'Europe, ou du moins qu'il n'y fut pas copié (1).

Pour Massalia, considérée comme centre d'introduction, nous connaissons au moins le texte de Strabon, d'après lequel la plus grosse dot était, chez les Massaliètes, de cent pièces d'or (et en plus cinq autres pour les vêtements et cinq pour les bijoux) (2).

Le terme $\chi \rho u \sigma \sigma$ n'implique pas nécessairement celui de statères de Philippe; mais, on sait que, dans un trésor de 92 statères, trouvé à Tarente en 1883, il y avait 80 statères de Philippe II et sept seulement de la cité même de Tarente (3). On est donc autorisé à penser que les statères dont on se servait à Massalia étaient ceux de Philippe II. Et si Massalia elle-même ne les a pas imités, c'est que cette ville n'a jamais émis de monnaies d'or (4).

qu'on ait trouvé un Philippe à Hütlingen, canton de Berne (Mommsen ne croyait pas à cette provenance).

(1) On a dit, pour soutenir la thèse de l'introduction du philippe par la voie du Danube, que « la monnaie d'or, imitée des statères, ne se rencontre point « dans le Midi » (G.Bloch, La Gaule indép. et la Gaule rom. dans Hist. de France, dirigée par E. Lavisse, t. I^{or}, p. 45). Cette objection disparaît si l'on considère que l'attribution aux Ambarri des statères, au type du philippe, trouvés à Crémieu (Isère; Invent. des trésors, n° 126) ne repose sur aucune base sérieuse. Ces pièces d'or ont probablement été frappées dans le Midi. De méme, il n'y a pas de raisons suffisantes pour attribuer aux Carnutes des statères trouvés à Annonay (Ardèche). Voy. plus loin.

(2) Strabon, IV, 1, 5 : ἐκατὸν χρυσοϊ. Un texte peu connu du Περὶ λίθων, attribué à Théophraste, d'Eresos (vers 300 av. J.-C.) nous apprend que certaines petites pierres précieuses, venant de Massalia, valaient quarante χρυσοϊ. (Recueil Cougny, t. VI, p. 18). Il est évident que les pièces d'or rapportées par les marchands massaliètes devaient être surtout des statères de Philippe.

(3) Arthur J. Evans, The Horsemen of Tarentum, p. 97-100.

(4) La pièce signalée par Fauris de Saint-Vincens était fausse. — Je laisse de côté ici la théorie sur le monnayage exceptionnel de l'or dans les cités grecques.

On conviendra que Massalia, principal port de la Gaule, était bien placée pour introduire la monnaie d'or macédonienne dans l'intérieur des pays celtiques.

III. On a souvent signalé des statères de Philippe II comme trouvés en Gaule; mais, la longue enquête que j'ai faite à ce sujet ne fournit pas une moisson de faits nombreux. Je vais la résumer brièvement (1) et m'attacher spécialement aux deux statères, recueillis en Gaule, qui sont, selon moi, vraiment grecs.

Je déclare d'abord que le statère, trouvé aux environs de Pons (Charente-Inférieure), considéré comme grec par plusieurs écrivains (2), n'est qu'une des premières imitations gauloises (Voy. *pl. I, 16*). Le style de la tête le prouve assez, et c'est bien à tort qu'on a présenté la monnaie de Pons comme le *seul* statère original de Philippe II, trouvé en Gaule (3).

Les véritables statères macédoniens, recueillis sur notre sol, sont les deux suivants, qui étaient restés inconnus de ceux que la question intéressait.

(1) Je laisse de côté les statères suivants, publiés comme grecs, soit que je les considère comme des imitations gauloises, soit que je n'ai, au sujet de ces pièces, que des renseignements insuffisants : Un trouvé à Mont-Mort, près de Lons-le-Saulnier (Mém. Soc. Antiq. France, t. X, 1834, p. XIX); un à Ceffia, Jura (R. N., 1863, p. 76; Lambert, Essai, II, p. 75, pl. III, 29; Dict. arch. Gaule, I, p. 245); un à Commenailles, Jura (Dict. arch. Gaule, I, p. 300); d'autres à Langres (Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 44); un près du chàteau de Lardimalie, Dordogne (Wlgrin de Taillefer, Antiq. de Vésone, t. I¹⁴⁷, p. 71 et 232); un dans la Loire (Desnoyers, Nouveaux objets trouvés dans la Loire pendant les a. 1872, 1873 et 1874, 1875, extrait, p. 20. D'après une lettre du 25 juillet 1900, cette pièce n'a pu être retrouvée). Je ne sais si le statère avec le nom entier et le canthare, trouvé à Louresse (arr. de Cholet) est un véritable philippe (Répert. archéol. de l'Anjou, 1865, p. 5). Je suis dans le même doute pour celui portant un trident comme différent, trouvé dans la commune de Buzançais, Indre (Congrès archéol. de France, à Châteauroux, en 1873, p. 556).

(2) La Sauvagère, Rec. antiq. Gaule, 1770, p. 232; baron Chaudruc de Crazannes, Antiq. de la ville de Saintes, 1820, p. 125; cf. R. N., 1858, p. 289; J. de Witte, R. N., 1863, p. 77; Mommsen-Blacas-de-Witte, H. M. R., t. III, p. 259, n. 1; Proust et Ch. Dangibeaud, Saintes à la fin du x1x⁶ siècle, t. V, pl. 22, n⁶ 21 (Recueil tiré à une dizaine d'exemplaires seulement, dont un au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale). — Le statère est conservé au Musée de Saintes, il pèse 8 gr. 40. M. Dangibeaud a eu l'obligeance de m'en envoyer une empreinte.

(3) Fr. Lenormant, Monnaies et médailles, p. 157.

C'est d'abord une pièce, en très bon état de conservation, trouvée en 1843, dans les environs d'Avesne (arr. de Lodève, Hérault), avec le différent du canthare (marque de l'atelier de Téos) (*Pl. I, r*) (1). C'est assurément un statère original, qui pèse du reste le poids normal (8 gr. 60). M. Émile Bonnet, qui a fort bien vu qu'il ne s'agit pas d'une imitation gauloise, a fait des recherches qui confirment l'exactitude de cette provenance. Remarquons que le différent du canthare a été copié assez exactement sur des statères gaulois.

L'autre pièce macédonienne a été trouvée à Saint-Silvain-Montaigut (Creuse) (2). Malgré l'usure, le poids élevé et le style permettent d'assurer que ce statère est un original. Il porte, sous les chevaux, la tête de face du soleil et le monogramme \mathbf{R} .

IV. Cette pièce intéressante m'amène à traiter la question des statères classés aux Arverni.

Que ce peuple, si puissant dont la domination s'étendit depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan et jusqu'au Rhin (3), ait frappé des monnaies d'or, c'est ce dont on ne saurait douter. Nous connaissons d'ailleurs des textes d'après lesquels le roi arverne Luernios (ou Luerios), se promenant en char, jetait des monnaies d'or et d'argent (4) et donnait une bourse d'or à un barde (5).

On comprend donc comment les numismatistes ont été amenés à attribuer aux Arverni des pièces d'or sur lesquelles on distingue un monogramme, qui, à l'origine, est formé de A et P, ce qui

(1) Émile Bonnet, Médaillier de la Société archéol. de Montpellier, Description... 1896, p. 57, nº 1083, pl. I.

(2) Décrite comme une imitation dans les Mém. Soc. sc. nat. et archéol. de la Creuse, t. VI, 1890, p. 395. M. Maurice Pineau, conservateur du Musée de Guéret, a eu l'obligeance de m'envoyer une empreinte de cette pièce (8 gr. 60) qui est conservée dans ce Musée. La provenance, enregistrée autrefois par M. G. Monnet, ancien conservateur du Musée, peut être considérée comme certaine.

(3) Strabon, IV, 11, 3.

(4) Ibid. : χρυσού νόμισμα και άργύρου.

(5) Poseidonios, dans Athénée, l. IV, c. 37; Fragm. historic. graec., t. III, p. 261. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, Cours de littér. celtique, t. XII, 1902, p. 182. — Séduits par les données des textes, Ch. Lenormant et F. de Saulcy ont attribué des monnaies à Luern. En réalité, rien ne permet de distinguer les pièces que ce roi a pu frapper.

CHAPITRE VIII

paraît correspondre au nom 'Apouépuoi (1). La plupart des auteurs s'appuyant sur ce fait, ont attribué aux Arverni toutes les pièces d'or qui offrent ce monogramme plus ou moins distinct. On a seulement oublié que des statères de Philippe II, frappés dans divers ateliers, portent ce même monogramme, \mathbf{p} . Précisément, sur un statère attribué à l'atelier de Pella, ce monogramme est accompagné d'un symbole, le foudre (2). Or, le plus beau statère,



Fig. 54.

classé aux Arverni, dans la collection de la Bibliothèque Nationale (Fig. 54 et pl. I, 5; cf. Cat. B. N., 3614) porte distinctement le foudre à côté du monogramme. Il faut donc se demander si le monogramme

n'a pas été copié par les Gaulois, comme le foudre qui l'accompagne, comme le bige lui-même et comme la tête d'Apollon. Cette hypothèse, fort raisonnable, a pour conséquence nécessaire de modifier le classement des monnaies attribuées aux Arverni. Nous devons du reste nous demander pourquoi les Arverni, en copiant un statère grec, auraient introduit sur la copie la mention d'un nom de peuple qui n'existe pas sur l'original. D'après ce que nous savons de Luern et de Bituit, nous pouvons croire que les rois arvernes étaient de véritables souverains, et je ne puis parvenir à entrevoir les raisons pour lesquelles ils auraient fait graver sur des monnaies, émises certainement par eux, le nom de leur peuple au lieu de leur propre nom.

D'ailleurs, il est impossible d'attribuer aux Arverni toutes les pièces d'or qui portent le monogramme \mathbf{R} bien formé (3). Ainsi le

(1) On a publié autrefois une pièce qui aurait porté cette légende entière. Mais il y a longtemps qu'on a renoncé avec raison à en tenir compte.

(2) L. Müller, Numismatique d'Alexandre le Grand, suivie d'un appendice contenant les monnaies de Philippe II et III. Copenhague, 1855, pl. XXIV, 19. Pour d'autres statères avec le même monogramme et d'autres différents, voy. aussi pl. XXV, 136, pl. XXVI, 287. Cf. de nombreux tétradrachmes d'Alexandre le Grand et le statère nº 329. — Sir John Evans est aussi d'avis que ce monogramme a été copié sur le prototype grec, comme le char et la légende (The Coins of the ancient Britons, Supplement, 1890, p. 428).

(3) Je ne parle pas de celles où il s'est transformé en triskeles. Au sujet de cette transformation très logique, voy. R. N., 1856, p. 328.

statère suivant (Fig. 55 (1); cf. Cat. B. N., 3659) avec la joue traversée par une sorte de barre, n'a jamais été trouvé en Auvergne; il est probablement d'une région

plus septentrionale (2).

Les statères gaulois, frappés dans plusieurs régions, ont reproduit divers symboles indiquant que les statères grecs, prototypes, sortaient



d'ateliers différents. Ainsi le statère attribué aux Lemovices (*Pl. I, g*; cf. *Cat. B. N.*, 4543) porte sous les chevaux la tête du Soleil, de face (3).

Le canthare paraît sous les chevaux du statère trouvé à Colonne, Jura (*Pl. I, 3*) (4). Le trident se voit sur la pièce de Pons et sur des statères très dégénérés qui, à mon avis, ont été émis dans l'ouest de la Gaule (5). La tête radiée, à côté du monogramme \mathbf{P} , existe sur un statère gaulois du Musée de Bourges (8 gr. 35) (6).

On a dit que les Gaulois avaient frappé des doubles statères au

(1) Ancienne coll. Ch. Robert, Annuaire Soc. Num., t. V, p. 294, pl. V, 2 (7 gr. 81).

(2) C'est l'opinion de M. A. Changarnier et je l'accepte volontiers.

(3) Cf. au Cabinet de France, les statères de Philippe, nº 154 et 157 de la série des rois de Macédoine. — Cette tête s'est peut-être transformée en fleuron sur d'autres statères attribués aux Lemovices (*Prov.* : Limoges et Moulins; *Cat. B. N.*, 4541 et 4539).

(4) Musée archéologique de Besançon. — Cf. les statères de Philippe II (Cab. de France, nº 145 à 147; et la pièce signalée plus haut, trouvée dans l'Hérault). — Le vase déformé, à anses très développées, se voit, à la même place, sur un demi-statère, dont la tête paraît porter un pendant d'oreille; trouvé à Lacourd'Arcenay (Musée de Semur, Côte-d'Or. Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur, 1872, p. 145, fig.).

(5) On trouve ce symbole, déformé, sur des pièces de la trouvaille de Tayac, (Gironde), qui sont évidemment postérieures au statère de Pons. Un statère déformé au différent du trident a été trouvé aux environs d'Agen (Musée d'Agen). Il est pareil à un statère du trésor de Tayac (ma collection). Des pièces semblables faisaient partie du dépôt de Rouquette (Dordogne; tr. nº 54).

(6) D. Mater, Bull. numism. et sigil. de la Société des Antiquaires du Centre, nº 20, 1899, p. 3, pl. J. I. — Cf. le statère trouvé dans la Creuse, cité plus haut; et aussi le statère nº 154 de la série de Macédoine au Cabinet de France. Je considère aussi comme grec le statère semblable classé dans la série gauloise sous le nº 3620; il est très usé.

CHAPITRE VIII

type de Philippe II (1). Mais deux exemplaires, acquis par le British Museum, proviennent d'un petit trésor trouvé près de Constantinople (2), ainsi que deux autres de l'ancienne collection Montagu, et le Cabinet de France en a acquis un exemplaire, choisi parmi trois qui étaient entre les mains d'un marchand d'Orient. L'origine orientale me paraît bien établie; d'autant plus que je ne connais aucun double statère trouvé certainement en Gaule.

Après avoir appelé l'attention sur ces divers points, je vais maintenant signaler les imitations de statères macédoniens trouvées dans un certain nombre de régions, car je suis persuadé qu'il y a plus de profit à les réunir qu'à les disperser sous des rubriques qui n'ont pas assez de certitude.

Le Berry a été un centre important pour le monnayage celtique de l'or. Déjà à la fin du xvu^e siècle, Nicolas Cathérinot a mentionné la découverte de pièces d'or à Pleinpied, à Sainte-Solange, à Issoudun et à Vierzon, pièces qu'il considérait comme des monnaies de Philippe de Macédoine (3). Depuis lors, on a fait beaucoup de trouvailles analogues, et, un siècle plus tard, le journal de Berry annonçait la découverte dans cette province de « six médailles grecques de Philippe, père d'Alexandre (4) ». Toutes ces monnaies sont évidemment des imitations analogues à celle du Musée de Bourges que j'ai signalée plus haut et dont un autre exemplaire a été trouvé à Méry-sur-Cher (8 gr. o6) (5).

A Issoudun (Indre), on a recueilli un statère d'or pâle, de type

(1) Fr. Lenormant, dans R. N., 1862, p. 307; E. Babelon, dans R. N., 1892, p. 108, et *Traité des m. gr. et rom.*, t. I, p. 444 et 481. — La pièce à laquelle il est fait allusion dans R. N., 1892, p. 109, n'est pas un double statère, mais un statère de 7 gr. 50, d'ailleurs de type déjà très dégénéré (Voy. E. Labroue, *Lectures de la Sorbonne*, Séance du 8 juin 1892. S. l. n. d., gr. in-8° de 4 p. — Cf. Bull. archéol. du Comité des trav. hist., 1892, p. XLIII).

(2) Warwick Wroth, dans Num. Chron., 1895, p. 90, pl. V, 2.

(3) Philippes de Berry ou dissertation sur les médailles des Philippes de Macédoine qui se trouvent en Berry, Bourges, 1687, in-4°. Cf. D. Mater, Bull. num., n° 20, p. 4. — Sur Cathérinot, érudit singulier qui a écrit 180 opuscules dont il n'existe pas un seul recueil complet, voy. Laisnel de la Salle, Croyances et légendes du Centre de la France, t. 11, p. 325-340.

(4) Laureau, Histoire de France avant Clovis, 1789, t. I, p. 75, n.

(5) D. Mater, Bulletin numismatique, nº 17; Monnaies gauloises, 1892, p. 3, pl. I, 4.

déjà très dégénéré, avec le triskeles remplaçant le monogramme, à côté du foudre (1). A Feusines (canton de Sainte-Sévère, Indre), on a recueili un statère de style assez différent, sur lequel le foudre est remplacé par trois points juxtaposés (Pl. I, 11) (2). Un statère trouvé à Vicq-Exemplet (Indre) (3), d'or pâle, pesant 7 gr. 05, paraît porter un globule radié qui serait la dégénérescence du buste du soleil de l'original grec. Un autre statère, trouvé près d'Issoudun, laisse à peine deviner qu'il est une copie d'un philippe (Pl. I, 12) (4). Enfin une pièce du Musée de Bourges (Pl. I, 18; or rouge, 8 gr.), trouvée probablement dans la région, pourrait être attribuée au centre de la Gaule (5).

On voit combien de variétés différentes peuvent être recueillies, avec des provenances certaines, dans une seule région. Ces types si distincts, issus d'un même modèle, sont peut-être d'âges assez divers et cette raison suffirait seule à expliquer les variétés. C'est assurément la plus grande difficulté de la numismatique gauloise. car si nous pouvons noter avec soin et patience des provenances fort utiles pour le classement, il est souvent très difficile d'apprécier l'âge des pièces analogues à celles que je viens de signaler. C'est sans doute par des pesées nombreuses que la succession chronologique pourra être établie approximativement. Ce résultat ne peut être atteint actuellement, car le nombre de pièces étudiées avec une méthode rigoureuse est encore trop peu important. Je dois me contenter de signaler quelques types de provenance certaine ou ceux qu'on peut attribuer par comparaison avec des types bien localisés.

(1) Musée d'Issoudun; 7 gr. 50. A. Buhot de Kersers, Bull. numism., n° 9, 1879, p. 1. Cf. un exemplaire analogue au Musée de Bourges (Bull. num., n° 17, 1892, p. 1, pl. I, 1). — Le foudre se retrouve encore sur un quart de statère trouvé à Farges-Allichamps, Cher (Coll. de M. de Laugardière).

(2) Coll. Émile Chénon, à Acre. — Bull. num., nº 19, dans Mém. Soc. Antiq. Centre. t. XXI, 1895-1896, p. 243, pl., fig. 1 (mauvais dessin); Emile Chénon, Notes archéologiques sur le Bas-Berry (série prélim.), p. 111.

(3) Bull. num., nº 14, dans Mém. Soc. Antiq. Centre, t, XV, 1887-1888, p. 293, pl. I, 1; E. Chénon, loc. cit.

(4) Musée d'Issoudun; 7 gr. 20.

(5) D. Mater, Bull. numism., n° 19, dans Mém. Soc. Antiq. Centre, 1892, p. 2, pl. 1, 2. — Un autre exemplaire trouvé à Soings, Loir-et-Cher (R. N., 1836, pl. 11, 4).

CHAPITRE VIII

On a déjà vu plus haut que le monogramme de A et P avait subi des modifications qui le transforment peu à peu en *triskeles*, tel qu'on le voit sur un quart de statère, trouvé près de Bourges (*Pl. I, 17*) (1), sur un statère trouvé près de Beaune (*Pl. I, 13*) (2), sur un autre, d'or rouge, trouvé à Ruffey, près de Beaune (3), sur un statère trouvé près de Besançon, sur un autre trouvé à Bâle (le symbole est déjà transformé et alourdi) (4) et sur des statères d'or pâle, à flan large, qu'on classe dans l'Est de la Gaule (Cf. *Cat. B. N.*, 8897, 7 gr. 28).

La transformation du monogramme de A et P est facile à saisir sur un beau statère, classé aux Arverni (*Pl. I, 5; Cat. B. N.*, 3614) (5), bien que les provenances ne confirment pas cette attribution. Le monogramme s'atténue sur un autre statère, très semblable de style (*Pl. I, 6*) (6), qui d'ailleurs présente, comme le pré-

(1) Musée de Bourges, I gr. 66. Cf. A. Buhot de Kersers, Bull. numism., n° 2, p. 2, n° 3 (dans Mém. Soc. Antiq. Centre, t. II, 1868). D'après un renseignement que M. Mater a eu l'obligeance de me donner, il doit y avoir une confusion dans les dessins n° 2 et 3 de la pl. I, qui accompagne cet article. — Cf. pour le symbole un quart de statère de meilleur style (Cat. B. N., 3629).

(2) Collection A. Changarnier. On remarquera que le même symbole est reproduit sur le cou au droit. Un statère analogue de 7 gr. 51, provenant du trésor de Tayac (Gironde), a été publié par M. R. Forrer, Keltische Numismatik, 1901, fig. 61, et classé à tort comme helvète.

(3) Collection A. Changarnier, 7 gr. 18; Annuaire soc. Num., 1885, p. 250, pl. 11, 14.

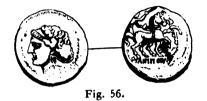
(4) R. Forrer, *Keltische Numismatik*, fig. 79. D'ailleurs, on a aussi recueilli un quart de statère avec le monogramme A et P, à Castel, Thurgovie (Meyer, *Beschreibung*, p. 19, n° 105), et des statères avec le *triskeles* associé au foudre à Burwein et aux environs de Winterthur (*Ibid.*, p. 18).

(5) Un exemplaire analogue a été trouvé à Moulins (*Cat. B. N.*, 3615). — On a trouvé à Hérisson, Allier, un quart de statère avec le monogramme (Communic. de M. Changarnier). Je n'ai pas de renseignements précis sur le statère trouvé à Bessay, canton de Neuilly-le-Réal (*Bull. Soc. émul. Allier*, t. IX, p. 331). D'autres, trouvés à Chevagnes, Allier, et dans le Bourbonnais, sont au Musée de Moulins (*Catalogue*, 1885, p. 127, n° 3 et 4). Je ne sais comment était fait le monogramme des trois statères trouvés dans le Bourbonnais (Duchalais, *Description*, p. 308, n° 722). Je n'attache pas une grande importance à la mention de six statères provenant des environs de Clermont-Ferrand (Fr. Mioche, *Dissertation sur les m. frappées en Auvergne*, 1858, p. 9).

(6) Deux exemplaires trouvés près de Reims. Le moulage qui a servi pour la planche m'a été donné par M. L. Morel qui a possédé ce beau statère.

cédent, les mêmes symboles : foudre sous les pieds des chevaux et épi couché sous la légende. Cet ensemble de symboles, monogramme, foudre et épi couché, disposés de la même manière. établit un trait d'union entre les statères que je viens de citer et d'autres fort remarquables à divers titres. L'un porte au droit une

tête de femme qu'on a considérée comme une imitation du droit des monnaies de Naples par les Arverni (*Fig. 56; Cat. B. N.*, 3652, p. 81; 8 gr. 04) (1). La pièce porte en effet un diadème qui la rapproche davan-



tage des pièces de Neapolis que de celles de Massalia. Mais que cette imitation ait été faite par les Arverni, cela n'est prouvé en aucune manière. Remarquons que le nom de Philippe est écrit $\Phi|A|\Pi\PiO|Y$ (avec un | parasite) sur cette pièce comme sur le statère à la tête laurée (*Fig. 54*) et cette coincidence a sans doute influé, avec la présence des mêmes symboles et l'analogie du style, sur le classement de F. de Saulcy, conservé au Cabinet de France. Mais c'est un exemple des classifications prématurées de cet érudit (2).

Les trois symboles réunis, monogramme, foudre et épi, se retrouvent sur un statère où la légende s'est transformée en ANTI-TIOIA (Pl. I, 4) (3). Sur la joue on distingue trois globules dont

(1) Le B2 très brouillé de cette pièce ne se prête pas à une reproduction par la phototypie. Mais je garantis cependant que les symboles sont bien ceux que je décris. — Un autre statère, de mêmes types, mais déjà très dégénérés, ne pèse plus que 7 gr. 64 (*Cat. B. N.*, 3653). Une pièce analogue avec tête à gauche, pendant d'orcille et la légende **TIAITITOY**, a été trouvée à Essey, près de Nancy (Lettre de M. Ch. Cournault, communiquée par M. A. de Barthélemy). Ce statère fait partie maintenant de la collection L. Quintard, à Nancy. M. Quintard m'a dit qu'un autre exemplaire avait été trouvé dans la même région.

(2) Je me suis demandé si Saulcy n'avait pas groupé quelques pièces, à titre provisoire, pour faciliter l'étude de certains types. Cela expliquerait pourquoi on trouve réunis sous plusieurs rubriques (*Arverni* par exemple) des pièces qui n'ont aucun rapport de style. Je dois à la mémoire d'un savant, qui a fait beaucoup pour la Numismatique celtique, cette explication en laquelle on trouvera une excuse plausible.

(3) Trouvé à Saulieu (Côte-d'Or); Musée de Semur.

l'explication est difficile. Mais c'est évidemment cette singularité qui avait amené F. de Saulcy à publier ce statère comme une variété des statères des Ambarri (1). Car les statères qu'il avait attribués à ce dernier peuple portent quatre globules sur la joue, et



Fig. 57.

sur certains exemplaires on distingue l'épi à côté de la légende INNINI (2). Mais ces pièces (*Fig.* 57) proviennent surtout de la trouvaille de Crémieu (Isère) et une autre a été trouvée près de Genève (*Cat. B. N.*, 5316); le style est

différent de celui du statère de Saulieu; le char est tourné à gauche et non à droite; la prétendue lettre A devant le front est très douteuse et serait d'ailleurs anormale comme désignation d'un nom de peuple (3); enfin la présence de l'épi n'a pas, comme argument, la valeur que Saulcy lui attribuait. En effet c'est en s'appuyant sur le mot néo-celtique edh (blé) que Saulcy attribuait aux Ædui (4) des statères d'or et des quarts avec un épi sous les chevaux (cf. Cat. B. N., 4832). Mais si les monnaies grecques et romaines offrent des exemples de types parlants, rien ne nous autorise à accepter pour une monnaie gauloise une attribution aussi précaire. D'ailleurs, ces pièces n'ont jamais été trouvées dans le pays des Ædui (5). Enfin d'autres pièces d'or, de style différent, portent aussi l'épi sous les chevaux (Pl. I, 8) (6). Le raisonnement de Saulcy est faux dans les prémisses et de plus l'épi qui se voit sur les statères attribués aux Ædui n'est pas à la même place que celui des statères donnés aux Ambarri. On voit l'enchevêtrement des

(1) Bull. Soc. Sc. histor. et natur. de Semur, 1872, p. 145, fig.

(2) Voy. trouvaille nº 126, pour la bibliographie.

(3) Quant au quart de statère qui porterait les lettres AM, il suffit d'examiner ces caractères pour reconnaître des déformations dont on ne saurait tirer rien de certain.

(4) Un de ses arguments était que les Ambarri sont des clients des Ædui.

(5) Je tiens ce renseignement de M. A. Changarnier et je n'ai recueilli aucune provenance sûre pour les statères de ce type. — L'attribution de Saulcy est admise dans le Dict. archéol. Gaule, t. 1^{er}, p. 15.

(6) Prov. : Près de Zurich (Meyer, Beschreibung, p. 17, pl. II, 99); Saint-Ciergues, près de Langres (Collection A. Changarnier; bon or, 8 gr. 50; Annuaire Soc. Num., 1885, p. 351, pl. 11, 15). déductions fausses qu'il faut détruire avant de tenter une classification sérieuse des imitations gauloises du statère macédonien.

L'attribution aux Ædui du statère d'or pâle avec la lyre (Pl. I, 10; Cat. B. N., 4843; autre, au Musée de Lyon) est logique pour les raisons que j'exposerai au paragraphe concernant ce peuple. Mais Saulcy a classé aux Mandubii des statères avec MA et une lyre sous le bige (Fig. 58; Cat. B. N., 5281) (1).

Je ne crois pas à cette attribution, car les noms de peuples ne paraissent avec certitude sur aucune monnaie d'or de la Gaule. Il



est fort probable que la pièce en question porte les deux premières lettres d'un nom d'homme (2).

D'ailleurs on a déjà admis la présence d'un nom de chef gaulois sur un statère qui porte au droit une tête mal modelée et méconnaissable; Re bige à droite; au dessous, probablement le *triskeles* et la légende *Eiqitivico*? (*Fig. 59*) (3).

(1) F. de Saulcy, *Lettres*, p. 31. — L'attribution lui parut si peu sûre qu'il dit plus tard que les pièces convenaient aussi bien aux Ambarri (p. 333). — On peut se demander pourquoi l'attribution aux Bituriges Vivisci de statères, avec VI sous le bige, proposée par Ch. Lenormant, a été rejetée par Saulcy (*Dict. archéol. Gaule*, t. I^{or}, p. 165). Cette hypothèse valait celle concernant les Mandubii.

(2) Cf. Omondon ? au \mathbb{R}^2 d'un statère des Arverni, dont le métal et le style sont à rapprocher de ceux du statère dit des Mandubii, au moins pour établir qu'ils sont contemporains. Remarquons d'ailleurs que le statère arverne pèse 7 gr. 40 et que le statère avec $\mathbb{M}A$ pèse 7 gr. 41.

(3) Prov. : Graçay, Cher (Musée de Saint-Germain-en-Laye, nº 1732. A. de Barthélemy, R. N., 1885, p. 137; pl. VI, I). — Un autre exemplaire, plus complet pour la légende, avait été signalé par Fr. Lenormant qui l'attribunit à Flamininus (R. N., 1852, p. 201). Cette pièce est maintenant au Cabinet de France (Cat. B. N., 10289, 8 gr. 36). Le droit n'est lisse sur aucun des exemplaires. Les pièces avec le foudre sous le bige paraissent fréquentes dans le département de l'Yonne (1).

Le statère de bon or avec la lyre renversée (Pl. I, 7; Cat. B. N., 4837, 8 gr. 35) est classé aux Ædui, mais je ne connais pas de provenance sûre. Remarquons seulement qu'un statère de mauvais or (Pl. I, 19; Cat. B. N., 5957) porte la lyre renversée et la légende KABAAA. On l'a classé aux Carnutes, surtout à cause de la légende Caballos d'un bronze qui est certainement carnute.

De plus des statères analogues et des divisions, qui ont aussi la



lyre renversée ont été recueillis près de Chartres (2). C'est sans doute en passant par les Carnutes que le symbole de la lyre est arrivé chez les Armoricains où on le trouve dejà anciennement sur

un demi-statère de bon or, attribué aux Baiocasses et portant encore des traces de la légende du *philippe (Fig. 60)* (3).

Faut-il considérer comme spécial aux Carnutes le symbole du triskeles quant il est cantonné de trois points? C'était l'opinion d'Eugène Hucher (4), à l'appui de laquelle on peut au moins citer



un statère trouvé à La Ferté-Bernard (Fig. 61; Art gaulois, pl. I, 1 = Cat. B. N., 6897) et un autre analogue, trouvé à Moisy, Loiret-Cher (5). Sur ces deux pièces l'épi à l'exergue est associé au

(1) Prov. : Auxerre, demi-statère de 4 gr. 20 (Musée d'Auxerre); Auxerre (statère, coll. Changarnier); une division du statère, trouvée aux environs d'Avallon, et un statère (Annuaire histor. de l'Yonne, 1856, p. 218, pl. I, 1).

(2) E. Cartier, dans R. N., 1842, p. 424, pl. XXI, 2.

(3) Prov. : Bayeux (Cat. B. N., 6947; 4 gr. 05).

(4) Congrès scientifique de France, 36^e session à Chartres, en 1869; 1870, p. 339, fig.

(5) A. de Belfort, dans Bull. Soc. dunoise, t. I., 1864-69, p. 238 (7 gr. 80).

triskeles. Elles dérivent donc d'un prototype commun aux monnaies qui ont été signalées plus haut.

Le symbole de l'épi avec longue tige se voit aussi au R du statère avec la jument allaitant son poulain (*Fig. 62; Cat. B. N.*, 6901) et des statères des Redones.

Les Carnutes ont peut-être frappé le statère suivant (Fig. 63; Cf. Cat. B. N., 6055, 7 gr. 15), trouvé aux Aubrais, près d'Orléans;

Fig. 63.

mais je ne comprends pas pourquoi Saulcy a classé à ce peuple deux statères d'or bas, trouvés à Annonay, Ardèche (*Fig. 64; Cat. B. N.*, 6066-67, 6 gr. 21 et 5 gr. 80), dont le style me paraît se

rapprocher plutôt de celui des statères arvernes de basse époque.

On recueille assez souvent, dans le département d'Indre-et-Loire, des statères portant la tête à droite et au R2 deux chevaux conduits par un

aurige; dessous une petite lyre renversée (1).

Un statère, classé sans raison aux Arverni (Fig. 65; Cat. B. N., 3679, 7 gr. 83), porte une tête avec moustache, ce qui permet

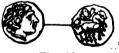


Fig. 66.



Fig. 67.

d'établir une comparaison avec une pièce d'argent de la série que je signalerai à la suite des Bituriges.

Un quart de statère d'un type assez particulier (Fig. 66) (2)

(1) Prov. : Indre-et-Loire (Collection Chatou, à Tours); Rivarennes, canton d'Azay-le-Rideau (Bull. de Num., 1891, p. 73, fig.).

(2) Prov. : Cercy-la-Tour, Nièvre (coll. E. Caron; Procès-verb. Soc. fr. de Num., 1899, p. xL11, fig.).



Fig. 65.

fait comprendre comment la couronne de laurier a disparu sur les têtes de certains statères arvernes.

Dans le Nord un quart de statère (Fig. 67; Cat. B. N., 7879), que le style permet de classer aux Bellovaci (1), est un exemple de la transformation du *philippe* dans ces régions.

On attribue aux Caletes un statère dont le style est beaucoup meilleur que celui des autres pièces du nord-ouest de la Gaule (Pl. I, 15; cf. Cat. B. N., 7169). Bien que cette monnaie remarquable, de bon or, pesant 8 gr. 07, puisse être mieux placée en tête de la série des Aulerci Eburovices, il n'y a pas lieu de s'étonner que le statère de Philippe ait été imité encore assez fidèlement dans cette région si éloignée de Massalia. Strabon dit, en effet, que le commerce remontait par le Rhône, la Saône et la Seine et pénétrait jusque chez les Lexovii et les Caletes (2).

A l'Est, nous trouvons des statères de 6 gr. 80 environ (Fig. 68; Cat. B. N., 8897 et 8901), où les types, très reconnaissables, sont







cependant déjà d'une grande barbarie. Ils portent le triskeles; d'autres ont une roue sous les chevaux (Fig. 6g) (3). Ce dernier symbole, provenant sans doute de la déformation du char, se voit aussi sur des pièces trouvées en Suisse (4).

(1) Par comparaison avec les pièces postérieures qui seront signalées au chapitre xv1.

(2) Strabon, IV, 1, 14.

(3) Prov. : A Uzemain, à Thiélouze, Vosges (Renseignement de J. Laurent, communiqué par M. A. de Barthélemy); cf. trouvaille nº 129, Lains, Jura; un à Mussy-sur-Seine, Aube (collection Bulland; Le Clert, Musée de Troyes, M. gaul., p. 25); 2 à Besançon, dans le Doubs (Annuaire Soc. Num., 1885, p. 257).

Une variété avec un hippocampe sous le cheval a été trouvé aussi dans le Doubs, à Besançon (E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 21, nº 25); autre à Verdunsur-le-Doubs, Saône-et-Loire (Annuaire Soc. Num., 1885, p. 257).

(4) H. Meyer, Beschreibung, p. 17 et 20, nºs 97 et 107.

Dans la vallée de la Saône, on trouve des statères et divisions, dont la tête est ornée d'une corne comme la tête des statères de Lysimaque (*Fig. 70 ; Cat. B. N.*, 5318) (1). On connaît un statère,



également avec la tête à corne de bélier, qui porte au R2 une pseudo-légende (2).

Du côté de la Suisse, certaines pièces peuvent êttre attribuées avec certitude. Ainsi le quart de statère suivant (Fig. 71; cf. Cat.

B. N., 9311) qu'on trouve en or plus ou moins bas, avec les restes de l'inscription du *philippe* et un symbole qui ressemble à un serpent à tête d'oiseau (3). La légende est mieux conservée sur un demi-statère de bon style,





qui n'a pas encore ce symbole caractéristique (4). Des statères en forme de petites soucoupes ont une rosace perlée sous le bige

(1) Prov. : statère à Luxiol, Doubs (Musée de Besançon, 7 gr. 95); quart à Grozon, Jura (même musée, 2 gr.); A. de Barthélemy, dans R. N., 1885, p. 138, pl. Vl, 2 et 3. Cet auteur considère ces pièces comme appartenant au nordouest de la Gaule. — C'est une division analogue avec « corne de bélier » qui a été trouvée à Saint-Léger-des-Bruyères, Allier (Soc. d'émul. du Bourbonnais, Bull. rev., 1894, p. 20). Un statère de cette série aurait été recueilli à Briennele-Château, Aube (Le Clert, Musée de Troyres, m. gaul., p. 22).

(2) Prov. : Près de Louhans, Saone-et-Loire (Musée de Chalon-sur-Saone; 7 gr. 55; Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Chalon-sur-Saone, t. VII, 1883-88, p. 170, fig.). Quart avec inscription déformée (Cat. B. N., 5327).

(3) H. Meyer, Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen, 1863, p. 19, pl. II, 103 (très fréquent dans les cantons de Zurich, de Thurgovie, d'Argovie, de Bâle, de Berne et de Genève).

(4) R. Forrer, *Keltische Numismatik*, I, 1901, fig. 24; provenant d'une trouvaille faite à Stafa, sur le lac de Zurich (je ne sais s'il s'agit d'une cachette ou de pièces isolées).

(Fig. 72; Cat. B. N., 9302); d'autres ont une sorte de croisette (1). Des quarts de statère portent une espèce de tête rayonnante (2).

On a maintenant une vue générale des imitations du statère de Philippe II. Dans ce cadre, on pourrait faire rentrer bien des variétés, mais il serait souvent difficile de les mettre exactement à leur place respective. Ainsi un statère (*Pl. I, 14*), a, pour la tête, quelque ressemblance avec des pièces localisées en Suisse, et, pour le R_t, des affinités avec des statères du centre de la France.

Les monnaies armoricaines laissent encore reconnaître la transformation des types du statère macédonien. Voici un statère qui est un autre exemple de déformation mélée de fantaisie locale où l'aurige est transformé en oiseau (*Pl. I, 20*; Cab. de France, 6421 A), type qui eut une grande faveur et dont voici une autre manifestation, avec une tête barbue au droit (*Pl. I, 21*) (3).

Aussi bien notre étude, condensée autant qu'il était possible de le faire, en ne laissant de côté rien d'essentiel, démontre clairement qu'il est impossible de classer sûrement, par peuples, les variétés de monnaies que nous connaissons. C'est un fait aisé à comprendre si l'on admet que les types monétaires passaient de peuple à peuple, de marché à marché, (4) selon les nécessités des transactions. Ces

(1) H. Meyer, Beschreibung, p. 16 et 17, n^{os} 94 à 96 (cantons de Zurich, d'Argovie, de Berne; environs de Schaffhausen).

(2) H. Meyer, op. cit., p. 19, n⁴⁴ 104 et 106, pl. II (cantons d'Argovie, de Thurgovie, de Båle, et près de Constance).

(3) Collection J. Puig, à Perpignan; or blanc, 7 gr. 20. Un autre exemplaire, avec le cheval et l'oiseau à gauche, a été trouvé au Dorat, Haute-Vienne (Musée de Bourges, 7 gr. 20. D. Mater, dans Bull. Num. nº 20, 1809, p. 6, pl. I, 2).

(4) Je me sers de cette expression et je ne dis pas « de ville à ville », car on peut admettre aujourd'hui que les Gaulois n'ont vécu dans des villes, oppida, que pendant le premier siècle avant notre ère. D'ailleurs il est bien probable que les marchés ont été le noyau des villes (cf. à ce sujet, Waitz, Deutsche Verfassungsgeschichte, t. VII, p. 378 et s.; Schröder, Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte, 1889, p. 588). — Sur les lieux habités par les Gaulois, cf. H. d'Arbois de Jubainville, dans Rev. celtique, t. VIII, 1887, p. 208, 216, 218. M. C. Jullian pense que le pagus est le groupement primordial et naturel des Gaulois avant la conquête romaine; la civitas est une association de guerre et de marché. Il considère que la vraie frontière d'une cité gauloise est une ligne forestière ou des marécages continus (Notes gallo-romaines, IX, dans Rev. des études anciennes, 1901, p. 87 et 96). Le même auteur nie que les cours d'eau aient été des limites de peuples en Gaule (Sur le mode de formation des types, reproduits sans doute souvent par des particuliers et plus rarement par l'ordre d'un gouvernement véritable, devaient nécessairement se transformer sans cesse et devenir méconnaissables.

Dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible, je crois, de dire, comme on le fait généralement, que les Arverni ont frappé les premières imitations du *philippe* (1).

Les Gaulois ne paraissent pas avoir imité d'autres monnaies d'or macédoniennes (2).

cités gauloises, dans Festschrift zu Otto Hirschfelds sechzigstem Geburtstage, 1903). J. G. Bulliot pensait que les civitates de la Gaule étaient des confédérations de clans (La cité gauloise, 1879, p. 51, 62, et passim). C'est aussi l'opinion de M. d'Arbois de Jubainville. Au-dessus de chaque gens ou clan s'élevait une famille constituant un groupe aristocratique (Recherches sur l'orig. de la propriété foncière, 1890, p. 51). Cette théorie concorde parfaitement avec l'explication que je propose pour le monnayage infiniment varié de la Gaule.

(1) On a proposé de reconnaître trois zones d'imitation pour la monnaie d'or: 1º Arverni, Bituriges, Senones; 2º Littoral armoricain, avec les Aulerci Eburovices et Cenomani comme principal centre de rayonnement; 3º La Gaule Belgique avec les Bellovaci, les Ambiani et les Atrebates (C. A. Serrure, dans Annales Soc. d'Archéol, de Bruxelles, t. IV, 1890, p. 54). Ce système peut être commode pour le classement; mais il ne fournit pas une explication scientifique.

(2) Cependant une pièce de bon or, de 3 gr. 60, trouvée à Bézin (Jura), porte une tête casquée et une Victoire qui est peut-être imitée de celle des statères d'Alexandre le Grand (Collection A. Changarnier; voy. Changarnier, dans le *Musée archéol.*, t. II, p. 18, fig., et *Examen de quelques médailles des Arvernes*, p. 45, pl. 11, 25).

Digitized by Google

CHAPITRE IX

I. Massalia. — II. Glanum, Cænicenses, etc. — III. Imitations des monnaies de Massalia. — IV. Bronzes coulés, gaulois, imités des bronzes massaliètes au type du taureau.

I. MASSALIA.

Massalia, fondée par des Phocéens vers 600 avant J.-C., devait logiquement avoir un monnayage d'origine orientale (1). En effet, M. de Lagoy avait déjà signalé en 1834 et 1846 (2), de petites monnaies d'argent, d'apparence grecque, recueillies sur le territoire de Saint-Remy, et il attribuait plus spécialement à Marseille une pièce portant au R2 un crabe accompagné de la lettre M

(1) Outre La Saussaye, Num. de la Gaule narbonnaise (Massalia y occupe les 89 premières pages et les pl. I à XII) et le Cat. B. N., je citerai comme étude générale : Ad. Sonny, De Massiliensium rebus quæstiones, Petropoli, 1887, in-8° (ch. 111, De Massilia coloniarumque Massiliensium re nummaria, p. 81-110). L'auteur avoue lui-même avoir examiné peu de pièces et il a peu de vues personnelles.

Selon une hypothèse récente, le nom de Massalia se rattacherait à une racine sémitique (($\Box t t'$)) traduite par le grec $\tau \dot{\upsilon}\chi\eta$, bonne fortune. « Le nom de Massalia « serait le synonyme phénicien du nom grec d'une ville que les auteurs anciens « nous donnent comme une colonie de Massalia, Agde = 'Ayatt $\tau \dot{\upsilon}\chi\eta$. » Ces villes auraient d'abord été des comptoirs phéniciens (H. Derenbourg, dans *Rev. histor. de Provence*, 1901, p. 14, et *Répertoire d'épigraphie sémitique*, I, 1903, n° 309).

(2) Description de quelques méd. inéd. de Massilia, de Glanum..; ct R. N., 1846, p. 85. — Pellerin (Recueil, t. III,p. 128) signalait déjà une pièce de ce genre, trouvée à Glanum (Saint-Remy); autres pièces de cette provenance (Cat. B. N., 523, 527). Pièces analogues, à Cavaillon (509, 522, 526, 164); à Vieille-Toulouse (488).

Digitized by Google

MASSALIA

(Fig. 73) (1). La découverte du trésor d'Auriol, en 1867, a fait connaître que Massalia devait en effet se servir de monnaies de ce genre. Mais les 2130 pièces d'Auriol ont en-

viron vingt-cinq types variés, et d'après ce que nous connaissons de la numismatique grecque ancienne, il paraît difficile qu'une même ville les ait émises à la même époque (2).

D'autre part, beaucoup des types des monnaies d'Auriol sont ceux qui paraissent constamment sur des pièces de villes d'Asie. Ainsi on y trouve le cheval ailé de Lampsaque, le sanglier ailé de Clazomène, le phoque de Phocée, la tête de nègre de Methymna, la tête de lion de Cyzique, le masque de Gorgone d'Abydos. Enfin le même trésor contenait aussi deux pièces portant la tortue d'Egine. Ajoutons à cette liste, déjà donnée par divers auteurs, l'œil de Lesbos, la tête d'aigle de Cyme, la tête de bélier de Cebren (3). L. Blancard a cru retrouver aussi la tête de face des monnaies de Phistelia, le lion dévorant de Velia (*Fig. 74*), la tête de veau de Messana (4). Du reste, d'après une judicieuse remarque,



il faut attacher une égale importance à la forme des carrés creux du revers de ces petites pièces (5). Or, les carrés creux des monnaies de la trouvaille d'Auriol au type de la tête de bélier (Fig. 75), sont identiques à ceux des pièces semblables de Cebren de

(1) Cat. B. N., 510, 511 (Atlas, pl. II). — Le type du crabe paraît très anciennement à Cos. Mais la lettre **M** plaide en faveur de l'attribution à Massalia; et le crabe peut être ici un symbole d'Artémis, protectrice du port (Callimaque, Dian. 39, 259).

(2) Voy. à ce sujet les travaux de L. Blancard et A. Chabouillet. On trouvera la bibliographie de la trouvaille d'Auriol, au n° 25 de mon inventaire.

(3) Cf. Cat. du British Museum, Troas, Aeolis and Lesbos, 1894, pl. XXX, 17; pl. XIX, 8 et 9; pl. VIII, 11, aussi pl. I, 6, et XXX, 19.

(4) L. Blancard, Iconographie des monnaies du trésor d'Auriol acquises par le Cabinet des médailles de Marseille, dans Mém. Acad. Sc. l., beaux-arts de Marseille, 1896-1899, p. 450.

(5) E. Babelon, dans R. N., 1900, p. 242.



Troade (1), et l'on pourrait trouver d'autres analogies. Enfin, la plus lourde pièce trouvée à Auriol (2 g. 75; 4 ou 5 ex; Cat. B. N., 296), porte une tête de lion rugissant, et, au R2, une tête d'Hercule gravée en creux. Ce détail de technique est spécial à des pièces frappées en Asie-Mineure (hectés de Lesbos, etc.) (2).

Tout concorde à faire considérer les pièces du trésor d'Auriol comme le numéraire dont Massalia, en relations commerciales avec les cités voisines de Phocée, sa mère-patrie, s'est servie dans les premiers temps de sa fondation (3).

Les pièces d'Auriol sont des tétroboles, des dioboles, des oboles, demi-oboles, 6/8 d'oboles et quarts d'obole (14 à 15 centigrammes). On les considère comme frappées au ve siècle avant J.-C. On a du reste fait au Pont de Molins (près de Figueras, Espagne), une trouvaille de pièces, analogues à celles d'Auriol, qui renfermait une monnaie d'argent fort ancienne de Cumes (4). Et une trouvaille, faite dans la province de Tarragone, comprenait une pièce de Sélinonte (nécessairement frappée au vº siècle avant J.-C.), des oboles portant le crabe et d'autres la tête avec le casque orné de la roue (5). Ces petites pièces, dont le style se rapproche beaucoup

(1) Il y a identité parfaite entre le nº 387 (Cat. B. N.), provenant d'Auriol, et le nº 11, pl. VIII du Cat. du British Museum (Cebren), non seulement pour la tête de bélier et le carré creux, mais encore pour le poids, qui est respectivement de o gr. 89 et o gr. 88.

(2) Voy. pour cette pièce le rapport d'A. Chabouillet, dans Rev. Soc. sav., juillet-août 1869.

(3) Velia de Lucanie fut fondée aussi par les Phocéens que les Perses avaient contraints de fuir (Sur cette colonie, voy. E. Babelon, Mélanges numismatiques, t. III, 1900, p. 59). On a souvent trouvé sur le territoire de cette cité des pièces d'argent avec une protomé de lion dévorant une proie (Be carré creux). Mais on a supposé avec raison qu'elles avaient été apportées d'Asie-Mineure (G. F. Hill, Descriptive catalogue of ancient Greek coins belonging to John Ward, 1901, p. 13, pl. II, 80). Or, des pièces, de types identiques, étaient dans le trésor d'Auriol (Cat. B. N., 301, 336; Musée de Marseille). Il y a donc constatation du même fait pour Velia et Massalia, fondées par les mêmes fugitifs, à la même époque. D'ailleurs on a fait à Volterra (en Etrurie) une trouvaille de pièces analogues à celles d'Auriol (Gamurrini, dans Periodico di Numismatica... d'Italia, t. IV, 1872, p. 208; t. VI, 1874, p. 55).

(4) Zobel de Zangroniz, dans le Memorial numismatico, Madrid, 1878. L. Blancard, dans Mém. Acad. sc. l., beaux-arts de Marseille, 1896-1899, p. 454.

(5) L. Blancard, ibid., p. 454.

MASSALIA

de celui de certaines pièces d'Auriol, doivent évidemment être placées en tête du monnayage massaliète (Voy. Fig. 73 et Fig. 76). Le carré creux assez particulier, qui existe au B2 de la pièce à la tête casquée, rapproché de celui d'une pièce à la tête de bélier



(Fig. 77), m'autorise à proposer une théorie nouvelle sur l'origine du monnayage de Massalia. Cette ville a employé des monnaies qu'elle recevait dans ses opérations commerciales avec diverses villes d'Orient (1); mais il est probable qu'elle frappait des imitations de ces pièces et c'est à ce monnayage primitif que je rattache la petite pièce à tête de bélier dont le carré creux est différent de celui des monnaies de Cebren, et analogue à celui de l'obole à la tête casquée.

Mais les relations commerciales devinrent ensuite fort étendues avec la Sicile; Massalia emprunta alors à Syracuse le type de la



roue (Fig. 78, Syracuse; Fig. 79, Massalia) (2). La tête des oboles de Syracuse fut remplacée sur celles de Massalia par la tête d'Apollon, qui était honoré par les Massaliètes dans un temple élevé à côté de celui d'Artémis d'Éphèse (3).

L'obole syracusaine à la roue a été émise vers 485-478 avant

(1) Il n'est pas nécessaire de supposer une alliance monétaire (Chabouillet; cf. B. V. Head, *Historia Numorum*, p. LVI) dont l'existence ne s'expliquerait logiquement que pour des cités voisines.

(2) J'ai développé cette thèse et donné les raisons qui militent en sa faveur dans le Recueil de Mémoires publié par la Société des antiquaires de France, à l'occasion de son centenaire, en 1904 : L'influence de la Sicile sur Massalia, p. 65-71, fig. (t. à p. de 7 p.).

(3) Strabon, IV, 1, 4. Les Massaliètes avaient aussi à Delphes un trésor où étaient déposés leurs offrandes à Apollon.

J.-C. On peut donc croire que le type a été emprunté par Massalia vers le milieu du v^e siècle (1). Remarquons que cette date concorde parfaitement avec ce qui a été dit plus haut au sujet des oboles aux types du crabe et de la tête casquée.

Parmi les plus anciennes oboles à la roue de Massalia, je placerai celle qui porte $AAKY\Delta\Omega N$, nom du port de cette cité (*Fig. 80*), à cause de la forme des rayons de la roue qui se rapproche de celle qu'on voit sur les oboles de Syracuse.

Fort ancienne est aussi une obole portant seulement M dans un canton de la roue (nous avons déjà vu cette lettre seule sur la pièce au crabe) et une tête à droite dont le style paraît évidemment plus ancien que celui des oboles les plus communes de Massalia (2). D'autre part, nous connaissons un certain nombre d'oboles massaliètes dont le style excellent est comparable à celui des mon-



naies de la Sicile, à l'époque des graveurs Kimôn et Evænetos (vers 425 av. J.-C.). Or, les monnaies de cette époque portent souvent des noms et des initiales de noms de graveurs; et ces marques sont inscrites soit dans le champ, près de la tête, soit dissimulées au milieu des cheveux ou des parures de la tête féminine (3).

Puisque nous connaissons les relations de Massalia avec la Sicile, nous sommes autorisés à chercher sur les monnaies de la cité phocéenne des noms de graveurs (4), inscrits de la même manière que sur des pièces grecques. Or des oboles massaliètes portent, sur la joue d'Apollon et disposées de manière à simuler de

(1) Voy. dans mon article précité, p. 66-67, le développement de cette idée.
(2) Cat. B. N., 538. D'après cet ouvrage la pièce porterait devant la tête la légende HPAKA. En réalité la lecture des caractères, microscopiques, est incertaine.

(3) Voy. Arthur J. Evans, Syracusan Medallions and their engravers, 1892, (Pl. V, 13; signature d'Evænetos sous le buste; pl. VIII, p. 199, les trois premières lettres du nom de Kimôn, au milieu des cheveux, au-dessus du front).

(4) L'hypothèse des noms de graveurs était déjà admise, pour Par et Ma par La Saussaye (Num. Gaul. narb., p. 65), qui citait même Parmenidès d'après Raoul-Rochette.

MASSALIA

la barbe (1), les lettres MAP, MA et ATPI (Fig. 81) (2). Sans m'arrêter à la signature Mai de certaines monnaies d'Himera, je rappellerai qu'un tétradrachme de Syracuse porte les lettres **TAP** sur le cou, et que c'est évidemment la signature du graveur qui a signé **TAPME** sur d'autres pièces (3). Il est possible que le graveur des oboles de Massalia soit le même artiste que celui des pièces de Syracuse; le style des monnaies ne s'oppose nullement à cette hypothèse.

Fr. Lenormant a dit (4) que Massalia avait fait venir à diverses reprises des graveurs de Velia de Lucanie. On ne saurait en effet s'étonner de trouver des relations entre les deux cités phocéennes, et le lion paraît sur leurs monnaies. Ce lion serait même fort semblable sur des pièces de Velia et de Massalia (5).

D'autre part, on a déjà remarqué les affinités qu'il y a entre la tête d'Aréthuse du graveur Evænetos et la tête d'Artémis des drachmes de Massalia (6). Pour en finir avec les oboles de Massalia, disons qu'elles ont été sans doute frappées pendant longtemps, car on en trouve de styles différents et d'une fabrique moins régulière que celle de la belle époque. Ce long monnayage s'explique bien par la faveur dont jouissait ce numéraire. D'ailleurs, on connaît des oboles au type massaliète avec Durn-Ausc (se rattachant à la série des pièces d'argent au cavalier) et avec Volc (Volcæ Arecomici), qui ne sauraient remonter au-delà du premier siècle avant notre ère. Si ces pièces ont été émises, c'est que l'obole massaliète à la roue était encore frappée à cette époque.

(1) Des oboles portent une tête avec de véritables favoris. J'ai dit ailleurs qu'il s'agissait d'une interprétation d'une tête archaïque d'Apollon sur diverses monnaies de la Sicile (voy. art. précité, p. 67).

(2) Cat. B. N., 676 à 691; ma collection, et diverses autres. On connaît aussi les lettres ITN (Cat. B. N., 570) derrière la tête; NA derrière la tête (692); N derrière la tête (697) ou devant (575). Pour ces marques, cf. Carpentin, R. N., 1861, p. 399. - Quant à la signature AYP..., signalée sur une obole de Massalia (Rev. belge de Num., 1904, p. 18, d'après A. von Sallet), je crois qu'elle n'existe pas. Il s'agit sans doute d'une mauvaise lecture de la marque ATPI.

(3) A. J. Evans, op. cit., p. 193, pl. X, 5.

(4) La Monnaie dans l'antiquité, t. III, p. 259.

(5) M. P. Vlasto, dans Rev. belge de Num., 1903, p. 285 (dans l'article de M. L. Forrer, Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques).

(6) A. J. Evans, op. cit., p. 112, pl. VI, 8.

On a remarqué que les oboles avec $\prod AP$ ont un poids moyen de o gr. 66 qui se rapproche sensiblement de celui fourni par le sixième des drachmes lourdes de Massalia (3 gr. 76, poids moyen) (1). Ces drachmes sont évidemment les plus anciennes.



Or nous venons de voir que le style de la tête d'Artémis nous reportait au commencement du 1v° siècle avant notre ère (*Fig. 82*).

On classe souvent, parmi les oboles, des pièces qui en sont des divisions. Un hémi-tartemorion ou huitième

d'obole existait dans le trésor de Tourdan, aux types de l'obole, mais pesant seulement o gr. 09 (2). C'est probablement une hémiobole qu'il faut reconnaître dans la pièce, aux types de la roue, pesant o gr. 35, du trésor de Valence (3). Ces subdivisions ne sont pas isolées, car le Cabinet de France conserve des pièces sem-



blables à l'obole, mais pesant o gr. 29, o gr. 14, o gr. 17, o gr. 29 (*Cat. B. N.*, 763 à 766), qu'il faut considérer les unes comme des quarts d'obole (*tartemorion*), et les plus lourdes sans doute comme des hémi-oboles de poids affaibli. Signalons d'une ma-

nière spéciale le tartemorion au type de l'astre (Re MA (?) et roue; Cat. B. N., 771; o gr. 17) (Fig. 83) (4).

(1) D^e E. Poncet, dans R. N., 1903, p. 97; la planche en phototypie reproduit un certain nombre d'oboles de Massalia provenant d'une trouvaille faite à Valence; la différence du style apparaît nettement pour plusieurs pièces. — Mommsen pensait que les petites pièces à la roue ont plus d'analogie, comme système pondéral, avec la litra sicilienne qu'avec l'obole (H. M. R., éd. Blacas, t. I, p. 163). Mais les pesées que je viens de citer ne me paraissent pas favorables à cette théorie.

(2) Com¹ Allotte de la Fuye, *Le trésor de Tourdan, Isère, juillet 1890*, Grenoble, 1874, p. 42, pl. III, n° 76. L'auteur a reconnu la nature de cette pièce si légère.

(3) R. N., p. 90, pl. VI, 13. L'auteur l'a publiée comme obole.

(4) Trouvée à Bollène, Vaucluse. Sur cette pièce et les divisions de l'obole massaliète, voy. marquis de Lagoy, *Mél. de Num.*, 1845, p. 5 (pl. I, 1). – Le *Cat. B. N.*, ne donne pas la provenance de cette pièce, bien que l'exemplaire de Luynes soit sûrement le même que celui de Lagoy. L'*Atlas* n'a pas reproduit la pièce.

MASSALIA

۱

La drachme massaliète a été frappée pendant longtemps. Il suffit de rapprocher trois échantillons des types les plus distincts (Fig. &2, &4 et &5) pour s'en apercevoir immédiatement. Je ne crois pas qu'on puisse encore établir un classement rationnel de toutes les variétés de la drachme. Je propose seulement de placer la première, la plus lourde, de poids ionien, et la plus belle de style, vers le commencement du 1V^e siècle avant notre ère (1). Puis, les pièces où paraissent l'arc et le carquois derrière le cou d'Artémis (et une lettre quelquefois répétée, A, AA, EE, etc.; ou un symbole, croissant, caducée, trident, etc., sous le lion (Fig. &4) (2). La légende est toujours MAZZA au-dessus du lion pour ces deux séries. Le lion a toujours les pattes antérieures posées sur le sol. Je propose, après comparaison des pièces de la deuxième série avec



diverses monnaies de l'Italie méridionale, d'en placer l'émission dans la seconde moitié du 111° siècle avant notre ère (3). La troisième série porte le buste diadémé d'Artémis (et non plus la tête couronnée de feuillage, d'olivier?), avec une tunique attachée sur l'épaule droite; derrière le cou, on voit l'arc et le carquois (Fig. 85). Le lion de cette série a souvent une patte antérieure levée; il est généralement à droite (à gauche sur les n°° 1064, 1090, Cat. B. N.). La légende est habituellement complète : MAZZANIHTON; la seconde partie, à l'exergue, est souvent rem-

(1) Je laisse de côté les huit époques proposées par La Saussaye pour le classement des monnaies de Massalia. Ces subdivisions comportent trop d'arbitraire. La trouvaille de Cadenet a d'ailleurs prouvé qu'elles étaient souvent erronées (R. N., 1860, p. 485).

(2) Probablement des marques d'émissions. Cf. J. Laugier, Notice sur le monnay age de Marseille, 1891, p. 6.

(3) Une pièce de cette série est classée en 190-100 av. J.-C. (British Museum, Guide, pl. 57, 2). Mais je crois cette date trop basse, par suite de la comparaison que j'ai faite des drachmes de la deuxième série avec les bronzes de Massalia dont les plus anciens peuvent être datés, comme on le verra plus loin.

CHAPITRE IX

placée sur des groupes de drachmes par des lettres (au nombre de trois, le plus souvent) que La Saussaye a considérées, avec quelque raison, comme les initiales de magistrats monétaires (1).

Les caractéristiques de cette troisième série comportent des exceptions; il s'agit sans doute de pièces de transition, qui mériteraient une étude particulière (2).

Les pesées des séries que je classe comme deuxième et troisième paraissent confirmer mon classement, car les poids des pièces de la deuxième série oscillent autour de 2 gr. 75; tandis que les poids de la troisième série semblent se grouper plutôt autour de 2 gr. 60. Il faut d'ailleurs reconnaître que certaines émissions des deuxième et troisième séries sont vraisemblablement séparées les unes des autres par une période fort courte (3).

On a dit que les drachmes massaliètes de poids affaibli ont été frappées sur le pied du *victoriat* romain (3/4 de denier déjà affaibli = 2 gr. 92) (4). Le monnayage de Massalia aurait été ainsi équivalent aux drachmes de Rhodes et de Corinthe (5). Il semble que ce poids ne tarda pas à être affaibli encore, car nous avons vu plus haut que la drachme récente de Massalia n'atteint ordinairement que 2 gr. 60 à 2 gr. 75.

En tout cas, comme le victoriat romain, réduit à 2 gr. 92, est sans doute postérieur à 217, nous aurions là un précieux jalon pour le classement chronologique, d'ailleurs en concordance avec ce qui a été dit plus haut (6). Les pièces de 0 gr. 85 environ aux

(1) Remarquons en passant que les noms de magistrats ne paraissent, à Athènes, que sur les tétradrachmes frappés entre 220 et 86 av. J.-C., et les plus anciens deniers romains, portant des initiales de triumvirs monétaires, sont postérieurs à 217.

(2) Le n° 944 du Cabinet de France à la tête couronnée de feuillage et néanmoins le B2 porte la légende complète. Voyez aussi les nº 1064 et 1090.

(3) Il est difficile d'accepter le classement au 1^{er} siècle av. J. C. d'une pièce de la troisième série à la légende complète (British Museum, *Guide*, pl. 67, 2).

(4) Mommsen-Blacas-de Witte, H. M. R., t. I, p. 161; II, p. 97; III, p. 250.

(5) Cf. E. Babelon, M. Républ. rom., t. I, p. xxvi.

(6) Dans le petit dépôt de Modène (Cavedoni, dans Bull. dell' Inst. di corr. arch., 1834, p. 199), il y avait une drachme légère de Massalia, quatre imitations de l'obole, un victoriat, un semis d'as oncial et une obole de bronze de Rimini; ce qui date l'ensemble de la fin du 111º ou de la première moitié du du 11º siècle avant notre ère. On a trouvé autrefois dans les environs de Leg-

MASSALIA

types de la tête de Minerve casquée et de l'aigle (avec MA $\Sigma\SigmaA$), sont peut-être des dioboles de ce système (*Fig.* 86) (1).

Le monnayage de bronze au type du taureau est inspiré de



Fig. 86.

Fig. 87.

celui de monnaies de Syracuse et de Tauromenium (Fig. 87, Syracuse; Fig. 88, Tauromenium; Fig. 89, Massalia) (2). Cet

emprunt s'explique par les relations commerciales, comme l'emprunt du type de la roue pour l'obole.

Les bronzes de Syracuse au type du taureau cornupète furent frappés depuis 317 environ et sous



Fig. 88.

le règne d'Hiéron II (275-216 av. J.-C.) dont certains portent les initiales. Les bronzes de Tauromenium sont aussi du 111^e siècle (3).

nano des drachmes légères massaliètes, avec de nombreux deniers des monétaires C. Allius et P. Paetus, ce qui permettrait de placer l'enfouissement dans les dernières années du 111º siècle av. J.-C. (*Mem. della R. Accad. delle scienze di Torino*, s. II, t. XLI, 1891, p. 384, n. 1).

(1) Cat. B. N., 1462-73. — Deux exemplaires de cette pièce étaient associés à des oboles de bon style et à des drachmes dans la trouvaille d'Apt (tr. n° 249).
F. de Saulcy avait rapproché de ces pièces une petite monnaie d'Alba avec des types analogues (Cat. B. N., 1474).

(2) J'ai démontré ceci dans mon article, L'influence de la Sicile sur Massalia, p. 67 à 71.

(3) Celui figuré plus haut pèse 10 gr. 94. D'autres, de module plus petit, portent même, avec le taureau cornupète à droite, la tête d'Apollon, comme à Massalia (Cab. de France, n° 1660 et 1661). Cf. G.-F. Hill, Coins of ancient Sicily, p. 171, pl. XII, 9. — M. A. Sonny, dans son travail peu connu, avait déjà rapproché les types des monnaies de bronze de Tauromenium et de Massalia, mais sans comprendre l'intérêt historique et économique de ce rapprochement (Loc. cit., p. 94, trois lignes). La fabrication des bronzes massaliètes aux types de la tête d'Apollon et du taureau cornupète comprend un grand nombre de variétés indiquant sans doute autant d'émissions diverses. Il serait



facile de démontrer que des bronzes de même style et portant les mêmes symboles, mais de poids et de module différents, sont contemporains et représentent des divisions différentes (*Fig. 89* et *go*; cf. *g1*), qui se rattachent peut-être au système des subdivisions de la litra de bronze, telles qu'on en trouve pour Himera avec des marques. Mais les poids des pièces de Massalia varient de 16 gr. 10 à 1 gr. 20 environ et l'étude de ces pièces est trop complexe (comme celle de toutes les monnaies grecques de bronze) pour être entreprise ici. Les bronzes au taureau portent la légende



complète, pour les plus lourds. Mais quelques rares pièces, de meilleur style, portent seulement **MA** au-dessus du taureau (*Fig. g2*) (1). Massalia a frappé une autre série de bronzes portant la tête de Minerve et au Rz un trépied (Poids, 6 gr. 50 à 9 gr. 52) (2). Ces monnaies sont certainement postérieures à celles portant le type du taureau, car les Cabinets de France et de Marseille conservent de nombreux exemplaires aux types de la tête, de

⁽¹⁾ La Saussaye, Num. G. narb., pl. VIII, 368, 369, 372. Ma collection.

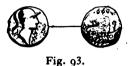
⁽²⁾ Il y a de petites divisions (*Cat. B. N.*, 1966-67). — L'une d'elles (1967), qui vient surement du Cabinet de Lagoy, a été trouvée à Marseille (Lagoy, *Mél. de Num.*, 1845, p. 6, pl. II, 7).

Minerve (1) et du trépied, qui sont frappés sur des bronzes émis primitivement avec les types de la tête d'Apollon et du taureau (2).

Or, nous retrouvons le type du trépied au B2 de la tête d'Apollon sur des bronzes frappés à Syracuse et à Tauromenium, probablement à la fin du 111^e siècle av. J.-C. (3).

Il semble que les ateliers massaliètes aient été particulièrement actifs à cette époque, aussi bien pour les drachmes que pour les bronzes. Remarquons qu'en 210 Syracuse

fut prise par les Romains. Il est très probable que Massalia acquit, à la suite de cet événement, une importance plus grande.



Il faut classer au dernier siècle avant notre ère des petits bronzes de fabrique grossière et de types divers (4). Têtes souvent peu distinctes et devant lettres, initiales



de noms de magistrats, ou MAC (BL dauphin et trident; galère, Fig. 93; caducée ailé; dauphin; lion, Fig. 94; aigle, Fig. 95;

(1) Il y avait un temple de Minerve à Massalia (Trogue-Pompée-Justin, XLIII, 5, 6, et Strabon, XIII, I, 41). — On a proposé d'assimiler la Minerve massaliète à une Diane d'Éphèse (C. Jullian, dans *Rev. études anciennes*, t. IV, 1902, p. 226, n. 4). Mais, les monnaies avec la tête de Minerve casquée, et celle, plus importante encore, qui représente cette divinité debout armée du bouclier et de la lance (Cabinet de Marseille, Laugier, pl. XIV, 50), ne sont pas favorables à cette théorie.

(2) Cat. B. N., n⁴⁴ 1884-86, 1888-89, 1891-93, 1900, 1911, 1915-17. Cabinet de Marseille (Laugier, pl. XIII, 45 à 49).

(3) Voy. mon article précité, p. 70. Remarquons que des bronzes analogues avec le trépied, portent le nom de Rhegium, port du Bruttium, situé presque en face des ports siciliens de Tauromenium et de Messana. Et le taureau cornupète existe aussi sur un bronze des Mamertins de Messana. En somme, les villes maritimes, et Massalia comme les autres, se servaient des mêmes types, sans doute dans le but de rendre plus faciles les achats des matelots.

(4) Les nº 1969 et 2122 du Cabinet de France ne sont peut-être pas de Massalia. Le premier pourrait être classé aux îles Baléares. deux mains; tête casquée; Minerve armée debout; le dauphin et la galère se trouvent aussi au R2 d'une tête tourelée) (1).

Bien que Massalia eût été fort abaissée par le siège de 49 av. J.-C. et que César lui eût enlevé « tout excepté le nom de Liberté », (2) elle recommença peut-être à frapper monnaie, après la mort du dictateur, à une époque où les troubles favorisaient un retour à l'indépendance complète. Il est probable du reste que si Massalia frappa à cette époque, ce fut seulement du bronze.

II. GLANUM, CAENICENSES, etc.

Glanum (Saint-Remy) a frappé une pièce d'argent (2 gr. 22) avec tête couronnée d'épis à gauche; BL Taureau courant à gauche; au dessus, rameau et ΠN en monogramme; dessous, $\Gamma AANIK\Omega N$ (*Fig. 96*; cf. *Cat. B. N.*, 2247; *Atlas*, pl. V. Unique). La Saussaye a déjà fait remarquer que le monogramme ΠN se voit derrière la tête sur une obole de Massalia (trouvée à Saint-Remy, comme la pièce de Glanum), et il a proposé d'y reconnaître la signature d'un graveur plutôt qu'un nom de magistrat (3). L'hypothèse est plausible.

(1) Cat. B. N., 1970 à 2125. Cabinet de Marseille (Laugier, pl. XII et XIV). Laugier assure qu'il a vu des petits bronzes massaliètes aux types du caducée et de la galère, mélés à des monnaies recueillies à Carthage; et il a conclu de ce fait que ce numéraire était antérieur à l'année 146 (*Rev. de Marseille et de Provence*, 1887, p. 165). Cette conclusion paraît prématurée. Aussi bien on attribue au 1^{er} siècle avant notre ère la plupart des produits du dernier monnayage de Pæstum (Lucanie), et la fabrique de ces pièces me paraît très analogue à celles des petits bronzes de Massalia. Je ne saurais davantage accepter comme prouvé le classement donné par L. Fiessinger (*Les fouilles du Brusq et les petits bronzes de Marseille*, Toulon, 1898, p. 23. Petits bronzes classés aux années 49 av. J.-C. — 100 ap. J.-C.). C'est du reste un souvenir de l'opinion de Fauris de Saint-Vincens d'après lequel le monnayage de Massalia aurait continué sous les empereurs.

(2) C'est l'expression de Dion Cassius (XLI, 25). Mais cet auteur cède souvent au désir d'amplifier (Voy. à ce sujet : G. M. Columba, *Cassio Dione e le guerre* galliche di Cesare, Naples, 1902, 4°). Mommsen pense que Massalia fut privée du droit de monnayer (H. M. R., t. III, p. 253.). Cependant Strabon dit formellement que César laissa l'autonomie à Massalia (IV, 1, 5).

(3) Num. Gaule narbonnaise, p. 97. Cf. marquis de Lagoy, Description de quelques médailles inédites, p. 19.



CAENICENSES

Les Cænicenses, cités par Pline (on les place entre Marseille et Salon) ont frappé une pièce d'argent, portant au droit la tête cornue du fleuve Cænus et au RL un lion (1) avec la légende KAINI-KHT Ω N divisée en deux parties comme celle de Massalia; entre les pattes du lion, un monogramme formé de M, Π , Y et P (*Fig. 97*) (Trois exemplaires connus; *Cat. B. N.*, 2245-46, 2 gr. 07, 2 gr. 01; ma collection, 2 gr. 07) (2).

Je n'accepte pas l'attribution aux Tricorii (OKIPT au-dessus du lion; Cat. B. N., 2248. Cette légende ne peut être lue normale-



ment à rebours) (3). Je croirais plus volontiers à la pièce d'argent des Segovii (CEFOB au dessus du lion; Cab. de Marseille, Laugier, pl. XVI, 13; ...FOBI, Cat. B. N., 2244) (4).

Mais les attributions à Agatha (Cabinet de Marseille, Laugier, pl. XVI, 12), aux Libici et aux Rigomagenses (*Ibid.*, pl. XVII, 20 et 21) (5) ne me paraissent pas plus dignes d'attention que l'hypothèse du monnayage des Anatilii dont on avait lu le nom sur une obole à la roue (6).

(1) Le marquis de Lagoy voyait un loup sur cette pièce; mais La Saussaye et les auteurs suivants ont bien vu qu'il s'agissait d'une imitation du type massaliète.

(2) F. de Saulcy a lu le nom Mastramela (étang de Berre) dans ce monogramme (Lettres, p. 315). Cette hypothèse sans valeur a reçu asile dans le Dict. archéol. de la Gaule (Cænicenses).

(3) Je sais bien qu'on a rapproché de cette pièce un bronze au taureau au dessus duquel on a lu **TPI** (*Cat. B. N.*, 2249; Voy. *Atlas*, pl. V). Mais cela me parait d'autant plus insuffisant que je lis **TPI** sur cette pièce. L'attribution aux Tricorii et plusieurs autres, que je conteste plus loin, paraissent avoir été admises dans les *Instructions du Comité*, Num. France, 1891, p. 15.

(4) Sur la position de ce peuple à la descente du Mont Genèvre, voy. E. Desjardins, Géogr. Gaule rom., t. II, p. 93.

(5) Ces trois attributions ne sont du reste pas de Laugier; on les trouve dans l'ouvrage de La Saussaye, ainsi que les Tricorii et les Segovii.

(6) Voy. sur cette dernière question, E. Desjardins, loc. cit., p. 80, fig.

Les Samnagenses (dont la situation paraît un peu incertaine bien qu'assez voisine de Massalia) (1) ont emprunté le type du taureau cornupète pour des bronzes portant **ZAMNAFHT** (*Fig. 98*; au droit la tête d'Apollon et les noms Γ · KAAA · KACTIKO qui



sont sans doute ceux d'un magistrat, et que Saulcy lisait : C. Claudius Casgilus) (2).

Il est inutile, je crois, de prêter une longue attention au bronze qui porte la légende KRIZZO au-dessus du taureau

cornupète (3). C'est sans doute un nom de magistrat comme HAIKIOT (*Cat. B. N.*, 2230), AOM (2227), AO $\Sigma\Sigma$ (2228), AOPA (2226), etc. Beaucoup de ces bronzes sont de fabrique très négligée et sans doute des imitations fabriquées par les Gaulois de la vallée du Rhône. Il faut donc se garder d'accepter les attributions trop hardies de Saulcy, Cimiez (4), Orange (5), Arles (6), Apt (7), Vernègues-Lambesc (8), comme celle de M. de Lagoy (Gap) (9).

(1) Voy. E. Desjardins, loc, cit., t. II, p. 88 (cite les monnaies).

(2) Prov. : Saint-Remy et environs d'Avignon (Lagoy, Notice, 1837, p. 28); Barry, Vaucluse (Saulcy, Lettres, p. 189; R. N., 1863, pl. VI, 1 et 2. Ces provenances ne sont pas données dans le Cat. B. N. Le Cabinet de France doit cependant posséder ces pièces qui ont appartenu à Lagoy et Saulcy); Orange (Cat. B. N., 2263); Levroux, Indre (2264). — L'oppidum de Nages (Gard) était peut-être le chef-lieu des Samnagenses (J. Berthelé, dans Mém. Soc. antiq. France, t. LXII, 1901, pp. 241-292).

(3) On a proposé Crest et Ceyreste (Saulcy, R. N., 1863, p. 158; 1869, p. 10) et Gréoulx (Carpentin, R. N., 1866, p. 334; adopté par Laugier, Cabinet de Marseille, pl. XVI, 19). Le Cat. B. N. paraît adopter l'opinion de Saulcy. Prov. : Barry, Vaucluse (R. N., 1863, 158; Dict. arch. Gaule, I, p. 174; Cat. B. N., 2224); Murviel, Hérault (E. Bonnet, Descr. médaillier Soc. arch. Montpellier, p. 13, 165); camp de César, à Laudun, Gard.

(4) Lettres, p. 315 = R. N., 1867, p. 333; adopté par Cat. B. N., 2225.

(5) Avec AOPA, trouvé à Orange; R. N., 1863, pl. VI, 6, p. 159 = Lettres, p. 191; Dict. arch. Gaule, I, p. 73.

(6) Avec \mathbf{A} et \mathbf{P} en monogramme; *Ibid.*, pl. VI, 5 = *Lettres*, p. 190; *Dict.* arch. Gaule, I, p. 191.

(7) Petit bronze de Massalia avec lion et CAI (lu Colonia Apta Iulia), Lettres, p. 260; Dict. arch. G., I, p. 66.

(8) Pour le bronze avec AOM; Lettres, p. 274 et 351.

(9) Petit bronze avec ANNO. Mélanges de num., 1845, p. 7, pl. I, 2,

III. - INITATIONS DES NONNAIES DE MASSALIA.

Le commerce de Massalia avec l'Espagne antique, où elle avait fondé des colonies (Emporiæ), et avec la Gaule est d'ordre trop naturel pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce sujet. Les salaisons de la Gaule, destinées à l'Italie, devaient passer par Massalia, et d'autre part, les vins d'Italie, que les Gaulois aimaient beaucoup, arrivaient par le port phocéen (1).

Parmi les imitations les plus curieuses, il en est une qu'on pourrait peut-être considérer comme une monnaie d'alliance commerciale. C'est une obole au type massaliète portant dans les cantons de la roue les lettres MA, un croissant et les cinq caractères celtibériens du nom de la ville d'Ilerda (Lérida) (2). Une autre imitation de la même ville porte la légende celtibérienne, un A, et un loup occupant deux des cantons de la roue (3). Une autre obole avec MA et un fleuron (ressemblant à une tête de bœuf) remplissant deux cantons de la roue (4) se rattache sans doute à cette série.

A une époque assez récente, l'obole massaliète fut imitée par les Volcæ Tectosages, par les Volcæ Arecomici, par le chef *Durnacus* et enfin par Avenio, dont une obole, encore inédite, de la collection de M. A. Changarnier, porte les lettres **AOYE** entre les rayons de la roue. D'autres imitations ne peuvent encore être classées géographiquement (*Fig. 99*).

Quant à la drachme au lion, elle obtint une vogue encore plus considérable peut-être. Le trésor de Breith (voy. mon inventaire, n° 51) a révélé des imitations de la drachme ancienne de Massalia,

(1) Cf. Poseidonios (Frag. Hist. græc., éd. Didot, t. III, p. 260) : οἶνος, iξ Ίταλίας και τῆς Μασσαλιητῶν χώρας.

(2) Aloïss Heiss, Descr. gén. des monnaies ant. de l'Espagne, 1870, p. 134 et 136, nº 2, pl. IX; pièce trouvée dans le Nord-Est de l'Espagne, sur les bords de la Méditerranée. — Le même exemplaire figure dans le Cat. B. N., sous le nº 539, sans aucune référence et classée simplement à Massalia.

(3) A. Heiss, op. cit., p. 134, n^o 3, pl. IX. Le loup figure sur des bronzes de la même ville.

(4) Un exemplaire donné par moi au Cabinet de France; un autre dans le médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier, *Description* par M. E. Bonnet, p. 7, nº 69, pl. I.

CHAPITRE IX

qui atteignent le poids de 4 gr. 52 et dépassent notablement par conséquent le poids du modèle (*Fig. 100*). Il est probable que ces imitations ont été fabriquées en Gaule non loin du lieu de la découverte. Comme ces pièces étaient associées à des imitations de la drachme lourde d'Emporiæ (dont le poids atteint 4 gr. 95), il



est évident qu'elles étaient faites pour circuler à côté des pièces de l'Ibérie, d'autant plus que nous connaissons aussi des imitations de la monnaie de Rhoda, dont le poids atteint 4 gr. 73 et se rapproche de celui du prototype (4 gr. 90) (1).

A une époque plus basse, les types de la drachme massaliète influent sur les pièces d'argent aux légendes *Epomeduos, Vepotal*, *Dara-Diarilos*, et sur divers bronzes où le lion n'est sûrement pas un type local.

A l'Est, l'influence de Massalia se fait sentir très puissamment aussi. Il faut sans doute classer parmi les premières imitations fabriquées en Cisalpine la drachme, pesant 3 gr. 80, trouvée à Bergame, dont la légende est $\Sigma A \Sigma \Sigma A$ (*Cat. B. N.*, 782).

La remarquable drachme du Cabinet de Gotha (*Pl. II, 11*), excellente imitation de la drachme massaliète primitive et pesant 3 gr. 53, porte une inscription de onze lettres, lue d'abord *Unurekurtos* (2), puis *Anarekartoi* (3). Il paraît évident que cette inscription doit être rapprochée de celles de certaines autres imitations de la drachme massaliète, de moins bon style et de poids plus faible, qui portent au dessus d'un lion informe des noms en carac-

(1) Voy. les pièces de Rhoda dans A. Heiss, op. laud., p. 84-85; et les copies gauloises (mon inventaire de trésors, n° 142).

(2) J. Friedlaender, Eine nordetruskische Münzaufschrift dans Zeitschrift f. Num., t. V, 1878, p. 115-118, fig. – Cf. A. de Longpérier, Œuvres, t. III, p. 369; Arthur Sambon, Les monnaies antiques de l'Italie, t. I¹⁷, 1903, p. 29 et 66, pl. I, 103. J'en dois une empreinte à l'obligeance de M. B. Pick.

(3) A. Holder, Altcelt. Sprachschatz, s. v.



tères analogues. On connaît des pièces avec DIKO (1), et quelques rares exemplaires de bronze avec DIKOA (Fig. 101) (2).

La région de Milan fournit assez souvent les pièces avec DIKOI ou DIKO= rétrograde (3). Les imitations

avec le mot MAXXA figuré par des groupes de V, placés en divers sens, sont encore plus fréquentes dans la même région. Sur ces pièces le lion est déjà déformé et d'un aspect étrange.





Des pièces au lion très déformé ont été trouvées dans le fondo Baratela à Este (4). D'autres provenant d'une grande trouvaille faite, en 1889, entre Verceil et Novare (5), pèsent de 2 gr. 20 à 2 gr. 70.

Parmi les imitations de monnaies massaliètes apportées au « Plan de Joux » du grand Saint-Bernard, par des voyageurs de la vallée du Pô, visitant le temple de Jupiter, il y en a à ces types (6).

D'après les trouvailles, il semble qu'on doive classer plus spécialement au pays des Helvètes les imitations de la drachme massaliète, en bas argent, portant, au dessus du lion, Pirukos (7).

(1) A. de Longpérier, Œuvres, t. II, pl. X, 13; T. Mommsen, Die Nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen, dans Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, t. VII, 1850-53, p. 255, n. 123; Cat. B. N., 2164.

(2) A. Duchalais, Descr., nº 247; La Saussaye, p. 119, pl. XIV, 2; Cat. B. N., 2169. (Il y en a, je crois, un exemplaire chez M. G. de Manteyer). Ces pièces sont peut-être des drachmes fourrées, qui ont perdu la pellicule d'argent qui recouvrait l'âme de cuivre.

(3) Je dois ce renseignement à M. le prof. Pompeo Castelfranco (lettre du 14 mai 1903). Ce savant considère comme ligure l'alphabet de ces légendes. - Cf. un exemplaire provenant aussi des environs de Milan (R. Forrer, dans Antiqua, 1885, p. 24-28, pl. VIII, 1).

(4) G. Ghirardini, La Collez. Baratela, p. 127-129 (= Notizie degli Scavi, 1888, p. 204-206).

(5) Erm. Ferrero, dans Mem. della R. Accad. delle sc. di Torino, II, XLI, 1891, p. 129; cf. p. 384. Il y en a au Musée de Côme.

(6) Voy. l'ouvrage de MM. F. v. Duhn et E. Ferrero que j'ai cité dans mon chapitre sur la circulation monétaire.

(7) Selon Mommsen, loc. cit., p. 205. - Cette pièce était en nombre dans le trésor de Burwein (nº 285 de mon inventaire). Il y en avait aussi trois dans le dépôt de Brentonico (2894). Cf. Cat. B. N., 2160-63. - M. A. Holder lit Pirako's et compare avec Biraco et Biracius (Altceltischer Sprachschatz, II, 1007).

CHAPITRE IX

D'autres présentent un groupe de lettres du même alphabet spécial (OIQIXVQ), lu *Rutirio* par Mommsen (1) et Oltirio par Longpérier (2).

L'obole de Massalia, au type de la roue, a peut-être été imitée aussi, dans la Cisalpine, car à S. Cesario, près de Modène, on en a trouvé dont la fabrique était barbare (3).

On a classé parmi les monnaies de la Gaule, une drachme portant au droit une tête de femme couronnée de laurier et, au R2 un animal qui ressemble à une chouette dont le corps a l'apparence d'un visage humain. Devant, il y a six caractères (*Cat. B. N.*, 2177-78. Arg. 3 gr. 45 et 3 gr. 75). F. de Saulcy y voyait une monnaie d'Athénopolis frappée par les Déciates dont le nom se retrouverait dans la légende transcrite ainsi : ..IEKHETHOY (4). Je ne puis accepter une interprétation aussi peu solide (5).

Retenons qu'un exemplaire était autrefois dans une collection de Bergame; un autre dans une collection de Vicence, avait été trouvé avec un certain nombre de grosses drachmes massaliètes (6). Il est possible que la tête de cette pièce ait été inspirée par celle des anciennes drachmes de Massalia; mais cela ne prouverait pas que la pièce appartient à la Gaule (7).

(1) Loc. cit., p. 205; pl. I, 8.

(2) A. de Longpérier, Œuvres, t. II, p. 506; pl. X, 12. Cat. B. N., 2170. — Les imitations de la drachme massaliète ont été trouvées isolément dans le Tessin, dans le Valais, à Berne, à Tiefenau, à Lausanne, à Colombier (canton de Neuchâtel) et à Kloten (canton de Zurich). Il est remarquable que toutes les imitations de la drachme, provenant de Tiefenau, étaient fourrées (Keller, dans Mittheil. d. antiq. Gesellschaft in Zürich, t. XV, p. 304).

(3) Cavedoni, dans Bull. de l'Inst. archéol., 1834, p. 199.

(4) Dict. archéol. Gaule, t. I⁴⁷, p. 337. Cf. E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 121 et 141 (même attribution). F. Bompois classait cette pièce à l'Etrurie (*Rev. archéol.*, 1879, pl. XVI, 8). Voy. aussi la fig. 2177, pl. V, dans l'Atlas m. gaul. (la légende du Cat. B. N. est inexacte). Cf. Arthur Sambon, Les monnaies antiques de l'Italie, t. I⁴⁷, 1903, p. 29 et 67.

(5) Je ne sais ce qu'il faut penser de l'attribution à Echethia (ville d'Italie, citée par Stéphane de Byzance), qui a été proposée par Garrucci (*Le Monete dell' Italia antica*, p. 55, pl. LXXIII, n[•] 34; ex. du British Museum).

(6) Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 337.

(7) Un exemplaire, dont la tête est d'un style moins bon que la tête du nº 2177 du Cab. de France, figurait sous le nº 46 du catalogue de la vente Maddalena (7 mai 1903, p. 4, pl. I, 6); cf. A. Sambon, op. cit., pl. I, 104. —

BRONZES COULÉS

IV. BRONZES COULÉS, GAULOIS, IMITÉS DES BRONZES MASSALIÈTES AU TYPE DU TAUREAU.

Ce n'est pas le monnayage massaliète d'argent seul qui fut répandu par le commerce dans une grande partie de la Gaule. Les bronzes de divers modules au type du taureau cornupète ont pénétré au Nord, jusqu'à Pommiers (Aisne) et on en a trouvé depuis Lectoure (Gers) jusqu'à Tiefenau, près de Berne (1). Une monnaie si répandue devait nécessairement être imitée (2). Elle le fut, je crois, dans de nombreuses régions de la Gaule (3) et bien qu'aujourd'hui encore on ne puisse déterminer exactement tous les centres d'imitation, je crois qu'on peut tracer les grandes lignes de ce monnayage. D'ailleurs, j'ai dit plus haut (p. 240) que nombre de bronzes, d'apparence massaliète, peuvent être considérés comme des imitations.

Je vais réunir ici bon nombre de pièces, qui ont été classées un peu au hasard, avec les noms des peuples qui les auraient frappées. C'est du reste le plan que j'ai adopté pour les imitations du statère de Philippe.

Bien que je sois porté à croire que quelques imitations gauloises avec la déformation du taureau cornupète ont été faites dans la vallée du Rhône, la question est encore trop obscure pour que je la traite ici. Je passerai donc immédiatement au groupe important qui a déjà été étudié très utilement par M. A. Changarnier (4).

Du reste, si la tête a quelque analogie avec celle des drachmes de Massalia, elle en a aussi avec la tête des didrachmes de Neapolis de Campanie, et, d'autre part, le type du revers me paraît inspiré par la chouette qu'on voit sur les drachmes de Velia de Lucanie. Il est possible par conséquent de considérer cette pièce comme destinée à circuler en Italie.

(1) Le bronze massaliète paraît même avoir été imité en Etrurie. Cf. Arthur Sambon, Les monnaies antiques de l'Italie, t. 1ºr, 1903, p. 58, nº 72.

(2) A. Duchalais l'avait déjà dit (*Description*, 1846, p. 66) et les auteurs postérieurs ont généralement admis cette opinion (cf. Mommsen, H. M. R., t. III, p. 255, qui expose cette idée sans dire qu'elle a été émise avant lui).

(3) A. Peghoux a écrit que certaines de ces imitations ont été faites chez les Arvernes (*Essai sur les m. des Arverni*, 1857, p. 27 et 28). Mais je n'ai pu en acquérir la preuve.

(4) Potins et bronzes séquanes, éduens et eduo-segusiaves, dans Annuaire Soc. Num., 1887, p. 536-542, pl. IV. 1. Le bronze où la tête a des lèvres et une gorge très marquées et où la couronne de laurier du prototype est remplacée par deux bandes parallèles (*Fig. 102*) est très commun dans la région de Lyon et dans le pays arrosé par la Saône (*Cat. B. N.*, 5368; *Atlas*, pl. XVI) (1).

2. Sur une variété, la queue du quadrupède forme une rouelle à quatre rayons (2).

3. Une autre pièce avec la même tête montre au Rt une rouelle



à quatre rayons sous le genou du quadrupède, dont la queue en S est terminée par un annelet incomplètement fermé (3).

4. Sur une variété plus déformée, la racine du nez est sous l'œil (4).

5. Une série dont la tête a conservé le souvenir de la couronne de laurier, formée par une double bande de traits ou encore par des globules, a le quadrupède avec la queue en S (*Fig. 103. Cat. B. N.*, 5390) (5).

6. Une pièce dont la tête et l'animal se rapprochent de ceux du premier bronze coulé décrit ci-dessus, porte en relief sur la tête les lettres **TEVT** (*Cat. B. N.*, 5401) (6).

7. D'autres avec l'oreille en ɛ, portent derrière la couronne

(1) Prov. : Environs de Vesoul (Annuaire S. N., 1867, p. 56); Beaujeu (Haute-Saône); Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire); La Tène (Suisse; E. Vouga, pl. VIII, 12 et 15; plusieurs sont conservés maintenant au Musée de Neuchâtel et à la Bibliothèque de Genève).

(2) Prov. : Environs de Beaune; Mont-Terrible-Porrentruy; environs de Besançon (Musée).

(3) Prov. : Auxey (Côte-d'Or); Amancey (Doubs); Charnay-sur-Saône.

(4) Prov. : Champlitte (Haute-Saone).

(5) Prov.: Besançon; Doubs; environs de Vesoul (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 56); 8 ex. à Pouilly-sur-Saône, avec deux plus déformés. Cinq analogues au Mont-César, Oise.

(6) Prov. : 2 aux environs de Châtillon-sur-Seine (Musée de cette ville).

figurée par deux lignes pointillées, le nom DOCI (rapprochez des pièces d'argent avec *Q Doci Sam. f.*) (*Cat. B. N.*, 5542-5445. La fig. de la pl. XVI de l'*Atlas* est inexacte). (*Pl. III*, 11) (1).

8. Une autre pièce analogue porte, disposées de la même manière, les lettres Q SAM (*Cat. B. N.*, 5393-96; E. Hucher, *L'Art* g., deuxième partie, nº 173) (2).

9. Tête informe avec les bandes; gros points formant la bouche; derrière, DOC. Re Quadrupède à gauche, jambes repliées sous le corps, dos hérissé comme celui d'un sanglier avec queue relevée et boule à l'extrémité (3).

9 bis. Autre variété avec Q. Doci (Fig. 104; Cat. B. N., 5508).



10. Tête à gauche, avec lèvres très saillantes (Fig. 105) (4).

11. Profil encore plus barbare; lèvres non formées (5).

12. Bouche indiquée par un gros point. Re La queue du quadrupède est bouletée (6).

(1) Prov. : 6 exempl. à Beaujeu (Haute-Saône); 3 à Amencey (Doubs); Pagny-le-Château (Côte-d'Or); Ambierle (Loire); Nancy; Dôle, Jura (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 347).

(2) Cette pièce et la précédente ont été classées parmi les monnaies des Sequani, par Auguste Castan, Monnaies gauloises des Séquanes, Besançon, 1874 (Extr. des Mém. Soc. d'émul. du Doubs), p. 6, pl.; pièces conservées à la Bibliothèque de Besançon.

(3) Prov. : Champlitte (Haute-Saône). — A. Changarnier, loc. cit., p. 538, pl. IV, g.

(4) Prov. : Nombreux à Beaune; commun dans les villages voisins, Pommard, Meursault, Auxey, Saint-Romain, Pernand, Nuits, Gevrey, Alise Sainte-Reine, Parney (Côte-d'Or); Chalon-sur-Saône, Autun; Mont-Beuvray (A. Changarnier, *loc. cit.*, p. 538, pl. IV, 10); Recey-sur-Ource, Côte-d'Or (Pièce communiquée par M. Daguin).

(5) Prov. : Saint-Romain (Côte-d'Or).

(6) Prov. : Nolay (Côte-d'Or); autres dans les environs; Bligny-sur-Ouche, Côte-d'Or; 2 à Germolles, Saône-et-Loire; Lux, Saône-et-Loire; Entrains, Nièvre (Rens. de M. A. Changarnier).

CHAPITRE IX

13. Sur une autre variété, la tête n'est plus formée; il n'y a qu'un gros point et la double bande, souvenir de la couronne de laurier (1).

14. Variété avec triple bande formant diadème (quelquefois l'animal est à droite); attribuée aux Segusiavi, parce qu'elle entre pour cinq sixièmes dans les récoltes faites à l'oppidum d'Essalois, Loire (Fig. 106) (2).



15. Variété à fort relief comme la précédente avec types plus larges, et bande double seulement. Attribution presque certaine aux Ædui (Fig. 107) (3).

16. Grosse tête, paraissant casquée, à droite. Re Taureau à



droite, avec jambe antérieure repliée; au-dessus, S couché (Attribution presque certaine aux Ædui) (Fig. 108) (4).

(1) Prov. : Alise Sainte-Reine (A. Charleuf, Quelques mots sur Alise, 1863, pl. I, 11); La Tène (E. Vouga, Les Helvètes à La Tène, pl. VIII, 11). M. Changarnier m'a dit qu'on en a trouvé dans la Côte-d'Or.

(2) Prov. : Ladoix (Côte-d'Or); Pommard; Langres; Roanne; Mont-Beuvray (A. Changarnier, loc. cit., p. 540, pl. IV, 14; cf. J. Déchelette, R. N., 1899, p. 140).

(3) Prov. : 12 à Belley, Ain (tr. nº 5); plusieurs centaines au Mont-Beuvray (J. Déchelette, R. N., 1899, p. 139, fig.); 3 à Roanne (Bull. de la Diana, 1902, p. 47); 17 au Mont-César, Oise; 1 à Vieu en Valromey, Ain.

(4) Prov. : 126 exemplaires au Mont-Beuvray (J. Déchelette, R. N., 1899, p. 141. Cf. Cat. B. N., 5253, pl. XVI); Alise Sainte-Reine; oppidum du Crêt-Châtelard (Loire).

17. Tête très déformée à gauche. Rt Animal avec jambe repliée, et dont la partie postérieure se relève (Fig. 109) (1).

18. On a attribué aux Mandubii des bronzes coulés, avec tête à gauche et au R2 un taureau cornupète au-dessus duquel on lit MA (*Fig. 110*) (2). En réalité, nous avons là les meilleures copies gauloises d'un bronze massaliète au taureau cornupète (3) dont il y a une variété de bon style (*Fig. 92*; ma collection) (4). Mais l'attri-



bution aux Mandubii n'est nullement confirmée par les provenances.

19. Du bronze gaulois précédent est sans doute sorti un autre bronze coulé dont l'attribution aux Leuci, admise généralement, me paraît erronée. Cette pièce porte une tête à gauche, avec cheveux enroulés et un fleuron devant la bouche; au Rz un taureau cornupète à droite; au-dessus un fleuron (*Fig. 111*) (5).

Le poids de cette pièce, généralement plus faible que celui des bronzes au sanglier des Leuci, descend jusqu'à 2 gr. 25.

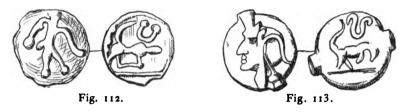
(1) Attribué à tort aux Allobroges (*Cat. B. N.*, 2935; *Atlas*, pl. VII). Voy. à ce sujet G. Vallier, *Invent. trésor d'Hostun*, 1882, p. 50; A. Changarnier, *loc. cit.*, p. 539; J. Déchelette, R. N., 1899, p. 141. *Prov.*; 115 ex. au Mont-Beuvray; Autun; Auxey et Meloisey (Côte-d'Or); Lux et Mellecey (Saône-et-Loire); 11 au Mont César (Oise); Grigny, Aisne.

(2) F. de Saulcy, dans R. N., 1860, pl. VIII, 9 = Lettres, p. 33; Cat. B. N., 5284-86, 5311-12. — Prov. : Néris, Allier; Alise (Musée de Semur); Soings, Loiret; Saint-Amand-Montrond, Cher; Gergy, Saône-et-Loire; forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(3) Cette pièce intéressante, déjà connue de L. de la Saussaye, n'est pas gravée dans l'Atlas. Cf. cependant des variétés au Cab. de France (1960, 1962-65).

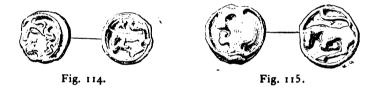
(4) M. H. de La Tour avait déjà indiqué cette solution (R. N., 1894, p. 29), sans faire le rapprochement.

(5) Prov. : 16 exemplaires à Villiers-le-Bois, 1 à Landreville, 1 à Mailly, 1 à Verrières, Aube (Le Clert, *Musée de Troyes, m. gaul.*, p. 23 à 29); Paris (*Cat. B. N.*, 9155); Reims (9165); Poitiers (9163); Mont-César, Oise (déformations intéressantes); un à Boviolles. 20. Un autre bronze porte au droit un type indescriptible dont on a fort ingénieusement retrouvé l'origine. Au R2 taureau à droite et au-dessus sorte de torques (*Fig. 112* et *Fig. 113*) (1).



21. Un bronze, coulé plus petit que les précédents porte une tête dont le menton et le nez forment un bec crochu (2).

22. Un bronze coulé, petit, d'un métal plus blanc, où la tête à gauche a des cheveux en S (croix au-dessus du taureau à gauche) est certainement particulier au pays des Turones, car on en trouvé beaucoup au camp d'Amboise (3) et deux trouvailles faites dans le département d'Indre-et-Loire en contenaient un grand nombre (Voy. nos 120 et 121 de mon inventaire de trouvailles) (4). Dans



la trouvaille des Ouldes, ces petites pièces (Fig. 114) étaient associées à d'autres plus lourdes d'une fabrique différente (Fig. 115).

Des pièces analogues ont probablement circulé dans le pays des Véliocasses (5).

(1) Prov. : Mont-César; Grigny, Aisne; 2 forêt de Compiègne; Mont-Beuvray; Chantenay; Jœuvres, Loire (R. N., 1899, p. 157). Le prototype a été trouvé sur le tumulus de Magny-Lambert, Côte-d'Or (A. de Barthélemy, m. gaul. tr. au Mont-César, 1881, p. 17, fig.)

(2) Prov. : Mont-César.

(3) E. Cartier, dans R. N., 1842, p. 422-423, pl. XXI.

(4) M. Changarnier croit qu'on a fait une trouvaille analogue près de Vendôme.

(5) Voy. E. Lambert, *Essai*, 2º partie, 1864, p. 68, pl. I, 28; cf. première partie, p. 117 et 118.

Digitized by Google

BRONZES COULÉS

23. Une trouvaille faite près de Chartres a fait connaître des variétés extrêmement déformées, mais qui dérivent cependant, selon moi, des bronzes massaliètes (*Fig. 116*; ma collection).

24. Peut-être faut-il faire une classe spéciale d'un bronze très analogue au précédent, dont on

trouve des exemplaires plus ou moins déformés dans le Berry (1).

Mais c'est là une question difficile à trancher, sans la constatation de nombreuses provenances sûres. Ces provenances sont d'ailleurs

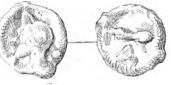


Fig. 116.

difficiles à utiliser (2), car celles qui ont été publiées sont rarement accompagnées d'un dessin, de sorte qu'il est difficile de reconnaître exactement à quelle série appartient la pièce désignée (3). C'est pour cette raison que j'ai laissé de côté des provenances nombreuses de bronzes coulés au quadrupède déformé. Je citerai seulement quelques localités dans l'Ouest (Vernon, Eure; Lannion; dans la Vilaine; Angers; Chassenon, Charente), pour démontrer que la faveur de ces espèces fut très grande. On en trouve souvent en Suisse, et même en Italie.

Une autre imitation qui me paraît déterminée avec certitude est celle des pièces d'étain fabriquées par les Bretons insulaires. On y voit nettement une tête et un quadrupède déformés (*Fig. 117*) (4).

Le type du taureau a évidemment eu une influence considérable

(1) Prov. : Senneçay; Neuvy-sur-Barangeon; Bourges (Buhot de Kersers, Mém. Soc. Antiq. Centre, t. II, 1868, p. 331, pl. I, 14, 15); fréquent à Levroux, Indre, et dans le Cher. — Il y a aussi des pièces avec tête à fort relief et taureau cornupète assez bien formé (assez semblable au type 18) qui se trouveraient très fréquemment en Berry (Mém. Soc. Antiq. Centre, Bull. num. nº 16; t. XVII, 1889-90, p. 294).

(2) Je n'ai pas utilisé les provenances du *Cat. B. N.*, car elles m'ont paru peu importantes, en général, pour le classement des pièces au quadrupède déformé

(3) La phrase, écrite par Charles Lenormant, en 1838, est encore juste : « Le classement des pièces de potin et de bronze sans légendes appartient aux antiquaires dispersés sur le sol de la France » (R. N., 1838, p. 330).

(4) Pièces trouvées près de Birchington, île de Thanet (W. K. Fairholt, dans le *Num. Chronicle*, t. XVI, 1853-54, p. 184, fig. Cf. *Atlas*, 9538-40). On en a recueilli des variétés au Mont-César (Oise). sur la fabrication gauloise locale. C'est ainsi qu'on peut citer le RL du bronze (To)giantos Slamb (Fig. 118) (1); celui de Caballos;



les bronzes de Narbonne, à légendes celtibériennes; le R/ du bronze d'Avenio. J'ai exposé ailleurs ma conjecture au sujet du petit bronze de Copia.

N'avons-nous pas une preuve de l'importance du type du taureau au point de vue de la circulation? C'est la contremarque ronde, portant le taureau cornupète à gauche, accompagné des lettres $A A T \cdot C$, qui est empreinte sur un moyen bronze d'Auguste, frappé à Lugdunum (2).

On donnait autrefois une date beaucoup trop récente aux bronzes coulés, imités des bronzes massaliètes; mais je crois avoir démontré que les prototypes remontaient au moins au 11° siècle avant J.-C., et d'autre part on a trouvé un bronze au quadrupède déformé dans une sépulture d'Ornavasso, qui appartient à un groupe du commencement du premier siècle avant notre ère (3). D'autres pièces analogues ont été recueillies en Suisse, dans des sépultures au moins aussi anciennes.

Quant à l'époque où cessa cette fabrication il est difficile de la fixer. Il est croyable toutefois qu'elle ne continua guère sous

(1) **Prov.** : Suin, Saône-et-Loire (*Cat. B. N.*, 5088). — Le classement de cette pièce me paraît incertain, d'autant plus que M. Changarnier possède un bel exemplaire avec les mêmes légendes, une tête féminine (imitée d'une tête de Vénus de monnaie romaine) et un lion, qui a une certaine analogie avec celui de quelques pièces du Nord.

(2) Chedeau et de Sarcus, Mém. sur les découv. archéol. faites en 1864, dans le lit de la Mayenne, au gué de Saint-Léonard, Mayenne, 1865, p. 20 et 26, pl. V, n° 23. La même monnaie porte aussi une contremarque carrée avec CA.

(3) Voy. sur la question J. Déchelette, dans Rev. archéol., 1902, I, p. 277.

l'Empire romain, car alors d'autres types conquirent peu à peu la faveur du commerce (1).

Je vais maintenant parler du bronze si commun portant au droit une tête évidemment copiée sur celle des monnaies d'Auguste; au



Re taureau et la légende Germanus Indutilli. l. (Fig. 119) (2). La dernière lettre est bien un L; et pour qu'Eugène Hucher et A. de Longpérier aient soutenu la leçon F (3), il faut qu'ils aient attaché trop d'importance à des déformations dont les dernières lettres ne sont que des traits parallèles plus ou moins longs. D'ailleurs les

(1) Voy. les contrefaçons gauloises signalées à Lugdunum.

(2) Prov. : Dans le Luxembourg (Lelewel, pl. IV, 25); 7 à Thérouanne, Pasde-Calais (A. Hermand, Num. gallo-belge, p. 160); Bouvines (Bul. soc. antiq. France, 1872, p. 91); 10, forêt de Compiègne (R. N., 1894, p. 26); Compiègne, Paris, Boviolles (Cat. B. N., 9253-55); Marcy (Ed. Fleury, Antiq. et mon. dép. Aisne, I, 1877, p. 167); Evergnicourt, Aisne (Dict. arch. Gaule, t. I, p. 384); 9 à Vermand, Aisne (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 481); 2 à Pommiers; 2 à Verdun (F. Liénard, Archéol. de la Meuse, t. II, p. 34); Châlons-sur-Marne (Mém. Soc. Antiq. France, t. XIV, p. LXXX, et Dict. archéol. Gaule, t. Iºr, p. 256); 6 à Boviolles; 2 à Alise Sainte-Reine; 19 au Mont-Beuvray; 4 à Vertault; 11 aux environs de Châtillon-sur-Seine; 1 à Beaujeu, Haute-Saône; 3 à Besançon; Chartres (Mém. Soc. archéol. Eure-et-Loire, t. II, 1860, p. 204); 1 à Châteaumeillant, Cher (coll. E. Chénon); 6 à Langres (communic. A. Changarnier); Talmey, Cote-d'Or; La Chaise, Allier (même source); Orange (Cat. B. N., 9252); un dégénéré à Anse, Rhône (A. Changarnier, Examen m. Arvernes, 1884, p. 28); à Méron, Maine-et-Loire; 3 à Poitiers (Mém. Soc. Antiq. Ouest, 1887, p. 540, pl. VI); Eu et Caudebec-lès-Elbeuf, Seine-Inf. (Dict. arch. Gaule); Rouen (abbé Cochet, Répert. archéol. Seine-Inférieure, c. 358); en nombre à à Bois l'Abbé, Seine-Inf. (tr. nº 226); Porrentruy, Suisse (Meyer, Beschreibung, p. 27); pays de Bâle et Lausanne (R. Blanchet, Lausanne dès les temps anciens, 1863, p. 185); à Trèves (tr. nº 283); 10 au Marberg, cercle de Coblenz; 2 au grand Saint-Bernard.

(3) R. N., 1860, p. 183; l'Art gaulois, I, p. 41. Cette lecture est admise par le Cat. B. N. Mais, en 1866, F. de Saulcy affirmait déjà la correction de la leçon L (Aperçu gén. sur la Num. gauloise, p. 20).

CHAPITRE IX

exemplaires dégénérés du *Germanus* sont communs; on en connaît avec *Cirmanus* (coll. A. Changarnier) (1) et même avec *Ranu-Iutiii* sur des pièces de module très réduit et de fabrique très grossière (2). On a signalé un exemplaire d'or allié d'argent, et un d'argent bas aux types de *Germanus* (3); mais c'est un point fort douteux.

La lettre L, initiale de *Libertus*, indique que Germanus (4) était un affranchi d'Indutillus. Ce dernier n'a certainement rien de commun avec Indutiomarus (5), et il est regrettable que, récemment encore, on ait parlé des monnaies d'Indutiomarus. La mention de *libertus* indique que les bronzes ont été émis lorsque les Gaulois avaient adopté déjà des coutumes romaines, et d'ailleurs, il est évident que le bronze *Germanus* est imité du bronze d'Auguste (*Fig. 120*) de mêmes types et module, si fréquent en Gaule et qu'on a trouvé aussi dans les mêmes localités que le bronze *Germanus* (6).

Il est probable que les bronzes d'Auguste au taureau cornupète, et par suite ceux de *Germanus* (7), ont été émis pour remplacer les bronzes massaliètes et les bronzes coulés gaulois, imités de ceux-ci.

(1) Un exemplaire à Bois l'Abbé, arr. de Rouen (Mém. Soc. Antiq. Normandie, 1825, p. 11).

(2) Forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain-en-Laye, R. N., 1894, p. 26, fig.).

(3) Annuaire Soc. Num., 1889, p. 265; A. Chabouillet, Notice sur des inscr. et des antiq. prov. de Bourbonne-les-Bains; 1881, p. 17 (Extr. de la Rev. archéol.). La pièce de billon serait entrée au cabinet de France, dont le catalogue ne mentionne aucun Germanus de ce métal, ni d'ailleurs la provenance de Bourbonne. — M. Changarnier a supposé que les pièces de ce genre avaient été frappées avec des métaux provenant d'un incendie.

(4) Cf. un fragment de poterie rouge avec le taureau accompagné de Cermanie (B. Fillon, l'Art de terre chez les Poitevins, p. 37). Le nom Germanus est fréquent dans les inscriptions latines.

(5) Opinion de Beger acceptée par Eckhel (*Doctr. N. V.*, t. I, p. 78). L'identification de *Germanus* avec Arminius (*L'Art Gaulois*, I, p. 41) n'est pas meilleure.

(6) Dans un ancien gué à Etang (Saônc-et-Loire), 2 bronzes d'Auguste au taureau (Cf. Cat. B. N., 9266; Cohen, 2^o éd. n^o 36) et 6 Germanus (R. N., 1889, p. 350); forêt de Compiègne.

(7) Le taureau du bronze Germanus est au repos; mais l'imitation est pourtant évidente. Le bronze d'Ambactus (Mediomatrici) est sans doute contemporain.

L'an 15 avant J.-C., proposé comme date initiale de ce monnayage (1), ne repond à aucune donnée certaine. Quant à l'attribution des *Germanus* au pays des Treveri, elle repose sur ce nom et sur l'analogie du second nom avec Indutiomarus et Julius Indus (Trévire mentionné en 21 de notre ère) (2).

Le classement de la pièce reste incertain.

A cause du type du taureau je placerai encore ici le bronze avec l'inscription T. Pom. Sex. f. (Fig. 121).

Après avoir été attribué à Sextantio Felix (3), puis aux Petrocorii (4), puis aux Pompéiens réfugiés dans le Midi de la Gaule (5),

ce bronze, encore classé à la suite de ceux d'Atectorix dans le *Catalogue* du cabinet de France (6), est considéré comme arverne par M. Changarnier-Moissenet. Cet auteur s'appuie sur la découverte de deux exemplaires



à Néris (Allier) et d'un à Corent et sur une ressemblance de fabrique qui existerait avec les bronzes de Vergasillaunus (nature du métal, diamètre et épaisseur) (7). J'avoue que ce rapprochement ne me séduit pas (8).

(1) R. N., 1889, p. 351.

(2) Les provenances prouvent la large circulation de ce bronze, mais sont peu favorables à l'origine trévire. D'ailleurs Schneemann assurait que cette pièce était rare dans le pays de Trèves (*Jahrbücher* de Bonn, t. XXI, 1854, p. 67 et s.). Duchalais la plaçait dans la Belgique orientale (*Descript.*, p. 254 et 467).

(3) La Saussaye, Numism. Gaule narbonnaise, p. 181.

(4) A. de Longpérier, dans R. N., 1860, p. 178; suivi par F. de Saulcy, Lettres, p. 264.

(5) D^r E. Galy, Vésone et ses monuments sous la domination romaine, dans Congrès archéol., Périgueux, 1858 (Caen, 1859), p. 39. C'est la théorie exposée par Senckler dans les Jahrbücher de Bonn, t. XXI, 1854, p. 84. — M. A. de Barthélemy a dit que cette monnaie portait peut-être le nom d'un légat romain (Etude m. gaul. tr. en Poitou, 1874, p. 14).

(6) Malgré la constatation que ces pièces ne se trouvent pas en Périgord.

(7) Numismatique gauloise, Beaune, 1874, p. 3.

(8) Les provenances indiquées ne sont pas asses nombreuses pour fournir une preuve. — Autres prov. : 2 à Poitiers (A. de Barthélemy, M. gaul. en Poitou et Saintonge, p. 13); 1 à Murviel (médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier; E. Bonnet, Description, 1896, p. 35); F. de Saulcy en possédait

CHAPITRE IX

Tout ce qu'on peut dire actuellement, c'est que le personnage qui a signé ce bronze appartient à la famille Pompeia (de préférence à la famille Pomponia), qui avait tant de représentants en Gaule. Si l'on a trouvé à Périgueux des inscriptions mentionnant des membres de la famille Pompeia (1), il y en a beaucoup d'autres dans le Midi de la Gaule. Citons seulement un *T. Pomp. fel* (à Aix), un Sex. Pompeius Proculi l. (à Arles), un A. Pompeius Sex. f. Fronto (à Cavaillon), un *T. Pompeius Marcellus* (à Apt), un Sex. Pompeius Eutyches (à Die)(2), et un Sex. Pompeius Sabinianus (à Cadéac) (3). N'oublions pas le T Pompeius, qui avait un parc de chasse en Gaule (4).

un exemplaire provenant de Barry, Vaucluse, et un de Gergovie (*Lettres*, p. 264). Je ne retrouve pas ces provenances dans le *Cat. B. N.* — Dans une note manuscrite sur son exemplaire de la *Num. de la Gaule narb.*, par La Saussaye (ex. aujourd'hui en ma possession), le Marquis de Lagoy a dit que ce bronze se trouvait ordinairement dans le Midi et en a signalé des exemplaires recueillis à Arles, Nimes, Saint-Remy, Avignon et Orange.

(1) C. I. L., t. XIII, 939 et 943.

(2) C. I. L., t. XII, 504, 638, 1055, 1136, 1638. Les noms de cette famille occupent deux colonnes et demie de la p. 879 de la table du t. XII.

(3) C. I. L., t. XIII, 375.

(4) Varron, De re rustica, l. III, c. 12, § 2 (éd. H. Keil).

CHAPITRE X

LES MONNAIES DE LA VALLÉE DU RHÔNE

I. Les monnaies les plus anciennes. — II. Pièces au cavalier. — III. Allobroges. — IV. Salasses.

I. LES MONNAIES LES PLUS ANCIENNES.

J'ai parlé ailleurs (p. 195) des pièces au buste de cheval (1), accompagné de légendes qu'on peut provisoirement transcrire par *Ialikovesi* ou *Ialkovesi* (*Pl. II, Fig. 13*) et *Kasios* (2). Si l'on admet que le type de la tête de cheval a été emprunté aux pièces romanocampaniennes, l'imitation gauloise ne saurait être antérieure au 111^e avant J.-C. (3). Peut-être la légende *Ialikovesi* qui figure

(1) Le trésor de Beauregard (n° 253 de mon inventaire) contenait des pièces aux deux légendes; le trésor de Valence (n° 59) ne renfermait que des pièces de la première légende; le trésor de Tourdan (n° 124) contenait quelques pièces avec la légende Kasios.

(2) M. A. Holder, qui admet Kasios (rapproché de Casius, Cassius et de Casios sur une inscription de Palestrina, C. I. L., I, 91), donne Iantovesos. Th. Momsen, qui a étudié ces pièces, a proposé Iankovesi (Mittheilungen Ges. Zürich, t. VII, 1850-53, p. 213, pl. III, 36, 37); Karl Pauli a reproduit les lectures de Mommsen (Die Inschriften nordetruskischen Alphabets, 1885, p. 4). Mais ces lectures ne me paraissent pas satisfaisantes. Je préfère donner à diverses lettres de ces légendes une valeur égale à celle qu'on leur attribue dans les légendes des imitations de Massalia.

(3) Le trésor de Tourdan contenait un tétrobole d'Histiæa d'Eubée, dont le style est supérieur à celui de la dernière émission; c'est donc une monnaie frappée vers le commencement du 111^e siècle av. J.-C. D'autre part, cette pièce était déjà dans un état d'usure analogue à celui des pièces au buste de cheval.

seule dans le trésor de Valence (1) est-elle la plus ancienne? Une autre variété paraît porter Ailos (Iulos ou Ialos selon M. Allotte de la Fuÿe) (2). En tout cas, il est remarquable que les pièces au buste de cheval n'ont pas été signalées dans les trésors de la vallée du Rhône qui contenaient des pièces au cavalier et au cheval avec Vol. Il est donc probable que les pièces au buste de cheval ont cessé d'avoir cours lorsque les autres pièces ont été émises.

Aussi, on pourrait présenter comme type de transition les pièces d'argent avec tête laurée à gauche et au B2 cheval à gauche; audessous, une rouelle; au-dessus, cinq caractères apparentés à ceux des légendes précédentes et qu'on pourrait lire *Ianos (Fig. 122)* (3).



La tête laurée à gauche et le cheval courant à gauche (dessous, souvent une rouelle) sont aussi les types de pièces d'argent de même module et de même poids (environ 2 gr. 35) attribuées aux Volcæ Arecomici, parce que certaines variétés portent la légende

Pour ces dernières, comme il s'agit de monnaies dont les légendes sont écrites avec un alphabet particulier, on peut se demander st elles n'auraient pas été frappées par des Ligures. Mais, d'autre part, on admet que les Allobroges se seraient établis dans le pays des Ligures vers 300 av. J.-C. (H. d'Arbois de Jubainville, dans *Revue celtique*, 1903, p. 168). Le problème comporte donc trop d'inconnues.

(1) Remarquons que les pièces avec cette légende, bien conservées, pèsent 2 gr. 54 (R. N., 1903, p. 91). Une pièce atteint même 2 gr. 63 (Cat. B. N., 2539).

(2) Le trésor de Tourdan, Grenoble, 1894, p. 36.

(3) Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Tourdan, p. 31 à 37; pl. II, 34 à 36. L'auteur lit Iulias ou Ialios. Duchalais lisait Senas et attribuait ces pièces à Sinigaglia (Descr., p. 107). D'autres auteurs ont lu un nom rapproché de celui de Velia (cf. Cat. B. N., p. 63). F. de Saulcy attribuait ces pièces aux Allobroges de Vienne (et lisait Ienas). Je n'attache aucune importance à l'opinion de C. A. Serrure (Annuaire Soc. Num., 1896, p. 389). — Prov. : 1 dans le trésor de Laveyron; 1 trouvé à Aix ou dans les environs (Notice sur qq. anc. méd. du cab. de feu J. F. P. Fauris Saint-Vincens, dans Recueil, 1805, p. 1); 1 à Nimes (Lelewel, pl. IX, 1). VOL au-dessus ou au-dessous du cheval (Fig. 123. Cf. Cat. B. N., 2620-44) (1). Mais ces monnaies sont représentées fréquemment dans les cachettes de la rive gauche du Rhône et ont été recueillies exceptionnellement sur le territoire des Volcæ Arecomici (2). L'aspect de ces pièces est d'ailleurs différent de celui des monnaies de la région située entre les Cévennes et le Rhône (3). Je crois donc que les pièces anépigraphes au cheval et celles à la légende Vol ont été frappées par un peuple voisin des Alpes, dont un chef portait un nom commençant par ces lettres.

Remarquons que dans les trouvailles de Laveyron (n° 60), Saint-Martin-d'Hostun (n° 65), Sainte-Blandine (n° 125), Moirans (n° 127), Lacombe-Veyrier (n° 216), Roc-de-Chère (n° 217), les pièces Vol, celles à l'hippocampe et celles au bouquetin, sont mélées aux pièces avec la légende Coma, c'est-à-dire avec les plus anciennes de la série au cavalier (Voy. plus loin, p. 264).

Or les pièces *Coma* n'atteignent jamais le poids de 2 gr. 35 à 2 gr. 40, assez fréquent pour les pièces au cheval sans légende ou avec *Vol*. Si nous rapprochons les poids des pièces dont nous venons de parler, nous aurons le tableau suivant:

 1° Pièces à la tête de cheval (Ialikovesi)
 2 gr. 54 à 2 gr. 63.

 2°
 —
 (Kasios)
 2 gr. 35 à 2 gr. 52.

(1) Il y a des variétés avec une sorte de croix au-dessus ou au-dessous du cheval; une autre avec une épée. Enfin, on connaît des pièces plus petites, aux mêmes types, pesant de o gr. 80 à 1 gr. 45, qui sont évidemment des divisions de la pièce précédente (Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Tourdan, p. 27, 28, 47, pl. Il, 40 à 44).

(2) M. A. Sagnier a dit qu'on a trouvé des pièces Vol dans le Gard (Étude sur le monnayage autonome des Cavares, Avignon, 1894, p. 19). Mais ces provenances sont sûrement très peu nombreuses. — Dans cet article, M. A. Sagnier attribue aux Cavares les pièces où le cheval est accompagné d'un rameau. C'est au même peuple que Saulcy attribuait aussi les pièces au buste de cheval (Dict. archéol. Gaule, s. v. Cavares). — Barri, Cavaillon, Baumes, Orange, Bollène, Velleron, Caumont, ont fourni des pièces isolées au type du cheval sans légende (A. Sagnier, loc. cit., p. 11, 18 et 19).

(3) Au sujet des territoires habités par les Volcæ, il faut évidemment se rappeler un texte de Tite-Live : « Colunt autem circa utramque ripam Rhodani » (I. XXI, c. xxvi). Mais peut-on admettre que Tite-Live connaissait exactement la répartition des peuples de la Gaule à l'époque du passage d'Hannibal? Pour ma part, je ne le crois pas.

CHAPITRE X

3º Pièces au cheval à gauche (Ianos?)	2 gr.	17 à 2 gr. 33.
4° Pièces au cheval à gauche (sans légende).	2 gr. :	24 à 2 gr. 40.
5° Pièces au cheval (Vol)	2 gr. 2	e6 à 2 gr. 40.
6° Pièces au cavalier (série à la légende		
Coma)	2 gr.	à 2 gr. 22.

J'ai dressé ce tableau, en choisissant les poids les plus fréquents dans chaque série. On voit que la progression décroissante est constante. Comme les pièces lourdes sont nécessairement les plus anciennes, le classement se fait de lui-même et d'autant mieux que les monnaies des deux dernières séries n'ont pas été trouvées avec celles des deux premières.

Le poids (de 2 gr. 53 à 2 gr. 66) des pièces que je considère comme les plus anciennes est très voisin de celui de la drachme affaibli de Massalia (1). Il est du reste logique de croire que les populations de la vallée du Rhône ont adopté le système monétaire d'une ville dont la prépondérance commerciale sur ce territoire est démontrée. Si l'on accepte mon hypothèse, on comprendra pourquoi les imitations de la drachme massaliète ne figurent jamais dans les trésors de la vallée du Rhône.

Quand aux types, il semble bien que ces peuples les ait empruntés de préférence aux monnaies romano-campaniennes et romaines. En effet, si le buste de cheval figure sur des pièces d'argent frappées au 11¹⁶ siècle, par les Romains, en Campanie, d'autres pièces d'argent contemporaines, de même origine (2), ont d'un côté la tête laurée d'Apollon et au R2 un cheval galopant à gauche, audessus duquel on lit ROMA, à la place même où les pièces gauloises (tête laurée R2 cheval galopant) portent la légende lue *Ianos* ou *Ienas*. Enfin la pièce gauloise au cavalier est certainement imitée d'une pièce romaine.

(1) Remarquons que deux drachmes massaliètes étaient mélées aux pièces portant le buste de cheval ou le bouquetin, dans la trouvaille de Beauregard (Marquis de Fortia d'Urban, Antiq. de Vaucluse, 1808, p. 334).

(2) On trouvera ces pièces reproduites dans les Monnaies de la Rép. romaine, par E. Babelon, t. I^{er}, p. 28 (n^{ee} 37, 6 gr. 30; n^e 38, 3 gr. 20).

II. SÉRIE AU CAVALIER.

Je commencerai par résumer les systèmes les plus importants relatifs à la série des monnaies au type du cavalier.

F. de Saulcy rapprochait le prénom Cn. (Volunt.) de celui de Pompée, qui avait fait campagne dans la Province et en Espagne et passé en Gaule l'hiver de 76 avant J.-C. Ces monnaies auraient été frappées, postérieurement à cette date, par un client de Pompée, et par d'autres représentants de diverses cités réunies en confédération; d'où l'hypothèse d'une ligue formée, à l'instigation du Sénat romain contre Arioviste (63-58 avant J.-C.) (1). Ch. Robert disait, à propos des mêmes pièces, « que ces quinaires pseudo-« romains ont commencé à être frappés à l'époque où les relations « entre l'Italie et la Gaule sont devenues plus fréquentes » et que « les plus récents pourraient être du temps d'Arioviste et de « César » (2).

M. A. de Barthélemy (3), s'appuyant sur la présence du nom Cn. Volunt. sur une des monnaies de cette série, suppose qu'elles ont été frappées par divers chefs après la soumission des Allobroges par le consul Cn. Domitius Ahenobarbus (122 avant J.-C.) (4). Le monnayage au type du cavalier aurait duré jusque vers l'an 113, époque de l'invasion des Cimbres et des Teutons. Enfin les deux noms qui sont habituellement inscrits sur ces pièces désigneraient soit un chef et son père, soit deux personnages distincts, deux sortes de duumvirs, soit encore deux chefs alliés de peuplades limitrophes.

M. Changarnier-Moissenet attribuait les pièces de la série Coma

(1) R. N., 1860, p. 409-424. — M. A. de Barthélemy, dans sa critique de cette théorie admet naturellement que le type vient de celui des Dioscures et dit, à ce sujet : « Cette date est bien récente pour un type qui avait perdu, « depuis plus de 70 ans, sa popularité internationale. » (R. N., 1884, p. 4).

(2) Annuaire Soc. fr. de Num., t. V, 1877-1881, p. 285.

(3) Monnaies gauloises au type du cavalier, dans R. N., 1884, p. 1-12, fig. — Le même auteur a proposé aussi l'attribution aux Cavari ou Voconces (Instructions, Num. France, 1891, p. 15).

(4) On connaît bien un denier au type des Dioscures frappé par un personnage de ce nom; mais il fut monétaire vers l'an 179 avant J.-C. Il est donc peu probable que cette pièce ait eu une influence sur la série au cavalier. aux Vocontii et émettait l'opinion qu'il y avait deux groupes dont les spécimens ont circulé séparément (1). Il y aurait cinquante coins différents pour les pièces à la légende *Coma* (2).

C.-A. Serrure reprit la question dans un long mémoire où il s'efforça de prouver que les pièces au cavalier ont été frappées de 119 avant J.-C. à l'an 27, date de l'assemblée de Narbonne. Ce serait le numéraire des Voconces (3), émis par deux magistrats, institués à l'exemple des duumvirs, établis dans la colonie romaine de Narbonne, et dont les fonctions auraient duré cing années.

Voici les légendes associées telles qu'on les trouve sur des monnaies (4) :

1. AMBILLI R EBVRO; et AMBILO R EBVRO; et AMB (cf. Cat. B. N., 5715-32; 5746);

- 2. RICANT R EBVRO (5733-42);
- 3. DVRNAC R/ EBVRO et EBVROV (5743-45);
- 4. DVRNACOS B AVSCROCOS (5746-79) (Fig. 124);



Fig. 124.

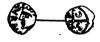


Fig. 125.

5. DVRNAC R AVSC (Obole; 5780-85) (Fig. 125);

6. **DVRNACVS** *P***LDONNVS** (5786-5800);

7. ESIANNI[1?] R DONNVS (5801-02) (5);

8. PERRVCORI R ACINCOVEPVS (Hucher, Art g., 1^{re} partie, pl. 98, 2); (Fig. Pl. II, 16);

9. COVE (Obole; Atlas, pl. X, T);

(1) Examen de quelques monnaies des Arvernes, 1884, p. 65-71.

(2) Ibid., p. 69; Annuaire Soc. Num., 1884, p. 361.

(3) Pline, VIII, 18, 2 . « Vocontiorum gens fæderata »; III, 5, 6 : « civitas fæderata ».

(4) D'après le catalogue dressé par C.-A. Serrure, dans l'Annuaire de la Soc. de Num., 1896, p. 366-374, fig.; avec additions et corrections. Voy. aussi tous ces noms dans ma liste de légendes.

(5) Il est presque inutile d'ajouter que l'attribution de cette pièce aux Esubianni (par Saulcy; cf. *Dict. archéol. Gaule*, t. I^{er}, p. 382) est abandonnée.

10. VIRODV B TVROCA (5930-34);

11. ROVV B& VOLVNT; et ROW B& CN . VOL (5906-15; 5895-5905);

12. ROVV (ou MOR) R2 CAL (5916-5926);

13. COSII B CALITIX (5858-59) (1);

14. COSII R COMAN (5860-66);

15. RL COMA (5867-77); COMA face et RL (5878) (2);

16. BRIC BL COMAN (5801-5802) (Fig. 126) (3);

17. OBGIRV ou OBGRV R& COMA (Vallier, Rev. belge de Num.,

1882, pl. II, 24; Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Sainte Blandine, 1891, p. 29, n^{oa} 54-56, pl. II; Cat. B. N., 5937, avec la lecture OLTVBA qui paraît moins bonne).

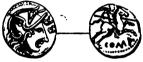


Fig. 126.

18. VIID R2 COMA ou OMA (5879-85).

19. VIID R/ CAND (4) ou rétrograde DNAD (5893-94) (5).

20. BR Rt BRI (F. de La Sizeranne, Le trésor de Laveyron, pl. I, 3 (6); cf. 5927-28).

Voici d'autre part, le classement proposé par C.-A. Serrure Ambillos et Eburovix (117-112 avant J.-C.); Riganticos et Eburovix (112-107 avant J.-C.); Durnacos et Eburovix (107-102 avant J.-C.); Durnacos et Ausonios Crocos (102-97 avant J.-C.; 1° denier; 2° obole au type massaliète); Durnacos et Donnus (97-92 avant J.-C.); Esianneos et Donnus (92-87 avant J.-C.); Acinius Covepus et Petrucorius (87-82 avant J.-C.; 1° Denier; 2° Obole au type massaliète avec COVE) (7); Viroduvix et Turoca (82-77 avant J.-C);

(1) C'est à tort que C.-A. Serrure prétendait que le Cabinet de Paris ne possédait pas cette pièce.

(2) Combinaison omise par C.-A. Serrure.

(3) Les pièces de ce groupe portent, devant la tête, une branche à cinq baies, et, sous le cheval, une roue.

(4) Comte F. de la Sizeranne, Le Trésor de Laveyron (Drôme), 1880, pl. III, nº. 45.

(5) G. Vallier, Déc. de méd. gaul. à Moirans, 1879, p. 11 et 12, pl., nº 13 et 14.

(6) Combinaison omise par C.-A. Serrure.

(7) C'est l'obole qu'on a classée aux Volcæ Tectosages; classement justifié par les pièces qui portent Covertomotul.

CHAPITRE X

Rovuca et Voluntillus ou Cn. Voluntillus (77-72 avant J.-C.); Rovuca et Calitix (72-67 avant J.-C.); Coseos et Calitix (67-62 avant J.-C.); Coseos et Comanos (61-57 avant J.-C.); Bricos et Comanos (57-42 avant J.-C.); Obgirus et Comanos (42-37 avant J.-C.); Vediantios et Comanos (37-32 avant J.-C.) (1); Vediantios et Candillos (32-27 avant J.-C.).

Le poids des pièces au cavalier varie de 1 gr. 90 à 2 gr. 25. On a remarqué avec raison depuis longtemps que ce poids, supérieur à celui des pièces de Dummorix, Duratius et Litavicus, démontre l'antériorité des pièces au cavalier (2). E. Hucher avait cru remarquer que les séries Ambilli-Eburo, Rigant-Eburo et Bric-Coman pèsent 2 gr. 10, poids moyen, que n'atteignent jamais les Durnacos-Auscro et les Durnacus-Donnus (3). C.-A. Serrure, en donnant un relevé de poids, emprunté surtout au Catalogue du Cabinet de France, a avancé que les chiffres donnés venaient « quelque peu modifier le point de départ de cette conclusion » et qu'on ne pourrait baser un classement chronologique uniquement sur le poids », à cause des relèvements possibles de poids et d'aloi (4).

Cependant les pièces au cavalier ont un poids constant assez remarquable, et il serait juste de remarquer que, sur 19 exemplaires d'Ambillos-Eburo, un seul pèse au-dessous de 2 gr. (1 gr. 95) et que le poids de plusieurs s'élève à 2 gr. 17, 2 gr. 18 et 2 gr. 19. Au contraire, sur 36 exemplaires de Durnacus-Auscrocus et de Durnacus-Donnus, un seul atteint 2 gr. 02 et plusieurs descendent même à 1 gr. 73, 1 gr. 72, 1 gr. 67 et même 1 gr. 61 (sans parler des pièces fourrées qu'il faut laisser de côté pour cette question).

On voit que l'observation d'E. Hucher reste utile. Il est évident que, si on l'étend à d'autres pièces de la série au cavalier, on constatera que la plupart des exemplaires *Brico-Coma* dépassent 2 grammes et atteignent fréquemment 2 gr. 20 et 2 gr. 22. Or, d'après le classement de C.-A. Serrure, ces pièces feraient partie des dernières émissions. On s'explique que cet auteur ait mis en doute l'utilité d'une observation qui suffisait à combattre son clas-



⁽¹⁾ Remarquons que sur cette pièce on lit seulement OMA sous le cavalier.

⁽²⁾ Ed. Oldfield, dans Numismatic Chronicle, t. XV, 1852, p. 107.

⁽³⁾ L'Art gaulois, 2º partie, p. 78.

⁽⁴⁾ Annuaire Soc. Num., 1896, p. 393.

sement. C'est, qu'en effet, le travail de Serrure, s'il est utile à cause des matériaux réunis (1), ne peut être accepté dans ses conclusions. Pour en donner un autre exemple, citons encore les pièces *Brico-Coma*. Entraîné par l'idée préconçue d'attribuer toutes les pièces de la série à des magistrats quinquennaux, compris entre les années 117 et 27 avant J.-C., Serrure classe les *Brico-Coma* aux années 57-42, et détermine ainsi une période de quinze années, sans fournir la moindre explication de cette anomalie.

Le classement de Serrure paraît avoir été établi d'après le style des pièces. Mais c'est une base d'études insuffisante.

Le marquis de Lagoy et M. A. de Barthélemy ont déjà fait remarquer que le cavalier des monnaies de cette série « n'a plus la coiffure des Dioscures, mais un casque à aigrette » (2). L'explication en serait facile à trouver si l'on admettait que les pièces au cavalier ont été imitées, non pas des deniers aux Dioscures, mais du denier de Q. Marcius Pilipus (monétaire vers 119 avant J.-C.) (3), dont voici la description :

Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé; derrière, la marque de valeur du denier.

Re Le roi Philippe (dont les *Marcii Philippi* prétendaient tirer leur origine), au galop, à droite, la lance en arrêt, le manteau flottant en arrière. La tête du cavalier est coiffée du casque macédonien surmonté d'aigrettes ou plutôt de cornes de bouc; en effet, dans le champ derrière le cheval, on voit un casque orné de ces cornes. Sous le cheval Q. PILIPVS et au-dessous, ROMA.

On pourra objecter que le choix d'une pièce moins répandue que les deniers aux Dioscures est peu probable. Mais il est bien certain que la série des monnaies (éduennes?) à la tête casquée et au cheval est issue d'une imitation du denier de P. Cornelius Sulla (4).

Les auteurs antérieurs, qui admettent tous le denier aux Dios-

(1) On doit le consulter avec précaution, car il contient bon nombre de menues erreurs et d'affirmations téméraires.

(2) A. de Barthélemy, R. N., 1884, p. 1, note.

(3) C'est la date admise généralement. E. Babelon, Descr. des m. de la Rép. rom., t. II, p. 186 (11 y a une faute d'impression; il faut lire : 119 avant J.-C. Cf. t. I, p. 70).

(4) Voy. p. 203.

265

Digitized by Google

CHAPITRE X

cures comme prototype de la série au cavalier s'accordent mal sur l'origine métrologique des pièces de cette série. Tantôt il s'agirait de monnaies se rattachant pour le poids au système massaliète (1), tantôt il faudrait voir dans les pièces au cavalier de simples quinaires romains (2).

A cette seconde théorie, il faut faire l'objection suivante. Les émissions de quinaires romains ont eu lieu de la manière suivante : 1° antérieurement à 206 avant J.-C.; 2° de 104 environ jusqu'en 84 avant J.-C., lorsqu'on démonétisa le victoriat (3); 3° enfin en 49 avant J.-C.

Ce n'était donc pas une monnaie constante, et il y a peu d'apparence que des peuples de la Gaule aient voulu copier le poids de ces espèces, sans doute rares dans la circulation monétaire de leur pays, d'autant plus que la frappe des plus anciens quinaires avait cessé avant 206.

J'ai dit, en tête de ce chapitre, ce qui me paraissait le plus logique pour expliquer l'origine de ces pièces. Elles ont succédé à des espèces diverses, qui, elles-mêmes, avaient été taillées sur le pied des drachmes massaliètes récentes. On peut comprendre ainsi que les pièces au cavalier aient un poids très inférieur à celui de la drachme de Massalia, car elles n'en procèdent pas directement. La loi de progression descendante est d'ailleurs établie pour les pièces des diverses séries du numéraire au type du cavalier.

Ce que je viens d'exposer n'est pas contraire à l'origine romaine des types.

On remarquera que les deniers aux Dioscures et le denier de Q. Marcius Pilipus portent le mot *Roma*. Il est évident que, s'il a réellement existé un personnage du nom de *Comanos* (4), il a profité de son nom pour simuler le nom *Roma*. Souvent, en effet, on ne lit sous le cheval que le groupe OMA, et, souvent aussi, quand le C existe, il est dissimulé entre les jambes postérieures du cheval.

(1) Cette théorie a été exposée dans Mommsen-Blacas-de Witte, Hist. m. rom., t. 111, p. 252 et 254.

(2) La Saussaye, R. N., 1851, p. 18. Théorie reprise par Ch. Robert, Annuaire Soc. Num., t. V, 1879, p. 284, et par C.-A. Serrure.

(3) E. Babelon, op. laud., t. I, p. xxIII et xxvi.

(4) On connait un roi de cette région dont le nom était Comanus (Trogue Pompée, dans Justin, XLIII, 4).

Le point sur lequel les auteurs sont aujourd'hui parfaitement d'accord, c'est la question d'origine. Les trésors du Roc-de-Chère et de Lacombe (Haute-Savoie), de Lyon, de Crest, de Valence, de Laveyron, d'Hostun et de Beauvoisin (Drôme), de Moirans et de Sainte-Blandine (Isère), prouvent, en toute évidence, que les pièces de la série au cavalier ont circulé surtout dans les vallées des affluents de la rive gauche du Rhône (1). Les provenances isolées confirment plutôt ce que l'examen des trésors permet d'affirmer; mais vu la masse considérable de pièces frappées au type du cavalier, on doit s'attendre à les rencontrer sur divers points de la Gaule (2).

(1) On connaît une trouvaille à Andance (Ardèche); mais c'est un terroir limitrophe et d'ailleurs c'est peut-être le même trésor que celui de Laveyron (Drôme). Pour toutes ces trouvailles, voy. mon inventaire.

(2) Je donne ici quelques provenances isolées pour qu'on puisse juger de la circulation des pièces de cette série : A Bonneville (Haute-Savoie), un Auscrocos; à Marcellaz, près de Bonneville, un Durnacos-Auscrocos (Rev. savoisienne, 31 août 1878, p. 81, fig. 174; cf. Dict. arch. Gaule, I, p. 176); à Barry, près d'Orange, un Durnacus-Donnus, et une obole Durn-Ausc (A. Sagnier, Nouvelles trouv. à Barri-Aeria, 1892, p. 3; Cat. B. N., 5780); Durnacos-Auscrocosà Vaison, à Cavaillon, à Nyons, à Valence (A. Changarnier, Examen de quelques m. des Arvernes, p. 70); un Durnacus-Auscro, à Cavaillon; à Briançon, une obole Durn-Ausc (J. Roman, Répert. archéol. Hautes-Alpes, c. 22); près d'Embrun, deux Ambil-Eburo (Ibid., c. 57); dans le canton de Zurich, un Cn. Vol. et 4 Durnacos-Auscro; un Durnacus à La Tène; dans le canton de Vaud, un Coma; dans le canton d'Argovie, un autre (H. Meyer, Beschreibung..., p. q et 10); un Durnacos-Auscro au Grand Saint-Bernard; à Alise-Sainte-Reine, un Durnacus-Auscro (Rev. archéol., 1860, I, 268); au Châtelet de Saint-Dizier, un Durnacus (Dict. arch. G., p. 457); à Medonville (Vosges), un Durnacos Auscro; à Vendeuil, un Durnacus (E. Woillez, Répert. arch. Oise, c. 79); aux environs de Cassel, un Bri-Coman (Rev. belge de Num., 1847, p. 102); au Pont-Réan (canton de Rennes), un Durnacos-Auscro (Dict. archéol. Gaule, p. 207); près de Migné (Indre), un Auscro; un Durnacos, à Méron, Maine-et-Loire; à Allonne, un Durnacos-Auscrocos (Archives histor. Sarthe, 1848, p. 129); à Gergovie, un Cn. Vol. (Musée de Clermont-Ferrand); aux environs d'Alais, une obole Durn-(Ausc) (Cat. B. N., 5785); une autre obole semblable, près de Clermont-Ferrand (Coll. Changarnier); à La Grange-Frangy (Saone-et-Loire), un Durnacos; à Mâcon, dans la Saone, pièces de Cose-Calitix, Durnac-Auscro, Bri-Coma, Ambili-Eburo; à Beaujeu (Haute-Saône), 1 Durnacos-Auscro; à Mandeure (Doubs), Durnacos-Auscro; au Mont-Beuvray (Nièvre), 13 pièces de Durnacos-Auscro, Com, etc., et 1 obole Durn-Ausc au type massaliète (6 pièces de Durnacos étaient associées dans une cachette à des pièces de la République

CHAPITRE X

La trouvaille d'Andance (Ardèche) renfermait surtout des pièces à la légende *Coma* (le reste étant aux légendes VIID, CAND et VOL). Il y a lieu de conclure de l'absence des autres pièces de la série que cette trouvaille ne contient que des pièces anciennes, ce qui s'accorde bien avec ce que nous avons dit plus haut du poids élevé, et par conséquent ancien des pièces à la légende *Coma*.

Les 438 pièces au cavalier du trésor de Saint-Martin-d'Hostun (voy. Inventaire, n° 65) appartiennent aux diverses combinaisons du groupe *Coma* (avec quelques *Cand*). Sur les 1359 monnaies du trésor de Sainte-Blandine (voy. Inventaire, n° 125), 1222 appartiennent au groupe *Coma* (quelques *Calitix*, *Mor-Cal*, *Bri*).

Le trésor de Moirans contient aussi des pièces au cavalier de la série Coma (quelques Cand).

Passons maintenant à l'examen de la trouvaille de Chantenay (Nièvre), dont l'enfouissement a été placé vers l'an 36 avant J.-C. Ce trésor contenait 57 pièces de Durnacos-Auscro, 16 de Durnacus-Donnus et 2 de Durnacus-Esianni. Elles étaient usées et d'un poids moyen de 1 gr. 92 (1). Remarquons que le dépôt de Chantenay ne contient que des pièces portant le nom de Durnacus et que, d'autre part, ces pièces sont parmi celles dont le poids inférieur faisait déjà prévoir qu'elles étaient postérieures à d'autres de la même série.

Deux autres pièces, trouvées dans les fouilles d'Alise, étaient très usées (2).

La cachette du Mont-Beuvray ne contenait que des *Durnacos-Auscro* (6 pièces), mélés à des monnaies qui permettent de placer l'enfouissement vers 30 avant J.-C. (Voy. mon inventaire de trouvailles, n° 187). De même le dépôt de Beauvoisin, daté par

romaine dont les dernières en date étaient de Marc-Antoine, émises en 31 avant J.-C.); dans les environs de Moulins, Allier, ex. de Bri-Coma et Row (Com. de M. Changarnier); 1 Durn-Ausc, au Mas, près Vic-le-Comte, Puy-de-Dôme (Com. de M. Changarnier); Durnacos-Ausc, à Pontailler-sur-Saône et à Besançon (Com. de M. Changarnier); un Durnacos-Auscro à Bazoches-les-Hautes, Eure-et-Loir; 1 pièce de la série au cavalier à Essalois, Loire; 1 Coma à Dôle, Jura (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 347); Durnacus-Donnus et Auscro, à Crest, Drôme (Ibid., p. 323).

(1) F. de Saulcy, Lettres sur la Num. gaul., p. 125 et 154.

⁽²⁾ Ibid., p. 341.

201 monnaies romaines dont les plus récentes sont de 29 et 27 avant J.-C., contenait 32 *Durnacus-Auscrocus* et 5 *Durnacus-Donnus*. Ces pièces était déjà usées (1).

De tout ce que je viens d'exposer, on doit conclure que la série Coma est la plus ancienne (poids fort, analogie de la légende avec celle du prototype, composition des trésors) et que la série Durnacus est la plus récente des monnaies au cavalier (poids faible; présence dans des dépôts de basse époque). D'autre part, les trésors de Beauvoisin et de Chantenay nous apprennent que vers l'an 30, les Durnacus avaient déjà circulé pendant une période assez longue, puisqu'ils étaient usés.

III. Allobroges.

Je classe sous ce nom les diverses variétés de pièces d'argent portant un animal cornu (probablement un bouquetin) (2) et celles au type de l'hippocampe.

Les premières présentent une tête laurée qui a de l'analogie avec celle des pièces au buste de cheval et au cheval galopant (voy. en tête de ce chapitre) (*Fig. 127*). Au R2 est un quadrupède cornu,



galopant à droite ou à gauche; au dessous une rouelle ou une croix (3); devant une plante (?) (4). Le trésor de Tourdan contenait aussi des pièces analogues, mais plus petites, ne pesant que o gr. 88, o gr. 95, 1 gr. 01, et dont le quadrupède paraît sans cornes (daim?) (5). Il s'agit évidemment de divisions des pièces

(1) Cf. aussi le trésor, nº 214 de mon Inventaire.

(2) Le Cat. B. N. l'appelle un chamois (2878-2900).

(3) M. Allotte de la Fuÿe a signalé des pièces qui porteraient un petit sanglier renversé au-dessus du quadrupède (*Le Trésor de Tourdan*, 1894, p. 22). Je n'ai pu vérifier moi-même l'existence de cet emblème.

(4) Sur un exemplaire de ma collection, il y a deux plantes (?) disposées parallèlement et inclinées vers le quadrupède.

(5) Cat. B. N., 2884 (Atlas, pl. VII); Le trésor de Tourdan, p. 23, pl. I, 15 et 16.

CHAPITRE X

précédentes, dont le poids est généralement de 2 gr. 35 environ et atteint 2 gr. 53.

A côté des pièces au bouquetin, il faut évidemment placer celles portant une tête casquée à droite ou à gauche, et, au B2, un hippocampe, à droite ou à gauche (1) dont le poids moyen est aussi de 2 gr. 35 (Fig. 128).

On les a trouvées associées à celles portant l'animal cornu, dans les dépôts de Moirans et de Sainte-Blandine (Isère), d'Hostun et de Laveyron (Drôme), à Lacombe-Veyrier (Haute-Savoie). Dans toutes ces trouvailles, elles étaient mélées aux monnaies de la série *Coma* et, d'autre part, elles ne figuraient pas dans les trouvailles de Beauregard, de Tourdan et de Valence, dont l'enfouissement doit être antérieur, ainsi que je l'ai dit au commencement de ce chapitre. Peut-être les pièces à l'hippocampe sont-elles plus récentes que celles au bouquetin (2), car ces dernières sont en nombre dans le trésor de Tourdan. Enfin, la tête casquée des pièces à l'hippocampe pourrait être rapprochée de celle des pièces avec Ambilli-Éburo et Ved-Cand, que je classe parmi les plus anciennes de la série au type du cavalier.

Quelques rares variétés de la pièce à l'hippocampe portent des légendes (3).

Quant au classement adopté par certains auteurs (Allobroges du Léman : pièces à l'hippocampe (4); Allobroges montagnards : p. au bouquetin), je le considère comme reposant sur des observations insuffisantes.

(1) Cat. B. N., 2913-37. — Pour la bibliographie, voy. dans mon inventaire de trésors, les noms cités ici. M. A. Changarnier a publié un exemplaire de sa collection dont le buste casqué, à droite, a l'épaule nue avec carquois en arrière; type imité de celui de la drachme massaliète (Annuaire Soc. Num., 1885, p. 244, pl. II, 7).

(2) On a proposé de placer les deux séries dans la première moitié du 1^{er} siècle avant notre ère (R. N., 1884, p. 11).

(3) Voy. Miaco dans ma liste de légendes.

(4) Attribution faite par F. de Saulcy. — Prov. : Les pièces à l'hippocampe sont communes aux environs des lacs d'Annecy et du Bourget; on les a trouvées près de ceux de Neuchâtel et de Morat et jusqu'à Avenches (opinion d'A. Morel-Fatio); au grand Saint Bernard, à Liddes (Valais), à Nyon et Genève (Meyer, p. 12; E. Ferrero, p. 376): 2 à Gap, Hautes-Alpes (*Dict. arch. Gaule*, p. 433); 12 à Larajasse, Rhône (tr. nº 207); Veyrier et Roc de Chère (tr. nº^s 216 et 217).

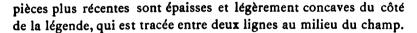
SALASSES

On a classé, à côté des pièces d'argent dont je viens de parler, des petites pièces d'or pâle, pesant 1 gr. 65 (*Cat. B. N.*, 2912). Le type de l'hippocampe n'est certes pas suffisant pour motiver cette attribution; la fabrique de cette monnaie me paraît fort différente de celle des pièces d'argent.

IV. SALASSES.

Un des monnayages les plus intéressants de la région des Alpes est celui des Salasses, qui, d'après Strabon, possédaient des mines d'or et se servaient du fleuve Durias pour le lavage de l'or. Plus tard, lorsque les Romains se furent emparés de leurs mines, les Salasses soutinrent une lutte continuelle contre les envahisseurs; ils détournèrent les cours d'eau, exigèrent de D. Brutus une drachme par homme et pillèrent la caisse de César (1). C'est à ce peuple qu'on attribue une série de pièces d'or portant au droit, un type qui me paraît provenir d'une tête dégénérée. Les pièces les plus anciennes sont évidemment celles du type de la *fig. 129* où l'on distingue encore une tête de profil à gauche; le Rt est indistinct (2). Les





(1) Strabon, IV, v1, 6. — Cf. H. d'Arbois de Jubainville, Cours de littér. celtique, t. XII, p. 142, 152, 191; du même, Rev. celtique, t. XI, 1890, p. 161 (Les Salasses sont un peuple gaulois superposé à une population ligure).

(2) Prov. : La Tour-Ronde, commune de Lugrin, Haute-Savoie (R. N., 1861, pl. XV, 10, et Longpérier, Œuvres, t. II, p. 505; L. Revon, Rev. savoisienne, 31 août 1878, p. 81, fig. 176. = Cat. B. N., 9270, où la provenance n'est pas indiquée; le poids est 7 gr. 30); autre à Aoste (Longpérier, loc. cit. n° 9); 2 analogues dans les environs de Fribourg (D^e H. Meyer, Goldmünze der Salasser, dans Anzeiger..., 1870, p. 146, pl. XIII, fig. 14; cf. 1866, p. 9, pl. I, 4); une à Cudrefin, sur le lac de Neuchâtel (B. Reber, dans Anzeiger f. schweiz. Altertumskunde, t. II, 1900, p. 162, fig. 16, 7 gr. 10).

CHAPITRE X

Ces légendes sont écrites dans un alphabet, qualifié par divers auteurs (Mommsen entre autres) de nord-étrusque, et à peu près semblable à celui employé sur diverses imitations de la drachme massaliète frappées dans la même région que les pièces d'or attribuées aux Salasses. Les noms inscrits sur ces monnaies d'or sont *Prikou, Kasiloi, Anatikou* (?), *Kat, Ases, Ulkos, Amen* (?) (1). Quelques unes des pièces portent au-dessus ou au-dessous de la légende une sorte de rameau. Sur l'autre face; on voit un objet indescriptible, trois barres et un globule, qui doivent être les restes de la tête (*Fig. 130*) (2), mais que Longpérier considérait comme un instrument servant au lavage de l'or (3).

Mommsen plaçait le monnayage des Salasses vers 150 avant J.-C. (4). Mais il n'avait pas reconnu qu'il y a deux séries de pièces, dont l'une, sans légende, paraît antérieure à celle qui porte des noms d'hommes (5). Il est donc probable que le monnayage d'or des Salasses a duré pendant un siècle environ.

Si ce peuple a frappé des imitations de monnaies massaliètes, il faut évidemment les chercher parmi les pièces dont j'ai parlé (p. 243) et que Longpérier a déjà réunies à la suite des pièces d'or (6).

(1) Pour ces légendes, voy. p. 148.

(2) Musée de Florence. Dict. archéol. Gaule, t. I, pl. de m., n° 32; cf. A. de Longpérier, Œuvres, t. II, p. 505. M. A. Holder transcrit Prikou (s) = Brigo-vo-s (gaulois); Altceltischer Sprachschatz, t. II, c. 1043.

(3) Loc. cit., p. 256.

A?

(4) Th. Mommsen, Die nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen, dans Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, t. VII, 1850-53, p. 202 et 220, pl. I, 1 à 4 a; A. de Longpérier, Monnaies des Salasses, dnns R. N., 1861, p. 333-347, et Œuvres, t. II, p. 496-507, pl. X, 1 à 8; A. Fabretti, C. I. Italic. 1867, n^{as} 3 à 5; Karl Pauli, Die Inschriften nordetruskischen Alphabets, 1885, p. 5 et 6, pl. I, 4 à 10 (reproduit les lectures et les figures du travail de Mommsen). — Prov. : Roc-de-la-Balme, près Colombey, Valais; près de Verrez, val d'Aoste; Port-Valais; à Kulm, comté de Lenzburg; Saint-Martin-de-Corlian, près d'Aoste; 2 au Grand-Saint-Bernard; Vetroz; glacier de Sierre.

(5) Longpérier a catalogué les pièces sans légende à la suite des autres et n'a proposé aucun classement.

(6) Loc. cit., pl. X, 11 à 13.



CHAPITRE XI

MONNAYAGE DU SUD-OUEST DE LA GAULE

Longostalètes. — II. Monnaies à la croix. — III. Elusates; Sotiates. — IV. Cadurci.

I. LONGOSTALÈTES.

F. de Saulcy (1) attribuait à Narbonne les bronzes portant les noms Bitovios, Amytos, Kaiantolos et Rigantikos (voy. ma liste

des légendes) et son opinion a été adoptée par P. Ch. Robert (2). Ces pièces ont une tête à droite (derrière, massue) et un lion à droite (*Fig. 131*), types qui se voient aussi sur des



bronzes dont la légende **BHTAPPATIC** permet de faire l'attribution à Béziers (*Fig. 132*), et l'on a d'abord pensé que les pièces à noms précités devaient être ceux de chefs ayant régné à Béziers. Il est

(1) R. N., 1856, p. 3, et *Rev. archéol.*, t. XV, 1867, p. 54, 81 et s. — On classait autrefois ces pièces à la Galatie (Pellerin, Eckhel, Mionnet, Dumège et Lagoy). L'attribution correcte est due à Saulcy.

(2) Num. prov. du Languedoc, l, p. 57-59. Cf. G. Amardel, Les monnaies des chefs gaulois attribuées à Narbonne, Narbonne, 1893, in-8, 29 p. (Extr. Bull. Com. arch. de N.). J'écourte ici la bibliographie de la question qu'on trouvera dans ces travaux, si l'on veut entreprendre une étude plus complète que celle qui nous est imposée par notre cadre.

certain que ces bronzes sont communs dans les collections de Narbonne et de Béziers (1).



La question est d'ailleurs liée à celle des bronzes portant au Re le nom d'un peuple. AOF-

 $\Gamma O \Sigma T A A H T \Omega N$ (lég. séparée par un trépied) (2), et à ceux portant, au droit, un nom (B ω KIOC ou $\Lambda O Y K O T I K N O C$) devant la tête

de Mercure, et, au R, des caractères celtibériens dont je reparlerai plus loin (*Fig. 133*).

A. de Barthélemy a proposé le classement suivant pour toutes les pièces dont il vient d'être question : « Les plus anciennes pièces



Fig. 133.

« de cette série sont celles « des rois Bitovios, Caian-« tolos, Riganticos, Amy-« tos; elles peuvent dater « du commencement du « 11^e siècle ou de la fin du « 11^e avant l'ère chrétien-« ne. Viennent ensuite les

« monnaies de Bocios et de Lucorienos, qui ne sont pas accom-« pagnées du titre royal, mais de l'ethnique des Longostalètes, « et une légende composée de quatre lettres celtibériennes; la « présence de ces lettres et le type du trépied emprunté aux « monnaies de Marseille, place cette seconde série à la fin du « 11° siècle. Toutes ces monnaies peuvent être attribuées aux Lon-« gostalètes qui, pendant cette période, auraient occupé Narbonne « devenue le siège d'une colonie romaine en 118 avant J.-C. (3). »

(1) G. Amardel, loc. cit., p. 20 à 22.

(2) Pour la bibliographie de ces pièces, voy. Cat. B. N., p. 49, et la légende dans ma liste.

Prov.: Une lettre de Peiresc à Luc Holste (2 mars 1629) nous apprend qu'on trouvait de nombreuses pièces de Béziers et des Longostalètes, à Murviel, près de Montpellier (R. N., 1893, p. 299). On a recueilli des pièces des Longostalètes à Vieille-Toulouse (La Saussayc, Num. Gaule narb., p. 187; Annuaire Soc. Num., I, 1866, p. 214) et jusqu'à Arles (Dict. arch. Gaule, I, p. 79).

(3) R. N., 1893, p. 300-301. L'auteur suppose que les Longostalètes étaient

M. G. Amardel, tout en acceptant en partie cette théorie, a fait remarquer qu'il était difficile de considérer toutes les monnaies des Longostalètes comme postérieures aux bronzes qui ne portent pas le nom de ce peuple (1); puis, revenant encore sur la question, il a proposé de reconnaître deux monnayages particuliers à des parties de la ville de Narbonne, celle des Longostalètes, la plus ancienne, et celle des Volcæ où fut fondée la colonie romaine (2).

Le classement de ces monnaies de bronze est assez difficile. Mais j'imagine qu'on pourrait arriver à des résultats plus sûrs, au point de vue chronologique, en se reportant aux prototypes probables de quelques-unes de ces monnaies.

On a déjà admis (3) qu'un bronze de Phintias, tyran d'Agrigente (287-279), avec tête et sanglier, avait servi de modèle aux



Fig. 134.



bronzes de petit module, qui ont les types suivants : KAIANTOA, tête à droite. R' BAXIAEOX, sanglier à droite (Fig. 134; Cat. B. N., 2425-28). D'autre part, le type du lion est empreint au R' des bronzes du même Kaiantolos, de Bitovios (4), de Bitoukos, de Rigantikos (Fig. 135) (5) et d'Amytos (6), et ce lion pourrait bien

une tribu des Volcae. Cf. Note sur les Longostalètes, peuple gaulois, dans Comptes rendus Acad. Inscr. et b. lettres, t. XXI, 1893, p. 243-248; cf. Instructions du Comité, Num. France, 1891, p. 4.

(1) G. Amardel, Les Longostalètes, Narbonne, 1894, in-8°, 26 p. (Extr. du Bull. Com. arch. N.).

(2) L'oppidum des Longostalètes, Narbonne, 1895, in-8°, 18 p. (Extr. du Bull. Com. arch. N.).

(3) Cf. P.-Charles Robert, Num. du Languedoc, I, p. 54.

(4) Je laisse de côté le nom *Bitoviogogo*, bien qu'on connaisse plusieurs exemplaires qui le porte. Si les légendes sont authentiques, elles pourraient provenir d'une erreur de gravure.

(5) L'exemplaire le plus complet, selon P. Charles Robert (Num. Languedoc, p. 59), porte cette forme (Cf. Annuaire Soc. Num., t. V, p. 272).

(6) Je n'ose pas proposer de transcrire Amyntos, malgré l'analogie avec le nom Amyntas.

CHAPITRE XI

être imité de celui des bronzes de Syracuse (1) qu'on attribue à Agathocles (317-289) (2).

Le type du trépied peut bien avoir été emprunté, comme on l'a dit, à des bronzes d'Agrigente (3), ou venir simplement des monnaies de Massalia; mais dans les deux cas, l'origine du type doit toujours être cherché en Sicile, et dans l'Italie méridionale, où les bronzes au trépied ont circulé dans la seconde moitié du 111° siècle



avant notre ère. Enfin, j'ai dit ailleurs que le type du taureau cornupète avait été emprunté à la Sicile par Massalia, vers le milieu du 111° siècle avant J.-C. Comme les bronzes à légende celtibérienne, attribués à Nar-

bonne (4), portent un taureau à droite, au-dessus duquel est une couronne (*Fig. 136*; Cf. *Cat. B. N.*, 2488) (5), et qu'on trouve ce différent à la même place sur des bronzes de Massalia (*Fig. 137*) (6), la filiation du type paraîtra évidente (7).

(1) F. de Saulcy en avait placé un dans sa suite à côté des pièces gauloiscs.
(2) Voy. B. V. Head, *Historia Numorum*, p. 159; G. F. Hill, *Coins of ancient Sicily*, 1903, pl. XI, 15 et 16.

(3) Cf. A. de Barthélemy, Instructions..., Numismatique de la France, 1891, p. 5. Le même auteur a penché ensuite vers l'hypothèse de la provenance massaliète (R. N., 1893, p. 301). Le type du trépied se trouve également sur des bronzes de Syracuse, de Tauromenium et de Rhegium. Je crois plutôt que le type du trépied a été emprunté directement aux monnaies de Sicile, car le style des bronzes de Massalia est inférieur même à celui des premiers bronzes au trépied des Longostalètes.

(4) Cette attribution, faite par Boudard et admise par Heiss, est confirmée par la fréquence des pièces de cette série trouvées à Narbonne (G. Amardel, Les monnaies ibériques attrib. à Narbonne, Narbonne, 1897, p. 5; extr. Bull. Com. arch. de Narbonne). Quelques-unes de ces pièces viennent peut-être d'émissions faites par des villes très voisines.

(5) Les lettres qu'on voit quelquefois devant la tête de ces monnaies sont peut-être des marques de valeur (A. Heiss, *Descr. m. ant. de l'Espagne*, p. 96 et 436).

(6) Cabinet de Marseille; J. Laugier, Les m. mas. Cab. Marseille, pl. IX, nº 6.
(7) La différence d'attitude du taureau ne saurait être une objection. On a

déjà vu un cas semblable à propos des bronzes de Germanus.

LONGOSTALÈTES

Ainsi, les types des monnaies des Longostalètes et des rois gaulois de la région de Narbonne doivent avoir été adoptés successivement. au cours du

me siècle avant notre ère.

Comme les pièces au taureau, attribuées à Narbonne, sont les plus communes et aussi celles dont la fabrication a duré le plus longtemps, car on en



trouve des déformations nombreuses (citons celle où la queue du taureau est réunie à la couronne), on peut déduire de cette remarque qu'elles sont les plus récentes.

Cette conclusion a d'ailleurs l'avantage de s'accorder avec l'âge qu'il faut attribuer à des monnaies portant des légendes celtibériennes.

Par suite, les monnaies de Bôkios et de Loukotiknos, avec un groupe de lettres celtibériennes, seraient à peu près contempo-

raines des premières monnaies au taureau de Narbonne (1). D'autre part, en tête de la série viendraient les bronzes portant les noms de rois, dont les types sont, comme nous l'avons dit, plus an-

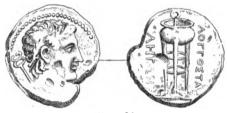


Fig. 138.

ciens, en Sicile, que ceux du trépied et du taureau. Quant à la succession de ces rois, on pourrait la donner ainsi, en s'appuyant sur des raisons de style et de légendes (2): Kaiantalos, Amytos,

(1) D'ailleurs ces lettres celtibériennes paraissent se trouver sur des pièces de Narbonne au taureau. Je laisse de coté l'interprétation (Perpignan) douteuse d'Alois Heiss (op. cit. p. 436, pl. LXV, 7; cf. p. 438. La transcription serait *Puop*, en se servant de l'alphabet admis par Delgado; cf. P. Ch. Robert, op. cit. p. 57). Le même auteur a proposé aussi d'attribuer une autre pièce à Sigean, au sud de Narbonne. Un groupe de pièces analogues, mais avec légende différente, a été classé au Polygium d'Avienus par Boudard (*Numism. ibérienne*, 1859, p. 246 et 266), et aux Bébryces (Béziers) par Heiss (op. cit., p. 437). Tout cela est peu vraisemblable.

(2) Le poids de ces pièces est très variable, ce qui arrive souvent pour

Bitoukos, Bitovios, Rigantikos. La question la plus obscure est, pour moi, celle de la place à assigner aux bronzes qui portent le trépied et le seul nom des Longostalètes (Fig. 138), car le style en est meilleur que celui des pièces de Bôkios et elles ont le sigma carré (comme les pièces de Kaiantolos) et non lunaire (comme celles de Bitoukos et de Bitovios). Elles seraient donc antérieures à certains bronzes de la série portant des noms de rois.

Al. Heiss a émis l'opinion qu'un grand nombre de monnaies ibériennes ont été imitées par les Gaulois. Elles seraient faciles à



Fig. 139.

reconnaître à cause de leur fabrique différente et de leurs légendes incorrectes. Heiss en a reproduit deux spécimens, au type du cavalier portant une palme, dont un porte la légende [.].].Y., qui n'est pas ibérienne (1). Mais il faut se

garder de croire que les Ibères eux-mêmes n'ont pas frappé des imitations plus ou moins déformées; car les peuplades de la péninsule n'avaient certainement pas toutes le même degré de civilisation (2).

Signalons encore un bronze intéressant, qui porte la légende attribuée à Narbonne sous un hippocampe (Fig. 139. Cf. Cat. B. N., 2496).

II. — MONNAIES A LA CROIX.

Il n'y a pas de série plus nombreuse et plus difficile à classer géographiquement que celle des monnaies « à la croix ».

On peut déterminer l'origine des types, issus de la tête et de la rose des monnaies de Rhoda (Tarraconaise), d'autant mieux que des exemplaires du prototype ont été trouvés à Foix et à Castres, par conséquent sur le sol de la Gaule.

les monnaies de bronze. On ne saurait donc guère s'en servir pour le classement.

(1) Monnaies ant. de l'Espagne, p. 440, pl. LXVI, 2 (Anc. coll. Saulcy). Attribuée par Boudard à Nemausus.

(2) C'est ce qu'a dit avec raison M. R. Forrer, dans Keltische Numismatik..., § XIX.

278

(Fig. 140, Rhoda; Fig. 141, imitation gauloise) (1).

Doit-on placer la diffusion du type de Rhoda en Gaule, vers 220, à l'époque de l'expédition d'Hannibal? (2) Je crois que le commerce eut dans cette diffusion une part plus grande que les événe-



ments politiques, et comme beaucoup de ces imitations ont un poids élevé, je pense qu'elles peuvent remonter au 1v^e siècle av. J.-C.; et, d'autre part, la drachme de Rhoda porte une tête qui procède de celle créée par Evainetos à Syracuse (3), et qui, par suite, peut être attribuée au 1v^e siècle.

Les meilleurs guides pour classer les pièces imitées de celles de Rhoda sont assurément le style de la tête et le poids. Ainsi la tête

de Cérès est encore très nette, avec les épis, le pendant d'oreille et le collier, sur le n° 2330 du Cabinet de France, qui pèse 4 gr. 87 (Fig. 142) alors que le poids normal des drachmes lourdes de Rhoda est 4 gr. 90 (4). Le trésor d'Uzech-des-

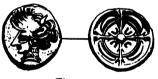


Fig. 142.

Oules (Lot; n° 142 de mon inventaire) a donné des imitations déjà très déformées (*Pl. II*, r), bien que le poids s'élève encore jusqu'à 4 gr. 73.

(1) Les premières imitations de Rhoda, qui ne se rencontrent pas au sud des Pyrénées, seraient fréquentes aux environs de Castelnaudary (P.-Charles Robert, Numismatique de la province du Languedoc, I, 1876, p. 15).

(2) C'est l'opinion d'A. de Barthélemy (Acad. des Inscr. et b. lettres, 14 février 1890; Rev. celtique, t. XI, p. 175; cf. Instructions, Num. France, 1891, p. 3).

(3) Voy. Arthur J. Evans, Syracusan Medallions, 1892, pl. VI, 9, p. 112. — Cette théorie a été acceptée par G. Bloch, dans La Gaule indép. et la C. rom., p. 44 (Histoire de France dir. par E. Lavisse; t. 1^{er}, 1900).

(4) Cf. plus haut, p. 71. Des pièces analogues se trouvent dans le Périgord (Notes du Vicomte de Gourgues et de l'abbé Audierne, communiquées par M. A. de Barthélemy).

CHAPITRE XI

On doit croire, du reste, que, dans certaines régions, les types subirent une déformation rapide alors que le poids se maintenait (1). Mais pour d'autres séries, la transformation inverse s'est produite. Ainsi la pièce 2956 du Cabinet de France, classée aux Tectosages, est d'un style encore remarquable, bien que déjà « celtique » (2), et cependant le poids n'est que de 3 gr. 62 (*Fig. 141*). Le R2, où les pétales sont encore nettement marqués par des arcs de cercle, indique bien aussi que la pièce remonte à une époque ancienne.

Si les dépôts des monnaies d'argent, — sur lesquelles la rose dégénérée est devenue une croix, cantonnée de divers emblèmes (3), — sont bien groupés dans le bassin de la Garonne (4), il paraît cependant encore prématuré de les classer par peuples.

Les variétés de monnaies à la croix sont fort nombreuses; mais elles résultent naturellement de la durée de ce monnayage qui fut le seul d'une vaste région, pendant au moins deux siècles. Par suite, des monnaies à la croix, assez différentes d'aspect, peuvent avoir été fabriquées, dans une même région, mais à des époques différentes.

Ainsi, divers groupes de pièces attribuées aux Volcæ Tectosages (5)

(1) Une pièce du Cabinet de France (Coll. de Luynes; R. N., 1885, p. 251, fig.; Cf. *Atlas*, pl. VIII, avant le 2954) pèse même 5 gr. 07, bien que le type de la croix soit déjà nettement dessiné (Croissants dans les cantons).

(2) Cf. au point de vue du style « celtique » les têtes des pièces de la trouvaille de Saint-Etienne-des-Landes (Dordogne), dans R. N., 1901, pl. VII, 102, 123, 128. Le n° 102 offre en particulier une analogie évidente avec la tête des pièces de la trouvaille de Breith (Creuse).

(3) Cette transformation, d'ailleurs reconnue depuis longtemps, paraît nettement sur une planche dessinée par L. Maxe-Werly, dans *Etude sur l'origine* des symboles des monnaies du sud-ouest de la Gaule, Bruxelles, 1892 (Extr. du recueil du Congrès de Numism. de Bruxelles).

(4) J'ai dressé dans le chapitre Circulation monétaire le relevé de 37 dépôts de monnaies à la croix; j'ai jugé inutile de donner des provenances d'exemplaires isolés, qui n'apportaient rien de concluant. On pourra se reporter aussi à une carte dressée par L. Maxe-Werly, De la classification des m. gauloises, Brive, 1886, in-8. Cf. encore l'ouvrage de P. Ch. Robert.

(5) Cat. B. N., 2954-3204; types très divers, depuis l'imitation de bon style jusqu'aux types très déformés. Les cantons de la croix sont souvent occupés par des symboles dits « œil, orcille, triangle, rouelle, triskeles, grenades (?), annelets dentelés ou étoilés », etc.

présentent des différences de poids, qui doivent indiquer des époques successives (1).

On a attribué aux Sotiates une variété portant dans un des cantons de la croix, un signe, formé par deux croissants placés l'un au dessus de l'autre et ressemblant à S(2). Le droit est du type dit à « la tête de nègre » (*Fig. 143*).

Aux Petrocorii on a donné diverses pièces, assez différentes









d'aspect, portant un arc de cercle, formé par des globules, avec rayon le rattachant au centre de la croix (Fig. 144). D'autres pièces ont un cercle avec un point au centre, le tout renfermé souvent

dans un autre cercle perlé (3). Bien que la tête de ces monnaies présente quelquefois (pour la chevelure) une certaine analogie avec la tête des pièces attribuées aux Pictones, Santones, Lemovices, je ne crois pas la conclusion assez sûre. Quant au



Fig. 145.

cercle ou à l'arc de cercle, c'est, selon moi, une transformation normale d'un pétale de la rose de Rhoda. C'est une forme abrégée du type dit « aux écrans » (la croix est cantonnée d'une hache et

(1) Différence de poids de 3 gr. 60 à 2 gr. 20. Cf. L. Maxe-Werly, Note sur une nouvelle série de m. à la croix... Bruxelles, 1879, p. 23.

(2) Baron Chaudruc de Crazannes, dans R. N., 1866, p. 395. Cf. P. Ch. Robert, Num. Languedoc, I, p. 22, pl. I, fig. 2. Le **S** très bien formé paraît sur de nombreuses pièces dites « à la tête de nègre » (voy. R. N., 1901, pl. III, 13 à 18). On trouve d'ailleurs dans tout le Sud-Ouest des pièces avec cette tête. Elles étaient en nombre dans les dépôts de Blaye et Saint-Sauveur (Gironde), de Saint-Etienne-des-Landes (Dordogne) et à Trap, Tarn. On en a recueilli au camp de Laudun, Gard (R. N., 1901, p. 40).

(3) L. Maxe-Werly, Monnaies des Pétrocores, dans R. N. 1886, p. 1-15, pl. I. Il cite divers exemplaires de la collection de M. de Mourcin (auj. au Musée des Ant. Nat.) et de celle du D^r E. Galy. Mais ces provenances ne sont pas assez nombreuses pour donner une certitude.

CHAPITRE XI

de trois symboles en forme de *flabellum*, reliés au centre par une tige) (1) (Fig. 145).

D'autres pièces portant dans un des cantons de la croix (ou dans deux cantons) un symbole en forme d'olive (2), ont été attribuées à la région de Saint-Pons (Hérault), parce qu'on en a trouvé isolément sur ce territoire et en nombre dans le trésor de Béziers (3).

C'est peut-être avec plus de certitude que nous classons aujourd'hui aux Cadurci un groupe de pièces qui ont été révélées par la découverte de Cuzance (Lot). J'ai déjà parlé de ces pièces, à propos de la fabrication des monnaies gauloises (voy. p. 53). Elles sont parmi les plus légères de la série à la croix et pèsent, en moyenne, 1 gr. 30; la croix est cantonnée de la hache, de deux V



avec points au centre, et d'un croissant accompagné d'un point (4). (Fig. 146); le B2 est confus. Faut-il donner aussi aux Cadurci les pièces dont le droit présente un symbole en forme de grand S, entouré de points ou de croissants minuscules (5)? On a attribué au

(1) Sur ce type voy. L. Maxe-Werly, *Etude sur l'origine..., loc. cit.*, p. 13, pl. I, D. Type fréquent à Vieille-Toulouse. — Des pièces analogues, pesant 2 gr. 25 à 2 gr. 30, ont été trouvées à Mèze, Hérault (P. C. Robert. *Num. Languedoc*, pl. II, 34, p. 31).

(2) Ce symbole a déjà été désigné sous le nom d'olive par M. de Clausade. dans Bull. Soc. archéol. midi France, 1869-1873, t. I, p. 84.

(3) G. Amardel, Les monnaies gauloises qu'on peut attribuer à l'arrond. de Saint-Pons, Narbonne, 1896, in-8[•], 24 p. (Extr. du Bull. archéol. de Narbonne).

(4) L. Maxe-Werly, Note sur une nouv. série de m. à la croix; trouvaille de Cuzance (Lot); m. des Cadurques, Bruxelles, 1879, in-8°, 31 p., 2 pl. (Extr. Rev. belge de Num., 1879, p. 248-278, pl. XII et XIII); Nouvelle étude sur les monnaies dites à la croix, dans R. N., 1885, p. 241 et s., fig. Cf. L. Lacroix, dans Bull. Soc. sc., hist. et arch. Corrèze, 1880, p. 709-720; du même, Nouv. observ., etc., dans Rev. belge de Num., 1880, p. 87-94.

(5) R. N., 1885, p. 246. L. Maxe-Werly a classé cette pièce aux Cadurci; cf. sa note sur Les m. gauloises de la région du Sud-Ouest, dans Bull. Soc. archéol. Corrèze, t. X, 1888, p. 163-166.

même peuple (1) des pièces d'argent (grandes et petites) de la série à la croix sur lesquelles la tête est caractérisée par un triangle dont le nez et le front forment deux angles, l'œil étant au centre (Fig. 147). La variété des têtes des monnaies à la croix est presque infinie; je ne saurais entrer ici dans de longues descriptions, et les figures reproduites suffiront à donner une idée de cette diversité (2). Je signalerai seulement une sorte de fleuron, qui, sur quelques pièces, paraît sortir de la bouche (Fig. 26) et qui, sur d'autres monnaies, est remplacé par deux sortes de pointes de flèches ressemblant à des dauphins. Ce détail indique, à mon avis, une influence de la tête des monnaies d'argent d'Emporiæ, accompagnée de deux dauphins (type syracusain).

Pour le R2, le symbole le plus commun est la hache, très nettement dessinée (Fig. 11). C'est peut-être l'emblème particulier d'un peuple (Tectosages?) (3). Remarquons encore l'irrégularité des flancs découpés avec des cisailles, surtout aux époques plus récentes.

Nous avons parlé jusqu'à maintenant des pièces qui peuvent être appelées des drachmes, à cause de l'origine de l'étalon et des types. Ce système comportait aussi l'obole (4), introduite sans doute par imitation du système massaliète, et peut-être même des divisions de l'obole (voy. ch. 1v, p. 71).

C'est sans doute à une époque assez basse qu'il faut placer les pièces à la croix portant des légendes. Elles sont de plusieurs genres. D'abord celles en caractères dits celtibériens avec tête à droite (5) ou à gauche (*Fig. 148*; exemplaire du Cabinet de France

(1) Annuaire Soc. Num., t. V, p. 280; Dict. archéol. Gaule, t. I^{or}, p. 215. — Ces pièces au triangle étaient en nombre dans les dépôts de Blaye et de Saint-Sauveur (Gironde) et de Saint-Étienne-des-Landes (Dordogne).

(2) Pour plus de détails voy. les pl. VIII à X de l'Atlas; l'ouvrage de P. Ch. Robert et les planches, III, IV, VII et VIII de la R. N., 1901, qui accompagnent la description soignée de la trouvaille de Saint-Étienne-des-Landes par M. V. Luneau.

(3) Il est d'ailleurs probable que divers peuples de l'Aquitaine ont marqué leurs pièces « à la croix » d'un symbole différent. Cf. R. N., 1901, p. 42.

(4) Cat. B. N., 3371 et s.

(5) Exempl. au Cabinet de France (3558; Atlas, pl. X). — On a lu dans la légende le nom des Vascons, puis celui de l'Espagne (Saulcy), et celui d'Agde (A. Heiss). A la bibliographie du Cat. B. N., p. 77, ajoutez P. Ch. Robert, Num. du Languedoc, p. 36, pl. III, 19. — A. Heiss a supposé que cette monnaie acquis récemment) (1). Il y a deux variétés de légendes (voy. légendes, p. 149 et 150), mais celle qui a été étudiée par divers auteurs paraît une forme abrégée de l'autre.

Les pièces à la croix à légendes latines portent Setubo (au droit, plusieurs S remplissant le champ; Pl. III, 7) (2), Covertomotul



(sorte de *swastika* dont les quatre branches sont cantonnées de S. *Fig. 149*), lectures établies d'après des pièces de la trouvaille du Cauze (n° 244 de mon inventaire. Voy. ma liste de légendes). C'est sans doute le second de ces noms qu'il faut lire en abrégé sur des



oboles dont une pèse seulement o gr. 24 (Fig. 150) (3). A côté des pièces à légendes précitées, il faut en placer une autre portant une tête à droite, et, au R2 un cheval avec Anteios-Coura ou Colra (4).

devait être placée entre 90 et 77 avant J.-C., à l'époque de Sertorius (*Descr. m. ant. de l'Espagne*, 1870, p. 433). Il est inutile de chercher des causes politiques; les relations commerciales et l'identité de races suffisent pour expliquer ce monnayage.

(1) Un exempl. chez le vicomte Fr. de Saint-Remy (provenant de la trouvaille de Limogne); un (pareil?) provenant de la trouvaille de Blaye (*Cat. B. N.*, 3548). Une autre variété chez M. V. Luneau (provenant de la trouvaille de Saint-Étienne-des-Landes; *R. N.*, 1901, p. 311, pl. VIII, 134).

(2) Un exemplaire a été recueilli, avec des pièces anépigraphes à la croix, dans le bois de Sérignan, Hérault (voy. mon inventaire, n° 98 bis).

(3) P. Ch. Robert, Num. Languedoc, p. 35, pl. III, 16. Cf. Atlas, pl. X. Ces petites pièces portent une tête, sans doute par analogie avec les oboles de Massalia. Le dessin de la tête de l'une ressemblerait même beaucoup à celle d'une obole massaliète de bon style; mais je n'ai pas vu la pièce.

(4) Cat. B. N., 3569; Musée Saint-Raymond à Toulouse (trouvaille du Cauze). Cf. P. Ch. Robert, op. cit., p. 37.



Il faut en rapprocher la division de o gr. 22 (avec tête à gauche et, au R2, COVS au-dessus d'un cheval; *Fig.* 151 (1). Ce type du cheval nous fait sortir de la série à la croix. Mais à cette série il faut rattacher une pièce dont le droit porte une sorte de lion barbare (ou sanglier. *Fig.* 152) (2). Une autre pièce, trouvée en nombre



dans le dépôt de Goutrens (Aveyron) porte une tête à gauche et au B¢ un sanglier (*Fig. 153.* Cf. *Cat. B. N.*, 3433, et variété 3444, *Fig. 154*, cette dernière, plus ancienne peut-être) (3). Je crois qu'il n'est pas téméraire de proposer de considérer ces pièces au sanglier comme des imitations de la pièce d'argent d'Avenio (*Fig. 155*).



Signalons encore la curieuse pièce à la croix avec la tête de face (*Pl. II, 8*), dont j'ai déjà parlé (voy. p. 197).

C'est évidemment dans la dernière époque du monnayage de l'Aquitaine que parurent des pièces avec tête et quadrupède (chien?, cheval, Fig. 18, ou cavalier; Cat. B. N., 3566-67, 3571-73), qui sont peut-être des imitations maladroites de deniers romains, mais qui, en tout cas, se rattachent bien au monnayage des pièces à la croix : certaines caractéristiques des têtes et l'irrégularité des flans, taillés avec des cisailles, en sont des preuves.

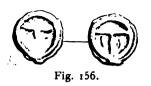
(1) Cette pièce a été attribuée fort légèrement aux Consoranni (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 306). Il ne faut pas attacher plus d'importance à l'attribution, faite aux Convenæ, de la petite pièce avec *Cove*.

(2) On a classé cette pièce aux Petrocorii; R. N., 1886, pl. I, 7. Cf. Cat. B. N., 3533.

(3) Des exemplaires de la pièce au sanglier existaient dans les trésors de Castres, de Rodes et de Mèze (P. C. Robert, Num. du Languedoc, I, p. 34).

CHAPITRE XI

Vieille Toulouse a fourni plusieurs centaines de petites pièces de



bronze, coulées, évidemment contemporaines des pièces au quadrupède déformé, et procédant peut-être du même prototype massaliète (*Fig. 156*. Cf. *Cat. B. N.*, 3416 et s.). Ces monnaies paraissent appartenir au pays des Tectosages.

III. TARUSATES? ELUSATES, SOTIATES.

Les trouvailles d'Eyres-Moncube et de Pomarez (Landes), ont révélé l'existence de monnaies énigmatiques (deux globules sur une protubérance pour Eyres, *Cat. B. N.*, 3582; un seul globule pour Pomarez, *Fig. 157*) (1). Nous avons sans doute dans ces pièces le dernier terme de dégénérescence d'un type ancien; et certaines déformations de la tête, sur des monnaies à la croix, expliqueraient peut-être le type globuleux des trouvailles d'Eyres et de Pomarez.

Pour les Elusates, les dépôts de Manciet et de Laujuzan (Gers)



ont fait connaître en grand nombre des pièces d'argent (2), de poids variable (voy. nºº 90 et 93 de mon inventaire de tr.), dont les types très singuliers (*Fig. 158*) ont été considérés avec raison comme issus de ceux des drachmes d'Emporiæ.

On connaît des oboles avec un globule remplaçant la tête et le cheval simplifié (*Fig.* 159) (3).

(1) Musée de Dax; exemplaire le plus intéressant de la trouvaille; le globule n'est pas visible. — Pour plus de détails, voy. les n⁴⁴ 131 et 132 de mon inventaire de trouvailles.

(2) Autre prov. : « Le denier dit des Elusates est très commun aux environs de « Lectoure » (Eug. Camoreyt, *La ville des Sotiates*, 1897, p. 140).

(3) Cat. B. N., 3602 (o gr. 40); autre exempl., coll. A. Changarnier.

CADURCI

La tête déformée des monnaies attribuées aux Elusates a été conservée sur un bronze (Fig. 160) dont la légende Adietuanus



rex ff. Sotiota (voy. liste des légendes) concerne évidemment le prince des Sotiates, cité par César (1). Ce bronze porte, au R2, un loup qu'on considère comme emprunté au denier de P. Satrienus (cf. Cat. B. N., p. 79). Mais il faut penser aussi à l'influence possible des monnaies ibériennes d'Ilerda.

IV. CADURCI.

J'ai déjà parlé d'un groupe de monnaies à la croix classées à ce peuple. L'attribution d'une pièce analogue, portant à la place de la



tête le nom de Lucterius, paraît plus certaine (*Fig. 161*. Voy. mæ liste de légendes) (2).

Une autre pièce du même chef est en bronze et porte une tête à droite; au B2 un cheval au dessus duquel est un symbole, qui

(1) De b. gal., III, 22. Cf. Nicolas de Damas (Recueil Cougny, t. II, p. 494): voy. A. Holder, Altcelt. Sprachschatz (s. v. Adiatunnus, qui paraît la meilleure forme des manuscrits de César). — Prov. : 2 à Lectoure; 1 à Auch, dans le lit du Gers; 1 autre à Auch (Musée d'Auch); d'autres à Aire, Landes. Plusieurs provenaient de Condom ou des environs d'Auch (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 20); 3 à Vieille-Toulouse.

(2) A. de Barthélemy, Monnaie gauloise inédite de Luctérius, chef cadurque, Rev. celtique, t. IV, 1879-80, p. 317-323, fig., et Bull. Soc. scient. Corrèze, t. III, 1881, p. 319 et s. — Deux exemplaires dont un provenant de la trouvaille de Cuzance (Lot).

CHAPITRE XI

ressemble à un des éléments du type du B2 de la pièce d'argent (Fig. 162) (1).

A. de Barthélemy a dit avec raison que la monnaie de bronze est de style arverne et qu'elle a été frappée par Lucterius, lieutenant de Vercingétorix. Mais il croyait que la monnaie d'argent était postérieure de quelques années et pensait que Lucterius, fait prisonnier, devint un des *principes* que César sut se concilier.

Tout en laissant de côté la question du sort de Lucterius, je dirai que ce chef, opérant chez les Ruteni, recevant les otages de



Fig. 163.

divers peuples du Midi, étant lui-même cadurque, devait être amené naturellement à frapper des monnaies à la croix, analogues à celles qui circulaient dans la région occupée par ses troupes. La pièce d'argent pourrait donc

avoir été émise peu de temps avant la prise d'Uxellodunum.

Remarquons, pour la question du R latin sur la pièce d'argent, que nous avons déjà vu plus haut des pièces à la croix avec légendes latines.

On attribue encore aux Cadurci une obole avec tête à droite; Re cheval à droite; dans le champ, cercle avec point et lyre. Autre variété avec deux cercles (*Fig. 163*) (2).

(1) A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 319. — Cf. Cat. B. N., 4367-69. — Prov. : 'Cos (Tarn-et-Garonne); dép. du Lot, au Musée de Saint-Germain-en-Laye. On aurait trouvé aussi un exemplaire au Puy d'Issolud, près de Vayrac, Lot lieu qui répond le mieux à la situation d'Uxellodunum (Congrès archéol. de France, XL1^o s., à Toulouse, p. 521); un à Vieille-Toulouse.

(2) Cat. B. N., 4365-66 (o gr. 39; trouvées dans le Lot [départ. ou rivière?]; autre à Mursens, Lot (Musée de Saint-Germain); autre à Vieille-Toulouse (Coll. Azémar, à Toulouse).



CHAPITRE XII

MONNAIES DE L'OUEST DE LA GAULE

I. Lemovices. — II. Petrocorii. — III. Pictones et Santones. — IV. Namnetes et Andecavi. — V. Aulerci Cenomani et Diablintes.

I. LEMOVICES.

Outre les rares statères d'or au différent de la tête du Soleil dégénérée (Voy. p. 213; *Pl. I, g*), on a attribué aux Lemovices des statères de bas or, plus rares encore, « qui offrent des traces non « équivoques d'une influence armoricaine, et leur existence « semble justifier la distinction que César a faite des Lemovices « armoricains » (1). Avant de tirer cette conclusion de la pièce en question (cf. *Cat. B. N.*, 4581) (2), il faudrait démontrer qu'elle appartient aux Lemovices, ce qu'on ne peut faire en l'état actuel de la science. L'attribution est basée seulement sur la présence du symbole radié sous l'androcéphale à gauche. Pour le reste, la pièce est tellement analogue à une autre attribuée aux Redones que j'ai rapproché les deux pièces (Voy. *Fig. 213* et 214). On donne encore aux Lemovices un statère d'or bas qui n'est pas sans analogie avec ceux des Bituriges (3) pour le droit et dont le Rt

(1) Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 83 (Notice de F. de Saulcy?). Sur cette question ardue voyez surtout M. Deloche, dans Mém. Soc. Antiq. France, t. XXIII, 1859, p. 51 à 78. Mais on sait que divers éditeurs de César ont corrigé le texte (VII, 75, § 3 et 4) de diverses manières. Cf. E. Desjardins. Géogr. Gaule rom., t. II, p. 705.

(2) D'ailleurs le poids de ces pièces est le même (4581, 7 gr. 85; statères classés aux Redones, 7 gr. 64 et 7 gr. 85. Cf. E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 9, 1).

(3) Ceux-ci doivent être postérieurs, car ils ne pèsent que 6 gr. 92 environ.

représente un cheval, une tête et un grand carnyx (Fig. 164. Cf. Cat. B. N., 4551, 7 gr. 22). A côté de cette monnaie, on place celle



d'argent dont le R2 est analogue (Fig. 165. Cf. Cat. B. N., 4552) (1), puis d'autres d'argent, avec tête au-dessus (Fig. 166. Cf. 4561) (2) ou au-dessous d'un cheval (4557). C'est un peu la fabrique et beaucoup sans doute la présence de la tête à côté du cheval au R2 qui ont plaidé en faveur du classement actuel. Je



l'accepte provisoirement. Mais j'ai placé aux Bituriges une autre pièce avec tête au-dessus du cheval.

Citons encore des statères d'or rougeâtre, à bas titre, analogues de fabrique et de types à une variété de statère picton,

et qui portent une petite tête humaine sous l'androcéphale (3). Cette attribution n'est pas encore confirmée par des provenances.

On a classé aux Lemovices une intéressante pièce d'argent avec tête à grosses mèches recourbées, et au \mathcal{R} un bige au-dessous duquel sont un symbole radié, un épi et des lettres (*Pl. II, 4 et 5.* Cf. *B. N.*, 4549) (4). D'après le style de la tête, cette pièce appartient en effet à la région comprise entre la Dordogne, la Loire et le Cher et

(1) Prov. : Environs de Nimes (Marquis de Lagoy, Recherches num. sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois, 1849, p. 16, pl. 2, 1).

(2) Prov. : Un à Bussière-Boffy, arr. de Bellac, Haute-Vienne (*Dict. arch. Gaule*, t. l, p. 211); 1 à Saujon, Charente-Inférieure (autrefois dans la collection La Barre; communication de M. A. de Barthélemy); en nombre à Bénévent l'Abbaye, Creuse; un au Puy du Chalard, commune d'Yssandon, Corrèze (Note de M. Ph. Lalande); 5 à Alise; 3 à Vernon.

(3) Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 83. Cf. Hucher, l'Art Gaulois, II, p. 64, nº 91; cet auteur est moins affirmatif en faveur du classement aux Lemovices.

(4) Prov. : Plusieurs dans la trouvaille de Breith, Creuse (n° 51). Cf. E. Hucher, l'Art Gaulois, II, p. 30, fig. 42. On a considéré à tort ces pièces comme des didrachmes (Annuaire Soc. Num., 1887, p. 348, pl. III, 1).

LEMOVICES

la provenance plaide pour les Lemovices. Si cette pièce appartient à ce peuple, on n'en saurait séparer des pièces de revers différent, mais dont la tête est absolument semblable, qui proviennent également de la trouvaille de Breith ou Bridiers (Pl. II, 7), classées sous la rubrique « Imitations d'Emporiæ » (1). Ces pièces, dont le prototype est évidemment la drachme lourde d'Emporiæ (4 gr. 90), ont encore le poids élevé de 4 gr. 30 à 4 gr. 47 et se rattachent, par leur système aux plus anciennes imitations de Rhoda (Voy. p. 71). On retrouve d'ailleurs une copie très nette de la tête de Cérès d'Emporiæ sur une pièce dont le Re porte la Victoire dégénérée audessus du cheval (Pl. II, 6. Cf. Cat. B. N., 2280-82) (2). L'antériorité de ces pièces à celles que j'ai décrites plus haut est démontrée par ce fait que des exemplaires avec tête à mèches recourbées, sans grènetis au droit, sont frappés sur des flans de pièces à la tête de Cérès avec grènetis (Coll. A. Blanchet et A. Changarnier).

Je ne sais si le Sedullus (Fig. 167) (3) associé sur un bronze à Connos Epillos, est le même que le chef des Lemovices, mort



devant Alesia. En tout cas, le type de l'ennemi renversé sous un cavalier est assez particulier pour qu'on puisse le rapprocher de celui de la pièce d'argent avec Andu (Pl. II, 18) dont la provenance

(1) Cf. Cat. B. N., 2280-82. Un exemplaire avec les types à gauche a été trouvé près de Toulouse; 4 gr. 72 (Coll. A. Changarnier; Annuaire Soc. Num. 1885, p. 247, pl. II, 10).

(2) On peut rapprocher de ce groupe une pièce d'argent, de types dégénérés, trouvée à Grenade, Gers (*Cat. B. N.*, 10353). Cf. aussi des déformations, plus caractérisées encore, publiées par Chaudruc de Crazannes, dans *R. N.*, 1856, p. 146, 2 fig. — Il faut sans doute classer à la suite de ces pièces une petite monnaie d'argent du Musée de Lyon avec la Victoire dégénérée, traitée de la même manière que celle des drachmes de Breith.

(3) Prov. : Poitiers (Cat. B. N., 4579); Montpaon, près d'Arles (Cat. B. N., 4580). – F. de Saulcy, dans R. N., 1865, p. 137.

CHAPITRE XII

ne nous éloigne pas d'ailleurs de la région (1). Un bronze portant aussi un cavalier et une tête casquée porte la légende complète Andugovoni associée au nom Celecorix (2). (Fig. 168). Si le premier de ces noms a quelque rapport avec celui des Andecavi, c'est plutôt comme adjectif ethnique se rapportant au personnage; mais on attendrait plutôt la finale os, comme dans Turonos (Cantorix; Triccos) et Santonos (Arivos).

Quand au type, faut-il y voir un souvenir du génie couché sous l'androcéphale (3), type de monnaies plus anciennes? Je préfère y chercher la copie d'un type romain (Voy. p. 201).

II. PETROCORII.

On classe aux Petrocorii (4) des statères d'or très bas, de 6 gr. 45 à 7 gr., avec tête et sanglier (Fig. 169); cf. Cat. B. N., 4305-



Fig. 170.

4306 (5), qui présentent, en effet, quelque ressemblance avec des pièces de mauvais argent dont on a recueilli un nombre considérable à l'oppidum d'Ecornebœuf, près de Coulounieix (canton

(1) Prov. : Vernon (tr. nº 261; Cat. B. N., 10376).

(2) Prov. : Saumur (F. de Saulcy, Lettres, p. 201, fig. Cf. Cat. B. N., 10377-78); autre à la Flèche (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 59-60, où l'on donne à tort comme certaine l'attribution aux Andes ou Andecavi).

(3) C'est ce qu'a dit Lelewel à propos d'Epillos (Type gaulois, p. 349, pl. VII, 2).

(4) Petru-corii, « ceux qui forment quatre bataillons » (H. d'Arbois de Jubainville, Les noms gaulois dans César, 1891, p. 221; Rev. archéol., 1891, I, p. 191). On a proposé aussi « le peuple formé de quatre tribus » (C. Jullian, Notes gallo-rom., IX; Rev. des études anc., III, 1901, p. 82). Le sens de Petru est certain.

(5) C'est sans doute un des deux exemplaires de la Collection Saulcy, qui a été trouvé à Alise (Rev. archéol., 1860, I, p. 270). - Le 6307 est un exemplaire de bronze, provenant probablement d'une émission de basse époque.

292

de Périgueux) et à Vésone-Périgueux (1) (Fig. 170; cf. Cat. B. N., 4308-15).

J'ai dit plus haut qu'on avait attribué aux Petrocorii un certain nombre de monnaies « à la croix ».

On a recueilli à Périgueux de nombreux bronzes coulés aux types de la tête et de l'aigle qu'on a considérés comme étant de fabrication locale (2).

D'autres petits bronzes, globuleux, portant une tête et au revers un cheval galopant, au-dessus duquel est un ornement (en forme de phalère), sont particulièrement communs dans les régions de Périgueux et de Saintes (3). Il s'agit sans doute d'une imitation



du Viretios (voy. plus loin). F. de Saulcy attribuait aux Petrocorii les bronzes de Contoutos, Anniccoios, Luccios et Atectori(x) (4).

Voici pour ces pièces, qui ont un certain air de famille, et qu'on peut grouper pour les étudier, les renseignements que j'ai pu recueillir (5).

Contoutos (Loup. Fig. 172; cf. Cat. B. N., 4316) (6).

(1) Vicomte Al. de Gourgue, dans R. N., 1841, p. 184; pl. X, 9 à 16. C'est à tort, je crois, que l'auteur a vu des lettres sur ces pièces. L'abbé Audierne, qui paraît avoir reproduit les assertions de l'auteur précédent, dit qu'Ecornebœuf n'a fourni aucune monnaie d'or (*Le Périgord illustré*, 1851, p. 216). — Autre provenance : 4 à Alise-Sainte-Reine.

(2) L'abbé Audierne, op. cit., p. 217. D' E. Galy, Vésone et ses monuments sous la domination romaine, Caen, 1859, p. 30 (Extrait du Congrès Soc. d'Arch. à Périgueux, 1858). — M. E. Lespinas, de Périgueux, possède des exemplaires de ce bronze.

(3) E. Galy, Catal. du Musée de Périgueux, 1862, p. 111, nº 560. Ce Musée possède un exemplaire de cette pièce frappé d'un seul côté (cheval).

(4) R. N., 1866, p. 402-416, fig.

(5) Pour la bibliographie, voy. aussi les légendes dans ma liste spéciale.

(6) Prov. : 10 isolément à Poitiers (A. de Barthélemy, Étude m. g. Poitou, p. 10); 1 au temple à Sanxay (R. N., 1884, p. 496); 91 à La Font-Garnier (Charente-Inf.); en nombre à Niort (Mém. Soc. statist. des Deux-Sèvres, t. XI, 1846-47, p. 24-25); 16 isolées à Niort, sur divers points (même rec., 1882-83,

Atectori(x) (Tête à droite avec collier. R Taureau à droite; dessous, fleuron; Cat. B. N., 4349) (1).

Anniccoios (Sanglier. Fig. 171) (2). Luccios (Sanglier. Pl. III, 25) (3).



Urippanos (Tête à droite. BL Sanglier à droite; au-dessus, cercle perlé. Fig. 173) (4).

A la série précédente, il faut peut-être joindre un bronze avec

p. 359-362); souvent à Périgueux (Wlgrin de Taillefer, t. 1^{er}, p. 73, n. 5). Un au cimetière de Saintes, et 2 à Saujon, Charente-Infér. (autrefois dans la collection La Barre, à Saujon); un à Gergovie (collection du D[•] L. Capitan). On a rencontré aussi des exemplaires isolés à Béziers et à Rennes; mais cela n'a pas l'intérêt des trouvailles précédentes. On en a trouvé en nombre au Langon et quelques-uns dans le lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (F. de Saulcy, *Lettres*, p. 261); camp d'Amboise; Chinon, Indre-et-Loire; un, à Vieille-Toulouse, indique une circulation assez étendue.

(1) Prov. : 65 exemplaires, isolément, à Poitiers (A. de Barthélemy, loc. cit., p. 6); 1, trouvé sur l'emplacement de la Minerve (coll. Richard, à Poitiers); 4 à la Font-Garnier; 2 isolément à Niort (Bull. soc. statist. des Deux-Sèvres, V, 1882-84, p. 362); 1 au temple de Sanxay (R. N., 1884, p. 496); au Langon (B. Fillon, Poitou et Vendée. Le Langon, p. 1); en nombre à Saint-Cyr, Vienne (voy. trésor n° 260); 1 dans les fouilles de Notre-Dame, à Saintes, et 1 dans les fouilles du temple, à La Roche (Musée Soc. Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers).

(2) Prov. : Isolément à Poitiers, 4 exemplaires; plusieurs à Saintes en 1816 et 1817; plus fréquents dans le pays bordelais (A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 10); on a affirmé qu'ils venaient toujours des environs de Saintes (R. N., 1838, p. 77; E. Hucher, Art. g., 2^e partie, p. 97); 9 ex. à La Font-Garnier; 3 ex. à Niort (Mém. Soc. statist. Deux-Sèvres, t. XI, 1846-47, p. 32); au Langon (B. Fillon, Poitou et Vendée, le Langon, p. 1); dans le lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (F. de Saulcy, Lettres, p. 262); 3 à Vieille-Toulouse.

(3) F. de Saulcy a dit qu'on déterrait les bronzes de Luccios (sanglier) à Ecornebœuf, oppidum des Petrucorii (R. N., 1862, p. 26; cf. Lettres, p. 146 et 261); 1 ex. à la Font-Garnier; 1 au Langon (B. Fillon, Poitou et Vendée, Le Langon, p. 1).

(4) Exemplaire unique, tr. à la Font-Garnier (Musée des Ant. nat., à Saint-Germain-en-Laye. Atlas, pl. XIII).

Digitized by Google

PICTONES

tête casquée et lion (Fig. 174) (1) dont la légende Urdo-Ri (Urido. Rix?) (2) est difficile à transcrire.

III. PICTONES.

Si l'on prend en considération les provenances (3) et le style (tête aux mèches massées), un groupe de pièces portant un cheval à droite (au-dessus, oiseau; au-dessous, ornement formé de trois

feuilles disposées en triangle) peut être classé à la région des Pictones, plutôt qu'aux Bituriges Cubi, comme on le fait généralement (*Fig.* 175. Cf. Cat. B. N., 4065-66; 4068 et suiv.) (4). Ce monnayage a d'ailleurs duré longtemps, car on a



Fig. 175.

des exemplaires de bon or (3 gr. 42 à 3 gr. 70; cf. E. Hucher, pl. 77, 2), d'autres d'or bas, beaucoup de fourrés (5), d'autres en billon et en bronze. Il y a des quarts de statères en or bas (*Cat. B.* N., 4091; 1 gr. 75).

C'est aux Pictones qu'il faut sans doute attribuer la plus grande partie des pièces d'or bas portant une main sous un androcéphale

(1) Prov. : Fréquent aux environs de Périgueux (A. de Barthélemy, Étude m. Poitou, 1874, p. 11); Poitiers (Cat. B. N., 4333); Gergovie (4334). Cette dernière est probablement la même que Saulcy a signalée comme provenant de Clermont (Lettres, p. 176).

(2) On peut comparer à Uridolanos qui se lit sur une intaille avec le buste de Jupiter, trouvée à Bonneuil (R. N., 1838, p. 74).

(3) Isolément? à Poitiers, 7 exemplaires; à Vernon; 2 à Alise Sainte-Reine (Dict. arch. Gaule, pl. de m., n° 136); une vingtaine (isolément) sur l'emplacement de la Vieille-Cité, près de Périgueux (A. de Barthélemy, Étude sur les m. gaul. tr. en Poitou et en Saintonge, Poitiers, 1874, p. 10); 1 à Nexon, Haute-Vienne (Bull. Soc. arch. Limousin, t. III, 1848, p. 171). Un exempl. en bon or à l'oppidum de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Coll. P. du Châtellier). — Dans la région de Poitiers, on recueille des bronzes très épais, à types semblables (Coll. Soc. Antiq. Ouest); un à Corent, Puy-de-Dôme; 4 au Puy du Chalard, Corrèze (Bull. Soc. archéol. Corrèze, t. IX, 1887, p. 456-459).

(4) C'est l'attribution donnée par E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 77, 1 et 2. On a classé aussi ces pièces aux Arverni.

(5) Coll. A. Changarnier et A. Blanchet.

(Fig. 176 et 177; cf. Cat. B. N., 4393 et s.) (1). Mais ce type a eu certainement une vogue considérable, et je pense que certaines variétés ont été émises au nord de la Loire.



Une pièce, très commune dans le Poitou, est celle d'argent qui porte un cavalier ailé et au-dessous un fleuron (*Fig.* 27); cf. *Cat. B. N.*, 4461 et s., 2 gr. 75 à 3 gr. 20) (2). Le prototype de ce cavalier ailé est, à mon avis, le cavalier tenant un bouclier (*Fig.* 28;

(1) Prov. : Poitiers, en nombre ; 1 isolé promenade de Blossac; en nombre à Civray, à Bonneuil, près de Chauvigny, à Savenay (tr. 138); à Vernon; isolément, près de Thouars et de Châtellerault (A. de Barthélemy, Étude m. g. en Poitou et Saintonge, Poitiers, 1874, p. 6); 1 commune de Vénérand (Rec. Commission des arts et mon. hist. Charente-Infér. 1901, p. 519); un à Saujon, Charente-Inf. (anc. collection La Barre, à Saujon); en nombre à Parthenay; près de Clisson, Loire-Inférieure (tr. nº 137): 1 à Yssandon, Corrèze (Bull. soc. archéol. Corrèze, t. IX, 1887, p. 639); 1 dans la Loire, à Saumur, entré au Musée de cette ville (Courrier de Saumur, 25 octobre 1895); 1 à Durtal, Maine-et-Loire (or blanchâtre; Musée de Saint-Germain, nº 1749); 1 à La Ficaudière, près La Boissière des Landes, Vendée (Saint-Germain, nº 2275); 1 à Challans, Vendée (Saint-Germain, nº 1757); 1 à La Mothe-Achard, Vendée (Dict. arch. Gaule); en nombre près de Niort, à Vouillé-les-Marais et Fontenayle-Comte (Vendéc), à Vivonne, à La Cigogne (Haute-Vienne); à Hardanges (Mayenne); isolément dans les environs de Nantes et Lisieux (Lambert, I, 123, et II, 94); à Vertou, Loire-Inférieure (Bull. Soc. archéol. Nantes, t. XXII, 1883, p. 25); 1 à Sens-dc-Bretagne, Ille-et-Vilaine (trésor nº 102). - L'exemplaire conservé au Musée des Antig. nat. à Saint-Germain-en-Laye, avec la provenance de Lisieux (nº 1752) est en or plutót jaune et porte la tête et l'androcéphale à gauche.

(2) Prov. : En nombre, à Poitiers, à Vouillé et à Saint-Pompain; isolément à Rom, à Vendeuvre (A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 5); 1 à Faye l'Abbesse, Deux-Sèvres (B. Fillon, Études num., p. 19; Dict. arch. Gaule, l, p. 392); 1 près de Niort (Bull. de Num., t. VII, 1900, p. 107); en nombre à Villeneuvela-Comtesse; nombreuses au Langon (B. Fillon, Poitou et Vendée, Le Langon, p. 1; Dict. arch. Gaule, t. II, p. 67). — On donnerait à ccs monnaies, dans le Poitou, le nom de « pièces aux lunettes », à cause de la forme du fleuron (voy. le texte du n° 19 des pl. de m. du Dict. arch. Gaule).

PICTONES

cf. Cat. B. N., 4433 et 4439. Fig. 178; Cf. Cat. B. N., 4446) dont le poids, d'ailleurs plus élevé (3 gr. 55, 3 gr. 62), indique une époque plus ancienne. Quelques-unes de ces pièces portent sous le

cheval une main, qui rattache le type à celui des pièces d'or citées plus haut.

Le prototype de la pièce d'argent est probablement la drachme de 4 gr. 08, avec une tête imitée de

celle des plus anciennes monnaics d'argent des Volcæ Tectosages (*Pl. II, 3*; chez MM. Rollin et Feuardent, en 1899) (1).

Le nombre de bronzes portant l'inscription Viredios ou Viretios qui existent dans les collections de Poitiers (2), en particulier dans celle de la Société des Antiquaires de l'Ouest, est déjà une preuve que cette monnaie appartient au pays des Pictones (Fig. 179). De plus j'ai vu aussi, dans les mêmes collections, bon nombre de bronzes, avec tête échevelée et au R2 le cheval à droite. Ces pièces



sont des déformations évidentes du *Viretios*; le temple au-dessus du cheval n'est plus qu'un simple Λ , et la roue au-dessous est figurée par un cercle de grènetis avec point au centre (*Fig. 180*)(3). On trouve même des variétés de fabrique très grossière, qui mar-

(1) Prov. : Un exemplaire à Saint-Just, près de Limoges (Cat. B. N., 4460); Saint-Yrieix-le-Déjàlat, Corrèze (Bull. Soc. archéol. Corrèze, t. X, 1888, p. 297; 3 gr. 60). Ces provenances indiqueraient plutôt que la pièce appartient aux Lemovices.

(2) Les provenances de Beaucaire, Paris et Levroux résultent des conséquences de la circulation monétaire (*Cat. B. N.*, p. 100). Poitiers en a fourni un grand nombre (cf. A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 7); lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (E. Hucher, *l'Art g.*, pl. 30, 2).

(3) R. N., 1860, pl. XI, 8 à 10. A. de Barthélemy (loc. cit., p. 8, pl. nº 5) a cité 17 exemplaires de ce bronze pour Poitiers. On en a trouvé 2 au temple de Sanxay (R. N., 1884, p. 496), et 3 dans les fouilles du temple à La Roche (Musée Soc. Antiq. de l'Ouest, à Poitiers).



CHAPITRE XII

quent évidemment une étape de dégénérescence plus avancée du Viretios (1), dont la patrie est ainsi nettement indiquée. Il faut rattacher à ce groupe un bronze barbare, trouvé à Rezé (Loire-Inférieure), portant Virtu.. rétrograde et, au revers, un cheval audessus duquel on distingue les restes du temple (2).

Un autre bronze de la région de Poitiers est celui qui porte un androcéphale (Fig. 181) (3).



Le classement des pièces d'argent aux légendes Durat-Iulios (Fig. 182; Cat. B. N., 4478 et s.) (4) résulte d'abord du fait que le chef picton Duratius est cité dans les Commentaires de César et ensuite du petit temple qu'on voit au-dessus du cheval, comme sur les bronzes Viretios.

F. de Saulcy a dit que les Vepotal au guerrier debout (Fig. 14) sont antérieurs de peu de temps au siège d'Alesia; que les Vepotal au lion (Fig. 183) sont de l'année même du siège et ont pu encore



être monnayés plus tard; que les deniers de Lucios (Fig. 184) (5), copiés sur le Vepotal au guerrier sont postérieurs; enfin que Vepotal

(1) J'en ai vu un grand nombre dans la collection de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

(2) Cette pièce est publiée, sans aucune remarque, par F. Parenteau, dans Bull. Soc. archéol. Nantes, t. II, 1862, p. 119, pl. II, 13.

(3) Prov. : Six ex. à Poitiers (R. N., 1852, pl. V, 12); un au Mont-César, Oisc.
(4) Prov. : Pour cette pièce et les suivantes, voy. le tableau, ch. XXI; i à Pommiers.

(5) Prov. : Méron (Maine-et-Loire); Chantenay.



SANTONES

était un chef santon (1). Je crois bien que toutes ces conclusions sont prématurées. Si les Vepotal sont classés à côté des Durat-Iulios, c'est évidemment à cause de la ressemblance des têtes. Mais cela me paraît insuffisant, car les provenances de Vepotal ne donnent rien de probant (2). Il faut placer à côté du Vepotal au lion une pièce avec Dara-Diarilos (Fig. 185).

Un bronze avec tête à droite et au Re un cheval (au-dessus, sorte



d'édicule; au-dessous Virot ou Vipot) peut être attribué à Vepotal (3). Il se rattache en tout cas aux bronzes Viretios.

Aux Santones (4), on attribue les statères de bas or avec des lettres (SA?) accostant la main (*Fig. 186*) (5), puis des bronzes avec tête à droite, portant au \mathbb{R} un cheval à droite (au-dessus, petit

(1) Lettres, p. 263 et 264. Il lisait Verotal.

(2) En nombre à Chantenay, Vernon et La Rousselière; à Clinchamps-surl'Orne, Calvados (Lambert, I, p. 143); au Puy de Corent (*Cat. B. N.*, 4485); environs de Neufchâteau, Vosges; 2 au Belpberg, près de Thun, Suisse (Meyer, *Beschreibung*, p. 13); forêt de Barst (*Bull. Soc. archéol. Moselle*, t. III, 1860, p. 213); 10 à Alise (au guerrier et au lion).

(3) C'est l'opinion émise par E. Hucher, l'Art g., pl. 67, 2. Prov. : lac de Grandlieu; 12 à Poitiers; 1 au Bernard, Vendée (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 146).

(4) On localise généralement les Santones dans la Charente et la Charente-Inférieure. M. A. Longnon a proposé de joindre à la Civitas Santonum et à la Civitas Ecolisnensium, la civitas Burdegalensium (*Atlas histor. France*, p. 6). Les trouvailles de monnaies ne sont pas favorables à cette théorie. Car, d'une part, on ne trouve pas de statères d'or bas au type de l'androcéphale, dans le département de la Gironde; et, d'autre part, cette région se rattache certainement aux Aquitani par les monnaies à la croix. Or, ces monnaies d'argent n'ont jamais été recueillies dans les départements de la Charente et de la Charente-Inférieure.

(5) Prov. : Camp de Bonneuil, Vienne (E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 41, 1 ; 5 gr. 90); Alise Sainte-Reine. — Je considère cette attribution comme douteuse. Les lettres Sa sont peut être le commencement d'un nom d'homme. Voy. ce que j'ai dit plus haut, p. 219.

CHAPITRE XII

temple? au-dessous, SACTMOS, t et n liés. Cat. B. N., 4514. (Fig. 187) (1).

Les pièces d'Arivos-Santonos (Fig. 188. Arg.; Cat. B. N., 4525 et s.) sont généralement un peu plus usées que celles portant San-



tonos seul (4520). C'est donc avec une apparence de raison qu'on les considère comme plus anciennes (2).

A. de Barthélemy assurait que les Arivos ne se trouvent pas sur l'ancien territoire des Santones (3). En effet, les provenances de cette pièce n'apportent rien de concluant (4). Toutefois nous noterons que le trésor de Vernon en contenait au moins 60 exemplaires. Cette monnaie a été assez répandue pour qu'on eût intérêt à l'imiter. On a, en effet, de la trouvaille de Jersey, une déformation dont les légendes sont reconnaissables et les types semblables, quoique moins bien gravés (5).

Le trésor de Vernon contenait un certain nombre de pièces d'argent avec la légende *Nercod* de chaque côté, une tête à gauche et un cheval à gauche (*Cat. B. N.*, 4535).

IV. NAMNETES ET ANDECAVI.

Des quarts de statère portant les uns une tête à droite et les autres, un type déformé, ressemblant à la poignée d'une épée et au

(1) Prov. : lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 30, 1).

(2) A. Véry, Les monnaies frappées en Saintonge, dans la Rev. poitevine et saintongeaise, t. VIII, 1891, p. 113.

(3) R. N., 1885, p. 154.

(4) En nombre à Chantenay et à Limesy; isolées près de Châteauroux (*Cat. B. N.*, 4520), à Paris (4526); à Paix, à Verneuil, aux environs d'Evreux (L. Coutil, *Inventaire m. g. Eure*, p. 15 et 23); à Ancy-le-Franc, Yonne, 1 conservée au Musée d'Auxerre (*Dict. arch. G.*, 1, p. 58); 3 au Mont-Beuvray; 1 à Plombières, Vosges; 1 au Belpberg, près Thun, Suisse (Meyer, *Beschreibung*, p. 28). Voy. aussi mon tableau, ch. xx1.

(5) Cat. B. N., 10385; Atlas, pl. XXV.

sommet du fourreau (Fig. 4; Cat. B. N., 6722) (1). Aux RL les deux variétés ont un personnage marchant à gauche tenant un marteau et un objet recourbé. Devant, un objet, considéré à tort comme un sigma par Parenteau (qui s'appuyait sur cette interprétation pour attribuer les pièces aux « Samnites des bords de la Loire), peut-être une enclume selon Hucher (2).

La Commission de la Topographie des Gaules a classé aux Cenomani de jolies pièces d'or sur lesquelles la tête est placée sur une sorte de support et entourée de quatre autres petites têtes reliées par des cordons perlés (*Fig. 189*) (3). Parenteau a attribué ces pièces aux Namnètes et son opinion paraît mieux s'accorder avec les provenances.

Des pièces d'or blanc, assez bon, ont aussi le buste entouré de petites têtes (4). Au R2 au dessus du cheval à droite, deux orne-



ments en demi-cercles, et, au-dessous, un buste, les bras étendus (*Pl. II, 22*), qu'il faut évidemment rapprocher du type analogue de

(1) Prov. : 5 à Ancenis et Cholet (F. Parenteau, Bull. Soc. archéol. Nantes, t. II, 1862, p. 115, pl. II, 6 et 7; t. à p., Essai sur les monnaies des Namnètes, 1863, p. 15; cf. Inventaire archéol., 1878, p. 80, pl. 41, 1 et 2); au Pin-en-Mauges, canton de Cholet (Congrès archéol. de France, en 1871, Caen, 1872, p. 52); environs d'Ancenis (Cat. B. N., 6721).

(2) Le type de ce personnage a pu donner naissance à celui de la pièce d'or (Unelli ou Baiocasses) qui porte une lyre sous le cou au droit et une autre au \mathcal{R} (Musée de Lyon; E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 69, 1).

(3) Prov.: Le Fief-Sauvin, arrondissement de Cholet (F. Parenteau, Bull. Soc. archéol. Nantes, t. II, 1862, p. 109, pl. I, 7); autre avec tête à g., à Paimbœuf (Ibid., p. 110, pl. I, 9). — Un exemplaire, sans le support sous la tête et avec sanglier au-dessus des cheveux, a été trouvé dans la commune de Lorigné, arrondissement de Melle, Deux-Sèvres (or blanc, 7 gr. 95; collection G. Chauvet).

(4) Prov. : Ancenis (F. Parenteau, *Inventaire archéol.*, 1878, p. 79, pl. 40, n^o 9). Cet exemplaire est entré dans ma collection; 7 gr. 35.

la série suivante, classée aux Andecavi (*Cat. B. N.*, et *Atlas*) (1) ou aux Namnetes (Parenteau), comprenant des statères d'or bas, rouge, qui portent une sorte de croix devant la tête, entourée de cordons



perlés avec petites têtes. Au R2, sous l'androcéphale, à droite, un personnage à micorps, étendant les bras (*Fig. 190.* Cf. *Cat. B. N.*, 6723 et s.) (2). On en connaît des exemplaires en métal très bas; de même

Fig. 191.

les quarts de statère se rencontrent en or bas et en métal qui ne ressemble plus guère à l'or (Fig. 191).

Certains exemplaires laissent voir sous la tête le souvenir du support (Fig. 192) qui existe complet sur les pièces de meilleur



style et de bon or décrites plus haut (Fig. 189). La filiation des types paraît ainsi démontrée.

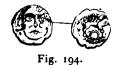
Je place ici, avec réserves, un statère de bas or, pesant 7 gr. 16, dont la tête à chevelure rayonnante est très particulière (Fig. 193) (3).

(1) Cf. Dict. archéol. Gaule, t. ler, p. 60.

(2) Prov. : En nombre à Combrée, à Candé et à La Faucille, Maine-et-Loire (voy. trésors nº 148 bis, 149 et 150); 2 au Ménil, Mayenne (tr. nº 176); Savenay et Nantes (F. Parenteau, Bull. Soc. archéol. Nantes, t. II, 1862, p. 113, pl. II, 3 et 4); Chapelle-Saint-Florent, Maine-et-Loire (Répert. arch. de l'Anjou, 1865, p. 7); aux Belles-Poitrines, commune d'Angers (Musée d'Angers; Répert. arch. M.-et-L., 1859, p. 292); Véretz, Indre-et-Loire (Bull. Soc. archéol. Vendômois, t. XIX, 1880, p. 89); confins de l'Anjou et de la Bretagne (3 pièces au Musée de Rouen; E. Lambert, Essai, I, p. 124, pl. III, 19 à 21); Nantes (Cat. B. N., 6723). Quart aux mêmes types; tr. commune de la Pommeraye, arrondissement de Cholet (rens. comm. par M. Godard-Faultrier); Cholet (Cat. B. N., 6724).

(3) Prov. : Trouvé dans la Loire, à Angers (P. Ch. Robert, Annuaire Soc. Num., t. V, p. 314, pl. V, 5; classé aux Redones); autre exempl. au Musée de Saint-Germain-en-Laye (E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 62, fig. 87; cet ex.

A la même région appartiennent évidemment les petites pièces de la trouvaille 148 (Fig. 194. Cf. Cat. B. N., 6455 et s.).



V. AULERCI CENOMANI ET DIABLINTES.

Les monnaies des Aulerci Cenomani (1) se divisent en deux classes. L'une composée de statères de bon or et de style ancien avec tête à droite (Fig. 195; entourée de petites têtes pour une

classe déjà postérieure, Fig. 9) et, au revers, figure ailée sous le cheval. On peut comparer ces pièces à des monnaies analogues classées aux Namnètes. La deuxième classe comprend des monnaies d'or bas, souvent fourrées, avec une



Fig. 195.

tête à droite, et au revers un personnage couché sous l'androcephale et tenant une lance (2). Il y a déjà longtemps que les statères au différent du personnage renversé ont été attribués au Maine (3). Et il est certain que les provenances constatées confirment cette manière de voir (4). Mais il y a parmi ces pièces, des variétés qui appartiennent à des émissions distinctes les unes des autres, sans

aurait été trouvé dans le Finistère, selon le Dict. archéol. Gaule, pl. de m. nº 202).

(1) La leçon Cenomanni est donnée par les meilleurs manuscrits de César.

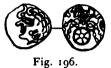
(2) Dict. archéol. Gaule, p. 93 et 94, d'après Hucher.

(3) E. Lambert, Essai, I, p. 163, citant Ch. Drouet, Des types les plus habituels des médailles gauloises, 1843, in-8°.

(4) Environs du Mans (Lambert, I, p. 122-123; cf. R. N., 1859, p. 85); plusieurs au Mans (Lambert, I, p. 124, et Cat. B. N., 6869); dans la Sarthe (E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 9, 1, et pl. XIV, 1 et pl. XV); à Mamers, en billon (Ibid., pl. 27, 1); près de Vancé, Sarthe (Lettre du 3 octobre 1829, ms. conservé à la Soc. des Antiquaires de France); à Laigle, Orne (Dict. arch. Gaule, II, p. 62); entre Mortagne et Bellême (Lambert, II, p. 94 et 133); près de Vitré, Ille-et-Vilaine (Ibid., p. 89); à Bain et aux environs de Rennes (Ibid., II, p. 90-91); près de Janzé, Ille-et-Vilaine (Ibid., p. 93); La Rousière, commune de Coulonges, près de Rivray, Eure-et-Loir (Coll. P. Daupeley, à Nogentle-Rotrou); à Huisseau-en-Beauce, Loir-et-Cher (Dict. arch. Gaule); Mamers, Sarthe (Cat. B. N., 6523, classée aux Osismii).

qu'on puisse dire encore s'il s'agit de monnaies d'âges différents ou de peuplades diverses (1). Remarquons que, sur quelques pièces de cette série, l'androcéphale est ailé.

C'est vraisemblablement aux Cenomani qu'on peut attribuer les



quarts de statère portant sous le cheval androcéphale une roue (Fig. 196) (2).

Je ne vois pas de raisons suffisantes pour attribuer au même peuple le remarquable statère avec la jument allaitant son poulain,

qui a été trouvé près de Tours (Fig. 62) (3).

Mais c'est probablement dans le Maine qu'il faut placer le lieu d'émission de curieux statères, sans doute assez anciens, dont la tête (Fig. 197) relativement de bon style, me paraît devoir être



Fig. 197.

rapprochée de celle du statère (contremarqué de l'hippocampe), trouvé près de La Ferté-Bernard, Sarthe (Fig. 61) (4) et de celles des statères avec le cavalier armé, attribués aux Redones. Sur les statères de poids

élevé, mais d'or pâle, trouvés près de Craon (Mayenne), on voit un trait sinueux allant de la bouche au cou (cf. un statère dit arverne). Le Re présente un animal au milieu de traits assez peu distincts. Je ne m'arrête pas aux descriptions qu'on en a données (5), car il

(1) C'est peut-être une fabrication locale d'une région plus occidentale qu'il faut voir dans un quart de statère, avec le personnage renversé, trouvé à Montournais, Vendée (E. Hucher, l'Art. g., pl. 29, 2; 2 gr.). Voy. aussi le ch. xm.

(2) Deux exemplaires tr. à Allonnes, Sarthe (Cat. B. N., 6875 et 6876. Le 6875 me paraît être l'exemplaire publié avec la même provenance, par E. Hucher, R. N., 1865, p. 219).

(3) C'est le classement proposé dans le Dict. arch. Gaule, t. I, p. 94; suivi par le Cat. B. N., 6901 (Atlas, pl. XXIV). Hucher disait qu'il est de « style redon » (l'Art. gaul., pl. 99, 1); Saulcy le classait aux Turones (Lettres, p. 12).

(4) R. N., 1850, pl. II, i = Cat. B. N., 6897.

(5) Deux exemplaires (7 gr. 90 et 8 gr. 20) tr. à Craon. Voy. A. Chabouillet, dans Bull. Soc. Antiq. France, 1872, p. 127, fig., et 1873, p. 142; E. Hucher, dans Bull. Soc. d'agric., Sc. et arts de la Sarthe, t. XXII, 1873-1874, p. 401-402, et l'Art gaulois, 2º partie, p. 90-91 (Cf. Mélanges de Num., t. Iºr, 1874-75, p. 1-9, fig.). Un exemplaire sans provenance, au Musée de Rouen, pèse 7 gr. 97

me paraît évident qu'il s'agit d'une déformation des chevaux, encore assez nets sur la pièce trouvée près de la Ferté-Bernard. Il semble même que l'épi, au R, forme un trait d'union de plus entre ces diverses pièces et celles des Redones.

Je ne sais si les petites pièces d'argent (*Fig. 198*), dont on trouve au moins deux modules, appartiennent aux Cenomani ou aux Carnutes (1). On les a trouvées en nombre à Montfort-le-Rotrou; mais on en a recueilli aussi au camp d'Amboise (2). E. Hucher a groupé diverses variétés avec la tête de Pallas (qu'il appelle Minerve-Belisama), plus ou moins déformée et, au R μ , des symboles (sanglier, hippocampe) accompagnant le cheval (3).



Les Aulerci Diablintes auraient eu une monnaie d'or offrant pour signe distinctif une sorte de fleur entourée d'un nimbe de perles (Fig. 199) (4).

E. Hucher a proposé d'attribuer aussi aux Diablintes des monnaies gauloises qu'on a trouvées souvent à Jublains et au gué de Saint-Léonard. Le personnage placé sous le cheval androcéphale (l'aurige tient un torques) du revers tient deux objets qui ressemblent à des sabliers, accompagnés à droite et à gauche de deux lignes recourbées (ces symboles représentent peut-être des têtes humaines). Le métal est un or très bas (5) que certains auteurs ont qualifié de

(cf. Lambert, *Essai*, I, pl. II, 12). Un autre a été trouvé récemment aux Provenchères, près de Craon (P. de Farcy, dans *Bull.commission histor. et archéol. de la Mayenne*, 1894, p. 61). Un autre du Cabinet de France provient des Aubrais, près d'Orléans (*Cat. B. N.*, 6913).

(1) Le Cat. B. N. les classe aux Carnutes (nº 5967-5981).

(2) E. Cartier, Monnaies gaul. du camp d'Amboise, t. à p., p. 8, pl. nº 8.

(3) Voy. Art gaulois, I, p. 31; II, 1874, p. 33 à 35.

(4) E. Hucher, l'Art gaulois, 1[™] partie, p. 12, 1/4 stat. tr. à Jublains, 1 gr. 85, fig. Autre trouvé aux confins de la Sarthe et de la Mayenne (R. N., 1865, p. 218, fig. Je crois que c'est l'exemplaire 6902 du Cab. de France).

(5) Prov. : Près d'Alençon (E. Hucher, l'Art gaulois, 1^{re} partie, p. 12, pl. 91, 1); département de la Mayenne (*Ibid.*, 2); enceinte d'Igé, Orne; Oisseau

CHAPITRE XII

billon (Fig. 24). Retenons que le métal de ces pièces est fort bas et que les types paraissent le résultat de la dégénérescence du personnage ailé et renversé des monnaies qu'on peut attribuer aux Cenomani. Ces remarques me portent à croire que les monnaies attribuées aux Diablintes peuvent n'être que des pièces des Cenomani frappées à une basse époque.

(Bull. Commission hist. et arch. Mayenne, 1894, p. 60); Le Ribay, Mayenne (Cat. B. N., 6488; cf. trouvaille n° 175). Cf. Dict. archéol. Gaule, I, p. 340.

CHAPITRE XIII

MONNAIES DES PEUPLES ARMORICAINS

Ce n'est pas dans un ouvrage général qu'on peut tenter de donner un classement nouveau pour une série aussi nombreuse, aussi complexe, aussi obscure, que celle des monnaies émises par les peuples de l'Armorique. Toutefois, j'ai cru devoir le faire dans une certaine mesure; et si les restrictions que j'ai formulées peuvent paraître moins satisfaisantes que les rubriques données antérieurement dans divers ouvrages, j'ai la conviction que cette méthode est plus scientifique (1).

Plusieurs auteurs ont voulu se servir de certains symboles secondaires pour déterminer le classement de monnaies à divers peuples armoricains. Mais on peut voir ce qu'est devenu ce système en parcourant le *Catalogue* du Cabinet de France où des pièces, portant le sanglier sous l'androcéphale, sont classées, les unes aux Baiocasses (6967 à 6982), les autres aux Curiosolites (6586 à 6681). D'autres monnaies avec la lyre sous l'androcéphale sont données aussi aux Baiocasses (6983 à 6988) et aux Curiosolites (6682 à 6714). D'autres encore, avec une figure couchée sous l'androcéphale, sont placées parmi celles des Baiocasses (6989-91), des Osismii, des Curiosolites et des Cenomani (2).

(1) J'ai donné, dans le chapitre xx1, un groupement des trésors de monnaies armoricaines. Voici les nºº de l'inventaire qu'il faut comparer aux indications réunies dans le présent chapitre : nºº 27, 28 à 30; 37 à 48; 76 à 82 bis, 102 à 110, 151 à 164, 175 et 176, 179 à 184, 233. Ce relevé fournit de précieux renseignements.

(2) On ne s'étonnera donc pas que je préfère ne pas tenir compte d'un certain nombre de provenances pour lesquelles j'ai, non pas une description, mais l'indication d'un nom de peuple.

CHAPITRE XIII

Dans ces conditions d'incertitude, il est préférable de tenter un classement chronologique, basé sur la nature du métal. Les provenances constatées exactement serviront ensuite à faire la répartition entre les peuples. Mais il ne faut pas se dissimuler que le nombre des dépôts, quoique déjà important, n'est pas suffisant pour permettre des attributions certaines. Ainsi la plupart des trésors du département des Côtes-du-Nord contiennent des monnaies avec le différent de la lyre et avec celui du sanglier. Aussi, tandis que Gaultier du Mottay attribuait le sanglier aux Osismii et la lyre aux Curiosolites, Lambert donnait les deux symboles à ces derniers. On conviendra avec nous que les attributions actuelles doivent être acceptées avec des réserves.

A. de Barthélemy, reconnaissant les difficultés du classement, plaçait en tête de la série armoricaine les pièces d'or à la tête laurée, qui auraient été frappées chez les Venetes et les Namnetes. Il attribuait le type de l'androcéphale à « une mauvaise interpré-« tation du type primitif, due à l'inhabilité du graveur gaulois ». Il proposait de voir dans le type de la tête principale, entourée de têtes plus petites, une allégorie d'une confédération de peuples (1). Enfin il croyait que le monnayage des Unelli a donné naissance à celui des Redones et des Curiosolites (2).

Nous classerons parmi les premiers spécimens du monnayage armoricain les pièces d'un bon or, pesant environ 4 gr. pour les



demi-statères et 2 gr. pour les quarts, qui sont classées les unes aux Unelli, les autres aux Baïocasses. Celles-ci portent au R2 un aurige

(1) On sait que divers auteurs ont proposé de voir dans ce type une représentation d'Ogmius, dieu de l'éloquence dont parle Lucien. Ch. Robert, qui a réfuté cette opinion, proposait de voir sur ces pièces des têtes coupées (Cf. plus haut, p. 153).

(2) Note sur le monnayage du nord-ouest de la Gaule, 1891, in-8°, 8 p. (Extr. des Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et B. L.). Réimpression avec quelques additions et notes dans la Rev. celtique, juillet 1891.

PEUPLES ARMORICAINS

tenant un symbole qui ressemble à une clef double (Fig. 200); Cat. B. N., 6949) (1). Sous le cheval on trouve déjà la lyre que nous verrons sur des monnaies armoricaines tardives. A l'exergue est une légende simulée. Celles qu'on attribue aux Unelli ont au droit sous le buste une épée à large lame qu'on retrouve au R2 sous le cheval. L'aurige tient un symbole en forme de navire. La légende est simulée, et, comme sur les pièces de la série précédente, on constate la présence d'une sorte de tige sinueuse terminée par un épi, devant le cheval (Fig. 201; cf. Cat. B. N., 6927)(2). C'est un motif dont on constate la présence sur des statères trouvés dans la



Touraine et dans le Maine (Voy. p. 220 et cf. plus bas ceux des Redones) et qui permettra sans doute d'établir la filiation de certains types de monnaies armoricaines.

On connaît aussi des exemplaires de métal blanchâtre avec l'aurige tenant le navire (*Pl. II*, 21) (3).

Sur une division de statère, portant aussi l'épée au droit et au B2, l'aurige paraît sauter au-dessus de son cheval (Fig. 202).

Des pièces d'or où l'épée tient une place prédominante paraissent

(1) Prov. : Bois-Halbout, commune de Cesny-en-Cinglais, Calvados (Lambert, II, p. 86, pl. VII, 2; E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 47, 2; 7 gr. 96); Saint-Vigor-le-Grand, près Bayeux (*Ibid.*, p. 87, pl. VII, 3); Torteval, arr. de Bayeux (Lambert, I, p. 125, n° 1); Bayeux (*Ibid.*, p. 126, pl. IV, 19); Le Lorey, Manche (*Ibid.*, p. 121, II, 28); Bayeux et Vendeuil (*Cat. B. N.*, 6947 et 6948); Sommervieu, près de Bayeux (Lambert, I, p. 119, pl. II, 5); bois de l'ancienne commanderie de Baugy, près de Balleroy (*Ibid.*); Sainte-Marie-du-Mont, Manche (Musée de Saint-Germain, n° 1760).

(2) Prov. : En nombre à Etréville, Eure (tr. nº 73).

(3) Prov. : Silly (Orne) autrefois au Musée de Falaise (Lambert, I, p. 53, 121 et 158, pl. II, 25. Exemplaire trouvé avec 5,000 pièces de Néron à Commode). — Un exemplaire analogue, pesant 3 gr. 30, est conservé au Musée Hunter, à Glasgow (G. Macdonald, *Cat. of the Hunterian collection*, t. I, 1899, p. 289, nº 34, pl. XX, 11. appartenir aussi au pays des Unelli (Demi-statère : petit personnage traversé par une épée. Quart de statère : grande épée debout et petit personnage à droite; Fig. 12) (1). On a classé au même peuple le statère qui porte au R₂ un cheval dont l'aurige est remplacé par une épée (Cat. B. N., 6922; Fig. 203).

Aux Baïocasses on donne les pièces d'or avec tête à cheveux bouclés où le cheval paraît conduit par un oiseau; dessous chaudron et légende simulée (Demi-statères et quarts, 4 gr. 15 et 2 gr. 03 environ; cf. Fig. 3) (2). Sur une variété, la légende est simulée par un méandre (3). Une autre classe de pièces analogues pré-



Fig. 204.

Fig. 205.

sente un aurige tenant un fouet; à l'exergue le méandre (Demistatères et 6954, quart. Fig. 204) (4). D'autres ont au Rt un cheval conduit par deux hippocampes? (Fig. 205) (5).

Signalons encore des demi-statères de bon or sur lesquelles l'aurige tient une hache; dans le champ, deux autres haches (6).

Un statère d'or porte le sanglier-enseigne dans un cercle de points

(1) Ces deux pièces, trouvées aux environs de Falaise, étaient conservées autrefois au Musée de cette ville (Lambert, I, p. 120, pl. II, 17 et 19; E. Hucher, l'Art. gaulois, pl. 4, 2). Un autre demi-statère au type de l'épée debout provient aussi des environs de Falaise (Cat. B. N., 6942; 4 gr. 18).

(2) Prov. : Demi-statères, près de l'ancienne abbaye d'Ardennes, environs de Caen en 1856 (Lambert, II, p. 69, pl. II, 10; Musée de Caen); environs de Caen (Cat. B. N., 6950). Quarts de statère : Environs de Caen, en 1830 (Lambert, I, p. 120, pl. II, 13); Caen (Cat. B. N., 6951).

(3) Baron Chaudruc de Crazannes, Note sur la découverte en Normandie d'une monnaie d'or classée parmi les médailles de Pannonie, dans R. N., 1857, p. 307-308.

(4) Prov. : Pièces analogues près de Bernay (Lambert, I, p. 119, pl. II, 7); Mesnil-Mauger, arr. de Lisieux (Lambert, II, p. 72 et 129; pl. III, 2); Hermivalles-Vaux, près Lisieux (Ibid., p. 72, pl. III, 1); Norolles, arr. de Pont-l'Evêque (Dict. arch. Gaule); Fécamp, Seine-Infér. (Lambert, I, p. 119, pl. 11, 9).

(5) Prov.: Fécamp (Musée de Rouen; E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 68, 2).

(6) Prov. : Bayeux et autre dans le Calvados (Lambert, I, p. 121, pl. II, 27); cf. E. Hucher, l'Art. g., pl. XI, 2 (3 gr. 87).



sous un cavalier à droite. Au droit, la tête est surmontée du sanglier (1).

Un autre statère d'or porte la même tête et, au R2, sous le cavalier, une sorte de rosace (2).

11 est difficile de classer avec certitude le rare quart de statère, de bon or, dont voici la figure (206) (3). Il y a peut-être quelque affinité entre le revers de cette pièce et celui d'une autre pièce d'or avec un sanglier à gauche (4).

P. Lemière a attribué aux Osismii, comme trouvées sur leur



territoire, les pièces de bas or, qui portent une sorte de rameau inscrit dans un triangle (5).

Signalons aussi un statère d'or pâle dont le Rt montre un oiseau perché sur une jambe de l'androcéphale (Fig. 207) (6). C'est évi-

(1) Prov. : Près de Callac, Côtes-du-Nord (P. Lemière, Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 223, pl. III, 14). Quart de statère à Pen-ar-Creach, en Saint-Divy, entre Guipavas et Landerneau (*Ibid.*, pl. III, 15); pièces attribuées par Lemière aux Curiosolites. Autre exemplaire de 7 gr. 25, trouvé à Kérouilleen-Penmarc'h (Finistère), coll. P. du Châtellier (G. Vallier, Congrès archéol. de France, à Vannes, 1881, p. 288).

(2) P. Lemière, loc. cit., p. 223, fig.; tr. à Crozon (Finistère). Attribué aussi aux Curiosolites.

(3) Prov. : près de Saint-Pol-de-Léon, Finistère (P. Lemière, Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 231, pl. III, 18; cf. Lambert, II, p. 76 et 135, pl. IV, 12); un exemplaire dans la commune de Vertou, Loire-Inférieure (Coll. E. Lalanne, à Bordeaux; 1 gr. 60); un exemplaire au cab. de France (Acquis. récente).

(4) R. N., 1840, p. 248; cf. E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 72.

(5) P. Lemière, Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine, dans Bull. archéol. de l'Association bretonne, t. III, 1852, p. 219, pl. II, 1. — Cat. B. N., 6576; Atlas, pl. XXII.

(6) Prov. : près du village du Lodo, commune d'Aradon, Morbihan (Musée de Vannes); A. de Barthélemy, dans R. N., 1885, p. 155.

CHAPITRE XIII

demment une déformation des statères décrits comme appartenant aux Namnetes (1).

C'est Lambert qui a formulé l'attribution aux Corisopites des pièces d'or bas partant l'androcéphale sur le dos duquel est un oiseau, et, au-dessous, un taureau-enseigne (2). Il y a de cette série, très nettement délimitée, des statères (*Fig. 208*) et des quarts (3).

Les Redones (4) ont certainement frappé monnaie pendant longtemps. C'est pourquoi on peut leur attribuer, d'après les prove-



Fig. 208.

Fig. 209.

nances, des monnaies de types assez divers et d'aloi différent. Les premières, avec la tête laurée (assez semblable à celle de statères trouvés dans le Maine), portent, au R2, un cavalier tenant une lance et un bouclier (*Fig. 209*). Cf. *Cat. B. N.*, 6756, 8 gr. 11; quarts, 6758, etc. (5).

(1) F. Parenteau, Odyssée de la bécasse en Gaule, dans Bull. Soc. archéol. Nantes, 1873; p. 29; cf. Invent. archéol., 1878, p. 79, pl. 40, n° 10.

(2) Essai, I, p. 25, pl. IV, 23 et 24. — Prov. : en nombre à Creniat-sur-Yen, commune de Plounéour-Trez, arr. de Quimper; un quart de statère à Saint-Servan (Lambert, II, p. 87); à Saint-Méen, près de Lesneven, et à Château-neuf-du-Faou (divisions).

(3) Cette attribution aux Corisopites est d'autant plus douteuse que l'existence de ce peuple à l'époque de César n'est nullement prouvée. Cf. J. Loth, L'émigration bretonne en Armorique, 1883, p. 57.

(4) Le nom de *Redones* a été traduit par « conducteurs de charrettes » (H. d'Arbois de Jubainville, dans *Rev. archéol.*, 1891, I, p. 203).

(5) Prov. : Isolément près d'Antrain et aux environs de Rennes (Lambert, II, p. 71, pl. II, 23 et 24); La Fontenelle, arr. de Fougères (*Ibid.*, II, p. 70-71, pl. II, 19); Saint-Georges-de-Reintembault, près Fougères (Comm. de M. Malherbe à la Commission de topographie des Gaules); environs de Bayeux (Lambert, I, p. 121); Saint-Aubin-du-Perron, près de Coutances (*Ibid.*, p. 121).

Quart de statère à Saint-Marc-le-Blanc, arr. de Fougères (Lambert, II, p. 70; pl. II, 17). Un statère à Brielles, arr. de Vitré (P. Lemière, Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 226). Un autre aurait été trouvé à Vitré

Des variétés ont une lyre sous le cavalier (*Cat. B. N.*, 6759) (1); (*Fig. 210*). On pourrait donc rapprocher de ces pièces d'or, sans

conclure prématurément, les monnaies de bas métal qui portent aussi une lyre sous l'androcéphale (*Fig. 211*) (2). Ce classement aurait au moins une base digne d'être prise en considération. D'ailleurs, c'est en suivant

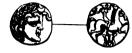


Fig. 210.

ce principe que Lambert (3) a classé aux Redones des pièces de billon avec roue sous l'androcéphale (*Fig. 212*); cf. *Cat. B. N.*, 6774 et s. (4), après avoir donné au même peuple des pièces d'or



assez bon, portant aussi une roue sous l'androcéphale (Fig. 213; cf. Cat. B. N., 6765-68) (5), bien que le droit fût assez différent.

(F. Parenteau, Bull. Soc. archéol. Nantes, t. II, 1862, p. 109, pl. I, n° 6); un autre exemplaire, appartenant à F. de Saulcy, proviendrait de Châteaubriant (*Ibid.* Cette provenance n'est pas indiquée dans le Cat. B. N.); un à Bayeux (Musée de Saint-Germain, n° 1763).

(1) Prov. : En nombre près de Rennes. Isolément à Saint-Pierre-des Landes, Mayenne (Lambert, II, p. 71); à Saint-Malo (*Ibid.*, p. 70 et 133). Quart de statère, environs de Fougères (Lambert, II, p. 71); 2 à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Manche (tr. n° 164).

(2) Prov.: Cherbourg (Cat. B. N., 6985); Moncontour, Côtes-du-Nord (6703-04); Saint-Pierre-de-Plesguen, Ille-et-Vilaine (6683, 6693-95); Coutances (Lambert, I, 127, pl. V, 2). — Quarts; à Landelle, près de Vire (Cab. Soc. Antiquaires de Normandie, à Caen; *Ibid.*, pl. V, 7); à Coutances (*Ibid.*, p. 127, pl. V, 5).

(3) E. Lambert, Essai, II, p. 21.

(4) Prov. : Amanlis, en nombre. Isolément, environs de Rennes (Cat. B. N., 6776 et 6792); Noyal-sur-Vilaine (Lambert, II, p. 89); Saint-Malo-de-Beignon (Ibid.); dans la Vilaine.

(5) Prov. : Triqueville, près de Pont-Audemer, Eure (Lambert, I, p. 126, pl. IV, 20; E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 18); quart de statère avec cercle perlé, environs de Rennes (Lambert, II, p. 93, pl. IX, 10). — Cf. plus haut, p. 289.

Toutefois il ne faut pas oublier ce que j'ai dit en tête de ce chapitre à propos des attributions basées sur divers symboles.

Le Catalogue du Cabinet de France classe aux Osismii (1) des pièces d'or bas qui portent une tête à droite, entourée d'un cordon



auquel est attaché une autre petite tête. Au B2, androcéphale à gauche et tête reliée à un cordon qui se prolonge devant l'animal; au-dessous, symbole appelée « tente » par divers auteurs (2) et ressemblant aussi à une façade de temple (*Fig. 215*) (3). Voici une division avec le type déformé (*Fig. 216*; trouvaille de Jersey).







Une autre variété avec androcéphale conduit par un aurige analogue à celui du type précédent porte un symbole qui ressemble à sablier renversé (4). Il y a lieu de remarquer que les statères de ces deux séries ont une croisette au-dessus de la tête et que les

(1) Il est évident que la Commission de la Topographie des Gaules s'est montrée trop généreuse pour les Osismii, car elle leur a attribué des pièces de styles trop différents (*Atlas*, pl. XXI et XXII).

(2) Cat. B. N.; Dict. arch. Gaule, texte du nº 61 des pl. de m. (« une tente ou un tugurium gaulois »).

(3) Prov. : En nombre, à Plestin, Côtes-du-Nord (Cat. B. N., 6504); à Creniat-Plounéour, Finistère; à La Villeneuve-Lanvénégen, Morbihan; un à Brélevenez, près de Lannion (P. Lemière, Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 217). Quarts de statère, en nombre, à Kersaint-Plabennec, Finistère; (Cat. B. N., 6536).

(4) Trésor de Kersaint-Plabennec (voy. nº 82 bis de mon inventaire pour plus de détails); statères et quarts.

quarts portent seulement un signe en forme d'amande. Cette marque est évidemment intentionnelle.

Des statères analogues de la trouvaille de Plestin portent une figure ailée, renversée sous l'aurige (1).

Les Osismii ont peut-être émis encore de très petites pièces (o gr. 70, o gr. 90, o gr. 93), qui offrent une tête très dégénérée à droite et au B2 un quadrupède à tête d'oiseau; dessous, une sorte de rameau vertical (2).

Les Curiosolitæ (mieux : Coriosolitæ) (3) ont reçu en partage des billons de la dernière période avec l'aurige très déformé et avec le sanglier (*Fig. 217*), et aussi avec la lyre, sous l'androcéphale (*Cat. B. N.*, 6586 à 6720 (4). C'est encore une attribution sujette à revi-



sion. Nous verrons d'ailleurs que d'autres pièces, portant le symbole du sanglier, sont peut-être mieux classées aux Baïocasses; et la lyre paraît sur des pièces d'or anciennes des Redones.

Mentionnons encore les pièces avec la tête dont le nez présente la forme d'un *upsilon* plus ou moins régulier (*Fig. 218*) (5). Ces

(1) Musée de Saint-Germain-en-Laye; Musée archéol. du Mans (E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 104).

(2) Prov. : Lannéanou, arr. Morlaix, Finistère (Musée archéol. du Mans; E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 55, 1 à 3).

(3) A. Holder, Altcelt. Sprachschatz, I, 1126; cf. Meusel, Lex. Cæs., I, 744.

(4) Prov. : Tourlaville, le Lorey, Huelgoat, Avranches, Moncontour, Saint-Pierre de Plesguen, Bain, La Nouée-Blanche (*Cat. B. N.*); 4 au camp du Châtellier, arr. d'Avranches (*Dict. arch. Gaule*); Callac, arr. Guingamp (*Dict.*, I, p. 220).

(5) Prov. : Huelgoat, Finistère (Cat. B. N., 6616); Moncontour, Côtes-du-Nord (6645); Avranches, Manche (6625-26); en nombre à Lannéanou (Finistère), à Hénan-Bihen (Côtes-du-Nord) et à Bédée (Ille-et-Vilaine); Dinan, Corseul, Saint-Servan et l'île des Ebihiens (P. Lemière, Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 221).

CHAPITRE XIII

pièces sont évidemment de la dernière période du monnayage armoricain.

On a attribué aux Baïocasses (1) une importante série de pièces portant une tête, entourée de petites têtes et surmontée d'un san-



Fig. 219.

glier; au R2 un sanglier sous l'androcéphale. On en connaît en or bas (2); en billon (*Fig. 219*) (3), et d'autres, très déformés (type du trésor d'Urvillle) dont le métal paraît presque du cuivre (4). D'autres

pièces de bas métal, avec les mêmes différents, sont rangées sous le nom des Osismii dans le *Catalogue* du Cabinet de France et dans l'*Atlas*. Il en est de même d'une autre série avec le même droit, qui présente au B2 l'androcéphale surmonté également de deux têtes reliées à des cordons fleuronnés; dessous, un sanglierenseigne relié à un aigle (?) placé devant lui (*Fig. 220*) (5).

(1) Dict. archéol. Gaule, t. Ier, p. 114.

(2) Prov. : Castillon, près Bayeux (*Cat. B. N.*, 6982); Chàteau de Coulombières, près Trévières, Calvados (Lambert, II, p. 125, pl. IV, 1); environs d'Avranches (*Ibid.*, pl. IV, 2); environs de Falaise, autrefois au musée de Falaise (*Ibid.*, pl. IV, 3). Quarts : environs de Bayeux (*Ibid.*, p. 126, pl. IV, 25); Jort, Calvados (*Ibid.*, p. 91, pl. VIII, 23); environs de Brest (*Ibid.*, p. 92, pl. IX, 7).

(3) Prov. : Aunay, Calvados (Cat. B. N., 6974; E. Hucher, l'Art. g., pl. 37, 2); près de la Pierre grise, arr. du Havre (Recueil Soc. havraise d'études diverses, 1866, p. 210 et 213, pl. I, 2. Mairie de Montivilliers); Tourlaville et le Lorey (Manche), Avranches (Cat. B. N., 6586, 6593); Bain, Ille-et-Vilaine (6661); Morlaix (6539); environs de Saint-Malo (6554); pays d'Avranches, autrefois au musée de Falaise (Lambert, I, p. 135, pl. VII, 8); Martainville, entre Falaise et Harcourt (Ibid., I, p. 127); Huelgoat, Finistère (Cat. B. N., 6616); Moncontour, Côtes-du-Nord (6645); Avranches, en nombre (Lambert, II, pl. X, 11 et 12; Cat. B. N., 6625 et 6626); en nombre à Creniat-Plounéour (Finistère).

(4) Prov. : Coutances (Lambert, I, p. 129, pl. V, 19. Pièce épaisse de deux millimètres).

(5) Prov. : En nombre à Huelgoat et à Morlaix (*Cat. B. N.*, 6572, 6575, 6555). Je pense que la provenance d'Huelgoat doit être identifiée avec celle de Scrignac (canton d'Huelgoat, Finistère). Cette localité a donné un trésor contenant beaucoup de ces pièces. Une trouvaille analogue a été faite à Plestin (Côtes-du-Nord)

On attribue aux Abrincatui des pièces dont la tête est barbue avec une couronne de cheveux frisés; au R2 rouelle sous l'androcéphale, à droite (*Fig. 221*) (1). Cette attribution d'une variété,



d'ailleurs très rare, ne repose que sur la présence de quelques exemplaires dans le trésor de Montanel.

On a classé aux Veneti les pièces d'or à la tête entourée de cordons avec des petites têtes, portant, au R2 une figure couchée sous l'androcéphale (2). Des pièces ana-

logues sont classées aux Osismii (dans le *Cat. B. N.*, 6527, 6530-35); et d'ailleurs, il est probable que certains exemplaires devraient être restitués aux Aulerci Cenomani (3).

Cette série permet de saisir comment les types gaulois sont souvent devenus incompréhensibles. Comparez une pièce d'or assez bon, attribuée aux Aulerci Cenomani (*Fig. g*; *Cat. B. N.*, 6826) et celle, de métal inférieur, classée — à tort, je crois — aux Osismii (*Fig. 222*; cf. *Cat. B. N.*, 6519).

et une autre au Grand-Hugen en Lannéanou (Finistère); cf. Ectot-les-Baons, Seine-Inférieure (tr. nº 233).

(1) Prov. : En nombre à Montanel, Manche (cf. E. Hucher, Art. g., II, nº 7; Cat. B. N., 6813 et S.); une à Cléden-Cap-Sizun, arr. de Quimper (Dict. arch. Gaule, t. I^{er}, p. 291).

(2) P. Lemière, dans Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 227-228, acceptant l'opinion de M. de Kergariou. — Prov. : 2 aux environs de Vannes; autre, près de Lannion; en nombre à Sens-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine (tr. nº 102); un à Blain, arr. de Savenay, Loire-Inf. (Musée de Nantes; Dict. arch. Gaule, I, p. 166); un autre à Caden, arr. de Vannes (E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 85, 2). Un autre exemplaire, un peu différent, trouvé à Triqueville, arr. du Havre (Musée de Rouen; E. Hucher, l'Art g., II, p. 18, p. 22).

(3) Remarquons, en effet, que le n[•] 6523 du Cabinet de France, classé aux Osismii, a été trouvé à Mamers (Sarthe).



Fig. 222.

On verra comment l'aile du génie couché (R2 de la première des deux pièces) est devenue un symbole, inexpliqué jusqu'à ce jour.

Les provenances permettraient de placer plutôt chez les Redones l'émission de certaines pièces de bas métal, qui portent aussi un personnage renversé sous **l'and**rocéphale à droite (1).

Faut-il donner encore aux Redones, comme on l'a fait (*Cat. B. N.*, 6811, *billon* (2); 6804, *or* (3), les pièces qui portent un hippocampe



sous l'androcéphale? (Fig. 223). C'est une attribution qui repose sans doute sur la présence de ces pièces dans le dépôt d'Amanlis (4). Mais un seul trésor n'est pas suffisant pour baser une conclusion aussi importante. Les peuples armoricains for-

maient certainement une confédération, au moins à l'époque de la campagne de César. Par suite, nous sommes autorisés à penser que les monnaies des divers peuples pouvaient circuler chez leurs

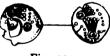


Fig. 224.





voisins. Donc, la présence d'un type monétaire dans un trésor, même en plusieurs exemplaires, ne saurait prouver que ce type est local.

(1) Prov. : Saint-Pierre-de-Plesguen et Bain, Ille-et-Vilaine (Cat. B. N., 6715 et 6716); La Noë-Blanche, Ille-et-Vilaine (6717; le texte du Catalogue me paraît doublement erroné); 2 à Tonquédec (Côtes-du-Nord), 2 à Plouneour, 1 près de Morlaix (P. Lemière, Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 217); une à Bain, Ille-et-Vilaine (Musée de Saint-Germain-en-Laye, n° 1819).

(2) Prov.: En nombre à Amanlis (Cat. B. N., 6811-12); Camp de Péran, Côtes-du-Nord (Musée de Melun); Laval (F. Parenteau, Bull. soc. archéol. Nantes, t. II, 1862, p. 118, pl. II, 9).

(3) Prov. : Saint-Georges-de-Reintembault, arr. Fougères (Lambert, II, p. 89, pl. VIII, 2); quart, Landerneau, Finistère (*Ibid.*, p. 93, pl. IX, 13).

(4) Lambert attribuait aux Osismii ces pièces avec l'hippocampe (*Essai*, 11° partie, p. 21).

Voici deux spécimens des derniers produits du monnayage armoricain, provenant du trésor de Jersey (*Fig. 6* et *Fig. 224*).

Je classe ici, provisoirement, à cause de la provenance, les petites pièces d'argent qui portent une tête avec *Esvios* et un lion *Fig.* 225) (1) ou une tête à droite et un Pégase (2).

Si l'on admet que des statères et quarts de statère de types armo-

ricains ont été frappés du côté de la Suisse (voici un quart de statère classé aux « Armoricani émigrés »; *Fig. 226 ; Cat. B. N.*, 9298), comme certaines provenances paraissent l'indiquer (3), on pourrait peut-être



Fig. 226.

rapprocher de cette série un quart de statère d'or blanc (Pl. III, 22; Cat. B. N., 6909 (4).

(1) Prov. : 8 à Jersey (Cab. de France, 10380; musée archéol. du Mans; coll. A. de Barthélemy). Cf. R. N., 1884, p. 183, et 1885, p. 477.

(2) Prov. : Jersey (Cat. B. N., 10381); R. N., 1883, pl. I, 3.

(3) Prov : Argovie et Schönenwerd sur l'Aar, canton de Soleure (H. Meyer, Beschreibung, p. 18, n° 101, et p. 28, pl. III, 142). Cf. R. N., 1869, pl. II, 14. Pièces portant la figure couchée sous l'androcéphale ou la tête entourée de petites têtes. — La question me paraît encore très obscure. Deux hypothèses sont à examiner : 1° ces pièces de type armoricain ont été importées par le commerce chez les Helvètes; 2° elles ont été frappées dans cette région. Si les provenances permettent un jour de vérifier la seconde hypothèse, il faudra se souvenir que les Cenomani étaient probablement originaires de la Bavière septentrionale (Voy. à ce sujet, H. d'Arbois de Jubainville, Les Celtes, 1904, p. 153).

(4) Autre exemplaire au Musée de Lyon.

CHAPITRE XIV

MONNAIES DU NORD-OUEST PEUPLES ENTRE LA LOIRE ET LA SEINE

I. Lexovii. - II. Aulerci Eburovices. - III. Carnutes. - IV. Turones.

I. LEXOVII.

Ce peuple est désigné clairement par l'inscription *Lixoviatis* sur un bronze avec tête à cheveux calamistrés dont le Rz porte un cheval derrière lequel on voit un épi ou arbre arraché; dessous, rouelle (*Fig. 227;* cf. *Cat. B. N., 7143*) (1). A côté de cette pièce, il



faut en placer une autre avec tête analogue, accompagnée du nom *Cisiambos*; au R2, un lion derrière lequel on voit un épi ou arbre arraché (2). Nous retrouvons le nom de ce personnage sur des bronzes épais (3) avec une tête à gauche; au R2 un aigle à gauche

(1) Prov. : Caudebec-lez-Elbeuf, arrondissement de Rouen (Lambert, Essai, II, p. 107, pl. XV, 5; l'abbé Cochet, Répert. archéol. Seine-Infér., c. 324).

(2) Prov. : Jort, près de Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados (Lambert, II, p. 115, pl. XVI, 25); Bois-Halbout-Cesny, Calvados (Lambert, II, p. 129); 2 à Berthouville (Cat. B. N., 7151 et 7154). — Cf. R. N., 1886, p. 505.

(3) Prov. : Vieux, près de Caen (Lambert, p. 141, pl. IX, 2; Musée Soc. Antiquaires de Normandie); Gouy, arrondissement de Rouen (*Ibid.*, p. 121;

LEXOVII

et une légende fruste qui comprend le nom de fonction Arcantodan (Cat. B. N., 7158). Une variété a, au Rt, avec le même aigle, la légende Publicos Simissos Lixovio (Fig. 228). Sur une autre pièce, on trouve autour de l'aigle, Cisiambos Cattos Vercobreto, et, au Rt, une fleur à quatre pétales autour de laquelle on lit : Simissos publicos Lixovio (Cat. B. N., 7159).

A la même série se rattache le bronze fort rare avec ce même revers, qui a, au droit, l'aigle avec le nom *Maufennos Arcantoda(n)* (*Fig. 229*)(1). Cette finale me fait supposer que la pièce de Cisiambos, décrite plus haut, avec Arcantodan au RL, portait, dans la partie fruste, le nom de *Maufennos* (2). Nous aurions ainsi le nom de Cisiambos, associé d'une part à celui de Cattos vergobret et



d'autre part à celui de Maufennos *arcantodan*, deux magistrats d'ordre différent, mais autorisés sans doute à faire des émissions monétaires.

On classe encore aux Lexovii (à cause des lettres... VIO et d'une provenance) (3) des bronzes intéressants avec buste de face et cavalier terrassant un guerrier (*Fig. 230*; cf. *Cat. B. N.*, 7145-46).

Un autre bronze avec tête et cheval à gauche et la légende Tova, répétée au droit et au B2 (Cat. B. N., 7148), est placé à côté du précédent sans raisons suffisamment plausibles. On retrouve la même légende au droit d'une pièce avec cheval et sanglier.

La Commission de la Topographie des Gaules a classé aux

Dict. arch. Gaule, I, p. 458, disant que la pièce est dans la collection Saulcy); Jort, près de Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados (R. N., 1839, p. 13; Lambert, II, p. 108); Le Villeret, Berthouville, Eure (Cat. B. N., 7165); Pommiers, Aisne.

(1) Prov. : Paris et Ver-lez-Chartres (Cat. B. N., 7166 et 7167); Verneuil, Eure (L. Coutil, Invent. m. gaul. Eure, 1896, p. 46).

(2) D'ailleurs j'ai pu lire les lettres Mau.. sur le 7158 du Cab. de France.

(3) Prov. : Jort, Calvados (Lambert, II, p. 78 et 129, pl. IV, 17).

CHAPITRE XIV

Essui (1) des bronzes (*Cat. B. N.*, 7116-7138) que je considère comme des types déformés, dont l'attribution ne peut être faite avec certitude. Le bronze 7121 (tête à dr.; RL cheval derrière lequel on voit une palme ou un arbre) (2) doit se rattacher au bronze *Lixoviatis* (cf. aussi un bronze de *Suticos*).

Un autre peuple de la même région, les Viducasses, a reçu en partage une monnaie d'argent d'un style particulier (*Fig. 231*; 2 gr. 96). Mais la provenance enregistrée (3) est assurément insuf-



fisante pour servir de base à cette attribution. D'ailleurs, la pièce n'est pas sans analogie avec une pièce d'argent de l'île de Bretagne dont voici la figure (*Fig. 232*; d'après le n° 1 de la pl. G de l'ouvrage de Sir John Evans).

II. AULERCI EBUROVICES.

On classe aux Aulerci Eburovices une riche série de pièces d'or blanc (3 gr. 35 à 4 gr. 02) qui portent une tête à gauche, avec cheveux en S formant swastika; au B2 l'aurige paraît en voltige audessus du cheval; au-dessous, un loup (*Fig. 233* et 234) (4). Un

(1) C'est le même peuple que les *Esuvii*, selon d'autres auteurs. Certains manuscrits de César donnent la forme *Sesuvios* et *Esubios*. La commission place ce peuple dans le diocèse de Séez (cf. E. Desjardins, *Géogr. Gaule rom.*, t. I, p. 338; t. II, p. 492). M. A. Longnon croit qu'il faut corriger les passages de César en *Lexovios (Atlas hist. France*, p. 5. Cf. A. de Barthélemy, *Rev. celtique*, t. XII, 1891, p. 310). Voy. le résumé de cette question dans T. Rice Holmes, *Cæsar's Conquest of Gaul*, 1899, p. 423-426.

(2) Prov. : Foret de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(3) Prov. : La Maladrerie, près de Caen (Lambert, I, p. 133, pl. VI, 24; Hucher, *l'Art g.*, II, nº 52; cet exemplaire serait à la Bibliothèque de la ville de Caen); même provenance donnée pour l'ex. de la Bibliothèque Nationale (6946).

(4) Prov. : Environs d'Elbeuf (Musée de Rouen; Lambert, Essai, II, p. 88, pl. VII, 18); Normandie (Musée de Rouen; Lambert, I, 123, pl. III, 16); Les

statère remarquable de la collection Danicourt, au Musée de Péronne (Fig. 235; cf. Atlas, pl. LV, 14), a le flan très large des



statères des Parisii et montre dans la chevelure de la tête le rameau ou branche de gui qu'on voit aussi sur les autres pièces et sur une variété, de types un peu différents (*Fig. 236*; *Cat. B. N.*, 7015).



D'autre part, il y a dans le champ du R2, devant le cheval, une sorte de cordon qu'on retrouve sur des demis et quarts de statère, attribués aux Caletes (*Fig. 237; Cat. B. N.*, 7170-71, 3 gr. 85;



4172-73, 1 gr. 78 et 2 gr. 05). Il est fort probable que le prototype de toute cette série est le statère, classé aussi aux Caletes, dont la

Andelys (*Ibid.*, 17; E. Hucher, *PArt gaul.*, II, p. 12, fig. 12); quart de statère, au Vieil Evreux (Musée d'Evreux; Lambert, II, p. 121, pl. II, 29); La Hayedu-Theil, arrondissement de Louviers, Eure (Lambert, II, p. 74 et 128, pl. III, 14); Les Andelys (E. Hucher, *PArt gaul.*, II, n° 12; *Cat. B. N.*, 7016); en nombre au Mesnil-Raoul (tr. n° 71). — Un demi-statère, portant un sanglier sous le buste et un autre sous le cheval, au R2, a été trouvé à Vernon (Coll. A. Changarnier, 3 gr. 08; *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 251, pl. II, 16). C'est sans doute une émission de basse époque. tête est une assez belle copie de celle d'Apollon du statère macédonien (*Pl. I, 15*, bon or, 8 gr. 07; *Cat. B. N.*, 7169).

Des bronzes, portant une tête très déformée, surmontée du sanglier, et au R2 un cheval accompagné d'un sanglier, ressemblent à certains statères attribués aux Nervii (*Fig. 238*) (1). Un bronze avec tête de Diane diadémée (devant, la légende douteuse *Ebu*-



rovix (?) avec lettres liées) porte, au B_{L} , un cheval avec sanglier, rameau et deux S (2). Ce type de B_{L} est à peu près le même sur un autre bronze dont la tête à cheveux calamistrés est évidemment empruntée à un denier romain; devant, cep de vigne (Fig. 239;



Fig. 241.

Cat. B. N., 7040-42) (3). Un bronze à tête casquée avec Aulircus, porte au R2 un génie ailé devant un lion; dessous, cercle perlé avec point et sanglier (Cat. B. N., 7046). Autre bronze épais avec cheval et sanglier-enseigne, accompagnés des légendes Aulirco-

Eburovicom (Fig. 240. Cf. Cat. B. N., 7047-49) (4).

Il faut sans doute classer aux Aulerci Eburovices un bronze avec Conteciod au droit et un sanglier-enseigne au R(Pl. III, rg) (5). Un bronze avec tête casquée et la légende **HCOYAFEFIO** porte,

(1) Prov. : Etaples (Cat. B. N., 7023); Paris (7027).

(2) Prov. : Vieil-Evreux (Musée d'Evreux; Lambert, I, p. 139, pl. VIII, 19; L. Coutil, Invent. des m. gaul. du département de l'Eure, 1896, p. 42); Verneuil, Eure (L. Coutil, *ibid.*, p. 42).

(3) Prov. : Vieil-Evreux (Musée d'Evreux; Lambert, l, p. 139, pl. VIII, 20); à Contermont, canton d'Orgères, arrondissement de Châteaudun, Eure-et-Loir (Musée de la Société dunoise; Bull. Soc. dunoise, 1870, p. 27).

(4) Prov. : Vieil-Evreux (Musée d'Evreux; Lambert, I, p. 139, pl. VIII, 21); Fouilles du temple de Mercure, à La Roche (Musée Soc. Antiq. de l'Ouest, à Poitiers).

(5) Voy. p. 112. – Prov. : Un dans la Seine; un à Verneuil, Eure.



CARNUTES

au \mathcal{RL} , un cheval entouré de cordons perlés, terminés par des feuilles (*Fig. 241*) (1). C'est un type qui a beaucoup d'analogie avec un de ceux décrits plus haut (*Fig. 239*).

II. CARNUTES.

Diverses pièces d'or, statère et divisions, ont été attribuées aux Carnutes, sans aucune certitude (*Cat. B. N.*, 6057-6068) (2). Plus certain est le classement des pièces d'or avec tête et aigle devant lequel est une croisette cantonnée de points (*Fig. 242*) (3). Ce R μ est presque identique à celui de bronzes certainement carnutes



(Cat. B. N., 6108) dont on trouve des variétés avec tête différente à droite ou à gauche (Cat. B. N., 6117, 6132). Sur un autre bronze l'aigle, peut être d'un meilleur style, paraît combattre un serpent (Cat. B. N., 6077); et, ailleurs, l'aigle est accompagné d'un aiglon (Fig. 243; cf. Cat. B. N., 6088) (4).

(1) Prov. : Paris, dans la Seine (Cat. B. N., 7139). Attribué aux Essui, d'après F. de Saulcy, R. N., 1865, p. 151.

(2) Voy. pour les statères aux types du Philippe, p. 220 et 221 et aussi le chapitre xx1, pour les statères en forme de balle marquée d'une croix, qu'on n'a pas hésité à considérer comme les premières monnaies d'or des Carnutes (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 233).

(3) Prov. : Plusieurs à Orléans, dans la Loire. — Pour le poids de ces pièces, voy. p. 70.

(4) Prov. : Pièces à l'aigle seul ou avec aiglon, en nombre dans la Loire, à Orléans; 1 à Epieds, Loiret (Bull. Soc. archéol. Orléanais, t. VII, 1879, p. 420); 6 à Santeau, canton de Pithiviers (Bull. Soc. arch. Orléanais, t. VIII, 1883-84, p. 247); à Mérouville, arr. de Chartres (tr. nº 75 bis); Verneuil, Eure; Brionne, Eure; Grigny, Aisne; 11 à Pommiers, Aisne; Vermand (Bull. arch. Comité, 1894, p. 482); près de Reims (tr. nº 167); La Cheppe, Champlieu, Oise; 4, forêt de Compiègne; Hermes, Oise; 4 au Mont-César; 4 à Alise; 17 au Mont-Beuvray; 1 à Bourges; La Cheppe, Marne (anc. coll. Morel); Poitiers; Écornebœuf, Dordogne; Vieille-Toulouse,

CHAPITRE XIV

Les autres types sont un aigle de face (Fig. 244; Cat. B. N., 6140, 6147) (1); un loup (?) à gauche (Fig. 245; Cat. B. N.,



6217 (2) dont on connaît des déformations (6188; Fig. 246); un cheval accompagné d'un sanglier (6202), ou de quatre petits cercles (6218).

La série carnute comprend en outre de nombreuses pièces avec des noms divers. D'abord, une pièce d'argent portant derrière la



tête des lettres, qui d'après F. de Saulcy (3) auraient été copiés sur une monnaie celtibérienne; au Rt taureau avec oiseau et audessous Koiioc rétrograde (Pl. II, 23; Cat. B. N., 6308, 2 gr. 97). Un revers analogue reparaît avec la légende Konat, sur des bronzes (Fig. 247; Cf. Cat. B. N., 6314-6317) (4) dont le droit a une tête déformée, analogue à celle de certains bronzes des Aulerci Eburovices et même de quelques pièces d'or des Remi et des Nervii.

Des bronzes avec le nom de *Tasgetios* ont une tête à cheveux calamistrés et un Pégase, types empruntés à des deniers romains

(1) Prov. : Nombreux dans la Loire, à Orléans; à Triguères et Epieds, Loiret (*Bull. Soc. archéol. Orléanais*, t. VII, 1879, p. 203 et 420); en nombre à Boisgibault, arr. d'Orléans (tr. n° 139).

(2) Prov. : 4 à Paris, dans la Seine ; un au Mont-Beuvray.

(3) R. N., 1859, p. 409. — Il s'agit du denier attribué par A. Heiss à Carabaca et Contrebia.

(4) Prov. : Bazoches-les-Hautes (*Cat. B. N.*, 6313; Artenay, Loiret, 2 exemplaires (*R. N.*, 1837, pl. III, 3; 1859, pl. XIII, 17; F. de Saulcy, *Lettres*, p. 23); Pommiers, Aisne.



CARNUTES

(Fig. 248) (1), ou une tête et un loup (Fig. 249) (2). Sur la première de ces pièces le nom du droit, considéré par L. de la Saussaye comme celui de l'aïeul de Tasgetios, a été interprété par A.



de Longpérier comme un surnom d'Apollon (3). On ne s'étonnera guère que je considère le problème comme non résolu par ces hypothèses. L'attribution des pièces au Tasgetius, cité par César (l. V, c. xxv), paraît plus vraisemblable.

Un bronze avec tête casquée, une légende incomplète (lue à tort (Obnos) et un cavalier au R₂ est peut-être carnute (4). En tous cas



le bronze avec Aremacios devant la tête l'est sûrement, à cause du Rt (Fig. 250), semblable à celui d'une pièce décrite plus haut.

Une tête semblable à celle des bronzes carnutes les plus communs paraît sur le bronze portant au R2 un monogramme composé de K et A, et un aigle combattant un lézard (*Fig. 251*). Un mono-

(1) Prov. : F. de Saulcy dit que plusieurs exemplaires de sa collection viennent du cabinet Tôchon d'Annecy, des dragages de la Seine et de Bazochesles-Hautes; un ex. des fouilles de Grésigny, à Alise (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 13; le Cat. B. N., ne donne qu'une provenance : Paris, n° 6302); Orléans, dans la Loire; Poitiers; Pommiers, Aisne.

(2) Prov. : Bois-Halbout, commune de Cesny-en-Cinglais, Calvados (Lambert, II, p. 129). Un très bel exemplaire de la coll. Saulcy a été trouvé, en 1864, au camp d'Amboise (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 14. Provenance omise dans le Cat. B. N.).

(3) R. N., 1837, p. 1; A. de Longpérier, Cat. Rousseau, nº 19; Cat. B. N., p. 140.

(4) Prov. : Camp d'Amboise (F. de Saulcy, R. N., 1865, p. 150; Cat. B. N., 6311).

gramme analogue (K, A, T et L) est devant une tête sur le bronze qui porte au R un lion ailé, à droite (Fig. 252)(1).



On en connaît un autre avec *Catal* devant la tête et lion avec sanglier au Rt (*Fig. 253*) (2). Le même droit se voit sur une autre pièce avec l'aigle (*Fig. 254*). F. de Saulcy considérait le type de l'aigle éployé sur un foudre comme essentiellement carnute (3).

Un bronze d'assez joli style porte *Caballos* au-dessus d'un taureau (*Cat. B. N.*, 5968) (4). Il est rapproché dans l'*Atlas* (pl. XVIII),



du statère, qui porte un nom analogue écrit en lettres grecques (*Fig. 255*). Mais il n'y a aucun rapport de style entre les deux pièces.

Le bronze Toutobocio-Atepilos (Fig. 256)(5) a une certaine ana-

(1) Prov. : Pays chartrain (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 15; Cat. B. N., 6337, proven. non indiquée).

(2) Prov. : Un certain nombre d'exemplaires proviennent du pays chartrain; un trouvé à Vendeuil-Caply (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 16); Châteaudun (Cat. B. N., 6324); Verdes près de Châteaudun (F. de Saulcy, Annuaire Soc. Num., 1867, p. 16. Je pense qu'il faut identifier cet exemplaire avec le n° 6331 du Cabinet de France. Je n'accepte pas la lecture de Saulcy qui a vu un **R** final retourné).

(3) Annuaire Soc. Num., 1867, p. 16. — 1 ex. à l'aigle, tr. à Beaune (Commun. de M. A. Changarnier).

(4) Prov. : 3 à Poitiers; camp d'Amboise; Méron, Maine-et-Loire. — Cette pièce est certainement carnute selon le Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 233.

(5) Prov. : Poitiers; Méron, Maine-et-Loire; camp d'Amboise; Pommiers. Aisne; Vendeuil-Caply, Oise; 1 rue Pavée à Bourges (*Mém. Soc. Antiq. Centre*, t. VI, 1875-76, p. 329).

CARNUTES

logie de fabrique avec les précédents. Mais un autre bronze, avec tête (imitée de celle d'Apollon sur un denier romain) et lion accompagné de la légende *Cambil*, pourrait bien appartenir à une autre



région (1). Un bronze plus gros et d'une fabrique différente (tête à gauche; Re lion et Snia (?); Cat. B. N., 6377; Fig. 257) (2) appartient sans doute aussi à un peuple différent. On a trouvé à Artenay



(Loiret) un certain nombre de bronzes avec tête à droite et lion (ou loup) à gauche (*Fig. 246*. Cf. *Cat. B. N.*, 6181-91) (3). Ces pièces sont à rapprocher comme types du bronze précédent.



Quant au groupe des bronzes aux légendes Artos (Fig. 258) (4), Acutios (Fig. 259)(5), Acussros (Fig. 260) (6), Kariba (Fig. 261) (7),

(1) Attribué aux Bituriges par F. de Saulcy (R. N., 1868, p. 6 = Lettres, p. 322), puis aux Aulerci Eburovices (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 95). Prov. : Très fréquent à l'oppidum de Levroux, Indre; 5 à Alise-Sainte-Reine.

(2) Prov. : Un, foret de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(3) Cf. R. N., 1836, p. 381.

(4) Prov. : 8 au Camp d'Amboise (cf. Cat. B. N., 6386).

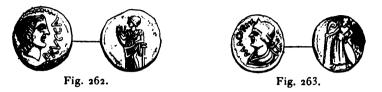
(5) Prov. : Plusieurs au camp d'Amboise et Manthelan, Indre-et-Loire (Cf. Cat. B. N., 6390); Manthelan (Coll. Soc. archéol. Touraine; E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 52, 2); 4 à Poitiers.

(6) Prov. : 6 au camp d'Amboise (cf. Cat. B. N., 6394).

(7) Prov. : 4 au camp d'Amboise.

Drucca (Fig. 262) (9), il est à peu près certain qu'il appartient à une région des bords de la Loire entre Orléans et Tours. J'ai déjà étudié les types de ces pièces (voy. p. 200).

Quant à la pièce de Magurix (Fig. 263) (2), elle me paraît d'une



fabrique différente (3). Mais un petit bronze, avec Turona devant la tête, porte au R2 la légende Drucca et une figure ailée debout, presque semblable à celle des pièces avec Magurix (Pl. III, 15) (4). On peut donc conserver le classement actuel.

Le type du cheval accompagné du sanglier a sans doute conduit à classer la pièce d'argent Andecombo (Fig. 264) aux Carnutes, car ce type existe sur un bronze attribué à ce peuple, d'ailleurs



Fig. 264.

Fig. 265.

sans certitude. La tête du droit est particulièrement intéressante à cause de la barbe; les cheveux paraissent traités comme sur les bronzes Katal. Mais les provenances ne jettent aucune lumière sur la question, car la pièce a été fort répandue (5).

(1) Prov. : 2 au Camp d'Amboise (cf. Cat. B. N., 6397).

(2) Prov. : Mont-Beuvray (R. N., 1899, p. 135; ex. détruit). Autres ex. au Musée de Rouen et au Cabinet de France (6398).

(3) E. Hucher a dit que la tête était de style véliocasse ou melde (l'Art gaulois, II, p. 45).

(4) Prov. : Camp d'Amboisc (R. N., 1846, p. 131, pl. IX, g). Cette pièce est conservée au Musée de Lyon.

(5) Cette pièce a été attribuée aux Remi par Saulcy (R. N., 1865, p. 140) et par Hucher (l'Art gaulois, I, pl. II, 1); mais elle ne se trouve pas dans le pays de Reims (L. Maxe-Werly, État actuel Num. rémoise, 1889, p. 3). -Prov. : Voy. le tableau, ch. xx1; Poitiers (Cat. B. N., 6353); Les Andelys et Verneuil, Eure. - « Ces pièces sont généralement très mal frappées, et lorsque D'autre part, j'attribue volontiers aux Carnutes le bronze portant une tête à gauche avec collier perlé et au R2 un aigle à gauche avec pentagone, accompagné de la légende Vocunilios (Fig. 265), classé aux Senones (1). Il y a d'ailleurs des affinités entre divers bronzes des Senones et des Carnutes (chevelure des têtes, aigle, pentagone, croisette cantonnée de quatre points) (2).

Je rattache encore la série suivante au monnayage des Carnutes.

Le nom de *Pixtilos* (lire *Piktilos*) paraît sur une série de pièces de bronze de types variés et fort intéressants que je vais indiquer brièvement en renvoyant aux figures. Ces pièces ont souvent le nom répété au droit et au R2.

1. Tête à gauche. Re Pégase à droite; hippocampe et pentagramme (7056) (Fig. 266) (3).



2. Tête barbue à dr. R2 Personnage assis tenant une sorte d'acrostolium; devant, fleuron. Dessous, un objet indistinct que le catalogue du Cabinet de France nomme un crabe (7058) (Fig. 267) (4).

3. Tête diadémée (Vénus?) à g. BL Griffon à tête de lion tenant un homme renversé sous sa patte gauche (7063) (Fig. 268) (5).

« la légende se lit, le sanglier surmontant l'enseigne n'est nullement apparent; « il arrive aussi fort souvent que le côté de la tête est frappé deux fois » (Rollin et Feuardent, *Catal. d'une coll. de médailles de la Gaule*, 1864, p. 14, nº 167).

(1) Prov. : Vendôme (Cat. B. N., 7575).

(2) Ces affinités s'expliquent fort bien par la situation géographique des deux peuples.

(3) Prov. : Un exemplaire trouvé près de Louviers, Eure (E. Lambert, Essai, I, p. 144, pl. X, 9; cf. E. Hucher, Art. g., pl. 56, 2).

(4) Cf. R. N., 1855, pl. VI, 5. Prov. : 2 dans le trésor de Jersey; 1 près de Blois (dans le commerce); à Verneuil, ainsi que tous les types suivants.

(5) La collection Ch. Robert aurait contenu un exemplaire avec la légende entière au revers (Ann. Soc. Num., 1878, p. 309). — Prov. : Attichy, arr. de Compiègne (Bull. Soc. archéolog. Soissons, t. III, 1849, p. 115); Condé-sur-Iton, Eure (Lambert, I, p. 144, pl. X, 10); environs d'Evreux (Musée d'Evreux); 4. Tête diadémée à dr. R2. Oiseau becquetant les baies d'une branche que tient une main sur laquelle il est posé (7068) (*Fig. 26 g*) (1).









5. Tête à dr.; derrière, fleuron. RL Griffon ailé; dessous, lis (« tente » selon le *Cat.* du Cab. de France, 7074) (*Fig.* 270) (2).



6. Tête à dr., analogue à celle des pièces de Tasgetios. Re Cavalier ailé, galopant à dr.; dessous, enroulement en S (7081). (Fig. 271) (3).



7. Tête diadémée (Vénus) à g. R. Chienne ou louve retournant la tête; au-dessus, lézard (7090) (Fig. 272) (4).

1 à Pommard, près Beaune (coll. Changarnier); 2 à Vertault, Côte-d'Or (Bull. Soc. Antiq. France, 1899, p. 299). — Mon exemplaire porte PILX au R2.

(1) Prov.: Forêt de Compiègne (R. N., 1894, p. 23); Poitiers; dans la Vilaine; 2 dans le trésor de Jersey; 1 près de Blois (ma collection).

(2) Prov. : Pommiers, Aisne; 3 au Mont-Beuvray; dans la Vilaine; un provient peut-être d'Evreux (coll. R. Forrer, à Strasbourg).

(3) Prov. : Attichy (Bull. Soc. arch. Soissons, t. III, 1849, p. 115); dans le Cotentin (Lambert, Essai, I, p. 144, pl. X, 8); La Grange-Frangy (Saône-et-Loire); Paris, dans la Seine; 5 dans la Loire, à Orléans; 1 à Lunéville (coll. R. Forrer); 1 à Chalon-sur-Saone (coll. A. Changarnier).

(4) Prov. : près de Louviers (Lambert, *Essai*, II, p. 110, pl. XV, 30); Pommiers (Aisne); un provenant des environs d'Orléans (ma collection); 1 à Alise-Sainte-Reine (*Rev. archéol.*, 1860, p. 327). CARNUTES

8. Tête à dr. Re Aigle éployé sous un fronton soutenu par des colonnes (7100) (Fig. 273) (1).

9. Tête casquée avec torques, à g.; derrière, rameau. RL Lion; au-dessus, deux cercles centrés d'un point; au-dessous, un objet

que le Cat. du Cab. de France nomme, sans raison plausible, un « sabre gaulois » (7105) (Fig. 274) (2).

Les poids des bronzes de Pixtilos sont très variables, même pour des exemplaires de mêmes types; les



Fig. 274.

poids extrêmes paraissent être 2 gr. 25 et 5 gr. 11 (3).

Ces monnaies sont attribuées aux Aulerci Eburovices dans le Dictionnaire archéol. de la Gaule, dans le Catalogue de la Bibliothèque et dans l'Atlas (Pl. XXVIII), c'est-à-dire dans les ouvrages inspirés de Saulcy. D'autre part, E. Hucher paraissait enclin à donner cette série aux Carnutes (4). Il est certain que les pièces de Pixtilos étaient associées à plusieurs centaines de bronzes au type de l'aigle, de l'aiglon et du serpent (6088), qui sont certainement carnutes, dans la trouvaille de Brionne (Eure); et, d'autre part, la trouvaille de Verneuil-sur-Avre (Eure), présentait avec 58 pièces carnutes à l'aigle, 51 bronzes de Pixtilos (tous les types sauf celui du Pégase) (5). Mais on peut dire aussi que ces trésors découverts dans l'Eure corroborent les trouvailles isolées que j'ai notées. Toutefois, on a fait dans le département de la Sarthe, à Vouvray-sur-

(1) Prov. : Près de Brionne, Eure (Lambert, pl. XV, 26); Chartres (Mém. Soc. archéol. Eure-et-Loir, t. II, 1860, p. 204); Pommiers, Aisne; Saint-Mauren-Chaussée, Oise; Paris, dans la Seine; Clermont-Ferrand; Poitiers. Un autre provient peut-être d'Evreux (Coll. R. Forrer).

(2) Prov. : Evreux (Cat. B. N., 7105); Orléans, dans la Loire.

(3) Cat. B. N., 7056-7110; cf. E. Hucher, Art. g., pl. 13, 23, 26, 32 et 56. Il est presque superflu de dire que nous ne connaissons aucune monnaie d'or ou d'argent de Pixtilos. Les erreurs de Lelewel à ce sujet (Type g., p. 369; cf. pl. VII, nº 53) ne sauraient nous arrêter.

(4) Art. g., II, p. 152.

(5) Ajoutez que plusieurs Pixtilos à revers différents ont été recueillis dans la Loire, près d'Orléans. Un a été recueilli près d'Artenay, Loiret (R. N., 1837, p. 81). On en a trouvé aussi 17 à Pommiers (Aisne) ct d'autres, en nombre, à Levroux (Indre) et dans le canton d'Orgères (Eure-et-Loir); à Boviolles. Tout ceci prouve que cette pièce a eu une large circulation.

Huisne (tr. nº 213) une trouvaille de onze Pixtilos au Pégase, à l'aigle, au cavalier ailé, au griffon, à l'oiseau sur la main, au quadrupède avec lézard. On ne saurait donc conclure définitivement en faveur de l'attribution aux Aulerci Eburovices.

On peut admettre que les pièces de Pixtilos sont contemporaines des monnaies carnutes à l'aigle et du bronze de Tasgetios (dont un exemplaire a été reconnu dans la trouvaille de Verneuil) (1). Ce qui frappe dans les pièces de Pixtilos, c'est d'une part la fabrique qui en est bonne et ensuite la singularité des types qui y sont empreints.

A. de Barthélemy a rapproché l'oiseau becquetant les baies de celui posé sur la main gauche du personnage sur le bas-relief portant *Deo Bemiluciovi* (2). Mais l'ensemble des types des monnaies de Pixtilos fait penser à une forte influence romaine. Il est évident du reste que la tête aux cheveux calamistrés est imitée de la tête d'Apollon sur les deniers de L. ou de C. Calpurnius Piso Frugi (3). Le Pégase pourrait bien être imité de celui des pièces de Q. Titius. Le personnage assis doit être emprunté à quelque denier romain et le griffon terrassant un homme fait penser aux intailles étrusques qui représentent le sphinx dans la même attitude. Les seuls types vraiment celtiques, avec l'oiseau analogue à celui des bronzes carnutes, sont ceux du buste portant le torques et du lion (4).

On peut classer aux Carnutes, du moins provisoirement, les intéressantes pièces du dépôt du champ de Lamoy (arr. de Blois,

(1) Les bronzes 7040-42 qui portent une tête à cheveux calamistrés (devant, cep de vigne, *Fig. 239*) doivent être rapprochés également du Tasgetios et du Pixtilos au revers du cavalier. — F. de Saulcy avait reconnu, dans une contremarque sur un bronze d'Auguste, la chienne ou louve d'une pièce de Pixtilos (*Mél. de Num.*, 1874-75, p. 191). Il n'y a pas à tenir compte de cette hypothèse.

(2) R. N., 1843, p. 301. Montfaucon, Ant. expl., t. II, p. 427.

(3) Cf. Marquis de Lagoy, pour les pièces d'argent à la légende **BIIINOC**, dans R. N., 1842, p. 12.

(4) Sait-on comment J. Lelewel interprétait les types des monnaies de Pixtilos? « La Chienne monétaire est la Gaule, et le lézard l'avertit du danger que « l'étranger porte au pays » (*Type gaulois*, p. 370). C'est un bel exemple des résultats du symbolisme. C'est du reste pour les pièces de Pixtilos que les divagations de Lelewel sont le plus insensées. Voyez les p. 380-383 de son livre où il dit que ce nom serait une « expression mystérieuse ».

CARNUTES

tr. nº 134. Cf. p. 205). Les types (Fig. 275) font penser à ceux d'une curieuse pièce d'or, localisée plus à l'ouest (Fig. 206) et davantage encore peut-être aux petites pièces du dépôt du pont de la Chaloire (Tr. nº 148), qui ont une tête de face et un sanglier (Fig. 194).

Je crois aussi qu'on peut classer aux Carnutes le demi-statère (*Pl. III*, 4) (1) et la division plus petite (*Pl. VI*, 5) (2), dont la tête est comparable à celle du bronze Aremacios. D'ailleurs, le



poids de la plus lourde de ces pièces (3 gr. 60) est semblable à celui d'autres pièces à l'aigle attribuées aux Carnutes, et de plus, on trouve des divisions (*Fig. 276*), dont l'aigle ressemble beaucoup à celui de la petite pièce (0 gr. 92), et dont le poids est sensiblement le même (voy. p. 64 et 70).

IV. TURONES.

La commission de la Topographie des Gaules a classé à ce peuple diverses monnaies d'or dont l'attribution me paraît fort incertaine (3).

Le nº 6421^A de l'Atlas porte une tête laurée et au R2 un cheval conduit par un oiseau (*Pl. I, 20*), type qui pourrait être rapproché de celui des pièces des Baïocasses. Un autre statère à large flan et des quarts avec tête laurée et aurige (*Cat. B. N.*, 6422, 6424-27)

(1) Prov. : Muides, Loir-et-Cher (R. N., 1838, p. 412; cf., 1836, pl. II, 12). E. Hucher dit que cette pièce a été trouvée à Bonneuil (Art. gaulois, pl. 70, 2). Je crois que c'est une erreur. La petite division aurait été recueillie au camp d'Amboise (*Ibid.*; cf. R. N., 1846, p. 116). — Les deux pièces sont aujourd'hui au Musée de Lyon, avec la collection de L. de la Saussaye.

(2) Pour les légendes, voy. **ΠΑΥΛΟΙΒ** dans la liste des légendes, p. 133.

(3) En cette occasion, le *Cat. B. N.* n'est pas conforme à l'*Atlas* et la rubrique *Turones* de la pl. XXVII n'existe pas dans le *Cat.* — Voy. plus haut les imitations du philippe qu'on peut attribuer aux Turones, p. 221.

CHAPITRE XIV

n'offrent rien de particulier et les provenances n'ont pas été relevées.

Quant aux bronzes portant l'ethnique Turonos, ceux de Cantorix doivent être classés dans la région du Jura. Les deux variétés



portant Triccos (bige avec guerrier armé d'un gæsum; taureau et vase) peuvent être maintenus provisoirement aux Turones (Fig. 277 et 278) (1).

(1) Prov. : Douze au camp d'Amboise; 1 à Néris, Allier; 2 à Poitiers (Coll. A. Richard, à Poitiers); 1 à Méron, Maine-et-Loire (R. N., 1898, p. 131). — Au sujet du type du char, voy. p. 202.



TRAITÉ

DES

MONNAIES GAULOISES

Digitized by Google

Digitized by Google

,

TRAITÉ

DES

MONNAIES GAULOISES

PAR

Adrien BLANCHET

BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, membre du comité des travaux historiques et de la société nationale des antiquaires de france, etc.

SECONDE PARTIE



PARIS ERNEST LEROUX, ÉDITEUR 28, rue bonaparte (vi^e)

1905

Tous droits réservés.

Digitized by Google

.

CHAPITRE XV

MONNAIES DES PEUPLES DU NORD DE LA GAULE

I. Caletes. — II. Veliocasses. — III. Atrebates. — IV. Morini. — V. Nervii. — VI. Treveri. — VII. Eburones; Aduatuci.

I. CALETES.

On a vu que j'ai rattaché aux Aulerci Eburovices les pièces d'or classées jusqu'à ce jour aux Caletes (*Cat. B. N.*, 7169-73) (1). Quant aux pièces d'argent à la légende *Caledu*, attribuées aux Caletes par Saulcy et divers auteurs, elles ont été recueillies sur divers points de la Gaule; mais les provenances du « Calidu » (près de Caudebec-en-Caux) sont fausses (2). Les pièces d'argent *Ateula-Ulatos* sont classées arbitrairement aux Caletes (*Cat. B. N.*, 7185-7202) (3). Les attributions des autres pièces avec *Ulatos* (7203-7205) et du bronze *Eiviciac* (7207) ne sont pas mieux fondées.

J'ai parlé dans un autre chapitre des bronzes au type du coq (7221 et s.).

(1) Voy. p. 222. On admet que le territoire des Caletes était séparé de celui des Aulerci Eburovices par les Veliocasses. Les monnaies des Caletes, s'ils en avaient eu de particulières, devraient ressembler plutôt à celles des Veliocasses.

(2) Pour la bibliographie, voy. ma liste de légendes. Ajoutez D^e E. Guéroult, Notes sur les antiquités gauloises de Caudebec-en-Caux, Le Havre, 1875, pl. de m. gaul. (L'auteur a dit que des pièces Caledu et Ateula avaient été trouvées au Mont Calidu. Il est certain qu'elles n'en provenaient pas); L. Coutil, L'époque gauloise dans le Sud-ouest de la Belgique et le Nord-ouest de la Celtique, Louviers, 1902, p. 13-15 (résumé de la question; quelques corrections à faire).

(3) Le Cat. B. N., n'a fait que suivre l'opinion de F. de Saulcy (voy. un résumé bibliographique suffisant dans Cat. B. N., p. 165).

II. VELIOCASSES.

Par les types et l'aspect général, il est évident que le monnayage des Veliocasses se rattache à celui des autres peuples situés au nord de la Seine.

Une série de statères et de quarts porte une tête déformée où le front et le nez forment une seule ligne courbe et où l'œil occupe une place prépondérante; l'oreille est remplacée par une étoile. Généralement, au revers, le cheval, à gauche ou à droite, est



accompagné d'un astre au-dessus et d'un autre au-dessous (Fig. 279 et 280; Cat. B. N., 7230-52) (1). Les provenances enregistrées indiquent plutôt une région plus occidentale que celle des Atrebates (2).

Remarquons que dans cette série, nous trouvons, comme pour l'Armorique, comme pour d'autres régions de la Gaule Belgique, des pièces de même type en or, en billon ou argent (*Cat. B. N.*, 7240-7247) et en bronze (7248-7250).

Une déformation plus accentuée de la tête se voit sur un quart de statère, qui a le cheval à droite, au R2; dessous un emblème rectangulaire (3).

(1) Cf. les pièces réunies, sans attribution précise, par A. Hermand, Num. gallo-belge, 1864, p. 128-129, pl. XIV, 150-155.

(2) Prov. : Breteuil, Oise (Lelewel, pl. III, 41); Vendeuil-Caply, Oise (Cat. B. N., 7239); Ainières, Hainaut (Bull. Comm. royales d'art et d'archéologie, XXXIX, 1900, p. 94; Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles); Fallencourt, arrondissement de Neufchâtel-en-Bray, Seine-Inférieure (Lambert, Essai, II, p. 84, pl. VI, 14; Musée de Rouen); Falaise (Cat. B. N., 7231); environs de Falaise, autrefois au Musée de Falaise (Lambert, I, p. 132, pl. VI, 12). Quarts : Doudeville, arrondissement d'Yvetot (Ibid., II, p. 84, pl. VI, 16; Musée de Rouen); Rugles, Eure (Cat. B. N., 7236).

(3) Prov. : au camp de Sandouville, arrondissement du Havre (Bull. Soc. Antiq. Normandie, 1860-61, p. 439; E. Lambert, II, p. 77, pl. IV, 14; cf. l'Archæologia de Paris, 1897, p. 117).

VELIÓCASSES

C'est encore aux Veliocasses qu'on peut attribuer les nombreuses variétés de pièces portant d'un côté un personnage courant et



au Rc un cheval, androcéphale ou non, accompagné d'astres (Fig. 281) (1).

Une variété intéressante permet de distinguer un sanglier sur le

bras gauche du personnage (2). De rares exemplaires portent une légende qui paraît être *Epadunac* (*Fig.* 282) (3).

D'autres pièces se rattachent à la même série; mais le personnage





est agenouillé, les jambes en arrière et jointes (Fig. 283) (4).

(1) Prov. : En nombre à Epinay-Sainte-Beuve, Seine-Inférieure (tr. nº 232), et à Saint-André-sur-Cailly (tr. nº 222; Cat. B. N., 7266, 7271, 7297); au Villeret, Berthouville, Eure (7277, 7279); à Vendeuil-Caply, Oise (7263, 7273, 7276, 7283, 7287, 7292, 7298); Beauvais (Mém. Soc. acad. d'archéol. de l'Oise, t. XVIII, 1902, p. 381); Forêt de Compiègne; un à Saint-Martin-du-Manoir, mairie de Montivilliers (Recueil Soc. havraise d'études diverses, 1866, p. 213); Hermes et Pont-Sainte-Maxence, Oise (Bull. archéol. du Comité, 1897, p. 544); Pinterville, Eure. On les rencontre souvent dans le pays entre Beauvais et Rouen (A. Danicourt, dans Rev. archéol., 1886, I, p. 74, pl. III, 7); on en a trouvé aussi au Mont-César (Oise) et à Pommiers (Aisne). Sur ces pièces voy. aussi La Saussaye, dans R. N., 1840, p. 256; Deville, Mém. Soc. Antiq. Normandie, 2° série, t. I, p. 60, et A. de Barthélemy, dans Congrès international de Numism., Paris, 1900, p. 81 (donne diverses provenances pour la Seine-Inférieure, l'Oise et l'Aisne); 1 à Vieille-Toulouse.

(2) Prov. : Epinay-Sainte-Beuve (Cat. B. N., 7300). Sur ce type, voy. E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 41, nº 57.

(3) *Prov.* : Saint-Georges-en-Chaussée, Oise; Grand, Vosges (A. de Barthélemy, *Congrès*, 1900, p. 79, fig.). — Un autre exemplaire est conservé au Musée de Lyon.

(4) Prov. : au Mesnil-Raoul, Eure (voy. trouvaille 71); à Saint-André-sur-Cailly, Seine-Inférieure (E. Hucher, l'Art gaulois, 2° partie, 1874, p. 39, n° 56); à Fontaine-Saint-Lucien (*Mém. Soc. acad. d'archéol. de l'Oise*, t. XVIII, 1902, p. 382); Breteuil et Mont-César, Oise. Ces bronzes, trouvés dans l'Eure, me paraissent d'autant plus intéressants qu'ils portent au R2 un cheval androcéphale, type emprunté évidemment à l'Armorique et établissant un trait d'union entre le monnayage de cette région et celui des pays situés au



nord de la Seine. Une autre variété, avec le personnage agenouillé à droite, portant, au R2, un sanglier (Br. trouvé au Mont Saint-Pierreen-Chastres, Oise; Musée de Saint-Germain-en-Laye, nº 820.



Pl. III, 10) (1) est aussi fort intéressante, car on connaît des bronzes, classés aux Veliocasses, qui ont le sanglier, soit comme type principal (*Cat. B. N.*, 7333, 7342; 7349; 7352. *Fig. 284*) (2).



Le nº 7340 porte au droit une tête et *Stratos* (*Fig. 285*) soit comme symbole (variété citée plus haut ; 7328 et bronzes de *Suticos*).

Un bronze porte une tête avec la légende Ratumacos (voy. ma liste de légendes) et au R2 un cavalier (Fig. 286; Cat. B. N.,

(1) Un exemplaire, qui paraît semblable, a été trouvé à Nogent-les-Vierges, Oise (Houbigant, Recueil d'antiq. bellovaques, 1860, p. 52, fig. 7).

(2) Prov. : Saint-André-sur-Cailly (tr. nº 222). — Cf. un autre, d'une fabrique un peu différente (*Cat. B. N.*, 10352; Meulan).



7372) (1). Cette légende se retrouve sur un bronze avec Suticos (Fig. 287; Cat. B. N., 7367) (2). Voici une série de pièces avec



ce nom, orthographié aussi avec deux C, et associé quelquefois à celui de Velioca 6 complet ou abrégé (Fig. 288 à 292; cf. Cat.



B. N., 7356, 7357, 7360, 7363, 7367, 7370) (3). L'un de ces bronzes porte une tête coupée au-dessus du cheval (Fig. 293) (4).

III. ATREBATES.

Les statères sont d'un or jaune, allié d'une petite partie d'argent, et le flan en est étroit, ce qui produit généralement un type incomplet (5). Les traits sont assez nets ainsi que les boucles de cheveux

(1) Prov. : Près de Brionne, Eure (A. Deville, Essai sur les méd. gaul. de Rouen, dans Mém. Soc. Antiq. de Normandie, t. XI, 1837-39, p. 69, pl. I, 1; Musée de Rouen); Pommiers, Aisne; Vendeuil-Caply, Oise.

(2) Prov. : Neufchâtel-en-Bray, Seine-Inférieure (A. Deville, loc. cit., p. 72, pl. I, 2; Musée de Rouen; cf. l'abbé Cochet, Répert. arch. Seine-Inf., c. 246); Epinay-Sainte-Beuve (Cochet, loc. cit., c. 252); I Forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); à Meulan (Bull. Soc. Antig. France, 1879, p. 92).

(3) Prov. : Londe, près de Louviers (Lambert, Essai, II, p. 107, pl. XV, 6); Louviers (type du taureau; Lambert, loc. cit., pl. XV, 7); Rouen (plusieurs de la série, selon Cochet, Répert., c. 358); un au type du taureau aurait été trouvé à Souhesmes, Meuse (renseignement de M. Liénard, communiqué par M. A. de Barthélemy).

(4) Prov. : Pommiers, Aisne (O. Vauvillé, dans R. N., 1893, p. 314); Mont Beuvray (R. N., 1884, p. 12).

(5) Avant Hermand, l'attribution des pièces de cette série avait été faite par Lelewel et par Dancoisne dans Bull. Commission des Antiq. du dép. du Pas-de-Calais, 1854, p. 159.

CHAPITRE XV

et la couronne de laurier. Les cheveux qui entourent le front et la joue affectent la forme de croissants. Sur les pièces postérieures, les croissants se soudent et forment une sorte d'epsilon (Fig. 294 et 295). Au revers, le cheval galopant à droite est disloqué, avec



les articulations globuleuses; la queue est généralement invisible; au-dessus, on voit des traits et des globules, dessous, un autre globule (1) et derrière, une sorte d'ovule.

Les provenanees des pièces à ces types, sans légende, permettent d'accepter le classement proposé (2).

Ces pièces ont évidemment donné naissance à des monnaies de billon qu'on trouve sur les côtes d'Angleterre, surtout dans les environs de Plymouth (3).

Alexandre Hermand a classé aux Atrebates deux petites pièces

(1) Un exemplaire du Musée de Saint-Omer porterait, au lieu de ce globule, un buste de sanglier terminé en croissant (A. Hermand, *Num. gallo-belge*, 1864, p. 86, n, 4). Je ne puis qu'émettre des doutes sur ce symbole. Je n'ai pas vu la pièce.

(2) Environs de Boulogne; près d'Arras; Wulverdinghe; près de Saint-Omer; Thérouanne (Proven. données par A. Hermand, Num. gallo-belge, p. 163); Aubigny, Pas-de-Calais, tr. nº 194; Vic-sur-Aisne (Cat. B. N., 8593); Marché-le-Pot, Somme (8595); Roye (8596); Montreuil-sur-Mer (8597); Maubeuge (8598); 2 à Frévent et à Genne-Yvergny, arrondissement de Saint-Pol (anc. coll. van Robais); Millencourt (Bull. procès-verbaux Soc. d'émul. d'Abbeville, 1881, p. 55); Reims, en 1836 (Lambert, I, p. 131, pl. VI, 7); Soissons (Ibid., p. 131); Vermand (Bull. arch. Comité, 1894, p. 481); Frasnes-lez-Buissemal, Eelgique (tr. n° 279); Saint-Sauveur, Hainaut (Bull. Commissions d'art et d'archéologie, XXXIX, 1900, p. 95; Musée du Cinquantenaire à Bruxelles); 2 à Mortefontaine, Aisne (coll. Demory, de Vauxbéron); Mont-César, Oise (Rev. arch., 1881, pl. V, n° 3); Amiens, bel exempl. de 7 gr. 25, avec le nez et la bouche qui manquent souvent (Rev. archéol., 1886, I, p. 73, pl. III, 2; Musée de Péronne).

(3) Un exemplaire, de cuivre rouge, recouvert d'argent, a été trouvé à Jort près de Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados (E. Lambert, *Essai*, p. 29 et 131, pl. VI, 9. Cab. Soc. des Antiquaires de Normandie).

ATREBATES

d'or de 2 gr. 04 et 2 gr., trouvées respectivement près d'Arras et d'Aire-sur-la-Lys (1). Elles portent une tête d'assez bon style, comme on peut le reconnaître malgré l'usure des pièces; au revers, on voit un quadrupède, qui, par l'encolure, ressemble plus à un taureau qu'à un cheval, et au dessus, parmi divers traits confus, une sorte de croissant ressemblant à un chaudron. Hermand considérait ces pièces comme des « triens ». D'autre part, il a classé aux Morini, sans raison plausible, un autre exemplaire, pesant 2 gr., usé comme les deux autres, et dont les types sont sensiblement les mêmes (2).

Or, il est évident que ces divisions sont des quarts de statères correspondant à des statères qu'Alexandre Hermand n'a pas connus, mais dont le Cabinet de France possède trois exemplaires (de la collection Saulcy, 8586, 8588, 8589, pesant 7 gr. 78, 8 gr. 10 et 7 gr. 58; *Atlas*, pl. XXXIV, 8588) et un quatrième trouvé à Bapaume (8587, 7 gr. 80). Les traits de la tête de ces statères sont très nets; le quadrupède tourné à droite, au revers, est relativement bien dessiné. Au dessus, on voit cette sorte de croissant (ou chaudron), symbole signalé pour les petites pièces (*Fig. 16*).

Hermand et d'autres auteurs ont classé aussi aux Atrebates des quarts de statères (1 gr. 30 à 1 gr. 75) dont les types, très confus, sont sans doute une déformation complète de la tête et du cheval. Hermand y a retrouvé le chêne et la faucille (3). Les provenances (4) autorisent à localiser ces pièces dans la même région que les statères décrits plus haut. Mais je ne sais si ces pièces sont bien des divisions des statères; il y a peut-être là des produits d'émissions différentes. Je crois que le quart de statère, trouvé à Abbeville (*Cat. B. N.*, 8606, 1 gr. 50), où l'on reconnaît les vestiges de la tête et où le cheval est fort net, peut, avec plus de raisons, être considéré comme se rapportant aux émissions de statères dits des Atrebates.

A côté des quarts de statère précités, Hermand a placé une autre petite pièce, d'une fabrication grossière, portant une branche (?) et

(2) A. Hermand, *loc. laud.*, p. 104 et 165, pl. VII, 72. *Prov.* : Arras et Aire (*Cat. B. N.*, 8590-91; 2 gr. 02 et 1 gr. 98). Il s'agit peut-être des pièces, de même provenance, décrites par Hermand.

(4) Près de Roubaix; 2 près de Douai (Hermand, loc. cit,, p. 163-164).

⁽¹⁾ Numism. gallo-belge, p. 90 et 163, pl. II, 18 et 19.

⁽³⁾ Numism. gallo-belge, p. 89, pl. III, 20 à 25.

de l'autre côté une protubérance (anc. coll. L. Deschamps de Pas; 1 gr. 44; trouvée près de Gand) (1). C'est évidemment une pièce très dégénérée, émise plutôt par une peuplade barbare, plus septentrionale que les Atrebates.

Hermand a classé aux Atrebates les bronzes au rameau (2) issu de la tête déformée et dont le revers porte un cheval à droite,



accompagné d'un croissant, de globules, ou de l'emblème ressemblant à un chaudron (3).

Souvent le cheval, tourné à gauche, est dans un cercle formé de petits annelets (*Cat. B. N.*, 8636; *Atlas*, pl. XXXV) (*Fig. 296*)(4).

Une variété, avec le cheval à droite, porte la légende Vartice (Fig. 297) (5). On a dit que cette pièce se rencontre fréquemment

(1) Num. gallo-belge, p. 106 et 166, pl. VIII, 90.

(2) Le Cat. B. N. dit « tête en forme de foudre » (nºs 8618-8642).

(3) Prov. : Blaringhem; environs de Lille; près de Dunkerque; deux près d'Arras; 3 à Fontaine-Valmont entre Maubeuge et Charleroi (Hermand, *loc.* cit., p. 164); Beauvais; Vendeuil-Caply; Meaux; 2 à Maubeuge (Cat. B. N., 8618, 8632, 8635, 8637); Amiens (Musée de Péronne; Rev. archéol., 1886, I, p. 74, pl. III, 4. Danicourt a dit qu'elle est fréquente en Picardie); 26 à Fraire, 2 aux Minières, 2 à Fairoul, arrondissement de Philippeville, Belgique (A. de Witte, État actuel Numism. nervienne, 1888, p. 13); Cambrai (Ibid., p. 15); à Peissant, arrondissement de Thuin, Belgique (*Ibid.*, p. 16); Assche, Angreau, Ecaussines d'Enghien, Yves Gommezée, Presles, Château-Grignart, Haulchin, Hautes-Wihéries, La Buissière, Solre-sur-Sambre, Saint-Remy-lez-Chimay, Hastedon, Namur, Montaigle, en Belgique (*Ibid.*, p. 16 et 17); plusieurs à Fontaine-Valmont, Belgique (*Rev. belge de Num.*, 1865, p. 203; cf. plus haut); 16 à Pommiers, Aisne; forèt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); un au Mont-Beuvray; un à Châtaillon, Doubs.

(4) Prov. : 3 à Vermand (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 481).

(5) Prov. : Maubcuge (Cat. B. N., 8649); Bouvines; Bavay (Bull. de Num. et d'Archéol., t. IV, 1884-1885, p. 26); fréquent chez les Atrébates (F. de Saulcy, Lettres, p. 334); à Flines-lez-Marchiennes (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 35); 1 à Pommiers; 1 au Grand-Saint-Bernard.

aussi sur le territoire des Nervii et pourrait appartenir à ce peuple (1).

D'autres variétés présentent un rameau fort différent (2), et un exemplaire porte la légende *Mie* au-dessus du cheval (*Pl. III*, 17) (3).

Il est évident qu'il ne faut pas attacher d'importance à l'attribution aux Gorduniens (village de Gourdinne, Belgique) (4). Mais on ne saurait classer, avec certitude, ni aux Atrebates, ni aux Nervii, ces pièces au rameau dont la circulation paraît avoir été très développée.

C'est aux Atrebates qu'on attribue une série de pièces de joli style, en argent, avec les légendes Carmanos-Comios ou Commios (Tête casquée et cheval; Fig. 298; cf. Cat. B. N, 8680-82) (5), Carsicios (Tête de Diane; Rt Commios cavalier; Fig. 299; cf.



Cat. B. N., 8687-82) (6), ou, en bronze avec Andobru-Carma (Fig. 10. Cf. Cat. B. N., 8671 et s.; Atlas, pl. XXXV et LV) (7).

Je ne veux pas rééditer l'histoire aventureuse de Commios, l'intrépide adversaire des Romains, et ne saurais même assurer, comme l'ont fait divers auteurs (8), que le Commius des monnaies précitées est le même que celui des monnaies bretonnes d'Angle-

(1) L. Maxe-Werly, État actuel de la num. rémoise, 1889, p. 3.

(2) Prov. : Maubeuge (Cat. B. N., 8642).

(3) Prov. : Mont-Beuvray, Nièvre (Coll. A. de Barthélemy).

(4) F. Cajot, dans Annales Soc. archéol. de Namur, t. XIV, p. 208.

(5) Prov. : Watou, près de Cassel, Nord (Ann. Soc. émul. de Bruges, 1845, p. 266, pl. n. 1).

(6) La fig. 8687 de la pl. XXXV de l'Atlas est inexacte pour la légende du RL. Le Cat. B. N. dit que le cavalier est imité de celui d'un denier de [Man. Æmilius] Lepidus. Cela ne me paraît pas démontré.

(7) Prov. : plusieurs à Izel-lez-Equerchin, canton de Vimy, arr. Arras (Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 47); Mont-Beuvray (Dict. archéol. Gaule, pl. de m., n° 230); Péronne (Rev. archéol., 1886, I, p. 74, pl. III, 5; Musée de Péronne); 6 dans la mer de Flines; 4 à Pommiers; 1 à Boviolles.

(8) A. Hermand, loc. cit., p. 142-156.

CHAPITRE XV

terre et que le héros atrébate des *Commentaires*. Remarquons l'association de *Carmanos* avec *Commios* et avec *Andobru*, et celle de *Carsicios* avec *Commios*; ces combinaisons de noms sont analogues à celles qu'on a sur les pièces des Lexovii (1).

IV. MORINI.

Les pièces classées au Morini portent d'un côté une protubérance presque ronde, parfois bordée, sur une partie, d'une sorte de frange (vestiges des cheveux). Cette protubérance est quelquefois traversée

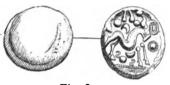


Fig. 300.

par une ligne irrégulière, qui est probablement, à mon avis, le dernier vestige de la couronne de laurier, très développée sur la tête de la monnaie des Atrebates. Au revers, on voit un cheval, sensiblement pareil à celui des monnaies

des Atrebates, avec les jambes antérieures disjointes; au-dessus, des globules et divers traits (2) au-dessous un globule, ou un ou deux S; devant, quelquefois, un astre (*Fig. 300*).

Le métal de ces pièces est un or fortement allié d'argent et ayant par conséquent une couleur blanchâtre, très caractérisée; puis le titre s'abaisse en même temps que le poids (6 gr. 25 à 5 gr. 58). On connaît des exemplaires en cuivre (3), sur lesquels le cheval est extrêmement barbare; le revers, presque lisse, présente quelquefois la protubérance et un signe en forme de V (4).

(1) Voy. plus haut, p. 86.

(2) A. Hermand y reconnaît comme sur les pièces attribuées aux Atrebates un œil, un croissant, une « branche fructifère du gui » (*Numism. gallo-belge*, p. 97-98). Je ne puis me résoudre à donner autant de précision à mes descriptions.

(3) Lelewel a nié l'existence de ces pièces de cuivre ou a dit qu'elles étaient des monnaies fausses (*Type gaulois*, p. 78, 97, 191 et Rectific.). La rareté relative de ces pièces provenait de ce fait que les habitants du sol de Thérouanne les considéraient comme de mauvais boutons et les livraient aux fondeurs. A. Hermand, mieux averti, a pu en réunir un assez grand nombre d'exemplaires (*Numism. gallo-belge*, p. 99, n° 2).

(4) Ces statères et ceux avec les S sont classés aux Atrebates par le Dict. archéol. de la Gaule, t. I, p. 89.



MORINI

Ces pièces se trouvent quelquefois en Picardie et plus souvent en Artois (1). Lelewel les attribuait aux Nervii ou aux Atrebates. D'autre part, M. A. de Witte se croit autorisé, d'après les provenances cataloguées par lui, à constater la prédominance constante et incontestable sur le sol nervien de deux types monétaires bien distincts : Les unifaces d'or au cheval désarticulé et les monnaies en potin au cheval, présentant sur la face opposée un rameau ou foudre. M. de Witte pense que les pièces d'or sont antérieures à l'arrivée des Romains et que les potins (bronzes coulés) sont

(1) Prov. : 2 près de Lumbres ; ancien jardin des religieuses Sainte-Catherine, à Saint-Omer; Crépy près de Fruges (A. Hermand, Numism. gallo-belge, p. 165); Rugles, Eure (Cat. B. N., 8711); Laon (8712); en grand nombre, à Ledringhem, Nord (trésor nº 188); Flines, Nord (Annuaire Soc. Num., 1882, p. 159); nombreux au sud de Mons (Annales Cercle archéol. de Mons, t. XV, p. 538); route de Cambrai à Solesmes (A. de Witte, État actuel Numism. nervienne, 1888, p. 16); Alost, Cuesmes, Elouges, Thulin, Hensies, Lens-sur-Dendre, Bougnies, Montreuil-sur-Haine, Ath, en Belgique (Ibid., p. 16 et 17); nombreux exemplaires isolés entre Bavai, Valenciennes, Amiens et Orchies (selon C.-A. Serrure); à Frasnes, Belgique (tr. nº 279); à Cinev, prov. de Namur (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 289); au pied du Mont-Cassel (Annales Soc. d'émul. de Bruges, 1845, p. 265, pl. nº 2); à Bixschote (Ibid., p. 266, pl. n° 3); en nombre à Longueil-Sainte-Marie, Oise (tr. n° 192); 1 à Arcy-Sainte-Restitue (Fr. Moreau, Album Caranda, Les fouilles d'Aiguisy, Aisne, 1884, Saint-Quentin, 1885, pl. 43, nouvelle série, nº 9); 1 à Chouy (Ibid., Les fouilles de Chouy, 1883, texte du relevé après pl. 41); Soissons (Lambert, I, p. 131; 2 à Vermand (Bull. arch. du Comité, 1894, p. 481); Crèvecœur (Mém. Soc. d'émul. de Cambrai, t. XXVIII, deuxième partie, 1865, p. 255); près de Beauvais (Lelewel, p. 168, nº 358); 2 à Sarcus et à Brombos, près de Grandvilliers, Oise (Mém. Soc. acad. d'Archéol. de l'Oise, t. XVIII, 1902, p. 376); environs de Dieppe (Lambert, II, p. 83, pl. VI, 8); Sotteville-sur-Mer, arr. d'Yvetot (abbé Cochet, Répert. archéol. Seine-Inférieure, c. 525); en nombre à Hénouville (tr. nº 224), et à Bosc-Edeline, Seine-Inférieure (tr. nº 228); Pierregot, Somme (tr. n° 240); Doullens, Somme (Dict. arch. Gaule); p. 351); 2 à Marchélepot et Marieux, Somme (Dict. arch. Gaule); autre à Marchélepot (Musée de Péronne; Rev. archéol., 1886, I, p. 73, pl. III, 3); au Saulzoir, près Viesly, Nord (Mém. Soc. d'émul. Cambrai, t. XXVII, 2º partie, 1862, p. 583); 2 à Neckarwestheim, Wurtemberg (Merzbacher, Verzeichniss der von Prof. Dr Otto Seyffer in Stuttgart verlassenen Sammlung..., Munich, 1891, I, 96).

Mêmes types, en cuivre : nombreux exemplaires à Thérouanne (A. Hermand, loc. cit., p. 99 et 166); Fresnicourt (Congrès scientifique de France, 20° session, Arras, 1853, t. II, p. 374).

CHAPITRE XV

contemporains des luttes soutenues pour l'indépendance du pays (1).

Sir John Evans a revendiqué les statères unifaces pour la Grande-Bretagne où on les a trouvés souvent en effet (2).

Hermand a donné aux Morini des quarts de statère avec le droit



Fig. 301.

bombé, orné quelquefois d'un ou de trois annelets, disposés en ligne droite (*Fig. 301*) ou en triangle, ou encore du signe en forme de V, ou d'une sorte de croisette formée de quatre ovules (3). On a admis, avec Hermand, que

ces pièces portaient au R2, un chêne, et une faucille (Cat. B. N., 8722-8732).

On a prétendu que les statères unifaces, attribués aux Morini, avaient eu pour prototype le statère de *Boduoc* dont un côté portait simplement ce nom (4). Comme il n'est pas douteux que les monnaies bretonnes sont en général postérieures à celles de la Gaule, je crois que la proposition contraire est plus vraisemblable.

Thérouanne a fourni plusieurs exemplaires d'un bronze concave portant un sanglier à droite et, au revers, un cheval à droite (5). Je considère ces pièces comme apparentées à celles classées aux Veliocasses. On a déjà vu du reste qu'un type analogue au « type de l'œil » (Nord-Est de la Gaule) se retrouvait chez ce dernier peuple, pour des pièces d'or.

C'est encore de Thérouanne que provenaient cinq exemplaires du bronze de mauvaise fabrique portant un cavalier à gauche,

(1) Alphonse de Witte, État actuel de la Numismatique nervienne, Bruxelles, 1888, p. 18 (Fédération histor. et archéol. de Belgique, 4[•] session, Charleroi, 5-8 août 1888).

(2) Surtout dans les comtés de Kent, de Sussex, d'Essex, de Lincoln, à Colchester, Dorchester, à l'île de Wight, etc. — Cf. F. Le Sergeant de Monnecove, dans Bull. Soc. Antiq. Morinie, 1873, p. 175-178, pl.

(3) Prov. : Près d'Amiens; Marck, près de Calais (Hermand, p. 166, n^{ee} 76 et 77); cf. Lelewel, pl. III, 35, IV, 6; Douai, pl. IX, 30; environs de Péronne (*Rev. archéol.*, 1886, I, p. 73, pl. III, 13; Musée de Péronne); autre d'or plus rouge, sud-est de l'Angleterre (*Ibid.*; Musée de Péronne).

(4) Annuaire Soc. Num., 1885, p. 239, n. 1. — Le statère Boduoc se trouve toujours en Angleterre, principalement dans le comté de Gloucester.

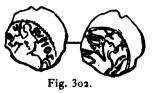
(5) A. Hermand, Num. gallo-belge, 1864, p. 131 et 169, pl. XIV, nº 156 et 157.

MORINI

armé d'un trident, et derrière lequel on lit **RVBIOS**; au revers, griffon à droite (*Fig. 302*) (1).

Une série de pièces, dont le droit n'offre que des lignes entremélées, portent au revers un aurige conduisant un cheval à gauche

ou seulement un cheval; dessous est une lyre couchée (*Fig. 303* et *304*). Hermand (2) a dit que les arrondissements d'Arras et de Béthune et le littoral de la mer, aux environs de Calais surtout, avaient fourni des



quarts de statère de cette série. Cet auteur en possédait des exem-



plaires d'or et d'autres de cuivre qui provenaient d'une trouvaille faite non loin de Calais (3).

Il est remarquable que les quarts de statère (1 gr. 64 à 1 gr. 97)

(1) A. Hermand, *loc. cit.*, p. 159-160, 170, pl. XV, no¹ 169-173. Ces cinq pièces sont peut-être celles de la coll. Saulcy, entrées au Cabinet de France (8689-93, Thérouanne). Un autre exemplaire provient de Boulogne (8688). Le *Cat. B. N.* ne donne pas la légende et la fig. 8693 de la pl. XXXV de l'*Atlas* ne rend pas le style de ces pièces.

(2) Num. gallo-belge, 1864, p. 132-133 et 169, pl. XV, 158 à 162. Lelewel appelait ces pièces « maritimes belges » (Audenarde et Ecloos, pl. II, 25 à 29; une à Douai ou Arras, pl. IX, 35). Dancoisne les attribuait aux Atrebates (Bull. Commission Antiq. départ. du Pas-de-Calais, 1854, p. 159).

(3) Cf. Musée de Saint-Omer (environs de Calais); Belgique (J. de Bast, pl. III, 16); Normanville, Vassonville, Grandes-Ventes, Seine-Inférieure (Lambert, Essai, II, p. 76, pl. IV, 9, 10, 11 bis); analogues à Rolleville et dans la cité de Limes; autre, arrondissement du Havre (Mairie de Montivilliers; Recueil Soc. havraise d'études div., 1866, p. 213, pl. I, 4); Vervins (Cat. B. N., 8695); Grigny, Aisne (Minouflet, Annales Soc. hist. et archéol. de Château-Thierry, 1895, p. 105 et 108, nº 16); Quaremont, Flandre orientale (Bull. Commissions roy. d'art et d'archéologie, XXXIX, 1900, p. 95; Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles); Daubeuf, Eure (col. Guiard, de Louviers; L. Coutil, Inv. des m. g. de l'Eure, p. 27).

CHAPITRE XV

se rencontrent généralement en Gaule, tandis que le statère se rencontre plutôt dans l'île de Bretagne (1).

V. NERVII.

J'ai dit plus haut que les cheveux en croissants des monnaies des Atrebates affectaient, au centre de la pièce la forme d'un *epsilon.* On s'est même servi du nom de cette lettre grecque pour désigner des pièces offrant cette caractéristique. Les monnaies de cette série sont d'un métal variable, d'abord d'or allié d'argent, pour les pièces dont la gravure paraît le plus soignée; puis d'un métal brunâtre, assez terne, où l'or est certainement fortement mélé de cuivre rouge, pour les pièces plus grossières; puis enfin d'un métal qu'on peut désigner simplement sous le nom de cuivre. Le poids descend graduellement de 6 gr. 21 à 5 gr. 73 et même au-dessous de 3 gr. quand la pièce est en cuivre.

En dehors de l'epsilon, les pièces de cette série sont caractérisées par une roue, généralement à large moyeu, placée au-dessus du cheval, qui est tourné à droite (Fig. 305) (2). Sur une variété, on

(1) Lelewel, pl. VIII, 24; J. Evans, The coins of the ancient Britons, pl. D, 2; Supplement, 1890, p. 442, pl. K, 2 (Ex. trouvé près de Kew). Cf. Dict. arch. Gaule, nº 103; R. N., 1869, pl. II, 16; Cat. B. N., 8694 (7 gr. 59).

(2) Prov. : Aisne (tr. n^{**} 6 et 8); près de Beauvais (Lelewel, Type gaulois, p. 168, n. 358); à Moerbeke (A. J. L. van Bogaerde, Het Distrikt St. Nikolaas, voorheen Land van Waes, provincie Oost Vlaanderen, 1825, t. II, p. 11 et 13, pl. I, n° 1v); Deurne-lez-Anvers (Rev. belge de Num., 1894, 291); Audenarde, province de Tournai (Dict. arch. Gaule, I, p. 92); Maubeuge (Dict. arch. Gaule); Peissant et Alost, Belgique (A. de Witte, État actuel Numism. nervienne, 1888, p. 16); Hiermont, arrondissement d'Abbeville (Bull. procès-verb. Soc. d'émul. d'Abbeville, 1886, p. 40); Moyenneville, à 10 kil. d'Abbeville (Bull. Soc. antiq. Morinie, t. V, 1872-1876, p. 18); Viesly, Nord (Mém. Soc. émul. Cambrai, t. XXVIII, 2° partie, 1862, p. 583); Douai (Musée de Péronne; Rev. archéol., 1886, I, p. 74); près de Thérouanne (Hermand, loc. cit., p. 167, n° 102); Hattonville, arrondissement de Commercy (F. Liénard, Archéologie Meuse, t. II, p. 172); département de la Somme (Lambert, II, p. 85); Banville, arrondissement de Bayeux (Ibid., p. 84); 2, arrondissement de Dieppe (Ibid., p. 83).

Exemplaire de cuivre à Thérouanne (Hermand, n° 109); autre analogue à Vermand (*Cat. B. N.*, 8793); 5 autres exemplaires, aussi en cuivre, à Vermand (*Bull. archéol. Comité*, 1894, p. 483, fig. 3 et 4. On a considéré à tort ces pièces comme des déformations de la monnaie au coq).

NERVII

lit au droit VIROS et, au revers, la même légende, remplace la roue; le cheval, tourné à gauche et mieux formé, est accompagné d'emblèmes en forme de S et de cercles (*Fig. 306*) (1). L'apparition de la légende et l'abaissement du poids (5 gr. 70 à 5 gr. 52) démon-



trent clairement que ces pièces sont parmi les dernières de la série.

Hermand, qui a publié plusieurs de ces pièces, dit qu'on les a trouvées « en assez grand nombre dans l'Atrébatie et en moindre « quantité dans la Morinie, mais bien plutôt par dépôts assez con-« sidérables qu'isolément (2) ».

Cette remarque a conservé une partie de sa valeur; mais les provenances isolées que j'ai notées pour les pièces de cette série sont suffisantes pour autoriser jusqu'à un certain point l'attribution qu'on fait aujourd'hui aux Nervii des pièces à l'epsilon et à la roue (Cat. B. N., 8746-8798; Atlas, pl. XXXV).

Un bronze avec tête et cavalier porte aussi la légende Viros (Cat. B. N., 8772) (3).

Des bronzes assez lourds (4 gr. 24 à 5 gr. 82; un de module plus petit, 3 gr. 12) portent un lion à droite et, au R2, un cheval à droite, au dessus rouelle, et la légende *Ioverc(os ?*) répétée au droit et au

(1) Prov. : A Fizenne, Belgique (tr. n° 282); à Renaix et près de Saint-Quentin (Lelewel, pl. 1V, 17; cf. Mém. Soc. acad. de Saint-Quentin, 1891, p. 211); près de Renaix (*Rev. belge de Num.*, 1846, p. 297); Nukerke, Flandre Orientale (Bull. Commissions royales d'art et d'archéologie, XXXIX, 1900, p. 94; Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles); Douai (*Rev. archéol.*, 1886, I, p. 74, pl. 111, 14; or rougeâtre, 5 gr. 60; Musée de Péronne); à Frasnes et Quaremont, Belgique (tr. n⁴⁸ 279 et 281); en nombre, à Ledringhem, Nord (tr. n^o 188); à Bouvines; à Vermand, Aisne (Ed. Fleury, Antiq. et mon. du département de l'Aisne, 1⁴⁸ partie, 1877, p. 167).

(2) Num. gallo-belge, p. 113, pl. IX à XI. Hermand cite les trouvailles de Ledringhem et d'Aubigny (Voy. mon inventaire, n° 188 et 194).

(3) Prov. : Amiens (tr. nº 239).

Rc. Ces pièces appartiennent au nord de la Gaule, probablement aux Nervii (1).

VI. TREVERI.

Hermand (2) a réuni une série importante de pièces qu'on rencontre surtout dans le sud et le sud-est de la Gaule Belgique (3). Ces pièces sont caractérisées par une déformation de la tête dont l'œil a pris un développement tellement considérable qu'on est autorisé à appeler ces pièces « monnaies à l'œil ». Elles présentent une sorte de chevron, avec l'œil de profil, ou par substitution, des cercles concentriques et même la roue; la couronne de laurier est parfois très apparente, mais remplacée souvent par une sorte de

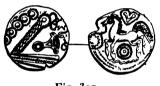


Fig. 307.

chaîne; les cheveux sont transformés en globules, étoiles ou dessins demicirculaires. Au revers, le cheval aux articulations globuleuses galope à gauche. Au-dessus, on voit généralement une sorte de V bordé d'un grènetis; au-dessous, un cercle simple ou

double; quelquefois, des étoiles, un symbole rectangulaire, et une ligne ondulée partant de la bouche du cheval (Fig. 307). Les pièces

(1) Prov. : Maubeuge (Cat. B. N., 8781-83); Reims (8784); Vernon, Eure (8782); Nizy-le-Comte, Aisne (Coll. A. Changarnier); 9 dans la mer de Flines, Nord. Quelques auteurs ont dit que le R serait douteux (Cat. B. N., p. 203). Voy. la forme sur la fig. 119, pl. X de l'ouvrage d'A. Hermand (cet auteur donne la lecture Vero, p. 120). Ce doute ne me paraît pas justifié; voy. p. 90. (2) Num. gallo-belge, p. 124-131, pl. XII à XIV.

(3) Prov. : Près d'Avesnes; Reims; Bar-le-Duc (Hermand, p. 168, n^{ev} 128, 132, 133); Alost (Ghesquière, Mém. sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas, p. 35); Saint-Mard (Annales Soc. archéol. prov. Luxembourg, t. II, p. 84); Odenbach (tr. 284); Longwy (note communiquée par M. de Barthélemy); près de Saint-Julien, canton de Metz (L'abbé Ledain, Notice découvertes archéol., dans Mém. Soc. d'archéol. Moselle, t. XV, 1879, p. 25); Maubeuge (Cat. B. N., 8802); Dampierre, arrondissement d'Arcis-sur-Aube (Musée de Troyes, Catal. des m. gauloises, p. 23; coll. Richard, à Dampierre); Ribemont et Moy (Mém. Soc. Acad. de Saint-Quentin, 1891, p. 213); Campremy, Oise (Dict. archéol. Gaule); Beauvais (Mém. Soc. acad. d'archéol. de l'Oise, t. XVIII, 1902, p. 378-380); Moyenneville, Somme (Bull. hist. Soc. Antiq. Morinie, t. V, 1872-76, p. 18-20); au Marberg, près Pommern, sur la Moselle.

TREVERI

de cette série sont généralement d'or pâle et assez pesantes (6 gr. 21 à 6 gr.).

Plusieurs variétés, portant les légendes VOCARAN (1), LVCO-TIOS (2), POTTINA (3), et APAA (4) plus tardives, ont un poids plus faible (5 gr. 58 à 5 gr. 36) (Fig. 308 et 309). On connaît aussi



quelques exemplaires, anépigraphes, en cuivre (4 gr. 92, 5 gr. 15), qui seraient fréquents sur le territoire des Remi (5).

Il semble que le type de l'œil se soit propagé vers le Sud-Est, car on a trouvé au pied de la forêt Noire, dans le grand-duché de

(1) Prov. : Marchéville (F. Liénard, Archéologie de la Meuse, t. II, 1884, p. 163).

(2) Prov. : Saint Mihiel, en 1811 (Le Narrateur de la Meuse, t. XIII, p. 454); Verdun (F. Liénard, Archéol. de la Meuse, t. II, p. 34, et III, p. 38); environs de Laon (Bull. Soc. acad. Laon, t. I, 1850, p. 37-40); autre en Picardie (Musée d'Épinal); un ou deux à Vermand (Magasin pittoresque, 1852, p. 240; Bull. monum., 1856, p. 255; Bull. archéol. du Comité, 1894, p. 481; cf. Ed. Fleury, Antiq. et monum. du dép. de l'Aisne, 1" partie, p. 167, fig. 83); Amiens, or rougeâtre, 5 gr. 60 (Musée de Péronne; Rev. archéol., 1886, I, p. 75, pl. III, 15). -Un exemplaire, conservé au Musée de Lyon, porte la légende avec le S final très net.

(3) Prov. : Cassel (Cab. Soc. des Antiq. de Normandie, Lambert, I, p. 33 et 136); un à Metz (anc. coll. Robert, Ann. Soc. Num., t. V, p. 328; aujourd'hui coll. Blanchet); un à Sierck, cercle de Thionville (anc. coll. de l'abbé Ledain); deux à Rogerchamp et Verdun (F. Liénard, Archéol. Meuse, t. II, 1884, p. 99, et t. III, 1885, p. 34); près de Mersch (Publ. Soc. arch. Luxembourg, t. VIII, 1853, p. 5, 51, 181; t. X, p. 144; cf. pour le Luxembourg, Lelewel, pl. IV, 23 et Rev. belge de Num., 1901, p. 483); Oppenheim sur le Rhin (Ph.-W.-L. Fladt, Geschichtmæssige Beschreibung einer alten teutschen heydmich-allemanisch goldenen Münze, Heidelberg, 1747, in-4°, 38 p., fig.); deux exemplaires au Marberg, à Pommern, sur la Moselle.

(4) Pour le statère d'Arda, voy. R. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1885, p. 57, et Bull. de Numism. et d'Archéologie, t. 1V, 1884-1885, p. 121, f. 16; A. de Barthélemy, R. N., 1885, p. 146, 150, pl. VI, 14.

(5) Prov. : Morienval (Oise) et près d'Arras (Cat. B. N., 8818 et 8819); 1 au Grand-Saint-Bernard (coll. de l'Hospice).

23

Bade, des pièces d'or d'un type déformé, mais qui se rattachent nettement à celui de l'œil (1).

A. de Barthélemy a supposé que *Lucotios*, *Vocaran* et *Pottina* seraient des chefs gaulois de la Belgique orientale administrant leurs concitoyens, postérieurement à la conquête, « comme ces nombreux *prefecti* dont les noms figurent sur des deniers du sud-est (2) ».

Pour Arda, dont on a un statère avec légende grecque (le d est un Δ) (3), on connaît aussi des monnaies de bronze qui ont été étudiées à plusieurs reprises. Ces monnaies, d'aspects assez divers, portent : 1° une tête barbue (imitée du Jupiter Terminalis de M. Terentius Varro) et au Rz un cavalier qui ressemble à celui



des bronzes d'Andobru et de Carmanos (4). 2° Une tête à droite et un cavalier à droite (le nom ARCIA des deux côtés; Fig. 310) (5).

3° Tête de Vénus à droite; R2 Taureau, sanglier et fleuron, type semblable à celui d'un bronze de Suticos (Fig. 311. Cf. fig. 291) (6).

(1) Prof. H. Schreiber, dans Taschenbuch, 1840, pl. II, 3; H. Meyer, Beschreibung, p. 29 et 30; R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande (1901), p. 14, fig. 19.

(2) R. N., 1885, p. 152.

(3) J'ai constaté que le nom est écrit aussi avec un delta sur le bronze 8839 du Cabinet de France.

(4) Remarque déjà faite dans le Cat. B. N., 8839. — Un exemplaire a été trouvé au Grand-Saint-Bernard (Coll. de l'hospice. Cf. F. von Duhn et E. Ferrero, Le monete galliche..., p. 36).

(5) Prov. : 2 à Pommiers, Aisne; Luxembourg (Cat. B. N., 8846). Cf. Annuaire Soc. Num., t. V, p. 325.

(6) Prov. : On en aurait trouvé au plateau de Titelberg, près de Longwy (Dict. archéol. Gaule, I, p. 217). — Voy. un bel exemplaire dessiné dans Bull. mens. de Numism. et d'Archéol., t. V, 1885-86, p. 89, pl. IX, 1. Il paraît certain que les pièces d'Arda sont communes dans le Luxembourg (Constant de Muyser, dans compte rendu du Congrès d'Arlon, en 1899; cf. Rev. belge de Num.,

4º Tête à droite, qui paraît imitée de celle de Junon Sospita (que portent diverses pièces romaines); Re Arda et cheval (Cat. B. N., 8842).

Longpérier avait déjà remarqué que plusieurs types de tête des bronzes d'Arda étaient copiés sur des deniers romains (1) et A. de Barthélemy a fait l'intéressant rapprochement avec le revers de Suticos (2).

Depuis longtemps on a rapproché le nom Arda de celui d'Adra, chef de l'armée confédérée des Belges, après la défaite du Suession Galba (3). Puis on a proposé encore, d'ailleurs avec des réserves, d'identifier Arda avec ce Galba (4). Il est difficile de prendre parti

dans cette question. Mais Arda est un nom fréquent en Gaule; on le retrouve sur des poteries et dans une inscription de Feurs. On peut donc penser que le chef Adra, cité par Dion Cassius, est différent de celui dont les monnaies



Fig. 312.

portent le nom. D'ailleurs le classement des monnaies d'Arda aux Treveri ne peut se concilier avec l'identification proposée; car, dans cette campagne contre les Belges, les Treveri étaient du côté de César (5).

Faut-il classer aux Treveri le statère suivant (Fig. 312) (6), qui

1901, p. 483). Au Titelberg, oppidum près de Longwy, les Arda sont assez nombreux (Cf. C. Robert, Etudes num. sur une part. du Nord-Est de la France, 1852, pp. 70 et 71. 6 dans la coll. C. Coliez, à Longwy). D'autre part, on a trouvé 82 bronzes d'Arda au plateau de Marberg (cercle de Coblenz); 2 près de Châlons-sur-Marne (tr. nº 165).

(1) Œuvres, t. II, p. 158.

(2) R. N., 1885, p. 150.

(3) F. de Saulcy, dans Rev. archéol., 1872, t. XXIII, pp. 259-266, fig. Cf. A. Michaux, dans Bull. Soc. archéol. de Soissons, 1878, p. 63 (Bronze tr. à Pasly, Aisne).

(4) Lelewel avait déjà supposé que la leçon Adra provenait d'une mauvaise transcription pour Galba (Type gaulois, p. 317, n. 737). Voy. encore A. Michaux, loc. cit., p. 66; cf. A. de Barthélemy, dans R. N., 1885, p. 153.

(5) T. Rice Holmes, Caesar's Conquest of Gaul, 1899, p. 643.

(6) Prov. : Luxembourg (Cat. B. N., 8834; 7 gr. 30). Cf. Lelewel, Type gaulois, pl. III, 20; pl. V, 4.

par le style se rapproche plutôt des pièces attribuées aux Mediomatrici?

On trouve aussi dans le pays de Trèves des bronzes, imités de ceux d'A. Hirtius, au type de l'éléphant et portant une inscription rétrograde qu'on peut lire *Carinus* ou *Carinas* (*Fig. 313*) (1). Les pièces seraient ainsi marquées du nom de C. Albius Carinas qui succéda, en 31, à A. Hirtius, comme propréteur de la Gaule Bel-



gique. Ce monnayage, si grossier, porterait donc la marque de l'autorité romaine. Le problème me paraît encore obscur.

On trouve souvent dans le pays de Trèves la petite pièce d'argent avec personnage tenant un torques (*Fig. 314; Cat. B. N.*, 9388) (2).

VII. EBURONES; ADUATUCI.

On classe aux Eburones le statère d'or pâle, portant d'un côté trois objets indéterminés (défenses de sanglier comme sur les bronzes dits des Tricasses ?) et, au R2, un cheval à gauche; au-des-

(1) Senckler, Münzen der alten Trierer, dans Jahrbücher de Bonn, t. XI, 1847, p. 52, pl.; Schneemann, Die in trierischen zu Tage gekommenen Münzen gallisch-belgischen Ursprungs, dans Jahrbücher de Bonn, t. XXI, 1854, p. 76; A. de Barthélemy, Les libertés gauloises sous la domin. romaine de 50 à 27 av. J.-C., 1872 (Extr. Rev. q. hist.), pp. 8 et 9, fig. — Exemplaire au Musée de Trèves, n° 124 (Führer durch das Provinzial Museum zu Trier, 1883, p. 65). Le même musée possède plusieurs exempl. du bronze d'A. Hirtius, qui se trouve aussi dans la région, ainsi que dans le Luxembourg (Rev. belge de Num., 1901, p. 483, d'après M. Constant de Muyser).

(2) J. Lelewel, Type gaulois, pl. VI, 25. Une à Böblingen, Wurtemberg (Fundbericht aus Schwaben, t. VI, 1898, pl. II, 20). — Pour le type, cf. Adrien Blanchet, Antiquités du département de l'Indre, 1901, p. 11 (Extr. du Bull. Soc. Antiq. de France).

sus, trois globules; au-dessous et devant cercle avec point (Fig. 315; Cat. B. N., 8859) (1).



Le Cat. B. N. classe au même peuple des pièces avec triskeles et, au Rt un cheval au-dessus duquel est un loup (8864) (2). Un statère concave, de 6 gr. 90, porte une inscription simulée (Fig. 316) (3).

Aux Aduatuci sont donnés des bronzes avec une sorte d'emblème

formant *swastika* (4) (apparenté aux types des bronzes coulés, classés aux Silvanectes), et, au R2, un cheval à droite avec cercles (*Cat. B. N.*, 8865, type le plus ancien probablement), ou cheval à gauche (8868), quelquefois



accompagné de la légende Avaucia (Fig. 317; 8881-8885) (5).

(1) Prov. : Namur, lit de la Meuse, Bruxelles, Anvers (Dict. archéol. Gaule, I, p. 393); Avennes (Bull. Inst. archéol. liégeois, t. XII, 1874, p. 229, fig.).

(2) Le Musée de Lyon possède un quart de statère aux mêmes types.

(3) Prov. : Trèves (Anc. coll. P.-Ch. Robert, Annuaire Soc. Num., t. V, p. 233, pl. V, 9). Cf. p. 147.

(4) On a dit que cet emblème était formé de quatre bustes de cheval. D'après un exemplaire (gravé R. N., 1885, pl. VI, 4), il semble, en effet, qu'il y a des bustes d'animaux; mais on pourrait songer à des serpents.

(5) Prov. : Fréquentes aux environs de Tongres (R. N., 1868, p. 408; cf. Rev. belge de Num., 1865, p. 8, 1883, p. 353, 1884, p. 179); à Namur, dans le lit de la Meuse (Dict. archéol. Gaule, I, p. 11); sans lég., Pas-de-Calais (A. Hermand, op. cit., nº 127); à Pommiers, Aisne, 2 sans légende et 2 avec Avaucia; un au Mont-Beuvray; 1 à Ehl, Alsace; 1 à Cologne (Coll. Saulcy; Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 298); 3 avec Avaucia et 50 sans légende, au Marberg, cercle de Coblenz; à Haltern, Westphalie, plusieurs sans légende; 2 Avaucia au Grand-Saint-Bernard. L'attribution aux Aduatuci, proposée par Saulcy (Lettres, pp. 6 et 328) paraît douteuse à M. A. de Barthélemy (R. N., 1885, p. 140). Cependant, j'ai pu vérifier, dans les collections de Tongres, que la pièce se trouve fréquemment dans la région.

CHAPITRE XV

La pièce d'argent avec tête et cheval et la légende Anna Roveci au droit et au B2, appartient sûrement à la même région (Cat. B. N., 8893) (1).

(1) Prov. : 2 exemplaires, provenant de Tongres, dans la coll. Saulcy et au Cabinet de France (Ces provenances ne sont pas dans le Cat. B. N., mais dans le Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 12, et dans Saulcy, Lettres, p. 328).

CHAPITRE XVI

MONNAIES DES PEUPLES DU NORD-EST DE LA GAULE

I. Senones. — II. Meldi. — III. Silvanectes. — IV. Parisii. — V. Bellovaci. —
VI. Ambiani. — VII. Veromandui. — VIII. Suessiones. — IX. Remi. —
X. Lingones. — XI. Leuci. — XII. Verodunenses et Mediomatrici.

I. SENONES.

Les Senones paraissent avoir frappé une série de bronzes coulés qui portent une tête, plus ou moins grossière, à droite ou à gau-



che, quelquefois échevelée (Fig. 318) (1). Le cheval est souvent

(1) Provenances pour les diverses variétés de ce type : 5 exemplaires à Sens; 1 à Senan, près de Joigny (note communiquée par L. Maxe-Werly); Coulmierle-Sec, Côte-d'Or (L. Le Clert, Musée de Troyes, m. gaul., 1897, p. 78, n° 163); Arelles, vallée de la Vanne, Auxon, Coursan, Châtres, Premierfait, Troyes, Villemaur, Viâpres-le-Petit, Villiers-le-Brûlé, Aube (Le Clert, *loc. cit.*, p. 20 à 29); Nogent-les-Vierges et Saint-Martin-Longueau, Oise (Houbigant, Recueil d'antiq. bellovaques, 1860, p. 51, 52 et 54, fig.); Soissons (Cat. B. N., 7404; 1 à Hédouville, Seine-et-Oise; 3 à Grigny, Aisne; Champlieu, Oise; plusieurs forêt de Compiègne; 11 au Mont-César; 7 au Mont-Beuvray; Verdun (F. Liénard, Archéol. Meuse, t. II, 1884, p. 33); 3 à Izernore (Journal d'agric. sc. l. et arts de l'Ain, 1863, p. 217); Bonnard, Yonne; 1 près de Reims (tr. n° 167); 6 au Grand Saint-Bernard; Criel, arrondissement de Dieppe (l'abbé Cochet, Répert. Seine-Inférieure, c. 36).

CHAPITRE XVI

accompagné de globules, (sept, cinq, trois ou deux). La tête de la fig. 319 est associée aussi à un sanglier accompagné de trois globules (*Cat. B. N.*, 7445).

En dehors de ce groupe, les trouvailles régionales permettent d'attribuer au même peuple des bronzes frappés qui portent tous une tête avec cheveux à grandes mèches terminées par des globules, et, au $\mathcal{R}_{\mathcal{L}}$, un oiseau accompagné de cercles, d'un pentagone et d'une croix cantonnée de points. Remarquons que ces pièces ont une grande ressemblance de fabrique et de types avec certains bronzes des Carnutes. Ceux des Senones ont souvent une inscription au $\mathcal{R}_{\mathcal{L}}$; soit *Vllucci* (*Fig. 320*)(1), soit *Koiiaka* (2), soit *Vlakos*,



soit Senu (3) (voy. ma liste de légendes). Sur une pièce, l'oiseau boit dans un vase (Cat. B. N., 7550).

La légende Senu et l'oiseau forment aussi le B2 d'un bronze dont la tête est accompagnée du nom Giamilos (Fig. 321) (4). Pour cette pièce le classement est certain. Mais il en est autrement pour d'autres pièces portant le même nom Giamilos. Ce

(1) Prov. : Ces bronzes sont bien de la région de Sens (coll. Ph. Salmon au Musée de Sens; cf. R. N., 1885, p. 462); Sens (Cat. B. N., 7493); 2 à Biovolles; 2 à Paris, dans la Seine; Pommiers; Azy, Aisne; 1 au camp de la Cheppe, Marne; 1 à Crissey, canton de Châlon-sur-Saône (Dict. archéol. Gaule); 2 à La Grange-Frangy, Saône-et-Loire; 6 à Alise Sainte-Reine; Alise (7527); 4 au Mont-Beuvray; canton d'Orgères, Eure-et-Loir; Triguères, Loiret (renseignement commun. par M. L. Dumuÿs); 4 au Grand-Saint-Bernard; 3 à Porrentruy (Meyer, Beschreibung..., p. 21); Velay, Côte-d'Or (renseignement de Ch. Rouhier, communiqué par M. A. de Barthélemy; la légende n'est pas indiquée); Saint-Oulph, Aube (Le Clert, loc. cit., p. 27; coll. Lemoine, à Troyes); exemplaire déformé à Naix, Meuse (Cat. B. N., 7549).

(2) Prov. : 2 à Pommiers, à Aisne; un dans la Seine, à Paris.

(3) Prov. : 3 à Pommiers.

(4) Prov. : en nombre à Sens (tr. nº 271); Paris, dans la Seine (Cat. B. N., 7567); Meaux (7569); 1 à Beaune (Coll. Changarnier); 2 à Pommiers; 2, forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); 1 à La Grange-Frangy; 4 au Grand Saint-Bernard.

SENONES

second groupe est formé par les bronzes avec tête laurée, imitée de celle des deniers romains de C. Considius Paetus (49 avant J.-C.) (1) ou de Q. Pomponius Musa (64 avant J.-C.). Au revers, on voit un aigle sur un foudre tenant un serpent dans son bec (Fig. 322) (2). A côté de ces bronzes il faut évidemment placer les pièces d'argent (1 gr. 87) portant une tête diadémée (imitée sans



doute de celle d'un denier romain) et un cavalier tenant une palme (Fig. 323) (3). Sur les bronzes comme sur les monnaies d'argent,
le nom Giamilos est inscrit à la fois au droit et au revers, et les lettres A et M sont toujours liées, ce qui n'est pas pour la pièce des Senones. Je crois donc qu'il faut, jusqu'à nouvel ordre, se garder de dire, comme on l'a fait, que les monnaies à la légende Giamilos seraient cèlles d'un chef qui a régné à la fois sur les Carnutes et les Senones (4). Mais on peut admettre que le bronze Giamilos du second groupe est très voisin des bronzes Artos, Acutios, Acussros et Drucca, imités aussi de monnaies romaines et trouvés en nombre au camp d'Amboise.

On attribue ordinairement aux Senones des bronzes coulés, plus larges que ceux énumérés plus haut et présentant, par leur fabrique (rebord circulaire caractéristique), une analogie évidente avec des bronzes classés aux Silvanectes et aux Meldi. Ces derniers portent des animaux opposés et affrontés. Les bronzes attribués aux Senones ont aussi comme types des sangliers opposés par les pattes, et au B2 d'autres animaux opposés (chèvres? Cf. Cat. B. N., 7465). Sur une variété, un sanglier est opposé à un loup (?) (Fig. 324) (5); enfin sur un autre bronze, on voit deux animaux

- (1) C'est l'opinion du Cat. B. N., p. 174.
- (2) Prov. : Terminiers, Eure-et-Loir (Cat. B. N., 7573).
- (3) Prov. : un dans le trésor de Vernon. Cf. Cat. B. N., 7574.
- (4) Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 233 (F. de Saulcy).

(5) Prov. : Crépy (Cat. B. N., 7449); Paris, dans la Seine, au Pont Saint-Michel et au Pont-au-Change (7456, 7458, 7463, 7466); Meaux (7460); Athisinformes et au \mathbb{R} un taureau entre deux annelets (*Cat. B. N.*, 7464). A. de Longpérier a interprété par « Agedincum Senonum » les lettres AFHA qu'on lit entre deux animaux sur un bronze coulé



analogue (Fig. 325) (1). Cette interprétation dont j'ai déjà parlé (p. 76 et 97) n'est plus admise; l'inscription désigne un homme et non une ville. Comme l'attribution à Sens des pièces anépigraphes était basée surtout sur celle qui porte les quatre lettres, que les pièces sans légende sont beaucoup plus communes dans la région de Paris que dans celle de Sens, et que les types et la fabrique



de ces mêmes pièces sont analogues à ceux des monnaies gauloises de la région de Paris, je crois qu'il y a lieu de réviser le classement actuel.

Il en est de même pour les bronzes portant le nom *Eccaios*, dont l'un présente un cheval retournant la tête; dessous petit personnage (Fig. 326) (2). Un autre porte un cavalier (Fig. 327; Cat.

Mons, dans la Seine (7461); 3 à Sens (Musée); Attichy, Oise; Nogent-les-Vierges, Oise (Houbigant, *loc. cit.*, p. 52, fig. 6); 9 à Pommiers; 1 à Grigny, Aisne; Champlieu; 13 forêt de Compiègne. Ces monnaies sont fréquentes dans la Champagne et la Brie (*Cat. B. N.*, p. 172). Autres à Paris et au Vieil-Evreux; au Mont-Beuvray; 8 au Marberg, cercle de Coblenz.

(1) Prov. : Essarois, Côte-d'Or (Mém. Commis. Côte-d'Or, t. III, p. 3); 2 à Paris, dans la Seine; Saint-Martin-Longueau, Oise (Houbigant, loc. cit., p. 53, fig. 9); Breteuil, Oise (Montfaucon). Il n'y a pas d'exemplaire de cette pièce au Musée de Sens, ni dans la collection de M. Julliot; la trouvaille de Sens n'en contenait pas (A ce sujet, cf. R. N., 1885, p. 462).

(2) Prov. : Paris, dans la Seine, 4 exemplaires (Cat. B. N., 7471, 7476-78);

SENONES

B. N., 7485) (1). Les provenances n'indiquent pas une pièce des Senones. Quant à l'identification de ce nom avec celui du Rème Iccius des Commentaires, on ne saurait l'admettre aujourd'hui.

J'ai déjà proposé de reporter aux Carnutes le bronze Vocunilios, car l'oiseau ne ressemble pas à celui des bronzes des Senones.

On a groupé des bronzes coulés, très grossiers, et on les a donnés encore aux Senones. Ils portent une tête imberbe (*Cat. B. N.*, 7583-85, 7590-7600) ou barbue (7577-83), et au R μ un

cheval, ou un oiseau (2), ou deux oiseaux. Ces pièces, dont quelquesunes ont une analogie évidente avec des bronzes coulés, barbares, au type dit de l'autel de Lyon (3), ont peutêtre été fabriquées sous l'Empire romain. Une des plus curieuses est



Fig. 328.

sans doute celle qui porte une tête d'aspect romain dans un encadrement ovale (*Fig. 328. Cat. B. N.*, 7589), représentation qui rappelle une pierre gravée.

II. Meldi.

Une pièce coulée, de métal blanchâtre (bronze fortement allié d'étain), est donnée avec vraisemblance aux Meldi. Elle porte des quadrupèdes opposés par les pattes et entourés de cercles; au R_{L} , un oiseau saisissant un animal peu distinct (*Fig. 329*) (4). Un autre bronze frappé porte un aigle dévorant un animal, avec la légende

Catenoy, canton de Liancourt, Oise (7473); Vermand, Aisne (Bull. arch. du Comité, 1894, p. 481); 2 à Pommiers, Aisne; Vendeuil-Caply; 1 au Châté de Boviolles; 1 à Laon (renseignement communiqué par L. Maxe-Werly); 1 dans la Saône (Coll. A. Changarnier).

(1) Prov. : Catenoy (Cat. B. N., 7483); Paris (7484); forêt de Compiègne (R. N., 1894, p. 34; la tête du droit a un fleuron devant la bouche).

(2) Prov. : Une variété, à Clairois, près Compiègne (*Cat. B. N.*, 7587. Cet ouvrage décrit l'oiseau comme une alouette. Je me contente de dire : un oiseau); plusieurs autres dans la forêt de Compiègne (*R. N.*, 1894, p. 35 et 38); 2 à Pommiers (*R. N.*, 1899, p. 267).

(3) Ce rapprochement a été fait par M. H. de la Tour (R. N., 1894, p. 35 et 36).

(4) Prov. : Meaux, 3 ex. (Cat. B. N., 7602-04); Grigny, Aisne.

Soso, ou plutôt, selon moi, une combinaison de S et de cercles (Fig. 33o)(1). Sur une autre pièce, il y a une sorte d'epsilon devant



la tête; au B_{μ} , l'oiseau est sur un sanglier (2). L'aigle et le sanglier sont encore associés, sur le B_{μ} d'un autre bronze, avec une rouelle (*Cat. B. N.*, 7613).

Un bronze frappé, dont il y a des variétés de fabrique, porte une tête à gauche avec *Epenos* et au Rt la même légende en lettres grecques sous un cheval au-dessus duquel est un aigle éployé (*Fig. 331*). Pour le nom, voyez ma liste de légendes (3).

Une série de pièces d'or, d'argent et de bronze, présente des points de comparaison avec celles de Criciru, dont elles sont sûre-



ment contemporaines. En effet la pièce d'or, avec *Roveca* sous le cheval, présente au droit une tête déformée (*Fig. 332*) (4). Deux pièces d'argent portent un cavalier et un cheval devant lequel est

(1) Prov. : Meaux (Cat. B. N., 7606); Paris dans la Seine (7607).

(2) Prov. : Paris, 2 ex. (Cat. B. N., 7609-10); 3 à Pommiers, Aisne.

(3) Prov. : La Ferté-sous-Jouarre (Cat. B. N., 7617); Beaumont-sur-Oise (7621); près de Roye (7622); La Folie, près de Pierrefonds (7623); Paris (7624); Vendeuil-Caply (7625); 5 ex. à Meaux (F. de Saulcy, Lettres, p. 75); Pommiers; Champlieu, Oise; Chelles, Oise (communic. de M. E. Chambroux).

(4) Cat. B. N., 7631-32 (Une des deux pièces d'or de la coll. Saulcy a été trouvée à 4 kil. de Crouy-sur-Ourcq, Seine-et-Marne. Voy. F. de Saulcy, *Lettres*, p. 66). Un ex. au musée de Laon. — Cf. *Bullet.* d'Hoffmann, 1868, pl. I, 69.

un personnage (Fig. 333 (1) et 334). Une autre pièce d'argent, dont le droit est le même que celui de la pièce précédente (tête de



Vénus, imitée de celle d'un denier romain), porte au R2 un cheval sous lequel le nom *Roveca* est inscrit dans un rectangle perlé (*Fig. 335*. Cf. *Cat. B. N.*, 7694). Une tête casquée ressemble à



celle d'un bronze analogue de *Criciru* (au Pégase); sur cette pièce la légende est grecque au droit, latine au R ι (*Fig. 336*). Deux variétés : sur l'une, épi et trois cercles au-dessus du lion) (2). Autre bronze avec légende bilingue; vase sous une tête parée du torques (*Fig. 337*). Une tête de Vénus derrière laquelle on voit un Amour est accompagnée de la légende *Roveca* (V et E liés. *Fig. 338*) (3).

(1) Prov. : Thiescourt, près de Noyon (Cat. B. N., 7634). — On a trouvé des Roveca à Meaux (Bull. Soc. Antiq. France, 1859, p. 159); à Arras (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 81); dans la Seine, avec des bronzes Criciru, un à légende bilingue (Coll. A. Changarnier); autre au Pont-au-Change, à Paris, et 9 divers à Meaux (Coll. Saulcy; Lettres, p. 67 et 68. 9 de ces provenances sont omises par le Cat. B. N.); un au Mont-Berny, forêt de Compiègne. Les Epenos et les Roveca sont les monnaies qu'on trouve le plus souvent au vieux Meaux et dans les alentours (L'abbé Thiercelin, dans Annales Soc. hist. et arch. de Château-Thierry, 1888, p. 80). 7 argent et 5 bronzes de Roveca à Vendrest, Seine-et-Marne (tr. nº 221); 1 Epenos et 2 Roveca, à Azy, Aisne. Pommiers a donné 27 bronzes de Roveca; on a recueilli 5 Roveca dont un bilingue et 4 Epenos dont un déformé, dans la forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); un Roveca bilingue à Soissons (A. Michaux, Essai de Num. soissonnaise, p. 22).

(2) Prov. : Paris (Cat. B. N., 7657).

(3) Cat. B. N., 7635-36. Musée de Lyon, exempl. meilleur pour le BL (R. N., 1885, p. 142, pl. VI, 9).

Sur d'autres bronzes, la légende Rove... se lit au-dessus d'un



cheval (Cat. B. N., 7680). Sur d'autres encore, on voit une tête



casquée à gauche et un griffon ailé. Un bel exemplaire du Musée de Péronne permet de constater que le nom de fonction Arcantodan accompagne celui de Roveca (Fig. 339. Cf. Cat. B. N., 7687-90 (1).

C'est aussi au pays de Meaux qu'il faut attribuer la curieuse pièce d'argent avec tête de femme à droite ou à gauche et au Re cavalier accompagné de la légende Pennoovindos (Pl. II, 20) (2).

III. SILVANECTES.

Les Silvanectes (diocèse de Senlis), qui dépendaient soit des Suessiones, soit des Bellovaci (3), n'ont peut-être pas frappé monnaie. Toutefois la constatation de certaines provenances a conduit à leur attribuer



des bronzes coulés avec tête et cheval (Fig. 340) (4) et avec

(1) Un autre exemplaire avec ces deux noms au musée de Saint-Germain (Forêt de Compiègne; R. N., 1894, p. 32).

(2) Prov. : Paris (Cat. B. N., 8098, classée aux Remi); 5 exemplaires près de Meaux (L'abbé Thiercelin, loc. cit., p. 81).

(3) Voy. E. Desjardins, Géogr. de la Gaule rom., t. II, p. 452; Cf. A. Longnon, Atlas histor. France, p. 7. Ils ne sont pas cités par César.

(4) Prov. : Paris, Pont Saint-Michel (Cat. B. N., 7866); Noyon, Compiègne, Senlis (7867, 7868, 7870); Pommiers; Grigny, Aisne, Champlieu, Oise; 3 foret de Compiègne.

rosace formant swastika ou croix gammée (Fig. 341) (1). Un



autre bronze, analogue de fabrique, présente au R2 un loup (?) dévorant un animal, dessous rouelle (*Fig. 342*) (2).

IV. PARISII.

Le monnayage des Parisii comprend surtout des pièces de bon or, à flan large, de forme concave (Fig. 343) (3), puis d'or plus pâle,



Fig, 343.

Fig. 344.

(1) Prov. : Près de Senlis (Lelewel, pl. 1X, 13); même prov. (Cat. B. N., 7875); Beaumont-sur-Oise (7873); Paris (7876); Saint-Martin-Longueau, Oise (Houbigant, Rec. antiquités bellovaques, p. 53, fig. 10); Crouttes, Aisne (Annales Soc. Château-Thierry, 1876, p. 25); Azy, Aisne.

(2) Prov. : Meaux (Cat. B. N., 9194), Paris (9196); Pommiers; Sablonnière, Aisne; Champlieu, Oise; 3, forêt de Compiègne. Cette pièce, classée à la suite des Leuci dans le Cat. B. N., est beaucoup mieux placée à côté de celles des Silvanectes dans l'Atlas (Pl. XXXI). On peut d'ailleurs la rapprocher de celles des Meldi et les provenances précitées engagent à le faire. L'animal dévoré ressemble à un batracien (R. N., 1883, p. 15-16, pl. I, 11).

(3) Prov.: 1 près de Senlis (Lelewel, pl. III, 22); trois grands statères trouvés dans la Seine à Paris, en 1846 (Lambert, II, p. 96, pl. XI, 1, 2 et 3; Musée de Rouen); un au Pont Saint-Michel, à Paris, dans les travaux du chemin de fer d'Orléans ([H. Sarriau], Rapport de la classe 15, monnaies et médailles, à l'Expos. univers. de 1900, p. 28, pl. I, 1); un à Moissy-Cramayel, Seine-et-Marne; plusieurs autres dans le voisinage de Moissy, de Réau, de Limoges-Fourches et de Lieusaint (Bull. Soc. archéol. Seine-et-Marne, t. X, 1894, p. 15). à flan plus épais et plat (*Fig. 344*). Les types sont une tête à droite et un cheval muni d'une aile quadrillée d'un aspect très particulier (Cf. *Cat. B. N.*, 7777 et s.) (1). Il y a des quarts de statère (*Fig. 345*); cf. 7791-7817) (2).

A. de Barthélemy pensait que les monnaies de ce type « ont été frappées d'abord chez les Ambiani et les Bellovaci » (3).



On donne aux Parisii un bronze coulé avec tête casquée à droite; au R2, cheval à g., au-dessus, sorte de S couché, et au-dessous

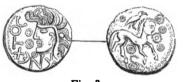


Fig. 347.

point et objet ressemblant à un vase sans pied (Fig. 346) (4).

Classons aussi à la même région le bronze avec le nom Venextos autour de la tête et, au Rt, un cheval androcéphale (Fig. 347) (5). Le poids, très

variable comme celui de toutes les monnaies de bronze, oscille entre 3 gr. 95 et 5 gr. 30.

On a classé à Venextos une pièce d'or, de 6 gr. 78, que son style

(1) Voyez, p. 167, l'explication que j'ai donnée pour ce type.

(2) Prov. : En nombre au pont de Charenton, en 1869 (voy. trouvaille 219. Cf. Cat. de la vente Gariel, 1885, nº 156; ex. acquis par le Musée de la ville de Paris); Pont-au-Change, à Paris (Cat. B. N., 7795); Pont Louis-Philippe, à Paris (7796); environs de Noyon (7811). F. de Saulcy a dit, à propos des pièces de Charenton, qu'il en possédait une semblable, trouvée à Chartres, et une à Bar-sur-Seine (Comptes rendus Soc. Num., t. II, 1870, p. 330).

(3) Note sur le monnayage du nord de la Gaule (Belgique), 1892, in-8, p. 5 (Extr. des Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres).

(4) Prov. : Paris, pont Notre-Dame et points divers de la Seine (Cat. B. N., 7828, 7830-31, 7834, 7836-41, 7843-44); Meaux (7832); 2 à Pommiers, Aisne.

(5) Prov. : Paris (Cat. B. N., 7848-51, 7853). F. de Saulcy a dit que 10 exemplaires de cette pièce avaient été trouvés dans la Seine (Lettres, p. 326). Un exempl. à Pommiers.



BELLOVACI

place en Armorique (trouvée d'ailleurs à Huelgoat, Finistère; Cat. B. N., 7845), et qui ne porte pas les caractères qu'on y a lus.

V. BELLOVACI.

Les plus anciennes (1) pièces de ce peuple sont d'abord un quart de statère que j'ai mentionné parmi les imitations du « philippe » (Fig. 67), puis des statères de 7 gr. 20 à 7 gr. 63, aussi larges que ceux des Parisii, auxquels ils ont, selon moi, servi de prototypes (Fig. 348) (2). En effet, l'aurige qui plane au-dessus du cheval a pu devenir l'aile du cheval des Parisii (3). On a des quarts de



statère (Fig. 349; cf. Cat B. N., 7892. Statère avec la même tête à gauche; 7886) (4). D'autres pièces d'or, d'un style très différent, classées aussi aux Bellovaci, dans le Catalogue du Cabinet de France, sont plutôt (du moins le nº 7895, demi-statère, 3 gr. 75)

(1) Je crois qu'il faut attacher peu d'importance à l'opinion suivante : « Il « faudrait classer parmi les monnaies bellovaques, d'abord celles à large flan, « puis pendant la guerre pour l'indépendance celles plus épaisses » (Dict. « archéol. Gaule, t. I, p. 140).

(2) Prov. : Albert, Somme (A. Danicourt, Rev. archéol., 1886, I, p. 73, pl. III, 11; Musée de Péronne); Coquerel-sur-Somme (Bull. Soc. antiq. Picardie, t. XII, 1875, p. 270, fig.); Oudalles, arr. du Havre (l'Archæologia de Paris, 1897, p. 116, fig.; cf. Rec. Soc. havraise d'études diverses, 1866, p. 213, pl. I, 1. — Mairie de Montivilliers); environs du Havre (Lambert, Essai, II, p. 82, pl. VI, 2); entre Huppy et Saint-Maxent, Somme (Bull. proc.-verb. Soc. d'émul. d'Abbeville, 1887, p. 54); quart de statère à Melun (Cat. B. N., 7889); autre à Limeu, Somme (Bull. p.-v. Soc. d'émul. d'Abbeville, 1881, p. 55); Arras (Rev. archéol., 1886, 1, p. 73, nº 12; Musée de Péronne). On a rencontré ce type en Angleterre (d'après Sir John Evans).

(3) Cf. aussi le Re des grandes pièces d'or attribuées aux Mediomatrici.

(4) Prov. : en nombre à Thomer-la-Sogne, Eure (tr. nº 68).

des déformations des monnaies des Aulerci Eburovices. Des quarts de statère dont le cheval est ailé (1 gr. 88 à 2 gr. 02; Fig. 350; cf. Cat. B. N., 7901-03) viennent à l'appui de l'hypothèse que j'ai proposée plus haut, au sujet du type des Parisii.

On attribue aux Bellovaci des bronzes coulés de la dernière époque avec, au R μ , la déformation d'un sanglier au-dessus d'un cercle, de cinq ou sept globules et d'un demi-cercle (*Fig. 351*)(1).



Un autre bronze avec tête échevelée à gauche, et cheval à droite au B2, me paraît encore de classement incertain, bien que rangé à côté du précédent (2). Par la fabrique et le style de la chevelure il pourrait être placé à côté des bronzes coulés des Senones.

VI. AMBIANI.

J'ai étudié, dans un chapitre précédent, diverses monnaies d'or



qui paraissent appartenir aux Ambiani (Voy. p. 187). Quatre quarts de statères (1 gr. 80 environ), portant non un vaisseau (*Cat. B. N.*, 8535-39), mais une tête déformée et un R2 confus, auraient été trouvées dans le pays des Ambiani.

Peut-être faut-il donner aussi à ce peuple l'intéressant quart de

(1) Prov. : Paris, 4 exemplaires (Cat. B. N., 7905, 7916, 7918-19); Beauvais (7912); Reims (7913-14); Vendeuil-Caply (7922); en nombre au camp de Saint-Pierre-en-Chastres, arr. de Compiègne; Armentières, Aisne (Fouilles F. Moreau); Vermand, Aisne (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 481); 9, forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); un au Vicil-Evreux (Lambert, Essai, I, p. 117, pl. I, 13); Méréville, Seine-et-Oise (Annales Soc. hist. du Gátinais, t. II, 1884, p. 30-32).

(2) Prov. : un à Noyon (Cat. B. N., 7928).



statère dont voici le dessin (Fig. 352) (1). Le R2 a une grande analogie avec celui des pièces classées aux Bellovaci et, d'autre part, une tête casquée, de type très voisin, se voit sur les pièces d'argent suivantes dont la seconde (2) est évidemment la déformation de la première (Fig. 353 et 354).

La plus ancienne de ces monnaies d'argent doit être au moins contemporaine de celles classées aux Carnutes ou aux Cenomani



(Voy. p. 305) (3), qui sont probablement aussi des copies d'un denier romain.

On attribue encore aux Ambiani un assez grand nombre de bronzes dont les types et le style sont assez divers. Nous avons quelques provenances pour certains d'entre eux, mais j'estime que beaucoup de ces pièces ont été groupées, sans raisons suffisantes, sous la rubrique « Ambiani ».

Un bronze assez ancien présente au Re un cavalier au-dessus du



cheval (Fig. 355) (4) comme sur des pièces d'or des Baiocasses. Une pièce, avec cheval au-dessus duquel est une bande de

(1) Prov. : au confluent de la Marne et de la Seine (Comptes rendus Soc. Num., t. VI, 1875, p. 256).

(2) Prov. : On la trouve aux environs de Douai (Cat. B. N., p. 196, nº 8500; cf. Lelewel, pl. VI, n° 37, 2 exemplaires près de Douai). Bon exemplaire au Musée de Lyon.

(3) Le rapprochement a déjà été fait (E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 33). Cet auteur a cité des variétés intéressantes dont une avec hippocampe à la place du sanglier sur une pièce du style le plus ancien (Musée de Rouen; 2 pièces trouvées près d'Amiens).

(4) Prov. : Meaux (Cat. B. N., 8398).

371

,

globules (1), pourrait être rattachée au bronze Lixoviatis, de même que des pièces à cheveux calamistrés (Fig. 356. Cf. Cat. **B.** $N_{., 8416-24}$ (2).

Plusieurs bronzes ont comme types une tête et au Re un cheval accompagné de S, de cercles (3), d'un swastika, d'un sanglier (Cat. B. N., 8427, 8441, 8438-40). Le cheval avec oiseau (cf. Fig. 356) paraît aussi au Rt d'une pièce portant un archer (Fig. 357) (4). Un cavalier est gravé sur des bronzes dont l'un a un taureau et l'autre





un sanglier au R2 (5). Un autre cavalier figure sur une autre pièce à la légende Vaceco (Fig. 358). Le taureau est aussi au R d'un bronze avec tête entourée de S (Fig. 35q) (6). De curieux bronzes



Fig. 359.



portent une tête ou un buste de face (Fig. 360 (7) et 17). Le sanglier et le cheval sont associés, chacun sur une face, dans diverses monnaies (Cat. B. N., 8460, 8463-64, 8473-74; 8481, Boulogne; 8489, Vendeuil; 8496; 8528, Vendeuil) (8). Cette série

(1) Prov. : La Folie-Pierrefonds (8393).

(2) Prov. : Pernois, Somme (Cat. B. N., 8416); Boviolles (8417); 5 à Pommiers, Aisne.

(3) Prov. : Pernois (Cat. B. N., 8430, 8432).

(4) Prov. : Pommiers, Aisne (R. N., 1893, p. 315, pl. VII, 2). Cf. Cat. B. N., 8426. Pernois, Somme (tr. nº 241).

(5) Prov. : Maubeuge, Nord (Cat. B. N., 8449); 4 à Pommiers.

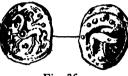
(6) Prov. : Mont-César, Oise; Pommiers, Aisne.

(7) Prov. : Berneuil-sur-Aisne, Oise (Cat. B. N., 8406); variété, 2 à Pernois (Cat. B. N., 8412, 8414; cf. R. N., 1838, pl. VIII, 2 et 3). Autre, avec grande tête de face au-dessus d'un cheval (Cat. B. N., 8403).

(8) Autres Prov. : 4 à Pommiers.



comprend des pièces avec des légendes abrégées Civ et Ar (Fig. 361 et 362) (1). Une variété, avec le cheval à gauche, porte au RL,







au-dessus du sanglier, deux ornements qui ressemblent à des feuilles de fougère (2). Un bronze coulé se rattache par le style et

le module à ceux qu'on attribue aux Silvanectes (Fig. 363). Un autre, plus petit, porte aussi une tête et un sanglier (Fig. 364) (3). Une tête à gauche et un cheval, accompagné d'une croisette, paraissent sur un bronze assez bien localisé (Fig. 365) (4).



Fig. 363.

Les animaux affrontés ou adossés sont fréquents sur les monnaies classées aux Ambiani (5). Deux en argent, sont particulière-



ment intéressantes (Fig. 366 et 367) (6). Des loups (?) opposés (Fig. 368), des chevaux affrontés (Cat. B. N., 8517) (7), des san-

(1) Prov. : trouvaille d'Amiens, nº 239 (Coll. F. Collombier). La même trouvaille contient une pièce avec légende commençant par Vo.

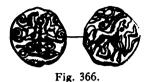
(2) Prov. : 1 à Wimereux, Pas-de-Calais (Collect. du Dr Capitan); 1 à Etaples.

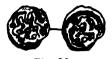
(3) Prov. : Vendeuil-Caply, Oise (Cat. B. N., 8466).

(4) Prov. : Paris, dans la Seine, Vendeuil-Caply, Corbie (Cat. B. N., 8476-78).
(5) Voy. à ce sujet les provenances du Mont-César, Oise.

(6) Prov. : Environs d'Amiens (Lambert, *Essai*, Il, p. 85, pl. VI, 22; Cat. B. N., 8514, très mince, o gr. 92).

(7) On peut en rapprocher un bronze fruste du Cabinet de France (8486) et un bronze du Musée de Péronne (tr. à Etaples; *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 75, pl. III, 20), qui portent deux protomés de chevaux réunies. Cf. aussi la pièce d'argent *Ammi* du trésor de Jersey. gliers opposés (Cat. B. N., 8518-19) figurent sur des bronzes portant un cheval au B2. Remarquons que beaucoup de ces pièces







portent, comme symbole, une tête de bœuf (1); exemple, le bronze suivant (Fig. 369) (2). Un bronze, avec tête à gauche



devant laquelle on voit deux enroulements, porte au B2 deux hippocampes adossés (3).

Je classe encore dans cette série un bronze au personnage courant, évidemment inspiré de ceux donnés aux Veliocasses



(Fig. 370) (4). Le cavalier du \mathbb{R} se retrouve sur un bronze dont un côté est certainement imité du denier celtibérien, attribué à Balsio (*Pl. III, 18*) (5).

Une figure assez énigmatique, composée peut-être de trois pro-

(1) Un bronze avec deux chevaux affrontés et au B2 tète de bœuf au-dessus d'un cheval, tr. à Vendeuil-Caply (*Cat. B. N.*, 8517).

(2) Prov. : Mont-César, Oise.

(3) Prov. : trouvaille de Reims (Cat. B. N., 8526).

(4) Prov. : Mont-César.

(5) Prov. : Un bronze analogue à Saint-André-sur-Cailly, Seine-Inférieure. Voy. p. 197.



VEROMANDUI

tomés de cheval, paraît sur des bronzes dont le R₂ porte un cheval et un globe marqué d'une croisette (*Cat. B. N.*, 8503-05) (1).

Des bronzes avec tête à droite ou à gauche ont au R/2 un cheval avec la légende Viriciu ou Vericiu (Fig. 371) (2).

VII. VEROMANDUI.

On peut attribuer avec certitude à ce peuple des bronzes avec tête et lion accompagné de la légende Sollos, souvent répétée au

droit (Fig. 372) (3). On connaît des déformations, bronzes coulés, sur lesquelles les mèches de la chevelure ressemblent à des haricots; le lion du R2, d'un aspect fantastique, n'a plus que l'amorce des pattes antérieures; sa cri-





nière est hérissée (4). Des bronzes de fabrique analogue, avec une déformation du coq à tête humaine sur la panse (cf. p. 191), appartiennent peut-être aussi aux Veromandui (5).

VIII. SUESSIONES.

Les provenances, soigneusement enregistrées, permettent de classer maintenant aux Suessiones les monnaies à la légende Criciru,

(1) Prov. : Vermand, Aisne (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 481).

(2) Prov. : un au Mont-César ; 7 exemplaires à Vendeuil-Caply (Cat. B. N., 8541, 8545, 8547, 8554, 8559, 8562, 8564) ; Beauvais (8563); Meaux (8556) ; Avallon (8550); 5 à Pommiers, Aisne; forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); 1 à Neufchûtel-en-Bray (Cochet, *Répert. archéol. Seine-Infér.*, c. 245); 2 au Grand Saint-Bernard.

(3) Prov. : Vermand, Aisne (*Rev. archéol.*, 1886, I, p. 75, pl. III, 16; Musée de Péronne); 6 autres exemplaires, aussi à Vermand (*Bull. archéol. Comité*, 1894, p. 482, fig.); Niort (*Cat. B. N.*, 8570). La figure de l'Atlas est inexacte.

(4) Prov.: 2 à Vendeuil-Caply (*Cat. B. N.*, 8577, 8580); plusieurs à Saint-Maur-en-Chaussée, Oise; 1 forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); Mont-César; 1 à Vermand (Archives départ., à Laon); plusieurs à Vermand (J. Pilloy, *Mém. Soc. Acad. Saint-Quentin*, 1883, p. 350, fig.); 1 au Grand-Saint-Bernard (Coll. de l'Hospice).

(5) Prov. : Vermand (Cat. B. N., 8584); Sablonnière, Aisne ; 2 forêt de Compiègne. classées aux Bellovaci dans le Dictionnaire archéologique de la Gaule, le Catalogue du Cabinet de France et l'Atlas.

On connaît deux variétés de statères (1), l'un avec la légende abrégée au droit (*Fig. 373*. Musée de Saint-Germain), l'autre avec la légende complète au RL, sous le cheval (2). Le type du droit est



une tête déformée, méconnaissable ; au R2, au-dessus du cheval, on voit une fibule (3).

Les pièces d'argent de *Criciru* (*Fig. 374*) portent la légende au-dessus (*Cat. B. N.*, 7946) ou au-dessous du cheval (7949). Le symbole me paraît incertain (oiseau ?) (4).

Les bronzes ont une tête casquée et un cheval ailé (Fig. 37.5. Cf. Cat. B. N., 7951) (5). Il y a des variétés avec l'aile arrondie et

(1) Prov.: Senlis (E. Hucher, l'Art gaulois, 2° partie, p. 42; F. de Saulcy, Lettres, p. 72; Cat. B. N., 7944); Vermand (7943); en nombre à Ambleny, Aisne (tr. n° 8); Grand-Rozoy, Aisne (Bull. archéol. du Comité, 1897, p. 538). — Un exemplaire existe dans la collection La Saussaye, au Musée de Lyon (5 gr. 88).

(2) A. de Barthélemy, dans R. N., 1885, pp. 142-143, pl. Vl, 10 et 12.

(3) Cf. L. Maxe-Werly, dans Bullet. monumental, 1884, p. 397, pl.

(4) Prov. : Près de Reims (E. Hucher, l'Art gaulois, I, p. 29 et 42, pl. XVIII); avec Cricru, à Reims (Cat. B. N., 7949) et à Pommiers, en 1902 (Renseignement communiqué par M. O. Vauvillé); 1 forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(5) Prov. : En très grand nombre à Pommiers, Aisne; un à Fère-en-Tardenois, Aisne (Dict. archéol. Gaule, t. 1); 1 à Armentières (Fr. Moreau, Album Caranda, Les fouilles d'Aiguisy, Aisne, 1884, pl. 43, nouvelle série, n° 6); 8 à Azy, Aisne; à Fontenoy, Montigny-l'Engrain et Plessier-Huleu, Aisne (Bull. archéol. du Comité, 1897, p. 538); Château-Thierry (Bull. Soc. archéol. Soissons, t. XII, 1858, p. 176); 2 à Paris (Cat. B. N., 7961-62); Meaux (7958); Reims (7959); Beaumont-sur-Oise (7951); Mont-Catillon, près Rouvroy, Oise (Graves, · Notice archéol. Oise, 1856, p. 56); 5 à Vendeuil-Caply, et 4 ou 7 dans les fouilles du théâtre de Champlieu, Oise (E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 42; F. de Saulcy, Lettres, p. 73; cf. Rev. archéol., 1886, I, p. 74, pl. III, 6; Attichy, Orrouy, Hermes, Pierrefonds, Oise (Bull. archéol. du Comité, 1897, pp. 542-544); 23, forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); en nombre ·

SUESSIONES

d'autres avec l'aile aiguë. Quelques exemplaires, plus rares, portent *Cricironis* (1).

Les bronzes avec la tête de Janus et le lion (Fig. 376) paraissent appartenir aussi aux Suessiones (2). Il y a lieu de croire qu'on les a frappés pendant un certain nombre d'années, car j'en ai vu qui sont déjà de types déformés.



A Divitiac, roi des Suessiones, divers auteurs, dont F. de Saulcy, ont attribué des bronzes avec tête à cheveux frisés et au R2 un cheval avec sanglier accompagné de la légende *Deiouigeagos* (*Fig. 377*. Voy. la liste des légendes) (3). Des variétés portent aussi

à Vendrest (Seine-et-Marne (tr. n° 221); près de Châlons-sur-Marne (t. n° 165); environs de Louviers et Vieil-Évreux (Lambert, p. 139, pl. VIII, 15 et 16; Musées d'Évreux et de Rouen); environs d'Orléans (R. N., 1836, p. 387); 1 au Mont-Beuvray. On en a recueilli à Vieille-Toulouse et au Grand-Saint-Bernard (Meyer, *Beschreibung*, p. 26, pl. III, 135. Coll. de l'hospice; 8 ex. d'après F. von Duhn et E. Ferrero).

(1) M. O. Vauvillé m'a communiqué un exemplaire, trouvé récemment à Pommiers; le nom *Criciro-ni* se lit, en renversant le type du cheval; les deux dernières lettres sont au-dessus de la queue du quadrupède. M. Vauvillé a lu la finale *-nid* sur d'autres exemplaires.

(2) Prov. : Alost, près de Gand, Tourcoing (Lelewel, Type gaulois, p. 175, n. 381); Château-Thierry (Cat. B. N., 8121; Dict. archéol. Gaule, I, p. 275); Meaux (Cat. B. N., 8118); Mont-Berny, forêt de Compiègne (8113); Crépy et Vendeuil-Caply (8120, 8119 et 8122); Reims (Duquenelle, dans Séances et trav. Acad. de Reims, t. IX, 1848-49, p. 224); camp de la Cheppe, Marne; 15 dans la forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); Orrouy, Oise (Bull. archéol. Comité, 1897, p. 543); Camelin-le-Fresne, Aisne (Dict. archéol. Gaule, I, p. 223); Armentières (Album Caranda, Les fouilles d'Aiguisy, Aisne, 1884, Saint-Quentin, 1885, pl. 43, nouvelle série, n° 8 [n° 7 du texte]; cf. Collection Caranda, Journal des fouilles, 1877, pl. XLVI, n° 7); 325 ex. à Pommiers, Aisne; Azy, Aisne; 3 à La Grange-Frangy, Saòne-et-Loire.

(3) Prov. : Paris (Cat. B. N., 7717 et 7719; E. Hucher, l'Art gaul., pl. XII, 1 et 2); Meaux (D' Voillemier, Essai histor. M. de Soissons, dans Mém. Soc. Antiq. Picardie, t. XIX, 1863, p. 126, pl. IX, 9); plusieurs dans les dragages de la Seine et un à Grésigny-sous-Alise (Annuaire. Soc. Num., 1867, p. 17); à

CHAPITRE XVI

la même légende au droit et Deivicac ou Deivicia au BL au-dessus du cheval.

M. Changarnier a classé au même personnage, à cause de l'analogie du type et de la fabrique, un bronze portant une tête à gauche et, devant, un annelet; au B2 cheval, annelet au-dessous et la légende APKANTI(?) (1).

On peut rapprocher des pièces précédentes un bronze (2) dont



la légende *Eivitiacos* accompagne une tête à droite; au R2 un animal cornu, analogue à celui d'*Atesos* (Voy. plus loin).

Des pièces avec tête échevelée (torques au cou) et cheval (dans le champ, étoile à cinq pointes, annelet, rosace et roue. Fig. 378) ont été attribuées aux Suessiones (3), sans doute à cause de leur ressemblance avec celles données à Divitiac. Faut-il classer au même peuple une pièce avec cavalier armé d'un bouclier et d'une épée? (4). F. de Saulcy, animé du désir de l'attribuer à Noviodunum, y lisait Noveod, lecture que je n'accepte pas.

Un bronze avec Nirei-Mutinus (?), une tête casquée, un cheval et Voro paraît appartenir à la même région (5).

Chelles, Oise (Communic. de M. E. Chambroux); Rigny-la-Nonneuse, arr. de Nogent-sur-Seine (Le Clert, *M. gaul. Musée de Troyes*, p. 26, nº 178).

(1) Annuaire Soc. Num., 1885, p. 255.

(2) Prov. : Paris, dans la Seine (Cat. B. N., 7207, 7212, 7215-16); Meaux (7214); Vendeuil-Caply (*Mém. Soc. ant. Picardie*, t. XIX, 1863, p. 126, pl. IX, 11); Pommiers, Aisne (R. N., 1899, p. 264); entre Brienne et Soissons (collection Changarnier).

(3) Prov. : Paris, Pont-au-Change et autres points (Cat. B. N., 7701, 7703, 7706, 7710).

(4) Prov. : Près de Laon (Cat. B. N., 7713. Arg. 2 gr. 32). Cf. une petite pièce avec un type analogue, trouvée à Laon (7714. Arg., o gr. 80).

(5) Prov. : Vendeuil-Caply (Cat. B. N., 7976).

IX. Remi.

Les provenances (1) autorisent à donner aux Remi les bronzes à la tête ornée du torques et accompagnée de la légende Atisios Remos (Fig. 379; cf. Cat. B. N., 8054). Une variété plus com-



mune porte un cercle perlé avec point au centre à la place du dauphin (*Cat B. N.*, 8082). On en a rapproché un bronze, probablement plus ancien, qui porte aussi un lion accompagné de la légende *Atesos* (*Fig. 380*) (2).

On a encore donné aux Remi le bronze unique avec buste ailé



et Kraccus (Fig. 381. Voy. ma liste de légendes), ainsi que celui avec Epi (Fig. 382) (3), à cause du cheval « à la bride flottante »

(1) Prov. : Fréquents sur le territoire des Remi (L. Maxe-Werly, État actuel Num. rémoise, 1889, p. 4); Reims (Cat. B. N., 8077-78); Paris (8070, 8073, 8076); Corbeny, Aisne (8074; Dict. archéol. Gaule, I, p. 308); Vermand, Aisne (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 482); 18 à Pommiers, Aisne; 2 forêt de Compiègne; Attichy, près Compiègne (Bull. Soc. archéol. Soissons, t. 111, 1849, 115); Épinay Sainte-Beuve et Neufchâtel-en-Braye (abbé Cochet, Répert. archéol. Seine-Inf., c. 246); autre à Reims (Musée de Saint-Germain-en-Laye); 17 autres près de Reims (tr. n° 168); camp de la Cheppe, Marne; 4 au Grand-Saint-Bernard (coll. de l'Hospice); dans la Saòne, à Màcon.

(2) Pièce unique trouvée à Reims en 1874 (*Mélanges de Num.*, t. I, p. 161; *Cat. B. N.*, 8084).

(3) Prov. : département de la Marne (Musée de Saint-Germain-en-Laye). L. Maxe-Werly, dans Mél. de Num., t. II, 1878, p. 371, et État actuel Num. rémoise, 1889, p. 5 et 7, pl. I, 2 et 3.

CHAPITRE IVI

qu'ils portent au BL. Ce criterium me paraît insuffisant, car la « bride flottante » paraît sur les monnaies d'or des Parisii, sur d'autres de l'Est, des Bituriges et des Tectosages.

C'est sans aucune certitude qu'on classe aux Remi des statères d'or bas (Fig. 383), dont le droit (profil dégénéré) a quelque ana-



logie avec celui des statères *Criciru*, mais dont le R² est très proche de celui des statères attribués aux Nervii. Ces pièces pèsent environ 6 gr. (*Cat. B. N.*, 8015-29) (1).

L'attribution d'une petite pièce d'or bas dont le droit est assez énigmatique (Fig. 384) est peut-être plus sûre (2). Ces quarts de statère pèsent seulement 1 gr. 30 environ. D'autres, pesant 1 gr. 05,



paraissent appartenir encore a un type plus dégénéré (Fig. 385) (3). On en connaît dont le métal ressemble à du cuivre.

Il n'est pas douteux que le bronze si commun aux trois têtes (Fig. 386) portant, au droit et au revers, la légende REMO (Remo-

(1) Prov. : Châteaudun (Cat. B. N., 8028); un à Aulnay-lès-Bondy, Seine (ma collection). — Je crois qu'il faut rattacher à cette série un statère trouvé à Coulommiers, qui porte une légende malheureusement impossible à transcrire exactement (...OMMI? — Musée de Saint-Germain-en-Laye, nº 2475).

(2) Prov. : 17 exemplaires à Pommiers, Aisne ; Boviolles (Cat. B. N., 8031 et 8034) ; Maubeuge (Arg., 8033). Autre variété avec cheval à gauche, à Pommiers (R. N., 1899, p. 261, nº 36, pl. VI, 1). Deux variétés avec le cheval à gauche, au camp de la Cheppe, Marne (Dict. archéol. Gaule, pl. des m., nº 237 et 238. Ces exemplaires portent au-dessus du cheval un symbole qui pourrait permettre de rattacher cette division au statère Pottina; voy. p. 353).

(3) Prov. : 3 à Pommiers, Aisne (R. N., 1893, p. 317, pl. VIII, 15).

38o

rum?), a été frappé dans la cité des Remi (1). Mais on ne s'accorde pas sur l'explication du type. F. de Saulcy, suivant l'opinion d'anciens auteurs, Spon et Sirmond, y voyait les têtes des trois Gaules (2). D'autres y ont retrouvé les profils des triumvirs, Antoine, Lépide et Octave (3). A. de Barthélemy y a vu la personnification des trois peuples dont les Remi avaient le principatus (4). Sans nous attarder à l'hypothèse du mythe de Géryon tricéphale (5), il faut rappeler l'idée de Duquénelle qui reconnaissait, sur ces petites monnaies de bronze, les trois têtes de Mercure qu'il retrouvait également sur les nombreux termes tricéphales, découverts à Reims même (6).

Mais on a déjà fait remarquer que deux exemplaires de la pièce aux trois bustes ont été recueillis dans les fouilles de Grésignysous Alise; il faut donc admettre que cette monnaie est contemporaine de la campagne de César (7). Peut-être faut-il supposer, avec Saulcy, qu'elle fut frappée à l'époque de l'assemblée des députés de

(1) Prov. : camp de la Cheppe, Marne; Reims (Cat. B. N., 8044); 24, près de Reims (tr. n* 168); Paris (8045); Palenne, près de Pierrefonds (8051-52); Corbeil, Marne (anc. coll. L. Morel); 5 exemplaires dans le cimetière de Lizy, arrondissement de Laon; Azy, Aisne; Grigny, Aisne; Vermand, Aisne (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 482); Bazoches et Evergnicourt, Aisne (Dict. archéol. Gaule, I, p. 127 et 384); Hédouville, Seine-et-Oise (Rev. archéol., 1887, II, p. 242); 2, forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); 1 au Mont-Beuvray; Dampierre, Saint-Loup de Buffigny, Romilly, Auxon, Saint-Oulph, Troyes, Bouilly, Aube (Le Clert, Musée de Troyes, M. gauloises, p. 26 et 22); cimetière de Hancourt (A. Nicaise, Mém. Soc. d'agric. Marne, 1876-77); à Baâlon et Senon (F. Liénard, Archéologie de la Meuse, t. 111, 1885, p. 33 et 64); environs de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or; 2 à Alise-Sainte-Reine). Plusieurs exemplaires au Grand Saint-Bernard (Meyer, Beschreibung, p. 26, pl. 111, 138. Coll. de l'Hospice; 16 exemplaires d'après F. von Duhn et E. Ferrero).

(2) Rev. Num., 1867, p. 172 = Lettres, p. 304.

(3) A. Duchalais, Descr., p. 219; E. Hucher, l'Art gaulois, 2° partie, p. 103; Ch. Robert, Descr. de sa collection, p. 76; Rollin et Feuardent, Catal. d'une coll. de médailles gauloises, 1864, n° 352 (comparaison avec une pièce d'Éphèse).

(4) Cf. L. Maxc-Werly, État actuel de la Numism. rémoise, 1889, p. 9.

(5) J. de Witte, Rev. archéol., 1875, p. 383.

(6) Cf. aussi E. Hucher, dans R. N., 1863, p. 58.

(7) L. Maxe-Werly, loc. cit., p. 10.

la Gaule à Reims, en 53 avant J.-C. En tout cas, le revers paraît copié sur celui d'un denier romain (1).

On a classé à la cité des Remi, des bronzes qui portent le nom d'A. Hirtius (2). F. Lenormant pensait que ces pièces n'avaient été frappées qu'en 44 av. J.-C. On a dit depuis que l'émission, commencée en 48, a continué jusqu'au gouvernement de C. Carinas (voy. *Treveri*), en 31 (3). Et l'on a supposé qu'A. Hirtius avait imposé aux chefs gaulois, placés sous son autorité, l'obligation d'inscrire au revers de leurs monnaies son nom et son titre d'*imperator* (4). Cette opinion ne me paraît guère soutenable. En effet, il s'agit du pays des *Remi*, alliés des Romains, et non d'un territoire récemment soumis. Dans un pays hostile, A. Hirtius aurait simplement émis des monnaies à son nom, et il n'eut pas été politique d'agir autrement.

Nous pouvons présenter d'autres hypothèses plus vraisemblables : 1° Les chefs gaulois du pays rémois, c'est-à-dire alliés de Rome, ont demandé de publier leur alliance sur les monnaies; 2° A. Hirtius a pu faire frapper ces monnaies de sa propre autorité, en y plaçant le nom des chefs gaulois, dans un but politique facile à comprendre; 3° Le nom gaulois serait celui d'un magistrat monétaire dépendant entièrement du propréteur.

Le nom d'A. Hirtius est associé à celui de trois chefs ou magistrats gaulois sur les bronzes suivants :

1° AOIIDIAC, buste imberbe avec torques, à droite; R/A · HIR · IMP, lion à droite, la queue ramenée entre les jambes (*Fig. 387*) (5).

(1) On a dit que le prototype était un denier de C. Coilius Caldus. Mais cela ne me paraît pas démontré, car il y a bien d'autres deniers de la République portant un bige, et il est indifférent qu'il soit tourné à droite ou à gauche.

(2) L. Maxe-Werly, *loc. cit.*, p. 12, pl. I, 6-8. Cet auteur a attribué aussi à la province de Reims l'*aureus* de César, frappé par A. Hirtius en 46. A. Hirtius fut en effet propréteur de la Gaule Belgique, en 44, et nous savons par Strabon (IV, 111, 5) que Reims (Δουριχορτόρα) était la résidence des préfets romains.

(3) E. Babelon, Descr. m. Républ. rom., t. 1er, p. 542.

(4) F. Lenormant, La monnaie dans l'Ant., t. II, p. 315 et 342. M. H. Willers a accepté cette idée sans la discuter (Num. Zeitschrift de Vienne, t. 34, 1902, p. 79).

(5) Prov. : Vendeuil-Caply, Oise (Cat. B. N., 8089); 2 à Pommicrs, Aisne; canton d'Orgères, Eure-et-Loir; dans la Loire (Bull. de Numism., t. 11, 1894, p. 200).

REMI

2° INIICRITVRIX, buste à droite avec collier perlé; BL le même que le précédent (Fig. 388. Cf. Cat. B. N., 8092) (1).



3° CORIARCOS IUVICOM... ou CORIARILICIVCI. Tête barbue à droite; le même que les précédents (Fig. 389) (2).

L'attribution de ces trois pièces au pays rémois avait déjà été indiquée par Lelewel qui les rapprochait de celles au lion portant *Remos-Atisios* (3).

Quant aux noms gaulois de ces monnaies, ils sont inconnus par ailleurs. AOIIDIAC, qu'on doit prononcer Assedias, ne paraît pas



pouvoir être identifié avec Atesos et Atisios, malgré l'opinion de Lelewel, de F. de Saulcy et de F. Lenormant (4).

Citons maintenant un bronze qui se rencontre presque exclusivement chez les Trévires et dans la province de Reims (5) et qui

(1) Prov. : Bazoches-les-Hautes, Eure-et-Loir. — L'exemplaire de la collection de M. A. de Barthélemy paraît être le même que celui de l'ancienne collection P. Ch. Robert (Annuaire Soc. Num., t. V, pl. V, 8, p. 329).

(2) Prov. : Un trouvé dans les dragages de la Seine (F. de Saulcy, Lettres, p. 330, fig. Cat. B. N., 8093).

(3) Type gaulois, p. 226 et 334.

(4) Type gaulois, p. 402; R. N., 1858, p. 444; La monnaie dans l'Ant., t. II, p. 315. Cf. L. Maxe-Werly, loc. cit., p. 13-15 (cet auteur conclut à l'identification des deux noms, en donnant aux lettres Θ et D des valeurs arbitraires qu'une bonne critique ne saurait admettre).

(5) L. Maxe-Werly, op. cit., p. 11, pl. I, 5. Lelewel disait : « Se trouve en masse des deux côtés des Ardennes, dans le Luxembourg et dans le diocèse de Rheims » (pl. IX, 14). 4 exemplaires trouvés au Titelberg, près de Longwy (coll. Coliez, à Longwy). La coll. Bretagne de Nancy en contenait 3 exemplaires trouvés à Villiers, Ardennes (Note de M. Bretagne, communiquée

CHAPITRE XVI

reproduit assez grossièrement les types de l'éléphant et des insignes pontificaux du denier de César. Il porte à l'exergue le nom A. HIR-TIVS, sans titre (*Fig. 390*). Il est évident que cette pièce a succédé à celle de bronze aux mêmes types, portant le nom de César, que l'on trouve également dans la province de Trèves.

Il paraît aujourd'hui certain que le département de l'Aisne (1) donne presque seul les pièces d'argent aux types suivants :

Buste à cheveux bouclés à droite, avec collier perlé. Devant : NIDF et une étoile. Re ALABBOAIIOC. Cheval à droite; devant, étoile entourée de points; dessous trois cercles perlés centrés, disposés en triangle.

L. Maxe-Werly a émis l'opinion que de nombreuses pièces de bronze, recueillies sur le territoire de Reims, au camp de la Cheppe, (Marne) et sur l'oppidum de Boviolles (Meuse), sont des imitations de la pièce précédente (2). Ces pièces, bien que d'un métal différent, portent en effet une tête à cheveux bouclés et au revers un cheval (à gauche), sous lequel on voit trois cercles centrés d'un point. Les légendes sont à peu près illisibles : OXDKNO R2 OYAIIOC, etc.

On trouve fréquemment dans l'Aisne et près de Châlons-sur-



Fig. 391.

Marne de petites pièces de bronze, à flan mince, de mauvaise fabrique et dont il faut au moins vingt exemplaires pour tenter de lire la légende : CAAOY ou CAAOYA ou ...AYOAA; tête à droite, le cou orné d'un torques, cheveux boucles

(Fig. 391). Rt Cheval galopant à gauche; au-dessus, annelet centré d'un point; au-dessus, quatre ou cinq globules ou trois étoiles (3).

par M. A. de Barthélemy); 2 à Pommiers, Aisne; plusieurs au Marberg, cercle de Coblenz.

(1) Un bel exemplaire, pesant 2 gr. 28, trouvé au lieu dit « les Mahauds », hameau de la Beaudière, commune de Domptin (Aisne), fait partie de ma collection. Quatre exemplaires ont été recueillis dans l'enceinte de Pommiers, Aisne (O. Vauvillé, R. N., 1899, p. 261 et 268, pl. VI, 2).

(2) État actuel de la Num. rémoise, 1889, p. 20, pl. I, 12-17.

(3) Prov.: Cinq ou six au camp de Châlons; 8 de la coll. Saulcy, aux environs de Châlons (F. de Saulcy, Lettres, p. 16 et 331, fig.; Annuaire Soc. Num., 1867, p. 19); Meaux (*ibid.*); Maubeuge (Cat. B. N., 7750); Naix, Meuse (7751); La Cheppe, Marne, c'est-à-dire, environs de Châlons (7756); 51 exemplaires à Pommiers, Aisne; 1 à Boviolles; 2 à Verzy, Marne (tr. n° 167).



REMI

Une variété sans légende au droit porte aussi sous le cheval les lettres MAN ou plutôt MAY (1).

Des exemplaires du Cabinet de France (7741 et 7742) (2) pourraient être lus KYOM et IMYC. Ces formes diverses paraissent démontrer que les pièces de cette série ne sont que des déformations. On pourrait, je crois, les rattacher à la série dérivant du type Nide, d'autant plus que les provenances sont à peu près les



mêmes pour les deux groupes. L'attribution à Galba, roi des Suessiones, a été soutenue par Saulcy. Mais elle me paraît fort douteuse et la lecture du nom est d'ailleurs incertaine.

D'après le style et le type particulier du taureau, on serait presque autorisé à classer dans la région de la Champagne les pièces d'Ateula-Ulatos (Fig 392) (3), dont on trouve des variétés

(1) Prov. : Châlons; Château-Porcien, Ardennes (Cat. B. N., 7762). - Cf. Dict. archéol. Gaule, nº 236.

(2) Les lectures données par le Cat. B. N. sont différentes.

(3) Prov. : à Carel, à Jort (Lambert, Essai, 1, p. 142, pl. 1X, p. 24-25); en nombre à Cailly et Limésy (tr. nº 223 et 227); Lyons-la-Forêt (L. Coutil, Invent. m. gaul. Eure, p. 27); dans le Luxembourg (Lelewel, pl. 1V, 25); pays de Metz; Saint-Parres-les-Vaudes, Aube (Le Clert, Musée de Troyes, m. gauloises, p. 27); en nombre à Trancault, Aube (tr. nº 16) et à Gergy, Saone-et-Loire (Communic. de M. Changarnier); Måcon (Coll. Changarnier); plusieurs dans la Seine, à Paris; Pommiers, Aisne; Châtelet de Saint-Dizier; Boviolles, Meuse; 2 à Auxey-le-Grand, Côte-d'Or (note com. par M. A. de Barthélemy); Lyon; Brancion, Saone-et-Loire; Chorey, près de Beaune; près de Châlon-sur-Saône; Montagny-les-Buxy, Saône-et-Loire; Solon-la-Rue, Côted'Or; plusieurs à Besançon (Bibliothèque de la ville); Ain (Sirand, Courses archéol., II, p. 26); près de Langres; Valay, Haute-Saone (com. Changarnier); dans les thermes de Luxeuil (J. J. T. Boisselet, Les collections num. de Luxeuil, 1865, p. 9); près de Châlon-sur-Marne (anc. coll. Morel; au British Museum); en nombre à Chantenay (tr. nº 185) et à Vernon, Vienne (tr. nº 261); cantons de Bâle et du Valais, Avenches (Meyer, Beschreibung, p. 11, nº 71 et 72); 1 avec des romaines à Arbanats, Gironde. - Voy. le tableau, ch. xx1.

CHAPITRE XVI

avec divers symboles (épi et rosace; pentagone et croissant) (1). F. de Saulcy a donné ce monnayage aux Caletes (voy. p. 337), mais sans raisons sérieuses (2). En effet, c'est surtout par analogie avec les pièces portant *Caledu* (Buste paré du torques, souvent avec seins très marqués; Rc cheval avec bride pendante) (3) et *Senedon-Caledu* (types semblables; *Fig. 393*), qu'on a attribué les monnaies d'Ateula-Ulatos aux Caletes. Or il reste à établir scientifiquement que les pièces *Caledu* appartiennent à ce peuple.

Quant aux pièces d'argent portant au droit une tête casquée et, devant, le nom *Cupinacios*, et, au RL, un cheval avec Ulatos



(Fig. 394) (4), on ne les connaît guère que par la trouvaille de Vernon. On peut les rapprocher provisoirement des précédentes, à cause de la légende *Ulatos*, bien que ce nom puisse désigner des personnages différents.

Des bronzes avec tête à droite et au $\mathcal{R}_{\mathcal{L}}$ un loup ou lion (*Pl. III*, 13), paraissent appartenir à un monnayage spécial au département de l'Aube (5).

(1) Les pièces d'Ateula ont été pendant longtemps attribuées à Attila (voy. T. E. Mionnet, *De la rareté... des méd. rom.*, 1827, p. 374). Mais Chr. Frédéric Ayrmann avait déjà réfuté cette erreur (*Dissertatio de nummis Ateulæ regi Attilæ malé attributis*, Giessen, 1739, in-4°). Lelewel ne fit donc qu'affirmer la rectification (*Type gaulois*, p. 328, n. 787).

(2) A. de Longpérier (*Cat. col. Rousseau*, nº 34), attribuait ces monnaies aux Leuci. M. Changarnier a pensé qu'elles pouvaient appartenir aux Sequani.

(3) Prov. : En nombre dans les trouvailles de Bazoches-en-Dunois, Logron, Vernon et Jersey. Cassel (*Rev. belge de Num,* 1847, p. 102); 1 à Pommiers, Aisne; 7 à Alise-Sainte-Reine.

(4) Voy. 3 figures se complétant dans A. de Barthélemy, Étude m. gaul. en Poitou, 1874, p. 21.

(5) Prov. : Saint-Loup de Buffigny, Aube (Musée de Troyes; Cat., nº 315); autre (Ibid., nº 314) provenant d'une collection formée dans le département de l'Aube.

De nombreux auteurs ont classé aux Catalauni (1) les bronzes coulés portant un guerrier tenant un torques (anneau fermé sur certains exemplaires) et un quadrupède (*Fig. 395*). Le *Catalogue* du Cabinet de France donne le nom de Camulus à ce personnage (n^{∞} 8133, 8141, 8143); mais il est presque inutile de faire remarquer que cela n'est basé sur aucun autre motif que l'opinion de F. de Saulcy (2).

(1) Cette attribution est fort douteuse, d'autant plus qu'à l'époque où ces bronzes ont été frappés, les Catalauni devaient être soumis aux Remi (cf. Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 227).

(2) Prov. : Environs de Saint-Quentin et mer de Flines (Lelewel, pl. IV, 34); selon F. Clouët, ce serait la plus commune dans le pays verdunois (Recherches sur les m. frappées à Verdun depuis l'époque celtique, 1850); F. Liénard confirme qu'elle est à Verdun et dans les environs dans la proportion de 6 sur 10 (note communiquée par M. A. de Barthélemy); Bar-le-Duc (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 121); cf. F. Liénard, Archéol. de la Meuse, t. II, 1884, p. 21, 64, 68 et 107, et t. III, 1885, p. 32, à Verdun, à Senon, à Arrancy, près de Champneuville, à Baâlon (la plupart de ces pièces au Musée de Verdun); Jouy-devant-Dombasle, Meuse (Dict. archéol. Gaule, t. II, 54); très commune aussi sur le territoire de Châlons-sur-Marne, surtout à La Cheppe et aux environs (Aug. Denis, Mém. Soc. agric. Marne, 1870-71, p. 142); un à Vertus, Marne (Musée de Saint-Germain-en-Laye, nº 4492); un à La Croix-en-Champagne (Ibid., nº 4514); la collection Morel en renfermait 5 trouvés à La Cheppe, 1 à Coupeville, 2 à Courtisols; cimetière de Hancourt, Marne (A. Nicaise, Mém. Soc. agric. Marne, 1876-77, et Le Clert, Musée de Troyes, m. gaul., p. 24); environs de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or; au châtelet de Saint-Dizier, Haute-Marne; 7 près de Reims (tr. nº 167); Laguenexy, arr. de Metz (tr. nº 276). Commune aussi à Breteuil, Oise (Lambert, Essai, I, 1844, p. 118); en nombre à Saint-Pierre-en-Chastres, Oise; 38, forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain : R. N., 1894, p. 25); à Guignecourt, Oise (Mém. Soc. acad. d'archéol. Oise, t. XVIII, 1902, p. 383, fig. VIII); 1 à Hermes, Oise (collect. du Dr Capitan); Mont-César, Oise; Vendeuil (Cat. B. N., 8132 et 8142 avec deux fois le côté du quadrupède); 4 au Musée de Melun, dont 3 trouvés à Boissise-le-Roi, près de Melun, et 1 à Maincy, près de Melun; à Plancy, à Saint-Léger-sous-Bréviandes, à Saint-Parres-les-Tertres, Aube (Le Clert, Musée de Troyes, m. gaul., p. 26 et 27; collections diverses); Troyes (Cat. B. N., 8143); communes dans la Somme (A. Danicourt, Rev. archéol., 1886, I, p. 75-76, fig.); Paris (Cat. B. N., 8131); vallée de l'Ourcq (coll. abbé Barraud, à Beauvais); Suzay et Verneuil, Eure (L. Coutil, Invent. m. gaul. Eure, 1896, p. 28); 18 ex. à Pommicrs, Aisne; Grigny, Aisne (Annales Soc. histor. et archéol. Château-Thierry, 1895, pp. 99 et s.); à Cuizy-en-Almont, Aisne (Bull. archéol. du Comité, 1897, p. 537); à Menneville et Anisy, Aisne (Musée de Saint-Germain-en-Laye, nº 4488 et 4416); à Aiguisy (Album Caranda, Les fouilles d'Aiguisy, Aisne, 1884, Saint-

CHAPITRE XVI

Il y a des variétés où le guerrier paraît tenir un bouclier plutôt qu'un torques et où l'animal ressemble à un cheval (*Cat. B. N.*, 8133) (1).

Quelques pièces portent une tête à gauche au lieu du quadrupède (2); sur d'autres le quadrupède est maintenu, mais le personnage est tourné à gauche (8143). On peut penser que l'on pourra, dans un avenir plus ou moins lointain, établir la filiation de ce type curieux, qui a obtenu une faveur si grande.

Un autre type, fort intéressant, est celui du personnage accroupi, de face, tenant de la main gauche une mèche de ses cheveux, et un torques dans la droite; au R μ , sanglier, et dans le champ, serpent (?), croissant et étoile (*Fig.* 2) (3).

X. Lingones?

On a souvent donné aux Tricasses des bronzes coulés qui portent trois objets peu distincts (Fig. 396) (4), devenus, pour des

Quentin, 1885, pl. 43, nouvelle série, n° 7 [n° 8 du texte]: cf. Collection Caranda, Extr. du journal des fouilles, 1877, pl. XLVI, 6); 6 à Vermand, Aisne (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 481); Hédouville, Seine-et-Oise (Rev. archéol., 1887, II, p. 243); à Izernore (Journal d'agric. sc. l. et arts de l'Ain, 1863, p. 314). On en a trouvé aussi 2 au Marberg, cercle de Coblenz, d'autres au Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard; coll. de l'Hospice, 7 exemplaires; F. von Duhn et E. Ferrero, Memorie R. Accad. Sc. Torino, t. XLI, 1891, p. 356); à Bâle et au Mont-Terrible, à Porrentruy (Meyer, Beschreibung, p. 25, n° 131 et 132).

(1) Prov. : Environs de Nancy (coll. J. Pilloy).

(2) Prov. : Reims (Cat. B. N., 8134).

(3) Prov. : Paris (Cat. B. N., 8151); La Cheppe et Courtisols, Marne (anc. coll. L. Morel); Verdun (F. Liénard, Archéol. de la Meuse, t. 11, 1884, pl. XL11, 22); 2 à Pommiers; 5 au châté de Boviolles; en Argovie (Meyer, Beschreibung, p. 24). Cf., sur cette pièce, L. de la Saussaye, dans R. N., 1840, p. 256, pl. XVIII, 10.

(4) Prov. : Plusieurs centaines à Langres; nombreux dans l'Aube (Le Clert, Musée de Troyes, m. gaul., p. 20 et s. Collections diverses), particulièrement à Arcis-sur-Aube; Bar-sur-Aube; (Cat. B. N., 8343); Reims (8337); Chàlons-sur-Marne (Le Clert, op. cit., p. 94-95); Paris (8341, 8346-47); Gergovie (8336); autre à Reims (Musée de Saint-Germain-en-Laye); 9 à Pommiers; 7 au Mont-César; 7 à Housséville, arr. de Nancy (Com. de M. J. Beaupré au Congrès des Soc. savantes, 1904); 29 ex. au Musée d'Épinal; I à Puits, Côte-d'Or (rens. H. Corot); 11 à Vertillum, 6 autres, dans les envi-

LINGONES

chercheurs pleins d'imagination, trois chats, armes parlantes d'une peuplade. Mais, sans parler de cette hypothèse invraisemblable,



il est probable que les Tricasses dépendaient des Lingones (1). On a vu aussi, sur ces pièces, des croissants (*Cat. B. N.*) et plus récemment des défenses de sanglier (2).

F. de Saulcy attribuait aux Lingones le potin (bronze coulé) qui

porte un bucrâne entre deux S, et au R un ours (?) dévorant un serpent (ou une branche? Fig. 397). Mais Pistollet de Saint-Ferjeux prétend que cette pièce n'a été trouvée qu'en un seul exemplaire à Langres, tandis qu'on l'aurait ren-



Fig. 398.

contrée en nombre aux environs de Nancy (3).

C'est dans l'Est, mais dans une région encore indéterminée, qu'il faut placer le lieu d'émission des bronzes avec tête à gauche; au R_{L} , cheval et la légende *Ekrito* retrograde (*Fig 398*) (4).

rons de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or; 1 près de Beaune (note de M. L. Lory, com. par M. A. de Barthélemy); 3 à La Grange-Frangy, Saône-et-Loire; à Dôle, Jura (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 347); Beneuvre, Côte-d'Or (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 45); Alise (*Cat. B. N.*, 8345); Boviolles, Meuse (8348); 26 ex. au Grand-Saint-Bernard (Coll. de l'Hospice; F. von Duhn et E. Ferrero, op. cit., p. 360); à Berne et au Mont-Terrible (Meyer, Beschreibung, p. 25).

(1) A. de Barthélemy, dans Rev. celtique, t. XIX, 1898, p. 241.

(2) L. Le Clert, Musée de Troyes; monnaies gauloises, cat., p. 36.

(3) Annuaire Soc. Num., 1867, p. 33 et s. — Autres prov. : Paris (Cat. B. N., 8359); La Folie-Pierrefonds (8351) 1 à Champlieu, Oise; 1 à Orléans; 3 près de Reims (tr. nº 168); Villiers-sur-Seine, Seine-et-Marne (Mém. Soc. acad. Aube, 1866, pl. I); 5 à Pommiers, Aisne; 2 à Vermand, Aisne (Bull. arch. du Comité, 1894, p. 481); commune de Sénon (F. Liénard, Archéol. de la Meuse, t. II, 1884, p. 64); un au Marberg, cercle de Coblenz. La Cheppe, Marne (anc. coll. L. Morel); 1 canton de Berne, Suisse (Meyer, Beschreibung, p. 24).

(4) Prov. : Dans les Vosges, environs de Charmes, Soulosse, Ville-sur-Illon

XI. LEUCI.

Les provenances (1) autorisent à donner aux Leuci (2) les statères de 7 gr. 75 avec tête à gauche et oiseau au-dessus du cheval (Fig. 399; cf. Cat. B. N., 9014), auxquels on a rattaché quelques quarts de statères avec oiseau au-dessus du cheval à droite, mais d'un style différent (Cat. B. N., 9017).

Moins justifié peut-être est le classement du quart de statère dont le Re porte un génie ailé à cheval sur une flèche (Fig. 400; cf.





Fig. 400.

Cat. B. N., 9018, 2 gr. 02) (3). La tête frisée est très semblable à celle de quarts de statère du Musée de Péronne (Atlas, pl. LV, D 41) et de la collection V. Luneau.

Mentionnons encore un quart de statère avec tête à droite et aigle dans un entourage de demi-cercles (4), sans insister sur la localisation, qui me paraît très incertaine.

Faut-il attribuer aux Leuci un monnayage d'argent (5)? Le fait

(Relevé de J. Laurent, communiqué par M. A. de Barthélemy); Paris (*Cat. B. N.*, 8377); environs de Châteauroux (8378); un au Mont-Beuvray; un aux environs de Châtillon-sur-Seine (Musée de cette ville); Alise (8379); 5 exemplaires à Alise-Sainte-Reine (*Rev. archéol.*, 1869, I, p. 269, 272, 273). F. de Saulcy a dit que cette pièce se trouvait souvent aux environs de Langres (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 37), et Pistollet de Saint-Ferjeux prétendait ne l'avoir vue que trois fois (*Ibid.*, p. 44).

 Prov. : 3 exemplaires variés recueillis à Boviolles (L. Maxe-Werly, dans Mém. Soc. d'Agric., com., sc. et arts de la Marne, 1874-1875, p. 152-154, fig.).
 Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 87; Cat. B. N., 9014-16.

(3) Prov. : Colombey-aux-Belles-Femmes, arr. de Toul (R. N., 1842, p. 165; Lambert, Essai, II, p. 73, pl. III, 5). M. A. de Barthélemy a proposé de reconnaître dans ce type le druide Abaris.

(4) E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 22, n° 28. Le nº 9019 du Cab. de France me paraít une déformation.

(5) Le Dictionnaire archéol. Gaule se prononce pour la négative (t. II, p. 87);

LEUCI

que les pièces avec Solima (Fig. 401) sont trouvées assez fréquemment en Lorraine n'est peut-être pas concluant. Car il s'agit de monnaies très répandues, qui figurent dans de nombreux trésors recueillis sur divers points de la Gaule. Toutefois, le style de ces pièces n'est pas sans analogie avec celui des monnaies d'argent qui appartiennent sûrement à l'Est (Diasulos, Togirix) et la pièce



Solima était associée en nombre à ces espèces dans les grands trésors de Chantenay et de la Villeneuve-au-Roi.

La petite pièce d'argent avec Gaiu Iul. Agedomapatis (Fig. 402) (1) est datée par le prénom et le gentilice de César, qui ont dû être adoptés par un Gaulois vers l'an 50 avant J.-C. probablement. Mais il est plus difficile de dire dans quelle région elle a été frappée; je ne la rapproche des pièces Solima que provisoirement.

On est d'accord pour attribuer aux Leuci les nombreux bronzes coulés avec tête déformée et, au R2, sanglier avec lis, ou tête humaine ou tête de bœuf au-dessous (*Fig. 403*; types dégénérés,

le Cat. B. N. et l'Atlas classent les pièces d'argent Solima aux Leuci. F. de Saulcy attribuait ces monnaies aux Bituriges (Lettres, p. 216), à cause des statères portant le même nom. Mais Buhot de Kersers assurait qu'on ne rencontrait pas de pièces d'argent à la légende Solima dans le Berry. Je crois, en effet, qu'elles y sont fort rarcs. Prov. : Voy. le tableau, ch. xx1; 6 à Alise-Sainte-Reine; 3, environs de Châtillon-sur-Seine; 1 à Essarois, arr. de Châtillon-sur-Seine (Dict. archéol. Gaule, I, p. 380); 3 à Verneuil, Eure (L. Coutil, Invent. m. gaul. Eure, p. 16); 8 au Mont-Beuvray; 3 à Boviolles; Vendeuil-Caply (Cat. B. N., 9028); 2 à Leuggeurn, Argovie, Suisse (Meyer, Beschreibung, p. 7; Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 88); commune en Lorraine (P. Ch. Robert, Annuaire Soc. num., t. V, p. 325); serait trouvée fréquemment à Soulosse (Vosges) et dans les environs (Renseignement J. Laurent, communiqué par M. A. de Barthélemy).

(1) P. Ch. Robert préférait lire Agedomapatis; M. A. Héron de Villefosse a coupé la légende du RL et lu Agedo Mapatis (filius); Annuaire Soc. Num., t. VII, 1883, p. 180; R. N., 1885, p. 478. — Plusieurs exemplaires sont gravés dans l'Atlas (pl. XV, 4599, Chantenay; pl. XXV, 10412, Jersey; pl. LV, D 10, Musée de Péronne. Ce dernier exemplaire paraît porter Gaios).

Fig. 404) (1). Une variété, connue depuis peu, porte la légende KAO au-dessus du sanglier (2).



(1) Prov. : En grand nombre à Naix, Meusc (Lelewel, Type gaulois, § 70, atlas, pl. IV, 29 et 30, note 0); à Tarquimpol et souvent à Dieuze et dans les environs, une centaine (A. de Barthélemy, Bull. archéol. du Comité histor., t. IV, 1847, p. 82); plusieurs à Saxon-Sion, arr. de Nancy (Musée lorrain, à Nancy); autres à Housséville, arr. de Nancy; plusieurs à Verdun, 5 au camp de Montsec, 1 aux Islettes, canton de Clermont en-Argonne, Meuse (Liénard, Archéol. de la Meuse, t. II, 1884, p. 33 et 163; Dict. archéol. Gaule, t. II, 43); au camp de Fains, Meuse, nombreux (Dict. archéol. Gaule, I, 388); à Boviolles, près de Naix (Mém. Soc. Antig. France, t. XXXVIII, 1877, p. 287; cf. L. Maxe-Werly, dans Mém. Soc. d'agric. com., sc. et arts de la Marne, 1874-1875, p. 155-158, avec dessins des variantes des emblèmes sous le sanglier); on en a recueilli environ 50 dans le département de l'Aube, dont plusieurs à Bar-sur-Aube, à Troyes, à Lirey et à Hancourt-Margerie (Le Clert, Musée de Troyes, m. Gaul., p. 27 et 30); dans les Vosges, à Bulgnéville, plusieurs à Coussay, aux environs d'Epinal, à Darney, à Soulosse (Note de M. J. Laurent); 1 à Hédouville, Seine-et-Oise (Rev. archéol., 1887, II, 242); 3 à Boissise-le-Roi, Seine-et-Marne (Musée de Melun); Châteaubleau, Seine-et-Marne (Dict. archéol. Gaule, p. 271); à Brécy, Aisne (Annales Soc. Château-Thierry, 1875, p. 20); Grigny, Aisne; 8, forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain); 6 et 14 déformations au Mont-César; près de Reims (tr. nº 168); à Bourbonnc-les-Bains, Haute-Marne (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 45, pl. VI, 36); 11 environs de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); 1 à Puits (Côte-d'Or); Chålons-sur-Marne, au camp dit d'Attila (Le Clert, p. 102); en nombre à Andelot et Villiers-aux-Bois, Haute-Marne (tr. nº 170 et 171); le Cabinet de France en possède provenant de Boviolles (Cat., 9056, 9090, 9097; cf. tr. nº 178), de Bar-sur-Aube (9060-61, 9093, 9096, 9098-99); Vendeuil-Caply (9094, 9180, 9184; 9190); Meaux (9185-86), Paris (9167, 9192). On en a trouvé à Louviers (Lambert, Essai, II, p. 79); au Mans (Ibid., I, p. 117); 2 à Jort, Calvados (Ibid., p. 117); au Vieil-Evreux (Ibid.); à Quatremare, Eure (L. Coutil, Invent. m. gaul. Eure, p. 34); à Vernon (Cat. B. N., 9199); au Roc de Chère, Haute-Savoie (Rev. savoisienne, 1878, p. 80); à La Tène; à Tiefenau, près de Berne, et d'autres dans les cantons de Bâle et de Soleure (Meyer, Beschreibung, p. 23, pl. III, 124-126); 13 au Grand-Saint-Bernard (coll. de l'Hospice); 3 à l'oppidum de Stradonic, Bohême.

(2) Prov. : 2 au Marberg, cercle de Coblenz; ce plateau a donné aussi 20 bronzes du type ordinaire.



Le poids varie de 2 gr. 60 et 3 gr. 25 à 5 gr. 30, et les pièces les plus légères sont généralement celles qui portent une tête humaine de face sous le sanglier.

Plus intéressants sont les bronzes frappés avec une tête casquée et *Matugenos*; B2 cheval, oiseau au-dessus et poisson au-dessous.

(Fig. 405) (1). Ces pièces, dont le poids moyen est de 3 grammes, sont un peu globuleuses, souvent frappées sur des flans trop étroits et par suite incomplètes.

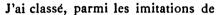


Fig. 405.

bronzes massaliètes, le bronze coulé, attribué à tort aux Leuci, qui porte un fleuron devant la tête et un autre fleuron au-dessus du quadrupède (Voy. p. 249).

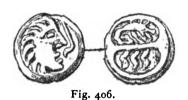
Un autre bronze coulé porte deux profils humains accolés en sens contraire (comme les têtes des monnaies grecques d'Istrus). Au Rz, on voit un sanglier à gauche sous lequel sont des lettres disposées sur deux lignes (2). Le *Catalogue* du Cabinet de France (8318-8325) a

(1) Prov. : Plus de 50 exemplaires trouvés isolément à Boviolles, près de Naix, Meuse (*Rev. archéol.*, 1860, I, p. 262. Cf. *Mém. Soc. Antiq. France*, t. XXXVIII, 1877, p. 287; *Cat. B. N.*, 9209-10; et L. Maxe-Werly, dans *Mém. Soc. d'Agricult., com., sc. et arts de la Marne*, 1874-1875, p. 148-152, fig.); 15 près de Châlons-sur-Marne, en même temps que 66 bronzes coulés au sanglier (tr. nº 165); plusieurs au camp de Montsec, Meuse (F. Liénard, *Archéol de la Meuse*, t. II, 1884, p. 163; dans les Vosges, à Moncel et Happoncourt, à Poussay et à Soulosse (note de J. Laurent).

(2) Prov. : Fréquents aux environs de Nancy (Lelewel, pl. VI, 57); en nombre à Langres (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 35, pl. V, 19); 5 à Beneuvre, Essarois, Recey et Menesble, Côte-d'Or et Haute-Marne (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 45); 1 à Savoisy, Côte-d'Or (Collect. H. Corot); 4 à Vertillum, 3 autres et 6 dégénérés aux environs de Châtillon-sur-Seine, Côted'Or; en nombre à Fouvent-le-Haut, Haute-Saône (tr. n° 208); 2 à Lantages, Aube (Le Clert, Musée de Troyes, m. Gaul., p. 24); dans les Vosges, environs de Neufchâteau, environs d'Épinal, Poussay, Soulosse, Ville-sur-Illon (Relevé de M. J. Laurent en 1876, envoyé à la Commission de topographie des Gaules). J. Laurent avait déjà écrit que cette monnaie se trouve assez fréquemment dans le quadrilatère compris entre Épinal, Charmes, Colombey et Neufchâteau (Annales Soc. d'émul. des Vosges, t. XI, 2° cahier, 1862, p. 461). Le Musée d'Épinal possède 15 exemplaires de cette pièce. — Un exemplaire aurait été trouvé à Harouè, arr. de Nancy, dans un tumulus; 8 ex. à Housséville, arr. adopté la lecture AL Δ OYIN, sans dire qu'elle est de F. de Saulcy (1) et sans oser cependant attribuer la pièce aux Ædui. En réalité, les lettres donnent plutôt la lecture OYIN- Δ IA, ainsi que j'ai pu m'en assurer en examinant l'empreinte d'un bel exemplaire que M. A. Changarnier a eu l'obligeance de m'envoyer (*Pl. III*, 12).

Je place ici quelques types déformés que je crois dérivés des pièces des Leuci et d'autres analogues.

Une série de ces bronzes coulés présente un sanglier très dégé-



néré; au-dessous, une barre médiane et trois traits recourbés (Fig. 406) (2). C'est prématurément, je crois, qu'on a attribué ces pièces aux Veromandui (3).

On trouve dans le Calvados et la Seine-Inférieure d'autres bronzes

coulés avec tête grossière et au Rz un type, probablement issu du sanglier, mais composé de crochets, de S ou de traits séparés par une barre médiane (5). Une autre variété porterait une rouelle audessus de la barre médiane (5).

XII. VERODUNENSES? MEDIOMATRICI.

Une classe, assez riche en variétés, contient des statères et des quarts de statères, portant une tête laurée barbare et un cheval dont la tête, retournée en arrière, ressemble souvent à un bec d'oiseau (*Fig. 407* et 408). Ces pièces, d'un or assez bas et de forme

de Nancy (Com. de M. J. Beaupré au Congrès des soc. savantes de 1904); 3 au Mont-César; 9 au Grand-Saint-Bernard (Coll. de l'Hospice; F. von Duhn et E. Ferrero, *op. cit.*, p. 358).

(1) Lettres, p. 100.

(2) Prov. : Vendeuil-Caply, Oise (Cat. B. N., 8654, 8659. Cf. Dr Voillemier, Essai m. de Beauvais, 1858, pl. I, 16 et 17); forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(3) R. N., 1894, p. 43, nº 53; notre figure 406 est empruntée à ce recueil.

(4) Prov. : Lisieux (Cabinet Soc. Antiq. de Normandie; Lambert, Essai, II, p. 66, pl. I, 13); Lisieux (Cat. B. N., 8666); Neufchâtel, Seine-Inférieure (Bibliothèque de Neufchâtel; Lambert, p. 66, pl. I, 15); Saint-André-sur-Cailly, Seine-Inférieure (Cat. B. N., 8661-62-65).

(5) Prov. : Bayeux et Jort, Calvados (Lambert, I, p. 17 et 117, pl. I, 2 et 3).



concave, ont été trouvées fréquemment dans la région de l'Est (1),



Fig. 407.

Fig. 408.

mais on n'est pas autorisé à en attribuer aux Verodunenses (qui firent partie de la *Civitas Mediomatricorum*) pas plus qu'aux Leuci et aux Mediomatrici (2).

On a reconnu aussi qu'il fallait placer dans l'Est des statères et tiers de statère avec un char conduit par un aurige à gauche et portant au droit une tête laurée dont la nuque est couverte d'un ornement



Fig. 409.

triangulaire (*Fig. 409*) qu'Eugène Hucher a nommé « feuille de fougère » (3). Ces pièces ont souvent un entourage de croissants autour de la tête (4).

(1) Prov. : Environs de Metz (Lambert, Essai, I, p. 132, pl. IV, 15; Musée de Rouen); 2 à Givry-en-Argonne, Marne (Le Clert, Musée de Troyes, Cat. des m. Gaul., p. 97, nº 246 et 247); Luxembourg, 1 statère et 2 quarts (Cat. B. N., 8991, 8996-97). La provenance de Luxembourg est déjà donnée pour un statère, par Lelewel (pl. III, 23). Un statère assez semblable, à Strud, près d'Haltines, prov. de Namur (Dict. archéol. Gaule). On en a recueilli quatre (statères ou divisions, variétés) à Boviolles, près de Naix, Meuse, et 1 à Neuf-château, Vosges (L. Maxe-Werly, dans Mém. Soc. d'agricult., com., sc. et arts de la Marne, 1874-1875, p. 133). Des exemplaires plus ou moins avancés en déformation ont été trouvés aussi à Boviolles (2 statères et un quart; L. Maxe-Werly, loc. cit., p. 138 et 140). Lelewel en a signalé un quart provenant de Muides, Loir-et-Cher (Type g., pl. III, 32); un quart, aux environs de Châtilon-sur-Seine. E. Hucher a rapproché deux pièces provenant du Luxembourg, dont l'une serait un type assez ancien (l'Art gaulois, pl. 61, 1 et 2).

(2) L. Maxe-Werly, État actuel de la numismatique verdunoise, dans Rev. belge de Num., 1891, p. 507-508.

(3) E. Hucher, l'Art gaulois, 11º partie, p. 15. Cf. Cat. B. N. 8925.

(4) Prov. : Un statère à Ville-sur-Arce, Aube (Coll. Pascalis, à Bar-sur-Seine; Le Clert, *Musée de Troyes, Cat. des m. gaul.*, p. 29); un quart de statère à Allibaudières, Aube (Coll. Grosdemenge, à Troyes; Le Clert, *Ibid.*, p. 20); un statère à Crainvilliers, Vosges (*Cat. B. N.*, 8923).

CHAPITRE XVI

Aux Mediomatricis ont attribués les larges statères d'or (et quarts aux mêmes types) qui présentent une tête de Janus et, au revers, un cheval à gauche, accompagné, au-dessus, d'un fleuron que je considère comme la déformation de l'aurige, et, au-dessous d'une large rosace qui descend évidemment de la roue du char (1). Sur une série de ces pièces, la tête de Janus ne manque pas de style



(Fig. 410; Cat. B. N., 8933); mais elle devient fort barbare sur des variétés de bas or dont le revers porte, au-dessus du cheval, la légende Θ IOAE (Fig. 411) (2).

Un quart de statère (Fig. 412), trouvé à Doulevant (Haute-Marne) (3), qui porte, au droit, une tête assez fine à droite, se rat-



tache étroitement, pour le revers, aux pièces à la tête de Janus du meilleur style. Du reste le même revers se trouve aussi avec la tête de Janus sur un autre quart de statère (4).

(1) Des exemplaires, avancés en déformation du type, ont été recueillis à Boviolles (L. Maxe-Werly, dans *Mém. Soc. d'agricult. Marne*, 1874-1875, p. 144, 146 et 147).

(2) Lue par d'autres : **OYOAE**. L'exemplaire 8944 du Cabinet de France a été trouvé entre Metz et Thionville (Le Cat. B. N. ne donne pas de provenance). Ch. Robert en avait trouvé un autre, un peu différent, aux environs de Mars-la-Tour (L. Maxe-Werly, Mém. Soc. d'agric. Marne, loc. cit., p. 147).

(3) Cat. B. N., 8945. Le poids de cette pièce, 1 gr. 84, la rattache bien aussi aux statères de l'Est dont le poids varie de 7 gr. 25 à 7 gr. 60.

(4) Trouvé à Boviolles (L. Maxe-Werly, Mém. Soc. d'agr. Marne, 1874-1875, p. 144-145, fig.).



MEDIOMATRICI

Il faut maintenant signaler une pièce d'or, aussi singulière qu'intéressante, trouvée à Conflans-en-Jarnisy, arr. de Briey (Meurtheet-Moselle), en 1868. Elle porte une tête casquée à gauche et un guerrier de face qui tient un carnyx renversé de la main gauche; un bouclier paraît suspendu à son bras droit (Fig. 413) (1).

Conformément à l'opinion de Saulcy et de Lelewel (2), il paraît bien que les quarts de statère, portant une tête à droite et, au revers, un Pégase à droite, avec ligne de points à l'exergue, sont trouvés souvent dans le pays de Metz. Ils sont, du reste, à rap-



Fig. 414.

Fig. 415.

procher des bronzes avec tête de Vénus à droite et fleuron, portant aussi, au revers, un Pégase à droite, accompagné de la légende MEDIOMA (3).

D'autres bronzes avec buste à droite et cavalier à droite, accompagné de MEDIO, sont classés à côté des précédents (Fig. 414) (4).

(1) Dict. archéol. Gaule, I, p. 305; pl. de monnaies, nº 273. Cette pièce faisait partie de la collection de l'abbé Ledain, à Metz.

(2) Type gaulois, p. 176, nº 386, et Atlas, pl. IV, note u, nº 54. - Un exemplaire trouvé à Verdun (F. Liénard, Archéol. de la Meuse, t. II, p. 34, pl. XLII, 18). Cf. Cat. B. N., p. 207, nº 8956-60. On les rencontre aussi plus au Nord. Le musée de Trèves en possède, qui ont été recueillis dans la région, dont un, avec trois bracelets de bronze, entre Deutweiler et Hasborn, cercle de Merzig (Jahresbericht zu Trier, 1853, p. 10; Führer durch das Provinzial-Museum zu Trier, 1883, p. 62). - Remarquons qu'il ne faut pas classer toutes les pièces avec le cheval ailé aux Mediomatrici, car on en a recueilli de style différent, sur divers points de la Gaule (cf. Annuaire Soc. Num., t. V. p. 324). Par exemple des exemplaires en Touraine et dans la Sarthe (E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 24, 1), au Mans (Lambert, I, p. 132, pl. VI, 18); 4 exemplaires semblables, pesant 1 gr. 90, recueillis à Caudebec-en-Caux (Recueil Soc. havraise d'études diverses, t. XL, 1873, p. 280, pl. III, 1); 1 à Schönenwerd, canton de Soleure, et 1 à Genève (Meyer, Beschreibung, p. 18).

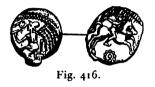
(3) Cat. B. N., 8953, Tarquimpol, près de Dieuze (Alsace-Lorraine). Pour la provenance d'Alsace, voy. A. Engel et E. Lehr, Num. de l'Alsace, 1887, p. xIII. On en a trouvé au Grand Saint-Bernard.

(4) Prov. : Metz (Ch. Robert, Études num. nord-est France, 1852, p. 69);

CHAPITRE XVI

A la même région appartiennent encore les bronzes avec Arc-Ambactu portant une tête à droite, et, au revers, un bœuf dans une couronne à droite, ou un lion à gauche (Fig. 415) (1).

Quant au bronze au bucrâne, accompagné de la légende Ambactus, qui est fort commun dans la Belgique première, il semble qu'il



doive être séparé des précédents (2).

Il faut placer dans l'Est les curieux bronzes avec une Victoire assise, imitée des deniers de M. Porcius Cato (le monétaire de 101 avant J.-C. ou celui de 48-46?). Au revers, on voit un cavalier

à droite tenant une lance et un bouclier (Fig. 416) (3).

Meaux (Cat. B. N., 8950); Tarquimpol (8951); Château-Thierry (8952); 2 près de Chalons-sur-Marne (tr. nº 165).

(1) Prov. : Boviolles; Marberg, cercle de Coblenz; commun dans la Belgique première; Grand-Saint-Bernard. — A. Bretagne a voulu lire Arg. et attribuer ces pièces à Argentoratum, où elles auraient été frappées après la conquête romaine (Mém. Soc. d'archéol. lorraine, 1882, p. 311-316, pl.). C'est une attribution sans valeur qui a été repoussée trop timidement (R. N., 1883, p. 110).

(2) ll est classé aux « Incertaines de l'Est » (*Cat. B. N.*, 8362-8366); 1 au Marberg (cercle de Coblenz); 1 à Levroux, Indre.

(3) Prov. : Naix, Meuse (Cat. B. N., 8971); 3 exempl. sur la commune de Tarquimpol, près de Dieuze (8972; cf. A. de Barthélemy, R. N., 1846, p. 264, pl. XIV, 7). Un bel exemplaire est conservé dans la collection de M. J. Beaupré, à Nancy.



CHAPITRE XVII

MONNAIES DE L'EST ET DU CENTRE DE LA GAULE

I. Groupe Kaletedou et Cantorix. — II. Sequani. — III. Ædui. — IV. Bituriges Cubi. — V. Arverni.

I. GROUPE KALETEDOU ET CANTORIX.

Une des monnaies d'argent les plus répandues dans l'Est de la Gaule est assurément celle avec la tête casquée et le cheval accompagné de la légende Kal, Kaledou ou Kaletedou (Fig. 417) (1).



Fig. 417.

(1) Prov. : Trésors de Genlis, Côte-d'Or (nº 35); Esbarres (nº 36); Jura (tr. 128, 130); Aujeures (173); Prauthoy et Rosoy (174 et 174 bis); Auvergne (200); Saone-et-Loire (tr. nº 209, 209 bis et 210); Veyrier (216); Houssen, Alsace (278); Nunningen (287). En nombre dans les départements de la Haute-Marne (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 46 à 53), de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, du Jura, des Vosges; à Chantenay (Nièvre). On en trouve de nombreuses, éparses sur le territoire de Naix, Meuse (Lelewel, Type gaulois, atlas, pl. IV, nº 40, note S), et à Boviolles. Ajoutons encore quelques provenances : en nombre à Civaux et Vernon (Vienne); isolées, à Limesy, près de Rouen (Lambert, p. 140; cf. p. 137); Marissel, près de Beauvais (Mém. Soc. acad. d'archéol. Oise, t. XVIII, 1902, p. 383); une seule à Pommiers; 30 à Langres; plusieurs à Chalancey, arrondissement de Langres (Dict. archéol. Gaule, I, p. 254); 4 à Somme-Tourbe, Marne, une à Beauvoir et à Coussegrey, Aube (Le Clert, Musée de Troyes, m. gauloises, p. 89-91, 22 et 23); près de Cussy-le-Château, Côte-d'Or (note de M. L. Lory, com. par M. A. de Barthélemy); 1 à Noyers, Yonne (Bull. Soc. d'études d'Avallon, 1864, p. 145); 2 à Alise-Sainte-Reine; Måcon; 24 au Mont-Beuvray; Chataillon, Doubs; à Mandeure, Doubs; Châtelet de Saint-Dizier, Haute-Marne; 1 à Pommiers, Aisne;

CHAPITRE XVII

L'attribution aux Ædui a été faite depuis longtemps déjà (1), mais n'a été admise ni dans l'Atlas, par la Commission de la Topographie des Gaules (*Pl. XXXII*), ni dans le Cat. B. N. (« Incertaines de l'Est », 8158-8309).

Sans m'arrêter aux étymologies fantaisistes qui font de Kaletedou un nom signifiant les « durs ou forts Eduens », ou encore les « Celtes-Eduens » (2), je proposerai de voir dans cette légende un nom d'homme ayant pour racine un nom divin. Des graffiti sur poteries recueillies au Puy-de-Dôme (G. V. K. R. F., Genius Vasso Kaleti Regis filius) et l'inscription Deo Mercurio Vasso Caleti (3) autorisent l'hypothèse que je propose. On connaît d'ailleurs sur d'autres monnaies gauloises des noms d'apparence divine qui concernent certainement des individus (Esvios, Camulo, Camulorix ou Camulogenos). J'ai démontré plus haut (p. 203) que la variété, connue précédemment comme portant Kaletedousua, probablement la première des monnaies de cette série, était une imitation assez fidèle du denier de P. Cornelius Sula, qui fut monétaire à Rome,

Strasbourg, Chantenay et La Villeneuve-au-Roi. Pour les pièces de cette série, recueillies dans les départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, du Doubs et du Jura, voy. Changarnier-Moissenet, Numismatique gauloise, lettre à M. Aubertin, Beaune, 1876, p. 16 à 18 ; à Charmes et aux environs de Vrécourt, Vosges (renseignement de J. Laurent, communiqué par M. A. de Barthélemy); à Izernore, Ain (Journal Soc. d'Agric. sc. 1. et arts du dép. de l'Ain, 1863, p. 217); à Genève, à Nyon, en Argovie et à Porrentruy (H. Meyer, Beschreibung, p. 5 et 8); La Tène, assez nombreux; Podmokl et Stradonic, en Bohême. On en a recueilli dans les bassins de l'Aar et de la Reuss, du Rhin, du Main, du Danube et du Lech, de la Moldau et de l'Elbe (H. Meyer, Beschreibung, p. 37).

(1) J. H. Müller, Deutsche Münzgeschichte, 1860, 1™ partie, p. 41. H. Meyer est plutôt d'un avis contraire (Beschreibung, p. 35). Cf. F. de Saulcy, Lettre à M. A. de Barthélemy sur la Num. des Eduens, 1867, p. 23 à 25; C. Rossignol, dans Mém. Soc. éduenne, t. VIII, 1879, p. 223; L. Maxe-Werly, Et. sur les m. antiques rec. au Chátel de Boviolles, 1876, p. 54 à 59. Ces pièces auraient été frappées après que les Eduens furent entrés dans l'alliance de Rome, de 121 à 73 avant J.-C. environ (F. de Saulcy; cf. C. A. Serrure, dans le Museon, 1886, p. 559).

(2) F. de Saulcy, R. N., 1858, p. 281-289; Aperçu gén. sur la Numism. gauloise, 1866, p. 15 (Extr. Introd. Dict. archéol. Gaule).

(3) A. Héron de Villefosse, dans Rev. épigraphique, 1903, p. 9 ct 10, pl. I. – Pour l'inscription, voy. Brambach, C. I. Rhen., 835; H. Dessau, Inscr. sel. lat., 4604.

CANTORIX

vers 200 avant notre ère. On a ainsi une date maxima pour le numéraire gaulois. Il est certain, d'autre part, que les pièces avec la légende KAAETEAOY entière sont antérieures à celles qui portent la légende abrégée KAA ou KAAEAOY. En effet, dans le

trésor de la Villeneuve-au-Roi, les pièces avec la légende entière sont très usées (1), tandis que les autres variétés le sont peu.

Le Catalogue du Cabinet de France et l'Atlas classent encore aux Turones



Fig. 418.

les bronzes coulés à la légende Cantorix-Turonos (Fig. 418), dont il y a deux variétés, l'une avec poignard sous le cheval (Cat. B. N., 7002-7009), l'autre avec une lyre (707-014). Les provenances (2) ne permettent pas de douter aujourd'hui que ces pièces

(1) F. de Saulcy, dans R. N., 1866, p. 246, groupe 8. — Il est probable qu'une pièce de la trouvaille est un exemplaire avec le cognomen Sula.

(2) Prov. : Dans une lettre du 28 juillet 1877 (communiquée par M. A. de Barthélemy), M. Changarnier donnait un relevé des provenances suivantes : 2 à Beaune; 1 à Marsannay-la-Côte; 1 à Nuits (« En Bolar », près de Nuits, Dict. archéol. Gaule), Côte-d'Or; 1 à Seveux; 1 à Beaujeu, Haute-Saône; 1 à Ambierle, Loire; 1 à Flagey, Doubs; 1 à Lons-le-Saulnier (au Musée de la ville); et 1 à Saint-Amour, Jura. On en a trouvé encore deux autres à Beaujeu (Mém. Commission archéol. Haute-Saône, t. III, 1862, p. 125 et s.); 3 à La Grange-Frangy, Saône-et-Loire; 1 à Ehl, Alsace (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 361); 1 à Bazoches, Aisne (Bull. archéol. du Comité, 1897, p. 537); 1 à Pommiers; 1 à Orléans, dans la Loire; 1 à Plombières, Vosges (note J. Laurent, communiquée par M. A. de Barthélemy). Un autre exemplaire, conservé dans la collection Bretagne, aurait été trouvée dans les Vosges; un autre a été recueilli en Allemagne, à Ottweiler ; 1 à Luxeuil (J.-J.-T. Boisselet, Les collections numism. de Luxeuil, Besancon, 1865, p. 15, extr. des Annales franc-comtoises); à Mandeure, on a recueilli un lingot de bronze sur lequel on voyait encore à demi-fondues des pièces de Turonos-Cantorix (Annuaire Soc. Num., 1889, p. 270); un, place Saint-Jean, à Besançon (Mém. Soc. émul. Doubs, 1872, p. 498); 1 à Grozon, Jura (Dict. archéol., t. I, p. 471); 1 à Pupillin, Jura (abbé A. Guichard, La villa gallo-romaine de Pupillin, Lons-le-Saunier, 1890, p. 16); 1 au Mont-Terrible à Porrentruy (Meyer, Beschreibung, p. 20, nº 110); au Rocde-Chèrc, Haute-Savoie (Rev. savoisienne, 1878, p. 80, fig. 169; au Musée d'Annecy); 23 exemplaires au Grand-Saint-Bernard (Memorie della R. Accademia delle sc. di Torino, série II, t. XLI, 1891, p. 350). — Ch. Robert a constaté que ces pièces provenaient de l'Est et particulièrement de la Franche-Comté (Annuaire Soc. Num., t. V, p. 306). C'est ce que prouve en effet le relevé précédent.

CHAPITRE XVII

ont été frappées dans l'Est (région du Jura) par un personnage qui a rappelé sa nationalité en faisant suivre son nom de l'adjectif *Turonos*.

II. SEQUANI.

Outre les pièces d'or dont j'ai parlé dans le chapitre sur les imitations du « philippe » (p. 223), on a coutume de classer aux Sequani les pièces d'argent dont la légende Sequanoiotuos pourrait être coupée en deux parties et traduite par le « Séquane Iotuos » (1). En ce cas, les pièces auraient peut-être été frappées en dehors du pays des Sequani. Les types de la tête et du sanglier (Fig. 419) (2) ont peut-être été empruntés aux pièces d'argent d'Avenio, sinon directement, du moins par l'intermédiaire des imitations gauloises dont j'ai parlé dans le chapitre des monnaies à la croix (p. 285).



On trouvera les bronzes coulés, classés souvent aux Sequani (Cat. B. N., 5368-5538), y compris ceux avec Doci, Q. Sam et Teut, dans le chapitre relatif aux bronzes imités du type massaliète au taureau (p. 246 et 247).

Une pièce d'argent, avec Q. Doci devant une tête casquée et Q. Doci Sam.f avec cheval au Rt (Fig. 420) (3), mentionne sans doute

(1) Voy. plus haut, p. 79.

(2) Prov. : Pour cette pièce et plusieurs des suivantes, voy. le tableau, ch. XXI. Deux au Belpberg, près de Thun (Meyer, Beschreibung, p. 28); 13 au Mont-Beuvray; 1598, à La Villeneuve-au-Roi; Mâcon; 16 à Alise; 1 à Boviolles; 1 à Courroux, près de Porrentruy (A. Quiquerez, Le Mont-Terrible, 1862, p. 210). Besançon; Saint-Amour, Jura; Autun; Nuits, Beaune (A. Changarnier, Examen de quelques m. des Arvernes, 1884, p. 48).

(3) Prov. : En nombre, La Bertinière, Ain (tr. nº 4); à Pommiers (tr. nº 9); à Paix, Eure (tr. nº 69); Novilars (210); Balstal (286); 1 dans le trésor de Laveyron, Drôme. Fréquents aux environs de Vesoul (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 57; cf. R. N., 1840, p. 186); Charmes, Vosges (rens. J. Laurent); 1 à Hédouville, Seine-et-Oise; Tillé, près Beauvais (Mém. Soc. acad. d'Arch. de l'Oise,

SEQUANI

le personnage nommé aussi sur les bronzes coulés (1). Mais il est douteux que ce chef ou magistrat soit le même que celui de la pièce d'argent avec *Togirix* (*Fig. 421*, reptile sous le cheval; le *Cat. B. N.*, 5546-5602, l'appelle « lézard ») (2). Il y a de nom-



breuses variétés (3) de cette pièce, qui est souvent fourrée. Il y a aussi des dégénérescences, qui ont sans doute abouti à des bronzes dont l'animal ressemble à une chèvre (*Cat. B. N.*, 5603-06). Un bronze coulé avec *Tog* ou *Toc*, répété au droit et au Rt (*Fig. 422*) (4),

t. XVIII, 1892, p. 384); 3 à Pommiers, Aisne; 23 au Mont-Beuvray; à Mâcon; 18 à Alise; 2 à Beaujeu, Haute-Saône; 1 à Coulmier-le-Sec, Côte-d'Or (rens. H. Corot); 10 ex. à la Bibliothèque de Besançon, provenance régionale. — Pour ces pièces et les suivantes, voy. Auguste Castan, Monnaies gaul. des Sequanes, Besançon, 1874, in-8°, pl. (Extr. des Mém. Soc. d'émul. du Doubs).

(1) C. A. Serrure a écrit ce qui suit au sujet de cette pièce : « Le quinaire Q. Doci Sam. f nous semble allobroge..; le prénom de Quintus fait songer à un patronage de la famille Marcia. Nous reportons ce monnayage au-delà de 63 avant J.-C. » (Annuaire Soc. Num., 1896, p. 95; cf. 389). F. de Saulcy avait déjà indiqué comme date probable, pour les bronzes Q. Sam, 75 avant J.-C., et pour les pièces d'argent et de bronze Q. Doci, 70 avant J.-C. (Rev. archéol., 1868, I, p. 136). Tout cela est hypothétique.

(2) Prov. : Chantenay; La Villeneuve-au-Roi (2911 pièces). Un coin de B¢ de cette pièce a été trouvé près du camp de Sainte-Germaine, environs de Barsur-Aube; Montiéramey, Aube (Le Clert, *Musée de Troyes, m. gaul.*, p. 25); Marissel, près de Beauvais (*Mém. Soc. acad. d'arch. de l'Oise*, 1902. p. 383); 3 à Cambrai (A. de Witte, *État num. nervienne*, 1888, p. 15); 6 aux Andelys, 2 à Verneuil (L. Coutil, *Inv. m. gaul. Eure*, p. 12); 25 à Pommiers; 1 à Hermes, Oise; 1 au Mont-César; 1 à Paris; à Auxey-le-Grand, Côte-d'Or; à Mâcon; 72 à Alise; Beaujeu, Haute-Saône; Chataillon et Mandeure, Doubs; 7 au Mont-Beuvray; 4 à Boviolles; au Mont-Terrible, près de Porrentruy et à Sogren (A. Quiquerez, *loc. cit.*. p. 58); à Paris (tr. nº 218); à Cailly (tr. nº 223); à Limésy (tr. nº 227); Jersey (tr. n° 275).

(3) A ce sujet, voy., outre le Cat B. N., A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1887, p. 541, pl. IV, 16 à 20.

(4) Prov. : Commun aux environs de Belfort (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 56); à Besançon (73 à la Bibliothèque); Izernore, Ain (Journal Soc. d'émul.

CHAPITRE XVII

appartient sans doute au même monnayage. On connait également des bronzes jaunes de Togirix dont le B¢ porte un taureau analogue à celui d'Ateula (1).

Les pièces d'argent, de fabrique négligée, à flan généralement trop étroit, portant devant la tête la légende *Iulius*, et au R*L Togirix* au-dessus d'un cheval (*Cat. B. N.*, 5632-5636), furent sans doute frappées par un descendant du *Togirix* précédent, probablement à l'époque de la guerre des Gaules ou peu après. Le gentilice de César indique évidemment que ce personnage gaulois avait accepté la suprématie romaine (2).

A la suite des pièces des Sequani, on place de petites monnaies d'argent avec *Imioci* (3). La comparaison des pièces de *Q. Doci Sam. f* avec ces dernières autorise à dire que les pièces *Imioci* sont des imitations sur lesquelles la finale *oci* a été conservée à dessein.

III. Ædui.

Ce peuple a peut-être frappé des statères, qui seraient de bonnes imitations du « philippe » macédonien. La situation géographique des Ædui (4) et leur puissance considérable autorisent à le croire; et c'est pourquoi on leur a attribué de belles pièces d'or avec lyre sous le bige (*Cat. B. N.*, 4837). Mais je ne connais aucune provenance certaine de ces pièces qui paraissent étrangères à la région

de l'Ain, 1863, p. 314); Porrentruy (Meyer, Beschreibung, p. 20); Bracheux-Marissel, Oise (Mém. Soc. acad. d'arch. de l'Oise, 1902, p. 384); 3 à Pommiers; 1 à Paris; Beaujeu, Haute-Saône; Châtaillon et Besançon, Doubs; Pupillin, Jura; 1 au Châté de Boviolles; 20 au Grand Saint-Bernard.

(1) Collection Changarnier. Cf. R. N., 1840, pl. XII, 9.

(2) Sur le nom de Togirix, qui se retrouve dans l'inscription d'Yverdon (Suisse) et sur la distinction des personnages Docirix et Togirix, voy. J. Colin dans Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 271. Cf. les articles de F. de Saulcy (voy. liste de légendes), et particulièrement R. N., 1866, p. 229 et Lettres, p. 350.

(3) Prov. : En nombre à Chantenay; 2 à Pommiers. — M. Changarnier possède 3 exemplaires qui portent I • **MINOCI**.

(4) Sur les formes Haedui, Hedui, voy. O. Hirschfeld, Die Haeduer und Arverner unter römischer Herrschaft, dans Sitzungsber. de l'Acad. de Berlin, t. II, 1897, p. 101; cf. R. N., 1899, p. 138.

ÆDUI

des Ædui (1). A une époque relativement récente, ce peuple a émis des statères (7 gr. 20) et des quarts (1 gr. 61, 1 gr. 75), d'or bas, qui portent une tête avec chevelure à mèches enroulées et, au R2, un char conduit par un aurige; devant le poitrail du cheval, un cercle perlé avec point au centre et tige formant timon; dessous une lyre (Pl. I, 10; Cat. B. N., 4843-47). Ces pièces sont évidemment contemporaines (2) des petites monnaies d'argent (environ 2 gr.) dont la tête a une chevelure semblable et dont le R2 porte un cheval à droite avec timon à cercle centré d'un point; dessous lyre (Fig. 423. Cf. Cat. B. N., 4854 et s.), au-dessus, symbole variable, rouelle, S couché, oiseau (3).

Le « timon », encore terminé par le cercle, paraît sur d'autres pièces et confirme l'attribution aux Ædui (*Cat. B. N.*, 5138).



Des variétés, avec une tête casquée, n'ont pas, il est vrai, ce même détail du type; mais les provenances ne permettent guère de douter que l'origine soit la même (*Fig.* 424) (4).

La chevelure bouclée, assez particulière, se retrouve sur une pièce d'argent portant, au R2, un ours accompagné du nom Orcetirix (5). Au droit la légende *Eduis* corrobore l'attribution.

(1) C'est l'opinion de M. A. Changarnier et j'y adhère complètement. — Cf. plus haut, p. 218 et 219.

(2) Ce rapprochement, fort juste, a été fait par F. de Saulcy, dans Lettre à M. A. de Barthélemy sur la Numismatique des Eduens et des Séquanes, p. 18 (Extr. de la Rev. archéol., 1868).

(3) Prov. : Alise-Sainte-Reine (Dict. archéol. Gaule, pl. de m., nº 161); plusieurs près de Châlon-sur-Saône; 5 dans les dragages du Doubs; 3 à Bourbon-Lancy; 1 près de Semur (A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1885, p. 244); 11 au Mont-Beuvray (R. N., 1899, p. 137). En nombre à Saint-Gengoux (tr. n° 209).

(4) Prov. : Alise (*Dict. archéol. Gaule*, pl. de m., n[•] 162); 28 au Mont-Beuvray (*R. N.*, 1899, p. 137); 2,000 à La Villeneuve-au-Roi (tr. n[•] 169); à Lyons-la-Forêt, Eure (tr. n[°] 70); Novilars (tr. n[•] 210).

(5) Prov. : Chantenay, Nièvre (trésor n° 185); un au Mont-Beuvray. Pour cette pièce et les suivantes, voy. le tableau du chap. xx1.

que le style aurait déjà permis de faire (Fig. 425). Une autre pièce, d'un style meilleur, mais qui n'a presque rien de celtique, offre le même R2; au droit la tête de Diane avec le carquois,



évidemment copiée sur celle des drachmes de Massalia, avec la même légende *Eduis (Fig. 426* et *Pl. II, 12)* (1). Pour ces légendes, celles des pièces suivantes et la bibliographie qui les concerne, voyez ma liste des légendes.

Sur une autre pièce d'argent, le nom Orcetirix est au-dessus d'un cheval (deux variétés : étoile ou dauphin sous le cheval)



(Fig. 427) (2); au droit une tête accompagnée d'une inscription transcrite par Atpili. f., qui indiquerait la filiation du premier personnage (3). Au droit d'une autre pièce, le nom est Coios (Fig. 428) (4) et indique peut-être encore une association de

(1) Musée de Lyon; 1 gr. 86. Cette pièce n'existe pas au Cabinet de France et n'est pas gravée dans l'Atlas. Elle est gravée dans L. de la Saussaye, Monnaies des Eduens (Annales de l'Inst. arch. de Rome, t. XVII, 1845, pl. K, 1), dans l'Annuaire Soc. Num, t. II, 1867, pl. I, 1, etc. — Pour cette série, voy. aussi F. de Saulcy, dans R. N., 1861, p. 77-90, et Lettre à M. de Barthélemy sur la Num. des Eduens et des Séquanes dans Rev. archéol., 1868, t. XVII, p. 57, 122 et s.

(2) Prov. : Trésor de Chantenay; Limesy, Seine-Inférieure (E. Lambert, Essai, I, pl. IX, 9); 3 au Mont-Beuvray.

(3) A ce sujet, voy. A. de Longpérier, Orgitirix, fils d'Atepillus, dans R. N., 1861, p. 326 = Œuvres, t. II, p. 494. Sur le nom Orgetorix, voy. aussi H. d'Arbois de Jubainville, Les noms gaulois chez César, 1891, p. 85; cf. A. Holder, Sprachschatz.

(4) Prov. : Trésor de Chantenay.

magistrats monétaires. Des bronzes portent aussi le nom Orcet (tête à g.; R cheval à gauche. Cat. B. N., 4830; autre, d'attribution douteuse, 4831) (1). Je ne suivrai pas F. de Saulcy dans ses déductions (2), car il ne me paraît pas certain que cet Orcetirix soit l'Helvète Orgetorix des Commentaires. Le type de l'ours (« emblème de la cité bernoise », dit Saulcy), ne prouve rien. D'ailleurs, il est certain qu'on n'a jamais recueilli de pièces d'Orcetirix en Suisse (3); et d'autre part, ces pièces n'appartiennent probablement pas toutes au même personnage (4).

Je ne retiendrai pas davantage l'identification du Divitiac éduen avec le Diasulos de la pièce d'argent (5), devenue si commune

depuis la découverte de divers trésors, bien que cette pièce puisse appartenir aux Ædui (Fig. 429) (6).

La tête avec le torques se retrouve sur une pièce d'argent des mêmes trésors (7)



avec la légende $\triangle OYBNO$, autour d'un cheval (*Cat. B. N.*, 4886). Saulcy a proposé de les attribuer au Dumnorix des Commentaires (dont le nom aurait été modifié par les Romains), qui les aurait fait frapper chez les Ambarri, clients des Ædui (8).

D'autres pièces d'argent, trouvées en nombre avec les précé-

(1) Cf. pour plus de détails, F. de Saulcy, dans Annuaire Soc. Num., 1867, p. 8, nºº 6 et 7, pl. I. Cf. A. Changarnier, dans le Musée archéologique, t. II, 1877, p. 17, fig.

(2) Je renonce aussi à analyser un travail de C. A. Serrure : Études sur la Numismatique gauloise des Commentaires de César, 2° étude; Louvain, 1886, in-8°, 40 p. et fig. (Extr. du Museon). Monnaies attribuées au peuple éduen, aux vergobrets et aux généraux éduens; monnaies « des Séquanes, des Boies et des Tigurins, vassaux des Eduens. »

(3) H. Meyer, Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen Münzen, 1863, p. 14.

(4) C'était le sentiment de T. Mommsen (*Hist M. rom.*, éd. Blacas-de Witte, t. III, p. 271, n. 1). Cf. plus haut, p. 85.

(5) F. de Saulcy, dans Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 269. Les pièces Diasulos sont classées aux Ambarri dans le Dict. archéol. Gaule (t. I, p. 48).

(6) Prov. : trésors de Chantenay et de La Villeneuve-au-Roi (n^{ei} 185 et 169 de mon inventaire); 2 au Mont-Beuvray; à Gap (J. Roman, *Répert. archéol. Hautes-Alpes*, c. 103); 7 à Alise; 1 à Essalois, Loire.

(7) Autres prov. : 4 au Mont-Beuvray ; 6 à Grésigny-sous-Alise.

(8) Cf. Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 9 et 10.

dentes, ont Anorbos devant une tête casquée à droite et, au B2, le cheval avec Dub, Dubno ou Dubnorix (variétés nombreuses; cf. Cat. B. N., 4972) (1). Les pièces de ce groupe auraient été émises par Dumnorix avant ou pendant la première campagne de César dans les Gaules, et celles du groupe suivant à partir de cette campagne jusqu'à la mort de Dumnorix (2). Ces dernières pièces sont celles qui portent le nom Dubnocov devant la tête, et un guerrier tenant un carnyx et une tête (Fig. 13; cf. Cat. B. N.,



Fig. 430.

5044) (3) ou une enseigne surmontée d'un sanglier (*Fig. 430*. Cf. *Cat. B. N.*, 5026) (4).

Pour les pièces d'argent de Litavicus dont la tête est, comme je l'ai démontré (p. 200), imitée de celle d'un denier

romain, l'attribution au personnage éduen, cité dans les Commentaires, paraît certaine. Il y en a deux variétés dont l'une avec *Lita* et l'autre avec le nom complet (*Fig.* 15) (5).

Quant à la pièce d'argent avec tête casquée (imitée évidemment de celle des deniers romains) à gauche, et portant, au R2, un cheval à gauche au-dessus duquel est le nom *Conte* (?) (6) écrit à rebours, elle pourrait bien ne pas appartenir aux Ædui et se rattacher plutôt au groupe *Kaletedou*.

La série des bronzes qu'on peut attribuer aux Ædui comprend d'abord la rare pièce coulée avec le nom *Alaucos* écrit en creux

(1) Prov. : En nombre à Pommiers (tr. nº 9); 1 au Châté de Boviolles; Mont-Beuvray; 14 à Grésigny-sous-Alise; à Saint-Quentin-sur-Isère, 2 exemplaires (L'Impartial des Alpes, 25 nov. 1879).

(2) J'expose encore la théorie de F. de Saulcy, mais je ne l'approuve pas. Quant à Anorbos, Saulcy suppose qu'il s'agit d'un héros dont Dumnorix se glorifiait de descendre. Dubnocov serait le nom du père de Dumnorix.

(3) Prov. : Trésors de Chantenay et de Pommiers; 2 au Mont-Beuvray; 5 à Grésigny.

(4) Prov. : Trésor de Chantenay ; 12 à Grésigny-sous-Alise ; 1 dans le canton de Neuchâtel, Suisse (Meyer, *Beschreibung*, p. 13, nº 83).

(5) Prov. : Trésor de Chantenay; 12 à Grésigny.

(6) F. de Saulcy l'a attribuée au vergobret Convictolitavis (Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 12). Cf. Cat. B. N., 5053. Prov. : 2, trésor de La Villeneuve-au-Roi. — Bon exemplaire au Musée de Lyon. Cf. plus haut, p. 112 et 204.

devant une tête à gauche (Fig. 431) (1). Le BL porte un lion, type qu'on retrouve associé à une forme abrégée du même nom Alau (en relief), sur un autre bronze coulé

(au droit une tête nue, à droite) dont la communauté d'origine a été démontrée (2).

J'ai cité, parmi les imitations de pièces massaliètes, les bronzes coulés

au quadrupède déformé dont l'attribution aux Ædui est certaine (p. 248). On peut rattacher à ce groupe les bronzes coulés que voici :

Tête déformée avec barre médiane représentant la couronne de laurier; en arrière la légende Segisu en creux, placée sur la tête par analogie avec les noms de Doci et de Teut sur des bronzes coulés. Le R¢ porte un type assez énigmatique dans lequel on a reconnu généralement (3) un génie ailé, et qui pourrait être plutôt un personnage aux bras déformés (fabrique très grossière) dont le gauche tiendrait un arc (Pl. III, 21) (4). Il faut évidemment retirer de la série des Segusiavi ces pièces dont le Forez (Essalois)

(1) Prov. : Mont-Beuvray, 8 ex. (R. N., 1899, p. 144); Minot, Côte-d'Or (Annuaire Soc. num., t. II, 1867, p. 45); 1 à Alise-Sainte-Reine (Bull. Soc. Semur, 1872, p. 145). Cf. Cat. B. N., 5083 (Beuvray).

(2) M. J. Déchelette en a trouvé quatre exemplaires, sur le même emplacement, en même temps que trois exemplaires de la pièce précédente (R. N., 1899, p. 145). Prov. : Montluel, Ain; Avallon; Scurre, Côte-d'Or; Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire; Vendeuil-Caply, Oise (Cat. B. N., 5081); 33 au Mont-Beuvray (dont le 5080 du Cat. B. N.); Collonges-les-Bevis, Ladoix, Chenove, Côte-d'Or (communic. de M. A. Changarnier); Mâcon; Aloxe, près de Beaune (même référence); 1 à Pommiers, Aisne; 1 aux environs de Châtillon-sur-Seine (musée de cette ville).

(3) Cat. B. N., 4628; J. Déchelette, dans R. N., 1899, p. 142. Contre cette interprétation : S. Reinach, dans Rev. archéol., 1903, II, p. 368.

(4) Prov. : A Beurey-Baugney (Cote-d'Or); plusieurs au camp de Chassey, Saône-et-Loire; Nuits; La Rochepot; deux près de Chalon-sur-Saône; Bisseysous-Cruchaud; Cormartin, Saône-et-Loire; Ecully, près de Vaise, Rhône; Essalois, Loire (A. Changarnier, dans Annuaire Soc. num., 1887, p. 540); Meloisey, Côte-d'Or; Mellecey, Saône-et-Loire (comm. de M. A. Changarnier); 37 ex. au Mont-Beuvray (R. N., 1899, p. 142); 1 à Gigny (Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. de Chalon-sur-Saône, t. VII. 1883-88, p. 176).



n'a rendu qu'un exemplaire. D'ailleurs, elles paraissent porter un nom d'homme.

On peut encore donner comme éduennes un bronze qui porte une sorte de couronne perlée au-dessus du cheval (Fig. 432. Cf.



Cat. B. N., 5086) (1); le bronze concave avec tête casquée et fer de lance, qui porte, au RL, un quadrupède buvant dans un vase (Fig. 433) (2); enfin un bronze coulé avec aigle à corps globuleux (Fig. 434) (3) qui, sur quelques exemplaires, tient dans son bec



un serpent dont la tête est figurée par un globule avec deux petits appendices (4).

On a trouvé dans la Saône, à Mâcon, une obole ou autre division portant une tête de Pallas casquée et

au R2 un ornement trifolié (*Cat. B. N.*, 4849; *Arg.* o gr. 30). Je ne sais s'il faut classer cette pièce aux Ædui. Quant aux bronzes ...giantos-Slamb (Fig. 118) (5), et Togiantos (tête de femme; R2 lion. Musée de Saint-Germain) (6), ils n'appartiennent probablement pas aux Ædui.

(1) Prov. : 9 au Mont-Beuvray (R. N., 1899, p. 147).

(2) Prov. : I près de Nolay, Côte-d'Or, et I à Givry, Saône-et-Loire (coll. Changarnier); 16 au Mont-Beuvray (R. N., 1899, p. 147. Cf. A. de Barthélemy, m. rec. au Mont-Beuvray, pl. I, n° 12, n° 43 du texte); 3 à Alise. Je ne crois pas que le type du quadrupède buvant ait été emprunté à une monnaie celtibérienne (cf. R. N., 1894, p. 20). — Saulcy considérait cette pièce comme frappée par Litavicus ou Eporedirix (Lettre num. Eduens, 1867, p. 29).

(3) Prov. : 2 à Autun, près de la gare; 20 au Mont-Beuvray.

(4) J. Déchelette, R. N., 1899, p. 147.

(5) Prov. : Suin, Saone-et-Loire (Cat. B. N., 5088).

(6) E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 56; cf. Cat. B. N., 5087. - Cf. p. 142.



BITURIGES CUBI

IV. BITURIGES CUBI.

C'est certainement par suite d'oubli que la Commission de la Topographie des Gaules n'a pas attribué à ce peuple de pièces d'or imitées du « philippe ». On en trouve fréquemment dans les diverses parties du Berry (voy. p. 214) et d'ailleurs la puissance ancienne des Bituriges fait prévoir qu'ils furent sans doute un des premiers peuples gaulois à frapper monnaie. Peut-être faut-il considérer comme un prototype de la série décrite plus bas le statère de 7 gr. 20 avec fleuron devant la bouche au droit et



figure ailée conduisant un bige au B μ (Fig. 435; cf. Cat. B. N., 4587). Par une transformation aisée à comprendre, la figure ailée serait devenue un oiseau éployé, et du bige un seul cheval serait resté (1).

Un autre monnayage est relativement récent, car les statères ne pèsent que 6 gr. 72 à 7 gr. 05 et sont de bas or, presque blanc. Ils portent des noms: Solima (probablement les plus anciens; Fig. 25. Cf. Cat. B. N., 4196) (2); Abucatos (Fig. 436. Cf. Cat. B. N., 4173) (3), et Abudos (Cat. B. N., 4147) (4). Certains de ces der-

(1) Pour le cheval, le fait est d'ailleurs fréquent; le type avait tendance à la simplification.

(2) Prov. : Amboise, Indre-et-Loire (R. N., 1846, p. 116); Alise-Sainte-Reine; Bonneuil, Vienne (tr. nº 263). — Une variété remarquable, trouvée aussi à Bonneuil, porte un génie ailé au-dessus du cheval (E. Hucher, Art gaul., pl. 70, 1. Musée de Lyon).

(3) Prov. : Trésor de Moulins, près de Levroux, Indre (J. Creusot, dans Bull. Musée municipal de Châteauroux, 1894, p. 447, pl.); à Luynes, près de Tours (R. N., 1836, p. 82 et 88); Ardenais, Cher (Mém. Soc. Antiq. Centre, t. XVIII, 1891, p. 388); 1 environs de Montluçon et 1 près d'Hérisson, Allier (communic. de M. Changarnier); 1 à Poitiers.

(4) Prov. : Trésor de Moulins, Indre; trésors de Bonneuil et de Civaux, Vienne; 1 à Alise.

niers portent en outre les lettres AB sur le cou de la tête, au droit (4150). On connaît quelques rares divisions dont les poids (2 gr. 22 à 2 gr. 50) indiquent des tiers de statère, qui sont géné-



ralement sans légende (Cf. Cat. B. N., 4175. Fig. 437) (1). Une autre division doit être un sixième de statère, car elle ne pèse qu'un gramme, tout en étant fort bien conservée; elle porte un A sous le cheval (2).

Le même nom Abudos se lit au R2 de

bronzes qui portent une tête à gauche et un cheval (*Cat. B. N.*, 4154-4171) (3). D'autres bronzes, de mêmes types, avec *Embav* (*Cat. B. N.*, 4190), avec *Osvaii*? (4177) (4), *Earos*? (5), *Iunis* ou *Isunis* (4185. Voy. pour ces noms la liste des légendes) (6).

De nombreuses pièces d'argent, pesant environ 1 gr. 90, doivent être un peu moins anciennes que celles d'or bas, décrites plus



haut, avec lesquelles elles se trouvaient mélées dans le trésor de Moulins (Indre) (7). Ces pièces, de fabrique assez négligée, à l'ex-

(1) Prov. : Trésor de Moulins, Indre (2 au musée de Châteauroux).

(2) Prov. : Même trésor (au musée de Châteauroux).

(3) Prov. : 2 à Bourges; Dun-le-Roi, Cher (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 357); Cosne, Nièvre (*Ibid.*, p. 313); très nombreux à Levroux, Indre; 1 à Paris, dans la Seine; 3 à Néris, Allier; 10 à Poitiers; 1 à Beaujeu, Haute-Saône; 1 au Mont-Beuvray; 1 à Vieille-Toulouse; 1 au Grand-Saint-Bernard; En Bolar, près de Nuits, Côte-d'Or (Coll. Changarnier); Brochon, près de Nuits; Corcelles-les-Monts, Côte-d'Or (commun. de M. Changarnier).

(4) Prov. : Alise; étang de Granlieu, Loire-Inférieure (E. Hucher, l'Art gaulois, pl. 40, nº 2, p. 35).

(5) Prov. : Alise, Gergovie, Paris (Cat. B. N., 4179-81).

(6) Prov. : 1 Alise Sainte-Reine (coll. Changarnier); 1 environs de Châtillonsur-Seine (musée de cette ville): 2 au Mont-Beuvray; 2 à Néris. — M. A. Changarnier possède une pièce avec ISVN au droit et ISVNIS au **R**.

(7) J. Creusot, *loc. cit.*, p. 450. — Pour les pièces d'argent suivantes, voy. aussi trouvailles, n^{*9} 114, 133, 261 et 262.



BITURIGES CUBI

ception de celles qui portent Cambotre (Fig. 438) (1), ont divers symboles (épée ou poignard (2), rameau, cercle avec point au centre, sanglier). Celles qui portent le sanglier (Fig. 439) seraient peut-être plus anciennes (3). Les autres légendes relevées sur les pièces d'argent de cette série sont Cam (la fabrique est différente de celle de la pièce Cambotre) (4), Oui-ku, Iurca? (Voy. ces noms dans la liste de légendes). Je réunis à cette série la pièce d'argent de même style (Fig. 440. Cat. B. N., 4572), avec tête au-dessus du cheval; elle porte trois annelets, comme les statères d'or bas. Ces annelets se voient aussi sur des bronzes avec Cam qui sont



sûrement contemporains des pièces d'argent avec le même nom (*Fig. 441.Cat. B. N.*, 4143). On a attribué aux Bituriges des pièces d'argent avec *Cubio* au-dessus d'un cheval (*Cat. B. N.*, 4123), en

(1) Autres prov. : 2 à Combiers, arr. d'Angoulème (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 299); 1 à Poitiers; à Vernon et à Chauvigny (tr. n° 261 et 262). — Une tête semblable à celle de la pièce *Cambotre* figure sur le n° 4112 du Cabinet de France qui porte, avec le cheval, un torques (?) et un ornement en forme de crosse.

(2) Autre prov. : 1 fourrée à Levet, Cher (Mém. Soc. Antiq. Centre, 1870,
p. 337); 1 à Pommiers; 1 à Alise (6 autres de la même série sans légende);
1 à Boviolles; à Vernon (tr. n° 261).

(3) J'ai examiné chez MM. Rollin et Feuardent un lot considérable de ces pièces d'argent provenant probablement du trésor de Moulins. Les variétés avec le sanglier paraissaient plus usées que les autres.

(4) Je dois signaler une théorie hardie, mais qui n'est pas sans vraisemblance. Saulcy a écrit que la découverte d'un coin monétaire du type *Cam.*, au Puy de Corent (Voy. plus haut, p. 52), « permet de penser que lorsque Vercin-« gétorix fit de Gergovie appel à tous les Gaulois, des Bituriges ont pu venir « établir leur contingent au Puy-de-Corent » (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 165). D'autre part, le même ouvrage considère les pièces *Cam* comme plus anciennes que celles de *Cambotre (Ibid.*, p. 222), ce qui est assez difficile à concilier avec l'opinion précédente, puisque des pièces du type *Cam* auraient été frappées au cours de la dernière année de l'indépendance. s'appuyant évidemment davantage sur la ressemblance du nom avec « Cubi » que sur le style, et cette attribution a entraîné logiquement celle d'un bronze portant une tête avec *Cubeo* (Bz cheval et annelet; *Cat. B. N.*, 4126) (1). Ces deux attributions me paraissent contestables.

Des bronzes portant une tête de loup (?) et un Pégase, dont on trouve des déformations (Fig. 442) et des exemplaires très diffé-

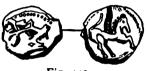


Fig. 442.

rents de diamètre et d'épaisseur, ont été d'abord classés à la Sologne blésoise (2), un peu à cause des provenances et beaucoup pour le rapprochement de la tête de loup avec le mot bas-breton bleiz (loup), dont on voulait faire dériver le

nom de Blois. Saulcy, se basant sur le nombre considérable de bronzes à la tête de loup recueillis dans l'oppidum de Levroux, a proposé de les rendre aux Bituriges Cubi (3).

Un autre bronze, portant une tête avec cheveux à longues mèches, et au R² un sanglier (au-dessus, fleuron; au-dessous, croisette) appartient probablement aussi aux Bituriges (4).



Enfin, il est certain qu'il faut restituer au même peuple un groupe de bronzes dont le style a une grande analogie avec celui

(1) Pour ces deux pièces, voy. F. de Saulcy, dans R. N., 1868, p. 7 = Lettres, p. 323; cf. p. 236.

(2) L. de la Saussaye, dans R. N., 1837, p. 244, pl. VII; provenances : Soings et Gièvres. Cf. E. Lambert, *Essai*, II, pl. V, 1 à 7; E. Cartier dans R. N., 1846, p. 112, pl. VII, 2, et p. 130, pl. IX, 1 (Camp d'Amboise); *Dict. arch. Gaule*, pl. de m., n° 116.

(3) R. N., 1868, p. 6 = Lettres, p. 322. — Autres prov. : Environs de Bourges, Vendôme (Cat. B. N., 4233, 4235); environs de Châteauroux et Levroux (4232, 4243, 4258, 4285, 4288; 4251, 4282-84); Tarquimpol (4236); 3 à Poitiers; 6 au Mont-César, Oise; Mont-Beuvray (Dict. arch. Gaule, n° 199).

(4) Prov. : Levroux (Cat. B. N., 6259 et 6261); environs de Châteauroux (6258); environs de Bourges (6260).



des bronzes carnutes. Ce sont les pièces portant un aigle éployé, avec la légende Vadnelos ou Vadnenos ou Vandenos (assez nombreuses variantes du nom; Fig. 443), ou un aigle éployé et un aiglon avec la légende Caliageis (Fig. 444) (1).

F. de Saulcy a attribué aux Bituriges une intéressante monnaie de bronze dont voici le dessin (Fig. 445). Musée de Semur) (2).

La pièce, que j'ai examinée, ne me paraît pas analogue, comme fabrique, aux bronzes du même peuple.

Un bronze avec tête à droite et, au Re

un sanglier (?) à gauche, surmonté d'une sorte d'édicule, serait un trait d'union entre les Bituriges et les Pictons (3).

Un autre bronze coulé avec tête à gauche et, au Rt, un oiseau à gauche, appartient soit aux Bituriges, soit aux Arverni (4).

(1) Ces pièces classées aux Bellovaci (Cat. B. N., 7980 à 8014, d'après E. Hucher) n'appartiennent pas à ce peuple. Si on les a rencontrées dans le Nord, c'est qu'elles y ont été portées par le commerce. Mais les types de l'aigle éployé et de l'aigle avec l'aiglon se retrouvent sur les pièces d'or des Bituriges (M. Changarnier a déjà fait cette remarque; Annuaire Soc. Num., 1884, p. 352), et sur des bronzes des Carnutes (Saulcy attribuait même la série Vandenos et Caliageis à ce dernier peuple; R. N., 1868, p. 6). De plus les provenances sont en faveur de l'origine biturige.

Vandenos : Nombreux à Levroux; environs de Bourges (Mém. antiq. Centre, 1869, p. 303); 19 à Alise-Sainte-Reine (Rev. archéol., 1860, I, p. 268. Le Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye conserve un bel exemplaire trouvé à Alise; nº 657); 1 à Pouilly-sur-Saône, Côte-d'Or (Commun. A. de Barthélemy); 1 à Pommiers; 3 à Vieille-Toulouse; 3 à Poitiers.

Caliageis : Nombreux à Levroux ; environs de Bourges (Mém. antiq. Centre, t. II, 1868, p. 331, pl. II, 17); fréquente dans le Berry (même recueil, t. XIII, 1885, p. 238; cf. D. Mater, Bull. num., nº 22, dans même recueil, t. XXVI, 1902, p. 229 et 232); Châteaumeillant, Cher (Coll. Émile Chénon); 12 à Alise (cf. G. Charleuf, Quelques mots sur Alise-Sainte-Reine, 1863, pl. I, nº 12); Crissey, canton de Chalon-sur-Saône (Dict. archéol. Gaule); Gergovie et Levroux (Cat. B. N., 8006, 8007 et 8011); Vendeuil-Caply, Oise (8009); 3 à Pommiers; 1 à Vieille-Toulouse; 1 à Aspres-les-Veynes, au pied de l'oppidum de Serre-la-Croix (J. Roman, Rép. archéol. Hautes-Alpes, 1888, c. 89).

(2) Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur, 1872, p. 146.

(3) E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 76, nº 117.

(4) Prov. : 1 à Soings, 1 à Bourges, 1 au Mont-Beuvray; 1 département de l'Indre (Communication Changarnier).



Fig. 445.

C'est peut-être aux Bituriges Cubi (1) qu'il faut attribuer les intéressantes pièces d'argent des trésors n° 33, 115, 116, 118, 119, 122 et 55, découverts dans le Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire et la Dordogne. Ces monnaies sont certainement plus anciennes que la série *Cam*; la fabrique et le poids (3 gr. à 3 gr. 50) le prouvent. Les types de cette série doivent être comparés avec ceux des Pictones (2) (cavalier armé du bouclier, fleuron ou main sous le



le cheval (3); Fig. 446 et 447; cf. Cat. B. N., 6050); mais les trouvailles sont plus nombreuses dans le département de l'Indre. D'autres types sont particuliers à la série : les deux chevaux superposés à droite ou à gauche (Fig. 448. Cf. Cat. B. N., 5986, 5994,



6011); le cavalier ou un loup placé au-dessus du cheval (Fig. 449; Cat. B. N. 6017). La tête porte quelquefois une moustache épaisse (4); quelquefois aussi, elle est barbue (5).

Les pièces de cette série, au moins celles avec le loup au-dessus du cheval, étaient bien conservées dans le dépôt du pont de Lestrade (Mouleydier, Dordogne; trésor n° 55); et comme elles

(1) Cette attribution avait été faite par E. Lambert (*Essai*, II, pl. III, 23). — Le *Dict. archéol. Gaule* les donne aux Carnutes (t. I, p. 222), opinion partagée par le *Cat. B. N.*

(2) M. A. Changarnier a attribué ces pièces aux Pictons (Annuaire Soc. Num., 1887, p. 349-352, pl. III).

(3) A. Beauvais, dans R. N., 1900, p. 377, fig.

- (4) Ibid., p. 378, fig. Cf. Cat. B. N., 5994.
- (5) Coll. du Dr Poncet, à Lyon (Annuaire Soc. Num., 1887, p. 352, fig.).

ARVERNI

étaient associées à des pièces usées, du type de Rhoda déformé (mais avec la rose encore bien indiquée), on peut en conclure que celles-ci sont antérieures (d'un demi-siècle environ) à celles-là; cela confirme d'ailleurs ce que le poids et le style nous apprenaient déjà.

V. ARVERNI.

On trouvera dans le chapitre relatif aux imitations du «philippe» quelques mots concernant les statères attribués ordinairement aux Arverni (p. 211).

Passons rapidement en revue les pièces plus récentes et d'ailleurs d'une attribution plus sûre (1).

Des pièces d'or bas, de poids réduit (6 gr. 90 environ), ont encore un aurige au-dessus du cheval (*Pl. III, 1; Cat. B. N.*, 3699; cf. 3696, où la tête est encore laurée). On a rapproché de ce statère une pièce d'argent (*Fig. 450; Cat. B. N.*, 3781, 1 gr. 07) qui porte une tête analogue, avec cheveux enroulés et au-dessous un fleuron surmonté d'un cercle perlé. Mais cette petite monnaie paraît plus



ancienne que le statère. La pièce d'argent, contemporaine du statère cité plus haut, serait plutôt celle-ci (*Fig. 451; Cat. B. N.*, 3684) où la tête de cheval est traitée de la même manière. Audessus, un oiseau (?); au-dessous, une pointe de flèche. La tête de cette monnaie a une chevelure dessinée de la même manière

(1) Les monnaies des Arverni ont fait l'objet de plusieurs études : Ch. Lenormant, dans R. N., 1856, p. 297-344, pl. IX et X, et 1858, p. 105-161, pl. IV; A. Peghoux, Essai sur les monnaies des Arverni, Clermont-Ferrand, 1857, in-8°, 70 p., 3 pl.; Changarnier-Moissenet, Examen de quelques monnaies des Arvernes et d'autres peuplades, Beaune, 1884, in 8°, 71 p., 3 pl. — F. de Saulcy a donné une courte note sur l'ensemble de la série, dans Comptes rendus Soc. Num., t. III, 1872, p. 106-108, qui contient plusieurs erreurs et hypothèses sans vraisemblance. Cf. sa note, plus prudente, dans le Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 83-84.

que celle de la tête des pièces des Ædui, qui portent aussi un cheval au R2 et dont le poids est d'ailleurs exactement le même (2 gr. à 2 gr. 05 environ). Il est évident que ces monnaies sont contemporaines (1).

Viennent ensuite de nombreuses variétés de statères, d'or blanc, par conséquent fortement allié d'argent. Ces pièces appartiennent bien à la dernière période du monnayage gaulois, puisque les pièces de Vercingétorix se rattachent à ce groupe; mais l'étalon pondéral est plus élevé : le poids constant du statère varie fort peu autour de 7 gr. 50 (2). Ces pièces qui portent toutes une tête, à gauche ou à droite (quelquefois laurée, le plus souvent nue) et au R2 un cheval à gauche ou à droite accompagné de symboles très divers : cercle perlé, divisé en quatre parties (3); croissants; bouclier



et rameau; lyre (Fig. 452); bucrâne; quadrupède; fleuron en forme de lis et triskeles (Fig. 453) (4); rectangle avec croisillon

(1) Celles qui appartiennent certainement aux Arverni sont classées au Cabinet de France sous la rubrique : « Arvernes sous la domination éduenne ». C'est évidemment un classement de F. de Saulcy, qui repose sur une observation judicieuse quant au style des pièces. Mais, de ce que les pièces ont le même style, on ne saurait conclure que les Éduens avaient la suprématie sur les Arvernes, lorsqu'elles ont été frappées. Je crois au contraire que l'intérêt du peuple suzerain cût été d'interdire un monnayage susceptible de faire concurrence au sien propre.

(2) On connaît un quart de statère de 1 gr. 85 (*Cat. B. N.*, 3730). — Pour les pièces de ce groupe, voy. l'inventaire des trésors, n° 50, 136, 196 et 197.

(3) Prov. : Un à Baillargues, Hérault (E. Bonnet, Médaillier Soc. archéol. Montpellier, 1896, p. 34, nº 724).

(4) Sur cette pièce particulièrement intéressante, on voit un personnage tenant une lance (?) debout devant la tête (Cf. *Cat. B. N.*, 3722, et A. Changarnier, *Examen*, p. 15, pl. III, 13). Une autre avec le *triskeles*, sans le personnage, a été trouvée au Liorent, Creuse (*Ibid.*, p. 13).

ARVERNI

intérieur; amphore; fleuron et lyre; lis et cigogne mangeant un serpent; ornement en S et amphore (1).

Remarquons que les différents suivants : fleuron et lyre; lis et cigogne; S couché et amphore, relevés sur des pièces sans légende, existent aussi sur des statères avec les lettres *Cas* (2), et que l'amphore et le S couché se voient encore sur un statère de Vercingétorix (*Cat. B. N.*, 3774). Ces remarques démontrent que tous les statères de cette série appartiennent à des émissions très rapprochées, faites dans des circonstances pressantes. La fabrique de ces pièces est en effet très négligée. On trouve divers noms : *Atav*, *Camulo (Fig. 454), Cas, Seno* (Pour ce nom et les autres, voy. la liste des légendes), *Omondon ?* (3), et enfin le plus célèbre de tous,



Vercingetorixs, dont on connaît deux types différents de statères. L'un avec la tête nue à gauche R μ cheval à gauche ou à droite; croissant ou S couché et amphore (*Pl. III*, 2, et *Fig. 455*) (4);

(1) M. A. Changarnier a publié une pièce d'argent de sa collection avec S couché et rameau, qui paraît se rattacher à cette série (Annuaire Soc. Num., 1884, p. 356, pl. VII, 11).

(2) Cat. B. N., 3761, 3764, 3767. — F. de Saulcy pensait que cette légende pouvait être complétée en Castillus, qui serait peut-être le vrai nom du père de Vercingétorix, appelé Celtillus par César.

(3) La fig. 3760 de l'Atlas, pl. XI, est inexacte pour le Rc. Ch. Lenormant, s'appuyant sur la lecture erronée Omonion, y voyait la mention d'une confédération (grec : δμόνοια). La légende plus complète est sans doute celle d'un statère du Musée de Péronne (Voyez SIIN, dans la liste des légendes).

(4) Cat. B. N., 3772-74; 3776-80 (4 de ces pièces proviennent du trésor de Pionsat; voy. inventaire, n° 196); un au Musée de Lyon; un au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye (tr. à Alise-Sainte-Reine); un au Musée de Péronne; un au musée de Troyes (Cat. n° 53); un dans la collection Changarnier. Un signalé comme étant dans la collection Blancard (C. Jullian, Vercingétorix, 1901, p. 354, n. 4), n'a pas été retrouvé en 1903. — Les statères du Cabinet de France sont reproduits en phototypie dans l'article de M. E. Babelon, Vercingétorix, dans R. N., 1902, pl. II, 1 à 8. l'autre porte une tête casquée à gauche, accompagnée de la légende Vercingetorixis (forme du génitif); R2 cheval à gauche, S couché et amphore (Pl. III, 3) (1). J'ai déjà parlé ailleurs (p. 154) des types de têtes des pièces du héros gaulois.

Un autre Arverne, cité par César, a frappé des monnaies que F. de Saulcy a classées de la manière suivante (2).



Fig. 456.



Fig. 457.

Premier groupe : monnaies émises par Epasnactus (3) avant qu'il fût devenu l'ami des Romains. Elles sont en argent (*Fig. 456*) (4)

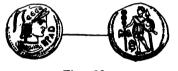


Fig. 458.

et en bronze (Fig. 457) (5). Cette dernière porte outre le nom Epad, un autre nom, Cicedubri, que Saulcy considère comme celui du père d'Epasnactus.

Second groupe : monnaies frappées après qu'Epasnactus eût passé au parti des Romains. Elles sont en argent et en bronze, avec les mêmes types (*Fig. 458*) (6).

(1) Cat. B. N., 3775 (Prov. de Pionsat. Le Cat. n'indique pas que la tête est casquée). C'est l'exemplaire publié par F. de Saulcy dans Annuaire Soc. Num., t. II, 1867, p. 30, n° 65, pl. IV). M. A. Changarnier possède l'autre exemplaire de cette précieuse monnaie et a bien voulu nous en envoyer un moulage, qui a servi pour la planche (Cf. A. Changarnier, dans le Musée archéologique, t. II, 1877, p. 14, fig., et Examen, p. 15, pl. II, n° 14; C. Jullian, op. cit., p. 355 et pl. en tête du volume).

(2) Annuaire Soc. Num., 1867, p. 26; pl. III, et IV, no 50 à 55.

(3) On admet que le D du nom Epad tient la place d'un d barré ayant un son sifflant (C. 1. L., t. XIII, p. 193, n. 4). Cf. plus haut, p. 88.

(4) Prov. : 3 à Grésigny-sous-Alise. — Voy. ce que j'ai dit sur cette pièce, p. 155.

(5) Prov. : 59 à Grésigny-Alise; Gergovie; Barry, Vaucluse. Fréquent à Corent (Peghoux, op. cit. p. 59).

(6) Prov. : Gergovie; Corent; Bazoches-en-Dunois. (De toutes les provenances données par Saulcy pour des pièces de sa collection, une seule se retrouve dans le Cat. B. N., 3901, Gergovie). Fréquents à Gergovie et à Corent, Puy-

ARVERNI

Une variété du bronze porte le même buste, mais avec une aile (1).

La théorie de Saulcy repose sur le fait que les pièces du second groupe n'ont pas été trouvées dans les fouilles d'Alise et que, d'autre part, le type en est plus romain (2). Une pièce d'argent



avec Pictilos (Fig. 459. Cf. Cat. B. N., 4007) (3) doit être contemporaine de celle d'argent d'Epasnactus. Un bronze avec Donnadu ou Donnedu (Pl. III, 19; Cat. B. N., 3921) (4) porte un



cavalier très voisin du bronze Cicedubri-Epad sur lequel on trouve aussi les S couchés. Les bronzes Caledu (Fig. 460; Cat. B. N., 3931) (5), Brigios (tête à gauche; Rz cavalier à droite; Cat. B. N.,

de-Dôme; 2 à Saint-Paulien, Haute-Loire (Peghoux, op. cit., p. 57); Camp d'Amboise; Mont-Beuvray; 2 à Pommiers; Loir-et-Cher (R. N., 1837, p. 243); 2 à Néris; Vieil-Evreux (Lambert, I, p. 154); Carrillon, commune de Saint-Fort, Charente-Inférieure.

(1) Prov. : Gergovie et Corent (Saulcy, dans Annuaire, 1867, p. 28, nº 55. Ces provenances ne sont pas données dans le Cat. B. N.).

(2) J'ai exposé le classement de Saulcy; mais je ne sais s'il est suffisamment sûr.

(3) Prov. : Corent (Cat. B. N., 4009); 8 à Alise.

(4) Prov. : Gergovie et Corent (Peghoux, op. cit., p. 60, avec la mauvaise lecture Donnam). A. de Barthélemy en possédait un exemplaire avec la légende Donnedu très nette.

(5) Prov. : Alise, Gergovie, Corent (E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 51, n° 69); Mont-Beuvray.

3948) (1), Epos (Fig. 461; Cat. B. N., 3952) (2), Motuidiaca tête à g. RL Hippocampe à g.; Cat. B. N., 3994. Voy. Pl. III, 16 et la liste de légendes) (3), sont sans doute à peu près contemporains. Celui qui porte Verca (Fig. 462; Cat. B. N., 3943) (4) peut être attribué à Vercassivellaunus.

Ajoutons un bronze avec *Bucios* ou *Bugios* (tête barbue à droite; R¢ cheval à gauche) (5) et celui avec *Adcanaunos* (voy. aussi *Dcanaunos* dans la liste de légendes. Tête à gauche; R¢ cheval à gauche S couché au-dessus et cercle au-dessous) (6).

On recueille souvent à Corent de petits bronzes globuleux portant une tête à gauche et un quadrupède courant à gauche (Fig. 463) (7), dans lequel Saulcy voyait un renard (voy. p. 13).



On trouve aussi en Auvergne de nombreuses pièces d'argent, également globuleuses, mal frappées (8), qui, par leur aspect, doivent appartenir aux derniers temps du monnayage des Arverni (*Fig. 464*) et qu'on a classées à la suite des pièces de Vercingétorix (*Cat. B. N.*, 3784 et s.).

(1) Prov. : Gergovie, Corent, Saint-Paulien (Peghoux, op. cit., p. 61).

(2) Prov. : Gergovie (Cat. B. N., 3954); Corent (3955-56; cf. Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 84).

(3) Prov. : Corent (Cat. B. N., 3991-92); Néris.

(4) Prov. : Gergovie, Corent, Murviel, Vieille-Toulouse (Annuaire Soc. Num., 1867, p. 28; aucune de ces provenances de la coll. Saulcy n'est donnée par le Cat. B. N.); Mont-Beuvray; Néris; Poitiers; Chantenay (Bull. soc. nivernaise, 1892, p. 181); Argovie, Suisse (Meyer, Beschreibung, p. 14).

(5) Prov. : Alise (musée de Saint-Germain).

(6) Prov. : Gergovie, plusieurs à Corent (A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1884, pl. VII, 12 et 12 bis; toujours incomplets); Corent (Cat. B. N., 3874); 1 aux Chaumes d'Auvenay, près de Beaune (Bibliothèque de Beaune; com. Changarnier).

(7) Peghoux, op. cit., p. 65; A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1885, p. 355, pl. VII, 7 et 7 bis. Cat. B. N., 3968, 3978-79 (Corent).

(8) A. Changarnier, Ibid., pl. VII, 8. Cat. B. N., 3789 (Corent).



ARVERNI

Des pièces d'argent, portant deux têtes accolées et au R_L un lion accompagné de la légende *Epomeduos* (*Pl. II, g* et 10). Cf. *Cat. B. N.*, 4028-33) (1), sont classées à la suite des Arverni. On les a données aussi aux Helvii (2) puis aux Vellavi (3). Ce qui est certain, c'est que, par le type du lion elles se rattachent à la drachme récente de Massalia. Le poids (2 gr. 40 environ) démontre aussi qu'elles sont plus anciennes que les monnaies d'argent de la même région. Il est probable, d'après le style différent de plusieurs spécimens, que cette pièce au lion a eu plusieurs émissions.

La région de Vichy (Allier) (4) a donné des bronzes très concaves, de 13 millimètres de diamètre et d'un poids variable (1 gr.

70 à 3 gr. 02), qui portent une tête à gauche, à chevelure formée par des lignes incurvées parallèles. Au R2 un cheval à droite; au-dessus, un cercle avec croisette et croissant; au-dessous, un autre cercle (Fig. 465; cf. Cat. B. N., 4034-55) (5). On



Fig. 465.

a comparé le style de ce numéraire à celui de certains statères helvètes. Mais, comme tous les exemplaires sont frustes, il semble prématuré de conclure.

Je classerai encore, dans la même région, avec des réserves, les pièces suivantes :

Une monnaie d'argent avec le nom *Bienos* et un buste à mèches calamistrées, imité de celui d'un denier de C. Piso L. f. Frugi (voy. p. 202), et au R2 un cheval sous un portique ou temple (*Pl. II*, 14; cf. *Cat. B. N.*, 7050) (6). Une autre pièce avec *Belinos* porte une tête casquée et un cheval sous lequel est une corne

(1) Prov. : 1 à Chantenay; 4 à Alise; 3 près de Clermont-Ferrand (Coll. Changarnier).

(2) F. de Saulcy, dans Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 17. Il avait classé ces pièces aux Arverni dans Lettres, p. 153.

(3) A. Changarnier, Examen, p. 54.

(4) Prov. : Trésor nº 10.

(5) A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1885, p. 256, pl. II, 18. Il y aurait des variétés avec cavalier à droite (Musée de Moulins et coll. Changarnier; cf. A. Changarnier, Examen, p. 61).

(6) Prov. : Forêt de Brotonne, Seine-Infér. (Lambert, *Essai*, II, p. 112); au Belpberg, entre Thoune et Berne, Suisse (Musée de Berne). — Cette pièce pourrait être rapprochée de celle d'argent au guerrier, avec le nom d'Epasnactus. d'abondance (*Pl. II, 15*; cf. *Cat. B. N.*, 6378) (1). M. Changarnier, qui possède une variété de cette dernière monnaie avec la légende retournée (2), croit qu'il s'agit de pièces frappées par les Helvètes. Si l'on consulte les provenances on classers dans une région

Si l'on consulte les provenances, on classera, dans une région



voisine du pays des Ruteni, le bronze avec la légende Tatinos, Fig. 466) (3).

Quant au bronze qui porte CMEP sous un cheval (Fig. 467) (4), on l'a placé à côté du précédent. Je crois qu'il appartient plutôt au centre de la Gaule.

(1) Prov. : Cette pièce et la précédente étaient en nombre à Vernon (tr. $n^{\circ} 261$).

(2) E. Hucher, *l'Art gaulois*, II, p. 87, nº 138.

(3) Prov. : 2 à Montans, Tarn (Mém. Soc. archéol. Midi France, t. IX, 1866-71, p. 227; Rev. histor. scient. et lit. du Tarn, 1899, p. 15); 1 à Albi; 1 à Vieille-Toulouse (collection Azémar); 2 à Clermont-Ferrand (dont un dans la collection Changarnier). — Cf. plus haut, p. 199.

(4) Prov. : Saint-Rémy (Cat. B. N., 4364). Le marquis de Lagoy le considérait comme émis par une colonie massaliète. — Pour la légende, voy. p. 139.



MONNAIES DES COLONIES ROMAINES, ETC.

I. Segusiavi. — II. Copia-Lugudunum. — III. Vienna. — IV. Volcæ Arecomici. Nemausus. — V. Cabellio. — VI. Avenio. — VII. Antipolis.

I. SEGUSIAVI.

Selon l'opinion admise généralement, Arus, dont on voit le nom sur la jolie monnaie d'argent dont voici le dessin (Fig. 468) (1),

serait un chef ségusiave, d'après le mot Segusiaus qui est écrit autour de la tête (2). Toutefois, en admettant que ce mot est bien un adjectif ethnique, on pourrait se demander s'il ne désignerait

pas simplement la nationalité d'Arus, comme Turonos sur les pièces de Cantorix, frappées certainement hors du territoire des Turones. Je ne sais si Hercule et Télesphore, représentés sur cette monnaie font allusion aux eaux thermales du pays des Segusiavi (3). La seule chose certaine est le caractère romain de cette pièce dont le poids (1 gr. 92 environ; cf. Cat. B. N., 4622-27) se

(1) Prov. : Givry, Saône-et-Loire (A. Changarnier-Moissenet. Num. gauloise, Lettre..., Beaune, 1874, p. 4); Arcy-sur-Cure, Yonne (Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 74); Mont-Beuvray; Trésors de Chantenay et de Jersey.

(2) A. de Longpérier, a proposé de lire Segusiavus, par redoublement du V (Rev. de Philologie, 1847, p. 193-195). Une autre interprétation (Segusiava Salutaris) me paraît peu satisfaisante. (Cf. Œuvres, t. II, p. 160).

(3) Voy. à ce sujet, A. Duchalais, *Descr.*, p. 129, et J. Déchelette, dans R. N., 1899, p. 152.



Fig. 468.

rapproche de celui des dernières pièces d'argent au cavalier, si répandues dans la vallée du Rhône. D'ailleurs la présence de la pièce d'Arus dans les trésors de Chantenay et de Jersey fait penser qu'elle appartient aux derniers temps du monnayage gaulois.

On a classé aux Segusiavi des petits bronzes, dont un très petit, avec tête de face et au R2 un aigle éployé avec la légende *Cecisu* (peut-être *Segisu. Pl. III*, 9) (1). Cette pièce, qui n'a pas encore été recueillie dans le Forez (remarque de M. J. Déehelette), semble apparentée à une rare petite pièce d'argent avec types analogues dont la légende est probablement ATITI (*Cat. B. N.*, 4637-38). Enfin, un rare bronze avec tête casquée et la légende **CESICOV** (R2 cheval à gauche ; derrière, deux annelets) a été rapproché, pour la légende, des pièces *Segisu* (2).

C'est peut-être dans le pays des Segusiavi qu'il faut placer les



Fig. 469.

bronzes qui portent le nom de L. Munatius Plancus. L'une a une tête à gauche avec L. Mun.; au B2 aigle saisissant un serpent, et une inscription lue d'abord (VSSV (3), puis ATTALV, et qui, sur une pièce, serait

ANAMOC, ou ATTAMOC (Fig. 469) (4). Quelle que soit la véri-

(1) Prov. : Trois exemplaires de la coll. Saulcy venaient d'Alise-Sainte-Reine, de Barry, Vaucluse, et de Vendeuil-Caply, Oise (F. de Saulcy, Lettres, p. 321; aucune de ces provenances n'est indiquée dans le Cat. B. N., 4633-36); 2 au Mont-Beuvray (R. N., 1899, p. 153); Lux, Saône-et-Loire; Chassey; près de Lyon, et à Lyon, dans la Saône (A. Changarnier, Annuaire Soc. Num., 1887, p. 540). — Bel exemplaire au Musée de Lyon.

(2) A. de Barthélemy, dans R. N., 1883, p. 14, pl. I, 10. Cf. R. N., 1899, p. 158; exemplaire trouvé au Mont-Beuvray et perdu.

(3) P. Ch. Robert, Lettre à M. de Longpérier sur des m. gallo-romaines, dans R. N., 1859, p. 230, fig. Il décrit aussi une pièce d'argent dont la légende (déformée, je crois) devrait être lue Mun. Imp. (Cf. Cat. B. N., 4787). Je dois citer, pour mémoire, un article de R. Serrure, Les monnaies gauloises de Munatius Plancus (Bull. de Num. et d'Archéol., t. 1, 1881-82, p. 161-163), où il y a une attribution erronée.

(4) L. Maxe-Werly, État actuel de la Num. rémoise, 1889, p. 12. Cf. E. Hucher, dans Mél. de Num., t. I¹, 1875, p. 326; F. Lenormant, La monnaie dans l'ant., t. II, p. 342; Cat. B. N., 4792-96. Prov. : Milhau; Le Puech de Buzeins, Aveyron (Bull. Soc. Antiq. France, 1877, p. 73); serait fréquent à Vieille-Toulouse (P. Ch. Robert, Num. prov. Languedoc, I, p. 66). table lecture, il s'agit probablement de pièces frappées avec le nom du propréteur de la Celtique (44-43 avant J.-C.), accompagné du nom d'un magistrat ou chef gaulois, exemple analogue à celui des pièces d'Hirtius chez les Remi. Un autre bronze, attribué à cette série, porte *Munat* devant une tête laurée à droite; au R2 lion et *Attalu*, nom porté par deux prêtres ségusiaves du temple de Rome et d'Auguste (1). On a dit que les pièces avec la légende *L. Munat* auraient été frappées à Lugudunum même (2).

II. COPIA. — LUGUDUNUM.

Quoi qu'on ait écrit sur l'origine de Lugudunum et bien que l'opinion généralement admise aujourd'hui est que cette cité existait avant l'arrivée de la colonie venue de Vienne, je ne crois pas à l'existence de Lugudunum à l'époque de la guerre des Gaules (3). En tous cas, la première monnaie de la nouvelle cité porte le nom de COPIA. FELIX MVNATIA (ce dernier nom au R2). Au droit on voit une tête tourelée à droite avec corne d'abondance sur l'épaule droite, collier et cheveux tombant sur le cou. Au R2 Hercule domptant le taureau à gauche, derrière, massue dans le champ. Br. 3 gr. 02 (Pl. III, 24) (4).

(1) A. de Barthélemy, Les libertés gauloises sous la domin. rom. de 50 à 27 avant J.-C., 1872, p. 10 (Extr. Rev. quest. histor.).

(2) O. Hirschfeld, dans C. I. Lat., t. XIII, 1^{re} partie, p. 251.

(3) Je ne puis développer ici cette idée qui repose sur une étude des textes connus. Je me contente de donner deux arguments. D'abord César ne parle pas de Lugudunum, et pourtant le confluent du Rhône et de la Saône a toujours eu une véritable importance stratégique. Quant au nom gaulois de *Lugudunum*, il ne faut pas s'étonner que les bannis de Vienna l'aient choisi, car, ainsi que l'a dit M. J. P. Garofalo, ces exilés pouvaient bien être simplement des Allobroges et non des colons romains. — Je n'entreprendrai pas d'exposer longuement la question de l'étymologie du nom antique de Lyon et citerai seulement quelques travaux récents : l'abbé Devaux, Étymologies lyonnaises, Lyon, 1900, in-8°, 160 p. (défend l'étymologie « ville de Lugus », contre M. Steyert, qui a défendu l'étymologie « ville des corbeaux », dans son *Hist. de Lyon*). Cf. G. Dottin, dans *Rev. hist. des religions*, t. XXXVIII, p. 143 ; A. Allmer, *Rev. épigr.*, 1900, n° 1, et H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 42.

(4) Trouvée à Gergovie; donnée au Cabinet de France, par M. Bizot. Voy. H. de La Tour, Note sur la colonie de Lyon, sa fondation, le nom de son fon-

La tête du droit représente sans doute celle de la Tyché de la nouvelle ville, et on peut la rapprocher de la tête tourelée de certains bronzes de Rome. Quant au type d'Hercule domptant le taureau, il est évidemment comparable à celui de diverses monnaies grecques et en particulier à celui des pièces de Larissa (1).

La légende, qui est du plus haut intérêt, démontre que L. Munatius Plancus seul a fondé la colonie de Lyon, ou du moins qu'il s'en est attribué l'honneur, comme dans l'inscription de Gaëte (2). L'adjectif *Munatia* ne laisse aucun doute à cet égard. Il est probable que la pièce fut frappée en 43 av. J.-C., pendant l'espace de temps compris entre les mois d'avril et de novembre (3).

On a vu plus haut que le type du taureau dompté n'est pas nouveau dans la numismatique antique. Mais ici, nous n'avons pas un ταυροκαθάπτης ordinaire (4). C'est bien Hercule domptant le taureau crétois, car la massue figurée au revers désigne le demi-dieu. J'admets que ce type est en rapport avec la ville natale de L. Munatius Plancus; mais on pourrait supposer encore qu'il y a, dans ce type, une allusion au taureau empreint sur les bronzes de

dateur et son premier nom, d'après sa première monnais, dans les Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L., 1901, p. 82-98, fig. (t. à p. de 18 p.). — J'ai dit qu'un second exemplaire avait été trouvé à Pommiers (R. N., 1901, p. 532; collection O. Vauvillé). Un troisième exemplaire existerait dans une collection particulière de Paris.

(1) Cf. H. de la Tour, *loc. cit.* — M. H. Willers a combattu l'hypothèse de M. de la Tour d'après laquelle la tête tourelée serait celle de la déesse Copia. Cependant, il n'est pas impossible qu'il y ait un rapport voulu entre le nom de la ville et le type représenté. M. Willers pense que le type d'Hercule s'explique facilement par ce fait que, d'après Horace (Odes, I, 7, 17), Plancus était né à Tibur où Hercule était en honneur (*Ein bisher unbekannter Semis* der Colonia Copia Felix Munatia Lugudunum, dans Num. Zeitschrift de Vienne, t. 34, 1902, p. 65-77; voy. p. 70 et 75).

(2) C. I. L., t. X, 6087. Je n'entre pas ici dans tous les détails de cette fondation. Il suffit de renvoyer aux travaux suivants : Emile Jullien, Le fondateur de Lyon; Histoire de L. Munatius Plancus, 1892; A. Allmer et P. Dissard, Trion, 1887, p. XXVIII-XXXV et 598-601; cf. H. Bazin, Vienne et Lyon gallo-romains, 1891, p. 185 et s. — L'inscription qui est postérieure à la monnaie mentionne la colonie de Lugudunum, tandis que la monnaie porte Copia.

(3) H. de la Tour, loc. cit., p. 98; cf. H. Willers, loc. cit., p. 70.

(4) Sur les combats de taureaux, originaires de Thessalie, voy. l'abbé E. Beurlier dans Mém. Soc. Antiq. de France, t. XLVIII (1887), p. 57-84.

LUGUDUNUM

Massalia, si répandus en Gaule. Bien qu'abattue par le siège de 49 avant J.-C., la cité phocéenne avait pu continuer à frapper des bronzes au type du taureau cornupète, et ce monnayage avait sans doute acquis un regain d'activité après la mort de César. Il était donc de l'intérêt des Romains de créer une monnaie concurrente de celle de Massalia et dont le type rappelât celui de la cité phocéenne.

On a dit que le bronze à la légende *Copia* pourrait être un *quadrans* du système semioncial, qui répond en valeur et en poids au *semis* du système quadroncial (1). Mais il est impossible de tirer des conclusions rigoureusement scientifiques du poids des monnaies antiques de bronze, et particulièrement pour les bronzes de Lugudunum et de Nemausus, frappés peu de temps après celui de *Copia*.

Des quinaires d'argent portent la tête de Fulvie (2) avec les attributs de la Victoire et, au revers, un lion avec LVGVDVNI A XL ou ANTONI IMP A XLI. Luguduni est un locatif; les années XL et XLI se rapportent à l'âge de Marc-Antoine et correspondent aux années 42 et 41 avant J.-C. On a supposé que ces quinaires avaient été frappés, par l'ordre de P. Ventidius Bassus, légat de la Gallia Lugudunensis, pour célébrer le jour de la naissance de Marc-Antoine, et qu'ils avaient été distribués à ses soldats (3). Remarquons que beaucoup de ces petites pièces sont fourrées.

Viennent ensuite les bronzes avec les têtes de Jules César et d'Octavien, et au revers la proue surmontée d'une colonne sur une base (lég. COPIA). Ces pièces, rarement belles, peuvent être classées en deux séries : 1° avec palme entre les têtes et globe rayonnant au-dessus de la proue (*Fig. 470*); 2° sans palme, ni globe. L'émission de ces bronzes dura peut-être de 40 à 27 (4). Un exem-

(1) H. Willers, dans la Numismatische Zeitschrift de Vienne, t. 34, 1902, p. 134.

(2) E. Babelon, Descr. m. Rép. rom., t. I^{or}, p. 168-170, n^o 32, fig., cf. Cohen, M. impér.³, t. I, p. 51, n^{os} 3 et 4.

(3) Voy. O. Hirschfeld, dans C. I. L., t. XIII, p. 251. — Contrairement à ce que dit M. Willers (*loc. cit.*, p. 82), je crois que ces quinaires ont peu circulé en Gaule.

(4) H. Willers, loc. cit., p. 86; pl. V, 7 et 8. Cf. Cat. B. N., 4665-76; F. de Saulcy, Système monèt. à l'époque de Jules César, 1873, pl. IX, 4.

Digitized by Google

plaire, sans COPIA (1), me paraît une imitation gauloise, car on voit au droit, la légende DIVI \cdot F renversée dans une position



Fig. 470.

anormale.

Sur beaucoup d'exemplaires, on voit un dauphin à mihauteur de la proue.

La collection Et. Récamier (encore entre les mains de ses héritiers) renferme une petite pièce

de bronze qui paraît porter CAESAR [DIVI F] autour de la tête non laurée d'Octavien. Au revers, COPIA et un taureau cornupète, à droite (2).

Les bronzes d'Auguste portant, au revers, le monument accompagné de la légende ROM ET AVG, peuvent être classés en plusieurs séries, d'après le système de M. Willers.

1° Sesterce (grand bronze) et as (moyen bronze) avec le nom d'Auguste CAESAR PONT MAX (titre pris en l'an 12), de 12 à 2 av. J.-C. (3); 2° grands, moyens et petits bronzes (*semis*) d'Auguste avec CAESAR AVGVSTVS DIVI F PATER PATRIAE, de 2 av. J.-C. à 14 après J.-C. (4).

Le nom de Tibère, régent avec Auguste (de juillet 10 à janvier 12 ap. J.-C.) paraît sur des pièces de Lugudunum, où son nom est

(1) D^{*} E. Poncet, Note sur un grand bronze gallo-romain au revers du navire, dans R. N., 1899, p. 173-176, fig.

(2) Alex. Boutkowski, Dict. Num., t. I^{ev}, 1881, c. 841. — M. Dissard m'a dit que cette pièce était authentique, mais assez mal conservée. M. Willers (loc. cit., p. 89) croit que cette pièce est de frappe barbare. C'est une simple hypothèse. — Un exemplaire analogue a été publié autrefois par le P. Panel, Dissert. sur une ancienne médaille frappée à Lyon, dans les Mém. (de Trévoux) pour l'hist. des sciences, juin 1738, p. 1263-82, fig.

(3) Cat. B. N., 4703-23; F. Artaud, Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère au revers de l'autel de Lyon, 1820, pl. III, 1; Aug. Bernard, Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise, 1863, pl. VI, 2; H. Cohen, M. impér., 2° éd., p. 95, n° 239; H. Willers, loc. cit., p. 91, pl. V, 9.

(4) Cat. B. N., 4691-4702; Atlas, pl. VII; A. Bernard, loc. cit., pl. VI, 3, 4 et 5; H. Cohen, n^a 236-238; H. Willers, p. 92-94, pl. V, 8 à 14.

accompagné de la mention IMPERAT V (Fig. 471). D'autres bronzes avec IMPERAT VII (1) sont consécutifs à la mort d'Au-

guste et Tibère prend alors le titre de DIVI · AVG. F. AVGVS-TVS (2).

On connaît des grands, moyens et petits bronzes de Tibère (3). Ces pièces



Fig. 471.

ont la tête nue ou couronnée, à droite ou à gauche. Comme pour les pièces d'Auguste, le métal est soit du bronze, soit du cuivre et souvent du laiton. Les poids des moyens bronzes sont très variables (7 gr. 06 à 11 gr. 36 pour ceux d'Auguste). Beaucoup de ces pièces portent des contremarques.

On connaît des petits bronzes de Claude I^{er} (4) et des moyens bronzes barbares de Néron (5). Les Gaulois de diverses régions ont certainement imité les bronzes de Lugdunum, car on en trouve dont les légendes sont illisibles, mais dont le monument entre les deux colonnes est facilement reconnaissable, quoique grossièrement figuré (6). A. de Barthélemy a même fait remarquer, avec raison, que certains petits bronzes coulés, avec ce type, rappellent, « d'une manière frappante, les informes potins gaulois « émis durant la dernière époque du monnayage national (7). »

(1) La légende du nº 4750 (Cat. B. N.) doit être corrigée; il faut lire VII, car on ne connaît pas de pièce avec VI (H. Willers, loc. cit., p. 95, n.).

(2) Je résume tout ceci d'après le travail de M. Willers (p. 94-95).

(3) Cat. B. N., 4738 et s.; Aug. Bernard, op. cit., pl. VI, 6; H. Cohen, t. I, p. 193, n^{**} 35 à 42; H. Willers, p. 94-98, pl. VI, 1 à 4.

(4) Cat. B. N., 4771; H. Willers, p. 98, pl. VI, 5. Cf. Cohen, p. 257, n^o 82 (moy. bronze barbare).

(5) Cat. B. N., 4776; Aug. Bernard, loc. cit., pl. VI, 7; H. Cohen, p. 296, n° 256; H. Willers, p. 99, pl. VI, 6 et 7.

(6) A. Duchalais, Descr. des méd. gaul., 1846, p. 149, nº 429-431; Aug. Bernard, op. cit., pl. VI, 12 et 16 à 20; F. Lenormant, La monnaie dans l'Ant., t. II, p. 220; A. Steyert, Nouv. hist. de Lyon, 1895, t. I, p. 453, nº 603-604.

(7) A. de Barthélemy, Les assemblées nationales dans les Gaules avant et après la Conquête romaine, p. 21 (Extr. de la Rev. des questions histor., 1868),

On a conjecturé que l'Assemblée des Trois Gaules ou Concilium, formée par les délégués de soixante peuples réunis, tous les ans, à Lugdunum, avait été autorisée, au début, à frapper monnaie avec la tête de l'empereur et la légende Rom. et Aug. (1). Mais il est plus vraisemblable que ces monnaies de bronze ont été frappées par ordre de l'empereur; car celui-ci devait désirer que le numéraire romain supplantât, dans toute la Gaule, les espèces si variées et souvent informes des derniers temps de l'indépendance. Lugdunum, centre de réunion annuelle, était bien choisi pour ce but économique, puisque les délégués de tous les peuples et les Gaulois, venus de toutes parts pour assister aux jeux, devaient nécessairement remporter de ces pièces dans leurs pays respectifs et familiariser ainsi leurs concitoyens avec la nouvelle monnaie. Cette théorie expliquerait d'ailleurs parfaitement pourquoi ces bronzes ne portent pas le nom de Lugdunum (2).

Le monument représenté sur ces nombreuses pièces est-il l'autel du temple élevé, à Lugdunum, en l'honneur de Rome et d'Auguste ? C'est l'avis de tous les érudits depuis François Ménestrier, qui écrivait en 1696 (3). Mais M. H. Willers a fait remarquer que nous ne connaissons aucun autel antique de forme semblable. Au contraire, on voit, sur un sarcophage de Rome et sur une mosaïque de Barcelone, des monuments supportant des corps ovoïdes, qui, placés au milieu des scènes de cirque, représentent évidemment l'ovarium (cité par divers auteurs anciens et dans une inscription), qui servait à marquer les tours de course par des œufs de marbre, mis en place successivement. Le type du R2 des bronzes de Lugudunum serait donc constitué par un ovarium, placé entre deux

et Monnaies gaul. trouv. au Mont-César, 1881, p. 18-19. Cf. R. N., 1894, p. 36 et 37, fig. 8 à 10.

(1) Rev. des questions histor., t. V, 1868, p. 23, 30, 39. — Cette hypothèse a été combattue par M. Guiraud, Les assemblées provinciales dans l'Empire romain, 1887, p. 149.

(2) M. Dissard a eu l'obligeance de me dire que les bronzes Rom. et Aug. ont été recueillis en petit nombre à Lyon même. Ce fait vient donc à l'appui de mon hypothèse.

(3) Histoire civile ou consulaire de Lyon, p. 69, pl. de m. Cf. les ouvrages cités d'Artaud et d'Aug. Bernard et voy. le résumé de la question par O. Hirschfeld, dans C. I. L., t. XIII, 1²⁰ partie, 1899, p. 227-231, qui résume aussi les observations de M. Dissard.

colonnes surmontées de Victoires, comme on en voit dans diverses scènes de cirque. Et M. Willers suppose que le cirque de Lugudunum devait être dans l'enceinte sacrée, probablement à l'ouest du temple (1).

L'interprétation de M. Willers est ingénieuse, mais elle n'est pas satisfaisante à tous les points de vue et d'ailleurs elle avait déjà été indiquée par Artaud, qui l'avait rejetée. MM. Poncet et Morel viennent de publier une réfutation de la théorie de M. Willers (2). Le type des pièces de Lugudunum ne ressemble pas réellement à un *ovarium* dont on ne connaît aucune représentation avec les deux colonnes surmontées de Victoires. D'ailleurs, M. Willers admet à tort que le type des monnaies n'a aucun rapport avec la légende *Rom. et Aug.* (3). Ces mots sont certainement liés intimement au type monétaire sans lesquels ils n'auraient aucun sens. Or, il est évident qu'un *ovarium* n'a pu être dédié à Rome et à Auguste et qu'un monument de ce genre, très secondaire, n'a pas été choisi comme type monétaire destiné à célébrer la puissance de Rome (4).

En résumé, il est préférable de laisser au type monétaire de Lugudunum le nom d'*autel*, bien que le monument représenté soit différent de la plupart des autels antiques, gravés sur les monnaies. Quant aux détails du monument, globes, trépieds, arceaux, ils ne sont nets sur aucune des monnaies que j'ai vues. Il faut donc réserver notre appréciation (5).

(1) H. Willers, loc. cit., p. 101 à 111.

(2) D^{*} E. Poncet et L.-B. Morel, Les monnaies dites à l'autel de Lyon, dans R. N., 1904, p. 46-63, pl. I et fig.; article faisant suite à une traduction du passage du travail de M. Willers, concernant l'ovarium (Ibid., p. 34-35, fig.).

(3) H. Willers, *loc. cit*, p. 111 : « Die Legende Rom. et Aug. hat mit der « Darstellung zunächst nichts zu tun ».

(4) Je laisse de côté les arguments secondaires tirés de la présence de la couronne civique et des branches de laurier. Ils ne me paraissent pas aussi importants que ceux dont je viens de parler.

(5) Artaud a dessiné un certain nombre de ces détails; mais je crois que ces dessins sont peu fidèles.

III. VIENNA.

La Colonia Julia Viennensium a frappé des grands bronzes, analogues à ceux de Lugdunum, avec les têtes de César et d'Octa-





vien, entourées de la légende IMP CAE-SAR DIVI F DIVI-IVLI. Au R2 proue à droite surmontée d'un mât et d'une sorte de château (*Propugnacula*); audessus, la légende

C. I. V. (Fig. 472) (1). On connaît aussi des pièces avec CAESAR et la tête nue d'Auguste, avec proue sans légende (2). Si ces pièces

sont de Vienna, elles seraient postérieures à l'an 27 avant J.-C.

VIENNA OU LUGDUNUM. — Des grands bronzes portant deux têtes adossées avec l'inscription IMP DIVI F (R2 Proue à droite; au-dessus un disque con-





tenant une tête qui paraît être celle d'un bélier (3) plutôt que celle d'un corbeau) ont été attribués à Lugdunum et à Vienna (*Fig.* 473) (4). Quant aux têtes, on les a considérées comme celles d'Octave (*sic*) et d'Agrippa (*Cat. B. N.*, 2947); de Jules César et d'Auguste (4660), d'Auguste et de Caius César (5).

(1) Cat. B. N., 2938-2946; Atlas, pl. VII; H. Willers, loc. cit., p. 117, pl. VI, 9-11.

(2) Cat. B. N., 2948 (lég. gravée par un faussaire) et 2949; H. Cohen, t. I^{er}, p. 159, nº 737; H. Willers, p. 118, pl. VI, 12.

(3) Je possède un exemplaire qui est le meilleur connu pour le symbole.

(4) Cat. B. N., 4660-64 (attribués à Lugdunum à cause de « la tête de corbeau »; cf. Atlas, pl. III); ibid., 2947 (attribués à Vienna; cf. L. de la Saussaye, Num. G. narbonnaise, pl. XV, 2).

(5) H. Cohen, M. impér., t. 1º, p. 182, nº 1; combat l'opinion de Mionnet

NEMAUSUS

IV. VOLCÆ ARECOMICI. NEMAUSUS.

Les Volcæ Arecomici ont frappé une obole au type massaliète avec VOLC dans les cantons de la croix et, au droit, une tête imberbe à droite; sous le menton les lettres A et R en monogramme (*Cat. B. N.*, 2646) (1). Le même monogramme existe à la même place sur un bronze ayant au R2 un aigle posé sur un épi et tenant une couronne (*Fig. 474. Cf. Cat. B. N.*, 2650 et s.) (2). Un autre bronze avec tête de Diane porte au R2 un person-



nage vêtu de la toge romaine (Fig. 475. Cf. Cat. B. N., 2662) (3). Ces types romains ont dû supplanter le type massaliète quand l'influence de Rome devint prépondérante dans la Narbonnaise, vers la fin du 11^e avant notre ère.

Le monnayage de la ville antique de Nîmes débute probablement par les bronzes à la tête laurée à gauche et portant au Rz, un sanglier avec la légende NAMA- $\Sigma AT(\omega v)$ (*Fig. 476.* Cf. *Cat. B. N.*, 2698) (4). Les types sont semblables à ceux de quelques bronzes

et de Duchalais qui avaient décrit ces têtes comme celles d'Auguste et d'Agrippa. La pièce est décrite comme portant un disque au milieu d'un cercle, et attribuée à « Vienne ou plutôt Lyon ». — M. H. Willers ne parle pas, dans son travail précité, de ces intéressantes pièces, qui sont cependant inséparables de celles de Lyon.

(1) Chaudruc de Crazannes, Dissert. sur les m. gaul. au type de la croix, 1839, p. 7.

(2) Pour le type du revers voy. p. 204.

(3) Pour ces pièces, cf. L. de la Saussaye, Num. Gaule narbon., p. 150 et s., pl. XVIII, 7 à 9.

(4) Prov. : En nombre à Vezenobres, Gard (tr. nº 84). D'après une lettre de Peiresc, datée du 2 mars 1629, on trouvait au Mont-Teuton, en Languedoc, de nombreuses pièces avec cette légende (R. N., 1893, p. 300). — Pour la légende, voy. aussi p. 78 et 130. Il est probable qu'il faut suppléer la désinence du génitif pluriel grec, par analogie avec l'inscription des bronzes de Massalia.

Digitized by Google

plus rares d'Avenio, et j'en conclus qu'ils sont contemporains; mais ceux de Nemausus, de style moins bon, sont sans doute imités des premiers.

Le denier avec la tête diadémée à gauche et, au B2, le cavalier tenant deux javelots, avec la légende **NEMAY** à l'exergue (*Cat. B. N.*, 2709 et s.; poids 2 gr. 30 environ), fut probablement frappé à l'imitation des deniers celtibériens au type du cavalier (1).

A cause de la lecture Namau d'un groupe de lettres, dont plusieurs sont liées, on classe ordinairement à Nemausus un bronze coulé avec buste (casqué?) à droite, accompagné du nom APHTOIA-MOS (les 2°, 3° et 4° lettres liées. Pl. III, 6. Cf. Cat. B. N., 2707). En réalité, je crois qu'il faut plutôt lire Naumu, ce qui écarterait l'attribution acceptée jusqu'à ce jour. Le bouquetin du R2 a une certaine analogie avec celui qui figure sur le denier de l'édile Cn. Plancius. La lecture du droit reste incertaine. Il est d'ailleurs difficile d'assurer que les légendes sont en caractères grecs.



Les premières monnaies qu'on peut attribuer, en toute certitude, à la colonie romaine sont celles qui portent la légende NEM COL.

1° Buste barbu casqué à droite. R. NEM COL en deux lignes. Cat. B. N., 2717 et s. Arg.; poids o gr. 32 à o gr. 49);

2° Buste barbu, casqué à droite; derrière **S** (marque du *semis*). Re La colonie debout sacrifiant. (*Br.; Fig. 477. Cat. B. N.*, 2729 et s.);

3° Buste casqué à dr.; derrière Q (marque du quadrans? Cette lettre n'est pas visible sur la figure 2725 de la pl. VII de l'Atlas). Rz Urne renversée entre deux palmes. Br. (2).

(1) A. C. Goudard a attribué à Nimes un groupe de pièces avec lettres celtibériennes lues à tort NMY. Ces pièces se rattachent au groupe de celles de Narbonne (G. Amardel, *Les monnaies de Nimes*, 1894, p. 4; Extr. du *Bull.* com. archéol. Narbonne).

(2) Pour les pièces précédentes, voy. L. de La Saussaye, Num. G. narb.,

NEMAUSUS

La suite des bronzes de Nemausus au crocodile, si communs sur le sol de la Gaule, peut se subdiviser en plusieurs séries.

Il y a des grands bronzes avec les têtes d'Agrippa et d'Auguste adossées et la légende IMP DIVI F (1). La plupart des pièces sont des moyens bronzes qui présentent d'assez nombreuses variétés (2). Les plus anciennes sont celles où la tête d'Auguste porte la couronne de chêne (qui lui fut décernée en 27 avant J.-C.). La couronne de laurier paraît ensuite sur des pièces dont beaucoup

portent, de chaque côté des têtes, les lettres **PP** (*Parens* ou *Pater Patriae*, titre donné à Auguste par le Sénat en 2 av. J.-C.) (3). Il est utile de savoir que la pointe de la palme, à laquelle est attaché le cro-





codile, est tournée à droite pour les pièces dont la tête d'Auguste porte la couronne de chêne; pour les pièces avec **PP**, la pointe de la palme est à gauche (*Fig.* 478) (4).

pl. XIX. Voy. aussi Edw. Barry, Nemausus Arecomicorum, Toulouse, 1872, p. 40-48 (Extr. du livre II de l'Hist. gén. de Languedoc). M. H. Willers ne s'est pas occupé de ces intéressantes monnaies.

(1) La Saussaye, op. cit., p. 156, pl. XX, 8; Ch. Robert, dans Hist. gén. Languedoc, t. II, 1875, p. 494 et s.; Cat. B. N., 2747-51, 2795-2816; H. Willers, loc. cit., p. 29, pl. VII, 1 et 2. L'attribution à Nemausus d'un as de Pompée et de bronzes à la légende Divos Julius, basée sur des considérations de fabrique (par A.-C. Goudard), n'est généralement pas admise.

(2) Voy. les ouvrages précités. Cf. H. Willers, p. 123-126, pl. VII, 4 à 9; le nº 30, pl. VII, 3, décrit avec la tête d'Octavien sans couronne, porte, en réalité, la tête couronnée d'Auguste (*Cat. B. N.*, 2778).

(3) Ces indications ont été résumées par M. H. Willers, loc. cit., p. 128-129, qui a ajouté à ce qu'avaient dit les auteurs antérieurs. Cf. aussi A.-C. Goudard, Monographie des monnaies frappées à Nimes, Toulouse, 1893, in-8°, 110 (p. 64, le relevé des interprétations des lettres **PP**; en particulier celle de Fr. Lenormant, Permissu proconsulis, qui a été adoptée par M. A. de Barthélemy, Instr.; Num. de la France, 1891, p. 13). Pour l'interprétation par Pater Patrize, cf. P. Ch. Robert, dans Bullet. Soc. Antiq. de France, 1882, p. 174.

(4) Remarque de M. Feuardent. Voy. W. Froehner, Le Crocodile de Nimes, 1872, p. 12.

On a écrit beaucoup à propos d'une prétendue date en lettres grecques ($LI\Delta$), analogue à celles des monnaies impériales d'Égypte, qui se serait trouvée dans la couronne attachée au sommet de la palme du R2. Mais on a enfin reconnu que cette date n'existe pas (1). C'est une illusion produite par la disposition de certaines feuilles de la couronne. Ajoutons que nombre de bronzes de Nîmes sont d'une fabrique barbare et coulés sans doute dans diverses parties de la Gaule; par exemple, ceux qui portent NIM au lieu de NEM, et d'autres avec COL NEM rétrograde et le crocodile à gauche (2). Certaines de ces pièces barbares sont de petit module (3).

On connaît une douzaine de moyens bronzes de Nîmes, qui sont munis d'un pied de sanglier coulé en même temps que le flan et non rapporté. Ces pièces exceptionnelles doivent être considérées comme des offrandes ou *ex-voto*. On en a, du reste, trouvé près du temple de Diane à Nîmes (4).

En ce qui concerne le type du crocodile, il y a lieu de remarquer qu'il paraît déjà à Rome sur des *aurei* et deniers frappés en 28 en 27 avant J.-C., avec la légende *Aegupto capta*. Le type fut sans doute introduit par les vétérans versés à cette époque dans la colonie de Nîmes (5). Il n'y a pas lieu de supposer,

(1) Ch. Robert l'avait déjà dit (Num. Languedoc, 1876, I, p. 49). M. O. Hirschfeld, qui avait soutenu, après d'autres, l'existence de cette date (Wiener Studien, V, 1883, p. 319-322), s'est rectifié dans le C. I. L., t. XII, p. 833.

(2) La Saussaye, op. cit., pl. XX, 17, 36, 38.

(3) Voy. la fig. dans Al. Boutkowski, *Dict. num.*, t. I^{er}, 1881, c. 1742, qui en fait à tort une pièce de grande importance. — Pour ces pièces barbares, cf. E. Barry, *Nemausus Arecomicorum*, p. 73.

(4) Voy. La Saussaye, op. cit., p. 178-179, qui résume déjà les auteurs antérieurs. A. Goudard, a donné un catalogue des douze exemplaires connus (Notice sur les médailles dites pieds de sanglier, 1880; Supplément, 1882; Appendice et supplément, 1884, et Monographie..., 1885, p. 100; Cf. Léon Lacroix, Les médailles de Nimes au pied de sanglier, Agen, 1885; H. Bazin, Nimes gallo-romain, 1891, p. 277; H. Willers, loc. cit., p. 125, n.⁴⁴ 33, 34, 35, pl. VII, 12 et 13). Il y en a deux au Cabinet de France (2818 et 2839). Celui de la collection Ricard est maintenant dans le médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier (Description... par Émile Bonnet, 1896, pl. I, n^e 281; tr. à Saint-Christol-lez-Alais, Gard).

(5) Cf. H. Willers, *loc. cit.*, p. 126-131. — A l'appui de l'origine égyptienne du type, on peut rapprocher, des médailles à pied de sanglier, une sorte de

CABELLIO

comme on l'a fait, qu'un crocodile était conservé dans l'Iseum de Nîmes.

Ruscino. Je cite ici, pour mémoire, la fausse attribution à Ruscino d'une monnaie de Berytus, portant le nom de Varus (1).

V. CABELLIO.

En tête de la série de Cabellio, il faut placer la pièce d'argent dont il ne reste qu'une moitié portant la partie postérieure d'une tête à gauche et au R2 la légende KABE (2). Je crois que cette intéressante pièce doit être comparée à celle de Nemausus (type du cavalier) et surtout à celle d'Avenio, portant aussi une tête laurée et dont la légende AOYE présente la même disposition.

Puis vient la pièce unique du Cabinet de Vienne (Autriche) dont voici la description : Tête à droite, avec boucles pendantes sur la nuque; devant, les lettres CABE très effacées. Re LE PI et corne d'abondance; le tout dans une couronne de myrte. Arg., 1 gr. 10 (Pl. III, 23) (3).

De types analogues sont les pièces d'argent plus petites et relativement communes, dont le poids est d'environ o gr. 45 (*Cat. B. N.*, 2544-2549).

Cabellio devint colonie latine, probablement sous Auguste (4), dont le nom paraît avec la forme IMP CAESAR AVGVST COS XI autour d'une corne d'abondance, sur des bronzes dont le droit porte un buste de Tyché de ville, couronnée de tours et accompagnée de l'inscription COL CABE (*Fig.* 479) (5). Ces pièces, frappées en 23 avant J.-C., et sans doute pendant peu de temps, portent

petite coupe en basalte, égyptienne, qui est munie d'une cuisse d'antilope (Musée du Louvre).

(1) Voy. une notice sur la question dans la préface de Chabouillet (p. 1x-x1 du Cat. B. N., 1889) et ajoutez à la bibliographie qu'il donne : Th. Mommsen, Ruscino oder Varus, dans Zeitschrift f. Num., t. XI, 1883, p. 187.

(2) Musée de Saint-Germain-en-Laye; Atlas, pl. VI.

(3) Grâce à l'obligeance de M. W. Kubitschek, j'ai reçu un moulage de cette pièce qui avait été seulement signalée par Mommsen (*H. M. R.*, éd. Blacasde-Witte, t. III, p. 253, n. 1).

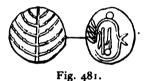
(4) O. Hirschfeld, dans C. I. L., t. XII, p. 136.

(5) La Saussaye, Num. G. narb., pl. XVII, 6; Cat. B. N., 2550-62.

souvent trois globules disposés en triangle sous le buste, marque qui permet de croire qu'ils ont été émis pour des *quadrans* (1). Si l'on tient compte surtout de l'analogie des types, il faut classer à



côté des pièces d'argent les bronzes portant une tête à droite dans une couronne de myrte, et, devant, la légende CABE; au $\mathcal{R}_{\mathcal{L}}$ une tête de Mars et, devant, COL (2). Des bronzes aux mêmes types, d'une fabrique moins bonne, portent une tête dont le casque serait muni d'une « mentonnière » (*Fig. 480*) (3). Je cite cette description



sans l'admettre.

Je classe ici, à cause de la provenance (trouvaille d'Orange, n° 252), une série de pièces de bronze dont le droit offre une branche desséchée et, au B2, soit un sanglier (?), soit des objets peu distincts

(Fig. 481). Une pièce analogue de la collection du D^r Poncet porte une main très nette (Pl. III, 14) (4).

VI. AVENIO.

Nous connaissons des monnaies d'argent portant une tête laurée à gauche et au R2 un sanglier à gauche, au-dessus duquel on lit AOYE; dessous un croissant (*Fig. 155.* Cf. Cat. B. N., 2509-42; 2 gr. 21 à 2 gr. 42). M. Changarnier possède, dans sa riche collection, une obole du type massaliète avec les lettres AOYE dans

(1) H. Willers, loc. cit., p. 119 et 134.

(2) Cat. B. N., 2563; Atlas, pl. VI, sous le n° erroné 2572, avec la mention fautive Argent et oubli de la légende Col. — On connaît des exemplaires avec corne d'abondance et globe derrière et devant la tête casquée (Cat. B. N., 2585; La Saussaye, op. cit., pl. XVII, 3).

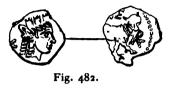
(3) Cat. B. N., 2572-84 (reproduisant la description de La Saussaye, p. 142); Atlas, pl. VI, sous le n° erroné 2563.

(4) Sans provenance. Moulage communiqué par M. A. Changarnier.

AVENIO

les cantons de la roue. Des bronzes, analogues à la pièce d'argent Fig. 155 (sans le croissant au-dessous du sanglier), portent la légende AYE (Cat. B. N., 2515-17). Puis viennent des bronzes qui ont au droit une tête tourelée à droite; derrière on lit un C; devant

un A (Fig. 482) (1). Au RL, taureau à droite; au-dessus, la légende AOYE; devant, un monogramme qui paraît composé de P, K et A; dessous (sur deux exemplaires de la collection de M. V. Luneau), on voit AVC (mar-



ques d'émission ou initiales de noms de magistrats comme sur diverses monnaies d'argent et de bronze de Massalia).

L'interprétation la plus rationnelle pour les lettres C et A serait Colonia Avenio, par analogie avec Colonia Cabellio. On aurait ainsi une confirmation d'un texte de Ptolémée que rien n'appuyait jusqu'à présent (2). Mais je ne saurais trancher ainsi une question aussi importante, car mon interprétation des lettres C A n'est qu'une hypothèse.

Quant aux bronzes avec la tête d'Apollon et le taureau cornupète, portant des groupes de lettres qu'on a complétés arbitrairement en AOYENIOAN (3), je les considère comme des imitations de bronzes massaliètes avec des lettres d'émission ou des initiales de noms de magistrats.

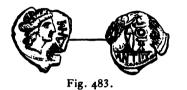
(1) La lettre A est déjà connue par le nº 2518 du Cab. de France (l'Atlas, pl. VI, 2519, ne donne aucune des lettres; la figure, d'ailleurs inexacte, ne porte pas la couronne tourelée). La Saussaye (op. cit., p. 137) avait proposé de lire K derrière la tête. F. de Saulcy avait lu un P, derrière la tête tourelée, sur deux beaux exemplaires du musée Calvet d'Avignon (Lettres, p. 313, fig.). M. Luneau m'a communiqué deux exemplaires qui m'ont permis de lire un C en toute certitude (cf. ma note dans Procès-verb. Soc. fr. de Numism., 1903, p. XIII).

(2) Ptolémée, II, 10, 14 : Λούεννίων χολωνία. — Cf. C. I. L., t. XII, p. 130. On ne peut tirer partie de l'inscription nº 1120.

(3) Remarquons que ces pièces sont classées à Avenio dans le Cat. B. N. (2520-23), mais que le nº 2521 est gravé sur la pl. V de l'Atlas parmi les imitation de monnaies massaliètes. Cf. La Saussaye, op. cit., p. 137, pl. XVI, 3 et 4 (classées à Avenio). — A l'origine, Avenio dépendait de Massalia (E. Desjardins, Géogr. Gaule rom., t. II, p. 162).

VII. ANTIPOLIS.

Antibes a frappé, sous le gouvernement de Lépide, des petits bronzes portant une tête de Vénus à droite, avec la légende $I\Sigma \Delta HM$. BLANTIMAEM, Victoire debout, à droite, couronnant un trophée (Fig. 483). Que cette monnaie ait été frappée entre 44 et 42, cela



est certain, puisque le nom de Lépide ne pouvait être inscrit qu'à cette époque, sur les monnaies de cette ville (1). Mais je ne crois pas que l'interprétation de la légende soit satisfaisante. On a lu Elç $\Delta \overline{\eta}\mu\sigma\nu$

'Avtiπoλιτῶν Λέπιδος (2). La forme $I\Sigma$ pour εἰς n'a rien de déconcertant (3); mais la formule entière l'est davantage. En admettant qu'il y ait sur la pièce la préposition εἰς (et non εἶς), faut-il lire en réunissant les inscriptions du R2 à celles du droit? On aurait ainsi une formule analogue à celle d'une rare monnaie de Césarée de Cappadoce (4), mais qui n'est guère conforme aux légendes ordinaires des monnaies grecques. D'autre part la transcription proposée a un intérêt que n'ont pas mis en relief les auteurs précédents : il s'agit d'une monnaie fabriquée par les habitants d'Antipolis, avec une autorisation spéciale de Lépide (5), limitant la circulation de la pièce au seul territoire de cette cité. Le type peut être un souvenir de celui du victoriat romain. Mais il pourrait être aussi une allusion à la victoire de Modène remportée par Octavien.

(1) Cf. La Saussaye, p. 113; Cat. B. N., 2179-2208.

(2) La Saussaye; lecture acceptée par tous les auteurs suivants, en particulier par A. Sonny, De Massil. rebus quæst., 1887, p. 99.

(3) On connaît des pierres gravées avec IC ZEYC pour sic (E. Le Blant, 750 inscr. de pierres gravées, 1896, p. 80).

(4) EIC ΘΑΝΑΤΟΥC (^(α?) KYPIOY; bronze frappé pendant l'année où mourut Septime Sévère (Zeitschrift für Numismatik, t. XI, p. 52, pl. I, 5).

(5) Pour ce qui concerne le gouvernement de Lépide, je renvoie à Desjardins, Géogr. Gaule rom., t. III, p. 27 et s.

CHAPITRE XIX

LES MONNAIES CELTIQUES DE L'EUROPE CENTRALE

I et II. Regenbogenschüsselchen. — III. Monnaies d'argent du Noricum. — IV. Groupe de la Moravie. — V. La Hongrie; monnayage des Cotini; imitations des monnaies de la République romaine. — VI. La Transylvanie; imitations des pièces de la Macédoine. — VII. La Germanie orientale. — VIII. La vallée du Pô et la Suisse; les types de la tête d'oiseau et du serpent. La vallée du Rhin. — IX. Le type du « triskeles ». — X. Relations des peuples celtiques en Europe.

I. Donnons d'abord quelques brefs renseignements généraux sur une série importante de pièces d'or, concaves, appelées en alle-

mand Regenbogenschüsselchen, « petites coupes à l'arc-en-ciel », à cause de l'aspect que présente le côté concave (Voy. fig. 485) (1). Les monnaies de cette série sont généralement de bon or; mais les types et le métal se



sont modifiés, selon les régions et les époques, et l'on en trouve des variétés très différentes du type primitif, bien que les pièces se rattachent au même système (*Fig.* 484) (2). Malgré l'ouvrage de

(1) Diverses superstitions sont attachées à ces monnaies. Entre autres exemples, rappelons que l'on fait boire les enfants dans ces pièces incurvées, pour les guérir des crampes (A. Wuttke, Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart, 3° éd. par E. H. Meyer, Berlin, 1900, p. 92).

(2) Cat. B. N., 9419; cf. R. N., 1863, pl. IV, 1; mauvais alliage ressemblant à du billon, 3 gr. 77. Cette pièce est déjà une dégénérescence, car on a signalé un exemplaire d'or, pesant 7 gr. 10, avec un globule à droite et à gauche de la hache et un globule au centre du B2 (Manzen und Medaillen... des Herrn Franz Trau. Cat. de vente par MM. Egger, janvier 1904, à Vienne, n° 1, pl. I).

CHAPITRE XIX

Streber (3), les *Regenbogenschüsselchen* sont encore mal connus. Ils ne sont pas les plus anciennes monnaies de l'Occident (2); et bien qu'on les ait considérés comme dérivés du statère de Philippe (3), la filiation des types n'est pas encore établie et cette théorie reste une simple hypothèse.

Malgré l'opinion de divers savants (4), il faut considérer les plus anciennes pièces de cette série comme appartenant à des régions de l'Europe centrale (Bohème, Bavière, etc.). Si l'Italie subalpine en a frappé, c'est certainement plus tard, à un type différent et déformé.

Il est évident que les globules, au nombre de 3, de 5 ou de 6, qu'on voit sur de nombreuses pièces de cette série, ne sont pas des marques de valeur; car on les trouve en nombre différent sur des pièces de même poids, ou en nombre égal sur des pièces de bon or ou d'alliage de bas titre (5).

II. L'oppidum de Stradonić (Bohême), qui a livré tant d'utiles matériaux, a été fouillé à la suite d'une trouvaille de 200 pièces



d'or en 1871. Ce trésor a malheureusement été dispersé avant d'être étudié ; mais les exemplaires conservés au Musée de Prague et de

(1) Fr. Streber, Ueber die sogenannten Regenbogenschüsselchen, Munich, 1860-61, in-4[•] (Extr. des Abhandlungen der K. bayer. Akademie der Wissenschaften, IX, I et 3, 1860 et 1862). Cf. les analyses de cet ouvrage publiées par A. de Longpérier, dans R. N., 1863, p. 141-151, pl. IV et V, et par Alfred Maury, dans Rev. archéol., 1862, t. VI, p. 393-400.

(2) Cette erreur sur l'âge des monnaies a été développée récemment par M. Beck, Die Regenbogenschüsselchen, die ditesten Münzen des Abendlandes, dans Thüringer Hausfreund, 1903, n° 21 à 23.

(3) C. Fr. Keary, dans Numismatic Chron, 1885, p. 182.

(4) P. Ch. Robert, dans Annuaire Soc. Num., t. V, p. 338; Dict. archéol. Gaule, t. 1^{sr}, p. 172. Cf. F. de Pfaffenhoffen, dans R. N., 1869-70, pp. 14, 285 et s., pl. I. II et XII.

(5) Cf. R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande (1901), p. 15.

BOHÊME

Vienne sont des Regenbogenschüsselchen (coquille bien formée) et des divisions (Fig. 485 à 487) (1). Les tiers de statère du type de la fig. 486 sont fréquents en Bohême; on en a trouvé aussi à Doberna Rettye (Lemberg, près de Cilli), et le trésor de Deutsch-Jahrendorf en renfermait qui portent le nom abrégé de Biatec (2).

Les monnaies les plus nombreuses trouvées à Stradonić sont de petites pièces d'argent qui portent, d'un côté, une tête barbare tournée à gauche et, sur l'autre face, un cheval galopant à gauche (Fig. 488 et 489). Parmi les 300 ou 350 pièces de ce type recueillies à Stradonić, la moitié environ n'ont été frappées que sur le côté du cheval, l'autre face de la monnaie paraissant lisse. On en





Fig. 490.

connaît quelques-unes frappées sur flan d'or. La variété décrite sous le nº 9472 du Cabinet de France (tête en demi-cercle rayonnant. Fig. 400), a été rencontrée à Stradonić (3). Enfin, cette même localité a fourni un certain nombre de flans d'argent du module des petites pièces, sans empreinte, fait qui paraît indiquer que cette monnaie était régionale (4).

A Podmokl (cercle de Rakonitz), sur les domaines des princes de Fürstenberg, on trouva, en 1771, dans une situle de cuivre, un bra-

(1) Osborne, dans Mittheil. der anthrop. Gesellschaft in Wien, t. X, 1880, p. 234 et s.; J. Déchelette, Le Hradischt de Stradonic en Bohéme et les fouilles de Bibracte, Måcon, 1901, p. 9 à 12, pl. II, 1 à 6; cf. R. N., 1902, pp. 36 et s.; Edouard Fiala, Collection Ernst Prinz zu Windisch-Grätz, Die Prägungen der Barbaren, Prag, 1900, nº 2779-2783 (évalue à 1000 environ le nombre des monnaies d'argent recueillies dans l'oppidum).

(2) Numism. Zeitschrift de Vienne, t. XXVII, 1895, p. 64, pl. III, 10.

(3) Le Cat. B. N., la classe aux Boii et la qualifie de Bretonne (cf. Atlas, pl. XL). M. E. Gohl m'a écrit que des pièces de ce type avaient été recueillies dans l'ouest de la Hongrie, en même temps que des sixièmes de statères analogues à ceux de Biatec. On en a recueilli d'analogues avec le cheval et le Re lisse, à Ober-Laibach, en Carniole (Deschmann, dans Mittheilungen der K. K. Central Commission, t. XIII, Vienne, 1887, p. cxLIII, fig.).

(4) Sur les flans monétaires sans types, voy. Adrien Blanchet, dans Bullet. intern. de Numism., 1904, p. 33.

Fig. 488.

CHAPITRE XIX

celet d'or et environ 10,000 pièces de bon or, au type de la « coquille », c'est-à-dire au vrai type des *Regenbogenschüssel*chen (1), mais à peine concaves. Des pièces au même type ont été trouvées aussi isolément sur le sol de la Bohême.

Je rappellerai le trésor d'Irsching (cercle d'Ingolstadt, Bavière), en 1858, composé de pièces « à la coquille », dont 916 exemplaires furent envoyés à Munich. Quant à la grande trouvaille d'environ 1900 pièces d'or, faite le 27 juin 1751, à Gagers sur le Glon (paroisse de Sittenbach, non loin de Munich), elle était composée de plusieurs types de monnaies dont l'or n'était pas fin. Parmi ces



pièces, signalons, d'après une estampe contemporaine, signée de Klauber (2), quatre variétés plus ou moins déformées du type de l'Atlas, pl. XXXIX, 9425-9433 (Fig. 491), 9421 (Fig. 492), 9447 (Fig. 485), et la pièce avec la tête de cerf vue de face (R. N., 1863, pl. V, 22; Atlas, pl. XXXIX). Je ne saurais rééditer les provenances enregistrées par Streber; je me contente donc de

(1) Ad. Voigt, Sendschreiben an einem Freund auf dem Lande über die im Monat Juni dieses 1771 Jahres nahe bei Podmokl... gefundenen Münzen, 1771; Beschreibung der böhmischen Münzen, t. 1er, 1771, p. 236; Eckhel, D. N., t. VI, p. 173; Lelewel, Type gaulois, 1841, p. 278, note 651; Dr Schreiber, Taschenbuch für Geschichte und Alterthümer in Süddeutschland, 1839, p. 211; Fr. Streber, op. cit., p. 18 et 19; Dr Kupido, dans les Berliner-Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde, t. III, 1866, p. 145; Mommsen-Blacas-de Witte, Hist. Mon. romaine, t. III, 1873, pp. 276 et 286; E. Fiala, Coll. Windisch-Grätz, n^{on} 2773-78, pl. II. M. Eduard Fiala évalue le trésor à 5,000 pièces, fondues pour la plupart à la Monnaie de Prague et transformées en 5,000 ducats de Furstemberg, en 1772 (Der Podmokler Goldfund, dans Numism. Zeitschrift de Vienne, t. XXXIV, 1902 (1903), p. 149-156).

(2) Cette estampe est jointe à une lettre de Schoepflin, datée de Strasbourg, le 13 juillet 1952, dans laquelle le savant alsacien dit que cette trouvaille comprenait 1900 pièces (Documents conservés au Cabinet de France). Pour les trésors d'Irsching et de Gagers, voy. aussi le travail de Streber, p. 1 à 4, et E. Fiala, Coll. Windisch-Grátz, nº 2791-93.

NORICUM

rappeler que cet auteur avait noté des découvertes isolées de *Regenbogenschüsselchen* dans les régions comprises entre la Saal, le Main, le Haut-Danube et l'Inn.

Une variété du statère au serpent recourbé porte, au R2, la lettre T et une croisette, disposées au milieu des globules (1).

III. Passons maintenant aux monnaies celtiques de la Basse-Autriche (2).

A Doberna Rettye, en 1829, on fit une trouvaille importante, ordinairement connue sous le nom de « Lemberg près Cilli », qui, outre des pièces d'argent, comprenait, renfermées dans le même vase de terre, un grand nombre de *Regenbogenschüsselchen*, au type de la coquille, pesant en moyenne 6 gr. 7. Les pièces d'argent de ce trésor, d'un poids de 10 gr. 50 environ, portent la tête d'Apollon et le cheval (3).

M. Kenner a reconnu dans ce monnayage trois étapes de développement, caractérisées par trois globules au-dessus du cheval, par divers symboles et enfin par des noms de

172

• <u>.</u> . .

1 3.

. <u>. .</u> .

t.

.

.....

ŝ

::

.

••

يتهز ب

.

÷

į.

•

÷



Fig. 493.

rois (?), tels que T ou TI (*Fig. 493*. Sur un exemplaire du Cabinet de Vienne, dont le lieu de trouvaille n'est pas connu, on lit TINCO), et un nom qui est peut-être DHVA.

En Styrie également, au Frauenberg, près de Leibnitz, vers 1820, on fit une trouvaille de statères d'or à la coquille dont

(1) Annuaire Soc. fr. de Num., t. V, p. 359, pl. V, 10 (Ancienne collection P. Ch. Robert; 7 gr. 40. Cette pièce est maintenant au Musée de Lyon).

(2) Friedrich Kenner, Der Münzfund von Simmering in Wien, dans la Numismatische Zeitschrift, t. XXVII, 1895, p. 57 à 86, pl. III; Keltische Münzen in Nieder-Oesterreich, dans le Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, 1896, n^{ei} 152 à 155, pp. 329-335, 341-343, 353-358, 365-368.

(3) Un certain nombre de pièces de cette série, provenant de Doberna Rettye et conservées au Musée de Gratz, sont décrites et figurées dans le *Repertorium* de Fr. Pichler, t. I^{ev}, 1865, p. 151 à 160, pl. III. Pour ces pièces qu'on peut localiser dans la Styrie, voy. aussi D^r Kupido, *Die im Kaiserstaat Oesterreich* gefundenen Barbarenmünzen, dans les Berliner-Blätter..., t. III, 1866, p. 143 à 156. Cf. E. Fiala, Coll. Windisch-Grätz, nºº 2808-2812.

CHAPITRE XIX

un spécimen, conservé au Musée de Gratz, pèse 6 gr. 91 (1).

Une autre trouvaille, faite à Eiss sur la Drave, près de Völkermarkt en Carinthie (2), doit renfermer les produits d'nne évolution plus complète, car les pièces portent les noms Adnamat (Fig. 494), Nemet, Atta, Eccaio et Suicca (Fig. 495) dans un cartouche. Les types sont une tête d'Apollon (?) et un cavalier tenant un javelot (3). Cette trouvaille a fait connaître aussi de petites



pièces d'argent, ayant presque la forme de languettes et pesant de o gr. 69 à o gr. 79, avec la tête et le cheval accompagné de symboles. Ces petites monnaies paraissent être le douzième des précédentes et on peut les grouper avec les sixièmes de la trouvaille de Simmering (4) dont il sera question plus loin.

Quant aux monnaies d'argent des trouvailles de Doberna Rettye et d'Eiss, on doit les considérer comme appartenant au Noricum

(1) Fr. Pichler, Repertorium der steierischen Münzkunde, t. I, 1865, p. 143, n° 3.

(2) Le Cabinet de Vienne possède, de cette trouvaille, deux grosses pièces avec Adnamat (10 gr. 17) et Nemet (10 gr. 26), et dix petites pièces pesant de 0 gr. 690 à 0 gr. 795. — Au Zolfeld, à 10 kil. au nord de Klagenfurt (Carinthie), emplacement supposé de Virunum, on a recueilli des pièces d'Adnamat, d'Atta, d'Eccaio et une monnaie à lacroix (Mittheilungen der K. K. Central-Commission, t. XIV, Vienne, 1888, p. 257). — On a trouvé à Ober-Laibach (Carniole) un tétradrachme Nemet, qui était associé à de petites pièces d'argent au type de la croix (Musée de Laibach. Deschmann, dans le même recueil, t. XIII, 1887, p. cxLIII).

(3) F. de Saulcy possédait des pièces d'Atta, de Nemet, d'Adnamat, qui provenait d'un trésor découvert près d'Udine (Annuaire Soc. de Numism., t. III, 1868, p. 5 et 6; cf. Cat. B. Nat., 10014 à 10028). Cette trouvaille faite non loin de la Carinthie, est intéressante à rapprocher de celle d'Eiss; mais il s'agit certainement d'une importation et le classement de Boii de la Transpadane (Cat. B. N. et Atlas) n'a aucun fondement scientifique.

(4) Archiv für österr. Geschichtsquellen, t. XXIV, p. 281; Numism. Zeitschrift, t. XXVII, 1895, p. 66.

NORICUM

(Ouest de la Hongrie). On les a, du reste, trouvées isolément à Warasdin en 1844 (pièces anciennes pesant de 11 à 13 gr.) (1) à Saint-Georges en Croatie, dans le comitat de Baranya (on y a trouvé des *tiers* de pièces, aux types de la tête et du cavalier); plus loin, à Mureck, à Streitfeld, à Pettau (2), à Altenmarkt près de Windischgrätz, près de Klagenfurt, à Trifail en Carniole et à Oberlaibach. Presque tous ces lieux de provenance suivent le cours de la Drave, qui est la principale voie commerciale du sud du Noricum. Ces monnaies sont rares dans les autres parties de la Carinthie et de la Styrie; enfin, on n'a jamais fait de trouvailles de pièces de ce genre dans la Haute et la Basse-Autriche.

M. Kenner a dit que le prototype des monnaies noriques était la pièce du roi Audoléon (315-286) qui pèse de 11 gr. 50 à 13 gr., avec des divisions de 6 gr. 2, 3 et 2 gr., et aux types de la tête d'Apollon et du cheval. Cet emprunt de types monétaires s'expliquerait par des relations commerciales avec la Péonie.

Les monnaies noriques récentes, c'est-à-dire celles avec des noms, circulaient dans la partie de la Hongrie voisine de la Basse-Autriche. D'après des remarques faites par le prince de Windisch-Grätz, les pièces avec Adnamat et Nemet ont été recueillies dans les environs d'Oedenburg et de Steinamanger (Szombathely, Hongrie),

les douzièmes (comme ceux de la trouvaille d'Eiss) sont signalés à Güns et Steinamanger.

Peut-être faut-il classer dans la même région des pièces dont l'une porte une





tête analogue à celle des tétradrachmes de Lysimaque et au B2 un cheval (Fig. 496; Cat. B. N., 9914). L'autre (Cat. B. N., 9913) a une tête analogue à celle des tétradrachmes Adnamat et au B2 un cheval à gauche. Ces deux pièces portent au-dessus du cheval des inscriptions en caractères particuliers et dont la transcription est incertaine (Voy. p. 148).

(1) Pour ces provenances, voy. E. Fiala, Coll. Windisch-Grätz, nºs 2841-2843, pl. 111.

(2) Sur la trouvaille de Pettau, en Styrie, voy. E. Fiala, Coll. Windisch-Grät7, nº 2804-2807 (pièces d'Adnamat, de Nemet, d'Atta).

29

A côté du monnayage dont je viens de parler, il faut placer des pièces formant un groupe distinct dont les trouvailles de Pressburg,



Fig. 497.

de Deutsch-Jahrendorf, de Parndorf et de Simmering ont fourni de nombreux exemplaires. Ce sont de grosses pièces d'argent (1) portant une tête imberbe ou deux têtes (Rz Cavalier tenant une palme); plus

rarement, c'est une tête de femme; au R2, lion, harpie, griffon, ours combattant un homme, centaure, sanglier. Ces pièces ont des

légendes : Ainorix, Biatec (Fig. 497), Busu, Bussumar, Coisa (Fig. 498), Covio.., Cobrovomar, Cogestlus (Fig. 499), Devila, Evoiurix, Fapiarius, Jantumarus (2), Nonnos (3). Quelques rares divisions



de 6 gr. à 6 gr. 50 portent les noms *Biatec* et *Nonnos*. M. Edmond Gohl a remarqué qu'il y avait plusieurs émissions de pièces



d'argent de *Biatec* et de *Non*nos, caractérisées par des différences de fabrique.

La trouvaille de Deutsch-Jahrendorf (Német-Ujvar, près de Kanburg, comitat de Wieselburg), faite en mai

(1) Le poids moyen de ces pièces est de 17 gr. 12, selon M. E. Gohl, qui en a pesé plus de 100 exemplaires.

(2) On a lu aussi Lavumarus (D^r Kupido), Lavomarus (F. von Pulszky), etc. Cf. aussi Lnorviarir (J. Lelewel, *Type gaulois*, p. 277, où cet auteur a réuni un certain nombre de pièces de ces séries).

(3) M. Edmond Gohl a trouvé dans un musée de Hongrie un exemplaire de bronze argentée avec la légende rétrograde (sonnon). Un exemplaire analogue de la trouvaille de Deutsch-Jahrendorf est décrit dans Coll. Windisch-Grätz, n° 2828.



NORICUM

1855, contenait 102 grosses pièces d'argent dont 43 à la légende Nonnos, 36 Biatec, 3 Jantumarus et Bussumarus, 2 Evoiurix, Ainorix et Cobrovomarus (1), plus 22 Regenbogenschüsselchen, semblables à ceux de Doberna Rettye, avec des divisions du même

type. Quelques statères portent *Biatec* (*Fig. 500*), et les divisions *Biat* ou *Bia* (2). L'affaiblissement du poids, peu apparent pour les divisions, est cependant sensible pour les unités. Ainsi, tandis que les pièces d'or de Podmokl



pèsent en moyenne 7 gr. 80, celles de Gagers et d'Irsching (en Bavière), 7 gr. 70, 7 gr. 50 et 6 gr. 90, celles de Stradonić, 7 gr. 20, celles de Doberna Rettye et de Frohnleiten (3) de 6 gr. 70 à 6 gr., les exemplaires du trésor de Deutsch-Jahrendorf ont un poids moyen de 6 gr. 50, et l'on peut en déduire qu'elles sont les plus récentes. Les pièces d'or de *Biatec* varient entre 6 gr. 44 et 6 gr. 51.

A Simmering, près de Vienne, le 24 juin 1880, on trouva un vase contenant un bracelet d'argent, 12 grandes pièces et 261 petites. Les grandes pièces d'argent sont des tétradrachmes pesant en moyenne 17 gr. 30, comme ceux des trouvailles de Pressburg et de Deutsch-Jahrendorf. Cinq de ces pièces portaient le nom de *Biatec*; quatre celui de Nonnos; une, Jantumarus; une, Devil; une Coisa. Les petites pièces, moins soignées comme frappe et d'un poids moins régulier, pesaient de 2 gr. 27 à 2 gr. 50. Elles portent une sorte de bande de feuilles de laurier accompagnées de traits et de points (4), et au R2 un cheval à gauche (un seul exemplaire sur

(1) D^{*} Kupido, Die Silbermünzen des Jarendorfer Fundes dans les Wiener numismatische Monatshefte d'Egger, t. II, 1866, p. 98 à 106. Cf. E. Fiala, Coll. Windisch-Grätz, n[∞] 2820-2830, pl. II.

(2) Voy. Fr. de Pfaffenhoffen, *Rev. numism.*, 1869, p. 286; *Cat. B. N.*, nº 10165; *Atlas*, pl. LIV. — Les unités pèsent 6 gr. 46; les divisions, 2 gr. 2 et 2 gr. 12 (tiers), et 0 gr. 80 (sixième). *Numism. Zeitschrift*, t. XXVII, 1895, p. 64; pl. III, 9, 10 et 11.

(3) Un statère de cette trouvaille est décrit dans E. Fiala, Coll. Windisch-Gratz, nº 2803.

(4) Il est évident que ce type a été produit par une déformation de la tête, dont la couronne de laurier reste seule nettement apparente.

45 I

Digitized by Google

261 porte le cheval à droite). Sur une seule de ces petites pièces, on lit le nom NONN (os), sans différents ; les autres portaient, audessus du cheval, soit un cercle (52 ex.), soit un globule entouré

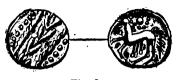


Fig. 501.

de neuf points (41 ex.; Fig. 501), soit un globule seul (4 ex.), soit une rouelle (32 ex.), soit un cygne ou oie (30 ex.), et quelques symboles moins distincts.

M. Kenner a considéré ces monnaies comme étant le sixième des grosses pièces (1). Toutefois, on remarquera que les poids ne correspondent pas exactement. Je crois que les divisions sont des huitièmes des grosses pièces, avec un titre plus faible. Et réellement ces petites monnaies sont d'un métal assez mauvais. On aurait ainsi des hémi-drachmes, et c'est là une division assez rationnelle.

Il semble qu'il faut rapprocher du groupe précédent les pièces sur lesquelles la déformation de la tête laurée est particulièrement remarquable (Fig. 502. Cf. Cat. B. N., 9926. Fig. 503. Cf. 9925).



Dans une autre trouvaille, faite aussi sur le territoire de Simmering, il y avait des pièces d'argent (2) semblables aux divisions qui viennent d'être décrites (Cf. Cat. B. N., 9933, 9953 à 9959; Atlas, pl. LII). Enfin le trésor de Tótfalu, près de Budapest, découvert en 1903, renfermait environ 910 pièces du même genre, avec d'intéressantes variétés où la grande couronne de laurier est accompa-

(1) Numism. Zeitschrift de Vienne, t. XII, 1880, p. 502 à 504. M. Kenner a supposé que ces pièces équivalaient aux drachmes de Dyrrachium et de Massalia et aussi au quart des imitations de la pièce de Philippe II (Monatsblatt ..., 1896, p. 343). Mais je crois que l'aloi des pièces comparées n'est pas le même.

(2) Collections du prince de Windisch-Grätz et Schott (Monatsblatt..., 1896, p. 335).

NORICUM

gnée d'un profil imberbe à droite. Sur d'autres variétés le profil est remplacé par un petit buste en arrière de la branche de laurier. Sur d'autres exemplaires encore la branche de laurier est remplacée par une sorte de **T**. Quelques pièces, portant un cavalier, forment une série distincte (1).

La trouvaille de Pressburg, faite en 1776, comprenait 44 grosses pièces dont la plupart de *Biatec* et peu de *Nonnos* et de *Cobrovomarus* (2).

On vient de voir, par la composition des trouvailles précédentes, que l'ancienne pièce norique de 10 gr. avait disparu de la circulation (3); on trouve seulement des divisions qui répondent à la moitié et au quart de l'ancienne unité. Les quarts sont équivalents, selon M. Kenner, au *victoriat* réduit, à la drachme illyrienne et à la massaliète, qui pèsent de 2 gr. 60 à 2 gr. 70. Dans ce système, on ne trouve pas de division pouvant correspondre au douzième, comme dans le système norique ancien; mais on connaît des pièces valant le quart de la grosse pièce (4), qui, dépassant 17 grammes, correspond au tétradrachme attique (5). Certaines divisions du poids de 6 gr. seraient des tiers de tétradrachme, correspondant d'autre part à la moitié des imitations barbares de la pièce de Philippe II.

On a déjà vu que le nom de *Biatec*, si fréquent sur les pièces d'argent, figure seul sur des *Regenbogenschüsselchen* de poids affai-

(1) Jules Aldor, A tótfalusi Kelta eremlelet, dans Numizmatikai Közlöny, 1904, p. 55-61, pl. II et III (en magyar). Conformément à l'avis de M. Gohl, M. Aldor attribue ces monnaies aux Boii et les considère comme frappées vers le milieu du premier siècle avant notre ère.

(2) Numism. Zeitschrift, t. XXVII, 1895, pp. 66 et 71.

(3) F. de Saulcy, qui avait remarqué la différence de poids des deux séries, l'expliquait de la manière suivante : Les pièces pesant 17 gr. 30 étaient frappées dans les contrées voisines de Grèce; celles de 10 gr. 45 environ étaient émises dans la Gaule cisalpine ou dans les pays voisins (*Recherches sur les* monnaies frappées par les Boiens dans la Transpadane et la Pannonie, Annuaire Soc. de Numism., t. III, 1868, p. 22).

(4) Ceci confirme ce que j'ai dit plus haut au sujet des divisions que je considère comme des huitièmes.

(5) M. Kenner a dit que le tétradrachme était frappé, à cause de son caractère de monnaie royale, depuis Alexandre le Grand. Je ne puis admettre cette explication. bli. M. Kenner a pensé que Biatec devait avoir exercé une certaine suprématie sur des chefs confédérés.

En ce qui concerne la date des monnaies d'or et d'argent au nom de *Biatec*, fixée par M. Kenner (1) aux dix premières années de notre ère, je rappellerai brièvement que cette hypothèse est basée sur les faits suivants. Une pièce de *Biatec*, pesant 6 grammes, porte une tête de femme qui paraît imitée de la tête de Sibylle des deniers du monétaire T. Carisius (48 av. J.-C.), et le revers de cette même pièce porte un sanglier frappé d'un trait, type emprunté au denier de C. Hosidius Geta (54 av. J.-C.). D'autre part, on admet que les deux têtes accolées des grosses pièces de *Biatec* sont imitées des têtes d'*Honor* et *Virtus* du denier de Q. Fufius Calenus (82 av. J.-C.) (2). On a ainsi une date extrême pour le monnayage de Biatec.

La conclusion de M. Kenner est que les pièces du groupe *Biatec* ont été émises par une confédération de peuples celtiques (théorie déjà admise par Eckhel), qui tenta un dernier effort contre les Romains, en 12 après J.-C., époque du soulèvement de Marbod (3). La Pannonie fut alors dévastée, puis colonisée par les Romains. C'est à la suite de ces faits que les peuplades habitant de l'autre côté du Danube, dans la région de Bia (où deux trésors ont été découverts), auraient émis des imitations de deniers romains pour les besoins de leur commerce (4).

On a été tenté de rapprocher des événements de la guerre de Marbod le fait de l'enfouissement d'un trésor de plus de 10.000 pièces d'or, car Podmokl, où cette découverte a eu lieu, était un oppidum assez vaste : on y a reconnu des levées de terre, et ce point devait se trouver sur le territoire où se développèrent les opérations de Tibère contre Marbod. Mais le trésor de Podmokl ne contenait aucune pièce avec inscription, par conséquent aucun statère de

(1) Numism. Zeitschrift, t. XXVII, 1895, p. 75; Monatsblatt..., 1896, pp. 323 et 354.

(2) Remarquons cependant que les pièces d'or et d'argent de *Biatec* et celles d'argent avec les autres légendes n'ont jamais été recueillies avec les deniers romains (renseignement communiqué par M. E. Gohl).

(3) Cette date avait déjà été proposée. Cf. Fr. Pichler, Repertorium der steierischen Münzkunde, t. 1º1, 1865, p. 144.

(4) Monatsblatt..., 1896, pp. 354 à 357.



MORAVIE

Biatec; or, on admet que les pièces de ce prince sont les plus récentes de la série des *Regenbogenschüsselchen* (à la coquille), et par suite l'enfouissement du trésor de Podmokl devrait être antérieur au soulèvement de Marbod (I).

Je ne crois pas que la date des monnaies de *Biatec* puisse être fixée d'une manière précise. Si nous savons que les pièces d'argent ont emprunté quelques types à des monnaies romaines répandues dans la circulation vers le milieu du premier siècle avant notre ère, d'autre part, aucun fait ne permet, à mon avis, de retarder l'émission des monnaies de *Biatec* jusqu'au moment du soulèvement de Marbod. L'argument tiré des trouvailles de Bia me paraît spécieux.

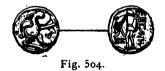
C'est d'ailleurs l'avis de M. E. Gohl, qui croit que les pièces d'or de Biatec et les tétradrachmes doivent avoir été émis peu de temps avant les défaites que Bærebistes, roi des Daces, infligea aux Boii, c'est-à-dire dans la période comprise entre 60 et 45 avant J.-C. (2).

IV. Passons maintenant à un autre groupe de monnaies d'or, qui, par l'alliage, le poids et le type, sont différents des Regenbogenschüsselchen.

L'or en est plus rouge; le poids est de 8 gr. 30 pour l'unité, 2 gr. 70, 0 gr. 70 et 0 gr. 34 pour les divisions, qui paraissent être des tiers, douzièmes, et vingt-quatrièmes.

Les types sont la tête de Pallas, analogue à celle des statères d'Alexandre le Grand; au revers, une figure debout ressemblant à

la Pallas de style archaïsant; dans le champ, on voit des lettres qui ne donnent pas de sens (Fig. 504). Sur les petites pièces, la tête du droit est informe et la figure du revers ressemble à un guerrier marchant.



D'après les lieux de provenance on peut donner le sud de la Moravie comme centre de ce monnayage, surtout la région d'Auspitz, d'Holleschau et de Prossnitz, près de Plumenau. Des exem-

(1) F. de Pfaffenhoffen a interprété par les lettres initiales de Marbod des traits qui se voient dans le champ d'un statère avec les six globules (Tête d'oiseau (?) au droit; Fig. 491. Cf. R. N., 1869, p. 295, pl. XII, 9). Personne n'admet cette attribution aujourd'hui.

(2) Bullet. internat. de Numism., t. I, 1902, p. 4 et 5.

plaires isolés ont été recueillis dans le Nord-Ouest, jusqu'à Oswiecim et Cracovie d'où viennent des exemplaires de la collection du prince de Windisch-Grätz (nº 2795 à 2796 *a*). On a trouvé aussi quelques spécimens de ce monnayage plus au sud, en particulier à Vienne (Musée historique de la ville) (1). Une trouvaille, faite à Oberhollabrunn, contenait des petites divisions, dont un douzième fourré de bronze.

On a proposé de chercher le prototype de ces pièces parmi les monnaies de Séleucus et d'Antigone Gonatas, puis parmi les monnaies de Pyrrhus (295-272) (2), qui portent la tête de Pallas (sur l'or) et la Pallas combattant (sur l'argent). On remarquera que le poids des plus lourdes pièces de la Moravie se rapproche du poids normal du statère d'Alexandre le Grand (8 gr. 60). C'est, à mon avis, une raison suffisante pour qu'on puisse les considérer comme antérieures aux Regenbogenschüsselchen et je crois qu'elles sont des imitations du statère d'Alexandre le Grand (face et revers) dont elles ont le poids. La tête de Pallas est imitée de celle des statères d'Alexandre. Quant au revers, on remarquera d'abord que les lettres (ressemblant quelquefois à CIECIM) répondent assez bien au groupe AAEEANAPOY du prototype. On admettra facilement que les ailes de la Victoire aient pu se transformer en deux pendentifs, qui ressemblent aux détails du costume d'Athéna Alkis. Enfin, le bouclier et les trois points, formant triangle derrière la tête du personnage, peuvent être venus de la couronne et du sommet de la

(1) Cf. Wiczay, Mus. Hederv. in Hungaria num. ant., 1814, pp. 346, n° 7477-7479. On sait que le Musée de Lyon possède une série de ces pièces provenant du Cabinet Wiczay et entrée plus tard dans la collection de M. de la Saussaye (E. Hucher, L'Art gaulois, 2° partie, pp. 24 à 26). F. Boczek a décrit des pièces de cette série et les a attribuées aux Moimarides slaves de la Grande-Moravie (Communications de la Société agronomique de Moravie et de Silésie, 1839 et 1840). J. Lelewel les considérait déjà comme celtiques (Narodi na ziemiach slawianskich przed powstaniem Polski, Posnan, 1853, in-8°), et le D' Kupido les a attribuées aux Scordisques de Pannonie et aux Tectosages de Moravie, qui les auraient frappées aux 11° et 111° siècle avant notre ère (Wiener numism. Monatshefte, t. II, 1866, p. 144-152). — Un exemplaire a été recueilli à Ochringen (W. Nestle, Funde antiker Münzen in Königreich Württemberg, 1893, p. 80, n° 131).

(2) Fr. Kenner, dans Monatsblatt..., 1896, p. 366.

MORAVIE

stylis que tient la Victoire gravée sur les statères d'Alexandre (1). D'ailleurs, l'imitation du statère si répandu d'Alexandre s'explique d'une manière rationnelle; tandis que l'adoption de types empruntés aux autres monnaies citées est beaucoup moins logique au point de vue économique.

Les auteurs qui ont étudié ces monnaies ne paraissent pas avoir remarqué une protubérance, placée devant la figure du revers, qui se termine dans le champ de la pièce par des stries, analogues à des rayons, et qui se perd, du côté opposé, dans la tranche du flan qu'elle rend plus épaisse (2).

Je ne puis m'empêcher de comparer cette protubérance au type des statères « à la coquille ». Il pourrait se faire que la petite protubérance rayonnante des pièces de la Moravie soit devenu le type principal des *Regenbogenschüsselchen*. Il est remarquable que sur certaines pièces de la Moravie la tête devient informe et assez semblable au côté convexe des statères à la coquille.

M. E. Gohl dit qu'on connaît d'autres pièces dégénérées avec la tête de Pallas, d'or pur, pesant 8 gr. 10 à 8 gr. 30; elles doivent se rattacher à celle de Moravie. On en a trouvé une à Uzbèg (comitat de Nyitra, Hongrie), et d'autres proviennent aussi de la Hon-

(1) On m'objectera que le type des monnaies de Moravie ressemble beaucoup à la figure d'Athéna Alkis des tétradrachmes au nom d'Antigone Gonatas ou peut-être d'Antigone Doson. Et l'on pourrait même se servir d'un argument basé sur un texte que les numismatistes paraissent connaître fort peu. Antigone Gonatas avait pris à sa solde une bande de Gaulois, moyennant une pièce d'or par tête (Polyen, *Strat.*, IV, c. 6, § 17). Donc on pourrait dire que ces Gaulois ont rapporté dans leur pays des tétradrachmes du roi de Macédoine, et qu'ils ont copié le type du revers de ces pièces. Mais d'abord, il n'est pas certain que les tétradrachmes au revers d'Athéna Alkis appartiennent à Antigone Gonatas; ensuite, le texte dit que les Gaulois devaient recevoir une pièce d'or. (Dans les textes concernant des payements faits aux Gaulois par les villes ou les rois grecs, il n'est jamais question de monnaies d'argent.) Or, comme Antigone Gonatas n'a pas frappé de monnaies d'or à un type particulier, nous devons admettre que la solde des Gaulois était payée en statères de Philippe ou d'Alexandre. Donc l'argument est en faveur de ma thèse.

(2) Cet important détail du type, que j'ai remarqué sur une douzaine d'exemplaires de plusieurs collections, a été mal rendu par les graveurs de planches de divers ouvrages. Mais on peut le distinguer assez nettement sur la figure 19 de la planche I du livre de L. Coraggioni (*Munzgeschichte der* Schweiz).

grie). On en connaît des divisions très petites et des exemplaires d'argent.

C'est sans doute entre la Moravie et la Bohême qu'il faut placer les pièces de bon or, très épaisses, classées aux Germani (Fig. 505) (1). Un autre statère porte d'un côté une protubérance marquée d'un arc et au RL un guerrier armé d'un bouclier et de deux traits, à droite (2).

François Lenormant a attribué à la Rhétie d'autres imitations du statère d'Alexandre-le-Grand, qui porteraient, suivant sa lecture, les inscriptions EVNO et EPOHCMTR en caractères qu'il appelle nord-étrusques (*Fig. 506*) (3). Je ne puis rien dire de cer-



Fig. 505.



tain sur la localisation de ces imitations barbares, et je suis porté à croire que les inscriptions ne sont que des déformations du nom d'Alexandre, comme on le voit clairement sur les n^{or} 9478 et 9479 du Cabinet de France (*Atlas*, pl. XL).

V. Près de Nádasd (village du comitat de Sopron, par conséquent assez voisin de la Basse-Autriche), en 1899, on a trouvé quarantetrois monnaies d'or éparses, d'un poids variant entre 7 gr. 34 et 7 gr. 55. Certaines de ces pièces (6 exempl.) présentent très nettement le type à la coquille (*Fig. 507*); d'autres font voir la déformation de la coquille (3 exempl., dont un avec une croisette;

(1) Il s'agit des pièces décrites par F. de Pfaffenhoffen, dans la R. N., 1869 (pl. I, 6 et 7; cf. Atlas M. gaul., pl. XXXVIII, nºº 9364 et 9365). Un tiers de statère à ce type a été trouvé à Holeschau, en Moravie (coll. de prince de Windisch-Grätz, nº 2787, pl. II). Deux exemplaires du statère ont été trouvés en Bohême et sont conservés au Musée de Prague (les empreintes de ces pièces m'ont été communiquées par M. J. Déchelette).

(2) Cat. B. N., 9366. Prov. : Vosov, près Beraun en Boheme; Podmokl (E. Fiala, Collection Ernst Prinz zu Windish-Grätz, nº 2784, pl. II).

(3) Fr. Lenormant, Monnaies rhétiennes, dans R. N., 1869-70, p. 373-377. Cf. Atlas m. gaul., 9474 et 9475; autres variétés, 9476 et 9477. Provenances de Bohême, Hongrie et Moravie, dans la coll. du prince de Windisch-Grätz, n^{ei} 2785-86.

HONGRIE

Fig. 508 (1); enfin les autres pièces de la trouvaille ressemblent plutôt à des lingots sans type (Fig. 509), mais on peut voir sur



divers exemplaires les marques visibles de la transformation du type primitif.

M. R. Forrer possède cinq pièces analogues aux précédentes, qui passent pour provenir de Podmokl, et le Cabinet impérial de

Vienne en conserve trois qui ont été vendues à ce Musée comme trouvées à Brasso (Transylvanie).

M. Edmond Gohl considère ces pièces comme des monnaies des Boii, importées dans la région où l'on a fait cette trouvaille (2).

Fig. 509.

Une autre trouvaille faite à Nagy-Biszterecz (comté d'Arva, Hongrie) vers 1880, contenait une petite couronne d'or et un







Fig. 511.

certain nombre de monnaies qui ont été étudiées par M. Edmond Gohl (3). Parmi ces monnaies, il y avait des Regenbogenschüsselchen dégénérés (Fig. 510) qui pèsent sculement de 5 gr. 20 à

(1) Des statères analogues marqués de la croisette ont été trouvés à Podmokl et à Stradonić; E. Fiala, Coll. Windisch-Grätz, nº 2773, pl. II. Des quarts de statères, marqués aussi d'une croisette, ont été trouvés à Pappenheim et à Elwangen, en Bavière; ibid., nº 2789-90.

(2) E. Gohl, La trouvaille de Nádasd, dans le Bulletin international de numismatique, 1902, p. 3 à 5.

(3) La trouvaille de Nagy-Biszterecz (Hongrie); essai sur le monnayage des Cotini celtiques, dans le vol. du Congrès international de numismatique, Paris, 1900, p. 90 à 98, pl. II.

5 gr. 43. Puis des pièces d'electrum, jaune verdâtre ou rougeâtre, plusieurs à bords recourbés (*Fig. 511* (1); tête humaine dégénérée avec la couronne de laurier) dont quelques-unes paraissent



Fig. 512.

porter une tête d'oiseau (Fig. 512), type qui est, à mon avis, la déformation de la tête casquée des statères d'Alexandre. Le poids de ces pièces varie de 5 gr. 15 à 6 gr. 10.

Enfin, cet intéressant trésor contenait aussi quinze monnaies

d'argent, pesant de 8 gr. 69 à 9 gr. 84, aux types du cheval déformé et de la convexité remplaçant la tête (Fig. 513) (2). On a recueilli des monnaies semblables dans le nord de la Hongrie (3), à Stradonić en Bohême, et à Gewitsch en Moravie.



Quant à la pièce plus petite (*Fig. 514*), dont le poids est seulement de 2 gr. 10 (quart de la précédente), on la trouve ordinairement dans le nord et le nord-est de la Hongrie.

M. Gohl pense que les pièces d'électrum de Nagy-Biszterecz sont plus anciennes que les Regenbogenschüsselchen du même dépôt

(1) Les figures 511, 512 et 513, dont les clichés nous ont été communiqués par M. E. Gohl, comprennent, à gauche, le profil des pièces plus ou moins concaves d'un côté et convexes de l'autre.

(2) A l'appui de ce que je viens de dire pour la transformation de la tête casquée, et aussi de ce que j'ai dit plus haut au sujet de la parenté des statères de Moravie et de ceux « à la coquille », remarquez que sur les monnaies barbares la tête est souvent remplacée par une convexité.

(3) On en a trouvé dans des fouilles à Lapujtō, dans le comitat de Néograd; le Musée de Budapest en possède venant de la collection Benko, formée à Rimaszombat (Fr. de Pulszky, Monuments de la domination celtique en Hongrie, p. 11; extr. de la Rev. archéol., 1879, t. II). On en a trouvé à Ohulta, comitat de Borsod, Hongrie (Coll. Windisch-Grätz, 2882). D'autres, trouvées à Kœmœrn (Komárom), sont conservées au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

HONGRIE

et que ce numéraire a été émis par les Cotini (Kotivol), peuplade celtique établie en Moravie. Les raisons énumérées par M. Gohl à l'appui de son attribution sont plausibles et nous pouvons admettre le classement proposé pour ce nouveau groupe. M. Gohl a attribué également aux Cotini les pièces globuleuses d'argent dont 15 étaient associées aux pièces d'électrum du même dépôt. Les provenances relevées entre les rivières Garam et Sajo, plaident en faveur de ce classement. Une division de ces pièces (1/2) porte les lettres TAD (1).

Les espèces noriques de 10 à 11 grammes avaient cours aussi dans la Hongrie où on les rencontre assez fréquemment, dans la Croatie et dans tout le bassin de la Drave. Une trouvaille d'environ soixante-dix pièces d'argent de cette série a été faite à Velem sz. Vid, près de Szombathely (comitat de Vas, Hongrie) (2).

Le monnayage de ces régions comprenait aussi de rares pièces de bronzes portant une tête barbue, et au R2, un sanglier, au-dessous duquel est une petite figure (3).

A Aranyos-Medgyes (Comitat de Szatmár, Hongrie occidentale), en mai 1902, on a trouvé un vase contenant 107 monnaies de bon argent, barbares imitations du tétradrachme de Philippe, dont



2 variétés du nº 9825 du Cabinet de France (Fig. 515) et 105 pièces analogues au nº 2881 de la collection Windisch-Grätz (Fig. 516), pesant en moyenne 9 gr. 56. Quarante-huit pièces portaient des entailles en forme de T renversé. Les pièces analogues au 9825 peuvent, d'après diverses provenances relevées, être attribuées à la Dacie. Des monnaies semblables aux 105 autres ont déjà été trou-

(1) Numizmatikai Közlöny, t. III, 1904, p. 4 et s., fig.

(2) Renseignement communiqué par M. E. Gohl.

(3) On en a trouvé à Miskolz en Hongrie, à Holeschau en Moravie, et à Komotau en Bohême (Coll. Windisch-Grätz, nº 2877). vées, en 1893, à Er-Endred (même comitat) puis à Ugornya et à Mezö-Tarpa, enfin à Esztény, dans le comitat de Szolnok-Doboka. On connaît des pièces analogues de métal moins bon, qui appartiennent à la Transylvanie. M. Gohl pense que les pièces d'Aranyos-Medgyes peuvent être attribuées aux Coistoboci (Kouorobõuxou), qui habitaient au nord de la Dacie (1).

A Bia, près d'Ofen, en 1796 (2) et en 1846 (3), on a fait deux trouvailles de deniers romains et impériaux (un seul de Caligula, sur 600 pièces, dans la trouvaille de 1796) et de copies barbares de deniers de la République, avec la légende RAVIS (Fig. 517) (4) que l'on attribue généralement aux Rausci, c'est-à-dire aux Aravisci, peuple celtique de la Pannonie. C'est ensuite le trésor dit



de Sillein (Zsolna), près de Trencsin (confins de la Hongrie et de la Moravie), vers 1871, qui n'a pas été étudié intégralement. Sur 30 pièces, il y avait un denier avec SISSAV, d'autres avec RA-VISCI et RAVIT, MINV?, et AV ou AP (5).

(1) Edmond Gohl, Koisztobókus éremlelet Aranyos-Medgyesen, dans Numismatikai Közlöny, 1903, p. 57-61 et 82-83, 2 fig. — Cf. les pièces analogues trouvées à Esztény (Coll. Windisch-Grätz, 2881). Il semble qu'il faut en rapprocher, au point de vue du style, les tétradrachmes, moins déformés, de la trouvaille de Carlsburg, Transylvanie (Coll. Windisch-Grätz, 2884, pl. III).

(2) J. Arneth, Zwölf römische Militär-Diplome, Vienne, 1843, p. 72.

(3) Numism. Zeitschrift, t. XXVII, 1895, p. 68.

(4) On connaît des variétés avec Ravit. La trouvaille de 1846, à Bia, contenait aussi des pièces avec Domisa.

(5) J. Neudeck, Fund von Nachprägungen römischer Consular-Denare in Ungarn, dans la Numism. Zeitschrift, t. III, 1871; Vienne, 1872, pp. 592 et 596. Cf. Monatsblatt...., 1896, p. 357. M. Neudeck a repris l'étude des pièces de cette série, en décrivant quelques autres deniers de la série Ravis, et les a attribuées, sans raison péremptoire, aux Quades (Numism. Zeitschrift, t. XII, 1880, p. 108 à 121). Quant au nom de Vannius, prince quade, sujet des Romains (vers 50 de notre ère), qu'on a lu sur certaines de ces pièces, il faut, suivant l'avis autorisé de M. E. Gohl, le considérer comme non avenu.



TRANSYLVANIE

M. E. Gohl a publié une trouvaille récente, faite à Budapest, de deniers barbares, accompagnés d'une centaine de deniers de la République romaine et de quelques-uns d'Auguste. Les pièces barbares sont en majorité semblables aux nom 10063, 10065-66, 10076-83, 10103-10111 du *Catalogue* du Cabinet de France, imitations de deniers de la République dont ceux avec **DOMISA** (*Fig. 518*), IRAVSCI, RAVIZ, puis six exemplaires du denier avec **ANSALI** sous le cavalier, déjà connu par un exemplaire du Musée de Rouen (1). Le dépôt renfermait aussi des pièces marquant les étapes de déformation : ainsi, un denier romain de Cn. Cornelius Lentulus, un autre d'imitation barbare, enfin, un troisième avec RAVISCI (2).

M. Gohl reconnaît en Hongrie deux centres géographiques d'imitations de deniers romains. Il a remarqué aussi que souvent

les copies du style le plus imparfait sont dentelées, tandis que celles de meilleur style ont la tranche lisse. Enfin, ces imitations ne seraient pas postérieures à Auguste.

VI. La Transylvanie offre

Fig. 519.

un groupe de pièces dont le classement paraît bien déterminé. A côté d'imitations de tétradrachmes de Philippe (Cf. Fig. 51g) (3),

(1) Pour Domisa voy. aussi E. Hucher, l'Art gaulois, II, p. 53, nº 72; un trouvé à Vendeuil-Caply, Oise (Cat. B. N., 10064). — Les deniers Ansali doivent être originaires de la Hongrie, car Franz v. Kiss, qui professait la Numismatique à l'Université de Pest, en 1859, les cite déjà en même temps que les pièces Ravis et Domisa (Die Zahl- und Schmuck-Ringgelder, Pest, 1859, p. 60).

(2) E. Gohl, dans Numizmatikai Közlöny, 1902, t. I^{**}, p. 17-45, fig. Cf. du méme, Die Münzen der Eravisker, Vienne, 1904, in-8°, 26 p., fig. (Extr. de la Num. Zeitschrift, t. XXXV). M. Gohl cite les trouvailles de Bia, celle de Trsztenna (aliàs Sillein), celles de Súttö, de Tata, de Batta, de Batina, de Bezdán, et deux découvertes récentes à Budapest. En somme, la localisation de ces monnaies en Hongrie est nettement établie. — C'est par le commerce qu'elles ont été portées dans le nord de l'Italie, comme on l'a constaté autrefois (R. N., 1860, p. 203). — Sur les rapports entre les Osi, les Cotini et les Eravisci, peuples celtiques de la Hongrie, voy. E. Gohl, Die M. der Eravisker, p. 23 et 24.

(3) Des tétradrachmes semblables à celui que je donne ici comme exemple

Digitized by Google

en argent assez bon, on rencontre de grosses pièces incurvées, dont le métal ressemble au métal de cloche et dont les types déformés sont assez particuliers (*Fig. 520; Cat. B. N.*, 9605 à 9608) (1).

Outre de nombreux exemplaires recueillis isolément sur le sol de la Transylvanie, on connaît trois grandes trouvailles de pièces à ces types.

En 1801, à Sebeshely (près de Broos ou de Mühlbach?), on découvrit un dépôt de trois cent quatre-vingt-quinze pièces, dont



Fig. 520.

un certain nombre sont conservées au Cabinet de Vienne. Ces pièces de 34 à 36 mill. de diamètre, pesant de 11 à 13 grammes, portaient le cheval soit à droite, soit à gauche. Quelques tétradrachmes et drachmes, avec la tête d'Artémis sur le bouclier (imi-

de copie du tétradrachme macédonien, ont été trouvés à Totis-Disznós, comitat de Honth, Hongrie (Coll. Windisch-Grätz, n° 2844-47). — Une trouvaille de Junczad, près de Szigeth, comitat de Marmaros (Hongrie, au nord de la Transylvanie), a donné des tétradrachmes très déformés (Coll. Windisch-Grätz, n° 2857, pl. III). Il faut en rapprocher les tétradrachmes trouvés à Stuhlweissenburg, Hongrie (Ibid., n° 2860-67, pl. III). — Une trouvaille de tétradrachmes barbares a été faite à Széplak, près de Szamos-Ujvar (nord de la Transylvanie. Mommsen-Blacas-de-Witte, Hist. m. rom., t. III, p. 290). Je n'ai pas de renseignements précis sur le type de ces pièces. Les imitations des tétradrachmes de Philippe II pèsent de 12 à 14 gr.

(1) E. Albert Bielz, Die dakischen Tetradrachmen Siebenbürgens; ein Beitrag zur Kentniss der Barbar-Münzen. Hermannstadt, 1874, in-8° de 16 p. et 6 pl. (extr. de l'Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde, nouvelle série, t. XI, 3° fasc.).



tation des pièces de Macédoine), faisaient partie de la même trouvaille (1).

A Kudzsir, près de Broos, en 1868, on recueillit plusieurs centaines de pièces dont les Musées de Budapest, de Klausenburg et du collège de Mühlbach conservent des échantillons. Le module variait de 27 à 36 mill., et le poids de 10 à 13 gr. 50. Le cheval du revers était tourné à droite ou à gauche.

Enfin, à Birk (Petele), près de Szász-Régen, en 1869, on fit une trouvaille d'environ deux cents pièces dont la plupart sont au Musée d'Hermannstadt. Le module variait de 32 à 35 mill.; mais le poids de 10 grammes était à peu près régulier. Beaucoup de pièces étaient brisées en petits morceaux. D'après les analyses des pièces provenant de Birk, la teneur d'argent variait de 31 à 34 0/0.

La Transylvanie aurait donné aussi un trésor de pièces d'or de *Biatec* (à Fel-Giogy) (2).

(1) Le Musée de Vienne possède quatre tétradrachmes (10 gr. 20 à 13 grammes) et trois drachmes (2 gr. 52 à 3 gr. 55). Le Lycée protestant de Presbourg en conserve une avec **IC** sous le cheval (W. Kubitschek, *Ein Beispiel keltischer Münzprägung* dans la *Numism. Zeitschrift*, t. XXXI, 1899, p. 391, et t. XXXII, 1900, p. 195). Cf. A. Bielz, op. cit., p. 11; cet auteur dit que la trouvaille de Birk contenait environ 80 pièces de ce type.

(2) A. Bielz, op. cit., p. 15, note 2, citant : Hene, Beiträge zur dakischen Geschichte, p. 22. On aurait vu trente ou quarante pièces de ce trésor. M. Gohl m'écrit qu'elles étaient au type de la coquille sans nom. Un statère sans nom (du type de la fig. 485) a été recueilli dans le comitat de Moson ou Pozsony (E. Gohl, dans Numizmatikai Kozlóny, t. II, 1903, p. 17, fig.). L'aimable conservateur du Musée national hongrois me signale aussi les trouvailles suivantes : 1º à Kis Jenö (comté d'Arad), monnaies contremarquées (cab. de Vienne et coll. du prince de Windisch-Grätz, à Vienne; figures des contremarques dans Coll. Windisch-Grätz, p. 203); 2º à Kerulös (comté d'Arad), deux trouvailles de plusieurs centaines de pièces de bas aloi, scyphates et de basse époque, qui sont encore inédites. Karl Gooss a signalé, malheureusement sans détails, quelques trouvailles faites en Transylvanie (Chronik der archaologischen Funde Siebenbürgens, Hermannstadt, 1876). - Nous manquons encore de renseignements sur la circulation des monnaies barbares (type du tétradrachme de Philippe II) entaillées et contremarquées. Outre la trouvaille de tétradrachmes entaillés à Lipovce, Galicie (Coll. Windisch-Grätz, nº 2797-2801), signalons celle de Narta, près d'Ivanska (comté de Belovar, Croatie), dont M. Josip Brunsmid a soigneusement décrit les pièces contremarquées (dans le Viestnik hrvatskoga Arheoloskoga Drustva, nouvelle série, t. 1er, 1895, 1805-1806, p. 99 à 107, fig. Tir. à part, Zagreb (Agram), 1896, 4°, 13 p., en M. E. Gohl attribue aussi à la Dacie (Est de la Hongrie), les pièces de types analogues à ceux-ci (*Fig. 521*; cf. *Cat. B. N.*, 9883-86) (1).







A Gallishegy, près de Munkács (Comitat de Bereg, nord-est de la Hongrie), on a recueilli un tétradrachme imité de ceux de Philippe et une petite monnaie d'argent, de 3 gr. 3, portant une



Fig. 523.

tête et un personnage debout tenant un bouclier et une sorte de couronne (Fig. 522) (2).

Plus au sud, Cavarus, roi gaulois, qui régna en Thrace, non loin de Byzance, entre 219 et 200 avant J.-C., frappa

des monnaies de bronze qui sont grecques par le style. Il mit également son nom sur un tétradrachme au type d'Alexandre le Grand (*Fig. 523*; Musée de Sophia) (3).

croate). — Pour la Hongrie et la Transylvanie, un certain nombre de pièces ont été réunies par le D^r Much, sur les pl. XCl et XClI du *Kunsthistorischer* Atlas, herausgegeben von der K. K. Central-Commission zur Erforschung und Erhaltung der Kunst- und histor. Denkm., I, Vienne, 1889.

(1) Des pièces semblables, pesant environ 7 gr. 50, ont été trouvées à Tok, près d'Arad (47 pièces), et à Raab, en Hongrie (*Coll. Windisch-Grātz*, n° 2868, pl. III).

(2) Th. Lehoczky, dans Archaeologiai Ertesitö, 1901, t. XXI, p. 219, fig. — Cf. une pièce analogue, Cat. B. N., 9375; la figure tient une épée (R. N., 1869, pl. II, 13).

(3) D.-E. Tacchella, Un tétradrachme du roi Cavarus, dans le Bulletin international de Numismatique, t. II, 1903, p. 1, fig. Pour les autres m. de ce roi, voy. Cat. du British Museum, Thrace, p. 207.

GERMANIE

VII. Je dois maintenant signaler une pièce d'or d'un type exceptionnel, pesant 6 gr. 24, qui provient de Slabencinek, près d'Inowraclaw (Inowrazlaw, prov. de Posen, Prusse, près de la frontière de Pologne) (1). Il est évident que cette monnaie (conservée au Musée de Berlin. Fig. 524) présente une déformation du Regenbogenschüsselchen au type de la « coquille »; mais elle diffère entièrement de tout ce que nous connaissons déjà.

En Misnie (Saxe), on a trouvé une pièce d'or de 8 gr. 02 portant une tête (d'Hercule?) à gauche et, au R2, un taureau à gauche; au



Fig. 524.

Fig. 525.

dessus un enroulement en S; au dessous, un symbole peu distinct (Fig. 525) (2).

Tacite a dit que les Germains n'avaient pas de monnaie particulière, se servaient de monnaies étrangères, surtout des deniers romains au type du bige, et recherchaient les *serrati*. La seconde partie du passage est confirmée par l'étude des trouvailles, en particulier par le dépôt de Niederlangen (3). Mais il est probable que certains peuples germaniques ont émis des monnaies.

VIII. Revenons maintenant vers l'Ouest. Dans la plaine qui s'étend entre le Pò, la Sesia et la Dora Baltea on trouve souvent des monnaies d'or concaves, avec « la tête d'oisau ». Certaines de ces pièces portent trois, cinq ou six globules dans un demi-cercle (Cf. Fig. 491) (4), type assez répandu pour qu'on ne puisse le

(1) J. Friedlaender a signalé cette pièce en quelques mots, dans la Zeitschrift für Numismatik, t X, 1883, p. 2 et 3, pl. 1, 7. Je dois à l'obligeance de M. H. Dressel un moulage de cette précieuse monnaie, ainsi que l'indication précise de la provenance.

(2) Blätter für Münzfreunde, 1902, col. 2783, pl. 147, nº 1.

(3) Voy. H. Willers, Ein Fund von Serrati im freien Germanien, dans la Numism. Zeitschrift, t. XXXI, 1899 (Vienne 1900), p. 329-366.

(4) Un exemplaire a été trouvé à Sillingy (Haute-Savoie); Rev. Savoisienne, 31 août 1878, p. 81, fig. 173.

localiser, du moins jusqu'à ce jour. Il en est de même pour un autre type (*Fig. 526*), dont les exemplaires sont fréquents dans le nord de l'Italie (poids moyen, 7 gr. 45) (1). On a trouvé, en 1860, une dizaine de pièces de ces deux types, à S. Germano; d'autres ont été recueillies à Rovasenda, en même temps que deux bracelets

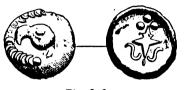


Fig. 526.

de bronze qui sont sûrement celtiques. Enfin, en 1861, un certain nombre de statères du même groupe ont été trouvés entre Santhià et Carisio (prov. de Novare), et présentés à la Bibliothèque de Verceil. Outre

des variétés intéressantes, ce trésor contenait un exemplaire portant une légende ($ATY..\Box S$) (2). A côté de cette pièce, où il faut lire Atullos d'après un autre exemplaire (3), on doit placer un autre statère au type du serpent recourbé (Cf. Fig. 492), qui porte la légende CVR rétrograde (Cab. de Berlin) (4). Cette dernière pièce, qui se rencontre aussi en Suisse, sans légende, nous amène à dire quelques mots des monnaies recueillies dans ce pays (5).

(1) Streber, pl. II, 19; Cat. B. N., 9434, 9436. Le trésor d'Irsching (Bavière) en renfermait; on en trouve en Suisse, dans le Wurtemberg, le pays de Bade et le Luxembourg. Autre exemplaire à Blumenau, en Moravie (Coll. Windisch-Gratz, n° 2788). On en a même recueilli un exemplaire en France, à Corseul (Côtes-du-Nord); E. Lambert, Essai, II, p. 78 et 137, pl. IV, 20.

(2) Ricerche sopra alcune monete antiche scoperte nel Vercellese. Memoria letta da Domenico Promis, nell'adunanza della classe di Scienze morali, storiche e filologiche della Reale Accademia delle Scienze di Torino tenutasi il 17 dicembre 1865. S. l. n. d., in-8°, 12 p. et 1 pl. L'auteur pensait que ces pièces avaient été apportées par les Cimbres, qui furent défaits à Verceil. Cf. E. Ferrero, dans Mem. della R. Accad. delle sc. di Torino, II, XLI, 1891, p. 129.

(3) Pièce acquise à Gênes, 7 gr. 30. Voy. F. de Pfaffenhoffen, dans R. N., 1869, p. 16, pl. I, 1.

(4) J. Friedlander, dans le Bullettino dell' Inst. di Corr. arch., 1866, p. 187 à 190, fig.; du même, Zwei Regenbogenschüsseln mit Aufschriften, dans les Berliner Blætter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde, t. III, 1866, p. 169 à 175, fig. (cf. R. N., 1868, p. 129-132, et D. Promis, Ibid., 303-306). Je rapproche ces deux pièces, mais sans rien préjuger de la localisation de la seconde, car je ne saurais attacher d'importance à l'attribution aux Curiones (voy. M. C. F. Trachsel, Die Münzen und Medaillen Graubündens, 1866-67; cf. L. Coraggioni, Münzgeschichte der Schweiz, 1896, p. 6).

(5) H. Meyer (Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen

SUISSE

Il semble bien que la Suisse ait eu des relations commerciales assez développées avec la Bavière, l'Italie du Nord et les pays du Rhin et la Gaule. En effet, on y rencontre les pièces au serpent recourbé, ayant sur l'autre face des globules dans un demi cercle (1), qui ont été trouvées aussi à Gagers (2); celles où le serpent est accompagné, sur l'autre face, de trois fleurons rapprochés par la base (3), et qui figurent dans le trésor d'Irsching; les pièces à la coquille (4) qui sont répandues dans diverses régions; les divisions du type de la *fig.* 486 (5); les pièces dont j'ai parlé plus haut (*Fig.* 526)(6); des pièces que je décrirai plus loin et qui se trouvent généralement dans la province rhénane et le pays de Nassau (Voy. plus loin, *fig.* 536) (7); des pièces globuleuses analogues à celles qui se trouvent généralement en France, entre la Seine et l'Oise (8).

A côté de ces monnaies, on trouve des pièces plus informes, qui ont peut-être été fabriquées en Suisse. Tels sont des statères trouvés à Bâle (7 gr. 30 et 7 gr. 50) (9), qui dérivent du type à la coquille, et d'autres trouvés à Cudrefin, sur les bords du lac de

Münzen, 1863, p. 29, nº 148) dit que les pièces de la série des Regenbogenschüsselchen se trouvent dans les cantons de Vaud, de Soleure, d'Argovie, de Berne, Fribourg, Zurich et des Grisons. — On n'en trouve pas dans le Valais (M. de Palézieux du Pan, dans Rev. suisse de Numism., 1901, p. 212).

(1) Prov. : Båle; canton d'Argovie, bords du Rhin (7 gr. 65 et 7 gr. 55). J'emprunte l'indication de ces provenances et de celles qui suivent, au travail suivant : B. Reber, In der Schweiz aufgefundene Regenbogenschüsseln und verwandte Goldmünzen, dans l'Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, nouvelle série, t. II, 1900, p. 157-166, pl. V (= Numismatic Circular, 1901, col. 4847-4854, fig.). J'ai déjà signalé cet utile travail dans la R. N., 1901, p. 122.

(2) Une pièce de ce type a pénétré jusqu'à Vollezeele en Brabant (G. Cumont, dans Annales Soc. d'archéol. de Bruxelles, t. XIII, 1899, p. 249).

(3) Prov. : Bâle (7 gr. 69).

(4) Prov. : Wauwyl et Båle (7 gr. 10 et 7 gr. 05). Le poids indique par conséquent des spécimens se rattachant au monnayage primitif.

(5) Prov. : Région du Rhin près de Bâle (2 gr. 32).

(6) Prov. : Soral (canton de Genève; 7 gr. 20). C'est sans doute des statères à ce type qui ont été trouvés à Melchnau, dans le canton de Berne (L. Coraggioni, Manzgeschichte der Schweiz, 1896, p. 6).

(7) Prov. : Lausanne (électrum; 5 gr. 85).

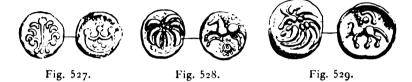
(8) Prov. : Un exemplaire en Argovie, dans la région du Rhin (7 gr. 35).

(9) B. Reber, op. cit., fig. 12 et 13.

Neuchâtel, et dans le canton de Fribourg (cf. Cat. B. N., nº 9271, et Atlas, pl. XXXVII) (1).

Signalons enfin un statère portant, d'un côté, une sorte de *pelta* avec globules (transformation évidente du type des globules dans le demi-cercle; et au revers, une sorte de rameau. (Cf. *Fig.* 527) (2).

Outre les pièces précédentes et celles d'or que j'ai citées à propos des imitations du « philippe » d'or (p. 223), il faut signaler, pour



la Suisse, de petites pièces d'argent au rameau, dérivé certainement d'une tête Fig. 528. La tête est visible sur une pièce analogue attribuée aux Schones émigrés, Fig. 529; cf. Cat. B. N., 9274); puis de jolies pièces avec Ninno, légende associée avec Maus, au R2 (Fig. 530; Cat. B. N., 9347) ou répétée (Cat. B. N.,



9355). Un bronze coulé, dont on a recueilli de nombreux exemplaires en Suisse, peut être considéré comme helvète (*Fig. 531*; *Cat. B. N.*, 9361) (3). Quant aux pièces d'argent classées à la Vin-

(1) B. Reber, op. cit., p. 162 et 163, fig. 16. Cet auteur rapproche ces pièces de celles autribuées aux Salasses.

(2) B. Reber, op. cit., p. 161, fig. 11 (Bords du Rhin, en Argovie; 7 gr. 40). Cet auteur dit que M. R. Forrer, de Strasbourg, possède une petite pièce à ces types, pesant 1 gr. 87. Cette division était du reste déjà connue (*Rev. numism.*, 1869, p. 20, pl. 1, 3; 1 gr. 85).

(3) Pour ces pièces, voy. l'ouvrage de H. Meyer, qui donne des provenances. Voy. aussi la tr. nº 286, et le chapitre xx1. Les variétés de la pièce Ninno ont été recueillies quelquefois en France (Alise; Besançon; Pernaud, près de Beaune; Château-Porcien, Ardennes).

délicie (Fig. 532 et 533; Cat. B. N., 9383 et 9396), on en a trouvé en Suisse (1).

Peut-être faut-il localiser en Suisse les petites pièces d'or avec la tête de Janus et le cheval à droite (*Cat. B. N.*, 9464; *Atlas*, pl. XL), car on en a trouvé un exemplaire (o gr. 31), dans une tombe de l'époque de la Tène, à Biel (Bienne, canton de Berne) (2). C'est simplement à cause de la tête double qu'on a classé aux



Mediomatrici une variété intéressante avec tête au-dessus du cheval à gauche (*Fig. 534*) (3). Mais les petites pièces dont nous parlons ici sont d'une fabrique particulière et n'ont pas, jusqu'à présent été recueillies dans le pays de Metz.

Plus au Nord, le Wurtemberg a donné un certain nombre de *Regenbogenschüsselchen*, aux types de la croisette entre le fleuron et les trois globules (*Voy. fig. 526*), du serpent recourbé et des six globules (Streber, pl. I, 5; *Cat. B. N.*, 9420), de la « tête d'oiseau » et des trois globules dans une sorte de torques (Streber, pl. IV, 52; *R. N.*, 1863, pl. IV, 13), et des divisions avec six globules dans un demi-cercle (Streber, pl. V, 64) ou avec deux traits en relief sur le bord du flan et, au R2 un globule (Streber, pl. VIII, 95), ou avec une protubérance et, au R2, trois globules dans un demi-cercle (Streber, pl. VII, 83. — Pour toutes ces variétés, cf. *Fig. 491*) (4).

- (1) H. Meyer, Beschreibung, p. 13; pl. Il, 79, 80, 81.
- (2) R. Forrer, Antiqua, 1888, p. 9, pl. IV, 5.

(3) Cat. de la Coll. Crignon de Montigny, vente en mars 1880, p. 4, nº 30.
(4) W. Nestle, Funde antiker Münzen im Königreich Wärttemberg, 1893, p. 40, 55, 58, 63, 64, 74, 87, etc. M. Nestle a publié une nouvelle liste des monnaies celtiques trouvées dans le Wurtemberg, avec des additions (dans Fundberichte aus Schwaben, t. VI, 1898, Stuttgart, 1899, p. 41-47). D'autre part, M. G. Sixt a donné une description de pièces trouvées dans la même région et conservées pour la plupart au cabinet de Stuttgart : Regenbogenschüsselchen und andere keltische Münzen aus Württemberg (und Hohenzollern), dans le même recueil, Fundberichte..., p. 37-41, 2 pl. Je ne puis reproduire ici tous

A Dettingen (cercle de la Forêt Noire) une sépulture contenait un statère à la croisette (*Fig. 526*), associé à une petite pièce d'argent à la croix, attribuée aux Tectosages émigrés dans la Forêt Noire (*Cat. B. N.*, 9280; *Atlas*, pl. XXXVIII) (1).

A Heumaden (cercle de Neckar), on a trouvé un statère portant une sorte de croix (Streber, pl. VIII, 101); et l'on a recueilli une autre pièce analogue à Wauwyl (Suisse) (2). A Herrenberg (cercle de la Forêt-Noire), dans des substructions, on a recueilli une division au type entouré de festons (9456; Voy. fig. 486) (3). On

les renseignements que ces excellents travaux contiennent. Je signalerai seulement un statère avec tête à droite; au \mathcal{R}^{L} deux lyres et deux grains d'orge (?) formant croix (trouvé à Nagold, Wurtemberg; G. Sixt, *loc. cit.*, p. 39, pl. II, 13. Cf. R. N., 1863, pl. V, 23).

(1) W. Nestle, op. cit., p. 74, nº 138. On a trouvé d'autres monnaies « à la croix » à Schönaich, Weinsberg, Balingen et Dettingen (Wurtemberg). La pièce recueillie à Schönaich est reproduite dans le travail de M. G. Sixt, p. 40, pl. II, 21. Autre à Hohenzollern. — Ces trouvailles et d'autres encore ne permettent pas de douter que des monnaies, analogues à celles des Volcæ Tectosages, ont été trouvées dans le pays de Bade, à Lauterbach, près de Bregenz, à Genève et à Nyon (Meyer, Beschreibung, p. 12). On en aurait même fait une trouvaille près de Gran (Esztergom, Hongrie). Il y a des pièces semblables dans les collections d'Augsbourg (Jahresberichte des histor. Kreisvereins von Schwaben und Neuburg für die Jahre 1839 et 1840, Augsburg, 1843, 4°, p. 105 à 108, pl. I et III). On pourrait donc peut-être admettre l'émigration de Tectosages en Germanie (César, VI, 24).

Sur certaines de ces pièces, originaires de Germanie, on a voulu retrouver les lettres **VOLC** (Cf. Pl. III, 8).

M. R. Forrer possède une pièce à la croix cantonnée d'une hache qui proviendrait du canton de Schaffouse; une autre pièce de sa collection, au type de



Fig. 535.

la croix cantonnée d'annelets et de V, aurait été recueillie à Augsbourg (Cf. Fig. 535). Des pièces analogues, plus petites, proviennent d'Innsbruck et de Vienne (R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande, § XXI). On a aussi trouvé des pièces du même genre à

Ober-Laibach (Carniole), à Gurina (Carinthie), à Udine (cf. p. 448). Voy. aussi sur la question : F. de Saulcy, R. N., 1859, p. 320, et Aperçu général de numism. gauloise, 1866, p. 17 (Introd. Dict. archéol.); P. Ch. Robert, Numism. du Languedoc, 1876, p. 9, 22 et 23; L. Maxe-Werly, Note sur une nouv. série de monnaies « à la croix », trouvaille de Cuzance (Lot); monnaies des Cadurques, 1879, p. 23 à 31.

(2) W. Nestle, op. cit., p. 58, nº 62. — B. Reber, op. cit., fig. 3.

(3) W. Nestle, op. cit., p. 61, nº 80.



PAYS DU RHIN

en a trouvé une analogue, sur les bords du Rhin, à Bâle (1). Du reste, on ne peut s'étonner que le Wurtemberg et la Suisse donnent des monnaies de mêmes types, si l'on se souvient du passage de Tacite (*Germ.*, 28) d'après qui les Helvètes auraient occupé le pays jusqu'au Main (2). Dans les environs de Worms, on a recueilli une très petite pièce d'or, pesant seulement o gr. 35, avec un cheval et le revers lisse (3). Cette pièce est peut-être parente de celle que j'ai signalée plus haut comme trouvée à Biel.

Un trésor trouvé un peu plus à l'Ouest, à Fribourg-en-Brisgau, vers 1883, a été partagé entre plusieurs musées : celui de Saint-Germain-en-Laye a acquis quarante-huit statères et deux tiers de statère; les Cabinets de Berlin et de Vienne en ont aussi acquis une partie (4). Charles Robert a publié (5) les pièces entrées au Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, où on les avait présentées comme trouvées en Alsace (Fribourg-en-Brisgau est du reste très proche de cette contrée). Parmi les statères, il y avait le type du serpent courbé, au revers des trois fleurons formés de S (7 gr. 70 à 7 gr. 80); le type de la tête d'oiseau très déformée, formant une sorte de virgule, au revers de la croisette seule (7 gr. 60; cf. Streber, nº 102) (6); le type à la coquille avec le côté bombé uni, de fabrique très mauvaise (7 gr. 15); un certain nombre de pièces unies au droit et au revers ou portant des creux et des protubérances difficiles à décrire. Les deux divisions étaient, l'une d'un type analogue à celui de la fig. 486 (2 gr. 30) (7); l'autre offrait une calotte sphérique avec triangle en creux, et au

(1) B. Reber, op. cit., fig. 14.

(2) Cf. l'expression žpnµoç Eλουηττίων du géographe Ptolémée (II, 10).

(3) Dr Koehl, La Tène-Funde aus der Umgebung von Worms, dans Antiqua, 1888, p. 72-73, pl. XIV, 10.

(4) Alex. Bertrand, dans la Rev. archéol., 1884, II, p. 245 et 246.

(5) Examen d'un trésor de monnaies gauloises, entré au musée de Saint-Germain, Paris, 1884, in-8^o de 16 p. et 6 fig. (extr. des Comptes rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres). — M. R. Forrer, de Strasbourg, possède, dans sa riche collection de monnaies gauloises, un lot de cette trouvaille qu'il a signalée (Ein interessanter Goldfund, dans Antiqua, 1884, p. 6 à 10).

(6) Des statères et des quarts avec la croisette ont été trouvés à Heumaden et à Schönaich, Wurtemberg (G. Sixt, *loc. cit.*, p. 39, pl. I, 8 à 10).

(7) On a vu plus haut que des pièces de ce type ont été recueillies en Suisse et dans le Wurtemberg.

revers, une sorte de croix formée par quatre protubérances (2 gr. 35).

Charles Robert a signalé aussi une trouvaille faite aux environs de Mulhouse, vers 1878, dont un spécimen, entré dans sa collection (1), porte une protubérance marquée de globules, type qui se rapproche beaucoup de celui de pièces recueillies à Bâle (2), mais dont le poids (6 gr. 64) est plus faible.

Un peu plus au Nord, à Nierstein (Hesse rhénane), une tombe à incinération a fourni un statère au type de la tête d'oiseau déformée et des cinq globules dans un demi-cercle (3).

IX. Nous arrivons maintenant à la région de Bonn (4), où le massif du Siebengebirge, la vallée de la Sieg et surtout un champ du Goldberg, ont fourni, de 1880 à 1888, un certain nombre de

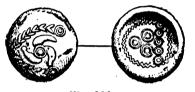


Fig. 536.

pièces d'or, qui sont invariablement au type du *triskeles* dans une couronne de feuillage et au revers (côté creux) de huit anncaux dans une sorte de couronne (Cf. Streber, pl. VII, 84; Cat. B. N., 9439-9441.

Fig. 536) (5). Les Musées de Berlin et de Bonn conservent des pièces de cette provenance, dont le poids varie de 6 gr. 70 à 7 gr. 07 (6). On connait aussi des exemplaires en très bas or, d'autres en métal blanc et dur (alliage d'argent), et enfin quelques exemplaires en bronze (7). Des exemplaires en alliage d'argent et

(1) Description raisonnée de la collection de M. P. Ch. Robert, dans l'Annuaire de la Soc. française de numismatique, t. V, 1877-1881, p. 341, pl. V, 12.

(2) B. Reber, op. cit., fig. 13. — Un exemplaire du Cabinet de France (9446), provenant de Cologne, paraît se rattacher à cette série.

(3) Westd. Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XVI, 1897, pl. XIII, fig. 21.

(4) F. van Vleuten, Ein Fund von sogenannten Regenbogenschüsselchen in der Nahe von Bonn, dans les Jahrbücher de Bonn, fasc. LXVIII, 1880, p. 61-64.

(5) H. Schaaffhausen, Regenbogenschüsselchen am Rhein, dans les Bonner Jahrbücher, fasc. LXXXVI, 1888, p. 64 à 84.

(6) Ibid., p. 65 et 82.

(7) On a trouvé des exemplaires en bronze à Cobern sur la Moselle et à Ochtendung (Schaaffhausen, *op. cit.*, p. 65). Un exemplaire du Cabinet de France (n° 9442) est d'un type qui s'éloigne de l'ordinaire, ce qui autorise à

en cuivre plaqué d'argent ont été recueillis dans des sépultures à Andernach (1).

On aurait fait à Moers, près d'Asberg (cercle de Dusseldorf), une trouvaille de pièces analogues, au *triskeles*, d'un métal formé d'argent, de cuivre et d'or (2).

Enfin, signalons le trésor de deux cents pièces d'or découvert, le 22 mars 1880, à Mardorf, près de Marburg (Nassau). Ce dépôt contenait des pièces de trois types : 1° *Triskeles*; 2° « tête d'oiseau »; 3° serpent courbé. Le D^r Pinder, qui a étudié cette trouvaille et en a acquis vingt-cinq pour le Musée de Kassel, a constaté que le poids est environ de 7 gr. 25 à 7 gr. 50 (3).

X. Ch. Robert a publié deux pièces d'or, trouvées l'une à Utrecht, l'autre dans une localité indéterminée de la Hollande;

ce sont des déformations de Regenbogenschüsselchen qu'il est possible de localiser (Fig. 537) '4).

On peut invoquer ce monnayage celtique à l'appui de la théorie d'après laquelle les Gaulois, avant l'arrivée





d'Arioviste, habitaient la rive gauche du Rhin jusqu'à la mer (5). L'empire celtique n'est pas une pure hypothèse (6). Il y avait certainement entre les Celtes des vallées du Rhin et du Danube des

croire qu'il s'agit d'un spécimen d'émission postérieure, plutôt que d'une pièce défourrée.

(1) Bonner Jahrbücher, fasc. LXXXVI, 1888, p. 151, pl. IV, 6 et 7; cf. p. 65 et 66.

(2) R. Forrer, Antiqua, 1891, nº 309 et 310; Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande (1901), p. 15, fig. 21; collection Forrer, 5 gr. 94.

(3) H. Schaaffhausen, op. cit., p. 64, 68 et 71.

(4) P. Ch. Robert, Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques monnaies anépigraphes de la Gaule cis-rhénane, p. 4, pl., 1 et 2 (extr. du Bull. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, 1868, p. 425). Cf. Cat. B. N., 8743 (Utrecht, or, 4 gr. 92); 8744 (Hollande, or pâle, 5 gr. 92), classées aux Menapii.

(5) C. Müllenhoff, Deutsche Alterthumskunde, Berlin, 1887, t. II, p. 218 et 226.

(6) Voy. H. d'Arbois de Jubainville, Les origines gauloises; l'Empire celtique au 1x^o siècle avant notre ère, dans la Rev. historique, t. XXX, 1886, p. 1 à 48;
H. Gaidoz, l'Art de l'Empire gaulois, dans la Rev. archéol., 1885, II, p. 228.

échanges commerciaux et artistiques pendant la période comprise entre le 111° et le 1° siècle avant notre ère. On peut ajouter que la Gaule participait à ce mouvement économique. Les rapports étroits entre Stradonić et Bibracte le démontrent déjà. Les fragments de bronze repoussé, trouvés à Levroux (Indre) (1), d'un travail analogue à celui des situles des vallées du Pô et du Danube, fournissent une autre preuve des relations étendues qui existaient entre les peuples de la Gaule et ceux de l'Europe centrale (2).

Voici encore quelques faits intéressants au même point de vue. Un certain nombre de pièces d'or, dont je viens de parler et qui se trouvent plus particulièrement dans les régions traversées par le Rhin, portent simplement une croisette plus ou moins large (3). Or, entre la Seine et l'Oise (4), on a trouvé, en assez grand nombre, des pièces globuleuses qui sont marquées d'une croisette et ont un air de parenté avec celles du Rhin, sans toutefois être identiques à celles-ci. On a signalé la présence d'une pièce du type de la *fig. 526* chez les Santones (5).

Une trouvaille, plus intéressante encore, est celle du trésor découvert à Courcoury (canton de Saintes), c'est-à-dire non loin de l'Atlantique. Ce dépôt contenait des lingots d'or et plus de cent pièces aux types que j'ai décrits plus haut : 1° la tête d'oiseau déformée et, au revers, la croisette entre les fleurons et les trois globules (*Fig. 526*); 2° le serpent recourbé (6) et, au revers, les

(1) Adrien Blanchet, Antiquités du département de l'Indre, 1901, p. 12 à 14, pl. (extr. du Bull. Soc. Antiq. de France).

(2) C'est ce que j'ai écrit dans la R. N., 1902, p. 171. — M. E. Gohl a rapproché la technique des pièces des Cotini et des Osi (Hongrie) et celle des monnaies des Morini de Gaule, et a cité des pièces de peuples de l'Europe centrale, qui ont été trouvées en Gaule (Arch. Ertesitő, 1900, p. 228, et 1901, p. 401 et 408; Numizmatikai Közlöny, 1903, p. 30-32).

(3) Cf. les statères de Nádasd (Hongrie).

(4) Trésors de Sainte-Preuve, Aisne (cent-trente-neuf pièces pesant de 7 grammes à 7 gr. 50), et de Moinville, à 2 kil. de Melun, Seine-et-Marne (plusieurs pièces globuleuses, marquées d'une croisette et d'une sorte de petit torques, pesant 7 gr. 10).

(5) E. Hucher, R. N., 1852, p. 183, pl. V, g.

(6) On sait qu'un serpent à tête de bélier, assez analogue à celui des monnaies, est sculpté sur plusieurs monuments, de date postérieure, mais exécutés sous l'influence celtique (autels de Sommericourt, de Vignory, cippe de Beau-

six globules dans un demi-cercle (un exemplaire). Ces monnaies pesaient de 7 gr. 25 à 7 gr. 30.

Enfin signalons un statère au type de la tête d'oiseau et des globules dans un demi-cercle (cf. *Fig.* 4gI), qui accompagnait les torques d'or trouvés à Serviès-en-Val (Aude), le 18 juillet 1839 (1). Une pièce de mêmes types a été trouvée à Brienne-le-Château (Aube) (2). On aurait recueilli aussi des statères « boïens » dans l'Allier et près de Besançon (3).

Tous ces faits tendent à démontrer, comme je l'ai dit plus haut, l'existence de relations commerciales entre les peuples celtiques de l'Europe centrale et ceux de la Gaule.

vais). Voy. Rev. archéol., 1884, II, p. 292; Mém. Soc. Acad. d'archéol. de l'Oise, t. XVIII, 1901, p. 108.

(1) J.-P. Cros, dans les Mém. Soc. archéol. Midi de la France, t. IV, 1840-1841, p. 149, pl. XI bis.

(2) L. Le Clert, Musée de Troyes; Monnaies gauloises; Catalogue, 1897, p. 106, nº 312; Dict. archéol. Gaule, I, p. 198.

(3) A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1884, p. 240.

MONNAIES DE L'ILE DE BRETAGNE

Les monnaies bretonnes insulaires forment une série à part, nettement distincte de celle des monnaies de la Gaule, sauf pour quelques types qu'on doit classer parmi les plus anciens. La série bretonne a été fort bien étudiée dans un livre remarquable (1) que je n'entreprendrai même pas de résumer, puisque je ne consacre que quelques pages aux monnaies de cette région (2).

Sir John Evans considère la période de 150 à 200 av. J.-C. comme correspondant à l'introduction de la monnaie dans l'ile de Bretagne (3). Les monnayages d'argent, de bronze et d'étain seraient postérieurs à celui de l'or. Celui-ci dérive évidemment du statère macédonien; mais comme on a constaté qu'il manquait des pièces intermédiaires entre la pièce de Philippe et les plus

(1) Sir John Evans, The Coins of the ancient Britons, Londres, 1864, in-8*, XVII pl. et fig.; Supplement, 1890, p. 424 et s., pl. — Le Cat. B. N. a réuni sous les n^{ae} 9493 à 9598, des monnaies bretonnes dont la plupart proviennent de la collection Saulcy. L'Atlas a donné la figure de quelques pièces du Cabinet de France et a reproduit sur les planches XLI à XLV la plupart des monnaies gravées dans la monographie de Sir J. Evans.

(2) J'ai inséré dans la liste de légendes (p. 95 et suiv.) les inscriptions des monnaies de la Bretagne insulaire, afin de faciliter des comparaisons avec celles de la Gaule.

(3) Si la conquête de la Bretagne par les Belgæ peut être placée vers 200 av. J.-C. (Arthur J. Evans, Archæological Review, t. II, p. 224), on doit admettre que les types monétaires sont venus de Gaule avec eux. C'est dire que je ne partage pas l'opinion d'après laquelle les statères bretons auraient servi de prototypes aux monnaies d'or de la Belgique (A. de Barthélemy, Note sur le monnayage du nord de la Gaule; Belgique, 1892, p. 3 et 5).

Digitized by Google

anciennes de la Bretagne (Fig. 538), il est évident que celles-ci dérivent de monnaies de la Gaule continentale. D'ailleurs les relations commerciales entre les habitants des côtes de la Manche sont naturelles (1), et l'on a recueilli en Bretagne des pièces qu'on

trouve aussi sur le continent. Ainsi des bronzes attribués aux Aduatuci ont été trouvés à Braughing (Herts), et on a recueilli en Angleterre une pièce des Nervii (Vartice). J'ai parlé ailleurs des statères à lignes entrecroisées, qui sont communs



en Angleterre, tandis que les divisions se trouvent plus souvent dans les environs de Calais et le nord de la France. Sir John Evans attribue au Breton Verica des pièces d'or semblables à celles des Morini, portant sur le côté bombé un signe qui peut être un A(A), comme on en voit sur d'autres monnaies gauloises, mais dont M. Evans fait un monogramme composé de V et E.

En se basant sur les trouvailles, sur les provenances isolées et sur des comparaisons, sir John Evans a réparti les monnaies de la



Fig. 539.



Fig. 540.

Bretagne suivant diverses régions. Ainsi la partie occidentale de l'île a émis les pièces avec Boduoc, Catti, Comux, Vocorio



(Fig. 539), Antedrigus, Suei. Dans le Sud-est on trouve les monnaies de Commius, de Tinc[ommius] (Fig. 540 et 541), de Verica

(1) Ces relations sont attestées par Strabon, IV, 1V, 1, et IV, v, 3.

(ou Virica); dans le Kent, celles d'Eppillus, de Dubnovellaunus (Fig. 542), de Vose[nos], d'Amminus, de Crab. A la région centrale sont données les légendes Andoco[mius?] et Tasciovanus, les monnaies frappées à Verulamium (Saint-Albans), celles d'or, d'argent et de cuivre de Cunobelinus. Puis vient dans la région orientale



le numéraire classé aux Iceni (Fig. 543) et aux Brigantes; enfin les pièces d'Addedomaros (Fig. 544), qui régna sur un territoire dont le centre devait être le comté d'Essex (vers 20-10 avant J.-C.) (1).

Comme l'a remarqué Sir John Evans, les graveurs bretons se sont généralement efforcés de transformer les types monétaires en une figure symétrique d'exécution facile. Et ce système, analogue à celui des Gaulois du continent, a produit des figures singu-



lières (2). Ainsi des têtes dégénérées progressivement ont dû donner naissance à la feuille de vigne des monnaies de Verica (*Fig. 545*), ainsi qu'à un sanglier sur d'autres pièces.

Les types sont d'ailleurs assez variés. A côté de ceux qui résultent

(1) Sir John Evans, Note on a gold coin of Addedomaros, dans Num. Chronicle, 1902, p. 12-19, fig. (Le nom est écrit avec deux θ ; on peut donc prononcer Assedomaros).

(2) Sir John Evans a développé aussi ses idées sur la transformation des types dans The Coinage of the ancient Britons and natural selection, Hertford, 1885, in-8°, 15 p., 1 pl. et fig. (Extr. des Transactions of the Hertfordshire natural History Society, t. III, 4° p.).

de déformations évidentes, comme les fig. 538 et 540, — dont le droit et le R2 sont proches de ceux des monnaies des Atrebates et des Nervii, — on trouve des types particuliers, comme un rameau (Fig. 539); une sorte de foudre (Fig. 542; Dubnovellaunus); une sorte de croix très complexe, remplaçant la tête (Fig. 546); une sorte d'astre avec les lettres de la légende disposées dans les



angles rentrants (Fig. 547; Verlamio); une déformation de la tête où la couronne de laurier est remplacée par des billettes (Fig. 548).

Puis viennent des types où l'influence romaine se fait sentir davantage. Sur des pièces de Cunobelinus, à côté de types bretons



(Fig. 549; or) et de copies de monnaies d'Auguste, telles que la pièce d'argent au type de la Victoire assise (Fig. 550), et celle au taureau cornupète (Fig. 551; bronze), on trouve des types mytho-



logiques qu'on croirait empruntés plutôt à des pierres gravées : Persée tenant la tête de Méduse (Fig. 552; bronze), des Centaures, une figure assise jouant de la lyre. Citons encore pour Cuno-

belinus une pièce de bronze qu'on a publiée comme gauloise (*Fig. 553*) (1). Le denier d'Auguste au capricorne a été copié dans une pièce aux légendes Virri Eppi Com. f. (Fig. 554) (2).



Les inscriptions sont disposées circulairement dans le plus grand nombre de cas; mais, assez souvent, on en voit dans des cartouches rectangulaires. La légende Solidu sur une pièce d'argent



Fig. 555.

de Cunobelinus paraît d'une interprétation difficile; car, au premier siècle de notre ère, ce mot ne saurait désigner la monnaie elle-même.

Dans le sud de l'Angleterre et les îles, on trouve des monnaies

de style armoricain, comme celle-ci, de métal très bas (Fig. 555), qui est proche parente de pièces de billon de la trouvaille de Jersey (3) et de celles attribuées aux Curiosolitæ (voy. Fig. 217).

(1) E. Hucher, L'art gaulois, II, p. 37, nº 53. Un exemplaire aurait été trouvé à Saintes (Cat. B. N., 9563).

(2) Sur l'influence des types romains sur les monnaies bretonnes, voy. p. 205.
(3) Cf. Atlas, pl. XXVI, t. XX.



CIRCULATION DES MONNAIES GAULOISES

 I. Monnaies éparses dans les oppida et gisements divers. — II. Comparaison des renseignements fournis par ce relevé avec ceux de l'inventaire des trésors. — III. Monnaies dans des sépultures. — IV. Monnaies entaillées. — V. Monnaies contremarquées.

I. J'ai reporté, en étudiant les monnaies de diverses régions, la plupart des provenances notées au cours de mes recherches. Mais je crois utile de consacrer un chapitre spécial aux relevés de monnaies gauloises, trouvées éparses sur un point déterminé (1). Outre

(1) Ces monnaies ont été enfouies dans le sol, soit par suite de pertes survenues au cours de transactions journalières, soit par suite de destruction des habitations. Au contraire les trésors, dont on trouvera l'inventaire dans l'Appendice I, ont été enfouis par la volonté de leurs propriétaires. Les Gaulois paraissent avoir souvent placé leur pécule sous l'umbo de leur bouclier (Voy. plus loin, p. 495). Quand ils cachaient leur argent dans la terre, ils le mettaient quelquefois dans un caillou creux. Mais le plus souvent le récipient était un vase de terre cuite. C'est une pratique très naturelle qui s'est perpétuée à travers les siècles. Aujourd'hui encore, les paysans des environs de Trèves emploient pour conserver leur argent, un vase de terre, d'une forme spéciale, qu'ils placent dans un trou d'une muraille (G. Michel, Der Geldtopf, dans Zeitschrift für Ethnologie, t. XXXIV, 1902, Verhandl, p. 94, fig.; Cf. L'Anthropologie, 1902, p. 753).

Les marais des Tolosates peuvent être considérés comme une sorte de dépôt sacré, analogue à l'ærarium publicum du temple de Saturne, à Rome. En effet, ces dépôts des richesses des Tolosates contenaient des masses d'or et des meules d'argent battu, qui ne pouvaient guère provenir d'offrandes individuelles (Voy. à ce sujet ma note dans Bulletin Soc. nat. des Antiquaires de France, 1904, p. 187).

?

les renseignements chronologiques qu'on peut en tirer pour les stations ou *oppida*, étudiés à ce point de vue (1), il est intéressant de voir la dissémination des monnaies gauloises, la rareté relative de chaque espèce, et la contemporanéité plus ou moins probable de certaines pièces. Je vais donc donner ici les relevés par localités, en commençant par le Nord de la Gaule (2).

1. A Maubeuge, on a recueilli des pièces attribuées aux Suessiones, aux Remi, aux Ambiani, un bronze à la légende EC ΘA ? (RL aigle), un statère atrébate, un bronze Vartice, un statère à l'epsilon, deux bronzes *Ioverc*, un statère à l'œil (3).

2. A Bouvines (canton de Cysoing, arrondissement de Lille), au milieu de débris de poteries grossières, de fibules et de pointes de javelots en fer, on a recueilli des monnaies de bronze aux types du cheval et du rameau, dont plusieurs avec Vartice et Viros (4).

3. Dans l'étang situé à l'entrée du village de Flines (Nord), appelé la mer de Flines, qui fut évidemment un lieu habité, car on y a trouvé des monnaies, des poteries et divers objets; parmi les pièces recueillies il y avait quelques pièces d'or au cheval désarticulé, 6 bronzes Andobru (dont quelques uns avec Garmano), 3 Germanus, 2 bronzes au rameau-foudre, 9 avec Ioverc (5).

4. Il faut faire une place particulière aux inventaires de monnaies gauloises recueillies dans l'enceinte de Pommiers (à environ 4 kil. nord-ouest de Soissons, Aisne) (6), qui est peut-être l'ancien oppidum de Noviodunum des Suessiones (7). M. O. Vauvillé évalue à

(1) On remarquera que les oppida n'ont jamais fourni de monnaies gauloises qu'on puisse regarder comme les plus anciennes de la série. Cf. p. 224, n. 4.

(2) Dans ces inventaires, je désigne les pièces par la légende ou par une description succincte. Le renvoi aux numéros du *Cat. B. N.* ou de l'*Atlas* a évidemment de grands avantages; mais il ne permet pas de se rendre compte immédiatement de la nature de la pièce. J'ai supprimé dans ces listes la mention *potin*, remplacée par celle de bronze.

(3) Dict. archéol. Gaule. Cf. Cat. B. N., 8781-82.

(4) Rigaux, dans Bullet. Soc. Antiq. France, 1872, p. 90.

(5) A. Terninck, dans Annuaire Soc. Num., 1882, p. 159-160. Cf. G. Loustau, dans Rev. archéol., 1881, t. XLII, p. 122. Les auteurs considèrent ce gisement comme une ancienne source sacrée. J'ai des doutes sur la valeur de cette explication.

(6) Dit aussi camp du Villet (Ed. Fleury, Ant. et monum. du dép. de l'Aisne, 1²⁰ partie, 1877, p. 167, pl. et fig.).

(7) O. Vauvillé, dans R. N., 1886, p. 193-200, pl. XI-XII; 1893, p. 305-322,

2500 environ le nombre des monnaies gauloises trouvées sur cet emplacement ; 1860 ont été déterminées et sont conservées dans les collections de M. Louis Brunehant (456 p.), du Musée de Soissons (130 p.), de MM. Toulouze (47), Vauvillé, etc. Signalons particulièrement les pièces suivantes : 21 oboles et 4 bronzes de Massalia; 2 bronzes des Volcae; 2 d'Avenio; 1 bronze de Nemausus (Cf. Fig. 476); 2 argent Tectosages; 4 bronzes et 2 argent Epad; 1 argent Cam; 4 bronzes Abudos; 1 argent Durat; 1 argent ATIII; 1 argent Coios : 1 Diasulos : 7 Anorbo : 14 Dubnorex : 1 Litavicos : 1 bronze Alau; 3 Q. Doci; 25 Togirix; 3 bronzes Toc; 2 argent Imioci; 11 bronzes carnutes à l'aigle seul ou avec l'aiglon; 1 Tasgetios; 1 Konat; 1 Catal; 1 Toutobocio; 1 Turonos-Cantorix; 1 or des Eburovices (Cf. Fig. 236); 17 Pixtilos (griffon; chienne et lézard; temple); 1 Cisiambos; 1 Caledu; 7 Ateula-Ulatos; I Ratumacos; 8 bronzes au personnage courant (Veliocasses?); 9 bronzes aux animaux affrontés (Senones); 2 Eccaios; 2 Koiiaka; 2 Ullucci; 3 Senu; 2 Giamilos-Senu; 3 bronzes (Cf. Fig. 330); 1 Epenos : 27 bronzes Roveca : 21 Deivicac : 2 bronzes classés aux Parisii (Cf. Fig. 346); 11 Silvanectes; 1 Venextos; 1 Nirei-Mutinus; 1 Vandenos; 3 Caliageis; 17 petites pièces de bas or, classées aux Remi (Cf. Fig. 384); 18 bronzes Remos-Atisios; 2 Athediac-A. Hir. imp.; 4 argent Nide; 18 bronzes avec le personnage au torques (Cf. Fig. 395); 2 au personnage accroupi de face; 1 Kaletedou; 9 bronzes avec les trois défenses de sanglier (attr. anciennement aux Tricasses); 5 bronzes avec le bucrâne et le quadrupède; 5 bronzes attribués aux Ambiani (tête aux cheveux calamistrés); 1 bronze Vaceco; 2 bronzes Ambiani (avec le bœuf et le cavalier); 4 bronzes Ambiani (avec le cheval et

pl. VII-VIII; 1899, p. 257-270, pl. VI. Aux p. 266-270 de ce dernier article, tableau de récapitulation que j'ai résumé en tenant compte surtout des monnaies en nombre. Ce tableau contient un certain nombre de fautes d'impression dans les numéros renvoyant au Cat. B. N. — Cf. aussi O. Vauvillé, Inventaire des monnaies gauloises qui ont été recueillies dans l'arr. de Soissons, s. l. n. d. in-8°, 34 p. (Extr. du Bull. soc. archéol. de Soissons, 1900). C'est à peu près le même texte qui avait paru dans le Bulletin archéol. du Comité des trav. hist., 1897, p. 536-546). — Sur l'identification avec Noviodunum Suessionum, cf. A. de Barthélemy, dans Rev. celtique, t. VIII, 1887, p. 398, et T. Rice Holmes, Caesar's Conquest of Gaul, 1899, p. 474.

le sanglier); 2 bronzes Ambiani (avec cheval au droit et au B2; 8494); un bronze avec archer (*Fig. 556*), qui est sans doute à rapprocher de celui attribué aux Ambiani (dont un exemplaire a été aussi trouvé à Pommiers); un bronze qui paraît porter la



légende Kora.. (Fig. 557); 5 bronzes Viriciu; 16 bronzes au rameau-foudre; 1 Vartice; 4 bronzes Andobru-Carma; 2 bronzes Arda; 2 bronzes aux quatre têtes de cheval (? type Avaucia); 2 bronzes Avaucia; 2 bronzes Hirtius (Cf. Fig. 390); 2 Germanus; 14 bronzes au quadrupède (déformation de Massalia); un petit bronze de Copia Felix (1). Enfin, ce qui est particulièrement caractéristique, Pommiers a fourni : 51 bronzes attribués anciennement à Galba, généralement en mauvais état; 325 bronzes avec la tête de Janus, et le lion courant ou au repos, au revers; 932 monnaies d'or, d'argent et de bronze, au nom de Criciru.

Ces relevés ont permis de dire avec vraisemblance que les

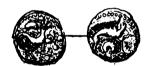


Fig. 558.

bronzes à la tête de Janus devaient être classés aux Suessiones (2) et que les pièces de *Criciru* appartiennent aussi au même peuple.

5. Remarquons que la station d'Ambleny (Aisne) a fourni aussi 54 pièces de

Criciru (39 0/0 des monnaies recueillies sur ce point), et plusieurs bronzes à la tête de Janus (3), sans parler d'une trouvaille de statères d'or de Criciru (Voy. mon Inventaire, n° 8). Citons particulièrement aussi un bronze avec oiseau (Coq? Fig. 558).

⁽¹⁾ J'ai dit que j'avais reconnu un exemplaire de la première monnaie de Copia dans un bronze signalé d'abord comme grec (R. N., 1901, p. 532).

⁽²⁾ Bull. archéol. du Comité des trav. hist. et scient., 1897, p. 545-546; R. N., 1899, p. 269.

⁽³⁾ O. Vauvillé, R. N., 1899, p. 270; cf. 1886, p. 200, et 1893, p. 322.

6. Caranda (à 8 kil. de Fère-en-Tardenois), dans son immense nécropole, a donné un certain nombre de monnaies gauloises : (1) 1 bronze avec personnage au torques (déformé); 2 bronzes des Leuci (dont un avec tête sous le sanglier); 1 bronze des Senones (cheveux hérissés; quadrupède et trois points); 2 bronzes à la tête de Janus; 2 bronzes des Parisii ou Silvanectes (Cf. Fig. 341); 1 bronze Silvanectes au fleuron; 1 bronze des Lingones ou Senones; 1 bronze des Senones aux quadrupèdes affrontés; 1 petit bronze carnute avec quadrupède à gauche.

7. A Sablonnière, qui est un faubourg de Fère-en-Tardenois, dans un cimetière mixte fouillé aussi par Frédéric Moreau, on a recueilli : 1 bronze Senones (?); 1 au personnage avec torques; 1 avec la tête de Janus; 1 aux animaux affrontés; 2 bronzes des Silvanectes (2).

8. La station de Grigny, arrondissement de Soissons (Aisne) (3), a fourni des bronzes attribués aux Meldi, aux Silvanectes (deux animaux affrontés), d'autres au personnage avec le torques, avec le quadrupède déformé (au droit, la tête est figurée par un globule d'où rayonnent quatre languettes terminées par des globules), des bronzes des Leuci et de *Criciru*, un quart de statère de la région de Calais, des bronzes carnutes à l'oiseau; un bronze coulé (Ædui; dit autrefois Allobroges; cf. *Fig. 109*).

9. A Azy (canton de Château-Thierry), on a recueilli vingt-huit monnaies gauloises : 5 des Senones (Ullucci; type des quadru-

(1) Relevé fait par L. Maxe-Werly, en 1876, et communiqué par M. A. de Barthélemy. Ce relevé cite probablement des pièces indiquées, d'autre part, par l'ouvrage suivant. Dans l'Album Caranda, pl. 43, nouvelle série (Les Fouilles d'Aiguisy, Aisne, 1884, Saint-Quentin, 1885), on trouve sous les nº 5 à 9, un bronze Criciru et un bronze tête de Janus (Armentières), 1 bronze des Silvanectes (Sablonnière); 1 bronze avec guerrier au torques (Aiguisy); 1 or Morini, uniface (Arcy-Sainte-Restitue). Dans le même recueil (Les fouilles d'Armentières, Aisne, 2° année, 1882, pl. XXX, 4 et 5) il y avait déjà un bronze au coq déformé (Sablonnière); un bronze avec le sanglier et ligne de points au-dessous (Armentières).

(2) Relevé fait par L. Maxe-Werly et lettre de Fr. Moreau en 1877; communiqués par M. A. de Barthélemy. Voy. aussi note précédente.

(3) Minouflet, Notes sur les monnaies gauloises recueillies dans la station antique de Grigny, dans Annales Soc. histor. et archéol. de Château-Thierry, 1895, p. 99-111, fig.

pèdes affrontés); 8 Criciru; 7 pièces à la tête de Janus; 1 Remo aux trois têtes; 4 Silvanectes (dont le type au fleuron); 1 Epenos et 2 Roveca; 1 bronze coulé au guerrier tenant une lance (Cf. Fig. 395) (1).

10. Attichy (Oise) a donné quelques pièces gauloises : 1 bronze avec lion (Veromandui?); 1 avec les animaux affrontés (chèvres R sangliers); 2 bronzes avec tête casquée et cheval; 2 *Criciru*; 1 *Pixtilos* au griffon terrassant un homme et 1 autre au cavalier (2).

11. A Saint-Georges-en-Chaussée (? Oise), on a recueilli des bronzes des Veromandui (lion au RL), 1 *Pixtilos* au temple, 1 bronze au quadrupède déformé (Cf. *Fig. 109*); 1 bronze des Senones, et enfin un bronze du type des Véliocasses (personnage courant), portant la légende *Epadunac* (3).

12. Au Mont-Berny (canton de la Queu Saint-Étienne, forêt de Compiègne, près de Pierrefonds, Oise), des fouilles faites par A. de Roucy ont fourni : un quart de statère d'or, lisse au droit, avec cheval et quatre globules au B2; une petite pièce d'argent, de types semblables; 2 bronzes au lion (7220; déformation probable des bronzes Atisios-Remos); 1 bronze au coq; 1 de Roveca au lion (4).

13. A Pierrefonds, on a recueilli 6 pièces de Criciru (5).

14. En novembre 1893, la collection de M. Séron contenait les monnaies suivantes recueillies à Champlieu (Oise) : 7 bronzes de *Criciru*; 7 bronzes à la tête de Janus; 4 bronzes au personnage avec torques; 4 bronzes des Senones avec animaux affrontés; 6 des Leuci; 2 bronzes des Silvanectes au cheval; 1 bronze des Silvanectes à la rosace; 1 bronze des Carnutes avec l'aigle; 1 bronze au bucrâne (Cf. Fig. 397); 1 Epenos; 1 au quadrupède entre trois globules (Senones) (6).

(1) O. Camuzon, Fouilles d'Azy. Château-Thierry, Imprim. mod. [1903], 18 p., pl. et fig.; p. 13 à 16.

(2) J. de Laprairie, dans Bullet. soc. archéol. de Soissons, t. III, 1849, p. 115-118. — Il y aurait aussi un Remos-Atisios (O. Vauvillé, Inventaire arr. de Soissons, p. 25).

(3) R. N., 1898, p. 131; cf. A. de Barthélemy, Congrès intern. de Numism., Paris, 1900, p. 79. — Je crois que le nom de la localité n'est pas certain.

(4) Note communiquée par A. de Roucy.

(5) Bull. soc. archéol. de Soissons, t. XIV, 1860, p. 116.

(6) Relevé fait par M. Vauvillé et communiqué par M. A. de Barthélemy.

15. Sur divers points de la forêt de Compiègne ont été recueillies de nombreuses monnaies, conservées aujourd'hui au Musée des Antiquités Nationales, à Saint-Germain-en-Lave : 1 Virici ; 1 bronze avec aurige accroupi sur le cheval (cf. 8398, tr. à Meaux); 1 bronze au rameau; 1 Andobru?; 1 Pixtilos au type de la main; 9 bronzes Bellovaci (sanglier incomplet et globules; cf. Fig. 351); 4 Carnutes à l'aigle; 1 autre à l'aigle de face sur poisson; i bronze Snia (ou Cnia); 38 bronzes au personnage avec torques; 1 bronze dit des Essui avec palme derrière le cheval; 10 Germanus; 1 autre barbare à légendes défigurées; 8 Leuci au sanglier; 1 bronze coulé dit des Mandubii, avec Ma (Cf. Fig. 110); 1 bronze Arc au taureau; 3 bronzes Roveca; 3 Epenos; 1 autre, déformé; 1 bronze Roveca Arcan (avec les deux mots du côté de la tête); 1 Roveca bilingue; 1 autre, déformé; 2 bronzes coulés dits des Parisii (avec une sorte de chaudron sous le cheval); 15 bronzes à la tête de Janus et au lion: 2 Remo aux trois têtes; 2 Atisio; 2 Giamilos-Senu; 1 Eccaios; 3 bronzes déformés avec oiseau (cf. Senones); 1 Senones (cheval et 6 globules); 14 bronzes coulés à la tête échevelée (R2 quadrupède et 3 globules); 13 bronzes et une moitié, série des quadrupèdes affrontés; 3 bronzes coulés des Silvanectes avec l'ornement en forme de swastika; 3 bronzes et une moitié, Silvanectes, avec cheval et croisette au-dessous (Cf. Fig. 340); 1 autre variété (7859); 2 autres et une moitié (7862); 1 argent Criciru; 23 bronzes Criciru; 1 Suticos-Ratumacos; 2 Veliocasses au personnage courant; 1 bronze Veromandui au sanglier déformé; 1 Veromandui au lion; 2 bronzes au coq; 2 bronzes au taureau déformé (cf. Mont-Beuvray; Rev. archéol., 1881, t. XLI, pl. VII, 51 et 52) (1).

16. A Hermes (arr. Beauvais, Oise), notons : 1 bronze Criciru; un Togirix; 1 bronze coulé des Senones; 1 argent et 4 bronzes

(1) H. de la Tour, Monnaies gauloises recueillies dans la forêt de Compiègne, dans R. N., 1894, p. 12 à 46, pl. I (Extr. in-8°, 35 p.). Je citerai la phrase suivante, qui est particulièrement intéressante pour l'étude de la circulation monétaire : « Les Criciru et les Janus au lion barbare sont fréquents dans ces deux dernières stations [Compiègne et Pommiers], situées sur les deux rives opposées de l'Aisne, et rares à Ambleny qui se trouve, au contraire, sur la même rive que Compiègne. Seulement à Ambleny et à Pommiers, l'or se rencontre quelquefois, tandis qu'il ne s'est jamais trouvé à Compiègne (p. 18). »

des Ædui; 1 bronze coulé Bellovaci; 2 bronzes des Carnutes à l'aigle; 1 bronze avec coq à tête humaine; 2 Leuci; 1 bronze attribué aux Catalauni; 1/4 statère d'or et 6 bronzes des Veliocasses (1).

17. A Vendeuil-Caply (arr. Clermont, Oise), on a signalé d'une part : 1 bronze *Toutobocio*; 1 *Ratumacos*; 2 Massalia; 1 *Eccaios* (2). Et, d'autre part, le Cabinet de France, possède, avec cette provenance, les pièces suivantes : bronze coulé avec serpent (*Cat. B. N.*, 5700); bronze avec cheval et sanglier au-dessous (6210); bronzes des Veliocasses au personnage courant (7273, 7276, 7283, 7287, 7292, 7298, 7313); bronze *Epenos* (7625); bronze des Bellovaci avec sanglier (7922); bronze *Nirei-Mutinus* (7976); bronzes des Ambiani (cheval, deux chevaux affrontés, cheval et sanglier, cheval au droit et au revers : 8477, 8517, 8528, 8531); 1 *Viriciu* (8554); 1 bronze au rameau-foudre (8632) 2 bronzes avec tête à cheveux hérissés (8654, 8659); 1 argent *Solima*; bronzes des Leuci (9094, 9121, 9180, 9184, 9190); 1 denier d'argent *Domisa* (10064).

18. De Beauvais le Cabinet de France possède : 1 bronze avec cheval et sanglier au-dessous (6206); 1 bronze Bellovaci (sanglier; 7912); 1 Viriciu (8563); 1 bronze au rameau-foudre (8618).

19. Le Mont-César (3), oppidum au-dessus de Bailleul-le-Sec (Oise), a contribué à former, pendant un siècle, les collections numismatiques de divers amateurs de la région, qui ont malheureusement été dispersées. Une seule a été bien étudiée; c'est celle de M. Isidore Berton, formée à la suite de fouilles en 1878 (4). Ces

(1) O. Vauvillé, Inventaire des m. gauloises dans l'arr. de Soissons, p. 27.

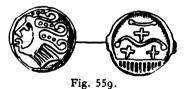
(2) Ibid., p. 27. — Parmi les pièces que Montfaucon a réunies sur la pl. LII de l'Antiquité expliquée (t. III, 1^m partie, 1719, p. 88), et qui provenaient, pour la plupart, de la même localité, je citerai : Sollos, Ullucci, Senones à tête barbue, Giamilos, Pixtilos (1° figure assise; 2° chienne); Catal.; Vandenos; Luxterios; Segusiaus-Arus; Solima (arg.).

(3) Dit aussi : camp de Bailleul, camp de Froidmont, camp de Bresles. Le Mont-César a été identifié avec *Ratumagus*.

(4) Fouilles exécutées en 1878, par M. Isidore Berton; Le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain (Oise), oppidum gaulois et camp romain; étude archéologique et hist., par M. Renet. Paris, 1879, p. 29 à 39. A. de Barthélemy, Note sur les monnaies gauloises trouvées au Mont-César (Oise), gr. in-8°, 19 p., 3 pl. (Extrait de la Rev. archéol., 1881, pl. V à VII). Cette seconde étude est très

pièces proviennent surtout d'une cachette, qui semble représenter le pécule d'un Gaulois. On y trouve, entre autres pièces : 1 statère des Atrébates; 1 bronze à l'androcéphale (dont 6 exemplaires ont été trouvés à Poitiers); 4 bronzes avec quadrupèdes adossés; 2 autres avec cheval au revers (Ambiani); 3 bronzes avec deux chevaux affrontés (B2 cheval; au-dessus tête humaine); 6 bronzes (animal cornu entre deux oiseaux?); plusieurs varietés du bronze des Veliocasses au personnage courant, notamment un portant au revers un cavalier armé d'un javelot (nº 14 de l'article de M. de Barthélemy; Voy. Fig. 370); 4 bronzes avec personnage agenouillé et cheval androcéphale; 6 bronzes avec la tête de loup (?) et le cheval ailé; 1 argent Togirix; 1 Criciru; 1 Viriciu; 2 bronzes au coq; 4 bronzes des Carnutes à l'aigle; 2 bronzes avec quadrupède au-dessus d'un cheval; 7 bronzes dits des Tricasses; 3 bronzes aux têtes inversées (Voy. p. 393); un, déformation du type précédent; 17 bronzes coulés avec tête à droite et deux S croisés formant swastika; 1 autre avec tête grossière de face et swastika au revers; 1 bronze coulé avec aigle (cf. Dict. arch. G., nº 221); 4 petits bronzes au quadrupède déformé; 11 bronzes coulés au cheval entre trois globules (Senones); 6 bronzes Leuci; 14 autres, déformations du type précédent (Dict. arch. G., nº 200. – Voy. plus haut Fig. 404); 6 bronzes au personnage avec torques (Fig. 395); 5 bronzes coulés au quadrupède déformé avec queue en S; 11 bronzes coulés à l'animal formant triskeles (Voy. Fig. 109); 18 bronzes coulés avec sanglier et trois globules (défor-

mation des Leuci); 7 déformations diverses de bronzes coulés au quadrupède déformé; 17 autres analogues plus gros avec la tête au diadème formé par deux barres; 2 bronzes coulés avec carrés et



cercles (île de Bretagne; Atlas, pl. XLI, 9541); une pièce de bronze, d'un type très particulier, dont le Rést probablement, comme le suppose M. A. de Barthélemy, le dernier degré de la dégénérescence d'un quadrupède (Fig. 559).

importante, car elle contient la description et les figures de plusieurs pièces, qui ont été omises dans l'Atlas des m. gauloises, ou mal reproduites.

20. Sur un plateau à Hédouville (Seine-et-Oise), on a recueilli un bronze coulé des Ambiani, un bronze des Veliocasses au personnage courant, 1 Q. Doci, 1 Remos aux trois têtes, 1 Leuci au sanglier, 1 Senones (cheval et globules), 1 bronze coulé au guerrier avec torques, 1 pièce d'or globuleuse, 1 bronze de Nemausus (1).

21. Pendant l'été de 1863, on recueillit à Paris, dans la Seine, le long de l'île Notre-Dame, un bon nombre de monnaies gauloises. En voici une liste, qui est probablement loin d'être complète (2) :

Un bronze des Lingones; 8 Senones aux chèvres affrontées; 2 avec AГH∆; 24 bronzes attribuées aux Parisii; 3 Bellovaci; 1 Orgetirix; 1 Koiiaka; 1 Pixtilos à l'aigle, et 1 au cavalier; 1 Pennoovindos; 1 Meldi; 3 Catalauni [probablement des bronzes avec le personnage au torques); 2 Carnutes; 6 Criciru; 2 Suticos; 2 « Tricasses » [c'est-à-dire la pièce de notre Fig. 396]; 2 Suessiones; 3 Leuci; 6 Eccaios; 1 bronze Toc; 1 argent Togirix; 3 Eduens; 1 Viredios; 1 Abudos; 4 Carnutes au loup; 2 Divitiac; 2 Veliocasses; 3 Ateula; 2 Ullucci.

22. A Orléans, près de l'ancien pont, vis-à-vis de la rue Sainte-Catherine, dans la Loire, on a recueilli de nombreuses monnaies gauloises. En 1870, des monnaies des Carnutes et 1 Criciru. De 1872 à 1874, sur 293 pièces, il y avait 237 Carnutes; le reste appartenait aux séries suivantes : Turones, Ædui, Sequani, Togirix, Treveri; 2 pièces d'or globuleuses; Bituriges, Solima; Allobroges (?); bronze avec bucrâne et quadrupède; Senones, Lingones, Leuci; Pixtilos; 1 or des Bellovaci; pièces armoricaines et de Massalia. En 1898, la récolte comprenait encore 1 quart de statère carnute à l'aigle, 1 autre pièce d'or avec tête et cheval, 32 bronzes carnutes, 1 Pixtilos, 3 armoricaines (3).

(1) Rev. archéol., 1887, II, p. 242-243, fig. (pièces entrées au Musée de Saint-Germain-en-Laye).

(2) Elle a été dressée par F. de Saulcy; communiquée par M. A. de Barthélemy.

(3) L'abbé Desnoyers, Objets trouvés dans la Loire durant l'été de 1870 p. 7 et 8 (Extr. des Mém. Soc. arch. et hist. de l'Orléanais, 1871); Nouveaux objets tr. dans la Loire pendant les années 1872, 1873 et 1874 (Extr. même périodique, 1875), p. 3 et s.; Les fouilles de la Loire en 1898, dans Mém. Soc. archéol. Orléanais, t. XXVIII, 1902, p. 393 et s.

23. Près d'Orléans, au pont de Vierzon, c'est-à-dire sur un point peu éloigné qui faisait partie de la même agglomération, dans l'antiquité, on a recueilli 93 monnaies gauloises, en 1894. Voici, en résumé, le relevé de l'abbé Desnoyers : 1 Tasgetios; 41 Carnutes (aigle); 4 Carnutes [mal déterminées]; 1 Senones; 1 armoricaine; 1 Arverni; 6 Pixtilos [RL non indiqué]; 4 Pixtilos (cavalier); 1 Pixtilos (lion); 1 Turonos-Cantorix; 1 Volcae Arecomici; 1 Germanus; 3 Sequani; 1 drachme de Massalia; deux pièces coupées de Nemausus (1).

24. Dans un champ de la commune de Santeau (canton de Pithiviers), en 1884, on a trouvé : 3 bronzes avec cheval galopant; 3 Carnutes, à l'aigle et à l'aiglon; 3 à l'aigle éployé; 3 au taureau déformé et diverses romaines (2).

25. Près d'Artenay (Loiret), on a recueilli 200 ou 300 monnaies des Carnutes, des Suessiones, etc., dont quelques unes avec les légendes Cricironi, A. Hir Imp.-Inecriturix, Tasgetios-Elkesoovix, Pixtilos, Catal (3).

26. Dans l'Aube, Arcis-sur-Aube a fourni de nombreux bronzes coulés, attribués souvent aux Tricasses; l'ancienne station de Blanum (finage d'Auxon) a donné 1 bronze des Senones et 1 des Remi (aux trois bustes); Bar-sur-Aube a fourni 9 bronzes des Leuci; dans un ancien cimetière à Dampierre (arrondissement d'Arcis-sur-Aube), on a recueilli un statère « à l'œil », 1 bronze des Remi (aux trois bustes), et 1 des Leuci; à Landreville (arrondissement de Bar-sur-Seine), 2 bronzes des Leuci, 1 dit des Tricasses, 1 au personnage accroupi; au lieu dit *le Bois-la-Sainte*, à Mailly (canton d'Arcis-sur-Aube), 2 bronzes Leuci, 1 Senones, 1 Sequani; à Pouan (canton d'Arcis-sur-Aube), 1 bronze dit des Catalauni, 1 Leuci et 2 Senones (Pièces déposées à la Bibliothèque populaire de Pouan); dans un ancien cimetière à Saint-Loup-de-Buffigny (arrondissement de Nogent-sur-Seine), 1 bronze Aulerci,

(1) Les fouilles de la Loire en 1894, dans Mém. Soc. arch. et histor. de l'Orléanais, t. XXVIII, 1902, p. 382-392.

(2) Bull. Soc. archéol. de l'Orléanais, t. VIII, 1883-84, p. 247.

(3) C. Fr. Vergnaud-Romagnési, dans R. N., 1836, p. 383, 386-388, pl. X; La Saussaye, dans R. N., 1837, p. 81; cf. Cat. B. N., p. 137. Le Dict. archéol. de la Gaule, s. v., dit que ces pièces ont été recueillies dans diverses localités, aux environs d'Artenay. — J'ai corrigé la lecture de deux des pièces signalées. 2 Senones, 1 Meldi, 3 Remi (aux trois têtes), 1 au personnage accroupi, 2 Leuci; à Troyes, des pièces de Massalia, de Nemausus (sanglier), des Senones, des Sequani, des Remi et 7 des Leuci (1).

27. Au camp de La Cheppe (Marne), oppidum du Vieux-Chalons, dit camp d'Attila, on a trouvé des centaines de bronzes au personnage avec torques (2) et, à plusieurs reprises, diverses autres monnaies gauloises, en particulier : 1 Atisios Remos, 2 Remi (aux trois têtes), 1 Ullucci, 1 Roveca, 1 pièce autrefois attribuée à Galba, roi des Suessiones, 1 Leuci, 1 à la tête de Janus (3).

28. A Langres (Haute-Marne), sur 440 pièces gauloises, on a déterminé 223 bronzes coulés (aux trois défenses de sanglier?) dits des Tricasses, 18 bronzes coulés portant seulement d'un côté un globule dans un cercle, 170 avec les têtes inversées et le sanglier au revers, des déformations du type du taureau, 11 Germanus, 3 Ekrit, 30 Kaletedou, 4 Ædui, 4 Solima, 1 Orcetirix-Atpili f., 2 Ateula-Ulatos, et diverses en petit nombre (4).

29. A La Grange-Frangy, près de Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire), on a recueilli les monnaies suivantes : 1 Criciru, 1 Pixtilos (cavalier ailé), 3 Turonos-Cantorix, 1 Alau (lion), 1 Medioma; 3 Remi (aux trois têtes); 2 Ullucci; 1 Giamilos-Senu; 1 Arec; 1 Viretios; 1 bronze (tête de Janus); 1 Durnacos; 4 bronzes au quadrupède déformé; 3 bronzes dits des Tricasses; 1 bronze coulé avec Caesar et le taureau; 6 pièces de Nemausus et 5 moitiés (5).

30. A Mâcon, dans la Saône, on a recueilli des monnaies des Allobroges, des Senones, des Volcae, des Ædui, de Q. Doci Sam f., Kaletedou, Sequanoiotuos, Togirix, Cose-Calitix, Auscro-Durnac, Bri-Coma, Ambili-Eburo, Abudos, Dubnorex. Au barrage de la

(1) L. Le Clert, Musée de Troyes; monnaies gauloises, 1897, p. 20 à 28 et passim.

(2) A. de Barthélemy, Note sur les m. gaul. tr. au Mont César, p. 14.

(3) Bullet. Soc. Antiq. de France, 1881, p. 173.

(4) Pistollet de Saint-Ferjeux, Notice sur les monnaies des Lingons..., dans Annuaire Soc. fr. de Numism., t. II, 1867, p. 42 et s., pl.; Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 68.

(5) Jules Chevrier, Fouilles de la Grange-Frangy, exécutées en novembre 1865, 1867, p. 11 et s. (Extr. des Mém. Soc. d'hist. et d'archéologie de Châlonsur-Saône, 1869, p. 226 et s., pl. VI).



pile de la Truchère à la Saône et en aval du pont de Mâcon, des bronzes Atisios-Remos (1).

31. Sur l'emplacement de l'oppidum de Vertillum (Vertault, Côte-d'Or), on a recueilli les monnaies gauloises suivantes : 1 bronze coulé des Ambiani? (Tête à dr. BL Sanglier à g.); 2 *Pixtilos* (au griffon terrassant un homme); 11 bronzes coulés dits des Tricasses (aux trois défenses de sanglier?); 2 bronzes coulés des Senones (5 points sous le cheval); 4 bronzes coulés aux têtes adossées en sens inverse (Voy. p. 393); 4 bronzes *Germanus*; plusieurs bronzes et moitiés de Nemausus, et un bronze breton de Cunobelinus (2).

32. Les environs de Châtillon-sur-Seine ont fourni au Musée de cette ville les pièces suivantes : 3 argent Solima; 2 argent Q. Doci Sam f.; 1 argent Caledu; 5 argent Ædui; 1 quart de statère de l'Est (cheval retournant la tête en arrière; dessous rosace); 1 quart de statère attribué aux Ædui (cf. Cat. B. N., 4845); 1 bronze Remo; 1 bronze au guerrier avec torques; 1 bronze des Bituriges avec Isunis; 2 bronzes coulés Togirix; 1 bronze Ullucci; 11 Germanus; 6 bronzes coulés dits des Tricasses; 3 aux têtes adossées en sens inverse; 6 dégénérés du type précédent (têtes figurées par des croissants séparés par une barre; R2 sanglier informe); 11 bronzes coulés des Leuci (dont un avec tête humaine sous le sanglier); 1 bronze Ekrit; 1 bronze coulé avec le swastika; 2 bronzes coulés des Sequani avec Teut en creux; 1 bronze coulé (type commun au Beuvray); 8 bronzes coulés des Senones; 1 des Ædui avec Alau et lion (3).

33. A Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), et plus spéœialement dans les fouilles pratiquées près de Grésigny, c'est-à-dire sur l'emplacement considéré à juste titre comme celui où eut lieu le grand effort de la dernière bataille entre les Gaulois et les Romains, on a recueilli de nombreuses monnaies dont voici une liste abrégée (4).

(1) Dict. archéol. Gaule. La curieuse hémiobole (?) avec la tête casquée et un trêfle au \mathcal{R} (Cat. B. N., 4849), a été trouvée aussi dans la Saône, à Mâcon.

(2) Je dois ce relevé à M. Lorimy qui a eu l'obligeance de le faire d'après les pièces conservées au Musée de Châtillon-sur-Seine. — Les pièces des Ambiani et de Pixtilos, un Germanus et un bronze des Leuci ont été signalés par M. F. Daguin, dans Bullet. Soc. Antiq. France, 1899, p. 299.

(3) Je suis également redevable de cette liste à M. Lorimy.

(4) Les guerriers gaulois cachaient leur pécule sous l'umbo de leur bouclier,

104 deniers de la République romaine parmi lesquels le plus récent est de l'an 700 de Rome; 26 deniers de l'Italie méridionale; 4 deniers, frappés en Espagne, antérieurs à 682 de Rome; 3 statères au type de Vercingétorix et 1 pièce d'argent à un type semblable; 1 statère de Vercingétorix de bas métal; 5 bronzes Cunuanos (ou Adcanaunos); 7 bronzes Caledu; 8 argent Pictilos; 3 Epad: 50 Epad-Cicedubri; 5 Cambil; 2 statères à l'oiseau audessus du cheval (Voy. Fig. 175); 1 statère Abudos; 1 statère Solima; 1 bronze Osnaii; 1 Isunis; 6 argent Solima; 7 Diasulos; 6 argent des Bituriges et 1 avec Cam; 1 bronze Bucios ou Bugios; 1 pièce des Cadurci (?); 4 bronzes des Carnutes avec aigle et serpent et 1 avec aigle et aiglon; 19 Vandenos et 12 Caliageis; 1 Tasgetios; 27 argent des Ædui; 2 Kaledou; 14 Anorbo-Dubnorex; 4 Dubnocov, et une variété à la tête coupée; 12 Litavicus; 4 Epomed; 5 des Lemovices avec la tête au-dessus du cheval; 1 bronze coulé des Leuci au sanglier; 2 pièces d'argent Durnacos-Auscr.; 32 bronzes coulés attribués aux Mandubii ou aux Lingones; 2 oboles de Massalia; 4 pièces de billon des Petrucorii; 1 statère des Pictones avec le différent de la main; 1 bronze des Pictones; 10 argent Vepotal au guerrier et 1 au lion; 2 Remo aux trois têtes; 1 statère présumé des Santones avec SA sous le cheval; 1 bronze coulé des Senones aux animaux affrontés; 6 Ullucci; 12 bronzes coulés des Sequani; 16 argent Sequanoiotuos; 72 Togirix; 18 Q. Doci Sam. f.; 1 Deiouigeacos; 1 pièce des Treveri; 2 dites des Tricasses; 1 bronze des Veliocasses au personnage courant; 3 Volcæ Tectosages et 1 du même type, fabrique de Germanie; 3 bronzes au cheval buvant dans un vase (Ædui); 15 indéterminées. En tout, 619 pièces dont 487 gauloises parmi lesquelles 103 des Arverni, proportion qui s'accorde bien avec le rôle prépondérant joué par ce peuple sur le sanglant théâtre d'Alise; le reste des monnaies celtiques est réparti entre vingt-trois autres peuples gaulois (1). Le

car on a recueilli, dans les tranchées d'Alise, de nombreuses monnaies gauloises placées dans ces conditions (cf. S. Reinach, *Cat. sommaire;* Musée de Saint-Germain-en-Laye; 3^e éd., p. 107). — Ceci me fait souvenir que, chez les Germains, le plus grand déshonneur était d'abandonner son bouclier (Tacite, *Germ.*, VI).

(1) La description complète des pièces, recueillies dans les fouilles d'Alise, est donnée dans : Napoléon, *Histoire de Jules César*, t. II, p. 555-561.



fait que plusieurs pièces recueillies à Alise étaient inconnues avant les fouilles (1), prouve suffisamment qu'elles n'ont pas été enterrées dans le sol d'Alise-Sainte-Reine pour les besoins d'une cause, qui d'ailleurs se défend déjà suffisamment par l'étude du texte de César.

Postérieurement aux fouilles officielles, on a encore trouvé des monnaies gauloises dont un certain nombre sont au musée d'Alise. Parmi ces pièces, recueillies sans doute sur divers points, il y a 5 *Ekrito*, 2 *Germanus*, 1 *Ninno-Maus* (qui serait entré dans la coll. Saulcy) (2).

34. A Beaujeu (arr. de Gray, Haute-Saône), dans un cimetière au lieu dit *le Polot*, au cours de fouilles exécutées en 1861, on trouva les monnaies suivantes : 3 *Turonos-Cantorix*; 1 *Durnacos-Auscro*; 1 bronze *Abudos*; 2 argent *Q. Doci*; plusieurs Togirix; nombreux bronzes coulés des Sequani (quadrupède déformé) et de *Q. Doci*; 1 avec **DOC** au-dessus du quadrupède (pl. C, 11); 1 *Germanus*; 10 pièces coupées (3).

35. A Mandeure (Doubs), on a trouvé, à plusieurs reprises, des monnaies gauloises parmi lesquelles de nombreux Togirix, des Q. Doci Sam. f., des Kaletedou, Turonos-Cantorix, Durnacos-Auscro, Diasulos (4).

36. A Chataillon (commune de Bart, canton de Montbéliard, Doubs), au lieu dit le *Camp des Romains*, on a recueilli : 9 bronzes coulés avec le quadrupède à queue en **S**; 1 argent Ædui; 1 *Togi rix* d'argent et 1 de bronze; 2 *Kaletedou;* 1 bronze au rameaufoudre (5).

Cf. F. de Saulcy, dans Journal des Savants, 1880, p. 563, et dans Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 37 et 38. Les pièces ont été déposées au Musée des Antiquités nationales; un certain nombre sont gravées dans le Dict., sous les nº 164 à 184 des planches de monnaies.

(1) A. de Barthélemy, dans Rev. des quest. histor., t. III, 1867, p. 65.

(2) Renseignement communiqué par M. A. Changarnier, qui possède des pièces de cette provenance (En particulier un *Isunis* avec la légende sur les deux côtés). — Voy. encore, pour les monnaies recueillies à Alise, G. Charleuf, *Quelques mots sur Alise Sainte-Reine*, 1863, pl. I.

(3) A. Gevrey, Cat. des m. gauloises et romaines trouvées à Beaujeu, dans Mém. Commission archéol. Haute-Saône, t. III, 1862, p. 125-150, 3 pl.; cf. Dict. archéol. Gaule, I, p. 129, et Annuaire Soc. Num., 1867, p. 56.

(4) Cl. Duvernoy, Jans Mém. Soc. Antiq. France, t. XLIV, 1883, p. 41-42.

(5) Note communiquée par L. Maxe-Werly.

37. A Besançon, outre les nombreux bronzes coulés recueillis au cours des dragages du Doubs, on a trouvé sur la place Saint-Jean, 6 pièces des Sequani, 1 des Leuci, 1 bronze au lion de Togirix, 1 *Turonos-Cantorix* et 3 *Germanus* (1).

38. L'ancienne Bibracte, le Mont-Beuvray (canton de Moulins-Engilbert, Nièvre), a fourni de 1867 à 1898, 1033 monnaies gauloises, dont 4 en or, 202 en argent, 119 en bronze (frappées) et 708 autres en bronze (coulées) (2). Voici le résumé de l'inventaire : 1 Aduatuci (quatre bustes de cheval en croix); 1 Ambiani (3 chevaux autour d'un annelet central); 1 Ambiani (sanglier et cheval); 1 argent Epad; 1 bronze arverne Caledu; 1 bronze Verga (3); 1 bronze Atrebates au rameau-foudre; 1 Andobru-Carma; 3 Pixtilos au griffon; 1 Bellovaci (cheval); 22 bronzes du groupe Vandenos-Caliageis, très oxydés; 1 bronze Bituriges (cheval); 1 bronze Abudos; 2 Isunis; 8 argent Solima; 1 bronze Col. Cabe; 17 bronzes des Carnutes (Aigle seul ou avec aiglon); 1 bronze des Carnutes au loup (Voy. Fig. 246); 1 au cheval et sanglier (6202); 1 Magurix; 1 à l'aigle éployé; 1 avec oiseau à gauche; 16 argent Ædui avec lyre; 28 argent Ædui, avec annelet au-dessus et au-dessous du cheval; 2 autres avec croisette au lieu de l'annelet supérieur; 11 autres avec annelet à tige horizontale devant le cheval; 1 autre avec deux annelets passés l'un dans l'autre, au-dessus du cheval; 3 Orcetirix-Atpili f; 1 Eduis-Orcetir; 2 Diasulos; 4 Doubno; 1 Anorbo-Dubnorx; 2 Dubnocov-Dubnoreix; 315 bronzes coulés au quadrupède déformé (le diadème de la tête est

(1) Mém. Soc. émul. du Doubs, 1872, p. 498.

(2) Joseph Déchelette, Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray, de 1867 à 1898, dans R. N., 1899, p. 129-172, fig. L'inventaire analogue donné par A. de Barthélemy ne contenait que 525 pièces (Rev. archéol., 1870-1871, p. 16-33 = Mém. Soc. éduenne, 1873, pl. 1; t. & p. de 30 p., Autun, 1872. La planche a été reproduite dans l'album qui accompagne l'ouvrage de J.-G. Bulliot, Fouilles du Mont-Beuvray, 1899). Cf. aussi Dict. arch. Gaule, nº 185 à 232 des pl. de monnaies (pièces déposées au Musée des Antiquités nationales). — Les monnaies de bronze recueillies au Mont-Beuvray sont souvent frustes.

(3) Les monnaies des Arverni sont rares à Bibracte. M. J. Déchelette en donne la raison suivante : « Les vieilles haines des Eduens pour leurs voisins de l'Ouest paralysaient le développement du négoce entre les deux peuples » (L'Oppidum de Bibracte, guide du touriste et de l'archéologue, [1903], p. 66).

formé soit de deux barres soit de trois); 12 autres de petit module; 126 bronzes coulés, avec tête casquée et taureau à queue en S couché (Voy. Fig. 108) (1); 115 bronzes coulés avec animal formant triskeles (Voy. Fig. 109); 37 bronzes coulés Segisu en creux (Figure sur un quadrupède); 8 bronzes coulés Alaucos en creux (lion à g.); 33 bronzes coulés Alau (lion à dr.); 20 bronzes coulés avec aigle éployé tenant quelquefois un serpent dans son bec; o bronzes au cheval avec ovale perlé au-dessus et rouelle audessous (2); 16 bronzes au quadrupède buvant dans un vase; 1 statère d'or Helvetii; 1 quart de statère Helvetii; 3 argent Helvetii au rameau; 1 argent Ninno; 1 bronze coulé Leuci; 2 bronzes au personnage tenant un torques; 1 au personnage accroupi; 2 Longostalètes; 22 oboles très frustes de Massalia; 5 petits bronzes massaliètes au taureau; 4 argent Vepotal; 1 statère Remi (type de l'œil très déformé); 1 bronze Remi aux trois têtes; 3 Arivos-Santonos; 1 Segusiaus-Arus; 2 bronzes Segisu (oiseau sur un bucrâne); 7 bronzes coulés des Senones (cheval entre trois globules); 3 autres aux animaux affrontés; 5 autres au cheval à gauche; 1 autre au sanglier (7445); 4 Ullucci; 13 argent Sequanoiotuos; 23 argent Q. Doci Sam f.; 7 argent Togirix; 1 Criciru; 1 Arec; 13 pièces d'argent au cavalier (Durnacos-Auscro, Com, etc.); 1 obole Durn-Ausc, au type massaliète (3); 24 argent de la série Kaletedou; 1 argent incertaine avec fleur crucifere et... VOYS (cf. Dict. arch. Gaule, nº 208); 3 Ateula; 1 bronze coulé aux têtes inversées (R Sanglier); 1 bronze Ekrito; 15 bronzes coulés au taureau déformé avec lyre ou torques audessus; 1 bronze avec deux S accolés (peut-être inédit); 1 bronze des Veliocasses, avec tête coupée au-dessus du cheval galopant à droite (4); 1 bronze CESICOV (R2 cheval) (5); 1 statère de mauvais or avec oiseau éployé au-dessus d'un cheval; 19 Germanus.

(1) Cette série n'offre pas de variétés. M. J. Déchelette en a conclu logiquement que l'émission de cette pièce avait été de courte durée (R. N., 1899, p. 141).

(2) Sur ces pièces des Ædui, voy. plus haut p. 409 et 410.

(3) M. A. de Barthélemy a signalé 5 de ces oboles avec la provenance du Beuvray (R. N., 1884, p. 5). M. Déchelette n'a pu en retrouver qu'une seule (R. N., 1899, p. 155).

(4) Musée des Antiquités Nationales; A. de Barthélemy, R. N., 1884, p. 12, fig.; cf. R. N., 1893, p. 314.

(5) Cf. A. de Barthélemy, R. N., 1883, p. 14.

39. A Néris (Allier), on a recueilli un certain nombre de gauloises: 2 bronzes *Epad*; 2 Verga; 1 Motuidiaca; 2 T. Pom Sex f.; 3 bronzes Abudos; 2 Caliageis; 2 Isunis; 2 bronzes des Carnutes à l'aigle; 1 Turonos-Triccos; 3 petits bronzes avec deux S croisés formant swastika; 1 bronze coulé avec MA (attr. aux Mandubii) (1).

40. L'oppidum d'Essalois (Loire), a donné, en 1872, un certain nombre de monnaies gauloises : 2 bronzes de Massalia; 3 bronzes des Arverni; des pièces des Carnutes; 1 pièce d'argent au cavalier; des pièces des Santones; 1 Segisu; 1 Diasulos; des pièces des Ædui; 1 imitation d'Emporiae; 2 deniers Afrania (Babelon, 1) et 2 de P. Clodius (Babelon, 15) et enfin des exemplaires du bronze coulé au quadrupède déformé avec la tête au diadème formé par une triple barre (2). Ces dernières pièces forment les cinq sixièmes des trouvailles (3).

41. Clermont-Ferrand est un sol sur lequel on trouve des monnaies gauloises en abondance. Peut-être, parmi les pièces auxquelles on a donné cette provenance, en est-il qui proviennent de divers oppida du pays arverne. Voici toutefois un relevé emprunté à G. Grange: 1 or avec oiseau sur le cheval (Voy. Fig. 175); 1 bronze avec deux S croisés; 1 bronze avec cheval à g. et trois annelets au-dessous; 1 bronze coulé au quadrupède déformé (tête au diadème formé par deux barres); bronze aux têtes inversées (Rz sanglier); 2 Leuci; des bronzes des Bituriges; des Bellovaci (Voy. Fig. 351); bronze avec personnage au torques; bronze à la tête de loup; bronze des Senones; deux pièces d'or des Arverni; 1 argent Elusates; 2 argent Cadurci; 1 argent et 1 bronze Massalia; 1 bronze Carnutes; 2 argent Allobroges; 1 bronze Brigios; 2 argent Volcae; 1 argent Pictilos; 1 bronze Motuidiaca; 1 Pixtilos (aigle

(1) A. Changarnier-Moissenet, dans Mém. Soc. d'hist. et d'archéol. de Beaune, t. I, 1874, p. 72 et s. Cf. Dict. archéol. Gaule. L'indication concernant les bronzes aux S est emprunté à une lettre du même auteur, datée du 20 septembre 1873, qui m'a été communiquée par M. A. de Barthélemy. — Cf. pour les monnaies gauloises trouvées dans l'Allier, F. Pérot dans Bull. soc. d'émulation de l'Allier, t. XIII, 1875, p. 498-500.

(2) Lettres de M. Phil. Testenoire, du 18 février 1882 et du 23 juin 1888, communiquées par M. A. de Barthélemy.

(3) J. Déchelette, R. N., 1899, p. 140 et 163.

sous un temple); 1 bronze Dcanaunos; 1 Cicedu Bri; 1 bronze Caledu; 1 bronze Epad (1).

42. Le célèbre oppidum de Gergovie a donné un bon nombre de monnaies gauloises. Voici d'abord le résumé d'une liste dressée par J. B. Bouillet (2). Les monnaies suivantes auraient été recueillies depuis 1817 : Abudos, Arivos, Ateula, Caledu, Dcanaunos, Cicedubri, Commios, Criciru, Q. Doci, Togirix, Donnadu, Durat, Durnacos-Auscro, Epad, Germanus, Motuidiaca, Orgetirix, Pixtilos, T. Pom. Sex. f., Turonos-Triccos, Vandenos, Verga, Vercingetorix, Bienos, Giamilos-Senu, Coma-Coov, Rovv-Volunt, Rovv-Cn. Vol, des pièces dites « au renard » et d'autres attribuées aux Allobroges, Andegavi, Bituriges, Leuci, Carnutes, Curiosolites, Ædui, Sequani, Elusates, Lingones, Massalia, Morini, Petrucorii, Redones, Santones, Senones, « Tricasses et Catalauni », Volcae Arecomici et Tectosages.

Il faut prendre en meilleure considération les pièces suivantes, provenant de Gergovie selon le *Catalogue* de la Bibliothèque nationale : 1 petit bronze de Massalia (1638); 1 argent arverne (3821); 1 argent *Epad* (3901); 1 bronze *Epos* (3954); 1 bronze **IIAROS** avec le cheval (4180), 1 *Caliageis* (8006); 1 bronze dit des Tricasses (8336). Rappelons enfin la première pièce de Copia (3).

M. le D^r L. Capitan a acquis à Gergovie, en septembre 1903, un lot de pièces comprenant : 3 Dcanaunos, 4 Epad au guerrier (bronze), 1 Donnadu, 1 Verga mince (de petit module), 2 Cicedubri (dont un fragmenté), 1 Vadnenos, 1 Contoutos, 3 Arverni sans légende, 1 argent Durnacus Auscro, 2 bronzes coulés au taureau déformé (dont un du type Fig. 114), 3 moitiés et un quart de bronze de Nemausus, une moitié de grand bronze de Copia.

Nous savons d'autre part que les *Epad* en bronze sont très communs à Gergovie et à Corent, autre oppidum arverne qui

(1) G. Grange, Mélanges archéologiques, Clermont-Ferrand, 1857, in-4°, n^{ee} 24, 56 à 97.

(2) Nouvelles observations sur la montagne de Gergovia, 1875, p. 14-16 (Extr. des Mém. de l'Acad. de Clermont). J'ai supprimé quelques fausses attributions et corrigé des légendes. J'ai des doutes sur l'exactitude de cette liste, comme aussi de la précédente; c'est pourquoi je n'ai pas reporté ailleurs toutes les indications qu'elles fournissent.

(3) Voy. plus haut, p. 427.

paraît contemporain de celui de Gergovie. De même les Cicedubri-Epad se trouvent dans ces stations, ainsi que les bronzes Brigios et les bronzes coulés avec le quadrupède à queue en S, qui sont très communs. A Gergovie et à Corent, on trouve souvent aussi les bronzes dits « au renard » (1), ainsi que des bronzes Caledu (2).

43. L'oppidum du Puy-de-Corent, situé près du hameau de Corent (Martres-de-Veyre, canton de Veyre-Mouton, arrondissement Clermont-Ferrand) a fourni de nombreuses monnaies celtiques aux musées de Guéret et de Clermont-Ferrand (3) et au Cabinet de France : 2 oboles (nºº 617 et 662) et 1 petit bronze de Massalia (1706); 1 bronze des Bituriges au cheval ailé (4216), un autre, très épais, avec grue au-dessus du cheval ailé (4216), un autre, très épais, avec grue au-dessus du cheval (4081); 2 *Epos* (3955-56); 3 bronzes « au renard » (3968, 3978-79); 2 *Motuidiaca* (3991-92); 1 argent *Pictilos* (4009); 2 argent des Arverni, avec le cheval et divers différents (3789, 3803); 1 autre très petite, pesant o gr. 39 (3860); 1 bronze *Dcanaunos* (3874).

44. Au Puy du Chalard, près d'Yssandon (arrondissement de Brive, Corrèze), on a recueilli une drachme de Massalia (des dernières émissions); 1 bronze coulé au quadrupède déformé et tête avec diadème à deux barres (Musée de Brive); plusieurs bronzes avec oiseau sur la croupe d'un cheval (Bituriges?) (4).

45. Dans la vallée du Rhône, au Castelar, près de Cadenet (Vaucluse), on a recueilli un très grand nombre de monnaies d'argent et de bronze, la plupart massaliètes; deux Volcae Arecomici; 2 pièces de Cabellio; 1 de Nîmes (5).

46. A Cavaillon, au Mont Caveau, M. Sagnier a recueilli : de

(1) A. Peghoux, Essai sur les monnaies des Arverni, 1857, p. 57, 59, 61, 64 et 65.

(2) Cat. B. N., p. 165. — Le Musée de Saint-Germain-en-Laye possède quelques pièces provenant de Gergovie, parmi lesquelles une petite pièce d'argent de type déformé avec ATC devant une tête à gauche (n° 3063) (Voy. p. 174 et pl. II, 19).

(3) Dict. archéol. Gaule; cf. R. N., t. X, p. 250.

(4) Léon Lacroix, Monnaies trouvées au Puy d'Yssandon, 1882, p. 1-3 (Extr. du Bull. soc. scient. hist. et archéol de la Corrèze, t. IV), et même rev., t. IX, 1887, p. 456-459, fig.

(5) A. Sagnier, Le Castelar, près Cadenet, Avignon, 1884, p. 7 et 8.

nombreuses oboles, 4 drachmes et 35 bronzes au taureau de Massalia; 1 bronze à l'aigle, 1 à la galère, 1 au caducée de Massalia; 3 argent de Cabellio pour Lépide; 8 bronzes Col Cabe; 6 de Cabellio pour Auguste; 2 petits bronzes de Nemausus au sanglier; 2 petits bronzes de la colonie de Nemausus avec la tête casquée; 8 Volc Arec; 4 bronzes de Nemausus au crocodile (M. Sagnier en a vu un grand nombre); 2 bronzes d'Avenio; 1 d'Antipolis; 2 Sequani; 1 argent Allobroges; 1 Tectosage; 1 Auscro (1). Le Cabinet de France conserve, d'autre part, les pièces suivantes provenant de Cavaillon : 1 argent au crabe de Massalia (Cat. B. N., 509); 4 oboles à la roue (522, 526, 619, 659); 1 plomb à la roue (674); 2 bronzes au taureau de Massalia (1737, 1759); 1 bronze d'Antipolis (2191); 1 bronze au taureau, imitation (2239); 1 bronze de Cabellio pour Auguste (2554); 1 petit bronze de Nemausus (tête casquée, 2729); 1 bronze au quadrupède déformé (5666).

47. A Barri ou Barry, près de Saint-Pierre-de-Sénos et de Bollène (Vaucluse), sur le plateau identifié avec l'Antique Aeria, on a recueilli de nombreuses monnaies et parmi les gauloises, on peut citer : 7 drachmes, 12 oboles et divisions, 61 bronzes au taureau, de Massalia (M. Sagnier dit que les bronzes au taureau sont très nombreux); 14 bronzes coulés au quadrupède déformé; 2 pièces à l'aigle de Massalia; 22 pièces d'argent au bouquetin et au cheval; 13 pièces d'argent au type du cavalier; 4 bronzes d'Avenio; 6 argent et bronze de Cabellio; 6 petits bronzes de Nemausus au sanglier; 2 autres à la tête casquée; 8 Volc Arec; 2 argent Allobroges; 3 Volcae Tectosages dont 1 à la tête de nègre; 2 bronzes arvernes Epos; 8 pièces Sequani (2). La collection Saulcy renferme un certain nombre de pièces ayant la même provenance : 2 bronzes

(1) A. Sagnier, Numismatique appliquée à la topographie et à l'histoire des villes antiques du dép. du Vaucluse, Avignon, 1890, p. 12 et 20. Les monnaies massaliètes sont abondantes sur des points rapprochés de la ville (*Ibid.*, p. 13, n. 1. Extr. des Mém. de l'Académie de Vaucluse). M. V. Luneau possède un bronze d'Avenio et divers petits bronzes, de types déformés, provenant aussi de Cavaillon.

(2) A. Sagnier, Numismatique..., II, 1891, p. 12. M. Paul de Foucher possédait de nombreuses monnaies massaliètes et gauloises recueillies aussi à Barri (*Ibid.*, p. 18). D'autre part, M. Luneau a recueilli, à Barri, des oboles et bronzes de Massalia, des monnaies des Sequani, des Volcæ, de Nemausus et de la série au cavalier.

de Massalia (*Cat. B. N.*, 2230 et 2243); 1 bronze Krisso (2224; cf. R. N., 1863, p. 158); 1 obole Durn-Ausc (5780).

48. A Coutran, près de Tournon et de La Bourine (canton de Roquevaire, arr. Marseille), on a recueilli des drachmes de Massalia et des bronzes à la tête d'Apollon et au taureau (1).

49. Le plateau dit *Camp de César*, à Laudun (canton de Roquemaure, Gard), emplacement évident d'un oppidum gaulois, a donné de nombreuses oboles de Massalia, deux drachmes, et une centaine de bronzes, de deux modules différents, au taureau; 1 bronze *Krisso;* 1 Samnagenses; 1 argent Allobroges; deux bronzes au quadrupède déformé; un petit bronze avec deux **S** croisés formant swastika (Cf. *Fig. 21*); deux argent Volcae Tectosages; 1 Volcae Arecomici; 2 bronzes *Arec;* 1 Volc Arec avec aigle; 3 petits bronzes de Nemausus au sanglier; 1 petit bronze de Nemausus à la tête casquée; 2 bronzes de Cabellio; un as de Vienna; un de Lugdunum (tête d'oiseau dans un cercle au dessus de la proue); des as de Nemausus et des moitiés (2). Le Musée Calvet d'Avignon possède aussi une certaine quantité de monnaies celtiques provenant de Laudun.

50. Les ruines de l'oppidum de Murviel (cant. de Montpellier), ont donné, entres autres récoltes : 9 petits bronzes massaliètes au taureau; 2 oboles barbares, à la roue; 1 petit bronze avec cheval (arverne?); 1 bronze coulé au quadrupède déformé (type fréquent à Murviel); 4 Volc Arec; 1 bronze de Nemausus au sanglier; 1 quinaire de Lugdunum au lion (3). Le Cabinet de France possède aussi de cette provenance : 2 bronzes massaliètes au taureau (1736, 1747);

(1) Henry de Gérin-Ricard, Saint-Savournin et La Bourine, dans Rev. histor. de Provence, 1902, p. 97.

(2) Victor Luneau, La Numismatique au Camp de César de Laudun, Cacn, 1899, p. 7-13 et pl. (Extrait du Congrès archéol. de France, tenu à Nimes, en 1897).

(3) A. de Montgravier et Ad. Ricard, Murviel, ruines d'un oppidum des Volces Arécomiques, p. 16 (Extr. de la Rev. archéol., 1863). — F. de Saulcy a cité trois exemplaires d'une pièce, portant une tête de face et, au BL, un N dans le champ, qui auraient été trouvés séparément dans les ruines de Murviel (Lettres, p. 272). M. E. Bonnet a eu l'obligeance de rechercher ces pièces, qui font aujourd'hui partie du médaillier de la Société archéologique de Montpellier, et m'a écrit qu'elles sont probablement en plomb et en si mauvais état qu'on ne saurait rien dire de certain à leur égard.

1 de Nemausus au sanglier (2692); 1 bronze coulé au quadrupède déformé avec queue en S (5676).

51. A Montans (canton de Gaillac, Tarn), on a noté, avec quatre pièces ibériennes (dont 3 d'Emporiæ), 1 bronze des Longostalètes au trépied; 1 bronze de Massalia; plusieurs pièces d'argent des Tolosates; 1 bronze *Tatinos* (1).

52. A 5 kilomètres en amont de Toulouse, le plateau, connu sous le nom de Vieille-Toulouse (2), a fourni de nombreuses monnaies celtiques, depuis deux siècles au moins. Le catalogue général n'en a pas été dressé malheureusement. Le Cabinet de France possède quelques pièces de cette provenance : Petite monnaie d'argent avec tête de Bacchus et croix en creux (*Cat. B. N.*, 488); 1 bronze au type celtibérien du cavalier avec palme (2703); 1 argent arverne avec triskeles sous le cheval (3819); 3 bronzes coulés au taureau déformé (5660, 5663, 5677).

Grâce à l'obligeance de M. L. Joulin, j'ai pu examiner une importante série de pièces, recueillies à Vieille-Toulouse et faisant partie de la collection de M. Azémar, à Toulouse. En voici un inventaire succinct : 1 bronze biturige au cheval (probablement Abudos); 1 Criciru; 1 bronze des Veliocasses, au personnage courant; 3 Vandelos; 1 Caliageis; 1 argent des Bituriges avec l'ornement trifolié et l'oiseau au dessus du cheval; i bronze analogue globuleux; 1 bronze Verga; 1 obole argent au cheval (Cadurci, Cf. Fig. 163); 1 bronze Tatinos; 1 bronze Luxterios; 1 Contoutos; 3 Anniccoios; 2 Nemausus au sanglier; 7 Volc. Arec; 3 bronzes Nemausus à la tête casquée; 1 bronze, déformation du type celtibérien attribué à Narbonne; 4 bronzes des Longostalètes; 59 petits bronzes coulés au T (Voy. Fig. 156); 1 bronze coulé avec protubérance au droit et au revers; 2 bronzes de Nemausus au crocodile; nombreuses pièces coupées; 2 bronzes des Sotiates Adietuanus (un troisième a été trouvé par M. Joulin dans ses fouilles); 3 bronzes des Carnutes à l'aigle; 1 petit bronze qui me paraît être une déformation du bronze des Bituriges avec tête et cheval à

⁽¹⁾ Elie Rossignol, Des médailles gauloises, romaines et du moyen âge, trouvées à Montans, dans Mém. Soc. archéol. Midi de la France, t. IX, 1866-71, p. 227.

⁽²⁾ Cf. Léon Joulin, Le grand oppidum des Tolosates, dans Comptes rendus acad. inscr. et belles-lettres, 1901, p. 518.

gauche (flan plus mince et plus réduit que celui du prototype); 1 bronze coulé des Senones; 1 bronze coulé avec deux S croisés formant swastika (Cf. Fig. 21). La collection Azémar contient en outre une autre série, de même provenance, qui se décompose en : 150 pièces ibériennes et puniques; 80 pièces de Massalia et de diverses villes grecques (1); 200 monnaies d'argent à la croix, sans parler de 200 romaines de la République et de l'Empire.

53. Sur le plateau de Lectoure (Gers), on a trouvé au moins deux bronzes d'Adietuanus et des bronzes de Massalia (2).

54. Si nous remontons vers le centre de la Gaule, nous nous arrêterons au gisement de l'oppidum de Bonnan, près de Levroux (Indre) (3). Dès 1850, l'ancien archiviste de l'Indre, Lemaigre (4), avait écrit qu'on recueillait sur cet emplacement de nombreuses monnaies celtiques : des Abudos, Vandenos, Pixtilos, Togirix et bronzes coulés avec le quadrupède déformé, à queue en S. Plus tard, F. de Saulcy déclara qu'il avait examiné les 2,000 pièces gauloises recueillies par M. Lemaigre à Levroux, et constata que les bronzes Cambil y étaient très nombreux; que les bronzes à la tête de loup formaient « pour ainsi dire le type constant des pièces de cuivres recueillies à Levroux »; que les Caliageis, les Vandelos et les Abudos, s'y rencontraient fréquemment aussi (5). D'autres récoltes postérieures ont permis de dresser la liste suivante : argent Bituriges, avec oiseau au-dessus du cheval; bronze Abudos; 2 bronzes avec cheval ailé (cf. 4216); 2 bronzes avec tête à lèvres globuleuses à droite (Rt cheval à long cou à g.); bronze avec tête à grosses boucles (Re cheval galopant); 2 bronzes, déformations du type précédent; bronze à tête casquée? (Re taureau à dr.; type particulier, plus ou moins déformé, fréquent sur le territoire des Bituriges); 2 bronze des Carnutes à l'aigle; 12 bronzes coulés plus

(1) Je n'ai pas vu cette série de pièces; mais dans le lot que j'ai examiné, j'ai reconnu un certain nombre de pièces grecques, trop usées pour être identifiées avec certitude.

(2) Eugène Camoreyt, La ville des Sotiates, 1897, p. 139 et 140.

(3) Au sujet de cet oppidum que le baron de Bonstetten avait à tort appelé Bonnens, voy. ma notice Antiquités du département de l'Indre, 1901, p. 8 et s.
(4) R. N., 1850, p. 301-303.

(5) F. de Saulcy, dans R. N., 1868, p. 5 et 6 = Lettres, p. 321.

ou moins déformés (1). Le Musée de Chateauroux possède un certain nombre de pièces provenant de Levroux, parmi lesquelles j'ai vu des bronzes coulés au quadrupède déforme, des bronzes à la tête de loup, d'autres de la série Vandenos et aussi un bronze de *Pixtilos* (?). Enfin le Cabinet de France possède les pièces suivantes, provenant de Levroux et réunies par Saulcy : Bronze de Massalia (Cat. B. N., 2264); 8 bronzes à la tête de loup (4232, 4251, 4282-84, 4289, 4295, 4303), bronze du type Viredisos (4475); 5 bronzes au taureau déformé (5644, 6237, 6244, 6259, 6261); 2 Caliageis (8007 et 8011); 1 bronze avec bucrâne (8367) (2).

55. A Bourges, on a recueilli, entre autres, les pièces suivantes : 2 bronzes *Abudos*; 4 bronzes coulés au taureau déformé; un avec le quadrupède à la queue en S; 3 bronzes globuleux avec deux S croisés en forme de swastika (un autre semblable trouvé dans les environs); un quart de statère avec triskeles sous le bige; un *Caliageis*; 1 bronze Leuci; 1 des Carnutes à l'aigle (3).

56. A Poitiers, du côté de la rue de l'Industrie, on a recueilli de nombreuses monnaies gauloises : nombreuses argent au cavalier ailé (Pictons); 65 Atectori; 12 Viretios; 17 déformations du précédent; 12 Vipot; 10 Germanus; 10 bronzes Abudos; 1 or Abucatos; 7 statères avec oiseau sur le cheval; 4 Anniccoios; 10 Contoutos; 1 bronze Sacto; 2 bronzes Togiant-Sobius; 1 Urdori; 1 bronze Conn. (4); 1 bronze de Massalia; 1 Deiouigeagos; 4 Acutios; 2 T Pom Sex. f.; 3 bronzes à la tête de loup; 6 bronzes tête casquée et cheval; 1 Toutobocio; 3 Caballos; 4 bronzes des Carnutes avec aigle; 1 Tasgetios; 1 Pixtilos à l'aigle; 1 autre avec oiseau et main; 3 Vendenos; 1 Cambotre; 1 Verga; 1 Turonos-Triccos; 5 bronzes avec cheval, cercle perlé et deux annelets (5).

(1) Mém. Soc. Antiq. du Centre, t. XVII, 1889-90, p. 293-295 (Bulletin num., n. 16).

(2) Cette pièce, sans légende, porte un bucrâne et, au \mathcal{R}_{ℓ} , un cavalier. Un autre exemplaire a été trouvé à Terminiers, Eure-et-Loir (*Cat. B. N.*, 8368). Rien n'autorise à classer ces bronzes avec ceux d'Ambactus, comme on l'a fait dans le *Cat. B. N.*

(3) Renseignements communiqués par A. Buhot de Kersers. Cf. aussi Mém. Soc. Antiq. Centre, t. V, 1873-1874, p. 323-324 (Bulletin num., n° 5).

(4) Peut-être un Conno-Epillos.

(5) A. de Barthélemy, Étude sur les monnaies gauloises trouvées en Poitou et en Saintonge, Poitiers, 1874, p. 5 à 17, pl.

58. Le camp d'Amboise a donné de nombreuses espèces : des statères et quarts de statère avec types déformés; plusieurs *Togirix*; 2 pièces d'argent des Ædui; une argent au K sous le cheval (Cf. Fig. 198); 12 Turonos-Triccos; 2 Drucca; 12 Toutobocio; 4 Karitha; 6 Acussros; 8 Artos; plusieurs Acutios; de nombreux bronzes coulés au quadrupède déformé, de divers modules et dont les petits sont évidemment de fabrication locale des Santonos, Caballos, Arec, Durnacos-Auscro, Ateula, Epad, Atectori, Vepotal (2). Le Cabinet de France a reçu, avec la collection Saulcy, les pièces suivantes provenant aussi du Camp d'Amboise : un bronze « Obnos » (Cat. B. N., 6311); un Artos (6386); Acutios (6390); Acussros (6394); Drucca (6397).

59. A Méron (arr. de Saumur, Maine-et-Loire), au milieu de substructions, on a recueilli des monnaies romaines et des gauloises parmi lesquelles des *Germanus*, des *Toutobocio*, des *Luccios*, *Turonos Triccos*, *Caballos* et *Durnacos* (3).

60. A Bazoches-les-Hautes (canton d'Orgères, arr. de Châteaudun, Eure-et-Loir), au hameau dit *La Fortune*, on a recueilli des pièces de *Criciru*, *Inecriturix*; *Catal*, *Tasgetios*, *Pixtilos*, *Conat*, *Vandenos*, *Solima*, *Auscro-Durnacos* et 1 statère globuleux (4).

61. Aux Baigneaux (dans le même canton), les pièces trouvées sont à peu près les mêmes : Conat, Tasgetios, Pixtilos, Atediac —

(1) Ces deux derniers bronzes sont conservés au Musée de Saint-Germainen-Laye, qui possède aussi d'autres pièces de cette provenance (n⁴⁴ 3014, 4092, etc.). Il y avait des monnaies romaines depuis la République jusqu'à Arcadius, en tout 700 ou 800 pièces. — A. de Barthélemy, op. cit., p. 39 et 40; F. de Saulcy, dans Mélanges de Num., 1874-1875, p. 418-425. Cf. Courrier des deux Charentes, 6 octobre 1872 (art. de P. D. Rainguet); Mém. Ant. de l'Ouest, t. XXXVII, p. 529; E. Espérandieu. La nationalité d'Atectorix, dans Rev. poitevine et saintongeaise, t. VI, 1889, p. 43; A. Véry, dans Rev. poitevine, t. VIII, 1891, p. 114-115.

(2) E. Cartier, dans R. N., 1842, p. 420 et s., pl. XXI.

(3) R. N., 1898, p. 131.

(4) Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 127.

57. En 1870, au cours du curage de la Font-Garnier, à Saint-Seurin-d'Uzet, près de Saintes, on recueillit de nombreuses monnaies gauloises et romaines parmi lesquelles : 91 Contoutos; 4 Atectori; 9 Anniccoios; 1 Luccios; 1 Urippanos (unique) (1). A. Hir imp., Roveca, Ullucci, et des monnaics anépigraphes des Carnutes, Bellovaci et Senones (1).

62. Dans une enceinte près d'Igé (Orne), on n'a trouvé que trois monnaies celtiques : 1 billon attribué aux Aulerci Diablintes (personnage couché sous l'androcéphale) et deux autres pièces d'argent frustes (androcéphale avec aurige à droite) (2).

63. Dans la Vilaine, on aurait trouvé : 5 Durnacos, 1 Durnacos-Auscro; 1 bronze coulé au quadrupède déformé; 1 des Senones; 1 Pixtilos au griffon et un autre à la main tenant une grappe; 1 Contoutos; 1 bronze carnute à l'aigle; 1 Germanus; 1 armoricaine avec roue sous androcéphale (3).

Au Pont-Réan (commune de Brutz, canton de Rennes), en 1857, dans le dragage de la Vilaine, on trouva une douzaine de pièces d'argent, parmi lesquelles un *Durnacos-Auscro* et un *Vepotal* (4).

64. L'oppidum de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère) a fourni à la collection de M. P. du Châtellier sept ou huit monnaies armoricaines des types de la trouvaille de Jersey et une qui me paraît devoir être attribuée aux Pictones (5).

65. Au camp du Châtellier, au *Petit-Celland* (canton de Brécey, arr. d'Avranches, Manche) (6), on a trouvé quatre monnaies du type armoricain, dit des Curiosolitæ, avec le sanglier sous l'androcéphale conduit par une sorte de monstre (Voy. *Fig. 217*).

66. A Pinterville (arr. de Louviers, Eure), au milieu de substructions, parmi des monnaies romaines et gauloises, il y avait des pièces des Veliocasses (7).

67. Au Vieil-Évreux, bronze à la tête d'Apollon avec cep de vigne devant (Auberci Eburovices; cf. Fig. 239); 2 bronzes

(1) Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 113.

(2) L'abbé R. Charles, La station celtique de Crochemélier (Orne). Tours 1875, p. 23 et 24, fig. 19 et 20 (Extr. du Bulletin monumental).

(3) A. Toulmouche, Histoire archéol. de la ville de Rennes, 1847, p. 117-119, pl. IV.

(4) Dict. archéol. Gaule, I, p. 207.

(5) G. Vallier, dans Congrès archéol. de France, à Vannes, en 1881, p. 290 et 291; indications rectifiées d'après une lettre que M. P. du Châtellier m'a écrite.

(6) Dict. archéol. Gaule, s. v.

(7) L. Coutil, Invent. des monnaies gaul. du département de l'Eure, 1896, p. 31.

Eburovix; 1 bronze Aulircus (génie et lion); un bronze Aulirco-Eburovicom (sanglier-enseigne) (1).

68. A Berthouville (arr. de Bernay), on a recueilli un certain nombre de gauloises qui sont entrées au Cabinet de France, la plupart avec la collection F. de Saulcy : bronze des Lexovii (sanglier, *Cat. B. N.*, 7150); 2 *Cisiambos* (7151, 7153); 1 bronze avec lion et cheval (8498). Le Villeret, près de Berthouville a donné aussi un *Cisiambos* (7165); 2 bronzes Veliocasses au personnage courant (7277, 7279); 1 autre au sanglier (7338).

69. Au Châtelet de Saint-Dizier (près Gourzon, Haute-Marne), on a trouvé de nombreux bronzes coulés des Leuci, des pièces d'argent Kal, des Ateula-Ulatos, Durnacus, etc. (2).

70. Au Mont-Châtel ou Châté de Boviolles (Meuse), on a trouvé à diverses reprises de nombreuses monnaies de bas or concaves. statères et divisions toujours assez frustes. On a signalé d'autres espèces celtiques à diverses reprises : 1 bronze Ambactus; 1 argent Andecom; 1 bronze de Nemausus au sanglier; 1 bronze avec cheval retournant la tête à gauche (3). Voici, d'autre part, une série importante de l'ancienne collection Bellot, aujourd'hui au Musée de Bar-le-Duc, formée de pièces recueillies à Boviolles, à Naix et sur le territoire de la vallée de l'Ornain : 2 Ullucci; 1 Eccaios; 3 bronzes coulés dits des Tricasses; 5 au personnage accroupi; 6 au personnage tenant le torques; 3 bronzes des Remi aux trois têtes; 6 Germanus; 1 Andobru-Carma; 1 Criciru; 1 bronze à la tête de loup; 1 Volc Arec; 1 Pixtilos; 1 bronze Toc; 4 bronzes au bucrâne; 6 aux têtes inversées; 37 Matugenos; plusieurs centaines de Leuci au sanglier; 1 pièce attribuée autrefois à Galba, roi des Suessiones; 1 bronze avec deux oiseaux (cf. 8979); 2 bronzes coulés des Ædui; un bronze coulé avec fleuron au-des-

(1) Ibid., p. 49; Bonnin, Antiq. du Vieil-Évreux, pl. II. Cf. Bouteroue, Recherches curieuses des m. de France, 1666, p. 40-41.

(2) Grignon, Bulletin des fouilles...., 1774, p. XXVIII; Grivaud de la Vincelle, Arts et métiers des Anciens, 1819, pl. C. Dict. archéol. Gaule, I, p. 457; l'abbé Fourot, L'oppidum du Châtelet, Saint-Dizier, 1887, p. 38-40. Cf. Grande Encyclopédie, t. XIX, p. 418.

(3) H. de Widranges, dans Mém. Soc. philomatique de Verdun, t. II, 1843, p. 253-256, pl. VII. — Je corrige l'attribution de la deuxième pièce aux Andecavi.

sus du quadrupède (Cf. Fig. 111); 1 argent attribuée aux Tarusates; 1 Sequanoiotuos; 1 Anorbo; 2 Togirix; 1 Cam; 3 Solima; 16 Kaletedou; 4 Ædui; 1 Ateula (1).

71. Sur le territoire de Tarquimpol, parmi une centaine de pièces, on a signalé trois bronzes au cavalier et à la Victoire assise, et un grand nombre de bronzes coulés au sanglier dont l'attribution aux Leuci paraît certaine (2).

72. Pour l'Alsace, on a noté quelques monnaies celtiques recueillies sur le sol de Strasbourg, parmi lesquelles : 4 argent *Kal;* 1 bronze au personnage avec torques; 2 bronzes coulés au quadrupède déformé avec la queue relevée (3). Ehl, l'antique Helvetum, a donné une pièce d'or attribuée aux Bellovaci; 1 bronze *Turonos-Cantorix;* 1 bronze au quadrupède déformé; 1 bronze aux quatre S autour d'un annelet (Aduatuci?).

73. Le Wurtemberg a été bien étudié au point de vue des récoltes de monnaies gauloises. Sur divers points de ce pays on a recueilli des pièces d'argent des Ædui, des statères attribués aux Arverni, deux statères unifaces des Morini, un tétradrachme imité de ceux de Philippe (3), de nombreuses pièces d'or se rattachant à la série des *Regenbogenschüsselchen*, et des pièces d'argent attribuées au Tectosages émigrés (voy. p. 471 à 473).

74. Sur un plateau dit Marberg ou Mart, entre Carden et Pom-

(1) Il est évident que cette collection a formé la base du travail de L. Maxe-Werly, Études sur les monnaies antiques recueillies au Châtel de Boviolles, de 1802 à 1874 (dans Mém. Soc. d'Agricult., com., sc. et arts de la Marne, 1874-1875, p. 109-181; t. à p., in-8°, 77 p., Châlons-sur-Marne, 1876). L'auteur ne donne pas le relevé des monnaies gauloises trouvées à Boviolles; mais il étudie un assez grand nombre de pièces provenant de cette localité (Pièces d'or à la tête de Janus, au cheval retournant la tête, etc.). Le Musée de Toul conserve six monnaies recueillies à Boviolles. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye possède aussi un certain nombre de pièces trouvées à Boviolles.

(2) A. de Barthélemy, dans R. N., 1846, p. 265, confirmant L. de la Saussaye, qui a proposé l'attribution dans R. N., 1840, p. 256, pl. VIII, 2 à 10.

(3) Eug. Chaix, dans Bulletin Soc. pour la conserv. des monum. histor. d'Alsace, 2° série, t. VII, 1869, p. 127-129, 3 fig.

(3) W. Nestle, Funde antiker Münzen im Königreich Württemberg, 1893, p. 47, 48, 59, 61, 64, etc. Beaucoup de ces provenances sont empruntées à Merzbacher, Verzeichniss der von Prof. Dr Otto Seyffer in Stuttgart verlassenen Sammlung, München, 1891, I, p. 37 à 96.

• 511

mern, sur la rive gauche de la Moselle (Cercle de Coblenz), au milieu de substructions, on a recueilli des monnaies appartenant aux empereurs jusqu'à Honorius. Parmi les monnaies gauloises trouvées sur le même emplacement, il y en avait de Nemausus, d'Hirtius (Cf. Fig. 300); 10 Germanus; 2 statères Pottina; 1 statère à l'œil; 82 bronzes Arda, qui apportent une nouvelle preuve pour la localisation de ces pièces, trouvées généralement chez les Trévires et dans les Ardennes; 76 exemplaires de la petite pièce en argent portant un homme assis et au revers un cheval (Cf. Fig. 532, attr. à la Vindélicie. Le nombre des exemplaires recueillis au Marberg permet d'attribuer plutôt ces pièces aux Treveri); 2 petites pièces se rattachant au type précédent; 50 bronzes Aduatuci, aux quatre S ou têtes autour d'un annelet central (Cf. p. 357; 3 exemplaires avec la légende Avaucia incomplète) confirmant la provenance ordinaire de ces pièces; 22 pièces des Leuci, dont 2 avec KAO au-dessus du sanglier (légende qui ne paraît pas avoir été signalée jusqu'à ce jour); 8 exemplaires de la pièce portant deux animaux affrontés, attribuée aux Senones; 2 bronzes au personnage tenant le torques (Cf. Fig. 395); 1 avec la tête de taureau de face (Cf. Fig. 397); enfin un bronze avec la tête de taureau accompagnée de la légende Ambactus, qui est si commun dans la Belgique première (1).

75. A Ottweiler (Province rhénane, Allemagne), on a recueilli un bronze Leuci; 2 argent Ædui; 1 argent avec l'homme assis (cf. plus haut); 1 bronze *Turonos-Cantorix* (2).

76. A Haltern (Westphalie), station romaine des premiers temps de l'Empire, on a recueilli plusieurs exemplaires du bronze attribué aux Aduatuci (cf. plus haut, au Marberg), des bronzes de Nemausus et des demis (3).

(1) Joseph Klein, Der Marberg bei Pommern an der Mosel und seine Kultstätte, Bonn, 1897, 57 p. et 4 pl. (Extr. des Bonner Jahrbücher, n° 101, p. 96 à 103 pour les monnaies). Cf. mon compte rendu, dans R. N., 1898, p. 146.

(2) A. Senckler, Gallische Münzen aus Ottweiler, dans Jahrbücher de Bonn, XXI, 1854, p. 78 et s., pl. III.

(3) F. Philippi, Haltern und die Altertumsforschung an der Lippe (Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westfalen, II). Münster i. W. 1901, p. 114.
Les fouilles continuées en 1901 et 1902, ont donné des deniers de la République, 3 bronzes d'Auguste frappés en Italie, 13 bronzes d'Auguste pour Lugu-

77. Le Musée de Berne conserve un certain nombre de monnaies provenant du Mont Terrible à Porrentruy : 4 bronzes coulés au quadrupède déformé (analogues à Fig. 102); 1 argent Togirix; 1 argent Ædui; 1 demi bronze coulé avec Doci sur la tête; 1 Germanus (1).

78. Le même musée conserve aussi une série de pièces trouvées au Belpberg, entre Berne et Thoune : 1 argent helvète au rameau, avec Mu? sous le cheval; 1 argent Kaledou; 1 argent Sequani; 3 argent Vepotal au guerrier; 1 argent Santonos; 1 argent au cavalier avec Cn. Vol.; 1 argent Bienos au cheval sous le temple (2).

79. A Tiefenau, près de Berne, on a recueilli des armes de fer, des objets de bronze, des verroteries et des poteries, associés à une trentaine de monnaies parmi lesquelles des oboles de Massalia, des bronzes au taureau, avec la légende complète de Massalia, 15 monnaies gauloises, imitations de la drachme de cette même ville et plusieurs bronzes coulés, d'origine helvète (Cf. Fig. 531) (3).

80. La célèbre station de La Tène (Lac de Neuchâtel) a donné un certain nombre de monnaies gauloises; en voici une liste : Deux larges statères helvètes au bige, concaves et d'or pâle; un quart de

dunum, 5 de Nemausus, 1 de Vienne et 17 monnaies gauloises mal déterminées dont quelques-unes paraissent être des bronzes coulés au quadrupède déformé (Hans Dragendorff, Ausgrabungen bei Haltern, extr. du fasc. 3 des Mitteilungen, p. 56-58).

(1) Empreintes communiquées par M. A. Naef. — Sur les monnaies gauloises trouvées près de Porrentruy, cf. A. Quiquerez, *Le Mont-Terrible*, 1862, p. 58.

(2) Empreintes communiquées par M. A Naef. — H. Meyer a signalé, dans sa Beschreibung (p. 28, etc.), plusieurs pièces de la même provenance.

(3) Musée historique de Berne. Voy. Jahn, dans Mém. soc. histor. de Berne, t. II, p. 350. Cf. Jahrbücher de Bonn, t. XXI, p. 135; Bullet. Soc. vaudoise des sc. naturelles, t. VI, 1858-1860, p. 312; Baron de Bonstetten, Recueil d'antiq. suisses, 1^{er} suppl., 1860, p. 16, pl. IX; Keller, Mittheil. d. antiq. Ges. in Zürich, t. XV, p. 304. — M. Naef a bien voulu me donner les renseignements complémentaires suivants : Le Musée de Berne n'a plus que 16 monnaies provenant de Tiefenau : 6 bronzes coulés (cf. Fig. 531); une obole de type massaliète avec les lettres MA retournées de droite à gauche (probablement une imitation); un bronze de Massalia au taureau (25 millim. de diamètre); un bronze coulé (analogue à notre Fig. 102); un autre des Senones à la tête échevelée; trois pièces d'argent de Massalia (type le plus récent); deux imitations de la même pièce, barbares; une pièce peu distincte.

statère analogue; autre quart de statère avec dauphin sous le char et lettres (Musée de Bienne); 3 ou 4 oboles de Massalia; 1 argent Durnacus; 4 bronzes coulés des Leuci; assez nombreuses argent de Kal; 2 Q. Doci; 5 bronzes coulés (Cf. Fig. 531); 6 bronzes coulés au quadrupède déformé; et de nombreux fragments (1). M. R. Forrer, de Strasbourg, possède, dans sa riche collection, de nombreuses monnaies gauloises provenant de La Tène, en particulier des bronzes au quadrupède déformé (2).

81. Dans les travaux pour la construction de la Bourse, à Zurich, on a trouvé un certain nombre de bronzes coulés aux types de la *fig. 531*. Ces pièces avaient été en partie fondues dans quelque incendie et sont peu distinctes (3).

82. L'Hospice du Grand-Saint-Bernard possède une collection de monnaies gauloises, recueillies pour la plupart sur l'emplacement du temple de Jupiter Pœninus (4). Voici une liste des pièces dont la provenance est certaine : obole à la roue et bronzes au taureau de Massalia; imitations de la drachme de Massalia, en argent (fourrées) et en bronze (environ 90 exempl.); 34 imitations du bronze massaliète au taureau; 5 bronzes coulés, certainement

(1) E. Vouga, Les Helvètes à la Tène, Neuchâtel, 1885, p. 29 et 30; pl. VIII, 4 à 15; cf. V. Gross, La Tène, Paris, 1887, pl. XI, 2-5, 7-11, 13, etc. — Le musée de Neuchâtel conserve maintenant 15 monnaies de l'ancienne collection Vouga (2 or, 6 argent Kal et 6 bronzes au quadrupède déformé); la Bibliothèque de Genève possède 1 argent Kal et 3 bronzes coulés, qui ont la même origine. La collection Desor contenait aussi 5 bronzes coulés au quadrupède (dessins au Musée de Neuchâtel).— Sur la chronologie de la station de La Tène, voy. P. Reinecke, Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen, 1902, note 53.

(2) R. Forrer, dans Antiqua, 1885, p. 145, pl. XXIX, 1 à 16; cf. R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande (1901-1902), p. 10. — C'est évidemment la même station que G. Vallier a désignée sous le nom de Préfargier (Rev. belge de Num., 1882, p. 68).

(3) Musée national suisse, à Zurich, vitrine 64.

(4) F. von Duhn et Ermanno Ferrero, Le monete galliche del medagliere dell'Ospizio del Gran san Bernardo, Torino, 1891, in-4°, 60 p. et 2 pl. (Extr. des Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino, série II, t. XLI, p. 331-388). La collection de l'Hospice comprend 418 monnaies gauloises. — Sur la voie du Grand-Saint-Bernard, voy. F. v. Duhn, dans Neue Heidelberger Jahrbücher, 1892, I, p. 74, 76-79; Fr. P. Garofalo, Gli Allobroges, Paris, 1895, p. 41, n. 2.

51À

helvètes (Cf. Fig. 531); 1 Durnacos-Auscro; 1 bronze Volcae Arec: 6 pièces à la croix; des bronzes des Arverni et des Bituriges, dont un Abudos; environ 20 bronzes coulés de Toc-Toc (Cf. Fig. 422); une centaine de bronzes coulés, déformés; 22 Turonos-Cantorix (deux variétés de différents); 1 Veliocasses au personnage courant: 6 bronzes coulés des Senones (cheval entre trois globules); 4 Giamilos-Senu; 1 Roveca; 1 Deivit? (Suessiones); 8 bronzes Criciru; 16 Remo aux trois têtes; 4 Atisio Remo; 7 bronzes coulés au guerrier avec torques; 9 bronzes coulés au guerrier avec torques; 9 bronzes coulés Ouindia; 26 pièces aux trois défenses de sanglier, dits des Tricasses; 1 bronze avec cheval et sanglier (cf. Hermand, Num. gallo-belge, nº 156-157); 1 Vartice; 1 bronze à l'œil (type déformé du statère); 2 bronzes Avaucia ; 2 bronzes Ambactus ; 13 bronzes coulés au sanglier des Leuci; 2 Germanus; 2 bronzes Virici (Bellovaci); 1 petite pièce de bronze avec tête, type incomplet au revers et KI...

83. La circulation des monnaies gauloises s'étend jusqu'en Bohême. L'oppidum ou Hradischt de Stradonić a fourni un bon nombre de pièces celtiques. En voici une liste succincte : 7 bronzes coulés au taureau déformé; 13 argent des Helvètes, au rameau; 2 statères helvètes au quadrige (9306); 1 bronze coulé helvète (Cf. Fig. 531); 1 argent avec personnage agenouillé tenant un torques (Cf. Fig. 314); 3 bronzes avec personnage tenant un torques; 3 bronzes Leuci au sanglier; 2 deniers Kal (1).

84. Les relations commerciales ont porté aussi dans l'ile de Bretagne des monnaies originaires de la Gaule (Volcae Arecomici, *Pixtilos*, Vartice, pièce trouvée ordinairement dans le Calvados, etc.) (2).

II. De l'examen des relevés que je viens de donner, on peut conclure que certaines monnaies sortaient rarement du pays où elles

(1) Joseph Déchelette, Le Hradischt de Stradonić en Bohème et les fouilles de Bibracte, Måcon, 1901, p. 9 à 12, pl. II; cf. Osborne, dans Mittheil. der anthrop. Gesellschaft in Wien, t. X, 1880, p. 234 et s. M. R. Forrer possède aussi de nombreuses pièces de cette provenance. Cf. plus haut, p. 444.

(2) Sir John Evans, The Coins of the ancient Britons, Supplement, 1890, p. 481.
La réciproque est prouvée par deux pièces trouvées au Mont-César (voy. p. 491), un bronze avec l'épi et la légende Camu, qui a été trouvé à Vermand, Aisne (Bull. archéol. Comité, 1894, p. 482), et un autre bronze à Saintes.

étaient émises, et l'on peut en induire que l'espèce la plus nombreuse dans le sol d'une localité quelconque doit être celle dont se servaient les habitants dans les transactions journalières, et, par suite, la monnaie émise dans la région même.

Ainsi, à Flines, les bronzes Andobru sont en majorité; à Pommiers, ce sont les Criciru, les bronzes à la tête de Janus, ceux attribués autrefois à Galba, roi des Suessiones, et enfin les petites pièces d'or bas, classées ordinairement aux Remi. A Ambleny, près de l'oppidum précédent, même majorité de Criciru. Les pièces portant ce nom sont fréquentes aussi dans diverses stations du département de l'Oise, mais ne se rencontrent guère que par unités sur les autres points de la Gaule.

Les bronzes attribués aux Veliocasses, avec le personnage courant, avaient une large circulation au nord de la Seine, particulièrement dans l'Oise.

Les monnaies attribuées aux Carnutes et aux Bituriges étaient répandues dans le bassin de la Loire et même au nord de la Seine; on les trouve aussi à Vieille-Toulouse. Quelques bronzes des Carnutes eurent une faveur moindre; on les rencontre en nombre à Pommiers, dans la forêt de Compiègne, au Mont-César, à Hermes, au Mont-Beuvray; mais ils sont rares au sud de la Loire.

Bien qu'on trouve 6 exemplaires du bronze à la tête de loup et au cheval ailé, sur le Mont-César, les trouvailles de Levroux indiquent bien que cette monnaie appartient au centre de la Gaule. De même, les pièces Vandenos et Caliageis appartiennent aussi à cette région; Levroux en a donné un bon nombre; Le Mont-Beuvray en a rendu 22, et on les a trouvées souvent au sud de la Loire.

Les monnaies de la région des Pictones ont été rencontrées isolément à Paris, à La Grange-Frangy (Viretios), au Mont-César. Le Camp de La Cheppe a fourni des centaines de bronzes coulés avec le personnage tenant un torques et une lance. Le bronze coulé avec les trois défenses de sanglier (?), dit des Tricasses, domine à Langres, alors que les bronzes coulés au sanglier, classés aux Leuci, ont été recueillis par centaines au « Châté » de Boviolles.

Les pièces d'Orcetirix arrivaient jusqu'à Paris, par le Mont-Beuvray et Langres. Celles de la série d'argent au cavalier, dont la patrie est évidemment la vallée du Rhône, se rencontrent en

nombre au Mont-Beuvray, isolément à la Grange-Frangy, à Mâcon, à Mandeure, à Beaujeu, à Essalois et même à l'Ouest, à Méron, à Bazoches-les-Hautes et dans la Vilaine. Je ne veux pas étendre à chaque pièce ce résumé qui ferait en quelque sorte double emploi avec les provenances que j'ai réunies à propos de la description des monnaies, classées, autant que possible, par pays d'origine. Mais je ferai seulement remarquer ici l'importante extension du numéraire massaliète qui a couvert la Gaule (1), à l'exception de l'Ouest (2). Et précisément, les monnaies armoricaines ont eu un cours restreint, qui ne dépasse pas Orléans où on les a signalées vaguement. Ce monnayage, si spécial, a été confiné entre la Loire, l'Eure et la Seine.

Si nous étudions maintenant, au point de vue de la circulation, les trésors dont je donne l'inventaire, nous verrons que, sauf des exceptions peu nombreuses, le numéraire sortait peu du pays où il était émis. Les trésors sont homogènes, composés d'espèces locales, dans les quatre-cinquièmes des cas. En général les cachettes ne contiennent que des monnaies d'un seul métal (3).

Je vais faire une rapide analyse de ces trésors dont l'inventaire est dressé selon l'ordre alphabétique des départements. C'est un ordre pratique pour les recherches, mais qui n'est pas scientifique. C'est pourquoi je vais grouper ces trésors en considérant les monnaies qu'ils contenaient.

Nous voyons que le monnayage de Massalia eut une circulation

(1) On a trouvé aussi des monnaies massaliètes en plus ou moins grande quantité dans les régions de Berne, près de Genève, dans le Valais, près de Côme, dans les cantons du Tessin, des Grisons, et dans le Trentin, à Castel Tesino en Valsugana, près de Brentonico (environ 1,000 pièces), à Trente, à Denno, à Nano, à Salorno, à Stenico et à Storo. Voy. G. Am. Oberziner, *I Reti in relazione cogli antichi abitatori d'Italia*, Rome, 1883, p. 228. Sur les trouvailles de monnaies massaliètes dans la Haute-Italie et dans les Alpes, voy. Borghesi, Œuvres, t. II, p. 302; Mommsen-Blacas-de Witte, *Hist. m. rom.*, t. II, p. 97-99; A. Sonny, *De Massiliens. rebus*, 1887, p. 109, nº 8; G. Ghirardini, Collez. Baratela, p. 127-129.

(2) Ce n'est pas la présence de 25 oboles massaliètes dans le trésor de Jersey (Inventaire, n° 275) qui peut modifier cette conclusion.

(3) Exceptions : Font d'Eylias (Dordogne); Montanel (Manche) ; Saint-Solain (Côtes-du-Nord); Civaux, Bonneuil, Poitiers, Vivonne et Vernon (Vienne); Long-Boël (Eure).

¥

étendue que le commerce explique déjà suffisamment, lors même que le bon aloi des espèces massaliètes n'aurait pas été la cause déterminante de la faveur que les peuples barbares leur accordaient. C'est surtout la vallée du Rhône qui subit l'influence de Massalia et les trouvailles suivantes permettent de faire cette intéressante constatation : Près de Marseille, Auriol (Bouches-du-Rhône); Tourves (2 trésors), La Rèpe, Hyères (Var); Apt, Baumes-de-Venise, Cavaillon, Ansouis, Castelar-Cadenet (Vaucluse); Près de Fontès (Hérault); Chambalud, Tourdan (Isère); Valence, Saint-Gervais (Drôme); Tournoux (Basses-Alpes); Bourg (Ain); Charbuy (Yonne).

On a déjà vu, par le relevé des monnaies éparses, que les pièces massaliètes pénétraient dans diverses régions de la Gaule, mais qu'elles étaient particulièrement nombreuses dans la vallée du Rhône (1).

C'est encore dans la vallée du Rhône que le groupe des monnaies d'argent aux types de la tête casquée et du cavalier a régné particulièrement. Voici les trésors (2) où ces pièces étaient représentées, souvent en nombre prédominant : Les Martigues-Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône); Andance (Ardèche); Valence (Drôme), 2 trésors; Beauvoisin, Crest, Laveyron, Saint-Martin-d'Hostun, Jaillans, Sainte-Blandine, Saint-Clair-de-la-Tour-du-Pin (?), Moirans (lsère); Lyon, 5 trésors; Auvergne; La Crusille (Savoie); Lacombe, Roc-de-Chère (Haute-Savoie) (3).

L'extension de ce monnayage, dont les spécimens sont épars un peu dans toutes les parties de la Gaule, correspond, je crois, à une période où l'influence massaliète s'efface devant celle de Rome. En effet, les types des pièces au cavalier sont évidemment imités de ceux d'une monnaie de la République.

A côté des pièces au cavalier circulaient celles portant la légende Vol, qu'on attribue pour cela aux Volcae Arecomici. Mais les trésors et les récoltes de pièces isolées sont peu favorables à cette

(1) Pour les imitations des monnaies de Massalia, voy. plus haut, p. 238 à 252.

(2) Voy. mon inventaire nº 26, 58 à 61, 63 à 65, 125 et s., 127, 202 à 206, 214, 216.

(3) On trouve aussi ces pièces à Chantenay et au Mont-Beuvray, dans des cachettes, mais en si petit nombre qu'elles sont évidemment loin de leur patrie.

attribution. Voici en effet les trésors qui en contenaient un nombre assez considérable: Laveyron (Drôme); Tourdan, Sainte-Blandine, Moirans, Dolomieu et Chapelle de la Tour-du-Pin (Isère); Larajasse (Rhône); Lacombe, Roc-de-Chère (Haute-Savoie). Remarquons que des pièces au cavalier portent *Cn. Vol.* (quelquefois : *Volunt*, Voluntillus). La légende des pièces *Vol* pourrait donc cacher un nom analogue et ne pas désigner les Volcæ.

Les pièces d'argent au bouquetin, contemporaines des précédentes, sont représentées dans les trouvailles de Beauregard (Vaucluse), de Laveyron et de Saint-Martin-d'Hostun (Drôme), de Moirans et de Tourdan (Isère). Les monnaies à l'hippocampe sont encore contemporaines des précédentes avec lesquelles on les trouve souvent : Saint-Martin-d'Hostun et Andancette (Drôme); Moirans, Chapelle de la Tour-du-Pin et Sainte-Blandine (Isère); Larajasse (Rhône); Lacombe et Roc-de-Chère (Haute-Savoie).

Les trésors de Beauregard (Vaucluse), de Valence (Drôme) et de Tourdan (Isère) ont fourni aussi de nombreuses pièces portant un buste de cheval (Voy. p. 257) (1).

Puisque nous étudions les grands groupes de trésors de monnaies d'argent, citons tout de suite les trouvailles de monnaies à la croix : Aude, Ladern (Aude); Goutrens, près de Villefranche-de-Rouergue, La Gasse, près de Limogne (Aveyron); près de Belvès, Saint-Étienne-des-Landes, Pont de Lestrade, Rouquette, Saint-Capraise (Dordogne); Nîmes, Sauve (Gard); Les Aujoulets, Drudas, Cox, Pinsaguel (Haute-Garonne); Béziers, Méze, Lodève (Hérault); Capdenac, Luzech, Uzech-les-Oules, Cuzance (Lot); Boé, Montastruc, Moncrabeau, Aiguillon (Lot-et-Garonne); Castres, Le Trap (Tarn); Le Cauze (Tarn-et-Garonne); Manciet, Castelnau-sur-l'Auvignon, Isle de Noé (Gers); Izeste (Basses-Pyrénées); Saint-Sauveur, Blaye (Gironde) (2). Ces trente-sept trésors, concentrés pour ainsi dire dans le bassin de la Garonne, suffiraient seuls à délimiter le pays d'origine de ces pièces, généralement de bon argent, dont les types paraissent imités de celui de Rhoda, colonie massaliète, située en

(1) C'est exceptionnellement qu'on a trouvé trois de ces pièces dans le dépôt de Paix (Eure).

(2) Voy. mon Inventaire de trésors, nº 17 à 22 bis, 53 à 56, 83 à 92, 94, 96 à 100, 140 et 141, 143, 145 à 147, 201, 243 et 244.

Ibérie. Le fait qu'on les rencontre rarement, même isolées, dans les autres parties de la Gaule, semble démontrer que ce monnayage était fait surtout pour un peuple que la race et les usages séparaient en quelque sorte du reste de la Gaule : or, cela correspond bien à ce que nous savons des Aquitains, dont les affinités avec les Ibères étaient évidentes (Cf. p. 46).

En dehors des monnaies à la croix, le sud de la Gaule ne donne que les trésors de pièces globuleuses d'Eyres-Moncube et de Pomarez (Landes), et de pièces concaves de Manciet et de Laujuzan (Gers). Et si l'on peut noter des trésors de monnaies d'or dans cette région, c'est seulement celui de Tayac (Gironde) et celui de Font d'Eylias, près de Rouquette (Dordogne). Or, il est évident que si l'or paraît avoir circulé dans cette partie septentrionale de l'Aquitaine, c'est qu'un peuple d'une autre race que les Aquitains habitait sur le territoire où ces trouvailles ont été faites. Ce peuple est celui des Bituriges Vivisci (1), parents des Bituriges Cubi, ayant vraisemblablement conservé des relations commerciales avec ceux-ci, dont le monnayage d'or fut certainement très développé (2).

Parmi les autres groupes importants de monnaies d'argent sont ceux des pièces à la tête nue ou casquée et au cheval avec lyre ou annelets. Les trésors de Chantenay (Nièvre) et de la Villeneuve-au-Roi (Haute-Marne) (3), en contenaient un grand nombre de variétés associées à diverses monnaies portant des légendes et en particulier aux pièces d'argent du groupe Kal. Ces dernières formaient la totalité des trésors suivants : Aujeures (Haute-Marne); Genlis, Esbarres (Côte-d'Or); Novilars, Saint-Vallier, Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire); Joux, La Marre (Jura); Saint-Dié ou Robache (Vosges); Houssen, près de Colmar; Nunningen (Suisse). Les pièces du groupe Kal paraissent assez souvent dans d'autres cachettes, par exemple à Civaux et à Vernon (Vienne), mais il est facile de voir, d'après la proportion des espèces diverses composant

⁽¹⁾ Strabon, IV, 11, 1, nous dit que ce peuple est le seul étranger établi chez les Aquitains et qu'il n'est pas en communauté d'intérêts avec eux.

⁽²⁾ M. Changarnier possède un statère provenant du trésor de Tayac, qui porte le triskeles sous le cheval. Or, ce symbole paraît avoir été fréquent sur les pièces d'or frappées chez les Bituriges Cubi.

⁽³⁾ On en a signalé aussi une cachette à Lyons-la-Forêt (Eure).

les trésors, que le groupe Kal n'appartient ni au nord, ni à l'ouest, ni au sud de la Gaule : on peut le localiser dans la vallée de la Saône (1).

Il est probable qu'il faut placer dans la même région, et plus au Nord peut-être, la pièce d'argent *Solima*, si répandue sur le sol de la Gaule, ainsi qu'on le verra dans le tableau dressé plus loin. C'est probablement aussi dans le Nord-Est qu'il faut localiser les *Ateula-Ulatos*, qui étaient en nombre dans les trouvailles de Morières-Carel (Calvados), de Cailly (Seine-Inférieure), de Trancault (Aube), du pays de Metz, de Vernon (Vienne) et de Jersey.

Les pièces si communes de *Togirix*, en argent, dont la circulation fut très étendue, doivent appartenir à la région des Sequani. On les a comptées en plus ou moins grand nombre dans les trouvailles de Chantenay (Nièvre) (2), la Villeneuve-au-Roi (Haute-Marne), Paris, Cailly (Seine-Inférieure), Bazoches-en-Dunois et Logron (Eure-et-Loir); Vernon, Civaux et Romagne (Vienne).

On a attribué aux Pictones des pièces d'argent, portant au revers un cavalier ailé; il est évident que ce numéraire appartient à la région occupée par ce peuple, car il formait les trésors de Villeneuve-la-Comtesse (Charente-Inférieure), Vouillé et Saint-Pompain (Deux-Sèvres), Poitiers (Vienne), et on le trouvait aussi dans celui de Vernon.

A la même région appartiennent évidemment les statères de bas or, portant la main (enseigne ?) sous le cheval androcéphale, qu'on rencontre isolément dans le Poitou et qui forment le principal fonds des trésors de Savenay et Gorges (Loire-Inférieure), Vouilléles-Marais et Fontenay-le-Comte (Vendée), Niort et Parthenay (Deux-Sèvres), Vivonne et Vernon (Vienne), la Cigogne (? Haute-Vienne).

Il est remarquable que les pièces d'or bas au différent de la main et les pièces d'argent au cavalier ailé étaient associées en nombre dans les trésors de Poitiers et de Vernon (ce dernier enfoui vers 45 av. J.-C.). On peut donc conclure de ces faits que ces pièces d'ar-

⁽¹⁾ Ces pièces ont pénétré fort loin dans l'Est : on en a trouvé deux à Stradonić et une à Podmokl (Bohême).

⁽²⁾ F. de Saulcy a remarqué que le dépôt de Chantenay ne contenait pas de monnaies du sud de la Gaule ni de la Belgique (Lettres, p. 154).

gent et de bas or étaient encore dans la circulation au moment de la conquête romaine.

Les pièces d'or, attribuées aux Arverni, forment les trésors de Chevenet (Loire), de Marcillat (Allier), d'Auzances (Creuse), de Pionsat ou Virlet et d'Orcines (Puy-de-Dôme). La plupart de ces cachettes, renfermant des pièces avec *Cas* ou le nom de Vercingétorix, peuvent être considérées comme contemporaines des campagnes de 52 et 51, qui précédèrent la chute d'Alesia.

Aux Bituriges on peut attribuer plusieurs séries de pièces d'argent. La plus ancienne (par le poids et le style) est représentée par de nombreux spécimens dans les trésors de Vierzon (Cher), d'Issoudun ou Buxeuil (et de Valençay?), d'Ingrandes et d'Obterre (Indre), de Charnizay (Indre-et-Loire), du Pont de l'Estrade (Dordogne). La série la plus récente renferme les monnaies du type *Cam*, représentées en nombre dans les trésors de Tendu et de Moulins-Levroux (Indre), de la Rousselière (Loir-et-Cher), de Chauvigny et de Vernon (Vienne).

Les statères de bas or (*Abudos*), mêlés, ainsi que des divisions, aux monnaies d'argent de Moulins-Levroux, se retrouvent dans les trésors de Bonneuil et Civaux (Vienne).

Les Lemovices pourraient revendiquer les pièces d'argent, imitées de celles d'Emporiæ, qui composaient les trésors de Bénéventl'Abbaye et de Bridiers.

Courcoury (Charente-Inférieure) a donné un singulier dépôt de statères semblables à certains de l'Europe centrale (1). D'autre part, les trésors de statères globuleux, de bon or, découverts à Sainte-Preuve (Aisne) et à Moinville (Seine-et-Marne) (2), forment un groupe sans aucune parenté avec les monnaies gauloises de la même région (3).

(1) Inventaire des trésors, nº 31. Cf. plus haut, p. 476.

(2) Trésors nºs 7 et 220. Voy. aussi p. 476.

(3) P. Charles Robert a signalé des pièces globuleuses qui se seraient « sou-« vent rencontrées isolément chez les Carnutes » (Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques m. anépigraphes de la Gaule cis-rhénane, p. 6; pl. fig. 9 et 10). On a effet signalé, comme trouvé à Châteaudun, « un statère gaulois, globuleux, en forme de balle, marqué d'une croix » (Bullet. Soc. des Antiq. de France, 1877, p. 137). Une autre pièce globuleuse à la croix a été trouvée près du pont d'Ouilly (Calvados), en 1845

Quelques rares dépôts à Paix, Long-Boël, Thomer-la-Sogne (Eure) et à Charenton (Seine), contenaient des monnaies d'or des Aulerci Eburovices, des Bellovaci et des Parisii.

Puis, toute la partie de la Gaule correspondant à la Belgique antique est marquée par des trésors composés de monnaies d'or plus ou moins bas, aux types du cheval (souvent très dégénéré) et de la tête, quelquefois transformée en un grand œil : Hénouville et Bosc-Edeline (Seine-Inférieure); Longueil-Sainte-Marie (Oise); Ambleny et Guignicourt-Variscourt (Aisne); Pierregot (Somme); Aubigny (Pas de-Calais); Ledringhem (Nord); Frasnes-lez-Buissenal, Quaremont, Fizenne (Belgique); Odenbach (Allemagne).

Je suis porté à croire que ces cachettes sont contemporaines des campagnes de César contre les peuples de la Belgique. Remarquons qu'à cette époque (57 et 54 av. J.-C.) les Remi étaient sujets des Suessiones; que les Viromandui, les Atrebates et les Aduatuci furent alliés des Nervii; et que les Treveri immobilisèrent Labienus pendant un certain temps. Les noms de ces différents peuples correspondent fort bien à la distribution géographique des trésors que je viens d'énumérer. Remarquons aussi que le trésor de Guignicourt (dit aussi de Condé-sur-Suippe) fut caché à environ quatre kilomètres du champ de bataille de Berry-au-Bac (1), où César dispersa l'armée des Belgæ, commandée par Galba, roi des Suessiones. Or, la trouvaille d'Ambleny, qui contenait des pièces analogues sans légende, en renfermait aussi au nom *Criciru*, si fréquent sur des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, qu'on peut aujourd'hui attribuer avec certitude aux Suessiones.

Pour l'Armorique, on doit évidemment distinguer plusieurs époques. A la plus ancienne appartiennent les pièces d'or plus ou

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 128). Deux autres pièces d'or globuleuses ont été découvertes près de l'ancien pont à Orléans (L'abbé Desnoyers, Nouveaux objets tr. dans la Loire pendant les années 1872, 1873 et 1874, p. 3; Extr. Mém. Soc. archéol. et histor. de l'Orléanais, 1875). Une autre a été recueillie au hameau dit la Fortune, commune de Bazoches-les-Hautes, Eure-et-Loir (Dict. archéol. Gaule, I, p. 127). Enfin, le Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, conserve un statère de cette série trouvé au camp de Châlons, et un autre trouvé dans la Seine.

(1) Sur l'emplacement de ce champ de bataille que l'on a même reporté à Condé-sur-Suippe, voyez T. Rice Holmes, *Cæsar's Conquest of Gaul*, 1899, p. 49 et 645-652.

moins pur des trésors d'Étreville (Eure), de Saint-Hilaire-du-Harcouêt (Manche), des environs de Rennes. Se rattachant à ce groupe, mais d'une époque déjà plus basse, sont les monnaies des dépôts de Sens de Bretagne (Ille-et-Vilaine), d'Hardanges et du Ménil (Mayenne) (1). Enfin, il faut mettre à part un groupe très important de pièces de bas métal (alliage très complexe), qui composent les trésors dont voici l'énumération : Le Plessis-Grimoult, Castillon, Arromanches (Calvados); Urville-Hague, Couville, Tourlaville, Forêt de Brix, Montmartin-en-Graignes, Graignes, La Barre-de-Semilly, Le Lorey, Le Plessis-Grimault (?), Avranches, Montanel (Manche); Le Pertier, Amanlis, Noyal-sur-Vilaine, Bédée, Saint-Méen, La Noë-Blanche (Ille-et-Vilaine); Dinan, Corseul, Saint-Solain, Saint-Dénoual, Henan-Bihen, Kevern, Plusquellec, Plestin, Merdrignac, Lande de la Hauttaie (Côtes-du-Nord); Morlaix, Lannéanou, La Feuillée, Châteauneuf-du-Faou, Scrignac, Creniat-sur-Yen, Kersaint-Plabennec (Finistère); Lanvénégen, près de Ploërmel, Saint-Malo-de-Beignon, Ménéac, Guervec-en-Brech (Morbihan). Les quarante-deux trésors (2) que je viens d'énumérer renfermaient des monnaies qui appartiennent certainement à la dernière période du monnayage armoricain, car ce sont des pièces de mauvais aloi, de types très dégénérés, avec les différents de la lyre, du sanglier, de l'oiseau associé au sanglier, du taureau (type dit « corisopite »), et nous savons que des pièces analogues faisaient partie du trésor du havre de Rosel (île de Jersey), découvert en 1875, dont l'enfouissement remonte certainement à 35-38 avant notre ère.

Il est évident que ces nombreuses cachettes doivent avoir été pratiquées à une époque troublée. Or, puisque ces pièces appartiennent aux dernières émissions du système armoricain, nous devons logiquement en reporter l'enfouissement au temps de la conquête romaine, et il ne paraîtra guère douteux que ces cachettes de monnaies armoricaines sont des témoins de l'expédition de

(1) On pourrait même indiquer comme transition le dépôt de Montanel (Manche), qui contenait 3 pièces d'or, avec le génie couché sous l'androcéphale, et 27 pièces de billon, du type armoricain récent. Les trésors de Castillon et d'Arromanches, cités plus bas, contenaient aussi des pièces dont l'alliage variait et dont quelques-unes devaient être assez anciennes.

(2) Il faut ajouter plusieurs trésors analogues trouvés dans l'île de Jersey.

D. Brutus, lieutenant de César, contre les peuples maritimes de l'Armorique, qui furent vaincus dans une bataille navale, sur les côtes des Veneti (Morbihan), en 56 avant J.-C. En même temps, un autre lieutenant de César, Q. Titurius Sabinus, envoyé avec trois légions, soumettait les Lexovii (Calvados), les Unelli (Manche) et les Coriosolites (Côtes-du-Nord), qui soutenaient les Veneti (1).

On voit que mon hypothèse sur l'origine de la plupart des cachettes de monnaies armoricaines s'appuie sur des faits très précis et qu'elle s'accorde parfaitement avec les explications analogues que j'ai données plus haut pour l'enfouissement d'autres trésors.

Les trésors dont je viens d'esquisser les caractéristiques sont composés généralement de pièces peu différentes. Mais il convient de signaler un certain nombre de dépôts, qui paraissent appartenir à la seconde moitié du premier sièclé avant notre ère et dont la composition, relativement très variée, semble indiquer une circulation monétaire très active, résultant d'un développement commercial considérable.

On verra à la page suivante un tableau (2), qui permet de remarquer en particulier la présence constante des monnaies de *Togirix* sur divers points de la Gaule.

Les trésors de monnaies de bronze permettent en général de donner une attribution certaine, car la circulation en était naturellement plus restreinte encore que celle des espèces en métal précieux.

Ainsi Niort nous donne des bronzes de *Contoutos* et Saint-Cyr (Vienne) des bronzes analogues d'Atectori(x). Orange et Vichy nous ont révélé chacun une monnaie de bronze, qui ne s'est pas trouvée ailleurs. Amiens et Pernois (Somme) ont donné des dépôts de bronzes des Ambiani; Sens des bronzes des Senones (3); et si

(1) César, De b. g., III, 11 à 17.

(2) Je n'ai pas donné le nombre de chaque monnaie dans chaque trouvaille, parce que les chiffres de ce genre sont en général incertains. On en trouvera du reste dans mon Inventaire des trésors (Appendice I).

(3) La forêt de Pontarmé (Oise) a aussi fourni un dépôt de bronzes qu'on peut attribuer aux Senones On en a trouvé aussi en nombre à Champdolent (Seine-et-Oise) et à Mérouville (Eure-et-Loir). Voy. tr. nº 190, 221 bis, 75 bis.

CHAI	PITRE	XXI
------	-------	-----

•

DÉSIGNATION es monnaies gauloises.	Chantenay (Nièvre) (vers 36 av. JC.).	La Villeneuve-au-Roi (Haute-Marne).	Bazoches-en-Dunois (Eure-et-Loir).	Logron (Eure-et-Loir).	Bonneuil (Vienne).	Civaux (Vienne).	omagne (Vienne).	Vernon (Vienne) (vers 45 av. JC.).	La Jante (Hte-Vienne) (vers 50 av. JC.).	Pommiers (Aisne) (après 50 av. JC.).	Limézy (Seine-Infér.).	La Rousselière (Loir-et-Cher).	Paix (Eure).	y (Havre de Rosel) rs 3N av. JC.).
Perrucori-Acincovepus Durnacos-Auscro Durnacus-Donnus		1	Ba	l Log	8 -	-	R	•	La.	er (af	Lim L			 Jersey (F vcrs 3
Donnus-Esianni Ambilli-Eburo Orcetirix Ædui Série Kal	•					+		• • • •	*		•	•		•
Anorbo-Dubnorix Dubnorix-Dubnocov O. Doci Sam. f Togirix Imioci Epomeduos		*	-		*	•	*	* * *	•	•	•	*	•	* *
Seguanoiotuos. Segusiaus-Arus. Lucios. Vepotal. Agedomapatis. Diasulos		•						*				•	•	•
Dirasulos Durat-Iulios Santonos (et Arivos) Ateula-Ulatos Bituriges (série Cam) Solima (argent) Litavicos	•		•	•	*			* * *	* * *		* * *	•	•	• • • • •
Epad Andecombo Caledu Caledu-Senodon			* * * *	*				•	•		•		٠	•
Abudos et Solima (or) Eburovices (or) Andu Lemiso ex S. C Cupinacios-Ulatos					*	•		*	*?(1)		-		•	•
Nercod Giamilos. Contoutos (bronze) Ninno Allobroges ? Cassisuratos								•	•				•	•
Cassisuratos Cicutanos Esvios Orcopril Ammi Pennille-Rupil														•
Pixtilos (bronze) Armorique														•

(1) Je ne sais si les pièces Abudos de ce trésor sont en or ou en bronze.

les bronzes des Leuci ont cté trouvés à Chalons-sur-Marne et dans l'Aube, c'est surtout le « Châté » de Boviolles qui les a livrés par centaines.

Citons encore les bronzes du Champ de Lamoy (Loir-et-Cher), ceux de Nîmes, avec le sanglier, trouvés à Castelnau-Valence (Gard), ceux de Vienne, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), ceux des cachettes de Langres, avec les têtes adossées, et de Fraire (Belgique) avec le rameau.

Les trésors de bronzes des Carnutes sont plus disséminés : Verneuil-sur-Avre et Brionne (Eure), Boisgibault (Loiret), Antrainsur-Couesnon (Ille-et-Vilaine). La série de bronzes de *Pixtilos* paraît dans les dépôts de Verneuil et de Brionne et dans celui de Vouvray-sur-Huisne (Sarthe).

Quant aux bronzes imités de ceux qui portent le taureau cornupète de Massalia, ils sont de fabriques diverses, incontestablement locales, et qu'on parviendra à déterminer avec une certitude suffisante. Ainsi, les trouvailles de Mazières et des Ouldes (Indre-et-Loire; trésors n^{on} 120 et 121) ont fourni des bronzes coulés, différents de ceux trouvés à Besançon et attribués aux Sequani (1).

Il est probable que des monnaies gauloises ont circulé pendant longtemps à côté des pièces romaines. Le fait doit être vrai surtout pour les monnaies de bronze, dont la valeur locale dépendait surtout de l'assentiment des particuliers. De fait, un bronze *Remo* aux trois têtes était mêlé à des monnaies depuis Postume jusqu'à Magnence (trésor de Mareuil, Aisne); trois bronzes massaliètes au taureau faisaient partie du trésor de Gémenos (Bouches-du-Rhône), qui contenait aussi des bronzes des empereurs Hadrien et Commode; un autre bronze de Massalia était mêlé à des monnaies d'Auguste et de Tibère (Signes, Var) (2).

On a trouvé, à Besançon, des monnaies des Sequani et des bronzes de Togirix, en même temps que des bronzes depuis Auguste jusqu'à Domitien (3). On recueille fréquemment dans des

⁽¹⁾ Autre dépôt, mal étudié, à Saint-Mard-sur-le-Mont (Marne) (tr. nº 166).

⁽²⁾ Adrien Blanchet, Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule, 1900, p. 107, n° 1; p. 124, n° 73; p. 158, n° 225; p. 159, n° 228.

⁽³⁾ Mém. Soc. d'émul. du Doubs, 1884, p. 439.

CHAPITRE XXI

sépultures du pays de Langres des bronzes coulés au sanglier et du type dit Tricasses à côté de monnaies des empereurs romains.

Les bronzes des colonies romaines en Gaule, surtout ceux de Nemausus, et plus rarement ceux de Vienne et de Copia, ont été souvent coupés en deux (quelquefois en quatre) parties à peu près égales, destinées à servir de monnaies divisionnaires. L'état d'usure de beaucoup de ces fragments démontre qu'ils sont restés fort longtemps dans la circulation (1). On a recueilli aussi des bronzes coulés, dits *potins*, fragmentés en deux parties (Forêt de Compiègne; Musée de Saint-Germain-en-Laye et ma collection).

Il faut se garder d'accepter la théorie de Lelewel, d'après laquelle Ausone aurait encore mentionné, vers la fin du 10° siècle de notre ère, des monnaies gauloises sous le nom *philippos* (2). Il me paraît évident que, dans les vers d'Ausone, le mot *philippos* désigne des monnaies d'or romaines. On sait en effet que ce nom fut appliqué à diverses monnaies de l'Empire (3).

III. On a admis pendant longtemps que les monnaies gauloises n'apparaissaient jamais dans des sépultures contemporaines (4). Cette assertion n'est pas exacte pour les derniers temps de la période gauloise, ceux qui correspondent à l'époque de La Tène III et à la construction des *oppida*.

Les Gaulois empruntèrent sans doute cette coutume aux Massaliètes, et il est intéressant, à ce point de vue, de signaler les tom-

(1) Voy. Adrien Blanchet, Les monnaies coupées dans R. N., 1897, p. 1 et s. (= Études de Numismatique, t. II, 1901, p. 113); Max L. Strack, Halbierte Münzen im Alterthum, Bonn, 1902 (Extr. des Bonner Jahrbücher, fasc. 108).

(2) J. Lelewel, Le type gaulois, 1841, p. 289-290, citant Ausone, Ep. V, et ad Ursul., ep. XVIII.

(3) Voy. E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines, t. 1^{er}, c. 481, 525 et 564.

(4) On en a recueilli assez fréquemment dans des cimetières romains et même francs: à Besançon, à Hancourt (Aube), à Bergères-les-Vertus (Marne), à Mareuil-sur-Ourcq (Oise), etc. Plusieurs fois, on en a trouvé qui étaient percées et suspendues à des bijoux : Rev. archéol., 1855, t. XII, p. 149; 1880, II, p. 119; Supplément à l'album Caranda, 2° partie du fasc. de 1892, pl. 150, fig. 3; cf. ma note, R. N., 1893, p. 563. Un bronze de Germanus était suspendu à un bracelet (C. Cournault, Cimet. mérov. de Liverdun, p. 20). Cf. l'abbé Cochet, Normandie souterraine, 2° éd., p. 353; Bullet. Commission Antiq. Seine-Inf., 1868, t. I, p. 201. Sur les monnaies gauloises percées, voy. aussi R. Forrer, Keltische Numismatik, I, p. 10, fig. 6 à 14. beaux de pierre de Baumes-de-Venise (arr. d'Orange, Vaucluse) qui contenaient des ossements et des monnaies de Massalia, en argent et en bronze (1).

En 1869, dans le dolmen du Petit-Saint-Bernard, on recueillit une pièce de Q. Doci Sam. f. (2).

Le Musée de Saint-Germain-en-Laye conserve un vase de verre contenu dans une coupe de terre cuite et renfermant un statère arverne (rameau au dessus du cheval; bouclier, au dessous). Le tout aurait été trouvé dans une sépulture à Corent (3).

Le cimetière gallo-romain de Besançon, dont une partie remonte probablement à l'époque gauloise, a donné des sépultures à incinération accompagnée de bronzes coulés (avec l'animal déformé), attribués aux Sequani (4).

En 1827, en démolissant le rempart de l'Est à Châlons-sur-Marne, on recueillit, près d'un squelette, une monnaie *Remo* aux trois têtes et un *Germanus* (5).

Pour la sépulture du Mont-César (Oise), je renvoie au nº 189 de mon inventaire de trésors.

A Armentières (Aisne), dans une sépulture on a recueilli quatre monnaies gauloises et des fibules de l'époque de La Tène III (6).

Dans la commune de Pleumeur-Bodou (canton de Perros-Guirec, arr. de Lannion), un petit tumulus, détruit en 1853, contenait des cendres et une monnaie du type dit *osismien* (sanglier sous le cheval androcéphale) (7).

Une monnaie armoricaine d'or bas, avec la tête entourée de petites têtes (Rz sanglier sous un cheval androcéphale à gauche) a été trouvée, avec trois pièces plus petites, très frustes, en argent,

(1) Dict. arch. Gaule, I, p. 126, citant Pazzis, Statistique de Vaucluse, p. 63.

(2) L'abbé Adolphe Blanchet, Détermination d'une monnaie gauloise, trouvée en 1869, dans le dolmen du Petit-Saint-Bernard, Aoste, 1876, in-8°, 7 p. (Lu à l'Académie de Saint-Anselme, dans la séance du 13 janvier 1875).

(3) Nº 31,874. Le vendeur, Favre, de Royat, peut fort bien avoir inventé cette provenance.

(4) A. Lafosse, Notice sur les antiquités romaines trouvées dans les fouilles du nouvel arsenal de Besançon, 1845, p. g.

(5) Manuscrit conservé dans les Archives de la Société des Antiquaires de France.

(6) Album Caranda, nouvelle série, pl. 43.

(7) J. Gaultier du Mottay, Répert. archéol. des Cótes-du-Nord, p. 299.

CHAPITRE XXI

près d'un squelette entouré de poteries, d'armes et d'outils de fer et de pierres sèches, à 600 mètres à l'ouest du cimetière de Kerviltré (Finistère) (1).

Une autre pièce de billon fourré (6 gr. 50), avec deux ellipses traversées par une barre devant le visage, et, au revers, une sorte de plante sous l'androcéphale a été trouvée dans la partie de l'oppidum de Tronoën proche du cimetière de Kerviltré, et aussi dans une sépulture (*Pl. II, Fig. 24*) (2).

Une monnaie de bronze de *Pixtilos* (Type de la *Fig. 273*) a été trouvée aux environs de Bernay (Eure), en 1822, dans l'œil d'un squelette (3).

Un tumulus au Grand-Sugny (Montmorot, Jura) aurait livré, en 1866, une hache de bronze à ailerons avec une monnaie d'or de Philippe de Macédoine et des monnaies gauloises (4). Dans un petit tumulus, à Gergy (canton de Verdun-sur-le-Doubs, Saône-et-Loire), on aurait recueilli une monnaie gauloise anépigraphe (5). Faut-il prendre à la lettre la mention de monnaies celtiques, trouvées dans des tumulus à la *Goutte des Tombes*, près des ruines du châtelet de Bonneval (Vosges?) (6).

En tout cas, en dehors de France, mais dans des régions où la civilisation celtique s'est implantée fortement, les monnaies gauloises sont assez fréquentes dans les sépultures.

Ainsi, au cimetière de S. Bernardo, à Ornavasso (prov. de Novare), où les pièces romaines recueillies ne sont pas postérieures

(1) Lettre de M. P. du Châtellier, datée du 5 novembre 1903. C'est cette découverte que M. de Barthélemy a signalée dans Monnaies gauloises trouvées au Mont-César, t. à p., 1881, p. 19. D'après l'empreinte que M. P. du Châtellier a eu l'obligeance de m'envoyer, il est évident que cette pièce est semblable à celles des trésors de Creniat-sur-Yen, de la Feuillée et de Chateauneuf-du-Faou (Voy. les n^{er} 76-78 de mon Inventaire).

(2) Lettre de M. P. du Châtellier, 5 nov. 1903. La pièce a déjà été signalée par G. Vallier (dans *Congrès archéol.*, à Vannes, 1881, p. 287), mais avec une provenance erronée.

(3) E. Lambert, *Essai*, II, p. 109 et 128. A Vermand (Aisne), on a trouvé aussi une monnaie dans la cavité de l'œil gauche d'un squelette.

(4) Renseignement consigné dans le t. II du Dict. archéol. Gaule.

(5) Dict. archéol. Gaule, t. Ier, p. 444.

(6) H. Lepage et Charton, Le département des Vosges, t. II, p. 68; Mém. Soc. Antiq. France, t. XIX, 1849, p. 272.

à l'année 88 avant J.-C., une tombe (nº 49) contenait un bronze coulé des Leuci (au sanglier), et un bronze coulé au quadrupède déformé. D'autres sépultures gauloises d'Ornavasso renfermaient des imitations barbares de la drachme massaliète (avec DIKOA) (1).

On a trouvé aussi une pièce DIKOA dans une des cinq tombes du Soldo près d'Alzate dans la Brianza (2). Une imitation de la drachme massaliète, relativement bonne de style, a été recueillie dans une tombe à Côme, associée à sept bronzes d'Auguste, de Drusus Junior et de Tibère (3).

Une tombe à incinération de Steinhausen (canton de Zug) contenait un bronze coulé au quadrupède déformé (4), et d'autres semblables ont été recueillis dans une sépulture à Wiedikon (canton de Zurich) (5). Ces localités ont donné aussi des fibules considérées comme appartenant à la seconde période de La Tène. A Horgen am See (canton de Zurich), un quart de statère helvète a été trouvé dans une sépulture (6). Une petite monnaie d'or (avec tête de Janus et cheval) a été trouvée dans une tombe à Biel (canton de Berne) (7). La sépulture 22 du cimetière gallo-helvète de Vevey a donné une obole de Massalia, qui, d'après le style, me paraît ne pouvoir être postérieure au 11^o siècle avant notre ère. Du reste, le mobilier de cette tombe appartient à la période de La Tène II (8).

Le Wurtemberg nous fournit un bon nombre de faits intéres-

(1) J. Déchelette, dans Rev. archéol., 1902, I, p. 277 et 279, fig. 30 et 35.

(2) Bullet. di paletnol. italiana, t. V, p. 6-28, pl. I, 17. Dans une autre tombe voisine, certainement contemporaine, on a recueilli un as oncial romain, frappé entre 217 et 154 avant J.-C.

(3) A. Giussani, Un sepolcreto romano del tempo di Tiberio in Como, Como, 1904, in-8°, p. 8 et 9, fig. 15 (Extr. de la Rivista archeologica della Provincia e antica Diocesi di Como, fasc. 48-49).

(4) J. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 389; cf. J. Déchelette, loc. cit., p. 277.

(5) J. Heierli, op. cit., p. 386, 392, 396.

(6) Collection des Antiq. de Zurich. H. Meyer, Beschreibung der in der Schweiz gefund. Münzen, 1863, p. 19. Cette monnaie est reproduite aussi dans J. Heierli, Blicke in die Urgeschichte der Schweiz, p. 27, fig. 66. — Le Dict. arch. de la Gaule, t. II, p. 27, dit : « des statères helvètes ».

(7) R. Forrer, Ténegrab von Biel, dans Antiqua, 1888, p. 9, pl. IV, fig. 5.

(8) A. Naef, dans Anzeiger für schweizer. Altertumskunde, t. IV, 1902-1903, p. 34-35.

CHAPITRE XXI

sants. Ainsi dans le tumulus de Zuffenhausen (cercle de Neckar) (1), on a recueilli deux Regenbogenschüsselchen au type de la croisette entre le fleuron et les trois globules. Le tumulus de Kleinengstingen (cercle de la Forêt Noire) a donné un statère aux types du serpent recourbé et des six globules (Cat. B. N., 9420; Streber, pl. I, 5) et une division de statère au type des six globules dans le demi-cercle (Streber, pl. V, 64), monnaies associées à une petite pièce d'or que l'on classe habituellement aux Carnutes (Cat. B. N., 6061 à 6063) (2). Une sépulture, à Dettingen (cercle de la Forêt Noire), a fourni un statère comme ceux recueillis à Zuffenhausen, associé cette fois à une petite pièce d'argent qu'on attribue aux Tectosages émigrés dans la Forêt Noire (3). Non loin de là, à Metzingen (4), plusieurs tombes ont donné sept pièces d'or dont deux statères « à la tête d'oiseau » et aux trois globules dans une sorte de torques (Streber, pl. IV, 52; R. N., 1863, pl. IV, 13), une division analogue avec six globules, où la tête n'est plus visible (Streber, pl. IV, 57; Cat. B. N., 9423); une autre division où l'on voit seulement deux traits en relief sur le bord du flan, au droit, et un globule sur une protubérance au revers (Streber, pl. VIII, 95; cf. Cat. B. N., 9450 à 9452); puis un statère avec le serpent courbé et les six globules dans un demi-cercle (Voy. notre Fig. 492) (5). Le tumulus d'Hundersingen (cercle du Danube), dit « les tombes de princes », a donné un diadème et des bracelets d'or et une division de statère semblable à celle que je viens de signaler (Streber. pl. VIII, 95) (6). Un autre exemplaire de cette même division a été recueilli dans une tombe à Eglosheim (cercle du Neckar) (7). A Heumaden (cercle du Neckar), on a trouvé un statère portant une sorte de croix (Streber, pl. VIII, 101) (8); à Reutlingen (cercle de la Forêt Noire), un statère « à la tête d'oiseau » et au revers six

(1) Württembergische Jahrbücher, 1875, p. 189.

(2) W. Nestle, Funde antiker Münzen im Königreich Wärttemberg, 1893, p. 64, nº 106.

(3) W. Nestle, op. cit., p. 74, nº 138. Cf. plus haut, p. 472.

(4) W. Nestle, op. cit., p. 74, nº 141.

(5) Cf. plus haut, pour Kleinengstingen.

(6) Warttembergische Jahrbücher, 1877, p. 68; W. Nestle, op. cit., p. 40 et 87, nº 241.

(7) W. Nestle, op. cit., p. 55, n* 41.

(8) W. Nestle, op. cit., p. 58, nº 62.

globules dans un demi-cercle (Streber, pl. II et III; Cat., 9427, etc.) (1); à Althausen (cercle du Danube), une division de statère avec protubérance et au revers trois globules dans un demi-cercle (Streber, pl. VII, 83) (2).

Un tétradrachme imité de ceux de Philippe (cf. *Cat. B. N.*, 9770; buste sur un cheval à gauche), a été recueilli dans une sépulture à Nagold (cercle de la Forêt Noire), et deux pièces d'or unifaces des Morini ont été trouvées dans des tombes à Neckar-westheim (cercle de Neckar) (3).

A Nierstein (Hesse rhénane), une tombe à incinération a fourni, en même temps que des restes de fibules (type de la Tène III), un statère au type de la tête d'oiseau déformée et des cinq globules dans un demi-cercle (4).

A Andernach, on a trouvé des exemplaires en billon et en cuivre plaqué d'argent de la pièce au triskeles, dans des sépultures (5).

Dans une tombe de femme à Dalheim (Luxembourg), on a recueilli un bronze coulé des Leuci (sanglier) (6).

Enfin, plus à l'Est, en Bohême, à Zižkov, on a trouvé, en 1872, vingt-deux sépultures gauloises à inhu-

mation, dont quelques-unes contenaient des monnaies d'argent (avec une tête déformée et un cheval à crinière bouletée. *Fig. 560*) (7).

Fig. 560.

A Reichenhall, dans une tombe, on a recueilli une monnaie d'argent au type de la croix (8).

(1) W. Nestle, op. cit., p. 63, nº 101.

(2) Ibid., p. 87, nº 244.

(3) *Ibid.*, p. 61 et 47 (Provenances empruntées au catalogue de la collection du prof. Seyffer).

(4) Westd. Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XVI, 1897, pl. 13, fig. 21.

(5) Bonner Jahrbücher, fasc. LXXXVI, 1888, p. 151, pl. IV, 6 et 7; cf. p. 65 et 66.

(6) Kunstarchdologische Privat-Sammlungen von K. Arendt, Luxembourg, 1901, p. 19 et 20; et communication au Congrès de Tongres, 1901.

(7) J. L. Pič, *Cechy na usvitě Dėjin*, Prague, 1902, p. 174, pl. VIII, 13 et 14. Cf. Beneš, dans *Pamatky*, t. X, p. 67, 170. — Cette provenance m'a été signalée par M. J. Déchelette.

(8) M. von Chlingensperg-Berg, Die römischen Brandgräber bei Reichenhall, Braunschweig, 1896, pl. V, fig. 21 (cité par M. R. Forrer).

CHAPITRE XXI

IV. On a souvent recueilli en Asie (particulièrement en Syrie) des monnaies d'argent dont la surface avait été fortement entaillée. Certains érudits ont pensé que c'était une sorte de démonétisation (1), appliquée à des pièces qui avaient été offertes à des temples.

C'est l'explication qu'on a donnée, à plusieurs reprises, de l'entaille, assez fréquente sur des monnaies gauloises. Ainsi des pièces d'or des Parisii, trouvées en nombre, dans les dragages de la Seine (en face de l'embouchure de la Marne et au pont de Charenton), portent sur le revers une entaille que Lambert a considérée comme « un signe de consécration à la divinité du fleuve (2)? » F. de Saulcy admet cette théorie, sans dire qu'elle a déjà été formulée, et dit : « Pour moi, ce sont les offrandes jetées à la « divinité de la Seine ou de la Marne (3) ».

E. Hucher donnait la même explication pour une pièce, entaillée de deux coups de hache ou de ciseau (4).

Une pièce d'or de la collection Forrer, classée comme helvète de la première époque, porte une entaille profonde (5). Un coup de ciseau a été appliqué sur le symbole formé de deux S, qui est empreint sur la joue au droit d'une pièce d'argent armoricaine (6).

(1) A propos du trésor de Pudukota (Inde), comprenant 461 aurei entaillés sur 501, M. G. F. Hill a dit que le coup de ciseau avait été appliqué comme opération préliminaire de la fonte (Num. Chronicle, 1898, p. 304 et 319). D'autre part, M. Theobald a fait remarquer que cette opération était inutile, et il a émis l'opinion que ces pièces d'or romaines avaient circulé entre les mains de Mahométans fanatiques (Secte de Mahmud de Ghazni, le briseur d'images), qui les entaillaient pour ne pas vendre des images. — M. H. Willers a cité aussi quelques monnaies de la Grèce propre, qui ont été entaillées. Cet auteur, s'appuyant sur l'opinion de Brandis, de Friedländer et de Droysen (travaux postérieurs à Duchalais dont nous donnons plus bas l'opinion, que M. Willers ne connaît pas), dit que ces entailles ont été faites pour s'assurer du bon aloi du métal. Cette pratique est particulière aux peuples barbares (Numismatische Zeitschrift de Vienne, t. XXXI, 1900, p. 354-355). Les pièces de Pudukota n'auraient circulé que comme or pris au poids.

(2) E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 29 et 96, pl. XI, 1 à 3.

(3) Aperçu général sur la Numismatique gauloise, 1866, p. 18 (Extr. du Dict. arch. Gaule).

(4) E. Hucher, L'art gaulois, 2º partie, p. 36.

(5) R. Forrer, Keltische Numismatik, fig. 78.

(6) E. Hucher, L'art gaulois, pl. 41, 2.

Des entailles semblables ont été remarquées sur des pièces de bronze, trouvées dans l'étang de Soings et à Gièvres (Sologne blésoise) (1). Pour les pièces entaillées de la vallée du Danube, je citerai la trouvaille d'Aranyos-Medgyes (2).

Lambert avait d'abord considéré ces marques comme des signes de démonétisation. Mais je ne conçois pas dans quel but on aurait voulu démonétiser ainsi des pièces d'or et d'argent (3), qui pouvaient être facilement refondues. C'était l'avis de Duchalais, qui ajoutait judicieusement : « Nous serions plutôt tenté de croire que cette entaille a été pratiquée par les Gaulois, qui voulaient s'assurer de la valeur réelle du métal (4). »

On objectera que cette explication n'est pas satisfaisante pour les monnaies de bronze entaillées. Mais ces dernières sont exceptionnelles, et il semble que nous devons admettre plutôt l'explication, qui est la meilleure pour le plus grand nombre de cas.

Signalons aussi la théorie, présentée à propos des galets incisés et appliquée aux monnaies gauloises : l'entaille serait « une sorte de contremarque rituelle, funéraire (5) ».

Le trésor du havre de Rosel (Jersey, 1875) contenait un assez grand nombre de pièces, de divers modules, déformées intentionnellement, par écrasement de la tranche, c'est-à-dire qu'elles sont comme pliées et recoquillées (6). On a pensé qu'il s'agissait de la cachette « d'un pillard projetant de fondre un numéraire qui, à « l'état de monnaies, ne lui était d'aucune utilité dans son « repaire (7) ».

(1) L. de la Saussaye, R. N., t. II, 1837, p. 243. Je connais aussi un bronze *Vadnelos* dont la tête porte un coup de ciseau (Cab. de France, 7982; ancien Cabinet de Sainte Geneviève).

(2) Hongrie occidentale. Voy. aussi plus haut, p. 461 et 465.

(3) J'ai vu un certain nombre de pièces d'argent, gauloises, avec des entailles. Les petites pièces d'argent à la tête casquée et au cheval avec K (*Fig. 198*) sont souvent marquées ainsi. J'en possède un exemplaire; Hucher en a signalé un également entaillé (*Art g.*, I, p. 30), et le Cabinet de France en a deux.

(4) A. Duchalais, Descr., p. 330.

(5) L. Capitan, dans Rev. de l'école d'anthropologie de Paris, mars 1903, p. 90.

(6) On en rencontre fréquemment dans le commerce, qui proviennent probablement de cette trouvaille.

(7) A. de Barthélemy, dans R. N., 1884, p. 180.

CHAPITRE XXI

On pourrait penser aussi que ce dépôt était préparé pour une refonte monétaire dont les produits auraient servi à soutenir les dernières résistances des Armoricains contre la domination romaine (1).

V. Une autre question touche de près à la précédente : c'est celle des contremarques. Je ne puis passer ici en revue tout ce qu'on a écrit sur les contremarques des monnaies grecques et romaines, qui étaient, dans la plupart des cas, apposées pour donner cours à des monnaies, quand celles-ci auraient dû normalement être bannies du commerce.

On connaît un certain nombre de contremarques appliquées sur des monnaies gauloises.

Un statère, considéré comme carnute par E. Hucher, porte, sur la joue de la tête d'Apollon, un hippocampe dans un cercle de grènetis, qui aurait été appliqué pour donner cours à la pièce chez les Aulerci Cenomani (2). Un statère, imitation tardive du « philippe », porte sur l'oreille de la tête d'Apollon un sanglier dans un cercle (3). Un autre statère analogue, de style plus ancien, montre sur la joue une contremarque au type du cheval surmonté d'un oiseau (Fig. 561) (4). Une pièce d'or des Balocasses porte, aussi sur la joue, au droit, une contremarque ronde renfermant un A entre trois points (5). Sur la joue de la tête d'un quart de statère (Namnetes ou Andegavi), un voit un cercle de grènetis (6). Citons encore une pièce d'Auscrocos, contremarquée d'un D et de deux caractères incertains (7); une pièce d'or incertaine avec deux

(1) N'oublions pas qu'il y avait un oppidum au havre de Rosel. Ce fait corrobore mon hypothèse.

(2) E. Hucher, dans R. N., 1850, pl. II, r, et L'Art gaulois, 1868, p. 8, pl. I, $n^{\circ} r = Cabinet de France, 6897$; Atlas, pl. XXIV. Voy. plus haut, Fig. 6 r.

(3) E. Hucher, Art g., pl. 97, 2 = Coll. de Luynes, Cabinet de France. Cf. R. N., 1850, pl. II, 2.

(4) A. de Barthélemy, dans *Rev. archéol.*, 1867, pl. 111, 3; E. Hucher, op. cit., pl. 97, nº 1.

(5) Atlas, pl. XX et XXIV, 6954. Voy. plus haut, Fig. 204. Cette contremarque est peut-être très postérieure à la monnaie.

(6) F. Parenteau, Inventaire archéol., 1878, p. 82, pl. 41, nº 7.

(7) E. Hucher, L'Art gaulois, pl. 44, nº 2. — Ces signes, frappés en creux, doivent être comparés à ceux qu'on a relevés sur des deniers romains (Voy. Fr. Gnecchi, *I contrassegni sulle monete della Republica e del principio* dell' Impero; Appunti... IX, dans Rivista ital. di Num., 1890). contremarques (oiseau au droit; fleur sur un croissant au revers) (1), une pièce d'or carnute contremarquée d'une fleur (2), un bronze des Ambiani, qui paraît porter un sanglier en contremarque (*Fig. 562*) (3), un quart de statère, trouvé en Suisse (4), des pièces d'argent des Ædui (5).

Les imitations du tétradrachme de Philippe II sont fréquemment contremarquées. Un exemplaire porte sur l'oreille de la tête,



au droit, une contremarque ronde renfermant une petite tête à longs cheveux, d'un type intéressant (6). On trouve aussi la croisette et le triskeles (7). Un tétradrachme analogue (coll. R. Forrer; provenant de Pannonie?) porte au revers, sur le corps du cheval, une contremarque ronde, en or, représentant une rouelle (8). S'agit-il d'une simple fantaisie ou d'une division factice de la monnaie d'or?

En 1894, on a fait à Nartà, près d'Ivanska, comitat de Belovar (Croatie), une trouvaille de tétradrachmes, imités de celui de Philippe, dont beaucoup étaient entaillés, ou portaient des contremarques généralement formées de traits, de cercles et de rectangles (9).

(1) Marquis de Lagoy, dans R. N., 1857, p. 401, pl. XI, 8.

(2) Cat. B. N., 6425.

(3) Atlas, pl. XXXIII, 8402. Le dessin est d'une exactitude satisfaisante.

(4) John Evans, Countermarked gaulish coin found in Switzerland, dans Num. Chronicle, 1866, p. 252.

(5) Ma collection. Contremarque peu distincte.

(6) Ma collection. C'est peut-être le même exemplaire qui a fait partie de la collection Charles Robert (*Description, Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 345, fig.). En effet, j'ai acquis mon exemplaire chez MM. Rollin et Feuardent, qui avaient acheté la collection de monnaies gauloises de Ch. Robert.

(7) Atlas, pl. XLVII, 9772; pl. L, 9885.

(8) R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande, fig. 76.

(9) Josip Brunšmid, Našašće Keltskih novaca u Narti, dans le Viestnik

CHAPITRE XXI

Quant aux contremarques qu'on trouve souvent à l'époque romaine sur des pièces coloniales, surtout sur celles de Nemausus et de Lugdunum, elles sont assez variées. Nous retiendrons particulièrement le DD (*Decreto Decuriorum*) qui « indique que l'auto-« rité municipale intervint pour donner cours à des pièces anciennes « ou étrangères (1) ». Je citerai comme preuve un grand bronze de Sagonte, trouvé à Nîmes, qui portait le DD (2). On a dit que les contremarques IMP. CAE et AVG étaient des marques de l'autorité impériale apposées pour étendre le cours des monnaies coloniales hors du territoire de la colonie qui les avait émises (3). Cette hypothèse est vraisemblable.

Les monogrammes qui se voient dans beaucoup de contremarques ont exercé la sagacité de nombreux érudits. Mais il faut se mettre en garde contre des interprétations comme celles proposées par F. de Saulcy. Il a considéré la contremarque BON comme une estampille de Boulogne-sur-Mer (*Bononia*) (4) et d'autres marques C.I.C et CN, pouvaient, selon lui, désigner Carpentras et Narbonne (5). Ces interprétations n'ont aucune base certaine.

Un bronze de Nemausus, conservé au Cabinet de la Haye, porte la contremarque circulaire CDDAR, qu'on a traduite par *Consensu Decurionum Arelates* (6). Bien que cette interprétation ait été approuvée encore récemment (7), je ne puis l'accepter.

hrvatskoga arheološkoga Društva, nouvelle série, t. I, 1895, Zagrebu-Agram. 1895-1896, p. 99 à 107.

(1) E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines, t. I^{er}, col. 648; cf. F. Lenormant, La Monnaie dans l'Antiq., t. II, p. 219.

(2) Mém. acad. du Gard, 1869-70, p. 58. Une monnaie d'Emporiæ, trouvée dans l'Aude, porte la même contremarque, ainsi qu'une autre trouvée à Lectoure (Musée de cette ville).

(3) E. Babelon, Traité, t. I^{sr}, col. 648-649. Cf. L. de la Saussaye, Num. de la Gaule narbonnaise, p. 156-160, 171-173; Mommsen-Blacas-de Witte, H. M. R., t. III, p. 257 et 269; F. de Saulcy, R. N., 1869, p. 401; Fr. Lenormant, art. Incusa signa, dans Dict. ant. gr. et rom.

(4) R. N., 1869-70, p. 395.

(5) Ibid., p. 402; Mél. de Num., t. I^{er}, p. 425.

(6) W. H. Scott, dans Num. Chronicle, 1852, p. 111. — La pièce est figurée aussi dans La Saussaye, Num. G. narb., pl. 20, 33.

(7) H. Willers, dans la Numism. Zeitschrift de Vienne, t. XXXIV, 1902, p. 124, note 67.

APPENDICE I

INVENTAIRE DES TRÉSORS DE MONNAIES CELTIQUES

AIN

1. A Bourg, en 1811, une grande quantité d'oboles de Massalia. (Journal d'Agricult. de l'Ain, 1846, p. 137.)

2. A Bourg, au commencement du siècle (environ quarante ans avant 1846), on trouva une masse de monnaies en argent de Massalia, « pesant plusieurs livres ».

(H. Greppo, Étude archéol. sur les Eaux thermales de la Gaule, 1846, p. 287.)

8. Près de Brou (commune de Bourg), dans le champ dit *Cuiron*, en 1807, une grande quantité d'oboles de Massalia.

(Sirand, 3° Course archéol., dans le Journ. d'Agric... de l'Ain, 1844, p. 156-157.)

Il est possible que les trois mentions précédentes ne concernent qu'une ou deux trouvailles.

4. A La Bertinière (commune Lacoux, canton Hauteville, arrondissement Belley), en 1869, environ 8 pièces d'argent Q. Doci Sam f.

(D'après une lettre de M. C. Guigue, adressée le 27 octobre 1875, à M. le Président de la Commission de la topographie des Gaules. Cf. Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 61.)

5. A Belley, en 1867, une douzaine de bronzes coulés du type des Sequani (tête à gauche; cf. *Fig. 102*).

(Lettre de M. C. Guigue, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

AISNE

6. Entre Guignicourt et Variscourt (arrondissement Laon), non loin du confluent de l'Aisne et de la Suippe, le 26 septembre 1873,

APPENDICE I

un des ouvriers d'une carrière, située près de la ligne de Reims à Laon, trouva un petit vase noir, à 30 ou 40 centimètres de profondeur. Le vase renfermait 50 pièces d'or, pesant 310 grammes. Deux exemplaires sont conservés au Musée de Saint-Germainen-Laye (P. au type de l'œil R2 Cheval et rouelle au-dessous).

(D'après une lettre du directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, communiquée par M. A. de Barthélemy. Cf. Congrès archéol. de France, XLII^e s. à Châlons-sur-Marne, 1875, p. 154.)

6 bis. A Condé-sur-Suippe (canton Neufchâtel-sur-Aisne, arrondissement Laon), en 1873, 150 monnaies gauloises en or au type de l' « œil ». Les Musées de Reims, de Laon et de Soissons conservent des pièces de cette trouvaille.

(J. Pilloy, Bull. archéol. des trav. histor., 1893, p. xLv).

Cette trouvaille est évidemment la même que la précédente.

7. A quelques lieues de Reims, au lieu dit *au-dessus de la Hayette*, terroir de Sainte-Preuve (canton Sissonne, arrondissement Laon), dans un bois défriché, 139 monnaies en or, du poids de 7 gr. à 7 gr. 50, globuleuses, marquées d'une sorte de petite croix. Trouvaille dispersée chez les orfèvres de Reims.

(Lettres de V. Duquénelle à M. A. de Barthélemy, en date des 6, 15 et 17 septembre 1869; F. de Saulcy dans la *Rev. archéol.*, 1869, t. XX, p. 293-294; *Cat. B. N.*, p. 170.)

8. Dans la commune d'Ambleny (canton Vic-sur-Aisne, arrondissement Soissons), en 1884, trésor d'environ 150 pièces d'or; 41 statères au type de l'œil, sans légende; 1 variété avec deux étoiles entourées d'une sorte de chaîne, au-dessus du cheval; 4 avec le cheval entouré de croissants; 3 avec une étoile derrière le cheval; 2 avec le cheval entouré d'étoiles; 1 avec annelets derrière le cheval au-dessus duquel il y a peut-être un oiseau; 98 pièces avec Criciru, avec la légende disposée de deux manières différentes.

Le musée de Saint-Germain possède un certain nombre de pièces de ce dépôt.

(O. Vauvillé, dans R. N., 1886, p. 201, pl. XII, 25 à 28. Cf. A. Danicourt, dans Rev. archéol., 1886, I, p. 74.)

Cette trouvaille est la même que celle publiée comme ayant été faite « au camp de Pasly, près de Soissons », en 1884, et contenant des statères des Ambiani au type de l'œil, un avec **MOTTINA** (1), plus de 30 statères des Bellovaci; 4 statères avec *Criciru* (dont un acquis par le Musée de Bruxelles).

(1) M. Vauvillé doute de l'exactitude de l'énumération donnée par M. Serrure et en particulier de l'existence du *Pottina*. (R. Serrure, dans Bull. mensuel de numism. et d'archéol., t. IV, 1884-1885, p. 26.)

9. Dans l'enceinte de Pommiers, à 5 kilomètres de Soissons, au lieu dit *Dessus le Pas Saint-Martin*, le 30 août 1875, sous une grosse pierre, une centaine de deniers en argent de *Togirix*, *Anorbo*, *Dubnocov-Dubnoreix* et quelques deniers des familles Marcia, Fundania, Cornelia, Cassia, et Cipia, dont le plus récent était de la seconde moitié du premier siècle avant J.-C.

(R. N., 1886, p. 194.)

9 bis. Sur la montagne de Fontenoy (arrondissement Soissons), au lieu dit le Bois Ferain, un certain nombre de pièces d'or, pesant 6 gr. 40 à 7 gr. et portant une tête et un cheval au galop.

(Decamp, Bullet. soc. archéol. Soissons, t. III, 1849, p. 55; Pécheur, même recueil, t. VII, 1853, p. 124-125.)

ALLIER

10. A Vichy, vers :858, en creusant les fondations d'une maison, on rencontra un puits ancien contenant une masse de pièces en bronze portant une tête et un cneval,

(Lettre d'Augustin Chassaing à M. A. de Barthélemy, datée du 17 avril 1861; cf. *Cat. B. N.*, p. 90, nºº 4034 et suiv.; il y aurait eu des bronzes portant l'œil des statères du Nord. Je possède des spécimens de cette trouvaille, qui m'ont été donnés par M. A. de Barthélemy.)

11. Au Grand-Lignet (commune Treteau, canton Jaligny, arr. Lapalisse), 87 pièces d'argent des Ædui.

(Catal. du musée départ. de Moulins, 1885, p. 128, nº 43.)

11 bis. A Voudelle, près de Varennes (arr. Lapalisse), 49 pièces probablement arvernes avec débris de vase.

(*Ibid.*, p. 128, nº 86.)

11 ter. A Marcillat (arr. de Montluçon), au lieu dit Bio Peyre, on aurait trouvé environ 20 monnaies d'or « de Vercingétorix et de quelques autres chefs gaulois ».

(Dict. archéol. Gaule, feuille non parue.)

BASSES-ALPES

12. A Tournoux (commune Saint-Paul-sur-Ubaye, arr. Barcelonnette), en 1859, monnaies de Massalia trouvées avec des monnaies gauloises. Je ne suis pas certain qu'il s'agisse d'un trésor.

(Dr Ollivier, Une voie gallo-romaine dans la vallée de l'Ubaye, Digne, 1889, p. 80.)

APPENDICE I

HAUTES-ALPES

13. A Embrun, dans un champ, vers 1860, deux pièces Ambil-Eburo (provenant d'un trésor?).

(J. Roman, L'Époque préhistorique et gauloise dans le département des Hautes-Alpes, 1879, p. 14 (Extr. du Congrès archéol. de Vienne); Répert. archéol. Hautes-Alpes, 1888, c. 57).

ARDÈCHE

14. A Andance (canton Serrières, arr. Tournon), trouvaille de 563 pièces en argent aux légendes VIID et COMA, BR et COMA, CAND, VOL, renfermées dans un vase en terre noire (435 p. à la légende COMA) et 1 p. au chamois.

(Lettre de M. Joseph Pinet à M. A. de Barthélemy, datée du 21 juin 1879; et lettre de M. Dissard, datée du 9 juillet 1879.)

La proximité des localités, le rapprochement des dates et le nombre des pièces me portent à croire que ce trésor est le même que celui de Laveyron (n° 60).

AUBE

15. A Buxières (canton Essoges, arr. Bar-sur-Seine), en 1865, 18 pièces en potin trouvées dans les travaux exécutés au bief du moulin de Buxières et présentant sept types différents, « qui paraissent avoir été coulés dans un même moule, renfermant leurs diverses matrices. Quelques médailles étaient encore attachées l'une à l'autre lors de la découverte (1) ». Ces pièces étaient les suivantes : Senones (cheval et globules; *Cat. B. N.*, 7388; bronze coulé aux têtes renversées; Leuci (sanglier); bronze coulé avec fleuron au-dessus du quadrupède; bronze coulé au quadrupède déformé.

(L. Le Clert, Musée de Troyes; Monnaies gauloises, catalogue. 1897, p. 23 et 92) (2).

16. Sur le territoire de Trancault (canton Marcilly-le-Hayer, arr. Nogent-sur-Seine), au lieu dit *La Corberie*, en 1829, le sieur Grisier trouva 14 monnaies en argent aux légendes *Ateula Ulatos*. Il en avait déjà trouvé plusieurs autres du même type quinze ans auparavant.

(Mém. de la Soc. académ. de l'Aube, 1833, p. 14; L. Le Clert, Musée de Troyes; monnaies gauloises, p. 27).

(1) Il s'agit peut-être d'un atelier de faux-monnayeur.

(2) M. Le Clert a démontré qu'on a supposé à tort qu'une découverte avait été faite à La Villeneuve-au-Chêne, près de Vaudeuvre (p. 56). « Une trouvaille considérable de monnaies gauloises faite en 1834 au hameau de Charmesseau, près Trancault, procura quantité d'Ateula ». (L. Maxe-Werly. *Monnaies gauloises inédites*, Paris, 1878, p. 5.)

AUDE

17. Dans le département de l'Aude, en 1856, environ 250 monnaies de la République romaine et monnaies « à la croix ».

(Mém. Soc. de Carcassonne, t. III, 1870, p. 480.)

18. A Ladern (canton Saint-Hilaire, arr. Limoux), plusieurs pièces d'argent à la croix qui ont été dispersées.

(Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 61.)

AVEYRON

19. A Goutrens (commune Cassagne-Comtaux, canton Rignac, arr. Rodez), en 1867, trésor de 1,500 monnaies (1° tête à gauche; Rz sanglier; 2° tête; Rz croix cantonnée de la hache) et de 4 kilogrammes d'argent en lingots, dont un est conservé au Musée de Rodez. Le Musée de Saint-Germain possède des pièces de cette trouvaille.

(Moniteur du 14 janvier 1868; [L'abbé Cochet], Catal. du Musée d'Antiq. de Rouen, 1868, p. 73, nº 16 (quelques lingots et 26 pièces ont été acquis par ce Musée); Annuaire Soc. fr. de Numism. et d'Archéol., t. III, 1868, p. 372-373; plusieurs milliers de pièces selon Daubrée, Rev. archéol., 1881, I, p. 209; il y aurait eu dans la trouvaille des monnaies des Bituriges au cheval et des m. à la croix. Cf. aussi vicomte Fr. de Saint-Rémy, dans le Congrès scientif. de France, 40° session, à Rodez, 1874, t. II, p. 57 et 58, et H. de La Blanchère, dans Procès-verb. des séances de la Soc. des lettres, sc. et arts de l'Aveyron, t. VIII, 1872, p. 30 à 37).

20. Dans la direction de Limogne, non loin de Villefranche-de-Rouergue, sur les confins du Lot et de l'Aveyron, en enlevant un monceau de pierres (*Keïrous* dans le patois du pays; cf. le celtique *caïr*), environ 6,000 pièces en argent, trouvées vers 1860. On a pu en examiner environ 1,500 qui étaient des monnaies « à la croix » cantonnée de plusieurs symboles (45 variétés). Selon une note communiquée par L. Maxe-Werly, il y avait une pièce à légende celtibérienne, pesant 3 gr. 40.

(Vicomte Fr. de Saint-Rémy, dans le Congrès scientifique de France, 40^e session, à Rodez, 1874, t. II, p. 56 et 57.)

21. A la Gasse (commune de Villefranche de Rouergue), sur les

APPENDICE

bords de l'Aveyron, à quelques pas des mines d'argent, en 1861, vase de terre avec plus de cent monnaies à la croix.

(Vicomte Fr. de Saint-Rémy, dans Congrès scientifique de France, 40^e session, à Rodez, 1874, t. II, p. 57.)

22. Dans une localité indéterminée (dans un rayon de 10 à 12 kilom. de Villefranche) on a fait certainement une trouvaille de monnaies à la croix (cantonnée de 4 croissants dont un accosté d'une hache), de fabrication différente de celles de Limogne. M. de Saint-Rémy en a acquis 25 chez un orfèvre auquel une paysanne en avait apporté à diverses reprises.

(Lettre du vicomte de Saint-Rémy, du 12 octobre 1881, communiquée par L. Maxe-Werly.)

22 bis. A La Loubière (canton Bozouls, arr. Rodez), on a trouvé des imitations de Rhoda et des pièces à la croix. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye en conserve plusieurs exemplaires (n^{on} 2764-2773). Je ne sais s'il y a eu une véritable trouvaille dans cette localité ou s'il s'agit de pièces éparses.

BOUCHES-DU-RHÔNE

28. Dans les environs de Marseille, vase en terre contenant environ 400 pièces en cuivre de Massalia, aux types de la tête d'Apollon et du taureau cornupète un petit bronze de Massalia aux types ordinaires, une monnaie carthaginoise ou sicilienne (Mionnet, Suppl., t. I, p. 417, nº 394, 395)(1) et deux triens romains sans nom de magistrats.

(Marquis de Lagoy, dans la R. N., 1849, p. 323 et 324; Rev. archéol., t. VI, 1849, p. 122; Dict. arch. Gaule.)

24. Près de Saint-Marcel commune de Marseille), environ 300 monnaies aux mêmes types, du poids moyen de 11 gr. 50.

(Rev. de la numism. belge, 3° s., t. I, 1857, p. 318 à 321, pl. XIX à XXI; Laugier, Les monnaies massaliotes du Cabinet numism. de Marseille, p. 70 à 72.)

25. A deux kilomètres d'Auriol (canton Roquevaire, arr. Marseille), en février 1867, vase de terre (2) avec 2137 petites pièces

(1) Il s'agit des monnaies portant la tête de Cérès à gauche et au **B**2 un taureau; au-dessus un astre et au-dessous, une lettre phénicienne (L. Müller, Num. de l'anc. Afrique, t. II, 1801, p. 146).

(2) Ce vase, de terre grise, à parois assez épaisses, était muni d'une anse, dont il reste l'attache, et décoré d'ornements peints en noir dont on voit une bande et quelques autres traces. La partie inférieure, seule conservée, est au

d'argent pur, d'ancien style grec (vi^e siècle), sans légende, n'ayant, à deux ou trois exceptions près, d'autre type au revers qu'un carré creux divisé en quatre aires, mais offrant environ 20 ou 25 types différents (têtes humaines, animaux, poissons) (1). Le Cabinet de France, le Musée de Saint-Germain-en-Laye et la bibliothèque de Marseille conservent de nombreuses pièces de ce trésor; il y en a aussi dans beaucoup de collections particulières.

(L. Blancard, dans La Tribune artistique et litt. du Midi, du 1er mars 1867, p. 271-272; A. Chabouillet, Rapport sur une communication de M. Blancard relative à la découverte à Auriol en 1867. d'une monnaie grecque d'argent, extr. de la Revue des Soc. sav., juilletaoût 1869, p. 348-360; A. Chabouillet, dans Rev. Soc. sav., 1ve s., t. X. p. 117 à 127, et note additionnelle, dans Rev. Soc. say., vº s., t. II. 1870, p. 420-421, et R. N., 1874-1877, p. 164 et 165; cf. Comptes rendus Soc. fr. de Num., t. IV, 1873, p. 279 à 281; E. Hucher, Examen détaillé du trésor d'Auriol, dans Mélanges de Numism., t. I. p. 12, et l'Art gaulois, 2º partie, 1874, p. 112 et s.; J. Laugier, Les monnaies massaliotes du Cabinet numismatique de Marseille, dans Rev. de Marseille et de Provence, 1886, p. 338 à 344, pl. I à III; L. Blancard, Le trésor d'Auriol et les dieux nègres de la Grèce, Marseille, 1874, in-80 de 10 p.; du même, Iconographie des monnaies du trésor d'Auriol, acquises par le Cab. des méd. de Marseille, Marseille, 1870, in-8º de 18 p., et 2º édition dans les Mém. Acad. Sc., l., b.-arts de Marseille, 1806-1800, p. 443 à 460 et pl. I à IV; Cat. B. N., p. 1 à 9, nº 1 à 473; Atlas des m. gaul., pl. I; Ad. Sonny, De Massiliensium rebus quæstiones. Petropoli, 1887, p. 82-85; Prosper Castanier, Histoire de la Provence dans l'Antiquité, 1893-1896, pl. VIII.)

26. Entre les Martigues et Saint-Remy (arr. Arles), trésor de 500 à 600 pièces environ, composé surtout de monnaies de Marseille; quelques monnaies avec la tête casquée et le cavalier, sans légende; un denier de la République romaine; 15 à 20 imitations de Rhoda; et enfin la monnaie à la légende KAINIKHTON.

(Marquis de Lagoy, Descr. de quelques méd. inédites de Massilia, 1834, p. 29; du même, Notice sur l'attrib. de quelques médailles des Gaules, 1837, p 4; baron Chaudruc de Crazannes, Dissert. sur les m. gauloises au type de la croix, 1839, p. 14.)

Musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 12352; don de F. de Saulcy), avec la pierre qui recouvrait ce récipient.

(1) Près de Rosas (l'ancienne *Rhoda*, Catalogne) on a trouvé des oboles massaliètes et d'Emporiæ et de petites monnaies semblables à celles d'Auriol (*Cat. B. N.*, n^{ee} 479 à 484). D'autres trouvailles analogues ont été faites à Pont de Molins (près de Figueras) et à Morella. Enfin, dans la province de Tarragone, une cachette contenait des pièces anciennes de Massalia, aux types du crabe et de la tête casquée avec la roue.

APPENDICE I

CALVADOS

27. Au Plessis-Grimoult (canton Aunay-sur-Odon, arr. Vire), en 1827, 50 monnaies en « potin » de type armoricain.

(Mém. Soc. d'agricult. de Bayeux, t. I, 1842, p. 290.)

Cette trouvaille est peut-être la même que celle de 400 à 500 pièces en billon (sanglier dans la chevelure de la tête et sanglier sous le cheval), faite en novembre 1832, en ouvrant une carrière. Il y avait aussi un lingot qui a été perdu.

(E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 128, pl. V, 12 à 15; cf. p. 155.)

Je suppose que les pièces au même type, conservées au Musée de Saint-Germain-en-Laye, avec la provenance de « Plessis-Guérin » (n° 1823-25), proviennent, en réalité du Plessis-Grimoult.

28. A Castillon (canton Balleroy, arr. Bayeux), en avril 1841, vase en terre avec environ 40 (ou 50) pièces en electrum à bas titre, statères et demis, avec lyre ou sanglier sous le cheval (5 variétés).

(E. Lambert, dans Rev. num. fr., 1841, p. 434-435; Mém. Soc. d'agricult. de Bayeux, t. I, 1842, p. 290-291.)

La plupart de ces pièces appartenaient à M. de Farcy. Une pièce de cette trouvaille présentait le conducteur accroupi et tenant une branche garnie de baies; voy. Lambert, *Essai Num. gaul. du Nord-Ouest*, I, 1844, p. 25 et 125, pl. IV, nº 16; cf. p. 156 et 157. Une autre aurait porté quelques caractères grecs (*R. N.*, 1841, 435).

28 bis. A Bayeux on aurait recueilli aussi des pièces du même type que celles de Castillon et d'Arromanches. Le Musée de Saint-Germain en conserve avec cette provenance (nº 1767-1780). Peut-être s'agit-il simplement de pièces provenant des dépôts 28 et 29 (arr. de Bayeux).

29. A Arromanches (canton Ryes, arr. Bayeux), à 25 ou 30 m. de la mer, le 20 septembre 1858, environ 30 pièces avec la lyre ou le sanglier sous le cheval, comme celles de Castillon. Il y avait dans ce trésor des pièces d'or plus ou moins bas dont le Musée de Saint-Germain possède des spécimens (n° 1773-1777-1783).

(E. Lambert, R. N., 1858, p. 481-482; *Essai*, II, 1864, p. 20, pl. VII, n^{os} 1, 4, 5, 7 à 10, 14; p. 131, il dit : sept statères et deux quarts de statère »; on en aurait ensuite recueilli d'autres dans les déblais lavés par la mer. Cf. note communiquée par M. de Barthélemy.)

80. Sur les limites de Morières et de Carel (commune Saint-Pierre-sur-Dives, arr. Lisieux), une trentaine de monnaies gauloises (Ateula-Ulatos, Q. Doci, etc.), dont une conservée autrefois dans le cabinet de la ville de Falaise était un statère en electrum au 199e du génie couché sous le cheval androcéphale (symbole carré tenu par l'aurige). Près de là, débris d'un vase en bronze.

(E. Lambert, *Essai*, I, 1844, p. 123 et 135, pl. III, 10 et VII, 11 (bronze; tête à dr. B2 lion à dr., au-dessus, fer de lance; autrefois au Cabinet de Falaise); cf. p. 154-155.)

CHARENTE-INFÉRIEURE

81. A Courcoury (canton Saintes), en 1802, plus de 100 pièces en or de deux types (statères du groupe *Regenbogenschüsselchen*, 1° la tête d'oiseau déformée et la croisette entre les fleurons et les trois globules; 2° le serpent recourbé et au revers les six globules dans un demi-cercle), ainsi que plusieurs lingots en or vendus aux orfèvres de Saintes. Les pièces pesaient 7 gr. 25 à 7 gr. 30.

(Muraire, Notice sur des monnaies romaines (sic) tr. à Courcoury près de Saintes, dans le Bull. polymathique du Museum d'Instr. publ. de Bordeaux, t, Ier, 1803, p. 257-264, 2 fig. C'est d'après les figures qui accompagnent l'article que nous avons reconnu la nature de la trouvaille. Les circonstances de la découverte et l'indication du poids, qui est bien celui des monnaies de cette série, ne permettent pas de douter de la trouvaille. Du reste, dans une lettre écrite de Saintes, le 16 août 1822, on lit : « Je suis allé, aujourd'hui, voir un lingot d'or pesant neuf onces (1), trouvé à Courcoury, il y a quelques jours. Ce lingot est de forme irrégulière ; il paraît avoir été saisi par l'eau au moment de sa fusion. On a trouvé auprès quelques médailles gauloises, pareilles à celles que nous avons; ce qui confirme de plus en plus l'opinion qu'au temps des Gaulois, il y avait à Courcoury un établissement de monnayage où se frappaient ces pièces grossièrement travaillées ». (Rev. de Saintonge et d'Aunis, 1901, p. 49.)

82. A Saint-Porchaire (canton Saintes), trouvaille de statères en or de bas aloi, imitations de celui de Philippe.

(A. Véry, dans la Rev. poitevine, 1891, t. VIII, p. 111.)

82 bis. Près de Villeneuve-la-Comtesse (canton Loulay, arr. Saint-Jean-d'Angély), trésor de monnaies gauloises. On a examiné 225 pièces qui présentaient les types suivants : tête d'Apollon; BL Victoire galopant à droite, et au-dessus un symbole rappelant une fleur de lis (m. analogues à celles du trésor de Vouillé).

(Abel Bardonnet, dans Bullet. de la Soc. de Statistique des Deux-Sèvres, t. V, 1882-1884, p. 6; Recueil de la Comm. des Arts et monum. hist. de la Charente-Inférieure, t. VI, 1881-1884, p. 206.)

(1) 281 gr. 25.

CHER

88. A Vierzon, en 1847, dans les déblais du chemin de fer, trésor de pièces d'argent aux chevaux superposés et au cavalier audessous duquel est une main ou un fleuron (cf. trésors n^{ob} 115, 118, 119, 122).

(Bull. numism. nº 3; dans Mém. Soc. Antiq. du Centre, 1869, p. 300-302, pl.)

CÔTE-D'OR

84. A Brize (canton d'Auxonne, arr. de Dijon), en 1772, vase rempli de 900 monnaies gauloises en très bon argent.

(C. X. Girault, Archéologie de la Côte-d'Or, Dijon, 1823, p. 8; Courtépée, éd. de 1847, t. 11, p. 414; Dict. archéol. Gaule, p. 101.)

85. A Genlis (arr. Dijon), 146 monnaies à la légende Kaletedou (isolées ou réunies?)

(A. Changarnier-Moissenet, dans Mém. de la Soc. d'hist., d'Archéol. et de litt. de l'arrondissement de Beaune, 1876, p. 117.)

36. A Esbarres (canton Saint-Jean-de-Losne, arr. Beaune), 28 monnaies à la légende Kaletedou (isolées ou réunies?).

(A. Changarnier-Moissenet, loc. cit., p. 117.)

CÔTES-DU-NORD

87. A quatre kilomètres de Merdrignac (arr. Loudéac), en juin 1867, vase en terre contenant 583 monnaies en « potin ». Dans ce nombre, 408 appartenaient au type *curiosolite* (lyre sous le cheval); 42 au type dit *osismien* (sanglier sous le cheval); et enfin 46 pièces avec le sanglier sous le cheval à tête d'oiseau, surmonté de deux objets dont l'un attaché au-devant du cheval. Le poids de ces pièces variait entre 6 et 7 grammes. Quelques spécimens sont conservés au Musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 4108-4113).

(J. Gaultier du Mottay, dans la Rev. archéol., 1867, II, p. 283 et 284; article reproduit dans l'Annuaire des Côtes-du-Nord, 33° année, 1868, p. 49 à 54; Répert. archéol. du département des Côtes-du-Nord, dans les Mém. de la Soc. archéol. des C. d. N., 2° série, t. I°^r, 1883-1884, p. 520; Chiron du Brossay, dans Mém. Soc. archéol. des Côtesdu-Nord, t. V, 1870, p. 424-426, pl.)

88. Dans la lande de la Hauttaie, sur les montagnes du Mené (commune Saint Gouëno, canton Colinée, arr. Loudéac), sous une pierre circulaire percée d'un trou au centre, vase en terre noire friable avec 300 monnaies en « potin » des types *curiosolite* et osismien (Plusieurs de ces monnaies sont conservées au Musée de Saint-Brieuc).

(A. de Barthélemy, dans La Bretagne du 22 avril 1854; Bull. Soc. savantes, t. I, 1854, p. 318; Gaultier du Mottay, Répert., p. 492.)

39. Près de Kevern (commune Duault, canton Callac, arr. Guingamp), en 1861, plusieurs monnaies gauloises en « potin, au type osismien » (sanglier sous l'androcéphale).

(J. Gaultier du Mottay, Répert., p. 53.)

40. A Plusquellec (canton Callac, arr. Guingamp), en 1844, vase de terre avec deux anneaux de bronze, 40 statères et 10 ou 12 divisions (type du sanglier sous l'androcéphale).

(P. Lemière, dans Bullet. arch. de l'assoc. bretonne, t. III, 1855, p. 205 et 215, pl. I, 5, 18 et 19; Gaultier du Mottay, Répert., p. 68; E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 136.)

41. A Corseul (canton Plancoet, arr. Dinan), en 1846 ou 1847, trouvaille de monnaies en or et en « potin », du type dit curiosolite (lyre). Le Musée de Saint-Brieuc possède cinq pièces de cette trouvaille.

(Gaultier du Mottay, Répert., p. 451.)

42. Dans la commune de Saint-Solain (canton Est Dinan) en 1855, vase grossier contenant un collier composé de dix-neuf cornalines, longues d'environ deux centimètres, épaisses d'un centimètre, assez irrégulièrement taillées, percées dans le sens de leur longueur et dont quelques-unes ont conservé à l'intérieur des débris du cordon qui les retenait. Ce vase contenait en outre plusieurs pierres grossièrement taillées qu'on suppose être des amulettes et quinze monnaies en billon du type dit curiosolite (lyre renversée) et une en or.

(Procès-verbaux Soc. archéol. de l'Ille et Vilaine, 1844-1858, p. 135; J. Gaultier du Mottay, Répert., p. 382.)

43-44. Dans la commune de Saint-Dénoual (canton Matignon, arr. Dinan), au *Châtelet*, en avril 1821, vase en terre avec 1200 à 1500 monnaies en bas métal aux deux types (lyre et sanglier sous le cheval). Plusieurs pièces sont conservées aux Musées de Rennes et de Saint-Germain. Les monnaies avec la lyre étaient en nombre supérieur à celles du sanglier, comme dans la trouvaille de Merdrignac. D'autres pièces semblables furent trouvées en 1825.

(J. Gaultier de Mottay, Rev. archéol., 1867, t. II, p. 284-285, et Répert., p. 447; Maudet de Penhouët, Archéologie armoricaine; médailles attribuées aux Armoricains avant la conq. du pays par les Romains, Rennes [1824], in-8° de 24 p. et 1 pl.; de Laporte, Recherches

APPENDICE I

sur la Bretagne, t. II, p. 163; E. Lambert, Essai Numism. gaul. du Nord-Ouest, 1844, I, p. 26, qui attribue aux Curiosolites les deux symboles, lyre et sanglier; cf, p. 130, pl. V, 3, 9, 10, pl. XI bis, 9, 10; cf. p. 160.)

45. Dans la commune de Henan-Bihen, voisine de celle de Saint-Denoual, en juin 1825, un grand nombre de monnaies de même nature que celles de la trouvaille précédente (avec le nez figuré comme un upsilon couché).

(M. Cornillet, Lycée armoricain, t. VIII, 1826, p. 96, cité par E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 26; cf. p. 130, pl. XI bis, 9; cf. p. 161.)

46. A Dinan, en 1846, trouvaille de pièces en billon au type du cheval au-dessous duquel on voit la lyre et des arcatures cintrées.

(E. Lambert, Essai, 1864, II, p. 93 et 137, pl. IX, 104.)

47. A Plestin (arr. Lannion), trouvaille de m. armoricaines (Tête entourée de petites têtes ou d'ornements fleuronnés, et au revers, sanglier et oiseau sous l'androcéphale. Cf. Scrignac, Finistère).

(E. Hucher, dans R. N., 1852, pl. VI, et L'art gaulois, p. 14, pl. 51; 2^o partie, p. 58 et 104.)

48. A Tonquédec (canton Plouaret, arr. Lannion), monnaies armoricaines (Tête entourée de petites têtes reliées par des cordons; R2 figure humaine sous l'androcéphale à droite).

(P. Lemière, dans Bullet. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 217.)

CREUSE

49. A la fontaine de Bénévent-l'Abbaye (arr. Bourganeuf), vers 1820, on découvrit un trésor de monnaies en argent. Maurice Ardant en vit 44. Elles étaient au type suivant : Tête jeune casquée à dr.; B2 cheval à g., au-dessus, tête avec casque et collier, au-dessous, cercle centré; 2 gr. 10 et 2 gr. 15. C'est évidemment de cette trouvaille que proviennent les nºs 4561 et 4566 du Cab. de France. On a peu de renseignements sur cette découverte. Mais les pièces paraissent bien appartenir à un trésor caché et non à un dépôt de monnaies jetées isolément dans la fontaine. Elles étaient en effet toutes aux mêmes types.

(Note dans les papiers de M. de Barthélemy; Cat. B. N., p. 103. Cf. Dict. archéol. Gaule, p. 143, et Congrès scientif. de France, 26^e s. à Limoges, 1839, t. I, p. 275.)

50. A Auzances (arr. Aubusson), vers 1853, on trouva quelques statères d'or (tête laurée R2 cheval, au-dessous, une lyre et la fin de la légende... RICS (?).

(Note manuscrite de M. A. de Barthélemy; cf. A. Peghoux, Essai sur les monnaies des Arverni, p. 10.) 51. A Brède ou Breith ou Bridiers (canton la Souterraine, arr. Guéret), en 1862, vase d'argile à couverte noire contenant, selon Fillioux, 36 pièces d'argent, ainsi réparties : 9 pièces avec lion au revers, au-dessus, lampe ou vase suspendu, au-dessous, épi; 4 autres portant, devant le lion, un symbole formé de trois arcs de cercle avec point au centre; 3 autres avec la tête du droit parée d'un pendant d'oreille; 12 pièces d'argent avec le cheval à droite, au-dessus duquel plane la Victoire dégénérée des pièces d'Emporiæ (J'ai acquis, dans une vente faite en novembre 1903, trois exemplaires à ce type dont l'un, surfrappé, paraît être celui que Fillioux avait signalé comme étant, en 1862, dans la collection du Dr Montaudon-Bara, de la Souterraine); 4 pièces avec bige sous lequel on lit... ΠAON (?), plus ou moins complètes; 1 exemplaire avec le cheval à gauche et la Victoire dégénérée.

Le Musée de Saint-Germain-en-Laye conserve 22 pièces aux types du lion et du cheval et une au type du bige (avec légende illisible, nº 789). La Bibliothèque Nationale possède 4 pièces au lion (nºº 2250-2253), 3 au cheval (2280-2282) et 2 au bige (4549-4550). La Société archéologique de Montpellier conserve trois pièces variées de la même trouvaille. M. Changarnier en possède une série dont une surfrappée. On voit que le dépôt devait contenir plus de 36 pièces.

(A. Fillioux, Description d'un trésor composé de trente-six médailles en argent, trouvé à Bridiers, dans les Mém. Soc. Sc. natur. et archéol. de la Creuse, t. III, 1862, p. 452-473, pl. V; cf. t. IV, 1865, p. 92 et pl. I; et aussi Nouvel essai d'interprétation des monnaies de la Gaule, 1867, p. 32 à 35, pl. I; A. Chabouillet, dans Rev. Soc. sav., 3° s., t. III, 1864, p. 476; E. Hucher, L'art gaulois, 2° partie, 1874, p. 30 et 31; P. C. Robert, Monnaies gauloises, descr. rais. de la coll. de P. C. Robert, dans l'Annuaire Soc. Num., t. V, 1877-1881, p. 276; E. Bonnet, Descr. du médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier, 1896, p. 37, n° 795-795 ter.)

DORDOGNE

52. Près de Belvès (arr. Sarlat), en 1815, vase contenant quatre marcs et demi de monnaies d'argent. Selon Taillefer, qui en a vu plus de soixante, les monnaies étaient au type de la croix cantonnée de divers symboles, hache simple ou double, roue, espèce de bouclier, croissant, figure formée par un Θ enfermé entre les branches d'un V.

(Wlgrin de Taillefer, Antiquités de Vésone, 1821-26, t. Ier, p. 143, n. 10; cf. p. 193; R. N., 1886, p. 14.)

58. A Saint-Étienne-des-Landes (canton Villefranche-de-Belvès, arr. Sarlat), en octobre 1899, vase en terre, brisé par la charrue, contenant 1502 pièces en argent pesant environ 5 kilogs. Ce dépôt renfermait une monnaie à légende celtibérienne. La majeure partie des pièces, de bonne conservation, appartiennent au type dit de « la tête de nègre », avec cinq variétés de revers (cantons divers). M. Lespinas a acquis en 1902, un autre lot de pièces de cette trouvaille contenant un exemplaire avec la tête de face.

(E. Lespinas, dans Bull. Soc. histor. et archéol. du Périgord, 4 janvier 1900; V. Luncau, La trouvaille de monnaies à la croix, de Saint-Étienne-des-Landes, dans R. N., 1901, p. 36-44, 133-153, 297-313, pl. III, IV, VII et VIII.)

54. Sur la commune de Rouquette (canton Eymet, arr. Bergerac) au lieu dit *Font-d'Eylias*, à 300 mètres d'un dolmen, vase en forme de bol, de fabrication celtique, contenant 5 pièces en or et 600 en argent.

(Renseignement communiqué par M. Tholin à M. A. de Barthélemy.) Cette trouvaille, faite en septembre 1879, contenait « 600 drachmes au type le plus dégénéré de Rhoda, revers cruciforme »; six statères d'or (Tête d'Apollon et bige avec E, débris du trident, et plusieurs Π) se trouvaient mêlés à ces drachmes.

(Lettre de Léon Lacroix, datée du 9 mai 1881, communiquée par L. Maxe-Werly.)

54 bis. Sur l'emplacement de la Vieille-Cité, près de Périgueux, on a recueilli une vingtaine de statères avec l'oiseau sur la croupe du cheval. J'ignore s'il s'agit d'une cachette ou de pièces recueillies isolément.

(A. de Barthélemy, Étude sur les m. gaul. tr. en Poitou et en Saintonge, Poitiers, 1874, p. 10.)

55. Au pont de Lestrade (commune Mouleydier, canton Bergerac) au mois de juillet 1867, trésor de monnaies « au type dégénéré de Rhodanusia » (la rose bien formée), usées (les 3/4 du trésor) et de monnaies bien conservées avec la tête à gauche et au R2 un cheval à droite au-dessus duquel est un loup et audessous, un G. Environ 600 à 700 pièces en tout.

(Lettres de M. le vicomte Alexis de Gourgues, en date des 29 juillet et 27 septembre 1867; communiquées par M. A. de Barthélemy.)

56. A Saint-Caprais (?) (1) trésor pesant 2 kil. 350, contenant

(1) Si cette localité est bien dans la Dordogne, comme le dit Saulcy, et non dans la Gironde, il est probable qu'il s'agit de Saint-Capraise-de-Lalinde (arr. de Bergerac), on de Saint-Capraise-d'Eymet (même arr.).

10 pièces pesant chacune 3 gr. 75 environ et d'autres, usées plus lourdes. Pièces à la croix.

(Note manuscrite de F. de Saulcy, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

DOUBS

57. Dans les dragages du Doubs, au lieu dit le Port-Nayme, à Besançon, en 1832, trouvaille de monnaies en bronze coulé attribuées maintenant aux Sequani dont quelques-unes avec Q. DOCI (animal avec queue en S).

(E. Lambert, Essai, 1844, I, p. 41 et 139, pl. VIII, 2 à 9. Cf. Annuaire Soc. Num., 1867, p. 56.)

DRÔME

58. A Valence, vers 1840, 300 pièces de Durnacus.

(R. N., 1837, p. 10; J. Lelewel, Type gaulois, p. 354; Pierquin de Gembloux, Hist. monétaire et philol. du Berry, 1840, p. 273.)

59. En 1902, près de Valence, un paysan a recueilli un vase contenant environ 400 oboles de Marseille et 15 pièces d'argent à la légende *Iailkovesi* (pesant 2 gr. 54). Une des oboles porte sur la joue les lettres **TA9** (poids : o gr. 68); les autres oboles sont de style différent et pèsent de o gr. 58 à o gr. 67. Quelques pièces au même type, de style plus bas, pesaient seulement o gr. 35.

(D^r E. Poncet, Oboles de Marseille et monnaie à légende nordétrusque, à propos d'une trouvaille faite près de Valence, dans R. N., 1903, p. 87-99, pl. VI.)

60. A Laveyron (canton Saint-Vallier, arr. Valence) au commencement de 1878, trésor de 562 pièces en argent, pesant de 1 gr. 90 à 2 gr. 50, ainsi réparties : 424 pièces au cavalier à la légende COMA (Bri, Brico, Obgru, VIID-COMA, VIID-CAND, BR-BRI), 75 pièces des Allobroges, 61 dites des Volkes arécomiques (VOL ou sans légende), 1 Q. Doci Sam. f., 1 massaliète (obole), et 1 avec la légende IENAS (ou Ianos).

(Fl. Vallentin, dans le Bullet. monumental, 1879, p. 538; du même, Découv. archéol. faites en Dauphiné pend. l'année 1879, 1880, p. 7 et et 8; [comte Fernand de la Sizeranne] Numismatique gauloise; le trésor de Laveyron, Drôme, Valence, 1880, in-8° de 34 p. et 3 pl., extr. du Bull. Soc. d'Archéol. de la Drôme, t. IV, 1880, p. 171 à 202; G. Vallier, dans Rev. belge de Num., 1882, p. 54; Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Sainte-Blandine, 1891, p. 10 et 11; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 389.)

61. A Jaillans (commune Beauregard, arr. Valence) en sep-

APPENDICE I

tembre 1879, un millier de monnaies gauloises en argent, analogues à celles de Moirans.

(Florian Vallentin, Découv. archéol. faites en Dauphiné pendant l'année 1879, Grenoble, 1880, p. 30; extr. du Bull. de l'Acad. delphinale, 1879.)

62. Près de Saint-Gervais (canton Marsanne, arr. Montélimar), en octobre 1868, amphore contenant 7,000 oboles de Massalia, à la tête d'Apollon (7 kilogrammes).

(Annuaire Soc. de Numism. et d'Archéol., t. III, 1868, p. 381, citant le Journal d'Indre-et-Loire, du 1er octobre 1868; J.-D. Long, Recherches sur les Antiquités romaines du pays des Vocontiens, 1849, p. 79.)

63. A Crest (arr. Die), trouvaille de pièces à la tête casquée et au cavalier.

(C. A. Serrure, dans Annuaire Soc. Num., 1896, p. 388.)

64. A Beauvoisin (canton Buis-les-Barronies; arr. Nyons), sous un rocher, cachette contenant 2 petits grains de collier en terre rouge, 1 fibule plaquée d'argent, 1 bout de lanière, 5 anneaux dont 3 de bronze et 2 d'argent; enfin des pièces gauloises aux légendes *Durnacus-Auscrocus* (32) et *Durnacus-Donnus* (5), plus 196 deniers et 11 quinaires romains, dont les plus récents appartenaient aux années 725-727 de Rome (29 à 27 av. J.-C.). La trouvaille est entrée au Musée des Antiquités nationales. Les pièces au cavalier sont usées.

(A. de Barthélemy, Étude sur les monn. ant. rec. au Mont-Beuvray, de 1867 à 1872, Autun, 1872, p. 22, note 2; E. Hucher, l'Art gaulois, 2° partie, p. 85; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 388; Dict. archéol. Gaule, t. I^{er}, p. 134.)

65. A Saint-Martin-d'Hostun (arr. Romans), en août 1879, vase en terre placé sous une large pierre et contenant 949 pièces. La trouvaille, acquise par M. Eug. Chaper et étudiée par G. Vallier, était composée de : 438 pièces au type du cavalier (COOV-COMA, BRICO-COMA ou COM, OBGRV-COMA, VIID-COMA, OMA, VIID-CAND); 28 des Cavares ou Allobroges montagnards (type dit du bouquetin); 270 des Allobroges du Léman (Hippocampe); 213 des Volkes Arecomiques, et une pièce avec IENAS (1).

(G. Vallier, Inventaire des m. gaul. d'Hostun et dissertation au sujet de quelques-unes de ces pièces, Bruxelles, 1882. in-8° de 91 p. et 4 pl. (Extr. de la Revue belge de numism., p. 1 à 91, pl. I à IV); [comte F. de La Sizeranne] Numismatique gauloise; examen de la brochure de M. G. Vallier sur la trouvaille d'Hostun, Valence, 1882, in-8° de 38 p.

(1) Je donne les attributions de G. Vallier.

(Extr. Bull. Soc. d'Arch. Drôme); C.-A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 391, d'après Vallier seulement.)

66. A Andancette (arr. Romans), trouvaille considérable contenant beaucoup de pièces à l'hippocampe.

(G. Vallier, Descr. de méd. gaul. à Moirans, 1879, p. 14.)

Il s'agit probablement de la trouvaille de Jaillans. Cf. aussi Andance (Ardèche), située sur la rive opposée du Rhône.

EURE

67. Près de Verneuil-sur-Avre (arr. Évreux), pendant les travaux de captation des eaux de l'Avre, en dégageant les sources de la Vigne, entre les communes de Verneuil et de Rueil, en 1894, on découvrit plusieurs centaines de monnaies gauloises. Les pièces qui ont pu être étudiées (environ 220) sont ainsi réparties : Nemausus, Massalia, Boii de la Transpadane (1), Bituriges Cubi, Catalauni, Leuci, Sequani, Senones, Ædui, Meldi, Cenomani, Carnutes, Eburovices, Veliocasses, Lexovii, Caletes, Ambiani et Bretons. Il y avait 51 *Pixtilos* (tous les types); 58 pièces des Carnutes (types nº 6069, 6077, 6108, 6117, 6132, 6147, 6188, 6202, 6217, 6295). Je ne sais si ces monnaies ont été recueillies éparses ou si elles composaient véritablement une cachette.

(L. Coutil, Invent. des m. gauloises du dép. de l'Eure, 1896, p. 40 à 49; O. Vauvillé, dans la R. N., 1899, p. 271 à 274, pl. VI, nºs 12 à 15.)

68. A Thomer-la-Sogne (arr. Evreux), en 1892, sept statères d'or des Bellovaci, se rapprochant du nº 7886.

(L. Coutil, Invent., 1896, p. 39).

69. Au hameau de Paix, près des Andelys, en 1837, à côté de la source actuelle du ruisseau, caillou creux contenant des demistatères en or jaune, des monnaies d'argent et quelques-unes de bronze. Voici la désignation des pièces conservées au musée archéologique de Rouen : 3 demi-statères Aulerci Eburovices, à peu près semblables (cf. 7019); 5 Santonos-Arivos; 2 Ateula-Ulatos; 3 p. au buste de cheval (2524 et 2535); 1 Allobroges (?) avec Ianos (? 2904); 5 Andecom (6342); 1 Sequani avec AM en monogramme (cf. 5498 et 5502); 10 Togirix, et quelques pièces attribuées aux Senones émigrés et aux Volcæ Arecomici.

(L. Coutil, Invent. des m. gaul. de l'Eure, p. 22 à 25, pl.)

(1) Je regrette de n'avoir pu obtenir de détails précis sur ces pièces attribuées aux Boii. D'après la description de M. Coutil (p. 48), je pense que la pièce, qui porterait AAEEAN au-dessus d'un cheval à droite, pourrait être une monnaie de Macédoine. 70. A Lyons-la-Forêt (arr. des Andelys), en 1846, trouvaille de monnaies en argent à la tête casquée et au cheval entre deux cercles (Eduens). Elles étaient renfermées dans un caillou creux.

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 30, 81, 128, pl. V, n^a 28, 21, 23.)

71. Sur la lisière de la forêt de Long-Boël, près du Mesnil-Raoul, commune du Bourg-Beaudouin (arr. des Andelys), en 1860, caillou creux renfermant 24 pièces en electrum, une en argent et une en bronze. Celle-ci porte comme types un homme accroupi à gauche et, au revers, un cheval androcéphale, accompagné d'un triangle et d'un cercle perlé. La pièce d'argent portait un cheval. Celles d'electrum sont du type attribué aux Aulerci Eburovices.

(L. Coutil, *Invent.*, 1896, p. 26; notice plus complète avec 2 fig. dans R. N., 1884, p. 380 à 383.)

72. A Brionne (arr. Bernay), vers 1837, plusieurs centaines de monnaies au type de l'aigle (attribuées aux Carnutes), associées à des *Pixtilos*, presque toutes acquises par Saulcy (auj. nºº 6108 à 6180 du Cabinet de France).

(J. Lelewel, Type gaulois, 1841, p. 355, n. 849; Cat. B. N., p. 136; L. Coutil, Inventaire, p. 53.)

78. Dans la commune d'Etréville (canton Routot, arr. Pont-Audemer), en 1850, statères avec l'aurige tenant un navire; épée au-dessous (3 gr.).

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 70 et 127, pl. II, 12 et 14; L. Coutil, Inventaire, p. 56.)

EURE-ET-LOIR

74. A Bazoches-en-Dunois (canton Orgères, arr. Châteaudun), environ 300 monnaies gauloises en argent : 38 Epad. 1 Lita, 6 Arivos-Santonos, 30 Andecombo, 21 Ateula, 17 Caledu (sans Senodon), 12 Caledu-Senodon, 23 Solima, 92 Togirix, 6 Julius Togirix.

(A. Duchalais, R. N., 1840. p. 165 à 177, pl. XII; F. de Saulcy, Lettres, p. 215; Congrès scient. de France, Chartres, 1870, p. 343; E. Hucher, L'Art gaulois, 2° partie, 1874, p. 48; Mommsen-Blacasde Witte, H. M. R., t. III, p. 270, note; Dict. archéol. Gaule, p. 127.)

75. A Logron (canton Châteaudun), en 1834, au milieu de débris de poteries, au lieu dit Grand-Judé ou Juday, une centaine de monnaies gauloises (Litav, Arivos-Santonos, Andecombo, Solima Togirix, Julius-Togirix, Caledu, Senodon-Caledu et Ateula-Ulatos. Cette trouvaille est analogue à celle de Bazoches.

(De Boisvillette, Statistique archéol. d'Eure et Loir, 1860. p. 147 à 150.)



75 bis. A Mérouville (canton Janville, arr. Chartres), on a recueilli un certain nombre de bronzes des Carnutes; le Musée de Saint-Germain-en-Laye en conserve quelques-uns.

Comme on a recueilli dans la même localité de nombreuses monnaies romaines au milieu de substructions (1), il serait possible que les pièces gauloises n'aient pas été trouvées dans une véritable cachette. Cependant, d'après une note, rédigée en partie par F. de Saulcy et en partie par P. Charles Robert (elle m'a été communiquée, il y a quelques années, par L. Maxe-Werly), un dépôt, trouvé en février 1859 et acquis par l'expert Charvet, aurait contenu : 20 bronzes coulés des Senones à la tête échevelée (R2 cheval et trois globules); 22 autres avec sorte de barre médiane au droit (même R2); 6 à l'aigle de face et 5 à l'aigle de profil (Carnutes ? Il y a aussi des pièces analogues qu'on peut classer aux Ædui).

FINISTÈRE

76. A Creniat-sur-Yen (commune Plounéour-Trez, arr. Quimper), dans une lande, en avril 1835, vase en terre brune protégé par quatre pierres plates sur les côtés; une cinquième le recouvrait. Ce vase contenait environ 200 pièces en electrum (ou amalgame d'or, d'argent et de cuivre, probablement dans la proportion du tiers de chacun de ces métaux), de deux modules. Les grandes pesaient 128 grains [au poids de marc, cela fait 6 gr. 78], et les petites 32, soit le quart des grandes. Le type était, pour la plupart des pièces, la tête à gauche avec la croisette devant la bouche; Rc cheval à gauche; au-dessus, un oiseau; au-dessous, un bœuf (cf. *Fig. 208;* type corisopite, selon Lambert). Il y avait aussi 2 pièces avec une sorte de tente sous l'androcéphale, 2 pièces avec un personnage couché et un bon nombre avec le sanglier.

Le musée de Rennes conserve plusieurs statères et quarts de cette trouvaille.

(Ed. Lambert, dans Bullet. monumental, t. I, 1835, p. 268-270, et R. N., 1836, p. 1 à 4; Essai de Num. gaul. du Nord-Ouest, I, 1844, p. 25 et 126, pl. IV, nos 23 et 24 (Statère et division), cf. p. 161; comte de Kergariou, dans Association bretonne, classe d'Archéologie, Congrès tenu à Saint-Brieuc, en 1846, Procès-verbaux (Rennes, 1847), p. 82; P. Lemière, dans Bull. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 215 et 216, pl. I, 20, 21 et 22; J. Gaultier du Mottay, dans Rev. archéol., 1867, II, p. 285; E. Hucher, L'Art gaulois, 1° p., p. 15.)

(1) Voy. Adrien Blanchet, Les trésors de m. romaines..., 1900, p. 218.

77. A La Feuillée (arr. Châteaulin), en 1845, vase avec environ soixante pièces semblables.

(P. Lemière, dans Bullet. arch. de l'Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 215; J. Gaultier du Mottay, dans la Rev. archéol., 1867, II, p. 285; E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 136; Dict. archéol. Gaule, I, p. 395.)

78. A Châteauneuf-du-Faou (arr. Châteaulin), un grand nombre de divisions de statère, avec le bœuf sous le cheval androcéphale (type dit des *Corisopites*).

(P. Lemière, dans Bullet. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 216. pl. I, nº¹ 21 et 22; cf. Dict. archéol. Gaule, I, p. 275.)

79. A Scrignac (canton Huelgoat, arr. Châteaulin), en 1829 (ou 1839), plusieurs divisions de statères avec nombreuses pièces comme celles de Plestin (Côtes-du-Nord) et aux types du sanglier et de l'oiseau sous le cheval androcéphale.

(P. Lemière, dans Bullet. archéol. de l'Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 215.)

80. A Lannéanou (canton Plouigneau, arr. Morlaix) au village du Grand-Hugen, en 1838, trouvaille d'environ vingt statères du type osismien (sous le cheval, sanglier et aigle).

(Comte de Kergariou, Association bretonne, Classe d'archéologie, Congrès tenu à Saint-Brieuc, en 1846, Procès-verbaux (Rennes, 1847), p. 83; P. Lemière, dans Bullet. archéol. de l'Association bretonne, t. III, 1852, p. 215, pl. I, nº 26.)

81. Dans la commune de Lannéanou, au fond d'une tourbière, en 1842, quatre pièces armoricaines de billon (type nez pointu).

(P. Lemière, dans Bullet. arch. de l'Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 225; cf. E. Hucher, L'art gaulois, II, pl. 55, 1 à 3.)

82. A Morlaix, en 1845, importante découverte de pièces en billon aux types de la tête et de l'androcéphale entourés de têtes humaines.

Le Musée de Saint-Germain conserve des pièces de cette trouvaille (n°s 1820-22).

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 95 et 136, pl. X, 15 à 18; E. Hucher, L'Art gaulois, 1868, p. 15, pl. 42, nº 1.)

82 bis. Au lieu dit Menez-Bras, à l'est du village de Quinquis-Bras (commune Kersaint-Plabennec, arr. Brest), en mars 1903, vase d'argile, de pâte fine, à couverte noire, contenant des monnaies dont 214 (39 statères et 175 quarts de statère) sont devenues la propriété de M. P. du Châtellier. Le type du statère (argent bas) pesant 6 gr. 60, est une tête à droite, entre deux cordons perlés repliés; à celui du devant paraît se rattacher une petite

tête; au-dessus de la tête principale, une croisette. Au Re androcéphale à gauche, conduit par un aurige dont la tête horizontale est ornée d'un fleuron (qui semble remplacer un bras); de la poitrine part une tige contournée qui se termine par une grande rouelle devant le poitrail de l'androcéphale. Dessous est un symbole qui ressemble vaguement à un sablier renversé (analogue au 6508 du Cat. B. N.) (1). Le quart de statère a le même R2; mais au droit, la tête, à gauche, est surmontée non d'une croisette mais d'une sorte de feuille lancéolée ; la petite tête ne figure pas sur ces quarts. Sept quarts de statère de la trouvaille ont la tête à droite, avec une sorte de boucle devant la figure, et l'œil de face, très grand (même signe lancéolé au-dessus de la tête). Au Rt l'androcéphale à droite est conduit par un aurige dont la tête est horizontale, qui a deux bras terminés par des fleurons et dont le corps est figuré par une ligne perlée qui se termine par un fleuron devant le poitrail de l'androcéphale. Au-dessous, le symbole qualifié de tente dans le Cat. B. N. (6504. Cf. notre Fig. 215). Ces sept pièces, en or bas, pèsent de 1 gr. 48 à 1 gr. 60.

(Communication de MM. P. du Châtellier et Le Pontois; et rapport de M. A. de Barthélemy dans Bullet. archéol. du Comité, 1904, p. XXXVII; P. du Châtellier et L. Le Pontois, Étude d'un trésor de monnaies gauloises découvert en mars 1903 dans la commune de Kersaint-Plabennec (Finistère), Quimper, 1904, in-8°, 9 p. et pl.)

GARD

83. Sur le coteau de la Tour Magne, à Nîmes, vase avec monnaies gauloises en argent « qui portent une hache d'armes ». (Il s'agit par conséquent de monnaies à la croix).

(Echo du Monde savant du 9 mai 1840, citant le Courrier du Gard du 10 avril 1840.)

84. Aux environs du château de Castelnau-Valence (canton Vezenobres, arr. Alais), on a trouvé fréquemment des petits bronzes à la tête d'Apollon et au sanglier accompagné de la légende NAMAZAT, frappés sur des flans irréguliers.

(E. Germer-Durand, dans Mém. Acad. du Gard, 1869-70, p. 74-75.)

85. A Sauve (arr. du Vigan), trouvaille de monnaies à la croix. (Baron Chaudruc de Crazannes, Dissert. sur les monnaies gauloises au type de la croix ou de la roue, Toulouse, 1839, p. 4.)

(1) Le symbole du B2 est très nettement dessiné dans E. Hucher, L'Art gaulois, 2° partie, p. 58, n° 81 (tr. à Saint-Pol-de-Léon). Un demi-statère d'or, trouvé à Redon, offre un type analogue pour la tête-aurige (E. Hucher, *ibid.*, n° 80).

HAUTE-GARONNE

86-87. A Drudas (canton de Cadours, arr. de Toulouse) en 1836 et à Cox (canton Cadours), en 1837, trouvailles de monnaies à la croix, malheureusement dispersées.

(Baron Chaudruc de Crazannes, Dissertation sur les monnaies gauloises au type de la croix ou de la roue, Toulouse, 1839, p. 4, 12, 14 et 18; Dict. archéol. Gaule, p. 353.)

88. Au hameau des Aujoulets (commune Beaumont-sur-Lèze, canton Auterive), sur les contreforts des coteaux de la rive gauche de la Lèze, trouvaille de monnaies « à la croix », dans un vase de terre, en 1866.

(F. de Saulcy, dans la R. N., 1867, p. 26, et Lettres, p. 300; lettre de E. Roschach, 28 janvier 1867, communiquée par M. A. de Barthélemy. Cf. Dict. arch. Gaule, p. 130.)

89. A Pinsaguel (canton et arr. Muret) près du confluent de la Garonne et de l'Ariège, environ 119 p. à la croix dont 112, entrées au Musée de Toulouse, ont été classés ainsi : 94 Tolosates proprement dites ; 4 à la croix cantonnées de trois points et d'un annelet ; 6 pièces à l'S dans un canton ; 4 pièces à la figure triangulaire ; 1 pièce à tête de bon style, avec hache et deux cercles dans les cantons ; 1 pièce à tête de bon style, avec hache, cercle orné et fruit ; 1 pièce à croix cantonnée d'un point rond étoilé. Poids de 2 gr. 50 à 3 gr.

(Lettre de M. Roschach, du 15 nov. 1866, à F. de Saulcy; F. de Saulcy dans la R. N., 1867, p. 22, et Lettres, p. 296-299.)

GERS

90. A Manciet (canton de Nogaro, arr. Condom), en 1846, trésor de monnaies des Elusates (200 ou 300 pièces selon Duchalais, dans R. N., 1846, p. 420; 1500, selon le Bullet. de la Soc. de l'histoire de France, 1847, p. 192). E. Taillebois a d'abord signalé cette trouvaille comme faite à Castelnau-sur-l'Auvignon, près de Condom, et contenant 700 pièces « des Elusates et des Volques Tectosages mêlées ». C'est peut-être une partie de ce trésor qui est restée pendant longtemps entre les mains d'un orfèvre de Bordeaux (Rev. belge de Numism., t. XX, 1864, p. 186, note 1).

(Baron Chaudruc de Crazannes, dans la R. N., 1847, p. 173; E. Lambert, Essai, 1864, II, p. 101, pl. XIII, 1 à 4; R. N., 1851, p. 5; Rev. d'Aquitaine, du 4 février 1862; E. Taillebois, Recherches sur la Numism. de la Novempopulanie, 1882, p. 13, extr. du Congrès Scient. de Dax.) 91. Selon une lettre de M. E. Camoreyt à Charles Robert (datée du 2 nov. 1881, communiquée par L. Maxe-Werly), on aurait trouvé à Castelnau sur l'Auvignon (canton de Condom), un trésor de près de deux mille pièces. M. Pellisson, notaire à La Romieu (Gers), en recueillit quatre; tout le reste avait été livré au fondeur quelques jours auparavant. D'après des empreintes jointes à la lettre, deux pièces sont des Elusates; les deux autres sont à la croix cantonnée des quatre croissants; les quatre pèsent environ 2 gr. 70 chacune.

Selon le Dict. archéol. Gaule (t. I^{er}, p. 236), cette trouvaille, faite en 1855, aurait contenu environ 1500 pièces dont la plupart furent fondues.

92. Entre Mirande et Condom, trésor de monnaies « à la croix ». (*R. N.*, 1841, p. 156; F. de Saulcy, dans la *R. N.*, 1867, p. 13 et 14; voy. aussi, *R. N.* 1845, pl. VIII.)

93. A Laujuzan (canton Nogaro, arr. Condom), au lieu dit le Bois de la Terrade, le 6 mai 1882, vase grossier en terre à gros grains, de forme ronde, fait à la main, contenant 980 pièces des Elusates. Le poids variait de 2 gr. 30 à 3 gr. 45; le poids moyen était de 2 gr. 72. Deux pièces à *fleur de coin*, pesaient l'une 2 gr. 70, et l'autre 3 gr. 45, tandis que des pièces usées atteignaient 2 gr. 80, 3 gr. et 3 gr. 10. Le titre variait de 65 à 78 0/0 d'argent, le reste étant du cuivre.

(L'Abbé Cazauran, article dans le Conservateur du Gers, 8 juin 1882, p. 3 et 4; E. Taillebois, dans le Bullet. de la Soc. de Borda, 1882, p. 223 à 228; Rev. de Gascogne, t. XXIII, 1882, p. 466; R. N., 1884, p. 163.)

94. A l'Isle de Noé (canton de Montesquiou, arr. Mirande), vase de terre cuite brune avec monnaies « à la croix ». Exemplaire avec fleur à trois pétales, et autre avec tête de face (BL Croix cantonnée de croissants et globules). Les pièces de cette trouvaille pesaient de 3 gr. 20 à 3 gr. 50.

(Léon d'Hervey (de Saint-Denys), R. N., 1841, p. 155-156, pl. VII et VIII; cf. F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 13, et Lettres, p. 287-288.)

GIRONDE

95. Dans la commune de Tayac (canton Lussac, arr. Libourne), en novembre 1893, torques brisé en deux morceaux (pesant 762 gr., acquis par le Musée archéol. de Bordeaux), un fil d'or roulé en spirale pesant 53 gr. 40, 73 petits lingots (flans monétaires) pesant 7 gr. 60 en moyenne, un lingot plat ovale de 55 gr. 5,

un lingot carré de 17 gr., et 325 statères d'or, dont quelques uns frappés d'un seul côté, appartenant pour les 4/5 aux séries dites *Arvernes* et pour 1/5 aux Bellovaques. On a dit que deux échantillons se rapportaient aux Pannoniens; mais comme beaucoup de pièces ont été fondues, cette assertion n'a pu être vérifiée. Le Musée de Bordeaux a acquis, outre le torques : 2 petits lingots, 2 pièces non frappées, 2 pièces frappées d'un seul côté, 10 p. arvernes et 1 bellovaque. MM. Rollin et Feuardent ont eu entre les mains une série de pièces provenant de cette trouvaille et j'ai pu en examiner un certain nombre.

(E. Cartailhac, dans l'Anthropologie, t. VIII, 1897, p. 584-586; cf. Comptes rendus Soc. archéol. de Bordeaux, t. XIX, p. XXIX; [Dupuch], dans la Rev. libournaise, du 1^{or} août 1889, p. 29-31; Emile Lalanne, dans Congrès international de Numism., à Paris, en 1900, p. 86-89, fig.).

96. A Saint-Sauveur (canton Pauillac, arr. Lesparre) ou Vertheuil (même canton), en 1866, vase contenant onze kilogrammes de monnaies en argent « à la croix », ou 10 kil. 250 (environ 3546 pièces dont 173 seulement examinées). Sur ce nombre Saulcy a reconnu 14 deniers à figure triangulaire, 8 pièces sans hache avec S, et 135 pièces du type dit Tolosates (poids moyen, 2 gr. 67).

(Annuaire Soc. fr. de Numism. et d'Archéol., t. I, 1866, p. 214; F. de Saulcy, dans la R. N., 1867, p. 15 à 22, et Lettres, p. 289-292. La découverte passait aussi pour avoir eu lieu à Vertheuil (Voy à ce sujet F. de Saulcy, *Ibid.* et Lettres, p. 292-296). Le lot, acquis par M. Hoffmann, avec cette provenance, comprenait 535 pièces, la plupart de bon style, à la hache; 82 à la tête du nègre; 6 à la tête triangulaire; 2 avec S. L. Maxe-Werly admettait, avec Saulcy, la distinction des deux trouvailles (1) et pensait que la dernière comprenait 525 pièces (à la tête en triangle); voy. Étude sur l'origine des symboles..., 1892, p. 12 = Congrès de Num. de Bruxelles, 1891, p. 492.)

97. A Blaye, trouvaille de monnaies à la croix dont deux exemplaires laissent voir des restes d'une légende celtibérienne. Les pièces de la collection Saulcy sont soit de bon style, soit à la « tête de nègre », soit avec la tête à figure formée par un triangle.

(F. de Saulcy, dans la R. N., 1867, p. 15, et Lettres, p. 289; Cat. B. N., nº^a 3548 et 3549.)

(1) Cependant d'après une note additionnelle de F. de Saulcy (*Lettres*, p. 300), le lot acquis par M. Hoffmann proviendrait de Capdenac (Lot). Maxe-Werly n'a pas su que les trésors de Capdenac et de Vertheuil n'en faisaient qu'un dont l'origine reste incertaine.

HÉRAULT

98. Près de Mèze (arr. Montpellier), au lieu dit *Vinaigre*, en 1847, environ 120 monnaies au sanglier et à la croix cantonnée de la hache.

(F. de Saulcy, dans la R. N., 1867, p. 14, et Lettres, p. 288. Cat. B. N., nºs 3433 et suiv., 3460 à 3516; Dict. arch. Gaule, Mèze. Le médaillier de la Société archéologique de Montpellier conserve un certain nombre de pièces de cette trouvaille; voy. la Description... de M. Émile Bonnet, 1896, nºs 572 à 615, 692 à 703.)

98 bis. Non loin de la métairie de *la Fajolle* (commune de Saint-Pons), sur le versant septentrional de la forêt de Sérignan, en 1835, trouvaille d'un millier de pièces à la croix la plupart carrées, pesant en moyenne 2 gr. 50. En même temps fut trouvée une fibule d'argent avec chaînette de 12 centimètres, le tout pesant 30 grammes.

(Joseph Seinat, La ville et le pays de Saint-Pons de Thomières, Saint-Pons, 1898, in-8°, p. 32. Renseignement communiqué par M. E. Bonnet. C'est évidemment la trouvaille signalée comme contenant une pièce Setu(bo), par P. A. Boudard, Essai sur la Num. ibérienne, 1859, p. 250.)

99. Près de Lodève, trésor de pièces à la croix et au sanglier.

(Marquis de Lagoy, Mél. de Numism., 1845, p. 9 à 12, pl. II, nºs 4 à 6.)

100. A Béziers, vers le 22 ou 24 décembre 1871, sur le talus d'un chemin communal près de la machine élévatoire pour les eaux, vase en terre contenant 750 ou 800 monnaies « à la croix » cantonnée de divers symboles (Les poids variaient de 3 gr. 50 à 4 gr. 70) (1).

(De Clausade, dans Bull. de la Soc. archéol. du Midi de la France, 1869-1873, t. I, p. 83; L. Noguier, dans le Bull. de la Soc. archéol. de Béziers, 1872, p. 277 et pl. IV; G. Amardel, dans le Bull. de la Comm. archéol. de Narbonne, 1896, article intitulé Les monnaies gauloises qu'on peut attribuer à l'arrond. de Saint-Pons.)

101. A la Montagne-de-Ceressou, près de Fontès (canton Montagnac, arr. Béziers), en 1879, urne de terre, brisée, qui contenait 4,000 oboles de Massalia.

(Procès-verbaux de la Soc. archéol. de Montpellier, 7 juin 1879. Renseignement communiqué par M. Émile Bonnet.)

(1) J'ai des doutes sur l'exactitude de ce dernier poids.

ILLE-ET-VILAINE

102. A Sens-de-Bretagne (canton Saint-Aubin-d'Aubigné, arr. Rennes), en 1863, trouvaille de 10 statères avec le personnage sous le cheval à gauche (à droite sur deux pièces); 1 pièce très fruste avec la main sous le cheval.

(Note communiquée par L. Maxe-Werly.)

103. Aux environs de Rennes on a trouvé douze exemplaires du statère ainsi décrit : Tête laurée, bouclée à droite; R/ Cavalier nu tenant de la main droite un bouclier, de la main gauche un poignard; un carré devant le cheval; au-dessous, une croix avec ou sans la lyre.

(Comte de Kergariou, dans Association bretonne; Classe d'Archéologie, Congrès tenu à Saint-Brieuc, en 1846, Procès-verbaux (Rennes, 1847), p. 81.)

104. A Noyal-sur-Vilaine (Canton Châteaugiron, arr. Rennes), au hameau de Gosues, une quinzaine de monnaies analogues à celles d'Amanlis.

(Diction. archéol. de la Gaule.)

105. A Amanlis (canton de Janzé, arr. Rennes), en juin 1835, en travaillant à un chemin vicinal, des ouvriers trouvèrent un grand nombre de monnaies qui avaient dû être contenues dans un vase. On a évalué à un « décalitre » la quantité de ces pièces. D'après la description donnée, ces monnaies appartenaient au type dit curiosolite et probablement aussi aux types voisins. Lambert en donne avec la rouelle sous le cheval et le Cabinet de France en possède avec ce différent (6776 et 6789). Le musée de Rennes conserve aussi des pièces de ce trésor.

(E. Ducrest de Villeneuve, Notice sur des méd. gallo-rom. déc. près d'Amanlis, dans les Annales de la Soc. roy. académ. de Nantes, t. VII, 1836, p. 163 à 166; Moët de la Forte-Maison, Lettre du 15 novembre 1841, au rédacteur de l'Album breton, p. 7; A. baron du Taya, Monnaies celtiques-armoricaines, Opuscules bretons, Rennes, 1835, in-8°, p. 5; E. Lambert, Essai, 1844, I, p. 27 et 130, pl. XI bis, 8; cf. p. 160, et 1864, II, pl. VII, n° 7, et pl. IX, n° 18, 19, 20; E. Hucher, L'Art gaulois, 2° partie, 1874, p. 59; Dict. arch. Gaule, I, p. 47.)

106. Au Pertier (commune Saint-Pierre-de-Plesguen, canton Combourg, arr. Saint-Malo), trouvaille de 600 pièces en billon au type curiosolite. Le Musée de Saint-Brieuc conserve 3 pièces de cette trouvaille, qui était enfermée dans un coffret en bois dont on a vu des restes. D'après *le Dinnanais*, le même champ avait donné une quantité considérable de monnaies semblables, quelques années auparavant.

(E. Lambert, *Essai*, II, 1864, p. 134, donnant des références à ses planches qui indiqueraient un mélange de nombreux types armoricains; lettre de Gaultier du Mottay à M. A. de Barthélemy, datée du 10 décembre 1871; *Cat. B. N.*, nº 6683, 6693 à 6695, 6715; poids : 6 gr. 05 à 6 gr. 97.)

107. A La Noë-Blanche (canton Bain, arr. Redon), en 1853, vase avec 60 monnaies armoricaines portant l'androcéphale à g., et sanglier au-dessous.

(Bullet. arch. Assoc. bretonne, t. IV, p. 262; Bullet. Soc. de l'Hist. de France, 1853, p. 167; E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 27 et 134, pl. IX, nº 21 à 25; Rev. archéol., 1853, p. 121.)

108. Aux environs de Dol, en 1865, on a trouvé plusieurs statères d'or, « imitations des monnaies de Philippe de Macédoine ».

(Annuaire Soc. Num., 1866, t. I, p. 214-215. Cf. t. II, 1867, p. 336).

109. A Saint-Méen (arr. Montfort), plusieurs statères armoricains avec le bœuf sous le cheval androcéphale (dits *Corisopites*).

(P. Lemière, dans Bullet. arch. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 216.)

110. Dans la commune de Bedée (canton et arr. Montfort), à 21 kilom. de Rennes, un certain nombre de pièces en billon au type de la tête dont le nez est figuré par un upsilon couché; sanglier sous le cheval.

(E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 130, pl. XI bis, 9; cf. p. 160; comte de Kergariou, dans Association bretonne; classe d'Archéologie; congrès tenu à Saint-Brieuc, en 1846; Procès-verbaux (Rennes, 1847), p. 82; P. Lemière, dans Bullet. archéol. Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 221.)

111. Près d'Antrain-sur-Couesnon (arr. Fougères), six à huit pièces de bronze (tête à g. R/ Oiseau éployé de face au dessus étoile; à droite, cercle centré).

(Lambert, Essai, 2^e partie, p. 104, pl. XIV, 6; cf. p. 71, pl. II, 23.)

INDRE

112. A la tour de Bonnan, à quelques centaines de mètres de Levroux (arr. Châteauroux), avant 1837, environ 1,000 à 1,200 pièces aux légendes *Abudos*, *Vandelos*, *Pixtilos*, *Togirix*. [D'après Hucher, il y avait dans un trésor découvert à Levroux, un nombre assez considérable de pièces « au type de l'aigle soutenant un aigle plus petit ». Comme les pièces citées plus haut ont probablement

été recueillies isolément, les pièces carnutes qu'il signale sont sans doute dans le même cas].

(Lemaigre, R. N., 1850, p. 301-302; E. Hucher, L'Art gaulois, 1868, p. 35; lettre de M. Albert des Méloizes, datée du 20 juin 1881, adressée à M. de Barthélemy, qui me l'a communiquée.)

113. A Moulins, près de Levroux, en décembre 1893, vase plein de pièces d'or et d'argent. Les débris du vase n'ont pu être retrouvés. Un grand nombre de monnaies sont entrées au Musée de Châteauroux (9 statères et divisions d'or bas, *Abudos* et *Abucatos*, et 615 pièces d'argent avec *Cambotre*, *cam*, *sui*?, *Ca Ur*? et anépigraphes). Un certain nombre de statères en electrum et de pièces d'argent étant parvenus entre les mains de numismates de Paris (MM. Rollin et Feuardent et H. Hoffmann), il y a quelques années, il est probable que la trouvaille de Moulins contenait plus de 700 pièces.

(J. Creusot, Découverte de monnaies gauloises à Moulins, Indre, dans le Musée munic. de Châteauroux; bullet. trim., 5° année, n° 16, 1^{er} avril 1894, p. 447 à 452, et pl.; Cf. Mém. Soc. Antiq. du Centre, t. XX, 1893-1894, Bullet. num., p. 335; R. N., 1894, p. 131.)

114. A Tendu (canton Argenton-sur-Creuse, arr. Châteauroux), dans un bloc formé d'un conglomérat ferrugineux, 249 pièces en argent des Bituriges : 84 portent un sanglier au-dessus du cheval; 70 un glaive, 60 une branche, 1 avec les lettres CAM sous le cheval; 8 avec une fougère (?) au-dessus du cheval.

Le Musée de Saint-Germain-en-Laye conserve une série de pièces de cette trouvaille, inscrites sous la rubrique « Saint-Marcel d'Argenton » (n^{os} 3915-3948).

(J. Creusot, dans le Bulletin trim. du Musée municipal de Châteauroux, II, nº 4, avril 1891, d. 56 à 59; Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre, t. XVIII, 1891, p. 389 à 395, pl. II; Rev. belge de Numism., 1892, p. 320, sous le nom de « Saint-Marcel »; R. N., 1891, p. 232.)

115. A Buxeuil (canton Vatan, arr. Issoudun), trouvaille de pièces avec les deux chevaux superposés, ou avec le cavalier, ou avec l'animal accroupi au-dessus du cheval.

(Le Numismate, Bullet. périodique (d'Hoffmann), 15 décembre 1862, p. 99; Bullet. Num. dans Mém. Soc. des Antiq. du Centre, t. III, 1869, p. 300-302.)

115 bis. Sous la rubrique Trouvailles d'Issoudun et de Charnizar, le Catalogue de la Bibliothèque nationale donne plusieurs séries de pièces en argent, pesant en moyenne 3 gr. 30 et portant les unes les deux chevaux superposés et les autres le cheval avec le

loup. Il est probable que la « trouvaille d'Issoudun » est la même que celle indiquée au nº 115. Quant à l'autre, voy. nº 122.

(Cat. B. N., p. 134, nos 5986 à 6032.)

116. Aux environs de Valençay (arr. Châteauroux), vers 1880 (?), trouvaille de vingt-cinq pièces d'argent avec les deux chevaux superposés, ou avec le cavalier tenant un bouclier (dessous fleuron ou main), ou avec le cavalier placé au-dessus de la croupe du cheval, ou avec le loup au-dessus du cheval (1).

(A. Beauvais, Monnaies gauloises en argent, trouvées près de Valençay, dans R. N., 1900, p. 376-378, 5 fig.).

Bien que dans un arrondissement différent, Valençay n'est éloigné de Buxeuil que d'une dizaine de kilomètres, et comme, d'autre part, la date de la trouvaille dite de Valençay est assez incertaine, je suis porté à croire qu'il s'agit encore du dépôt signalé, dès 1862, dans le bulletin publié par l'expert H. Hoffmann.

117. Près de Migné (canton Saint-Gaultier, arr. Le Blanc), en avril 1876, cachette comprenant une vingtaine de deniers de la République et de pièces gauloises. Deux seulement ont été vues: 1º cavalier, dessous AVS [cro]; 2º Tête de Vénus R. C. Norbanus CCXXVI. Epi, faisceau et caducée (2).

(A. Buhot de Kersers, Bullet. numism., nº 6 (1875-77), dans Mém. Soc. Antiq. Centre, t. VI, 1875-1876, p. 342-343.)

118. A Ingrandes (canton Le Blanc), en octobre 1872, cachette de 28 monnaies gauloises en argent. Selon L. Palustre, cette trouvaille, faite sur la rive droite de l'Anglin, entre le château de Plaincourault et le village d'Ingrandes consistait en un vase en terre avec 23 pièces en argent de sept types différents (conservées au Musée archéol. de Tours). Ces monnaies appartenaient à plusieurs types de la tête à grosses mèches (BL 1° cavalier; 2° cheval avec sanglier au-dessus; 3° deux chevaux, etc.).

(L'Abbé Voisin, Notes archéol. sur Ingrandes, Le Blanc, 1872, p. 3 à 8, et Congrés archéol. de France, à Châteauroux en 1873, p. 67-73; Lecointre-Dupont, dans Rev. belge de Numism., 1873, p. 229; Mém. Soc. Ant. Centre, 1870-1872, p. 340; Indicateur de l'Archéologue, 1873, p. 394 et 410; cf. Dict. arch. Gaule; Léon Palustre, dans le Bullet. monumental, t. XXXIX, 1873, p. 221.)

119. A Obterre (canton Mézières-en-Brenne, arr. Le Blanc),

(1) M. Beauvais a bien voulu me céder, par échange, trois pièces de cette trouvaille.

(2) Cette pièce est de 84 av. J.-C. (Babelon, M. Rép. rom., t. II, p. 259).

dans un champ dit *Linnevert*, vase de terre grossière avec 400 ou 500 monnaies semblables à celle du nº 118.

(L'Abbé Voisin, op. laud., et Statistique monum. de l'arr. du Blanc, 1874.)

119 bis. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye conserve sous la rubrique « Paulnay » plusieurs pièces d'argent avec la main sous le cavalier (n° 3460 et s.). Comme cette localité est située aussi dans le canton de Mézières-en-Brenne, à quelques kilomètres d'Obterre, on peut croire qu'il s'agit de la trouvaille n° 119.

INDRE-ET-LOIRE

120. Au lieu dit *les Ouldes*, près de Francueil (canton Bléré, arr. Tours, à 3 kil. de Chenonceaux, trouvaille d'environ 500 bronzes aux types de la tête et du taureau, plus ou moins déformés, pesant 2 gr. 10 et 2 gr. 80 (Voy. p. 250).

(Adrien Blanchet, dans la R. N., 1900, p. 100-102, fig.).

121. Entre Langeais et Mazières (canton Langeais, arr. Chinon), 200 pièces avec tête à gauche et taureau cornupète à gauche, attribuées aux Carnutes, pesant en moyenne 2 gr. 906.

(Renseignement communiqué par le capitaine Bonnery, de Tours. Cf. Abbé Peyron, Note sur des monnaies gauloises déc. à Mazières, dans le Bull. Soc. arch. Touraine, t. X, 1896, p. 380 à 383.)

122. A Charnizay (canton Preuilly, arr. Loches), monnaies d'argent de plusieurs types: 1° Tête cheveux bouclés et moustache; RL Deux chevaux à dr. l'un au-dessus de l'autre; 2° Tête cheveux bouclés (*Fig. 28*); RL cavalier à dr., bouclier au-dessus, main au-dessous; 3° même type, S dans la chevelure au-dessus de l'oreille; 4° Tête à g., cheveux bouclés; RL cheval à droite, loup au-dessus, *triskeles* formé de trois pétales au-dessous. Poids 3 gr. à 3 gr. 50.

(E. Hucher, L'Art gaulois, 1868, p. 26-27, pl. 43, 1 et 2, et 60, 1 et 2; Cat. B. N., p. 134, nº 5986 à 6032; A. Changarnier, dans Annuaire Soc. Num., 1887, p. 349-352, pl. III.)

ISÈRE

123. A Chambalud (commune Bougé-Chambalud, canton Roussillon, arr. Vienne), en 1886; plusieurs centaines d'oboles de Massalia, contenues dans un vase en terre malheureusement brisé, qui paraissait décoré de peintures. Le Musée de Saint-Germain possède une série importante de pièces de ce dépôt.

(R. N., 1891, p. 232; F. de Villenoisy, dans le Bullet. de la Soc. des

Antiq. de France, 1890, p. 310-311; Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Tourdan, 1894, p. 46 et 49; le trésor est évalué à 2,000 pièces.)

124. A Tourdan (canton Beaurepaire, arr. Vienne), en juillet 1890, vase en terre placé dans un grand récipient en fer et contenant quelques anneaux de verre, et 244 monnaies ainsi réparties : 56 p. des Allobroges montagnards (animal cornu), 15 p. des Allobroges de Vienne et des Volcæ Arecomici (cheval courant); 78 p. au revers du buste de cheval; 1 obole arverne; 2 p. incertaines; 1 tétrobole d'Histiæa d'Eubée; 162 p. de Marseille (oboles et 1 pièce en cuivre?). Le Musée de Saint-Germain conserve quelques pièces de de cette trouvaille (nº 3963-3967).

(Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Tourdan (Isère; juillet 1890), 1894, in-8° de 61 pages et 4 planches; extr. du Bullet. de l'Académie delphinale, 4° s., t. VIII.)

125. A Sainte-Blandine, près de La Tour-du-Pin, en novembre 1889, vase de cuivre repoussé à larges bords, contenant 1359 pièces en argent au cavalier combattant, 1 p. au bouquetin, 59 pièces à l'hippocampe et 35 p. avec VOL; en tout 1454 pièces. 1222 pièces portaient le mot COMA écrit de différentes manières. On a été amené à classer les pièces de la manière suivante : 1^{er} groupe, BRI-COMA; 2^e groupe BRI-BRI ou BRI seul; 3^e groupe. BRIG-COMAN, COSII-COMAN, COSII-CALITIX; 4^e groupe, MOR-CAL; 5^e groupe, COMA avec BRICO, ou OBGIRV, ou VIID, ou OIDV, ou COOV ou COV, ou O, ou COMA répété; 6^e groupe, COMA seul.

(Allotte de la Fuÿe, Le Trésor de Sainte-Blandine (Isère), Grenoble, 1891, in-8° de 50 p. et 3 pl. en phototypie, extr. du Bullet. de l'Acad. delphinale, 4° série, t. IV; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 392 (où cet auteur considère OIDV comme un tréflage de coin.)

125 bis. A Saint-Clair de La Tour-du-Pin, en 1857, 500 ou 600 pièces analogues à celles de Moirans et d'Hostun (pièces au cavalier?) Pas de renseignements précis.

(G. Vallier, dans Rev. belge de Num., 1882, p. 49.)

125 ter. A Chapelle de La Tour-du-Pin, en 1861, 150 pièces des Allobroges (avec l'hippocampe) et de pièces à la légende Vol.

(G. Vallier, *ibid*., p. 50.)

125 quater. A Dolomieu (canton la Tour-du-Pin), 400 pièces analogues, en 1858,

(G. Vallier, *ibid.*, p. 49.)

126. Près de Crémieu (arr. La Tour-du-Pin), quelques années avant 1867, trouvaille de quelques statères avec la tête d'Apollon

et le bige (à l'exergue, ITITITI) et quarts de statère (avec AM sous le cheval). Saulcy attribuait ces pièces aux Ambarri. Il est probable que ces pièces ont plutôt été frappées dans le Midi.

(F. de Saulcy, Lettre à M. Anatole de Barthélemy sur la Numismatique des Eduens et des Séquanes, 1867, p. 19, extr. de la Rev. archéol., 1868, t. XVII; Dict. archéol. de la Gaule, I, p. 48; Cat. B. N., p. 120, nº 5315 et 5317.)

127. A Moirans (canton Rives, arr. Saint-Marcellin), au lieu dit La Luzernière, le 13 mai 1879, on découvrit un tronçon de voie romaine de Vienne en Italie, par Grenoble, l'Oisans et Briançon. Sur le côté gauche, à 60 centimètres de profondeur, petit vase en terre rougeâtre qui contenait des monnaies gauloises en argent. M. Vallentin a pu examiner 415 pièces, qui étaient réparties de la manière suivante :

1° 118 pièces au cavalier avec la légende COMA; 4 avec VIID et 68 sans légende visible;

2° 54 pièces avec la tête d'Apollon et au Rc le cheval avec rameau au-dessus et roue au-dessous; 13 pièces avec VOL à la place de la roue; 6 p. avec VOL à la place du rameau;

3º 29 pièces à l'hippocampe (Allobroges);

4° 2 pièces au « chamois » (Voconces?); et enfin 122 pièces frustes.

418 p. de ce trésor ont été acquises par la ville de Grenoble.

(Fl. Vallentin, dans le Bullet. monumental, t. XLV, 1879, p. 537 à 539; du même, Découv. archéol. faites en Dauphiné pend. l'année 1879, in-8°, 1880, p. 6 à 9, extr. du Bullet. de l'Acad. delphinale, 3° série, t. XV, 1879.)

Selon M. G. Vallier, qui a examiné la partie du trésor acquise par la Bibliothèque de Grenoble, il y avait : 186 pièces au cavalier combattant (COV, COOV ou CO-COMA, BRICO-COMA, CAND), 6 au bouquetin, 135 à l'hippocampe et 91 des Volques Arecomiques, en tout 418 pièces.

(G. Vallier, Découverte de médailles gauloises à Moirans, Grenoble, 1879, gr. in-8° de 22 p. et 1 pl., et dans Rev. belge de Num., 1882, p. 53; Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Sainte-Blandine, 1891, p. 10; Dict. arch. Gaule, s. v.; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 390, d'après Vallier seulement.)

JURA

128. A La Marre (canton Voiteur, arr. Lons-le-Saunier), plusieurs centaines de pièces à la légende *Kaletedou*. Un certain nombre sont conservées au Musée de Lons-le-Saunier.

(Mém. Soc. d'hist., d'arch. et de litt. de l'arr. de Beaune, 1876, p. 119.

Le Dict. arch. Gaule signale comme trouvées en ce lieu : 1 Togirix, 2 Kal et 7 Kaletedou.)

129. A Lains (canton Saint-Julien, arr. Lons-le-Saunier), découverte de 10 statères et 5 quarts de statère en électrum, du type helvète, à la roue sous le cheval.

(A. Changarnier-Moissenet, Numismatique gauloise; examen de quelques monnaies des Arvernes et d'autres peuplades (statères de Vercingetorix), Beaune, 1884, p. 60; Annuaire Soc. Num., 1885, p. 257.)

130. Dans la commune de Joux (1) (près de Dôle?), trouvaille de monnaies à la légende KAA (12 exemplaires à la Bibliothèque de Montpellier).

(E. Bonnet, Monnaies et méd. du D^{*} Cavalier, 1898, p. 8, n°* 163 et 164.)

130 bis. A Chaussenans (canton Poligny), on a trouvé un vase de terre contenant un certain nombre de statères scyphates, en or pâle, qui sont communs dans le pays séquanien (cf. Lelewel, pl. II, n° 10).

(Dict. arch. Gaule, t. I, p. 280.) Cette trouvaille est peut-être la même que celle de plusieurs statères concaves (« Séquanes-Helvètes »), faite vers 1845, au lieu dit Pouza, à Grozon, même canton (*Ibid.*, p. 471.)

LANDES

131. A Eyres-Moncube (canton Saint-Sever), vers 1845, vase en argent (2) contenant environ 250 monnaies (2 gr. 62 à 3 gr. 32) et une fibule attachée à une longue chaînette. Les monnaies présentent des protubérances accompagnées de globules; elles ont été dispersées. Le Cabinet de France en possède un certain nombre (3575-3586) et le Musée de Saint-Germain en a une.

(Rev. archéol., t. II, 1844-1845, p. 844; E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 66; F. de Saulcy, R. N., 1867, p. 12, et Lettres, p. 286; Bullet. de la Soc. de Borda, 1889, p. 122 à 124; J. Quicherat, Mél. d'archéol. et d'hist., t. I, p. 114-115; Cat. B. N., p. 78; A. Blanchet, dans le Bullet. de la Soc. de Borda, 1893, p. 45, et Études de Numism., t. II, p. 16 et 222.)

132. A Pomarez (canton Amou, au sud-est de Dax), le 18 mars 1892, trésor de 400 monnaies en argent. Le poids varie

(2) C'est un bol en forme de moitié d'œuf. Il est conservé au Musée de Rouen (L'abbé Cochet, *Cat. du Musée d'Antiq. de Rouen*, 1868, p. 67); le Musée de Saint-Germain-Laye en conserve un moulage (S. Reinach, *Cat.*, 3°éd., p. 186).

⁽¹⁾ Il y a plusieurs localités de ce nom dans le département du Jura.

entre 2 gr. 80 et 3 gr. 53; les types sont des protubérances informes, analogues à celles des pièces de la trouvaille d'Eyres.

(Adrien Blanchet, dans le Bullet. de la Soc. de Borda, 1893, p. 43 à 47, et Études de Numism., t. II, 1901, p. 13 et 222; J. Duverger, même vol., p. 49 et 50 (ce dernier attribue aux Tarbelli les monnaies de Pomarez, qui portent un seul globule; les pièces de la trouvaille d'Eyres, avec deux globules, auraient été frappées par les Tarusates); E. Dufourcet et G. Camiade, L'Aquitaine histor. et monumentale, t. II, 1893, p. 82, 2 fig.).

LOIR-ET-CHER

133. Au cours du dessèchement de l'étang de la Rousselière, près du canton de forêt nommé la Vente-de-la-Pierre-qui-tourne (commune Cheverny, canton Contres, arr. Blois), en 1827, on trouva des substructions antiques et un trésor de 48 monnaies gauloises (Tête imberbe RL cavalier en course ou cheval; monnaies des Bituriges avec épée, rameau ou Cam au-dessus du cheval; 5 variétés avec OYI KY; Togirix, Q. Doci-Sam. f., Vepotal, Durnaco-Auscro et Dubnocov-Dubnoreix). Il y avait aussi trois deniers de la République romaine : C. Allius Bala (90 av. J.-C.), Q. Fabius Labeo (144 av. J.-C.) et M. Porcius Laeca (110 av. J.-C.). Ces pièces ont fait partie de la collection de L. de la Saussaye et sont conservées au Musée de Lyon.

(L. de la Saussaye, dans la R. N., 1836, p. 300 à 319, pl. VIII; Dict. archéol. Gaule, t. I^{er}, p. 285.)

184. Près de Villeroux (commune Landes, canton Herbault, arr. Blois), dans une pièce de terre dite le Champ de Lamoy, masse de 62 pièces en bronze, agglomérées, pesant entre 7 gr. 83 et 6 grammes chacune, et représentant une tête humaine barbue (?) dans un grènetis; au RL un quadrupède a g., et un oiseau devant ses pieds; au-dessus un carnyx (?) et au-dessous un X. Il s'agit peutêtre d'une monnaie des Bituriges Cubi ou des Carnutes.

(H. de la Tour, Trouvaille du Champ de Lamoy, dans la Gazette numism. fr., 1897, p. 157 à 163, fig.; Bullet. Soc. Antiq. France, 1897, p. 314.)

135. Près de la ferme du Chastellier, sur le bord du lac de Soings, (canton Selles-sur-Cher, arr. Romorantin), en 1826, on découvrit les restes d'un édifice et on recueillit, au milieu des ruines, des monnaies des premiers temps de l'Empire et des « petits bronzes gaulois ». Un peu plus tard on apprit qu'un trésor de monnaies gauloises, en or (comprenant aussi un collier), avait été trouvé au même endroit. D'après les pièces retrouvées, il s'agit d'imitations des statères de Philippe de divers modules et de statères avec Abucatos et Pauloib? Solim. Les différents placés sous les chevaux étaient un foudre, un cercle et un triskeles. Le poids de ces monnaies variait entre 7 gr. 74 et 7 gr. 79; les quarts pesaient 1 gr. 91. Il y avait aussi un 1/2 statère avec foudre, plus fin, pesant 4 gr. 13.

(L. de la Saussaye, dans la R. N., 1836, p. 79, 85 à 87, et pl. II, nºs 2 à 10; E. Hucher, L'Art gaulois, 1868, p. 9.)

LOIRE

136. A Chevenet (commune Cordelle, canton Saint-Symphorien-de-Lay, arr. Roanne), près de Feurs et non loin de Gergovie, en octobre 1831, vase en terre avec 900 pièces en or des Arvernes (2 var. ; tête laurée et tête nue).

Poids moyen de 40 pièces : 7 gr. 55 (Poids exceptionnels, 7 gr. 65, 7 gr. 49, 7 gr. 33).

(Baron d'Ailly, R. N., 1837, p. 450 à 454; A. Peghoux, Essai sur les m. des Arverni, 1857, p. 9; Ch. Lenormant, R. N., 1856, p. 300; le Dict. archéol. Gaule dit que la trouvaille comprenait 1200 pièces et qu'elle a été faite en décembre 1830 (t. I^{er}, p. 309.)

LOIRE-INFÉRIEURE

137. Près de Gorges, à 3 kilomètres de Clisson (arr. Nantes), vers la fin de 1898, environ 40 statères en électrum des Pictones avec la main sous l'androcéphale.

(Renseignement communiqué par M. le colonel Allotte de la Fuÿe qui possède 32 pièces de cette trouvaille. J'ai acquis chez un négociant, en 1900, un statère qui a la même origine).

138. A Savenay (arr. Saint-Nazaire), en 1858, trouvaille de 30 ou 40 statères en électrum avec la main sous le cheval androcéphale.

(F. Parenteau, Essai sur les monnaies des Namnètes, Nantes, 1863, p. 21.)

LOIRET

139. Près du château de Boisgibault (commune d'Ardon, canton La Ferté-Saint-Aubin, arr. Orléans), en décembre 1883, en déracinant un arbre, vase en terre brisé contenant 13 m. du type carnute avec tête à droite et aigle éployé au revers. La plupart de ces pièces ont été déposées au Musée d'Orléans.

(Bullet. Soc. archéol. Orléanais, t. VIII, 1883-1886, p. 224.)

LOT

140. Dans la commune de Luzech (arr. Cahors), au lieu dit La Marie, vers la fin de 1880, M. Castagné a recueilli une petite trouvaille (en nombre?) de pièces à la croix avec R2 à type confus, mais antérieures aux pièces de Cuzance.

(L. Maxe-Werly, Nouvelle étude sur les m. dites à la croix, dans la R. N., 1885, p. 252-254; p. 12 à 14 du t. à p.)

141. A Capdenac (canton Figeac), trouvaille de 535 monnaies « à la croix », acquise par M. Hoffmann, en 1866. Selon des renseignements, communiqués à L. Maxe-Werly par Léon Lacroix, la trouvaille dite de Capdenac contenait 535 pièces ainsi classées par Lacroix : 83 Tectosages, poids moyen, 3 gr. 15; 2 Tectosages à la tête de nègre, 3 gr. 20; 21 Sotiates tête de nègre, 3 gr. 20; 116 au type de la hache, 3 gr. 25; 89 Tolosates, 3 gr. 30; 40 à la tête en triangle, 3 gr. 25; 98 types incomplets, 3 gr. 20. (Maxe-Werly paraît avoir omis de signaler ces renseignements dans ses propres travaux). Voy. aussi nº 96.

(F. de Saulcy, dans R. N., 1867, p. 26, et Lettres, p. 300; L. Maxe-Werly, Etudes sur l'origine des symboles..., 1892, p. 12 = Congrès de Bruxelles, 1891, p. 492. Cf. Rev. belge de Num., 1879, p. 248 et s.; Dict. archéol. Gaule, t. I¹, p. 226.)

142. A un kilomètre d'Uzech-des-Oules (canton Saint-Germain, arr. Gourdon), dans l'automne de 1880, en creusant un puits dans un champ voisin d'un ancien chemin allant vers *le Péatgié*, où aboutit la voie romaine connue dans le Lot-et-Garonne sous le nom de *Chemin Clermontois*, vase grossier en terre (1) contenant environ trente pièces dont quatre appartenant à M. Castagné, de Cahors, présentent les vestiges d'un profil humain, et, au R2, quatre arcs de cercle autour d'un point central (Poids, 4 gr. 550, 4 gr. 585, 4 gr. 715, 4 gr. 730). Le Musée de Saint-Germain en conserve plusieurs (n° 28223); le Cabinet de France en a une (2336 bis); le Musée de Cahors, trois.

(L. Maxe-Werly, Nouvelle étude sur les m. dites à la Croix, dans R. N., 1885, p. 248-251.)

143. Entre Cressensac et Martel, dans la commune de Cuzance (canton Martel, arr. Gourdon), en 1878, vase en terre avec 4,000 pièces environ en argent (attribuées aux *Cadurci*; une pièce de Lucterius, chef cadurque). Les 960 pièces étudiées par L. Maxe-

(1) Un fragment de ce vase est conservé au Musée des Antiq. Nationales à Saint-Germain-en-Laye (nº 28221).

Werly pesaient en moyenne 1 gr. 29 et 1 gr. 30. Le Musée de Brive en conserve un certain nombre, de même que le Musée de Saint-Germain.

(Bullet. de la Soc. sc., histor. et archéol. de la Corrèze, t. III, 1881, p. 319; A. de Barthélemy, Monnaie gauloise de Luctérius, chef cadurque, dans le Bullet. de la Corrèze, t. I, 1879, p. 489, et dans la Rev. celtique, t. IV, p. 317; L. Maxe-Werly, dans la Rev. belge de Numism., 1879, p. 248-278, pl. XII et XIII; L. Lacroix, dans le Bullet. de la Soc. de la Corrèze, t. II, 1880, p. 709 et s., et dans Rev. belge de Numism., 1880, p. 316; Dict. archéol. de la Gaule, s. v. Martel; E. Bonnet, Descr. du médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier, 1896, p. 35.)

LOT-ET-GARONNE

144. A Boé (canton Agen), en 1862, petit vase contenant 300 ou 400 pièces à la croix (3 ou 4 kilogrammes selon une lettre de M. Ad. Magen). La trouvaille fut portée à Bordeaux. La croix du revers de ces pièces était, selon les renseignements recueillis, cantonnée de croissants et de haches.

Sur le territoire de cette même commune, on a recueilli une belle drachme, imitation de Rhoda, avec courbes reliant les quatre branches, au revers.

(Lettre de Léon Lacroix, datée du 9 mai 1881; communiquée par L. Maxe-Werly.)

145. A Aiguillon (canton Port-Sainte-Marie, arr. Agen), urne de terre à grains quartzeux renfermant des silex, des ossements brûlés et des monnaies à la croix.

(Dict. archéol. Gaule, t. Ier, p. 22.)

146. A Montastruc (canton Montclar, arr. Villeneuve-sur-Lot), autre trouvaille moins importante.

147. A Moncrabeau (canton Francescas, arr. Nérac), 9 à 10 kilogrammes de monnaies à la croix.

(Lettre de M. Ad. Magen, du 9 juillet 1866, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

MAINE-ET-LOIRE

148. Dans un champ près du pont de la Chaloire, à Angers, en octobre 1828, plus de 600 oboles (?) en billon fortement allié d'or, avec tête barbare de face ou à droite et sanglier au BL, ou tête ou deux S et cheval. Le diamètre de ces pièces est de 9 à 13 millimètres et le poids de 26 à 70 centigrammes. Il y avait dans ce trésor une grande pièce d'or bas, avec cheval au revers; elle était malheureusement très fruste (Grille, p. 88, pl. III, 1).

(Grille, dans Mém. Soc. d'Agric., Sc. et arts, t. I, 1831, p. 82-96, 3 pl.; André Jeuffrain, Essai d'interprétation des types de quelques méd. muettes, émises par les Celtes-Gaulois., Tours, 1846, in-8° de 96 p. et 3 planches; E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 163; Acad. Inscr. et b. lettres, 16 juillet 1830; Commission archéol. de M.-et-L., 1858-1859, Répert. archéol., p. 287; Cat. B. N., p. 143 et 144, n° 6432 à 6486; E. Hucher, L'Art gaulois, 1868, p. 30.)

148 bis. A Combrée (canton Pouancé, arr. Segré), on a recueilli douze pièces avec lacets perlés autour de la tête (B2 Androcéphale) (1). Je suppose, sans en être certain, qu'il s'agit d'une cachette.

(Commission archéol. de Maine-et-Loire, Répert. archéol., t. II, 1860, p. 114.)

149. Dans la commune de Candé (arr. Segré), en novembre 1860 (ou 1861), trésor de 120 statères du type des Namnètes et du poids de 7 gr. 50. Sur cinquante examinés par F. Parenteau, il y en avait seulement de deux variétés dont une avec la tête entourée de quatre petites têtes (R2 génie couché sous l'androcéphale),

(Bullet. de la Soc. archéol. de Nantes, t. I, 1859-1861, p. 468 et 469, et t. II, 1862, p. 113. Voy. 149 bis.)

149 bis. Dans la commune de la Potherie (canton Candé, arr. Segré), en 1860, dans un vase carré (?), plus de 100 pièces en bas or, pesant 7 gr. 40, avec le cheval androcéphale et le génie audessous; devant la tête du droit, emblème ressemblant à un mors.

(Congrès archéol. de France, xxxvii^o s., séances générales tenues à Angers en 1871, Angers, 1872, p. 63; note de V. Godard-Faultrier, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

Il s'agit évidemment de la même trouvaille que celle de « 150 statères namnètes » à Chalain-la-Potherie, signalée par Tristan-Martin, dans le *Répert. archéol. de l'Anjou*, 1865, p. 9-10. D'autre part, la Potherie et Candé étant distants de moins de dix kilomètres, et la date paraissant être la même, je suis porté à croire que les trésors attribués à ces deux localités n'en forment qu'un seul.

150. Devant le château de la Faucille (commune L'hôtellerie de Flée, arr. Segré), en 1855, vase en terre brune avec plusieurs centaines de pièces, dont 20 statères (5 variétés) des Andecavi et le reste composé de 13 variétés de quarts de statères dont 600 frustes sur 800. Toutes ces pièces présentent le torse de personnage, les bras étendus, sous le cheval androcéphale. Les statères pesaient

(1) Peut être analogues à notre fig. 190.

6 gr. 6 à 6 gr. 7 et les divisions en moyenne 1 gr. 5. Le Musée de Vendôme conserve quelques pièces de cette trouvaille; le Musée de Saint-Germain-en-Laye en a quelques-unes (n° 1847-1850), et j'en possède aussi plusieurs qui m'ont été cédées par M. de Farcy.

(Lettre de M. P. de Farcy, datée du 24 mai 1881, communiquée par L. Maxe-Werly. Commission archéol. de Maine-et-Loire, Répert. archéol., t. II, 1860, p. 113. Cf. Célestin Port, Dict. histor. de Maineet-Loire, p. 365.)

MANCHE

151. Dans la commune de Montmartin-en-Graignes (canton Saint-Jean-de-Daye, arr. de Saint-Lô), vase en terre cuite avec 25 pièces en billon (sanglier dans la chevelure R^L lyre sous l'androcéphale).

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 87, pl. VII, nº 1,3 et p. 133.)

152. A Graignes (canton de Saint-Jean-de-Daye), en mai 1859, une soixantaine de monnaies, en billon, « tout à fait identiques à celles de la trouvaille d'Avranches. »

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 133.)

158. A la Barre-de-Semilly (canton de Saint-Lô), en 1858, trouvaille de statères et quarts de monnaies en argent pur (?), avec la lyre sous l'androcéphale.

(E. Lambert, *Essai*, Il, 1864, p. 87 et 133, pl. VII, 11 et 12.)

154. A Urville-Hague (canton Beaumont-Hague, arr. Cherbourg), vers 1820, 400 à 500 pièces en billon aux types du sanglier dans la chevelure de la tête et sous le cheval au revers (différences de coin insignifiantes).

(E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 129, pl. V, 16, 18; cf. p. 157.)

155. A Couville (canton Octeville, arr. Cherbourg), en 1876, un grand nombre de pièces en billon aux types du sanglier dans la chevelure et de la lyre sous le cheval au revers.

(De Gerville, dans Mém. Soc. Antiq. Normandie, 1827-1828, t. IV, p. 275; E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 129, pl. V, 17; cf. p. 157.)

156. A Tourlaville (canton d'Octeville, arr. Cherbourg), vers 1788, trouvaille « de deux litres » de pièces aux types du cheval au nez pointu et sanglier au-dessous.

(De Gerville, *Ibid.*, p. 275; E. Lambert, *Essai*, I, 1844, p. 128, pl. V, 10; cf. p. 157.)

157. Au Lorey (canton Saint-Sauveur-Landelin, arr. Coutances), trouvaille analogue à la précédente.

(E. Lambert, Essai, I, 1844, pp. 128 et 157, pl. V, 10.)

APPENDICE 1

158. Au Plessis-Grimault, près de Coutances, 400 ou 500 pièces des Curiosolites (sanglier ou lyre au revers) (1).

(Comte de Kergariou, dans Association bretonne, classe d'archéologie, congrès tenu à Saint-Brieuc en 1846; Procès-verbaux (Rennes, 1847), p. 82.)

159. Dans le parc du château de Montanel (près de Saint-James, arr. d'Avranches), en 1824, une trentaine de pièces dont 3 en or (génie couché sous l'androcéphale) et le reste en billon (2 variétés; tête d'Apollon, imberbe et barbue R2 rouelle sous le cheval).

(E. Lambert, *Essai*, 1844, I, pp. 26 et 27, 123 et 129, pl. III, 4, 5 et 6 (or), pl. V, 20 à 24 (billon); cf. p. 157; E. Hucher, *L'Art gaulois*, 2^e partie, 1874, p. 9.)

160. Sur le versant ouest de la montagne où est située la ville d'Avranches, en juillet 1846, vase de terre à couverte noire (ou grisbrun) avec 546 pièces en billon avec sanglier sous l'androcéphale à droite (généralement à tête pointue);

([L. de La Saussaye], R. N., 1846, p. 316-317; E. Lambert, Essai, II, 1864, pp. 27, 94, 95 et 132, pl. X, $n^{o_5} 2 \ge 14$; C. Roach Smith, dans The Journal Arch. Assoc., t. III, p. 62; Dict. arch. Gaule, I, p. 105. Cf. L. Coutil, dans Bullet. Soc. normande d'études préhistoriques, t. III, 1895, p. 101-102.)

160 bis. Trouvaille de pièces semblables à celles du n° 160 dans la forêt de Brix (arr. de Valognes), en 1854.

(E. Lambert, Essai, II, 1864, pp. 28 et 132.)

161. A Avranches, dans les rues voisines de Saint-Gervais, « un vase d'une assez riche ornementation, rempli de 365 m. gauloises et qui fut déposé au Musée d'Avranches par M. de la Lande ».

(A. Voisin, Inventaire archéol. de la Manche, 1901, p. 154). — Cette mention fait peut-être double emploi avec une des précédentes.

162. A Saint-Jean-des-Champs (canton La Haye-Pesnel, arr. Avranches), monnaies gauloises en or au type déformé de Philippe. (Bullet. Soc. des Antiq. de Normandie, t. IV, 1866, p. 238.)

163. Au Val-Saint-Père, à peu de distance de la Croix-Verte, près d'Avranches, en 1832, vase rempli de monnaies gauloises. Le vase conservé, avant 1901, dans la collection de M. le chanoine Pigeon, est une sorte de bouteille à panse arrondie, sans pied; le dessous du col est décoré d'une gravure formée par des dents de scie (haut. o m. 60). Il était recouvert d'une pierre plate en schiste.

(1) Je suppose que ce numéro fait double emploi avec le nº 27.

Je n'ai pu obtenir de renseignements sur la composition de ce dépôt.

(A. Voisin, Inventaire archéol. de la Manche, 1901, p. 178.)

164. A Saint-Hilaire-du-Harcouët (arr. Mortain), deux tiers de statère du type des Redones dont l'un avec le cavalier tenant le bouclier de la main droite; dessous, lyre; le second exemplaire plus déformé.

(Lambert, Essai, 2º partie, p. 70-71, pl. II, 18 et 20.)

MARNE

165. Près de Châlons-sur-Marne, en 1866, trouvaille composée de 66 « potins » des Leuci, 15 *Matugeuos*, 2 *Arda*, 3 Tricasses, 1 Catalauni(?), 1 *Kaledou*, 2 *Remo*, 1 Eduens, 1 Sequanes, 1 *Criciru*, 2 Mediomatrici au cavalier, et 1 petit bronze de Massalia.

(Note de F. de Saulcy, communiquée par L. Maxe-Werly.)

166. A Saint-Mard sur le Mont (canton Dommartin-sur-Yèvre, arr. Sainte-Menehould), dans un vase en terre noire, plusieurs centaines de petites pièces avec tête de profil à gauche et, au revers, animal à gauche à queue relevée [bronzes du type massaliète déformé].

(Lettre de M. Morel, du 18 janvier 1876, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

167. A Verzy (arr. Reims), on a trouvé ensemble plusieurs pièces de bronze portant une tête à droite et au Rc un cheval à gauche. Il faut, je crois, les rattacher au groupe CAAOYA (Voy. p. 384).

(Renseignement communiqué par M. A. de Barthélemy.)

168. Sur le territoire de Reims, en octobre 1876, trouvaille de m. gauloises comprenant : 2 Leuci au sanglier; 3 p. à la tête de bœuf (dites des Catalauni); 4 potins éduens (?) au quadrupède; 24 p. des Remi aux trois têtes; 17 pièces des Remi avec Atisios; 7 potins au guerrier; un bronze au rameau et au cheval (Nervii?); un potin (Senones ou Lingones) à la tête échevelée et au quadrupède entre deux globules; un bronze des Carnutes (tête à gauche, R¢ aigle éployée).

(Note de L. Maxe-Werly, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

HAUTE-MARNE

169. Sur le territoire de la Villeneuve-au-Roi (arr. Chaumont), au lieu dit Coup-Perdu, le 19 juillet 1866, vase en terre rou-

geâtre (1) contenant 13,153 (ou plus de 15,000) monnaies en argent des Séquanes et des Eduens et 30 deniers des Bituriges. Diasulos, Dubno, Anorbo-Dubno (1174 ex.), Dubnocov-Dubnorex, Sequanoiotuos (plus de 1,600 de diverses émissions), Togirix, Q. Doci. Sam. f (plus de 3,000), Kal et Kaledou; Solima Colima, 2 Conte.

(L'Union de la Haute-Marne, 21 et 25 juillet 1886; F. de Saulcy, R. N., 1866, p. 227-264, et Lettres, p. 224-259, et Mém. Inst. nat. de France, Acad. Insc. et B.-L., t. XXVII, première partie, 1877, p. 41; quelques pièces du trésor sont gravées dans le Dict. archéol. de la Gaule, nº 239-244 des pl. de monnaies; E. Bonnet, Descr. du médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier, 1896, nº 839 à 912. Pour les poids des diverses espèces de ce trésor, voy. p. 67.)

170. A Andelot (arr. Chaumont), huit « potins » au sanglier plus ou moins déformés.

(Pistollet de Saint-Ferjeux, dans Annuaire Soc. de Num., 1867, p. 44, pl. VI, 39 à 41.)

171. A Villers-le-Bois (ou plutôt Villiers-aux-Bois, arr. Wassy), un assez grand nombre de « potins » au sanglier très déformé et une pièce d'argent de Q. Doci.

(Pistollet de Saint-Ferjeux, dans Annuaire Soc. Num., 1867, pp.45 et 51, pl. VI, 36.)

172. A Langres, en 1880, trouvaille de débris de poterie et de 3.000 pièces en « potin », aux types du sanglier et des têtes renversées et aussi aux trois () autour d'un globule et aux trois défenses de sanglier ? (type dit des Tricasses). Le Musée de Saint-Germainen-Laye conserve un choix de ces pièces (nºs 4617-4626).

(Cf. Annuaire Soc. de Numism. et d'Archéol., t. VI, 1882, p. 204.)

173. A Aujeures (canton Longeau, arr. Langres), en 1832 ou 1833, vase renfermant 700 pièces « du poids d'une pièce de 50 centimes, aux types de la tête casquée et du cheval. »

(Luquet, Antiquités de Langres, p. 252). Il s'agit peut-être de la trouvaille de plusieurs centaines de pièces Kaletedou, signalée par Duchalais, dans sa Description, comme faite en 1835, aux environs de Langres. Cf. Pistollet de Saint-Ferjeux, dans Annuaire Soc. Num., 1867, pp. 35 et 46.)

174. A Prauthoy (arr. Langres), un certain nombre de pièces à la légende Kal.

(Pistollet de Saint-Ferjeux, *ibid.*, p. 51.)

(1) Le Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, conserve des fragments de vase se rapportant à cette découverte, donnés par F. de Saulcy (16954).



174 bis. A Rosoy (canton Fays-Billot, arr. Langres), 300 pièces à la légende Kal, avec variétés, mais sans mélange d'autres monnaies. (Lettre de Pistollet de Saint-Ferjeux, datée du 20 mai 1876, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

MAYENNE

175. A Hardanges, près Le Ribay (canton le Horps, arr. Mayenne), vase de terre brune contenant une trentaine de monnaies de billon avec : 1° tête à droite et au R2 androcéphale à droite conduit par un aurige tenant les rènes ou un torques de la main droite, et un cordon relié au quadrilatère de la main gauche; dessous personnage renversé à droite, tenant un vase (?). 2° Tête à gauche (avec mèches incurvées); R2 cavalier sur androcéphale à droite, et dessous personnage renversé. 3° Mêmes types à gauche. Il y avait aussi une pièce d'or bas avec la main sous l'androcéphale. Poids moyen, 5 gr. 50.

(E. Hucher, dans R. N., 1852, pp. 172 et s., pl. V, 1 à 8; L'Art gaulois, 1868, I, p. 12, pl. 34, n° 2, et 91, n° 2.)

176. Au Ménil (canton et arr. Château-Gontier), sur les bords de la Mayenne, deux statères (analogues à Hucher, Art. g., I, pl. 89, II, p. 93, et Cat. B. N., 6723; cavalier androcéphale à gauche. Cf. Fig. 190). Ces pièces sont maintenant dans ma collection.

(P. de Farcy, dans Bullet. Comm. de la Mayenne, t. XI, 1895, pp. 14 et 15, fig.).

177. A Craon (arr. Château-Gontier) on a trouvé ensemble deux statères de style différent, mais portant tous deux un trait sinueux allant des lèvres à la nuque. Au revers on distingue, sur l'une des pièces, un cheval entouré d'objets indistincts, et au-dessous, un petit personnage. Sur l'autre pièce, le quadrupède n'a plus forme de cheval et il paraît entouré d'astres. Poids 8 gr. 20 et 7 gr. 97.

(A. Chaboüillet, dans Bullet. Soc. des Antiq. de France, 1872, p. 127, fig. et 1873, p. 142; E. Hucher, Médailles gauloises trouvées près de Craon, dans Bullet. Soc. d'Agric. sc. et arts de la Sarthe, t. XXII, 1873-1874, p. 401 et s.)

MEUSE

178. Sur le mont Châté, au pied duquel est situé Boviolles (canton Void, arr. Commercy), en 1867, petite cachette comprenant 7 monnaies bombées en électrum, 1 petite pièce également en électrum, 12 pièces en cuivre ou « potin » et 38 rouelles de différents modules. Parmi les monnaies et les rouelles, qui furent achetées par F. Liénard, il y avait : 2 bronzes coulés à la tête de bœuf, un dit des Tricasses, 7 Leuci, 1 *Matugenos*, 1 pièce en cuivre avec cheval et 3 rouelles.

(Lettre de M. F. Liénard, du 22 octobre 1867, communiquée par M. A. de Barthélemy; cf. Dict. arch. Gaule, I, p. 190.)

MORBIHAN

179. A Lanvénégen (canton du Faouët, arr. Pontivy), au village de la Villeneuve, en 1844, trouvaille de statères et divisions du type *osismien*, et avec une sorte de tente sous l'androcéphale.

(P. Lemière, dans Bullet. archéol. de l'Assoc. bretonne, t. III, 1852, p. 217, pl. I, nos 23 et 24.)

180. A Ploërmel ou dans les environs, en 1845, trouvaille de pièces armoricaines; pas de renseignements précis.

(E. Lambert, Op. laud., p. 138). Cette trouvaille est peut-être la même que la suivante.

181. Aux environs de Ploërmel, un certain nombre de monnaies avec une roue sous le cheval; derrière une autre roue et audessus un aurige.

(Procès-verb. de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine, 1844-1858, p. 27.) **182.** A Ménéac (canton La Trinité, arr. Ploërmel), environ 900 monnaies armoricaines avec la lyre sous le cheval androcéphale, que l'on trouve assez communément dans le pays.

(Annuaire Soc. Num., t. III, 1868-1872, p. 395.)

183. A Saint-Malo-de-Beignon (canton Guer, arr. Ploërmel), vase en terre contenant 150 à 200 monnaies bien conservées avec la roue sous le cheval.

(Procès-verb. de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine, 1844-1858, p. 59; E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 138, pl. VIII, 8, 9 et 11.)

184. A 700 mètres du village de Guervec-en-Brech (canton Pluvigner, arr. de Lorient), le 23 avril 1888, avec 30 monnaies gauloises oxydées (profil barbare R2 cheval galopant et symbole au dessus). On a trouvé dans le même vase, 1 bague d'or pâle, 1 cordonnet d'or, des anneaux, bracelets, fibules et épingles de bronze; des fragments de bracelets de verre, des grains de verre et d'ambre.

(L'Abbé Le Mené, Une trouvaille à Brech, dans Bull. soc. polymatique du Morbihan, 1896, p. 154-156.)

NIÈVRE

185. A Chantenay (canton Saint-Pierre-le-Moûtier, arr. Nevers), en mai 1861, vase en terre grossière, rougeâtre, de 12 à 15 centimètres de diamètre, renfermant plus de 500 pièces. Nombreux deniers de la République romaine, quinaires Porcia et Calpurnia. Il y a des pièces de l'an 718 de Rome (36 av. J.-C.).

Eduens (cheval et trois annelets); Kal (1 gr. 84, pièces usées). Voici la liste des légendes des monnaies de cette trouvaille: Eduis-Orgetir; Durnacos-Auscro; Durnacus-Donnus; Esiannii - Donnus; Coios - Orcetirix; Orcitirix - Atpilif; Anorbo-Dubnorix; Dubnorex-Dubnocov; Litavicos; Litav.; Q. Doci Samf; Togirix-Togiri; Iuliu-Togir; Epomed...; Sequanoiotuos; Segusia-Arus; Lucios; Vepotal; Gaiu. Iuli-...omapatis; Diasulos; Solima; Durat-Iulios; Santonos; Arivos-Santono; Ateula-Ulatos; Q. Doci et Doci (très usés, 1 gr. 87 et 1 gr. 88); 5 ou 6 Imioci.

Pour les poids de ces diverses espèces, voy. p. 67.

(F. de Saulcy, dans R. N., 1862, p. 1-31 et 89-103, pl. I; cf. Lettres, p. 31. Dict. archéol. Gaule, I, p. 262. Cf. Changarnier-Moissenet, Num. gaul.; examen de quelques monnaies des Arvernes et d'autres peuplades, Beaune, 1884, p. 69.)

186. On a signalé la découverte, à Chantenay, dans des substructions, de bronzes coulés au quadrupède déformé à gauche (type analogue à notre *Fig. 112*) et d'un bronze *Verga*. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une cachette ou de pièces recueillies isolément.

(A. Gonat, dans Bullet. Soc. Nivernaise 1. sc. et arts, t. XV, 1892, p. 181, et figure au bas de la planche. Cet article contient aussi quelques renseignements peu précis sur la trouvaille de 1861.)

187. Au Mont-Beuvray (canton Moulins-Engilbert), dans une petite habitation du Parc-aux-Chevaux, entre les pierres d'un mur, cachette de 41 pièces ainsi réparties : 3 argent Ædui; 6 Durnacos-Auscro; 1 Sequanoiotuos; 1 Juba II; 1 bronze coulé Segisu et 30 deniers de la République romaine des familles Lucretia, Baebia, Valeria, Caesia, Vibia, Calpurnia, Fabia, Tituria, Cornelia, Farsuleia, Gargilia, Cornelia, Plaetoria, Considia, Cordia, Carisia, Livineia, Postumia. Parmi les pièces les plus récentes étaient 2 deniers de J. César frappés en 58, 1 denier de J. César frappé de 50 à 46, un autre de 46, un Octave frappé en 41 et 2 Marc Antoine, frappés de 34 à 31 av. J.-C.

(G. Bulliot, Fouilles du Mont-Beuvray, p. 467; J. Déchelette, dans R. N., 1899, p. 159-160.)

NORD

188. A Ledringhem (canton Wormhout, arr. Dunkerque), en 1852, en déblayant une fosse à fumier de la ferme Mormentyn, vase avec 15 à 18 « litres » de monnaies. Celles qu'on a pu examiner plus tard, car la trouvaille fut dispersée pour la plus grande partie, étaient des statères en or de la Gaule Belgique, au type du cheval et au revers lisse. L'analyse, faite à l'Hôtel des Monnaies pour quelques pièces, a donné le résultat suivant : or, 456 ; argent, 352 ; cuivre, 192. Mais il y avait aussi des pièces d'un métal plus rouge dont l'alliage renfermait sans doute plus de cuivre. Le poids moyen des pièces de ce trésor à 35,642.

(Bullet. de la Soc. dunkerquoise, 1856, p. 352, courte mention; Jérémie Landron, dans la même revue, t. XX, 1875-1876, p. 252 à 260, pl.).

A. Hermand, qui cite une partie de cette trouvaille, la décompose de la manière suivante : 130 statères unifaces au cheval sans revers; une trentaine avec S sous le cheval; 30 à 40, avec le cheval et la roue et au B2 de l'epsilon, et enfin une vingtaine de pièces à la légende Viros.

(Num. gallo-belge, p. 113, 165-167, pl. IX-X, 98 à 118; pl. XI, 120 à 126. Cf. Rev. belge de Num., 1864, p. 286 et s.).

OISE

189. Au Mont César, colline du territoire de Bailleul-le-Soc (canton Clermont), dans une tombe, une bague, une boucle d'oreille, un anneau de bronze et 203 monnaies gauloises, qui, selon M. de Barthélemy, constituaient un « trésor caché, vers les der-« nières années du tumulus, qui existait avant l'établissement du « sacellum romain, et par conséquent avant que ces terres eussent « été bouleversées ».

Ces monnaies sont pour la plupart anépigraphes; on y trouve des pièces attribuées aux Véliocasses (personnage courant), des pièces de *Togirix*, de *Criciru*, de *Viriciu*. M. de Barthélemy, en donnant l'inventaire de cette trouvaille, a remarqué l'absence de pièces appartenant aux peuples situés au sud de la Loire, en Armorique et dans le Sud-Est.

(A. de Barthélemy, Note sur les monnaies gauloises trouvées au Mont-César (Oise). Extr. de la Rev. archéol., février et mars 1881, pl. V, VI et VII; gr. in-8°, 19 p.)

189 bis. A Orrouy (canton Crespy-en-Valois, arr. Senlis), au

lieu dit *Les Tournelles*, 54 monnaies gauloises et trois rouelles. Je ne sais s'il s'agit d'une cachette véritable.

(Dict. archéol. Gaule, feuille non parue; renseignement de M. A. de Roucy.)

190. Dans la forêt de Pontarmé, près de Senlis, en février 1842, un certain nombre de bronzes à la légende Senu (Aigle).

(D' Voillemier, dans Comptes-rendus et mémoires du Comité archéol. de Senlis, t. IV, 1866, p. 70-71.)

191. Au camp de Saint-Pierre-en-Chastres (ou Chartres, commune Attichy, arr. Compiègne), nombreux bronzes coulés au guerrier tenant le torques (dits des Catalauni) et d'autres avec sanglier déformé. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye en possède une série importante (n^{og} 815 et s.).

(Cf. Dict. archéol. Gaule, t. I, p. 141.)

192. A Longueil-Sainte-Marie (canton Estrées-Saint-Denis, arr. Compiègne), à 3 kilomètres de Verberie (frontière des Suessiones et des Bellovaci), en 1858, un cultivateur trouva un vase en terre cuite noire renfermant 33 statères en or des Morini (unifaces R2 cheval désarticulé).

(Dr Voillemier, Essai sur les m. de Senlis, 1867, p. 17. Comptes-rendus et mém. du Comité archéol. de Senlis, t. IV, 1866, p. 65-66, pl. I.)

ORNE

193. A Coulimer (canton Pervenchères, arr. Mortagne), en 1586, grande quantité de monnaies gauloises de la 2^e époque selon Lambert ; perdues.

(Dict. arch. Gaule, I, p. 314.)

PAS-DE-CALAIS

194. A Aubigny (arr. Saint-Pol), — et non à Givenchy, — vase à col allongé contenant « 600 à 700 pièces en or à l'epsilon dont il fallait environ quatre-vingt pour peser un demi kilogramme [soit 6 gr. 25] (1). Ce vase tombé en poussière au contact de l'air, se trouvait placé dans des fondations recouvertes de terre; une pierre était posée sur l'ouverture du vase ».

(Al. Hermand, Numismatique gallo-belge, 1864, p. 113, note, et p. 167; Dict. archéol. Gaule, p. 91.)

195. Près de Calais, trouvaille de quarts de statère d'or (lignes

(1) Cependant les poids de quatre exemplaires sont 5 gr. 80, 5 gr. 81, 5 gr. 82, 5 gr. 95 (Hermand, p. 167).

entremêlées; BL Aurige conduisant un cheval; dessous, lyre couchée). Il y avait quelques exemplaires de cuivre.

(A. Hermand, Op. cit., p. 133 et 169, nos 158 à 162.)

PUY-DE-DÔME

196. A Pionsat, près de Riom, en 1853, trésor de monnaies arvernes pesant de 7 gr. 32 à 7 gr. 61, parmi lesquelles plusieurs de Vercingétorix et d'*Atav*. M. A. Changarnier possède plusieurs pièces de cette trouvaille dont un *Atav* et le bel exemplaire du Vercingétorix à la tête casquée.

(R. N., 1853, p. 82; Mathieu, Des colonies et des voies romaines en Auvergne, 1857, p. 69 et 445; A. Fillioux, dans les Mém. Soc. Sc. nat. et arch. Creuse, t. IV, 1865, p. 92 et s., pl. I; Cat. B. N., p. 82 à 84.)

197. A Virlet (canton Montaigut, arr. Riom) dans une cachette de monnaies en or, découverte en 1852, il y avait une vingtaine de pièces de Vercingétorix. — C'est peut-être la même trouvaille que celle de Pionsat.

(Bouillet, Descr. archéol. des monum. celt. et romains du Puy-de-Dôme, 1874, p. 129; du même, Nouvelles observ. sur la mont. de Gergovia, 1875, p. 15.)

198. Aux Remonières ou Romanières (près d'Aigueperse, arr. Riom), trouvaille de bronzes coulés mêlés à une douzaine de Col. Nem.

(Lettre adressée à F. de Saulcy, datée du 21 juin 1860; communiquée par M. A. de Barthélemy.)

199. Au hameau de Chez-Vasson, terroir des Mazières (commune Orcines, canton Clermont-Ferrand), en 1848, vase contenant 70 statères de l'époque de Vercingétorix dont une avec la légende *Cas* autour de la tête. Le poids moyen de ces pièces était 7 gr. 20. A cet endroit il y avait une grande quantité de fragments de briques et de vases.

(Bouillet, op. laud., p. 28; Nouv. observ., p. 14; [L. de La Saussaye,] R. N., 1848, p. 149 et 150 (1); A. Peghoux, Essai sur les monnaies des Arverni, 1857, p. 9.)

200. Dans une petite trouvaille faite en Auvergne, il y avait des pièces Kal, des pièces d'argent de la série au cavalier et des monnaies des Arverni, avec oiseau au-dessus du cheval (Environ 40 pièces chez M^{mo} veuve Serrure, en 1902).

(1) Cet auteur donne Preines comme lieu de la trouvaille.



BASSES-PYRÉNÉES

201. Près de l'église d'Izeste (canton Arudy, arr. Oloron), en 1827, trouvaille de monnaies « à la croix ».

(E. Taillebois, Recherches sur la Numismatique de la Novempopulanie, 2º partie, p. 19. Extrait du Bullet. de la Soc. de Borda, 1884.)

RHÔNE

202. A Lyon, lors de la construction de la rue Sainte-Elisabeth aux Brotteaux, en 1847, environ 1400 pièces (2 kilog. 500) de monnaies aux légendes Kaletedou, Ambilo ou Ambilli-Eburo, Durnac-Eburo, Durnacos-Auscrocos, Durnacus-Donnus, Rigant, Bri-Coma, Rovv-Cn. Vol, et probablement des pièces à l'hippocampe.

(Changarnier-Moissenet, Mém. de la Soc. d'hist. d'archéol. et de litt. de l'arr. de Beaune, 1876, pp. 119 et 120; G. Vallier, Rev. belge de Num., 1882, p. 48; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 387.)

203. Aux environs de Lyon, en 1844 ou 1845, importante trouvaille de pièces en argent (Rovv-Cn. Vol, Rovv-Cal, Rovv-Volunt, Bri, Bri-Coma, Coom-Coma, Coman).

(Marquis de Lagoy, Essai de monographie d'une série de médailles gauloises d'argent imitées des deniers consulaires au type des Dioscures, Aix, 1847, pp. 4 à 16.)

204. Autre dépôt de pièces semblables trouvées dans les environs de Lyon, en 1854 (Ambil-Eburo, Rigant-Eburo, Viid-Coma, Bric-Coman, Cosii-Coman).

(Marquis de Lagoy, Supplément à l'essai de monographie d'une série de médailles gauloises imitées des deniers consulaires au type des Dioscures, Aix, 1856; l'auteur n'a vu qu'une petite partie de la trouvaille. E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 105, pl. XIV; E. Hucher, L'Art gaulois, 2° partie, 1874, pp. 77 à 85.)

205. Près de Lyon, environ 300 pièces en argent aux légendes *Bri-Coma*, quelques-unes avec le cheval marin, et *Rovv-Cn.Vol* ou *Cal*, toutes d'un poids très léger.

(Mommsen-Blacas-de Witte, H. M. R., t. III, p. 254, note 2).

206. Aux environs de Lyon, peu de temps avant 1879, on a trouvé un dépôt très considérable de pièces à la tête casquée et au cavalier.

(P.-C. Robert, Monnaies gauloises; descr. de la coll. de P.-C. Robert, dans l'Annuaire Soc. Num., t. V, 1877-1881, p. 284.)

207. A Larajasse (canton Saint-Symphorien-sur-Coise, arr. de

Lyon), trouvaille considérable de monnaies, dont 9 Volques Arecomices anépigraphes et 12 Allobroges à l'hippocampe ont été vus par Testenoire, dans la collection de M. Chambeyron, architecte à Rive-de-Gier (entre les mains de M. Mortier, en 1882).

(Rec. de mém. et doc. sur le Forez publ. par la Diana, t. VII, 1882, p. 320; extrait, p. 10.)

HAUTE-SAÔNE

208. Près de Fouvent-le-Haut (canton Champlitte, arr. Gray), on a recueilli un assez grand nombre de bronze coulés dits des Tricasses et du type aux deux têtes accolées en sens inverse.

(Lettre de Pistollet de Saint-Ferjeux, datée du 20 mai 1876, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

SAÔNE-ET-LOIRE

209. Entre Saint-Gengoux-le-Royal (*auj.* : le-National, arr. Mâcon) et Joncy, 70 pièces à la lyre (Ædui) et Kaletedou.

(Mém. Soc. d'hist. d'archéol. et de litt. de l'arr. de Beaune, 1876, p. 118).

209 bis. A Saint-Vallier (canton Montceau-les-Mines, arr. Chalon-sur-Saône), en 1858, trouvaille de 200 monnaies à la légende Kal, qui ont été probablement fondues.

(Lettre de M. Changarnier-Moissenet, du 24 mars 1868, communiquée par M. A. de Barthélemy.)

Dans une lettre du 2 décembre 1903, M. Changarnier évalue la trouvaille à plus de 1,500 pièces; il en a vu quelques-unes, chez diverses personnes; la légende était Kaledu ou Kaledou.

L'emplacement de la trouvaille 209 n'étant pas précisé et les localités citées pour 209 et 209 *bis* étant assez rapprochées, il est possible qu'il s'agisse d'une seule trouvaille.

210. A la ferme de Novilars (commune Bourbon-Lancy, arr. Charolles), en 1878, vase en terre contenant plusieurs centaines de pièces des Eduens dont 4 ou 5 Kal et un certain nombre avec Q. Doci Sam. f. Toutes les pièces examinées (environ 200) pesaient en moyenne 2 grammes, et avaient toutes circulé. Le plus grand nombre des pièces étaient sans légende, avec le cheval entre les trois annelets. Il y avait aussi 1 Coios-Orcetirix (d'après M. A. Changarnier).

(Lettres de M. Rossignol, datées du 12 juin 1878, communiquées par M. A. de Barthélemy. Cf. C. Rossignol, Monnaies des Eduens pendant et après la conquête de la Gaule, dans Mém. Soc. Eduenne, t. VIII, 1879, pp. 207 et s.).

SARTHE

211. Dans le canton de Montfort-le-Rotrou (arr. Le Mans), et peut-être à La Chapelle-Saint-Remy, en 1840, environ 12 pièces d'argent (tête casquée. R2 cheval ; au-dessus et au-dessous un K).

(R. N., 1850, p. 196, pl. III, nº 8; E. Hucher, Art gaulois, première partie, p. 31, pl. XXIV, nº 2, et deuxième partie, 1874, p. 33, dit 15 à 20 pièces; Cat. B. N., nº 5967.)

212. A Oisseau-le-Petit (canton Saint-Paterne, arr. Mamers), vers 1865, vase en terre cuite noire contenant 110 monnaies gauloises en or, qui ont été vendues et dispersées.

(F. Liger, Description des ruines rom. d'Oisseau-le-Petit, 1895, p. 14.)

213. A Vouvray-sur-Huisne (canton Tuffé, arr. Mamers), onze pièces en bronze de *Pixtilos*, de divers types, et aussi un certain nombre de *Vandelos*.

(E. Hucher, L'Art gaulois, 1868, p. 38, pl. 13, n° 1, pl. 23, n° 1, pl. 32, n° 1 et 2; A. de Barthélemy, dans Etude sur les m. gauloises tr. en Poitou et en Saintonge, Poitiers, 1874, p. 16.)

SAVOIE

214. Au col de la Crusille, près des ruines du château de Montbel (commune Gerbaix, arr. Chambéry), vase en terre contenant environ 300 deniers au type du cavalier. M. A. Perrin, libraire à Chambéry, a recueilli 94 pièces parmi lesquelles était un quinaire de L. Rubrius Dossen(us) (1); les gauloises portaient les légendes. Donnus-Durnacus, Auscro-Durnacus, Durnacus-Eburo, Ricant, Ambilli.

(Note communiquée par M. A. de Barthélemy.)

215. Près de Saint-Jean-de-Maurienne, au xviii^e siècle, une grande quantité de grands bronzes de Vienne.

(Al. Boutkowski, Dict. numism., t. I, 1881, col. 73.)

HAUTE-SAVOIE

216. Près du hameau de *Lacombe*, au-dessus de Veyrier (commune d'Annecy), en 1830, deux jeunes bergers réfugiés sous un rocher, découvrirent sous un bloc de pierre, une marmite en bronze à anse, remplie de monnaies d'argent. La trouvaille fut vendue à un orfèvre, et on n'a pu retrouver que quelques pièces gardées par

(1) Voy. E. Babelon, *M. Rép. rom.*, t. II, p. 408, n° 4. Les pièces de ce monétaire sont attribuées à l'année 83 av. J.-C.

les enfants pour jouer à la « mourre ». Le Musée d'Annecy put en acquérir 25 (15 à l'hippocampe, dites des Allobroges du Léman; 1 au bouquetin, dite des Allobroges montagnards; 3 au cavalier avec Coman et 3 avec Cn. Vol.; 1 dite des Volcæ Arecomici (au cheval avec Vol); 3 des Voconces (?) sans légende; 1 Kaledou.

(Mém. de la Soc. académ. de Savoie, t. IV, 1830, p. 19; Saulcy, Rev. savoisienne, 1866, p. 53; Rev. archéol., 1866, t. II, p. 220-221; L. Revon, Rev. savoisienne, 31 août 1878, p. 79; G. Vallier, Rev. belge, 1882, p. 47; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 387.)

217. Au Roc de Chère, (commune Talloires, arr. Annecy), en 1786, un cultivateur brisa avec sa pioche un vase rempli de monnaies en argent qui furent vendues à des orfèvres. Il y avait des pièces au cheval, à l'hippocampe, au cavalier (avec les légendes Vol, Coman, Coov. et Cn. Vol.)

(L. Revon, Rev. savoisienne, 1866, p. 53; Rev. archéol., 1866, t. II, p. 221; L. Revon, Rev. savoisienne, 31 août 1878, p. 80; du même, La Haute-Savoie avant les Romains, 1878, p. 48; G. Vallier, dans Rev. belge de Numism., 1882, p. 46; C. A. Serrure, Annuaire Soc. Num., 1896, p. 387.)

SEINE

218. A Paris, dans les jardins du Luxembourg, masse agglomérée de quinaires de Togirix.

(Grivaud de la Vincelle, Antiq. gaul. et rom. rec. dans les jardins du Palais du Sénat, 1807, pl. XX; Saulcy, R. N., 1862, p. 20, et Lettres, p. 140.)

218 bis. Je consigne ici la découverte suivante, sans pouvoir dire qu'il s'agit d'une véritable cachette.

Le 26 fructidor an XIII (12 sept. 1805), vis-à-vis la rue des Petits-Augustins, entre celles des Saints-Pères et des Quatre-Nations, à l'angle de terre que formait le lit de la Seine à la rencontre de l'égoût, on trouva des substructions formées de grandes pierres, et, à côté, une quinzaine de pièces d'or portant une tête laurée et au revers, un bige « conduit par une Renommée », et, pour légende, le nom *Philippe* en caractères grecs.

(Mém. de l'Acad. celtique, t. I, 1807, p. 142; Alex. Lenoir, Cours de l'histoire des arts en France, Paris, 1810, p. 118; J. A. Dulaure, Hist. de Paris, éd. de 1853, p. 21.)

219. Au pont de Charenton, gisement de monnaies en or du type attribué aux Parisii (pièces minces).

(F. de Saulcy, dans Comptes-rendus Soc. Num., t. III, 1870, p. 283

et 330; P. C. Robert, Monnaies gauloises ; Descr. raisonnée de la coll. P. C. Robert, dans l'Annuaire Soc. Num., t. V, 1877-1881, p. 305.)

Quatre autres monnaies semblables ont été recueillies, au cours des travaux de dragage, en 1904 (Un exemplaire, pesant 1 gr. 87, est dans ma collection).

220. A Moinville, dans la commune de Maincy, à 2 kil. est de Melun, au lieu dit *la Plante Bardon*, en 1867, trouvaille d'une pièce d'or globuleuse (marquée d'une croix et d'un Ω en relief). Au même endroit, à diverses époques, dans un rayon de 100 mètres, on en a trouvé plusieurs. Les vignerons les appellent *Boutons d'or*; elles pèsent environ 7 gr. 10.

(E. Grésy, dans Bullet. Soc. Antiq. de France, 1857, p. 103-104, fig.; E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 5; Annuaire Soc. Num., 1867, p. 347; et note de M. G. Leroy, communiquée par M. de Barthélemy.)

221. A Chaton (commune Vendrest, canton Lizy, arr. Meaux), en 1845, on trouva divers débris parmi lesquels un os de tibia qui renfermait 15 monnaies gauloises. Il y avait : 7 pièces en argent à la légende *Roveca* (tête de femme); 5 pièces en bronze à la légende *Criciru* (Pégase); 1 pièce en bronze *Roveca* (tête d'homme) et enfin deux pièces en bronze à la double légende *Roveca* et **POOYIKA** (lion). Le Cabinet de France avait acquis la plupart de ces monnaies qui ont été décrites par Duchalais sous les n°^a 473, 474, 479 et 483 de la *Description* (1).

(A. de Longpérier, *Rev. archéol.*, II, 1845, p. 315, et *R. N.*, 1859, p. 100; cf. F. de Saulcy, *Lettres*, p. 64.)

SEINE-ET-OISE

221 bis. A Champdolent, près de Corbeil, on a recueilli des bronzes de la série attribuée aux Senones. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye en conserve un certain nombre. Je suppose, d'après l'aspect des pièces, qu'il s'agit bien d'une véritable cachette.

SEINE-INFÉRIEURE

222. A Saint-André-sur-Cailly (canton Clères, arr. Rouen), en août 1848, trouvaille de 300 ou 400 pièces (conservée par M. de Valory) qui était composée de la manière suivante : 14 Veliocasses

(1) On ne trouve dans le *Catalogue* du Cabinet de France aucune provenance précise pour les exemplaires provenant de cette trouvaille. Selon Saulcy, (*Lettres*, p. 64 = R. N., 1860, p. 345), le Cabinet de France conservait trois *Roveca* d'argent et les trois de bronze, La Saussaye deux *Roveca* d'argent, et Saulcy lui-même les deux autres.

(homme à genoux; 2 variétés au sanglier); un bronze dit des Catalauni; un AFIIA; 54 bronzes au sanglier; 3 bronzes au type de S couché et de troits traits séparés par une barre médiane; 51 bronzes (tête, Rz sanglier, à g. et dessous une rouelle; un avec un carré sous le sanglier; 14 bronzes avec sanglier à droite et, au Rz, sanglier à gauche); 2 bronzes au coq (Rz sanglier); 1 bronze (Tête à droite barbue; Rz Cavalier à droite et légende imitée de celle de Balsio); bronzes avec 4 bustes de chevaux, etc. Selon l'abbé Cochet (*Répert. archéol. Seine-Inf.*, c. 285), 25 pièces de bronze et 1 argent Ateula-Ulatos furent acquises en 1850 pour le Musée de Rouen.

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 31, pl. XII, 1 à 4, 10 et 11, et 19 et 20; p. 82, pl. VI, 29 à 34; p. 119 et 125; note de F. de Saulcy, communiquée par M. A. de Barthélemy. Cf. Cat. B. N., nos 8661 à 8665, 8891. L. de Glanville, dans le Bull. monum., t. XIV, 1848, p. 237; Drouet, Bull. Comm. Antiq. Seine-Infér., t. XI, 1900, p. 552-556.)

223. Dans les ruines d'une riche villa, près de Cailly (arr. de Rouen), en 1822, trouvaille de pièces *Ateula-Ulatos*, en nombre, et de *Togirix* en grand nombre.

(Lévy, Recueil Soc. émul. de Rouen, 1822, p. 35; E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 100, 142 et 144, pl. IX, 25, et X, 18 à 20; cf. p. 152; Dict. archéol. Gaule, I, p. 218; cf. l'abbé Cochet, Répert. arch., c. 279.)

224. A Hénouville (canton Duclair, arr. Rouen), dans la propriété de M. Langlois du Plichon, en 1860, dans un silex creux, 10 pièces d'or bombées et lisses au droit, avec cheval du côté concave. Deux pièces sont conservées au Musée de Rouen.

(L'abbé Cochet, Répert. archéol. Seine-Infér., col. 301; Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 19.)

225. Aux environs de Rouen, on a trouvé en nombre des deniers au nom *Epad*.

(E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 145, pl. X, 28).

228. A Bois l'Abbé, (commune le Bois-Guillaume, canton Darnetal, arr. Rouen), monnaies gauloises avec le cheval et avec le taureau et *Germanus*.

(Estancelin, Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, 1825; l'abbé Cochet, La Seine-Inf. hist. et arch., p. 158.)

227. A Limésy (canton Pavilly, arr. Rouen), vers 1820, un grand nombre de pièces gauloises en argent, dans un terrain nommé le champ du Trésor, où l'on en trouvait beaucoup. On a reconnu les pièces suivantes : Orcitirix-Atpilif, Diasulos, Ateula-Ulatos, Andecom, Solima, Iulius-Togirix, Q. Doci, Arivos-Santonos, Bienos.

(Ed. Lambert, Essai sur la numism. gauloise du Nord-Ouest de la

France. 1^{re} partie, 1844, p. 144, pl. X, 18-22, Togirix nombreux, p. 153, p. 142 et 143, pl. IX, 22, 23; Cochet, *Répert. arch.*, c. 353.)

228. Au Bosc-Edeline (canton Buchy, arr. de Rouen), vers 1820, silex creux contenant plus de quarante monnaies « bombées comme des boutons et présentant des croissants et des chevaux ».

(L'abbé Cochet, Répert. archéol. Seine-Infér., c. 273.)

229. A Lillebonne (arr. du Havre), en 1828, dans une tourbière, 510 pièces romaines (Othon à Salonin) et gauloises (Eduens et *Epad*).

(E. Lambert, Essai, I, p. 153, pl. VII, 30, 31, pl. X, 28.)

230. A Lucy (canton Neufchâtel), nombreux statères en or pesant un marc; vendus à un orfèvre. Au lieu dit *le Manet*, ou *le Maneret* et à la Queue du Mont, autres statères, en 1827.

(L'abbé Cochet, La Normandie souterraine 2° éd., 1855, p. 297, et Répert. archéol., c. 239.)

231. A Esclavelles (canton Neufchâtel), dépôt de monnaies d'or, vendu 12,000 francs vers 1803.

(L'abbé Cochet, Répert. arch., c. 236.)

232. A Epinay (comm. Sainte-Beuve-en-Rivière, canton Neufchâtel-en-Bray), sur les bords de l'Eaulne, trouvaille de monnaies en bronze des Veliocasses (au personnage courant; R² cheval entre deux globules; plusieurs de ces pièces sont conservées à la Bibliothèque de Neufchâtel). Il y avait aussi des « potins » à tête informe, ou à tête double, au revers du quadrupède ou d'un () et de trois III.

(E. Lambert, Essai, II, 1864, p. 31 et 99, pl. XII, nº 5 à 8; p. 68, pl. I, 14, 16, 17, 28. Cf. l'abbé Cochet, Répert. archéol., c. 252, et Cat. B. N., 7300.)

233. A Ectot-les-Baons (canton Yerville, arr. Yvetot). En octobre ou en novembre 1842, vase de terre grossière contenant 93 monnaics d'argent, les unes de 22 à 25 millimètres de diamètre, les autres de 12 à 14 mill., types armoricains (Lambert, 1^{re} partie, 6 et 7, pl. XI bis). Ces statères et quarts, aux mêmes types, portaient la tête à droite surmontée du sanglier; et, au revers, l'androcéphale à droite avec aurige tenant le « quadrilatère »; dessous, sanglier.

(Lettre de M. P. Thomas, datée du 30 août 1867, communiquée par M. de Barthélemy. Cf. l'abbe Cochet, Répert. archéol. Seine-Infér., c. 550.)

DEUX-SÈVRES

234. Dans la commune de Vouillé, près de Niort, en juin 1841,

vase en terre (1) contenant environ 390 pièces en argent bas (une fourrée), pesant 60 à 61 grains [3 gr. 23]. Ces monnaies portent la tête à droite et au revers une figure ailée à cheval, galopant à droite; au-dessous un fleuron.

(Rondier, dans la R. N., 1842, p. 76, et Notice sur une monnaie gaul. du Poitou, Melle, Typ. Ch. Moreau et Ed. Lacuve [1869], in-8°, p. 1; B. Fillon, dans la Rev. des provinces de l'Ouest, t. II, 1854-1856, p. 330.)

235. Près de Niort, en juillet ou août 1893, trouvaille d'environ 40 monnaies gauloises aux types de la tête à droite et du cheval androcéphale avec la main au-dessous. Ces pièces, en électrum, sont du type de notre *Fig. 176*.

(Rev. de l'Ouest du 9 septembre 1893; Bullet. de Num., 1893, p. 88; R. N., 1894, p. 130.)

236. Un jardinier de Niort aurait trouvé en plusieurs fois une cachette de bronzes de *Contoutos*.

(Dr Teilleux, dans Mém. Soc. de Statist. des Deux-Sèvres, t. XI, 1846-1847, p. 24-25.)

237. A Saint-Pompain (canton Coulonges-sur-l'Autize, arr. Niori), environ 150 monnaies pareilles à celles de Vouillé.

(Rondier, Notice, p. 3.)

238. A Parthenay, en 1862, plusieurs statères, avec la main sous l'androcéphale (or bas).

(Cat. B. N., nºs 4406 et 4417.)

SOMME

239. A Amiens, sur le terroir de la paroisse Saint-Jacques, pendant l'été de 1899, on a trouvé à quatre mètres de profondeur une masse couverte d'oxyde et composée de 23 monnaies de bronze dont 22 peuvent être attribuées aux Ambiani (cf. *Cat. B. N.*, n°⁸ 8456, 8464, 8482, 8487, 8494) et une aux Nervii (variété du n° 8772). Deux des pièces au sanglier portent les légendes CIV ou ARS; cette dernière serait inédite. Une autre pièce, qui porte une sorte de bouquetin (ou plutôt un lion) donne la légende VOcas (cf. 8493).

(F. Collombier, Monnaies gauloises trouvées à Amiens, dans le Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie, 1900, p. 609 à 612, pl.).

240. A Pierregot (canton Villers-Bocage, arr. d'Amiens), en

(1) Dessiné dans Poitou et Vendée de B. Fillon, article Céramique poitevine, p. 3, pl. nº 4. – L'Hist. de la m. romaine (t. 111, page 258, note 1) classe ce trésor parmi ceux des monnaies à la croix; mais c'est évidemment une erreur.



1856, sur le bord d'un chemin de traverse conduisant au cimetière, on a trouvé un certain nombre de monnaies unifaces avec un cheval informe. On fit des recherches et on découvrit un dépôt d'environ 500 ou 600 pièces, qui furent achetées par les orfèvres (environ 9 fr.). Les pièces pesaient en moyenne 6 gr. 50; le titre était de 500 à 504/1000, et par conséquent la valeur intrinsèque était d'environ 11 francs.

(Lettres de F. Mallet, à F. de Saulcy, du 17 nov. 1859 et du 3 mai 1865, communiquées par M. A. de Barthélemy.)

241. A Pernois (canton Domart, arr. Doullens), vers 1840, une trentaine de monnaies de bronze (tête à droite ou à gauche; B2 cheval, au dessus oiseau).

(J. Lelewel, Type gaulois, p. 294, 6 fig., dont quelques unes doivent être peu exactes.)

TARN

242. Au lieu du Trap (commune du Garric, arr. Albi), vers 1850, trésor de monnaies à la croix (var. à la tête de nègre), vendu 200 francs à un orfèvre d'Albi.

(Edmond Cabié et B. Portes, dans Rev. histor. sc. et litt. du départ. du Tarn, 1881, p. 179-180.)

243. Près de Castres, en 1846, trouvaille de 800 pièces à la croix.

(E. Lambert, *Essai*, II, 1864, p. 102, pl. XIII, n°⁵ 5 à 18 et 20, 21, 30; F. de Saulcy, dans la *R. N.*, 1867, p. 14, et *Lettres*, p. 280 et 288. Le médaillier de la Société archéologique de Montpellier possède un certain nombre de pièces de cette trouvaille; voy. la *Description...* de M. Emile Bonnet, 1896, n°⁶ 696 et 704.)

TARN-ET-GARONNE

244. Au Cauze (ou La Cause (1), canton Beaumont-de-Lomagne, arr. Castel-Sarrasin), en 1899, trouvaille de 714 pièces ainsi réparties : 316 p. à la croix (avec X derrière la tête et hache (dans un canton du R2); 39 pièces avec 2 haches dans (deux cantons du R2); 283 p. avec tête aux cheveux en S (S dans un canton au R2); 19 p. à « la tête de nègre »; 21 p. au Δ et au rameau à 7 branches; 17 p. avec ANTIIIOS-COVRA et cheval au R2; 15 p. avec COVER-TOMOTVL dans les bras de la croix; 2 p. avec SETVBO dans les bras de la croix; 1 p. avec nom illisible; 1 p. avec tête barbue. La

(1) Les dictionnaires et la carte de l'État-major disent *La Cause;* mais M. Roschach m'assure que *Le Cauze* est plus exact.

APPENDICE I

plus grande partie de la trouvaille est au Musée Saint-Raymond, à Toulouse.

(Renseignements communiqués par M. E. Roschach.) Une cinquantaine d'exemplaires, dont plusieurs avec légendes, sont conservés dans la collection de M. F. Collombier, à Amiens.

VAR

245. A la Rèpe, près de Bandol (arr. Toulon), une vingtaine de monnaies massaliètes.

(Baron de Bonstetten, Carte archéol. du département du Var, 1873, p. 10.)

246. A Hyères, au hameau de L'Almanare, un certain nombre de monnaies massaliètes.

(Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 33.)

247. A Tourves (canton Brignoles), le 12 juin 1366, des enfants, jouant avec un berger entre Tourves et le château de Seysson, découvrirent une grande quantité d'oboles de Massalia. Voici la copie de l'intéressant document qui figure dans les registres de la Cour des Comptes de Provence, et qui contient, au milieu du texte, les dessins de la face et du revers d'une obole massaliète.

Anno domini Mº CCC[•] LXVI[•], die XII[•] mensis junii, accidit apud castrum de *Torreves*, bajulie Sancti Maximini et archiepiscopatus Aquensis, in quadam carreria publica que est inter ipsum castrum de *Torreves* et castrum de Sayssono quasi contiguum, circa horam nonam illius diei que erat dies veneris, dum tres pueruli ibidem venissent et ad excitandum quendam juvenem ibidem dormientem pastorem, habentem ibi gregem suum, accessissent, conversi post se dicti pueruli viderunt terram evomentem per subtile foramen in dicta carreria quasi de magnitudine introitus digiti, et dicentes esse pecuniam ipsam *pelhauquins*, scilicet plumbeam pecuniam de qua luditur, impleverunt de illa sua marsupia et deinde gremium. Et cum adhuc flueret pecunia ipsa ad modum fontis, ipsi infantes cum manu claudebant foramen ipsum, et tunc simile foramen erupebat in alia parte dicte carrerie ibi prope, a quo progrediebatur pecunia ipsa in tantum quod, secundum extimationem communem, jam apparebat ibi esse in superficie terre a dicto egressa foramine pecunia ipsa in quantitate ultra onus viginti mulorum.

Et superveniens quedam mulier, videns pecuniam ipsam, clamavit : Ma part! Ma part! et inclinans se ad capiendum de illa, subito pecunia ipsa disparuit et unde progressa fuerat subintravit, remanentibus plenis gremiis et marsupiis puerulorum ipsorum; et erat ipsa pecunia forme talis [dessin de la tête], habens, ab una parte formam capitis Sarraceni, et ab alia parte erat forme talis [dessin de la roue avec MA], habens crucem cum litteris sicut patet et erat argenti fini; que dicebatur valere denarium quinque vel circa nunc usualis monete.

De quo eventu multi presagiati sunt potius malum quam bonum, quid autem per hoc futurum sit Deus novit.

(Arch. des Bouches-du-Rhône, B, 4 (Viridis), fº 9.)

(Fauris de Saint-Vincens dans Papon, Hist. génér. de Provence, 1777, t. I, p. 648; Eckhel, Doctrina Numorum, t. I, 1792, p. 68 (donne le texte depuis « Et erat » jusqu'à la fin); Baron de Bonstetten, Carte archéol. du Département du Var, 1873, p. 37; H. de Gérin-Ricard et l'abbé Arnaud d'Agnel, Découverte d'un trésor à Tourves en 1366, dans R. N., 1903, 164-168.)

247 bis. A Tourves, dans le quartier dit Vautorade, le 12 janvier 1863, vase de cuivre contenant 816 drachmes de Massalia.

(Journal des Débats, 24 janvier 1863; R. N., 1863, p. 75.)

VAUCLUSE

248. A Cavaillon (arr. Avignon), sur la colline Saint-Jacques; trouvaille composée de : 3 drachmes et 10 oboles et 50 petits bronzes variés de Massalia; 3 petits bronzes des Volques Arécomiques, 3 de Nîmes, 3 de Cavaillon et une petite pièce en argent avec *Cabe*.

(Lettre de M. Joseph Puig, datée du 22 oct. 1893; communiquée par M. A. de Barthélemy.)

249. Près d'Apt, en 1889, petite urne de bronze, de 11 centimètres de hauteur, à large panse, avec anse de suspension mobile ornée de têtes de serpent, trouvée dans un terrain bordant l'ancienne voie Domitienne d'Arles à Milan. Ce vase contenait 87 oboles de Massalia à la roue, de très bon style; 13 drachmes à la tête de Diane et au lion; et enfin deux oboles avec la tête de Minerve casquée, à droite, et l'aigle éployé au revers. Ces deux pièces ne portent pas l'étoile des exemplaires connus. On a recueilli au même endroit une boîte conique d'ivoire et une bague de bronze avec monogramme.

(Rev. archéol., 1889, II, p. 422-423; Cf. Rev. belge de Num., 1890, p. 535.)

250. Au Castelar, oppidum près de Cadenet (arr. Apt), on a fait des trouvailles de monnaies de Massalia. En particulier, en 1859, un vase en terre renfermait plus de mille pièces de cette cité.

(A. Sagnier, Le Castelar près Cadenet, Mém. Académie du Vaucluse, t. III, 1884, p. 19; extrait, Avignon, 1884, p. 7). Voy. nº suivant.

250 bis. A Cadenet, avant 1860, vase de terre à deux anses, ornés de sujets, qui a été brisé. Il contenait 1800 drachmes de Massalia, dont un grand nombre sont entrées dans la collection Saulcy et au Cabinet de Marseille.

(L. de la Saussaye, dans R. N., 1860, p. 485-490; Dict. archéol. Gaule, p. 215. Je pense qu'il s'agit de la même trouvaille qu'au nº 250. 251. A Ansouis (canton Pertuis, arr. Apt), en mars 1861, dans la propriété du comte Léonide de Sabran-Pontevès, trouvaille d'environ 4000 oboles de Marseille, parmi lesquelles un très petit nombre de celles qui ont la tête d'Apollon avec les lettres sur la joue. 225 pièces de cette trouvaille sont entrées au cabinet de Marseille.

(J. Laugier, *Rev. de Marseille et de Provence*, 1886-1887, p. 450, note. Cette trouvaille est déjà indiquée sommairement dans une lettre du 5 octobre 1860, adressée à M. de Barthélemy par M. Penon.)

252. Aux environs d'Orange, en 1853, trouvaille de monnaies en bronze au type du sanglier (?) et d'un arbuste desséché. D'autres portent des objets peu distincts (arc, carquois?).

(Marquis de Lagoy, dans R. N., 1857, p. 395; Catal. B. N., nº 2586 et suiv.).

258. A Beauregard (commune Joncquières, canton Orange), dans un marais, sur les bords de l'Ouvèze, vers 1808, vase de terre contenant : 4 pièces au daim (?); 74 pièces au bouquetin à droite, avec la roue; 111 pièces au revers du buste de cheval, et 2 drachmes massaliètes. Les pièces avec le buste de cheval portaient les légendes *Kasios* et *Ialikovesi* (35 ex.).

(Marquis de Fortia d'Urban, Antiq. et monum. de Vaucluse, 1808, p. 285-334; Eloi Johanneau, dans Acad. celtique, t. III, 1809, p. 126-133; Dureau de la Malle dans la R. N., 1839, p. 331 et 469, pl. XIV; J. Lelewel, Type gaulois, 1841, p. 274-275; Marquis de Lagoy, Notice sur l'attrib. de m. gauloises, p. 32; La Saussaye, Numism. de la Gaule narbonnaise, p. 132; Catal. B. N., p. 54; Allotte de la Fuÿe, Le trésor de Tourdan, 1894, p. 24, 29 et 46; A. Sagnier, Étude sur le Monnayage autonome des Cavares, 1894, p. 8 (Extr. des Mém. Acad. de Vaucluse); Dict. archéol. Gaule, t. II, p. 53.)

254. Vers 1850, on a découvert à Baumes-de-Venise (arr. Orange), près des ruines de la chapelle de Saint-Hilaire, un trésor d'une centaine d'oboles massaliètes. En 1850, ces pièces faisaient partie de la collection de M. le Marquis de Gaudemaris.

(Dict. archéol. Gaule, I, p. 126.)

VENDÉE

255. A Vouillé-les-Marais (canton Chaillé-les-Marais, arr. Fontenay-le-Comte), en 1854, vase uni de terre noire, en forme d'urne à parois très minces, contenant 63 statères d'or à bas titre, au différent de la main (Cf. *Fig.* 176).

(B. Fillon, Art de terre chez les Poitevins, 1864, p. 13.)

256. A Fontenay-le-Comte, aux Cabourdes, en 1807, dépôt

considérable de statères « pictons » en or pâle et d'une trentaine d'anneaux en or (dans une vigne située derrière le jardin de l'ancienne Commanderie de Saint-Thomas. En 1841, environ vingt statères semblables, à plus bas titre, dans une autre vigne des Cabourdes.

(Dict. archéol. Gaule, t. I^{•r}, p. 406.)

256 bis. Au Langon (canton Fontenay-le-Comte), on aurait découvert plus de 200 bronzes de *Contoutos* avec un objet de bronze que Fillon considère comme un coin.

(B. Fillon et O. de Rochebrune, *Poitou et Vendée;* chapitre intitulé Le Langon, p. 1.)

257. A Graon, village de la commune de Nesmy (canton La Roche-sur-Yon), en 1847, monnaies de bronze de la dernière période de l'indépendance.

(Benjamin Fillon, Lettre à M. Jules Quicherat, directeur de l'École des Chartes, sur une découverte d'objets gaulois en or, faite en 1759 dans l'étang de Nesmy (Vendée). La Roche-sur-Yon, 1879, p. 20.)

VIENNE

258. A Poitiers, le 17 janvier 1852, en perçant la rue de l'Industrie, vase en terre brune assez grossière contenant des monnaies en mauvais or, avec la main sous l'androcéphale, et au moins 236 pièces d'argent semblables à celles du trésor de Vouillé (Tête jeune à droite; R₂ génie ailé sur un cheval au galop; dessous, un fleuron).

(B. Fillon, dans la Rev. des provinces de l'Ouest, t. II, 1854-1855, p. 331-332; Études Num., 1856, pl. I, 1 et 2; A. de Barthélemy, Étude sur les m. gaul. tr. en Poitou et en Saintonge, 1874, p. 5 et 6; Rondier, Notice sur une m. gauloise du Poitou, 1869, p. 3.)

259. A Vivonne (arr. Poitiers), vase de verre contenant onze statères d'or « au type picton de la main »; il y avait aussi un denier Solima. L'un des statères était incus.

(A. de Barthélemy, dans *Mélanges de Numism.*, t. Ier, 1874-1875, p. 149.)

260. A Saint-Cyr (canton Saint-Georges, arr. Poitiers), en 1873, petit trésor composé uniquement de monnaies à la légende *Atectori*.

(Bullet. Soc. Antiq. Ouest, 1873, p. 362.)

261. Dans la commune de Vernon (canton La Villedieu, arr. Poitiers), à 19 kilomètres de Poitiers, en janvier 1874, trésor de monnaies, la plupart en argent, pesant environ 7 kilogrammes, acquis en majeure partie par MM. Rollin et Feuardent. Un autre lot de 187 pièces fut acquis par M. Ducrocq, qui a donné le catalogue des 204 pièces de la trouvaille parvenues entre ces mains. Sur 102 pièces de la République, la plus ancienne était un denier à la légende Roma sous la tête de Pallas; les dernières frappées, en 706-709 de Rome, étaient à fleur de coin (Julia, Plautia, Cordia, Considia). Les 102 gauloises étaient réparties de la manière suivante : 2 Bituriges (cheval, avec sanglier ou épée); 6 Solima; 1 Abudos; 11 Eduens; 9 Orgetirix; 1 Anorbo; 7 Dubnorex-Anorbo; 1 Diasulos; 7 Pictons (cavalier ailé; 1 avec le cheval androcéphale); 9 Vepotal; 1 Santonos; 7 Arivos-Santonos; 18 Togirix; 20 Q. Doci Sam. f.; 1 Ateula-Ulatos.

(Th. Ducrocq, Mémoire sur le trésor de Vernon, Poitiers, 1874, in-8° de 15 p.; extrait du Bullet. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 3° trim. 1874, p. 84 à 98.)

Le trésor de Vernon, enfoui vers 45 av. J.-C., comprenait plus de mille deniers de la République appartenant à 105 familles différentes, plus 3 deniers de Juba I^{er}. L'inventaire des monnaies gauloises examinées par M. A. de Barthélemy a donné le résultat suivant :

2 statères d'or à bas titre avec l'oiseau sur la croupe du cheval et. au-dessous, fleur; 23 statères à la main sous le cheval; 7 variétés avec cercle centré au-dessus du garot du cheval ; 1 exemplaire avec le cheval à gauche; 8 exemplaires avec la main accostée des lettres SA; 14 Ateula-Ulatos; 12 Cupinacios-Ulatos; 253 Togirix (argent); 75 Q. Doci. Sam. f.; 12 Imioci SAA; 60 Arivos-Santonos; 20 Litavicos; 23 Durat-Iulios; 13 Caledu; 9 Belinos; 22 Bienos (cheval sous un temple); 167 VIIPOTALO (guerrier);; 3 VIIPOTAL (lion); 17 Diasulos; 1 bronze Lucios; 17 Nercod; 11 AOYBNO; 67 Solima; 20 Anorbo-Dubnorix; 1 Dubnocov-Dubnoreix (guerrier tenant l'enseigne, très usé); 11 Dubnocov-Dubnoreix (guerrier tenant une tête, un carnyx et un sanglier); 12 Sequanoiotuos; 5 Andecombo; 2 Cambotre; 2 Cam; 14 pièces avec l'épée au-dessus du cheval; 5 avec sanglier au-dessus du cheval; 1 denier avec le rameau; 3 avec tête humaine au-dessus du cheval; 50 du type Kaletedou, sans légende ou avec KAA (il n'y en avait pas avec la légende complète); 62 Atpillif-Orcitirix et 4 avec Orcitir; 14 Coios-Orcetirix; 1 Ambilli-Eburo; 4 Durnacos-Auscro: 1 (Perr)ucori; 1 Lemiso ex SC (inédite, argent; voy. Mélanges de Num., t. Ier p. 86); 1 drachme de Massalia; 1 denier avec cheval et oiseau radié (?); 1 denier avec Andu (cavalier terrassant un ennemi).

(A. de Barthélemy, Etude sur les m. gauloises tr. en Poitou et en Saintonge, 1874, p. 18 à 37 = Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, t. XXXVII, p. 508 et s.)

Mais les 2,500 pièces environ, sorties de terre en 1874, ne formaient pas la totalité du trésor de Vernon. En arrachant un arbre, en 1875, on découvrit, sur le même emplacement (terrain communal séparé du cimetière de Vernon), d'autres monnaies parmi lesquelles se trouvait un denier à la légende *Giamilos*.

(Th. Ducrocq, Mémoire sur un denier gaulois inédit à la légende GIAMILOS, in-8° de 15 p., fig.; extr. du Bullet. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 1877, p. 49-63.)

262. A Chauvigny (arr. Montmorillon), en 1828, trouvaille de monnaies au type *Cambotre*.

(Lettre de Lecointre-Dupont, du 18 avril 1875, adressée à M. A. de Barthélemy et communiquée par lui.)

263. A Bonneuil (commune Saint-Martin-la-Rivière, canton Chauvigny, arr. Montmorillon), dans un camp ou oppidum, 200 à 250 monnaies gauloises dont plusieurs en or (*Abudos* et Solima) et le reste en argent (*Togirix*, Arivos-Santonos, Q. Doci Sam. f., Durat). Il y avait aussi 50 deniers de la République des familles Julia (de 50 av. J.-C.), Æmilia, Pomponia; et aussi deux anneaux d'or avec pierres gravées dont une représentait le buste de Jupiter accompagné de l'inscription VRIDOLANOS.

([L. de la Saussaye], dans R. N. 1838, p. 74 et 405; Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest, 1837, p. 147-152; E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 162; A. de Barthélemy, Etude sur les monnaies ant. rec. au Mont-Beuvray, de 1867 à 1872, 1872, p. 22, note 2.)

264. A Civaux (canton Lussac, arr. Montmorillon), à 4 kilom. de Bonneuil, en 1837, trésor de pièces des familles Julia, Porcia, Postumia, Volteia, *Togirix*, *Kal*, et *Q. Doci Sam. f.* et deux pièces d'or avec *Abudos*.

(R. N., 1838, p. 75; Mommsen-Blacas-de Witte, H. M. rom., t. III, p. 266; Dict. archéol. Gaule, t. I^{er}, p. 290.)

265. A Romagne (canton Couhé, arr. Civray), près du château de la Millère (ou Millière), cachette de 4 monnaies de la République romaine et de 33 gauloises.

(Mém. Soc. des Antiq de l'Ouest, 1837, p. 75; cf. Bullet. de la même soc., 1859-1861, p. 268.)

D'après une note manuscrite de F. de Saulcy, communiquée par M. A. de Barthélemy, cette trouvaille, faite en 1837, renfermait :

APPENDICE I

plusieurs deniers de la République (1), 2 Q. Doci, 1 Dubno... et 21 Togirix, en tout 37 pièces.

HAUTE-VIENNE

266. Sur le chemin de la porte du bourg de Saint-Just, près de Limoges, et au bord de la Vienne, 10 belles pièces concaves en argent, appartenant probablement aux Lemovices (entrées dans la collection Lecomte).

(Annuaire Soc. Num., 1866, t. I, p. 230.)

267. A La Cigogne (commune La Jonchère, canton Laurière, arr. Limoges), vase de terre noire grossière contenant 32 statères de bas or du type poitevin, mêlés à quelques monnaies romaines de la République et de l'Empire.

(Rev. suisse de Num., 1902, p. 306.)

268. A La Jante, près de Compreignac (canton Nantiat, arr. Bellac), en 1811, vase en terre noire avec 600 (00 1,000) monnaies gauloises et de la République romaine. Parmi les gauloises, il y en avait aux légendes suivantes : Santonos, Andecombo, Anorbo, Turonos (?), Aulirco (?) Atisios (?), Ninno, Solima, Orcitirix, Ateula-Ulatos, Togirix, Durnacus, Calmino (?), Vepotal, Santonos-Arivos, Abudos, Epad, Contoutos (bronze), Lita, Durat.

J'ai reconstitué comme il suit (d'après des indications inexactes, mais suffisantes, données dans le *Bullet. Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. VII, 1857, p. 193), une liste de deniers romains qui faisaient partie de ce trésor (il y en avait 60) :

Q. Antonius Balbus (82 av. J.-C.), C. Memmius C. f. Quirinus (60 av. J.-C.), C. Servilius C. f. (64 av. J.-C.), Marius Philippus (type de l'aqueduc; 60 av. J.-C.); Sex. Pompeius Fostulus (129 av. J.-C.); M. Fourius L. f. Philus (104 av. J.-C.); Paullus Aemilius Lepidus (54 av. J.-C.) Q. Cæcilius Metellus Pius (vers 79 av. J.-C.; types de l'éléphant et des instruments pontificaux); Q. Cassius Longinus (60 av. J.-C.); Cn. Cornelius Lentulus (84 av. J.-C.); L. Flaminius Cilo (94 av. J.-C.); P. Fonteius Capito (54 av. J.-C.); L. Manlius Torquatus (54 av. J.-C.). Quelques autres pièces ne peuvent être déterminées avec certitude.

Je conclus que l'enfouissement a eu lieu vers l'an 50 av J.-C.

(C. N. Allou, Descr. des monuments... observés dans le département

(1) Il doit y en avoir des exemplaires dans la collection de la Société des Antiquaires de l'Ouest, mais je n'ai pu retrouver et déterminer avec certitude ces monnaies romaines.

de la Haute-Vienne, Limoges, 1821, p. 309 et 314; Dict. arch. Gaule, I, p. 302; M. Ardant, dans le Bullet. de la Soc. archéol. et histor. du Limousin, t. III, 1848, p. 170; t. IV, 166, et VII, 192.)

VOSGES

269. Près de Saint-Dié, en 1844, vase en terre contenant environ 2,500 deniers en argent aux légendes KAA, KAAE ΔOY , KAAETE- ΔOY (1). Il y aurait eu dans ce dépôt quelques exemplaires au même type, portant, sous le cheval, une main ou un pied, et les lettres CONE (Lisez *Conte*).

(Note de M. Jules Laurent, ancien conservateur du Musée d'Épinal, datée du 21 mai 1876, communiquée par M. A. de Barthélemy; E. Lambert, *Essai*, II, 1864, pp. 46 et 106, pl. XIV, nº 24 à 33.)

269 bis. A Robache, le 26 juin 1844, trouvaille de près de 10,000 pièces aux mêmes légendes.

(L. de la Saussaye, Monnaies gauloises trouvées à Robache (Vosges), dans R. N., 1844, p. 403-404, fig.; F. de Saulcy, Lettres, p. 243; P.-C. Robert, Monnaies gauloises, descr. raisonnée de la coll. de P.-C. Robert, dans l'Annuaire Soc. Num., t. V, 1877-1881, p. 301; G. Save, dans Bullet. Soc. philom. vosgienne, t. XIII, 1887-1888, p. 280.)

C'est, je crois, la même trouvaille que celle du nº 269.

YONNE

270. A Charbuy (canton d'Auxerre), en 1847, plusieurs drachmes massaliètes.

(Dict. arch. Gaule, I, p. 266.)

271. A Sens, trouvaille de 250 pièces environ, aux types de la tête imberbe et de l'oiseau tourné à g. et aux légendes Vllucci (30 ou 40 variétés) et Giamilos-Senu (3 pièces?)

(A. de Longperier, R. N., 1863, p. 74; A. de Barthelemy, R. N., 1883, p. 17; Annuaire Soc. Num., 1866, p. 298.)

ILE DE JERSEY

272. Au milieu de tombeaux et près d'un dolmen situé sur la hauteur qui domine la ville de Saint-Hélier, en 1787, trouvaille de pièces en billon, aux types du cheval sans tête conduit par un buste humain (lyre au dessous).

(E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 127, pl. V, 1; cf. p. 159.)

273. En 1820, la mer ayant fait écrouler un rocher, on trouva

(1) M. R. Forrer, de Strasbourg, possède un lot de pièces de cette trouvaille.

APPENDICE I

un dépôt de 982 pièces armoricaines avec sanglier sous le cheval.

(Baron de Donop, Les médailles gallo-gaëliques de la trouvaille de l'île de Jersey, Hanovre, 1838, in-4°, 40 p., 32 pl. avec 760 variétés; cf. R. N., 1836, p. 371; E. Lambert, Essai, I, 1844, p. 159; J. Evans, The Coins of the ancient Britons, 1864, p. 129.)

274. A Jersey, en 1833, 900 pièces des « Curiosolites » (sanglier ou lyre au revers).

(Comte de Kergariou, Association bretonne; classe d'archéologie, congrès tenu à Saint-Brieuc, en 1846; procès-verbaux (Rennes, 1847), p. 82).

275. Au milieu de débris tombés de la falaise, au commencement de 1875, à l'endroit même où furent recueillies les monnaies décrites dans le Rapport de la Société Jersiaise (en 1876), on trouva des monnaies armoricaines, de *Togirix*, de *Caledu* et des romaines (P. Clodius, Auguste, Octave et M. Antoine).

(Edwin K. Cable, Report on coins found at Rozel Bay, Jersey, dans la Société Jersiaise, 3^o bulletin annuel, 1878, p. 85 à 88, pl.).

M. A. de Barthélemy, qui possèdait une partie de cette trouvaille (1), en a fait une étude intéressante. Le dépôt, recueilli au hâvre de Rosel, à l'oppidum dit *Catel* et aussi le *Haut-Mur* et la *Césarée*, renfermaient les pièces suivantes :

13 romaines dont deux d'Antoine et d'Octave, qui peuvent être attribuées à 711 de Rome et 714 (39 av. J.-C.); 28 Andecom; 30 Arivos-Santonos; 62 Ateula-Ulatos (deux variétés : 1° étoile à cinq pointes et épi à l'exergue; 2° fleur à quatre feuilles et épi); 10 Belinos; 10 Caledu; 5 Cam; 1 Cassisuratos-...lantos; 2 Cicutanos* (2); 1 Cupinacios-Ulatos; 7 Diasulos; 5 Dubnoreix-Dubnocov; 11 Epad (arg.); 8 Esvios*; 5 Gaiu Jul. Agedomapatis; 5 SAA- Imioci (?); 4 Julios Durat; 4 Juliu Togirix; 2 Kaletedou; 4 pièces avec rouelle et $\Delta \varepsilon$; 4 Litavicos; 25 oboles de Massalia, très usées; 3 Nercod; 1 Ninno-Ninno; 38 Orcitirix-Atpilli f.; 2 Orcitirix-Coios; 1 Orcopril*-SII2IIDI; 1 ...ocoviru*; 1 ...cauce-...ra* dans une couronne (3); 1 Ammi* (4); 1 Pennile-Rupil*;

(1) D'autres lots importants sont entrés au Cabinet de France, au Musée archéologique du Mans et au Musée de Saint-Germain.

(2) Les pièces marquées d'un astérique sont celles que la découverte de Jersey a fait connaître pour la première fois, ainsi que l'a fait remarquer M. de Barthélemy.

(3) Je crois que cette pièce d'argent appartient à l'île de Bretagne.

(4) Cette pièce avec deux protomés de chevaux réunies doit être l'exemplaire entré, avec la collection Danicourt, au Musée de Péronne (voy. fig. D. 36, dans

1 Perrucori-Acincovepus; 2 bronzes Pixtilos au type de l'oiseau becquetant et 2 au type du personnage assis; 40 Q. Doci Sam. f.; 8 Santonos; 1 Segusiaus; 5 Senodon-Caledu; 1 CENN*; 1 Sequanoiotuos; 42 Solima; 150 Togirix; 1 Vepotal au lion et 49 au guerrier; enfin, un certain nombre de pièces armoricaines de bas métal, de types très déformés et variés, la plupart portant la lyre, quelques-unes le sanglier ou la rouelle.

(A. de Barthélemy, Etude sur les monnaies découvertes à Jersey, en 1875, dans R. N., 1884, pp. 177-202, pl. V et VI.)

ALSACE-LORRAINE

276. A Laguenexy (canton Pange, arr. Metz), on a fait probablement une trouvaille, car M. Robinet, fondeur, donna au Musée de Metz, en 1862, plusieurs monnaies gauloises en bronze, au type du sanglier (Leuci), qui provenaient de cette localité.

(Renseignement communiqué par A. Prost à M. A. de Barthélemy.)

277 et 277 bis. Sur le territoire de Metz, quelques années avant 1867, environ 20 pièces avec la légende Ateula trouvées ensemble.

— Près du village de Scy, au-dessus de celui de Rozérieulles, et à Montigny, beaucoup de petites monnaies gauloises en argent, imitées des consulaires (?)

(Lettre de M. l'abbé Ad. Ledain à F. de Saulcy, datée du 25 novembre 1867; communiquée par M. A. de Barthélemy.)

278. A Houssen (arr. Colmar), en 1849, vase en terre avec 144 pièces à la légende KANEDOY, qui furent achetées par la ville de Colmar.

(Annuaire Soc. Num., t. III, 1868-1872, p. 400.)

BELGIQUE

279. A Frasnes-lez-Buissenal (arr. Ath), le 5 février 1864, dépôt d'une cinquantaine de pièces d'or et deux torques gaulois. Presque toutes les pièces étaient unifaces ; quelques-unes à l'epsilon et deux ou trois seulement à la légende Viros.

(Joly, dans les Annales du cercle archéol. de Mons, t. VI, p. 353; J. Evans, dans le Num. Chron., 1864, p. 96, pl. V; A. de Witte, Etat actuel de la numismatiqne nervienne, Bruxelles, 1888, p. 12; C.-A. Serrure, Annales Soc. d'Arch. de Bruxelles, t. IV, 1890, p. 59.)

Atlas m. g.). Sur cette pièce, voy. aussi Sir John Evans, Coins of the ancient Britons, pp. 209 et 530.

APPENDICE I

280. A Fraire (arr. Philippeville), dépôt de vingt-six pièces en bronze au type du rameau.

(A. de Witte, Etat actuel de la numismatique nervienne, Bruxelles, 1888, p. 13.)

281. A Quaremont (canton Renaix, Flandre-Orientale), en 1816, un trésor contenait plusieurs pièces au type Viros et sans légende. Il y avait dans le même vase plusieurs pièces consulaires et des de César, d'Auguste et de Tibère.

(E. Joly, Rev. belge de Numism., 1846, p. 297.)

282. A Fizenne, à 8 kilom, de Durbuy (province de Luxembourg), en février 1832, 120 pièces d'or au cheval désarticulé.

(Bull. Acad. roy. des sciences et belles-lettres de Bruxelles, t. I, 1832-34, p. 7.)*

ALLEMAGNE, SUISSE ET ITALIE

283. A Trèves, près du pont de la Moselle, quatre bronzes de *Germanus Indutilli l.*, trouvés ensemble, au commencement du xix[•] siècle (Collection de la Société des études utiles à Trèves).

(Schneeman, dans Jahrbücher de Bonn, fasc. XXI, 1854, p. 72.)

284. A Odenbach (district de Zweibrücken, cercle du Palatinat), en 1835, trouvaille de 150 statères du type des Treveri, à l'œil et au cheval avec cercle et V. Deux sont conservés au Musée de Trèves.

(Saint-Wendler Bericht, p. 48; Führer durch das Provinzial-Museum zu Trier, [1883], p. 63, n° 31 a et 31 b.)

284 bis. A Schönaich près de Böblingen (au sud-ouest de Stuttgart), en 1853, trouvaille de 16 pièces d'argent au type de la Croix et de deux Regenbogenschüsselchen.

(Schriften des Württembergischen Alterthumsvereins, I, fasc. 3, 1854, p. 24.)

284 ter. Près d'Heidenheim (Wurtemberg), en 1838, trouvaille de 700 monnaies celtiques sur lesquelles on n'a pas de détails.

(W. Nestle, dans Fundberichte aus Schwaben, VI, 1898, Stuttgart, 1899, p. 44.)

284 quater. A Josephslust, près de Sigmaringen (Hohenzollern), vase de terre avec une centaine de monnaies celtiques en argent.

(*Ibid*, p. 45.)

285. A Burwein (Oberhalbsteinthal, canton des Grisons), en 1786, vase en bronze avec imitations de drachmes massaliètes, dont quelques-unes très déformées, et une imitation du statère de Philippe. Il y avait aussi quelques pièces lues *Rutirio* par Momm-

sen (et Oltirio par Longpérier) et d'autres lues Pirukos; enfin quelques pièces au sanglier.

Les cabinets des sociétés des Antiquaires de Zurich et de Coire conservent des pièces de cette trouvaille.

(J.-A. von Peterelli, dans Neuen Sammler für Bünden, t. II, Coire, 1806, p. 450; Th. Mommsen, dans Mittheil. der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, t. VII, 1850-53, p. 203-204, pl. I; H. Meyer, Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen, 1863, p. 1; et dans la même publication, l'article du prof. H. Schreiber, pp. 31 à 34 (Extr. des Mittheil. der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, t. XV, fasc. I); Dict. arch. Gaule, I, p. 210. Cf. J. Heierli et W. Oechsli, dans Mittheil. d. ant. Ges. in Zürich, t. XXVI, 1903, pp. 39 et 61.)

286. A Balsthal (canton Soleure) (1), sur la vieille route au-dessus de Hauenstein, vase en terre contenant des petites monnaies gauloises en argent (tête et sanglier; légende MINNO; autres avec un rameau et au R un cheval bondissant; sous le cheval, on distingue les groupes de lettres VM, VIR, MV (Cf. Fig. 528 et 530). Enfin il y avait des pièces avec Q. Doci Sam. f.

(Dict. archéol. Gaule, t. Ier, p. 118.)

287. A Nunningen (canton Soleure sur la limite du canton de Bâle), grande quantité de m. gauloises avec tête de Pallas, cheval au revers et légende grecque (il s'agit certainement de *Kaletedou*) et aussi des pièces de *Q. Doci.* Les cabinets de Zurich et de Bâle en possèdent (65 *Kaletedou* à Bâle).

(H. Meyer, Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen, Zurich, 1863, pp. vi et 3 à 5 pour Balsthal; pp. 5 à 8, 35 à 37, pour Nunningen; cf. Wilhelm Vischer, dans Mittheil. der Gesellschaft f. vaterländische Alterthümer, n° 4, Bâle, 1852; compte rendu dans R. N., 1853, p. 150.)

288. A Cimo, sur le lac de Lugano, au-dessus d'Agno, au lieu *il Castello*, en 1838, vase de terre avec 28 livres de monnaies dont une, échappée au creuset, était une imitation de Massalia avec $\Sigma\Sigma\Lambda\Lambda$.

(T. Mommsen, Die nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen, dans Mittheil. Zürich, t. VII, p. 235, n. 40.)

288 bis. A Magliaso, près d'Agno (Tessin), vase de terre noire, à vernis noir, de travail soigné, contenant 15 monnaies massaliètes.

(1) Trouvaille donnée à tort comme faite dans les environs d'Aarau (J. Lelewel, *Rev. belge*, t. I, p. 217, d'après G. Pfister; suivi par F. de Saulcy, *Lettres*, p. 57-59). (Renseignement communiqué par M. le Dr Antonio Magni, d'après une note du chanoine Barelli.)

289. A Casamario (Tessin), trésor de monnaies barbares, imitations de la drachme massaliète.

(F. Soret, Mém. de la Soc. de Genève, t. I, p. 231).

289 bis. Près de Civita Castellana, dans les environs de Viterbe, vers 1894, on aurait trouvé environ 500 imitations de la drachme de Massalia, très usées, pesant entre 2 gr. 70 et 2 gr. 25. M. R. Forrer en a acquis un certain nombre.

(R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande (1902), fig. 161 et texte).

Je possède quelques pièces analogues qui auraient été trouvées dans le voisinage de Côme, vers la même époque. S'agit-il d'une seule trouvaille qui aurait été dispersée?

289 ter. Une autre trouvaille de pièces analogues a été faite, en 1888 ou 1889, entre Verceil et Novare. La légende est simulée par des V.

M. le prof. Pompeo Castelfranco en possède dans sa collection. (Lettre de M. Pompeo Castelfranco, 14 mai 1903.)

289 quater. A Brentonico (au-dessous de Rovereto, Autriche, près de Trente), en 1839, dépôt d'environ 1,000 pièces d'argent de Massalia, des imitations de la drachme (avec $\Lambda W \Sigma \Sigma M$ et d'autres avec $\Sigma \Sigma \Lambda$; trois avec *Pirukos*).

(T. Mommsen, dans Mittheilungen... de Zurich, t. VII, 1850-53, p. 202-204.)

Pour l'Allemagne et l'Europe centrale, il faut cataloguer encore les trouvailles dont j'ai fait une étude comparative dans un chapitre spécial (p. 444 à 475) et dont voici la liste :

290, Podmokl; 291, Stradonić (Bohéme); 292, Irsching; 293, Gagers (Bavière); 294, Doberna Rettye (ou Lemberg près Cilli); 295, Frauenberg-Leibnitz; 296, Deutsch-Jahrendorf (Német-Ujvar; Autriche-Hongrie); 297, Nádasd; 298, Nagy-Biszterecz (Hongrie); 299, Brasso; 300, Fél-Giogy (Transylvanie); 301, S. Germano; 302, Rovasenda; 303, Santhia-Carisio (Italie); 304, Fribourg-en-Brisgau; 305, Mulhouse; 306, Goldberg près de Bonn; 307, Moers; 308, Mardorf (Allemagne).

Les trouvailles nºs 290 à 308 renfermaient des pièces d'or dites Regenbogenschüsselchen ou des analogues.

309, Udine (Italie); (**294**), Doberna-Rettye ou Lemberg; **310**, Eiss-sur-la-Drave; **311**, Pressburg; (**295**), Deutsch Jahrendorf; **312**, Parndorf; **313**, Simmering; **313** *bis*, Tótfalu; **314**, Frohn-



leiten; **315**, Oberhollabrunn; **316**, Galishegy; **317**, Velem sz. Vid; **318**, Aranyos-Medgyes; **319**, Sebeshely; **320**, Kudzsir; **321**, Birk; **322**, Kis Jenö; **323**, Kerulös; **324**, Narta; **325**, Carlsburg; **326**, Totis-Disznos; **327**, Junczad; **328**, Stuhlweissenburg; **329**, Ohulta; **330**, Tok (Autriche, Hongrie, Transylvanie, Croatie).

Cette deuxième série de localités concerne les trouvailles de monnaies d'argent imitées, soit des pièces de la Péonie, soit plus fréquemment de celles de la Macédoine.

Puis viennent les deux trouvailles de Bia (331-332); celle de Sillein, près Trencsin (333), et celle de Budapest (334), composées de deniers imités de ceux de monétaires de la République romaine.

GRANDE-BRETAGNE (1)

335. A Karn-Brê (Cornouailles), trouvaille composée de trois sortes de monnaies, généralement trouvées à l'Est du Devonshire. (J. Evans, *The coins of the ancient Britons*, 1864, p. 40.)

336. Près d'Haverhill (Essex-Suffolk), environ 50 pièces d'or, unifaces, au cheval désarticulé (type de l'ouvrage d'A. Hermand, pl. VI, 60).

(Ibid., p. 63, pl. B. 7.)

337. A Whaddon Chase, pièces d'or à la tête-rameau et au cheval désarticulé.

(Ibid., p. 73.)

338. A Mount Batten, près de Plymouth, 5 pièces d'or au rameau et au cheval désarticulé avec des monnaies communes dans les îles de la Manche et une pièce avec tête déformée et cheval à gauche.

(Ibid., p. 72, 106 et 128, pl. C, 4, F, 7 et 8.)

339. A Wonersch, près de Guildford, 19 pièces d'or (restes de tête formant croix; R2 cheval; au-dessus, astre rayonnant, au-dessous, roue) et un certain nombre de petites pièces d'or, unifaces, avec cheval ou type indistinct.

(Ibid., p. 84 et 85, pl. D, 6 à 8.)

340. A Brandford (Dorset), nombreuses pièces d'argent avec tête

(1) Je signale brièvement, d'après l'ouvrage de Sir John Evans, les trouvailles de monnaies celtiques dans l'île de Bretagne. On trouvera, dans cet excellent livre, des détails et des renseignements bibliographiques que je n'ai pas voulu reproduire, car les monnaies de la Bretagne n'occupent dans mon ouvrage qu'une place secondaire.

et cheval désarticulé au corps figuré par de nombreux points, et pièces de cuivre au même type.

(Ibid., p. 101.)

841-344. Autres trouvées près de Portsmouth, à Tollard Royal (Wilts), à Farnham (près Thickthorne, Dorsetshire); et 60 ou 80 pièces d'argent de ce type à Ockford Fitzpaine-Hill, près de Blandford.

(Ibid., p. 101.)

845. A Bognor, nombreuses petites pièces d'or de types variés et de Verica, trouvées dans les sables de la mer.

(Ibid, p. 90 et 166, pl. E, 6, 7, 9 à 12).

846. A Nunney, près de Frome, 8 ou 10 pièces d'argent à la tête déformée, plusieurs d'argent avec *Eisu*, 2 d'or avec *Catti*, des monnaies de la République romaine, un denier de Caligula et plusieurs bronzes de Claude et d'Antonia.

(Ibid., p. 104, 140, 146 et 147, pl. F. 4, 7 et 8.)

847. A Downs, près de Lancing (Sussex), trouvaille de petites pièces d'argent avec tête et cheval et de monnaies d'argent portant *Virri RL Eppi Com. f.* (Capricorne).

(Ibid., p. 110 et 183, pl. F, 12.)

348. A Quex Park, près de Birchington, dans l'île de Thanet, nombreuses pièces d'étain.

(Ibid., p. 125, et Supplement, p. 484.)

849. A Ashdown Forest (Sussex), deux petites pièces d'or au cheval et environ 28 pièces d'argent (deniers et oboles?) avec la tête et le cheval.

(Ibid., p. 92, pl. E, 5 et 8, F, 11 et 12.)

350. A High Wycombe, dans un caillou creux, onze pièces d'or avec ornement cruciforme RL Tasciovan, cheval).

(Ibid., p. 227.)

851. A Weston, près d'Attlebridge (Norfolk), petit vase avec 200 ou 300 pièces des Iceni, non postérieures à 30 av. J.-C. (associées à des deniers Cassia, Claudia et légion de Marc Antoine). Les pièces avec ou sans légendes étaient en proportions égales dans ce trésor, comme dans celui d'environ 40 pièces, trouvées dans un vase de terre, à March (Cambridgeshire) et dans la trouvaille de Battle (Sussex).

(*Ibid.*, p. 361.)

852. A Almondbury (Yorkshire), 16 ou 18 imitations barbares

du « philippe » (la couronne de laurier couvrant largement le centre du type), avec 200 pièces romaines.

(Ibid., p. 406.)

353. A Lightcliffe, près d'Halifax, vase avec 4 pièces d'or analogues à celles d'Almondbury, une avec Vep. Cor. f. et près de 30 pièces romaines dont une de Caligula avec Agrippine mère, frappée vers 40 de notre ère.

(Ibid., p. 406 et 412.)

854. Près de Yarmouth, dans l'île de Wight, 7 ou 8 pièces d'or avec restes de la tête laurée (B2 cheval très déformé, à droite; audessus des points).

(Ibid., Supplement, 1890, p. 445, pl. K, 9 et 10.)

355. A Santon Downham (Suffolk), trésor de 107 pièces d'argent, dont 12 avec *Ecen*, 19 avec *Ece*, 4 avec *Aesu* et 14 avec *Anted*.

(Ibid., Supplement, p. 583.)

356. Sur la côte du Sussex, près de Selsea, nombreuses petites d'or unifaces.

(Ibid., Supplement, p. 461.)

357. Trouvaille de 300 pièces dont 1 Commius, 3 grandes de Tincommius et 93 petites, 1 grande de Verica et 27 petites; 1 petite d'Epillus.

(Ibid., Supplement, p. 496-498 et 507.)

858. A Stonea, Cambs, environ 38 pièces d'argent; types du sanglier et du cheval, types des Iceni et types de la tête et du cheval.

(Ibid., Supplement, p. 586, pl. XVI, 7 à 9.)

359. Près d'Alresford (Hampshire), petit trésor de grandes pièces de Verica.

(Ibid., Supplement, p. 509, pl. II, 9 et 19 et pl. XIX.)

860. Près de Chard (Somerset), trésor d'environ 66 pièces d'argent (cheval au corps figuré par des points nombreux).

(Ibid., Supplement, p. 465, pl. F, 1 à 3.)

861. Sur la plage, près de Folkestone, six pièces d'or au cheval désarticulé.

(Ibid., Supplement, p. 435, pl. B, 8).

862. A Freckenham, près de Mildenhall (Suffolk), vase de terre avec environ 90 pièces de mauvais or, avec le cheval et des droits assez variés.

(Ibid., Supplement, p. 578, pl. XIV, 12 à 14).

APPENDICE II

MUSÉES POSSÉDANT DES COLLECTIONS DE MONNAIES GAULOISES

Abbeville (Somme). Musée du Ponthieu, Place Saint-Pierre.

Agen (Lot-et-Garonne). Musée agenais : quelques monnaies gauloises dont deux en or trouvées dans le pays.

Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Musée archéologique : 270 monnaies gauloises provenant des fouilles, dont 150 attribuées aux Ædui.

Amiens (Somme). Musée de Picardie.

Angers (Maine-et-Loire). Musée Saint-Jean.

Aoste (Isère). Musée : pièces au cavalier, au bouquetin, à l'hippocampe (Renseignement de M. A. Changarnier).

Auch (Gers). Musée de la Société historique de Gascogne, à l'ancien palais archiépiscopal : quelques monnaies gauloises provenant de la région.

Avignon (Vaucluse). Musée Calvet : série intéressante, avec pièces de provenance régionale.

Bar-le-Duc (Meuse). Musée scientifique et archéologique : nombreuse série de pièces recueillies dans la région (à Boviolles, à Naix, etc. Anc. collection Bellot).

Beaune (Côte-d'Or). 1º Musée à l'Hôtel de ville. 2º Bibliothèque : 70 pièces (Renseignement de M. A. Changarnier).

Belfort. Musée : Quelques monnaies gauloises.

Besançon (Doubs). Musée, à la Halle aux grains : Série de monnaies gauloises, dont quelques-unes d'or, trouvées dans la région.

Bordeaux (Gironde). Musée d'Armes : série assez importante comprenant des pièces du trésor de Tayac.

Bourges (Cher). Musée, Hôtel Cujas : une centaine de monnaies gauloises de provenance régionale. Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Musée : 50 monnaies gauloises, surtout de provenance régionale.

Caen (Calvados). Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, rue de Caumont, 33 : Suite importante de monnaies gauloises dont plusieurs en or. Suite de fac-similés des pièces de la collection E. Lambert.

Cambrai (Nord). Musée.

Carcassonne (Aude). Musée : monnaies à la croix recueillies dans le pays.

Chartres (Eure-et-Loir). Musée.

Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Musée : pièces provenant des fouilles de la Grange-Frangy et de diverses provenances locales.

Châteaubriant (Loire-Inférieure). Musée, au château.

Châteaudun (Eure-et-Loir). Musée de la Société dunoise, au château: m. gauloises, particulièrement des Carnutes.

Châteauroux (Indre). Musée, Hôtel de Ville: monnaies gauloises recueillies isolément à Levroux; 9 pièces d'or bas et 615 pièces d'argent des Bituriges provenant du trésor de Moulins, près de Levroux.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Musée : série de monnaies gauloises trouvées dans la région, surtout à Gergovie et à Corent.

Dax (Landes). Musée de Borda à l'Hôtel de Ville: monnaies des trouvailles de Laujuzan et de Pomarez, et diverses provenant de la collection E. Taillebois.

Dieppe (Seine-Inférieure). Musée.

Dijon (Côte-d'Or). Musée.

Dinan (Côtes-du-Nord). Musée : monnaies gauloises provenant de trouvailles locales.

Douai (Nord). Musée : monnaies gauloises recueillies surtout dans les environs de Douai, provenant de la collection de l'abbé Carlier.

Evreux (Eure). Musée: monnaies gauloises recueillies au Vieil-Evreux et dans la région.

Grenoble (Isère). Musée: série importante contenant des spécimens de plusieurs trouvailles de la région.

Guéret (Creuse). Musée : monnaies gauloises provenant de la région et de Corent ; pièces du trésor de Pionsat.

Issoudun (Indre). Musée: quelques pièces de provenance locale. Langres (Haute-Marne). Musée: pièces provenant de la collection Royer.

Laon (Aisne). Musée : pièces de la trouvaille de Guignicourt et

diverses. Il y a aussi une quinzaine de pièces de provenance locale au Musée des Archives départementales de l'Aisne.

Laval (Mayenne). Musée.

La Roche-sur-Yon (Vendée). Musée.

Lectoure (Gers). Musée: quelques pièces trouvées à Lectoure.

Le Mans (Sarthe). Musée archéologique, rue des Fossés-Saint-Pierre : environ 50 monnaies gauloises dont la plupart venant de la trouvaille de Jersey, d'autres de celle de Plestin et quelques-unes de provenance locale; la plupart données par E. Hucher.

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). Musée Crozatier, au jardin du Fer-à-Cheval.

Lille (Nord). Musées : série intéressante de pièces de la région. Limoges (Haute-Vienne). Musée Adrien Dubouché.

Lons-le-Saunier (Jura). Musée.

Lyon (Rhône). Musée, Palais des Arts: riche série d'un millier de pièces, composée surtout de la collection de Louis de la Saussaye et d'une vingtaine de pièces d'or provenant de la collection Charles Robert.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Bibliothèque: série unique des monnaies de Massalia (1); choix important provenant de la trouvaille d'Auriol.

Mayenne (Mayenne). Musée.

Melun (Seine-et-Marne). Musée : quelques pièces trouvées dans le pays.

Montbéliard (Doubs). Musée.

Montbrison (Loire). Musée archéologique, à la Diana.

Montélimar (Drôme). Musée, au théâtre.

Montivilliers (Seine-Inférieure). La Bibliothèque conserve plusieurs monnaies de provenance locale (signalées par l'abbé Cochet, Répert. archéol. S.-I., 146; Cf. C. Rœssler, dans Recueil Soc. havraise d'études diverses, 1866, p. 213). Par suite du déplacement de la Bibliothèque, les pièces ont été mises dans une boîte et ne sont plus classées (Lettre de la Mairie de Montivilliers, 5 mai 1903).

Montpellier (Hérault). Société archéologique : collection de 970 monnaies gauloises. Bibliothèque de la ville : anc. collection Cavalier, 176 monnaies gauloises.

Moulins (Allier). Musée: 200 pièces gauloises.

Nancy (Meurthe-et-Moselle). Musée lorrain : environ 150 pièces, la plupart de provenance locale.

(1) Cette série n'a pas été atteinte par le vol de 1902.

Nantes (Loire-Inférieure). Musée.

Narbonne (Aude). Musée : série de pièces régionales.

Néris (Allier). Musée.

Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure). Musée.

Nimes (Gard). Musée, à la Maison Carrée : importante série formée surtout de la collection Goudard (environ 500 pièces).

Niort (Deux-Sèvres). Musée lapidaire, rue Victor-Hugo.

Orléans (Loiret). Musée: nombreuses pièces recueillies dans la Loire et dans la région.

Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). Musée scientifique et archéologique : quelques monnaies gauloises, surtout des Sequani.

Paris. 1° Département des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale: la plus importante collection de monnaies de la Gaule, formée des collections de Saulcy et de Luynes; 2° Musée Carnavalet: quelques pièces pour la région.

Périgueux (Dordogne). Musée : monnaies de la région.

Péronne (Somme). Musée: riche série de monnaies gauloises provenant de la collection A. Danicourt.

Poitiers (Vienne). 1° Musée à l'Hôtel de Ville : environ 40 monnaies gauloises de la région (dont quelques Pictones en bas or); 2° Musée des Antiquaires de l'Ouest : environ 300 pièces provenant surtout de la collection Bonsergent.

Pouan (Aube). Bibliothèque populaire : 4 bronzes coulés des Leuci, Catalauni (?) et Senones, trouvés dans la commune.

Reims (Marne). Musée: série rémoise ; pièces de la trouvaille de Guignicourt.

Rennes (Ille-et-Vilaine). Musée : monnaies de trouvailles locales.

Roanne (Loire). Musée: quelques pièces d'argent au cavalier; bronzes coulés au quadrupède, provenance locale.

Rodez (Aveyron). Musée de la Société des Lettres, Sciences et Arts, au Palais de Justice : monnaies de la région ; pièces et lingots du trésor de Goutrens.

Rouen (Seine-Inférieure). Musée d'Antiquités, rue Beauvoisine: riche série de monnaies gauloises trouvées en Normandie; trouvaille de Paix.

Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Musée des Antiquités Nationales, au château : riche série de monnaies gauloises provenant surtout de fouilles (forêt de Compiègne, Alise-Sainte-Reine, etc.) et de trésors ; coins gaulois.

Saint-Quentin (Aisne). Musée Lécuyer.

Salins (Jura). Musée : bronzes coulés (types attribués aux Lingones).

Saumur (Maine-et-Loire). Bibliothèque.

Sedan (Ardennes). Musée.

Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Musée : petite série de monnaies gauloises contenant des pièces intéressantes, de provenance locale.

Sens (Yonne). Musée: un certain nombre de pièces régionales provenant de la collection Philippe Salmon.

Soissons (Aisne). Musée : pièce de la trouvaille de Guignicourt et diverses.

Thouars (Deux-Sèvres). Musée : deux monnaies gauloises, en or. Toul (Meurthe-et-Moselle). Musée : 6 pièces provenant de Boviolles.

Toulouse (Haute-Garonne). Musée archéologique Saint-Raymond : série importante comprenant une grande partie des trouvailles locales de monnaies « à la croix » (tr. de Pinsaguel, du Cauze, etc.).

Tours (Indre-et-Loire). Musée.

Troyes (Aube). Musée : riche série ; un Vercingétorix.

Vannes (Morbihan). Musée : monnaies gauloises recueillies dans la région.

Verdun (Meuse). Musée : série régionale, composée de pièces recueillies dans les environs.

Vienne (Isère). Musée : série régionale.

Parmi les Musées étrangers qui possèdent des monnaies gauloises, citons : le British Museum, à Londres (acquisition récente de la collection Morel de Reims); les cabinets de Berlin, de Vienne, de Budapest, de Munich, de Stuttgart, de Berne, de Lausanne, de Zurich, de Milan (Brera).

COLLECTIONS PARTICULIÈRES (1).

A. Changarnier, à Beaune (2000 pièces); R. Forrer, à Strasbourg (1700 pièces); A. Blanchet, à Paris (400 p.); A. de Barthélemy (400 p. dont une centaine de la trouvaille de Jersey); D^r L. Capitan, à Paris (250 p.); O. Vauvillé, à Paris (Nombreuses pièces prove-

⁽¹⁾ Je n'ai pas cherché à donner un inventaire complet des collections particulières. Ce serait peu utile à cause du caractère temporaire des collections de cette catégorie.

nant surtout de Pommiers et du département de l'Aisne); E. Beauvais, à Paris; P. Bordeaux, à Neuilly-sur-Seine; colonel Allotte de la Fuÿe, à Versailles (plusieurs centaines de pièces provenant des trésors de Moirans, Sainte-Blandine, Tourdan et Gorges); J. Protat, à Mâcon (environ 300 p. recueillies dans la région de Mâcon); F. Collombier, à Amiens (environ 400 p.); D^r E. Poncet, à Lyon (environ 350 p. dont un certain nombre provenant de la collection P.-Charles Robert); E. Lalanne, à Bordeaux; J. Puig, à Perpignan; Azémar, à Toulouse; V. Luneau, à Pont-Saint-Esprit; E. Lespinas, à Périgueux; P. du Châtellier, à Kernuz; D^r C. Coliez, à Longwy; L. Quintard et J. Beaupré, à Nancy.

Sir John Evans (riche collection des monnaies de l'île de Bretagne), Nash Mills, Hemel Hempstead, Angleterre; B. Reber, P.-Ch. Stræhlin et E. Griolet de Géer, à Genève; Monseigneur le baron F. Béthune, à Bruges (environ 600 pièces); G. Cumont, à Bruxelles.

APPENDICE III

PRIX ACTUEL DES MONNAIES GAULOISES

Les renseignements qui suivent, sur la valeur marchande que les monnaies gauloises ont aujourd'hui, présentent de l'intérêt pour les érudits aussi bien que pour les simples collectionneurs. Dans une série comme celle des monnaies de la Gaule, le style est en général un élément secondaire pour établir l'évaluation; la rareté et la bonne conservation des exemplaires sont les bases véritables de l'échelle des prix. Au point de vue scientifique il est utile de savoir que le statère de Vercingétorix avec la tête casquée est beaucoup plus rare que celui avec la tête nue. On peut déduire de ce fait que l'émission de la pièce a été peu importante.

Les évaluations que je donne ici sont, pour la plupart, basées sur des prix fournis par des ventes publiques, sur ceux cotés dans les cartons des négociants en monnaies anciennes et sur les données que m'ont procurées les relevés de trouvailles. La conservation doit être telle que les types de la pièce soient distincts (1).

à diverses régions (statère de Saint-Ciergues, statère attribué aux Lemovici, statère de Pons, etc.) 100 à 300 Statère attribué aux Caletes
Statère attribué aux Caletes 500
Statère au cheval libre surmonté d'un oiseau; bon
or (P. 224; pl. I, 20) 1000
Statères à tête barbue; Re cheval conduit par un
oiseau (P. 224) 150
Statère avec jument allaitant son poulain (Fig. 62). 1000
Statères carnutes (? Fig. 61) 120
Statères de la trouvaille d'Annonay (Fig. 64) 80
Statère dit arverne (Fig. 65) 250

(1) J'ai d'ailleurs laissé dans mes évaluations une marge assez importante; les prix les plus élevés concernent les pièces d'une conservation exceptionnelle. ·

Statère (<i>Fig. 59</i>)	300
Statère avec tête de femme (Fig. 56)	500
Statère de la trouvaille de Crémieu	250
Statère dit des Mandubii	250
Statère des Sequani (?) avec tête cornue (Fig. 70).	150 à 200
Statère de l'Est (P. 222)	30 à 100
Quarts de statère des Helvetii (Fig. 71)	25 à 50
Petites pièces d'argent du trésor d'Auriol	5à 25
Pièce du même trésor avec tête d'Hercule en	
creux	150
Drachme ancienne de Massalia (Fig. 82)	50 à 200
Drachme de transition (Fig. 84)	5à 20
Drachme récente (Fig. 85)	3 à 10
Obole à la roue, beau style	5à 10
Obole à la roue avec lettres sur la joue	25 à 50
Obole à la roue, style récent	ıà 5
Divisions de l'obole	20 à 40
Obole au crabe	50 ·
Obole à la tête avec casque orné d'une roue	50
Pièce d'argent de Massalia avec tête de Pallas et	
aigle (Fig. 86)	100
Bronzes lourds au taureau cornupète	5à 20
Bronzes de modules divers, même type	1 à 10
Petit bronze de beau style avec MA au-dessus du	
taureau (Fig. 92)	25
Petits bronzes de Massalia, à types divers.	1à 20
Glanum, argent.	1000
Cænicenses, <i>argent</i>	400
Samnagenses	15à 50
Imitation de la drachme de Massalia avec DIKOA,	
etc	5 à 100
Autres avec $\Sigma A \Sigma \Sigma A$	1à 5
Imitation Anarekartoi	500
Imitation à la chouette	100 à 200
Antipolis.	108 a 200
Avenio, argent	10 a 40
— Obole au type massaliète	300
- Bronze	10 à 30
Cabellio, argent	15 à 250
Cabellio, bronze	15 a 250 10 à 30
Bronzes de la trouvaille d'Orange	10 a 50 20
Volcæ Arecomici, obole type massaliète	100
voice meconner, oboic type massanete	100

APPENDICE III

Bronzes divers	3 à	50
Nemausus, argent; Nem col en deux lignes	15	
— argent, au cavalier	40 à	60
Nemausus, bronzes au crocodile	2 à	10
Vienna	5 à	20
Copia Felix, petit bronze (3 ex. connus)	500	
Copia, grand bronze	5 à	20
Lugudunum	гà	200
Segusiavi (Fig. 468)	150	
Drachme de Rhoda, beau style	200	
Imitations plus ou moins barbares	3 à	50
Pièces « à la croix »	гà	25
Pièces à la croix avec noms (Covertomotul, Setubo,		
etc)	30 à	120
Obole avec Cove	100 à	120
Obole avec Cous	60 à	100
Tarusates, Elusates	2	
Obole des Elusates	100	
Sotiates, Adietuanus	20 à	50
Longostaletes (Fig. 138)	75 à	100
Kaiantolos au lion	40 à	
Kaiantolos au sanglier	150	
Rigantikos	40	
Bitovios, Bitoukos et Amytos	30 à	50
Bôkios et Loukotiknos	10 à	50
Béziers (<i>Fig. 132</i>)	20	
Narbonne (Fig. 136)	2 à	5
Série au cavalier, vallée du Rhône (P. 262)	2 8	200
(La pièce avec Perrucori est probablement la plus		
rare.)		
Obole DurnAusc.	15à	30
Pièces de la vallée du Rhône avec VOL	3	
Pièces à légendes en caractères nord-italiques	10 à	30
Allobroges	2 à	10
Ædui	2 à	5
Orcetirix RL ours; beau style	800	-
— types divers	20 à	200
Dubnoreix	10 à	
Litavicus	20 à	50
Diasulos	20 u 3	
Alaucos (Fig. 431),	10 à	30
Alau (lég. en relief)	20	

Segisu	15 à	30
Bronzes divers (Fig. 432 à 434)	10 à	20
Pièces d'argent des Bituriges (types des trouvailles		
de Charnizay, etc.)	15 à	30
Bituriges, or bas (Abudos, etc.)	40 à	80
— — (Solima; beau type)	300	
— — divisions	50 à 1	00
— argent, série Cam		3o
- bronze à la tête de loup	гà	5
— bronze, Cam	30 à .	40
Vadnenos, Caliageis		20
Lemovices, or bas (Fig. 164)	300	
— argent (Fig. 165)	75	
— autre (Fig. 166)	10	
Pièces de la trouvaille de Breith (p. 290)	20 à 1	00
Santones, argent, 5 fr.; bronze	25	
Durat	50 à	60
Vepotal (au guerrier) 4 fr.; (au lion)	60	
Lucios	100	
Dara-Diarilos	150	
Conno-Epillos-Sedullus	40	
Andu (P. 291)	250	
<i>Lemiso</i> (P. 86)	250	
Celecorix (Fig. 168)	100	
Pictones, or bas (Fig. 176)	20 à	50
— autre (Fig. 175)	40	
- argent (cavalier).		20
Viredios		25
Petrucorii, or bas (Fig. 169)	100	
— argent bas (Fig. 170)	5 à	10
- Anniccoios, Atectorix, Contoutos	5 à	20
— Luccios	40	
— Urdo Re(?)	60 à 1	00
— Urippanos	250	
Arverni, argent (Fig. 451)	3 à	5
- - (<i>Fig. 450</i>)	50	
- statères sans légende	80 à 1	20
- avec légendes (Camulo, etc.)	250 à 3	
Statère de Vercingétorix (tête nue)	1000 à 1	
— — (tête casquée)	2000 à 2	
Epasnactus	2000 a 2 5 à	50
Cicedubri (Fig. 457)	5 à	10

APPENDICE III

Epos	5 à	10
Verga (Fig. 462)	10	
Pictilos (argent; Fig. 459)	50	
Caledu (Fig. 460)	30	
Donnadu	10 à	20
Brigios.	30 à	50
Motuidiaca	5 à	30
Adcanaunos	5 à	20
Bienos (P. 423)	30 à	100
Epomeduos (P. 423)	40 à	70
Trouvaille de Vichy	3 à	6
Tatinos (Fig. 466)	3o à	50
Cmer (Fig. 467)	120	
Incertaines d'argent et de bronze (Fig. 463		
et 464)	2 à	10
Lucterius, bronze (Fig. 162)	100	
- argent (Fig. 161)	300	
Cadurci; <i>argent</i> (<i>Fig. 163</i>)	50	
Namnetes, or (Fig. 4)	200	
Andecavi, or bas (Fig. 190)	30 à	50
- division (<i>Fig. 191</i>)	5 à	10
Baiocasses, or	150 à	
Unelli, or	150 à	
— or (grande épée debout; Fig. 12)	300	
- $ -$	35 à	80
Statères de la trouvaille de Craon (p. 304)	150	•••
Redones, or (type du cavalier)	60 à	100
Pièces armoricaines de bas métal, billon	ı à	
(tête barbue; type dit des		20
Abrincatui; <i>Fig.</i> 221)	25 à	40
Armoricaines, or bas	20 à	
Armoricaine, or (Tête de face et sanglier;	20 4	•••
Fig. 206)	250	
Carnutes, or (à l'aigle)	60	
— or bas (au quadrige; Fig. 255)	250	
- bronzes (Fig. 243 à 246)	230 2 à	15
- Aremacios	60	
— Catal	30 à	40
— Conat?	20	т"
- Toutobocio-Atepilos	50	
- Tasget; Tasgetios 100		30
- 1 usgell, 1 usgellus 10	20 à	50
– Artos, Acutios, Acussros, Karitha	20 a	

PRIX DES MONNAIES GAULOISES

Carnutes, Drucca; Magurix	40 à	60
— Andecom, argent	15 à	3o
– Snia? Bronze	30 à	50
– Vocunilios	80	
- Pixtilos (Le type du Pégase est le plus		
rare)	6 à	150
Turonos-Triccos (Fig. 277 et 278)	20 à	50
Aulerci Eburovices, or	50 à	200
— bronze (Aulirco)	30	
— bronze (Fig. 239)	5o	
Lexovii, bronze (Fig. 227)	50	
– Cisiambos	50 à	120
– Maufennos	200	
Viducasses? (<i>Fig. 231</i>)	50	
Veliocasses, or	40 à	80
— bronzes divers	2 à	30
- Stratos, Sutticos, Veliocathi	60 à	100
— Ratumacos; Epaduna	60 à	100
Parisii, <i>or</i>	20 à	50
— bronze coulé sans légende	3	
. Eccaios	30 à	50
Venextos	20 à	30
Silvanecti	4 à	10
Senones; bronzes coulés	ı à	5
— АГНА	25 à	30
– Ullucci, Senu, Giamilos	5 à	20
Koiiaka	3 o	
Ulakos	40	
Giamilos (imit. de m. rom.); bronze	100	
— — argent	150	
Meldi, bronzes coulés	гà	10
— Epenos	5 à	40
— Roveca; or	250	
– Roveca; argent	100	
— Roveca; bronze	40 à	120
Suessiones; bronze	5 à	
Criciru; or	75 à	100
— argent	80	
— bronze	2 à	
Deiouigeacos	20 à	30
Bellovaci, <i>or</i>	35 à	80
Remi (attribué aux), <i>or</i>	30 à	40

APPENDICE III

Or globuleuse (Marne, Seine-et-Marne)	30 à	50
Remi, or bas (Fig. 383)	20 à	30
— — division (Fig. 384 à 385)	10 à	30
— bronze, Atesos	250	
- Atisios Remos	15 à	25
— — Epi; Kraccus	200	
<i>Remo</i> (3 têtes)	2 à	10
A. Hir. Imp. et noms gaulois	50 à	200
Bronzes coulés, Lingones, Est, etc	ıà	5
Incertaines Est, or	30 à	100
— ΘΙΟΛ€	120	
Mediomatrici, bronze	30 à	50
Bronze (Victoire assise et cavalier; Fig. 416)	40	
ArcAmbact.; bronze	30 à	50
Leuci, or	60 à	100
— bronzes coulés	гà	5
– Matugenos	6 à	20
— argent, Solima	3 à	5
Ambiani, argent	30 à	80
— bronzes divers	2 à	25
. — — avec légendes	30 à	60
Veromandui	6 à	20
Atrebates, or; statère ancien (Fig. 16)	200	
— — statères de basse époque (Fig. 294).	30 à	50
- bronzes; Vartice et Mie	50 à	75
— bronze coule (Fig. 296)	5	•
Andobru	10 à	20
Carmanos	15 à	30
Carsicios	80 à	100
Morini, <i>or</i>	25 à	30
Nervii, or	30 à	40
— avec Viro	80	
Treveri (statères à l'œil)	35 à	50
Vocaran	150	
Lucotios	120	
Pottina	80	
Arda, or 250; — bronzes divers	15 à	50
Avaucia	60	
Eburones? Statère	120	
Rubios; bronze	30 à	50
Ioverc; bronze	20 à	30
Sequani; argent	3 à	10

624

.

PRIX DES MONNAIES GAULOISES

.

Sequani; l	bronzes coulés	1	à	5
	- Doci	5	à	10
_ (Q. Doci ; argent	5	à	10
(Togirix	I	à	20
:	<i>Toc</i> ; <i>bronze</i> coulé	2		
	<i>tedou</i> et <i>Kal</i>	1	à	5
Kale	tedou Sula (P. 203 et 400)	800		
	tedou, dentelé (P. 51)	25		
	Turonos	4	à	10
Helvetii;	argent au rameau	5	à	10
_	— Ninno-Maus	20	à	30
	bronze coulé (type indéterminé dit umbo			
	de bouclier. Re quadrupède)	6	à	10
	or (tête de Janus)	6 0	à	100
Salasses; s	statère ancien (Fig. 129)	I 20		
	statères avec noms (Fig. 130)	250		
Regenboge	enschüsselchen	30	à	200
	— Biatec (Fig. 500)	250		
Tétradrach	nme de <i>Biatec</i> (<i>Fig. 497</i>)	40	à	60
	rgent avec divers noms	20	à	I 20
Imitations	de deniers romains (Hongrie)	3	à	20
Bretagne;	or	20	à	100
—	Addedomaros	50	à	I 20
	Boduoc; or 125; argent	500		
	Dubnovellaunos	30	à	150
_	<i>Epaticcus</i> ; or	1250		
	Eppillus; or, argent	75	à	200
	Tasciovanus, or, argent, bronze			250
	Verica, or 150 à 250; argent			200
	Antedrigus, or	100	à	300
	Volisios-Dumnocoveros	150		
	Catti	200		
	Cunobelinus Rt Camul (Camulodunum,			
	Colchester) or (5 ou 6 exemplaires con-			
	nus)	500		
	Cunobelinus, argent, 50 à 200; bronze.			800
-	Vocorio, or			150
	Iceni, <i>or</i>	30	à	50

625

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES PRINCIPALES (1)

A	Ai
Abaris? 390.	
Abrincatui, 62, 317.	
Abucatos, 95, 411.	A
Abudos, 95, 103, 411 et 412.	A
Acco (m. attribuées à), 84.	A
Acincovepus, 86, 95.	A
Aco, 95.	A
Acussros, 96, 200, 329.	A
Acutios, 96, 201, 329.	A
Adcanaunos, 96, 422.	
Addedomaros, 96, 480.	A
Ade, 129.	A
Adietuanus, 81, 96, 287.	A
Adnamat, 96, 448 et 449.	A
Aduatuci, 357, 479.	A
Ædui, 13, 43, 50, 57, 59, 63, 67, 68,	A
77, 78, 218, 248, 400, 418.	
Aesu, 81, 97.	A
Affrontés (animaux), 362, 363, 373.	A
Agatha, 239.	
Aged (en lettres grecques), 97, 362.	A
Agedincum Senonum (m. attribuées	A
à), 10, 76, 97, 362.	
Agedomapatis, 67, 96, 391.	
Agrippa (Tête d'), 437.	

.

| Aidouin, 97, 394. igle, 167, 204, 235, 293, 320, 321, 325 à 332, 335, 361, 363, 410, 426, **4**35. ligle et aiglon, 325. iguillon, 575. linorix, 97, 450. llabrodeos-Nide, 97, 384. 1 lau, 97, 409. 1*laucos*, 57, 97, 408. lise-Sainte-Reine, 268, 421, 495 à 497. Allobroges, 66, 269. Almondbury, 610. Alresford, 611. Alsace, 511. Althausen, 533. Amanlis, 318, 564. Ambactus, 85, 98, 100, 398. Ambarri, 59, 63, 209, 218, 407. Ambiani, 62, 63, 525. Ambilli, 98, 262. Ambleny, 486, 540. Amboise (camp d'), 305, 508. Amiens, 594. Amiorix, 98. Ammi, 99.

(1) Les noms de lieux indiqués dans les notes de l'ouvrage n'ont pas été reportés dans cette table (voyez la Préface). Mais on y trouvera les noms de lieux de l'inventaire des trésors (Appendice I).

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Amminus, 99, 480. Amphore, 419. Cf. Vase. Amyto, og. Anarekartoi, 148, 242. Anatilii (m. attribuée aux), 11, 239. Andance, 267, 268, 542. Andancette, 555. Andecavi, 44, 63, 300. Andecombo, 55, 77, 83, 99, 330. Andelot, 58o. Andernach, 475, 533. Andobru, 86,99, 154, 159, 345. Andocomius, 99, 480. Androcéphale, 167, 171, 292, 295, 298, 299 à 319, 339. Andu. 00. 201. 201. Andugovoni, 99, 292. Anna Roveci, 99, 358. Anneaux-monnaies, 25 à 27. Anniccoios, 87, 99, 294. Anorbos, 86, 408. Ansali, 100, 463. Ansouis, 598. Antedrigus, 100, 479. Antipolis, 76, 100, 442. Antrain-sur-Couesnon, 565. Apamos, 100, 426. Apt, 597. Apta Julia (m. attribuée à), 12, 240. Apti, 426. Aranyos-Medgyes, 461. Arbre, 320, 322. Arcantodan, 85, 87, 100, 321, 366, 398. Arc-en-ciel (type de l'), 442. Archer, 372, 486. Arcis-sur-Aube, 493. Arda, 90, 101, 353 à 355. Aremacios, 87, 184, 327, 101. Arétoiamos ? (en lettres grecques), 101, 436. Argent (mines d'), 31 à 33. Arim, 101. Arivos, 40, 41, 45, 67, 80, 139, 174, 300. Arkanti, 101, 378. Arles, 240, 538.

Armentieres, 520. Armes sur les m. gauloises, 159. Armoricaines (m.), 18, 36, 37, 38, 40, 41, 45, 46, 50, 61 à 63, 68, 158, 171, 177, 220, 224, 307 à 319, 482, 517, 523 à 524, 535. Armoricains émigrés chez les Helvetii? 319. Arromanches, 546. Ars, 101. Artémis (tête d'), voy. Diane. Artenay, 493. Artos, 101, 177, 200, 329. Arus, voy. Segusiaus. Arverni, 49, 50, 58 et 59, 63, 65, 90, 211, 216, 415, 417 à 424, 522. As, 430, 437. Ashdown Forest, 610. Assemblée des Gaules, 382, 432. Astres accompagnant un cheval, 338, 352, 372, 378, 384, 406. Atav, 102, 410. Atectorix, 102, 154, 294, 525. Atepilli f., 89, 406. Atepilos, 86, 142, 328. Atesos, 91, 102, 379. Ateula, 9, 40, 45, 50, 66, 87, 102, 336, 385 et 386. Athediac, 102, 382 et 383. Athénopolis? 244. Atisios, 80, 136, 379. Atrebates, 60, 341 à 346, 349. Atta, 102, 448. Attalu, 103, 426 et 427. Attichy, 488. Atullos, 103, 468. Au ou Ar? 462. Aubigny, 585. Auguste, 429 à 431, 434, 437, 439. Aujeures, 580. Aulerci Cenomani, 50, 60, 63, 301, 307, 317. Aulerci Diablintes, 10, 60, 63, 305. Aulerci Eburovices, 12, 62, 77, 222, 322, 333, 370, 523. Aulirco, 103, 324.

627

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Aurc, 103. Auriol, 39, 227, 544. Auscrocus, 86, 536. Autel de Lyon, 432. Auzances, 550. Avallon (m. attribuée à), 12. Avaucia, 87, 103, 357. Avenches, 51. Avenio, 77, 100, 241, 436, 440 et 441. Averhill, 609. Avranches, 578. Azy, 487.

B

Baigneaux (Les), 508. Baïocasses, 61, 220, 307, 310, 316, 536. Balsio (m. de) imitée en Gaule, 197. Balsthal, 607. Bar-sur-Aube, 493. Barbe, 189, 224, 231, 317, 323, 330, 354, 383, 416. Barri ou Barry, 503. Baumes-de-Venise, 529, 598. Bayeux, 546. Bazoches-en-Dunois, 55, 526, 556. Bazoches-les-Hautes, 508. Beaujeu, 497. Beauregard, 257, 270, 598. Beauvais, 490. Beauvoisin, 267, 269, 554. Bédée, 37, 45, 565. Belenus (le dieu), 14, 15, 17, 81. Bélier, 229. Belindi (m. attribuées aux), 11. Belinos, 81, 104, 169, 423. Belisama (la déesse), 14, 305. Belley, 53₀. Bellovaci, 60, 222, 523. Belpberg, 513. Belvès, 551. Bénévent-l'Abbaye, 550. Berchères-les-Pierres, 25. Bernay, 530. Berny (Mont-), 488. Berry, 214, 251.

Berthouville, 510. Besançon, 498, 553. Besné, 26. Beuvray (Mont), 42, 268, 498, 583. Béziers, 77, 88, 104, 272, 563. Bia, 454, 462. Biatec, 104, 450 à 455. Bibracte, 498. Bienne (Biel), 471, 531. Bienos, 104, 202, 423. Bijoux cachés avec des monnaies, 48, 446, 459, 477. Biracos, 104. Birk (Petele), 39, 465. Bitorios, 105, 275, 278. Bitoukos, 105, 275, 278. Bituit, 203. Bituriges Cubi, 50, 53, 55, 58, 59, 62, 64, 65, 67, 214, 251, 295, 380, 411 à 417, 516, 522. Bituriges Vivisci, 520. Blaye, 281, 562. Blesenses (m. attribuées aux), 13. Boduoc, 105, 348, 479. Boé, 575. Bognor, 610. Boii, 453 à 455, 459. Boio, 105. Boisgibault, 573. Bois-l'Abbé, 592. Bôkios, 105, 274 à 278. Bonn (Région de), 474. Bonnan, Voy. Levroux. Bonneuil, 526, 601. Bonneval (Châtelet de), 530. Bouclier, 161, 162, 188, 296, 312, 378, 398, 416, 418, 464, 466, 470. Boulogne-sur-mer, 538. Bouquetin, 168, 269, 519. Bourg, 539. Bourges, 507. Bouvines, 484. Boviolles, 27, 57, 510, 581. Brandford, 609. Branche desséchée, 440. Breith, 71, 195, 196, 241, 280, 291, 551.

Brentonico, 608. Bretagne (m. de l'ile de), 8, 37, 45, 50, 57, 61, 66, 205, 251, 342, 348, 350, 478 à 482, 515. Breteuil (m. gaul. tr. à), 2. Bri, 105. Brica, 78, 105, 263. Bride « flottante » (type de la), 165, 379. Bridiers, Voy. Breith. Brigantes, 480. Brigantium (m. attribuée à), 11. Brigios, 105, 421. Brionne, 333, 556. Brize, 548. Brou, 53q. Bucrâne, 374, 389, 391, 398, 415, 418. Bugios, 87, 106, 422. Burwein, 606. Bussumarus, 106, 450. Buste ailé, 385. Buste avec les bras étendus, 301. Busu, 450. Buxeuil, 566. Buxières, 542.

С

Caballos, 106, 252. Cabellio, 80, 106, 439. Cadenet, 597. Caducée, 274. Caducée ailé, 237. Cadurci, 53, 282, 287. Cænicenses, 124, 239. Cailly, 592. Caitio, 106. Ca-iur, 106. Calais, 349, 585. Caledu, 9, 78, 90, 107, 165, 175, 337, 386, 421. Cales (m. de) imitée en Gaule, 192. Caletes, 222, 337. Caliageis, 90, 107. Cal-Mor, 107. Cam, 107, 413, 522. Cambil, 91, 107, 329.

Cambiovenses (m. attribuée aux), 14. Cambona (la déesse), 14. Cambotre, 65, 108, 413. Camul (le dieu), 14. Camulo, 81, 88, 108, 419. Camuloduno, 108. Camulus, 152, 387. Cand, 108. Candé, 576. Cantorix, 80, 401. Capricorne, 482. Caranda, 487. Carel, 546. Carinas, 356, 382. Carma, 86, 99. Carmanos, 108, 345. Capdenac, 562, 574. Caply (m. attribuées à), 10. Carnutes, 50, 64, 65, 197, 206, 305, 325 à 335, 516, 527. Carnyx, 162, 168, \$90, 397, 408. Carpentras, 538. Carré creux du revers, 227. Carsicios, 86, 109, 345. Cas, 109, 419. Casamario, 608. Casques, 159. Cassisuratos, 109. Castelar-Cadenet, 48, 502. Castelnau-Valence, 559. Castelnau-sur-l'Auvignon, 561. Castillon, 546. Castres, 595. Catal, 109, 328. Catalauni, 10, 387. Catti, 109, 479. Cattos, 83, 110, 321. Caudos, 27. Cauln, 109. Ca-ur, 109. Cauze (Le ou La), 284, 595. Cavaillon, 502, 597. Cavalier, 285, 340, 345, 354, 362, 365, 366, 371, 372, 374, 397, 420, 448, 450, 462 à 464, 479 et 480, 516, 518,

Cavalier (série au), 50, 66, 199, 261 à 260. Cavalier ailé, 173, 296, 332. Cavalier lançant le gæsum, 158. Cavalier renversant un ennemi, 159, 201, 201, 321. Cavalier tenant une palme, 278, 361, 450. Cavalier tenant un bouclier, 206, 312, 378, 398, 416. Cavalier tenant un trident, 349. deux javelots, 436. Cavarus, 466. Cesisu, 426. Cf. Segisu. Cavares? 259, 261. Cavarinus (m. attribuée à), 84. Cel, 100. Celecorix, 99, 292. Celnm-ze, 110. Celtillus, 154, 156, 419. Cenomani, voy. Aulerci. Celt-monnaie, 21 à 23. Celt sur les m., 160. Centaure, 450, 481. Cercles, 169, 288, 290, 294, 333, 339, 357, 364, 366, 367, 412 à 414, 417, 418, 422, 423, 452, 474. Cérès (tête de), 279, 291. Cerf (tête de), 446. César (tête de), 429, 434. Cesicou, 109, 139, 426. Chaloire (La), 38, 45. Chalon-sur-Saône (m. attribuée à), 12. Chalons-sur-Marne, 529, 579. Chambalud, 568. Champdolent, 591. Champlicu, 488. Chantelle (m. attribuée à), 11. Chantenay, 72, 268, 426, 526, 583. Charnizay, 566, 568. Chapelle de La-Tour-du-Pin, 569. Charbuy, 603. Chard, 611. Charenton, 590. Chartres, 251.

Chars sur les m., 164. Chataillon, 497. Châteauneuf-du-Faou, 558. Châtellier (Le), 509. Châtillon-sur-Seine, 495. Chaton, 591. Chaumont (m. attribuée à), 9. Chaussenans, 571. Chauvigny, 601. Chefs gaulois (m. attribuées à des), 81 à 85, 247, 257 à 266, 287, 291, 320, 327, 330, 345 et s. Chene, 348. Cheval, 164, 258, 285, 287, 290, 293, 295, 298, 300, 320 à 326, 330, 338, 340 à 347, 351, 357 à 359, 362, 364 à 374, 376, 378 à 380, 384 à 386. 389 à 391, 395, 396, 399, 401 à 409, 410 à 414, 416 à 419, 421 à 424, 445 à 447, 449, 452, 470, 471, 473, 479 et 480, 486. Cheval (tête de), 195, 257, 260, 519. Chevaux superposés, 416. Chevenet, 573. Cheveux en croissants, 342, 350. Cheveux frisés sur les m. gauloises, 156. Cheveux calamistrés, 173, 199, 324, 326, 332, 372. Chèvre ? 403. Chienne ? 332, 422. Chouette? 244. Cicedubri, 110, 420. Cicutanos, 110. Cigogne mangeant un serpent, 419. Cimicz (m. attribuée à), 12, 76, 125, 240. Cimo, 607. Circulation monétaire, 483 à 528. Cisaillées (m.), 158, 461, 465, 534. Cisiambos, 83, 110, 320. Civ, 110. Civaux, 526, 601. Civita Castellana, 608. Claude I., 431. Clef dottble? 30g.

Clisson, voy. Gorges. Clermont-Ferrand, 500. Cobrovomarus, 110, 450, 453. Cogestlus, 110, 450. Coins monétaires, 51 à 53. Coios, 132, 406. Coisa, 111, 450. Coistoboci, 462. Colonie debout sacrifiant, 436. Colonies romaines (circulation des m. des), 538. Coma, 111, 260 à 269. Combrée, 38, 576. Côme. 41. Commerce romain en Gaule, 94. Commios, 86, 111, 345. Commius, 111, 479. Compiègne (forêt de), 489. Comux, 111,479. Conat, 111. Cf. Konat. Condé-sur-Suippe, 540. Condom, 561. Conetodumnus (m. attribuée à), 83. Congesa, 111. Connos, 86, 111, 201, 291. Conovium (m. attribuée à), 12. Consuanctes (m. attribuée aux), q. Conte, 112, 204, 408. Conteciod, 112, 324. Contoutos, 90, 112, 154, 293, 525. Contremarques, 252, 304, 536 à 538. Coov, 112. Copia, 80, 112, 427. Copo, 112. Coq, 168, 190, 375, 486. Coquille (type à la). Voy. Regenbogenschüsselchen. Corent, 52, 422, 501 et 502, 529. Coriarcos, 112, 383. Corilissus (m. attribuée au pagus), 11. Coriosolites, voy. Curiosolites. Corisopites, 63, 312. Corne d'abondance, 423, 440. Corseul, 549. Cose, 113.

Cotini, 461. Cottus (m. attribuée à), 83. Coulimer, 585. Counos, 113. Coupées (monnaies), 528. Coura, 87, 113, 284. Courcoury, 522, 547. Cous, 113, 284. Coutran, 504. Couville, 577. Cov. 113. Cove, 262 et 263, 284 et 285. Coved, 113. Covertomotul, 113, 284. Covi. 113. Covio.., 450. Covv, 113. Crab, 114, 480. Craon, 304, 581. Crémieu, 218, 569. Creniat-sur-Yen, 37, 557. Crest, 267, 554. Criciru, 50, 66, 114, 159, 376, 486. Crocodile, 437 et 438. Croisette, 373, 375, 414, 423, 447, 458, 468, 471, 474, 476, 491. Croissants, 282, 346, 418. Croix (m. à la), 49, 50, 64, 65, 173, 197, 280 à 285, 287, 448, 472, 481, 519. Croix cantonnée de points, 325, 360. Crouy-sur-Ourcq (m. attribuée à), 10. Cubeo, 114, 414. Cubio, 114, 413. Cuivre (mines de), 34. Cunobelinus, 114, 480 à 482. Cupinacios, 87, 114, 386. Cur, 468. Curiosolites, 62, 307, 308, 315. Cuzance, 53, 282, 574.

D

D barré, 88. Dacie, 461, 466. Dalheim, 533. Dara, Voy. Diarilos.

Dates des types monétaires, 175, 202, Drucca, 87, 116, 200, 330. 230, 233 à 236, 252, 259, 264, 274 à Drudas, 56o. 279, 347, 355, 364, 369, 377, 381, Druides (influence supposée des), 15, 382, 385, 404, 405, 407, 408, 417, 16, 18, 151. 419, 420, 422, 426, 428 à 442, 454, Dubnocov, 86, 116, 408. 456, 463, 478. Dubnorix, 67, 72, 86, 116, 161, 164, Dauphin, 168, 237, 406, 430. 407. Dcanaunos, 114, 422. Dubnovellaunos, 117. Déciates ? 244. Dumnacus (m. attribuée à), 13. Défenses de sanglier? 356. Dumnocoviru, 117. Déformation des types, 167, 174, 177, Dumnorix, 81, 407. 178, 240 à 255, 276, 279, 285, 286, Dumnoveros, 117. 297, 300, 302, 305, 308, 314, 318, Durat Julios, 65, 67, 88, 117, 298. Durnacus, 8, 66, 67, 86, 117, 262. 326, 338, 342 à 344, 346, 350, 352, 356, 363, 364, 368 à 370, 375, 380, E 385, 390, 391, 394, 396, 404, 409, 411, 414, 422, 431, 438, 452, 456, Eabiarix, 118. 458 à 467, 470, 478, 481, 491. Earos? 118, 412. Deivicac, 115, 378. Eburo, 98, 262. Deiouigeagos, 115, 377. Eburones, 12, 356. Eburov, 77, 118. Démonétisation, 534 à 536. Dentelée (m. gauloise), 51. Eburovicom, 88, 324. Dettingen, 532. Eccaio, 88, 118, 448. Deutsch-Jahrendorf, 445, 450. Eccaios, 84, 87, 88, 118, 362. Devila, 115, 450. Ecen, 118. Dhva? 447. Ecornebœuf, 292. Diarilos, 65, 115, 242, 299. Ecrans (type aux), 281. Diane (tête de), 233, 299, 345, 406, Ecouagegio (en car. grecs), 122, 324. 435, 464. Ectot-les-Baons, 593. Diasulos, 10, 65, 67, 68, 72, 90, 115, Edifice aquitanique, 171, 297, 298, 407. 415. Dikoa, 115, 243. Eduis, 119, 405 et 406. Eglosheim, 532. Dinan, 55o. Eigitiaico ou Eigitivico, 119, 219. Divinités, 151, 157, 159. Divitiac, 10, 377, 407. Eiss, 447. Eiviciac(os), 119, 336, 378. Divisionnaires (monnaies), 528, 537. Divona (la déesse), 14. Ekrito, 119, 389. Doberna-Rettye, 445, 447. Electrum (m. d'), 36. Eléphant, 204, 356, 383. Doci, 65, 67, 68, 72, 115, 247, 409. Dol, 565. Elusates, 38, 45, 53, 65, 197, 286. Embav, 120, 412. Domisa, 116, 463. Donnadu, 116, 421. Embrun (m. attribuées à), 12, 542. Donnus, 116, 118, 262. Emporiæ, 184, 196, 286, 291. Downs, 610. Enseignes, 162, 310, 312, 316, 324, Drachme et divisions, 64, 71, 379, 408, 521. 283. Entaillées (m.), 158, 461, 465, 534.



Entourage de demi-cercles, 390. Epad, 120. Epadunac, 120, 339. Epasnactus, 3, 65, 88, 120, 154, 155, 161, 174, 420. Epati, 120. Epée, 160, 300, 401. Epenos, 93, 120, 364. Épi (symbole sur les monnaies), 217, 218, 220, 305, 309, 320, 386, 401. Epi, 120, 379. Epillos, 86, 111, 154, 201, 291. Epinay, 593. Epomeduos, 67, 121, 205, 242, 423. Epona (la déesse), 14. Epos, 120, 422. Eppillus, 120, 480. Epsilon (type à l'), 342, 350. Esbarres, 548. Esclavelles, 503. Essais monétaires, 58. Essalois, 248, 500. Esiannii, 116. Essui? 322. Esupas, 121. Esvios, 66, 81, 121, 319. Etain (mines d'), 34, 35. - (monnaies d'), 252. Etreville, 556. Eugiurix, 121. Euno? 458. Evoiurix, 121, 450. Evornos, 121, 131. Evreux (Vieil-), 509. Eyres, 286, 520, 571.

F

Fapiarius, 121, 450.
Farnham, 610.
Fautes de gravure dans les inscriptions monétaires, 91.
Fel-Giogy, 465.
Feuilles, 324.
Feuilles formant triangle, 295.
Fibule, 163, 376.
Fizenne, 606.

Flabellum, 282. Flans (préparation des), 49, 283. Flans non frappés, 48. Fleur à quatre pétales, 321. Fleuron sortant de la bouche, 173, 283, 295, 411. Flines (mer de), 484. Folkestone, 611. Fontenay-le-Comte, 27, 598. Fontenoy, 541. Fontès, 563. Font-Garnier (La), 508. Foudre, 212, 217, 220, 344, 481. Fougère, 395. Fourrées (monnaies), 49 et 50, 295, 431. Fouvent-le-Haut, 588. Fragments de bronze (monnaies), 24, 25. Fraire, 606. Francueil, 568. Frasnes-lez-Buissenal, 605. Frauenberg, 447. Freckenham, 611. Fresnicourt, 44. Fribourg-en-Brisgau, 473. Frohnleiten, 451. Fronton de monument, 297, 314, 332. Fulvie (Tête de), 429.

G

Gaballi (m. attribuée aux), 12. *Gæsum* sur les m gauloises, 164, 202, 336. Gagers, 446. Galba, roi de Suessiones (m. attribuée à), 84, 107 (*Calou*?), 335, 385. Galère, 237. Gallishegy, 466. *Garmanos*, 121. Génie ailé sous l'androcéphale, 159, 303, 306, 318. Génie ailé debout, 390. — sur un cheval, 409. Genlis, 548. Gergovie, 501.

Gergy, 530. Germani ? 458, 467. Germanus, 121, 253. Giamilos, 85, 122, 360 et 361. Giantos, 139. Glanum, 76, 122, 238. Globules sur la joue, 218. sous le buste, 440. dans le champ, 444, 467. au-dessus d'un cheval, 447, 460, 466, 471. Gorduniens, 345. Gorges, 573. Goutrens, 32, 37, 45, 285, 543. Graignes, 577. Grand-Lignet (Le), 541. Grand-Sugny (Le), 530. Graon, 599. Graveurs (signatures de), 91, 230. Grecques(m.) trouvées en Gaule, 179 à 183, 211, 227, 555. Grésigny-sous-Alise, 381. Griffon, 167, 205, 331, 332, 349, 450. Grigny, 487. Grozon, 571. Guerrier armé, 161, 162, 298, 312, 321, 336, 387, 396, 408, 458, 466. Guervec-en-Brech, 582. Gui? 168, 323, 346. Guignicourt, 523, 538. Gutruat (m. attribuée à), 13, 83.

H

Hache sur les m. gauloises, 160, 283, 310, 443. Haltern, 512. Hardanges, 581. Harpie, 450. Hédouville, 492. Heidenheim, 606. Helvetii, 50, 53, 63, 243, 469 à 471. Helvii ? 423. Henan-Bihen, 550. Hénouville, 592. Hercule, 425, 427. Hermes, 489. Heumaden, 532. Hippocampe, 167, 270, 278, 304, 305, 310, 318, 331, 519, 536. High Wycombe, 610. Hirtius (m. avec le nom d'), 102, 122, 356, 382 à 384. Hongrie, 458 à 461. Horgen am See, 531. Hôtellerie de Flée (L'), 40, 576. Houssen, 605. Hundersingen, 532. Hyères, 596.

I

lalikovesi, 149, 257. Iantumarus, 123, 450. Ibruix, 123. Ic. 465. Iceni, 480. Igé, 509. Ilerda, 241. Iminoci, 404. Imioci, 67, 123, 404. Imitations de m. grecques, 183 à 193, 207, 217, 229, 275 et 276, 286, 449, 453, 458, 461 à 464. Imitations de m. ibériennes, 183, 197, 278. 326. Imitations de m. romaines, 155, 177, 195, 198 à 206, 265, 285, 354, 361, 400, 454, 462, 481. Imitations des m. de Massalia, 241 à 256, 276, 286, 406, 423, 435, 440 et 441, 527. Incuses (m. gauloises), 55. Indutilli f., voy. Germanus. Inecriturix, 123, 383. Ingrandes, 567. Ioturix, 124. Ioverc, 90, 351. Irausci, 124, 463. Irsching, 446. Issoudun, 566. Isunis, 124, 412. Iulius, 298, 391, 404. Iukok, 124.

Iurca, 124, 413. Izeste, 587.

J

Jaillans, 553. Janus (Tête de), 205, 377, 396, 471. Jemerii (m. attribuée aux), 11. Jersey, 158, 300, 314, 319, 426, 526, 603 à 605. Josephslust, 606. oux, 571. Jublains, 305. Jument et poulain, 221, 304.

ĸ

Kaball, 125, 220, 328. Kaiantolos, 124, 273 à 278. Kal, Kaletedou, 8, 9, 40, 45, 50, 67. 68, 125, 203, 399, 520. Kao, 125, 392. Karitha, 88, 125, 201, 329. Karn-Bré, 609. Kasios, 149, 257. Kekni, 125. Kersaint-Plabennec, 558. Kerviltré, 530. Kevern, 549. Kleinengstinnen, 532. Koeaka ou Koiiaka, 125, 360. Koiios, 125, 326. Kôkocios, 125. Konat, 126, 326. Konno, 126. Kora, 126, 486. Krassus, 126, 379. Krisso, 126. Kudzsir, 465. Kuom, 385.

L

La Barre-de-Semilly, 577. La Bertinière, 539. La Chaloire-Angers, 303, 575. La Cheppe, 494, 515. La Cigogne, 602. Lacombe-Veyrier, 259, 267, 270, 589.

La Crusille, 589. Ladern, 543. La Faucille, 576. La Feuillée, 558. La Gasse, 543. La Grange-Frangy, 494. Laguenexy, 605. La Hauttaie, 548. Lains, 571. La Jante, 526, 602. Lakydon, 76, 126, 230. La Loubière, 344. La Marre, 570. Lamoy (Champ de), 334, 527. Langeais, 568. Langres, 494, 580. Lannéanou, 558. La Noë-Blanche, 565. Lanvénégen, 582. La Potherie, 576. Larajasse, 587. La Rèpe, 596. La Rousselière, 526, 572. Laudun, 504. Laujuzan, 38, 286, 561. Laveyron, 259, 267, 270, 553. La Villeneuve-au-Roi, 579. Lávomarus, 126. Le Bosc-Edeline, 593. Le Cauze ou La Cauze, 595. Lectoure, 506. Ledringhem, 36, 45, 584. Légendes monétaires, 75 à 150, 482. en caractères nord-italiques, 148, 257, 272. Légendes en caractères celtibériens, 149, 274 à 278, 283. Légendes simulées, 309, 310, 357. Le Langon, 599. Le Lorey, 577. Le Ménil, 581. Lemiso, 86, 126. Lemovices, 289, 522. Le Pertier, 564. Lépide, 439, 442. Le Plessis-Grimault, 578.

Le Plessis-Grimoult, 546. Les Aujoulets, 560. Les Martigues, 545. Les Remonières, 586. Lestrade (Pont de), 416, 552. Lettres (forme et valeur des - sur les m. gauloises), 88 à 91, 278. Lettres grecques, 92. Lettres latines et autres, 04. Leuci, 8, 9, 43, 57, 60, 176, 249, 390 à 394. Le Val-Saint-Père, 578. Levroux, 506, 565. Lexovii, 320. Lézard, 327, 332, 403. L'Hôtellerie de Flée, 40, 576. Libici, 239. Licutanos, 126. Lightcliffe, 611. Lillebonne, 503. Limézy, 526, 592. Limogne, 543. Lingones? 388. Lingots-monnaies, 25. Lion, 166, 231, 233, 237, 242, 273 à 275, 295, 298, 299, 319, 320, 328, 329, 340, 365, 377, 379, 383, 385. 403, 409, 410, 423, 450. Lion ailé, 167, 328. Lis, 391, 418. L'Isle de Noé, 561. Litavicos, 65, 67, 126. Lixoviatis, 127, 320. Lixovio, 78, 127, 321. Lodève, 563. Logron, 526, 556. Longostalètes, 127, 272 à 278. Longueil-Sainte-Marie, 585. Loukotiknos, 127, 274, 277. Loup, 168, 287, 293, 323, 326, 327, 332, 357, 361, 367, 386, 416. Loup (Tête de), 414. Luccios, 127, 294. Lucios, 127. Lucotios, 128, 353. Lucterius, 154, 287.

Lucy, 593. Luern (m. attribuées à), 13, 211. Lugudunum, 80, 128, 427 à 434. Lutetia (m. attribuée à), 9. Luzech, 574. Lyon, 267, 587. — Voy. Copia et Lugudunum. Lyons-la-Forêt, 556. Lyre, 163, 219 à 221, 307, 308, 313, 318, 319, 349, 401, 405, 418, 419, 481.

M

Måcon, 494. Magistrats monétaires, 85, 86, 234, 382, 427, 441. Magliaso, 607. Magurix, 201, 330. Magusa (m. attribuće à), 11, 129. Main, 295, 297, 299, 416, 440. Mains (deux), 238. Manciet, 286, 560. Mandeure, 497. Mandubii? 219, 249. Marberg, 511. Marcillat, 541. Mardorf, 475. Marseille (environs de), 544. Martel, 574. Massalia, 41, 64, 71, 128, 177, 178, 209, 226 à 238, 276, 429, 517 et 518. Massue, 273 à 275, 427. Mastramela (m. attribuée à), 12, 239. Matugenos, 129, 159. Mau, 129, 385. Maubeuge, 484. Maufennos, 101, 321. Maus, 130, 470. Mazières, 568. Medioma, 129, 397. Mediomatrici, 394 à 398, 471. Meldi, 43, 66, 363 à 366. Ménéac, 582. Merdrignac, 548. Méron, 508. Mérouville, 557.

Digitized by Google

Mesnil-Raoul (Le), 556. Metz, 605. Metzingen, 532. Mèze, 563. Miaco, 120, 270. Mie, 129, 345. Migné, 567. Milet (m. de), imitée peut-être en Gaule, 196. Minerve, 236 à 238, 305, 410, 455, 457. Mines en Gaule, 3o à 35. Minu? 462. Mirande, 561. Moers, 475. Moinville, 591. Moirans, 250, 267, 268, 270, 570. Moncrabeau, 575. Monogramme, 239, 327, 328, 435, 441. Montanel, 578. Montastruc, 575. Mont-Beuvray, 498, 583. Mont-César, 48, 192, 490 et 491, 584. Montmartin-en-Graignes, 577. Mont Terrible, voy. Porrentruy, Montfort-le-Rotrou, 305, 580. Montluçon (m. attribuée à), 9. Mor, 263. Moravie, 455 à 458. Morella, 545. Morières, 546. Morini, 343, 346 à 350, 479. Moritasgus (m. attribuée à), 84. Morlaix, 558. Motuidiaca, 129. Moules monétaires, 56 et 57. Moulins (Indre), 412, 566. Mount Batten, 609. Moustache, 156, 221, 416. Mu, 130. Mulhouse, 474. Munat (L.), 100, 426 et 427. Mureio, 130. Musées possédant des m. gauloises, 612 à 617. Murviel, 504. Mutinus, 131, 378.

N

Nadasd, 54, 458. Nagold, 533. Nagy-Biszterecz, 459. Namau ou Naumu, 101. Namnetes, 44, 50, 61, 63, 300, 308. Narbonne, 79, 252, 276 à 278, 538. Nartà, 537. Navire (?) tenu par un aurige, 309. Neckarwestheim, 533. Nègre (tête de), 227, 281. Nemausus, 14, 78, 80, 130, 436 à 439. Nemet, 130, 448 et 449. Nercod, 65, 130, 300. Néris, 500. Néron, 431. Nervii, 60, 350 à 352. Nesmy (étang de), 25. Nez en upsilon, 315. Nide, 97, 384. Nierstein, 474, 533. Ntmes, 559. Niort, 594. Ninno, 130, 470. Nirei, 131, 378. Noms d'hommes, 81. Noms populaires donnés à des monnaies gauloises, 1. Nonnos, 88, 131, 450, 452, 453. Noricum, 448 à 454. Noveod, 131, 378. Novilars, 588. Noviodunum Suessionum (m. attribuée à), 84, 378. Noyal-sur-Vilaine, 564. Nunney, 610. Nunningen, 607.

0

Obduru ou Obgiru, 131, 263. Oberhollabrunn, 456. Obole et divisions, poids, 64, 71, 232. Obterre, 567. Ockford, 610. Octavien, Voy. Auguste.

Odenbach, 606. Œil, 280, 346, 352. Oess, 131. Ogmius, 153, 308. Oino, 131. Oioix10, 132. Oiseau (type de l' - aurige), 18, 224, 310, 312. Oiseau buvant dans un vase, 360. Oiseaux, 167, 360, 363, 405, 415 (Voy. aussi Aigle). Oiseau sur cheval ou taureau. 166. 295, 311, 312, 335, 364, 376, 390, 393, 411, 417, 536. Oiseau sur main, 332. Oisscau-le-Petit, 589. Olive, 282. Omaos, 132. Omondon? 132, 419. Or (mines d'), 30, 31. Orange, 240, 440, 598. Orcetirix, 55, 65, 67, 85, 89, 132, 174, 405 à 407. Orcines, 586. Orcopril, 132. Oreille, 280. Orléans, 492 et 493. Orrouy, 28, 584. Ottweiler, 512. Osismii, 61 à 63, 307, 308, 311, 315. Osvae? 133, 412. Oud, 133. Oui-ku, 133, 413. Ouldes (Les), 40, 568. Ouole, 133. Ours, 405, 407, 450. Ovarium? 432 et 433.

P

Paix, 526, 555. Pallas, voy. Minerve. Palme, 278, 361, 429, 437. Paris, 492, 590. Parisii, 53, 60, 367 à 369, 523, 534. Parndorf, 450. Parthenay, 594. Paulnay, 568. Pauloib. 133. Pégase, 167, 168, 172, 197, 199, 286, 310, 326, 331, 366, 370, 376, 397, 414. Pennille, 133, 204. Pennoovindos, 134. Pentagramme, 330, 331, 360, 378, 385. Périgueux, 552. Pernois, 595. Perrucori, 86, 95, 134, 262. Persée tenant la tête de Méduse, 481. Personnage accroupi, 152, 388. agenouillé, 339. assis tenant l'acrostolium? 331. Personnage tenant un marteau, 301. jouant de la lyre, 481. vêtu de la toge, 435. Petrocorii, 281, 292. « Philippe » (imitations du), 177, 207. Pictilos, 65, 89, 134, 421. Pictones, 25, 27, 36, 38, 45, 50, 61, 174, 295, 416, 516, 521. Pierrefonds, 488. Pierregot, 36, 45. Pinsaguel, 560. Pinterville, 509. Pionsat, 586. Pirukoi, 135. Pixtilos, 11, 89, 135, 173, 331 à 334, 485 et s. Plantes sur les m. gauloises, 168. Plestin, 550. Pleumeur-Bodou, 529. Ploërmel, 582. Plomb (mines de), 33. (m. gauloises de), 44. Plusquellec, 549. Podmokl, 445. Poids des monnaies gauloises, 58 à 74-Poignard, voy. Epéc. Poitiers, 38, 507, 599. Pom (T.) Sex f., 135, 255. Pomarez, 40, 41, 45, 286, 571.

Pommiers, 48, 484 à 486, 526, 540. Pons (statère trouvé à), 210. Pontarmé, 585. Pont-de-Molins, 545. Pont-Réan (Le), 500. Porrentruy, 512. Portraits, 153 à 157. Portsmouth, 610. Potin (bronze coulé dit), 42 à 44, 56 et 57. Pottina, 88, 135, 353. Pouan, 493. Prauthoy, 58o. Pressburg, 450, 453. Prikou, 272. Prix actuel des m. gauloises, 618. Procédés de fabrication, 48 à 58. Proue de vaisseau, 430, 434. Puy du Chalard, 502.

Q

Q. Doci Sam. f., 65, 67, 68, 72, 115, 402. Q. Sam., 247. Quadrupède à tête d'oiseau, 315. Quaremont, 606. Quex Park, 610. Quinaire, 73, 175. Quinquis-Bras, 558.

R

Rameau, 470, 481. Rameau ou foudre, 344, 347. *Ratumacos*, 79, 135, 340. *Ravis*, 135, 462 et 463. Redones, 60, 63, 64, 308, 312, 318. Regenbogenschüsselchen, 443 à 448, 451, 453 à 455, 457, 459, 465, 467, 469, 471, 474. Reichenhall, 533. Reims, 28, 579. Relations des peuples celtiques, 475 à 477, 479, 515. Remi, 379 à 388. *Remo*, 79, 136, 204, 380. Rennes, 564. Reutlingen, 532. Rhoda, 71, 73, 183, 279. Rhône (m. de la vallée du), 195, 199, 257. Ricant, 136, 262. Rigantikos, 136, 273 à 278. Rigomagenses, 239. Robache, 603. Roc-de-Chère, 259, 267, 590. Role, 136. Romagne, 526, 601. Rom. et Aug. Voy. Lugudunum. Rose, rosace, 279 et 280, 305, 311, 341, 386. Rosas, 545. Rosoy, 581. Roue, 222, 297, 304, 313, 317, 350, 396. Roue de Massalia, 229, 241, 263, 284, 435, 440. Roue symbolique, 14, 15. Rouelles, 27 à 29, 280, 367, 378, 380, 396, 410, 452. Rouen, 592. Rouquette, 552. Roveca,, 51, 66, 88, 89, 93, 136, 364 à 366. Rovicu, 137. Rovv, 263. Rubios, 137, 349. Rufi, 137. *Rupil*, 133, 204. Ruscino (fausse attribution à), 439. Ruteni? 424. Rutirio, 148, 244.

8

S (Symbole en), 17, 169, 170, 248, 281, 326, 346, 351, 364, 368, 372, 385, 389, 405, 419, 467, 534. Sabliers ? 305. Sablonnière, 487. Saint-André-sur-Cailly, 591. Saint-Bernard (Grand), 243, 514. — (Petit), 529. Saint Caprais (?), 552.

Saint-Clair de la Tour-du-Pin, 569. Saint-Cvr. 500. Saint-Dénoual, 549. Saint-Dié, 603. Saint-Dizier (Châtelet de), 510. Saint-Etienne des Landes, 280, 552. Saint-Gengoux-le-National, 588. Saint-Georges-en-Chaussée ? 488, 647. Saint-Gervais, 554. Saint-Hilaire-du-Harcouët, 579. Saint-Jean-de-Maurienne, 589. Saint-Jean-des-Champs, 578. Saint-Just-Limoges, 602. Saint-Loup-de-Buffigny, 493. Saint-Malo-de-Beignon, 582. Saint-Marcel, 41, 544. Saint-Marcel-d'Argenton, 566. Saint-Mard-sur-le-Mont, 579. Saint-Martin-d'Hostun, 259, 267, 268, 270, 554. Saint-Pierre-en-Chastres, 585. Saint-Pompain, 594. Saint-Porchaire, 547. Saint-Remy, 226, 238, 545. Saint-Sauveur, 281, 562. Saint-Solain, 549. Saint-Vallier, 588. Sainte-Blandine, 259, 267, 268, 270, 569. Sainte-Germaine, 52. Sainte-Preuve, 540. S. Bernardo, 530. S. Germano, 468. Salasses, 30, 271. Samnagenses, 79, 137, 240. Sanglier, 165, 275, 285, 292, 294, 305, 307, 311, 313 à 317, 321 à 324, 326, 329, 330, 340, 360, 361, 370, 372, 373, 377, 388, 391 à 394, 402, 408, 412, 414, 415, 435, 450, 458, 482, 486, 536, 537. Sangliers opposés, 361. Sanglier (pied de), 438. Santeau, 493. Santhià, 468. Santon Downham, 611.

Santones, 11, 36, 61, 299. Sauve, 559. Savenay, 573. Scrignac, 558. Schonaich, 606. Sebeshely, 464. Sedullus, 86, 111, 201, 291. Segisu, 57, 138, 157, 205, 409. Cf. Cecisu. Segovii, 239. Segusiaus-Arus, 65, 67, 79, 138, 425. Segusiavi, 50, 248, 409, 425. Selsea. 611. Semis (nom de monnaie), 321, 429 et 430. Seno, 138, 419. Senodon, 66, 107, 386. Senones, 194, 358 à 363, 525. Sens-de-Bretagne, 564. Sens, 603. Senu, 138, 360. Sepp, 138. Sépultures (monnaies gauloises dans des), 528 à 533. Sequani, 11, 50, 53, 59, 63, 67, 73, 79, 139, 402 à 404. Sequanoiotuos, 79, 139, 402. Serpent, 167, 168, 223, 325, 419, 426. Serrati (deniers), 51, 467. Sesedi, 132. Sesterce, 430. Setubo, 139, 284. Silvanectes, 366, 373. Simmering, 450 et 451. Sissav, 462. Slabencinek, 467. Slamb, 139, 252, 410. Smer, 139, 424. Snia, 55, 139, 329. Soings, 572. Soldo (Le - près d'Alzate), 531. Solidu, 482. Solima, 8, 9, 67, 133, 139, 140, 391, 411, 521. Solimara (la déesse), 14. Sollos, 9, 140, 375.

Digitized by

Solonium (m. attribuée à), o. Sona, Soncat, 140. Soso, 140, 364. Sostomagus (m. attirbuée à), 11. Sotiates, 281, 287. Sotiota, 79, 88, 287. Sphinx, 481. Statère et divisions, poids, 58 à 64, 68 à 70. Statère, types, 210 et s. Steinhausen, 531. Stonea, 611. Stradonić, 48, 444, 515. Stratos, 140, 340. Suessiones, 66, 375 à 378. Suei, 140, 479. Sui, 140. Suicca, 140, 448. Suisse, 469 à 471. Voy. Helvetii. Sula sur une m. gauloise, 125, 203, 400. Surfrappes, 55. Suticos, 80, 141, 143, 340, 341, 354. Swastika, 170, 322, 357, 367. Symboles sur les m. gauloises, 3, 169, 212, 217, 233, 352, 374, 413 et passim. Symbolisme des monnaies gauloises, 14 à 19, 334. Syracuse (imitations de m. de), 229, 235. т Tarente (imitation de m. de), 186 à 190. Tarquimpol, 511. Tarusates ? 286. Tasciovanus, 141, 480. Tasgetios, 89, 93, 119, 141, 173, 326. Tatinos, 141, 424. Taureau, 166, 294, 312, 316, 326, 336,

 ¹aureau, 100, 294, 312, 310, 320, 336, 341, 372, 385, 404, 427, 441, 467, 481.

 Taureau cornupète, 176, 235, 239,

²⁴⁵à 255, 276 et 277, 430, 441, 481. Tayac, 37, 47 à 49, 561.

Télesphore, 425. Tendu, 566. Tène (La), 513. Terre cuite (m. gauloise de), 44. Tête de face, 285, 303, 335, 372, 426. Tete casquée, 229, 248, 274, 292, 333, 345, 365, 366, 368, 370, 371, 376, 386, 393, 399, 402, 403, 405, 408, 410, 420, 426, 436, 440. Tête coupée, 341. Tête au-dessus du cheval, 290. Tête sous le cheval, 302, 391, 413. Tête tourelée, 238, 427, 439, 441. Têtes entourant un buste, 308, 312, 314, 316, 317. Têtes accolées en sens contraire, 393. Teut, 141, 246, 409. Thérouanne, 348. Thiole (en caract. grecs), 396. Thomer-la-Sogne, 555. Ti, 447. Tibère, 430. Tiefenau, 513. Timon à cercle perlé, 405. Tinco, 447. Tincommius, 37, 141, 479. Titre des monnaies gauloises, 36 à 46. Toc, 141, 403. Togiantos, 142, 154, 252, 410. Togirix, 45, 50, 52, 67, 68, 142, 403 et 404, 521, 525. Toim, 142. Tollard Royal, 610. Tolosates (statères attribués aux), 208. Tonquédec, 550. Torques, 162, 333, 340, 356, 378, 379, 386, 387, 407, 476. Tótfalu, 452. Toul (m. attribuée à), 12. Toulouse (Vieille-), 505. Tourdan, 257, 269, 270, 569. Tourlaville, 577. Tournay (p. attribuée à), 8. Tournoux, 541. Tourves, 596. 41

Toutobocio, 86, 88, 142, 328. Tova, 142, 321. Trait sinueux sur le visage, 213, 304. Trancault, 542. Transylvanie, 463 à 465. Trap, 595. Trépied, 274, 277, 433. Treveri, 37, 255, 352 à 356, 383. Trèves, 606. Triangle (type en), 283. Tricasses? 388. Triccos, 80, 143, 202, 336. Tricorii, 79, 132 (Okirt), 142, 239. Trident, 237. Triskeles, 158, 170, 193, 213, 215, 220, 280, 357, 418, 474, 475, 537. Tronoën en Saint-Jean-Trolimon, 509, 530. Turoca, 88, 142, 263. Turona, 14, 142. Turones, 250, 335. Turonos, 143, 202, 336.

642

U

Ulakos, 145, 360. Ulatos, 146, 336, 385 et 386. Ullucci, 146, 360. Unelli, 62, 308 et 309. Urdo-ri, 147, 295. Urippanos, 147, 294. Urville-Hague, 577. Ussu etc, 147. Uzech-des-Oules, 71, 279, 574.

V

Vaceco, 143, 372. Vadnelos, Voy. Vandenos. Vaisseau? 370. Valençay, 567. Valence, 257, 267, 270, 553. Valetiacus (m. attribuée à), 82. Vandenos, 90, 143, 415. Varis court, 539. Vartice, 143, 344, 479. Vase, 328, 336, 341, 365, 368, 410, 419 Ved, 143.

Vediantii (m. attribuée aux), 11. Veliocasses, 80, 90, 143, 194, 338 à 341, 516. Veliocathi, 143, 341. Vellavi? 423. Vendeuil (m. attribuées à), 10. Vendeuil-Caply, 490. Venetes, 308. Venextos, 143, 368. Vennecticus (m. attribuée au pagus), TT. Vénus (Tête de), 365, 397, 442. Vep. Cor. f., 144. Vepotal, 65, 144, 161, 242, 298. Verceil, 608. Vercingetorix, 144, 154, 419. Vercobreto, 85, 87. Verca ou Verga, Vergasillaunus ou Vercassivellaunus, 3, 88, 90, 144, 154, 422. Verdun (m. attribuée à), 12. Verica, 37, 144, 205, 479. Vericio, 144. Vericiu, Voy. Viriciu. Verlamio, 144. Vernègues-Lambesc, 240. Verneuil-sur-Avre, 333, 555. Vernon, 300, 526, 599. Verodunenses? 394. Veromandui, 10, 375, 394. Verre (m. de), 44. Vertault (Vertillum), 495. Vertheuil, 562. Verulamium, 480. Veyrier, Voy. Lacombe. Verzy, 579. Vesontio (m, attribuée à), 11. Vevey, 531. Vichy, 40, 423, 541. Victoire sur des m. gauloises, 201, 204, 225, 398, 442, 481. Victoriat (imitation du), 234. Viducasses, 66, 322. Vienna, 80, 434. Vierzon, 548. Vigne, 169, 324, 480.

Vilaine (la), 500. Villefranche-de-Rouergue, 32, 543 et 544. Villeneuve-au-Roi (La), 72, 401, 526, 579. Villeneuve-la-Comtesse, 547. Villeroux, 572. Villers-le-Bois ou Villiers-aux-Bois, 58o. Vinaigre, 563. Vindélicie, 470. Vindia, 77, 97, 144, 394. Virdomarus (m. attribuée à), 84. Viredios, Viretios, 145, 297. Viriciu, 145, 375. Viridovix (m. attribuée à), 84. Virlet, 586. Viro, 145. Virodu, Voy. Turoca. Viros, 10, 145, 351. Virot, 145. Virri, 145, 482. Virtu, 145, 298. Vissec (m. attribuée à), 11. Viv, 145. Vivonne, 599. Vocaran, 146, 353. Vocas, 146. Voco, 131. Voconces? 261 et 262. Vocorix ou Vocorio, 146, 479. Vocu, 146.

ł

Vocunilios, 146, 363. Vol, 146, 258, 518. Volcæ Arecomici, 64, 80, 146, 241, 258, 275, 435. Volcæ Tectosages, 30, 50, 71, 146, 241, 280 à 286, 297. Volisios, 147. Voluntillus, 147, 261, 263. Vooc, 147. Voro, 131, 378. Vosenos, 147, 480. Votomapatis (m. attribuée à), 13. Voudelle, 541. Vouillé, 593. Vouillé-les-Marais, 598. Vouvray-sur-Huisne, 334, 589. Voverc, 147.

W

Weston, 610. Whaddon Chase, 609. Wiedikon, 531. Wonersch, 609. Wurtemberg, 471 à 473, 511, 531.

Y

Yarmouth, 611.

Z

Zinc (dans les m. gauloises), 42. Zizkov, 533. Zuffenhausen, 532. Zurich, 514.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

	rages.
PRÉFACE CHAPITRE PREMIER. Introduction. — I. Aperçu historique sur le dévelop-	I
pement de la Numismatique gauloise. — II. Erreurs de doctrine qui ont entravé ce développement. — III. Difficultés de cette branche de	
la Numismatique	1
CHAPITRE II. — La monnaie primitive en Gaule. — I. Le Celt et les fra- ments de métal pesés. — II. Lingots avec marques. — III. Anneaux et revellee	21
rouelles	31
CHAPITRE III. — Les Métaux. — I. Les mines en Gaule. — II. Les métaux des monnaies gauloises; alliages. — III. Analyses de monnaies	_
gauloises. — IV. Déductions qu'on peut tirer de ces analyses	30
CHAPITRE IV Fabrication des monnaies I. Procédés monétaires;	
flans. — II. Monnaies fourrées et dentelées. — III. Coins. — IV. Moules.	
- V. Poids des monnaies VI. Remarques sur ces poids; utilité des	
pesées pour le classement des monnaies	47
CHAPITRE V Légendes monétaires I. Légendes des monnaies gau-	
loises II. Les noms géographiques III. Absence de noms de divi-	
nités IV. Noms d'hommes; chefs et magistrats divers V. Formes	
des noms VI. Remarques sur la prononciation VII. Particula-	
rités graphiques. — VIII. Légendes grecques, latines et diverses. —	
IX. Liste des légendes	75
CHAPITRE VI Les types des monnaies celtiques I. Divinités	
II. Portraits III. Figure humaine IV. Armes V. Parure	
VI. Lyre; char VII. Animaux VIII. Plantes; symboles divers	
IX. Observations relatives aux types monétaires et aux déformations	
qu'ils présentent. — X. Considérations sur les dates probables de	-
divers types	151
CHAPITRE VII. — Les prototypes grecs et romains de monnaies celtiques.	
- I. Monnaies grecques et romaines trouvées en Gaule II. Types	
dérivés de monnaies de Tarente III. Types de la Campanie	
IV. Types de l'Espagne antique et de divers pays V. Types de la	
République romaine. — VI. Types de l'Empire romain	179
CHAPITRE VIII. — Les imitations du statère macédonien. — I. Introduc-	

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

tion du statère de Philippe II, roi de Macédoine. Théorie du pillage de	
Delphes. — II. Rôle de Massalia. — III. Les Philippes de fabrication	
grecque trouvés en Gaule IV. Les principaux centres d'imitation	
chez les peuples celtiques	207
CHAPITRE IX. – Massalia et imitations des monnaies massaliètes. –	•
I. Massalia II. Glanum, Cænicenses, etc III. Imitations des	
monnaies de Massalia. — IV. Bronzes coulés, gaulois, imités des	
bronzes massaliètes au type du taureau	226
CHAPITRE X Les monnaies de la vallée du Rhône I. Les monnaies	
les plus anciennes Il. Pièces au cavalier III. Allobroges	
IV. Salasses.	257
CHAPITRE XI Monnayage du sud-ouest de la Gaule I. Longosta-	•
lètes. — II. Monnaies à la croix. — III. Elusates; Sotiates. —	
IV. Cadurci	273
CHAPITRE XII Monnaies de l'Ouest de la Gaule I. Lemovices	•
II. Petrocorii III. Pictones et Santones IV. Namnetes et Ande-	
cavi. — V. Aulerci Cenomani et Diablintes	289
CHAPITRE XIII. – Monnaies des peuples armoricains	307
CHAPITRE XIV. — Monnaies du Nord-Ouest; peuples entre la Loire et la	
Seine I. Lexovii II. Aulerci Eburovices III. Carnutes	
IV. Turones	320
CHAPITRE XV Monnaies des peuples du nord de la Gaule	
I. Caletes II. Veliocasses III. Atrebates IV. Morini	
V. Nervii. – VI. Treveri. – VII. Eburones; Aduatuci	337
CHAPITRE XVI. – Monnaies des peuples du Nord-est de la Gaule. –	
I. Senones II. Meldi III. Silvanectes IV. Parisii V. Bello-	
vaci. — VI. Ambiani. — VII. Veromandui. — VIII. Suessiones. —	
IX. Remi. — X. Lingones? — XI. Leuci. — XII. Verodunenses et	
Mediomatrici	359
CHAPITRE XVII. – Monnaies de l'est et du centre de la Gaule. –	
I. Groupe Kaletedou et Cantorix. — II. Sequani. — III. Ædui. —	
IV. Bituriges Cubi. — V. Arverni	399
CHAPITRE XVIII. – I. Monnaies des colonies romaines, etc. – Segusiavi.	
- II. Copia-Lugudunum III. Vienna IV. Volcæ Arecomici.	
Nemausus. — V. Cabellio. — VI. Avenio. — VII. Antipolis	425
CHAPITRE XIX. – Les monnaies celtiques de l'Europe centrale. –	
I et II. « Regenbogenschüsselchen ». — III. Monnaies d'argent du Nori-	
cum. — IV. Groupe de la Moravie. — V. La Hongrie; monnayage des	
Cotini; imitations des monnaies de la République romaine. — VI. La	
Transylvanie; imitations des pièces de la Macédoine. — VII. La Ger-	
manie orientale. — VIII. La vallée du Pô et la Suisse; les types de la	
tête d'oiseau et du serpent. La vallée du Rhin. — IX. Le type du « tris-	
keles ». — X. Relations des peuples celtiques en Europe	443
CHAPITRE XX. — Les monnaies de l'ile de Bretagne	478
CHAPITRE XXI. — Circulation des monnaies celtiques. — I. Monnaies	
éparses dans les oppida et gisements divers. — II. Comparaison des	

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

-

renseignements fournis par ce relevé avec ceux de l'inventaire des trésors.

.

— III. Monnaies dans les sépultures. — IV. Monnaies entaillées. — V.	
Monnaies contremarquées	483
APPENDICE I. — Inventaire des trésors de monnaies gauloises	539
APPENDICE II. — Musées possédant des collections de monnaies gauloises.	612
APPENDICE III. — Prix actuel des monnaies gauloises	618
Table alphabétique des principales matières	626
Table méthodique des matières	644
Errata	647
Désignation des monnaies reproduites sur les trois planches en phototypie.	648



ERRATA

- Page 7, note 1, ligne 5; au lieu de « pl. I », lire : pl. L, 9603.
- Page 45, note 1, ligne 3, lire : pl. XXV, etc.
- Page 48, note 1, ligne 2, lire : à celle qu'on a donnée.
- Page 73, note 3, lire : Voy. ch. X, p. 260.
- Page 88, ligne 3, lire : se rattache probablement.
- Page 88, ligne 14, retrancher Eburovico dont la finale paraît être en om.

Page 119, ligne 24, lire : type massaliète.

- Page 138, ligne 27, lire: porte au droit la légende SIIN, etc.
- Page 292, note 5, ligne 2, au lieu de 6307, lire : 4307.
- Page 312, ligne 4, lire : portant l'androcéphale.
- Page 324, ligne 20, lire : (Pl. III, 20).
- Page 335, ligne 7, lire : et la division plus petite (Pl. III, 5).
- Page 339, note 3, ligne 1, au lieu de « Saint-Georges-en-Chaussée », lire : Saint-Maur-en-Chaussée, Oise.
 - Page 357, note 1, ligne 2, lire : I, p. 363.
 - Page 386, ligne 6, lire Senodon-Caledu.
 - Page 401, ligne 13, lire : avec une lyre (7010-7014).
 - Page 438, ligne 19, lire : frappés en 28 et en 27 avant J.-C.
 - Page 482, note 3, lire : Cf. Atlas, pl. XXVI, J. 20.

Page 488, ligne 9, au lieu de « Saint-Georges-en-Chaussée », lire Saint-Maur-en-Chaussée (commune de Briot, arrond. de Beauvais, Oise). — L'indication fournie par le volume du *Congrès intern. de Num.* (1900, p. 79) est erronée. Cf. sur les fouilles de Saint-Maur-en-Chaussée, le rapport de M. Liebbe, dans le *Bulletin archéol. du Comité*, 1898, p. 92 à 96.

Je n'ai pas indiqué dans cette liste de rectifications quelques fautes d'impression (lettres tombées, erreurs de ponctuation, etc.) qui ne modifient pas le sens des phrases.

DÉSIGNATION DES MONNAIES

REPRODUITES SUR LES TROIS PLANCHES

Planche I.

1. Or, statère trouvé à Avesne (Hérault); médaillier de la Société archéologique de Montpellier. Voy. p. 211.

2. Or, trouvé à Dinan (Côtes-du-Nord); Cabinet de France, nº 6410, Cf. p. 213.

3. Or, trouvé à Colonne (Jura); Musée archéologique de Besançon. P. 213.

4. Or, trouvé à Saulieu (Côte-d'Or); Musée de Semur (Côte-d'Or). P. 217.

5. Or, classé aux Arverni; Cabinet de France. P. 212 et 216.

6. Or, trouvé à Reims; ancienne collection L. Morel, à Reims, P. 216.

7. Or, classé aux Ædui; Cabinet de France, nº 4837. Plutôt carnute. P. 220.

8. Or, trouvé à Saint-Ciergues, près de Langres; collection A. Changarnier, à Beaune. P. 218.

9. Or, classé aux Lemovices; Cabinet de France, nº 4543. P. 213.

10. Or, Ædui; Cabinet de France, nº 4843. P. 219.

11. Or, trouvé à Feusines (Indre); collection E. Chénon. P. 215.

12. Or, trouvé à Issoudun (Indre); Musée d'Issoudun. P. 215.

13. Or, trouvé près de Beaune; collection A. Changarnier. P. 216.

14. Or, collection J. Protat, à Mâcon. P. 224.

15. Or, classé aux Caletes; Cabinet de France, nº 7169. P. 222.

16. Or, trouvé aux environs de Pons (Charente-Inférieure); Musée de Saintes. P. 210. 17. Or, Quart de statère trouvé près de Bourges; Musée de Bourges. P. 216.

18. Or, Musée de Bourges. P. 215.

19. Or, classé aux Carnutes; Cabinet de France, nº 5957. P. 220.

20. Or, Cabinet de France, nº 6421 A. P. 224.

21. Or, collection J. Puig, à Perpignan. P. 224.

Planche II.

1. Argent, trouvé à Uzech-les-Oules (Lot); Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye. Voy. p. 279.

2. Argent, Volcæ Tectosages; Cabinet de France, nº 3108. Cf. p. 283.

3. Argent, chez MM. Rollin et Feuardent, en 1899. P. 297.

4. Argent, trouvé à Breith ou Bridiers (Creuse); Musée des Ant. Nat., à Saint-Germain-en-Laye. P. 290.

5. Argent, trouvé à Bridiers; Cabinet de France, nº 4549, R. P. 290.

6. Argent, collection A. Blanchet. P. 291.

7. Argent, collection A. Blanchet. P. 291.

8. Argent, trouvé à l'Isle de Noé (Gers); Musée de Lyon. P. 285.

9. Argent, trouvé à Alise; Musée des Ant. Nat., à Saint-Ger-Germain-en-Laye (nº 366). P. 422.

10. Argent, Cabinet de France, nº 4032, R2 (complet pour l'inscription).

11. Argent, Cabinet de Gotha. P. 242.

12. Argent, Musée de Lyon. P. 406.

13. Argent, Cabinet de France. P. 257.

14. Argent, collection A. Blanchet. P. 423.

15. Argent, Cabinet de France. P. 424.

16, Argent, série au cavalier ; Musée de Lyon. P. 262.

17. Argent, Cabinet de France, nº 8296. P. 203 et 400.

18. Argent, trouvé à Vernon; Cabinet de France, nº 10376. P. 291.

19. Argent, trouvé à Gergovie; Musée des Ant. Nat., à Saint-Germain-en-Laye (n° 3063). P. 174.

20. Argent, Cabinet de France, nº 8097. P. 366.

21. Argent bas, Musée Hunter à Glasgow (Ecosse). P. 309.

22. Or, trouvé à Ancenis (Loire-Inférieure); collection A. Blanchet. P. 301.

DÉSIGNATION DES MONNAIES SUR LES PLANCHES

23. Argent, Carnutes; Cabinet de France, nº 6308. P. 326.

24. Billon fourré, trouvé à l'oppidum de Tronoën, près de Kerviltré (Finistère); collection P. du Châtellier.

Planche III.

650

1. Or, Arverni; Cabinet de France. Voy. p. 417.

2. Or, Vercingétorix; Musée de Troyes. P. 419.

3. Or, id.; collection A. Changarnier. P. 420.

4. Or, trouvé à Muides, Loir-et-Cher; Musée de Lyon. P. 335.

5. Or, trouvé au camp d'Amboise; Musée de Lyon. P. 335.

6. Bronze, Cabinet de France.

7. Argent, trouvé au Cauze (Tarn-et-Garonne); Musée Saint-Raymond, à Toulouse. P. 284.

8. Argent, pièce à la croix trouvée en Allemagne; Cabinet royal de Munich.

9. Bronze, collection A. Changarnier. P. 426.

10. Bronze, trouvé à Saint-Pierre-en-Chastres (Oise); Musée des Ant. nat., à Saint-Germain-en-Laye (nº 820). P. 340.

11. Bronze coulé dit potin, collection A. Blanchet. P. 247.

12. Bronze coulé, collection A. Changarnier. P. 394.

13. Bronze, Musée de Troyes. P. 386.

14. Bronze, collection E. Poncet.

15. Bronze, Musée de Lyon. P. 330.

16. Bronze, R. MOTVIDIACA. Collection A. Changarnier. P. 422.

17. Bronze, trouvé au Mont-Beuvray; collection A. de Barthélemy. P. 345.

18. Bronze, Cabinet de France, nº 8507. P. 374.

19. Bronze, avec DONIIDV; collection A. Changarnier.

20. Bronze, collection E. Poncet. P. 324.

21. Bronze coulé, Cabinet de France, nº 4632, P. 409.

22. Or, Armorique? Cabinet de France. P. 319.

23. Argent, Cabinet impérial de Vienne (Autriche). P. 439.

24. Bronze, trouvé à Gergovie; Cabinet de France. P. 427.

25. Bronze, trouvé à La Font-Garnier, près de Saintes; Musée des Antiq. nat., à Saint-Germain-en-Laye. P. 294.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. - PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS

•

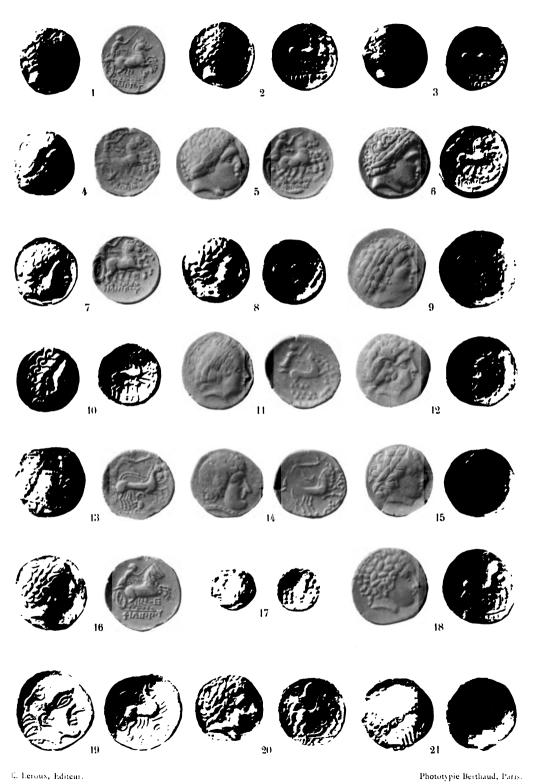
Digitized by Google

. . .

· · · · · ·

.

•

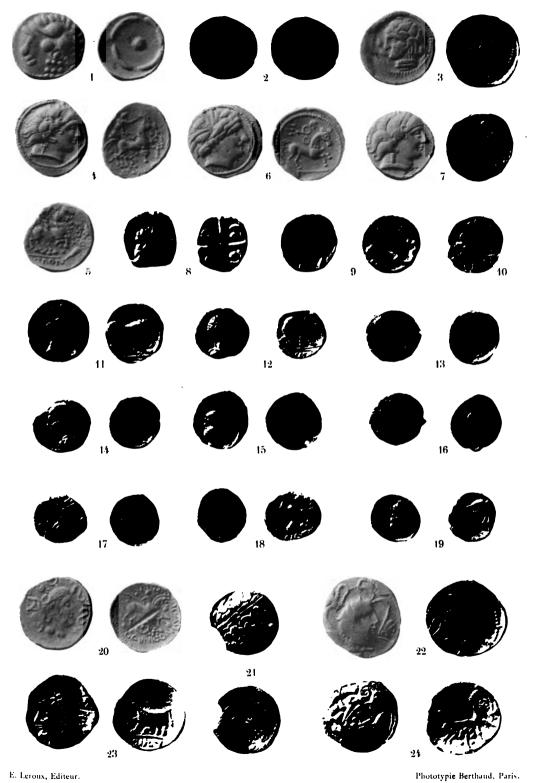


E. Leroux, Editeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

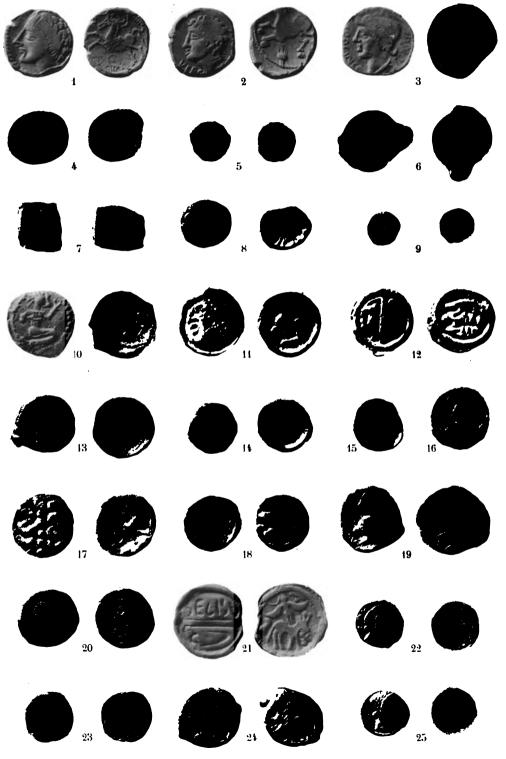
.



E. Leroux, Editeur.

Digitized by Google

Digitized by Google



E. Leroux, Éditeur.

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google



•

.

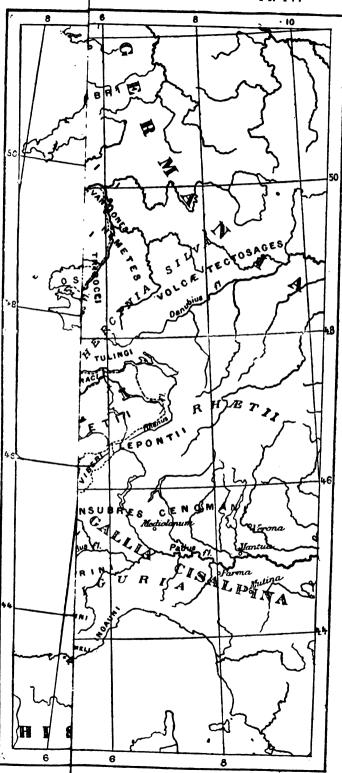
•

.

•

•

Pl. IV.



Digitized by Google

•

DU MÊME AUTEUR

- Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn, de 1562 à 1629. In-8°, Dax, 1886 (couronné par l'Académie de Bordeaux).
- Nouveau Manuel de Numismatique du moyen âge et moderne. 2 vol. in-18 et atlas, Paris, Roret, 1890 (couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
- Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine. Un vol. in-8°, Paris, 1891 (couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres). — Supplément. In-8°, Paris, 1901.
- Études de Numismatique. Tome I^{er}, gr. in-8º, Paris, Rollin et Feuardent, 1892. — Tome second. Paris, Rollin et Feuardent et Leroux, 1901.

Rapport sur les Musées d'Allemagne et d'Autriche. In-8°, Paris, Leroux, 1894. Mélanges d'archéologie gallo-romaine. In-8°, Paris, Leroux, 1894 et 1902.

Les monnaies grecques. Un vol. in-18, Paris, Leroux, 1894.

- Les monnaies romaines. Un vol. in-18, Paris, Leroux, 1896 (couronné, avec l'ouvrage précédent, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
- Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule. Un vol. gr. in-8°, Paris, Leroux, 1900.
- Bibliographie critique de la Sigillographie française. Gr. in-8°. Paris, Picard, 1902.
- Chronique archéologique de la France, 1901 et 1902. In-8°, Paris, Picard, 1902 et 1903.

EN COLLABORATION:

- Avec M. G. SCHLUMBERGER: Numismatique du Béarn. 2 vol. gr. in-8°, Paris, Leroux, 1893 (couronné par l'Académie de Bordeaux).
- Avec M. E. BABELON: Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale. Un vol. gr. in-8°. Paris, Leroux, 1895.
- Avec M. Fr. DE VILLENDISY: Guide pratique de l'Antiquaire. Un vol. in-18, Paris, Leroux, 1899.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIC

Ernest BABELON, de l'Institut
TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES
Première partie. — Théorie et doctrine
Tome I, gr. in-8°, fig 30 »
RECUEIL GÉNÉRAL
DES MONNAIES DE L'ASIE MINEURE
Commencé par Waddington et achevé par E. Babelon et Th. Reinach
Tome I. Fasc. I, In-4, 28 planches 40 »
CATALOGUE DES BRONZES ANTIQUES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
En collaboration avec Adrien BLANCHET
Un volume gr. in-8° de 800 p., illustré de 1 roo dessins 40 •
Adrien BLANCHET
LES MONNAIES GRECOUES
In-18, 12 planches
LES MONNAIES ROMAINES
in fol Printeries ()
LES TRÉSORS DE MONNAIES ROMAINES
ET LES INVASIONS GERMANIQUES EN GAULE
In-8° 10 »
ÉTUDES DE NUMISMATIQUE
2 vol. in-8°, pl 15 »
H. DE LA TOUR
CATALOGUE DE LA COLLECTION ROUYER
LÉGUÉE EN 1897 AU CABINET DES MÉDAILLES
JETONS ET MÉREAUX DU MOYEN AGE
In-8°, 28 planches 25 »
NATALIS BONDOT

LES MÉDAILLEURS ET LES GRAVEURS DE MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES EN FRANCE

M. DELOCHE, de l'Institut LES ANNEAUX SIGILLAIRES

DES PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN AGE. — ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE Gr. in-8°, 315 fig...... 20

Le Puy, imp. R. Marchessou. - Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

TRAITÉ

DES

MONNAIES GAULOISES

PAR

ADRIEN BLANCHET

BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ETC.

SECONDE PARTIE



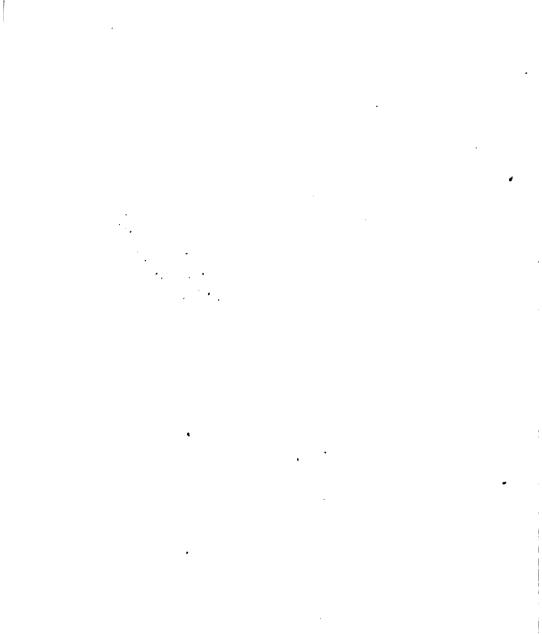
PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR 28, rue bonaparte (VI^e)

1905

Tous droits réservés.

Digitized by Google



Digitized by Google

